



Regards sur l'éducation 2012

LES INDICATEURS DE L'OCDE



2012



Regards sur l'éducation 2012

LES INDICATEURS DE L'OCDE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
<http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr>

ISBN 978-92-64-17930-1 (imprimé)
ISBN 978-92-64-17931-8 (PDF)

Version révisée, septembre 2012.

Les détails des révisions sont disponibles à l'adresse : www.oecd.org/editions/corrigenda.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo :

Stocklib Image Bank © Cathy Yeulet
Fotolia.com © Feng Yu
Getty Images © blue jean images

© OCDE 2012

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

AVANT-PROPOS

Les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus aux analyses comparatives internationales de l'éducation : elles leur permettent d'identifier des politiques d'éducation efficaces qui contribuent à la fois à améliorer les perspectives économiques et sociales des individus, à promouvoir une gestion efficace des systèmes scolaires et à mobiliser des ressources supplémentaires pour répondre à une demande croissante. Dans cette perspective, la Direction de l'éducation de l'OCDE redouble ses efforts pour élaborer et analyser des indicateurs quantitatifs, comparables à l'échelle internationale et publiés chaque année dans *Regards sur l'éducation*. Ces indicateurs offrent aux pouvoirs publics la possibilité d'étudier leur système d'éducation à la lumière des résultats des autres pays et, associés aux comptes rendus des politiques de l'éducation que l'OCDE publie pour chaque pays, ils servent à les guider dans la mise en œuvre et le suivi de leurs travaux de réforme.

Regards sur l'éducation répond aux besoins d'information d'un large éventail de lecteurs : des décideurs soucieux de tirer des enseignements politiques aux chercheurs en quête de données pour approfondir leurs analyses, en passant par l'opinion publique désireuse de savoir dans quelle mesure les écoles de son pays réussissent à former des élèves et des étudiants de classe internationale. Cette édition s'intéresse à la qualité des résultats de l'éducation, aux leviers politiques et aux circonstances qui conditionnent ces résultats, ainsi qu'aux diverses formes de rendement privé et social généré par les investissements dans l'éducation.

Regards sur l'éducation est le fruit d'une longue et intense collaboration entre les gouvernements des pays de l'OCDE, les experts et institutions qui participent au programme des indicateurs des systèmes d'enseignement de l'OCDE (INES), et le Secrétariat de l'OCDE. La Division Innovation et mesure du progrès de la Direction de l'éducation de l'OCDE s'est chargée de la rédaction de la présente publication, avec la contribution du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, sous la responsabilité de Dirk Van Damme et J.D. LaRock et en collaboration avec Étienne Albiser, Éric Charbonnier, Ji Eun Chung, Pedro Lenin García de León, Bo Hansson, Corinne Heckmann, Estelle Herbaut, Karinne Logez, Koji Miyamoto, Gara Rojas Gonzáles, Sophie Vayssettes et Jean Yip. Rhodia Diallo et Rebecca Tessier se sont chargées des tâches administratives, et Marika Boiron et Élisabeth Villoutreix ont apporté leur concours à l'édition de la version française. Elizabeth Del Bourgo, Joris Ranchin, Giannina Rech, Wida Rogh, JungHyun Ryu et Amy Todd ont contribué à la production de la version française. La coordination de la publication a été réalisée par Marika Boiron, Elizabeth Del Bourgo et Élisabeth Villoutreix. La préparation de cet ouvrage a été dirigée par les pays membres au travers du Groupe de travail INES et facilitée par les Réseaux INES. Les membres des différents organismes et les experts qui ont contribué à cette publication en particulier, et aux indicateurs de l'OCDE en général, sont cités à la fin de cette publication.

Même si de nombreux progrès ont été accomplis ces dernières années, les pays membres et l'OCDE continuent de renforcer l'adéquation entre les besoins politiques d'information et les données disponibles les plus comparables possible à l'échelle internationale. La poursuite de ces travaux passe par de nombreux défis et compromis. Premièrement, les indicateurs doivent aborder des questions sur l'éducation qui comptent parmi les priorités politiques des pays et dont l'étude comparative, dans une perspective internationale, peut utilement compléter les analyses et les évaluations réalisées à l'échelle nationale. Deuxièmement, les indicateurs doivent se prêter autant que possible aux comparaisons internationales tout en laissant ressortir les spécificités nationales, de façon à pouvoir tenir compte des différences historiques, systémiques et culturelles entre les pays. Troisièmement, la présentation des indicateurs doit être concise, mais assez détaillée pour éviter de simplifier outre mesure les réalités complexes de l'éducation. Enfin, le souhait général est de limiter le plus possible le jeu d'indicateurs pour autant qu'il demeure suffisamment étoffé pour servir de base de travail aux décideurs politiques de pays qui font face à des enjeux différents dans le domaine de l'éducation.

L'OCDE continuera de relever ces défis avec détermination, non seulement en créant des indicateurs dans des domaines où la collecte de données est réalisable et prometteuse, mais également en étendant les recherches à des domaines qui requièrent encore des travaux conceptuels importants. La poursuite du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et son prolongement par le biais du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), ainsi que l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'acquisition de connaissances (TALIS), sont autant d'initiatives majeures de l'OCDE sur la voie de l'accomplissement de cet objectif.

TABLE DES MATIÈRES

Numéro des
indicateurs
de l'édition
2011

Éditorial	15	
Introduction	19	
Guide du lecteur	23	
CHAPITRE A LES RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET L'IMPACT DE L'APPRENTISSAGE	29	
Indicateur A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte ?	30	A1
Tableau A1.1a Niveau de formation de la population adulte (2010).....	38	
Tableau A1.2a Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2010).....	39	
Tableau A1.3a Proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population (2010).....	40	
Tableau A1.4 Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans (1997-2010).....	41	
Tableau A1.5 Prévalence de l'enseignement et de la formation professionnels.....	43	
Indicateur A2 Combien d'élèves termineront leurs études secondaires ?	44	A2
Tableau A2.1 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2010).....	58	
Tableau A2.2 Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour les moins de 25 ans (2010).....	59	
Tableau A2.3 Évolution du taux d'obtention d'un diplôme (premier diplôme) de fin d'études secondaires (entre 1995 et 2010).....	60	
Tableau A2.4 Répartition des diplômés du deuxième cycle du secondaire (filière professionnelle), selon le domaine d'études et le sexe (2010).....	61	
Tableau A2.5 Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation du programme et le sexe.....	62	
Tableau A2.6 Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon la durée et l'orientation du programme.....	64	
Indicateur A3 Combien d'étudiants termineront leurs études tertiaires ?	66	A3
Tableau A3.1 Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire (2010).....	74	
Tableau A3.2 Évolution du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire (entre 1995 et 2010).....	75	
Tableau A3.3 Taux d'obtention d'un diplôme aux différents niveaux de l'enseignement tertiaire, impact des étudiants étrangers/en mobilité internationale (2010).....	76	
Tableau A3.4 Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes (2010).....	77	
Indicateur A4 En quoi les aspirations professionnelles et les domaines d'études dans l'enseignement tertiaire se différencient-ils entre les sexes ?	78	
Tableau A4.1 Pourcentage de garçons et de filles de 15 ans envisageant d'exercer une profession relevant du grand groupe 1 ou 2 de la CITP, dans l'ensemble et selon le sexe.....	88	
Tableau A4.2 Pourcentage de garçons et de filles de 15 ans envisageant d'exercer une profession scientifique ou en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique à l'âge de 30 ans, dans l'ensemble et selon le sexe.....	89	

Tableau A4.3	Pourcentage de garçons et de filles de 15 ans envisageant de travailler dans les services de santé à l'âge de 30 ans, dans l'ensemble et selon le sexe.....	90
Tableau A4.4	Évolution du taux d'accès à l'enseignement tertiaire, selon le sexe (entre 1995 et 2010).....	91
Tableau A4.5	Pourcentage de diplômes délivrés à des femmes, par niveau de l'enseignement tertiaire (2010).....	92
Tableau A4.6	Pourcentage de diplômes et titres délivrés à des femmes à l'issue d'une formation tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2000, 2010).....	93
Indicateur A5	Comment les élèves issus de l'immigration réussissent-ils à l'école ?.....	94
Tableau A5.1	Corrélation entre la performance en compréhension de l'écrit et divers indicateurs de la concentration d'élèves dans les établissements d'enseignement.....	104
Tableau A5.2	Concentration d'élèves issus de l'immigration dans les établissements d'enseignement selon divers indicateurs.....	105
Tableau A5.3	Pourcentage d'élèves scolarisés dans un établissement d'enseignement défavorisé (selon le niveau de formation de leur mère) et dont les parents exercent une profession peu prestigieuse.....	106
Tableau A5.4	Performance des élèves selon le quartile d'établissements d'enseignement défavorisés et selon le niveau de formation de leur mère.....	107
Indicateur A6	Dans quelle mesure le niveau de formation des parents influe-t-il sur l'accès à l'enseignement tertiaire ?.....	108
Tableau A6.1	Participation à l'enseignement tertiaire, selon le niveau de formation des parents (2009).....	118
Tableau A6.2	Niveau de formation des adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation de leurs parents (2009).....	120
Tableau A6.3	Mobilité intergénérationnelle du niveau de formation des adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation des parents (2009).....	123
Indicateur A7	Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?.....	124
Tableau A7.1a	Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le sexe (2010).....	134
Tableau A7.2a	Taux de chômage, selon le niveau de formation et le sexe (2010).....	136
Tableau A7.3a	Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1998-2010).....	138
Tableau A7.4a	Évolution du taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1998-2010).....	140
Tableau A7.5	Proportion d'actifs rémunérés travaillant à plein temps dans la population totale d'actifs rémunérés, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2010).....	142
Tableau A7.6	Débouchés sur le marché du travail de la population âgée de 25 à 64 ans diplômée du deuxième cycle de l'enseignement secondaire/de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (CITE 3/4), selon l'orientation du programme (2010).....	144
Indicateur A8	Quel avantage financier le niveau de formation procure-t-il ?.....	146
Tableau A8.1	Revenus du travail relatifs de la population percevant des revenus du travail (2010 ou année de référence indiquée).....	157

A7

A8

		Numéro des indicateurs de l'édition 2011
Tableau A8.2a	Évolution des revenus du travail relatifs de la population totale (entre 2000 et 2010).....	159
Tableau A8.2b	Évolution des revenus du travail relatifs des hommes (entre 2000 et 2010).....	161
Tableau A8.2c	Évolution des revenus du travail relatifs des femmes (entre 2000 et 2010).....	163
Tableau A8.3a	Écarts de revenus du travail entre les hommes et les femmes (2010 ou année de référence indiquée).....	165
Tableau A8.3b	Évolution des écarts de revenus du travail entre hommes et femmes (entre 2000 et 2010).....	166
Indicateur A9	Quels sont les facteurs qui incitent à investir dans l'éducation ?	168
Tableau A9.1	Valeur actuelle nette privée et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires lors de la formation initiale (2008 ou année de référence indiquée).....	181
Tableau A9.2	Valeur actuelle nette publique et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires lors de la formation initiale (2008 ou année de référence indiquée).....	183
Tableau A9.3	Valeur actuelle nette privée et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire lors de la formation initiale (2008 ou année de référence indiquée).....	185
Tableau A9.4	Valeur actuelle nette publique et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire lors de la formation initiale (2008 ou année de référence indiquée).....	187
Indicateur A10	En quoi le niveau de formation influe-t-il sur la croissance économique, le coût de la main-d'œuvre et le pouvoir d'achat ?	190
Tableau A10.1	Croissance du PIB (évolution réelle par rapport à l'année précédente, en pourcentage) et croissance des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-10) (%).....	201
Tableau A10.2	Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 25 à 64 ans (2009 ou année de référence indiquée).....	204
Tableau A10.3	Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 25 à 34 ans (2009 ou année de référence indiquée).....	206
Tableau A10.5	Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 45 à 54 ans (2009 ou année de référence indiquée).....	208
Indicateur A11	Quelles sont les retombées sociales de l'éducation ?	210
Tableau A11.1	Années supplémentaires d'espérance de vie à 30 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2010).....	218
Tableau A11.2	Taux de participation électorale de la population adulte, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2008 et 2010).....	219
Tableau A11.3	Différences incrémentales (en points de pourcentage) dans l'engagement dans les activités sociales, liées à une élévation du niveau de formation (2010) (avec et sans contrôle de l'âge, du sexe et du revenu).....	220
Tableau A11.4	Score moyen des élèves sur l'échelle des attitudes envers l'égalité des droits des minorités ethniques, selon leur niveau de connaissances civiques (2009).....	221

CHAPITRE B	LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES INVESTIES DANS L'ÉDUCATION	223	
Indicateur B1	Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?	226	B1
Tableau B1.1a	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus (2009)	238	
Tableau B1.2	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2009)	239	
Tableau B1.3a	Dépenses des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires, tous services confondus (2009)	240	
Tableau B1.4	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, en proportion du PI B par habitant (2009)	241	
Tableau B1.5a	Variation des dépenses des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire par élève/étudiant, tous services confondus, en fonction de différents facteurs (1995, 2000, 2005 et 2009)	242	
Tableau B1.5b	Variation des dépenses des établissements d'enseignement tertiaire par élève/étudiant, tous services confondus, en fonction de différents facteurs (1995, 2000, 2005 et 2009)	243	
Tableau B1.6	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement secondaire par élève, tous services confondus, selon les filières d'enseignement (2009)	244	
Indicateur B2	Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?	246	B2
Tableau B2.1	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (1995, 2000, 2009)	254	
Tableau B2.2	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2009)	255	
Tableau B2.3	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon la provenance du financement et le niveau d'enseignement (2009)	256	
Tableau B2.4	Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB (2009)	257	
Indicateur B3	Quelle est la répartition entre investissements public et privé dans l'éducation ?	258	B3
Tableau B3.1	Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2009)	268	
Tableau B3.2a	Part relative (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2000, 2009)	269	
Tableau B3.2b	Part relative (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2009)	270	
Tableau B3.3	Évolution de la part relative des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation entre 1995 et 2009 (2000 = 100) (1995, 2000, 2005 et 2009)	271	
Tableau B3.4	Dépenses publiques annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement (2009)	272	
Indicateur B4	Quel est le montant total des dépenses publiques d'éducation ?	274	B4
Tableau B4.1	Total des dépenses publiques d'éducation (2009)	281	

Tableau B4.2	Provenance du financement public de l'éducation, avant et après transferts, selon les niveaux de l'exécutif pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2009).....	282	
Tableau B4.3	Total des dépenses publiques d'éducation (1995, 2000, 2005, 2009).....	283	
Indicateur B5	Quels sont les montants des frais de scolarité et des aides publiques dans l'enseignement tertiaire ?	284	B5
Tableau B5.1	Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type A (année académique 2008-09).....	295	
Tableau B5.2	Répartition de l'aide financière aux étudiants et montant des frais de scolarité dans l'enseignement tertiaire de type A (année académique 2008-09).....	297	
Tableau B5.3	Aides publiques aux ménages et autres entités privées, au niveau de l'enseignement tertiaire, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB (2009).....	298	
Indicateur B6	À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?	300	B6
Tableau B6.1	Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources dans l'enseignement primaire et secondaire (2009).....	306	
Tableau B6.2	Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2009).....	307	
Indicateur B7	Quels facteurs influent sur le niveau des dépenses ?	308	B7
Tableau B7.1a	Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2010).....	320	
Tableau B7.1b	Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2010).....	321	
Tableau B7.1c	Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2010).....	322	
Tableau B7.2	Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2010).....	323	
Tableau B7.3	Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2010).....	324	
Tableau B7.4	Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2010).....	325	
Tableau B7.5	Grandes réformes mises en oeuvre entre 1995 et 2009 dans des domaines en rapport avec les quatre facteurs retenus pour calculer le coût salarial des enseignants par élève.....	326	
CHAPITRE C	ACCÈS À L'ÉDUCATION, PARTICIPATION ET PROGRESSION	331	
Indicateur C1	Quels sont les effectifs scolarisés ?	332	C1
Tableau C1.1a	Taux de scolarisation, selon l'âge (2010).....	345	
Tableau C1.2	Évolution des taux de scolarisation (1995-2010).....	346	
Tableau C1.3	Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire (2010).....	347	
Tableau C1.4	Effectifs de l'enseignement primaire et secondaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2010).....	348	

Tableau C1.5	Effectifs de l'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2010).....	349	
Tableau C1.6	Projection des effectifs scolarisés (2010, 2015 et 2020).....	350	
Tableau C1.7a	Espérance de scolarisation de la population âgée de 5 à 39 ans (2010).....	351	
Indicateur C2	En quoi les systèmes d'accueil de la petite enfance se différencient-ils dans le monde ?	352	C2
Tableau C2.1	Taux de scolarisation dans l'enseignement préprimaire et primaire, selon l'âge (2005, 2010).....	359	
Tableau C2.2	Caractéristiques de l'enseignement préprimaire (2010).....	360	
Tableau C2.3	Caractéristiques des programmes strictement pédagogiques et des programmes intégrés dans l'enseignement préprimaire (2010).....	361	
Indicateur C3	Combien d'étudiants entameront des études tertiaires ?	362	
Tableau C3.1	Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et pyramide des âges des nouveaux inscrits (2010).....	370	
Tableau C3.2	Taux d'accès à l'enseignement tertiaire avant l'âge typique d'accès (2010).....	371	
Tableau C3.3	Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire (1995-2010).....	372	
Tableau C3.4	Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2010).....	373	
Indicateur C4	Qui étudie à l'étranger et où ?	374	C3
Tableau C4.1	Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2005, 2010).....	389	
Tableau C4.2	Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2010).....	390	
Tableau C4.3	Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2010).....	391	
Tableau C4.4	Répartition des ressortissants nationaux scolarisés à l'étranger, par pays d'accueil (2010).....	393	
Tableau C4.5	Profil des effectifs d'étudiants étrangers/en mobilité internationale (2010).....	395	
Tableau C4.6	Évolution du nombre d'étudiants étrangers scolarisés hors de leur pays d'origine, selon la région d'accueil et d'origine (entre 2000 et 2010).....	396	
Indicateur C5	La transition entre les études et la vie active : où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?	398	C4
Tableau C5.1a	Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2010).....	410	
Tableau C5.2a	Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi (2010).....	412	
Tableau C5.2d	Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi (2010).....	415	
Tableau C5.4a	Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés et non scolarisés (entre 1997 et 2010).....	418	
Indicateur C6	Combien d'adultes participent à des activités de formation ?	424	C5
Tableau C6.1	Coût annuel total de la main-d'œuvre des activités de formation non formelles financées par l'employeur et coût annuel par participant (2007).....	435	

Tableau C6.3	Coût estimé du temps de travail consacré à des activités de formation non formelles financées par l'employeur au cours de la carrière professionnelle et en pourcentage du coût annuel de la main-d'œuvre (2007).....	436	
Tableau C6.4a	Participation à des activités de formation non formelles et finalités de ces dernières dans la population âgée de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans (2007).....	437	
Tableau C6.11	Pourcentage d'individus âgés de 55 à 64 ans et de 65 à 74 ans ayant participé à des activités de formation formelles et/ou non formelles (2007).....	438	
CHAPITRE D ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE ET ORGANISATION SCOLAIRE			439
Indicateur D1	Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?	440	D1
Tableau D1.1	Temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics (2010).....	452	
Tableau D1.2a	Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 7 à 8 ans (2010).....	453	
Tableau D1.2b	Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 9 à 11 ans (2010).....	454	
Tableau D1.2c	Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 12 à 14 ans (2010).....	455	
Indicateur D2	Quels sont le taux d'encadrement et la taille des classes ?	456	D2
Tableau D2.1	Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2010).....	467	
Tableau D2.2	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement (2010).....	468	
Tableau D2.3	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant, selon le type d'établissement (2010).....	469	
Tableau D2.4a	Personnel enseignant et personnel non enseignant dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non-tertiaire (2010).....	470	
Tableau D2.4b	Personnel enseignant et personnel non enseignant dans les établissements d'enseignement tertiaire (2010).....	471	
Indicateur D3	Quel est le niveau de salaire des enseignants ?	472	D3
Tableau D3.1	Salaire des enseignants (2010).....	482	
Tableau D3.2	Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 2010 (2000 = 100).....	485	
Tableau D3.3a	Ajustement des salaires des enseignants dans les établissements publics (2010).....	486	
Indicateur D4	Quel est le temps de travail des enseignants ?	488	D4
Tableau D4.1	Organisation du temps de travail des enseignants (2010).....	497	
Tableau D4.2	Nombre annuel d'heures d'enseignement (2000, 2005, 2010).....	498	
Indicateur D5	Qui sont les enseignants ?	500	
Tableau D5.1	Pyramide des âges des enseignants (2010).....	510	
Tableau D5.2	Pyramide des âges des enseignants (1998, 2010).....	511	
Tableau D5.3	Répartition des enseignants par sexe (2010).....	512	
Tableau D5.4	Prérequis pour l'accès à la formation initiale d'enseignant dans les établissements publics (2010).....	513	
Tableau D5.5	Conditions d'accès à la profession d'enseignant dans les établissements publics (2010).....	515	

Indicateur D6	Qui prend les décisions clés au sein des systèmes d'éducation ?	518
Tableau D6.1	Pourcentage de décisions prises à chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)	531
Tableau D6.2a	Pourcentage de décisions prises à chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le domaine (2011)	532
Tableau D6.2b	Pourcentage de décisions prises à chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le domaine (2011)	533
Tableau D6.3	Pourcentage de décisions prises par les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le mode de décision (2011)	534
Tableau D6.4a	Pourcentage de décisions prises par les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le mode de décision et le domaine (2011)	535
Tableau D6.4b	Pourcentage de décisions prises par les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le mode de décision et le domaine (2011)	536
Tableau D6.5	Évolution du pourcentage de décisions du ressort de chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2003, 2007, 2011)	537
Indicateur D7	Quels sont les parcours et les passerelles vers l'enseignement secondaire et tertiaire ?	538
Tableau D7.1a	Administration d'examens nationaux dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)	547
Tableau D7.2a	Autres tests normalisés (non nationaux) administrés dans de nombreux établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)	549
Tableau D7.3a	Administration d'examens à l'admission en première année dans l'enseignement tertiaire (2011)	551
Tableau D7.4a	Facteurs, critères ou spécificités appliqués par les établissements pour décider de l'admission en première année dans l'enseignement tertiaire (2011)	552
ANNEXE 1	CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION	553
Tableau X1.1a	Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2010)	554
Tableau X1.1b	Taux d'obtention d'un diplôme de niveau post-secondaire non tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2010)	556
Tableau X1.1c	Taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2009)	557
Tableau X1.1d	Taux d'accès à l'enseignement tertiaire : âge typique d'accès et méthode employée pour calculer les taux d'accès (2010)	559
Tableau X1.2a	Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, pays membres de l'OCDE	560
Tableau X1.2b	Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, autres pays du G20	561

ANNEXE 2	STATISTIQUES DE RÉFÉRENCE	563
Tableau X2.1	Vue d'ensemble des principales variables relatives au contexte économique (période de référence : année civile 2009, prix courants de 2009)	564
Tableau X2.2a	Statistiques de référence (période de référence : année civile 2009, prix courants de 2009)	565
Tableau X2.2b	Statistiques de référence (période de référence : années civiles 1995, 2000 et 2005, prix courants)	566
Tableau X2.3a	Salaire des enseignants en devise nationale (2010)	567
Tableau X2.3b	Évolution du salaire des enseignants en devise nationale, par niveau d'enseignement (2000, 2005-10)	569
Tableau X2.3c	Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants (2000, 2005-10)	571
ANNEXE 3	SOURCES, MÉTHODES ET NOTES TECHNIQUES	575
	Liste des participants à cette publication	577
	Autres publications de l'OCDE	583

Ce livre contient des...



En bas à gauche des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.
Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.
Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.
Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

ÉDITORIAL

Investir dans les individus, les compétences et l'éducation pour une croissance économique et un marché du travail plus inclusifs

Depuis quelque temps déjà, le paysage éducatif et économique mondial subit une mutation rapide sous l'effet de deux grands facteurs : le premier est l'avènement de l'économie de la connaissance qui incite fortement les individus à développer leurs compétences grâce à l'éducation – et les pays à les y aider –, et le deuxième (étroitement lié au premier) est la croissance fulgurante de l'enseignement supérieur à l'échelle planétaire, créatrice d'opportunités pour des millions de personnes et source d'un développement du vivier mondial d'individus hautement qualifiés.

L'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* examine ce contexte éducatif et économique à la lumière d'un autre changement clé : l'entrée de plain-pied dans la récession économique mondiale en 2009 et 2010. Sans surprise, les analyses du présent rapport constatent qu'aucun groupe d'individus ou pays – et ce quel que soit son niveau d'instruction – n'est à l'abri des effets d'un ralentissement économique à l'échelle mondiale. Parallèlement, cette édition confirme à quel point l'élévation du niveau de formation continue d'apporter un avantage certain d'un point de vue économique, sur le marché du travail et pour la société dans son ensemble.

Fondamentalement, il est évident que les individus mieux formés ont eu plus de chance de garder leur emploi ou d'en changer pendant la récession. Par exemple, entre 2008 (début de la récession) et 2010, le taux de chômage a fait un bond, passant de 8.8 % – un niveau déjà élevé – à 12.5 % pour les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et de 4.9 % à 7.6 % pour les individus titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. En revanche, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est resté bien en-deçà, passant de 3.3 % à 4.7 % sur la même période. Si le rythme de cette évolution est similaire pour les deux groupes d'individus, son impact sur le marché du travail est en revanche très différent. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, le taux de chômage en 2010 était inférieur d'environ un tiers pour les hommes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur à celui des hommes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; pour les femmes diplômées de l'enseignement supérieur, cet écart s'établissait à deux cinquièmes.

Qui plus est, l'écart de salaire entre les diplômés de l'enseignement supérieur et les individus dont le niveau de formation est inférieur n'est pas seulement resté important durant la récession mondiale, il s'est creusé davantage. En 2008, un homme diplômé de l'enseignement supérieur pouvait espérer toucher des revenus supérieurs de 58 % à ceux d'un homme titulaire d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. En 2010, cet avantage salarial avait atteint 67 %. De même, en 2008, les femmes diplômées de l'enseignement supérieur bénéficiaient d'un avantage salarial de 54 % par rapport aux femmes qui avaient seulement atteint le deuxième cycle du secondaire. En 2010, cet avantage atteignait 59 %. Ce phénomène ne concerne plus seulement les pays développés. Aujourd'hui, le pays affichant l'avantage salarial le plus élevé est le Brésil, cet avantage y étant de trois fois supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE. La soif d'éducation est également perceptible à travers les espérances des jeunes élèves dans les économies émergentes. Le Brésil, la Fédération de Russie et l'Indonésie comptent désormais parmi les dix pays où la proportion de jeunes de 15 ans aspirant à des carrières hautement qualifiées est la plus élevée.

Ces chiffres nous montrent que si la récession a certes exercé un impact majeur – en particulier sur les individus les moins qualifiés –, les conséquences de changements plus généraux dans le paysage éducatif et économique mondial sont encore plus importantes. Au cours des dix dernières années, dans les pays de l'OCDE,

le pourcentage d'adultes diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté très rapidement, passant de 22 % en 2000 à 31 % en 2010. Cependant, malgré cette offre florissante d'individus hautement qualifiés – et malgré les conditions incertaines du marché qui règnent depuis 2008 –, la plupart des individus titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur continuent de récolter des bénéfices financiers très avantageux. C'est le signe que, de manière générale, la demande d'employés hautement qualifiés à même de répondre aux besoins de l'économie de la connaissance dans les pays de l'OCDE a également continué d'augmenter, même au cœur de la crise économique.

Par conséquent, tant que les sociétés auront besoin de compétences plus avancées, il est probable que les avantages d'un diplôme de l'enseignement supérieur resteront solides, non seulement à court terme mais aussi à long terme. Par exemple, la présente édition de *Regards sur l'éducation* estime que, déduction faite des coûts associés, le bénéfice économique à long terme lié à l'obtention dans le cadre de la formation initiale d'un diplôme de l'enseignement tertiaire, plutôt que d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, se monte à plus de 160 000 USD pour un homme et à environ 110 000 USD pour une femme, en moyenne, dans 28 pays de l'OCDE.

Il est important de noter que les contribuables sont, eux aussi, de plus en plus conscients des bénéfices économiques et sociaux non négligeables obtenus grâce aux fonds publics qui sont utilisés pour aider les individus à suivre des études supérieures. En moyenne, les pays de l'OCDE reçoivent un rendement net de plus de 100 000 USD en suppléments d'impôts sur le revenu et autres économies pour chaque homme dont ils financent les études supérieures – soit quatre fois le montant de l'investissement public initialement consenti. Pour une femme, le rendement public net s'élève à environ 2.5 fois le montant de l'investissement public. Bien entendu, les avantages publics et privés de l'éducation dépassent largement l'aspect purement économique. Par exemple, cette édition de *Regards sur l'éducation* constate que l'élévation du niveau de formation est associée à une espérance de vie plus longue, un meilleur taux de participation électorale et une attitude plus positive envers l'égalité des droits pour les minorités ethniques.

En réalité, les importants bénéfices qu'un investissement dans l'éducation permet de dégager, à la fois pour les individus et pour les sociétés, contribuent à expliquer l'une des conclusions les plus marquantes de l'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* : l'investissement public et privé dans l'éducation a augmenté de façon notable dans de nombreux pays de l'OCDE durant l'année 2009, alors même que la récession avait déjà commencé. Par exemple, entre 2008 et 2009, les dépenses des pouvoirs publics, des entreprises et des étudiants individuels et de leurs familles, tous niveaux d'enseignement confondus, ont augmenté dans 24 des 31 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, et ce même si la richesse nationale, telle que mesurée par le PIB, a diminué dans 26 de ces pays. De même, entre 2005 et 2009, les dépenses par élève dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire ont augmenté de 15 points de pourcentage, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Dans ce domaine aussi, certaines économies émergentes sont en tête. Ainsi, à titre d'exemple, les dépenses par élève/étudiant du Brésil et de la Fédération de Russie ont fait un bond d'environ 60 points de pourcentage sur la même période, partant certes de niveaux bien plus bas que ceux des autres pays.

Les dépenses par étudiant dans l'enseignement tertiaire ont, pour leur part, crû de 9 points de pourcentage, en moyenne, sur la même période.

En revanche, il est moins surprenant de constater que, tandis que les dépenses publiques au titre de l'éducation se sont maintenues à 13 % de l'ensemble des dépenses publiques, en moyenne, dans les pays de l'OCDE en 2005 comme en 2009, elles ont diminué dans 19 pays sur 32 au cours de cette période – évolution très certainement liée à l'apparition, puis à l'aggravation, de la récession mondiale durant la dernière partie de cette période. Cependant, le simple fait que des dépenses totales de sources publiques et privées au titre de l'éducation aient connu une augmentation, quelle qu'elle soit, au cœur même du ralentissement économique montre bien les efforts consentis par les pays et par les individus pour préserver ce que chacun considère comme les avantages uniques de l'investissement dans l'éducation.

Cela ne signifie pas pour autant qu'augmenter les dépenses permet forcément d'obtenir de meilleurs résultats. Ces dernières années, les décideurs politiques n'ont eu de cesse de mettre en avant la nécessité de voir les

résultats s'améliorer à la hauteur des investissements consentis. En outre, surtout en temps de restriction budgétaire, les pays doivent faire des choix réfléchis sur l'affectation de leurs ressources limitées – priorité que l'OCDE aide à aborder grâce à des initiatives telles que sa Stratégie sur les compétences. Cette édition de *Regards sur l'éducation* met en lumière les domaines dans lesquels les pays ont réalisé des progrès notables et identifie d'autres domaines qui mériteront une attention suivie à l'avenir.

Par exemple, comme le montre en détail notre tout premier indicateur sur l'accueil de la petite enfance, les pays ont réalisé de formidables avancées dans la scolarisation des tous jeunes enfants – question qui, ces dernières années, a acquis une place de premier plan dans les priorités politiques des pays en matière d'éducation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE disposant de données pour les deux années, les taux de scolarisation dans des programmes d'accueil à la petite enfance sont passés de 64 % des enfants de 3 ans en 2005 à 69 % en 2010, et de 77 % des enfants de 4 ans en 2005 à 81 % en 2010. Plus de trois quarts des enfants de 4 ans sont désormais inscrits dans des programmes d'accueil à la petite enfance dans l'ensemble des pays de l'OCDE, et dans une majorité d'entre eux, l'éducation commence maintenant bien avant l'âge de 5 ans pour la plupart des enfants. Étant donné que la préscolarisation est associée à une meilleure performance plus tard dans la scolarité, ces évolutions sont de bon augure, surtout si l'on considère l'importance croissante que prendront les compétences des jeunes à l'avenir.

Parmi les autres progrès notables dans les pays de l'OCDE, citons également la participation accrue des femmes à l'enseignement supérieur. Ainsi, le pourcentage de femmes susceptibles de suivre une formation universitaire au cours de leur vie a crû de 60 % en 2005 à 69 % en 2010, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, tandis que chez les hommes, ce pourcentage est passé de 48 % à 55 % sur la même période. En outre, les femmes représentent maintenant 59 % de l'ensemble des diplômés à l'issue d'une première formation universitaire, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Bien que des efforts soient encore à fournir pour améliorer la participation des femmes à des domaines d'études tels que l'ingénierie, la production et l'informatique – ainsi que leur représentation parmi les diplômés de programmes de recherche de haut niveau –, les progrès réalisés sont loin d'être négligeables.

Par contraste, il apparaît clairement que l'amélioration de l'équité et de l'égalité des chances éducatives pour tous, quel que soit le milieu, reste un défi de taille dans tous les pays. Par exemple, la présente édition de *Regards sur l'éducation* conclut que la performance en compréhension de l'écrit des élèves issus de l'immigration pourrait être impactée de façon particulièrement négative lorsque ceux-ci fréquentent des établissements avec de fortes proportions d'élèves dont les familles sont peu instruites. Ce constat met en avant la nécessité de trouver des remèdes politiques efficaces dans de nombreux pays de l'OCDE.

De même, les décideurs politiques seraient bien avisés de se pencher sur l'augmentation du nombre de jeunes de 15 à 29 ans qui ne travaillent pas et ne sont pas en formation : leur proportion a atteint un pic de presque 16 % en 2010 dans les pays de l'OCDE, après quelques années de diminution. Il est probable que, dans de nombreux pays de l'OCDE, cette augmentation soit le résultat des fortes difficultés que les jeunes ont dû traverser suite à la récession économique mondiale. Les données des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* pour 2012 montrent que le chômage des jeunes atteint à présent des niveaux alarmants dans plusieurs pays de l'OCDE, tendance qui souligne le besoin pour les pays d'examiner des mesures qui peuvent engager productivement les individus dans ce groupe d'âge clé, comme les programmes de formation professionnelle et l'offre d'activités non formelles de formation.

Parallèlement, à une époque où être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur est de plus en plus indispensable pour assurer une transition fluide sur le marché du travail, de nombreux pays de l'OCDE doivent faire davantage pour améliorer l'accès de ce niveau d'enseignement pour les jeunes provenant de milieux défavorisés. Par exemple, cette édition identifie des disparités frappantes dans les chances des jeunes de faire des études supérieures, selon le niveau de formation de leurs parents. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les jeunes provenant de familles peu instruites sont deux fois moins susceptibles de suivre une formation dans l'enseignement supérieur, par rapport à la proportion de ces familles dans la population. Cependant, les jeunes dont au moins un parent est diplômé de l'enseignement supérieur sont

presque deux fois plus susceptibles de suivre des études supérieures, par rapport à la proportion de ces familles dans la population.

Enfin, puisque les mutations dans l'économie mondiale affectent à la fois les pays et les individus, les pays doivent s'attacher à trouver le bon équilibre entre une aide publique adaptée pour l'éducation, et l'obligation pour les élèves et les familles de prendre en charge certains des coûts. Comme le suggèrent les données sur les dépenses citées précédemment, les élèves et les familles supportent une part croissante des coûts de l'éducation dans de nombreux pays de l'OCDE. Si cette approche générale fait sens dans la mesure où la plupart des individus reçoivent de nombreux bénéfices de l'éducation, elle peut aussi conduire à des scénarii où les individus se trouvent confrontés à des obstacles financiers importants lorsqu'ils souhaitent suivre des études plus poussées – ce qui est maintenant le cas dans plusieurs pays de l'OCDE pour les personnes souhaitant faire des études supérieures. Par ailleurs, ces obstacles peuvent également empêcher les pays d'atteindre leurs propres objectifs en matière d'élévation du niveau de formation de leur population.

Avec *Regards sur l'éducation*, dont le présent rapport est la 20^e édition, l'OCDE a aidé des générations de dirigeants, décideurs politiques et chercheurs à évaluer les performances de leur pays à la lumière du paysage éducatif mondial et à définir une trajectoire efficace pour l'avenir. Alors même que le spectre d'une nouvelle récession économique apparaît de plus en plus menaçant dans certains pays, s'il n'est pas déjà une réalité dans d'autres, les conclusions de cette édition pourront s'avérer particulièrement pertinentes. L'investissement dans les individus, leurs compétences et leur éducation est une démarche clé pour obtenir une croissance économique et un marché du travail plus inclusifs, mais aussi pour les économies, les sociétés et leurs citoyens !

Ainsi, l'OCDE reste engagée à trouver de nouvelles façons d'apporter des données et des recommandations politiques précises et pertinentes sur les questions d'éducation les plus pressantes à l'échelle mondiale, afin d'aider les pays à définir, promouvoir et mettre en place *de meilleures politiques d'éducation pour une vie meilleure* !



Angel Gurría

Secrétaire général de l'OCDE

INTRODUCTION :

LES INDICATEURS ET LEUR STRUCTURE

■ La structure

Regards sur l'Éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE présente un jeu étoffé d'indicateurs actualisés et comparables qui montrent la situation actuelle de l'éducation à l'échelle internationale sur la base d'une méthode acceptée par tous les experts concernés. Ces indicateurs rendent compte des moyens humains et financiers mobilisés en faveur de l'éducation, du fonctionnement et de l'évolution des systèmes d'éducation et d'apprentissage, et du rendement des investissements consentis dans l'éducation. Ils sont agencés de manière thématique et chacun d'entre eux est assorti de données contextuelles. Les indicateurs de l'éducation s'intègrent dans une structure :

- qui établit une distinction entre les acteurs des systèmes d'éducation : les apprenants individuels, les cadres d'enseignement et d'apprentissage, les prestataires de services d'éducation et l'ensemble du système d'éducation ;
- qui regroupe les indicateurs selon qu'ils abordent des résultats de l'éducation à l'échelle individuelle ou nationale, des leviers politiques ou des circonstances qui conditionnent ces résultats, ou encore des antécédents ou contraintes qui situent des choix politiques dans leur contexte ;
- qui détermine à quelles questions politiques les indicateurs fournissent des éléments de réponse et les classe dans trois grandes catégories : la qualité de l'offre d'enseignement et du rendement de l'apprentissage, l'égalité des chances dans l'enseignement et, enfin, l'adéquation des ressources et l'efficacité de leur gestion.

Les deux premières dimensions sont présentées dans la grille conceptuelle ci-dessous.

	1. Le rendement et les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement	2. Les leviers politiques et les aspects contextuels conditionnant les résultats de l'éducation	3. Les antécédents ou contraintes situant la politique dans son contexte
I. Les apprenants individuels	1.I. La qualité des acquis et leur répartition entre les individus	2.I. Les attitudes, engagements et comportements individuels	3.I. Les caractéristiques contextuelles des apprenants
II. Le cadre d'enseignement et d'apprentissage	1.II. La qualité de la transmission des savoirs	2.II. La pédagogie, les pratiques d'apprentissage et le climat en salle de classe	3.II. Les conditions d'apprentissage des apprenants et les conditions de travail des enseignants
III. Les prestataires de services d'éducation	1.III. Le rendement et la performance des établissements d'enseignement	2.III. L'environnement et l'organisation scolaires	3.III. Les caractéristiques des prestataires de services et de leur collectivité
IV. Le système d'éducation dans son ensemble	1.IV. La performance globale du système d'éducation	2.IV. Le cadre scolaire, l'affectation des ressources et les politiques à l'échelle du système	3.IV. Le contexte scolaire, social, économique et démographique des pays

Les dimensions de la grille contextuelle sont décrites de manière plus détaillée dans les sections suivantes.

■ Les acteurs des systèmes d'éducation

Les indicateurs de l'éducation de l'OCDE visent davantage à évaluer les performances globales des systèmes d'éducation des pays qu'à comparer les différents établissements ou autres entités infranationales. Il est cependant de plus en plus communément admis qu'il faut bien comprendre les résultats des activités d'apprentissage et leur corrélation avec les moyens mobilisés et les mécanismes en jeu au niveau individuel et à l'échelle des établissements pour évaluer de nombreuses caractéristiques importantes du développement, du fonctionnement et de l'impact des systèmes d'éducation. Pour tenir compte de cette réalité, la structure des indicateurs établit une distinction entre un macroniveau, deux mésoniveaux et un microniveau des systèmes de l'éducation, en l'occurrence :

- le système d'éducation dans son ensemble ;
- les établissements d'enseignement et les prestataires de services d'éducation ;
- l'environnement d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements ; et
- les apprenants.

Ces différents niveaux des systèmes d'éducation renvoient dans une certaine mesure aux entités auprès desquelles des données sont recueillies, mais leur importance s'explique surtout par la variation sensible de l'impact de nombreuses caractéristiques selon les niveaux à l'étude. La relation entre les résultats des élèves et la taille des classes peut, par exemple, être négative au niveau individuel si les élèves des classes à effectif réduit ont un meilleur contact avec leurs enseignants. En revanche, à l'échelle des établissements, la relation entre les deux mêmes variables est souvent positive (ce qui suggère que les résultats des élèves sont meilleurs dans les grandes classes que dans les petites classes), car les pratiques de regroupement consistent souvent à regrouper les élèves plus faibles ou issus de milieux défavorisés dans des classes relativement petites pour pouvoir leur accorder un soutien plus personnalisé. Enfin, à l'échelle du système, la relation entre les résultats des élèves et la taille des classes dépend aussi du niveau socio-économique des effectifs des établissements ou de facteurs liés à la culture d'apprentissage propre à chaque pays. C'est la raison pour laquelle des analyses antérieures uniquement fondées sur des macrodonnées ont parfois abouti à des conclusions erronées.

■ Rendement, leviers politiques et antécédents

La deuxième dimension du cadre structurel groupe les indicateurs des niveaux ci-dessus dans les catégories suivantes :

- les indicateurs sur les résultats observés des systèmes d'éducation et en rapport avec l'impact des savoirs et savoir-faire sur l'individu, la société et l'économie sont regroupés dans la catégorie « Le rendement et les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement » ;
- les indicateurs en rapport avec les leviers politiques et les aspects contextuels qui façonnent le rendement et les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement à chaque niveau du système sont regroupés dans la catégorie « Les leviers politiques et aspects contextuels conditionnant les résultats de l'éducation » ; et
- les leviers politiques et les aspects contextuels sont généralement assortis d'antécédents, c'est-à-dire de facteurs qui conditionnent ou limitent l'action publique. Ces facteurs sont classés dans la catégorie « Les antécédents ou contraintes conditionnant l'action publique ». Il convient de souligner que les antécédents ou contraintes sont d'ordinaire propres à un niveau spécifique du système d'éducation et que des antécédents d'un niveau inférieur du système peuvent se muer en leviers politiques à un niveau supérieur du système. Ainsi, l'amélioration du niveau de qualification des enseignants est une contrainte pour les enseignants et les élèves d'un établissement, mais elle est un levier politique majeur à l'échelle du système.

■ Conséquences pour l'action publique

Chaque cellule de la grille conceptuelle peut être utilisée pour analyser un large éventail d'aspects sous différentes perspectives pertinentes pour l'action publique. Les perspectives retenues sont classées dans les trois catégories qui constituent la troisième dimension du cadre des indicateurs de l'éducation :

- la qualité de l'offre d'enseignement et du rendement de l'apprentissage ;
- l'égalité des chances dans l'enseignement et la répartition uniforme des résultats de l'apprentissage ; et
- l'adéquation des ressources et l'efficacité de leur gestion.

Aux dimensions décrites ci-dessus vient s'ajouter la perspective temporelle qui permet de modéliser également les aspects dynamiques de l'évolution des systèmes d'éducation.

Les indicateurs de cette édition de *Regards sur l'éducation* se répartissent dans la grille contextuelle, mais chevauchent souvent plusieurs cellules.

La plupart des indicateurs du **chapitre A** « Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage » correspondent à la première colonne de la grille contextuelle : « Le rendement et les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement ». Certains indicateurs du **chapitre A**, dont ceux qui se rapportent à la variation du niveau de formation entre générations, donnent un aperçu des résultats des systèmes d'éducation et décrivent aussi le contexte des politiques actuelles en matière d'éducation, ce qui permet d'orienter les politiques sur l'apprentissage tout au long de la vie, par exemple.

Le **chapitre B** « Les ressources humaines et financières investies dans l'éducation » regroupe les indicateurs en rapport avec des aspects qui sont soit des leviers politiques, soit des contraintes, voire les deux dans certains cas. Les dépenses unitaires d'éducation sont, par exemple, un levier politique majeur : elles ont un impact on ne peut plus direct au niveau individuel puisqu'elles conditionnent l'environnement d'apprentissage à l'école et en salle de classe.

Le **chapitre C** « Accès à l'éducation, participation et progression » propose un éventail d'indicateurs en rapport avec les résultats de l'apprentissage, les leviers politiques et des aspects contextuels. L'internationalisation de l'éducation et le parcours scolaire des individus sont des indicateurs de résultats, dans la mesure où ils montrent l'impact des politiques et pratiques à l'échelle de la salle de classe, de l'établissement et du système d'éducation, mais ils sont révélateurs aussi de certains aspects contextuels, car ils identifient des domaines dans lesquels il serait utile de prendre des mesures pour progresser sur la voie de l'égalité des chances, par exemple.

Le **chapitre D** « Environnement pédagogique et organisation scolaire » présente des indicateurs en rapport avec le temps d'instruction, le temps de travail et les salaires des enseignants. Ces indicateurs décrivent des leviers politiques ainsi que certains aspects contextuels en rapport avec la qualité de l'apprentissage dans le cadre scolaire et les résultats des apprenants au niveau individuel. Le chapitre comporte également des données sur le profil des enseignants, sur les niveaux de l'exécutif auxquels sont prises les décisions selon les systèmes d'éducation, ainsi que sur les parcours et passerelles vers l'enseignement secondaire et tertiaire.

Le lecteur notera que, pour la première fois, la présente édition de *Regards sur l'éducation* contient une importante quantité de données en provenance de pays du G20 non membres de l'OCDE (pour plus de détails, voir le Guide du lecteur).

GUIDE DU LECTEUR

■ **Champ couvert par les données**

Bien que restant limité dans de nombreux pays faute de données suffisantes, le champ couvert par les indicateurs englobe, en principe, le système d'éducation dans son ensemble (sur le territoire national), quels que soient le statut ou le mode de financement des établissements d'enseignement à l'étude et les mécanismes selon lesquels l'enseignement est dispensé. À une exception près (décrite ci-dessous), les catégories d'élèves/étudiants et les groupes d'âge sont en principe tous inclus : les enfants (y compris les enfants ayant des besoins d'éducation spécifiques), les adultes, les ressortissants nationaux, les ressortissants étrangers, ainsi que les élèves/étudiants qui suivent une formation à distance, un enseignement spécialisé ou adapté ou encore une formation organisée par un ministère autre que le ministère de l'Éducation, à condition que l'enseignement dispensé ait pour principal objectif de former les individus. Toutefois, les enfants âgés de moins de trois ans ne sont inclus que s'ils participent à des programmes prenant en charge des enfants de trois ans au moins. Les données sur les dépenses de formation initiale et les effectifs scolarisés excluent l'enseignement technique et la formation professionnelle dispensés en entreprise, sauf s'il s'agit de formations en alternance considérées comme faisant explicitement partie du système d'éducation.

Les formations qui s'adressent aux adultes ou qui sont de type extrascolaire sont prises en considération pour autant qu'elles comportent des cours ou des matières analogues à ceux de l'enseignement « ordinaire » ou qu'elles soient sanctionnées par des diplômes équivalents à ceux délivrés à l'issue de formations relevant de l'enseignement ordinaire. Sont exclues les formations que les adultes suivent essentiellement par intérêt personnel, dans un souci d'épanouissement ou à des fins récréatives (excepté dans l'indicateur C5 qui porte sur les activités de formation des adultes).

■ **Pays couverts par les données**

La présente publication contient des données sur l'éducation provenant des 34 pays membres de l'OCDE, de deux pays non membres qui participent au Projet de l'OCDE sur les indicateurs des systèmes d'enseignement (INES) – à savoir le Brésil et la Fédération de Russie –, ainsi que des autres pays du G20 qui ne participent pas au Projet INES – à savoir l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie. Lorsque des données sont disponibles pour ces six pays, les sources sont indiquées au bas des tableaux et graphiques.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

■ **Calcul des moyennes internationales**

La plupart des indicateurs présentent la moyenne des pays de l'OCDE et, dans certains cas, le total des pays de l'OCDE.

La **moyenne de l'OCDE** est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le **total de l'OCDE** est la moyenne pondérée des données de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Il correspond donc à la valeur de l'indicateur dans toute la zone de l'OCDE. Il permet, par exemple, de comparer le montant des dépenses de divers pays à celui de toute la zone de l'OCDE, une entité unique constituée de tous les pays de l'OCDE dont les données disponibles sont fiables.

Il convient de souligner que le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes et totaux de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas (code « a ») ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable (code « n ») dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays (code « a »), la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Dans les tableaux sur le financement qui contiennent les données de 1995, 2000 et de 2005, les moyennes et totaux de l'OCDE sont calculés sur la seule base des pays dont les données de 1995, de 2000 et de 2009 sont disponibles. Cette méthode a été retenue, car elle permet de comparer l'évolution des moyennes et totaux de l'OCDE pendant la période de référence, abstraction faite de la variation due à l'exclusion de pays dont les données de certaines années ne sont pas disponibles.

Un grand nombre d'indicateurs présentent également la moyenne des 21 pays de l'OCDE qui sont membres de l'Union européenne (UE21) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées, en l'occurrence l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède.

Pour certains indicateurs, une moyenne G20 est indiquée. Celle-ci représente la moyenne non pondérée de toutes les valeurs de l'ensemble des pays du G20 dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées (l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, la Turquie ; l'Union européenne est le 20^e membre du G20 mais n'est pas prise en compte dans ces calculs). La moyenne G20 n'est pas calculée lorsque les données pour la Chine et pour l'Inde sont manquantes.

■ Classification des niveaux d'enseignement

La classification des niveaux d'enseignement s'inspire de la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97). Suite à la récente révision de la CITE 1997, la nouvelle Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011) a été adoptée en novembre 2011. Cette nouvelle classification devrait être appliquée pour la première fois sur la collecte de données de mai 2014. La CITE 1997 est un instrument conçu pour recueillir des données statistiques sur l'éducation à l'échelle internationale. Elle distingue six niveaux d'enseignement.

Terminologie utilisée dans la présente publication	Catégories retenues dans la CITE (et sous-catégories)
Enseignement préprimaire Première étape de l'instruction organisée, conçue pour préparer les très jeunes enfants au milieu scolaire. Âge minimum d'accès : 3 ans.	CITE 0
Enseignement primaire Conçu pour donner un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en calcul, et inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée : 6 ans.	CITE 1
Enseignement secondaire, premier cycle Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de 6 ans d'enseignement primaire ; sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.	CITE 2 (sous-catégories : le niveau 2A prépare les élèves à la poursuite d'études générales et débouche sur le niveau 3A ; le niveau 2B a une finalité professionnelle plus marquée, conduisant au niveau 3B ; le niveau 2C prépare à accéder au marché du travail).

...

<p>Enseignement secondaire, deuxième cycle L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.</p>	<p>CITE 3 (sous-catégories : le niveau 3A prépare les élèves à des études de niveau universitaire au niveau 5A ; le niveau 3B prépare les élèves à accéder à un enseignement supérieur à finalité professionnelle au niveau 5B ; le niveau 3C prépare les élèves à accéder au marché du travail ou à une formation post-secondaire non tertiaire, CITE 4).</p>
<p>Enseignement post-secondaire non tertiaire D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement post-secondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins nette. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement supérieur. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre 6 mois et 2 ans d'études à temps plein.</p>	<p>CITE 4 (sous-catégories : le niveau 4A doit préparer les élèves à accéder à des formations de l'enseignement tertiaire (ou « supérieur »), à la fois de niveau universitaire et à finalité professionnelle ; le niveau 4B prépare en règle générale les élèves à entrer dans la vie active).</p>
<p>Enseignement tertiaire</p>	<p>CITE 5 (sous-catégories 5A et 5B, voir ci-dessous)</p>
<p>Enseignement tertiaire de type A Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche de haut niveau ou à l'exercice de professions exigeant un niveau élevé de compétences comme la médecine, la dentisterie ou l'architecture. La durée de ces cursus représente au moins 3 (mais plus souvent 4) années d'études à temps plein. Ces programmes ne sont pas exclusivement proposés dans des établissements universitaires ; en outre, tous les programmes reconnus au niveau national comme programmes universitaires ne remplissent pas nécessairement les critères pour être classés dans les programmes tertiaires de type A. Les programmes tertiaires de type A comprennent les programmes menant à un diplôme sanctionnant une deuxième formation tertiaire de type A, comme le <i>master's degree</i> aux États-Unis.</p>	<p>CITE 5A</p>
<p>Enseignement tertiaire de type B Les cursus « courts » sont de nature plus pratique ou sont axés sur l'acquisition des compétences dont les étudiants ont besoin pour exercer immédiatement des métiers spécifiques, bien que certaines bases théoriques soient parfois couvertes dans ces programmes. La durée de ce cursus représente au moins 2 années d'études à temps plein mais 3 années est une durée plus courante.</p>	<p>CITE 5B</p>
<p>Programmes de recherche de haut niveau Ces cursus mènent directement à l'octroi d'un titre sanctionnant la recherche de haut niveau, par exemple un <i>Ph.D.</i> Dans la plupart des pays, la durée théorique de ces programmes est de 3 ans, à temps plein (pour une durée totale cumulée d'au moins 7 ans en équivalent temps plein au niveau tertiaire), bien que la durée d'inscription dans le programme soit généralement plus longue. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.</p>	<p>CITE 6</p>

Le glossaire (www.oecd.org/edu/eag2012) décrit les niveaux de la CITE de manière détaillée et l'annexe 1 indique les âges typiques d'obtention des diplômes correspondant aux principaux programmes d'enseignement par niveau de la CITE. Le lecteur notera que la nouvelle classification CITE 2011 apparaîtra pour la première fois dans l'édition 2014 de *Regards sur l'éducation*.

■ Symboles remplaçant les données manquantes

Les symboles suivants sont utilisés dans les tableaux et les graphiques :

- a* Les données de la catégorie sont sans objet.
- c* Les observations sont trop peu nombreuses pour calculer des estimations fiables (par exemple, les données portent sur moins de 3 % des élèves ou les établissements ne sont pas suffisamment nombreux pour faire des déductions valides). Néanmoins ces valeurs sont incluses dans le calcul des moyennes.
- m* Les données ne sont pas disponibles.
- n* L'ordre de grandeur est négligeable ou nul.
- Er. T. Erreur type.
- w* Les données ont été exclues à la demande du pays concerné.
- x* Les données sont incluses sous une autre rubrique/dans une autre colonne du tableau (par exemple, « x(2) » signifie que les données sont incluses dans la colonne n° 2).
- ~ La moyenne n'est pas comparable aux autres niveaux d'enseignement.

■ Autres références

Le site www.oecd.org/edu/eag2012 décrit de manière détaillée les méthodes utilisées pour calculer les valeurs des indicateurs, explique comment interpréter ces valeurs dans les différents contextes nationaux et donne des renseignements sur les sources de données sollicitées. Les données sur lesquelles se fondent les indicateurs et le glossaire détaillé des termes techniques utilisés dans cette publication peuvent également être consultés sur ce site.

Tout changement introduit dans l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation* après impression sera indiqué sur le site www.oecd.org/edu/eag2012.

Le site du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (www.pisa.oecd.org) décrit cette enquête, dont les résultats sont à la base de nombreux indicateurs de cette publication.

Cette édition de *Regards sur l'éducation* applique « StatLinks », la solution de publication en ligne de l'OCDE : tous les graphiques et tableaux de la présente édition de *Regards sur l'éducation 2012* sont accompagnés d'un lien hypertexte (URL) qui donne accès à un classeur au format Excel contenant les données de référence. Ces liens sont stables et ne seront pas modifiés à l'avenir. De plus, il suffit aux lecteurs de la version électronique de *Regards sur l'éducation* de cliquer sur ces liens pour ouvrir les classeurs correspondants dans une autre fenêtre.

■ Codes des entités territoriales

Les codes suivants sont utilisés dans certains graphiques. Les noms des pays ou entités territoriales sont repris dans le texte. Le lecteur notera que dans les tableaux de la présente publication, la Communauté flamande de Belgique et la Communauté française de Belgique sont désignées par les abréviations « Belgique (Fl.) » et « Belgique (Fr.) », respectivement.

ARG	Argentine	EST	Estonie	NOR	Norvège
AUS	Australie	FIN	Finlande	NZL	Nouvelle-Zélande
AUT	Autriche	FRA	France	POL	Pologne
BEL	Belgique	GRC	Grèce	PRT	Portugal
BFL	Belgique (Communauté flamande)	HUN	Hongrie	RUS	Fédération de Russie
BFR	Belgique (Communauté française)	IDN	Indonésie	SAU	Arabie saoudite
BRA	Brésil	IND	Inde	SCO	Écosse
CAN	Canada	IRL	Irlande	SVK	République slovaque
CHE	Suisse	ISL	Islande	SVN	Slovénie
CHL	Chili	ISR	Israël	SWE	Suède
CHN	Chine	ITA	Italie	TUR	Turquie
CZE	République tchèque	JPN	Japon	UKM	Royaume-Uni
DEU	Allemagne	KOR	Corée	USA	États-Unis
DNK	Danemark	LUX	Luxembourg	ZAF	Afrique du Sud
ENG	Angleterre	MEX	Mexique		
ESP	Espagne	NLD	Pays-Bas		


LES RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET L'IMPACT DE L'APPRENTISSAGE




Indicateur A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680592>

Indicateur A2 Combien d'élèves termineront leurs études secondaires ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680820>

Indicateur A3 Combien d'étudiants termineront leurs études tertiaires ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681029>


Indicateur A4 En quoi les aspirations professionnelles et les domaines d'études dans l'enseignement tertiaire se différencient-ils entre les sexes ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681162>

Indicateur A5 Comment les élèves issus de l'immigration réussissent-ils à l'école ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681333>

Indicateur A6 Dans quelle mesure le niveau de formation des parents influe-t-il sur l'accès à l'enseignement tertiaire ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681428>

Indicateur A7 Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681523>

Indicateur A8 Quel avantage financier le niveau de formation procure-t-il ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681808>


Indicateur A9 Quels sont les facteurs qui incitent à investir dans l'éducation ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681998>

Indicateur A10 En quoi le niveau de formation influe-t-il sur la croissance économique, le coût de la main-d'œuvre et le pouvoir d'achat ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682093>

Indicateur A11 Quelles sont les retombées sociales de l'éducation ?

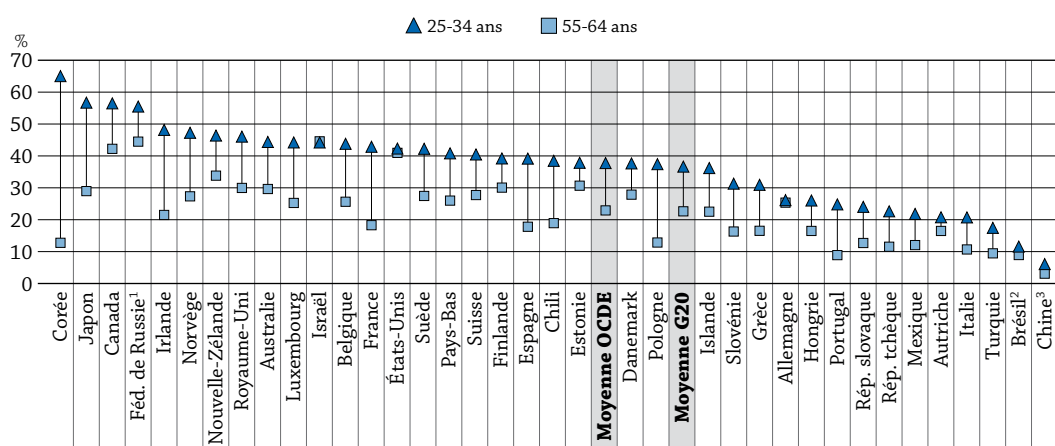
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682226>

QUEL EST LE NIVEAU DE FORMATION DE LA POPULATION ADULTE ?

- Dans la plupart des pays de l'OCDE, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est plus élevé, parfois de façon considérable, chez les individus âgés de 25 à 34 ans que chez ceux âgés de 55 à 64 ans. L'Allemagne, les États-Unis et Israël échappent à ce constat.
- Dans la plupart des pays de l'OCDE, le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est nettement plus élevé chez les jeunes adultes (soit les 25-34 ans) que chez les adultes plus âgés (soit les 55-64 ans). Selon les chiffres de 2010, le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est égal ou supérieur à 80 % chez les 25-34 ans dans 25 pays de l'OCDE.

Graphique A1.1. Proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population (2010)

En pourcentage, selon le groupe d'âge




1. Année de référence : 2002.

2. Année de référence : 2009.

3. Année de référence : 2000.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population âgée de 25 à 34 ans.

Source : OCDE. Tableau A1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932677913>

■ Contexte

Le niveau de formation sert souvent d'indicateur pour rendre compte du capital humain – c'est-à-dire du niveau de compétence de la population et de la main-d'œuvre. La mondialisation et le progrès technologique ne cessant de modifier les besoins du marché du travail mondial, la demande d'individus qui possèdent des connaissances plus vastes, des savoir-faire plus spécialisés, des facultés analytiques de pointe et de solides compétences en communication continue d'augmenter. Dans ce contexte, les individus font des études plus poussées que par le passé, ce qui a entraîné une modification sensible de la répartition de la population entre les niveaux de formation au fil du temps.

Parallèlement, l'émergence de nouvelles puissances économiques – et les efforts de longue haleine consentis par certains pays pour financer et développer leur système d'enseignement tertiaire – a transformé le paysage mondial des niveaux de formation. Ces dernières années, des pays qui ont longtemps occupé la tête du classement avec une large avance perdent du terrain, avec l'élévation extrêmement rapide du niveau de formation dans d'autres pays.

Au cours des dernières années, la crise économique mondiale a vraisemblablement affecté la répartition de la population entre les niveaux de formation à deux égards. En premier lieu, elle a encouragé les individus à poursuivre leurs études pour se prémunir contre le risque de ne pas trouver d'emploi stable ou de ne pas réussir à le garder en temps de crise. En deuxième lieu, la situation morose sur le marché du travail a réduit certains des coûts de l'éducation, notamment le manque à gagner pendant les études, ce qui incite aussi les individus à poursuivre leurs études.

■ Autres faits marquants

- **Si les taux actuels d'obtention d'un diplôme tertiaire se maintiennent chez les 25-34 ans, le pourcentage de diplômés de ce niveau d'enseignement augmentera en Corée, en Irlande et au Japon (entre autres) au point que ces pays dépasseront les autres pays de l'OCDE dans le classement**, mais diminuera en Allemagne, en Australie et au Brésil (entre autres), au point de reléguer ces pays derrière les autres pays de l'OCDE.
- **La formation professionnelle est très importante dans de nombreux pays.** En Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie, le niveau de formation le plus élevé atteint par plus de 50 % des 25-64 ans est un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires en filière professionnelle.
- Malgré des progrès sensibles, le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire reste nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE dans certains pays. **Au Brésil, en Chine, au Mexique, au Portugal et en Turquie, le pourcentage d'individus âgés de 25 à 35 ans qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire atteint ainsi environ 50 %, parfois beaucoup plus.**

■ Tendances

Les efforts consentis pour accroître le niveau de formation de la population se sont révélés particulièrement payants aux deux extrémités du spectre de formation. En 1997, 36 % des individus âgés de 25 à 64 ans disposaient d'un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 43 % étaient diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et 21 % étaient diplômés de l'enseignement tertiaire, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. En 2010, le pourcentage d'individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué de 10 points de pourcentage, alors que le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté de 10 points de pourcentage ; le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire n'a que légèrement progressé, de 1 point de pourcentage.

■ Remarque

Dans cette publication, plusieurs indicateurs sont utilisés pour rendre compte du niveau de formation des individus et de sa variation entre les groupes de populations et les pays. L'indicateur A1 montre le niveau de formation de la population, soit le pourcentage d'individus diplômés dans la population par niveau d'enseignement. Quant aux indicateurs A2 et A3, qui portent sur le taux d'obtention d'un diplôme, ils estiment le pourcentage de jeunes adultes qui termineront avec succès une formation du niveau considéré au cours de leur vie. L'indicateur A2 estime le pourcentage d'individus qui entameront une formation relevant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et qui la termineront avec succès au terme de la durée normale de ces études (voir l'encadré A2.1 dans l'indicateur A2 pour plus de précisions à ce sujet).

Analyse

Niveau de formation dans les pays de l'OCDE

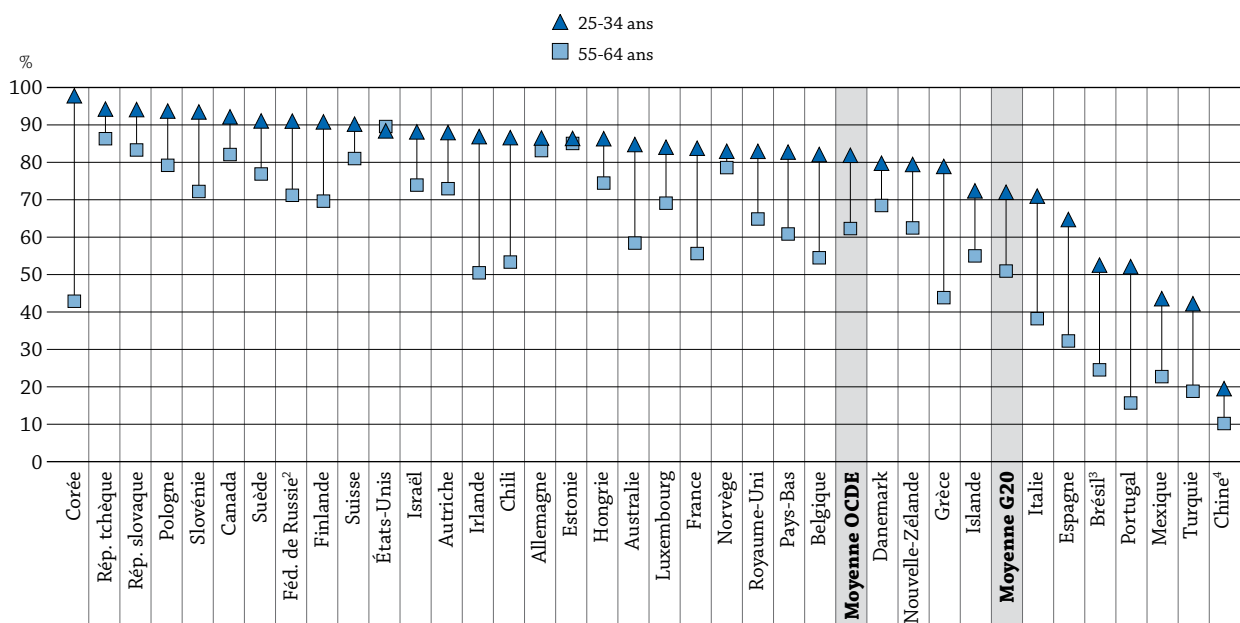
Enseignement tertiaire (supérieur)

Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a sensiblement augmenté au cours des 30 dernières années. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 38 % des individus sont diplômés de l'enseignement tertiaire chez les 25-34 ans, contre 23 % chez les 55-64 ans. Le Canada, la Corée, la Fédération de Russie et le Japon sont en tête du classement des pays de l'OCDE et du G20 : le pourcentage de jeunes adultes (âgés de 25 à 34 ans) diplômés de l'enseignement tertiaire y est égal ou supérieur à 55 % (voir le graphique A1.1). En Corée, en France, en Irlande, au Japon et en Pologne, la différence de pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire entre les adultes plus jeunes et plus âgés atteint ou dépasse 25 points de pourcentage (voir le tableau A1.3a).

Deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Le diplôme de fin d'études secondaires est désormais la norme dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 74 % des individus âgés de 25 à 64 ans sont diplômés de ce niveau d'enseignement, un pourcentage qui atteint 82 % chez les individus âgés de 25 à 34 ans. Chez les 25-64 ans, les pourcentages de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ne sont inférieurs à 70 % que dans quelques pays de l'OCDE – en Espagne, en Grèce, en Islande, en Italie, au Mexique, au Portugal et en Turquie. Toutefois, ces pourcentages ont énormément augmenté de génération en génération dans certains de ces pays. Au Chili, en Corée, en Espagne, en Grèce, en Irlande, en Italie et au Portugal, par exemple, on observe à cet égard une progression égale ou supérieure à 30 points de pourcentage entre les plus âgés (les 55-64 ans) et les plus jeunes (les 25-34 ans) (voir le tableau A1.2a).

Graphique A1.2. Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire¹ dans la population (2010)
En pourcentage, selon le groupe d'âge



1. Les programmes courts de niveau CITE 3C sont exclus.
 2. Année de référence : 2002.
 3. Année de référence : 2009.
 4. Année de référence : 2000.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'individus âgés de 25 à 34 ans dont le niveau de formation est égal ou supérieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE, Tableau A1.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932677932>

Par contraste, le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire n'a que légèrement augmenté ou a même diminué dans des pays où il était traditionnellement élevé dans les générations plus âgées. Ainsi, ce pourcentage n'a pas augmenté de plus de 5 points de pourcentage entre les 55-64 ans et les 25-34 ans en Allemagne, en Estonie et en Norvège, et a légèrement diminué aux États-Unis (voir le graphique A1.2).

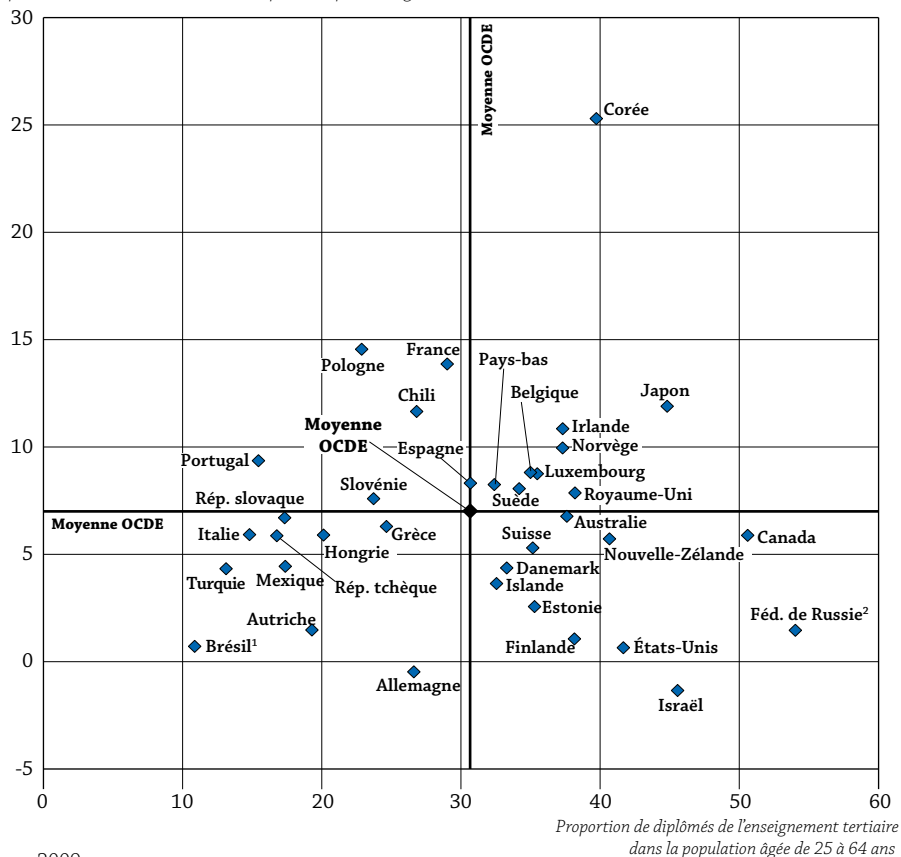
Plus généralement, les pourcentages de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire varient moins entre les groupes d'âge dans les pays de l'OCDE où le niveau de formation de la population adulte est élevé dans l'ensemble. Parmi les autres pays du G20 dont les données sont disponibles, le Brésil, la Chine et la Fédération de Russie ont nettement accru le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre les générations, même si 80 % des 25-34 ans ne sont toujours pas diplômés de ce niveau d'enseignement en Chine (voir le tableau A1.2a).

Évolution future du pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire

Pour en revenir à l'enseignement tertiaire, le graphique A1.3 compare l'évolution du pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire entre les générations au pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire chez les 25-64 ans, pour en dégager les tendances futures dans la population mondiale. Dans le quadrant supérieur droit figurent, par exemple, les pays où le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est élevé et pourrait encore augmenter à l'avenir. La Corée, l'Irlande et le Japon en font partie.

Graphique A1.3. Proportion (et croissance potentielle de cette dernière) de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population (2010)

Écart entre les proportions de diplômés de l'enseignement tertiaire parmi les 25-34 ans et les 25-64 ans (points de pourcentage)



1. Année de référence : 2009.

2. Année de référence : 2002.

Source : OCDE. Tableau A1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

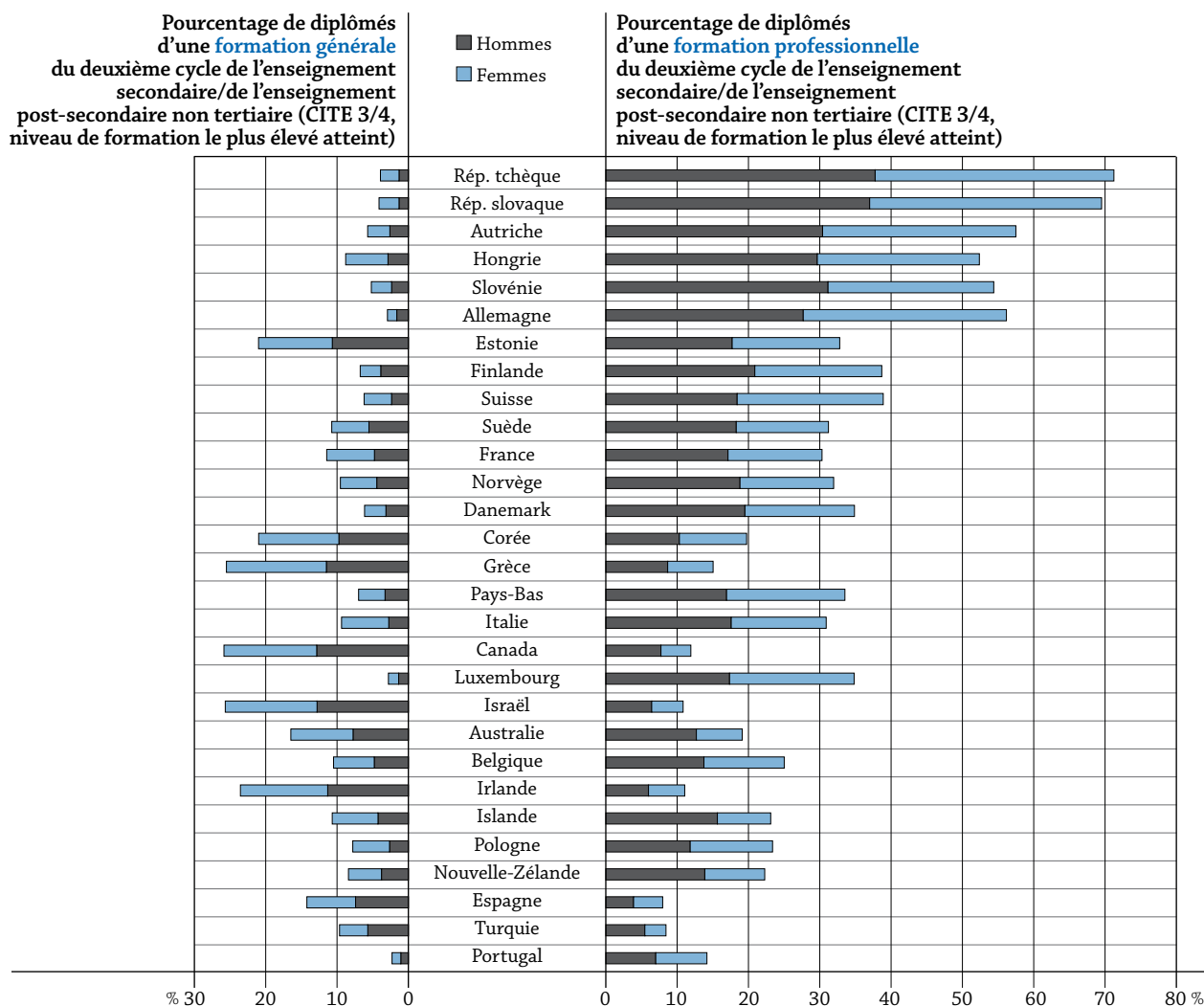
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932677951>

A1

Dans le quadrant inférieur droit figurent les pays, tels que l'Estonie, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Finlande et Israël, qui comptent un pourcentage élevé de diplômés de l'enseignement tertiaire, mais vont voir un nombre croissant de pays se rapprocher de leur pourcentage, voire le dépasser dans les prochaines années.

Dans le quadrant supérieur gauche figurent des pays, tels que le Chili, la France et la Pologne, où le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est inférieur à la moyenne de l'OCDE, mais devrait s'en rapprocher à l'avenir si les pourcentages actuels de diplômés se maintiennent chez les 25-34 ans. Enfin, les pays où le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est moins élevé et devrait diminuer à l'avenir sont regroupés dans le quadrant inférieur gauche du graphique. Ce désavantage est particulièrement marqué en Allemagne, en Autriche et au Brésil. Il y a lieu de signaler que les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires donnent des informations plus récentes pour juger de l'évolution probable du pourcentage de diplômés de ce niveau d'enseignement dans la population (voir l'indicateur A3).

Graphique A1.4. Prévalence de l'enseignement et de la formation professionnels (2010)
 Pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire/de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (CITE 3/4, niveau de formation le plus élevé atteint) dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon l'orientation des programmes



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage total (hommes et femmes) de diplômés d'une formation générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire/de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (CITE 3/4, niveau de formation le plus élevé atteint) dans la population âgée de 25 à 64 ans.

Source : OCDE. Tableau A1.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

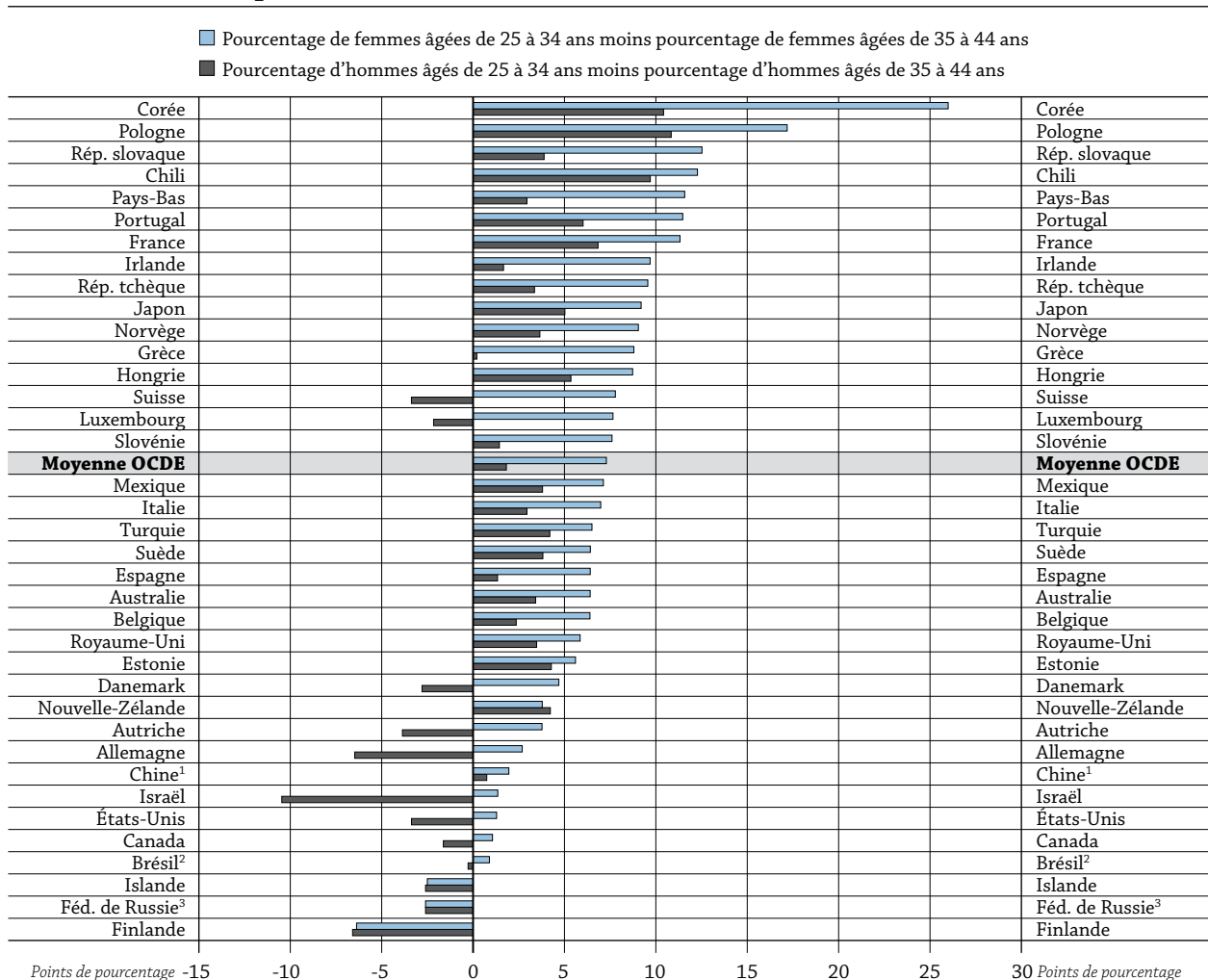
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932677970>

Formation professionnelle

Suivre des études tertiaires n’est pas le seul moyen qui s’offre aux individus pour acquérir les compétences demandées aujourd’hui sur le marché du travail. Les formations professionnelles et techniques, qui permettent d’acquérir des savoirs et des savoir-faire dans certains métiers de la production ou d’autres secteurs spécialisés, proposent une autre approche. Certains pays, dont le Royaume-Uni, ont pris conscience de la demande soutenue de travailleurs possédant des compétences qui ne sont généralement pas inculquées dans les formations tertiaires académiques et ont pris diverses mesures pour renforcer cette composante du système d’éducation.

Les formations professionnelles sont conçues pour permettre à ceux qui les suivent d’acquérir les compétences pratiques, les savoir-faire et les facultés de compréhension nécessaires pour exercer une profession donnée ou travailler dans des secteurs spécifiques. La réussite à ces formations est sanctionnée par des qualifications professionnelles valorisables sur le marché du travail et qui sont reconnues par les autorités compétentes des pays où elles sont délivrées (par exemple, le ministère de l’Éducation, les organisations patronales, etc.).

Chart A1.5. Écart entre les proportions de diplômés de l’enseignement tertiaire parmi les 25-34 ans et les 35-44 ans, selon le sexe (2010)



1. Année de référence : 2000.

2. Année de référence : 2009.

3. Année de référence : 2002.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'écart entre les proportions de femmes diplômées de l'enseignement tertiaire parmi les 25-34 ans et les 35-44 ans.

Source : OCDE, Tableaux A1.3b et A1.3c disponibles en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932677989>

A1

Le pourcentage de diplômés en filière professionnelle tend à être très élevé dans les pays qui attachent depuis longtemps beaucoup d'importance à ce type de formation ou dont les systèmes de formation en alternance sont bien développés, notamment en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en République slovaque, en République tchèque et en Slovaquie. La filière professionnelle représente toutefois une partie significative du système d'éducation dans de nombreux autres pays. Dans 10 autres pays de l'OCDE, pour plus de 30 % des individus âgés de 25 à 64 ans, le niveau de formation le plus élevé atteint est un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire en filière professionnelle (voir le tableau A1.5).

Bien que la filière professionnelle soit parfois considérée comme étant plus attractive pour les individus de sexe masculin, il est intéressant de constater que dans de nombreux pays, les femmes représentent un pourcentage substantiel des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire en filière professionnelle (voir le graphique A1.4). Chez les 25-64 ans, les femmes sont même légèrement plus nombreuses que les hommes dans l'effectif diplômé de ces niveaux d'enseignement en filière professionnelle en Allemagne, en Espagne, au Luxembourg, au Portugal et en Suisse. Cela dit, elles tendent à l'emporter aussi sur les hommes dans l'effectif diplômé de ces niveaux d'enseignement en filière générale dans de nombreux autres pays de l'OCDE (voir le tableau A1.5). Dans la plupart des pays, la variation du pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire entre les 25-34 ans et les 35-44 ans est plus forte entre les femmes qu'entre les hommes (voir le graphique A1.5).

Évolution du niveau de formation dans les pays de l'OCDE

Le tableau A1.4 montre l'évolution de la répartition des 25-64 ans entre les niveaux de formation entre 1997 et 2010. Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a progressé à raison de plus de 5 % par an, en moyenne, en Corée, en Irlande, au Luxembourg, en Pologne, au Portugal et en République slovaque. Le pourcentage d'individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire a régressé d'au moins 5 % par an au Canada, en Irlande, au Luxembourg, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque. Le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire n'a nulle part augmenté de plus de 5 %. Il n'a augmenté de plus de 4 % qu'au Portugal.

Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'individus âgés de 25 à 64 ans dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué, en moyenne, de 3.2 % depuis 1997, alors que le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire a augmenté de 0.6 % par an et le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire, de 3.7 % par an. C'est aux deux extrémités du spectre de formation que la situation a le plus évolué, en grande partie parce que les travailleurs plus âgés dont le niveau de formation est moins élevé partent progressivement à la retraite et que le système d'enseignement tertiaire s'est fortement développé dans de nombreux pays au cours de ces dernières années.

Ce développement est allé de pair avec une évolution encore plus rapide de la demande de compétences dans la plupart des pays de l'OCDE. Les relations entre l'éducation et la demande de compétences sont étudiées dans les indicateurs en rapport avec le marché du travail, en l'occurrence l'emploi et le chômage (voir l'indicateur A7), les revenus du travail (voir l'indicateur A8), les incitations à investir dans l'éducation (voir l'indicateur A9), le coût de la main-d'œuvre et les revenus nets des travailleurs (voir l'indicateur A10), et le passage de l'école à la vie active (voir l'indicateur C5).

Définitions

La définition des différents **niveaux d'enseignement** est celle retenue dans la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97). La description des niveaux d'enseignement de la CITE-97 et des niveaux d'enseignement et de formation correspondants par pays figure à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Méthodologie

Les données relatives à la population et au niveau de formation proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat qui ont été compilées à partir des Enquêtes nationales sur la population active. Les sources nationales des données figurent à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les profils de formation sont établis à partir du pourcentage d'individus diplômés de chaque niveau d'enseignement dans la population âgée de 25 à 64 ans.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2004), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation : Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau A1.1b. Niveau de formation des hommes (2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680630>

- **Tableau A1.1c. Niveau de formation des femmes (2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680649>

- **Tableau A1.2b. Proportion d'hommes titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680687>

- **Tableau A1.2c. Proportion de femmes titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680706>

- **Tableau A1.3b. Proportion d'hommes titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire dans la population (2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680744>

- **Tableau A1.3c. Proportion de femmes titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire dans la population (2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680763>

A1

Tableau A1.1a. Niveau de formation de la population adulte (2010)

Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint

	Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	CITE 3C court	Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus
				CITE 3C long et 3B	CITE 3A		Type B	Type A	Programmes de recherche de haut niveau	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE										
Australie	7	20	a	15	16	4	11	26	1	100
Autriche	x(2)	16	1	47	6	10	7	12	x(8)	100
Belgique	13	17	a	10	24	2	18	17	1	100
Canada	3	8	a	x(5)	26	12	24	26	x(8)	100
Chili	15	13	x(5)	x(5)	45	a	10	16	n	100
Rép. tchèque	n	8	a	40	36	a	x(8)	17	x(8)	100
Danemark	n	23	1	36	6	n	6	27	1	100
Estonie	1	10	a	14	33	7	13	22	n	100
Finlande	7	10	a	a	44	1	15	22	1	100
France	11	18	a	30	11	n	12	17	1	100
Allemagne	3	11	a	49	3	8	10	16	1	100
Grèce	24	11	x(5)	6	26	9	7	17	n	100
Hongrie	1	17	a	30	29	2	1	19	n	100
Islande	2	26	6	14	11	9	4	28	1	100
Irlande	11	15	n	x(5)	24	12	16	21	1	100
Israël	11	7	a	9	28	a	15	30	1	100
Italie	12	33	1	7	32	1	n	14	n	100
Japon	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	55	a	19	25	x(8)	100
Corée	9	11	a	20	21	a	12	24	3	100
Luxembourg	10	7	5	18	20	4	15	18	2	100
Mexique	42	22	a	6	13	a	1	16	x(8)	100
Pays-Bas	8	19	x(4)	15	23	3	3	29	1	100
Nouvelle-Zélande	x(2)	20	7	12	9	11	16	24	x(8)	100
Norvège	n	19	a	30	10	3	2	34	1	100
Pologne	x(2)	11	a	31	31	4	x(8)	23	x(8)	100
Portugal	49	19	x(5)	x(5)	16	1	x(8)	14	1	100
Rép. slovaque	1	8	x(4)	35	39	x(5)	1	16	n	100
Slovénie	2	15	a	26	33	a	11	11	2	100
Espagne	19	28	a	8	14	n	9	21	1	100
Suède	4	9	a	x(5)	46	7	9	25	x(8)	100
Suisse	3	9	2	40	5	6	11	21	3	100
Turquie	58	11	a	8	10	a	x(8)	13	x(8)	100
Royaume-Uni	n	11	14	30	7	n	10	27	1	100
États-Unis	4	7	x(5)	x(5)	47	x(5)	10	30	1	100
	Niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire			Niveau de formation égal au deuxième cycle du secondaire			Niveau de formation tertiaire			
Moyenne OCDE	26			44			30			
Moyenne UE21	25			48			28			
Autres G20										
Argentine ¹	44	14	a	28	x(5)	a	x(8)	14	x(8)	100
Brésil ²	45	14	x(5)	x(5)	30	a	x(8)	11	x(8)	100
Chine ³	42	40	m	3	10	m	3	1	n	100
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ⁴	61	15	a	19	x(5)	a	x(8)	5	x(8)	100
Féd. de Russie ⁵	3	8	x(4)	16	18	x(4)	34	20	n	100
Arabie saoudite ⁶	54	15	a	15	x(5)	a	x(8)	16	x(8)	100
Afrique du Sud ⁴	36	36	a	23	x(5)	a	x(8)	5	x(8)	100
Moyenne G20	41			33			26			

Remarque : les moyennes n'ont pas été calculées séparément par colonne à cause de différences de données.

1. Année de référence : 2003.

2. Année de référence : 2009.

3. Année de référence : 2000.

4. Année de référence : 2007.

5. Année de référence : 2002.

6. Année de référence : 2004.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680611>

Tableau A1.2a. Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire¹ dans la population (2010)
En pourcentage, selon le groupe d'âge

	Groupe d'âge				
	25-64	25-34	35-44	45-54	55-64
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
OCDE					
Australie	73	85	77	69	58
Autriche	82	88	86	82	73
Belgique	70	82	78	66	54
Canada	88	92	91	88	82
Chili	71	87	76	67	53
Rép. tchèque	92	94	95	92	86
Danemark	76	80	81	74	68
Estonie	89	86	91	94	85
Finlande	83	91	89	85	70
France	71	84	77	67	56
Allemagne	86	86	87	86	83
Grèce	65	79	72	62	44
Hongrie	81	86	83	80	74
Islande	67	72	72	64	55
Irlande	73	87	80	67	50
Israël	82	88	84	78	74
Italie	55	71	59	51	38
Japon	m	m	m	m	m
Corée	80	98	95	73	43
Luxembourg	78	84	80	75	69
Mexique	36	44	37	33	23
Pays-Bas	73	83	78	71	61
Nouvelle-Zélande	73	79	77	72	62
Norvège	81	83	83	78	79
Pologne	89	94	92	89	79
Portugal	32	52	34	22	16
Rép. slovaque	91	94	94	91	83
Slovénie	83	93	86	81	72
Espagne	53	65	60	48	32
Suède	87	91	91	87	77
Suisse	86	90	87	85	81
Turquie	31	42	28	24	19
Royaume-Uni	75	83	78	74	65
États-Unis	89	88	88	90	90
Moyenne OCDE	74	82	78	72	62
Moyenne UE21	75	83	80	73	64
Autres G20					
Argentine ²	42	m	m	m	m
Brésil ³	41	53	42	34	25
Chine ⁴	18	20	24	12	10
Inde	m	m	m	m	m
Indonésie ⁵	24	m	m	m	m
Fédération de Russie ⁶	88	91	94	89	71
Arabie saoudite ⁷	31	m	m	m	m
Afrique du Sud ⁵	28	m	m	m	m
Moyenne G20	56	72	68	61	51

1. Les programmes courts de niveau CITE 3C sont exclus.

2. Année de référence : 2003.

3. Année de référence : 2009.

4. Année de référence : 2000.


5. Année de référence : 2007.

6. Année de référence : 2002.

7. Année de référence : 2004.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680668>

A1

Tableau A1.3a. **Proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population (2010)**

En pourcentage, selon le groupe d'âge
Les chiffres de la colonne 16 sont exprimés en valeur absolue et en milliers.

OCDE	Diplômes tertiaires de type B					Diplômes tertiaires de type A et titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau					Tous diplômés de niveau tertiaire confondus					
	25-64	25-34	35-44	45-54	55-64	25-64	25-34	35-44	45-54	55-64	25-64	25-34	35-44	45-54	55-64	25-64 (en milliers)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
Australie	11	10	11	11	10	27	34	28	24	20	38	44	40	35	30	4 299
Autriche	7	5	7	8	8	12	15	13	10	8	19	21	21	19	16	890
Belgique	18	20	20	16	14	17	23	19	15	12	35	44	39	31	26	2 051
Canada	24	26	26	24	20	26	31	31	23	22	51	56	57	47	42	9 447
Chili	10	13	13	9	5	17	25	15	12	14	27	38	27	21	19	2 289
Rép. tchèque	x(11)	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	17	23	16	16	12	17	23	16	16	12	1 023
Danemark	6	6	7	7	5	27	31	30	25	23	33	38	37	31	28	950
Estonie	13	14	12	15	12	22	24	21	23	19	35	38	33	39	31	254
Finlande	15	3	18	21	16	23	37	27	18	14	38	39	46	39	30	1 104
France	12	17	14	9	6	18	26	20	13	12	29	43	34	22	18	9 442
Allemagne	10	7	10	11	10	17	19	18	16	15	27	26	28	27	25	11 825
Grèce	7	11	8	6	3	17	20	18	17	13	25	31	27	23	17	1 510
Hongrie	1	1	n	n	n	20	25	19	18	16	20	26	19	18	16	1 121
Islande	4	2	6	4	3	29	34	33	26	19	33	36	39	31	23	53
Irlande	16	18	18	13	10	22	30	24	17	12	37	48	42	30	21	885
Israël	15	12	16	16	17	31	32	33	28	28	46	44	49	44	45	1 614
Italie	n	n	n	1	n	14	20	15	12	10	15	21	16	12	11	4 955
Japon	19	24	24	20	12	25	33	26	26	17	45	57	50	46	29	29 830
Corée	12	26	13	6	2	28	39	34	21	11	40	65	47	27	13	11 397
Luxembourg	15	18	17	12	11	21	26	25	16	15	35	44	41	28	25	95
Mexique	1	1	1	1	1	16	21	15	15	11	17	22	16	16	12	8 615
Pays-Bas	3	2	3	3	2	30	38	31	27	24	32	41	34	30	26	2 893
Nouvelle-Zélande	16	15	15	18	17	24	31	27	21	17	41	46	42	39	34	870
Norvège	2	1	2	3	3	35	46	39	31	25	37	47	41	33	27	929
Pologne	x(11)	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	23	37	23	15	13	23	37	23	15	13	4 905
Portugal	x(11)	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	15	25	16	10	9	15	25	16	10	9	919
Rép. slovaque	1	1	1	1	1	17	23	15	14	12	17	24	16	15	13	543
Slovénie	11	12	11	10	9	13	19	15	10	8	24	31	27	20	16	280
Espagne	9	12	12	7	4	21	27	24	19	14	31	39	35	26	18	8 116
Suède	9	8	8	9	9	25	34	29	21	18	34	42	37	30	27	1 652
Suisse	11	10	12	11	9	24	31	26	22	18	35	40	38	33	28	1 524
Turquie	x(11)	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	13	17	12	9	9	13	17	12	9	9	4 290
Royaume-Uni	10	8	11	12	10	28	38	29	23	20	38	46	41	35	30	12 503
États-Unis	10	10	10	11	9	32	33	33	29	32	42	42	43	40	41	67 207
Moyenne OCDE	10	11	12	10	8	22	28	24	19	16	31	38	33	28	23	
Total OCDE (en milliers)																210 281
Moyenne UE21	9	10	11	9	8	20	27	21	17	14	28	35	30	25	20	
Autres G20																
Argentine ¹	x(11)	m	m	m	m	x(11)	m	m	m	m	14	m	m	m	m	2 909
Brésil ²	x(11)	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	11	12	11	11	9	11	12	11	11	9	10 502
Chine ³	3	4	3	2	2	1	2	1	1	2	5	6	5	3	3	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ⁴	x(11)	m	m	m	m	x(11)	m	m	m	m	4	m	m	m	m	5 447
Fédération de Russie ⁵	33	34	37	34	26	21	21	21	20	19	54	55	58	54	44	m
Arabie saoudite ⁶	x(11)	m	m	m	m	x(11)	m	m	m	m	15	m	m	m	m	1 594
Afrique du Sud ⁴	x(11)	m	m	m	m	x(11)	m	m	m	m	4	m	m	m	m	1 023
Moyenne G20	13	15	15	12	10	20	25	21	17	15	26	37	33	27	23	m

1. Année de référence : 2003. Source : UNESCO/ISU, niveau de formation de la population âgée de 25 ans et plus.

2. Année de référence : 2009.

3. Année de référence : 2000. Source : recensement de 2000, Bureau national chinois des statistiques, niveau de formation (université, maîtrise et au-delà) de la population âgée de 25 à 64 ans.

4. Année de référence : 2007. Source : UNESCO/ISU, niveau de formation de la population âgée de 25 ans et plus.

5. Année de référence : 2002.

6. Année de référence : 2004. Source : UNESCO/ISU, niveau de formation de la population âgée de 25 ans et plus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680725>


Tableau A1.4. [1/2] Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans (1997-2010)

		1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2000-10 Taux de croissance annuelle moyen
Pourcentage selon le niveau de formation																
OCDE	Australie	47	44	43	41	41	39	38	36	35	33	32	30	29	27	-4.2
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	29	31	31	31	30	30	31	33	33	34	34	34	34	36	1.3
	Tertiaire	24	25	27	27	29	31	31	31	32	33	34	36	37	38	3.2
Autriche	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	26	26	25	24	23	22	21	20	19	20	20	19	18	18	-3.1
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	63	61	61	62	63	64	64	62	63	63	63	63	63	63	0.2
	Tertiaire	11	14	14	14	14	15	15	18	18	18	18	18	19	19	3.3
Belgique	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	45	43	43	41	41	39	38	36	34	33	32	30	29	30	-3.3
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	30	31	31	31	32	33	33	34	35	35	36	37	37	36	1.2
	Tertiaire	25	25	27	27	28	28	29	30	31	32	32	32	33	35	2.6
Canada	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	22	21	20	19	18	17	16	16	15	14	13	13	12	12	-5.0
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	40	40	40	41	40	40	40	40	39	39	38	38	38	38	-0.7
	Tertiaire	37	38	39	40	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	2.4
Chili	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	32	32	31	29	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	44	44	45	45	
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	24	24	24	27	
Rép. tchèque	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	15	15	14	14	14	12	14	11	10	10	9	9	9	8	-5.4
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	74	75	75	75	75	76	74	77	77	77	76	76	76	75	0.0
	Tertiaire	11	10	11	11	11	12	12	12	13	14	14	14	16	17	4.3
Danemark	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	21	20	21	19	19	19	19	19	18	26	26	25	24	1.3
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	53	53	52	52	52	49	48	47	47	43	42	42	42	-2.1
	Tertiaire	m	25	27	26	28	30	32	33	34	35	31	31	32	33	2.4
Estonie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	12	12	11	11	12	11	12	11	11	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	57	58	57	56	55	56	54	53	54	
	Tertiaire	m	m	m	m	m	30	31	31	33	33	33	34	36	35	
Finlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	32	31	28	27	26	25	24	22	21	20	19	19	18	17	-4.7
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	39	39	40	41	42	42	43	43	44	44	44	44	45	45	1.0
	Tertiaire	29	30	31	32	32	33	33	34	35	35	36	37	37	38	1.8
France	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	41	39	38	37	36	35	35	34	33	33	32	30	30	29	-2.3
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	39	40	40	41	41	41	41	41	41	41	42	42	42	42	0.2
	Tertiaire	20	21	21	22	23	24	24	24	25	26	27	27	29	29	2.8
Allemagne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	17	16	19	18	17	17	17	16	17	17	16	15	15	14	-2.5
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	61	61	58	58	59	60	59	59	59	59	60	60	59	59	0.2
	Tertiaire	23	23	23	23	23	23	24	25	25	24	24	25	26	27	1.3
Grèce	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56	54	52	51	50	48	47	44	43	41	40	39	39	35	-3.7
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	29	29	30	32	32	33	34	35	36	37	37	38	38	41	2.5
	Tertiaire	16	17	17	18	18	19	19	21	21	22	23	23	24	25	3.4
Hongrie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	37	37	33	31	30	29	26	25	24	22	21	20	19	19	-4.9
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	51	50	54	55	56	57	59	59	59	60	61	61	61	61	1.0
	Tertiaire	12	13	14	14	14	14	15	17	17	18	18	19	20	20	3.7
Islande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	44	45	44	45	43	41	40	39	37	37	36	36	34	33	-2.8
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	35	34	34	32	32	33	31	32	32	34	34	33	33	34	0.6
	Tertiaire	21	21	22	23	25	26	29	29	31	30	30	31	33	33	3.4
Irlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	50	49	45	54	45	40	38	37	35	34	32	31	28	27	-6.9
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	27	30	35	28	32	35	35	35	35	35	35	36	36	36	2.8
	Tertiaire	23	21	20	19	24	25	26	28	29	31	32	34	36	37	7.3
Israël	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	20	18	21	21	20	20	19	18	18	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	38	39	34	33	34	37	37	37	37	
	Tertiaire	m	m	m	m	m	42	43	45	46	46	44	44	45	46	
Italie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	59	58	58	57	56	52	51	50	49	48	47	46	45	-2.5
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	32	33	33	33	34	38	37	38	38	39	39	40	40	2.1
	Tertiaire	m	9	9	9	10	10	10	12	12	13	14	14	15	15	4.7
Japon	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	20	20	19	17	17	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	49	49	49	49	49	63	63	61	60	60	59	57	56	55	1.1
	Tertiaire	31	31	32	34	34	37	37	39	40	40	41	43	44	44	2.9
Corée	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	38	34	33	32	30	29	27	26	24	23	22	21	20	20	-4.7
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	42	44	44	44	45	45	44	44	44	44	43	43	41	41	-0.9
	Tertiaire	20	22	23	24	25	26	29	30	32	33	35	37	39	40	5.2
Luxembourg	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	44	44	47	38	41	37	34	34	34	32	23	22	-6.5
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	38	38	35	43	45	40	39	42	39	40	43	42	1.1
	Tertiaire	m	m	18	18	18	19	14	24	27	24	27	28	35	35	6.9

Remarque : pour plus d'informations sur les ruptures des séries chronologiques, consulter l'annexe 3.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680782>

A1

Tableau A1.4. [2/2] Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans (1997-2010)

		1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2000-10 Taux de croissance annuelle moyen	
Pourcentage selon le niveau de formation																	
OCDE	Mexique	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	72	72	73	71	70	70	70	69	68	68	67	66	65	64	-1.0
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	15	15	14	14	15	15	14	15	17	17	17	18	18	19	2.7
		Tertiaire	13	13	13	15	15	15	16	17	15	15	16	16	17	17	1.7
Pays-Bas		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	36	36	35	35	32	31	29	28	28	27	27	27	27	-2.6
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	40	40	41	42	43	42	41	42	42	42	41	41	41	-0.2
		Tertiaire	m	24	24	23	23	25	28	30	30	30	31	32	33	32	3.3
Nouvelle-Zélande		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	40	39	38	37	36	34	33	33	32	31	29	28	28	27	-3.1
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	33	34	33	34	35	35	35	32	29	31	30	32	32	32	-0.6
		Tertiaire	27	28	29	29	31	32	35	39	38	41	40	40	40	41	3.5
Norvège		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	17	15	15	15	14	14	13	12	23	21	21	19	19	19	2.7
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	57	57	57	57	55	55	56	56	45	46	45	45	44	43	-2.7
		Tertiaire	26	27	28	28	30	31	31	32	33	33	34	36	37	37	2.8
Pologne		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	23	22	22	20	19	19	17	16	15	14	14	13	12	11	-5.6
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	67	67	67	69	69	69	68	68	68	68	68	68	67	66	-0.4
		Tertiaire	10	11	11	11	12	13	14	16	17	18	19	20	21	23	7.2
Portugal		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	82	81	81	80	79	77	75	74	72	73	72	70	68	-1.7
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	10	10	11	11	11	12	13	14	14	14	14	15	16	4.6
		Tertiaire	m	8	9	9	9	9	11	13	13	13	14	14	15	15	5.7
Rép. slovaque		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	21	20	18	16	15	14	13	13	12	11	11	10	9	9	-5.7
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	68	70	72	73	74	75	75	74	74	74	75	75	75	74	0.0
		Tertiaire	10	10	10	10	11	11	12	13	14	15	14	15	16	17	5.3
Slovénie		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	23	22	20	20	18	18	18	17	17	
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	62	60	61	60	60	60	59	60	60	
		Tertiaire	m	m	m	m	m	15	18	19	20	21	22	23	23	24	
Espagne		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	69	67	65	62	60	59	57	55	51	50	49	49	48	47	-2.7
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	13	13	14	16	16	17	18	19	21	21	22	22	22	22	3.5
		Tertiaire	19	20	21	23	24	24	25	26	28	28	29	29	30	31	3.1
Suède		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	25	24	24	21	20	19	18	18	17	17	16	16	15	13	-4.3
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	54	54	54	54	55	54	54	54	54	54	53	53	53	52	-0.4
		Tertiaire	21	22	22	25	26	26	27	28	29	30	30	31	32	34	3.3
Suisse		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	16	16	16	16	15	15	15	15	15	15	14	13	13	14	-1.5
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	61	61	60	60	59	60	58	57	56	56	55	53	52	51	-1.6
		Tertiaire	22	23	24	24	25	25	27	28	29	30	31	34	35	35	3.8
Turquie		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	79	78	78	77	76	75	74	73	72	71	70	70	69	69	-1.1
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	13	14	14	15	15	16	17	18	18	18	18	18	18	18	1.9
		Tertiaire	8	7	8	8	8	9	10	10	10	11	11	12	13	13	4.6
Royaume-Uni		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	41	40	38	37	37	36	35	34	33	29	28	28	26	25	-4.0
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	37	36	37	37	37	37	37	37	37	37	37	36	37	37	0.0
		Tertiaire	23	24	25	26	26	27	28	29	30	34	36	35	37	38	4.0
États-Unis		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	14	14	13	13	12	13	12	12	12	12	11	11	11	11	-1.3
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	52	52	51	51	50	49	49	49	49	48	48	48	47	47	-0.7
		Tertiaire	34	35	36	36	37	38	38	39	39	39	40	41	41	42	1.3
Moyenne OCDE		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	36	37	36	36	35	33	32	30	30	29	29	28	27	26	-3.2
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	43	42	42	43	43	45	45	44	44	44	44	44	44	44	0.6
		Tertiaire	21	21	21	22	22	24	25	26	27	28	28	29	30	30	3.7
Moyenne UE21		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	36	38	37	36	35	32	31	30	29	28	27	27	25	25	-3.7
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	46	44	44	45	45	47	48	47	48	48	48	48	48	48	0.9
		Tertiaire	18	18	19	19	20	21	21	23	24	24	25	26	27	28	4.0
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	63	61	59	m	
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	27	28	30	m	
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	10	11	11	m		
Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		

Remarque : pour plus d'informations sur les ruptures des séries chronologiques, consulter l'annexe 3.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680782>


Tableau A1.5. Prévalence de l'enseignement et de la formation professionnels
 Pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire/de l'enseignement post-secondaire non tertiaire
 (CITE 3/4, niveau de formation le plus élevé atteint) dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon l'orientation des programmes

OCDE		Source ¹	Pourcentage de diplômés d'une formation professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire/de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (CITE 3/4, niveau de formation le plus élevé atteint)			Pourcentage de diplômés d'une formation générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire/de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (CITE 3/4, niveau de formation le plus élevé atteint)		
			Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Australie	LFS		12.7	6.4	19.1	7.8	8.7	16.5
Autriche	LFS		30.4	27.1	57.5	2.6	3.1	5.7
Belgique	LFS		13.8	11.3	25.0	4.8	5.7	10.5
Canada	LFS		7.7	4.2	11.9	12.9	13.0	25.9
Rép. tchèque	LFS		37.8	33.5	71.2	1.3	2.6	3.9
Danemark	LFS		19.5	15.4	34.9	3.2	3.0	6.1
Estonie	LFS		17.7	15.1	32.8	10.7	10.3	21.0
Finlande	2012_EU_VET		20.9	17.8	38.7	3.9	2.9	6.8
France	LFS		17.1	13.2	30.3	4.8	6.7	11.5
Allemagne ²	LFS		27.7	28.5	56.2	1.6	1.3	2.9
Grèce	LFS		8.7	6.4	15.0	11.5	14.0	25.5
Hongrie	LFS		29.6	22.7	52.4	2.9	5.9	8.8
Islande	2012_EU_VET		15.6	7.5	23.1	4.3	6.4	10.7
Irlande	2012_EU_VET		6.0	5.1	11.1	11.3	12.2	23.5
Israël	LFS		6.4	4.4	10.8	12.8	12.9	25.7
Italie	LFS		17.6	13.3	30.9	2.8	6.6	9.4
Corée	LFS		10.3	9.4	19.7	9.7	11.2	21.0
Luxembourg	2012_EU_VET		17.3	17.5	34.8	1.4	1.4	2.8
Pays-Bas	LFS		16.9	16.6	33.5	3.3	3.7	7.0
Nouvelle-Zélande	LFS		13.9	8.4	22.3	3.8	4.6	8.4
Norvège	LFS		18.8	13.1	31.9	4.4	5.1	9.5
Pologne	LFS		11.8	11.6	23.4	2.6	5.2	7.8
Portugal	2012_EU_VET		7.0	7.2	14.2	1.1	1.2	2.3
Rép. slovaque	LFS		37.0	32.5	69.5	1.3	2.8	4.1
Slovénie	2012_EU_VET		31.2	23.2	54.4	2.4	2.8	5.2
Espagne	LFS		3.9	4.1	8.0	7.4	6.8	14.2
Suède	LFS		18.3	12.9	31.2	5.5	5.2	10.7
Suisse	LFS		18.4	20.5	38.9	2.4	3.9	6.2
Turquie	LFS		5.5	3.0	8.4	5.7	4.0	9.7

1. LFS : Labour Force Survey (Enquêtes nationales sur la population active). EU-VET : Enquêtes nationales sur la population active de l'Union européenne fournies par Eurostat. L'orientation des programmes est dérivée des domaines d'études.

2. En Allemagne, un diplôme de niveau CITE 4A valide la réussite d'une formation générale et d'une formation professionnelle. Dans le présent tableau, les individus diplômés de ce niveau d'enseignement sont comptabilisés dans la catégorie des diplômés d'une formation professionnelle.

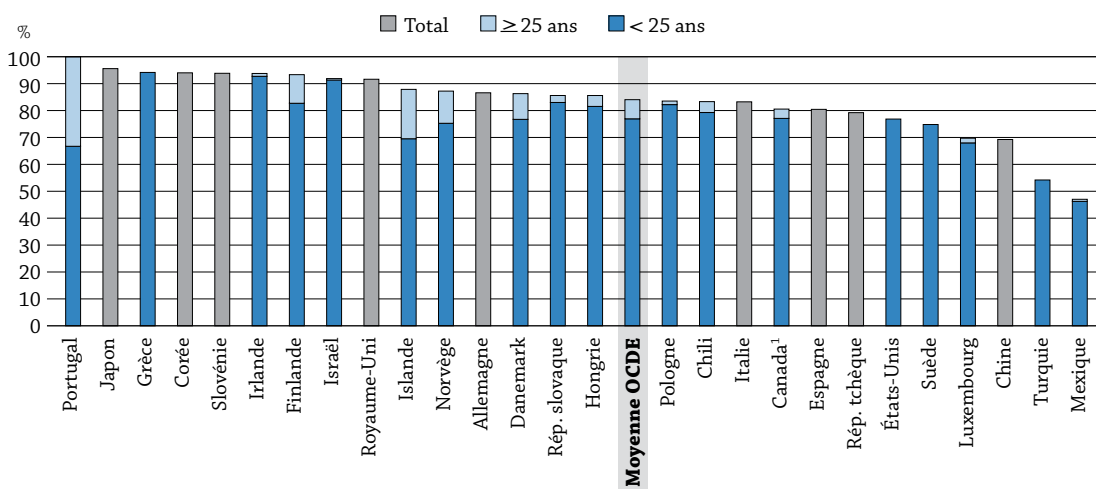
Source : OCDE, collecte de données spéciale sur l'enseignement professionnel du réseau LSO, Groupe de travail sur l'apprentissage et la transition sur le marché du travail. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680801>

COMBIEN D'ÉLÈVES TERMINERONT LEURS ÉTUDES SECONDAIRES ?

- Dans l'hypothèse du maintien des taux d'obtention d'un diplôme à leur niveau actuel, 84 % des jeunes d'aujourd'hui devraient terminer avec succès leurs études secondaires au cours de leur vie, en moyenne, dans les pays de l'OCDE ; 78 % y parviendront dans les pays du G20.
- Dans certains pays, il est courant d'obtenir son diplôme de fin d'études secondaires après l'âge de 25 ans : 10 % environ des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire l'ont été à 25 ans ou plus au Danemark, en Finlande et en Norvège ; ce pourcentage s'établit à 20 % en Islande et à plus de 40 % au Portugal.

Graphique A2.1. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2010)



Remarque : seuls les titulaires d'un premier diplôme de fin d'études secondaires sont comptabilisés dans ce graphique.

1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau A2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678008>

■ Contexte

Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire prépare les élèves soit à suivre des études plus poussées, soit à entrer directement dans la vie active. Des taux élevés d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ne signifient pas nécessairement que les systèmes d'éducation réussissent à enseigner aux jeunes les connaissances et compétences fondamentales dont ils ont besoin pour entrer dans la vie active, car la qualité des acquis n'est pas prise en compte dans cet indicateur. Ces taux donnent toutefois des indications sur l'efficacité avec laquelle les systèmes d'éducation préparent les jeunes à satisfaire aux exigences minimales du marché du travail.

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les élèves sont autorisés à arrêter leurs études au terme du premier cycle de l'enseignement secondaire, mais les jeunes qui quittent l'école sans diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire éprouvent souvent beaucoup de difficultés à entrer sur le marché du travail – et à y rester. Quitter l'école trop tôt pose un problème, tant aux individus qu'à la société. Les responsables politiques étudient les moyens à mettre en œuvre pour réduire le nombre d'adolescents en décrochage scolaire, en l'occurrence ceux qui arrêtent leurs études avant la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Calculer les pourcentages, comparables entre les pays, d'élèves qui obtiennent – et n'obtiennent pas – leur diplôme de fin d'études secondaires peut les éclairer dans leurs efforts.

■ Autres faits marquants

- **Les taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études secondaires dépassent les 75 %** dans 23 des 27 pays dont les données sont disponibles. Ils sont même égaux ou supérieurs à 90 % en Corée, en Finlande, en Grèce, en Irlande, en Israël, au Japon, au Portugal, au Royaume-Uni et en Slovénie.
- Dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, **les femmes sont désormais plus susceptibles que les hommes d'arriver au terme de leurs études secondaires** : la tendance historique s'est inversée. Aujourd'hui, le taux féminin d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ne reste inférieur au taux masculin qu'en Allemagne. Les femmes sont aussi plus nombreuses que par le passé à obtenir un diplôme à l'issue d'une formation professionnelle, ce qui explique pourquoi leur taux d'obtention d'un diplôme de cette filière se rapproche de celui des hommes.
- Dans la plupart des pays, **le deuxième cycle de l'enseignement secondaire vise à préparer les élèves à entamer des études tertiaires de type A (largement théoriques)**. En Allemagne, en Slovénie et en Suisse, les élèves sont toutefois plus nombreux à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une formation qui les prépare à des études tertiaires de type B, dont la durée est généralement plus courte et qui visent à leur inculquer des compétences pratiques, techniques ou professionnelles.
- **Dans la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la plupart des garçons optent pour une formation en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction**, et les filles, pour une formation en rapport avec le commerce, le droit, les sciences sociales, la santé et le secteur social et les services.
- *Regards sur l'éducation* rend compte pour la deuxième fois de données comparables sur la réussite du deuxième cycle de l'enseignement secondaire recueillies dans 25 pays à l'occasion d'une enquête spéciale. Il en ressort que **70 % des élèves qui entament le deuxième cycle de l'enseignement secondaire terminent avec succès leur formation sans en dépasser la durée théorique**. Toutefois, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires varient fortement selon le sexe et la filière d'enseignement.

■ Tendances

Depuis 1995, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires a augmenté de 8 points de pourcentage, en moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont comparables, soit à raison de 0.6 % par an. C'est au Portugal que la progression la plus forte a été enregistrée : le taux de croissance s'établit à 4.7 % par an entre 1995 et 2010.

■ Remarque

Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires correspond au pourcentage d'individus d'un âge donné qui termineront avec succès le deuxième cycle de l'enseignement secondaire à un moment de leur vie ; ce pourcentage est estimé sur la base du nombre d'individus qui ont obtenu leur diplôme en 2010 et de la pyramide des âges dans ce groupe. Comme les taux d'obtention d'un diplôme sont calculés sur la base des taux actuels, ils sont sensibles aux changements instaurés dans le système d'éducation, par exemple la création de nouvelles formations ou l'allongement ou le raccourcissement de la durée des formations. Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être très élevés – et même supérieurs à 100 % – durant une période où contre toute attente, un groupe d'individus reprend des études. C'est, par exemple, ce qui s'est produit au Portugal, lors du lancement du programme « Nouvelles chances » destiné à offrir une deuxième chance aux individus qui ont arrêté leurs études avant d'obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires.

Dans cet indicateur, l'âge de 25 ans est considéré comme l'âge maximal de fin de la formation initiale. Dans les pays de l'OCDE, 93 % des individus qui ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une première formation à ce niveau en 2010 avaient moins de 25 ans. Les individus qui ont passé 25 ans lors de l'obtention leur diplôme de fin d'études secondaires ont généralement suivi une formation spéciale.

Analyse

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Terminer avec succès le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est désormais la norme dans la plupart des pays de l'OCDE et autres pays et économies du G20, mais l'âge typique d'obtention d'un diplôme de ce niveau varie. La plupart des individus se voient délivrer ce diplôme entre l'âge de 17 et 20 ans (voir le tableau X1.1a à l'annexe 1). Toutefois, des programmes dits de « seconde chance » ou des programmes de formation pour adultes sont proposés dans certains pays. Dans les pays nordiques par exemple, il est relativement facile d'interrompre ses études et de les reprendre ultérieurement. C'est la raison pour laquelle les taux d'obtention d'un diplôme sont relativement élevés chez les individus âgés de 25 ans ou plus au Danemark, en Finlande, en Islande et en Norvège (où ils représentent au moins 10 % des diplômés). Des taux élevés d'obtention d'un diplôme ne signifient pas que tous les jeunes ont décroché leur diplôme de fin d'études secondaires avant d'entrer dans la vie active ; certains d'entre eux peuvent aussi l'obtenir ultérieurement, après avoir travaillé un temps. Les décideurs politiques devraient donc encourager l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires avant l'entrée dans la vie active, car ce diplôme est souvent considéré comme le bagage minimum requis pour accéder au marché du travail (voir le graphique A2.1). Au Portugal, le programme « Nouvelles chances » a été lancé en 2005 pour offrir une deuxième chance à ceux qui ont arrêté leurs études à un âge précoce ou qui risquent de le faire, ou aider ceux qui ont déjà rejoint les rangs des actifs, mais qui désirent rehausser leur niveau de qualification. Grâce à ce programme, le taux d'obtention d'un diplôme passe la barre des 100 % en 2010 (soit 41 points de pourcentage de plus qu'en 2008). Plus de 40 % des diplômés ont plus de 25 ans.

Dans la plupart des pays, hommes et femmes se répartissent de manière inégale entre les niveaux de formation. Par le passé, on n'encourageait pas suffisamment les femmes à atteindre le même niveau de formation que les hommes et/ou on ne leur en donnait pas autant la possibilité. Les femmes étaient donc surreprésentées parmi les individus sans diplôme de fin d'études secondaires et sous-représentées parmi ceux qui avaient poursuivi des études au-delà de ce niveau d'enseignement. Mais la situation a évolué et les écarts de niveau de formation entre les sexes se sont sensiblement réduits, voire inversés, dans les groupes d'âge plus jeunes (voir l'indicateur A1).

Aujourd'hui, les taux féminins d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires sont supérieurs aux taux masculins dans la quasi-totalité des pays dont ces taux sont ventilés selon le sexe. Les écarts les plus sensibles entre les sexes s'observent en Islande et au Portugal, où les taux féminins sont supérieurs de 20 points de pourcentage au moins aux taux masculins. Échappe à ce constat l'Allemagne, où le taux masculin reste plus élevé (voir le tableau A2.1).

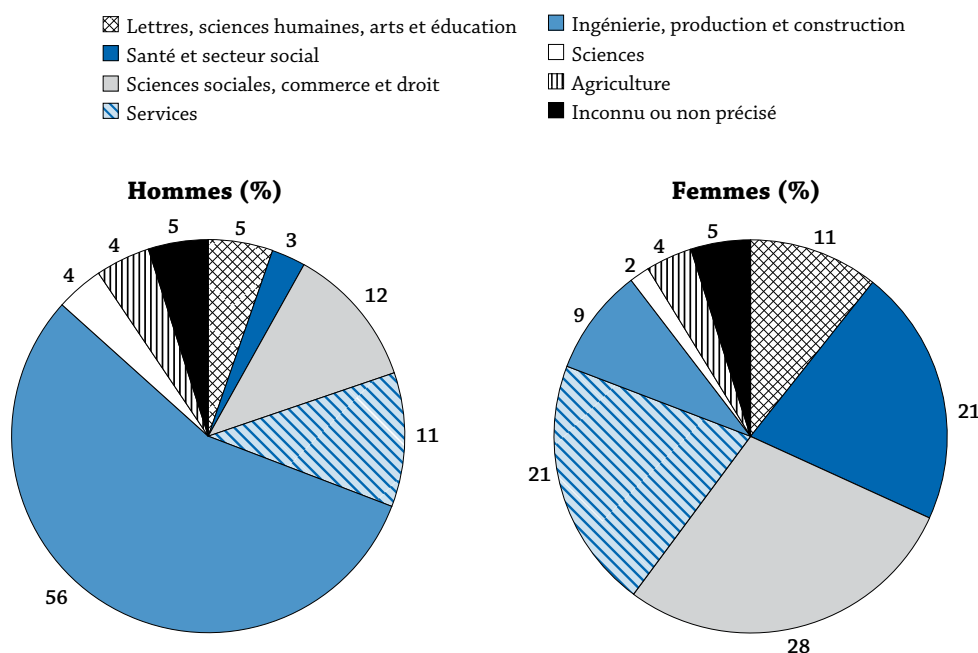
La plupart des formations du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont pour but de préparer les élèves à suivre des études tertiaires et se répartissent entre les filières générales, préprofessionnelles et professionnelles (voir l'indicateur C1). Selon les estimations, 50 % des individus d'un groupe d'âge obtiendront leur diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une formation en filière générale en 2010, contre 46 % à l'issue d'une formation en filière préprofessionnelle ou professionnelle. Ces taux s'établissaient respectivement à 47 % et 44 % en 2005.

Depuis de nombreuses années, les jeunes femmes sont plus susceptibles d'opter pour la filière générale que les jeunes hommes. Selon les chiffres de 2010, le taux d'obtention d'un diplôme en filière générale s'établit à 56 % chez les femmes et à 44 % chez les hommes. En Argentine, en Autriche, en Estonie, en Italie, en Pologne, en République tchèque, en Slovaquie et en Suisse, on compte au moins trois femmes pour deux hommes dans l'effectif diplômé de la filière générale. Les différences de taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires en filière générale ne sont très ténues, voire nulles, entre les sexes qu'en Chine, en Corée et en Irlande.

Dans l'ensemble, aucune tendance nette ne se dégage de la comparaison entre les sexes du taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires en filière préprofessionnelle ou professionnelle dans les pays dont les données sont disponibles. En 2010, 47 % d'hommes et 44 % de femmes ont terminé avec succès une formation professionnelle, mais, parmi les diplômés, le pourcentage de femmes est supérieur d'au moins 10 points de pourcentage à celui des hommes en Belgique, en Finlande, en Irlande et aux Pays-Bas (voir le tableau A2.1).

À ce niveau d'enseignement, les domaines d'études varient selon le sexe. Le fait que les femmes et les hommes choisissent des domaines d'études différents peut s'expliquer par les perceptions traditionnelles des identités des deux sexes et des rôles qui leur sont dévolus, ainsi que par la valeur culturelle parfois associée à des domaines d'études particuliers. Certains domaines, comme ceux en rapport avec la science, l'ingénierie, la production et la construction, sont considérés comme plus « masculins » et sont privilégiés par les hommes, alors que d'autres, comme la santé et l'éducation, sont plus « féminins » et sont plus prisés par les femmes (Eurydice, 2010 ; voir également l'indicateur A4).

Graphique A2.2. Répartition des diplômés du deuxième cycle du secondaire (filière professionnelle) dans les pays de l'OCDE, selon le domaine d'études et le sexe (2010)



Source : OCDE. Tableau A2.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678027>

Parmi les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle, plus d'un homme sur deux a suivi une formation en rapport avec l'ingénierie, la production ou la construction (voir le graphique A2.2). Dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles, les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir opté pour ces domaines d'études ; en Estonie et en Norvège, les hommes constituent trois quarts de l'effectif diplômé à l'issue d'une formation dans l'un de ces domaines (voir le tableau A2.4).

Le domaine d'études principal des femmes varie entre les pays. Les femmes tendent à opter pour une formation en rapport avec les sciences sociales, le commerce ou le droit en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en France, en Indonésie, au Japon, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suisse. Les formations les plus prisées par les femmes sont celles en rapport avec la santé et le secteur social en Australie, au Danemark, en Finlande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Turquie, celles en rapport avec les services en Estonie, en Hongrie et en Pologne, et celles en rapport avec l'éducation, les arts et lettres et les sciences humaines en Corée, en Islande et en Suède. L'Argentine est le seul pays où les femmes optent plutôt pour une formation en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction (voir le tableau A2.4).

A2

Diverses raisons expliquent pourquoi les hommes et les femmes choisissent des domaines d'études différents : leurs préférences personnelles, leur performance en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences, et leurs aspirations professionnelles. Ces différences peuvent aussi être imputables à la politique de l'éducation si elle tend à orienter les élèves à un âge précoce en fonction de leur sexe. Abstraction faite des différences sociales, culturelles ou personnelles, hommes et femmes sont tout aussi capables de réussir dans tous les domaines. Les résultats du cycle PISA 2009 montrent qu'en compréhension de l'écrit, les filles l'emportent sur les garçons dans tous les pays de l'OCDE : l'écart de performance entre les sexes représente, en moyenne, l'équivalent d'une année d'études environ. Les garçons devancent les filles en mathématiques, mais font jeu égal avec elles en sciences (voir OCDE, 2010).

Dans de nombreux pays, la priorité est d'inculquer aux adolescents les compétences dont ils auront besoin pour trouver un emploi qui leur convienne et d'offrir aux adultes la possibilité d'adapter et de renouveler leurs compétences tout au long de leur vie professionnelle. Les gouvernements devraient donc mettre les domaines d'études proposés à ce niveau d'enseignement en adéquation avec la demande actuelle et à venir sur le marché du travail.

La répartition entre les domaines d'études des diplômés en filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire donne des indications sur la variation de l'importance de ces domaines entre les pays. Ces informations aident les décideurs politiques à faire en sorte de répondre à la demande d'enseignants qualifiés en filière professionnelle. Les responsables de l'action publique doivent également veiller à ce que les enseignants et les formateurs de la filière professionnelle continuent d'adapter leurs compétences, et à ce que les établissements de formation professionnelle continuent de se développer et d'adapter leurs équipements pour répondre à la demande actuelle et à venir sur le marché du travail. La formation professionnelle doit être dispensée de manière efficiente pour améliorer l'image de marque de cette filière d'enseignement et contribuer à y réduire le taux d'abandon, qui est supérieur à celui enregistré en filière générale (voir la section ci-dessous sur la réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire par filière).

À ce niveau d'enseignement, la filière professionnelle n'existe que dans certains pays, ce qui explique la variation sensible du taux d'obtention d'un diplôme entre les pays. Les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation préprofessionnelle ou professionnelle sont supérieurs à 70 % en Autriche, en Finlande, aux Pays-Bas, en Slovaquie et en Suisse, mais inférieurs à 30 % en Argentine, au Brésil, au Canada, en Corée, en Estonie, en Grèce, en Hongrie, en Indonésie, au Japon, au Mexique et en Turquie (voir le tableau A2.1).

Les taux d'obtention d'un diplôme en filière préprofessionnelle ou professionnelle sont influencés par le pourcentage d'élèves diplômés en dehors du groupe d'âge typique, qui varie fortement entre les pays. En Australie, au Canada, au Danemark, en Finlande et en Islande, le pourcentage d'individus diplômés à plus de 25 ans est égal ou supérieur à 40 %. Dans ces pays, il est possible que des formations à temps partiel ou à horaire décalé soient prévues spécialement pour des individus plus âgés, qui ont arrêté leurs études, mais qui décident d'acquérir de nouvelles compétences (voir le tableau A2.2).

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études post-secondaires non tertiaires

Proposées sous différentes formes dans des pays de l'OCDE, les formations post-secondaires non tertiaires se situent à la frontière entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire : elles relèvent du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans certains pays, mais de l'enseignement post-secondaire dans d'autres. Les formations post-secondaires non tertiaires ne sont pas nécessairement d'un niveau beaucoup plus élevé que celles du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais elles servent à enrichir les connaissances de ceux qui sont déjà titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires. Les étudiants y sont, en général, plus âgés que les élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ces formations sont sanctionnées par un diplôme commercial ou professionnel. Elles sont dispensées en puériculture en Autriche et s'inscrivent dans la filière professionnelle en Allemagne, où elles s'adressent aux diplômés de la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le système de formation en alternance. Les formations sous contrat d'apprentissage que peuvent suivre les diplômés de la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont également incluses dans cette catégorie (voir le tableau A2.1a, en ligne).

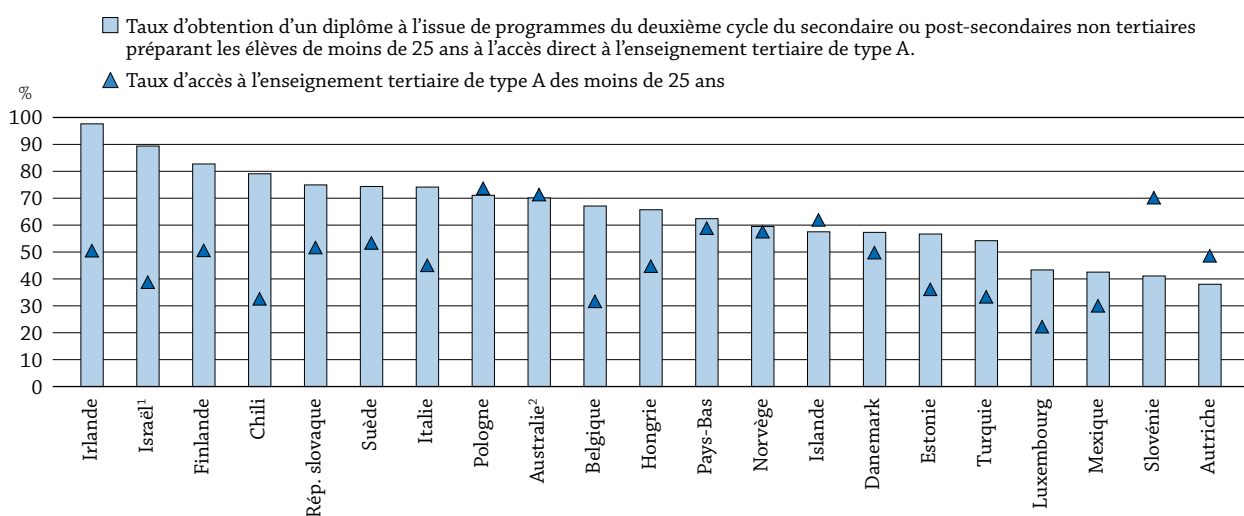
Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

Transition après l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires

La grande majorité des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont suivi une formation (de niveau CITE 3A ou 3B) qui leur donne directement accès à l'enseignement tertiaire. Les élèves privilégient les formations (niveau CITE 3A) qui leur permettent de s'inscrire directement dans l'enseignement tertiaire de type A dans tous les pays, sauf en Allemagne, en Slovénie et en Suisse, où les systèmes d'éducation accordent plus d'importance à la filière professionnelle et où les élèves sont, par conséquent, plus nombreux à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une formation les préparant à suivre des études tertiaires de type B. Selon les chiffres de 2010, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une formation longue en filière professionnelle (niveau CITE 3C long) s'établit à 17 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau A2.1).

Il est intéressant de comparer le pourcentage d'individus qui obtiennent un diplôme à l'issue de formations (niveau CITE 3A ou 4A) conçues pour les préparer à suivre des études tertiaires de type A et le pourcentage de ceux qui entament effectivement ce type d'études avant l'âge de 25 ans. Comme le montre le graphique A2.3, la comparaison révèle des écarts considérables entre les pays. En Belgique, au Chili, en Finlande, en Irlande et en Israël, une différence relativement importante (de plus de 30 points de pourcentage) s'observe entre les deux pourcentages. Cet écart montre qu'en fait, de nombreux élèves suivent une formation qui les destine à des études tertiaires de type A, mais n'entament pas d'études à ce niveau. Il y a lieu de souligner, toutefois, qu'en Belgique et en Israël, ces formations donnent également accès à des études tertiaires de type B.

Graphique A2.3. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A des moins de 25 ans titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires (2010)



1. Les données relatives aux diplômés à l'issue d'un programme post-secondaire non tertiaire ne sont pas disponibles.

2. Année de référence : 2009 pour le taux d'obtention d'un diplôme.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à l'issue de programmes préparant les élèves de moins de 25 ans à l'accès direct à l'enseignement tertiaire de type A en 2010.

Source : OCDE. Tableaux A2.1, A2.1a (disponible en ligne) et C3.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932678046>

En Israël, cette différence peut aussi s'expliquer par l'âge très variable des individus qui entament des études tertiaires, qui est en partie imputable au service militaire obligatoire de deux ou trois ans que les jeunes accomplissent avant de commencer leurs études tertiaires. En Finlande, la filière professionnelle est proposée dans le cadre du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de nombreux élèves entrent dans la vie active dès l'obtention de ce diplôme, sans entamer d'études tertiaires. Dans ce pays, un système de *numerus clausus* est de surcroît prévu dans l'enseignement tertiaire, ce qui limite l'accès à ce niveau d'enseignement.

A2

Les diplômés de la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire peuvent avoir à attendre deux ou trois ans avant d'obtenir une place à l'université ou en polytechnique. En Irlande, la majorité des élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire passent un examen sanctionné par le diplôme « *Leaving Certificate* » (niveau CITE 3A) qui donne accès à l'enseignement tertiaire. Toutefois, ceux qui passent cet examen n'ont pas tous l'intention d'entamer des études tertiaires. Cette différence peut, dans une certaine mesure, s'expliquer par les bonnes perspectives d'emploi qui s'offraient encore à eux avant la crise économique mondiale.

La situation inverse s'observe en Autriche et en Slovénie, où les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires sont nettement inférieurs (de plus de 10 points de pourcentage) aux taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A. En Autriche, cet écart important s'explique par le pourcentage élevé d'adultes qui entament des études tertiaires de type A et par l'afflux massif d'étudiants en mobilité internationale ou d'étudiants étrangers à ce niveau d'enseignement (voir l'indicateur C3). En Slovénie, les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus nombreux à avoir opté pour une formation leur donnant accès à l'enseignement tertiaire de type B, mais certains d'entre eux pourront s'orienter ultérieurement vers des études tertiaires de type A grâce aux bonnes passerelles prévues entre les deux types de formation tertiaire.

Les passerelles entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire et l'enseignement tertiaire sont soit courantes, soit inexistantes, selon les pays et le degré de flexibilité de leur système d'éducation. Passer de la filière professionnelle à la filière générale, ou inversement, est possible également dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Encadré A2.1. Taux de réussite et d'obtention d'un diplôme : deux indicateurs différents

Quel est l'indicateur de réussite dans *Regards sur l'éducation* ? Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, par exemple, le taux de réussite correspond au pourcentage d'élèves qui entament pour la première fois une formation de ce niveau et la terminent avec succès après un nombre d'années donné, ce qui montre l'efficacité du parcours scolaire à ce niveau d'enseignement. Ce taux est donc le rapport entre le nombre de premiers inscrits et le nombre de diplômés. Il est calculé à l'issue de la durée normale des formations, puis après deux ans (pour tenir compte des élèves qui ont redoublé une année ou une matière, qui ont été scolarisés à temps partiel, etc.). Cet indicateur prend également en considération le pourcentage d'élèves non diplômés, mais toujours en formation, par exemple ceux qui sont scolarisés à temps partiel et qui ont besoin de plus de temps pour faire leurs études, ou les adultes qui décident de reprendre des études alors qu'ils travaillent déjà. Toutefois, cet indicateur ne porte que sur les programmes relevant de la formation initiale.

Il ne faut pas confondre ce taux de réussite avec le taux d'obtention d'un diplôme, en l'occurrence de fin d'études secondaires. Le taux d'obtention d'un diplôme est une estimation du pourcentage d'individus d'un âge donné qui obtiendront un diplôme à un certain moment de leur vie. Ce taux est donc le rapport, pour une année donnée, entre le nombre de diplômés et l'effectif d'une population. Dans chaque pays, le nombre d'individus diplômés une année donnée est ventilé par groupe d'âge. Par exemple, le nombre de diplômés âgés de 15 ans est divisé par l'effectif total de cet âge dans la population, le nombre de diplômés âgés de 16 ans est divisé par l'effectif total de cet âge dans la population, et ainsi de suite. Le taux d'obtention d'un diplôme est la somme des taux à chaque âge.

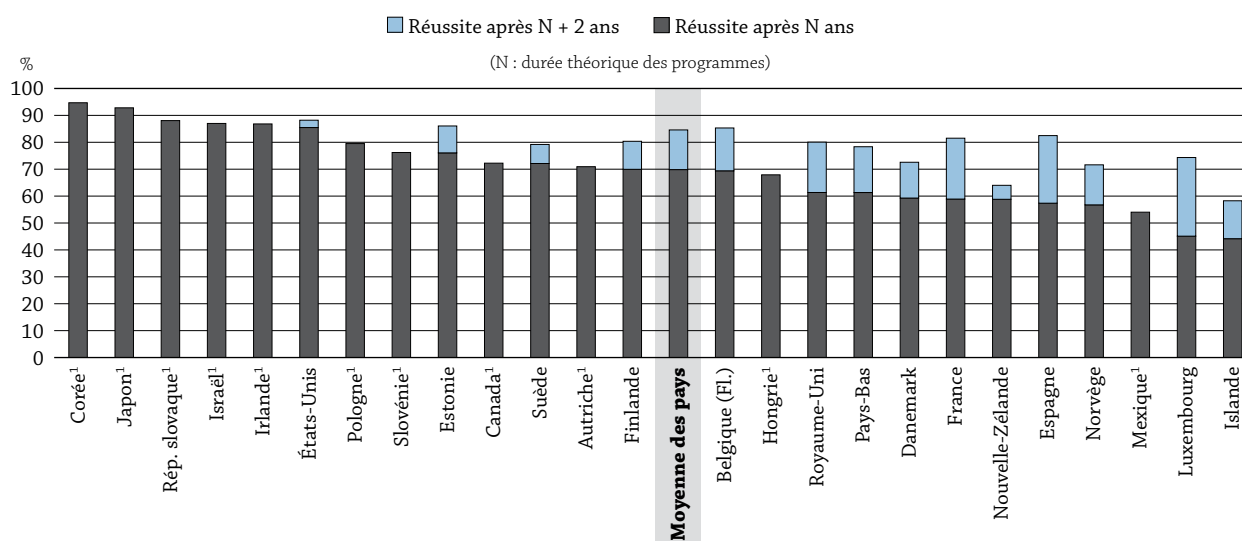
Regards sur l'éducation propose un troisième indicateur en rapport avec le niveau de formation (voir l'indicateur A1), qui montre le pourcentage d'individus qui a atteint un certain niveau de formation, en l'occurrence le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, dans la population. Ce taux est le rapport entre tous les diplômés (de l'année en cours et des années précédentes) et la population.

Taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Pour la deuxième fois, *Regards sur l'éducation* présente un indicateur sur les taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui permet d'évaluer les passerelles entre filières. Cet indicateur montre le temps nécessaire à l'obtention d'un diplôme et le pourcentage d'élèves encore en formation au terme de la durée théorique de ces études, ce qui permet d'estimer le nombre d'élèves en décrochage scolaire et de comparer les taux de réussite entre les sexes et les filières d'enseignement.

La majorité des élèves qui entament des études dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire les terminent avec succès. Selon les estimations, 70 % des élèves de sexe masculin et de sexe féminin qui commencent une formation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire l'achèvent sans en dépasser la durée théorique. Dans certains pays, toutefois, il est relativement courant que les élèves et les apprentis arrêtent leurs études pendant un temps avant de les reprendre. Certains d'entre eux les reprennent assez vite, mais d'autres mettent plus de temps. Dans d'autres pays, il est également fréquent de redoubler une année ou de changer de filière, ce qui retarde la fin de la formation. Quelque 85 % des élèves ont terminé leurs études secondaires deux ans après l'année théorique d'obtention du diplôme – un pourcentage supérieur de 15 points de pourcentage à celui des élèves qui les ont terminées sans en dépasser la durée théorique (voir le tableau A2.5).

Graphique A2.4. Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire



Remarque : pour plus de détails concernant cet indicateur, notamment les méthodes utilisées, les programmes inclus/exclus, l'année d'inscription, etc., se référer à l'annexe 3.

1. Les données relatives à N + 2 ne sont pas disponibles.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire (après N ans).

Source : OCDE. Tableau A2.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678065>

Le pourcentage d'élèves qui terminent leur formation avec succès dans le délai imparti varie fortement entre les pays. C'est en Corée qu'il est le plus élevé (95 %) et en Islande qu'il est le moins élevé (44 %). L'inclusion des élèves diplômés dans les deux ans qui suivent l'année théorique d'obtention du diplôme change légèrement le classement des pays : six pays (la Communauté flamande de Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France et le Royaume-Uni) passent la barre des 80 %, alors que l'Islande ferme la marche (58 %).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les élèves peuvent être scolarisés plus longtemps dans le cadre institutionnel pour terminer leurs études secondaires, mais dans certains pays, ils doivent s'inscrire dans des programmes spéciaux pour adultes. La différence de pourcentage entre ceux qui terminent leur formation dans le délai

A2

imparti et ceux qui la terminent dans les deux ans qui suivent représente 29 points de pourcentage au Luxembourg, où il est courant que les élèves redoublent une ou plusieurs années d'études. Par contraste, parmi les pays dont les données sont disponibles, cette différence ne représente pas plus de 3 points de pourcentage aux États-Unis et 5 points de pourcentage en Nouvelle-Zélande (voir le graphique A2.4). Aux États-Unis, il est très inhabituel de voir des individus de plus de 20 ans suivre une formation normale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

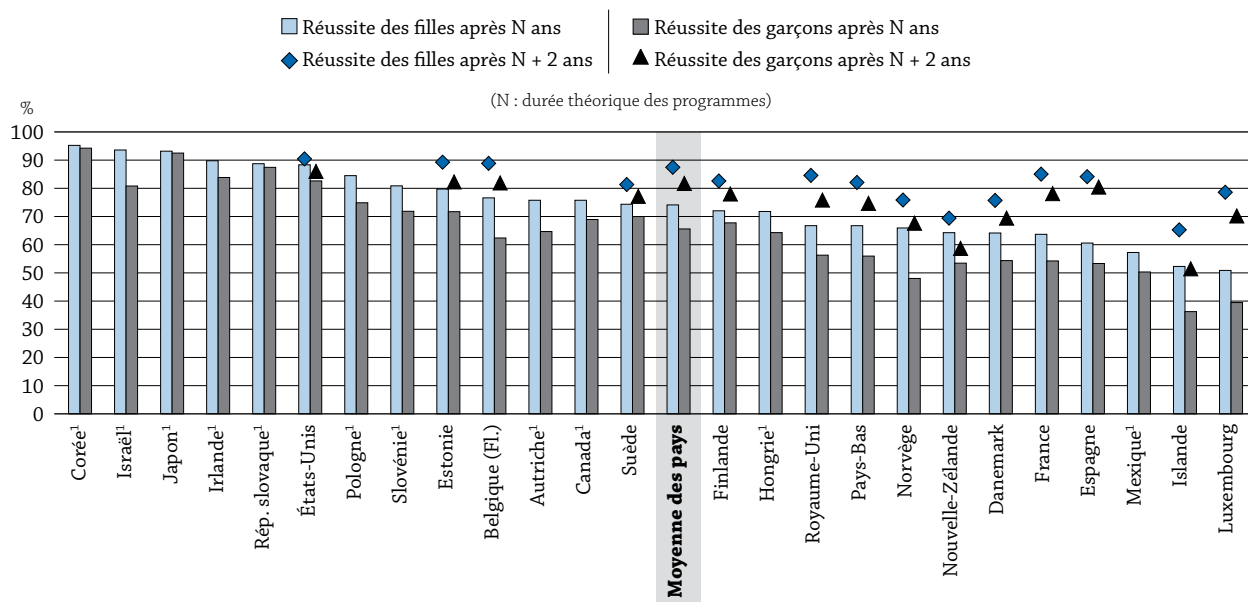
Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la forte variation des taux de réussite s'explique aussi par la durée des formations (voir la section « Taux de réussite selon la filière d'enseignement »).

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la réussite des études dépend aussi de l'accessibilité des formations. Les taux d'accès du deuxième cycle de l'enseignement secondaire avoisinent les 90 %, voire davantage, chez les individus âgés de moins de 20 ans dans tous les pays dont les données sont disponibles, sauf au Mexique. Il serait logique d'observer un pourcentage de diplômés plus élevé dans les pays où l'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est plus limité que dans ceux où l'accès à ce niveau d'enseignement est quasi généralisé. En d'autres termes, dans les pays qui imposent de réussir à un examen pour être admis dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, il est vraisemblable qu'un plus grand nombre d'élèves plus performants y accèdent, d'où un taux de réussite supérieur (voir le tableau A2.4).

Taux de réussite selon le sexe

Dans tous les pays dont les données sont disponibles, les jeunes hommes sont plus susceptibles que les jeunes femmes d'abandonner leurs études avant d'avoir décroché leur diplôme dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En moyenne, 74 % des jeunes femmes terminent leurs études secondaires avec succès et dans le délai imparti, contre 66 % des jeunes hommes. Les taux féminins et masculins d'abandon scolaire ne varient de moins de 5 points de pourcentage qu'en Corée, en Finlande, au Japon, en République slovaque et en Suède. En Islande et en Norvège, le pourcentage de jeunes femmes qui terminent avec succès leurs études secondaires est supérieur de plus de 15 points de pourcentage à celui des jeunes hommes (voir le graphique A2.5).

Graphique A2.5. Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon le sexe



1. Les données relatives à N + 2 ne sont pas disponibles.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de réussite des filles à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire (après N ans).

Source : OCDE. Tableau A2.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678084>

La différence qui s'observe entre les sexes en Norvège s'explique vraisemblablement par le fait que, dans l'ensemble, les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Après contrôle des résultats scolaires dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, l'écart favorable au sexe féminin disparaît ou un léger avantage en faveur du sexe masculin apparaît (Falch, T. *et al.*, 2010).

L'écart entre les sexes se comble légèrement pour atteindre, en moyenne, 6 points de pourcentage, après inclusion des élèves diplômés dans les deux ans qui suivent la fin théorique des études, que ce soit pour cause de redoublement ou de changement de filière.

L'écart entre les sexes varie également entre les filières : dans la filière générale, le taux de réussite s'établit à 80 % chez les jeunes femmes, contre 73 % chez les jeunes hommes, et dans la filière professionnelle, à 64 % chez les premières, contre 59 % chez les seconds. En Norvège, cet écart représente plus de 20 points de pourcentage en faveur du sexe féminin dans la filière professionnelle. En Estonie, les jeunes femmes réussissent moins que les jeunes hommes à terminer leur formation professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le délai imparti (voir le tableau A2.5).

De nombreuses études, dont les analyses de l'enquête PISA de l'OCDE, confirment que les jeunes femmes sont moins susceptibles que les jeunes hommes d'abandonner leurs études. Ceci dit, les jeunes femmes en abandon scolaire ont des perspectives nettement moins favorables que les jeunes hommes, malgré leur niveau de formation en moyenne plus élevé (voir les indicateurs A1 et C5). Le taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dépend aussi de nombreux autres facteurs, notamment le niveau de formation des parents et l'ascendance autochtone ou allochtone (voir l'encadré A2.2).

Taux de réussite selon la filière d'enseignement

Dans plusieurs pays, la filière générale et la filière professionnelle sont organisées séparément, et les élèves doivent choisir l'une ou l'autre. Dans d'autres pays, les deux filières sont proposées dans les mêmes structures, voire dans les mêmes établissements.

Le choix entre la filière générale et la filière professionnelle intervient à un moment du parcours scolaire qui diffère selon les pays. Dans certains pays (comme les pays nordiques, par exemple), le système d'éducation est très intégré et les élèves suivent le même programme de cours jusqu'au début du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, à l'âge de 16 ans, alors que dans d'autres (comme au Luxembourg), le système d'éducation est très différencié et le choix entre les filières peut intervenir durant le premier cycle de l'enseignement secondaire, entre l'âge de 10 et 13 ans.

Les élèves sont plus nombreux à terminer leur formation avec succès en filière générale qu'en filière professionnelle. Selon la moyenne calculée sur la base des 20 pays dont les données sont disponibles, 77 % des élèves finissent leur formation en filière générale dans le délai imparti, un pourcentage qui augmente de 15 points de pourcentage si les élèves diplômés dans les deux ans qui suivent sont inclus. Par contraste, 61 % des élèves finissent leur formation en filière professionnelle dans le délai imparti, un pourcentage qui augmente de 16 points de pourcentage si les élèves diplômés dans les deux ans qui suivent sont inclus. La différence de taux de réussite entre la filière générale et la filière professionnelle s'établit à 16 points de pourcentage, en moyenne, dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Elle représente environ 40 points de pourcentage au Danemark et en Estonie, mais moins de 10 points de pourcentage en Corée, en France, au Japon et en Suède (voir le tableau A2.5).

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la variation importante du taux de réussite entre la filière générale et la filière professionnelle peut s'expliquer par le fait que, dans certains pays, les élèves peu performants sont orientés (ou réorientés) vers la filière professionnelle, alors que les élèves très performants suivent la filière générale. Certains élèves peinent aussi à déterminer quelle formation professionnelle leur convient le mieux, auquel cas ils peuvent avoir à redoubler une ou plusieurs années d'études.

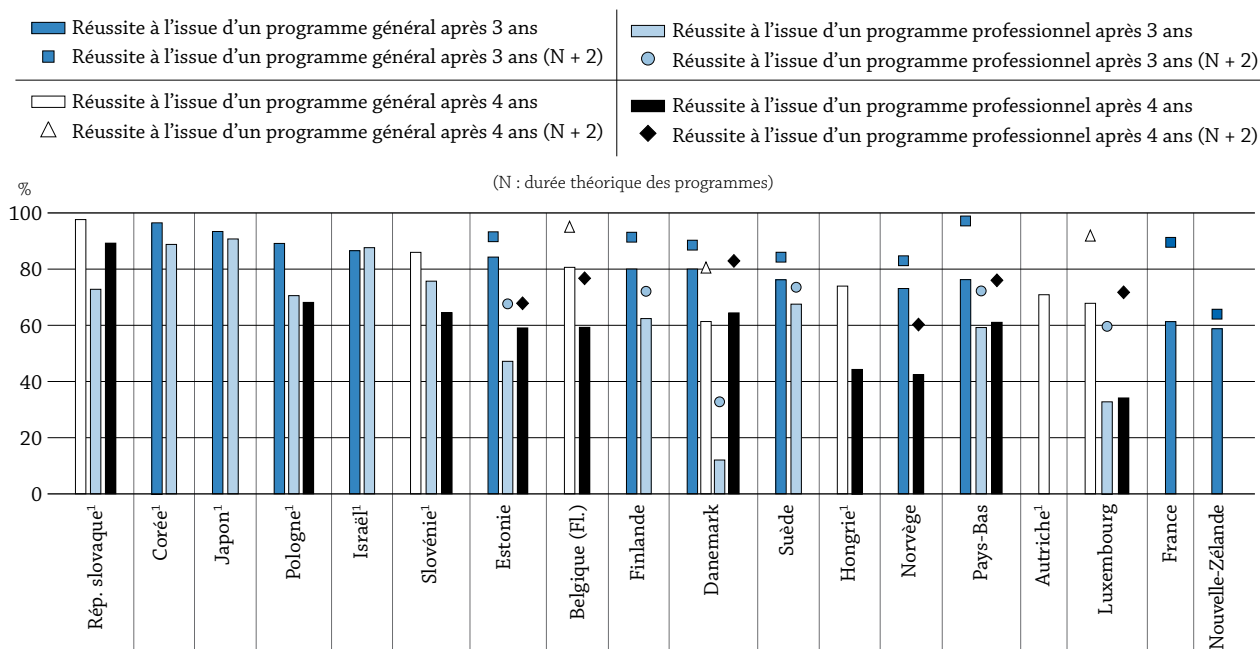
A2

Les passerelles entre les deux filières sont bien développées dans certains pays. En Norvège, par exemple, sur les 42 % d'élèves qui ont entamé une formation en filière professionnelle et ont achevé leurs études secondaires dans le délai imparti, 47 % sont diplômés de la filière professionnelle et 53 %, de la filière générale, après un changement de filière (voir le tableau A2.5).

Parmi les élèves qui entament une formation en filière professionnelle, certains arrêtent leurs études pour entrer directement dans la vie active. Les perspectives d'emploi qui s'offrent aux individus peu qualifiés peuvent également affecter les taux de réussite et la fréquence de l'abandon scolaire.

Parmi les élèves qui ne terminent pas leurs études dans le délai imparti, ceux qui restent scolarisés sont 59 % en filière générale, contre 45 % seulement en filière professionnelle. Ces pourcentages varient sensiblement entre les pays : en Belgique (Communauté flamande) et en France, 90 % des élèves qui n'ont pas terminé leurs études en filière générale dans le délai imparti sont encore scolarisés, contre 2 % seulement en Corée et 26 % en Israël (voir le tableau A2.5).

Graphique A2.6. Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation et la durée du programme



Remarque : pour plus de détails concernant cet indicateur, notamment les méthodes utilisées, les programmes inclus/exclus, l'année d'inscription, etc., se référer à l'annexe 3.

1. Les données relatives à N + 2 ne sont pas disponibles.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de réussite à l'issue d'un programme général du deuxième cycle du secondaire (après N ans).

Source : OCDE. Tableau A2.6. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678103>

L'analyse des taux de réussite en fonction de la durée des formations (en filière professionnelle et en filière générale) dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire révèle des tendances légèrement différentes. Il serait logique d'observer que les taux de réussite sont moins élevés dans les formations plus longues que dans les formations plus courtes. Cette hypothèse se confirme dans la filière générale, où le taux de réussite des formations de quatre ans est inférieur de 3 points de pourcentage à celui des formations de trois ans, selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données sont disponibles (à la fin de la durée typique des études ou dans les deux ans qui suivent). En revanche, cette hypothèse ne se confirme pas en filière professionnelle, essentiellement à cause des différences entre les systèmes de formation en alternance ou de formation professionnelle dans certains pays.


Encadré A2.2. Taux de réussite selon le niveau de formation des parents et l'ascendance allochtone

Dans 9 des 25 pays qui ont participé à l'enquête, les taux de réussite sont indiqués séparément par groupe social. Ces taux ne peuvent être comparés directement aux taux globaux présentés ci-dessus, car ils ne sont pas calculés sur la base des mêmes cohortes. L'annexe 3 décrit de façon détaillée les cohortes retenues dans chaque pays. L'analyse ci-dessous compare les taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en fonction du niveau de formation des parents et de l'ascendance allochtone des élèves.

Taux de réussite à l'issue d'une formation du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, selon le niveau de formation des parents et l'ascendance allochtone des élèves
Ratio du nombre de diplômés par rapport aux nouveaux inscrits, sur la base de données de cohortes

	N = durée théorique	Taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, selon le niveau de formation des parents			Taux de réussite des élèves issus de l'immigration dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire	
		Inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire	Équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire	Équivalent à l'enseignement tertiaire	Élèves de la première génération	Élèves de la deuxième génération
Danemark	N	45	56	72	45	47
	N + 2	56	72	83	55	63
Finlande	N	58	67	75	50	69
	N + 2	67	77	86	65	74
France	N	50	59	68	46	49
	N + 2	70	83	92	68	71
Islande	N	m	m	m	26	25
	N + 2	m	m	m	31	75
Israël	N	84	91	93	83	m
	N + 2	m	m	m	m	m
Pays-Bas	N	m	m	m	51	53
	N + 2	m	m	m	65	71
Norvège	N	34	52	70	40	57
	N + 2	48	68	83	54	70
Suède	N	54	70	78	62	65
	N + 2	61	76	86	70	73
États-Unis	N	68	83	91	80	84
	N + 2	74	86	92	85	89

Remarque : les méthodes, les programmes inclus/exclus, l'année d'inscription, etc. sont décrits en détail à l'annexe 3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681010>

Neuf pays ont communiqué les taux de réussite des élèves issus de l'immigration. Les taux de réussite varient de moins de 5 points de pourcentage entre les élèves de la première et de la deuxième génération au Danemark, aux États-Unis, en France, en Islande, aux Pays-Bas et en Suède. La Finlande et la Norvège font figure d'exceptions : les taux de réussite des élèves de la deuxième génération sont supérieurs de plus de 17 points de pourcentage à ceux des élèves de la première génération. Des données supplémentaires doivent être recueillies pour déterminer si les élèves issus de l'immigration sont mieux intégrés dans ces pays que dans les pays où les taux de réussite des élèves de la première et de la deuxième génération sont équivalents.

Sept pays ont communiqué les taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en fonction du niveau de formation des parents. La différence de taux de réussite entre les élèves selon que leurs parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire ou seulement du premier cycle de l'enseignement secondaire est comprise entre 18 points de pourcentage en Finlande et en France, et 36 points de pourcentage en Norvège. En Norvège, 34 % seulement des élèves dont les parents sont peu instruits terminent avec succès le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le délai imparti, contre 70 % des élèves dont les parents sont très instruits.

Le rendement de l'apprentissage des élèves qui sont issus de l'immigration ou dont les parents sont peu instruits devrait compter parmi les préoccupations des décideurs politiques, en particulier dans les pays où ces élèves accusent des taux de réussite nettement inférieurs à ceux des autres élèves.

Au Danemark, par exemple, le taux de réussite des formations professionnelles de trois ans est très faible (12 %), par comparaison avec le taux de réussite de formations plus courtes. Il est fréquent que les élèves entament ce type de formation et en réussissent la première partie en milieu scolaire, mais qu'ils peinent ensuite à trouver un employeur qui accepte de les engager sous contrat d'apprentissage. Ces élèves doivent alors attendre qu'une possibilité d'engagement sous contrat d'apprentissage se présente ou abandonner leur formation.

Définitions

Parmi les élèves issus de l'immigration, les **élèves de la première génération** sont ceux qui sont nés à l'étranger de parents nés à l'étranger et les **élèves de la deuxième génération**, ceux qui sont nés dans le pays, mais dont les parents sont nés à l'étranger. L'annexe 3 décrit de façon plus détaillée les définitions appliquées dans chaque pays dans l'encadré A2.2.

Les individus **diplômés** durant la période de référence peuvent avoir obtenu un premier ou un deuxième diplôme. Par **premier diplôme**, on entend le diplôme délivré pour la première fois au niveau d'enseignement considéré durant la période de référence. Si un individu a obtenu plusieurs diplômes au fil des ans, il sera comptabilisé comme diplômé chaque année, mais ne se classera qu'à une seule reprise dans la catégorie des individus qui ont obtenu leur premier diplôme durant la période de référence.

Le **taux net d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires** correspond au pourcentage d'individus d'un âge donné qui terminent leurs études secondaires avec succès, estimé sur la base des taux actuels d'obtention d'un diplôme de ce niveau d'enseignement.

Le **taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire** correspond au pourcentage de nouveaux inscrits dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui ont obtenu leur diplôme après un nombre d'années donné (sur la base de données de cohorte).

Le **taux de réussite en filière générale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire** correspond au pourcentage de nouveaux inscrits dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui ont obtenu leur diplôme après un nombre d'années donné (sur la base de données de cohorte).

Le **taux de réussite en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire** correspond au pourcentage de nouveaux inscrits dans la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui ont obtenu leur diplôme après un nombre d'années donné (sur la base de données de cohorte).

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2009-10 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2011 par l'OCDE (pour plus de précisions, voir les notes à l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012). Les domaines d'études utilisés dans l'exercice UOE de collecte de données sont conformes à la classification révisée de la CITE par domaines d'études. La même classification est utilisée pour l'ensemble des niveaux d'enseignement.

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires de 2005 à 2010 (tableaux A2.1 à A2.3) sont des taux nets (c'est-à-dire la somme des taux par âge). Les taux de 1995 et de 2000 à 2004 sont des taux bruts. Les taux de 2005 à 2010 sont des taux bruts dans les pays qui ne peuvent fournir des données aussi détaillées. Les taux bruts sont calculés sur la base de l'âge typique d'obtention du diplôme qui est communiqué par les pays. Le taux d'obtention d'un diplôme est calculé comme suit : le nombre d'individus qui, quel que soit leur âge, obtiennent un diplôme d'un niveau d'enseignement donné est divisé par la population ayant l'âge typique d'obtention de ce diplôme. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires reflète non seulement la réussite des individus ayant l'âge typique (ou modal) d'obtention de ce diplôme, mais aussi celle d'élèves plus jeunes ou plus âgés (par exemple, ceux qui ont suivi des formations dites de « seconde chance »). Le mode de calcul des taux nets et bruts d'obtention d'un diplôme est décrit de manière détaillée, par niveau d'enseignement, à l'annexe 1.

Le taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études secondaires (colonnes n° 1 à 3 des tableaux A2.1 et A2.2) correspond au taux global, déduction faite des individus déjà titulaires d'un premier diplôme du même niveau d'enseignement (ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire). Les taux nets sont calculés si des données sont disponibles, comme dans les autres colonnes des tableaux.

Les chiffres concernant les diplômés des niveaux CITE 3A, 3B et 3C (ou 4A, 4B et 4C) ne sont pas ajustés compte tenu du risque de double comptage. Il est impossible d'additionner les taux bruts d'obtention d'un diplôme, car les titulaires de plus d'un diplôme de fin d'études secondaires seraient comptabilisés plus d'une fois. Cette remarque s'applique aussi aux taux d'obtention d'un diplôme selon les filières d'enseignement (générale ou professionnelle). De plus, l'âge typique d'obtention d'un diplôme n'est pas nécessairement identique dans toutes les formations (voir l'annexe 1). Les formations à vocation préprofessionnelle et professionnelle comprennent les formations organisées en milieu scolaire et en alternance (en milieu scolaire et en entreprise) qui sont reconnues par le système d'éducation. Les formations dispensées entièrement en entreprise sans la supervision des autorités de l'éducation sont exclues.

Dans le tableau A2.3 (sur l'évolution des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires), les taux de 1995 et de 2000 à 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en janvier 2007.

Dans les tableaux A2.5 et A2.6 et l'encadré A2.2, les données proviennent d'une enquête spéciale réalisée en décembre 2011. Le taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire correspond au rapport entre le nombre d'élèves qui sont diplômés de ce niveau d'enseignement durant l'année de référence et le nombre de nouveaux inscrits à ce niveau d'enseignement N années auparavant (où N est égal au nombre d'années d'études) ; ce taux est également calculé deux ans après la fin typique des études ($N + 2$). Le taux de réussite est calculé sur la base de l'analyse des cohortes (méthode dite de la cohorte effective ou enquête longitudinale) dans trois quarts des pays repris dans le tableau A2.5. Dans les autres pays, à défaut de système de suivi des cohortes effectives, les taux sont calculés dans l'hypothèse de flux constants d'élèves dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, par souci de cohérence entre les individus diplômés lors de l'année de référence et les nouveaux inscrits n années auparavant (indicateur de cohorte). Cette hypothèse peut simplifier la situation de façon excessive. L'annexe 3 décrit en détail les méthodes utilisées dans chaque pays (année de référence des nouveaux inscrits et des diplômés, formations prises en considération, etc.).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.




Références

Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » (Eurydice) (2010), *Différences entre les genres en matière de réussite scolaire : Étude sur les mesures prises et la situation actuelle en Europe*, Eurydice, Bruxelles.

Falch, T., et al. (2010), *Completion and Dropout in Upper Secondary Education in Norway: Causes and Consequences*, Centre for Economic Research, Norges Teknisk-Naturvitenskapelige Universitet, Trondheim.

OCDE (2010), *Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves : Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences* (Volume I), Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau A2.1a. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études post-secondaires non tertiaires (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680858>
- **Tableau A2.3a. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme (filière générale et filière préprofessionnelle/professionnelle) de fin d'études secondaires (2005-10)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680915>
- **Tableau A2.4a. Répartition des titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires (filière professionnelle), selon le domaine d'études (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680953>

A2

Tableau A2.1. **Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2010)**
Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité et l'orientation des programmes, et le sexe

	Total (sanctionnés par un premier diplôme)			Filière générale			Filière préprofessionnelle ou professionnelle			CITE 3A ¹	CITE 3B ¹	CITE 3C (long) ¹	CITE 3C (court) ¹
	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F	H + F	H + F	H + F
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(13)	(16)	(19)
OCDE													
Australie ²	m	m	m	70	66	75	49	47	50	70	a	49	a
Autriche	m	m	m	18	15	22	76	86	66	18	55	1	21
Belgique	m	m	m	36	31	41	69	63	75	60	a	20	25
Canada ²	81	77	84	78	74	82	3	4	2	78	a	3	a
Chili	83	80	86	53	50	56	30	30	31	83	a	a	a
Rép. tchèque	79	76	82	22	17	28	57	59	55	57	n	21	a
Danemark	86	84	89	57	48	66	47	49	44	57	a	46	n
Estonie	m	m	m	58	46	70	20	25	15	58	18	a	2
Finlande	93	90	97	46	38	55	94	89	99	93	a	a	a
France	m	m	m	51	45	58	65	65	65	51	14	4	47
Allemagne	87	87	86	40	35	45	47	52	42	40	46	a	1
Grèce	94	92	96	66	59	75	28	34	22	66	a	28	x(16)
Hongrie	86	82	89	69	62	77	17	21	13	69	a	17	x(16)
Islande	88	76	101	69	58	81	54	53	55	65	2	37	18
Irlande	94	93	95	72	73	71	68	53	83	99	a	6	35
Israël	92	88	96	58	52	65	34	35	32	89	a	2	a
Italie	83	81	86	36	25	46	60	67	53	74	1	a	20
Japon	96	95	96	73	70	76	23	25	20	73	1	22	x(16)
Corée	94	93	95	71	70	72	23	23	23	71	a	23	a
Luxembourg	70	67	73	30	27	34	41	42	41	44	7	20	2
Mexique	47	43	51	43	39	47	4	4	4	43	a	4	a
Pays-Bas	m	m	m	39	36	42	85	76	94	67	a	57	a
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	87	84	91	60	49	71	36	44	27	60	a	36	m
Pologne	84	80	88	52	40	65	38	46	29	75	a	14	a
Portugal ³	104	92	116	68	60	76	36	32	39	x(1)	x(1)	x(1)	x(1)
Rép. slovaque	86	83	88	26	21	31	67	69	64	76	a	15	1
Slovénie	94	92	96	37	29	46	73	80	65	40	44	22	2
Espagne	80	76	85	48	41	56	43	43	43	48	19	8	15
Suède	75	73	77	31	26	36	44	46	41	74	n	n	n
Suisse	m	m	m	32	25	39	74	78	69	28	71	7	x(16)
Turquie	54	54	54	33	31	35	22	24	19	54	a	a	m
Royaume-Uni	92	90	94	m	m	m	m	m	m	m	m	74	18
États-Unis	77	73	81	x(1)	x(2)	x(3)	x(1)	x(2)	x(3)	x(1)	x(1)	x(1)	x(1)
Moyenne OCDE	84	81	87	50	44	56	46	47	44	63	9	17	8
Moyenne UE21	87	84	90	45	39	52	54	55	52	62	11	18	10
Autres G20													
Argentine ²	m	m	m	36	29	44	6	8	5	43	a	a	a
Brésil	m	m	m	63	52	74	10	8	12	63	10	a	a
Chine	69	69	70	40	39	41	48	47	49	41	x(10)	28	18
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	31	29	33	19	22	15	31	19	a	a
Fédération de Russie	m	m	m	49	x(4)	x(4)	40	x(7)	x(7)	49	18	19	3
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	78	76	80	51	47	56	30	30	28	56	8	13	8

Remarques : les colonnes montrant les taux d'obtention des diplômes du deuxième cycle du secondaire, selon leur orientation, chez les hommes/femmes (c'est-à-dire les colonnes 11-12, 14-15, 17-18, 20-21) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés.

- CITE 3A (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type A).
- CITE 3B (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type B).
- CITE 3C long (programmes d'une durée analogue à celle des programmes CITE 3A ou 3B).
- CITE 3C court (programmes d'une durée inférieure à celle des programmes CITE 3A ou 3B).

2. Année de référence : 2009.

3. Ce taux d'obtention d'un premier diplôme supérieur à 100 % correspond à une situation exceptionnelle et temporaire résultant de la mise en œuvre du programme « Nouvelles chances » au Portugal. De nombreux individus sont retournés à l'école et en sont sortis diplômés.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680839>

Tableau A2.2. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires pour les moins de 25 ans (2010)
 Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge pour les moins de 25 ans, selon la finalité et l'orientation des programmes, et le sexe

	Total (sanctionnés par un premier diplôme)				Filière générale				Filière préprofessionnelle ou professionnelle				CITE 3A ¹	CITE 3B ¹	CITE 3C (long) ¹	CITE 3C (court) ¹
	H + F	Hommes	Femmes	Proportion de diplômés de moins de 25 ans ²	H + F	Hommes	Femmes	Proportion de diplômés de moins de 25 ans ²	H + F	Hommes	Femmes	Proportion de diplômés de moins de 25 ans ²	H + F	H + F	H + F	H + F
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(16)	(19)	(22)
OCDE																
Australie ³	m	m	m	m	70	66	75	100	23	25	21	47	70	a	23	a
Autriche	m	m	m	m	18	15	22	99	70	79	60	90	18	50	1	20
Belgique	m	m	m	m	36	31	41	100	51	51	52	71	60	a	20	4
Canada ³	77	74	80	96	76	73	80	98	1	1	1	37	76	a	1	a
Chili	79	77	82	96	49	48	51	94	30	30	30	99	79	a	a	a
Rép. tchèque	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	n	m	a
Danemark	77	75	78	89	56	47	65	98	28	33	22	58	56	a	28	n
Estonie	m	m	m	m	57	45	69	98	19	24	14	96	57	m	a	1
Finlande	83	80	85	89	45	37	54	99	50	53	47	54	83	a	a	a
France	m	m	m	m	51	45	58	100	58	61	55	89	51	14	3	40
Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	a	m
Grèce	94	92	96	100	66	59	75	100	28	34	22	100	66	a	28	x(16)
Hongrie	82	79	84	94	66	59	72	94	17	21	12	96	66	a	17	x(16)
Islande	70	61	78	80	61	51	71	89	32	32	32	60	57	2	21	13
Irlande	93	92	94	98	70	72	69	97	52	45	60	71	98	a	6	19
Israël	92	88	96	100	58	52	65	100	34	35	32	100	89	a	2	a
Italie	m	m	m	m	36	25	46	100	m	m	m	m	74	m	a	m
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	x(16)
Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	a	m	a
Luxembourg	68	65	71	97	30	27	34	100	40	40	39	95	43	7	18	2
Mexique	46	43	50	99	43	39	46	99	4	4	4	94	43	a	4	a
Pays-Bas	m	m	m	m	39	36	42	100	59	60	58	67	62	a	36	a
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	75	72	79	86	58	48	69	98	22	30	14	61	58	a	22	m
Pologne	82	78	86	98	48	37	60	92	37	46	28	99	71	a	14	a
Portugal	67	59	74	56	40	32	47	50	27	27	27	69	x(1)	x(1)	x(1)	x(1)
Rép. slovaque	83	81	85	97	26	21	31	98	63	67	59	94	74	a	15	n
Slovénie	m	m	m	m	37	29	46	100	m	m	m	m	40	m	m	2
Espagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Suède	75	73	77	100	31	26	36	100	44	46	41	100	74	n	n	n
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	54	54	54	100	33	31	35	100	22	24	19	100	54	a	a	m
Royaume-Uni	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
États-Unis	77	73	81	100	x(1)	x(2)	x(3)	m	x(1)	x(2)	x(3)	m	x(1)	x(1)	x(1)	x(1)
Moyenne OCDE	77	74	80	93	49	44	56	96	35	37	32	79	64	3	11	5
Moyenne UE21	80	78	83	92	44	38	51	96	43	46	40	83	62	5	12	6
Autres G20																
Argentine ³	m	m	m	m	34	27	42	95	6	8	5	100	41	a	a	a
Bésil	m	m	m	m	54	46	61	86	6	5	7	62	54	6	a	a
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	31	29	33	100	19	22	15	100	31	19	a	a
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : les colonnes montrant les taux d'obtention des diplômes du deuxième cycle du secondaire, selon leur orientation, chez les hommes/femmes (c'est-à-dire les colonnes 11-12, 14-15, 17-18, 20-21, 23-24) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous). Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés.

1. CITE 3A (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type A).

CITE 3B (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type B).

CITE 3C long (programmes d'une durée analogue à celle des programmes CITE 3A ou 3B).


CITE 3C court (programmes d'une durée inférieure à celle des programmes CITE 3A ou 3B).

2. Proportion de diplômés âgés de 25 ans dans l'effectif total de diplômés.

3. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680877>

A2

Tableau A2.3. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme (premier diplôme) de fin d'études secondaires (entre 1995 et 2010)

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Taux de croissance annuelle moyen 1995-2010 ¹
OCDE													
Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Canada	m	m	77	79	83	79	80	79	76	79	81	m	m
Chili	m	m	m	m	m	79	85	82	82	83	85	83	m
Rép. tchèque	78	m	84	83	88	87	89	90	88	87	84	79	0.1 %
Danemark	83	95	95	94	88	88	82	84	85	83	85	86	0.3 %
Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Finlande	91	91	85	84	90	95	94	94	97	93	95	93	0.2 %
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne ²	100	92	92	94	97	99	99	100	100	97	84	87	-1.0 %
Grèce	80	54	76	85	96	93	100	98	96	91	m	m	m
Hongrie	m	m	83	82	87	86	84	87	84	78	86	86	m
Islande	80	67	70	79	81	87	79	87	86	89	89	88	0.7 %
Irlande	m	74	77	78	91	92	91	87	90	88	91	94	2.3 %
Israël	m	m	m	90	89	93	90	90	92	90	89	92	m
Italie	m	78	81	78	m	82	85	86	84	86	81	83	0.7 %
Japon	96	95	93	94	95	96	95	96	96	95	95	96	0.0 %
Corée	88	96	100	99	92	94	94	93	91	93	89	94	0.5 %
Luxembourg	m	m	m	69	71	69	75	71	75	73	69	70	m
Mexique	m	33	34	35	37	39	40	42	43	44	45	47	3.6 %
Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	77	99	105	97	92	100	89	88	92	91	91	87	0.8 %
Pologne	m	90	93	91	86	79	85	81	84	83	85	84	-0.8 %
Portugal ³	52	52	48	50	60	53	51	54	65	63	96	104	4.7 %
Rép. slovaque	85	87	72	60	56	83	85	86	86	82	82	86	0.0 %
Slovénie	m	m	m	m	m	m	85	97	91	85	96	94	m
Espagne	62	60	66	66	67	66	72	72	74	73	74	80	1.8 %
Suède	m	75	71	72	76	78	76	75	74	74	74	75	0.0 %
Suisse	86	88	91	92	89	87	89	89	89	90	90	m	m
Turquie	37	37	37	37	41	55	48	52	58	26	45	54	2.6 %
Royaume-Uni	m	m	m	m	m	m	86	88	89	91	92	92	m
États-Unis	69	70	71	73	74	75	76	75	75	76	76	77	0.7 %
Moyenne OCDE	78	76	77	78	79	81	82	82	83	81	83	84	m
Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les données de 1995 et de 2010 sont disponibles	78	77										85	0.6 %
Moyenne UE21	79	77	79	77	79	78	81	82	84	84	85	83	m
Autres G20													
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	69	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : avant l'année 2004, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient calculés de façon brute. À partir de 2005, et pour les pays dont les données sont disponibles, le taux d'obtention du diplôme est calculé comme taux net d'obtention du diplôme (c'est-à-dire comme la somme des taux d'obtention du diplôme par âge spécifique).

Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.


1. Pour les pays dont les données de 1995 ne sont pas disponibles, les taux de croissance annuelle moyens entre 2000 et 2010 sont indiqués en italiques.

2. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 due à une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

3. Année de référence : 1997 (et non 1995).

Source : OCDE. Données relatives à la Chine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680896>

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

Tableau A2.4. Répartition des diplômés du deuxième cycle du secondaire (filière professionnelle), selon le domaine d'études et le sexe (2010)


OCDE	Hommes										Femmes									
	Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue de la filière préprofessionnelle/professionnelle	Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé	Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue de la filière préprofessionnelle/professionnelle	Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé		
	(1)	(2)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(14)	(15)	(16)	(17)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(29)	(30)		
Australie ¹	46	2	5	12	12	59	3	4	2	49	6	35	30	17	4	1	2	5		
Autriche	86	1	2	14	11	59	2	11	n	66	3	10	42	27	7	n	11	n		
Belgique	63	17	5	11	8	30	3	2	24	75	22	18	12	19	2	n	1	26		
Canada ¹	4	m	m	m	m	m	m	m	m	2	m	m	m	m	m	m	m	m		
Chili	30	m	m	m	m	m	m	m	m	31	m	m	m	m	m	m	m	m		
Rép. tchèque	59	3	1	11	13	69	n	3	n	55	6	13	36	29	10	n	5	n		
Danemark	49	3	3	15	12	61	n	7	n	44	1	43	36	9	6	n	4	n		
Estonie	25	2	n	1	10	76	5	7	n	15	6	n	20	43	22	3	5	n		
Finlande	89	4	3	9	18	56	4	5	n	99	7	29	21	27	10	1	5	n		
France	65	2	3	14	12	63	n	6	n	65	2	30	32	27	6	n	3	n		
Allemagne	52	2	2	27	9	52	3	3	n	42	3	16	53	19	7	1	1	n		
Grèce	35	m	m	m	m	m	m	m	m	22	m	m	m	m	m	m	m	m		
Hongrie	21	1	1	6	17	72	n	5	n	13	4	10	30	37	14	n	4	n		
Islande	53	11	1	12	13	59	1	2	n	55	26	19	20	24	6	n	4	n		
Irlande	53	7	7	10	7	3	3	5	57	83	6	31	16	5	n	1	2	40		
Israël	35	m	m	m	m	m	m	m	m	32	m	m	m	m	m	m	m	m		
Italie	67	m	m	m	m	m	m	m	m	53	m	m	m	m	m	m	m	m		
Japon	25	n	1	17	2	56	n	11	11	20	n	10	40	13	8	n	11	17		
Corée	23	16	n	6	3	62	10	2	n	23	32	1	22	5	26	13	2	n		
Luxembourg	42	m	m	m	m	m	m	m	m	41	m	m	m	m	m	m	m	m		
Mexique	4	m	m	m	m	m	m	m	m	4	m	m	m	m	m	m	m	m		
Pays-Bas	76	4	8	18	22	37	7	4	n	94	5	58	19	14	2	n	2	n		
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Norvège	44	1	4	2	13	75	3	3	n	27	4	47	11	25	10	n	3	n		
Pologne	46	1	n	7	14	63	10	5	n	29	3	n	35	46	11	2	4	n		
Portugal	32	m	m	m	m	m	m	m	m	39	m	m	m	m	m	m	m	m		
Rép. slovaque	69	3	2	11	19	61	n	3	n	64	7	11	38	31	9	n	4	n		
Slovénie	80	3	4	15	10	57	7	4	n	65	12	21	39	15	7	n	6	n		
Espagne	43	15	2	10	12	48	8	4	n	43	27	20	30	16	3	2	1	n		
Suède	46	12	5	4	8	64	n	3	4	41	33	21	11	14	10	n	7	4		
Suisse	78	2	2	23	6	57	3	6	n	69	4	24	47	13	9	n	3	n		
Turquie	24	1	2	13	4	52	17	n	13	19	5	23	19	8	13	13	n	19		
Royaume-Uni	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Moyenne OCDE	47	5	3	12	11	56	4	4	5	44	11	21	28	21	9	2	4	5		
Moyenne UE21	55	4	3	12	13	55	3	5	5	52	8	21	30	24	8	1	4	5		
Autres G20																				
Argentine ¹	8	2	1	9	1	63	6	14	4	5	5	2	27	1	32	13	17	2		
Brésil	8	m	m	m	m	m	m	m	m	12	m	m	m	m	m	m	m	m		
Chine	47	m	m	m	m	m	m	m	m	49	m	m	m	m	m	m	m	m		
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Indonésie	22	2	2	49	n	39	n	n	8	15	2	6	49	n	29	n	4	10		
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Moyenne G20	31	m	m	m	m	m	m	m	m	28	m	m	m	m	m	m	m	m		

Remarque : les colonnes montrant la répartition pour les domaines d'études « Éducation » et « Lettres, sciences humaines et arts » (3, 4, 18 et 19) et « Sciences » (10-13 et 25-28) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680934>

A2

Tableau A2.5. [1/2] **Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation du programme et le sexe**

Pourcentage de diplômés par rapport aux nouveaux inscrits sur la base de données de cohorte

OCDE	Méthode	Année utilisée pour les nouveaux inscrits Durée du programme (G : général, P : professionnel)	N = durée théorique	Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire				Taux de réussite à l'issue d'un programme général ¹				Taux de réussite à l'issue d'un programme professionnel ²			
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Proportion de diplômés d'un programme professionnel ³	Total	Hommes	Femmes	Proportion de diplômés d'un programme général ⁴	
Autriche	Cohorte effective	2006-07	N	71	65	76	71	65	76	3	m	m	m	n	
		4 ans G	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Belgique (Fl.)	Cohorte effective	2004-05	N	69	62	77	81	74	86	13	59	54	66	n	
		4 ans G et P	N + 2 ans	85	82	89	95	93	97	18	77	74	80	n	
Canada	Données de cohorte de substitution	2006-07	N	72	69	76	m	m	m	m	m	m	m	m	
Danemark	Cohorte effective	2002-03	N	59	54	64	80	76	82	n	35	35	35	3	
		3-4 ans G et 2-5 ans P	N + 2 ans	73	69	76	88	87	90	3	54	54	54	9	
Estonie	Cohorte effective	2004	N	76	72	80	84	82	86	n	48	52	40	1	
		3 ans G et 3-4 ans P	N + 2 ans	86	82	89	92	90	93	3	68	67	69	3	
Finlande	Cohorte effective	2004	N	70	68	72	80	78	81	1	62	61	64	1	
		3 ans G et P	N + 2 ans	80	78	83	91	90	93	4	72	71	74	1	
France	Enquête longitudinale par échantillon	1999-2005	N	59	54	64	61	56	66	5	55	52	60	n	
		3 ans G et 2 ans P	N + 2 ans	82	78	85	90	88	91	6	69	67	73	1	
Hongrie	Données de cohorte de substitution	2006-07	N	68	64	72	74	70	77	m	44	45	43	m	
		4 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Islande	Cohorte effective	2003	N	44	36	52	44	35	51	6	45	38	55	39	
		4 ans G et P	N + 2 ans	58	51	65	59	52	65	15	57	50	67	46	
Irlande	Cohorte effective	2004	N	87	84	90	m	m	m	m	m	m	m	m	
		2-3 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Israël	Cohorte effective	2007	N	87	81	94	87	78	94	9	88	84	92	13	
		3 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Japon	Cohorte effective	2007	N	93	92	93	93	93	94	m	91	91	91	m	
		3 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Corée	Cohorte effective	2007	N	95	94	95	97	96	97	m	89	88	89	m	
		3 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Luxembourg	Cohorte effective	2004-05	N	45	39	51	68	61	73	1	35	31	39	n	
		4 ans G et 2-5 ans P	N + 2 ans	74	70	79	92	90	93	5	66	63	71	n	
Mexique	Données de cohorte de substitution	2008	N	54	50	57	m	m	m	m	m	m	m	n	
		3 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	n	
Pays-Bas	Cohorte effective	2007	N	61	56	67	72	69	75	2	55	50	62	n	
		2-3 ans G et 2-4 ans P	N + 2 ans	78	75	82	94	93	95	3	70	66	75	1	
Nouvelle-Zélande	Cohorte effective	2004	N	59	53	64	59	53	64	m	m	m	m	m	
		3 ans G	N + 2 ans	64	59	69	64	59	69	m	m	m	m	m	
Norvège	Cohorte effective	2004	N	57	48	66	73	68	77	n	42	33	54	53	
		3 ans G et 4 ans P	N + 2 ans	72	68	76	83	79	87	1	62	59	65	39	
Pologne	Cohorte effective	2006-07	N	80	75	84	89	87	91	m	69	67	73	m	
		3 ans G et 3-4 ans P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Rép. slovaque	Données de cohorte de substitution	2006	N	88	87	89	98	98	97	m	84	84	85	m	
		4 ans G et 2-4 ans P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Slovénie	Données de cohorte de substitution	2007	N	76	72	81	86	86	86	m	68	63	75	m	
		4 ans G et 3-4 ans P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Espagne	Données de cohorte de substitution	2006-07	N	57	53	61	57	53	61	m	m	m	m	m	
		2 ans G et P	N + 2 ans	82	80	84	82	80	84	m	m	m	m	m	
Suède ⁶	Cohorte effective	2006	N	72	70	74	76	74	78	1	68	66	69	1	
		3 ans G et P	N + 2 ans	79	77	81	84	82	86	4	74	72	75	3	
Royaume-Uni	Cohorte effective	2006	N	81	56	67	m	m	m	m	m	m	m	m	
		2 ans	N + 2 ans	60	76	85	m	m	m	m	m	m	m	m	
États-Unis	Enquête longitudinale par échantillon	2002	N	85	83	88	m	m	m	m	m	m	m	m	
		3 ans G et P	N + 2 ans	88	86	90	m	m	m	m	m	m	m	m	
Moyenne des pays ⁷			N	70	66	74	77	73	80	m	61	59	64	m	
			N + 2 ans	85	82	87	92	90	93	m	77	76	80	m	

Remarque : les données présentées dans ce tableau proviennent d'une enquête spéciale à laquelle 25 pays ont participé. Pour plus de détails concernant cet indicateur, notamment les méthodes utilisées, les programmes inclus/exclus, l'année d'inscription, etc., se référer à l'annexe 3.

1. Élèves inscrits dans un programme général de type CITE 3 et diplômés d'un programme général ou professionnel.
2. Élèves inscrits dans un programme professionnel de type CITE 3 et diplômés d'un programme général ou professionnel.
3. Élèves inscrits dans un programme général de type CITE 3 et diplômés d'un programme professionnel.
4. Élèves inscrits dans un programme professionnel de type CITE 3 et diplômés d'un programme général.
5. Les taux nets d'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire proviennent de l'exercice UOE de collecte de données.
6. À l'exclusion des élèves ayant poursuivi leurs études dans le système d'enseignement pour adultes.
7. La moyenne des pays pour N + 2 correspond à la moyenne des pays pour N + la différence (en points de pourcentage) entre la moyenne des pays pour N et la moyenne des pays pour N + 2.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680972>

Tableau A2.5. [2/2] **Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation du programme et le sexe**

Pourcentage de diplômés par rapport aux nouveaux inscrits sur la base de données de cohorte


OCDE	Méthode	Année utilisée pour les nouveaux inscrits Durée du programme (G : général, P : professionnel)	N = durée théorique	Proportion d'élèves non diplômés mais toujours scolarisés (Programme général)			Proportion d'élèves non diplômés mais toujours scolarisés (Programme professionnel)			Taux net d'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire pour les élèves de moins de 20 ans (2010) ⁵
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Autriche	Cohorte effective	2006-07	N	76	76	76	m	m	m	m
		4 ans G	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Belgique (Fl.)	Cohorte effective	2004-05	N	90	90	89	70	71	69	89
		4 ans G et P	N + 2 ans	11	13	8	6	7	5	
Canada	Données de cohorte de substitution	2006-07	N	m	m	m	m	m	m	m
		3 ans	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Danemark	Cohorte effective	2002-03	N	69	71	67	62	61	62	95
		3-4 ans G et 2-5 ans P	N + 2 ans	34	35	33	34	33	36	
Estonie	Cohorte effective	2004	N	54	51	57	51	44	63	100
		3 ans G et 3-4 ans P	N + 2 ans	23	20	26	15	12	21	
Finlande	Cohorte effective	2004	N	81	78	83	46	44	48	m
		3 ans G et P	N + 2 ans	45	42	48	25	23	27	
France	Enquête longitudinale par échantillon	1999-2005	N	93	93	94	80	81	79	m
		3 ans G et 2 ans P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Hongrie	Données de cohorte de substitution	2006-07	N	m	m	m	m	m	m	98
		4 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Islande	Cohorte effective	2003	N	50	49	50	40	38	44	100
		4 ans G et P	N + 2 ans	35	35	37	25	24	28	
Irlande	Cohorte effective	2004	N	m	m	m	m	m	m	100
		2-3 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Israël	Cohorte effective	2007	N	26	25	28	14	12	18	95
		3 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Japon	Cohorte effective	2007	N	m	m	m	m	m	m	100
		3 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Corée	Cohorte effective	2007	N	2	1	4	13	8	21	m
		3 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Luxembourg	Cohorte effective	2004-05	N	90	91	89	73	72	74	91
		4 ans G et 2-5 ans P	N + 2 ans	37	37	38	28	29	28	
Mexique	Données de cohorte de substitution	2008	N	m	m	m	m	m	m	77
		3 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Pays-Bas	Cohorte effective	2007	N	73	71	75	25	26	25	m
		2-3 ans G et 2-4 ans P	N + 2 ans	43	42	44	20	20	20	
Nouvelle-Zélande	Cohorte effective	2004	N	34	34	35	m	m	m	99
		3 ans G	N + 2 ans	24	25	24	m	m	m	
Norvège	Cohorte effective	2004	N	40	39	40	35	39	28	98
		3 ans G et 4 ans P	N + 2 ans	14	15	13	11	10	11	
Pologne	Cohorte effective	2006-07	N	m	m	m	m	m	m	89
		3 ans G et 3-4 ans P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Rép. slovaque	Données de cohorte de substitution	2006	N	m	m	m	m	m	m	95
		4 ans G et 2-4 ans P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Slovénie	Données de cohorte de substitution	2007	N	m	m	m	m	m	m	100
		4 ans G et et 3-4 ans P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Espagne	Données de cohorte de substitution	2006-07	N	m	m	m	m	m	m	m
		2 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Suède ⁶	Cohorte effective	2006	N	50	49	51	35	35	35	98
		3 ans G et P	N + 2 ans	1	1	2	1	1	1	
Royaume-Uni	Cohorte effective	2006	N	m	m	m	m	m	m	m
		2 ans	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
États-Unis	Enquête longitudinale par échantillon	2002	N	m	m	m	m	m	m	99
		3 ans G et P	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	
Moyenne des pays ⁷			N	59	59	60	45	44	47	m
			N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	

Remarque : les données présentées dans ce tableau proviennent d'une enquête spéciale administrée dans 25 pays. Pour plus de détails concernant cet indicateur, notamment les méthodes utilisées, les programmes inclus/exclus, l'année d'inscription, etc., se référer à l'annexe 3.

1. Élèves inscrits dans un programme général de type CITE 3 et diplômés d'un programme général ou professionnel.
2. Élèves inscrits dans un programme professionnel de type CITE 3 et diplômés d'un programme général ou professionnel.
3. Élèves inscrits dans un programme général de type CITE 3 et diplômés d'un programme professionnel.
4. Élèves inscrits dans un programme professionnel de type CITE 3 et diplômés d'un programme général.
5. Les taux nets d'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire proviennent de l'exercice UOE de collecte de données.
6. À l'exclusion des élèves ayant poursuivi leurs études dans le système d'enseignement pour adultes.
7. La moyenne des pays pour N + 2 correspond à la moyenne des pays pour N + la différence (en points de pourcentage) entre la moyenne des pays pour N et la moyenne des pays pour N + 2.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680972>

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

A2

Tableau A2.6. **Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon la durée et l'orientation du programme**

Pourcentage de diplômés par rapport aux nouveaux inscrits sur la base de données de cohorte

OCDE	N = durée théorique	Taux de réussite à l'issue d'un programme général ¹				Taux de réussite à l'issue d'un programme professionnel ²				
		Total	2 ans	3 ans	4 ans	Total	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Autriche	N	71	a	a	71	m	n	m	m	a
	N + 2 ans	m	a	a	m	m	n	m	m	a
Belgique (Fl.)	N	81	a	a	81	59	a	a	59	a
	N + 2 ans	95	a	a	95	77	a	a	77	a
Canada	N	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Danemark	N	80	m	80	61	35	57	12	64	41
	N + 2 ans	88	m	89	80	54	72	33	83	59
Estonie	N	84	a	84	a	48	a	47	59	a
	N + 2 ans	92	a	92	a	68	a	68	68	a
Finlande	N	80	a	80	n	62	n	62	n	n
	N + 2 ans	91	a	91	n	72	n	72	n	n
France	N	61	a	61	a	55	55	m	a	a
	N + 2 ans	90	a	90	a	69	69	m	a	a
Hongrie	N	74	m	a	74	44	m	a	44	n
	N + 2 ans	m	m	a	m	m	m	a	m	m
Islande	N	44	m	m	m	45	m	m	m	m
	N + 2 ans	59	m	m	m	57	m	m	m	m
Irlande	N	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Israël	N	87	a	87	a	88	a	88	m	a
	N + 2 ans	m	a	m	m	m	a	m	m	a
Japon	N	93	a	93	m	91	a	91	m	a
	N + 2 ans	m	a	m	m	m	a	m	m	a
Corée	N	97	a	97	a	89	a	89	a	a
	N + 2 ans	m	a	m	a	m	a	m	a	a
Luxembourg	N	68	a	a	68	35	52	33	34	36
	N + 2 ans	92	a	a	92	66	61	60	72	74
Mexique	N	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	N	72	69	76	m	55	48	59	61	m
	N + 2 ans	94	91	97	m	70	64	72	76	m
Nouvelle-Zélande	N	59	m	59	m	m	m	m	m	m
	N + 2 ans	64	m	64	m	m	m	m	m	m
Norvège	N	73	n	73	n	42	a	m	42	m
	N + 2 ans	83	n	83	n	62	a	m	62	m
Pologne	N	89	a	89	a	69	a	71	68	a
	N + 2 ans	m	a	m	a	m	a	m	m	a
Rép. slovaque	N	98	a	a	98	84	73	73	89	a
	N + 2 ans	m	a	a	m	m	m	m	m	a
Slovénie	N	86	n	a	86	68	n	76	65	a
	N + 2 ans	m	n	a	m	m	n	m	m	a
Espagne	N	57	57	a	a	m	m	m	m	m
	N + 2 ans	82	82	a	a	m	m	m	m	m
Suède ³	N	76	m	76	a	68	m	68	a	a
	N + 2 ans	84	m	84	a	74	m	74	a	a
Royaume-Uni	N	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m
États-Unis	N	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	N + 2 ans	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne des pays ⁴	N	77	m	80	77	61	m	64	59	m
	N + 2 ans	92	m	93	90	77	m	80	78	m

Remarque : pour plus de détails concernant cet indicateur, notamment les méthodes utilisées, les programmes inclus/exclus, l'année d'inscription, etc., se référer à l'annexe 3.

1. Élèves inscrits dans un programme général de type CITE 3 et diplômés d'un programme général ou professionnel.


2. Élèves inscrits dans un programme professionnel de type CITE 3 et diplômés d'un programme général ou professionnel.

3. À l'exclusion des élèves ayant poursuivi leurs études dans le système d'enseignement pour adultes.

4. La moyenne des pays pour N + 2 correspond à la moyenne des pays pour N + la différence (en points de pourcentage) entre la moyenne des pays pour N et la moyenne des pays pour N + 2.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

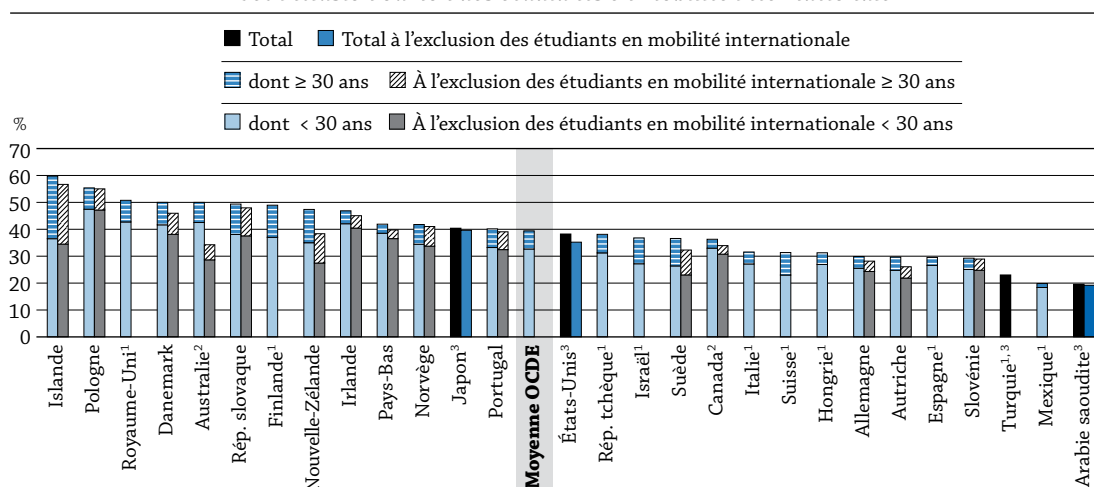
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680991>

COMBIEN D'ÉTUDIANTS TERMINERONT LEURS ÉTUDES TERTIAIRES ?

- Sur la base des conditions actuelles d'obtention d'un diplôme, on estime que dans les pays de l'OCDE, en moyenne 39 % des jeunes adultes termineront une formation tertiaire de type A (largement théorique) au cours de leur vie. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 50 % en Australie, au Danemark, en Islande, en Pologne et au Royaume-Uni, mais inférieur à 25 % en Arabie saoudite, au Mexique et en Turquie.
- Parallèlement, selon les estimations, un tiers seulement des jeunes adultes devraient terminer une formation tertiaire de type A avant l'âge de 30 ans. Ce pourcentage passe la barre des 40 % en Australie, au Danemark, en Irlande, en Pologne et au Royaume-Uni, mais ne représente que 18 % au Mexique.

Graphique A3.1. Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A, selon le group d'âge (2010)

Avec inclusion ou non des étudiants en mobilité internationale



Remarque : seuls les titulaires d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A sont pris en compte dans ce graphique.

1. Les données relatives aux taux d'obtention des diplômes des étudiants en mobilité internationale ne sont pas disponibles.

2. Année de référence : 2009.

3. Les données relatives aux taux d'obtention des diplômes ventilées par groupe d'âge ne sont pas disponibles.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A, tous étudiants confondus, en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau A3.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678122>

Lecture du graphique

Ce graphique évalue la probabilité qu'ont les jeunes adultes de terminer avec succès une formation universitaire dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 dont les données sont disponibles. Par exemple, sur 100 jeunes adultes de sexe masculin et de sexe féminin :

- en Islande, 60 termineront avec succès une formation universitaire au cours de leur vie, mais 36 seulement avant l'âge de 30 ans ;
- en Pologne, 55 termineront avec succès une formation universitaire au cours de leur vie, dont 47 avant l'âge de 30 ans ; et
- en Australie, au Danemark et au Royaume-Uni, 50 environ termineront avec succès une formation universitaire au cours de leur vie, mais un peu plus de 40 y arriveront avant l'âge de 30 ans. En Australie, moins de 30 jeunes adultes seulement y parviendront avant l'âge de 30 ans après exclusion des étudiants en mobilité internationale.

Contexte

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires montrent la capacité des pays à produire une main-d'œuvre qui se distingue par des savoirs et savoir-faire spécialisés de haut niveau. Dans les pays de l'OCDE, il reste très intéressant de faire des études tertiaires, dans la mesure où un diplôme de ce niveau améliore les perspectives de revenu et d'emploi. La structure et l'étendue de l'enseignement tertiaire varient beaucoup selon les pays. Le taux d'obtention d'un diplôme

de l'enseignement tertiaire dépend à la fois de l'accessibilité de ces formations et de l'élévation du niveau de qualification demandé sur le marché du travail. Enfin, des pressions risquent de s'exercer en faveur du maintien ou de l'accroissement du financement de l'enseignement tertiaire si son développement se poursuit sans que sa qualité n'en pâtisse.

Ces dernières années, le profil traditionnel de l'étudiant a changé avec l'afflux d'étudiants plus âgés. Dans certains pays, il est fréquent d'entamer des études tertiaires après l'âge de 30 ans et une période d'activité professionnelle. L'évolution de la situation sur le marché du travail incite les adultes à faire des études pour adapter leurs compétences aux nouveaux besoins sur le marché du travail. La crise économique mondiale a également encouragé les étudiants à poursuivre ou à reprendre des études tertiaires, au lieu de s'aventurer sur un marché du travail instable.

■ Autres faits marquants

- Sur la base des conditions actuelles d'obtention d'un diplôme, on estime qu'**en moyenne 47 % des jeunes femmes d'aujourd'hui et 32 % des jeunes hommes d'aujourd'hui dans les pays de l'OCDE termineront une formation tertiaire de type A au cours de leur vie**. Les femmes sont majoritaires parmi les diplômés à tous les niveaux d'enseignement tertiaire, sauf dans les programmes de recherche de haut niveau.
- En dépit de l'accroissement rapide de la demande de formations universitaires au cours des dernières décennies, il reste de l'espace pour les formations plus courtes et à finalité professionnelle plus précise (soit les formations tertiaires de type B). Ces formations répondent aux besoins d'individus à la recherche de formations plus courtes ainsi qu'aux besoins du marché du travail. **Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 11 % des jeunes adultes d'aujourd'hui devraient terminer une formation tertiaire de type B au cours de leur vie** (12 % de jeunes femmes, contre 9 % de jeunes hommes d'aujourd'hui).
- **En Chine, 14 % des jeunes d'aujourd'hui devraient terminer une première formation tertiaire de type A et 18 %, une première formation tertiaire de type B au cours de leur vie.**
- **Les étudiants en mobilité internationale augmentent sensiblement les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires dans certains pays.** Ces taux sont artificiellement gonflés dans les pays qui accueillent davantage d'étudiants en mobilité internationale, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni.

■ Tendances

Dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A ont progressé, en moyenne, de 20 points de pourcentage au cours des 15 dernières années, alors que les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type B sont restés stables. Les doctorats représentent une part mineure des formations tertiaires, mais le nombre de diplômés de ce niveau d'enseignement a doublé ces 15 dernières années.

■ Remarque

Le taux d'obtention d'un diplôme correspond à l'estimation du pourcentage d'individus d'une cohorte d'âge qui obtiendront ce diplôme au cours de leur vie. Cette estimation est basée sur le nombre d'individus qui ont obtenu leur diplôme en 2010 et sur la pyramide des âges dans ce groupe. Comme les taux d'obtention d'un diplôme sont calculés sur la base des taux actuels, ils sont sensibles aux changements instaurés dans le système d'éducation (par exemple, la création de nouvelles formations et l'allongement ou le raccourcissement de la durée des formations qui s'observent sous l'effet de la mise en œuvre du processus de Bologne).

Dans cet indicateur, l'âge de 30 ans est considéré comme la limite supérieure de la tranche d'âge typique de l'obtention d'un premier diplôme tertiaire de type A ou B, et l'âge de 35 ans, celle de l'obtention d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau.

Analyse

La distinction entre les diplômes délivrés à l'issue d'une première et d'une deuxième formation universitaire est explicite dans de nombreux pays (où ces études sont organisées en cycles). Dans certains pays, toutefois, des diplômes équivalents à un master dans une optique internationale sont délivrés à l'issue d'une seule formation de longue durée. Dans cet indicateur, les chiffres portent sur l'obtention d'un premier diplôme – sauf mention contraire – pour permettre des comparaisons précises. Le processus de Bologne mis en œuvre dans des pays européens vise à harmoniser la durée des formations proposées aux étudiants (voir la section sur le processus de Bologne ci-dessous).

Sur la base des conditions d'obtention d'un diplôme de 2010, on estime que 39 % des jeunes adultes termineront une première formation tertiaire de type A au cours de leur vie, selon la moyenne calculée sur la base des 27 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. Ce pourcentage est de l'ordre de 20 % en Arabie saoudite et au Mexique, mais égal ou supérieur à 50 % en Australie, au Danemark, en Islande, en Pologne et au Royaume-Uni.

Ces formations sont largement théoriques et sont conçues pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions exigeant un degré élevé de connaissances et de compétences. Ces formations sont généralement dispensées dans les universités et durent entre trois ans (par exemple, celles sanctionnées par un « *Bachelor's Degree* » dans de nombreux « *colleges* » en Irlande et au Royaume-Uni, et par un diplôme de « licence » en France) et cinq ans, voire davantage (celles sanctionnées par un « *Diplom* » en Allemagne, par exemple).

En 2010, le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type B s'établit à 11 %, selon la moyenne calculée sur la base des 26 pays de l'OCDE dont les données sont comparables. Ces formations sont classées au même niveau de compétence que les formations plus théoriques de type A, mais elles sont souvent d'une durée plus courte (deux à trois ans) et préparent généralement les étudiants à entrer directement dans la vie active, et non à suivre des études sanctionnées par un diplôme universitaire. On compte 12 % de jeunes femmes et 9 % de jeunes hommes diplômés à l'issue de ce type de formation en 2010 (voir le tableau A3.1).

Sur la base des conditions d'obtention d'un diplôme de 2010, on estime qu'en moyenne, 39 % des jeunes dans les pays de l'OCDE termineront avec succès une première formation tertiaire de type A (sanctionnée par un diplôme souvent dit de « licence ») et 15 %, une deuxième formation tertiaire de type A (sanctionnée par un diplôme souvent dit de « master »). Le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation est égal ou supérieur à 50 % en Australie, au Danemark, en Fédération de Russie, en Islande, en Nouvelle-Zélande et en Pologne, mais inférieur à 20 % en Afrique du Sud, en Arabie saoudite, en Argentine, en Belgique, en Chine et en Indonésie. En Argentine, en Belgique et en Chine, ces taux peu élevés sont compensés par des taux plus élevés d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation de type B. Le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une deuxième formation est égal ou supérieur à 20 % en Belgique, au Danemark, en Finlande, en Irlande, en Islande, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et au Royaume-Uni (voir le tableau A3.3). Ces formations se sont fortement développées sous l'effet de la mise en œuvre du processus de Bologne.

Données tendanciennes

Entre 1995 et 2010, les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A ont augmenté dans tous les pays dont les données sont comparables. Ils ont progressé à un rythme particulièrement élevé entre 1995 et 2000, puis se sont stabilisés. Ces trois dernières années, ils sont restés relativement stables, aux alentours de 39 %. C'est en Autriche, en République slovaque, en République tchèque, en Suisse et en Turquie que les progressions les plus fortes ont été enregistrées depuis 1995 : les taux y ont augmenté à raison de plus de 8 % par an (voir le tableau A3.2).

Sous l'effet de la poursuite de l'harmonisation de l'enseignement supérieur dans les pays européens et d'une préférence générale pour les formations de trois ans au détriment des formations plus longues, certains pays ont enregistré une progression rapide de leurs taux d'obtention d'un diplôme. Avec la mise en œuvre du processus de Bologne, les taux d'obtention d'un diplôme ont augmenté fortement entre 2004 et 2007 en

République tchèque, et entre 2007 et 2008 en Finlande et en République slovaque (voir la section « Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programme »).

Les tendances varient entre 1995 et 2010 dans l'enseignement tertiaire de type B, même si le taux moyen d'obtention d'un diplôme calculé à l'échelle des pays de l'OCDE est resté stable. L'Espagne doit, par exemple, la forte augmentation de son taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type B durant cette période à la création de formations à vocation professionnelle de haut niveau. À l'inverse, la Finlande supprime progressivement les formations tertiaires de type B, ce qui explique la baisse très sensible du pourcentage de diplômés de ce niveau d'enseignement au profit de l'enseignement tertiaire plus théorique (voir le graphique A3.2).

Pourcentage d'individus plus âgés parmi les diplômés

Le pourcentage de jeunes adultes qui terminent avec succès une formation tertiaire varie selon les pays, comme l'âge auquel ils obtiennent leur diplôme. Dans certains pays, un pourcentage important de diplômés sont plus âgés. La variation de l'âge des diplômés peut s'expliquer par des facteurs structurels, par exemple la longueur des formations tertiaires ou le service militaire obligatoire, ou par des facteurs économiques, par exemple les mesures visant à encourager ceux qui ont déjà une expérience professionnelle à entamer des études tertiaires et à améliorer leurs compétences. Dans la conjoncture économique actuelle, des jeunes adultes ont préféré poursuivre leurs études, au lieu de s'aventurer sur un marché du travail instable (voir l'indicateur C3). Le fait que ces femmes et ces hommes entrent plus tardivement dans la vie active a des répercussions économiques dont les décideurs politiques devraient tenir compte, notamment l'augmentation des dépenses par étudiant et le manque à gagner fiscal résultant de leur carrière professionnelle plus courte.

Dans les 24 pays dont les données sur l'âge des diplômés sont disponibles, un quart des diplômés n'appartiennent pas au groupe d'âge typique – c'est-à-dire ont plus de 30 ans – en Islande, en Israël, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Suisse (voir le graphique A3.1).

Parmi les pays où plus de 20 % des individus sont diplômés à l'issue d'une première formation tertiaire de type B, à savoir au Canada, en Irlande, au Japon, en Nouvelle-Zélande et en Slovénie, c'est en Nouvelle-Zélande et en Slovénie que le pourcentage de diplômés de plus de 30 ans est le plus élevé (voir le tableau A3.1).

Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale parmi les diplômés

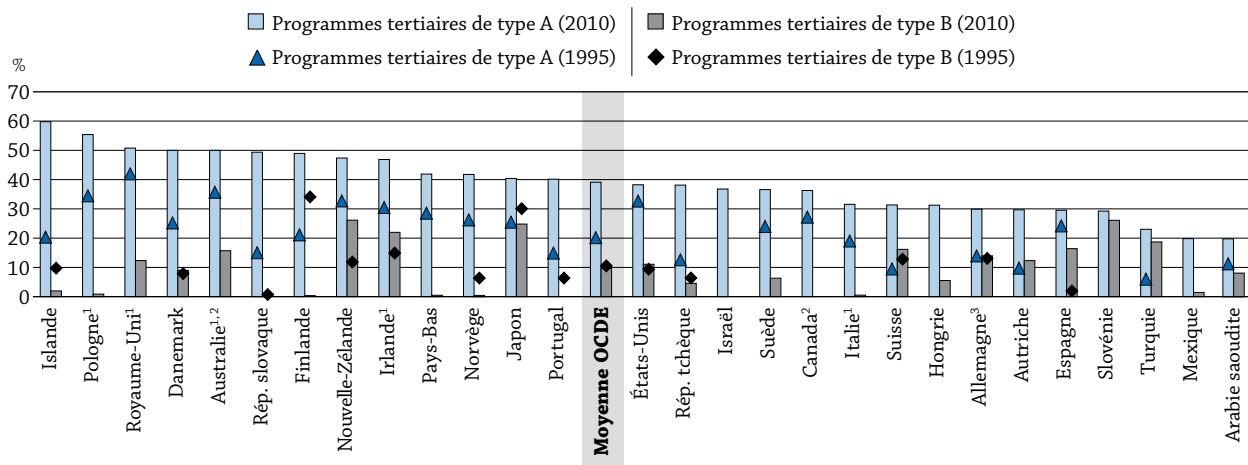
Les étudiants sont déclarés « en mobilité internationale » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Ces étudiants ont un impact important sur les estimations de taux d'obtention d'un diplôme et ce, pour diverses raisons. Les étudiants en mobilité internationale sont, par définition, classés dans la catégorie des individus qui obtiennent un premier diplôme, quel que soit leur parcours antérieur dans d'autres pays (un étudiant en mobilité internationale qui termine avec succès une deuxième formation sera considéré comme diplômé à l'issue d'une première formation). De plus, comme ils se sont rendus à l'étranger dans l'intention de poursuivre leurs études, et pas nécessairement d'y travailler et de s'y installer, ils augmentent le nombre absolu de diplômés dans la population. Dans les pays qui accueillent beaucoup d'étudiants en mobilité internationale, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, les taux d'obtention d'un diplôme sont donc artificiellement gonflés. Si les étudiants en mobilité internationale sont exclus des analyses, le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A avant l'âge de 30 ans diminue de 14 points de pourcentage en Australie et de 8 points de pourcentage en Nouvelle-Zélande, et le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type B avant l'âge de 30 ans diminue de 5 points de pourcentage en Nouvelle-Zélande (voir le tableau A3.1).

L'impact des étudiants en mobilité internationale sur le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A (sanctionnée par un diplôme de licence) est sensible aussi, quoique dans une moindre mesure. En Australie, en Autriche, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse, 10 % au moins des diplômés à l'issue d'une première formation tertiaire sont des étudiants en mobilité internationale. Parmi les pays dont les données sur les étudiants en mobilité internationale ne sont pas disponibles, les « étudiants étrangers » représentent au moins 10 % des diplômés à l'issue d'une première formation tertiaire en France.

A3

L'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une deuxième formation (sanctionnée par un diplôme de mastère) est considérable aussi. En Australie et au Royaume-Uni, les taux d'obtention d'un diplôme diminuent de 11 points de pourcentage si les étudiants en mobilité internationale sont exclus.

Graphique A3.2. Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue de formations tertiaires de type A et de type B (1995 et 2010)



1. Année de référence : 2000 (et non 1995).

2. Année de référence : 2009 (et non 2010).

3. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 en raison d'une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau A3.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678141>

Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau

Les titulaires d'un titre équivalent au doctorat sont ceux qui ont atteint le niveau d'enseignement le plus élevé. Relèvent de cette catégorie les chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'un Ph.D., qui aident à la création et à la diffusion du savoir dans la société. Sur la base des taux d'obtention d'un diplôme de 2010, on estime que dans les pays de l'OCDE, en moyenne 1.6 % de jeunes termineront avec succès un programme de recherche de haut niveau, contre 1.0 % en 2000. Cette progression de 0.5 point de pourcentage en dix ans correspond à une croissance annuelle de 5 %. À ce niveau d'enseignement, le taux d'obtention d'un diplôme est moins élevé chez les femmes (1.5 %) que chez les hommes (1.7 %) (voir l'indicateur A4 pour plus de précisions sur la variation, entre les sexes, des taux d'accès et d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire).

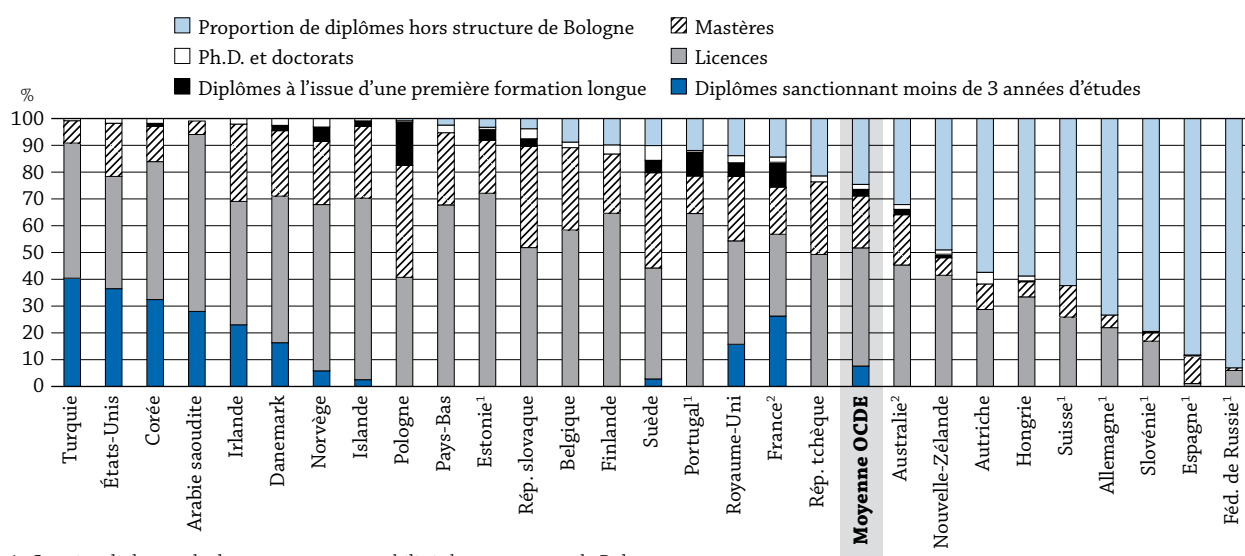
Certains pays promeuvent ce niveau d'enseignement, en particulier auprès des étudiants en mobilité internationale. À ce niveau d'enseignement, les taux d'obtention d'un diplôme sont élevés par rapport à la moyenne de l'OCDE en Allemagne et en Suisse : ils sont supérieurs à 2.5 %, ce qui s'explique, en partie, par le pourcentage élevé d'étudiants en mobilité internationale. Par contraste, les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première ou d'une deuxième formation tertiaire de type A sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE dans ces pays.

La mobilité internationale des doctorants met en évidence l'attractivité des programmes de recherche de haut niveau dans les pays d'accueil. Les étudiants en mobilité internationale représentent ainsi plus de 40 % de l'effectif diplômé de ce niveau d'enseignement au Royaume-Uni et en Suisse (voir le tableau A3.3).

Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes

La naissance du processus de Bologne remonte à la signature, en 1998, de la Déclaration commune de la Sorbonne sur l'harmonisation de l'architecture du système d'enseignement supérieur européen par l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni. Ce processus a pour but d'inscrire les trois cycles de l'enseignement tertiaire dans un cadre commun en Europe. Dans le cadre de cette nouvelle structure, la durée moyenne du premier cycle (licence), du deuxième cycle (mastère) et du troisième cycle (doctorat) a été harmonisée pour améliorer la comparabilité des données entre les pays européens et d'autres pays membres de l'OCDE, et faciliter la mobilité des étudiants entre les pays et la reconnaissance de l'équivalence entre des formations similaires. Ce processus s'étend à 47 pays, moins de 15 ans après son lancement.

Graphique A3.3. Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes (2010)



1. Certains diplômes de doctorat sont comptabilisés hors structure de Bologne.

2. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion de diplômés suivant la structure de Bologne.

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau A3.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678160>

Le tableau A3.4 présente les principaux programmes de l'enseignement tertiaire et montre la répartition des diplômés entre eux. Les principaux programmes sont structurés comme suit :

- Les programmes dont la durée est inférieure à trois ans, mais qui sont considérés comme relevant de l'enseignement tertiaire. En 2010, en moyenne 8 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes. Ce pourcentage est compris entre 16 % et 40 % en Arabie saoudite, en Corée, au Danemark, aux États-Unis, en France, en Irlande, au Royaume-Uni et en Turquie, mais est inférieur à 6 % dans d'autres pays.
- Les licences ou programmes équivalents qui durent entre trois et quatre ans. Ce sont les programmes les plus courants. En 2010, en moyenne 44 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes. Ce pourcentage est supérieur à 60 % en Arabie saoudite, en Estonie, en Finlande, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas et au Portugal.
- Les mastères ou programmes équivalents qui durent entre un et quatre ans et qui sont sanctionnés par un deuxième diplôme, le premier ayant été délivré à l'issue d'une licence. La durée cumulée des études tertiaires peut donc aller de quatre à huit ans, voire davantage. En 2010, en moyenne 19 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes. Ce pourcentage est supérieur à 30 % en Belgique, en Pologne, en République slovaque et en Suède.

- Les programmes longs organisés en un seul cycle d'une durée minimale de cinq ans. Les formations de cinq ans et plus sont pour la plupart équivalentes au mastère, mais quelques-unes sont équivalentes à la licence. Il s'agit généralement des études de médecine, d'architecture, d'ingénierie et de théologie. En moyenne, 2 % seulement des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes en 2010. Ce pourcentage atteint toutefois 9 % en France et au Portugal, et dépasse 16 % en Pologne. Il convient néanmoins de souligner qu'une partie de ces diplômés ne sont pas comptabilisés si leur formation n'est pas encore reprise dans une des catégories du processus de Bologne.
- Les programmes équivalents au doctorat/Ph.D. Ces formations relèvent en principe du niveau CITE 6. Leur durée est de trois à quatre ans, mais elle varie selon les domaines d'études et les pays. En moyenne, 2 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programme en 2010.

Le processus de Bologne aura, entre autres effets positifs, celui d'améliorer la comparabilité des données. À court terme, il entraîne toutefois un accroissement structurel des taux d'obtention d'un diplôme dans les pays européens (voir les données tendanciennes et le tableau A3.2). Dans certains pays, des formations ne suivent pas encore la structure prévue dans le processus de Bologne, car identifier la meilleure répartition des formations entre les blocs de programmes est une tâche délicate. En moyenne, 25 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ces formations en 2010. Ils sont même plus de 50 % en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Hongrie, en Slovénie et en Suisse. Ces pays doivent décider de la classification de leurs formations entre les différents blocs de programmes pour aboutir à l'intégration des formations dans les structures du processus de Bologne dont il était initialement prévu qu'il serait pleinement opérationnel en 2010.

Définitions

Les **diplômés à l'issue d'une première formation tertiaire de type A** ont terminé avec succès des études d'une durée cumulée théorique de trois ans minimum, en équivalent temps plein. Ces formations sont sanctionnées par un titre de « *bachelor* » dans de nombreux pays anglophones, par un « *diplom* » dans de nombreux pays germanophones et par une « licence » dans de nombreux pays francophones.

Les diplômés recensés durant la période de référence peuvent avoir obtenu leur premier diplôme ou avoir déjà été diplômés auparavant. Le **taux d'obtention d'un premier diplôme** est calculé compte tenu des individus qui ont obtenu pour la première fois un diplôme au niveau d'enseignement visé – ou dans le cas du niveau CITE 5, à l'issue d'une formation de type A ou de type B – durant la période de référence. En conséquence, si un étudiant a obtenu plusieurs diplômes, il sera comptabilisé comme « diplômé » chaque année, mais n'interviendra qu'une seule fois dans le calcul du taux d'obtention d'un premier diplôme.

Le **taux net d'obtention d'un diplôme** est l'estimation du pourcentage d'individus d'un groupe d'âge qui termineront avec succès des études tertiaires au cours de leur vie dans l'hypothèse que les taux d'obtention d'un tel diplôme se maintiennent à leur niveau actuel.

Les **diplômés à l'issue d'une deuxième formation** ont terminé avec succès des études théoriques de plus haut niveau (le « *master* » dans des pays anglophones et la « maîtrise » ou le « mastère » dans des pays francophones). Ils se classent dans une catégorie tertiaire de type A distincte des programmes de recherche de haut niveau (Niveau CITE 6).

Les **diplômés de l'enseignement tertiaire** sont les individus qui ont obtenu un titre universitaire, une qualification professionnelle ou encore un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (équivalent au doctorat)

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année académique 2009-10 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2011 par l'OCDE (pour plus de précisions, consulter l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012).

Les données concernant l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire proviennent d'une enquête spéciale réalisée en décembre 2011 par l'OCDE.

Les données tendanciennes sur les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire en 1995 et entre 2000 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en janvier 2007.



Les formations universitaires sont réparties en sous-catégories en fonction du nombre (légal ou réglementaire) d'années d'études à suivre pour obtenir le diplôme correspondant afin de permettre des comparaisons entre les pays indépendamment de leur structure de délivrance des diplômes. Les diplômes sanctionnant les formations d'une durée de moins de trois ans, qui ne sont pas considérés comme équivalents à ceux délivrés à l'issue d'une formation tertiaire de type A, sont exclus de cet indicateur. Les formations sanctionnées par un deuxième diplôme sont classées en fonction de leur durée cumulée avec celle des formations sanctionnées par un premier diplôme. Les individus déjà titulaires d'un premier diplôme sont déduits.

Dans les tableaux A3.1, A3.2 (à partir de 2005) et A3.3, et les tableaux A3.2a et A3.5 (en ligne), les taux d'obtention d'un diplôme sont des taux nets (ils correspondent à la somme des taux d'obtention d'un diplôme par âge). Dans les pays qui ne peuvent fournir des données aussi détaillées, ce sont les taux bruts qui sont indiqués. Les taux bruts sont calculés sur la base de l'âge typique d'obtention d'un diplôme tertiaire communiqué par les pays (voir l'annexe 1). Le taux d'obtention d'un diplôme est calculé comme suit : le nombre de diplômés du niveau d'enseignement considéré, quel que soit leur âge, est divisé par l'effectif de la population ayant l'âge typique d'obtenir ce diplôme. Toutefois, dans de nombreux pays, il est difficile de définir un âge typique d'obtention d'un diplôme, car celui-ci est très variable.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau A3.2a. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire, selon le sexe (entre 2005 et 2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681086>
- **Tableau A3.5. Évolution des taux nets d'obtention d'un titre à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau (entre 1995 et 2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681143>

A3

Tableau A3.1. Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire (2010)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes et le sexe

	Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme tertiaire de type B (sanctionné par un premier diplôme)							Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme tertiaire de type A (sanctionné par un premier diplôme)							Taux d'obtention d'un titre à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau					
	Total	Hommes	Femmes	dont < 30 ans				Total	Hommes	Femmes	dont < 30 ans				Total	Hommes	Femmes	dont < 30 ans		
				Total	Hommes	Femmes	Ajusté (étudiants en mobilité internationale non compris)				Total	Hommes	Femmes	Ajusté (étudiants en mobilité internationale non compris)				Total	Hommes	Femmes
OCDE	16	14	18	11	10	12	8	50	41	59	43	35	50	29	1.9	1.9	1.9	1.0	1.0	1.0
Australie ¹	12	13	11	8	9	7	8	30	25	34	25	20	29	22	2.2	2.5	1.9	1.6	1.8	1.4
Autriche	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	1.5	1.7	1.3	1.2	1.3	1.1
Belgique	29	23	34	22	19	26	21	36	28	45	33	26	41	31	1.2	1.3	1.0	0.7	0.8	0.7
Canada ¹	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Chili	5	2	7	4	2	6	m	38	28	49	31	23	41	m	1.3	1.4	1.0	0.4	1.1	0.8
Rép. tchèque	9	9	9	7	7	8	6	50	38	62	42	31	52	38	2.0	2.2	1.8	1.4	1.7	1.1
Danemark	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	0.9	0.9	1.0	0.2	0.2	0.2
Estonie	n	n	n	m	n	m	n	49	41	57	37	31	43	m	2.3	2.2	2.5	1.0	1.1	1.0
Finlande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	1.5	1.7	1.3	m	m	m
France ¹	14	9	19	m	m	m	m	30	28	32	25	24	27	24	2.6	2.8	2.3	2.1	2.2	1.9
Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	1.1	1.2	1.0	m	m	m
Grèce	6	3	8	5	3	7	m	31	23	40	27	20	34	m	0.8	0.8	0.7	0.5	0.5	0.5
Hongrie	2	2	2	1	1	1	1	60	41	80	36	27	47	34	0.8	0.9	0.7	0.4	0.5	m
Islande	22	24	20	16	18	14	15	47	40	53	42	36	48	40	1.6	1.6	1.4	1.1	1.1	1.1
Irlande	m	m	m	m	m	m	m	37	31	43	27	21	33	m	1.5	1.4	1.4	0.1	0.1	0.1
Israël	1	1	1	m	m	m	m	32	25	38	27	21	33	m	m	m	m	m	m	m
Italie	25	18	32	m	m	m	m	40	44	36	m	m	m	m	1.1	1.5	0.6	m	m	m
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	1.3	1.8	0.9	0.4	0.5	0.3
Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	1	2	1	1	2	1	m	20	18	21	18	17	20	m	0.2	0.3	0.2	m	m	m
Mexique	n	n	1	n	n	n	n	42	37	47	39	33	44	37	1.8	2.1	1.5	m	m	m
Pays-Bas	26	23	29	16	15	16	11	47	38	57	35	29	41	27	1.7	1.6	1.8	0.9	0.9	0.9
Nouvelle-Zélande	n	n	1	n	n	n	n	42	30	53	34	26	44	34	1.8	2.1	1.7	0.9	1.0	0.7
Norvège	1	n	1	1	n	1	m	55	39	72	47	34	61	47	0.5	0.5	0.5	m	m	m
Pologne	n	n	n	m	n	m	n	40	30	50	33	24	43	32	1.8	1.3	2.2	0.9	0.6	1.2
Portugal	1	1	1	1	n	1	m	49	34	65	38	28	48	38	3.2	3.2	3.2	2.1	2.1	2.1
Rép. slovaque	26	21	31	14	12	18	14	29	15	45	25	13	39	25	1.5	1.5	1.5	0.4	n	n
Slovénie	16	15	18	15	14	16	m	30	22	37	27	19	34	m	1.1	1.1	1.0	0.7	0.7	0.7
Espagne	6	5	8	4	4	5	4	37	26	47	26	20	33	23	2.8	2.9	2.9	1.6	1.8	1.5
Suède	16	20	13	m	m	m	m	31	30	33	23	20	26	m	3.6	4.2	3.0	2.7	3.0	2.4
Suisse	19	20	17	16	m	15	m	23	25	21	m	m	m	m	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3
Turquie	12	10	15	7	6	8	m	51	45	57	43	38	47	m	2.3	2.4	2.1	1.6	1.7	1.5
Royaume-Uni	11	8	14	m	m	m	m	38	32	45	m	m	m	m	1.6	1.5	1.8	m	m	m
États-Unis	11	9	12	8	6	9	m	39	32	47	33	26	40	m	1.6	1.7	1.5	1.0	1.1	0.9
Moyenne OCDE	8	7	9	7	5	8	m	40	31	49	33	26	41	m	1.7	1.8	1.6	1.1	1.2	1.7
Moyenne UE21	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	0.1	0.1	0.2	m	m	m
Autres G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	0.4	0.4	0.4	0.2	0.2	0.2
Argentine ¹	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	2.4	2.6	2.2	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	0.1	0.1	n	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	0.4	0.4	0.4	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	0.1	0.1	0.1	m	m	m
Indonésie	8	11	4	m	m	m	m	20	14	27	m	m	m	m	0.1	0.1	0.1	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	0.1	0.2	0.1	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	0.1	0.2	0.1	m	m	m
Afrique du Sud ¹	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	1.0	1.1	0.9	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	1.0	1.1	0.9	m	m	m

Remarques : les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1. Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés. L'ajustement des taux d'obtention d'un diplôme vise à compenser cet aspect.

1. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681048>

Tableau A3.2. **Évolution du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire (entre 1995 et 2010)**

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes

	Programmes tertiaires de type 5A (sanctionnés par un premier diplôme)						Programmes tertiaires de type 5B (sanctionnés par un premier diplôme)					
	1995	2000	2005	2008	2009	2010	1995	2000	2005	2008	2009	2010
	(1)	(2)	(7)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(19)	(22)	(23)	(24)
OCDE												
Australie	m	36	50	49	50	m	m	m	m	16	16	m
Autriche	10	15	20	25	29	30	m	m	8	8	10	12
Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Canada	27	27	29	37	36	m	m	m	m	29	29	m
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	13	14	23	36	38	38	6	5	6	5	4	5
Danemark	25	37	46	47	50	50	8	10	10	11	11	9
Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Finlande	21	40	47	63	44	49	34	7	n	n	n	n
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne ¹	14	18	20	25	28	30	13	11	11	10	14	14
Grèce	14	15	25	m	m	m	5	6	11	m	m	m
Hongrie	m	m	33	30	31	31	m	m	4	4	5	6
Islande	20	33	56	57	51	60	10	5	4	4	2	2
Irlande	m	30	38	46	47	47	m	15	24	26	26	22
Israël	m	m	35	36	37	37	m	m	m	m	m	m
Italie	m	19	41	33	33	32	m	n	1	1	1	1
Japon	25	29	37	39	40	40	30	30	28	27	26	25
Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	m	17	18	19	20	m	m	1	1	1	1
Pays-Bas	29	35	42	41	42	42	m	m	n	n	n	n
Nouvelle-Zélande	33	50	51	48	50	47	12	17	21	21	24	26
Norvège	26	37	41	41	41	42	6	6	2	1	n	n
Pologne	m	34	47	50	50	55	m	m	n	n	n	1
Portugal	15	23	32	45	40	40	6	8	9	2	1	n
Rép. slovaque	15	m	30	58	62	49	1	2	2	1	1	1
Slovénie	m	m	18	20	27	29	m	m	24	26	26	26
Espagne ²	24	29	30	27	27	30	2	8	15	14	15	16
Suède	24	28	38	40	36	37	m	4	5	6	6	6
Suisse	9	12	27	32	31	31	13	14	8	19	19	16
Turquie	6	9	11	20	21	23	2	m	m	13	15	19
Royaume-Uni	m	42	47	48	48	51	m	7	11	12	12	12
États-Unis	33	34	34	37	38	38	9	8	10	10	11	11
Moyenne OCDE	20	28	34	39	39	39	11	9	9	11	11	10
Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les données de 1995 et de 2010 sont disponibles	20	27				40	11	10				10
Moyenne UE21	18	27	34	40	39	40	9	7	8	8	8	8
Autres G20												
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	10	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	11	13	18	21	19	20	n	3	5	6	6	8
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : les données concernant les années 2001, 2002, 2003 et 2004 peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).


Avant l'année 2004, les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A ou B étaient calculés de façon brute. À partir de 2005, et pour les pays dont les données sont disponibles, le taux d'obtention d'un diplôme est calculé comme taux net d'obtention d'un diplôme (c'est-à-dire comme la somme des taux d'obtention d'un diplôme par âge spécifique). Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 en raison d'une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

2. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie en 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681067>

A3

Tableau A3.3. **Taux d'obtention d'un diplôme aux différents niveaux de l'enseignement tertiaire, impact des étudiants étrangers/en mobilité internationale (2010)**

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes

OCDE	Formation tertiaire de type B (sanctionnée par un premier diplôme)		Diplôme sanctionnant une première formation tertiaire de type B		Formation tertiaire de type A (sanctionnée par un premier diplôme)		Diplôme sanctionnant une première formation tertiaire de type A		Diplôme sanctionnant une deuxième formation tertiaire de type A		Titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau	
	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Australie ¹	16	13	22	19	50	34	61	44	19	8	1.9	1.3
Autriche	12	12	12	12	30	26	30	26	8	7	2.2	1.7
Belgique	m	m	30	30	m	m	19	19	24	23	1.5	1.3
Canada ¹	29	27	33	32	36	34	39	36	9	8	1.2	1.0
Chili ²	m	m	19	19	m	m	20	20	6	6	0.2	0.2
Rép. tchèque ²	5	m	5	m	38	m	40	37	21	19	1.3	1.2
Danemark	9	8	9	8	50	46	49	47	20	18	2.0	1.7
Estonie	m	m	19	19	m	m	23	23	13	12	0.9	0.9
Finlande	n	n	n	n	49	m	46	45	24	23	2.3	2.2
France ²	m	m	26	25	m	m	36	32	14	11	1.5	0.9
Allemagne	14	m	14	m	30	28	30	28	3	3	2.6	2.2
Grèce	m	m	14	m	m	m	23	m	7	m	1	m
Hongrie ²	6	m	6	6	31	m	36	35	8	7	0.8	0.8
Islande	2	2	2	2	60	57	63	62	24	22	0.8	0.6
Irlande	22	21	22	21	47	45	47	45	25	23	1.6	1.3
Israël	m	m	m	m	37	m	38	38	15	15	1.5	1.4
Italie ²	1	m	1	1	32	m	31	30	m	m	m	m
Japon	25	24	25	24	40	40	40	40	6	5	1.1	0.9
Corée	m	m	29	m	m	m	46	m	10	m	1.3	m
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	1	m	1	m	20	m	20	m	3	m	0.2	m
Pays-Bas	n	n	n	n	42	40	45	43	17	17	1.8	m
Nouvelle-Zélande	26	20	31	25	47	38	50	43	17	15	1.7	1.2
Norvège	n	n	n	n	42	41	46	45	12	11	1.8	1.6
Pologne	1	m	1	m	55	55	55	55	39	39	0.5	0.5
Portugal	n	n	n	n	40	39	40	39	15	14	1.8	1.5
Rép. slovaque ²	1	m	1	m	49	48	49	48	36	35	3.2	3.1
Slovenie	26	26	27	27	29	29	34	34	5	5	1.5	1.4
Espagne	16	m	16	m	30	m	34	34	6	5	1.1	m
Suède	6	6	6	6	37	32	35	34	8	4	2.8	2.2
Suisse	16	m	24	m	31	m	29	26	16	13	3.6	2.0
Turquie ²	19	m	19	19	23	m	23	m	4	4	0.4	0.4
Royaume-Uni	12	m	16	15	51	m	41	36	24	14	2.3	1.3
États-Unis	11	11	11	11	38	35	38	37	18	16	1.6	1.2
Moyenne OCDE	11	m	14	m	39	m	38	m	15	m	1.6	m
Moyenne UE21	8	m	11	m	40	m	37	m	17	m	1.7	m
Autres G20												
Argentine ¹	m	m	16	m	m	m	12	m	1	m	0.1	m
Brésil ²	m	m	5	m	m	m	25	25	1	m	0.4	0.4
Chine	m	m	18	m	m	m	14	m	n	m	2.4	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	4	m	m	m	14	m	1	m	0.1	m
Fédération de Russie ²	m	m	28	m	m	m	55	54	1	m	0.4	m
Arabie saoudite ²	8	8	8	8	20	19	18	18	1	1	0.1	0.1
Afrique du Sud ¹	m	m	5	m	m	m	6	m	3	m	0.1	m
Moyenne G20	m	m	16	m	m	m	30	m	7	m	1.0	m

Remarques : les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1. Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés. L'ajustement des taux d'obtention d'un diplôme vise à compenser cet aspect.

1. Année de référence : 2009.

2. Les taux d'obtention d'un diplôme sont calculés pour les étudiants étrangers (définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants). Ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681105>

Tableau A3.4. **Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes (2010)**

Proportion de diplômés/diplômés dans des programmes suivant la structure de Bologne
(ou des programmes sanctionnés par un diplôme analogue pour les pays non européens)

	Proportion de diplômés suivant la structure de Bologne ¹ 2010	Dont					Proportion de diplômés hors structure de Bologne ¹ (de niveaux CITE 5A, 5B et 6)	Proportion de diplômés suivant la structure de Bologne ¹ en 2009	Proportion de diplômés suivant la structure de Bologne ¹ en 2008
		Diplômes sanctionnant moins de 3 années d'études mais reconnus de niveau tertiaire et comme suivant la structure de Bologne ¹ (première formation)	Licences d'une durée de 3 à 4 ans (première formation)	Mastères d'une durée cumulée de 4 à 8 ans (deuxième formation)	Diplômes à l'issue d'une première formation longue reconnus comme suivant la structure de Bologne ¹ (d'une durée de 5 ans ou plus)	Ph.D. et doctorats			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE									
Australie ²	68	a	45	19	2	2	32	69	69
Autriche	43	n	29	10	n	4	57	38	32
Belgique	91	a	58	31	a	2	9	88	71
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	79	a	49	27	a	2	21	74	66
Danemark	100	16	55	24	2	3	m	100	100
Estonie ³	97	a	72	20	4	1	3	97	94
Finlande	90	a	65	22	n	3	10	92	56
France ²	86	26	31	18	9	2	14	86	87
Allemagne ³	27	a	22	5	a	a	73	19	14
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	41	a	33	6	n	2	59	22	3
Islande	100	3	68	27	2	1	n	100	100
Irlande	100	23	46	29	m	2	a	100	100
Israël	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Italie	m	m	m	m	m	m	m	90	85
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	100	32	51	13	1	2	m	100	100
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	98	a	68	27	a	3	2	98	96
Nouvelle-Zélande	51	n	41	7	1	2	49	52	56
Norvège	100	6	62	24	5	3	a	100	100
Pologne	99	a	41	42	16	1	1	99	100
Portugal ³	88	a	65	14	9	1	12	73	57
Rép. slovaque	96	a	52	38	3	4	4	96	95
Slovénie ³	21	a	17	3	n	n	79	13	5
Espagne ³	12	n	1	10	n	n	88	6	4
Suède	90	3	41	36	5	6	10	91	m
Suisse ³	38	n	26	12	n	n	62	33	26
Turquie	100	40	50	8	m	1	a	a	a
Royaume-Uni	86	16	39	24	5	3	14	86	77
États-Unis	100	37	42	20	a	2	a	100	100
Moyenne OCDE	75	8	44	19	2	2	25	72	66
Moyenne UE21	69	5	42	18	2	2	31	65	57
Autres G20									
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie ³	7	a	6	1	a	a	93	6	m
Arabie saoudite	100	28	66	5	n	n	n	100	100
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m


1. Ou de programmes sanctionnés par un diplôme analogue pour les pays non européens.

2. Année de référence : 2009.

3. Certains pays comptabilisent toujours les diplômés titulaires d'un Ph.D. dans la colonne (7).

Source : OCDE. Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

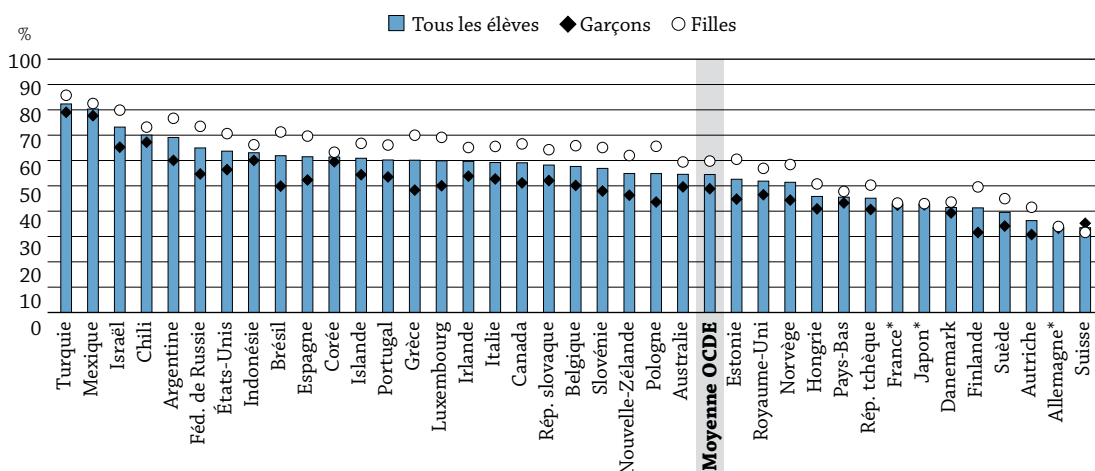
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681124>

EN QUOI LES ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES ET LES DOMAINES D'ÉTUDES DANS L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE SE DIFFÉRENCIENT-ILS ENTRE LES SEXES ?

- Les filles semblent avoir de plus hautes ambitions professionnelles que les garçons dans l'ensemble, mais les aspirations professionnelles varient sensiblement parmi les filles et parmi les garçons, et d'un pays à l'autre.
- En moyenne, la propension des filles à espérer exercer des fonctions de membre de l'exécutif et des corps législatifs, de cadre supérieur de l'administration publique, de dirigeant et de cadre supérieur d'entreprise, ou une profession intellectuelle ou scientifique, est supérieure de 11 points de pourcentage à celle des garçons.
- Les pays où les filles sont nettement plus ambitieuses que les garçons tendent aussi à compter parmi ceux où elles sont plus nombreuses à suivre des études tertiaires de type A.

Graphique A4.1. Pourcentage d'élèves de 15 ans envisageant d'exercer une profession relevant du grand groupe 1 ou 2¹ de la CITP, selon le sexe




Remarque : les pays où les différences entre les sexes ne sont pas statistiquement significatives sont suivis d'un astérisque.

1. Dans la classification internationale type des professions (CITP), le grand groupe 1 inclut les directeurs et cadres supérieurs d'entreprise, cadres supérieurs de l'administration publique et membres de l'Exécutif et des corps législatifs, et le grand groupe 2, les professions intellectuelles et scientifiques.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'élèves de 15 ans qui envisagent d'exercer une profession relevant du grand groupe 1 ou 2 de la CITP.

Source : Base de données PISA 2006 de l'OCDE. Tableau A4.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932678179>

■ Contexte

Conscients de l'impact que l'éducation a sur le taux d'emploi, la mobilité professionnelle et la qualité de vie, les responsables politiques et les professionnels de l'éducation savent combien il est important de réduire les différences de rendement scolaire entre les hommes et les femmes. Des progrès significatifs ont été accomplis pour réduire ces écarts en termes de niveau de formation, mais des différences persistent au bénéfice des hommes dans certains domaines d'études, notamment les mathématiques et l'informatique.

Maintenant que les femmes ont comblé leur retard et l'emportent désormais sur les hommes dans de nombreux domaines d'études dans les pays de l'OCDE, ce sont les piètres performances des garçons dans certains domaines qui sont au cœur des préoccupations, en particulier en compréhension

de l'écrit. Les responsables politiques doivent tenir compte de la variation des résultats scolaires entre les sexes et des stéréotypes associés à certains domaines d'études pour progresser sur la voie d'une plus grande égalité du rendement de l'éducation entre les sexes. L'égalité entre les sexes n'est pas qu'un but en soi (sans pour autant négliger sa valeur intrinsèque), elle est bénéfique pour l'économie. Les formations où un seul sexe est surreprésenté sont susceptibles d'exclure de nombreux candidats et de se priver, ce faisant, de leurs compétences. C'est notamment le cas de domaines tels que les sciences, l'ingénierie, la production et la construction, qui sont généralement perçus comme « masculins » et convenant mieux aux hommes, et de domaines tels que l'éducation et la santé, souvent perçus comme « féminins » et plus adaptés aux femmes.

Par ailleurs, la profession que les adolescents envisagent d'exercer à l'avenir peut influencer sur leur choix d'études et leur performance. Des études antérieures des données PISA (Marks, 2010 ; McDaniel, 2010 ; Sikora et Saha, 2007 ; Sikora et Saha, 2009) et des résultats d'autres enquêtes remontant à une trentaine d'années au moins (Croll, 2008 ; Goyette, 2008 ; Little, 1978 ; Reynolds *et al.*, 2006) concordent : les élèves inscrits dans l'enseignement secondaire tendent à se fixer des objectifs assez ambitieux pour leurs études et leur carrière professionnelle. Renforcer le rôle que les systèmes d'éducation peuvent jouer dans la réduction des écarts de performance entre les sexes dans les différents domaines d'études devrait être un objectif important de l'action publique.

■ Autres faits marquants

- **En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 5 % seulement des filles âgées de 15 ans envisagent d'embrasser une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique**, contre 18 % de garçons. À cet âge, les filles sont plus nombreuses que les garçons à espérer travailler dans la santé ou le secteur des services dans tous les pays de l'OCDE.
- **Les femmes sont plus nombreuses aussi que les hommes dans l'enseignement tertiaire de type A** : selon les estimations, 69 % d'entre elles s'engageront dans une formation de ce niveau à un moment de leur vie, contre 55 % d'hommes.
- **En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 59 % des diplômés à l'issue d'une première formation tertiaire de type A sont des femmes**. Ce pourcentage n'est inférieur à 50 % qu'en Chine, en Corée, au Japon et en Turquie. Toutefois, les hommes restent plus nombreux que les femmes à obtenir un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau, et **ils représentent 73 % des diplômés à l'issue d'une formation en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction**.

■ Tendances

Les données tendanciennes montrent que des différences persistent entre les sexes tant durant les études que sur le marché du travail. Il apparaît toutefois que ces écarts se sont légèrement réduits depuis 2000. Ainsi, le pourcentage de femmes qui ont entamé une formation tertiaire de type A est passé de 60 % en 2005 à 69 % en 2010, alors que le pourcentage d'hommes qui se sont engagés dans une formation du même niveau est passé de 48 % en 2005 à 55 % en 2010.

Rares sont les adolescentes qui envisagent une carrière scientifique en rapport, par exemple, avec l'ingénierie ou l'informatique, mais leur pourcentage a légèrement augmenté au cours des dix dernières années (passant de 23 % à 27 %).

Analyse

Performance aux épreuves PISA et carrière envisagée à l'âge de 15 ans

Dans tous les pays de l'OCDE, les filles ont surclassé les garçons aux épreuves de compréhension de l'écrit du cycle PISA 2009, de 39 points, en moyenne, soit l'équivalent d'une année d'études. Aux épreuves de mathématiques, en revanche, les garçons ont obtenu des scores légèrement supérieurs à ceux des filles dans la plupart des pays. Enfin, les résultats aux épreuves de sciences varient moins selon le sexe. Dans l'ensemble, les filles de 15 ans semblent plus ambitieuses que leurs condisciples masculins concernant leur avenir professionnel. Lors du cycle PISA 2006, on a demandé aux élèves de 15 ans la profession qu'ils espéraient exercer à l'âge de 30 ans. Il ressort de leurs réponses qu'ils envisagent d'exercer une profession hautement qualifiée ou des fonctions de direction. Au Chili, en Israël, au Mexique et en Turquie, parmi les pays de l'OCDE, 70 % au moins des élèves envisagent d'exercer une profession requérant un diplôme de l'enseignement tertiaire de type A. Plus de 60 % des élèves espèrent exercer une profession hautement qualifiée ou des fonctions de direction en Argentine, au Brésil, en Corée, en Espagne, aux États-Unis, en Fédération de Russie, en Grèce, en Indonésie, en Islande, au Mexique et au Portugal. À l'autre extrémité du spectre, le pourcentage d'élèves inscrits dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui envisagent un tel avenir professionnel ne dépasse pas 40 % en Allemagne, en Autriche, en Suisse et en Suède (voir le tableau A4.1 et le graphique A4.1).

La variation des ambitions professionnelles entre les pays est imputable à un certain nombre de facteurs, dont les résultats scolaires et les caractéristiques du milieu familial des élèves, mais aussi la situation sur le marché du travail et les spécificités du système d'éducation, notamment les filières proposées à l'âge de 15 ans (Sikora et Saha, 2010).

Les filles sont des aspirations plus ambitieuses que les garçons dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. En moyenne, la propension des filles à envisager d'exercer les fonctions prestigieuses de membres de l'exécutif ou des corps législatifs, de cadres supérieurs de l'administration publique, de dirigeants ou de cadres supérieurs d'entreprise, ou une profession intellectuelle ou scientifique, est supérieure de 11 points de pourcentage à celle des garçons. L'Allemagne, la France et le Japon sont les seuls pays de l'OCDE où les pourcentages de garçons et de filles qui envisagent un tel avenir professionnel sont similaires. En Suisse, en revanche, les garçons font état d'aspirations légèrement plus ambitieuses que les filles. Les ambitions professionnelles varient fortement selon le sexe en Grèce et en Pologne : le pourcentage de filles envisageant d'exercer les fonctions de membres de l'exécutif ou des corps législatifs, de cadres supérieurs de l'administration publique, de dirigeants ou de cadres supérieurs d'entreprise, ou une profession intellectuelle ou scientifique, est supérieur de 20 points de pourcentage à celui des garçons (voir le tableau A4.1).

Garçons et filles se différencient non seulement selon leurs aspirations en général, mais également selon les secteurs spécifiques dans lesquels ils envisagent de travailler. Dans 25 pays de l'OCDE, le métier de juriste est l'un des 10 que les filles ont le plus souvent cités en réponse à la question de savoir quelle profession elles espéraient exercer à l'âge de 30 ans. Par contraste, ce métier ne compte parmi les 10 les plus souvent cités par les garçons que dans 10 pays. De même, la profession d'écrivain, de journaliste ou d'auteur figure parmi les 10 les plus souvent citées par les filles dans 20 pays de l'OCDE, mais parmi les 10 les plus souvent citées par les garçons que dans 4 pays (voir Sikora et Pokropek, 2011).

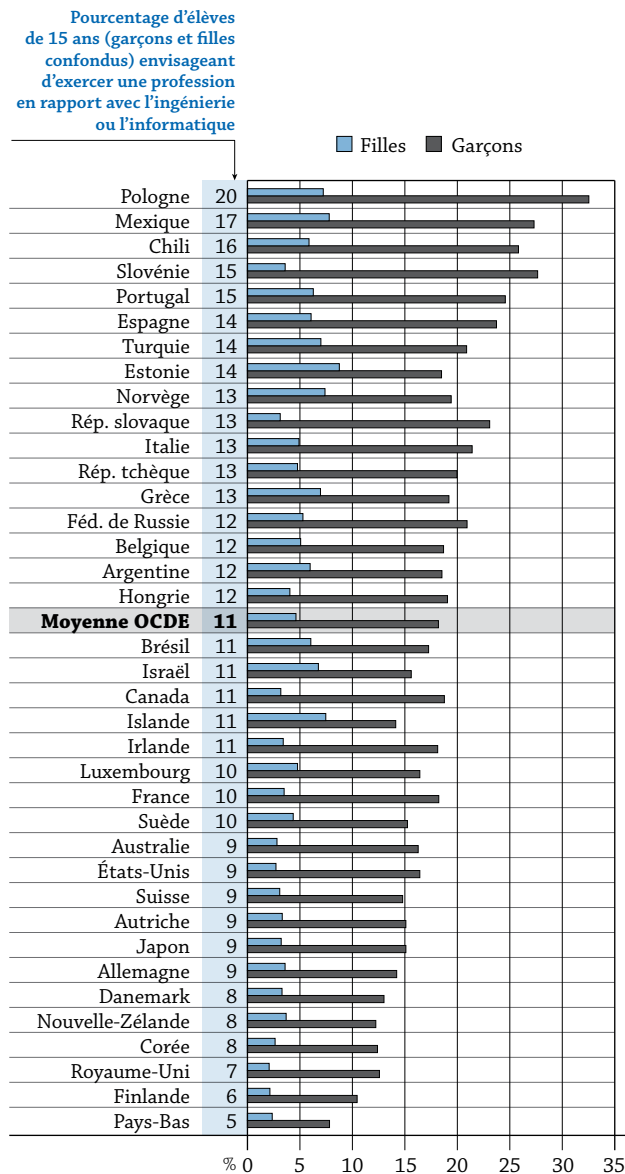
Les différences de domaines d'études entre les sexes varient fortement d'un pays à l'autre

Le fait que la variation entre les sexes des résultats en compréhension de l'écrit et en mathématiques s'observe dans l'ensemble des pays donne à penser que des spécificités sous-jacentes des systèmes d'éducation ou des sociétés et des cultures pourraient creuser les écarts entre les sexes. Toutefois, le fait que les différences entre les sexes varient fortement entre les pays suggère que ces différences sont aussi imputables à l'expérience d'apprentissage vécue par les élèves et, donc, qu'une réorientation de l'action publique pourrait y remédier.

Dans de nombreux pays, les filles ont fini par rattraper leur retard sur les garçons en sciences ces dernières années, au point parfois de les surclasser. Le fait que les filles affichent de meilleurs résultats en sciences ou en mathématiques ne signifie pas pour autant nécessairement qu'elles souhaitent embrasser une profession

scientifique. Les filles sont, par exemple, peu enthousiastes à l'idée d'exercer une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les filles sont moins de 5 %, mais les garçons, 18 %, à envisager d'exercer une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique à l'âge de 30 ans. Ce constat est frappant, en particulier parce que la catégorie de l'informatique et de l'ingénierie inclut des domaines tels que l'architecture qui n'est pas particulièrement associée à un sexe (voir le tableau A4.2 et le graphique A4.2).

Graphique A4.2. Pourcentage de garçons et de filles de 15 ans envisageant d'exercer une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique

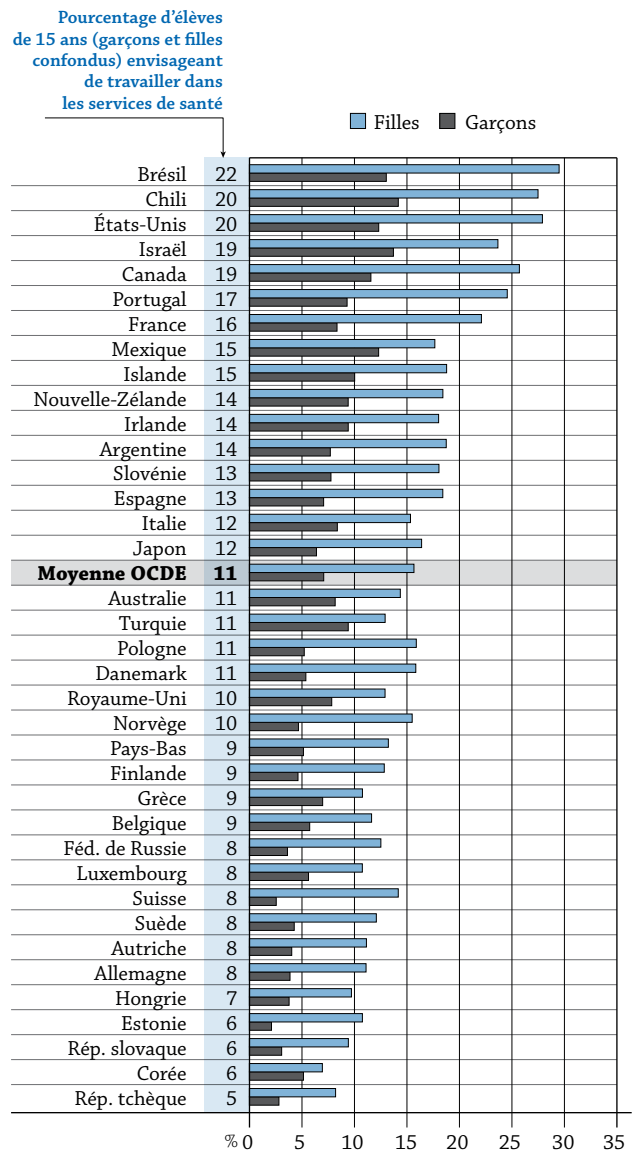


Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'élèves de 15 ans (garçons et filles confondus) envisageant d'exercer une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique (y compris la profession d'architecte).

Source : Base de données PISA 2006 de l'OCDE. Tableau A4.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678198>

Graphique A4.3. Pourcentage de garçons et de filles de 15 ans envisageant de travailler dans les services de santé



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage des élèves de 15 ans (garçons et filles confondus) envisageant de travailler dans les services de santé (abstraction faite de la profession d'infirmier et de sage-femme).

Source : Base de données PISA 2006 de l'OCDE. Tableau A4.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678217>

A4

Le nombre d'élèves qui envisagent d'exercer une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique varie fortement selon les pays. Leur pourcentage est relativement élevé au Chili, au Mexique, en Pologne et en Slovénie, mais très faible en Finlande et aux Pays-Bas. Les filles sont moins nombreuses que les garçons à envisager d'exercer une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique dans tous les pays de l'OCDE. En outre, la différence de pourcentage entre les garçons et les filles qui envisagent d'exercer une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique est marquée dans la plupart des pays de l'OCDE. En moyenne, les garçons sont presque quatre fois plus nombreux que les filles à vouloir travailler dans ces domaines. Les ambitions professionnelles varient fortement entre les garçons et les filles, même parmi les élèves les plus performants. En fait, elles reflètent celles de leurs condisciples moins performants. Ainsi, rares sont les filles très performantes qui envisagent d'exercer une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique (voir le tableau A4.2 et le graphique A4.2).

Il y a peu de filles qui envisagent d'exercer certaines professions scientifiques, notamment celles en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique, mais dans tous les pays de l'OCDE, elles sont plus nombreuses que les garçons à espérer travailler dans le secteur de la santé, soit un domaine scientifique intégrant l'idée de soins. Cette tendance reste manifeste même après suppression de la profession d'infirmier et de sage-femme (deux domaines où les femmes sont surreprésentées par rapport aux hommes) de la liste des professions en rapport avec la santé. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 16 % de filles envisagent d'exercer une profession en rapport avec la santé abstraction faite de la profession d'infirmier et de sage-femme, contre 7 % seulement de garçons. Ces chiffres montrent que les filles très performantes en sciences n'envisagent pas nécessairement d'embrasser une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique et que leurs ambitions élevées se portent vers de hautes fonctions dans d'autres secteurs scientifiques, notamment la santé. L'écart entre les sexes dans le pourcentage d'élèves envisageant d'exercer une profession scientifique dans le secteur de la santé est particulièrement important en Autriche, au Brésil, au Canada, au Chili, aux États-Unis, en France, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal et en Suisse. Par contraste, garçons et filles partagent davantage les mêmes aspirations professionnelles quant à un avenir professionnel dans le secteur de la santé en Corée, en Grèce, en Indonésie, en Italie, au Mexique et en Turquie. Cependant, il ne faut pas nécessairement y voir l'absence d'écart entre les sexes, mais plutôt un écart plus ténu (voir le tableau A4.3 et le graphique A4.3).

Impact des aspirations professionnelles à l'âge de 15 ans sur les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A

Quelle relation y a-t-il entre les aspirations professionnelles à l'âge de 15 ans et le taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A ? Analyser la variation entre les sexes du pourcentage d'élèves âgés de 15 ans qui ont déclaré en 2006 envisager d'exercer certaines professions et du pourcentage de ceux qui entament une formation tertiaire de type A plusieurs années plus tard, en l'occurrence en 2010, permet de mieux cerner cette relation. Les tableaux A4.1 et A4.4 révèlent une corrélation probante entre les deux indicateurs ($R = 0.50$). En d'autres termes, les pays où, à l'âge de 15 ans, les filles ont des ambitions professionnelles nettement plus élevées que les garçons, tendent également à être ceux où les femmes sont plus nombreuses que les hommes à suivre une formation tertiaire de type A.

Par exemple, le taux d'accès des femmes à l'enseignement tertiaire de type A est supérieur de plus de 20 points de pourcentage à celui des hommes en Australie, au Danemark, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, au Portugal, en République slovaque, en Slovénie et en Suède. La différence (favorable au sexe féminin) de pourcentage entre les filles et les garçons âgés de 15 ans qui envisagent d'exercer des fonctions de membre de l'exécutif ou des corps législatifs, de cadre supérieur de l'administration publique, de dirigeant ou de cadre supérieur d'entreprise, ou une profession intellectuelle ou scientifique, n'est inférieure à la moyenne de l'OCDE (qui s'établit à 11 points de pourcentage) que dans deux de ces pays, à savoir en Australie et au Danemark. En d'autres termes, dans les pays où les femmes sont bien représentées dans les formations tertiaires de type A, les filles tendent également à faire preuve d'ambitions professionnelles plus élevées.

De même, les tableaux A4.1 et A4.4 montrent qu'en Allemagne, en Belgique, en Corée, en Indonésie, au Mexique, en Suisse et en Turquie, où la différence de taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A entre les femmes et les hommes représente moins de 10 points de pourcentage, le pourcentage de filles qui envisagent

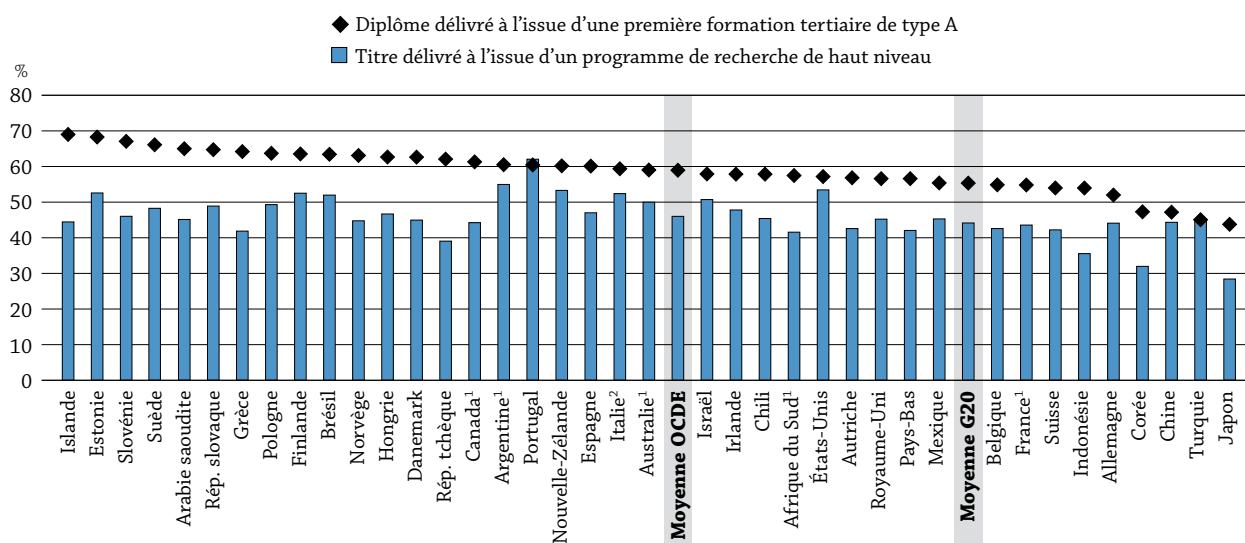
d'exercer des fonctions de membre de l'exécutif ou de corps législatifs, de cadre supérieur de l'administration publique, de dirigeant ou de cadre supérieur d'entreprise, ou une profession intellectuelle ou scientifique, n'est jamais supérieur de plus de 10 points de pourcentage à celui des garçons. En d'autres termes, dans les pays où les femmes ne sont pas aussi bien représentées dans l'enseignement tertiaire, les ambitions professionnelles des filles sont plus similaires à celles des garçons.

Égalité d'accès et d'obtention d'un diplôme entre les sexes dans l'enseignement tertiaire

Plus généralement, plus les garçons et les filles âgés de 15 ans ont de bons résultats scolaires, plus ils sont susceptibles de poursuivre leurs études. La probabilité qu'ont les femmes et les hommes d'entamer une formation tertiaire de type A a fortement augmenté entre 2005 et 2010 : elle est passée de 54 % à 61 %, et selon les chiffres de 2010, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à avoir commencé des études tertiaires de type A, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau C3.1). Le pourcentage de femmes qui ont débuté une formation tertiaire de type A est passé de 60 % en 2005 à 69 % en 2010, alors que le pourcentage d'hommes qui en ont fait de même est passé de 48 % en 2005 à 55 % en 2010 (voir le tableau A4.4).

De même, dans la plupart des pays, les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire. Le pourcentage de femmes diplômées à l'issue d'une première formation tertiaire de type A est supérieur à celui des hommes dans 35 des 39 pays dont les données sont comparables. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes représentent 59 % des diplômés à l'issue d'une première formation tertiaire de type A. Ce pourcentage n'est inférieur à 50 % qu'en Chine, en Corée, au Japon et en Turquie (voir le tableau A4.5 et le graphique A4.4).

Graphique A4.4. Pourcentage de diplômes et titres délivrés à des femmes à l'issue d'une formation tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau (2010)




1. Année de référence : 2009.

2. Année de référence des titres délivrés à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de diplômes délivrés à des femmes à l'issue d'une première formation tertiaire de type A.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau A4.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932678236>

Toutefois, cette tendance ne doit pas occulter le fait que le pourcentage de femmes diplômées diminue avec l'élévation du niveau de l'enseignement tertiaire. Dans les pays de l'OCDE, les hommes restent plus susceptibles que les femmes d'obtenir un titre à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau, un doctorat, par exemple (54 %). Le pourcentage de titres sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (un doctorat,

A4

par exemple) délivrés à des femmes est inférieur au pourcentage de titres délivrés à des hommes dans tous les pays sauf en Argentine, au Brésil, en Estonie, aux États-Unis, en Finlande, en Israël, en Italie, en Nouvelle-Zélande et au Portugal. En Corée et au Japon, deux tiers au moins des titres sanctionnant un programme de recherche de haut niveau sont délivrés à des hommes (voir le graphique A4.4).

Variation des domaines d'études selon le sexe

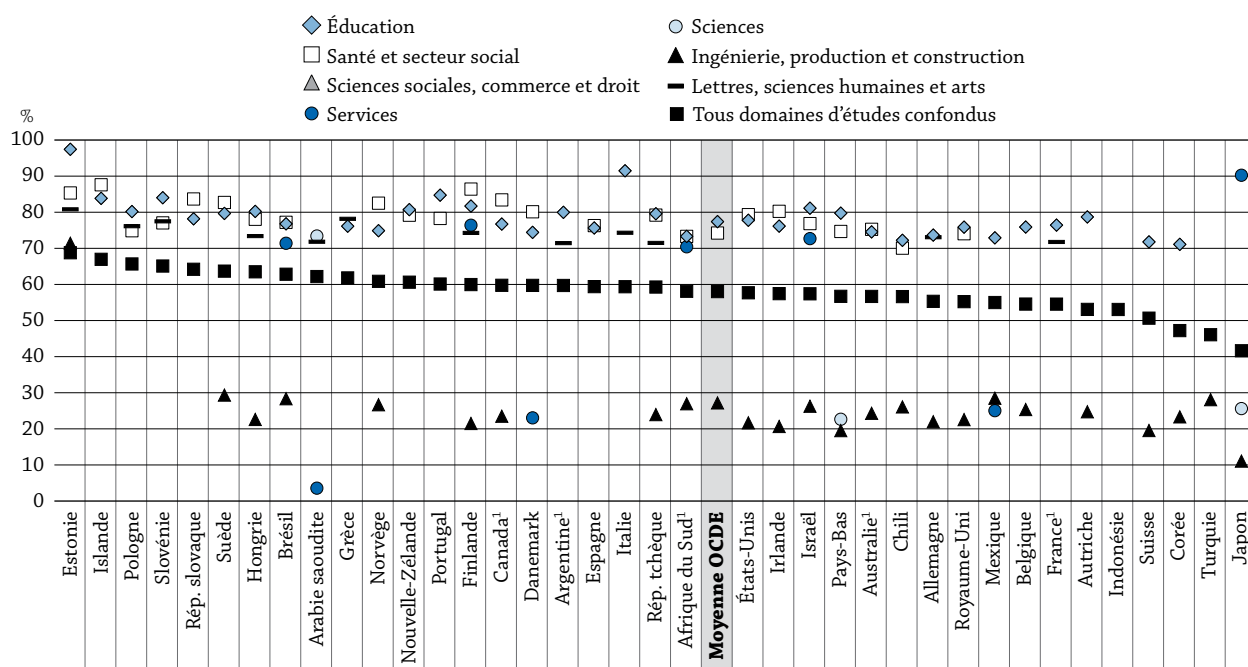
La répartition des diplômés entre les domaines d'études dépend de la popularité relative des domaines d'études auprès des étudiants, du pourcentage d'étudiants admis à l'université et dans des établissements équivalents, et de la structure de délivrance des diplômes dans les diverses disciplines qui est propre à chaque pays.

Les femmes sont surreprésentées parmi les diplômés qui ont opté pour une formation tertiaire en rapport avec l'éducation : elles représentent au moins 70 % des diplômés à l'issue d'une formation tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau dans ce domaine dans tous les pays, sauf en Arabie saoudite (51 %), en Indonésie (55 %), au Japon (59 %) et en Turquie (57 %). Elles sont surreprésentées également parmi les diplômés qui ont suivi une formation en rapport avec la santé et le secteur social : en moyenne, 74 % des diplômes délivrés dans ce domaine le sont à des femmes (voir le tableau A4.6 et le graphique A4.5).

Par contraste, les femmes représentent 30 % ou moins des diplômés à l'issue d'une formation en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction dans tous les pays sauf en Arabie saoudite, en Argentine, au Danemark, en Espagne, en Estonie, en France, en Grèce, en Indonésie, en Islande, en Italie, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, au Portugal, en République slovaque et en Slovaquie.

Graphique A4.5. Pourcentage de diplômes et titres délivrés à des femmes à l'issue d'une formation tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2010)

Seuls les domaines d'études dans lesquels moins de 30 % ou plus de 70 % de femmes se sont vu délivrer un diplôme ou un titre en 2010 sont présentés dans le graphique ci-dessous



1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de diplômes et de titres délivrés à des femmes en 2010 à l'issue d'une formation tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau A4.6. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678255>

Encadré A4.1. Égalité entre les femmes et les hommes en matière d'emploi

Réduire les écarts de taux d'emploi entre les sexes compte parmi les priorités des responsables politiques dans les pays de l'OCDE. Suivre une formation tertiaire améliore les perspectives professionnelles des hommes et des femmes, et l'écart de taux d'emploi entre les sexes a diminué aux niveaux de formation les plus élevés. Toutefois, les femmes qui n'ont pas obtenu de diplôme de fin d'études secondaires accusent un taux d'emploi particulièrement faible (49 %, en moyenne), alors que celles qui sont diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire affichent un taux d'emploi de 66 % et 79 %, respectivement (voir l'indicateur A7).

L'écart de taux d'emploi entre les sexes diminue avec l'élévation du niveau de formation. Un écart persiste entre les hommes et les femmes au niveau le plus élevé de formation, certes, mais il est nettement plus tenu que celui qui s'observe entre les deux sexes aux niveaux de formation inférieurs et a régressé depuis 1997. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'élévation du niveau de formation entraîne une réduction sensible de l'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes : cet écart représente 20 points de pourcentage chez ceux qui ne sont pas titulaires du diplôme de fin d'études secondaires (26 % en 1997), 15 points de pourcentage chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (21 % en 1997) et 9 points de pourcentage chez les diplômés de l'enseignement tertiaire (12 % en 1997).

Comme indiqué ci-dessous, des gouvernements ont récemment mis des réformes en œuvre pour améliorer la parité en matière d'emploi (voir également OCDE, 2011). Parmi ces dernières, citons :

L'extension du congé parental aux pères

Les femmes font davantage usage que les hommes des dispositifs d'assouplissement du temps de travail, ce qui contribue à la persistance de différences d'évolution professionnelle entre les sexes. Selon la moyenne établie à l'échelle des pays de l'OCDE sur la base des chiffres de 2010, 68 % des femmes âgées de 25 à 64 ans et diplômées de l'enseignement tertiaire travaillent à temps plein, contre 83 % des hommes du même âge à niveau égal de formation. Toutefois, dans un certain nombre de pays, dont les pays nordiques, l'Allemagne et le Portugal, les pères jouissent d'un droit exclusif à un congé parental et/ou à un soutien financier important pendant un congé parental. Dans ces pays, les pères sont plus nombreux à prendre un congé parental, mais il est difficile de déterminer dans quelle mesure cela a contribué à une meilleure répartition des responsabilités au sein des ménages ou si ces changements sont durables.

La fixation de quotas obligatoires pour accroître le nombre de femmes dans les conseils d'administration et la désignation d'organismes spécialisés pour poursuivre en justice des employeurs qui se livrent à des pratiques discriminatoires

Les écarts salariaux sont souvent plus importants plus les rémunérations sont élevées, signe de l'existence de ce que l'on appelle le plafond de verre, qui empêche les femmes de monter dans la hiérarchie et, donc, qui conduit à une perte de talents. L'action publique peut s'attaquer aux éléments qui sont à l'origine des écarts salariaux et du plafond de verre. Parmi les approches envisagées pour ce faire, en particulier en Europe, où les femmes ne représentent, en moyenne, que 12 % des membres des conseils d'administration, citons celle qui consiste à imposer des quotas de femmes au sein de ces conseils. Pour aider les femmes à briser le plafond de verre, plusieurs pays (l'Espagne, l'Islande et la Norvège) ont instauré des quotas obligatoires de femmes parmi les membres des conseils d'administration. Selon la taille des entreprises ou le nombre de membres siégeant au conseil d'administration, les entreprises peuvent se voir imposer de réserver jusqu'à 40 % de sièges à des femmes au sein du conseil d'administration. Des lois similaires ont été adoptées dans d'autres pays de l'OCDE (en Belgique, en France, en Italie et aux Pays-Bas). Certaines entreprises (comme Deutsche Telekom) ont choisi de s'imposer des quotas de femmes parmi les cadres.

La nécessité d'instaurer des quotas de femmes au sein du conseil d'administration ou de la direction des entreprises est au cœur des débats et doit être analysée de façon plus approfondie pour en évaluer les avantages pour l'évolution de la carrière des femmes et la performance des entreprises.

A4

De plus, la situation n'a que peu évolué depuis 2000, en dépit des nombreuses initiatives qui ont été prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans les pays de l'OCDE et de l'Union européenne (UE). En 2000, par exemple, l'UE s'est fixé l'objectif d'accroître le nombre de diplômés de l'enseignement tertiaire en mathématiques, en sciences et en technologie d'au moins 15 % à l'horizon 2010, et de réduire l'écart entre les sexes dans ces matières. Les progrès accomplis en ce sens restent toutefois marginaux à ce jour. L'Allemagne, la République slovaque, la République tchèque et la Suisse sont les quatre seuls pays où le pourcentage de femmes parmi les diplômés à l'issue d'une formation scientifique a augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 2000 et 2010 ; ces pays sont désormais plus proches de la moyenne de l'OCDE à cet égard. Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de femmes parmi les diplômés à l'issue d'une formation dans ces domaines d'études a légèrement augmenté : il est passé de 40 % en 2000 à 42 % en 2010 – alors même que le pourcentage de femmes parmi les diplômés tous domaines d'études confondus est passé de 54 % à 58 % durant la même période. Le pourcentage de femmes parmi les diplômés à l'issue d'une formation en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction est également faible ; il n'a que légèrement progressé (de 23 % à 27 %) au cours des dix dernières années (voir le tableau A4.6 et le graphique A4.5).

De plus, l'afflux plus massif de femmes diplômées dans certains domaines d'études ne garantit pas que les femmes jouiront d'un meilleur statut sur le marché du travail, en dépit des initiatives récemment prises pour améliorer la parité en matière d'emploi (voir également l'encadré A4.1). Ainsi, les femmes représentent, en moyenne, 67 % des enseignants, mais le pourcentage d'hommes parmi les enseignants augmente avec l'élévation du niveau d'enseignement. Bien que les femmes tendent à être surreprésentées parmi les enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire (où elles représentent 97 % des enseignants, en moyenne) et l'enseignement primaire (82 %) et, dans une moindre mesure, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, leur pourcentage parmi les enseignants en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ne s'élève qu'à 56 %. Par ailleurs, dans l'enseignement tertiaire, le corps enseignant est en majorité masculin dans tous les pays, sauf en Afrique du Sud, en Argentine, en Fédération de Russie, en Finlande et en Nouvelle-Zélande (voir l'indicateur D5).

Méthodologie

La population cible de l'enquête PISA est constituée des élèves âgés de 15 ans. Il s'agit concrètement des élèves qui avaient entre 15 ans et 3 mois accomplis et 16 ans et 2 mois accomplis au début de la période d'évaluation PISA, et qui étaient inscrits dans un établissement d'enseignement, quels que soient le mode de scolarisation (à temps plein ou à temps partiel), l'année d'études et le type d'établissement.

Concernant les aspirations professionnelles, les élèves tendent fortement à privilégier des professions dont l'exercice est soumis à la réussite d'études tertiaires. Le tableau A4.1 se base sur les grands groupes 1 et 2 de la Classification internationale type des professions de 1988 (CITP-1988) et sur les élèves qui espèrent à l'âge de 15 ans exercer une profession prestigieuse une fois adultes. Pour pouvoir exercer la plupart des professions relevant du grand groupe 1 (Membres de l'exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'entreprises) et du grand groupe 2 (Professions intellectuelles et scientifiques) de la CITP-1988 (Organisation internationale du travail, 1988), il faut à tout le moins un diplôme tertiaire, un bon niveau de compétence en compréhension de l'écrit et en mathématiques et d'excellentes compétences interpersonnelles. Ces savoirs et savoir-faire sont déclarés de niveau 4 dans la CITP-1988. Les professions relevant du grand groupe 3 (« Professions intermédiaires ») requièrent des compétences similaires de bon niveau et un diplôme sanctionnant une à trois années de formation tertiaire. Rares sont les élèves qui envisagent un avenir professionnel dans les métiers constituant les autres grands groupes, à savoir les grands groupes 4 (« Employés de type administratif »), 5 (« Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché »), 6 (« Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche »), 7 (« Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal »), 8 (« Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage ») et 9 (« Ouvriers et employés non qualifiés ») (pour plus de précisions sur la classification internationale type des professions, consulter l'annexe 3).

Les chiffres sur les nouveaux inscrits et les diplômés se rapportent à l'année académique 2009-10, et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2011 par l'OCDE

(pour plus de précisions, consulter l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012). Les domaines d'études utilisés dans l'exercice UOE de collecte de données sont conformes à la classification révisée de la CITE par domaines d'études. La même classification est appliquée pour l'ensemble des niveaux d'enseignement.

Les données sur les nouveaux inscrits et les diplômés se rapportent à l'année académique 2009-10 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2011 par l'OCDE (pour plus de précisions, consulter l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Croll, P. (2008), « Occupational Choice, Socio-Economic Status and Educational Attainment: A Study of the Occupational Choices and Destinations of Young People in the British Household Panel Survey », *Research Papers in Education*, n° 23, pp. 243-268.

Goyette, K. (2008), « College for Some to College for All: Social Background, Occupational Expectations, and Educational Expectations over Time », *Social Science Research*, n° 37, pp. 461-84.

Little, A. (1978), « The Occupational and Educational Expectations of Students in Developed and Less- Developed Countries », Sussex University, Institute of Development Studies, Sussex.

Marks, G.N. (2010), « Meritocracy, Modernization and Students' Occupational Expectations: Crossnational Evidence », *Research in Social Stratification and Mobility*, n° 28, pp. 275-289.

McDaniel, A. (2010), « Cross-National Gender Gaps in Educational Expectations: The Influence of National-Level Gender Ideology and Educational Systems », *Comparative Education Review*, n° 54, pp. 27-50.

OCDE (2011), « Rapport sur l'initiative de l'OCDE pour la parité : L'égalité entre hommes et femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat », Réunion du Conseil au niveau des ministres, 25-26 mai 2011, Paris.

Reynolds, J., M. Stewart, R. MacDonald et L. Sischo (2006), « Have Adolescents Become too Ambitious? High School Seniors' Educational and Occupational Plans 1976 to 2000 », *Social Problems*, n° 53, pp. 186-206.

Sikora, J. et L.J. Saha (2007), « Corrosive Inequality? Structural Determinants of Educational and Occupational Expectations in Comparative Perspective », *International Education Journal: Comparative Perspectives*, n° 8, pp. 57-78.

Sikora, J. and L.J. Saha (2009), « Gender and Professional Career Plans of High School Students in Comparative Perspective », *Educational Research and Evaluation*, No. 15, pp. 387-405.

Sikora, J. et L.J. Saha (2010), « New Directions in National Education Policymaking: Student Career Plans in International Achievement Studies », in A.W. Wiseman (éd.), *The Impact of International Achievement Studies on National Education Policymaking*, vol. 14, International Perspectives on Education and Society Series, Emerald Publishing, Bingley, Royaume-Uni, pp. 83-115.

Sikora, J. et A. Pokropek (2011), « Gendered Career Expectations of Students: Perspectives from PISA 2006 », *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 57, Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau A4.7. Concentration des aspirations professionnelles (pourcentage d'élèves envisageant d'exercer une des dix professions les plus souvent citées)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681295>

- **Tableau A4.8. Diplômés en sciences parmi les actifs occupés âgés de 25 à 34 ans, selon le sexe (2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681314>

A4

Tableau A4.1. **Pourcentage de garçons et de filles de 15 ans envisageant d'exercer une profession relevant du grand groupe 1 ou 2 de la CITP¹, dans l'ensemble et selon le sexe**

	Tous les élèves de 15 ans		Garçons		Filles		Différence (Filles-Garçons)	
	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.
OCDE								
Australie	54.5	(0.8)	49.6	(1.1)	59.4	(0.9)	9.8	(1.3)
Autriche	36.3	(1.5)	30.8	(2.1)	41.5	(2.2)	10.8	(3.2)
Belgique	57.7	(1.1)	50.2	(1.6)	65.9	(1.3)	15.7	(2.2)
Canada	59.1	(0.6)	51.2	(0.9)	66.6	(0.7)	15.4	(1.1)
Chili	70.0	(1.4)	67.2	(2.1)	73.2	(1.3)	6.0	(2.2)
Rép. tchèque	45.1	(1.5)	40.7	(1.8)	50.3	(1.9)	9.6	(2.4)
Danemark	41.4	(1.1)	39.3	(1.2)	43.6	(1.5)	4.3	(1.7)
Estonie	52.6	(1.0)	44.8	(1.4)	60.5	(1.4)	15.7	(1.8)
Finlande	41.3	(1.0)	31.6	(1.3)	49.6	(1.3)	18.0	(1.7)
France	42.8	(1.5)	42.4	(1.9)	43.2	(1.6)	0.8	(2.0)
Allemagne	33.6	(1.1)	33.3	(1.5)	33.9	(1.4)	0.7	(1.9)
Grèce	60.1	(1.2)	48.3	(1.8)	70.0	(1.2)	21.7	(1.9)
Hongrie	45.8	(1.5)	40.9	(2.1)	50.7	(2.0)	9.8	(2.7)
Islande	60.9	(0.9)	54.4	(1.4)	66.8	(1.2)	12.4	(1.7)
Irlande	59.7	(1.2)	53.8	(1.5)	65.1	(1.4)	11.3	(1.8)
Israël	73.2	(1.3)	65.3	(2.4)	79.9	(1.3)	14.6	(2.6)
Italie	59.2	(0.8)	52.7	(1.3)	65.6	(1.0)	12.8	(1.5)
Japon	42.7	(1.1)	42.5	(1.3)	43.0	(1.7)	0.5	(1.9)
Corée	61.4	(0.9)	59.5	(1.2)	63.3	(1.2)	3.8	(1.8)
Luxembourg	59.9	(0.7)	50.0	(0.9)	69.1	(1.1)	19.1	(1.5)
Mexique	80.3	(0.6)	77.7	(1.0)	82.5	(0.7)	4.8	(1.3)
Pays-Bas	45.5	(1.1)	43.2	(1.4)	47.8	(1.5)	4.6	(1.7)
Nouvelle-Zélande	54.9	(0.8)	46.3	(1.3)	62.0	(1.0)	15.7	(1.7)
Norvège	51.4	(1.0)	44.4	(1.3)	58.4	(1.4)	14.0	(1.7)
Pologne	54.8	(1.1)	43.6	(1.3)	65.6	(1.4)	22.0	(1.7)
Portugal	60.2	(1.2)	53.5	(1.7)	66.1	(1.2)	12.6	(1.8)
Rép. slovaque	58.2	(1.5)	52.1	(1.9)	64.3	(1.8)	12.2	(2.1)
Slovénie	56.9	(0.8)	47.9	(1.1)	65.1	(1.1)	17.2	(1.6)
Espagne	61.5	(0.9)	52.3	(1.4)	69.6	(1.1)	17.3	(1.7)
Suède	39.5	(0.9)	34.1	(1.1)	44.9	(1.3)	10.8	(1.5)
Suisse	33.5	(0.8)	35.2	(0.9)	31.6	(1.2)	-3.6	(1.3)
Turquie	82.3	(1.0)	79.0	(1.4)	85.8	(1.3)	6.7	(1.8)
Royaume-Uni	51.9	(0.8)	46.5	(1.1)	56.9	(1.1)	10.4	(1.4)
États-Unis	63.7	(1.0)	56.4	(1.4)	70.6	(1.3)	14.2	(1.9)
Moyenne OCDE	54.5	(0.2)	48.8	(0.3)	59.8	(0.2)	10.9	(0.3)
Autres G20								
Argentine	69.1	(1.5)	60.0	(2.1)	76.7	(1.6)	16.6	(2.3)
Brésil	61.9	(0.9)	49.9	(1.3)	71.3	(1.0)	21.4	(1.5)
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	63.1	(2.0)	60.0	(2.4)	66.2	(2.0)	6.2	(1.7)
Fédération de Russie	65.0	(1.3)	54.7	(2.0)	73.5	(1.0)	18.8	(2.1)
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les valeurs statistiquement significatives sont indiquées en gras.

1. Dans la CITP, le grand groupe 1 désigne les membres de l'exécutif et des corps législatifs, les cadres supérieurs de l'administration publique, les dirigeants et les cadres supérieurs d'entreprise, et le grand groupe 2, les professions intellectuelles et scientifiques.

Source : Base de données PISA 2006 de l'OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681181>


Tableau A4.2. Pourcentage de garçons et de filles de 15 ans envisageant d'exercer une profession scientifique ou en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique à l'âge de 30 ans, dans l'ensemble et selon le sexe

OCDE		Pourcentage de garçons et de filles de 15 ans envisageant d'exercer une profession scientifique ou en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique à l'âge de 30 ans, dans l'ensemble et selon le sexe													
		Pourcentage de garçons et de filles de 15 ans envisageant d'exercer une profession scientifique				Pourcentage de garçons et de filles de 15 ans envisageant d'exercer une profession en rapport avec l'ingénierie ou l'informatique (compte tenu et abstraction faite de la profession d'architecte)									
						Compte tenu de la profession d'architecte				Abstraction faite de la profession d'architecte					
		Tous les élèves de 15 ans		Garçons	Filles	Différence (Filles-Garçons)	Tous les élèves de 15 ans		Garçons	Filles	Différence (Filles-Garçons)	Tous les élèves de 15 ans		Garçons	Filles
%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.
Australie	33.5 (0.6)	34.2 (0.8)	32.8 (0.9)	-1.4 (1.1)	9.5 (0.4)	16.3 (0.6)	2.8 (0.2)	-13.5 (0.7)	5.8 (0.3)	10.5 (0.5)	1.2 (0.2)	-9.3 (0.6)			
Autriche	29.2 (1.7)	27.3 (2.4)	31.0 (1.8)	3.6 (2.5)	9.1 (1.0)	15.1 (1.6)	3.3 (0.5)	-11.8 (1.5)	6.3 (0.7)	11.9 (1.3)	0.8 (0.2)	-11.1 (1.3)			
Belgique	31.6 (0.9)	31.4 (1.2)	31.8 (1.0)	0.4 (1.4)	12.2 (0.6)	18.7 (0.9)	5.1 (0.4)	-13.6 (0.9)	6.6 (0.4)	11.0 (0.7)	1.7 (0.2)	-9.3 (0.7)			
Canada	42.4 (0.7)	39.8 (1.0)	44.9 (0.9)	5.1 (1.2)	10.7 (0.4)	18.8 (0.7)	3.2 (0.3)	-15.6 (0.7)	6.2 (0.4)	11.5 (0.7)	1.2 (0.2)	-10.3 (0.7)			
Chili	47.9 (1.4)	49.1 (1.6)	46.6 (1.9)	-2.5 (2.2)	16.4 (0.9)	25.9 (1.4)	5.9 (0.5)	-20.0 (1.4)	9.6 (0.8)	16.9 (1.2)	1.4 (0.3)	-15.5 (1.3)			
Rép. tchèque	25.6 (1.2)	26.8 (1.5)	24.3 (1.8)	-2.6 (2.3)	12.9 (1.2)	20.0 (1.6)	4.8 (1.2)	-15.2 (1.9)	9.6 (1.0)	17.1 (1.6)	0.9 (0.3)	-16.2 (1.5)			
Danemark	28.4 (0.8)	24.3 (1.0)	32.6 (1.1)	8.3 (1.5)	8.2 (0.4)	13.0 (0.8)	3.3 (0.5)	-9.7 (1.0)	2.6 (0.3)	4.5 (0.6)	0.7 (0.2)	-3.7 (0.6)			
Estonie	27.7 (0.8)	27.4 (1.1)	28.0 (1.1)	0.6 (1.6)	13.7 (0.6)	18.5 (1.0)	8.8 (0.7)	-9.7 (1.3)	6.8 (0.5)	12.3 (0.9)	1.3 (0.3)	-11.0 (1.0)			
Finlande	23.2 (0.7)	21.3 (1.0)	24.8 (1.1)	3.5 (1.5)	6.0 (0.4)	10.5 (0.7)	2.1 (0.4)	-8.3 (0.7)	3.6 (0.3)	7.6 (0.6)	0.2 (0.1)	-7.4 (0.6)			
France	36.2 (1.1)	36.3 (1.6)	36.1 (1.2)	-0.3 (1.8)	10.3 (0.7)	18.3 (1.1)	3.5 (0.5)	-14.7 (1.2)	5.4 (0.5)	10.1 (0.8)	1.5 (0.3)	-8.6 (0.9)			
Allemagne	25.8 (0.8)	26.2 (1.2)	25.3 (1.1)	-0.9 (1.6)	8.9 (0.5)	14.2 (1.0)	3.6 (0.4)	-10.6 (1.1)	5.5 (0.4)	9.9 (0.8)	1.1 (0.2)	-8.8 (0.8)			
Grèce	36.3 (0.9)	38.1 (1.4)	34.8 (1.2)	-3.3 (1.9)	12.5 (0.7)	19.2 (1.0)	7.0 (0.7)	-12.3 (1.1)	9.2 (0.5)	15.9 (0.9)	3.5 (0.4)	-12.4 (0.9)			
Hongrie	24.5 (1.4)	26.4 (1.7)	22.6 (1.5)	-3.8 (1.8)	11.6 (1.0)	19.1 (1.6)	4.1 (0.5)	-15.0 (1.5)	8.5 (0.9)	14.5 (1.5)	2.4 (0.4)	-12.1 (1.4)			
Islande	39.8 (0.9)	36.8 (1.3)	42.5 (1.3)	5.7 (1.9)	10.6 (0.5)	14.1 (0.9)	7.5 (0.7)	-6.7 (1.2)	3.4 (0.3)	6.7 (0.6)	0.5 (0.2)	-6.3 (0.6)			
Irlande	33.5 (0.9)	34.5 (1.5)	32.6 (1.0)	-1.9 (1.6)	10.5 (0.6)	18.1 (1.0)	3.4 (0.5)	-14.7 (1.1)	4.5 (0.3)	7.9 (0.6)	1.3 (0.3)	-6.6 (0.6)			
Israël	45.1 (1.4)	43.6 (2.1)	46.3 (1.6)	2.8 (2.5)	10.8 (0.8)	15.6 (1.5)	6.8 (0.8)	-8.9 (1.7)	9.2 (0.7)	14.9 (1.5)	4.4 (0.6)	-10.5 (1.7)			
Italie	35.6 (1.0)	38.6 (1.3)	32.8 (1.1)	-5.8 (1.3)	13.1 (0.9)	21.4 (1.3)	4.9 (0.5)	-16.5 (1.1)	7.6 (0.7)	14.1 (1.1)	1.2 (0.2)	-12.8 (1.0)			
Japon	24.8 (1.5)	23.7 (1.4)	25.9 (2.5)	2.3 (2.6)	9.0 (0.7)	15.1 (1.2)	3.2 (0.4)	-11.9 (1.2)	9.0 (0.7)	15.1 (1.2)	3.2 (0.4)	-11.9 (1.2)			
Corée	20.7 (0.8)	25.1 (1.1)	16.2 (1.0)	-8.9 (1.4)	7.5 (0.6)	12.4 (0.8)	2.6 (0.4)	-9.8 (0.9)	5.2 (0.5)	9.5 (0.7)	0.9 (0.2)	-8.6 (0.8)			
Luxembourg	30.1 (0.8)	31.0 (1.0)	29.3 (1.1)	-1.7 (1.5)	10.4 (0.5)	16.4 (0.9)	4.8 (0.5)	-11.7 (1.1)	4.5 (0.3)	8.6 (0.6)	0.6 (0.2)	-7.9 (0.7)			
Mexique	45.9 (0.9)	50.9 (1.4)	41.7 (1.1)	-9.2 (1.7)	16.7 (0.5)	27.3 (0.9)	7.8 (0.5)	-19.5 (1.0)	8.6 (0.4)	13.7 (0.6)	4.4 (0.3)	-9.3 (0.6)			
Pays-Bas	27.1 (0.9)	21.6 (0.9)	32.7 (1.3)	11.1 (1.4)	5.1 (0.4)	7.8 (0.7)	2.4 (0.4)	-5.5 (0.8)	2.4 (0.3)	4.6 (0.6)	0.2 (0.1)	-4.4 (0.6)			
Nouvelle-Zélande	30.2 (0.9)	27.7 (1.3)	32.3 (1.2)	4.6 (1.7)	7.6 (0.5)	12.2 (0.9)	3.7 (0.4)	-8.6 (1.1)	3.9 (0.4)	7.9 (0.8)	0.6 (0.2)	-7.3 (0.9)			
Norvège	34.4 (0.8)	30.4 (1.1)	38.3 (1.3)	7.9 (1.8)	13.4 (0.7)	19.4 (1.1)	7.4 (0.7)	-12.0 (1.2)	6.0 (0.5)	10.1 (0.8)	2.0 (0.3)	-8.1 (0.8)			
Pologne	38.9 (0.8)	43.3 (1.2)	34.7 (1.2)	-8.6 (1.8)	19.6 (0.7)	32.6 (1.2)	7.2 (0.6)	-25.3 (1.4)	15.5 (0.7)	28.7 (1.2)	2.8 (0.3)	-25.8 (1.3)			
Portugal	47.5 (1.1)	45.5 (1.5)	49.3 (1.2)	3.8 (1.7)	14.9 (0.7)	24.6 (1.3)	6.3 (0.6)	-18.3 (1.4)	11.3 (0.6)	21.0 (1.2)	2.7 (0.4)	-18.4 (1.3)			
Rép. slovaque	26.4 (1.4)	30.4 (1.8)	22.5 (1.7)	-7.9 (2.1)	13.1 (1.1)	23.1 (1.5)	3.1 (0.5)	-20.0 (1.5)	10.9 (1.1)	20.3 (1.7)	1.5 (0.3)	-18.8 (1.7)			
Slovénie	39.4 (0.8)	43.1 (1.1)	36.0 (1.2)	-7.1 (1.7)	15.2 (0.5)	27.7 (0.9)	3.6 (0.6)	-24.1 (1.1)	12.4 (0.5)	24.3 (1.0)	1.3 (0.4)	-23.0 (1.0)			
Espagne	38.0 (1.0)	38.1 (1.2)	37.9 (1.1)	-0.2 (1.2)	14.4 (0.6)	23.8 (0.9)	6.1 (0.5)	-17.7 (0.9)	7.8 (0.4)	14.3 (0.7)	2.0 (0.3)	-12.3 (0.7)			
Suède	26.9 (0.8)	25.4 (1.2)	28.5 (1.2)	3.1 (1.7)	9.8 (0.6)	15.3 (0.9)	4.4 (0.5)	-10.9 (0.9)	6.2 (0.5)	11.2 (0.8)	1.1 (0.3)	-10.2 (0.9)			
Suisse	26.3 (0.5)	25.7 (0.7)	26.9 (0.9)	1.2 (1.1)	9.1 (0.4)	14.8 (0.6)	3.1 (0.4)	-11.7 (0.7)	5.7 (0.3)	9.8 (0.5)	1.2 (0.2)	-8.5 (0.6)			
Turquie	31.9 (1.6)	33.8 (2.0)	30.0 (1.6)	-3.9 (1.8)	14.1 (0.9)	20.9 (1.4)	7.0 (0.8)	-13.9 (1.3)	7.1 (0.7)	11.6 (1.1)	2.6 (0.4)	-9.0 (1.1)			
Royaume-Uni	27.7 (0.7)	27.2 (1.0)	28.1 (0.9)	1.0 (1.2)	7.2 (0.4)	12.6 (0.6)	2.1 (0.2)	-10.5 (0.7)	4.2 (0.3)	7.6 (0.5)	0.9 (0.2)	-6.7 (0.5)			
États-Unis	44.8 (0.9)	39.9 (1.5)	49.4 (1.1)	9.5 (1.8)	9.4 (0.5)	16.4 (0.8)	2.7 (0.4)	-13.7 (0.9)	3.9 (0.3)	6.7 (0.5)	1.3 (0.2)	-5.4 (0.6)			
Moyenne OCDE	33.2 (0.2)	33.1 (0.2)	33.2 (0.2)	0.1 (0.3)	11.3 (0.1)	18.2 (0.2)	4.6 (0.1)	-13.6 (0.2)	6.9 (0.1)	12.4 (0.2)	1.6 (0.1)	-10.8 (0.2)			
Autres G20															
Argentine	36.2 (1.1)	34.5 (1.4)	37.7 (1.6)	3.2 (1.9)	11.7 (0.9)	18.6 (1.4)	6.0 (0.8)	-12.6 (1.5)	6.2 (0.6)	10.7 (1.0)	2.4 (0.4)	-8.3 (1.0)			
Brésil	46.1 (0.9)	40.3 (1.3)	50.6 (1.1)	10.3 (1.5)	11.0 (0.5)	17.3 (0.9)	6.0 (0.6)	-11.2 (1.0)	9.4 (0.5)	16.2 (0.9)	4.2 (0.4)	-12.0 (0.9)			
Chine	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	
Inde	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	
Indonésie	34.2 (2.0)	32.9 (3.6)	35.6 (1.7)	2.6 (3.8)	9.3 (2.4)	11.8 (4.7)	6.6 (1.0)	-5.1 (5.1)	5.9 (0.7)	7.1 (1.8)	4.7 (1.3)	-2.5 (2.8)			
Féd. de Russie	28.7 (1.0)	31.8 (1.8)	26.2 (0.9)	-5.6 (2.0)	12.4 (1.0)	20.9 (1.6)	5.3 (0.6)	-15.7 (1.4)	9.6 (0.9)	17.1 (1.5)	3.5 (0.5)	-13.6 (1.4)			
Arabie saoudite	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	
Afrique du Sud	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	
Moyenne G20	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	m m	

Remarque : les valeurs statistiquement significatives sont indiquées en gras.

Source : Base de données PISA 2006 de l'OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681200>

A4


Tableau A4.3. **Pourcentage de garçons et de filles de 15 ans envisageant de travailler dans les services de santé à l'âge de 30 ans, dans l'ensemble et selon le sexe**

OCDE	Compte tenu de la profession d'infirmier et de sage-femme							Abstraction faite de la profession d'infirmier et de sage-femme								
	Tous les élèves de 15 ans		Garçons		Filles		Différence (Filles-Garçons)		Tous les élèves de 15 ans		Garçons		Filles		Différence (Filles-Garçons)	
	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.
Australie	13.3	(0.4)	8.3	(0.5)	18.3	(0.6)	10.0	(0.7)	11.3	(0.4)	8.2	(0.5)	14.4	(0.5)	6.2	(0.7)
Autriche	12.7	(0.9)	4.5	(0.7)	20.5	(1.4)	15.9	(1.5)	7.7	(0.5)	4.0	(0.6)	11.1	(0.8)	7.1	(1.1)
Belgique	11.5	(0.6)	6.2	(0.5)	17.2	(0.7)	10.9	(0.8)	8.6	(0.5)	5.7	(0.5)	11.6	(0.7)	5.9	(0.8)
Canada	21.2	(0.5)	11.8	(0.6)	30.1	(0.7)	18.3	(0.9)	18.9	(0.5)	11.6	(0.6)	25.7	(0.7)	14.1	(0.9)
Chili	21.9	(1.0)	14.2	(0.8)	30.6	(1.8)	16.4	(1.9)	20.5	(1.0)	14.2	(0.8)	27.5	(1.7)	13.3	(1.8)
Rép. tchèque	6.6	(0.7)	2.8	(0.4)	10.9	(1.3)	8.1	(1.2)	5.3	(0.5)	2.8	(0.4)	8.2	(0.9)	5.4	(0.8)
Danemark	12.7	(0.6)	5.4	(0.5)	20.2	(1.0)	14.8	(1.2)	10.5	(0.5)	5.4	(0.5)	15.8	(1.0)	10.5	(1.2)
Estonie	6.5	(0.5)	2.2	(0.3)	10.8	(0.9)	8.6	(0.9)	6.4	(0.5)	2.1	(0.3)	10.8	(0.9)	8.7	(0.9)
Finlande	10.6	(0.6)	4.7	(0.6)	15.6	(0.9)	10.9	(1.2)	9.1	(0.6)	4.6	(0.6)	12.8	(0.9)	8.2	(1.1)
France	19.2	(0.8)	9.2	(0.8)	27.6	(1.0)	18.4	(1.2)	15.8	(0.7)	8.3	(0.7)	22.1	(0.9)	13.8	(1.1)
Allemagne	9.8	(0.6)	4.1	(0.6)	15.4	(1.0)	11.2	(1.2)	7.5	(0.4)	3.9	(0.5)	11.1	(0.8)	7.2	(1.0)
Grèce	10.5	(0.6)	7.3	(0.8)	13.1	(0.8)	5.8	(1.1)	9.0	(0.5)	7.0	(0.8)	10.8	(0.7)	3.8	(1.0)
Hongrie	8.0	(0.7)	3.9	(0.6)	12.1	(1.1)	8.2	(1.2)	6.7	(0.5)	3.8	(0.6)	9.7	(0.8)	5.9	(1.0)
Islande	15.8	(0.7)	10.1	(0.8)	20.9	(1.1)	10.8	(1.4)	14.6	(0.6)	10.0	(0.9)	18.8	(1.0)	8.8	(1.4)
Irlande	16.9	(0.7)	9.5	(0.9)	23.7	(0.8)	14.2	(1.2)	13.9	(0.7)	9.4	(0.9)	18.0	(0.8)	8.6	(1.2)
Israël	21.0	(1.2)	14.3	(1.4)	26.7	(1.4)	12.3	(1.7)	19.1	(1.1)	13.7	(1.3)	23.7	(1.3)	10.0	(1.6)
Italie	12.5	(0.7)	8.6	(1.0)	16.4	(0.8)	7.9	(1.1)	11.9	(0.7)	8.4	(1.0)	15.3	(0.8)	7.0	(1.1)
Japon	11.5	(1.3)	6.4	(0.7)	16.4	(2.0)	10.0	(1.9)	11.5	(1.3)	6.4	(0.7)	16.4	(2.0)	10.0	(1.9)
Corée	7.4	(0.5)	5.2	(0.4)	9.6	(0.8)	4.4	(0.9)	6.0	(0.4)	5.1	(0.4)	6.9	(0.6)	1.8	(0.8)
Luxembourg	12.1	(0.6)	6.6	(0.6)	17.4	(1.0)	10.8	(1.1)	8.3	(0.5)	5.6	(0.5)	10.8	(0.8)	5.1	(1.0)
Mexique	16.8	(0.6)	12.4	(0.8)	20.4	(0.8)	8.0	(1.0)	15.2	(0.6)	12.3	(0.8)	17.7	(0.8)	5.4	(1.0)
Pays-Bas	15.6	(0.8)	6.0	(0.6)	25.2	(1.1)	19.2	(1.0)	9.2	(0.5)	5.1	(0.6)	13.2	(0.7)	8.1	(0.8)
Nouvelle-Zélande	16.1	(0.7)	9.4	(0.8)	21.7	(1.0)	12.3	(1.3)	14.3	(0.7)	9.4	(0.8)	18.4	(1.0)	9.0	(1.3)
Norvège	13.2	(0.6)	4.7	(0.5)	21.8	(1.1)	17.1	(1.2)	10.1	(0.5)	4.7	(0.5)	15.5	(0.9)	10.8	(1.1)
Pologne	11.2	(0.5)	5.7	(0.5)	16.5	(0.8)	10.8	(1.0)	10.7	(0.5)	5.2	(0.5)	15.9	(0.8)	10.7	(1.0)
Portugal	20.4	(0.8)	10.5	(0.9)	29.0	(1.0)	18.5	(1.3)	17.4	(0.7)	9.3	(0.8)	24.6	(1.1)	15.3	(1.3)
Rép. slovaque	7.6	(0.8)	3.3	(0.5)	11.9	(1.3)	8.6	(1.2)	6.3	(0.6)	3.1	(0.5)	9.4	(0.9)	6.4	(0.8)
Slovénie	16.0	(0.6)	8.3	(0.7)	23.1	(1.0)	14.8	(1.3)	13.1	(0.6)	7.8	(0.7)	18.1	(1.0)	10.3	(1.2)
Espagne	14.8	(0.6)	7.4	(0.7)	21.4	(0.8)	14.0	(1.0)	13.1	(0.5)	7.1	(0.6)	18.4	(0.7)	11.3	(0.9)
Suède	10.2	(0.6)	4.6	(0.6)	15.8	(0.9)	11.2	(1.0)	8.2	(0.5)	4.3	(0.5)	12.1	(0.8)	7.8	(0.9)
Suisse	10.2	(0.5)	2.8	(0.3)	18.2	(0.9)	15.4	(0.9)	8.2	(0.4)	2.6	(0.3)	14.2	(0.8)	11.6	(0.8)
Turquie	12.8	(0.8)	9.5	(0.9)	16.3	(1.4)	6.8	(1.5)	11.1	(0.8)	9.4	(0.9)	12.9	(1.1)	3.5	(1.2)
Royaume-Uni	13.0	(0.5)	7.9	(0.6)	17.8	(0.7)	9.9	(0.9)	10.5	(0.4)	7.8	(0.6)	12.9	(0.6)	5.1	(0.8)
États-Unis	24.3	(0.8)	12.4	(0.8)	35.6	(1.0)	23.2	(1.2)	20.3	(0.7)	12.3	(0.8)	27.9	(1.0)	15.6	(1.2)
Moyenne OCDE	13.6	(0.1)	7.4	(0.1)	19.7	(0.2)	12.3	(0.3)	11.5	(0.1)	7.1	(0.1)	15.7	(0.2)	8.6	(0.2)
Autres G20	14.2	(0.8)	7.8	(0.9)	19.5	(1.1)	11.7	(1.1)	13.7	(0.8)	7.7	(0.9)	18.7	(1.0)	11.0	(1.1)
Argentine	24.1	(0.9)	13.8	(1.0)	32.0	(1.2)	18.2	(1.4)	22.3	(0.7)	13.0	(0.8)	29.5	(1.1)	16.5	(1.3)
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	18.6	(1.6)	15.1	(1.9)	22.3	(1.5)	7.3	(1.9)	16.3	(1.5)	13.5	(1.8)	19.3	(1.5)	5.8	(1.7)
Fédération de Russie	9.5	(0.6)	3.6	(0.4)	14.4	(1.0)	10.8	(1.0)	8.5	(0.5)	3.6	(0.4)	12.5	(0.8)	8.9	(0.8)
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les valeurs statistiquement significatives sont indiquées en gras.

Source : Base de données PISA 2006 de l'OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681219>

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

Tableau A4.4. Évolution du taux d'accès à l'enseignement tertiaire, selon le sexe (entre 2005 et 2010)

	Hommes								Femmes								
	Enseignement tertiaire de type A (CITE 5A)				Enseignement tertiaire de type B (CITE 5B)				Enseignement tertiaire de type A (CITE 5A)				Enseignement tertiaire de type B (CITE 5B)				
	2005	2008	2009	2010	2005	2008	2009	2010	2005	2008	2009	2010	2005	2008	2009	2010	
	(1)	(4)	(5)	(6)	(7)	(10)	(11)	(12)	(13)	(16)	(17)	(18)	(19)	(22)	(23)	(24)	
OCDE	Australie	74	76	82	83	m	m	m	m	92	99	107	110	m	m	m	m
	Autriche	34	44	48	56	7	7	14	16	41	56	61	70	10	10	16	19
	Belgique	29	29	29	32	29	31	33	32	38	32	33	34	38	44	46	45
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili*	m	m	40	43	m	m	60	58	m	m	48	50	m	m	58	59
	Rép. tchèque	39	50	51	52	5	6	5	5	44	65	68	70	12	12	12	13
	Danemark	45	46	44	53	23	21	25	25	69	73	67	78	23	21	24	26
	Estonie	55	33	34	35	25	22	23	25	68	52	50	50	44	40	36	33
	Finlande	63	61	60	61	a	a	a	a	84	79	78	75	a	a	a	a
	France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Allemagne ¹	36	36	39	42	11	11	12	13	36	37	40	43	17	17	26	28
	Grèce	39	42	m	m	13	27	m	m	48	53	m	m	13	26	m	m
	Hongrie	57	52	48	50	8	7	10	11	78	62	57	58	13	17	18	21
	Islande	53	54	58	74	7	5	4	4	96	94	97	113	7	6	3	4
	Irlande	39	43	44	51	15	19	30	32	51	49	58	61	13	21	20	25
	Israël	51	54	53	53	24	24	26	28	59	66	66	66	27	28	28	29
	Italie	49	43	42	42	a	n	n	n	64	60	58	57	a	n	n	n
	Japon	47	54	55	56	23	22	20	20	34	42	43	45	38	37	35	35
	Corée	58	72	72	71	50	35	33	33	52	70	69	71	54	42	40	40
	Luxembourg	m	25	30	26	m	n	1	10	m	25	32	29	m	n	3	10
	Mexique	27	30	31	33	2	3	3	3	27	30	31	32	2	2	2	2
	Pays-Bas	54	57	58	61	a	n	n	n	63	67	68	70	a	n	n	n
	Nouvelle-Zélande	64	60	66	66	41	41	42	46	93	84	93	93	54	51	51	50
	Norvège	61	57	64	64	1	n	n	n	85	86	91	89	n	n	n	n
Pologne	70	76	76	73	1	1	n	n	83	90	95	96	2	2	2	2	
Portugal	m	71	74	78	m	n	n	n	m	92	95	101	m	n	n	n	
Rép. slovaque	52	59	56	55	2	1	1	1	67	86	82	76	3	1	1	1	
Slovénie	33	43	48	64	46	32	31	19	49	69	74	90	52	32	32	19	
Espagne	36	36	39	44	21	20	22	24	51	50	54	60	23	23	25	27	
Suède	64	53	57	65	7	9	10	12	89	78	80	87	8	10	12	12	
Suisse	36	37	40	43	19	21	22	25	38	39	43	45	13	18	20	21	
Turquie	30	32	42	40	22	26	33	31	24	28	38	40	16	19	27	24	
Royaume-Uni	45	50	53	56	19	21	22	19	58	64	68	71	36	39	40	34	
États-Unis	56	57	62	67	x(1)	x(4)	x(5)	x(6)	71	72	78	82	x(13)	x(16)	x(17)	x(18)	
Moyenne OCDE	48	49	52	54	16	15	17	17	60	62	65	68	20	19	20	20	
Moyenne UE21	47	47	49	52	13	12	13	13	60	62	64	67	17	16	17	17	
Autres G20	Argentine	m	41	48	m	m	26	28	m	m	53	63	m	m	62	65	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	15	16	m	m	17	17	m	m	18	18	m	m	22	20
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	22	22	m	m	4	4	m	m	22	24	m	m	5	5
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	27	35	36	47	16	19	23	16	47	78	49	50	4	5	6	6
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	47	48	m	m	17	16	m	m	53	54	m	m	26	21


Remarque : les données de 2006 et de 2007 peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous). Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent à l'annexe 1.

1. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 en raison d'une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

* En raison de modifications tardives, les données du Chili ne sont pas incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programmes des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681238>

A4

Tableau A4.5. Pourcentage de diplômes délivrés à des femmes, par niveau de l'enseignement tertiaire (2010)

	Diplôme délivré à l'issue d'une première formation tertiaire de type B	Diplôme délivré à l'issue d'une première formation tertiaire de type A	Diplôme délivré à l'issue d'une deuxième formation tertiaire de type A	Titre délivré à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau
	(1)	(2)	(3)	(4)
OCDE				
Australie ¹	56	59	50	50
Autriche	46	57	43	43
Belgique	64	55	55	43
Canada ¹	60	61	55	44
Chili	53	58	53	45
Rép. tchèque	72	62	58	39
Danemark	48	63	54	45
Estonie	73	68	71	53
Finlande	9	64	55	53
France ¹	56	55	55	44
Allemagne	68	52	52	44
Grèce	56	64	58	42
Hongrie	72	63	69	47
Islande	58	69	62	44
Irlande	46	58	58	48
Israël	m	58	57	51
Italie ²	48	59	62	52
Japon	63	44	30	28
Corée	58	47	49	32
Luxembourg	m	m	m	m
Mexique	46	55	53	45
Pays-Bas	55	57	59	42
Nouvelle-Zélande	56	60	63	53
Norvège	62	63	55	45
Pologne	84	64	69	49
Portugal	58	60	59	62
Rép. slovaque	70	65	65	49
Slovénie	57	67	58	46
Espagne	54	60	59	47
Suède	60	66	59	48
Suisse	47	54	47	42
Turquie	46	45	52	45
Royaume-Uni	62	57	54	45
États-Unis	63	57	59	53
Moyenne OCDE	57	59	56	46
Moyenne UE21	58	61	58	47
Autres G20				
Argentine ¹	70	61	51	55
Brésil	48	63	54	52
Chine	51	47	46	44
Inde	m	m	m	m
Indonésie	64	54	42	36
Fédération de Russie	m	m	m	48
Arabie saoudite	26	65	42	45
Afrique du Sud ¹	66	57	60	42
Moyenne G20	56	55	51	45

1. Année de référence : 2009.

2. Année de référence des diplômes et titres délivrés à l'issue d'une deuxième formation ou d'un programme de recherche de haut niveau : 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681257>

Tableau A4.6. **Pourcentage de diplômes et titres délivrés à des femmes à l'issue d'une formation tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2000, 2010)**


OCDE	2010									2000								
	Tous domaines d'études confondus	Éducation	Lettres, sciences humaines et arts	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Tous domaines d'études confondus	Éducation	Lettres, sciences humaines et arts	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(26)
Australie ¹	57	75	64	75	54	55	24	37	55	56	75	67	76	52	55	21	41	44
Autriche	53	79	66	66	56	44	25	35	63	46	72	59	59	49	37	18	33	52
Belgique	55	76	65	66	58	39	25	35	54	50	70	62	59	52	44	21	38	40
Canada ¹	60	77	65	83	58	60	24	49	57	58	73	63	74	58	61	23	45	51
Chili	57	72	60	70	52	52	26	33	48	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	59	80	71	79	67	43	24	39	60	51	75	64	70	56	27	27	25	38
Danemark	60	74	65	80	52	23	32	37	73	49	59	69	59	44	54	26	42	50
Estonie	69	97	81	85	71	68	38	50	57	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Finlande	60	82	74	86	66	76	21	46	55	58	82	74	84	64	72	19	46	46
France ¹	55	76	72	60	60	42	30	38	55	56	69	74	60	61	42	24	43	54
Allemagne	55	74	73	69	53	55	22	44	54	45	71	67	56	42	58	20	32	47
Grèce	62	76	78	59	65	n	41	48	48	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	63	80	73	78	68	61	23	39	49	55	72	69	70	54	31	21	31	42
Islande	67	84	69	88	59	70	40	48	63	67	91	69	82	57	n	25	48	n
Irlande	57	76	62	80	54	52	21	42	53	57	78	65	75	56	66	24	48	41
Israël	57	81	59	77	56	73	26	44	54	60	88	69	68	56	m	24	43	48
Italie	59	91	74	68	58	50	33	52	33	56	m	m	m	m	m	m	m	m
Japon	42	59	69	56	35	90	11	26	38	36	59	69	50	26	m	9	25	38
Corée	47	71	67	65	43	34	23	39	39	45	73	69	50	40	39	23	47	33
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	55	73	58	66	59	25	28	48	35	52	66	60	61	55	55	22	46	25
Pays-Bas	57	80	57	75	53	53	20	23	55	55	76	61	76	49	49	13	28	38
Nouvelle-Zélande	61	81	64	79	57	53	30	44	55	61	84	66	79	53	51	33	45	42
Norvège	61	75	59	83	56	46	27	36	58	62	79	62	82	49	36	27	28	46
Pologne	66	80	76	75	69	56	33	45	56	64	78	77	68	66	51	24	64	57
Portugal	60	85	61	78	63	46	31	54	58	65	83	67	77	65	57	34	46	58
Rép. slovaque	64	78	69	84	69	44	31	43	47	52	75	56	69	56	29	30	30	33
Slovénie	65	84	77	77	69	59	33	50	64	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Espagne	59	76	65	76	60	56	34	41	49	58	77	64	76	60	60	27	46	46
Suède	64	80	62	83	61	52	29	47	64	59	79	63	79	58	45	25	47	52
Suisse	51	72	62	68	47	52	20	34	71	38	63	61	54	34	45	11	24	42
Turquie	46	57	58	61	42	32	28	45	33	41	43	48	53	40	28	24	47	37
Royaume-Uni	55	76	62	74	54	61	23	38	66	54	73	63	71	55	n	20	44	53
États-Unis	58	78	59	79	54	55	22	44	51	57	76	61	75	54	40	21	44	49
Moyenne OCDE	58	77	67	74	58	51	27	42	54	54	74	65	68	52	43	23	40	43
Moyenne UE21	60	80	69	75	61	49	28	42	56	55	74	66	69	55	45	23	40	47
Autres G20	Argentine ¹	60	80	71	68	61	47	32	50	38	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	63	77	52	77	57	71	28	38	41	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	47	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	53	55	52	53	55	n	51	53	52	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	62	51	72	58	n	4	50	73	24	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud ¹	58	73	63	73	58	70	27	46	46	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	51	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les colonnes montrant la répartition pour le domaine d'études « Sciences » (9-12 et 22-25) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. Année de référence : 2009.

Source : OCDE, Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

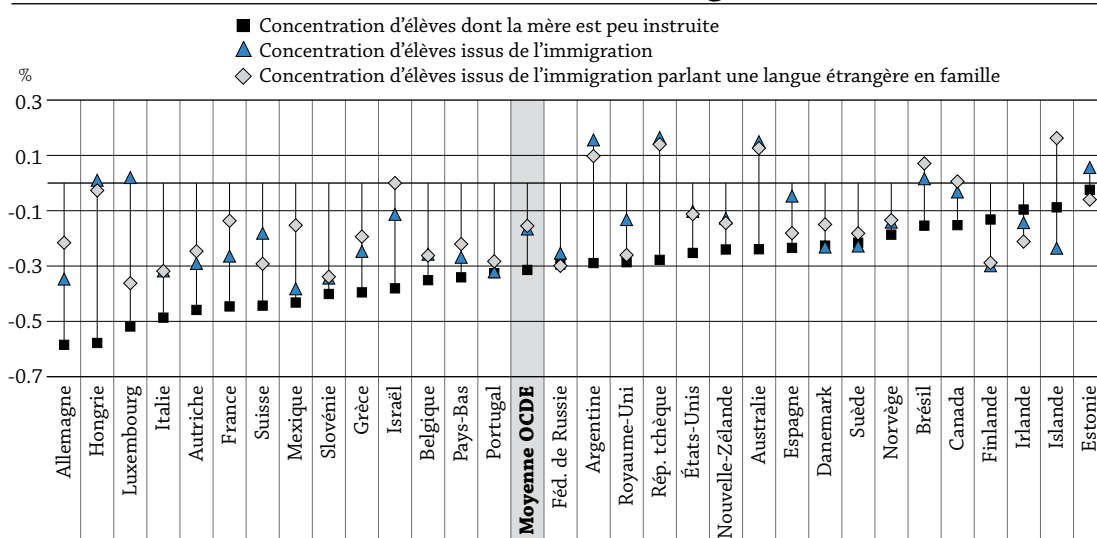
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681276>


COMMENT LES ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION RÉUSSISSENT-ILS À L'ÉCOLE ?

- Dans les pays de l'OCDE, plus le pourcentage d'élèves dont la mère est peu instruite est élevé dans un établissement d'enseignement donné, moins les élèves de cet établissement sont performants en compréhension de l'écrit.
- La corrélation de la performance en compréhension de l'écrit avec le pourcentage d'élèves dont la mère est peu instruite est négative et nettement plus forte que celle avec le pourcentage d'élèves issus de l'immigration qui ne parlent pas la langue principale d'enseignement en famille ou avec le pourcentage d'élèves issus de l'immigration.
- Les immigrants – même très instruits – tendent à se concentrer dans des quartiers au profil socio-économique défavorisé, en particulier en Europe. Les élèves issus de l'immigration dont les parents exercent une profession peu prestigieuse, mais dont la mère est très instruite, sont surreprésentés dans les établissements les plus « défavorisés » (soit les établissements accueillant le pourcentage le plus élevé d'élèves dont la mère est peu instruite). Dans l'Union européenne, ces élèves sont plus de deux fois plus susceptibles de fréquenter un établissement défavorisé que les élèves autochtones.
- Quelle que soit l'origine des élèves – c'est-à-dire tant pour les élèves autochtones que pour les élèves issus de l'immigration –, fréquenter un établissement favorisé ou défavorisé a plus d'impact sur la performance en compréhension de l'écrit qu'avoir une mère très instruite ou peu instruite, si ce n'est dans les pays d'Europe du Nord et de l'Est, et dans certains pays ayant une longue tradition d'immigration comme l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Graphique A5.1. Corrélation entre la performance en compréhension de l'écrit des élèves issus de l'immigration et divers indicateurs de la concentration d'élèves dans les établissements d'enseignement



Remarque : un élève dont la mère est peu instruite est un élève dont la mère n'est pas titulaire du diplôme de fin d'études secondaires. Les pays sont classés par ordre croissant du coefficient de corrélation entre la concentration d'élèves dont la mère est peu instruite et leur performance. Source : Base de données PISA 2009 de l'OCDE. Tableau A5.1.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932678274>

Lecture du graphique

Ce graphique présente, par pays, trois symboles, un triangle, un losange et un carré, qui représentent le coefficient de corrélation entre les trois indicateurs différents de concentration d'élèves au profil particulier dans les établissements et leur performance en compréhension de l'écrit. Ces trois indicateurs sont le pourcentage, dans l'effectif des établissements, d'élèves : i) qui sont issus de l'immigration (triangle) ; ii) qui sont issus de l'immigration et parlent une langue étrangère en famille (losange) ; et iii) dont la mère est peu instruite – qu'ils soient ou non issus de l'immigration (carré). Les pays sont classés par ordre croissant du coefficient de corrélation entre la concentration d'élèves dont la mère est peu instruite et leur performance.

■ Contexte

La réussite de l'intégration des élèves issus de l'immigration dans les établissements d'enseignement est un objectif important de l'action publique dans de nombreux pays de l'OCDE. L'efficacité des pays à intégrer les élèves issus de l'immigration est un indicateur clé de la qualité et de l'équité de leur système d'éducation ; c'est aussi un indicateur de l'efficacité de leurs politiques sociales au sens large (OCDE, 2012a).

Concevoir des mesures politiques qui visent à répondre aux besoins des élèves issus de l'immigration est souvent difficile et onéreux. Les mesures efficaces pour les élèves autochtones ne le sont pas nécessairement pour les élèves issus de l'immigration. Pour concevoir des mesures efficaces à l'intention des élèves issus de l'immigration, il faut tenir compte des besoins spécifiques de ce groupe cible et comprendre les facteurs particuliers qui influent sur leurs résultats scolaires. La grande diversité au niveau mondial des populations d'élèves issus de l'immigration permet de comprendre la diversité des défis que ces élèves ont à relever. Les écarts de performance entre les élèves selon qu'ils sont issus de l'immigration ou non varient d'un pays à l'autre, même après contrôle de leur milieu socio-économique, ce qui donne à penser que l'action publique a un rôle important à jouer pour les combler.

La politique de l'éducation ne suffit toutefois pas à elle seule pour relever ces défis comme il se doit. Ainsi, les résultats des élèves issus de l'immigration aux épreuves PISA sont en corrélation (négative) plus forte avec la concentration des désavantages dans un établissement qu'avec la concentration d'élèves issus de l'immigration ou d'élèves parlant une langue étrangère en famille. Réduire le désavantage socio-économique de l'effectif des établissements peut impliquer l'adoption de nouvelles orientations dans d'autres domaines de la politique sociale – par exemple, l'adoption d'une politique du logement qui promeut une plus grande mixité sociale dans les établissements, dès le plus jeune âge.

■ Autres faits marquants

Dans les pays de l'OCDE, **plus d'un tiers des élèves issus de l'immigration fréquentent un établissement qui présente les plus fortes concentrations d'élèves dont la mère est peu instruite.**

Dans de nombreux pays, **les élèves issus de l'immigration dont la mère est très instruite sont surreprésentés dans les établissements défavorisés.** Dans les pays de l'OCDE, plus d'un quart des élèves dont la mère est très instruite et qui fréquentent un établissement défavorisé sont issus de l'immigration.

■ Tendances

Selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE dont les données sont comparables, le pourcentage d'élèves issus de l'immigration a augmenté de 2 points de pourcentage entre 2000 et 2009. L'écart de performance entre les élèves autochtones et les élèves issus de l'immigration n'a guère évolué : les élèves autochtones ont devancé les élèves issus de l'immigration de plus de 40 points aux épreuves du cycle PISA 2000 et PISA 2009.

Analyse

Comme les immigrants tendent à se concentrer dans certains quartiers et districts dans la quasi-totalité des pays, la question d'un effet des pairs sur les résultats scolaires est particulièrement pertinente. La composition de l'effectif d'élèves des établissements – à savoir les caractéristiques de leurs élèves – peut avoir un impact sensible sur les résultats de leurs élèves. Toutefois, la nature des désavantages qui se concentrent dans les établissements et la mesure dans laquelle ils affectent les résultats scolaires sont difficiles à cerner. Est-ce en soi la concentration d'élèves issus de l'immigration dans certains quartiers qui est associée aux résultats inférieurs qui s'observent chez les élèves issus de l'immigration dans de nombreux pays ? Ou est-ce la concentration d'élèves qui parlent une langue étrangère en famille ou d'élèves issus de l'immigration dans des établissements défavorisés ?

Ces trois indicateurs de concentration peuvent être analysés et être utilisés pour diviser l'échantillon d'élèves de chaque pays en quartile. Le quartile inférieur est celui dont la valeur de l'indicateur est la moins élevée, et le quartile supérieur, celui dont la valeur de l'indicateur est la plus élevée. Ces trois indicateurs sont les suivants :

- le pourcentage d'élèves qui sont issus de l'immigration dans l'effectif d'un établissement ;
- le pourcentage d'élèves qui sont issus de l'immigration et qui parlent une langue étrangère en famille dans l'effectif d'un établissement ; et
- le pourcentage d'élèves (autochtones ou issus de l'immigration) dont la mère est peu instruite dans l'effectif d'un établissement.

Cette analyse a pour but de déterminer dans quelle mesure ces indicateurs de concentration expliquent les résultats des élèves, en général, et ceux des élèves issus de l'immigration, en particulier.

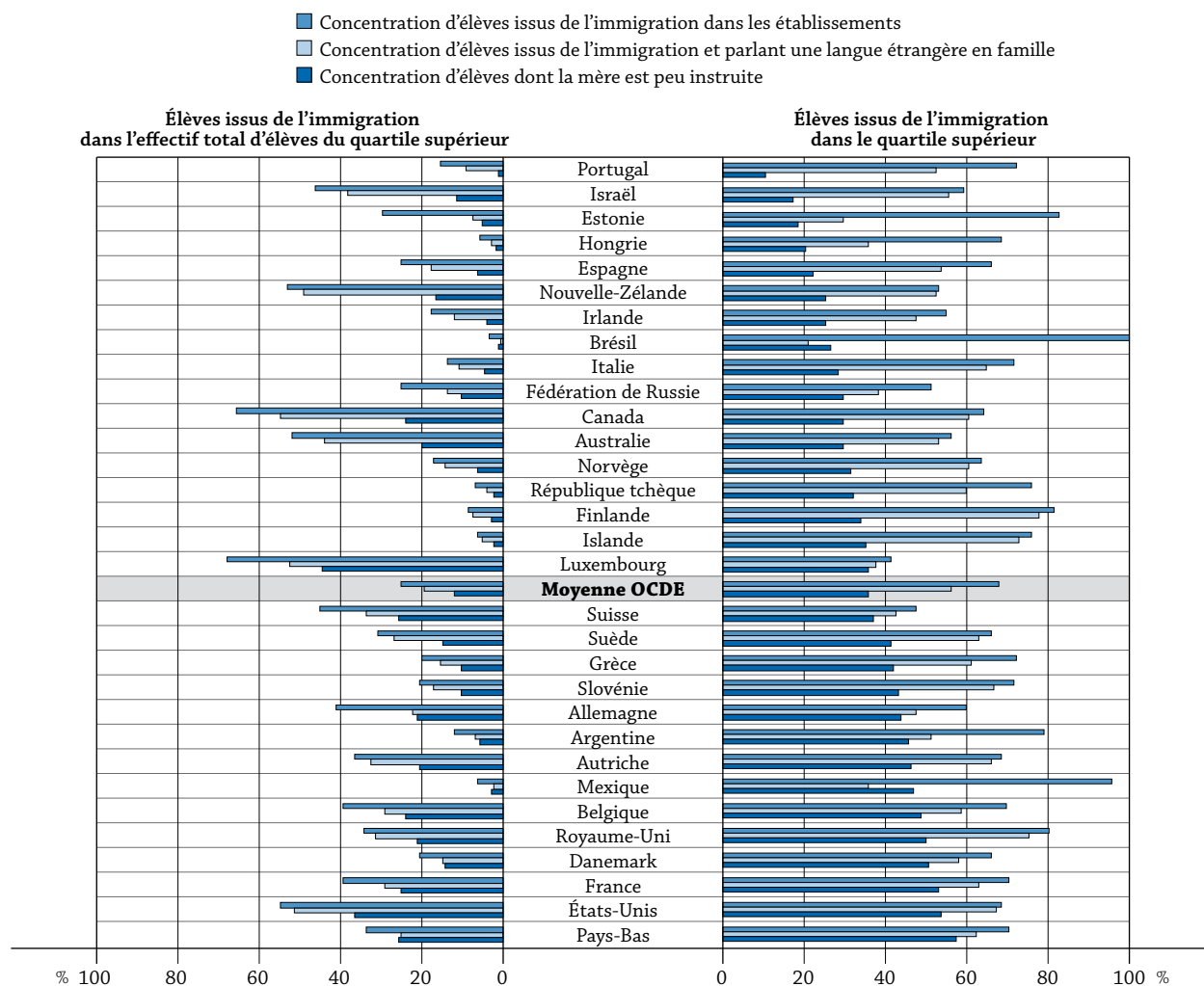
Le tableau A5.2 et le graphique A5.2 résument les valeurs de ces trois indicateurs. Ils indiquent le pourcentage de l'effectif d'élèves issus de l'immigration dans le quartile de forte concentration selon les trois indicateurs décrits ci-dessus, ainsi que le pourcentage qu'ils représentent dans l'effectif total d'élèves de ces quartiles. Le graphique met au jour la corrélation entre ces trois indicateurs de concentration selon les pays.

Soulignons que si les élèves issus de l'immigration se répartissaient de la même façon entre les quartiles que les élèves autochtones, chaque quartile accueillerait 25 % d'élèves autochtones et d'élèves issus de l'immigration, et le pourcentage de l'effectif d'élèves issus de l'immigration dans chaque quartile serait le même que le pourcentage d'élèves issus de l'immigration dans l'effectif total d'élèves. Comme le montre clairement le tableau A5.2, la situation qui s'observe est loin de cet idéal statistique.

Sans surprise, les concentrations les plus fortes d'élèves issus de l'immigration s'observent dans les indicateurs en rapport avec l'ascendance allochtone. Ces caractéristiques tendent à « pousser » les établissements accueillant des pourcentages plus élevés d'élèves issus de l'immigration dans les quartiles supérieurs. Ainsi, dans tous les pays sauf au Luxembourg et en Suisse, plus de 50 % des élèves issus de l'immigration se situent dans le quartile supérieur de l'indicateur de concentration dans les établissements d'élèves issus de l'immigration. Ce pourcentage passe la barre des 75 % en Argentine, en Estonie, en Finlande, en Islande, en République tchèque et au Royaume-Uni. Au Brésil, 100 % des élèves issus de l'immigration se situent dans le quartile supérieur de l'indicateur de concentration dans les établissements d'élèves issus de l'immigration. Les élèves issus de l'immigration représentent plus de 50 % de l'effectif d'élèves dans le quartile supérieur de cet indicateur en Australie, au Canada, aux États-Unis, au Luxembourg et en Nouvelle-Zélande.

Quant à la concentration d'élèves parlant une langue étrangère en famille, plus de 50 % des élèves issus de l'immigration se situent dans le quartile supérieur de cet indicateur dans trois quarts environ des pays. Le pourcentage de l'effectif d'élèves issus de l'immigration dans ce quartile représente moins de 25 % au Brésil, mais plus de 75 % en Finlande et au Royaume-Uni. Les élèves issus de l'immigration représentent plus de 50 % de l'effectif total d'élèves de ce quartile au Canada, aux États-Unis et au Luxembourg.

Graphique A5.2. Pourcentage de l'effectif total d'élèves issus de l'immigration et pourcentage d'élèves issus de l'immigration dans l'effectif total d'élèves du quartile supérieur des trois indicateurs de concentration d'élèves dans les établissements



Remarque : un élève dont la mère est peu instruite est un élève dont la mère n'est pas titulaire du diplôme de fin d'études secondaires.

Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage d'élèves issus de l'immigration dans le quartile supérieur de l'indicateur de concentration d'élèves dont la mère est peu instruite dans les établissements.

Source : Base de données PISA 2009 de l'OCDE. Tableau A5.2.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678293>

Cet effet de « poussée » est, en principe inexistant, si les quartiles sont définis en fonction d'un facteur externe, par exemple le niveau de formation de la mère des élèves. Dans ce cas, où il y n'y a pas de référence explicite directe aux caractéristiques de l'ascendance allochtone, des pourcentages significatifs d'élèves issus de l'immigration s'observent également dans le quartile supérieur. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 36 % des élèves issus de l'immigration se situent dans le quartile supérieur des élèves dont la mère est peu instruite ; ce pourcentage est de l'ordre de 10 % au Portugal, mais dépasse 55 % aux Pays-Bas.

Quelle est l'intensité de la corrélation entre ces divers indicateurs de concentration et les résultats en compréhension de l'écrit des élèves issus de l'immigration ? Contre toute attente, le pourcentage d'élèves issus d'un milieu défavorisé (par exemple, ceux dont la mère est peu instruite) dans l'effectif d'un établissement est en corrélation négative plus forte avec la performance en compréhension de l'écrit des élèves issus de l'immigration dans tous les pays qui ont participé à l'enquête PISA, sauf en Estonie (voir le graphique A5.1). Le pourcentage d'élèves inscrits dans un établissement donné qui parle le plus souvent une langue étrangère en famille vient en deuxième position du classement des indicateurs en fonction de l'intensité de la corrélation.

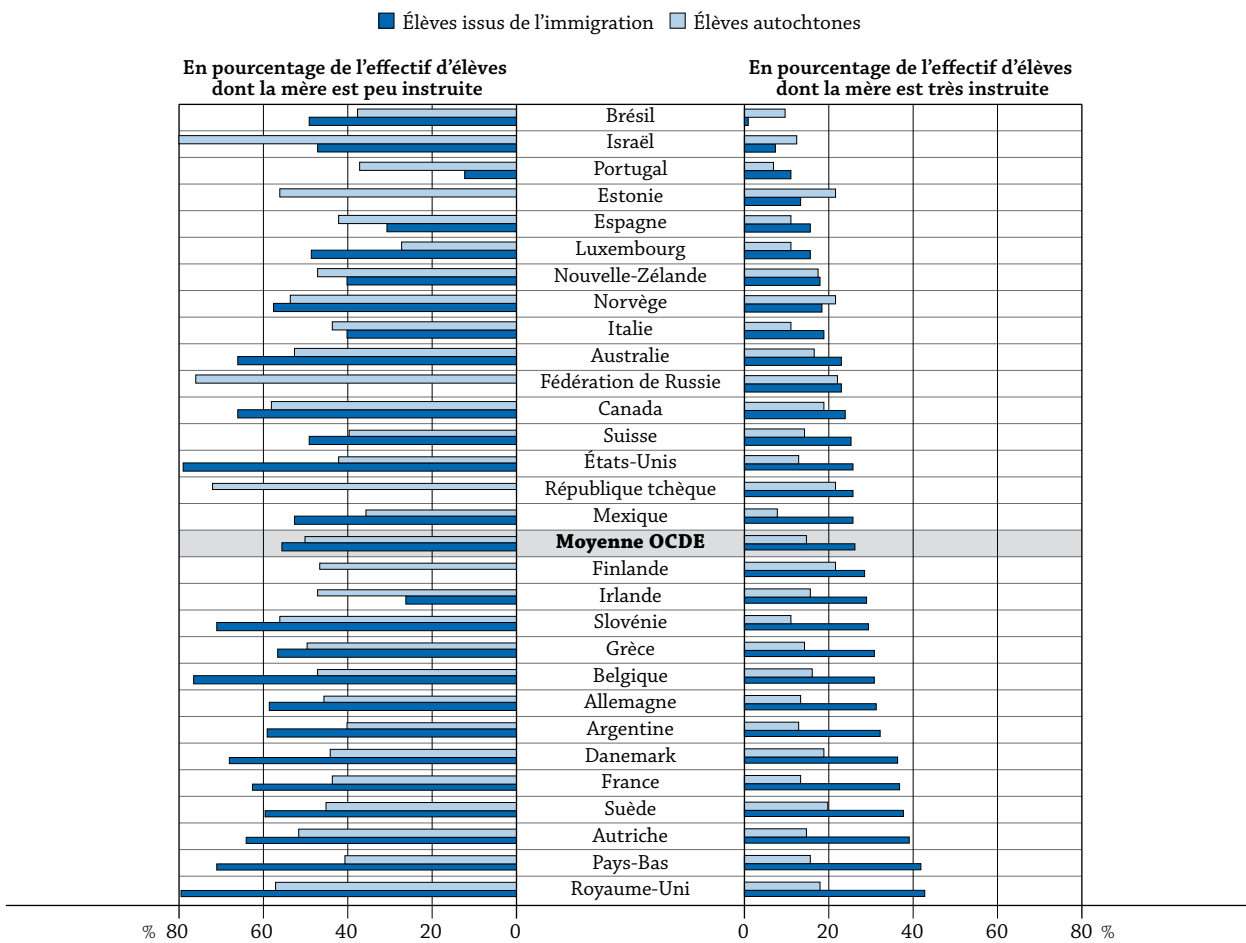
A5

Enfin, le pourcentage d'élèves issus de l'immigration est la variable la moins déterminante des trois. Dans de nombreux pays européens, la corrélation entre l'ascendance allochtone et le désavantage scolaire est particulièrement marquée. Échappent à ce constat les pays nordiques, l'Espagne et l'Irlande, même si les élèves issus de l'immigration n'y affichent pas nécessairement de meilleurs résultats scolaires que les élèves autochtones.

Après ces résultats préliminaires, venons-en à l'analyse du profil des élèves qui fréquentent un établissement où se concentrent de nombreux élèves dont la mère est peu instruite. Ces établissements sont dits « défavorisés » dans cet indicateur.

Dans de nombreux pays, les élèves issus de l'immigration accusent des résultats scolaires inférieurs à ceux des élèves autochtones, ce que l'on pourrait expliquer par leur tendance à se concentrer dans des établissements défavorisés ; mais les choses sont plus compliquées. Un pourcentage plus élevé d'élèves issus de l'immigration dont la mère est peu instruite (56 %) que d'élèves autochtones dont la mère est peu instruite (50 %) fréquentent un établissement défavorisé dans la plupart des pays. Échappent à ce constat l'Espagne, l'Irlande, Israël, l'Italie, la Nouvelle-Zélande et le Portugal.

Graphique A5.3. Pourcentage d'élèves dont la mère est peu instruite dans les établissements d'enseignement défavorisés



Remarque : un élève dont la mère est peu instruite est un élève dont la mère n'est pas titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires. Un élève dont la mère est très instruite est un élève dont la mère est titulaire d'un diplôme de fin d'études tertiaires.

Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage d'élèves issus de l'immigration dont la mère est très instruite qui fréquentent un établissement d'enseignement défavorisé.

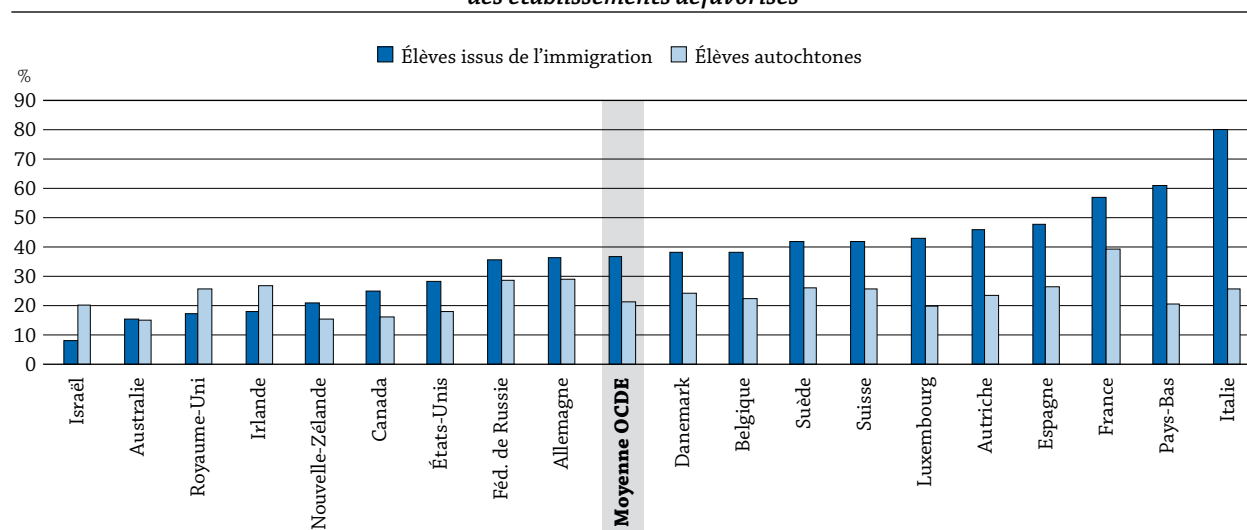
Source : Base de données PISA 2009 de l'OCDE. Tableau A5.3.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678312>

Ce qui est encore plus frappant, toutefois, c'est la concentration encore plus forte d'élèves issus de l'immigration dont la mère est très instruite dans des établissements défavorisés dans tous les pays, sauf au Brésil, en Estonie, en Israël et en Norvège (voir le tableau A5.3). En Autriche, en Italie, au Luxembourg et aux Pays-Bas, les établissements défavorisés accueillent plus de deux fois plus d'élèves issus de l'immigration dont la mère est très instruite que d'élèves autochtones dont la mère est très instruite. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 26 % des élèves dont la mère est très instruite sont des élèves issus de l'immigration qui fréquentent un établissement défavorisé et 14 % d'entre eux, des élèves autochtones qui fréquentent un établissement défavorisé. Rappelons que les quartiles défavorisés se caractérisent non pas par les spécificités de l'ascendance allochtone, mais par les spécificités du niveau de formation peu élevé des mères d'élèves, ce qui soulève la question de savoir à quoi est due la surreprésentation des élèves issus de l'immigration dans des établissements défavorisés, quel que soit le niveau de formation de leur mère.

Graphique A5.4. Pourcentage d'élèves fréquentant un établissement d'enseignement défavorisé dont la mère est très instruite et dont les parents exercent une profession peu prestigieuse, selon le statut au regard de l'immigration

En pourcentage de l'effectif total d'élèves autochtones et d'élèves issus de l'immigration des établissements défavorisés



Remarque : un élève dont la mère est très instruite est un élève dont la mère est titulaire d'un diplôme de fin d'études tertiaires. Par parents exerçant une profession peu prestigieuse, on entend les parents dont l'indice HISEI (soit l'indice socio-économique international de statut professionnel le plus élevé des deux parents) est inférieur à 40 points.

Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage d'élèves issus de l'immigration.

Source : Base de données PISA 2009 de l'OCDE. Tableau A5.3.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932678331>

Le facteur le plus déterminant de la composition socio-économique d'un quartier est le coût du logement. Or, à leur arrivée, certains immigrants ne peuvent pas toujours se permettre le luxe de choisir leur lieu de résidence, que ce soit par manque de fonds ou pour cause de discrimination sur le marché de l'immobilier. Le choix d'un quartier peut, dans un premier temps, être dicté par l'envie de vivre à proximité de compatriotes ou de membres de la même ethnie, ou par l'accessibilité de l'offre de logements. Les deux facteurs sont souvent liés. Les immigrants ne pensent pas nécessairement que leur premier logement sera définitif, mais il peut le devenir pour diverses raisons, par exemple si leurs revenus sont peu élevés et n'augmentent pas, s'ils sont victimes de discrimination sur le marché de l'immobilier, s'ils hésitent à quitter un environnement qui leur est devenu familier ou, tout simplement, s'ils se laissent gagner par l'inertie.

Des recherches de l'OCDE montrent, par exemple, que les immigrants très instruits exercent plus souvent que les autochtones des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés (OCDE, 2007). La surqualification est vraisemblablement associée à des rémunérations moins élevées, ce qui explique la difficulté des immigrants à

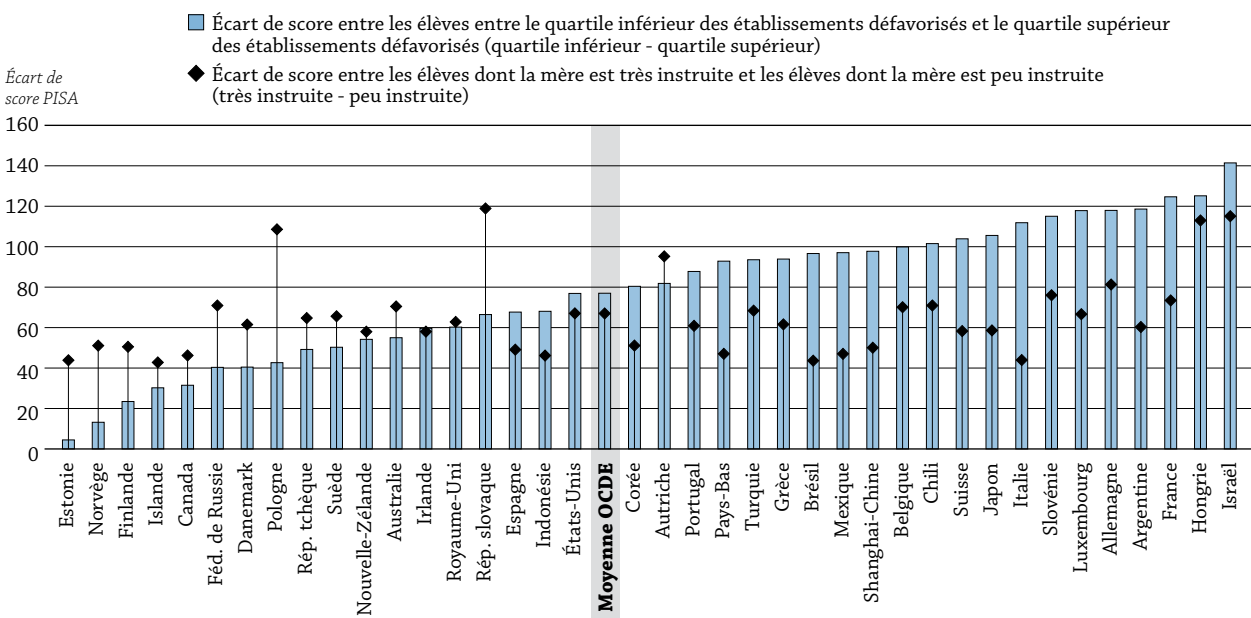
A5

trouver à se loger dans des quartiers moins défavorisés. Force est de constater qu'en général, les élèves issus de l'immigration qui sont inscrits dans un établissement défavorisé, d'une part, et dont les parents sont très instruits, d'autre part, vivent plus souvent dans une famille dont les parents exercent une profession peu prestigieuse que les élèves dont les parents ne sont pas issus de l'immigration (voir le graphique A5.4).

Quel impact a le fait de fréquenter un établissement défavorisé sur la performance en compréhension de l'écrit, en particulier en fonction de la variation du niveau de formation de la mère ? L'analyse suivante montre dans quelle mesure la performance en compréhension de l'écrit des élèves qui fréquentent un établissement défavorisé est influencée, d'une part, par le fait qu'ils fréquentent un établissement défavorisé et, d'autre part, par le niveau de formation de leur mère.

Le graphique A5.5 compare les écarts de score en compréhension de l'écrit entre les élèves, d'une part, selon qu'ils se situent dans le quartile des établissements les moins défavorisés ou dans le quartile des établissements les plus défavorisés et, d'autre part, selon que leur mère est peu ou très instruite. Cette comparaison ne se limite pas aux élèves issus de l'immigration, mais porte sur l'effectif total d'élèves pour évaluer l'efficacité avec laquelle les systèmes d'éducation luttent contre le désavantage scolaire en général. Dans de nombreux pays, le bilan n'est pas toujours positif.

Graphique A5.5. Écart de score entre les élèves entre le quartile inférieur des établissements défavorisés et le quartile supérieur des établissements défavorisés, et entre les élèves dont la mère est très instruite et les élèves dont la mère est peu instruite



Remarque : un élève dont la mère est peu instruite est un élève dont la mère n'est pas titulaire du diplôme de fin d'études secondaires. Un élève dont la mère est très instruite est un élève dont la mère est titulaire d'un diplôme de fin d'études tertiaires.

Les pays sont classés par ordre croissant de l'écart de score entre le quartile supérieur et le quartile inférieur.

Source : Base de données PISA 2009 de l'OCDE. Tableau A5.4.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678350>

Il en ressort que pour de nombreux élèves, qu'ils vivent ou non dans un pays membre de l'OCDE, l'écart de performance en compréhension de l'écrit associé au fait de fréquenter un établissement défavorisé est nettement plus important que celui imputable au fait d'avoir une mère peu instruite. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'écart de score entre les élèves selon qu'ils fréquentent un établissement favorisé ou défavorisé s'établit à 77 points, soit l'équivalent de près de deux années d'études, et l'écart de score entre les élèves selon que leur mère est peu ou très instruite, à 67 points.

Le fait de fréquenter un établissement défavorisé a souvent un impact nettement plus important que le milieu familial. Dans certains pays de l'OCDE, dont la France, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, la Slovénie et la Suisse, et dans certains pays du G20, dont l'Argentine, le Brésil et Shanghai (Chine), l'impact associé au fait de fréquenter un établissement défavorisé représente même l'équivalent de plus de une année d'études. Les scores varient fortement entre les établissements selon qu'ils accueillent un pourcentage élevé ou très faible d'élèves dont la mère est peu instruite. Dans les pays nordiques, les pays d'Europe orientale inclus dans cette analyse (sauf en Slovénie), et certains pays ayant une longue tradition d'immigration comme l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande, l'inverse s'observe dans l'ensemble : le niveau de formation de la mère a plus d'impact sur la performance en compréhension de l'écrit que le fait de fréquenter un établissement défavorisé. Dans certains pays, l'impact associé au fait de fréquenter un établissement défavorisé peut résulter d'une répartition sélective des élèves dans différents types d'établissements en fonction de leurs résultats scolaires.

Ces constats montrent que la politique de l'éducation et la politique sociale se conjuguent pour limiter les possibilités de réussite scolaire qui s'offrent aux élèves issus de l'immigration. Diverses orientations politiques peuvent être envisagées pour lutter contre ce problème.

On peut, par exemple, investir davantage dans les établissements défavorisés pour atténuer les effets négatifs de la concentration des désavantages. Plusieurs approches peuvent être adoptées pour ce faire : tenter d'attirer des enseignants plus performants, réduire l'effectif des classes ou encore prévoir des cours de soutien (ou de « rattrapage ») ou du tutorat. La question de savoir si ces mesures pourraient être efficaces pour des élèves de 15 ans issus de l'immigration reste posée. Il est vraisemblable que les interventions les concernant doivent avoir lieu beaucoup plus tôt, peut-être même dans l'enseignement préprimaire. Certaines des tentatives qui ont consisté à augmenter le budget des établissements défavorisés n'ont pas abouti aux résultats escomptés (Bénabou, Kramarz et Prost, 2004).

Parmi les autres orientations politiques, citons la réduction de la concentration des désavantages, par exemple *via* l'accroissement de la dispersion des logements subventionnés à loyer modéré ou l'adoption de politiques en matière de choix de l'établissement. Comme ces approches s'inscrivent dans un cadre plus vaste, elles auraient des implications pour d'autres quartiers et établissements moins défavorisés. Elles seraient elles aussi incontestablement plus efficaces si elles étaient mises en œuvre au début du parcours scolaire des élèves. Les politiques relatives au choix de l'établissement peuvent vite susciter la controverse si elles impliquent que de jeunes enfants doivent quitter leur quartier.

Ces choix sont difficiles. Accroître le budget des établissements défavorisés semble plus réalisable politiquement parlant, mais cette mesure n'est pas nécessairement la plus efficace et il est peut-être plus difficile de la mettre en œuvre en temps d'austérité budgétaire. Il apparaît clairement que, dans l'ensemble, fréquenter un établissement défavorisé a un impact négatif sur tous les élèves, quels que soient leur origine et le niveau de formation de leur mère. La concentration des facteurs qui concourent à faire d'un établissement un établissement défavorisé n'est pas un phénomène spécifique aux élèves issus de l'immigration, mais ceux-ci en souffrent davantage, tout simplement parce qu'ils sont plus nombreux à vivre dans un milieu défavorisé. Remédier au problème des établissements défavorisés pour aider les élèves issus de l'immigration revient concrètement à y remédier pour aider tous les élèves, mais c'est un défi qui va au-delà de l'objectif immédiat, en l'occurrence bien intégrer les élèves issus de l'immigration à l'école.

Définitions

L'enquête PISA fait la distinction entre trois types d'élèves en termes d'ascendance allochtone : *i*) les élèves qui ne sont pas issus de l'immigration, ou **élèves autochtones**, soit ceux qui sont nés dans le pays où ils ont passé les épreuves PISA ou dont au moins un parent y est né ; *ii*) les élèves de la deuxième génération, soit ceux qui sont nés dans le pays de l'évaluation de parents nés à l'étranger ; et *iii*) les élèves de la première génération, soit ceux qui sont nés à l'étranger de parents nés à l'étranger. Dans cet indicateur, l'expression « **élèves issus de l'immigration** » désigne les élèves de la première et de la deuxième génération.

Dans chaque pays, les établissements échantillonnés ont été répartis en quatre quartiles en fonction du pourcentage estimé (et pondéré) d'élèves dont la mère n'est pas titulaire du diplôme de fin d'études secondaires. Dans cet indicateur, ces élèves sont ceux dont **la mère est peu instruite**. Les **établissements les plus défavorisés** sont ceux qui se situent dans le quartile supérieur, soit ceux qui accueillent le pourcentage le plus élevé d'élèves dont la mère est peu instruite. Les établissements les moins défavorisés sont ceux qui se situent dans le quartile inférieur, soit ceux qui accueillent le pourcentage le moins élevé d'élèves dont la mère est peu instruite. Dans cet indicateur, les élèves dont la mère est diplômée de l'enseignement tertiaire sont ceux dont **la mère est très instruite**.

Dans cet indicateur, **le fait d'exercer une profession peu prestigieuse** correspond à un indice HISEI (indice socio-économique international de statut professionnel le plus élevé des deux parents) inférieur à 40 points, en l'occurrence les personnels des services (les autres grands groupes visés sont les ouvriers de l'agriculture, les ouvriers de production et assimilés, les conducteurs d'installations et les manœuvres). Les données sur la profession du père et de la mère sont dérivées des réponses des élèves à des questions ouvertes. Leurs réponses ont été codées à l'aide des codes à quatre chiffres de la CITP (OIT, 1990), puis rapportées à l'indice socio-économique international de statut professionnel (SEI) (Ganzeboom *et al.*, 1992). Trois indices ont été dérivés de ces données : le statut professionnel du père (BFMJ), le statut professionnel de la mère (BMMJ) et le statut professionnel le plus élevé des deux parents (HISEI) qui correspond à l'indice SEI le plus élevé des deux parents ou à l'indice SEI du seul parent pour lequel il est disponible. Plus l'indice est élevé, plus la profession exercée est prestigieuse. Pour plus d'informations, voir la page : <http://arno.uvt.nl/show.cgi?fid=63721>

Selon les résultats du cycle PISA 2009, **les progrès accomplis au cours d'une année d'études** représentent l'équivalent de 39 points, en moyenne, sur l'échelle PISA de compréhension de l'écrit. Cette variable a été calculée sur la base des écarts de score entre de nombreux élèves de 15 ans répartis entre au moins deux années d'études différentes dans 32 pays de l'OCDE.

Méthodologie

La population cible de l'enquête PISA est constituée des élèves âgés de 15 ans, concrètement des élèves qui avaient entre 15 ans et 3 mois accomplis et 16 ans et 2 mois accomplis au début de la période d'évaluation PISA, et qui avaient suivi au moins 6 années d'études dans le cadre institutionnel, qu'ils soient scolarisés à temps plein ou à temps partiel, qu'ils soient en filière générale ou professionnelle, et qu'ils soient inscrits dans un établissement public, privé ou étranger dans leur pays (OCDE, 2012b).

Pour plus d'informations sur les méthodes et les instruments d'évaluation PISA, voir le site web de l'enquête PISA : www.pisa.oecd.org.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Bénabou, R., F. Kramarz et C. Prost (2004), « Zones d'éducation prioritaire : quels moyens pour quels résultats ? », *Économie et Statistique*, n° 380, INSEE, Paris.

Ganzeboom, H.B.G., P.M. De Graaf et D.J. Treiman (1992), « A Standard International Socio-economic Index of Occupational Status », *Social Science Research*, vol. 21, n° 1, pp. 1-56.

OCDE (2007), « Adéquation entre formation et emploi : Un défi pour les immigrés et les pays d'accueil », *Perspectives des migrations internationales*, Éditions OCDE.

OCDE (2012a), *Untapped Skills: Realising the Potential of Immigrant Students*, PISA, Éditions OCDE.

OCDE (2012b), *PISA 2009 Technical Report*, PISA, Éditions OCDE.

Organisation internationale du travail (OIT) (1990), « Classification internationale type des professions », CIP-88, Genève.

Szulkin, R. et J.O. Jonsson (2007), « Ethnic Segregation and Educational Outcomes in Swedish Comprehensive Schools », *SULCIS Working Paper*, 2007, n° 2, Université de Stockholm.

A5

A5

Tableau A5.1. **Corrélation entre la performance en compréhension de l'écrit et divers indicateurs de la concentration d'élèves dans les établissements d'enseignement**

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Corrélation entre la performance des élèves en compréhension de l'écrit et divers indicateurs de concentration d'élèves dans les établissements											
		Élèves issus de l'immigration						Élèves autochtones					
		Pourcentage d'élèves issus de l'immigration dans l'effectif des établissements		Pourcentage d'élèves issus de l'immigration parlant une autre langue en famille		Pourcentage d'élèves dont la mère est peu instruite ¹		Pourcentage d'élèves issus de l'immigration dans l'effectif des établissements		Pourcentage d'élèves issus de l'immigration parlant une autre langue en famille		Pourcentage d'élèves dont la mère est peu instruite ¹	
		Corr.	Er. T.	Corr.	Er. T.	Corr.	Er. T.	Corr.	Er. T.	Corr.	Er. T.	Corr.	Er. T.
OCDE	Australie	0.15	(0.10)	0.13	(0.12)	-0.24	(0.05)	0.11	(0.03)	0.09	(0.04)	-0.20	(0.02)
	Autriche	-0.29	(0.08)	-0.25	(0.08)	-0.46	(0.06)	-0.05	(0.04)	-0.04	(0.05)	-0.26	(0.05)
	Belgique	-0.26	(0.07)	-0.26	(0.07)	-0.35	(0.05)	-0.17	(0.03)	-0.17	(0.03)	-0.34	(0.03)
	Canada	-0.03	(0.04)	0.01	(0.04)	-0.15	(0.05)	0.12	(0.02)	0.11	(0.02)	-0.12	(0.02)
	Chili	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	-0.49	(0.02)
	Rép. tchèque	0.16	(0.08)	0.14	(0.07)	-0.28	(0.10)	0.07	(0.05)	0.09	(0.05)	-0.22	(0.04)
	Danemark	-0.23	(0.04)	-0.15	(0.05)	-0.23	(0.04)	-0.03	(0.03)	-0.02	(0.03)	-0.15	(0.03)
	Estonie	0.06	(0.08)	-0.06	(0.09)	-0.02	(0.06)	-0.16	(0.03)	-0.07	(0.03)	-0.06	(0.03)
	Finlande	-0.30	(0.11)	-0.29	(0.10)	-0.13	(0.11)	0.03	(0.03)	0.02	(0.03)	-0.09	(0.03)
	France	-0.26	(0.10)	-0.14	(0.13)	-0.45	(0.07)	-0.21	(0.05)	-0.17	(0.06)	-0.47	(0.06)
	Allemagne	-0.35	(0.05)	-0.22	(0.05)	-0.58	(0.05)	-0.23	(0.04)	-0.21	(0.05)	-0.52	(0.04)
	Grèce	-0.25	(0.05)	-0.19	(0.04)	-0.40	(0.09)	-0.16	(0.04)	-0.17	(0.03)	-0.37	(0.04)
	Hongrie	0.01	(0.17)	-0.03	(0.09)	-0.58	(0.08)	0.14	(0.06)	0.07	(0.03)	-0.57	(0.02)
	Islande	-0.24	(0.14)	0.16	(0.11)	-0.09	(0.10)	-0.01	(0.02)	0.00	(0.02)	-0.12	(0.02)
	Irlande	-0.14	(0.07)	-0.21	(0.07)	-0.10	(0.08)	0.06	(0.04)	0.00	(0.04)	-0.28	(0.03)
	Israël	-0.11	(0.06)	0.00	(0.06)	-0.38	(0.06)	0.10	(0.04)	0.10	(0.04)	-0.49	(0.03)
	Italie	-0.32	(0.03)	-0.32	(0.04)	-0.49	(0.03)	-0.12	(0.03)	-0.13	(0.02)	-0.47	(0.02)
	Japon	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	-0.41	(0.04)
	Corée	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	-0.40	(0.04)
	Luxembourg	0.02	(0.02)	-0.36	(0.02)	-0.52	(0.01)	-0.31	(0.02)	-0.36	(0.02)	-0.40	(0.02)
	Mexique	-0.38	(0.10)	-0.15	(0.05)	-0.43	(0.11)	-0.24	(0.03)	-0.06	(0.04)	-0.45	(0.02)
	Pays-Bas	-0.27	(0.11)	-0.22	(0.10)	-0.34	(0.09)	-0.17	(0.05)	-0.12	(0.05)	-0.35	(0.05)
	Nouvelle-Zélande	-0.13	(0.04)	-0.14	(0.04)	-0.24	(0.05)	0.07	(0.03)	0.04	(0.03)	-0.23	(0.04)
	Norvège	-0.14	(0.08)	-0.13	(0.07)	-0.19	(0.06)	0.03	(0.03)	0.02	(0.03)	-0.06	(0.03)
	Pologne	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	-0.17	(0.03)
	Portugal	-0.32	(0.08)	-0.28	(0.06)	-0.33	(0.07)	-0.01	(0.03)	-0.10	(0.04)	-0.39	(0.03)
	Rép. slovaque	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	-0.33	(0.04)
	Slovénie	-0.34	(0.06)	-0.34	(0.07)	-0.40	(0.05)	-0.24	(0.01)	-0.24	(0.01)	-0.51	(0.01)
	Espagne	-0.05	(0.05)	-0.18	(0.04)	-0.23	(0.04)	-0.03	(0.02)	-0.06	(0.02)	-0.31	(0.03)
	Suède	-0.23	(0.07)	-0.18	(0.05)	-0.22	(0.04)	-0.03	(0.03)	-0.04	(0.03)	-0.15	(0.03)
	Suisse	-0.18	(0.07)	-0.29	(0.03)	-0.44	(0.03)	-0.15	(0.03)	-0.18	(0.04)	-0.38	(0.03)
	Turquie	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	-0.47	(0.03)
Royaume-Uni	-0.13	(0.09)	-0.26	(0.08)	-0.29	(0.06)	-0.07	(0.03)	-0.08	(0.04)	-0.21	(0.03)	
États-Unis	-0.10	(0.04)	-0.11	(0.04)	-0.25	(0.05)	-0.08	(0.03)	-0.08	(0.04)	-0.26	(0.03)	
Moyenne OCDE	-0.17	(0.02)	-0.15	(0.01)	-0.31	(0.01)	-0.06	(0.01)	-0.06	(0.01)	-0.32	(0.01)	
Moyenne UE21	-0.18	(0.02)	-0.20	(0.02)	-0.34	(0.02)	-0.09	(0.01)	-0.09	(0.01)	-0.32	(0.01)	
Autres G20	Argentine	0.16	(0.17)	0.10	(0.14)	-0.29	(0.13)	-0.05	(0.04)	0.01	(0.08)	-0.47	(0.03)
	Brésil	0.02	(0.15)	0.07	(0.19)	-0.15	(0.22)	-0.15	(0.03)	0.01	(0.05)	-0.43	(0.02)
	Indonésie	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	-0.40	(0.05)
	Fédération de Russie	-0.25	(0.13)	-0.30	(0.10)	-0.29	(0.09)	-0.08	(0.05)	-0.13	(0.05)	-0.16	(0.03)
	Shanghai (Chine)	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	-0.46	(0.04)
Moyenne G20	-0.14	(0.03)	-0.11	(0.03)	-0.33	(0.03)	-0.09	(0.01)	-0.06	(0.01)	-0.37	(0.01)	

Remarque : les valeurs statistiquement significatives sont indiquées en gras.

1. Par mères peu instruites, on entend les mères qui ne sont pas titulaires du diplôme de fin d'études secondaires.

Source : Base de données PISA 2009 de l'OCDE.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681352>


Tableau A5.2. Concentration d'élèves issus de l'immigration dans les établissements d'enseignement selon divers indicateurs
Résultats fondés sur les déclarations des élèves

	Pourcentage de l'effectif d'élèves issus de l'immigration dans les quartiles supérieurs						Pourcentage d'élèves issus de l'immigration dans l'effectif total d'élèves des quartiles supérieurs						
	Quartiles de concentration définis selon :						Quartiles de concentration définis selon :						
	Le pourcentage d'élèves issus de l'immigration dans l'effectif des établissements		Le pourcentage d'élèves issus de l'immigration parlant une autre langue en famille		Le pourcentage d'élèves dont la mère est peu instruite ¹		Le pourcentage d'élèves issus de l'immigration dans l'effectif des établissements		Le pourcentage d'élèves issus de l'immigration parlant une autre langue en famille		Le pourcentage d'élèves dont la mère est peu instruite ¹		
	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	
OCDE	Australie	55.9	(3.7)	53.4	(4.3)	30.0	(4.2)	51.6	(2.0)	44.0	(3.5)	20.1	(3.7)
	Autriche	68.3	(4.4)	65.8	(5.3)	46.5	(5.9)	36.1	(2.3)	32.2	(3.0)	20.5	(3.4)
	Belgique	69.6	(3.4)	58.4	(5.1)	48.6	(4.4)	39.0	(2.6)	29.0	(3.2)	23.7	(3.2)
	Canada	64.0	(4.1)	60.4	(4.5)	29.8	(4.4)	65.4	(2.0)	54.4	(4.1)	23.7	(3.9)
	Chili	c	c	c	c	c	c	1.7	(0.3)	0.5	(0.2)	0.2	(0.1)
	Rép. tchèque	76.0	(5.8)	59.8	(7.4)	32.1	(8.8)	6.5	(0.5)	3.9	(0.7)	2.3	(0.8)
	Danemark	66.3	(3.5)	58.0	(4.8)	51.0	(4.0)	20.6	(1.7)	14.9	(1.9)	13.9	(1.9)
	Estonie	82.4	(2.6)	29.7	(7.1)	18.5	(6.1)	29.5	(2.3)	7.3	(2.3)	4.9	(2.0)
	Finlande	81.2	(4.2)	78.0	(5.4)	34.3	(8.4)	8.5	(0.7)	7.5	(0.9)	2.9	(1.0)
	France	70.3	(4.8)	63.3	(5.8)	53.0	(6.7)	39.0	(3.0)	29.2	(4.0)	24.7	(4.8)
	Allemagne	59.7	(4.7)	47.7	(5.4)	43.9	(4.9)	40.9	(2.9)	21.8	(2.8)	21.1	(3.2)
	Grèce	72.0	(4.0)	61.3	(5.7)	42.1	(5.8)	19.9	(1.7)	15.0	(2.2)	10.3	(2.0)
	Hongrie	68.3	(6.5)	35.7	(6.6)	20.8	(4.9)	5.5	(0.5)	2.7	(0.6)	1.4	(0.5)
	Islande	76.2	(5.7)	73.1	(6.0)	35.1	(6.1)	6.3	(0.9)	5.3	(0.9)	2.4	(0.6)
	Irlande	55.0	(5.9)	47.8	(5.7)	25.6	(5.0)	17.3	(1.0)	12.1	(1.8)	3.7	(1.3)
	Israël	59.4	(4.7)	55.4	(5.2)	17.5	(4.2)	45.9	(2.6)	37.9	(4.2)	11.2	(3.5)
	Italie	71.9	(2.3)	64.8	(2.7)	28.4	(3.2)	13.3	(0.5)	10.9	(0.7)	4.3	(0.7)
	Japon	c	c	c	c	c	c	1.1	(0.2)	0.4	(0.1)	0.4	(0.2)
	Corée	c	c	c	c	c	c	0.1	(0.1)	0.1	(0.1)	0.0	(0.0)
	Luxembourg	41.7	(0.8)	37.5	(0.8)	35.9	(0.8)	67.6	(1.2)	52.4	(1.1)	44.2	(1.1)
	Mexique	95.8	(1.2)	36.0	(3.6)	47.1	(5.5)	6.0	(0.4)	2.0	(0.3)	2.7	(0.4)
	Pays-Bas	70.2	(4.8)	62.4	(6.8)	57.5	(6.6)	33.7	(4.2)	25.2	(5.2)	25.6	(4.9)
	Nouvelle-Zélande	53.3	(3.3)	52.6	(3.3)	25.2	(3.5)	52.7	(1.4)	48.9	(2.0)	16.5	(2.9)
	Norvège	63.8	(5.1)	60.5	(5.1)	31.4	(5.5)	17.2	(1.6)	14.3	(2.0)	5.9	(1.8)
	Pologne	c	c	c	c	c	c	0.1	(0.1)	0.0	(0.0)	0.0	(0.0)
	Portugal	72.3	(3.4)	52.3	(6.8)	10.5	(2.7)	15.3	(1.0)	8.8	(1.7)	1.0	(0.5)
	Rép. slovaque	c	c	c	c	c	c	2.0	(0.4)	0.9	(0.3)	0.9	(0.4)
	Slovénie	71.9	(2.5)	66.6	(3.1)	43.2	(2.7)	20.1	(1.2)	17.0	(1.2)	10.4	(0.9)
Espagne	66.2	(3.3)	54.1	(4.4)	22.3	(3.7)	25.2	(1.1)	17.4	(1.7)	6.2	(1.3)	
Suède	66.0	(5.0)	62.9	(4.8)	41.6	(6.6)	30.6	(2.8)	26.7	(2.9)	14.8	(3.5)	
Suisse	47.5	(4.0)	42.9	(4.0)	37.0	(3.8)	44.7	(1.5)	33.4	(3.7)	25.3	(3.1)	
Turquie	c	c	c	c	c	c	2.1	(0.5)	0.6	(0.2)	0.2	(0.1)	
Royaume-Uni	80.0	(2.7)	75.0	(4.2)	50.1	(6.7)	34.3	(2.8)	31.2	(3.4)	20.9	(3.8)	
États-Unis	68.7	(4.2)	67.5	(4.8)	53.5	(6.4)	54.8	(2.2)	51.2	(3.5)	36.4	(4.8)	
Moyenne OCDE	67.6	(0.8)	56.5	(1.0)	36.2	(1.0)	25.1	(0.3)	19.4	(0.4)	11.8	(0.4)	
Moyenne UE21	68.9	(1.0)	56.9	(1.2)	37.1	(1.3)	24.0	(0.4)	17.4	(0.5)	12.3	(0.5)	
Autres G20	Argentine	79.0	(5.0)	51.5	(9.7)	45.5	(9.3)	11.8	(1.5)	6.7	(2.0)	5.4	(1.5)
	Brésil	100.0	(0.0)	21.2	(8.5)	26.4	(9.8)	3.0	(0.4)	0.6	(0.3)	0.8	(0.3)
	Indonésie	c	c	c	c	c	c	1.2	(0.4)	1.1	(0.4)	0.3	(0.2)
	Fédération de Russie	51.3	(6.6)	38.3	(7.7)	29.7	(8.2)	25.0	(2.9)	13.7	(4.1)	10.0	(4.6)
	Shanghai (Chine)	c	c	c	c	c	c	2.1	(0.3)	0.8	(0.2)	1.1	(0.3)
Moyenne G20	72.4	(1.2)	52.6	(1.8)	39.8	(2.0)	22.0	(0.4)	16.8	(0.6)	10.7	(0.7)	

1. Par mères peu instruites, on entend les mères qui ne sont pas titulaires du diplôme de fin d'études secondaires.

Source : Base de données PISA 2009 de l'OCDE.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681371>

A5

Tableau A5.3. Pourcentage d'élèves scolarisés dans un établissement d'enseignement défavorisé (selon le niveau de formation de leur mère) et dont les parents exercent une profession peu prestigieuse

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

	Élèves dont la mère est peu instruite scolarisés dans un établissement défavorisé, en pourcentage de l'effectif total d'élèves dont la mère est peu instruite ¹				Élèves dont la mère est très instruite scolarisés dans un établissement défavorisé, en pourcentage de l'effectif total d'élèves dont la mère est très instruite ²				Pourcentage d'élèves scolarisés dans un établissement défavorisé dont la mère est très instruite et dont les parents exercent une profession peu prestigieuse ³			
	Élèves issus de l'immigration		Élèves autochtones		Élèves issus de l'immigration		Élèves autochtones		Élèves issus de l'immigration		Élèves autochtones	
	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.
OCDE												
Australie	66.0	(6.3)	52.6	(4.3)	22.7	(4.0)	16.6	(2.3)	15.5	(2.7)	15.1	(1.6)
Autriche	64.2	(5.7)	51.7	(6.4)	39.1	(7.3)	14.5	(2.8)	46.2	(7.9)	23.6	(4.3)
Belgique	76.5	(3.7)	47.0	(4.3)	30.6	(4.5)	16.0	(2.2)	38.2	(5.5)	22.7	(2.2)
Canada	66.4	(6.3)	58.3	(4.4)	23.8	(3.9)	18.6	(2.0)	25.1	(2.6)	16.4	(1.6)
Chili	c	c	46.7	(5.2)	c	c	7.3	(1.4)	m	m	29.9	(4.3)
Rép. tchèque	c	c	72.2	(4.7)	25.5	(9.5)	21.6	(3.5)	c	c	16.6	(3.5)
Danemark	68.3	(5.0)	44.4	(5.1)	36.4	(4.6)	18.6	(3.0)	38.2	(5.7)	24.4	(2.8)
Estonie	c	c	56.1	(5.0)	13.4	(5.4)	21.5	(2.8)	c	c	17.9	(2.3)
Finlande	c	c	46.6	(5.2)	28.6	(8.0)	21.7	(3.3)	c	c	21.8	(1.9)
France	62.8	(6.4)	43.8	(5.3)	36.5	(7.4)	13.1	(2.4)	56.9	(8.2)	39.4	(4.9)
Allemagne	58.5	(6.4)	45.8	(4.9)	31.3	(5.3)	13.0	(2.5)	36.6	(6.8)	29.1	(5.6)
Grèce	56.8	(10.7)	49.6	(4.6)	30.6	(4.3)	14.1	(2.7)	c	c	15.5	(4.6)
Hongrie	c	c	60.8	(4.6)	c	c	9.1	(1.3)	c	c	25.0	(3.9)
Islande	c	c	43.2	(1.9)	c	c	17.6	(0.8)	c	c	6.4	(1.6)
Irlande	26.2	(8.8)	47.2	(5.6)	28.6	(6.0)	15.6	(3.2)	18.1	(8.2)	26.9	(3.1)
Israël	47.2	(7.1)	80.6	(2.7)	7.3	(3.0)	12.3	(1.6)	8.3	(4.1)	20.5	(3.6)
Italie	40.1	(5.4)	43.7	(2.1)	18.7	(4.2)	11.0	(1.0)	80.4	(6.5)	26.0	(2.6)
Japon	c	c	66.0	(4.4)	c	c	14.9	(1.6)	c	c	28.7	(2.6)
Corée	m	m	54.7	(5.0)	c	c	14.7	(2.8)	m	m	16.1	(3.8)
Luxembourg	48.7	(1.8)	27.4	(2.2)	15.7	(1.8)	11.1	(0.9)	43.0	(6.6)	19.9	(4.2)
Mexique	52.5	(5.9)	35.7	(2.2)	25.8	(7.3)	7.5	(0.7)	c	c	34.2	(2.6)
Pays-Bas	71.4	(6.0)	40.6	(5.2)	41.7	(9.1)	15.3	(2.7)	61.2	(8.4)	20.8	(2.9)
Nouvelle-Zélande	40.1	(6.0)	47.3	(4.7)	18.0	(3.0)	17.3	(2.7)	20.9	(4.9)	15.6	(3.1)
Norvège	57.8	(8.0)	53.6	(5.6)	18.1	(4.8)	21.4	(3.0)	c	c	10.4	(1.4)
Pologne	c	c	55.3	(5.3)	m	m	14.9	(3.1)	m	m	5.1	(2.1)
Portugal	12.4	(3.8)	37.0	(4.2)	10.8	(3.3)	6.7	(1.2)	c	c	24.1	(4.6)
Rép. slovaque	c	c	83.1	(3.7)	c	c	18.4	(3.0)	m	m	22.5	(2.6)
Slovénie	71.1	(4.5)	56.0	(2.6)	29.4	(6.6)	11.0	(0.8)	c	c	11.6	(2.4)
Espagne	30.8	(5.0)	42.3	(4.1)	15.3	(3.6)	10.7	(1.5)	48.1	(9.9)	26.4	(3.9)
Suède	59.7	(8.1)	45.0	(5.1)	37.5	(6.7)	19.6	(2.8)	42.1	(4.9)	26.3	(2.3)
Suisse	49.3	(4.3)	39.7	(4.5)	25.1	(3.9)	14.2	(2.2)	42.2	(5.9)	25.7	(4.5)
Turquie	c	c	30.0	(3.8)	c	c	2.7	(0.9)	m	m	c	c
Royaume-Uni	79.8	(8.1)	57.1	(4.6)	42.5	(7.0)	17.7	(2.3)	17.5	(3.5)	25.7	(2.6)
États-Unis	79.0	(4.2)	42.3	(6.4)	25.4	(5.7)	12.8	(2.5)	28.5	(4.9)	18.0	(2.2)
Moyenne OCDE	55.9	(1.3)	50.1	(0.8)	26.1	(1.1)	14.5	(0.4)	37.0	(1.5)	21.5	(0.6)
Moyenne UE21	55.2	(1.6)	50.1	(1.0)	28.4	(1.4)	15.0	(0.5)	43.9	(2.0)	22.4	(0.8)
Autres G20												
Argentine	59.1	(10.1)	40.2	(5.3)	32.2	(9.8)	12.7	(2.1)	c	c	45.0	(3.9)
Brésil	49.1	(15.1)	37.6	(3.5)	0.9	(1.0)	9.6	(1.4)	c	c	41.5	(3.6)
Indonésie	c	c	35.5	(4.6)	c	c	4.6	(1.4)	m	m	c	c
Fédération de Russie	c	c	75.9	(6.1)	23.0	(5.6)	21.9	(3.6)	35.9	(7.2)	28.9	(2.3)
Shanghai (Chine)	c	c	44.7	(4.8)	c	c	8.6	(1.6)	c	c	27.0	(4.1)
Moyenne G20	60.8	(2.7)	47.4	(1.2)	26.0	(1.9)	12.2	(0.5)	40.1	(2.3)	28.9	(1.0)

Remarque : par établissements défavorisés, on entend les établissements situés dans le quartile supérieur national de l'indicateur de concentration d'élèves dont la mère est peu instruite dans leur effectif d'élèves (soit les 25 % d'établissements accueillant le pourcentage le plus élevé d'élèves dont la mère est peu instruite).

1. Par mères peu instruites, on entend les mères qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires.

2. Par mères très instruites, on entend les mères titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires.

3. Par parents exerçant une profession peu prestigieuse, on entend les parents dont l'indice HISEI (soit l'indice socio-économique international de statut professionnel le plus élevé des deux parents) est inférieur à 40 points.

Source : Base de données PISA 2009 de l'OCDE.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681390>

Tableau A5.4. Performance des élèves selon le quartile d'établissements d'enseignement défavorisés et selon le niveau de formation de leur mère


Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Score moyen sur l'échelle de compréhension de l'écrit des élèves :								Différence de score entre :							
		Dans le quartile inférieur d'établissements défavorisés		Dans le deuxième quartile d'établissements défavorisés		Dans le troisième quartile d'établissements défavorisés		Dans le quartile supérieur d'établissements défavorisés		Dont la mère est peu instruite		Dont la mère est très instruite		Les élèves dans le quartile inférieur et les élèves le quartile supérieur d'établissements défavorisés		Les élèves dont la mère est très instruite ou peu instruite	
		Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Écart de score	Er. T.	Écart de score	Er. T.
OCDE	Australie	544 (5.3)	523 (4.5)	506 (4.8)	489 (6.0)	471 (4.3)	541 (2.8)	55 (7.9)	70 (4.3)								
	Autriche	520 (7.3)	493 (9.5)	499 (8.8)	438 (10.3)	404 (6.6)	499 (4.0)	82 (13.6)	95 (7.1)								
	Belgique	563 (7.9)	534 (6.1)	499 (6.3)	463 (6.4)	465 (3.9)	535 (2.5)	100 (10.8)	70 (4.5)								
	Canada	544 (3.5)	530 (3.0)	527 (4.5)	512 (3.7)	491 (4.7)	537 (1.7)	31 (5.0)	46 (4.8)								
	Chili	511 (5.5)	462 (5.7)	432 (5.1)	409 (5.6)	416 (3.4)	487 (3.6)	102 (7.6)	71 (4.4)								
	Rép. tchèque	503 (6.4)	502 (5.7)	491 (8.7)	454 (7.3)	432 (7.4)	496 (4.9)	49 (9.7)	65 (7.9)								
	Danemark	525 (5.1)	496 (6.0)	487 (4.8)	484 (4.5)	451 (3.7)	512 (2.5)	40 (6.7)	62 (4.1)								
	Estonie	506 (5.1)	510 (7.1)	507 (5.4)	502 (3.9)	467 (6.6)	511 (3.4)	4 (6.7)	44 (7.0)								
	Finlande	546 (4.2)	537 (4.5)	536 (4.5)	523 (4.3)	496 (4.7)	547 (2.4)	23 (5.9)	50 (4.5)								
	France	565 (11.7)	539 (8.1)	477 (9.2)	441 (11.0)	456 (4.6)	529 (4.4)	125 (17.7)	73 (6.4)								
	Allemagne	571 (5.6)	543 (5.6)	518 (7.4)	453 (7.8)	448 (4.2)	529 (4.2)	118 (10.0)	81 (5.7)								
	Grèce	527 (4.4)	503 (7.4)	494 (6.5)	433 (11.7)	444 (6.2)	506 (3.9)	94 (12.4)	62 (5.5)								
	Hongrie	566 (5.2)	533 (6.2)	501 (6.1)	440 (6.6)	421 (6.0)	534 (4.6)	125 (8.3)	113 (7.4)								
	Islande	518 (3.0)	504 (2.9)	492 (3.3)	488 (3.2)	477 (3.2)	520 (2.2)	30 (4.4)	43 (4.1)								
	Irlande	533 (5.5)	506 (6.1)	488 (8.5)	474 (6.8)	461 (4.0)	519 (3.3)	60 (8.7)	58 (4.2)								
	Israël	536 (5.7)	514 (5.3)	474 (8.1)	395 (7.1)	401 (6.3)	516 (3.8)	141 (9.1)	115 (6.7)								
	Italie	544 (3.3)	514 (3.7)	478 (4.5)	432 (4.5)	459 (2.6)	503 (2.4)	112 (5.6)	44 (3.2)								
	Japon	561 (7.6)	553 (5.6)	519 (6.4)	456 (8.4)	483 (7.3)	542 (3.6)	106 (11.2)	59 (7.6)								
	Corée	572 (5.0)	559 (4.7)	540 (6.4)	492 (7.7)	504 (7.2)	555 (4.9)	80 (9.3)	51 (7.2)								
	Luxembourg	539 (2.0)	503 (2.1)	425 (2.7)	421 (2.3)	436 (2.6)	503 (2.7)	118 (3.1)	67 (3.6)								
	Mexique	485 (3.6)	440 (3.9)	418 (3.1)	388 (4.3)	408 (1.9)	455 (2.4)	97 (5.5)	47 (2.3)								
Pays-Bas	551 (7.8)	535 (17.1)	498 (10.3)	458 (7.4)	479 (5.8)	526 (5.5)	93 (11.1)	47 (5.3)									
Nouvelle-Zélande	553 (5.5)	542 (6.7)	529 (4.7)	499 (6.9)	493 (4.0)	551 (3.2)	54 (9.1)	58 (4.5)									
Norvège	508 (5.0)	511 (5.3)	502 (5.4)	495 (3.9)	465 (6.0)	516 (2.8)	13 (6.3)	51 (5.7)									
Pologne	519 (5.4)	503 (6.1)	501 (4.7)	476 (4.2)	444 (5.1)	553 (3.9)	43 (7.1)	109 (6.4)									
Portugal	538 (5.7)	499 (3.7)	478 (6.7)	450 (6.1)	470 (3.2)	531 (4.5)	88 (8.7)	61 (4.8)									
Rép. slovaque	514 (5.7)	510 (4.7)	474 (7.8)	447 (8.4)	384 (11.3)	503 (4.2)	66 (10.5)	119 (11.9)									
Slovénie	548 (1.9)	532 (2.5)	464 (1.9)	433 (2.0)	440 (3.8)	516 (2.7)	115 (2.8)	76 (4.7)									
Espagne	518 (3.9)	490 (3.4)	471 (4.0)	450 (4.2)	460 (2.5)	509 (2.8)	68 (5.6)	49 (3.4)									
Suède	526 (6.0)	497 (5.8)	486 (5.4)	476 (5.6)	447 (6.1)	513 (3.2)	50 (8.5)	66 (6.5)									
Suisse	555 (8.0)	525 (7.5)	483 (4.8)	451 (3.8)	463 (3.9)	522 (3.5)	104 (9.2)	58 (4.7)									
Turquie	527 (7.3)	471 (8.1)	447 (5.7)	434 (4.7)	454 (3.2)	523 (7.5)	94 (8.5)	68 (7.3)									
Royaume-Uni	531 (5.5)	511 (4.4)	490 (6.4)	471 (6.5)	454 (5.4)	516 (2.7)	60 (9.2)	63 (6.3)									
États-Unis	538 (8.5)	514 (5.4)	483 (7.0)	461 (4.7)	458 (4.3)	525 (4.8)	77 (9.7)	67 (5.8)									
Moyenne OCDE	535 (1.0)	513 (1.1)	489 (1.1)	458 (1.1)	453 (0.9)	520 (0.6)	77 (1.5)	67 (1.0)									
Moyenne UE21	536 (1.3)	514 (1.5)	489 (1.4)	458 (1.5)	448 (1.2)	518 (0.8)	78 (2.0)	70 (1.3)									
Autres G20	Argentine	481 (8.4)	415 (10.5)	386 (7.7)	362 (9.6)	369 (4.8)	429 (5.6)	119 (12.3)	60 (6.4)								
	Brésil	486 (5.7)	412 (8.3)	402 (4.9)	389 (3.8)	393 (2.6)	437 (4.9)	97 (6.8)	44 (4.9)								
	Indonésie	442 (8.5)	408 (7.4)	389 (6.2)	374 (5.6)	390 (3.2)	437 (8.3)	68 (9.9)	46 (8.1)								
	Fédération de Russie	472 (5.4)	470 (4.7)	472 (5.9)	432 (7.1)	397 (12.3)	468 (3.2)	40 (7.7)	71 (12.0)								
	Shanghai (Chine)	608 (4.9)	568 (5.2)	541 (6.5)	510 (7.2)	532 (3.5)	582 (3.2)	98 (9.0)	50 (4.8)								
Moyenne G20	529 (1.6)	498 (1.5)	475 (1.5)	443 (1.7)	448 (1.3)	507 (1.1)	86 (2.4)	59 (1.6)									

Remarque : les quartiles d'établissements défavorisés sont définis à l'échelle nationale en fonction du pourcentage d'élèves dont la mère est peu instruite dans l'effectif d'élèves. Le quartile supérieur (inférieur) est celui où se classent les 25 % d'établissements accueillant le pourcentage le plus élevé (le moins élevé) d'élèves dont la mère est peu instruite. Par mères peu instruites, on entend celles qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires et par mères très instruites, celles qui sont diplômées de l'enseignement tertiaire. Les valeurs statistiquement significatives sont indiquées en gras.

Source : Base de données PISA 2009 de l'OCDE.

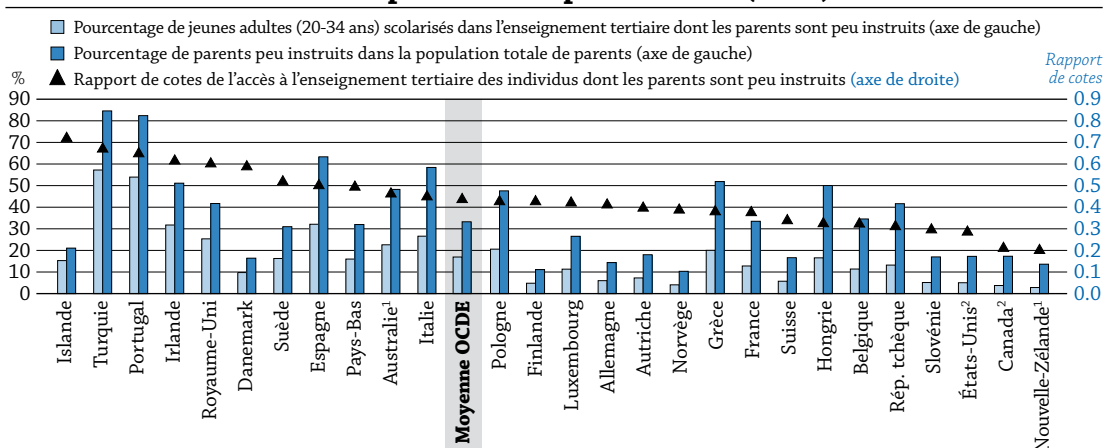
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681409>

DANS QUELLE MESURE LE NIVEAU DE FORMATION DES PARENTS INFLUE-T-IL SUR L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE ?

- La probabilité qu'un adulte âgé de 20 à 34 ans entame des études tertiaires est faible si ses parents ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans les pays de l'OCDE, les jeunes adultes dont les parents sont peu instruits ont plus de moitié moins de chances de suivre des études tertiaires, compte tenu du pourcentage que représente ce type de ménages dans la population (rapport de cotes : 0.44).
- Dans les pays de l'OCDE, un jeune adulte dont au moins l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement tertiaire est, en moyenne, presque deux fois plus susceptible de suivre des études tertiaires, compte tenu du pourcentage que représente ce type de ménages dans la population (rapport de cotes : 1.9). Cette surreprésentation d'étudiants dont les parents sont très instruits n'est inférieure à 50 % qu'au Danemark, en Estonie, en Finlande, en Islande, au Luxembourg, en Norvège et en Suède (rapport de cotes inférieur à 1.5).
- Les inégalités qui s'observent au début de la scolarité selon le milieu socio-économique sont en forte corrélation avec les inégalités dans l'enseignement tertiaire. De plus, l'impact du milieu socio-économique sur la performance des élèves à l'âge de 15 ans (cycle PISA 2000) explique 37 % de la variance entre les pays de l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire dont les parents sont peu instruits en 2009.
- C'est en Australie, au Canada, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France, en Irlande, en Islande, aux Pays-Bas et en Suède que les jeunes adultes (non scolarisés âgés de 25 à 34 ans) dont les parents sont peu instruits ont le plus de possibilités d'apprentissage : ils sont au moins 25 % à être diplômés de l'enseignement tertiaire et moins de 30 % à ne pas avoir terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Graphique A6.1. Participation à l'enseignement tertiaire des étudiants dont les parents sont peu instruits (2009)



Remarque : l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est sous-estimé en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande par rapport aux autres pays car il ne comprend que les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A, tandis que l'effectif d'étudiants des autres pays inclut les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A et/ou CITE 5B. L'absence de données sur les effectifs des formations de niveau CITE 5B peut donc entraîner, dans ces pays, une sous-estimation de la mobilité intergénérationnelle.

1. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2006.

2. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2003.

Les pays sont classés par ordre décroissant du rapport de cotes de l'accès à l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Tableau A6.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678369>

Lecture du graphique

Ce graphique indique la probabilité (rapport de cotes) qu'ont les individus dont les parents sont peu instruits de suivre des études tertiaires. Le concept du rapport de cotes consiste à comparer le pourcentage de parents peu instruits dans l'effectif total de parents au pourcentage d'individus dont les parents sont peu instruits dans l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire. Prenons, à titre d'exemple, le cas du Royaume-Uni : les individus dont les parents sont peu instruits représentent 25 % de l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire (le segment bleu clair) et les parents peu instruits représentent 42 % de la population de parents (le segment en bleu foncé), soit un rapport de cotes (le triangle noir) de 0.61. Au Royaume-Uni, si les jeunes adultes dont les parents sont peu instruits étaient aussi susceptibles de suivre des études tertiaires que ceux dont les parents sont très instruits, l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire serait constitué de 42 % d'individus dont les parents sont peu instruits, soit un rapport de cotes égal à 1.

■ Contexte

L'éducation est un levier majeur pour lutter contre les inégalités dans la société, car les revenus, l'emploi, la richesse et le bien-être des individus y sont fortement corrélés. Offrir à tous les jeunes la possibilité de suivre des études de qualité est une composante essentielle du contrat social. Il est de la plus haute importance de lutter contre les inégalités dans l'éducation pour préserver la mobilité sociale et alimenter le vivier de candidats à l'enseignement tertiaire et à l'exercice de professions très qualifiées.

Il est crucial que les pays disposent d'une main-d'œuvre instruite et compétente pour se démarquer sur le marché mondial de l'économie du savoir et doper leur croissance à l'avenir. Avec la délocalisation d'emplois peu qualifiés vers des pays où les salaires sont moindres, l'existence de nombreux travailleurs peu qualifiés dans la population risque d'alourdir le fardeau social et de creuser des inégalités qu'il est aussi difficile que coûteux de combler après la fin de la formation initiale.

Dans ce contexte, il est important de garantir des conditions équitables aux jeunes dont les parents sont peu instruits. Diverses politiques, consistant notamment à maintenir le coût de l'enseignement tertiaire à un niveau raisonnable et à proposer un système performant d'aides aux étudiants, peuvent être utiles à cet égard. Permettre à tous d'accéder à l'enseignement tertiaire et de réussir une formation de ce niveau est important, mais réduire les inégalités dès le tout début de la scolarisation l'est aussi. Il n'est guère possible de remédier aux mauvais résultats au dernier niveau d'enseignement sans en compromettre la qualité.

■ Autres faits marquants

- Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 66 % des étudiants dont au moins l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement tertiaire décrochent leur diplôme de fin d'études tertiaires, alors qu'ils ne sont que 37 % à y parvenir si leurs parents sont au plus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (CITE 4). **Un individu sur cinq seulement (soit 20 %) dont les parents sont peu instruits obtient un diplôme de fin d'études tertiaires.**
- **C'est aux États-Unis, en Italie, au Portugal et en Turquie que les individus dont les parents sont peu instruits sont les moins susceptibles d'atteindre un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents.** Dans ces pays, plus de 40 % d'entre eux n'arrivent pas au terme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et moins de 20 % décrochent un diplôme de fin d'études tertiaires.
- **Les jeunes femmes sont nettement avantagées par rapport aux jeunes hommes lorsqu'il s'agit de dépasser le niveau de formation de leurs parents.** Les écarts de mobilité ascendante sont particulièrement nets en Espagne, en Grèce, en Islande, en Norvège, au Portugal et en Slovénie, où les jeunes femmes sont plus susceptibles, dans une mesure égale à 10 points de pourcentage, d'appartenir à ce groupe que les jeunes hommes.
- **Les jeunes adultes dont les parents ont un niveau de formation équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou à l'enseignement post-secondaire non tertiaire sont 21 % à atteindre ce niveau sans aller plus loin.** En Allemagne, en Autriche, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suisse, ils sont même plus de 30 %, ce qui reflète l'importance de ce niveau d'enseignement – surtout en filière professionnelle – dans ces pays.

■ Tendances

Avec le développement des systèmes d'éducation dans de nombreux pays de l'OCDE, à la fois dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, l'enseignement post-secondaire non tertiaire et l'enseignement tertiaire, les jeunes adultes ont désormais la possibilité d'atteindre un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents. En moyenne, 37 % d'entre eux affichent un niveau de formation supérieur à celui de leurs parents, alors que 13 % seulement n'arrivent pas à les égaler. Dans tous les pays, sauf en Allemagne, en Estonie et en Islande, la mobilité du niveau de formation est plus souvent ascendante que descendante, ce qui reflète le développement des systèmes d'éducation dans la plupart des pays. Le système d'éducation s'est particulièrement développé en Australie, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Italie, en Pologne et en République tchèque, où l'on observe un écart égal ou supérieur à 40 points de pourcentage entre la mobilité ascendante et la mobilité descendante en matière de formation.

Analyse

Inégalités d'accès à l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE

Une certaine prudence s'impose lors de l'interprétation des résultats du tableau A6.1, car une partie de l'enseignement tertiaire, en l'occurrence le niveau CITE 5B, est exclue de l'enquête ALL (*Adult Literacy and Lifeskills*), dont proviennent les données de l'Australie, du Canada, des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande, ce qui peut créer des biais lors de la comparaison avec les autres pays inclus dans le module *ad hoc* sur les transitions de 2009, qui inclut des données sur le niveau CITE 5B (voir la section « Définitions » à la fin de cet indicateur pour plus de précisions). L'exclusion des données sur le niveau CITE 5B pourrait entraîner une sous-estimation de la mobilité ascendante, dans la mesure où les individus dont les parents sont peu instruits qui décrochent un diplôme de niveau CITE 5B sont exclus des chiffres sur les diplômés de l'enseignement tertiaire.

Pour évaluer les inégalités dans l'accès à l'enseignement tertiaire, on rapporte le pourcentage d'individus qui entament des études à ce niveau d'enseignement aux pourcentages de parents à chaque niveau de formation dans la population totale de parents. Par exemple, le rapport de cotes d'un individu dont les parents sont peu instruits est estimé sur la base du pourcentage d'étudiants en formation tertiaire dont les parents sont peu instruits parmi l'effectif total de parents peu instruits dans la population totale. Un rapport de cotes inférieur à 1 dénote une probabilité peu élevée d'accéder à l'enseignement tertiaire, et un rapport de cotes supérieur à 1, une probabilité élevée d'y parvenir. Un rapport de cotes proche de 1 dénote une situation d'égalité des chances.

Comme le montre le graphique d'introduction (le graphique A6.1), les jeunes adultes ont peu de chances d'entamer des études tertiaires si leurs parents n'ont pas terminé leurs études secondaires. Le rapport de cotes – soit le rapport entre le pourcentage d'étudiants de l'enseignement tertiaire dont les parents sont peu instruits et le pourcentage de parents peu instruits dans l'effectif total de parents – est nettement inférieur à 1 dans tous les pays.

La probabilité que ces jeunes entament des études tertiaires n'est supérieure à 50 % que dans neuf pays, à savoir au Danemark, en Espagne, en Irlande, en Islande, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni, en Suède et en Turquie. Au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, la probabilité que les individus âgés de 20 à 34 ans dont les parents sont peu instruits suivent des études tertiaires est inférieure à 30 % (voir le tableau A6.1).

Sachant que, dans les pays de l'OCDE, un tiers des parents n'ont pas terminé leurs études secondaires, le problème est important dans de nombreux pays. En Allemagne, en Finlande, en Norvège et en Nouvelle-Zélande, où les parents non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont au plus 15 %, le pourcentage de jeunes qui doivent surmonter cet obstacle particulier à l'accès à l'enseignement tertiaire est moins élevé (voir le graphique A6.1).

Le graphique A6.2 analyse la situation à l'autre extrémité du spectre : il indique la probabilité qu'ont les jeunes dont les parents sont très instruits d'entamer des études tertiaires.

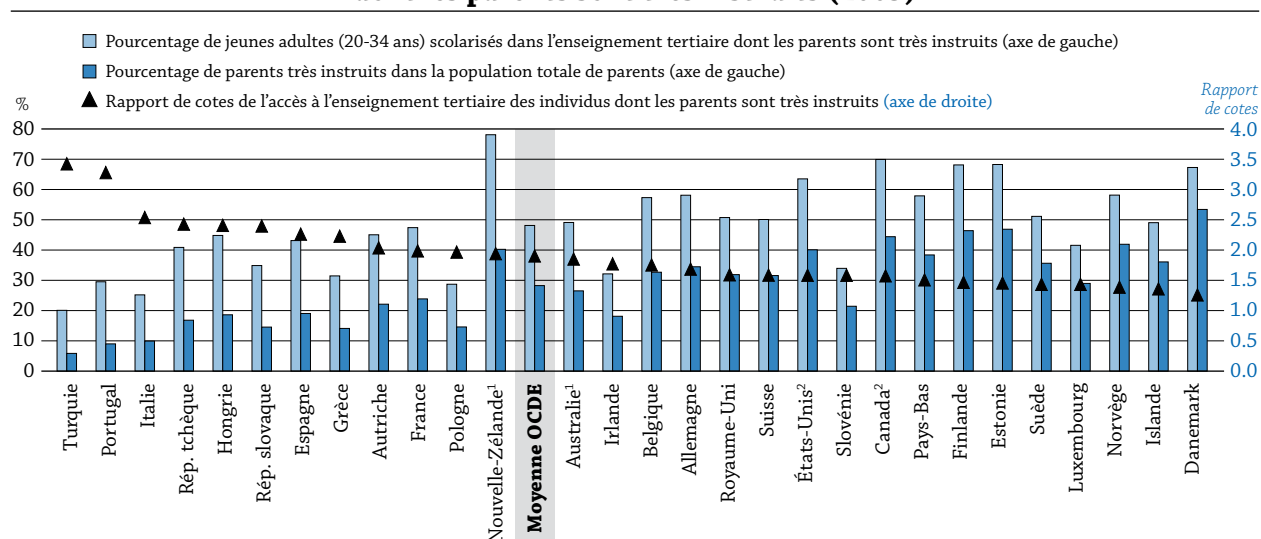
En moyenne, dans les pays de l'OCDE, près de la moitié des étudiants en formation tertiaire (48 %) sont issus de familles très instruites, dont au moins l'un des deux parents est diplômé de l'enseignement tertiaire. Au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Estonie, en Finlande et en Nouvelle-Zélande, les individus dont l'un des deux parents est titulaire d'un diplôme de fin d'études tertiaires représentent plus de 60 % de l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire. Toutefois, dans ces pays, au moins 40 % des parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire, des pourcentages parmi les plus élevés de l'OCDE. C'est pourquoi, exception faite de la Nouvelle-Zélande, le rapport de cotes y est dans l'ensemble moins élevé que dans les autres pays (voir le graphique A6.2).

Dans l'ensemble, les individus dont les parents sont plus instruits sont plus susceptibles d'entamer des études tertiaires. En moyenne, les adultes âgés de 20 à 34 ans dont les parents sont très instruits sont près de deux fois (1.9) plus susceptibles de faire des études tertiaires par comparaison avec le pourcentage de ce type de ménages dans la population. Le rapport de cotes le plus élevé les concernant s'observe au Portugal et en Turquie (où il est supérieur à 3). En Autriche, en Espagne, en Grèce, en Hongrie, en Italie, en République slovaque et en

République tchèque, les jeunes adultes sont plus de deux fois plus susceptibles de suivre des études tertiaires si leurs parents sont diplômés de ce niveau d'enseignement, par comparaison avec le pourcentage de ce type de ménages dans la population (voir le tableau A6.1).

L'avantage d'être né de parents très instruits est moins important dans les pays où les diplômés de l'enseignement tertiaire sont nombreux dans la population, ainsi que dans ceux où le coût privé de l'enseignement tertiaire est relativement peu élevé. Les pays nordiques – le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède –, l'Estonie et le Luxembourg se démarquent à cet égard : le rapport de cotes de l'accès à l'enseignement tertiaire y est inférieur à 1.5 chez les individus dont les parents sont très instruits (voir le graphique A6.2).

Graphique A6.2. Participation à l'enseignement tertiaire des étudiants dont les parents sont très instruits (2009)



Remarque : l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est sous-estimé en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande par rapport aux autres pays car il ne comprend que les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A, tandis que l'effectif d'étudiants des autres pays inclut les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A et/ou CITE 5B. L'absence de données sur les effectifs des formations de niveau CITE 5B peut donc entraîner, dans ces pays, une sous-estimation de la mobilité intergénérationnelle.

1. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2006.

2. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2003.

Les pays sont classés par ordre décroissant du rapport de cotes de l'accès à l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE, Tableau A6.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678388>

Le pourcentage d'individus dont au moins un des deux parents est diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 3 ou 4) dans l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est, en moyenne, proportionnel au pourcentage de parents ayant ce niveau de formation dans la population de parents. Hommes et femmes sont nettement avantagés si leurs parents sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Italie, au Portugal et en Turquie (le rapport de cotes y est supérieur à 1.5). Au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, en revanche, la probabilité qu'ont les jeunes hommes de suivre des études tertiaires est inférieure à 50 % si leurs parents sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau A6.1).

Inégalités au début de la scolarité et dans l'enseignement tertiaire

Les pays où l'effectif de l'enseignement tertiaire a augmenté ces dernières années sont généralement ceux où le pourcentage d'étudiants issus de milieux moins favorisés a augmenté. Toutefois, l'élévation du niveau de formation, que montre l'écart de niveau entre les 25-34 ans et les 45-54 ans, explique moins de 5 % de la variation de la probabilité qu'ont les individus de suivre des études tertiaires si leurs parents sont peu instruits (voir l'indicateur A1, tableau A1.3a).

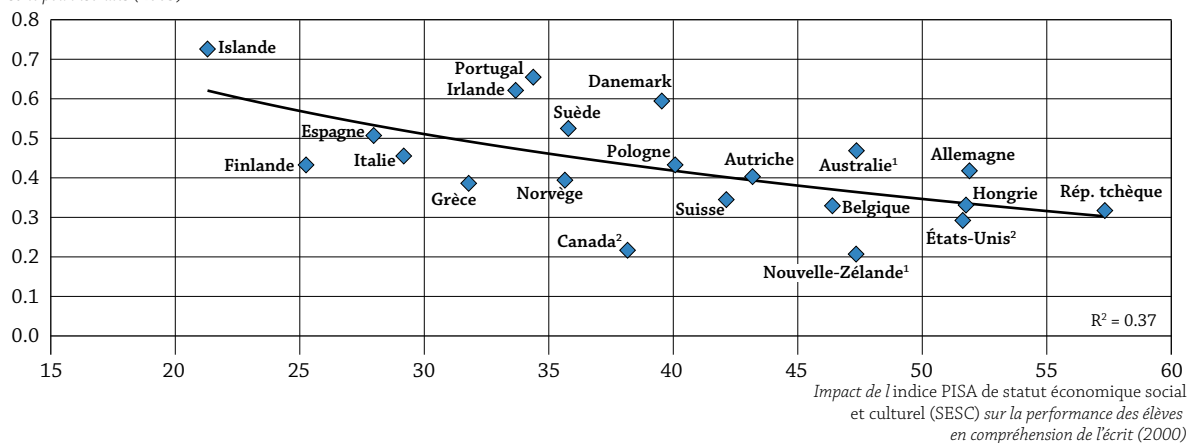
A6

Le parcours scolaire antérieur a nettement plus d'impact sur l'accès à l'enseignement tertiaire chez les individus dont les parents sont peu instruits. Les résultats du cycle PISA 2000 permettent d'évaluer la situation. Les données de l'enquête PISA et celles présentées dans cet indicateur permettent de décrire la qualité et les inégalités de l'éducation à l'âge de 15 ans, puis dans l'enseignement tertiaire, dans les pays de l'OCDE. Les données sur l'accès à l'enseignement tertiaire se rapportant à 2009, année où la plupart des participants au cycle PISA 2000 avaient désormais 24 ans, soit l'âge typique de ceux qui suivent des études tertiaires dans de nombreux pays. Dans cette analyse, la tranche d'âge étendue retenue concernant l'accès à l'enseignement tertiaire (entre l'âge de 20 et de 34 ans) risque cependant de réduire la corrélation entre les deux variables.

Le graphique A6.3 situe les pays en fonction de l'impact du milieu socio-économique sur la performance des élèves lors du cycle PISA 2000 et du rapport de cotes de l'accès à l'enseignement tertiaire chez les individus dont les parents sont peu instruits. Les inégalités en début de scolarité sont en forte corrélation avec l'accès à l'enseignement tertiaire des individus dont les parents sont peu instruits (ce facteur explique 37 % de la variance). Les pays qui réussissent à dispenser un enseignement de qualité à tous les élèves, quel que soit leur milieu socio-économique, durant leur scolarité obligatoire comptent également parmi ceux où le rapport de cotes de l'accès à l'enseignement tertiaire est plus favorable chez les individus dont les parents sont peu instruits (voir le graphique A6.3).

Graphique A6.3. Impact du milieu socio-économique sur la performance des élèves lors du cycle PISA 2000, et rapport de cotes de l'accès à l'enseignement tertiaire pour un individu dont les parents sont peu instruits (2009)

Rapport de cotes de l'accès à l'enseignement tertiaire des adultes âgés de 20 à 34 ans dont les parents sont peu instruits (2009)



Remarque : l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est sous-estimé en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande par rapport aux autres pays car il ne comprend que les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A, tandis que l'effectif d'étudiants des autres pays inclut les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A et/ou CITE 5B. L'absence de données sur les effectifs des formations de niveau CITE 5B peut donc entraîner, dans ces pays, une sous-estimation de la mobilité intergénérationnelle.

1. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2006.

2. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2003.

Source : OCDE. Tableau A6.1 et tableau A6.4, disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678407>

Isoler l'impact de l'indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC) sur la performance des élèves en compréhension de l'écrit pour évaluer la variance intra- et inter-établissements est le prolongement logique de ce qui précède (voir le tableau A6.1 et le tableau A6.4, en ligne). Une relation positive s'observe entre le rapport de cotes de l'accès à l'enseignement tertiaire chez les individus dont les parents sont peu instruits et un impact peu élevé de l'indice SESC sur la performance des élèves en compréhension de l'écrit (elle explique entre 20 % et 25 % de la variance entre les pays, selon le modèle utilisé). Ce constat donne à penser que les pays qui

réussissent à dispenser un enseignement de qualité dans les établissements défavorisés sont aussi ceux où les individus dont les parents sont peu instruits sont plus nombreux à suivre des études tertiaires.

Par ailleurs, la corrélation intra-établissement entre la performance des élèves et le milieu socio-économique est étroitement liée au rapport de cotes inférieur de l'accès à l'enseignement tertiaire chez les individus dont les parents sont très instruits (elle explique 27 % environ de la variance entre les pays). De même, la probabilité supérieure qu'ont les individus dont les parents sont très instruits de suivre des études tertiaires diminue nettement dans les pays où l'enseignement est de qualité durant la scolarité obligatoire. La corrélation entre la performance moyenne en compréhension de l'écrit lors du cycle PISA 2000 et le rapport de cotes de l'accès à l'enseignement tertiaire chez les individus âgés de 20 à 34 ans dont les parents sont très instruits explique un tiers de la variance entre les pays (voire la moitié de la variance entre les pays si les scores moyens du cycle PISA 2003 sont utilisés ; $R^2 : 0.44$).

Dans l'ensemble, garantir un enseignement de qualité (dont l'indicateur est un score moyen élevé aux épreuves PISA) et la mixité sociale au sein des établissements (dont l'indicateur est une corrélation intra-établissement plus forte de l'indice SESC) semble important pour permettre aux individus dont les parents sont peu instruits de faire jeu égal avec ceux dont les parents sont très instruits, qui sont nombreux à en retirer un avantage important. Ces résultats donnent à penser que l'apprentissage auprès des pairs a un réel impact et que bénéficier d'un bon soutien parental est moins important dans les pays où l'enseignement est de qualité. Faire en sorte qu'aucun établissement n'échoue (avec comme indicateur un impact peu important de l'indice SESC) est un facteur de choix pour améliorer l'accès des individus dont les parents sont peu instruits à l'enseignement tertiaire.

Réussir dans l'enseignement tertiaire – Où les individus dont les parents sont peu instruits y parviennent-ils ?

Décrocher un diplôme de l'enseignement tertiaire est source d'avantages substantiels, tant pour les individus que pour la société. Il est donc tout à fait sensé sur le plan économique de faire en sorte que ceux qui entament des études tertiaires les réussissent, en particulier s'ils sont de condition modeste. Le tableau A6.2 indique le niveau de formation des adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans en fonction du niveau de formation de leurs parents.

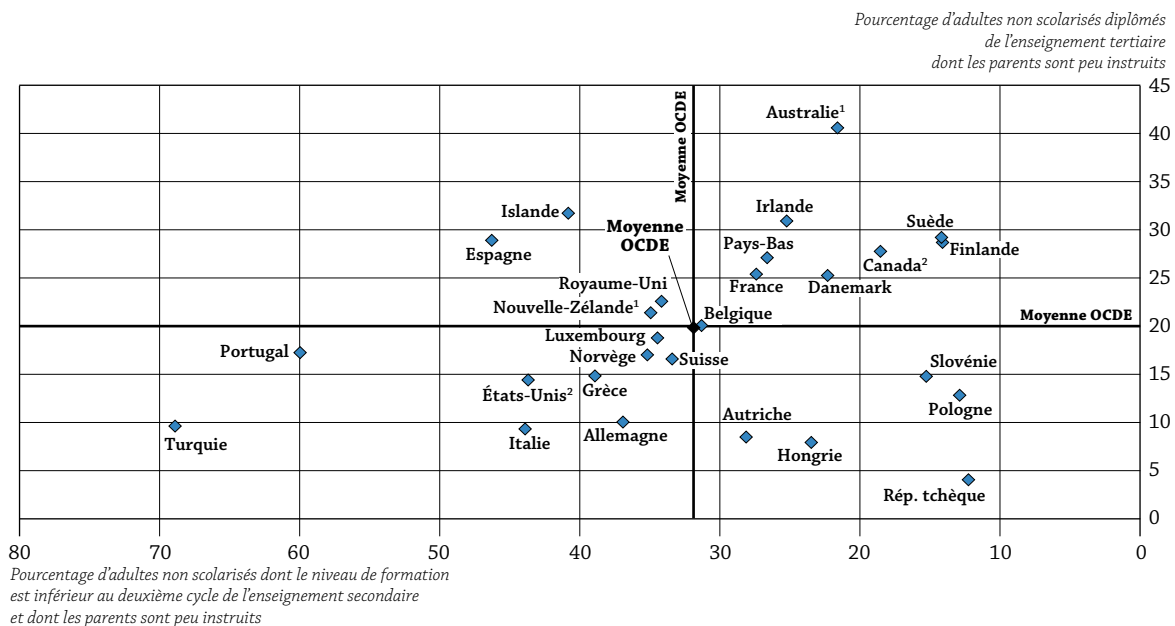
Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 66 % des individus dont au moins l'un des deux parents est très instruit ont terminé avec succès leurs études tertiaires, contre 37 % seulement chez ceux dont les parents ne sont pas allés au-delà du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 3 ou 4). Enfin, 20 % seulement des individus dont les parents sont peu instruits sont diplômés de l'enseignement tertiaire.

La probabilité de décrocher un diplôme de l'enseignement tertiaire est nettement moins élevée chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. À cet égard, l'écart représente, en moyenne, 7 points de pourcentage si les parents sont peu instruits, 9 points de pourcentage si les parents sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 3 ou 4), et 10 points de pourcentage si les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire.

Le graphique A6.4 analyse de plus près l'élévation du niveau de formation, ou mobilité ascendante, chez les individus dont les parents sont peu instruits : il compare le pourcentage de jeunes adultes non scolarisés dont les parents sont peu instruits qui, d'une part, ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et, d'autre part, sont diplômés de l'enseignement tertiaire (entre ces deux extrêmes, l'intermédiaire étant un niveau de formation équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou à l'enseignement post-secondaire non tertiaire).

C'est dans les pays situés dans le quadrant supérieur droit du graphique que les jeunes adultes dont les parents sont peu instruits ont le plus de chances d'élever leur niveau de formation (mobilité ascendante). Leur probabilité de terminer avec succès des études tertiaires est supérieure à 25 % au Canada, au Danemark, en Finlande, en France, aux Pays-Bas et en Suède, et à 30 % en Australie et en Irlande. Ces jeunes adultes sont partout moins de 30 % à ne pas avoir décroché leur diplôme de fin d'études secondaires (voir le graphique A6.4).

Graphique A6.4. Où les individus dont les parents sont peu instruits réussissent-ils ? (2009)
 Niveau de formation des adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans dont les parents ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire



Remarque : l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est sous-estimé en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande par rapport aux autres pays car il ne comprend pas les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A, tandis que l'effectif d'étudiants des autres pays inclut les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A et/ou CITE 5B. L'absence de données sur les effectifs des formations de niveau CITE 5B peut donc entraîner, dans ces pays, une sous-estimation de la mobilité intergénérationnelle.

1. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2006.

2. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2003.

Source : OCDE. Tableau A6.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678426>

En Autriche, en Hongrie, en Pologne, en République tchèque et en Slovénie (dans le quadrant inférieur droit), les jeunes adultes non scolarisés âgés de 24 à 35 ans dont les parents sont peu instruits sont moins nombreux à avoir terminé avec succès des études tertiaires, mais plus nombreux à avoir décroché leur diplôme de fin d'études secondaires. En Espagne, en Islande, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni (dans le quadrant supérieur gauche), ils sont relativement nombreux à être diplômés de l'enseignement tertiaire, mais relativement nombreux aussi à ne pas avoir dépassé le niveau de formation de leurs parents.

Aux États-Unis, en Italie, au Portugal et en Turquie (dans le quadrant inférieur gauche), plus de 40 % des jeunes adultes dont les parents sont peu instruits ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et moins de 20 % d'entre eux sont diplômés de l'enseignement tertiaire.

Élévation du niveau de formation entre les générations

Dans l'ensemble, l'élévation du niveau de formation entre les générations, ou mobilité intergénérationnelle, est en forte corrélation avec l'accroissement de la scolarisation, tant dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 3 et 4) que dans l'enseignement tertiaire. Dans les pays où les taux de scolarisation n'ont pas autant progressé aux niveaux supérieurs d'enseignement, la mobilité intergénérationnelle dépend de l'intensité de la relation entre le niveau de formation des parents et celui de leurs enfants.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, environ la moitié des adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans ont le même niveau de formation que leurs parents : 13 % ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 22 % sont titulaires d'un diplôme de niveau intermédiaire (niveau CITE 3 ou 4) et 15 % sont

diplômés de l'enseignement tertiaire. Plus d'un tiers d'entre eux (37 %) ont dépassé le niveau de formation de leurs parents, mais 13 % ne l'ont pas atteint (voir le tableau A6.3).

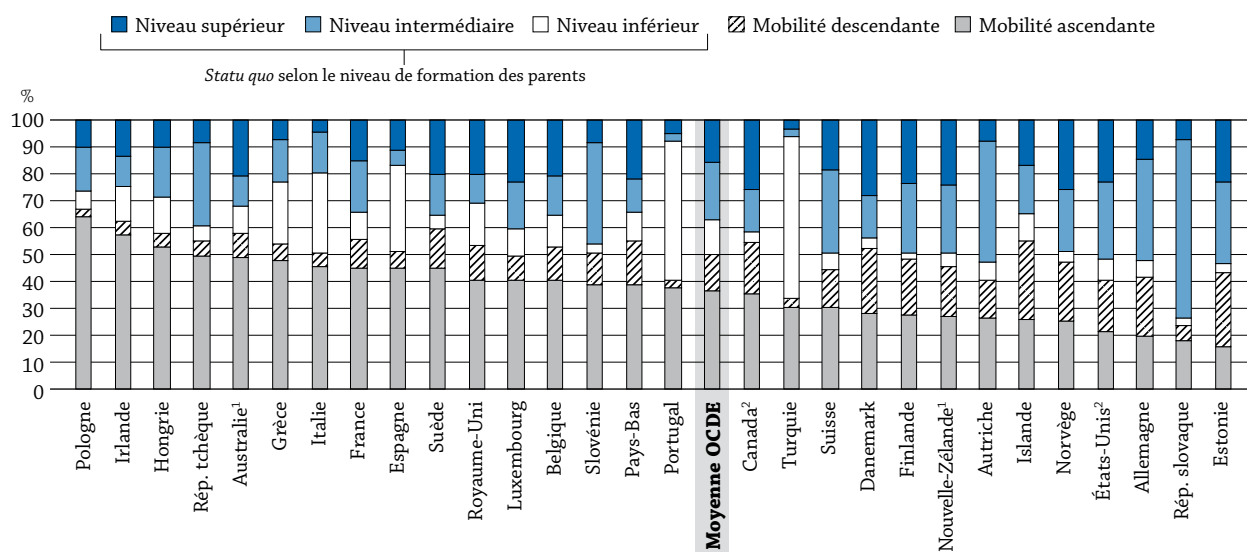
Les pourcentages de femmes et d'hommes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans qui ont atteint le même niveau de formation que leurs parents sont du même ordre. Toutefois, la probabilité qu'ont les jeunes femmes de dépasser le niveau de formation de leurs parents est supérieure de 5 points de pourcentage à celle des jeunes hommes (40 %, contre 35 %), et les jeunes hommes sont plus susceptibles que les jeunes femmes de ne pas atteindre le niveau de formation de leurs parents (15 %, contre 11 %). Les différences de mobilité ascendante sont particulièrement marquées en Espagne, en Grèce, en Islande, en Norvège, au Portugal et en Slovénie, où les jeunes femmes sont plus susceptibles que les jeunes hommes d'appartenir à ce groupe (dans une mesure égale ou supérieure à 10 points de pourcentage).

Le graphique A6.5 montre l'élévation du niveau de formation entre les générations dans les pays de l'OCDE : il indique le pourcentage d'adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans dont le niveau de formation est supérieur à celui de leurs parents (mobilité ascendante), inférieur à celui de leurs parents (mobilité descendante) ou équivalent à celui de leurs parents (*statu quo*), les parents étant répartis en trois catégories (peu instruits [niveau inférieur], instruits [niveau intermédiaire] et très instruits [niveau supérieur]).

En Hongrie, en Irlande et en Pologne, plus de la moitié des jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans ont dépassé le niveau de formation de leurs parents, et rares sont ceux qui ne l'ont pas atteint. En Australie, en Espagne, en France, en Grèce, en Italie, en République tchèque et en Suède, ils sont au moins 45 % à avoir dépassé le niveau de formation de leurs parents. En France et en Suède, toutefois, ils sont au moins 10 % à ne pas avoir atteint le niveau de formation de leurs parents.

Graphique A6.5. Mobilité intergénérationnelle du niveau de formation (2009)

Pourcentage d'adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans dont le niveau de formation est : supérieur à celui de leurs parents (mobilité ascendante), inférieur à celui de leurs parents (mobilité descendante) ou équivalent à celui de leurs parents (*statu quo*), et *statu quo* selon le niveau de formation des parents (inférieur, intermédiaire, supérieur)



Remarque : l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est sous-estimé en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande par rapport aux autres pays car il ne comprend que les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A, tandis que l'effectif d'étudiants des autres pays inclut les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A et/ou CITE 5B. L'absence de données sur les effectifs des formations de niveau CITE 5B peut donc entraîner, dans ces pays, une sous-estimation de la mobilité intergénérationnelle.

1. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2006.

2. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2003.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la mobilité ascendante.

Source : OCDE. Tableau A6.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678445>

En Allemagne, en Estonie, aux États-Unis, en Norvège et en République slovaque, les jeunes adultes qui ont dépassé le niveau de formation de leurs parents ne sont pas plus de 25 %. Dans tous ces pays sauf en République slovaque, la mobilité intergénérationnelle est presque autant descendante qu'ascendante. En Allemagne, en Estonie et en Islande, la mobilité intergénérationnelle est plus souvent descendante qu'ascendante, ce qui dénote une contraction des systèmes d'éducation.

En Espagne, en Grèce, en Italie, au Portugal et en Turquie, plus de 20 % des jeunes adultes n'ont pas réussi à dépasser le niveau de formation peu élevé de leurs parents, et ce, malgré le développement du système d'éducation. En Allemagne, en Autriche, en Estonie, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suisse, plus de 30 % des jeunes adultes terminent leur formation initiale au même niveau que leurs parents, c'est-à-dire diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, ce qui s'y explique en grande partie par l'importance de ces niveaux et de la filière professionnelle (voir l'indicateur A1).

Définitions

Dans la plupart des pays, trois niveaux de formation différents sont utilisés pour comparer le niveau de formation des jeunes adultes et de leurs parents : les individus sont dits « peu instruits » (niveau inférieur) si leur niveau de formation est équivalent au niveau CITE 0, 1 ou 2 (et donc inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire), « instruits » (niveau intermédiaire) si leur niveau de formation est équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou à l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 3 ou 4) et, enfin, « très instruits » (niveau supérieur) si leur niveau de formation est équivalent à l'enseignement tertiaire (niveau CITE 5 ou 6).

Concernant les taux de scolarisation indiqués, les chiffres de quatre pays (l'Australie, le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande), qui proviennent de l'enquête ALL, se basent sur des catégories légèrement différentes de celles utilisées dans les autres pays. Le niveau inférieur est celui des individus scolarisés aux trois premiers niveaux d'enseignement (les niveaux CITE 0 à 3) – soit les niveaux inférieurs au deuxième cycle de l'enseignement secondaire –, le niveau intermédiaire, celui des individus scolarisés dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire ou tertiaire de type B (non universitaire) (les niveaux CITE 4 et 5B), et enfin, le niveau supérieur, aux individus scolarisés dans l'enseignement tertiaire de type A (universitaire) ou suivant un programme de recherche de haut niveau (les niveaux CITE 5A et 6). Ces différences de classification entre l'enquête ALL et le module *ad hoc* sur les transitions peuvent, dans une certaine mesure, affecter la comparabilité des données car les jeunes adultes moins favorisés sont plus susceptibles de suivre des études tertiaires de type B (niveau CITE 5B) que de type A (niveau CITE 5A).

Méthodologie

Le module *ad hoc* sur les transitions de l'Enquête européenne sur les forces de travail de 2009 est la principale source des données analysées ici. Les données de l'Australie, du Canada, des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande proviennent de l'enquête ALL (*Adult Literacy and Lifeskills Survey*), dont le premier cycle a été administré au Canada et aux États-Unis en 2003, et dont le deuxième cycle a été administré en Australie et en Nouvelle-Zélande en 2006.

Les chiffres sur le niveau de formation portent sur les répondants âgés de 25 à 34 ans. Les taux de scolarisation sont calculés sur la base des répondants âgés de 20 à 34 ans. En sont exclus les répondants qui n'ont pu indiquer le niveau de formation d'au moins un de leurs parents.

Outre les différences entre les deux sources de données, des différences ne sont pas à exclure entre les pays concernant le mode de collecte des données. Ces différences peuvent affecter les résultats.

Pour évaluer les inégalités d'accès à l'enseignement tertiaire, le pourcentage d'individus dont les parents ont un niveau de formation donné dans l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est comparé au pourcentage de parents ayant ce niveau de formation dans l'effectif total de parents. Par exemple, le rapport de cotes d'un

individu dont les parents sont peu instruits est calculé comme suit : le pourcentage, dans l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire, d'individus dont les parents sont peu instruits est rapporté au pourcentage de parents peu instruits dans l'effectif total de parents. Le rapport de cotes dénote une faible probabilité de suivre des études tertiaires s'il est inférieur à 1, l'égalité des chances s'il est proche de 1 et une grande probabilité de suivre des études tertiaires s'il est supérieur à 1.

Pour analyser les inégalités des niveaux de formation, le niveau de formation des adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans est comparé à celui de leurs parents.

Comme les chiffres sur les taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire incluent les individus à partir de l'âge de 20 ans, il est possible que les taux soient sous-estimés dans les pays où certains individus peuvent entamer des études tertiaires avant l'âge de 20 ans. Les tendances en matière de mobilité ascendante et descendante pourraient en être affectées.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau A6.4. Score moyen sur l'échelle de compréhension de l'écrit lors des cycles PISA 2000 et 2003, et relation entre la performance en compréhension de l'écrit et l'indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC) lors du cycle PISA 2000**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681504>

A6

Tableau A6.1. [1/2] **Participation à l'enseignement tertiaire, selon le niveau de formation des parents (2009)**

Proportion d'individus âgés de 20 à 34 ans scolarisés dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau de formation des parents, répartition (proportion) du niveau de formation des parents parmi les individus âgés de 20 à 34 ans, et probabilité correspondante (rapport de cotes) de suivre des études dans l'enseignement tertiaire selon le niveau de formation des parents. Lecture du tableau pour les individus dont les parents sont peu instruits : 23 % de l'effectif total (H + F) d'étudiants dans l'enseignement tertiaire en Australie ont des parents peu instruits (colonne 1), 48 % des parents australiens sont peu instruits (colonne 5) et le rapport de cotes correspondant de suivre des études dans l'enseignement tertiaire pour un individu dont les parents sont peu instruits s'établit à 0.47 en Australie (colonne 9).

OCDE		Proportion d'individus âgés de 20 à 34 ans scolarisés dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau de formation des parents				Niveau de formation des parents dans la population totale de parents (d'individus scolarisés ou non)				Rapport de cotes de l'accès à l'enseignement tertiaire, selon le niveau de formation des parents		
		Niveau inférieur (CITE 0/1/2)	Niveau intermédiaire (CITE 3/4)	Niveau supérieur (CITE 5/6)	Total	Niveau inférieur (CITE 0/1/2)	Niveau intermédiaire (CITE 3/4)	Niveau supérieur (CITE 5/6)	Total	Niveau inférieur (CITE 0/1/2)	Niveau intermédiaire (CITE 3/4)	Niveau supérieur (CITE 5/6)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
Australie ¹	Hommes	22	29	49	100	48	25	27	100	0.46	1.17	1.79
	Femmes	23	28	49	100	48	26	26	100	0.47	1.08	1.91
	H + F	23	28	49	100	48	25	27	100	0.47	1.12	1.85
Autriche	Hommes	6	50	44	100	18	59	23	100	0.34	0.84	1.91
	Femmes	9	46	46	100	18	61	21	100	0.47	0.75	2.17
	H + F	7	48	45	100	18	60	22	100	0.40	0.80	2.04
Belgique	Hommes	11	30	58	100	34	32	34	100	0.33	0.95	1.73
	Femmes	11	32	56	100	35	34	32	100	0.33	0.95	1.78
	H + F	11	31	57	100	35	33	33	100	0.33	0.96	1.75
Canada ²	Hommes	6	17	77	100	15	40	45	100	0.39	0.42	1.71
	Femmes	2	33	65	100	20	37	44	100	0.12	0.91	1.48
	H + F	4	26	70	100	17	38	44	100	0.22	0.69	1.57
Chili	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Femmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	H + F	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	Hommes	12	46	42	100	42	41	17	100	0.28	1.12	2.53
	Femmes	14	46	40	100	41	42	17	100	0.35	1.09	2.34
	H + F	13	46	41	100	42	42	17	100	0.32	1.11	2.43
Danemark	Hommes	11	23	66	100	17	32	51	100	0.65	0.71	1.29
	Femmes	9	23	68	100	16	28	56	100	0.56	0.82	1.22
	H + F	10	23	67	100	16	30	53	100	0.59	0.76	1.26
Estonie	Hommes	c	28	69	100	6	50	43	100	c	0.55	1.58
	Femmes	c	30	68	100	6	44	50	100	c	0.69	1.35
	H + F	c	29	68	100	6	47	47	100	c	0.62	1.46
Finlande	Hommes	4	27	69	100	12	42	46	100	0.36	0.63	1.51
	Femmes	5	28	67	100	10	43	47	100	0.51	0.65	1.43
	H + F	5	27	68	100	11	42	46	100	0.43	0.64	1.47
France	Hommes	13	37	50	100	33	43	24	100	0.39	0.85	2.12
	Femmes	13	42	45	100	34	42	24	100	0.37	1.01	1.87
	H + F	13	40	47	100	33	43	24	100	0.38	0.93	1.99
Allemagne	Hommes	5	36	59	100	14	50	35	100	0.33	0.73	1.66
	Femmes	7	35	57	100	14	52	34	100	0.52	0.68	1.71
	H + F	6	36	58	100	14	51	34	100	0.42	0.70	1.69
Grèce	Hommes	17	48	35	100	53	33	14	100	0.33	1.44	2.47
	Femmes	23	49	28	100	51	35	14	100	0.45	1.41	1.98
	H + F	20	49	31	100	52	34	14	100	0.39	1.43	2.23
Hongrie	Hommes	14	36	50	100	50	31	19	100	0.29	1.16	2.59
	Femmes	18	41	41	100	50	31	18	100	0.36	1.29	2.27
	H + F	17	39	45	100	50	31	19	100	0.33	1.23	2.41
Islande	Hommes	21	35	44	100	21	47	32	100	0.98	0.74	1.39
	Femmes	12	36	52	100	21	39	41	100	0.57	0.94	1.28
	H + F	15	36	49	100	21	43	36	100	0.73	0.83	1.36
Irlande	Hommes	31	35	34	100	51	30	18	100	0.60	1.18	1.82
	Femmes	32	37	31	100	51	31	18	100	0.64	1.17	1.73
	H + F	32	36	32	100	51	31	18	100	0.62	1.17	1.77
Israël	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Femmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	H + F	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Italie	Hommes	23	49	28	100	59	32	9	100	0.40	1.53	2.98
	Femmes	29	48	23	100	58	32	11	100	0.50	1.52	2.20
	H + F	27	48	25	100	58	32	10	100	0.46	1.52	2.54
Japon	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Femmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	H + F	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est sous-estimé en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande par rapport aux autres pays car il ne comprend que les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A, tandis que l'effectif d'étudiants des autres pays inclut les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A et/ou CITE 5B. L'absence de données sur les effectifs des formations de niveau CITE 5B peut donc entraîner, dans ces pays, une sous-estimation de la mobilité intergénérationnelle.

Le rapport de cotes de l'accès à l'enseignement tertiaire selon le niveau de formation des parents est calculé comme suit : on rapporte le pourcentage d'individus qui entament des études dans l'enseignement tertiaire aux pourcentages de parents à chaque niveau de formation dans la population totale de parents (d'individus scolarisés ou non).

1. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2006.

2. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2003.

Source : OCDE. Module *ad hoc* sur les transitions, Enquête européenne sur les forces de travail de 2009 et Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681447>

Tableau A6.1. [2/2] Participation à l'enseignement tertiaire, selon le niveau de formation des parents (2009)

Proportion d'individus âgés de 20 à 34 ans scolarisés dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau de formation des parents, répartition (proportion) du niveau de formation des parents parmi les individus âgés de 20 à 34 ans, et probabilité correspondante (rapport de cotes) de suivre des études dans l'enseignement tertiaire selon le niveau de formation des parents. Lecture du tableau pour les individus dont les parents sont peu instruits : 23 % de l'effectif total (H + F) d'étudiants dans l'enseignement tertiaire en Australie ont des parents peu instruits (colonne 1), 48 % des parents australiens sont peu instruits (colonne 5) et le rapport de cotes correspondant de suivre des études dans l'enseignement tertiaire pour un individu dont les parents sont peu instruits s'établit à 0.47 en Australie (colonne 9).

OCDE		Proportion d'individus âgés de 20 à 34 ans scolarisés dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau de formation des parents				Niveau de formation des parents dans la population totale de parents (d'individus scolarisés ou non)				Rapport de cotes de l'accès à l'enseignement tertiaire, selon le niveau de formation des parents		
		Niveau inférieur (CITE 0/1/2)	Niveau intermédiaire (CITE 3/4)	Niveau supérieur (CITE 5/6)	Total	Niveau inférieur (CITE 0/1/2)	Niveau intermédiaire (CITE 3/4)	Niveau supérieur (CITE 5/6)	Total	Niveau inférieur (CITE 0/1/2)	Niveau intermédiaire (CITE 3/4)	Niveau supérieur (CITE 5/6)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
Corée	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Femmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	H + F	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	Hommes	10	47	42	100	25	44	31	100	0.42	1.08	1.36
	Femmes	12	47	41	100	28	45	27	100	0.43	1.04	1.53
	H + F	11	47	42	100	27	44	29	100	0.43	1.06	1.43
Mexique	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Femmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	H + F	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	Hommes	14	25	60	100	30	31	39	100	0.47	0.83	1.55
	Femmes	18	27	55	100	33	29	38	100	0.53	0.93	1.47
	H + F	16	26	58	100	32	30	38	100	0.50	0.88	1.51
Nouvelle-Zélande ¹	Hommes	c	13	84	100	13	45	42	100	c	0.30	2.00
	Femmes	c	26	71	100	14	47	39	100	c	0.56	1.83
	H + F	3	19	78	100	14	46	40	100	0.21	0.41	1.94
Norvège	Hommes	3	34	63	100	10	48	41	100	0.26	0.70	1.53
	Femmes	5	41	54	100	11	47	42	100	0.50	0.87	1.27
	H + F	4	38	58	100	10	48	42	100	0.39	0.79	1.39
Pologne	Hommes	16	48	36	100	48	38	15	100	0.33	1.29	2.42
	Femmes	24	52	23	100	48	38	14	100	0.51	1.38	1.62
	H + F	21	51	29	100	48	38	15	100	0.43	1.34	1.97
Portugal	Hommes	48	16	36	100	81	9	10	100	0.59	1.85	3.53
	Femmes	60	17	23	100	84	8	8	100	0.72	2.01	2.94
	H + F	54	17	30	100	82	9	9	100	0.65	1.92	3.28
Rép. slovaque	Hommes	c	61	38	100	7	78	15	100	c	0.78	2.63
	Femmes	c	67	32	100	7	79	15	100	c	0.85	2.23
	H + F	c	65	35	100	7	78	15	100	c	0.82	2.40
Slovénie	Hommes	5	59	37	100	17	61	22	100	0.27	0.96	1.67
	Femmes	6	63	31	100	17	62	21	100	0.33	1.01	1.51
	H + F	5	61	34	100	17	62	21	100	0.30	0.99	1.58
Espagne	Hommes	31	22	47	100	63	17	19	100	0.49	1.27	2.42
	Femmes	33	27	40	100	63	18	19	100	0.52	1.52	2.13
	H + F	32	25	43	100	63	18	19	100	0.51	1.41	2.26
Suède	Hommes	15	31	55	100	30	33	37	100	0.49	0.92	1.50
	Femmes	18	34	48	100	32	34	35	100	0.55	1.02	1.39
	H + F	16	33	51	100	31	33	36	100	0.52	0.98	1.43
Suisse	Hommes	6	46	48	100	16	52	33	100	0.36	0.89	1.48
	Femmes	6	42	52	100	18	52	31	100	0.33	0.81	1.71
	H + F	6	44	50	100	17	52	32	100	0.34	0.85	1.59
Turquie	Hommes	58	23	19	100	85	10	6	100	0.68	2.43	3.23
	Femmes	56	22	22	100	85	9	6	100	0.67	2.30	3.67
	H + F	57	23	20	100	85	10	6	100	0.68	2.38	3.42
Royaume-Uni	Hommes	24	23	53	100	41	26	32	100	0.57	0.88	1.65
	Femmes	27	25	48	100	42	27	31	100	0.65	0.93	1.54
	H + F	25	24	51	100	42	26	32	100	0.61	0.91	1.59
États-Unis ²	Hommes	c	19	77	100	20	41	39	100	c	0.48	1.97
	Femmes	c	44	50	100	14	45	41	100	c	0.99	1.21
	H + F	5	31	64	100	17	43	40	100	0.29	0.74	1.58
Moyenne OCDE	Hommes	17	34	51	100	33	39	28	100	0.44	0.99	2.00
	Femmes	19	38	46	100	33	38	28	100	0.48	1.07	1.82
	H + F	17	36	48	100	33	39	28	100	0.44	1.03	1.90
Moyenne UE21	Hommes	16	37	48	100	35	39	26	100	0.42	1.03	2.04
	Femmes	19	39	43	100	35	39	26	100	0.49	1.08	1.83
	H + F	18	38	46	100	35	39	26	100	0.45	1.06	1.93

Remarques : l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est sous-estimé en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande par rapport aux autres pays car il ne comprend que les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A, tandis que l'effectif d'étudiants des autres pays inclut les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A et/ou CITE 5B. L'absence de données sur les effectifs des formations de niveau CITE 5B peut donc entraîner, dans ces pays, une sous-estimation de la mobilité intergénérationnelle.


Le rapport de cotes de l'accès à l'enseignement tertiaire selon le niveau de formation des parents est calculé comme suit : on rapporte le pourcentage d'individus qui entament des études dans l'enseignement tertiaire aux pourcentages de parents à chaque niveau de formation dans la population totale de parents (d'individus scolarisés ou non).

1. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2006.

2. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2003.

Source : OCDE. Module *ad hoc* sur les transitions, Enquête européenne sur les forces de travail de 2009 et Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681447>

A6

Tableau A6.2. [1/3] Niveau de formation des adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation de leurs parents (2009)

OCDE	Niveau de formation des 25-34 ans (%)	Adultes âgés de 25 à 34 ans				Hommes âgés de 25 à 34 ans				Femmes âgées de 25 à 34 ans			
		Niveau de formation des parents (%)				Niveau de formation des parents (%)				Niveau de formation des parents (%)			
		Niveau inférieur	Niveau intermédiaire	Niveau supérieur	Total	Niveau inférieur	Niveau intermédiaire	Niveau supérieur	Total	Niveau inférieur	Niveau intermédiaire	Niveau supérieur	Total
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Australie ¹	Inférieur	22	12	3	14	19	10	c	14	20	7	c	14
	Intermédiaire	38	41	19	34	41	31	13	34	35	42	21	34
	Supérieur	41	47	78	52	39	60	86	52	45	51	76	52
	Total	46	27	27	100	60	22	18	100	60	21	19	100
Autriche	Inférieur	28	8	6	12	22	6	c	10	34	9	7	15
	Intermédiaire	63	75	49	68	70	79	51	72	57	72	48	65
	Supérieur	8	17	44	20	8	15	44	18	9	18	45	21
	Total	23	60	18	100	22	59	18	100	23	60	17	100
Belgique	Inférieur	31	11	5	17	33	15	7	19	30	7	3	15
	Intermédiaire	49	45	25	40	52	52	30	45	46	39	19	36
	Supérieur	20	44	70	43	16	33	64	36	25	53	78	49
	Total	38	32	30	100	38	30	32	100	38	34	28	100
Canada ²	Inférieur	19	10	5	10	20	12	6	11	17	8	5	9
	Intermédiaire	54	42	31	40	57	38	37	41	51	46	26	39
	Supérieur	28	48	63	50	23	50	57	48	31	46	70	52
	Total	21	37	41	100	18	42	41	100	25	33	42	100
Chili	Inférieur	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Intermédiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Supérieur	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Total	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	Inférieur	12	2	1	6	10	2	1	5	15	1	1	7
	Intermédiaire	84	77	36	75	86	79	42	77	81	75	29	71
	Supérieur	4	21	64	19	4	19	57	17	4	24	71	21
	Total	46	40	13	100	47	39	13	100	45	41	14	100
Danemark	Inférieur	22	10	14	14	23	11	18	16	21	10	10	12
	Intermédiaire	52	47	29	39	59	54	34	46	45	39	24	32
	Supérieur	25	43	58	47	18	36	48	38	34	52	67	56
	Total	18	34	49	100	19	36	45	100	17	31	52	100
Estonie	Inférieur	45	17	7	15	50	20	9	18	c	13	c	12
	Intermédiaire	48	60	38	50	46	60	48	54	51	60	29	45
	Supérieur	c	23	55	35	c	20	43	28	c	27	66	44
	Total	8	50	42	100	8	54	38	100	8	46	46	100
Finlande	Inférieur	14	12	6	10	17	15	8	13	11	8	4	7
	Intermédiaire	57	56	34	47	64	63	42	55	48	48	26	39
	Supérieur	29	32	60	43	19	22	50	32	42	43	71	54
	Total	15	46	40	100	16	46	39	100	14	46	40	100
France	Inférieur	27	11	6	16	28	13	c	17	27	10	c	15
	Intermédiaire	47	46	22	41	50	50	23	45	44	41	20	38
	Supérieur	25	43	73	43	22	37	70	38	29	49	76	47
	Total	38	41	21	100	37	43	21	100	39	40	22	100
Allemagne	Inférieur	38	10	6	14	35	10	7	14	41	10	6	14
	Intermédiaire	52	72	46	60	56	73	46	61	47	71	46	60
	Supérieur	10	18	48	26	9	17	48	25	11	19	48	27
	Total	17	52	31	100	18	51	32	100	16	54	31	100
Grèce	Inférieur	39	10	3	26	46	15	4	32	32	6	c	20
	Intermédiaire	46	51	26	46	43	52	32	44	50	50	21	47
	Supérieur	15	39	70	28	11	34	64	23	19	44	76	33
	Total	59	30	11	100	60	29	10	100	57	32	11	100
Hongrie	Inférieur	23	3	c	14	23	4	c	14	24	2	c	14
	Intermédiaire	69	63	29	61	72	70	36	66	65	57	21	56
	Supérieur	8	34	70	25	5	26	63	20	11	42	78	30
	Total	56	30	15	100	55	30	15	100	56	29	14	100

Remarques : l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est sous-estimé en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande par rapport aux autres pays car il ne comprend que les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A, tandis que l'effectif d'étudiants des autres pays inclut les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A et/ou CITE 5B. L'absence de données sur les effectifs des formations de niveau CITE 5B peut donc entraîner, dans ces pays, une sous-estimation de la mobilité intergénérationnelle.

1. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2006.

2. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2003.

Source : OCDE. Module *ad hoc* sur les transitions, Enquête européenne sur les forces de travail de 2009 et Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681466>

Tableau A6.2. [2/3] **Niveau de formation des adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation de leurs parents (2009)**

OCDE	Niveau de formation des 25-34 ans (%)	Adultes âgés de 25 à 34 ans				Hommes âgés de 25 à 34 ans				Femmes âgées de 25 à 34 ans			
		Niveau de formation des parents (%)				Niveau de formation des parents (%)				Niveau de formation des parents (%)			
		Niveau inférieur	Niveau intermédiaire	Niveau supérieur	Total	Niveau inférieur	Niveau intermédiaire	Niveau supérieur	Total	Niveau inférieur	Niveau intermédiaire	Niveau supérieur	Total
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Islande	Inférieur	41	33	26	33	50	41	32	40	30	21	20	23
	Intermédiaire	27	41	20	31	18	40	19	29	37	44	21	34
	Supérieur	32	25	54	36	31	19	49	30	32	36	59	43
	Total	24	44	31	100	22	50	28	100	27	37	36	100
Irlande	Inférieur	25	5	3	15	29	7	3	18	22	4	3	13
	Intermédiaire	44	36	17	37	46	42	20	40	42	31	15	34
	Supérieur	31	59	80	48	25	51	77	42	36	65	82	53
	Total	52	31	17	100	53	30	18	100	52	31	17	100
Israël	Inférieur	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Intermédiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Supérieur	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Total	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Italie	Inférieur	44	12	5	33	48	15	7	37	39	9	4	28
	Intermédiaire	47	58	30	49	45	62	35	49	48	55	25	48
	Supérieur	9	30	65	19	6	23	58	14	12	36	71	23
	Total	67	26	7	100	68	26	6	100	66	26	8	100
Japon	Inférieur	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Intermédiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Supérieur	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Total	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	Inférieur	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Intermédiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Supérieur	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Total	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	Inférieur	34	8	c	14	36	9	c	15	33	7	c	14
	Intermédiaire	47	42	16	36	50	44	19	38	44	39	11	33
	Supérieur	19	51	81	50	14	47	78	47	23	54	86	53
	Total	30	42	29	100	29	41	31	100	31	43	26	100
Mexique	Inférieur	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Intermédiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Supérieur	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Total	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	Inférieur	27	14	6	16	31	16	7	19	23	12	4	14
	Intermédiaire	46	47	31	41	45	47	34	41	48	48	28	41
	Supérieur	27	39	63	43	24	37	58	40	29	41	67	45
	Total	39	27	35	100	37	27	36	100	40	26	34	100
Nouvelle-Zélande ¹	Inférieur	35	14	4	13	41	15	3	14	31	12	4	12
	Intermédiaire	44	51	29	42	42	51	36	45	45	51	22	40
	Supérieur	21	35	67	45	17	34	60	41	24	37	74	48
	Total	14	49	36	100	13	51	37	100	16	48	36	100
Norvège	Inférieur	35	17	7	15	34	20	9	17	37	15	5	14
	Intermédiaire	48	47	27	39	54	55	35	47	41	38	19	31
	Supérieur	17	36	66	45	12	25	56	35	22	47	76	56
	Total	11	50	39	100	11	51	38	100	12	48	40	100
Pologne	Inférieur	13	3	1	8	14	3	c	9	11	2	c	7
	Intermédiaire	74	46	17	57	77	55	21	63	71	37	13	52
	Supérieur	13	51	83	35	9	42	77	28	17	61	87	42
	Total	53	35	12	100	53	35	11	100	52	35	13	100
Portugal	Inférieur	60	16	8	53	67	17	c	59	53	15	c	47
	Intermédiaire	23	42	19	24	22	46	23	24	24	38	c	24
	Supérieur	17	43	73	23	11	38	67	18	23	48	80	28
	Total	85	8	7	100	85	8	7	100	86	8	6	100


Remarques : l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est sous-estimé en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande par rapport aux autres pays car il ne comprend que les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A, tandis que l'effectif d'étudiants des autres pays inclut les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A et/ou CITE 5B. L'absence de données sur les effectifs des formations de niveau CITE 5B peut donc entraîner, dans ces pays, une sous-estimation de la mobilité intergénérationnelle.

1. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2006.

2. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2003.

Source : OCDE. Module *ad hoc* sur les transitions, Enquête européenne sur les forces de travail de 2009 et Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681466>

A6

Tableau A6.2. [3/3] Niveau de formation des adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation de leurs parents (2009)

	Niveau de formation des 25-34 ans (%)	Adultes âgés de 25 à 34 ans				Hommes âgés de 25 à 34 ans				Femmes âgées de 25 à 34 ans				
		Niveau de formation des parents (%)				Niveau de formation des parents (%)				Niveau de formation des parents (%)				
		Niveau inférieur	Niveau intermédiaire	Niveau supérieur	Total	Niveau inférieur	Niveau intermédiaire	Niveau supérieur	Total	Niveau inférieur	Niveau intermédiaire	Niveau supérieur	Total	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
OCDE	Rép. slovaque	Inférieur	33	3	c	5	27	3	c	5	39	2	c	5
	Intermédiaire	65	83	31	75	70	85	33	78	58	80	29	73	
	Supérieur	c	15	68	20	c	12	66	17	c	18	71	22	
	Total	9	80	11	100	9	79	12	100	9	81	11	100	
Slovénie	Inférieur	15	6	2	8	17	7	c	8	13	5	c	7	
	Intermédiaire	70	62	46	61	75	72	56	70	64	51	34	51	
	Supérieur	15	32	52	32	8	22	41	22	22	44	64	42	
	Total	23	60	17	100	23	60	17	100	23	61	17	100	
Espagne	Inférieur	46	16	8	36	52	20	10	41	40	11	6	30	
	Intermédiaire	25	35	17	25	24	37	18	25	26	34	15	25	
	Supérieur	29	49	75	39	24	44	72	34	34	55	79	44	
	Total	69	16	15	100	69	15	16	100	69	16	15	100	
Suède	Inférieur	14	7	6	9	16	9	7	11	13	5	4	7	
	Intermédiaire	57	48	33	46	62	52	38	50	53	43	26	41	
	Supérieur	29	45	61	45	23	39	55	39	35	52	69	51	
	Total	35	32	33	100	34	32	34	100	36	31	32	100	
Suisse	Inférieur	33	6	3	10	29	4	3	8	37	8	3	13	
	Intermédiaire	50	60	33	50	54	58	31	49	47	61	35	51	
	Supérieur	17	34	64	40	17	38	66	43	16	31	62	37	
	Total	19	51	29	100	18	51	31	100	21	51	28	100	
Turquie	Inférieur	69	20	7	62	61	16	5	55	76	24	9	69	
	Intermédiaire	21	36	21	23	28	38	22	28	15	34	20	17	
	Supérieur	10	44	73	15	11	46	74	17	8	42	72	14	
	Total	87	8	5	100	88	8	5	100	87	8	5	100	
Royaume-Uni	Inférieur	34	14	6	21	35	16	8	22	33	13	4	19	
	Intermédiaire	43	43	25	38	44	44	28	39	42	42	23	36	
	Supérieur	23	43	69	41	20	40	65	38	25	46	73	44	
	Total	45	25	29	100	46	25	30	100	45	26	29	100	
États-Unis ²	Inférieur	44	10	5	14	41	12	6	17	47	8	4	12	
	Intermédiaire	42	65	34	49	42	67	38	51	42	64	31	47	
	Supérieur	14	25	61	37	17	22	56	32	10	28	66	40	
	Total	19	44	37	100	23	42	35	100	15	45	40	100	
Moyenne OCDE	Inférieur	32	11	6	18	33	12	8	20	30	9	5	17	
	Intermédiaire	49	52	29	46	52	55	32	49	47	49	25	43	
	Supérieur	20	37	66	36	16	33	61	32	23	42	71	40	
	Total	37	38	25	100	37	38	25	100	37	38	25	100	
Moyenne UE21	Inférieur	30	9	5	17	31	11	7	19	28	8	5	15	
	Intermédiaire	53	54	29	48	55	58	34	52	50	50	25	45	
	Supérieur	19	37	66	34	14	31	60	29	23	42	72	40	
	Total	39	38	23	100	39	38	23	100	39	38	23	100	

Remarques : l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est sous-estimé en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande par rapport aux autres pays car il ne comprend que les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A, tandis que l'effectif d'étudiants des autres pays inclut les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A et/ou CITE 5B. L'absence de données sur les effectifs des formations de niveau CITE 5B peut donc entraîner, dans ces pays, une sous-estimation de la mobilité intergénérationnelle.

1. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2006.

2. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2003.

Source : OCDE. Module *ad hoc* sur les transitions, Enquête européenne sur les forces de travail de 2009 et Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681466>

Tableau A6.3. Mobilité intergénérationnelle du niveau de formation des adultes non scolarisés âgés de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation des parents (2009)

OCDE	Hommes et femmes (%)						Hommes (%)						Femmes (%)					
	Mobilité descendante	Mobilité ascendante	Statu quo				Mobilité descendante	Mobilité ascendante	Statu quo				Mobilité descendante	Mobilité ascendante	Statu quo			
			Niveau inférieur	Niveau intermédiaire	Niveau supérieur	Total			Niveau inférieur	Niveau intermédiaire	Niveau supérieur	Total			Niveau inférieur	Niveau intermédiaire	Niveau supérieur	Total
			(3)	(4)	(5)	(6)			(9)	(10)	(11)	(12)			(15)	(16)	(17)	(18)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	
Australie ¹	9	49	10	12	21	42	4	61	12	7	16	34	6	59	11	9	14	35
Autriche	14	26	6	45	8	59	14	26	5	47	8	60	15	26	8	44	8	59
Belgique	12	40	12	14	21	47	16	36	12	16	20	48	9	45	11	13	22	47
Canada ²	19	36	4	16	26	46	22	35	4	16	23	42	15	36	4	15	29	49
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	6	49	6	31	9	45	6	50	5	31	8	43	5	48	7	31	10	47
Danemark	24	28	4	16	28	48	27	27	4	19	22	45	20	29	4	12	35	50
Estonie	27	16	3	30	23	57	33	15	4	32	17	53	22	17	c	28	30	61
Finlande	21	27	2	26	24	51	26	23	3	29	19	51	16	32	1	22	29	52
France	10	45	10	19	15	45	12	42	10	21	14	46	9	48	10	16	16	43
Allemagne	22	20	6	37	15	59	22	20	6	37	15	58	21	20	7	38	15	59
Grèce	6	48	23	15	8	46	8	43	27	15	7	49	5	53	18	16	9	42
Hongrie	5	53	13	19	10	42	7	50	13	21	9	43	4	55	14	17	11	41
Islande	29	26	10	18	17	45	34	21	11	20	14	45	22	32	8	16	21	46
Irlande	5	57	13	11	14	38	6	53	15	13	13	41	4	61	12	10	14	35
Israël	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Italie	6	45	29	15	5	49	7	41	33	16	4	53	5	50	26	14	6	46
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	9	41	10	17	23	51	10	38	10	18	24	52	7	44	10	17	22	50
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	17	39	10	13	22	45	19	36	12	13	21	45	14	41	9	13	23	45
Nouvelle-Zélande ¹	18	27	5	25	24	55	22	24	5	26	22	53	15	29	5	25	26	56
Norvège	22	25	4	23	26	53	27	20	4	28	21	53	17	30	4	18	31	53
Pologne	3	64	7	16	10	33	4	60	8	19	9	36	2	67	6	13	12	30
Portugal	3	38	51	3	5	59	4	31	57	4	5	65	2	44	46	3	5	54
Rép. slovaque	6	18	3	66	8	77	6	16	2	68	8	78	5	20	3	64	8	75
Slovénie	12	39	3	37	9	49	14	32	4	43	7	54	9	46	3	31	11	45
Espagne	6	45	32	5	12	49	7	40	36	6	11	53	5	50	28	5	12	45
Suède	15	45	5	15	20	40	18	41	5	16	19	40	11	48	5	14	22	40
Suisse	14	31	6	31	19	56	13	32	5	30	20	55	15	29	8	31	17	56
Turquie	3	31	60	3	4	66	3	37	54	3	3	60	3	24	66	3	4	73
Royaume-Uni	13	41	15	11	20	47	14	39	16	11	19	46	11	42	15	11	21	47
États-Unis ²	19	22	8	29	23	60	20	23	10	28	19	57	17	20	7	29	26	62
Moyenne OCDE	13	37	13	21	16	50	15	35	13	22	14	50	11	40	13	20	17	50
Moyenne UE21	12	39	13	22	15	49	13	36	14	24	13	50	10	42	12	21	16	48


Remarques : l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire est sous-estimé en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande par rapport aux autres pays car il ne comprend que les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A, tandis que l'effectif d'étudiants des autres pays inclut les étudiants suivant une formation de niveau CITE 5A et/ou CITE 5B. L'absence de données sur les effectifs des formations de niveau CITE 5B peut donc entraîner, dans ces pays, une sous-estimation de la mobilité intergénérationnelle.

1. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2006.

2. Source des données : Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL) de 2003.

Source : OCDE. Module *ad hoc* sur les transitions, Enquête européenne sur les forces de travail de 2009 et Adult Literacy and Lifeskills Survey (ALL). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

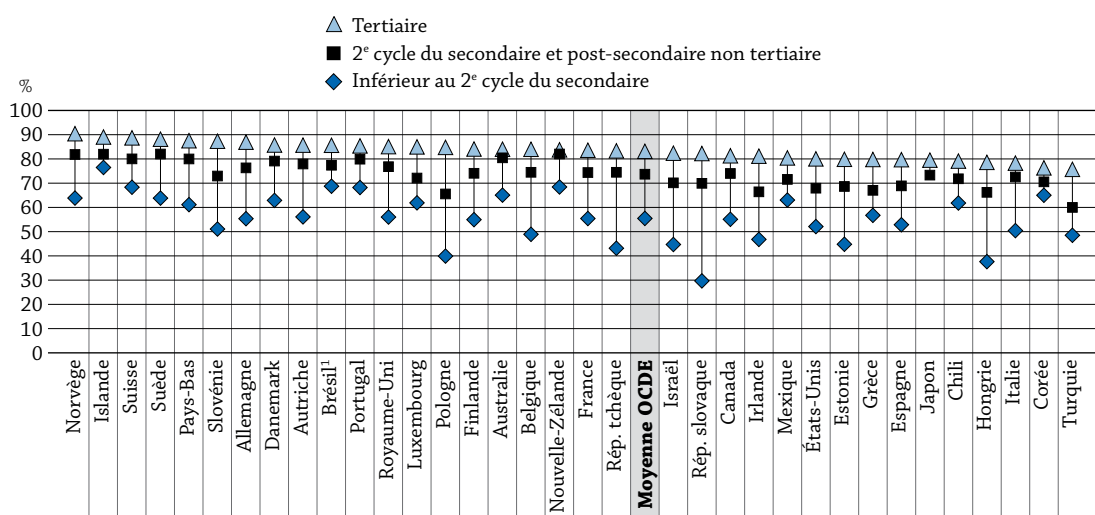
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681485>

DANS QUELLE MESURE LE NIVEAU DE FORMATION AFFECTE-T-IL LE TAUX D'EMPLOI ?

- Dans les pays de l'OCDE, les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus susceptibles de travailler que ceux qui ne le sont pas. Par comparaison avec les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les diplômés de ce niveau d'enseignement affichent, en moyenne, un taux d'emploi supérieur de 18 points de pourcentage, et les diplômés de l'enseignement tertiaire, un taux d'emploi supérieur de 28 points de pourcentage. Le taux moyen d'emploi des diplômés de l'enseignement tertiaire est, par exemple, supérieur à 88 % en Islande, en Norvège, en Suède et en Suisse.
- Lors de la récente crise économique, le taux moyen de chômage des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a augmenté de 1.1 point de pourcentage de plus que celui des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et de 2.4 points de pourcentage de plus que celui des diplômés de l'enseignement tertiaire.
- Les femmes sont plus nombreuses dans l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, mais leur taux d'emploi moyen est nettement inférieur à celui des hommes. Dans certains pays, les écarts sont supérieurs à 25 points de pourcentage au détriment des femmes.


Graphique A7.1. Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2010)



1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'emploi parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Tableau A7.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932678464>

Lecture du graphique

Ce graphique montre la corrélation positive entre emploi et formation. La probabilité de travailler augmente avec l'élévation du niveau de formation dans tous les pays. Ce sont les diplômés de l'enseignement tertiaire qui affichent le taux d'emploi le plus élevé, par comparaison avec les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et avec les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, l'importance de l'avantage que procure ce niveau de formation en termes d'emploi varie selon les pays.

■ Contexte

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les taux de chômage ont fortement augmenté en 2009 et sont restés élevés depuis lors. La situation varie sensiblement selon les pays, certains étant plus gravement touchés que d'autres. L'impact de la conjoncture économique sur la probabilité de travailler varie considérablement selon le niveau de formation et le sexe. Les statistiques sur la

relation entre le niveau de formation et les taux d'emploi et de chômage sont de grande valeur pour les responsables politiques désireux de comprendre la situation économique difficile et de trouver des ripostes adaptées.

Les rapides progrès technologiques transforment également les besoins du marché du travail à l'échelle mondiale. Les travailleurs plus instruits ou possédant des compétences spécifiques sont très demandés, alors que les travailleurs peu qualifiés risquent davantage de voir leur emploi automatisé. Dans ce contexte, il est crucial de comprendre l'évolution des besoins des employeurs et d'identifier les pénuries actuelles ou potentielles de compétences, ainsi que les éventuelles inadéquations entre l'offre et la demande de compétences, pour concevoir des politiques efficaces en matière d'éducation. Il est de la plus haute importance que les responsables politiques fassent la distinction entre l'impact de la crise économique et les changements structurels à long terme dans les économies de l'OCDE.

■ Autres faits marquants

- Dans la plupart des pays de l'OCDE, **les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus susceptibles d'être au chômage**. La probabilité pour les hommes d'être au chômage est, en moyenne, près de deux fois plus élevée pour ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire par rapport à ceux qui le sont, et près de trois fois plus élevée par rapport aux diplômés de l'enseignement tertiaire.
- L'écart de taux d'emploi se comble entre les femmes et les hommes parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire, mais **le taux d'emploi des femmes reste nettement inférieur à celui des hommes, quel que soit leur niveau de formation**. La mise en œuvre de politiques favorisant l'emploi des femmes pourrait contribuer à une meilleure exploitation de leurs compétences.
- **La probabilité de travailler à temps plein augmente généralement avec le niveau de formation, tant chez les hommes que chez les femmes, mais ceux qui travaillent à temps plein sont pour la plupart des hommes**. Le pourcentage d'individus qui travaillent à temps plein est plus élevé (10 points de pourcentage) chez les diplômés de l'enseignement tertiaire que chez les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Il faut souligner toutefois que parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire, 69 % seulement des femmes travaillent à temps plein, contre 84 % des hommes.
- **Le taux d'emploi des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 3 ou 4) est plus élevé parmi ceux qui ont suivi la filière professionnelle que parmi ceux qui ont suivi la filière générale**. En moyenne, le taux d'emploi des diplômés de ces niveaux d'enseignement (niveau CITE 3 ou 4) en filière professionnelle est supérieur de 4.8 points de pourcentage à celui des diplômés de ces niveaux en filière générale. De plus, le taux d'inactivité des individus âgés de 25 à 64 ans diplômés de la filière professionnelle est inférieur de 5 points de pourcentage environ à celui des diplômés de la filière générale.

■ Tendances

Dans l'ensemble, l'éducation est une bonne protection contre le chômage et améliore la probabilité de garder son emploi, même en temps de crise économique. Ces 13 dernières années, les taux d'emploi des diplômés de l'enseignement tertiaire de sexe masculin et de sexe féminin sont restés supérieurs à ceux des individus dont le niveau de formation est inférieur. Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire est resté inférieur, en moyenne, à 5 %, celui des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est resté inférieur à 8 %, mais celui des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire a franchi plusieurs fois la barre des 10 % entre 1998 et 2010.

Analyse

Emploi selon le niveau de formation et l'âge

Dans l'ensemble, les perspectives d'emploi s'améliorent avec l'élévation du niveau de formation dans les pays de l'OCDE. Les taux d'emploi masculins et féminins de 2010 s'établissent respectivement, en moyenne, à 69.1 % et 48.7 % chez ceux dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et à 88.3 % et 79.3 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire de type A (largement théorique) (voir le tableau A7.1a).

En moyenne, le taux d'emploi des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est supérieur de 18.2 points de pourcentage à celui des individus qui ne sont pas diplômés de ce niveau d'enseignement. Les écarts entre les deux groupes sont particulièrement importants en Belgique, en Hongrie, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque. En République slovaque, par exemple, le taux d'emploi s'établit à 70 % chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais chute à 30 % chez ceux qui ne sont pas diplômés de ce niveau : parmi ces derniers, trois individus seulement sur dix travaillent. Ce constat suggère que le diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est un critère particulièrement important d'employabilité dans ces pays (voir le tableau A7.1b, en ligne).

Les diplômés de l'enseignement tertiaire sont encore plus susceptibles de travailler. Leur taux d'emploi est supérieur à celui des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire. Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 83 % des diplômés de l'enseignement tertiaire travaillent dans le groupe d'âge des 25-64 ans, contre 74 % chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En Irlande, en Pologne et en Turquie, le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement tertiaire est ainsi nettement plus élevé que celui des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement tertiaire (respectivement de 15, 19 et 16 points de pourcentage) (voir le tableau A7.3a et le graphique A7.1).

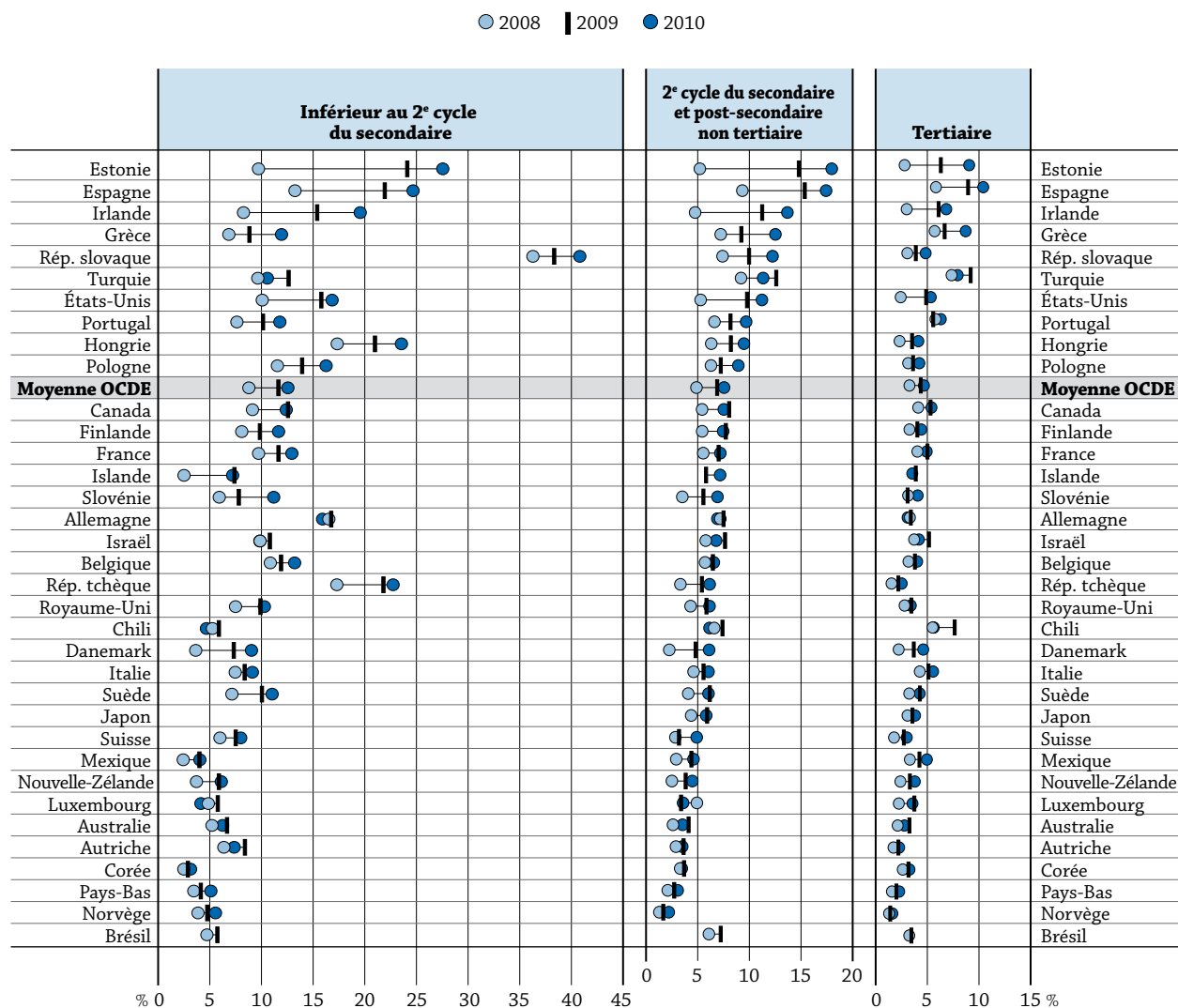
Les taux de chômage varient sensiblement selon le groupe d'âge. Dans l'ensemble, le taux de chômage est nettement moins élevé chez les 55-64 ans que chez les 25-34 ans. Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'établit à 19.1 % chez les 25-34 ans, mais à 8.8 % chez les 55-64 ans, soit moins de la moitié. C'est dans ces deux groupes d'âge que le taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire est le moins élevé : il s'établit à 4 % chez les 55-64 ans et à 6.5 % chez les 25-34 ans (voir les tableaux A7.4d et A7.4e, en ligne).

Effet de la crise économique mondiale sur les travailleurs

Les perspectives professionnelles des individus dépendent largement de la mesure dans laquelle leurs compétences sont demandées sur le marché du travail. Le taux de chômage est donc un indicateur probant de l'adéquation entre la production de compétences des systèmes d'éducation et la demande de compétences sur le marché du travail. Des taux de chômage élevés à différents niveaux de formation sont le signe d'une inadéquation entre l'offre et la demande de compétences sur le marché du travail. Dans une économie mondiale qui se rapproche de plus en plus du modèle de l'économie du savoir, les individus très qualifiés sont plus demandés sur le marché du travail et les individus moins qualifiés s'exposent davantage au chômage, en particulier en temps de crise économique.

Depuis le début de la récession mondiale en 2008, les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont été les plus durement touchés par le chômage. En effet, chez les 25-64 ans, le taux de chômage des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a augmenté de 3.8 points de pourcentage entre 2008 et 2010. À titre de comparaison, le taux de chômage a augmenté de 2.7 points de pourcentage chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de 1.4 point de pourcentage chez les diplômés de l'enseignement tertiaire entre 2008 et 2010 (voir le tableau A7.4a et le graphique A7.2).

Graphique A7.2. Variation du taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2008, 2009 et 2010)



Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de chômage de 2010 des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Tableau A7.4a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678483>

La hausse du chômage est particulièrement manifeste chez les hommes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire par comparaison avec les femmes bénéficiant du même niveau de formation : le taux de chômage a augmenté de 4.3 points de pourcentage chez les hommes, contre 2.3 points de pourcentage chez les femmes (voir les tableaux A7.4b et A7.4c, en ligne).

Parmi ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les plus jeunes (les 25-34 ans) ont été plus durement touchés par la crise que leurs aînés (les 55-64 ans). Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a augmenté, en moyenne, de 5.6 points de pourcentage chez les 25-34 ans, contre 2.6 points de pourcentage chez les 55-64 ans (voir les tableaux A7.4d et A7.4e, en ligne). Ce phénomène s'explique vraisemblablement par la présence massive de jeunes hommes dans des secteurs privés tels que la construction, qui ont été frappés de plein fouet par la crise (Veric, 2009).

C'est en Espagne, en Estonie, aux États-Unis, en Irlande et en Islande que les taux de chômage ont le plus augmenté, entre 2008 et 2009, chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les taux ont continué à augmenter en 2010 en Espagne, en Estonie et en Irlande, mais à un rythme moins soutenu qu'en 2009 (voir le tableau A7.4a et le graphique A7.2).

La crise économique a également touché les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire, mais dans une moindre mesure. Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire âgés de 25 à 64 ans a augmenté, en moyenne, de 2.7 points de pourcentage entre 2008 et 2010, soit 1.1 point de pourcentage de moins que le taux de chômage des individus qui ne sont pas diplômés de ces niveaux d'enseignement (voir le tableau A7.4a et le graphique A7.2)

Les diplômés de l'enseignement tertiaire s'en sont beaucoup mieux sortis que les individus moins instruits durant la même période. Dans l'ensemble, le taux de chômage des 25-64 ans diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté de 1.4 point de pourcentage entre 2008 et 2010, passant de 3.3 % à 4.7 %. Même dans les pays les plus durement touchés par la crise, les taux d'emploi des diplômés de l'enseignement tertiaire sont restés élevés et leur taux de chômage, peu élevés, par comparaison avec les individus moins instruits. En temps de crise, les diplômés de l'enseignement tertiaire sont, dans l'ensemble, moins susceptibles de perdre leur emploi et plus susceptibles d'en retrouver un. Ce constat vaut à la fois pour les hommes et pour les femmes, et pour les plus jeunes et les plus âgés (voir le tableau A7.4a et le graphique A7.2). Selon plusieurs études, le niveau de formation des demandeurs d'emploi est en corrélation positive avec le taux de réembauche et en corrélation négative avec la probabilité de licenciement (Riddell et Song, 2011).

Taux d'emploi des femmes

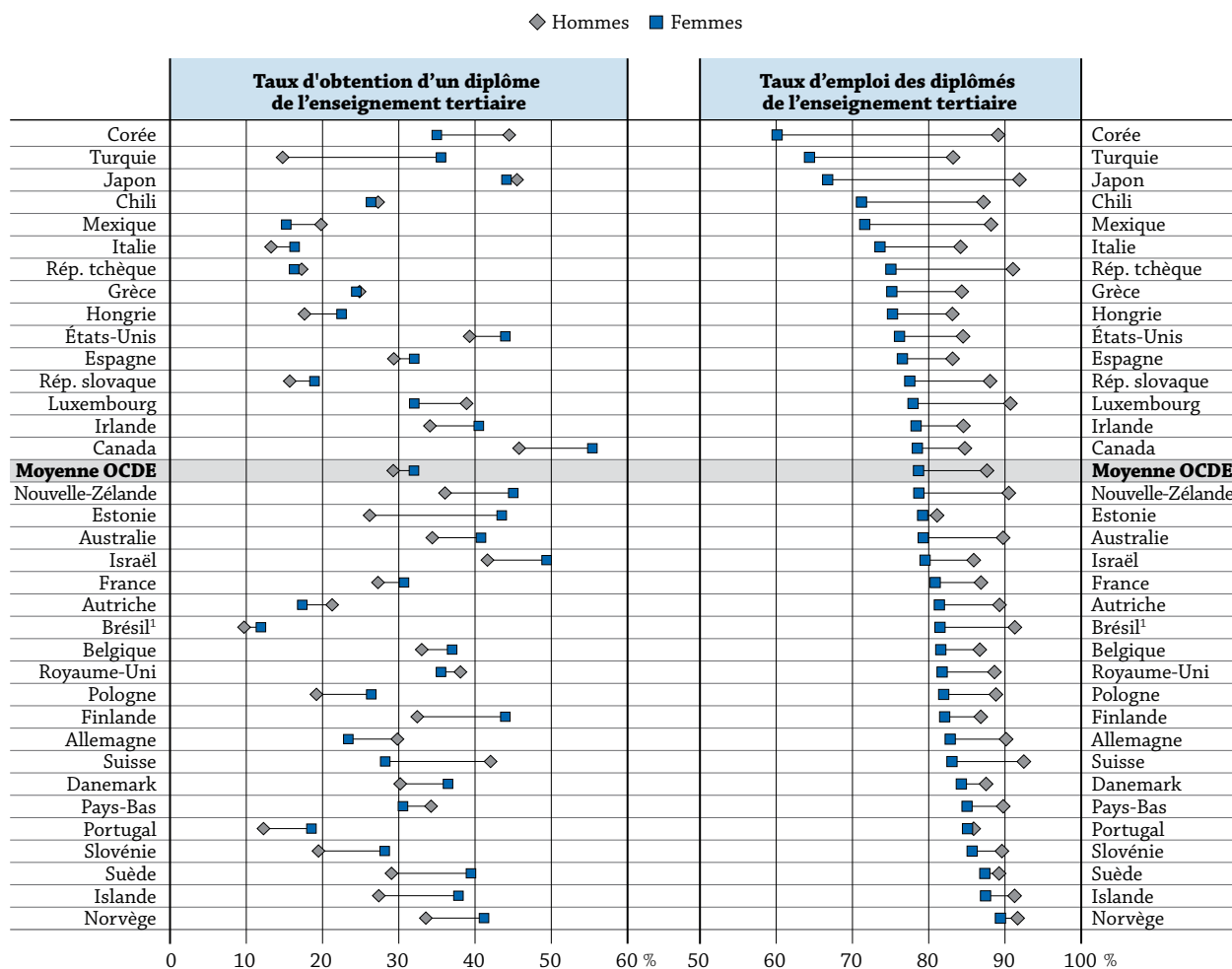
Exploiter pleinement les compétences disponibles sur le marché du travail est crucial pour favoriser la croissance économique à long terme, en particulier dans les sociétés vieillissantes et pendant des récessions économiques. Or, chez les 25-64 ans, le taux d'emploi des femmes diplômées de l'enseignement tertiaire est en moyenne extrêmement faible (79 %) par comparaison avec celui des hommes (88 %) (voir les tableaux A7.3b et A7.3c, en ligne).

Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 32 % des femmes âgées de 25 à 64 ans sont diplômées de l'enseignement tertiaire, contre 29 % des hommes. Dans 24 des 34 pays de l'OCDE, les femmes sont aussi nombreuses, voire plus nombreuses, que les hommes à être diplômées de l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur A1, tableaux A1.3b et A1.3c, en ligne). Toutefois, leur taux d'emploi est inférieur à celui des hommes dans tous les pays de l'OCDE. L'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes se comble sensiblement avec l'élévation du niveau de formation, mais dans les pays de l'OCDE, le taux d'emploi des femmes diplômées de l'enseignement tertiaire reste inférieur, en moyenne, de 9 points de pourcentage à celui des hommes. Chez les diplômés de l'enseignement tertiaire, l'écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes est particulièrement important au Chili, en Corée, au Japon, au Mexique, en République tchèque et en Turquie, où il atteint 29 points de pourcentage. Par contraste, les pays où les taux d'emploi sont les plus élevés dans l'ensemble chez les 25-64 ans – l'Islande, la Norvège, la Suède et la Suisse – comptent aussi parmi ceux où les taux d'emploi des femmes sont les plus élevés (voir le tableau A7.1a et le graphique A7.3, et le tableau A7.3c, en ligne).

Au Canada, aux États-Unis, au Japon et en Nouvelle-Zélande, où le pourcentage de femmes diplômées de l'enseignement tertiaire est élevé par rapport à la moyenne de l'OCDE, le taux d'emploi des femmes reste inférieur à la moyenne de l'OCDE et est nettement inférieur à celui des hommes. Des efforts visant à éliminer les obstacles au travail des femmes très instruites pourraient contribuer à la croissance globale. Parmi les mesures à envisager pour améliorer le taux d'emploi des femmes, citons : le versement d'aides au titre des services de garde de la petite enfance aux femmes qui travaillent ; l'augmentation de l'offre de services de garde de la petite enfance qui soient abordables, flexibles et de qualité, en particulier pour les mères célibataires ; l'instauration de congés de maternité et de congés parentaux ; et la flexibilité du temps de travail.

Dans les pays nordiques, où le taux d'emploi des femmes est le plus élevé, les services de garde de la petite enfance ont été développés dans l'intention expresse de permettre aux femmes de travailler plus facilement. En Suède, l'expansion des services de garde de la petite enfance, qui remonte aux années 70, a contribué à l'augmentation du taux d'emploi des femmes, de 60 % à plus de 80 % (Kamerman et Moss, 2009).

Graphique A7.3. Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, et taux d'emploi de ces derniers, selon le sexe (2010)



1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre croissant du taux d'emploi, en 2010, des femmes diplômées de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Tableaux A1.3b, A1.3c, A7.3b et Tableau A7.3c, disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678502>

Les femmes sont également surreprésentées ou sous-représentées dans certains domaines d'études, ce qui aggrave les problèmes de parité qui s'observent dans certaines professions. En 2010, plus de 70 % des diplômes tertiaires de type A et des titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau dans des matières en rapport avec l'éducation ont été décernés à des femmes dans tous les pays de l'OCDE, sauf au Japon et en Turquie. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 74 % des diplômes délivrés dans le domaine de la santé et de l'action sociale le sont à des femmes. Par contraste, les femmes représentent moins de 30 % de l'effectif diplômé en ingénierie, en production ou en construction (voir le tableau A4.6 et le graphique A4.5). Sans surprise, les femmes sont donc sous-représentées dans les secteurs technologiques de pointe (voir l'indicateur A4).

A7

L'analyse des pourcentages d'actifs occupés à temps plein permet d'étudier sous un autre angle l'exploitation de la main-d'œuvre dans les différents pays. Le graphique A7.4 indique le pourcentage d'actifs occupés à temps plein diplômés de l'enseignement tertiaire parmi tous les actifs, selon le sexe. Le pourcentage d'actifs occupés à temps plein varie sensiblement selon les pays, le niveau de formation et, surtout, selon le sexe.

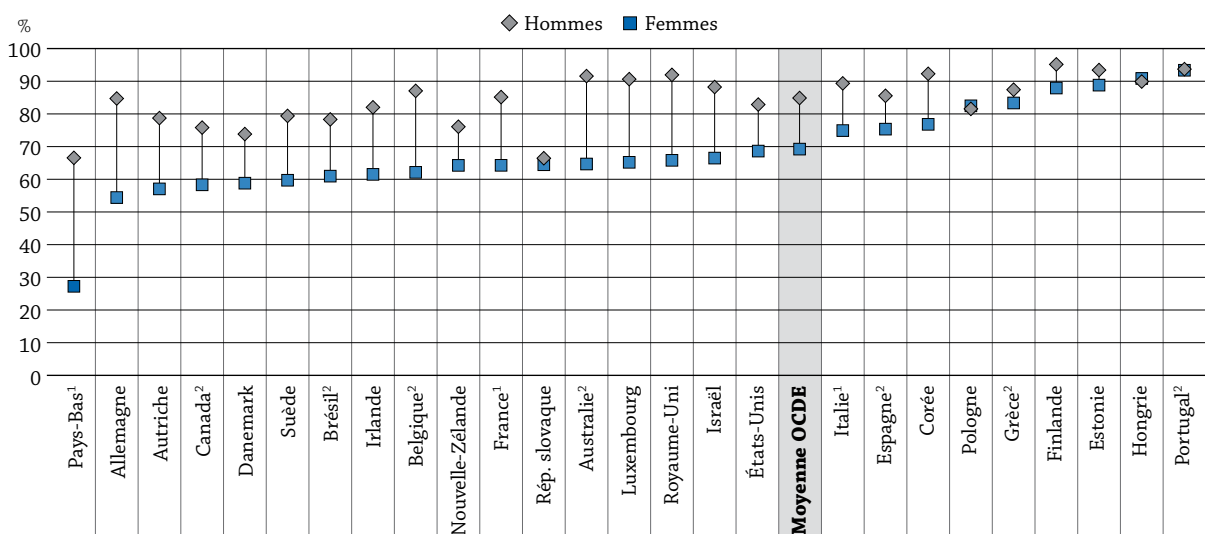
Pourcentage d'actifs rémunérés travaillant à temps plein parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire

Le pourcentage d'actifs occupés à temps plein augmente généralement avec le niveau de formation. Dans les pays de l'OCDE, on compte parmi les actifs 67 % d'actifs occupés à temps plein chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 73 % chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et 76 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire. L'augmentation du pourcentage d'actifs occupés à temps plein est en grande partie imputable au pourcentage plus élevé de femmes très instruites parmi les actifs (voir le tableau A7.5).

C'est entre les sexes que le pourcentage d'actifs occupés à temps plein varie le plus. Dans tous les pays de l'OCDE, sauf en Hongrie, on compte moins de femmes que d'hommes parmi les actifs occupés à temps plein (voir le tableau A7.5). Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de femmes qui travaillent à temps plein augmente avec le niveau de formation, mais en moyenne, 69 % seulement des femmes diplômées de l'enseignement tertiaire travaillent à temps plein, contre 84 % des hommes diplômés de ce niveau d'enseignement. Aux Pays-Bas, le pourcentage de femmes diplômées de l'enseignement tertiaire qui travaillent à temps plein est particulièrement peu élevé (27.2 %), mais le taux d'emploi des femmes est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE, ce qui donne à penser qu'un grand nombre de femmes diplômées de l'enseignement tertiaire travaillent à temps partiel (voir le graphique A7.4).

Au Canada, en Irlande, au Luxembourg et en République slovaque, le taux d'emploi des femmes diplômées de l'enseignement tertiaire et le pourcentage de femmes qui travaillent à temps plein sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE. En Finlande et au Portugal, le taux d'emploi des femmes est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE, et la plupart des femmes diplômées de l'enseignement tertiaire travaillent à temps plein (voir les graphiques A7.3 et A7.4).

Graphique A7.4. Proportion d'actifs rémunérés travaillant à plein temps dans la population âgée de 25 à 64 ans d'actifs rémunérés diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le sexe (2010)



1. Année de référence : 2008.

2. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre croissant de la proportion d'actifs rémunérés de sexe féminin diplômés de l'enseignement tertiaire et travaillant à temps plein.

Source : OCDE, Tableau A7.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678521>

Situation au regard de l'emploi selon la filière générale ou professionnelle d'enseignement

L'adéquation entre l'offre et la demande de compétences ne se limite pas au niveau de formation, elle se rapporte aussi à la spécificité des compétences acquises dans le système d'éducation. La Classification internationale type de l'éducation (CITE-97) définit la filière professionnelle comme un « enseignement principalement destiné à permettre aux participants d'acquérir des compétences pratiques, le savoir-faire et les connaissances qu'ils emploieront dans un métier, une profession ou un ensemble de professions et de métiers. Les élèves qui ont suivi ces programmes avec succès obtiennent un titre utilisable sur le marché du travail et reconnu par les instances compétences du pays qui l'a décerné ».

En d'autres termes, la formation professionnelle vise à transmettre aux futurs diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et/ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire des compétences spécifiques à une profession ou à un secteur d'activité qu'ils pourront valoriser sur le marché du travail, même si elle donne aussi plus facilement accès à l'enseignement tertiaire dans certains pays depuis certaines réformes. Ce type de spécialisation peut inclure une formation en alternance ou sous contrat d'apprentissage, ce qui permet de parvenir à une meilleure adéquation entre les compétences spécifiques demandées par les employeurs et l'offre de compétences sur le marché du travail (OCDE, 2010). La formation professionnelle et les programmes emploi-études sont souvent définis en collaboration avec les employeurs, ce qui réduit les besoins d'initiation des nouvelles recrues et accroît leur productivité immédiate, voire leur productivité à long terme. Des recherches ont montré que l'investissement public dans la formation professionnelle pouvait produire un bon rendement économique. Des pays comme l'Allemagne, où le système de formation professionnelle est bien développé, ont relativement bien réussi à lutter contre le chômage des jeunes (CEDEFOP, 2011). Le revers de la médaille réside dans le fait que les compétences acquises ne sont pas nécessairement valorisables longtemps, lorsque la demande évolue rapidement.

Le système de formation professionnelle varie fortement entre les pays. Les comparaisons internationales sont donc plus limitées que dans les autres catégories de la CITE, un aspect à garder présent à l'esprit lors de la comparaison de la prévalence et du rendement de la formation professionnelle entre les pays de l'OCDE. En République slovaque et en République tchèque, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle est le niveau de formation le plus élevé de 70 % environ des adultes. Par contraste, moins de 10 % des adultes présentent ce profil spécifique de compétence en Espagne et en Turquie (voir l'indicateur A1, tableau A1.5). Les taux de scolarisation en filière professionnelle varient également entre les pays. Plus de 40 % des adolescents âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés à temps plein en filière préprofessionnelle ou professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Autriche, en Belgique, en Italie, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie, alors qu'ils sont moins de 14 % à l'être en Argentine, en Australie, au Brésil, en Corée, en Espagne, en Fédération de Russie, au Japon, au Mexique et en Nouvelle-Zélande (voir l'indicateur C1, tableau C1.3).

Le tableau A7.6 compare la situation au regard de l'emploi des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et/ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 3 ou 4) en filière professionnelle et en filière générale. Le taux moyen d'emploi des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 3 ou 4) en filière professionnelle s'établit à 75.5 %, soit 4.8 points de pourcentage de plus que le taux d'emploi des individus diplômés de ces niveaux en filière générale (voir le tableau A7.6 et le graphique A7.5).

Les taux de chômage ne varient guère entre les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire selon qu'ils ont suivi la filière professionnelle ou la filière générale, mais le taux d'inactivité des individus diplômés en filière professionnelle est inférieur de 5 points de pourcentage, environ, à celui des individus diplômés en filière générale, selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données sont comparables (voir le tableau A7.6 et le graphique A7.5).

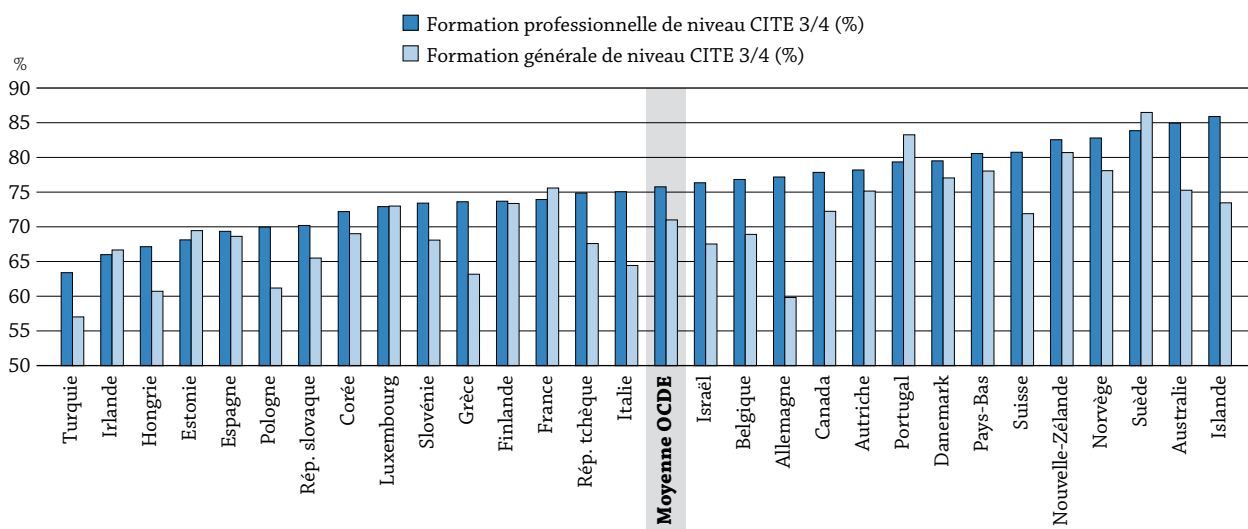
Que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'en sortent mieux sur le marché du travail s'ils ont suivi la filière professionnelle que s'ils ont suivi la filière générale s'explique vraisemblablement par le fait qu'ils possèdent des compétences spécifiques immédiatement valorisables sur le marché du travail.

A7

De plus, ils mettent, semble-t-il, à profit leur expérience professionnelle antérieure pour décrocher leur premier emploi (CEDEFOP, 2012). Par contraste, les compétences acquises dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale ne sont pas en rapport aussi direct avec le marché du travail et doivent aider les élèves à choisir des domaines plus spécifiques dans l'enseignement tertiaire. Il est donc probablement plus difficile pour les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire de trouver un emploi s'ils ont suivi la filière générale que s'ils ont suivi la filière professionnelle.

L'amélioration de la comparabilité de ces catégories de la CITE entre les pays permettra d'accroître la précision des estimations et d'affiner les analyses.

Graphique A7.5. Taux d'emploi des diplômés d'une formation professionnelle ou générale de niveau CITE 3/4 (2010)



Les pays sont classés par ordre croissant du taux d'emploi des diplômés d'une formation professionnelle de niveau CITE 3/4 dans la population âgée de 25 à 64 ans.

Source : OCDE, Tableau A7.6. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678540>

Définitions

Les concepts et les définitions des indicateurs de la situation au regard de l'emploi ont été élaborés par l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Conférences des statisticiens du travail (OIT, 1982). Cet ensemble de références fait à présent l'objet d'un consensus.

Les **actifs occupés** sont les personnes qui, durant la semaine de référence : *i*) ont effectué un travail d'une durée de une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés) ; ou *ii*) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).

Le **taux d'emploi** correspond au pourcentage d'actifs occupés dans la population en âge de travailler.

Par **actifs occupés à temps plein**, on entend les individus qui travaillent toute l'année à raison de 30 heures au moins par semaine. La période de référence varie entre une semaine et un an. Les travailleurs indépendants sont exclus dans certains pays.

Par **chômeurs**, on entend les personnes sans travail et disponibles pour travailler, qui recherchent activement un emploi durant la semaine de référence des enquêtes.

Le **taux de chômage** correspond au pourcentage de chômeurs dans la population en âge de travailler.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

CEDEFOP (2011), *The Benefits of Vocational Education and Training*, Office des publications, Luxembourg.

CEDEFOP (2012), *From Education to Working Life: The Labour-Market Outcomes of Vocational Education and Training*, Office des publications, Luxembourg.

Kammerman, S.B. et P. Moss (2009), *The Politics of Parental Leave Policy*, Policy Press, Bristol.

OCDE (2006), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2006 : Stimuler l'emploi et les revenus*, Éditions OCDE.

OCDE (2010), *Formation et emploi : Relever le défi de la réussite*, Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles, Éditions OCDE.


Organisation internationale du travail (OIT) (1982), « Résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi », adoptée par la treizième Conférence internationale des statisticiens du travail, octobre 1982, Genève.

Riddell, C.W. et X. Song (2011), « Impact of Education on Unemployment Incidence and Re-employment Success: Evidence from the U.S. Labour Market », IZA, n° 5572.


Veric, S. (2009), « Who Is Hit Hardest during a Financial Crisis? The Vulnerability of Young Men and Women to Unemployment in an Economic Downturn », IZA, n° 4359.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :


- **Tableau A7.1b. Taux d'emploi et niveau de formation (2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681561>


- **Tableau A7.2b. Taux de chômage et niveau de formation (2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681599>

- **Tableau A7.3b. Évolution du taux d'emploi des hommes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681637>


- **Tableau A7.3c. Évolution du taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681656>

- **Tableau A7.4b. Évolution du taux de chômage des hommes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681694>


- **Tableau A7.4c. Évolution du taux de chômage des femmes âgées de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681713>

- **Tableau A7.4d. Évolution du taux de chômage dans la population âgée de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681732>

- **Tableau A7.4e. Évolution du taux de chômage dans la population âgée de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation (1997-2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681751>

A7

Tableau A7.1a. [1/2] **Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le sexe (2010)**

Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans

OCDE		Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		Tous niveaux de formation confondus
				CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A		Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau	
				(1)	(2)	(3)				
Australie	Hommes	67.0	81.1	a	88.8	85.3	91.7	88.3	90.3	85.9
	Femmes	37.3	60.1	a	74.1	66.3	80.7	75.4	80.9	69.6
Autriche	Hommes	x(2)	63.8	79.3	81.2	77.2	87.9	86.8	90.9	81.2
	Femmes	x(2)	50.3	64.5	71.4	73.5	82.4	79.7	82.3	70.0
Belgique	Hommes	46.2	67.5	a	81.7	81.1	86.7	85.4	87.6	76.5
	Femmes	27.6	47.1	a	64.3	66.8	77.8	80.2	83.5	64.0
Canada	Hommes	53.4	66.7	a	x(5)	77.1	80.9	84.3	85.1	79.4
	Femmes	31.8	51.4	a	x(5)	67.4	72.3	77.8	79.2	71.7
Chili	Hommes	78.6	87.0	x(5)	88.4	88.2	a	88.4	86.5	86.3
	Femmes	39.0	46.3	x(5)	57.6	56.3	a	69.1	72.7	56.2
Rép. tchèque	Hommes	c	54.4	a	80.8	87.1	x(5)	x(8)	91.0	83.0
	Femmes	c	39.0	a	59.6	69.2	x(5)	x(8)	75.0	63.7
Danemark	Hommes	73.2	69.5	75.4	81.2	79.3	c	86.7	87.8	80.2
	Femmes	41.3	55.7	67.6	77.4	74.7	c	80.1	84.9	74.5
Estonie	Hommes	c	49.7	a	69.8	73.3	70.2	74.2	84.4	70.7
	Femmes	c	45.8	a	62.4	66.6	61.9	77.1	80.6	69.4
Finlande	Hommes	47.2	68.3	a	a	75.9	90.4	82.0	89.3	76.3
	Femmes	41.3	55.6	a	a	71.3	92.5	81.5	82.5	73.0
France	Hommes	47.4	71.0	a	78.0	80.8	c	88.0	86.2	76.3
	Femmes	36.6	57.9	a	68.6	72.0	c	82.2	79.9	66.9
Allemagne	Hommes	56.8	68.6	a	81.3	63.4	86.3	88.9	90.9	81.8
	Femmes	35.8	51.8	a	71.3	55.4	80.3	83.7	82.3	70.5
Grèce	Hommes	70.6	79.5	82.0	83.3	79.2	83.3	81.2	85.8	79.3
	Femmes	36.8	46.8	63.3	54.5	50.0	62.5	72.3	76.2	53.9
Hongrie	Hommes	20.0	46.6	a	68.6	75.6	77.4	82.2	83.1	69.4
	Femmes	12.4	34.3	a	57.1	61.9	65.3	81.2	75.1	57.6
Islande	Hommes	78.1	80.5	84.6	89.0	76.4	87.5	91.0	91.3	85.8
	Femmes	c	71.0	83.6	80.4	71.6	81.7	91.6	86.7	79.1
Irlande	Hommes	45.9	63.5	66.2	a	74.9	69.9	81.9	86.1	72.0
	Femmes	25.8	42.3	54.3	a	59.3	60.6	74.3	81.6	61.5
Israël	Hommes	53.8	65.8	a	80.1	73.7	a	83.7	87.0	76.8
	Femmes	20.3	43.3	a	66.9	63.5	a	73.9	82.2	65.7
Italie	Hommes	48.4	73.2	77.2	82.0	81.7	84.6	80.8	84.3	75.8
	Femmes	15.4	39.6	55.1	59.3	63.8	68.7	70.7	73.7	51.4
Japon	Hommes	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	85.7	a	91.6	92.0	88.5
	Femmes	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	61.2	a	65.8	68.4	63.7
Corée	Hommes	73.1	80.2	a	86.1	83.2	a	89.3	89.0	85.5
	Femmes	55.8	58.3	a	57.0	56.7	a	59.4	60.5	58.0
Luxembourg	Hommes	70.3	78.5	78.9	79.5	83.7	76.8	89.5	91.5	83.6
	Femmes	54.2	48.5	53.0	56.2	67.2	72.6	78.1	77.8	65.1
Mexique	Hommes	86.0	90.7	a	89.3	90.3	a	86.4	88.2	88.2
	Femmes	39.9	47.7	a	57.3	55.5	a	70.3	71.7	49.6
Pays-Bas	Hommes	64.8	78.3	x(4)	81.0	87.8	83.3	84.9	90.2	84.0
	Femmes	37.4	54.0	x(4)	69.6	78.4	76.0	76.9	85.7	70.7
Nouvelle-Zélande	Hommes	x(2)	73.3	86.5	86.4	88.4	90.2	88.7	91.6	86.2
	Femmes	x(2)	57.7	72.1	70.9	74.4	76.9	76.7	80.1	72.4
Norvège	Hommes	c	68.4	a	85.3	80.8	85.7	90.3	91.8	83.8
	Femmes	c	60.3	a	78.8	75.8	82.6	94.6	89.2	79.1

Source : OCDE. Voir la description des niveaux de la CITE-97 et des niveaux de la CITE-97 reportés par pays ainsi que les sources nationales des données à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681542>

Tableau A7.1a. [2/2] Taux d'emploi, selon le niveau de formation et le sexe (2010)


Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans

		Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		Tous niveaux de formation confondus	
				CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A		Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau		
				(1)	(2)	(3)					(4)
OCDE	Pologne	Hommes	x(2)	49.6	a	70.9	78.2	79.5	x(8)	88.8	74.3
		Femmes	x(2)	30.9	a	50.7	58.7	65.7	x(8)	82.0	60.1
	Portugal	Hommes	72.4	82.8	x(5)	x(5)	83.5	86.9	x(8)	85.9	78.1
		Femmes	56.8	70.2	x(5)	x(5)	76.5	70.7	x(8)	85.1	67.7
	Rép. slovaque	Hommes	c	39.9	x(4)	73.0	82.3	x(5)	78.4	88.3	76.0
		Femmes	c	26.1	x(4)	53.3	67.8	x(5)	66.5	78.1	61.0
	Slovénie	Hommes	34.8	64.3	a	73.7	78.4	a	84.7	93.5	76.4
		Femmes	23.0	45.0	a	65.3	71.0	a	82.1	88.6	68.8
	Espagne	Hommes	52.8	70.1	a	77.8	74.4	c	80.8	84.4	71.9
		Femmes	31.9	49.3	a	61.3	62.3	c	70.4	78.6	57.3
	Suède	Hommes	61.8	78.5	a	x(5)	85.2	87.4	86.4	90.1	84.8
		Femmes	35.5	59.9	a	x(5)	78.1	76.9	83.1	88.9	78.4
	Suisse	Hommes	68.9	78.3	87.0	87.2	78.1	87.5	95.3	91.0	87.9
		Femmes	57.4	62.3	74.3	74.5	67.7	80.6	88.8	81.1	74.9
	Turquie	Hommes	71.9	76.4	a	81.0	77.9	a	x(8)	83.2	75.7
		Femmes	24.4	21.2	a	30.9	27.0	a	x(8)	64.4	29.3
	Royaume-Uni	Hommes	c	53.7	75.7	82.4	83.9	c	87.2	88.7	81.2
		Femmes	c	34.2	59.2	73.0	72.6	c	78.3	80.9	68.8
États-Unis	Hommes	63.6	59.8	x(5)	x(5)	72.2	x(5)	78.6	86.1	75.7	
	Femmes	39.5	42.8	x(5)	x(5)	63.5	x(5)	74.3	76.8	66.9	
Moyenne OCDE	Hommes	60.3	69.1	79.3	81.0	80.1	83.7	85.5	88.3	80.0	
	Femmes	35.7	48.7	64.7	63.8	65.4	74.4	77.2	79.3	65.0	
Moyenne UE21	Hommes	54.2	65.3	76.4	78.0	79.4	82.2	83.9	88.0	77.8	
	Femmes	34.1	46.9	59.6	63.3	67.5	72.4	77.7	81.1	65.4	
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil ¹	Hommes	83.4	87.4	x(5)	x(5)	88.8	a	x(8)	91.3	86.3
		Femmes	51.8	58.9	x(5)	x(5)	67.7	a	x(8)	81.5	61.2
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

1. Année de référence : 2009.

 Source : OCDE. Voir la description des niveaux de la CITE-97 et des niveaux de la CITE-97 reportés par pays ainsi que les sources nationales des données à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681542>

A7

Tableau A7.2a. [1/2] **Taux de chômage, selon le niveau de formation et le sexe (2010)**

Pourcentage de chômeurs dans la population âgée de 25 à 64 ans

OCDE		Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		Tous niveaux de formation confondus
				CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A		Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau	
				(1)	(2)	(3)		(4)	(5)	
Australie	Hommes	9.0	5.8	a	2.9	3.7	c	2.9	2.7	3.8
	Femmes	6.9	5.6	a	4.3	4.5	3.8	2.8	2.8	4.0
Autriche	Hommes	x(2)	10.2	c	3.5	4.9	3.6	c	2.6	4.0
	Femmes	x(2)	5.9	c	3.5	4.0	2.5	c	3.1	3.5
Belgique	Hommes	18.3	10.0	a	6.5	5.3	c	3.7	4.2	6.8
	Femmes	17.9	11.9	a	9.7	7.1	c	3.6	4.7	7.2
Canada	Hommes	14.1	12.1	a	x(5)	8.3	7.5	6.1	5.2	7.3
	Femmes	14.7	11.3	a	x(5)	6.9	7.0	5.5	5.0	6.3
Chili	Hommes	3.8	3.7	x(5)	6.8	5.4	a	5.3	5.0	4.9
	Femmes	5.0	7.4	x(5)	8.2	7.3	a	6.5	6.1	6.7
Rép. tchèque	Hommes	c	24.1	a	6.1	3.7	x(8)	x(8)	2.5	5.4
	Femmes	c	21.8	a	10.8	5.3	x(8)	x(8)	2.5	7.8
Danemark	Hommes	c	10.0	c	6.6	7.6	c	4.7	5.3	6.9
	Femmes	c	8.3	c	5.0	6.9	c	5.4	3.9	5.3
Estonie	Hommes	c	30.4	a	19.8	16.4	20.6	16.5	10.2	17.8
	Femmes	c	18.6	a	23.8	14.9	23.2	8.0	6.7	13.1
Finlande	Hommes	10.7	12.1	a	a	8.0	c	5.5	4.2	7.3
	Femmes	9.4	12.9	a	a	6.9	c	3.9	4.5	6.1
France	Hommes	13.6	12.4	a	6.3	7.0	c	4.8	4.7	7.5
	Femmes	13.0	13.3	a	8.5	7.4	c	4.4	5.6	8.2
Allemagne	Hommes	23.1	16.9	a	7.8	8.6	5.2	2.8	3.1	7.2
	Femmes	19.1	12.1	a	6.6	7.9	4.0	2.9	3.5	6.3
Grèce	Hommes	9.7	11.5	7.2	9.5	8.7	10.2	8.3	5.9	8.9
	Femmes	13.0	17.7	c	24.9	15.5	18.4	15.0	9.5	14.5
Hongrie	Hommes	36.3	24.4	a	11.1	7.1	9.1	c	4.3	10.3
	Femmes	47.8	21.1	a	11.7	8.0	12.6	c	3.8	9.7
Islande	Hommes	c	9.3	c	c	c	c	c	c	6.6
	Femmes	c	6.3	c	c	c	c	c	c	5.2
Irlande	Hommes	23.1	23.3	c	a	14.7	20.9	10.4	6.3	15.2
	Femmes	10.9	11.4	c	a	8.7	10.6	6.9	5.2	7.9
Israël	Hommes	11.9	8.8	a	6.5	6.5	a	4.3	4.0	6.0
	Femmes	10.5	6.9	a	9.0	6.7	a	5.3	3.8	5.6
Italie	Hommes	11.0	7.5	9.3	4.9	5.0	8.8	6.3	4.4	6.2
	Femmes	12.7	10.8	14.4	7.1	7.3	11.9	6.0	6.6	8.3
Japon	Hommes	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	6.4	a	4.9	3.4	5.2
	Femmes	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	5.0	a	4.2	3.2	4.5
Corée	Hommes	3.9	4.2	a	3.8	4.1	a	4.3	2.9	3.7
	Femmes	2.1	2.3	a	3.0	2.6	a	3.7	2.9	2.8
Luxembourg	Hommes	c	c	c	2.6	3.3	c	3.3	2.7	2.9
	Femmes	c	c	c	5.3	4.7	c	4.1	4.8	4.7
Mexique	Hommes	4.1	4.3	a	3.5	4.8	a	3.2	5.1	4.4
	Femmes	3.2	4.8	a	4.0	5.3	a	1.9	5.2	4.2
Pays-Bas	Hommes	6.8	4.9	x(4)	3.9	3.2	2.4	2.7	2.6	3.4
	Femmes	2.8	5.2	x(4)	3.7	2.9	2.1	4.0	2.3	3.0
Nouvelle-Zélande	Hommes	x(2)	7.4	3.6	5.6	3.3	2.9	4.4	2.8	4.2
	Femmes	x(2)	6.4	4.3	7.5	4.0	3.5	5.0	3.5	4.9
Norvège	Hommes	c	7.2	a	2.1	c	c	c	1.5	3.0
	Femmes	c	3.8	a	c	c	c	c	1.7	1.9

Source : OCDE. Voir la description des niveaux de la CITE-97 et des niveaux de la CITE-97 reportés par pays ainsi que les sources nationales des données à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681580>

Tableau A7.2a. [2/2] **Taux de chômage, selon le niveau de formation et le sexe (2010)**


Pourcentage de chômeurs dans la population âgée de 25 à 64 ans

				Deuxième cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		Tous niveaux de formation confondus	
				Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	CITE 3C court		CITE 3C long et 3B	CITE 3A		Type B
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
OCDE	Pologne	Hommes	x(2)	15.8	a	9.3	6.8	8.1	x(8)	4.0	7.9
		Femmes	x(2)	16.9	a	11.9	9.2	7.2	x(8)	4.4	8.5
	Portugal	Hommes	11.3	9.1	x(5)	x(5)	7.5	c	x(8)	5.5	9.4
		Femmes	12.0	15.7	x(5)	x(5)	11.7	c	x(8)	6.8	11.6
	Rép. slovaque	Hommes	90.0	40.8	x(4)	13.9	8.5	a	c	5.1	12.0
		Femmes	c	38.9	x(4)	20.3	9.4	a	c	4.3	13.1
	Slovénie	Hommes	21.6	11.4	a	6.6	6.7	a	5.7	2.6	6.7
		Femmes	c	9.6	a	8.0	7.0	a	4.3	4.0	6.6
	Espagne	Hommes	28.1	21.5	a	15.3	16.3	c	12.2	8.1	17.6
		Femmes	27.7	25.1	a	19.1	19.3	c	15.7	9.8	18.6
	Suède	Hommes	14.0	8.0	a	x(5)	6.1	4.7	6.2	4.2	6.0
		Femmes	22.0	10.4	a	x(5)	6.2	7.5	4.6	3.8	5.9
	Suisse	Hommes	10.4	9.2	c	5.4	c	c	1.8	3.7	4.7
		Femmes	11.1	6.8	c	4.5	6.9	c	c	3.3	4.5
	Turquie	Hommes	11.0	10.7	a	8.2	9.8	x(8)	x(8)	6.1	9.8
		Femmes	8.2	19.5	a	19.8	20.9	x(8)	x(8)	11.3	11.6
	Royaume-Uni	Hommes	c	14.9	8.9	6.4	5.3	c	4.6	3.6	6.2
		Femmes	c	12.0	6.7	5.7	4.3	c	3.7	3.0	5.1
	États-Unis	Hommes	15.0	19.5	x(5)	x(5)	12.8	x(5)	8.9	5.1	10.5
		Femmes	15.6	14.7	x(5)	x(5)	9.3	x(5)	6.1	4.3	7.5
Moyenne OCDE	Hommes	17.4	13.2	7.3	7.1	7.3	8.7	5.8	4.4	7.3	
	Femmes	13.6	12.4	8.5	9.8	7.9	8.8	5.6	4.7	7.2	
Moyenne UE21	Hommes	22.7	16.0	8.5	8.3	7.7	9.4	6.5	4.6	8.4	
	Femmes	17.4	15.0	10.6	10.9	8.3	10.0	6.2	4.9	8.3	
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil ¹	Hommes	3.6	4.8	x(5)	x(5)	5.0	a	X(8)	2.8	4.1
		Femmes	7.6	10.2	x(5)	x(5)	9.7	a	X(8)	4.0	8.1
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

1. Année de référence : 2009.

 Source : OCDE. Voir la description des niveaux de la CITE-97 et des niveaux de la CITE-97 reportés par pays ainsi que les sources nationales des données à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681580>

A7

Tableau A7.3a. [1/2] **Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1998-2010)**

Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
OCDE	Australie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	59.5	59.1	60.8	59.9	60.0	61.0	60.6	62.9	63.5	63.9	61.5	66.1	65.1
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75.9	76.2	76.7	78.0	77.8	78.7	78.8	79.8	80.4	80.5	80.9	80.2	80.5
		Tertiaire	83.8	82.0	82.9	83.1	83.5	83.2	83.3	84.4	84.4	84.8	83.1	84.3	84.0
Autriche		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	52.6	53.3	53.7	53.5	54.4	55.0	52.2	53.3	55.7	57.9	57.0	55.6	56.1
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75.0	75.6	74.8	74.8	75.3	75.6	73.9	74.3	75.8	76.9	78.1	77.6	77.9
		Tertiaire	85.8	86.2	87.5	86.6	86.0	85.0	82.5	84.5	85.9	86.8	86.4	86.7	85.7
Belgique		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	47.5	49.1	50.5	49.0	48.8	48.9	48.8	49.0	49.8	49.8	49.4	48.0	48.9
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	72.0	74.5	75.1	73.9	73.8	72.8	73.1	74.0	73.2	74.2	74.7	74.0	74.5
		Tertiaire	84.3	85.4	85.3	84.5	83.7	83.6	83.9	84.2	83.6	84.9	84.7	84.2	84.0
Canada		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	53.5	54.4	54.7	54.4	55.0	56.4	57.1	56.4	56.8	57.2	57.7	55.0	55.1
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	74.4	75.3	76.0	75.4	75.8	76.3	76.7	76.3	76.7	76.5	76.5	73.7	74.0
		Tertiaire	82.4	82.4	82.7	81.9	82.0	82.1	82.2	82.1	82.5	82.8	82.6	81.7	81.3
Chili		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	59.4	58.9	58.3	61.8
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	69.3	70.1	69.2	71.8
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	77.9	79.5	78.0	79.1
Rép. tchèque		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	49.5	46.9	46.9	46.7	45.3	46.0	42.3	41.2	43.9	45.7	46.5	43.9	43.2
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	78.2	76.4	75.5	75.7	76.2	75.8	74.8	75.5	75.6	76.1	76.6	75.1	74.5
		Tertiaire	88.7	87.4	86.8	87.8	87.1	86.5	86.4	85.8	85.1	85.2	85.1	84.3	83.3
Danemark		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	60.9	61.7	62.2	61.5	61.2	62.6	61.7	61.5	62.8	67.5	68.4	65.2	62.9
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	79.1	80.7	81.0	81.0	80.3	79.8	79.9	79.9	81.3	82.3	82.7	80.0	79.1
		Tertiaire	87.5	87.9	88.6	87.2	86.0	85.2	85.5	86.4	87.4	87.2	88.5	86.8	85.7
Estonie		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	44.1	49.0	50.9	50.0	56.5	56.7	58.3	47.4	44.8
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	71.9	72.9	72.6	73.6	78.1	79.4	79.7	71.6	68.6
		Tertiaire	m	m	m	m	81.6	80.3	82.4	84.5	87.7	87.4	85.8	82.8	79.9
Finlande		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56.2	58.6	57.3	58.2	57.7	57.9	57.1	57.9	58.4	58.6	59.3	56.8	55.0
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	73.1	74.3	74.9	75.5	74.4	74.4	74.4	75.2	75.6	76.2	77.3	74.8	74.1
		Tertiaire	83.2	84.7	84.4	85.1	85.1	85.0	84.2	84.1	85.0	85.2	85.6	84.4	84.1
France		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56.3	56.4	57.0	57.7	57.8	58.9	59.1	58.6	58.2	57.8	57.4	56.2	55.4
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75.0	75.1	75.8	76.5	76.7	76.3	75.7	75.7	75.6	75.7	75.8	74.8	74.4
		Tertiaire	81.6	81.8	83.1	83.7	83.3	83.3	82.9	83.0	83.0	83.4	84.6	83.5	83.6
Allemagne		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	46.1	48.7	50.6	51.8	50.9	50.2	48.6	51.6	53.8	54.6	55.3	54.9	55.3
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	67.9	69.9	70.4	70.5	70.3	69.7	69.5	70.6	72.5	74.4	75.3	75.5	76.3
		Tertiaire	82.2	83.0	83.4	83.4	83.6	83.0	82.7	82.9	84.3	85.5	85.8	86.4	86.9
Grèce		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	57.1	57.0	57.5	57.2	58.3	59.7	57.9	59.1	59.5	59.9	60.3	59.7	56.7
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	64.8	64.6	64.6	65.0	65.3	66.8	68.1	68.7	69.7	69.4	69.8	68.4	67.1
		Tertiaire	80.5	80.7	80.9	80.3	81.2	81.5	81.4	81.8	83.1	82.6	82.6	82.2	79.8
Hongrie		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	36.2	35.8	35.8	36.6	36.7	37.4	36.9	38.1	38.2	38.5	38.7	37.4	37.6
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	70.9	72.1	72.1	71.9	71.7	71.4	70.9	70.4	70.4	70.2	68.7	67.0	66.2
		Tertiaire	81.0	82.1	82.4	82.6	82.0	82.7	82.9	83.0	81.8	80.4	79.9	78.8	78.6
Islande		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	85.6	87.2	87.3	87.2	86.4	83.7	81.6	83.0	83.6	84.1	83.1	77.1	76.5
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	88.6	90.5	89.0	89.7	89.4	88.7	87.8	88.2	88.6	88.6	86.3	82.6	82.0
		Tertiaire	94.7	95.1	95.0	94.7	95.4	92.7	92.0	92.0	92.0	92.2	91.0	88.3	89.1
Irlande		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	53.4	54.4	60.7	58.4	56.7	56.6	57.5	58.4	58.7	58.7	56.8	50.0	46.8
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	71.7	74.8	77.0	77.3	76.6	75.6	75.9	76.7	77.3	77.1	75.5	69.1	66.4
		Tertiaire	85.2	87.2	87.2	87.0	86.3	86.1	86.2	86.8	86.5	86.7	85.2	82.0	81.1
Israël		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	43.5	42.7	40.4	41.2	41.8	42.7	44.8	44.3	44.7
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	66.6	65.9	66.4	66.6	67.5	69.2	70.0	69.0	70.1
		Tertiaire	m	m	m	m	79.1	79.3	79.2	80.3	81.2	83.0	82.8	82.4	82.4
Italie		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	47.8	48.0	48.6	49.4	50.5	50.7	51.7	51.7	52.5	52.8	52.5	51.2	50.4
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	70.1	70.3	71.2	72.1	72.3	72.4	73.5	73.5	74.4	74.5	74.3	73.1	72.6
		Tertiaire	80.8	80.7	81.4	81.6	82.2	82.0	81.2	80.4	80.6	80.2	80.7	79.2	78.3
Japon		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	68.8	68.2	67.1	67.6	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75.8	74.2	73.8	74.3	71.8	71.8	72.0	72.3	73.2	74.4	74.4	73.1	73.3
		Tertiaire	79.5	79.2	79.0	79.9	79.2	79.2	79.3	79.4	79.8	80.1	79.7	79.7	79.5
Corée		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	66.1	66.9	68.0	67.8	68.4	66.5	66.4	65.9	66.2	66.0	66.1	65.3	65.0
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	66.5	66.4	68.7	69.3	70.5	69.6	70.1	70.1	70.3	70.7	70.7	69.7	70.6
		Tertiaire	76.1	74.6	75.4	75.7	76.1	76.4	76.7	76.8	77.2	77.2	77.1	76.3	76.3
Luxembourg		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	56.5	58.3	60.0	59.3	60.3	59.1	61.8	60.8	62.3	61.1	61.6	61.9
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	73.9	74.6	74.8	73.6	73.3	72.6	71.7	73.4	73.9	70.7	70.2	72.1
		Tertiaire	m	85.0	84.3	85.5	85.2	82.3	84.1	84.0	85.2	84.5	84.7	85.1	85.0

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681618>


Tableau A7.3a. [2/2] **Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1998-2010)**

Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010		
OCDE	Mexique	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	61.3	61.4	60.7	60.5	61.3	60.9	62.2	61.8	62.8	63.0	63.6	61.7	63.0	
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69.1	69.1	70.7	69.8	69.7	69.5	70.3	71.2	73.1	73.5	72.9	71.5	71.6	
		Tertiaire	83.2	82.0	82.5	80.9	80.9	81.2	81.4	82.0	83.3	83.0	82.8	81.5	80.4	
		Pays-Bas	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	55.3	60.7	57.6	58.8	60.7	59.4	59.4	59.5	60.6	61.9	63.7	63.6	61.1
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	76.8	79.5	79.4	80.0	79.8	78.8	77.9	77.9	79.1	80.3	81.5	81.7	80.0	
		Tertiaire	85.4	87.2	86.3	86.3	86.5	85.9	85.3	85.6	86.4	87.7	88.3	88.1	87.5	
		Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	62.4	63.6	64.8	66.0	67.1	67.4	68.9	70.0	70.4	71.0	70.5	69.0	68.4
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	79.1	79.7	80.0	80.2	81.2	81.4	82.7	84.2	84.2	84.6	83.3	82.4	82.0	
		Tertiaire	81.5	81.9	82.2	83.6	83.0	82.7	83.4	84.1	84.5	83.7	84.5	84.0	83.8	
		Norvège	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	67.7	67.1	65.3	63.3	64.2	64.1	62.1	64.3	64.7	66.3	66.0	65.4	63.9
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	83.9	82.9	82.7	82.7	81.5	79.6	78.8	82.4	83.1	84.0	84.4	83.1	81.8	
		Tertiaire	90.2	90.2	89.9	89.6	89.5	88.8	89.3	88.8	89.2	90.4	90.6	90.2	90.4	
		Pologne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	49.1	46.6	42.8	41.5	39.1	38.2	37.5	37.7	38.6	41.0	43.0	41.6	39.9
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	71.1	69.7	66.6	64.8	62.5	61.6	61.3	61.7	62.9	65.2	67.0	66.3	65.6	
		Tertiaire	87.2	86.6	84.5	84.1	83.1	82.6	82.3	82.7	83.5	84.5	85.1	85.3	84.8	
	Portugal	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	71.6	71.8	72.8	73.1	73.0	72.4	71.9	71.5	71.7	71.6	71.7	69.0	68.2	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	80.1	81.9	83.3	82.7	82.2	81.5	80.3	79.3	80.2	79.8	80.6	80.1	79.9		
	Tertiaire	89.4	90.0	90.6	90.8	88.6	87.5	88.0	87.3	86.4	85.9	86.7	86.7	85.4		
	Rép. slovaque	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	37.4	33.2	30.9	30.5	28.2	28.5	26.6	26.3	28.9	29.1	32.3	30.3	29.7	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75.1	72.5	70.6	70.2	70.5	71.2	70.3	70.8	71.9	73.2	74.8	72.0	69.9		
	Tertiaire	88.6	87.0	85.6	86.7	86.6	87.1	83.6	84.0	84.9	84.2	85.5	83.2	82.2		
	Slovénie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	55.6	54.2	55.9	56.1	55.9	56.2	55.0	53.7	51.1	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	74.0	72.7	74.4	74.6	74.1	75.1	76.4	74.6	73.0		
	Tertiaire	m	m	m	m	86.1	86.1	86.8	87.0	88.2	87.7	87.9	88.4	87.3		
	Espagne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	49.5	51.0	53.8	55.1	55.7	56.6	57.6	58.6	59.8	60.5	59.1	54.0	52.9	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	67.5	69.6	72.1	71.8	71.6	72.4	73.2	74.7	75.9	76.3	75.2	70.6	68.9		
	Tertiaire	76.3	77.6	79.7	80.7	80.8	81.6	81.9	82.4	83.4	84.4	83.6	81.1	79.7		
	Suède	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	66.4	66.5	68.0	68.8	68.2	67.5	67.0	66.1	66.9	66.6	66.2	64.2	63.8	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	79.3	79.6	81.7	81.9	81.8	81.3	80.7	81.3	81.9	83.1	83.3	81.3	82.0		
	Tertiaire	85.5	85.6	86.7	86.9	86.5	85.8	85.4	87.3	87.3	88.6	89.2	88.1	88.1		
	Suisse	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	68.8	68.3	64.5	69.6	68.2	66.3	65.4	65.3	64.5	66.0	67.6	67.5	68.3	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	80.8	80.9	81.4	81.3	81.1	80.5	79.9	80.0	80.2	81.1	82.0	81.7	80.0		
	Tertiaire	90.3	90.7	90.4	91.3	90.6	89.7	89.7	90.0	90.2	90.0	90.5	89.6	88.7		
	Turquie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	57.4	55.8	53.1	51.9	50.5	49.1	47.7	47.2	47.3	46.9	46.7	46.3	48.5	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	66.0	63.9	64.0	62.4	61.8	61.1	60.3	61.8	61.5	60.9	60.8	58.3	60.0		
	Tertiaire	81.3	79.0	78.5	78.3	76.3	74.9	74.5	75.2	74.5	74.6	74.5	73.6	75.7		
	Royaume-Uni	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	64.5	65.0	65.3	65.5	65.3	66.0	65.4	65.5	63.1	63.3	59.3	56.9	56.0	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	80.1	80.5	81.1	80.9	81.1	81.5	81.2	81.6	81.6	83.0	80.1	78.3	76.8		
	Tertiaire	87.1	87.7	87.8	88.1	87.6	87.8	87.7	88.0	87.5	87.4	85.0	84.5	85.1		
	États-Unis	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	57.6	57.8	57.8	58.4	57.0	57.8	56.5	57.2	58.0	58.3	56.2	52.5	52.1	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75.8	76.2	76.7	76.2	74.0	73.3	72.8	72.8	73.3	73.6	72.8	68.9	67.9		
	Tertiaire	85.3	84.6	85.0	84.4	83.2	82.2	82.0	82.5	82.7	83.3	83.1	80.8	80.0		
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	57.4	57.7	57.8	58.0	56.5	56.6	56.1	56.5	57.3	58.1	58.0	56.1	55.5	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	74.6	75.0	75.4	75.4	74.6	74.4	74.3	74.8	75.5	76.0	76.0	74.1	73.7		
	Tertiaire	84.4	84.5	84.7	84.7	84.2	83.7	83.6	84.0	84.5	84.5	84.5	83.6	83.1		
	Moyenne UE21	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	53.2	53.7	54.2	54.4	53.7	54.1	53.6	54.0	54.9	55.8	55.8	53.4	52.3	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	73.8	74.5	74.8	74.8	74.4	74.2	74.0	74.4	75.3	76.0	76.1	74.1	73.3		
	Tertiaire	84.5	84.9	85.1	85.2	84.7	84.3	84.2	84.6	85.1	85.2	85.3	84.4	83.6		
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Brésil	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	68.8	69.4	68.7	m	
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	76.9	77.7	77.4	m	
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	85.8	86.0	85.6	m	
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681618>

A7

Tableau A7.4a. [1/2] **Évolution du taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1998-2010)***Pourcentage de chômeurs dans la population âgée de 25 à 64 ans*

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
OCDE	Australie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	9.0	8.4	7.5	7.6	7.5	7.0	6.2	6.3	5.6	5.1	5.2	6.6	6.2
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	5.8	5.1	4.5	4.7	4.3	4.3	3.9	3.4	3.8	3.0	2.6	4.1	3.6
		Tertiaire	3.3	3.4	3.6	3.1	3.3	3.0	2.8	2.5	2.3	2.2	2.1	3.3	2.8
Autriche	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	6.8	5.9	6.2	6.2	6.7	7.8	7.8	8.6	7.9	7.4	6.3	8.4	7.3	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	3.7	3.2	2.9	3.0	3.4	3.4	3.8	3.9	3.7	3.3	2.9	3.6	3.5	
	Tertiaire	1.9	1.8	1.5	1.5	1.8	2.0	2.9	2.6	2.5	2.4	1.7	2.2	2.3	
Belgique	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	13.1	12.0	9.8	8.5	10.3	10.7	11.7	12.4	12.3	11.3	10.8	11.9	13.2	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	7.4	6.6	5.3	5.5	6.0	6.7	6.9	6.9	6.7	6.2	5.7	6.5	6.6	
	Tertiaire	3.2	3.1	2.7	2.7	3.5	3.5	3.9	3.7	3.7	3.3	3.2	3.8	4.0	
Canada	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	11.9	10.8	10.2	10.5	11.0	10.8	10.1	9.7	9.3	9.5	9.1	12.6	12.4	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	7.5	6.7	5.9	6.3	6.7	6.5	6.1	5.9	5.6	5.5	5.4	8.1	7.5	
	Tertiaire	4.7	4.5	4.1	4.7	5.1	5.2	4.8	4.6	4.1	3.9	4.1	5.3	5.4	
Chili	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	4.6	5.2	5.9	4.6	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	6.0	6.6	7.4	6.2	
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	6.0	5.5	7.7	5.6	
Rép. tchèque	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	14.5	18.8	19.3	19.2	18.8	18.3	23.0	24.4	22.3	19.1	17.3	21.8	22.7	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	4.6	6.5	6.7	6.2	5.6	6.0	6.4	6.2	5.5	4.3	3.3	5.4	6.2	
	Tertiaire	1.9	2.6	2.5	2.0	1.8	2.0	2.0	2.0	2.2	1.5	1.5	2.2	2.5	
Danemark	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	7.0	7.0	6.9	6.2	6.4	6.7	8.2	6.5	5.5	4.3	3.6	7.3	9.0	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	4.6	4.1	3.9	3.7	3.7	4.4	4.8	4.0	2.7	2.6	2.3	4.8	6.1	
	Tertiaire	3.3	3.0	3.0	3.6	3.9	4.7	4.4	3.7	3.2	3.0	2.2	3.7	4.6	
Estonie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	19.0	14.8	15.4	13.0	11.7	8.6	9.7	24.1	27.5	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	10.5	9.5	9.5	8.4	5.7	4.6	5.2	14.8	18.0	
	Tertiaire	m	m	m	m	5.8	6.5	5.0	3.8	3.2	2.4	2.8	6.3	9.1	
Finlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	13.8	13.1	12.1	11.4	12.2	11.2	11.3	10.7	10.1	8.9	8.1	9.8	11.6	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	10.6	9.5	8.9	8.5	8.8	8.3	7.9	7.4	7.0	6.1	5.4	7.7	7.5	
	Tertiaire	5.8	4.7	4.7	4.4	4.5	4.1	4.5	4.4	3.7	3.6	3.3	4.0	4.4	
France	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	14.9	15.3	13.9	11.9	11.8	10.4	10.7	11.1	11.0	10.2	9.7	11.6	12.9	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	9.6	9.2	7.9	6.9	6.8	6.6	6.7	6.6	6.6	5.9	5.5	7.0	7.2	
	Tertiaire	6.6	6.1	5.1	4.8	5.2	5.3	5.7	5.4	5.1	4.7	4.0	5.0	4.9	
Allemagne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	16.5	15.6	13.7	13.5	15.3	18.0	20.4	20.2	19.9	18.0	16.5	16.7	15.9	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	10.3	8.6	7.8	8.2	9.0	10.2	11.2	11.0	9.9	8.3	7.2	7.5	6.9	
	Tertiaire	5.5	4.9	4.0	4.2	4.5	5.2	5.6	5.5	4.8	3.8	3.3	3.4	3.1	
Grèce	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	7.7	8.8	8.2	8.2	7.8	7.2	8.7	8.3	7.2	7.0	6.8	8.8	11.9	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	10.7	11.5	11.2	10.4	10.5	10.1	10.0	9.6	8.9	8.2	7.2	9.2	12.5	
	Tertiaire	6.8	8.0	7.5	7.2	6.8	6.5	7.4	7.1	6.3	6.1	5.7	6.7	8.7	
Hongrie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	11.4	11.1	9.9	10.0	10.5	10.6	10.8	12.4	14.8	16.0	17.3	21.0	23.5	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	6.2	5.8	5.3	4.6	4.4	4.8	5.0	6.0	6.1	5.9	6.3	8.2	9.5	
	Tertiaire	1.7	1.4	1.3	1.2	1.5	1.4	1.9	2.3	2.2	2.6	2.3	3.5	4.1	
Islande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	3.2	2.0	2.6	2.6	3.2	3.3	2.5	2.3	c	c	2.5	7.4	7.2	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	5.8	7.2	
	Tertiaire	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	3.9	3.5	
Irlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	11.6	9.2	5.6	5.2	5.9	6.3	6.1	6.0	5.7	6.1	8.2	15.4	19.5	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	4.5	3.5	2.3	2.4	2.8	2.9	3.0	3.1	3.2	3.5	4.8	11.3	13.7	
	Tertiaire	3.0	1.7	1.6	1.8	2.2	2.6	2.2	2.0	2.2	2.3	3.0	6.1	6.8	
Israël	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	14.0	15.2	15.6	14.0	12.8	12.4	9.8	10.8	9.8	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	9.8	10.3	10.6	9.5	8.7	7.2	5.8	7.7	6.8	
	Tertiaire	m	m	m	m	6.4	6.4	6.1	5.1	4.5	3.8	3.7	5.2	4.2	
Italie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	10.8	10.6	10.0	9.2	9.0	8.8	8.2	7.8	6.9	6.3	7.4	8.4	9.1	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	8.1	7.9	7.2	6.6	6.4	6.1	5.4	5.2	4.6	4.1	4.6	5.6	6.1	
	Tertiaire	6.9	6.9	5.9	5.3	5.3	5.3	5.3	5.7	4.8	4.2	4.3	5.1	5.6	
Japon	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	4.3	5.6	6.0	5.9	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	3.3	4.4	4.7	4.8	5.6	5.7	5.1	4.9	4.5	4.1	4.4	5.9	5.8	
	Tertiaire	2.6	3.3	3.5	3.1	3.8	3.7	3.3	3.1	3.0	2.9	3.1	3.6	3.8	
Corée	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	6.0	5.4	3.7	3.1	2.2	2.2	2.6	2.9	2.6	2.4	2.5	2.9	3.1	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	6.8	6.4	4.1	3.6	3.0	3.3	3.5	3.8	3.5	3.3	3.3	3.7	3.5	
	Tertiaire	4.9	4.7	3.6	3.5	3.2	3.1	2.9	2.9	2.9	2.9	2.6	3.2	3.3	
Luxembourg	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	3.4	3.1	1.7	3.8	3.3	5.7	5.1	4.9	4.1	4.8	5.8	4.1	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	1.1	1.4	1.0	1.2	2.6	3.7	3.2	3.8	2.8	4.9	3.4	3.6	
	Tertiaire	m	c	c	c	1.8	4.0	3.2	3.2	2.9	3.0	2.2	3.7	3.6	

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681675>


Tableau A7.4a. [2/2] Évolution du taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1998-2010)

Pourcentage de chômeurs dans la population âgée de 25 à 64 ans

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
OCDE	Mexique														
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	2.3	1.5	1.5	1.6	1.7	1.8	2.2	2.3	2.2	2.2	2.4	4.0	4.0	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	3.3	2.5	2.2	2.3	2.3	2.2	3.0	3.1	2.6	2.8	2.9	4.4	4.6	
	Tertiaire	3.1	3.5	2.4	2.5	3.0	3.0	3.7	3.7	2.9	3.6	3.3	4.2	5.0	
	Pays-Bas														
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	0.9	4.3	3.9	2.9	3.0	4.5	5.5	5.8	4.8	4.0	3.4	4.1	5.1	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	1.7	2.3	2.3	1.6	2.0	2.8	3.8	4.1	3.5	2.7	2.1	2.7	3.1	
	Tertiaire	m	1.7	1.9	1.2	2.1	2.5	2.8	2.8	2.3	1.8	1.6	2.0	2.3	
	Nouvelle-Zélande														
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	8.9	7.8	6.6	5.8	5.0	4.3	3.7	3.4	3.2	3.1	3.7	5.9	6.1	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	5.1	5.0	3.9	3.7	3.6	3.4	2.3	2.3	2.1	2.0	2.5	3.9	4.5	
	Tertiaire	4.0	3.7	3.3	2.8	3.1	3.0	2.7	2.3	2.4	2.2	2.4	3.3	3.8	
	Norvège														
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	2.9	2.5	2.2	3.4	3.4	3.9	4.0	7.3	4.7	3.3	3.8	4.7	5.5	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	2.4	2.5	2.6	2.7	2.9	3.6	3.8	2.6	2.1	1.3	1.3	1.7	2.2	
	Tertiaire	1.5	1.4	1.9	1.7	2.1	2.5	2.4	2.1	1.8	1.4	1.3	1.4	1.6	
	Pologne														
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	13.9	16.4	20.6	22.6	25.2	25.9	27.8	27.1	21.5	15.5	11.5	13.9	16.2	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	9.1	10.7	13.9	15.9	17.8	17.8	17.4	16.6	12.7	8.7	6.3	7.2	8.9	
	Tertiaire	2.5	3.1	4.3	5.0	6.3	6.6	6.2	6.2	5.0	3.8	3.1	3.6	4.2	
	Portugal														
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	4.4	4.0	3.6	3.6	4.4	5.7	6.4	7.5	7.6	8.0	7.6	10.1	11.8	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	5.1	4.5	3.5	3.3	4.4	5.3	5.6	6.7	7.1	6.8	6.6	8.2	9.7	
	Tertiaire	2.8	3.1	2.7	2.8	3.9	4.9	4.4	5.4	5.4	6.6	5.8	5.6	6.3	
	Rép. slovaque														
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	24.3	30.3	36.3	38.7	42.3	44.9	47.7	49.2	44.0	41.3	36.3	38.3	40.8	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	8.8	11.9	14.3	14.8	14.2	13.5	14.6	12.7	10.0	8.5	7.4	10.0	12.3	
Tertiaire	3.3	4.0	4.6	4.2	3.6	3.7	4.8	4.4	2.6	3.3	3.1	3.9	4.8		
Slovénie															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	8.4	8.7	8.4	8.7	7.0	6.5	5.9	7.8	11.2		
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	5.2	5.5	5.3	5.7	5.6	4.3	3.5	5.6	6.9		
Tertiaire	m	m	m	m	2.3	3.0	2.8	3.0	3.0	3.2	3.1	3.1	4.1		
Espagne															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	17.0	14.7	13.7	10.2	11.2	11.3	11.0	9.3	9.0	9.0	13.2	21.9	24.7		
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	15.3	12.9	10.9	8.4	9.4	9.5	9.4	7.3	6.9	6.8	9.3	15.4	17.4		
Tertiaire	13.1	11.1	9.5	6.9	7.7	7.7	7.3	6.1	5.5	4.8	5.8	9.0	10.4		
Suède															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	10.4	9.0	8.0	5.9	5.8	6.1	6.5	8.5	7.3	7.0	7.1	10.0	11.0		
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	7.8	6.5	5.3	4.6	4.6	5.2	5.8	6.0	5.1	4.2	4.1	6.2	6.1		
Tertiaire	4.4	3.9	3.0	2.6	3.0	3.9	4.3	4.5	4.2	3.4	3.3	4.3	4.3		
Suisse															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	5.7	4.7	4.8	3.4	4.3	5.9	7.1	7.2	7.5	6.7	6.0	7.5	8.0		
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	2.9	2.5	2.2	2.1	2.4	3.2	3.7	3.7	3.3	3.0	2.9	3.2	4.9		
Tertiaire	2.8	1.7	1.4	1.3	2.2	2.9	2.8	2.7	2.2	2.1	1.8	2.7	3.0		
Turquie															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	4.4	5.3	4.6	6.7	8.5	8.8	8.7	9.1	8.8	8.5	9.6	12.6	10.6		
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	6.6	8.2	5.5	7.4	8.7	7.8	10.1	9.1	9.0	9.0	9.2	12.6	11.3		
Tertiaire	4.8	5.1	3.9	4.7	7.5	6.9	7.9	6.9	6.9	6.8	7.3	9.2	7.9		
Royaume-Uni															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	7.5	7.1	6.6	6.1	6.0	5.2	5.3	5.1	6.6	6.3	7.5	9.9	10.3		
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	4.4	4.4	4.0	3.5	3.6	3.5	3.3	3.1	3.7	3.3	4.3	5.9	6.2		
Tertiaire	2.6	2.6	2.1	2.0	2.4	2.3	2.2	2.1	2.4	2.2	2.8	3.4	3.4		
États-Unis															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	8.5	7.7	7.9	8.1	10.2	9.9	10.5	9.0	8.3	8.5	10.1	15.8	16.8		
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	4.5	3.7	3.6	3.8	5.7	6.1	5.6	5.1	4.6	4.5	5.3	9.8	11.2		
Tertiaire	2.1	2.1	1.8	2.1	3.0	3.4	3.3	2.6	2.5	2.1	2.4	4.9	5.3		
Moyenne OCDE															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	9.4	9.3	9.0	8.7	9.8	10.0	10.6	10.7	10.1	9.1	8.8	11.6	12.5		
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	6.5	6.1	5.7	5.5	6.1	6.3	6.5	6.2	5.6	4.9	4.9	6.9	7.6		
Tertiaire	4.0	3.8	3.5	3.3	3.8	4.1	4.1	3.9	3.5	3.4	3.3	4.4	4.7		
Moyenne UE21															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	11.5	11.4	11.1	10.6	11.6	11.7	12.7	12.8	11.8	10.7	10.4	13.7	15.2		
2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	7.4	6.9	6.6	6.3	6.7	6.9	7.1	6.8	6.1	5.3	5.2	7.4	8.5		
Tertiaire	4.4	4.1	3.8	3.5	3.8	4.2	4.2	4.1	3.7	3.4	3.2	4.3	4.9		
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil														
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	5.6	4.7	5.7	m	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	7.0	6.1	7.2	m	
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	3.3	3.3	3.5	m	
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681675>

A7

Tableau A7.5. [1/2] **Proportion d'actifs rémunérés travaillant à plein temps¹ dans la population totale d'actifs rémunérés, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2010)**

OCDE			Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus		
			25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Australie	2009	Hommes	89	94	79	91	93	85	92	95	83	91	94	83
		Femmes	47	43	42	53	51	52	65	56	60	57	52	51
		H + F	69	69	61	77	77	74	77	75	72	75	75	69
Autriche	2010	Hommes	61	58	67	76	78	81	79	84	82	75	78	79
		Femmes	39	38	42	42	38	46	57	48	76	45	40	51
		H + F	48	46	52	60	59	68	69	67	80	60	59	68
Belgique	2009	Hommes	79	82	73	86	91	64	87	90	73	84	89	69
		Femmes	37	40	35	43	38	38	62	59	51	51	48	42
		H + F	62	65	56	68	67	54	74	75	64	69	70	59
Canada	2009	Hommes	66	73	64	70	76	65	76	81	71	72	78	67
		Femmes	49	54	44	54	58	51	58	60	49	56	59	49
		H + F	59	65	55	63	68	59	67	70	61	65	69	59
Chili			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Rép. tchèque			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Danemark	2010	Hommes	49	49	48	57	61	53	74	80	68	60	65	56
		Femmes	44	42	43	51	54	46	59	61	57	53	55	49
		H + F	46	46	45	55	57	50	65	70	62	56	60	53
Estonie	2010	Hommes	94	95	81	96	96	90	93	98	84	95	96	88
		Femmes	86	90	86	87	86	89	89	91	83	88	88	86
		H + F	91	93	83	92	91	89	90	93	83	91	92	87
Finlande	2010	Hommes	92	94	89	93	95	90	95	97	89	94	96	90
		Femmes	79	80	77	82	83	80	88	86	85	85	85	81
		H + F	86	89	82	88	90	84	91	90	87	89	90	85
France	2008	Hommes	75	84	53	83	89	57	85	89	76	82	88	60
		Femmes	46	44	40	57	56	50	64	62	58	57	56	47
		H + F	61	65	46	71	74	54	74	75	68	70	73	54
Allemagne	2010	Hommes	88	88	95	79	83	79	85	88	81	82	85	81
		Femmes	36	29	26	44	38	39	54	49	57	47	41	42
		H + F	61	58	54	62	61	60	71	71	71	65	64	63
Grèce	2009	Hommes	80	85	73	88	90	92	87	88	89	85	88	82
		Femmes	65	65	63	73	76	73	83	86	80	75	77	70
		H + F	75	77	70	82	85	86	85	87	86	81	83	78
Hongrie	2010	Hommes	78	81	75	85	86	82	90	92	86	85	87	81
		Femmes	77	79	72	84	85	82	91	91	89	85	86	81
		H + F	78	80	73	85	86	82	90	91	88	85	86	81
Islande			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Irlande	2010	Hommes	63	69	56	69	74	56	82	87	71	72	77	60
		Femmes	25	21	16	46	49	47	61	57	66	50	48	45
		H + F	49	51	45	58	61	51	71	73	69	62	64	54
Israël	2010	Hommes	87	91	82	91	95	86	88	93	87	89	93	86
		Femmes	48	54	39	67	69	59	66	71	56	66	70	56
		H + F	77	85	67	82	84	75	77	82	73	79	83	73
Italie	2008	Hommes	85	87	77	89	91	89	89	93	88	87	90	83
		Femmes	60	53	60	77	73	84	75	68	91	71	66	74
		H + F	76	75	71	84	82	87	82	79	89	81	79	80
Japon			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Corée	2010	Hommes	83	84	83	92	93	90	92	93	85	91	93	86
		Femmes	76	76	74	80	79	70	77	72	65	78	76	72
		H + F	80	81	78	87	86	85	87	87	81	86	86	80
Luxembourg	2010	Hommes	88	91	80	91	93	75	91	98	82	90	94	79
		Femmes	43	50	27	53	46	41	65	55	63	54	51	40
		H + F	67	71	54	76	75	64	78	76	76	74	74	64

Remarque : la période de référence varie d'une semaine à une année. Les travailleurs non salariés sont exclus des calculs dans certains pays. Pour plus de détails, consulter l'annexe 3

1. Les actifs travaillant à plein temps correspondent aux individus ayant travaillé toute l'année au moins 30 heures par semaine.

Source : OCDE, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du réseau LSO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681770>

Tableau A7.5. [2/2] Proportion d'actifs rémunérés travaillant à plein temps¹ dans la population totale d'actifs rémunérés, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2010)


			Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus			
			25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
OCDE	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Pays-Bas	2008	Hommes	63	65	61	66	68	65	67	68	62	65	67	63
		Femmes	14	13	11	18	15	18	27	22	23	20	17	16	
		H + F	41	43	39	43	42	47	48	47	49	45	44	45	
	Nouvelle-Zélande	2010	Hommes	72	74	63	72	76	60	76	79	64	73	77	62
		Femmes	58	56	58	59	56	57	64	58	58	62	57	58	
		H + F	65	64	60	67	68	59	70	68	61	68	67	60	
	Norvège		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Pologne	2010	Hommes	85	87	86	88	90	86	82	83	85	86	88	86
		Femmes	79	78	77	85	86	84	82	85	84	84	84	85	83
		H + F	82	83	83	87	88	85	82	85	84	85	86	85	
	Portugal	2009	Hommes	99	99	99	97	98	97	94	95	89	98	98	98
		Femmes	91	92	86	95	96	94	93	94	89	92	93	87	
		H + F	95	96	94	96	97	96	94	95	89	95	96	93	
	Rép. slovaque	2010	Hommes	53	52	57	63	65	64	66	67	70	62	64	64
		Femmes	47	43	48	59	60	61	64	68	67	59	60	59	
		H + F	49	47	52	61	62	63	65	67	69	61	62	62	
	Slovénie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Espagne	2009	Hommes	76	76	80	82	86	84	86	90	87	81	83	83
		Femmes	51	49	55	63	58	85	75	75	85	64	63	69	
H + F		66	66	71	74	73	85	80	82	86	73	74	78		
Suède	2010	Hommes	74	77	69	79	84	63	79	86	71	78	84	67	
	Femmes	37	46	30	48	49	43	60	58	59	52	53	47		
	H + F	60	65	55	65	69	53	68	70	64	66	69	57		
Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Turquie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Royaume-Uni	2010	Hommes	86	83	84	93	96	86	92	95	78	92	94	84	
	Femmes	43	42	41	53	50	47	66	59	55	58	54	49		
	H + F	67	67	63	75	74	69	79	78	68	76	76	68		
États-Unis	2010	Hommes	62	62	66	74	76	73	83	87	78	77	79	75	
	Femmes	53	53	59	64	65	64	69	68	66	66	66	65		
	H + F	59	59	63	70	71	68	76	77	73	71	73	70		
Moyenne OCDE		Hommes	77	79	74	82	85	77	84	88	79	82	85	77	
	Femmes	53	53	50	62	61	60	69	66	67	63	62	59		
	H + F	67	68	63	73	74	70	76	77	74	73	74	69		
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	2009	Hommes	74	76	74	79	82	79	78	79	76	76	78	75
		Femmes	46	48	41	62	63	57	61	61	55	54	55	45	
		H + F	63	65	61	71	73	70	69	69	67	66	68	63	
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		

Remarque : la période de référence varie d'une semaine à une année. Les travailleurs non salariés sont exclus des calculs dans certains pays. Pour plus de détails, consulter l'annexe 3

1. Les actifs travaillant à plein temps correspondent aux individus ayant travaillé toute l'année au moins 30 heures par semaine.

Source : OCDE, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du réseau LSO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681770>

A7

Tableau A7.6. Débouchés sur le marché du travail de la population âgée de 25 à 64 ans diplômée du deuxième cycle de l'enseignement secondaire/de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (CITE 3/4), selon l'orientation du programme (2010)


Situation au regard de l'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans diplômée du deuxième cycle de l'enseignement secondaire/de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (CITE 3/4, niveau de formation le plus élevé atteint), selon l'orientation du programme

	Taux d'emploi %						Taux de chômage %						Taux d'inactivité %					
	CITE 3/4, filière professionnelle			CITE 3/4, filière générale			CITE 3/4, filière professionnelle			CITE 3/4, filière générale			CITE 3/4, filière professionnelle			CITE 3/4, filière générale		
	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F
OCDE																		
Australie	89.3	76.3	84.9	85.3	66.3	75.3	2.7	4.1	3.1	3.7	4.5	4.1	8.2	20.4	12.3	11.3	30.6	21.5
Autriche	82.2	73.7	78.2	77.2	73.5	75.2	3.6	3.3	3.4	4.9	4.0	4.5	14.8	23.8	19.0	18.8	23.5	21.3
Belgique	83.2	69.0	76.8	76.9	62.2	68.9	5.0	7.5	6.0	7.6	8.4	8.0	12.4	25.4	18.2	16.8	32.1	25.1
Canada	80.9	72.3	77.9	77.1	67.4	72.2	7.5	7.0	7.3	8.3	6.9	7.7	12.6	22.3	16.0	15.9	27.6	21.8
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	83.5	65.2	74.9	77.6	62.5	67.6	5.1	7.7	6.2	5.7	7.0	6.5	12.1	29.4	20.2	17.7	32.8	27.7
Danemark	81.2	77.4	79.5	79.3	74.7	77.1	6.6	5.0	5.9	7.6	6.9	7.3	13.1	18.5	15.5	14.2	19.8	16.9
Estonie	71.7	64.0	68.1	72.4	66.4	69.5	18.1	20.0	18.9	17.3	15.5	16.5	12.5	20.1	16.0	12.4	21.4	16.8
Finlande	76.0	71.0	73.7	75.9	69.9	73.4	8.3	7.1	7.8	8.0	5.3	6.9	17.1	23.6	20.1	17.4	26.2	21.2
France	78.0	68.6	73.9	80.6	72.0	75.6	6.3	8.5	7.2	7.0	7.4	7.2	16.7	25.0	20.3	13.3	22.2	18.5
Allemagne ¹	81.9	72.6	77.2	63.4	55.4	59.8	7.4	6.2	6.9	8.6	7.9	8.3	11.5	22.6	17.1	30.7	39.9	34.8
Grèce	83.3	60.5	73.6	79.2	50.0	63.2	9.8	20.0	13.6	8.7	15.5	11.8	7.7	24.4	14.8	13.3	40.8	28.4
Hongrie	71.7	61.2	67.1	69.5	56.5	60.7	9.7	9.6	9.7	7.0	9.0	8.2	20.6	32.3	25.7	25.3	38.0	33.8
Islande	88.4	80.7	85.9	76.3	71.6	73.5	5.9	7.0	6.2	12.6	7.0	9.4	6.1	13.2	8.4	12.7	23.0	18.9
Irlande	70.0	61.3	66.0	74.9	59.1	66.7	20.9	10.3	16.7	14.7	8.8	12.1	11.5	31.7	20.8	12.2	35.2	24.1
Israël	81.2	69.3	76.4	72.7	62.4	67.5	6.3	8.2	7.0	6.6	6.8	6.7	13.4	24.5	17.9	22.2	33.0	27.6
Italie	82.9	64.7	75.1	75.0	60.0	64.4	4.8	7.6	5.8	6.7	6.9	6.8	12.9	30.0	20.3	19.6	35.5	30.9
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	86.1	57.0	72.2	83.2	56.7	69.0	3.8	3.0	3.5	4.1	2.6	3.4	10.5	41.3	25.2	13.2	41.8	28.5
Luxembourg	81.9	64.0	72.9	84.9	61.6	73.0	2.4	4.4	3.3	1.7	3.3	2.4	16.1	33.0	24.6	13.6	36.3	25.2
Pays-Bas	85.5	75.5	80.6	83.6	73.1	78.0	2.9	2.9	2.9	1.6	2.4	2.0	12.0	22.2	17.0	15.0	25.1	20.4
Nouvelle-Zélande	88.9	72.2	82.6	88.4	74.4	80.7	3.9	6.6	4.8	3.3	4.0	3.7	7.6	22.7	13.3	8.6	22.5	16.2
Norvège	85.4	79.1	82.8	80.8	75.8	78.1	2.2	1.3	1.9	4.9	1.8	3.3	12.7	19.8	15.6	15.1	22.9	19.2
Pologne	78.9	60.8	70.0	75.1	54.0	61.2	6.3	8.6	7.3	9.2	10.9	10.2	15.8	33.5	24.5	17.2	39.4	31.8
Portugal	83.1	75.7	79.4	87.0	80.0	83.3	7.8	12.0	9.9	6.2	10.8	8.6	9.9	14.0	11.9	7.3	10.3	8.9
Rép. slovaque	77.3	62.2	70.2	74.9	61.1	65.5	11.5	13.6	12.4	10.3	10.5	10.4	12.7	28.1	19.9	16.5	31.8	26.9
Slovénie	76.4	69.4	73.4	71.8	65.0	68.1	6.2	7.1	6.6	12.5	9.4	10.9	18.6	25.3	21.4	17.9	28.3	23.6
Espagne	77.8	61.3	69.4	74.4	62.3	68.6	15.3	19.1	17.1	16.3	19.3	17.6	8.1	24.3	16.4	11.0	22.8	16.7
Suède	86.9	79.5	83.9	88.5	84.4	86.5	5.3	5.3	5.3	4.2	3.9	4.0	8.2	16.0	11.5	7.7	12.2	9.9
Suisse	87.2	75.0	80.7	79.9	67.0	71.9	5.4	4.3	4.9	4.6	7.4	6.2	7.8	21.7	15.1	16.2	27.7	23.3
Turquie	81.0	30.9	63.4	77.9	27.0	57.0	8.2	19.8	10.5	9.8	20.9	12.2	11.7	61.5	29.2	13.6	65.9	35.1
Royaume-Uni	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne OCDE	81.4	67.9	75.5	78.1	64.6	70.7	7.2	8.5	7.7	7.7	8.1	7.8	12.2	25.9	18.2	15.4	29.9	23.3
Autres G20																		
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. En Allemagne, un diplôme de niveau CITE 4A valide la réussite d'une formation générale et d'une formation professionnelle. Dans le présent tableau, les individus diplômés de ce niveau d'enseignement sont comptabilisés dans la catégorie des diplômés d'une formation professionnelle.

Source : OCDE, collecte de données spéciale sur l'enseignement professionnel du réseau LSO, Groupe de travail sur l'apprentissage et la transition sur le marché du travail. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

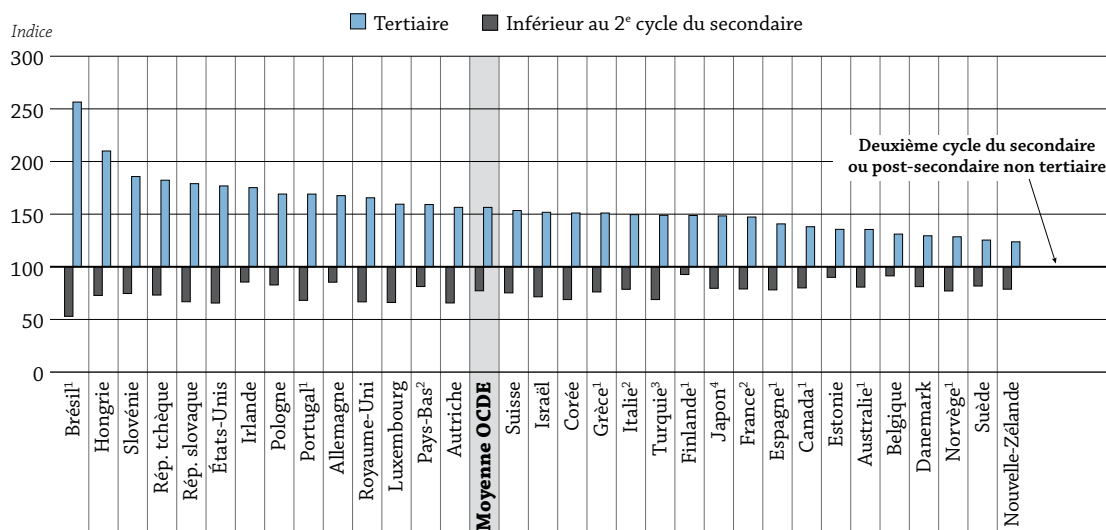
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681789>

QUEL AVANTAGE FINANCIER LE NIVEAU DE FORMATION PROCURE-T-IL ?

- L'enseignement tertiaire (supérieur) procure un avantage financier substantiel aux individus. Dans les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent espérer gagner, en moyenne, 55 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.
- De même, les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire souffrent d'un lourd désavantage financier sur le marché du travail. Dans les pays de l'OCDE, ils peuvent s'attendre à gagner, en moyenne, 23 % de moins que les diplômés de ce niveau d'enseignement.
- L'avantage financier dont jouissent les diplômés de l'enseignement tertiaire augmente avec l'âge. À âge égal, les diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent espérer gagner 37 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre l'âge de 25 et 34 ans, et 69 % de plus qu'eux entre l'âge de 55 et 64 ans.

Graphique A8.1. Revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2010 ou année de référence indiquée)

2^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100



Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts.

1. Année de référence : 2009.

2. Année de référence : 2008.

3. Année de référence : 2005.

4. Année de référence : 2007.

Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans titulaire d'un diplôme de fin d'études tertiaires.

Source : OCDE. Tableau A8.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678559>

■ Contexte

La perspective de gagner davantage est un aiguillon qui incite fortement les individus à poursuivre leurs études et à acquérir des compétences. Élever son niveau de formation permet d'accroître la probabilité de travailler et de réduire le risque de chômage (voir l'indicateur A7), mais c'est également un bon moyen de s'assurer de meilleurs revenus – et de les voir augmenter au fil du temps. Comme en 2010, cette tendance continue de s'observer dans la plupart des pays de l'OCDE et du G20, même en ces temps de crise économique mondiale.

Toutefois, la perspective de gagner davantage n'est pas le seul facteur dont les individus tiennent compte lorsqu'ils décident de poursuivre leurs études. Le coût des études – en particulier dans l'enseignement tertiaire – intervient de plus en plus dans leur décision dans certains pays, car l'austérité budgétaire a entraîné la hausse des frais de scolarité et la baisse des aides aux étudiants (voir l'indicateur B5). Le domaine d'études que les individus choisissent une fois résolus à poursuivre des études est un autre facteur important, car les avantages financiers varient selon les domaines (Carnevale, 2012).

Plus généralement, l'avantage salarial que procure un niveau de formation plus élevé est lié aux compétences et savoir-faire les plus demandés sur le marché du travail mondial, d'autant que des économies nationales se rapprochent de plus en plus du modèle de l'économie du savoir. Des avantages salariaux élevés et orientés à la hausse peuvent être le signe d'une pénurie de travailleurs très instruits, et des avantages salariaux peu élevés et orientés à la baisse, le signe d'une offre excédentaire. Les revenus du travail relatifs, en général, et l'évolution de l'avantage salarial dans le temps, en particulier, sont donc deux indicateurs importants du degré d'adéquation entre les compétences que les systèmes d'éducation aident les individus à acquérir et la demande de ces compétences sur le marché du travail

■ Autres faits marquants

- **Les revenus du travail augmentent avec l'élévation du niveau de formation.** Les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, de l'enseignement post-secondaire non tertiaire ou de l'enseignement tertiaire jouissent d'un avantage salarial substantiel par rapport aux individus du même sexe dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. L'avantage salarial que procure un diplôme de l'enseignement tertiaire est important dans la plupart des pays et dépasse même 50 % dans 17 des 32 pays considérés ici.
- **Chez les hommes, les titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau jouissent d'un avantage salarial important** en Allemagne, au Brésil, aux États-Unis, en France, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Israël, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque, où **ils gagnent au moins 80 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.** Les femmes bénéficient d'un avantage comparable au Brésil, au Canada, aux États-Unis, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, au Japon et au Royaume-Uni.
- **Les diplômés de l'enseignement tertiaire de type B** (dont les formations sont plus courtes et conçues pour préparer les étudiants à entrer directement dans la vie active) **peuvent espérer gagner 24 % de plus** que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, leur avantage salarial est moins susceptible d'augmenter au fil du temps que celui des diplômés de l'enseignement tertiaire de type A (universitaire).
- Les revenus des diplômés de l'enseignement tertiaire sont plus élevés chez les individus plus âgés dans tous les pays, si ce n'est en Irlande et en Turquie. **Dans l'ensemble, le désavantage salarial associé à un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire augmente avec l'âge.**

■ Tendances

L'évolution des revenus relatifs dans le temps donne à penser que la demande de diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté au même rythme que l'offre de formations tertiaires dans la plupart des pays de l'OCDE. Malgré l'accroissement du pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire chez les 25-64 ans, qui est passé de 21 % en 2000 à 30 % en 2010 (voir l'indicateur A1), l'avantage salarial associé à ce niveau de formation est resté stable durant cette période.

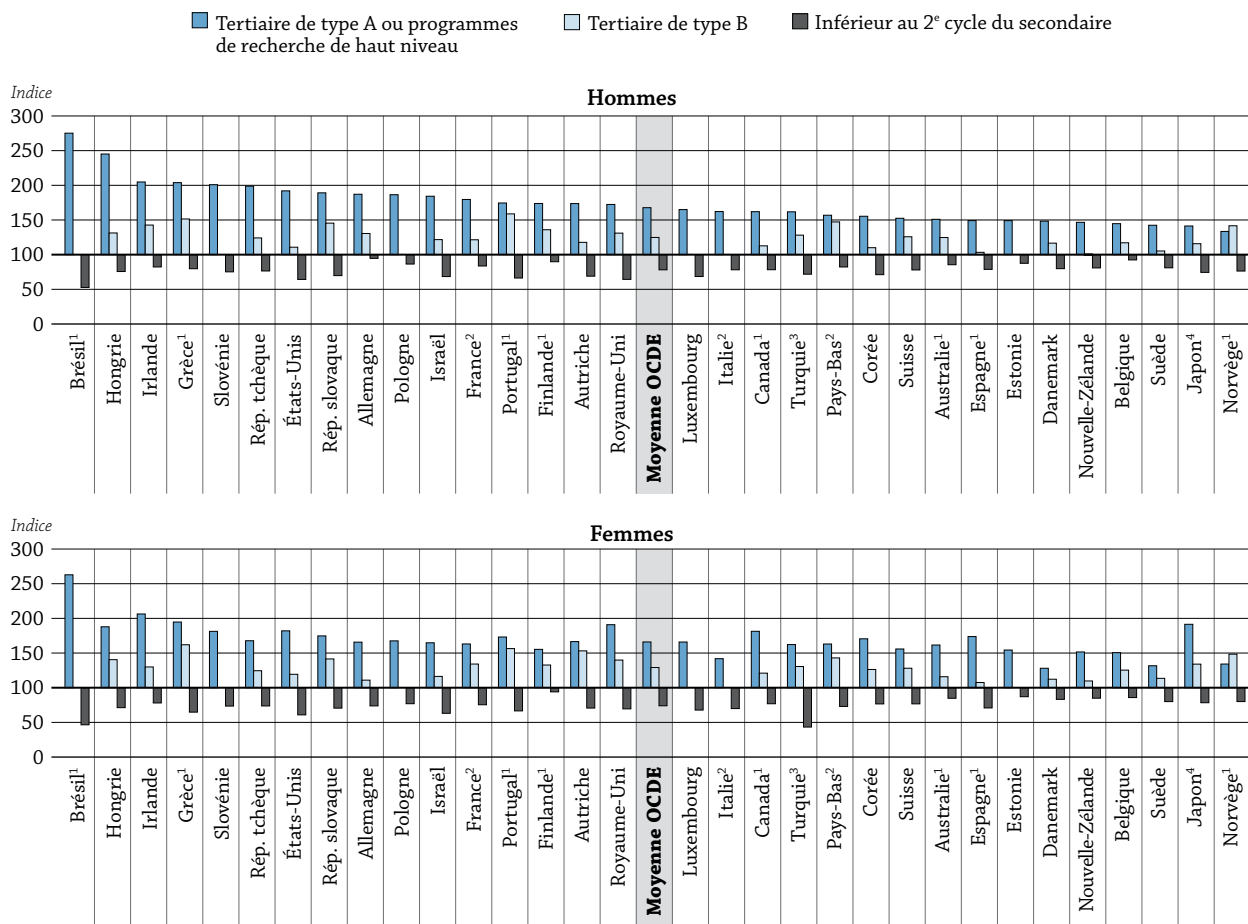
Analyse

Variation des revenus selon le niveau de formation

La variation des revenus du travail relatifs (avant impôts) entre les pays est imputable à divers facteurs, dont la demande de compétences sur le marché du travail, la législation sur le salaire minimal, la puissance des syndicats, le champ d'application des conventions collectives, l'offre de main-d'œuvre aux divers niveaux de formation et la fréquence relative du travail saisonnier et à temps partiel.

Les différentiels salariaux et, surtout, leur évolution dans le temps comptent toutefois parmi les indicateurs les plus directs du degré d'adéquation entre l'offre et la demande de travailleurs qualifiés. Le graphique A8.2 révèle une forte corrélation positive entre le niveau de formation et les revenus du travail moyens. Dans tous les pays, les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent plus dans l'ensemble que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Graphique A8.2. Revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation et le sexe (2010 ou année de référence indiquée)
 2^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100



Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts.

1. Année de référence : 2009.

2. Année de référence : 2008.

3. Année de référence : 2005.

4. Année de référence : 2007.

Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus du travail relatifs des individus de sexe masculin âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A (y compris d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau).

Source : OCDE. Tableau A8.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678578>

Les écarts de revenus observés entre les diplômés de l'enseignement tertiaire – en particulier l'enseignement tertiaire de type A (largement théorique) et les programmes de recherche de haut niveau – et les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont en général plus marqués qu'entre ces derniers et les individus dont le niveau de formation est inférieur ou égal au premier cycle de l'enseignement secondaire. Ce constat donne à penser que le deuxième cycle de l'enseignement secondaire constitue dans de nombreux pays un seuil au-delà duquel la poursuite des études génère un avantage salarial particulièrement important. Comme la part privée de l'investissement dans l'éducation augmente nettement au-delà du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays, la perspective d'un avantage financier important permet de garantir qu'un nombre suffisant d'individus souhaitent investir du temps et de l'argent pour atteindre un niveau de formation plus élevé (voir le tableau A8.1).

Les hommes titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau jouissent d'un avantage salarial important au Brésil, en Grèce, en Hongrie et en Irlande, où cet avantage est supérieur à 100 %, et aux États-Unis et en République tchèque, où il frôle les 100 %. Chez les femmes, les diplômées de ces niveaux d'enseignement gagnent au moins 80 % de plus que les diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire au Brésil, au Canada, aux États-Unis, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, au Japon et au Royaume-Uni (voir le tableau A8.1).

Les femmes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont particulièrement pénalisées au Brésil, aux États-Unis, en Grèce, en Israël, en Italie, au Luxembourg, au Portugal, au Royaume-Uni et en Turquie : leurs revenus représentent moins de 70 % des revenus des femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les hommes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont logés à la même enseigne en Autriche, au Brésil, aux États-Unis, en Israël, au Luxembourg, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni (voir le tableau A8.1).

Ces dix dernières années, l'avantage financier relatif que procure un niveau de formation tertiaire est resté stable dans la plupart des pays, ce qui montre que la demande d'individus plus qualifiés y reste supérieure à l'offre. En 2000 et 2010, cet avantage a augmenté de 10 points de pourcentage selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données sont disponibles (voir le tableau A8.2a). Il a augmenté de plus de 10 points de pourcentage en Allemagne et en Hongrie, mais le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population y est faible par rapport à la moyenne de l'OCDE (voir l'indicateur A1). En Irlande, l'avantage salarial a augmenté de 22 points de pourcentage entre 2000 et 2010. Toutefois, dans certains cas, l'avantage salarial reflète les salaires moindres des travailleurs moins qualifiés plutôt que les salaires plus élevés des travailleurs plus qualifiés. Cette relation pourrait s'expliquer par la délocalisation dans des pays en développement de l'emploi ouvrier bien rémunéré, autrefois réservé aux travailleurs moins qualifiés.

L'avantage salarial dont jouissent les diplômés de l'enseignement tertiaire a légèrement diminué depuis 2000 au Canada, en Finlande, en France, en Norvège, au Portugal, en Slovaquie, en Suède et en Suisse, même s'il reste supérieur à la moyenne de 2010 de l'OCDE au Portugal et en Slovaquie. Il est difficile d'établir si ce recul est le signe d'un tassement de la demande, d'une offre excédentaire ou d'un afflux de jeunes diplômés de l'enseignement tertiaire relativement peu rémunérés en début de carrière. Les tendances en matière de revenus relatifs varient entre les hommes et les femmes dans tous les pays, sauf en Norvège et en Turquie (voir les tableaux A8.2b et A8.2c).

Variation des revenus du travail selon le niveau de formation et l'âge

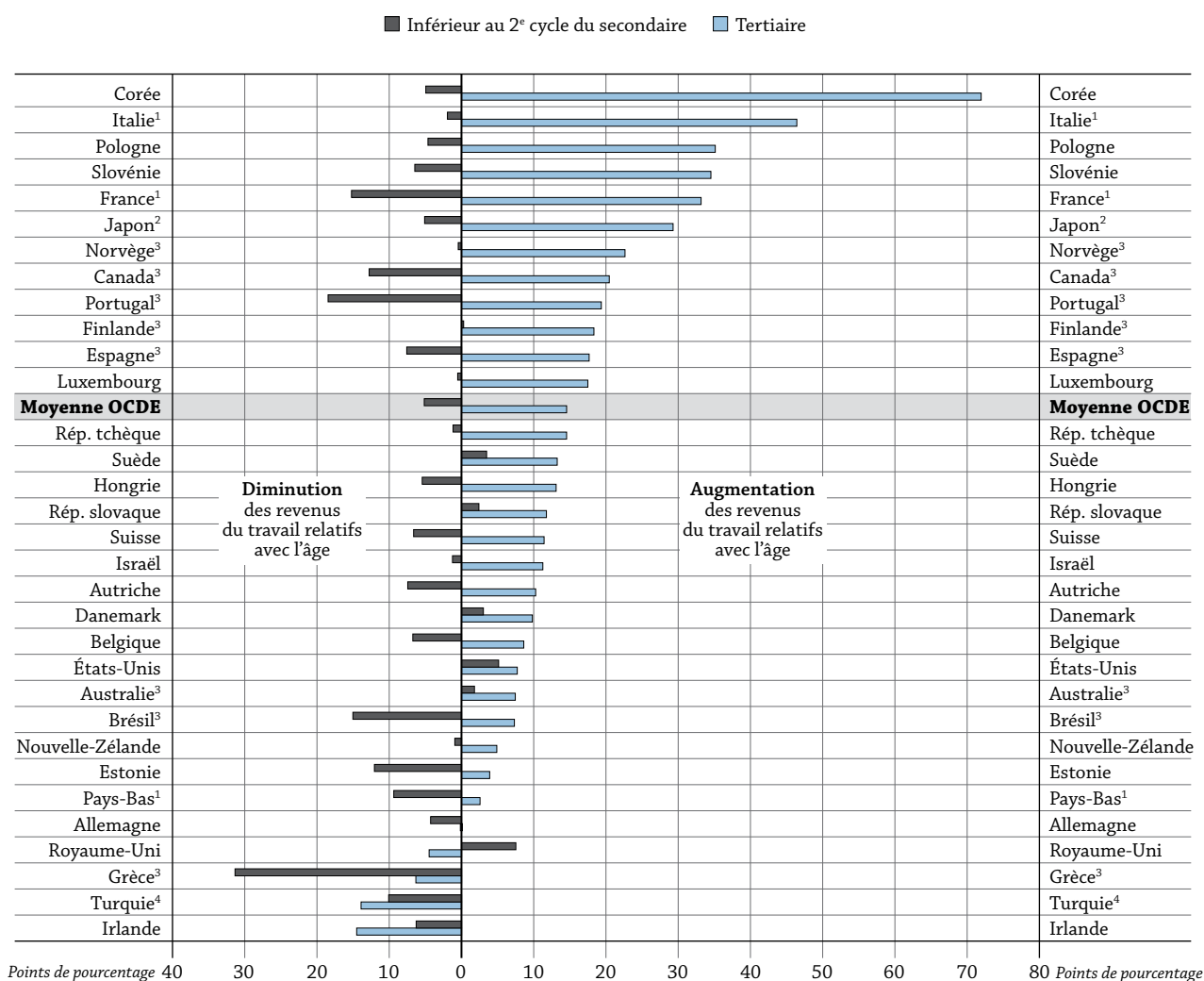
Le tableau A8.1 montre la variation des revenus du travail relatifs en fonction de l'âge. En général, l'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire est plus élevé chez les 55-64 ans que chez les 25-64 ans : il est supérieur de 15 points de pourcentage, en moyenne. Dans la plupart des pays, tant le taux d'emploi que l'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire augmentent avec l'âge (voir l'indicateur A7). Les revenus du travail des seniors diplômés de l'enseignement tertiaire sont relativement plus élevés dans tous les pays, si ce n'est en Allemagne, en Grèce, en Irlande, au Royaume-Uni et en Turquie.

A8

Le désavantage salarial associé à un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est plus élevé chez les 55-64 ans dans tous les pays, sauf en Australie, au Danemark, aux États-Unis, en Finlande, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède. Ce désavantage ne progresse pas autant sous l'effet de l'âge que l'avantage associé à un niveau de formation tertiaire, ce qui indique que le diplôme de fin d'études tertiaires est à la clé de revenus du travail plus élevés en fin de carrière. Dans la plupart des pays, faire des études tertiaires permet donc non seulement d'améliorer les perspectives d'emploi en fin de carrière, mais aussi d'accroître le différentiel de revenus et de productivité durant toute la carrière.

Graphique A8.3. Écarts de revenus du travail relatifs entre la population âgée de 55 à 64 ans et celle âgée de 25 à 64 ans (2010 ou année de référence indiquée)

Écarts par rapport aux revenus du travail des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire



Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts.

- 1. Année de référence : 2008.
- 2. Année de référence : 2007.
- 3. Année de référence : 2009.
- 4. Année de référence : 2005.

Les pays sont classés par ordre décroissant des écarts de revenus du travail relatifs de la population âgée de 55 à 64 ans et de la population totale (25 à 64 ans) titulaire d'un diplôme de niveau tertiaire.

Source : OCDE. Tableau A8.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678597>

Variation des revenus du travail selon le niveau de formation et le sexe

L'écart de rémunération entre les sexes ne se comble que légèrement avec l'élévation du niveau de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'écart salarial entre les actifs occupés de sexe masculin et de sexe féminin âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein est le plus ténu entre les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et le plus important, entre les diplômés de l'enseignement tertiaire. Chez les diplômés de l'enseignement tertiaire, les femmes ne gagnent 75 % au moins des revenus des hommes que dans cinq pays – en Espagne, en Finlande, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Slovénie. Au Brésil, en Corée, en Estonie et en Italie, les femmes diplômées de l'enseignement tertiaire gagnent au plus 65 % des revenus des hommes qui ont le même niveau de formation (voir le tableau A8.3a).

Dans l'ensemble, l'écart salarial entre les femmes et les hommes diplômés de l'enseignement tertiaire ne se comble pas au fil de la carrière. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes diplômées de l'enseignement tertiaire âgées de 55 à 64 ans peuvent espérer gagner 71 % des revenus des hommes – un pourcentage inférieur de 1 point de pourcentage à celui qui s'observe dans l'ensemble de l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire (voir le tableau A8.3a). Les écarts de revenus entre les hommes et les femmes s'expliquent en partie par les différences dans les professions et les domaines d'études (voir l'indicateur A4) ainsi que dans la durée de la vie professionnelle (voir l'indicateur C5). Toutefois, les revenus peu élevés que perçoivent les femmes, en particulier celles qui sont titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires, pourraient dans de nombreux cas avoir un impact négatif sur l'offre de main-d'œuvre et, donc, sur l'exploitation des compétences produites par les systèmes d'éducation. En ce sens, les différentiels salariaux importants entre les hommes et les femmes pourraient freiner la croissance économique.

Répartition des revenus entre les niveaux de formation

Comme cet indicateur porte sur les revenus du travail de tous les actifs occupés (sauf dans le tableau A8.3a), la variation du temps de travail influe sur les écarts de rémunération, en général, et sur la répartition des actifs entre les catégories de revenus, en particulier. Toutefois, la répartition des revenus entre les niveaux de formation montre à quel point les revenus se concentrent autour des revenus médians dans un pays. Elle donne des informations non seulement sur l'équité salariale, mais également sur les risques inhérents à l'investissement dans l'éducation (puisque le risque est généralement évalué à l'aune de la variation du rendement de l'investissement).

Les tableaux A8.4a, A8.4b et A8.4c (en ligne) montrent la répartition des individus âgés de 25 à 64 ans entre les catégories de revenus du travail en fonction de leur niveau de formation. Cette répartition est présentée dans l'ensemble de la population ainsi que par sexe. Les cinq catégories de revenus sont fonction des revenus médians, la première étant « Revenus inférieurs ou égaux à la moitié du revenu médian » et la dernière, « Revenus supérieurs à deux fois le revenu médian ». Le pourcentage de la population qui ne perçoit pas de revenus du travail est indiqué dans une colonne distincte.

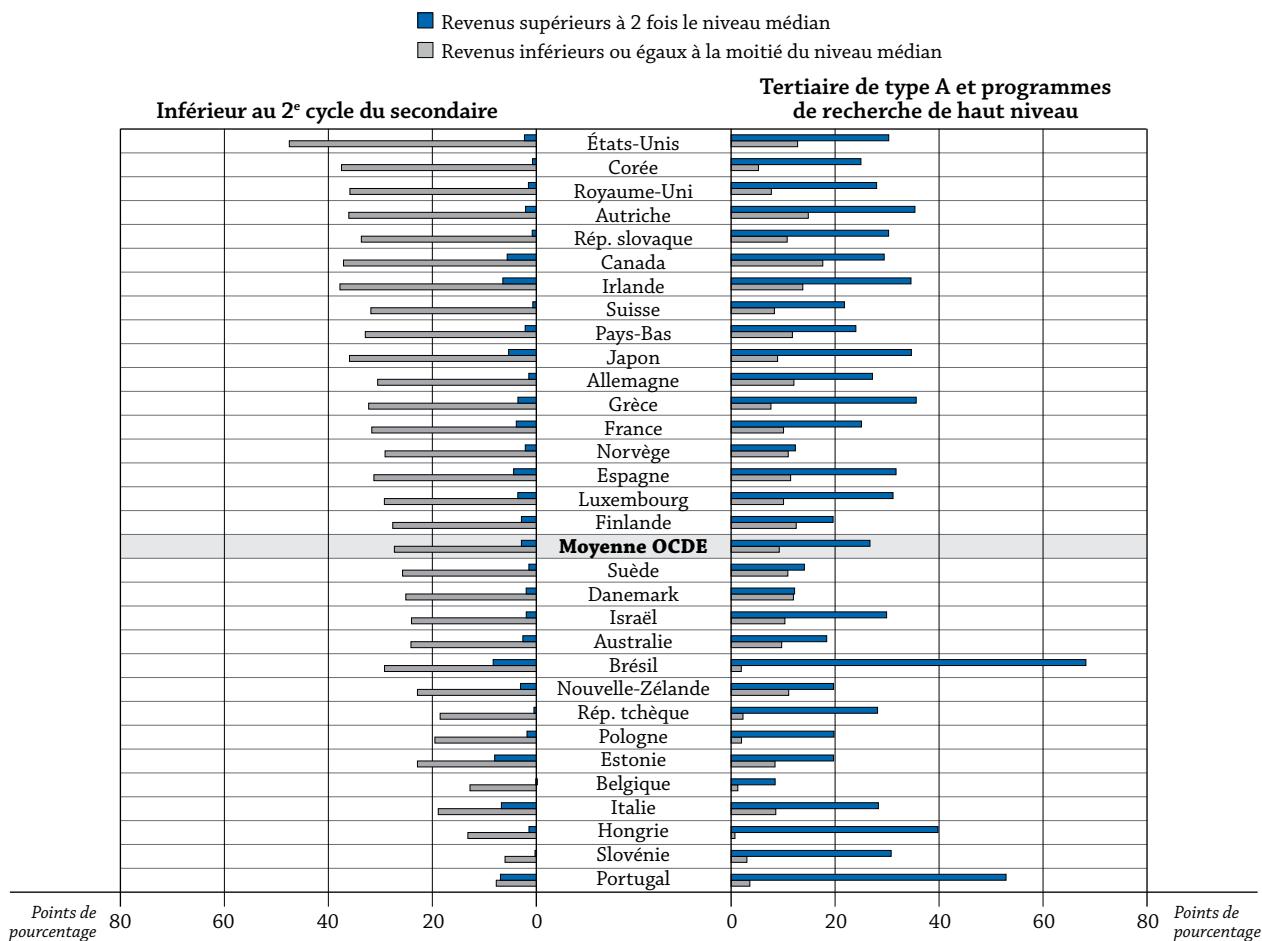
Le graphique A8.4 compare la situation des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et des titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau. Il montre le pourcentage d'actifs, d'une part, dans la catégorie « Revenus inférieurs ou égaux à la moitié du revenu médian » et, d'autre part, dans la catégorie « Revenus supérieurs à deux fois le revenu médian ». En toute logique, il existe un écart important entre ces deux niveaux de formation : les diplômés de l'enseignement tertiaire sont en moyenne nettement plus susceptibles que ceux qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires de gagner le double du revenu médian et nettement moins susceptibles qu'eux d'en gagner moitié moins.

La situation des diplômés de l'enseignement tertiaire varie toutefois sensiblement selon les pays. Au Brésil, en Hongrie et au Portugal, 40 % au moins des titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau gagnent le double du revenu médian. Au Canada, près de 18 % d'entre eux se classent dans la catégorie de revenus la moins élevée (soit des revenus

inférieurs ou égaux à la moitié du revenu médian). Au Danemark et en Norvège, ces diplômés sont à peu de choses près aussi susceptibles de se situer dans la catégorie des revenus les moins élevés que dans celle des revenus les plus élevés. Ce constat donne la mesure du risque inhérent à l'investissement dans l'éducation (voir le tableau A8.4a, en ligne).

Graphique A8.4. Écarts de répartition des revenus du travail, selon le niveau de formation (2010 ou année de référence indiquée)

Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant des revenus inférieurs ou égaux à la moitié du niveau médian et proportion de la population ayant des revenus supérieurs à deux fois le niveau médian, selon le niveau de formation (inférieur au 2^e cycle du secondaire ou diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau)



Remarques : les données de l'Estonie et de la Slovénie portent sur l'ensemble des formations tertiaires. Années de référence : 2009 pour l'Australie, le Brésil, le Canada, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, la Norvège et le Portugal ; 2008 pour la France, l'Italie et les Pays-Bas ; et 2007 pour le Japon.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'écart entre la proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant des revenus inférieurs ou égaux à la moitié du niveau médian et la proportion de la population ayant des revenus supérieurs à deux fois le niveau médian, pour un niveau de formation inférieur au 2^e cycle du secondaire.

Source : OCDE. Tableau A8.4a, disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678616>

Que des individus très instruits puissent se classer dans une catégorie de revenus peu élevés s'explique en partie par un faible différentiel salarial et par l'offre de main-d'œuvre. L'avantage salarial que procure un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau s'établit par exemple à 32 % au Danemark et à 27 % en Norvège (voir le tableau A8.1). L'avantage financier relativement modeste que procure un niveau de formation élevé influe vraisemblablement sur l'offre de main-d'œuvre en termes de temps de travail et peut donc avoir un effet néfaste sur l'offre globale de main-d'œuvre et l'exploitation des compétences dans les économies.

Encadré A8.1. Niveau élevé de formation, mais faibles revenus : Le paradoxe canadien

Depuis 2005, année de la première publication dans *Regards sur l'éducation* de données sur la répartition des revenus entre les niveaux de formation, les analyses internationales ont montré que, par comparaison avec d'autres pays de l'OCDE, le Canada compte le pourcentage le plus élevé d'actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire gagnant moins de la moitié du revenu médian national. Ainsi, selon des données récentes, au Canada, chez les 25-64 ans, 17.6 % des diplômés du niveau CITE 5A/6 et 23.1 % des diplômés du niveau CITE 5B gagnent moins de la moitié du revenu médian national, selon les chiffres de 2009, soit un revenu annuel inférieur à 37 766 CAD avant impôts et transferts.

Au vu de la prévalence de l'enseignement post-secondaire au Canada, ce constat soulève un certain nombre de questions : des facteurs structurels propres au Canada sont-ils à l'origine de cette situation ? Le Canada produit-il trop de diplômés des niveaux CITE 5B et CITE 5A/6 par rapport à la capacité d'absorption du marché du travail ? Ou s'agit-il plutôt d'une inadéquation de l'offre des diplômés de l'enseignement post-secondaire ?

Afin d'apporter une réponse à ces questions, il est important de cerner davantage le profil de ces actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire, mais disposant de faibles revenus. Sur la base de données de 2006, des chercheurs de Statistique Canada ont analysé le profil de ces actifs occupés afin de mettre au jour les caractéristiques démographiques et professionnelles qui pourraient expliquer la faiblesse de leurs revenus du travail (McMullen, 2009 ; Zeman *et al.*, 2010). La définition sur laquelle se fonde l'indicateur des faibles revenus inclut l'ensemble des actifs occupés ayant déclaré des revenus du travail différents de zéro en 2006. Toutefois, le travail peut ne pas avoir été leur activité principale au cours de l'année de référence.

Dans l'ensemble, parmi les diplômés du niveau CITE 5A/6, 43 % des actifs occupés disposant de revenus peu élevés ont déclaré une activité autre que le travail comme activité principale pour l'année de référence, même s'ils ont bien fait état de revenus du travail pour cette même année. Parmi ces diplômés du niveau CITE 5A/6, on compte également 24 % de travailleurs indépendants, et 5 % d'actifs occupés déclarant à la fois un statut de travailleur indépendant et une activité autre que le travail comme activité principale. Lorsque seuls les diplômés du niveau CITE 5A/6 exerçant une activité salariée sont pris en compte, les diplômés de ce niveau d'enseignement ne sont plus que 5 % dans la catégorie des revenus les plus faibles en 2006.

Parmi les diplômés du niveau CITE 5B, un tiers de ceux disposant de revenus peu élevés font état d'une activité autre que le travail comme activité principale, 27 % sont travailleurs indépendants, et 4 % sont travailleurs indépendants et déclarent également une activité autre que le travail comme activité principale. Là également, lorsque seuls les diplômés exerçant une activité salariée sont pris en compte, les diplômés du niveau CITE 5B ne sont plus que 8 % dans la catégorie des revenus les plus faibles en 2006.

Le temps de travail joue également un rôle important. Seuls 11 % des diplômés des niveaux CITE 5B et CITE 5A/6 travaillant à temps plein toute l'année se classent dans la catégorie des revenus les plus faibles, contre 49 % des diplômés du niveau CITE 5B et 42 % des diplômés du niveau CITE 5A/6 travaillant à temps partiel.

Dès lors, il apparaît assez clairement que le fait d'avoir de faibles revenus dépend largement du type de participation au marché du travail des individus. Toutefois, s'il est logique qu'une faible participation au marché du travail entraîne de faibles revenus, la proportion importante d'individus bénéficiant d'un niveau de formation élevé, mais dont le travail n'est pas l'activité principale, amène à s'interroger sur une éventuelle sous-utilisation des compétences, compétences qu'il est assez coûteux de produire, tant en termes d'investissement public que privé.

...

Après prise en compte des caractéristiques en matière d'emploi, il est ressorti de l'analyse que d'autres variables sont liées à la plus forte probabilité d'appartenir à la catégorie des revenus les plus faibles. Parmi ces dernières figurent le sexe, les femmes diplômées des niveaux CITE 5B et CITE 5A/6 étant plus susceptibles que leurs homologues de sexe masculin d'appartenir à la catégorie des revenus les plus faibles. L'âge constitue un autre facteur, les actifs occupés plus âgés (de 55 à 64 ans) étant également plus susceptibles d'appartenir à la catégorie des revenus les plus faibles. Enfin, la province de résidence des individus joue également un rôle, les actifs occupés de Terre-Neuve-et-Labrador, de Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick – trois provinces du Canada orientale – étant plus susceptibles que les actifs occupés des autres provinces d'appartenir à la catégorie des revenus les plus faibles.

Des écarts ont également été mis au jour selon le domaine d'études : les actifs occupés diplômés en arts et technologies de la communication, paysagisme, loisirs et sports, ou lettres et sciences humaines, sont plus susceptibles que les actifs occupés diplômés d'autres domaines d'études d'appartenir à la catégorie des revenus les plus faibles. À l'inverse, les actifs occupés exerçant certaines professions, telles que les postes de direction et d'administration commerciale, et les professions dans les domaines des sciences et techniques, de la santé et des sciences sociales, sont moins susceptibles d'appartenir à la catégorie des revenus les plus faibles. Ce constat vaut également pour les actifs occupés travaillant dans le secteur primaire et l'administration publique.

Enfin, l'ascendance allochtone a un impact important après contrôle d'autres facteurs, impact qui ressort particulièrement après contrôle du niveau de formation. Ainsi, un immigrant récent (vivant depuis moins de 10 ans au Canada) âgé de 25 à 64 ans et bénéficiant du même niveau de formation qu'un actif occupé autochtone est presque deux fois plus susceptible d'appartenir à la catégorie des revenus les plus faibles. Les immigrants vivant au Canada depuis 10 à 29 ans sont également plus susceptibles que les actifs occupés autochtones d'appartenir à la catégorie des revenus les plus faibles. Cet effet est particulièrement important après contrôle de l'activité principale des actifs occupés durant l'année de référence. En d'autres termes, après contrôle de l'activité principale durant l'année de référence (travail ou autre), les actifs occupés âgés de 25 à 64 ans issus de l'immigration sont plus susceptibles d'appartenir à la catégorie des revenus les plus faibles.

Face à l'importance du pourcentage de diplômés des niveaux CITE 5B et CITE 5A/6 dans la catégorie des revenus les plus faibles au Canada par rapport aux autres pays de l'OCDE, une question se pose : les Canadiens sont-ils plus susceptibles que les actifs occupés des autres pays de faire état pour l'année de référence d'une activité principale autre que le travail ? Il serait pertinent dans les recherches à venir de réaliser une comparaison internationale des caractéristiques des actifs occupés dont le niveau de formation est élevé, mais les revenus, faibles, afin de déterminer l'impact des différences d'intensité de la participation au marché du travail dans ces tendances.

Les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont nettement défavorisés en termes de revenus dans tous les pays. Ils ne sont que 2.9 % à gagner deux fois plus que le revenu médian, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Ce pourcentage est supérieur à 5 % au Brésil, au Canada, en Estonie, en Irlande, en Italie, au Japon et au Portugal, mais ne franchit nulle part la barre des 10 %. En moyenne, plus de 27 % des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent moins de la moitié du revenu médian calculé à l'échelle de leur pays.

Définitions

Concernant les **revenus du travail à temps plein**, les pays ont précisé s'ils se sont basés sur une définition spécifique de la condition de travailleur à temps plein ou sur le temps de travail hebdomadaire minimal. Un statut spécifique de travailleur à temps plein a été utilisé en Espagne, en Irlande, en Italie, au Luxembourg,

au Portugal, au Royaume-Uni et en Suède. C'est un temps de travail hebdomadaire minimal qui a été retenu pour définir le travail à temps plein dans les autres pays, en l'occurrence 36 heures en Autriche, en Hongrie et en République slovaque, 35 heures en Allemagne, en Australie, au Brésil, au Canada, en Estonie et aux États-Unis, et 30 heures en Grèce, en Nouvelle-Zélande et en République tchèque. Les autres pays n'ont pas communiqué de temps de travail minimal correspondant au travail à temps plein.

Dans certains pays, les **revenus des actifs occupés qui travaillent à temps plein toute l'année** proviennent des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (SILC), qui se basent sur une approche spécifique pour définir le travail à temps plein.

La **période de référence des revenus** varie également selon les pays. Les revenus fournis sont les revenus hebdomadaires en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, les revenus mensuels en Belgique, en Corée, en Estonie, en Finlande, en Hongrie et au Portugal et les revenus annuels en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis, en Grèce, en Irlande, en Israël, en Italie, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suède. En France, les revenus communiqués sont mensuels jusqu'en 2007 et annuels à partir de 2008.

Méthodologie

Cet indicateur est basé sur deux collectes de données différentes. La première est la collecte de données habituelle sur les revenus du travail de tous les actifs occupés rémunérés durant la période de référence, même s'ils travaillent à temps partiel ou pendant une partie de l'année. La seconde est une nouvelle collecte de données sur les revenus du travail des individus qui travaillent à temps plein toute l'année. C'est de cette collecte que proviennent les chiffres du tableau A8.3a (variation, selon le sexe, des revenus des actifs occupés qui travaillent à temps plein). Les chiffres des autres tableaux proviennent de la collecte de données habituelle.

Les revenus du travail indiqués dans les tableaux A8.1, A8.2 et A8.4 (qui proviennent de la collecte de données habituelle) sont dérivés des revenus annuels en Autriche, au Brésil, au Canada, en Corée, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, en République tchèque, en Slovénie, en Suède et en Turquie, des revenus hebdomadaires en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, et des revenus mensuels en Belgique, en Estonie, en Finlande, en France, en Hongrie, au Portugal et en Suisse. Les revenus sont ceux avant impôts, sauf en Belgique, en Corée et en Turquie, où il s'agit de revenus nets. Les revenus des travailleurs à temps partiel sont exclus des chiffres de l'enquête habituelle en Hongrie, au Portugal, en République tchèque et en Slovénie. Les revenus des travailleurs saisonniers sont exclus des chiffres de la Hongrie, du Portugal et de la République tchèque.

Comme les revenus du travail présentés dans cet indicateur diffèrent d'un pays à l'autre à plusieurs égards, ils doivent être interprétés avec prudence. La variation de la fréquence du travail saisonnier entre les niveaux de formation a par exemple un impact sur les revenus relatifs qui n'est pas le même dans les pays où les revenus sont annuels que dans ceux où ils sont hebdomadaires ou mensuels.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Carnevale, A. (2012), *Hard Times: College Majors, Unemployment and Earnings: Not All College Degrees Are Created Equal*, Center on Education and the Workforce, Washington, DC.

McMullen, K. (2009), « College and University Graduates with Low Earnings in Canada: Demographic and Labour Market Characteristics », *Education Matters*, vol. 6, n° 2, Statistique Canada, Ottawa.

Zeman, K., K. McMullen et P. de Broucker (2010), « The High Education/Low Income Paradox: College and University Graduates with Low Earnings », Ontario, 2006, *Culture, Tourism and the Centre for Education Statistics Research Papers*, n° 81, Statistique Canada, Ottawa.

A8

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :




- **Tableau A8.4a. Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans par tranche de revenus du travail, selon le niveau de formation (2010 ou année de référence indiquée)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681941>
- **Tableau A8.4b. Répartition de la population de sexe masculin âgée de 25 à 64 ans par tranche de revenus du travail, selon le niveau de formation (2010 ou année de référence indiquée)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681960>
- **Tableau A8.4c. Répartition de la population de sexe féminin âgée de 25 à 64 ans par tranche de revenus du travail, selon le niveau de formation (2010 ou année de référence indiquée)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681979>

Tableau A8.1. [1/2] **Revenus du travail relatifs de la population percevant des revenus du travail (2010 ou année de référence indiquée)**


Selon le niveau de formation, le sexe et le groupe d'âge (2^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

OCDE			Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire			Tertiaire de type B			Tertiaire de type A ou programmes de recherche de haut niveau			Tous niveaux tertiaires confondus				
			25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64		
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)		
Australie	2009	Hommes	85	78	88	103	110	100	125	100	131	151	122	163	144	117	155		
		Femmes	85	75	88	95	107	94	116	105	118	162	151	169	148	141	150		
		H + F	81	77	82	93	103	95	111	96	113	145	126	157	135	119	143		
Autriche	2010	Hommes	69	70	66	135	120	189	118	118	110	174	139	191	153	133	160		
		Femmes	71	64	63	124	120	148	153	115	163	167	166	212	162	155	187		
		H + F	66	68	58	124	114	168	130	118	123	171	144	200	156	137	167		
Belgique	2010	Hommes	92	93	86	96	96	90	117	110	118	145	129	153	133	120	139		
		Femmes	86	90	80	98	99	107	125	122	128	151	144	159	136	132	139		
		H + F	91	93	85	95	95	95	117	112	119	147	133	161	131	122	140		
Canada	2009	Hommes	78	80	67	109	113	107	113	115	123	162	131	200	139	123	169		
		Femmes	77	91	65	98	102	90	121	129	111	181	182	177	150	159	140		
		H + F	80	87	67	109	111	105	110	113	114	165	140	199	138	128	158		
Chili			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
		Rép. tchèque	2010	Hommes	76	77	78	m	m	m	124	123	172	199	166	207	195	162	206
				Femmes	74	76	70	m	m	m	125	120	129	168	155	178	163	148	175
H + F	73			76	72	m	m	m	120	115	144	187	159	199	182	153	197		
Danemark	2010	Hommes	80	76	86	70	49	103	117	120	114	148	116	164	141	117	153		
		Femmes	83	76	86	39	42	81	112	120	107	128	123	134	126	123	130		
		H + F	81	78	84	63	47	111	116	119	111	132	114	145	129	114	139		
Estonie	2010	Hommes	88	91	75	m	m	m	m	m	m	m	m	m	149	118	162		
		Femmes	87	98	76	m	m	m	m	m	m	m	m	m	154	161	146		
		H + F	90	95	78	m	m	m	m	m	m	m	m	m	136	120	139		
Finlande	2009	Hommes	90	89	92	m	m	m	136	132	135	174	138	211	162	137	179		
		Femmes	94	89	93	m	m	m	133	128	126	155	142	191	146	141	154		
		H + F	93	92	93	m	m	m	128	120	128	161	130	206	149	129	167		
France	2008	Hommes	84	81	68	m	m	m	121	119	108	180	142	252	153	133	199		
		Femmes	75	76	65	m	m	m	134	133	109	163	151	181	151	144	157		
		H + F	79	80	64	m	m	m	123	121	107	165	140	221	147	132	180		
Allemagne	2010	Hommes	95	90	100	120	123	105	131	131	118	187	159	177	171	154	160		
		Femmes	74	73	70	119	117	115	111	127	79	166	149	183	153	144	163		
		H + F	85	83	81	115	117	104	130	121	119	181	150	183	168	144	167		
Grèce	2009	Hommes	80	85	50	106	101	97	151	133	130	204	139	251	153	133	137		
		Femmes	65	79	35	114	104	211	162	140	165	195	182	m	163	141	165		
		H + F	76	88	45	106	99	136	149	128	139	204	152	276	151	128	145		
Hongrie	2010	Hommes	76	76	74	125	116	131	131	120	126	245	206	253	244	205	252		
		Femmes	71	77	63	116	111	118	140	143	154	188	179	195	187	178	195		
		H + F	73	77	67	120	114	124	134	130	145	211	188	224	210	188	223		
Islande			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
		Irlande	2010	Hommes	82	77	70	86	99	76	143	119	152	205	208	162	180	177	158
				Femmes	78	77	68	99	90	102	130	162	141	206	252	165	178	223	155
H + F	85			74	79	90	95	86	135	125	147	200	205	169	175	179	161		
Israël	2010	Hommes	68	76	69	109	115	122	122	122	121	184	159	198	164	149	172		
		Femmes	63	79	61	116	110	155	116	100	116	165	139	180	150	130	156		
		H + F	71	79	70	108	114	125	115	109	115	169	143	189	152	134	163		
Italie	2008	Hommes	78	83	76	m	m	m	m	m	m	162	110	212	162	110	212		
		Femmes	70	74	76	m	m	m	m	m	m	142	119	168	142	119	168		
		H + F	79	85	77	m	m	m	m	m	m	150	109	196	150	109	196		
Japon	2007	Hommes	74	88	71	m	m	m	116	111	126	141	126	157	139	125	154		
		Femmes	78	73	77	m	m	m	134	134	146	191	171	225	161	155	178		
		H + F	80	90	74	m	m	m	90	96	106	168	139	197	148	129	178		
Corée	2010	Hommes	71	82	70	m	m	m	110	115	141	155	136	222	143	128	213		
		Femmes	77	66	81	m	m	m	126	115	128	171	141	243	155	130	221		
		H + F	69	80	64	m	m	m	115	112	137	167	136	236	151	126	223		
Luxembourg	2010	Hommes	68	68	83	105	99	74	m	m	m	165	143	188	165	143	188		
		Femmes	68	61	49	113	61	91	m	m	m	166	167	150	166	167	150		
		H + F	66	67	66	119	109	80	m	m	m	159	151	177	159	151	177		
Mexique			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681827>

A8

Tableau A8.1. [2/2] **Revenus du travail relatifs de la population percevant des revenus du travail (2010 ou année de référence indiquée)**Selon le niveau de formation, le sexe et le groupe d'âge (2^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

OCDE			Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire			Tertiaire de type B			Tertiaire de type A ou programmes de recherche de haut niveau			Tous niveaux tertiaires confondus			
			25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	
Pays-Bas	2008	Hommes	82	87	79	114	120	110	147	145	130	157	139	160	156	139	158	
		Femmes	73	75	67	117	115	112	143	137	143	163	150	161	162	149	160	
		H + F	81	87	72	115	119	107	149	141	142	160	140	163	159	140	162	
Nouvelle-Zélande	2010	Hommes	81	87	84	100	103	100	101	93	101	147	117	167	130	109	140	
		Femmes	85	83	81	90	86	92	110	104	109	152	136	152	135	128	128	
		H + F	79	86	78	109	106	108	97	94	97	140	119	158	124	112	129	
Norvège	2009	Hommes	76	73	76	120	117	127	142	130	145	134	106	154	134	107	152	
		Femmes	80	77	77	117	110	127	148	145	150	134	128	148	135	128	148	
		H + F	77	74	77	125	123	133	150	129	165	127	107	149	128	108	151	
Pologne	2010	Hommes	86	85	84	110	106	113	m	m	m	186	160	223	186	160	223	
		Femmes	77	87	66	118	110	118	m	m	m	168	155	182	168	155	182	
		H + F	83	87	78	109	102	114	m	m	m	169	148	204	169	148	204	
Portugal	2009	Hommes	66	77	51	84	91	81	159	145	151	175	160	187	172	158	180	
		Femmes	67	76	48	103	107	118	156	148	156	173	168	209	171	166	196	
		H + F	68	79	50	92	98	92	157	146	154	171	161	198	169	159	188	
Rép. slovaque	2010	Hommes	70	59	78	m	m	m	145	145	143	189	157	200	188	157	198	
		Femmes	71	70	67	m	m	m	141	135	137	175	156	184	172	155	180	
		H + F	67	62	69	m	m	m	132	131	132	182	151	194	179	151	191	
Slovénie	2010	Hommes	75	75	72	m	m	m	m	m	m	m	m	201	164	232		
		Femmes	74	79	59	m	m	m	m	m	m	m	m	181	156	204		
		H + F	75	79	68	m	m	m	m	m	m	m	m	186	151	220		
Espagne	2009	Hommes	79	89	76	161	112	160	103	113	114	149	137	164	133	127	153	
		Femmes	71	80	57	120	131	83	108	107	106	174	166	181	159	152	170	
		H + F	78	88	70	135	119	141	107	113	114	155	146	169	141	135	158	
Suède	2010	Hommes	81	79	83	122	79	127	105	96	111	142	118	159	133	113	147	
		Femmes	80	75	84	108	85	125	114	95	121	132	130	148	127	124	138	
		H + F	82	78	85	120	80	133	105	94	111	133	118	152	125	113	139	
Suisse	2010	Hommes	78	87	78	104	104	101	126	122	121	152	131	167	143	128	150	
		Femmes	77	62	67	111	100	113	128	112	126	156	123	163	148	120	150	
		H + F	75	76	69	107	102	107	138	121	135	161	127	182	153	126	165	
Turquie	2005	Hommes	72	77	60	m	m	m	128	154	121	162	178	133	153	171	129	
		Femmes	43	37	49	m	m	m	131	93	m	162	150	307	154	133	307	
		H + F	69	70	59	m	m	m	125	131	128	157	166	138	149	156	135	
Royaume-Uni	2010	Hommes	64	62	73	m	m	m	131	128	138	172	159	159	162	153	153	
		Femmes	69	75	80	m	m	m	140	120	159	191	191	191	177	178	180	
		H + F	67	67	74	m	m	m	131	120	142	178	166	170	165	158	161	
États-Unis	2010	Hommes	64	65	68	m	m	m	111	110	102	192	165	199	184	159	191	
		Femmes	61	61	70	m	m	m	119	132	114	182	186	176	175	181	168	
		H + F	66	67	71	m	m	m	111	115	105	184	167	193	177	161	184	
Moyenne OCDE		Hommes	78	79	75	110	104	111	126	122	127	170	145	187	160	140	173	
		Femmes	74	75	69	106	100	116	130	124	130	166	157	183	157	149	169	
		H + F	77	80	72	108	104	114	124	118	127	165	144	186	155	137	169	
Autres G20	2009	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		Brazil	Hommes	53	58	38	m	m	m	m	m	m	275	279	265	275	279	265
		Femmes	47	52	34	m	m	m	m	m	m	263	262	273	263	262	273	
Chine		H + F	53	59	38	m	m	m	m	m	m	256	256	264	256	256	264	
		Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Moyenne G20			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681827>


Tableau A8.2a. [1/2] **Évolution des revenus du travail relatifs de la population totale (entre 2000 et 2010)**
 Population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
OCDE	Australie											
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	77	m	m	m	82	m	m	m	81	m
	Tertiaire	m	133	m	m	m	134	m	m	m	135	m
Autriche	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	71	66	67	68	65	66
	Tertiaire	m	m	m	m	m	152	157	155	160	155	156
Belgique	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	92	m	91	89	90	89	m	m	m	91	91
	Tertiaire	128	m	132	130	134	133	m	m	m	131	131
Canada	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	82	79	79	81	81	78	77	83	82	80	m
	Tertiaire	142	141	135	138	137	135	136	140	138	138	m
Rép. tchèque	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	73	72	74	73	72	71	73
	Tertiaire	m	m	m	m	182	181	183	183	183	188	182
Danemark	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	87	88	82	82	82	83	82	83	81	81
	Tertiaire	m	124	124	127	126	125	126	125	125	127	129
Estonie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	91	91	90
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	129	137	136
Finlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	95	95	95	94	94	94	94	94	93	93	m
	Tertiaire	153	150	150	148	149	149	149	148	147	149	m
France	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	84	84	85	86	85	84	79	m	m
	Tertiaire	m	m	150	146	147	144	149	150	147	m	m
Allemagne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	75	m	77	87	88	88	90	91	90	87	85
	Tertiaire	143	m	143	153	153	156	164	162	167	157	168
Grèce	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	76	m
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	151	m
Hongrie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	71	71	74	74	73	73	73	72	73	71	73
	Tertiaire	194	194	205	219	217	215	219	211	210	211	210
Irlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	89	m	76	m	79	78	83	77	74	83	85
	Tertiaire	153	m	144	m	174	177	157	161	153	164	175
Israël	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	79	78	83	75	80	71
	Tertiaire	m	m	m	m	m	151	151	153	152	154	152
Italie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	78	m	78	m	79	m	76	m	79	m	m
	Tertiaire	138	m	153	m	165	m	155	m	150	m	m
Japon	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	80	m	m	m
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	148	m	m	m
Corée	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	69	71	68	69	68	69	70	69	69	69
	Tertiaire	m	144	143	145	144	149	147	150	150	172	151
Luxembourg	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	78	m	m	m	74	m	m	66	66
	Tertiaire	m	m	145	m	m	m	153	m	m	162	159
Pays-Bas	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	84	m	m	m	85	m	81	m	m
	Tertiaire	m	m	148	m	m	m	154	m	159	m	m
Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	79	78	81	77	75	77	82	76	82	79	79
	Tertiaire	123	120	123	123	116	120	115	117	118	118	124
Norvège	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	79	79	79	78	78	78	78	79	78	77	m
	Tertiaire	129	131	130	131	130	129	129	128	127	128	m
Pologne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	81	81	m	82	m	84	m	83	m	83
	Tertiaire	m	166	172	m	179	m	173	m	167	m	169
Portugal	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	67	67	68	m	m	68	m
	Tertiaire	m	m	m	m	178	177	177	m	m	169	m
Rép. slovaque	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	69	66	67
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	181	184	179
Slovénie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	73	m	74	74	m	73	75
	Tertiaire	m	m	m	m	198	m	193	192	m	191	186
Espagne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	78	m	79	82	80	m	81	78	78	m
	Tertiaire	m	129	m	128	135	137	m	138	141	141	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681846>

A8

Tableau A8.2a. [2/2] **Évolution des revenus du travail relatifs de la population totale (entre 2000 et 2010)**
 Population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
OCDE	Suède	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	86	87	87	87	86	85	84	83	83	82
		Tertiaire	m	131	130	128	127	126	126	126	126	126	125
	Suisse	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	76	75	74	74	75	74	74	74	74	75
		Tertiaire	m	156	155	157	157	155	156	160	155	154	153
	Turquie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	65	69	m	m	m	m	m
		Tertiaire	m	m	m	m	141	149	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	69	70	68	69	69	71	71	70	71	70	67
		Tertiaire	160	160	157	162	157	158	160	157	154	159	165
	États-Unis	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	68	m	66	66	65	67	66	65	66	64	66
		Tertiaire	176	m	172	172	172	175	176	172	177	179	177
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	80	79	79	79	78	78	78	78	78	77	76
		Tertiaire	149	145	148	147	155	151	157	154	153	155	159
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	51	52	53	m
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	268	254	256	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681846>


Tableau A8.2b. [1/2] **Évolution des revenus du travail relatifs des hommes (entre 2000 et 2010)**
 Population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
OCDE	Australie											
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	84	m	m	m	88	m	m	m	85	m
	Tertiaire	m	142	m	m	m	140	m	m	m	144	m
Autriche	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	76	72	72	71	68	69
	Tertiaire	m	m	m	m	m	149	155	151	159	153	153
Belgique	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	93	m	91	90	91	91	m	m	m	93	92
	Tertiaire	128	m	132	132	137	137	m	m	m	134	133
Canada	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	83	79	81	81	81	78	78	85	82	78	m
	Tertiaire	148	145	141	141	139	136	137	143	139	139	m
Rép. tchèque	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	79	79	81	78	76	75	76
	Tertiaire	m	m	m	m	193	190	194	192	193	201	195
Danemark	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	87	87	82	82	82	82	81	82	80	80
	Tertiaire	m	132	131	134	133	133	133	133	133	136	141
Estonie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	91	88	88
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	135	142	149
Finlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	92	92	92	92	91	91	91	90	90	90	m
	Tertiaire	169	163	163	160	161	162	162	161	159	162	m
France	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	88	88	89	90	89	87	84	m	m
	Tertiaire	m	m	159	151	154	152	157	158	153	m	m
Allemagne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	80	m	84	90	91	93	92	90	97	91	95
	Tertiaire	141	m	140	150	149	151	163	158	163	154	171
Grèce	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	80	m
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	153	m
Hongrie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	75	75	78	77	76	76	75	74	77	75	76
	Tertiaire	232	232	245	255	253	253	259	247	248	247	244
Irlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	84	m	71	m	78	78	82	71	71	80	82
	Tertiaire	138	m	141	m	170	176	149	151	156	162	180
Israël	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	74	76	80	72	77	68
	Tertiaire	m	m	m	m	m	159	166	165	164	162	164
Italie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	71	m	74	m	78	m	73	m	78	m	m
	Tertiaire	143	m	162	m	188	m	178	m	162	m	m
Japon	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	74	m	m	m
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	139	m	m	m
Corée	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	76	78	74	74	73	73	73	72	68	71
	Tertiaire	m	135	135	136	134	139	140	141	142	168	143
Luxembourg	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	79	m	m	m	74	m	m	69	68
	Tertiaire	m	m	149	m	m	m	158	m	m	171	165
Pays-Bas	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	84	m	m	m	87	m	82	m	m
	Tertiaire	m	m	143	m	m	m	151	m	156	m	m
Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	82	81	84	80	77	83	85	78	87	82	81
	Tertiaire	133	124	131	135	126	129	123	128	126	127	130
Norvège	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	80	80	80	79	79	78	79	79	78	76	m
	Tertiaire	133	134	133	134	134	134	134	134	133	134	m
Pologne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	85	84	m	86	m	86	m	87	m	86
	Tertiaire	m	185	194	m	204	m	194	m	188	m	186
Portugal	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	64	64	66	m	m	66	m
	Tertiaire	m	m	m	m	183	183	183	m	m	172	m
Rép. slovaque	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	72	70	70
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	187	192	188
Slovénie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	74	m	75	75	m	73	75
	Tertiaire	m	m	m	m	217	m	210	208	m	208	201
Espagne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	79	m	81	84	80	m	83	80	79	m
	Tertiaire	m	138	m	125	132	133	m	133	135	133	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681865>

A8

Tableau A8.2b. [2/2] **Évolution des revenus du travail relatifs des hommes (entre 2000 et 2010)**
 Population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
OCDE	Suède	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	84	85	85	85	84	83	83	82	82	81
		Tertiaire	m	141	139	137	135	135	135	135	134	134	133
	Suisse	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	84	79	77	77	80	78	77	78	80	78
		Tertiaire	m	141	138	140	140	141	139	145	139	141	143
	Turquie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	67	72	m	m	m	m	m
		Tertiaire	m	m	m	m	139	153	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	74	73	72	71	70	72	73	69	68	69	64
		Tertiaire	152	147	147	152	146	146	148	145	145	151	162
	États-Unis	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	65	m	63	63	62	64	63	63	65	62	64
		Tertiaire	181	m	178	177	179	183	183	180	188	190	184
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	80	81	81	81	79	79	79	78	79	77	77
		Tertiaire	154	151	153	151	161	155	163	157	158	160	167
	Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		Brésil	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	51	52	53
Tertiaire			m	m	m	m	m	m	m	284	263	275	m
Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681865>


Tableau A8.2c. [1/2] **Évolution des revenus du travail relatifs des femmes (entre 2000 et 2010)**
 Population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
OCDE	Australie											
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	84	m	m	m	88	m	m	m	85	m
	Tertiaire	m	146	m	m	m	147	m	m	m	148	m
Autriche	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	74	71	73	74	70	71
	Tertiaire	m	m	m	m	m	156	158	160	159	158	162
Belgique	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	82	m	83	81	82	81	m	m	m	84	86
	Tertiaire	132	m	139	132	137	134	m	m	m	135	136
Canada	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	72	70	67	73	70	70	68	72	73	77	m
	Tertiaire	140	146	134	144	140	140	141	144	146	150	m
Rép. tchèque	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	73	72	73	74	73	72	74
	Tertiaire	m	m	m	m	160	161	163	165	164	166	163
Danemark	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	90	90	85	85	84	84	83	84	83	83
	Tertiaire	m	124	123	127	126	126	125	124	123	125	126
Estonie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	82	86	87
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	146	162	154
Finlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	99	98	98	97	97	98	97	96	95	94	m
	Tertiaire	146	146	146	146	146	145	146	146	145	146	m
France	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	81	81	82	81	82	82	75	m	m
	Tertiaire	m	m	146	146	145	142	146	147	151	m	m
Allemagne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	72	m	73	81	81	77	83	84	80	79	74
	Tertiaire	137	m	137	145	148	151	153	159	158	154	153
Grèce	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	65	m
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	163	m
Hongrie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	71	71	71	72	71	72	72	71	71	68	71
	Tertiaire	164	164	176	192	190	188	189	185	183	185	187
Irlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	65	m	60	m	63	61	63	67	65	73	78
	Tertiaire	163	m	153	m	171	172	180	185	162	171	178
Israël	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	72	67	67	67	70	63
	Tertiaire	m	m	m	m	m	157	150	155	153	159	150
Italie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	84	m	78	m	73	m	74	m	70	m	m
	Tertiaire	137	m	147	m	138	m	143	m	142	m	m
Japon	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	78	m	m	m
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	161	m	m	m
Corée	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	76	76	75	77	76	76	75	75	72	77
	Tertiaire	m	158	151	157	158	160	156	155	154	176	155
Luxembourg	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	74	m	m	m	73	m	m	65	68
	Tertiaire	m	m	131	m	m	m	134	m	m	160	166
Pays-Bas	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	72	m	m	m	75	m	73	m	m
	Tertiaire	m	m	155	m	m	m	159	m	162	m	m
Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	86	82	86	84	83	79	89	85	83	82	85
	Tertiaire	126	130	131	127	123	123	122	126	125	123	135
Norvège	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	81	81	81	81	81	81	81	81	80	80	m
	Tertiaire	132	135	135	137	136	135	134	134	133	135	m
Pologne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	74	73	m	74	m	76	m	75	m	77
	Tertiaire	m	155	159	m	166	m	165	m	161	m	168
Portugal	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	66	66	67	m	m	67	m
	Tertiaire	m	m	m	m	173	173	173	m	m	171	m
Rép. slovaque	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	72	70	71
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	176	177	172
Slovénie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	71	m	72	72	m	72	74
	Tertiaire	m	m	m	m	190	m	188	187	m	185	181
Espagne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	64	m	69	71	73	m	70	69	71	m
	Tertiaire	m	125	m	143	150	155	m	149	156	159	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681884>

A8

Tableau A8.2c. [2/2] **Évolution des revenus du travail relatifs des femmes (entre 2000 et 2010)**
 Population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
OCDE	Suède	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	87	87	88	87	86	85	84	82	81	80
		Tertiaire	m	129	129	128	127	126	126	127	126	127	127
	Suisse	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	73	74	76	77	76	76	76	76	78	77
		Tertiaire	m	148	148	152	153	149	160	157	157	152	148
	Turquie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	46	43	m	m	m	m	m
		Tertiaire	m	m	m	m	164	154	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	69	73	69	69	72	71	70	70	73	68	69
		Tertiaire	176	187	177	182	180	181	182	181	177	176	177
	États-Unis	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	66	m	63	66	62	63	63	61	60	63	61
		Tertiaire	169	m	165	167	166	167	170	167	171	173	175
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	77	79	77	78	75	75	76	76	75	75	75
		Tertiaire	148	145	146	148	154	152	155	156	154	158	159
	Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		Brésil	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	51	52	53
Tertiaire			m	m	m	m	m	m	m	284	263	275	m
Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts..

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681884>


**Tableau A8.3a. Écarts de revenus du travail entre les hommes et les femmes
(2010 ou année de référence indiquée)**
Revenus du travail annuels moyens des femmes travaillant à temps plein toute l'année en pourcentage de ceux des hommes, selon le niveau de formation et le groupe d'âge

		Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire			2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire			Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus			
		25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
OCDE	Australie	2009	76	76	83	73	68	75	72	70	73	77	74	80
	Autriche	2010	72	73	72	76	76	79	73	77	69	75	75	74
	Belgique	2009	48	58	42	61	60	52	68	68	53	64	65	47
	Canada	2009	70	73	67	70	67	74	74	72	63	75	73	67
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2010	79	77	80	81	74	87	70	67	84	75	67	78
	Danemark	2010	82	80	82	80	77	82	74	74	73	79	78	79
	Estonie	2010	62	62	69	62	62	73	63	54	67	69	66	79
	Finlande	2010	79	76	79	78	76	79	75	74	74	80	78	77
	France	2008	74	63	79	78	75	76	74	77	66	79	79	70
	Allemagne	2010	76	85	83	82	84	82	68	75	70	75	80	77
	Grèce	2009	60	65	51	75	73	90	74	78	92	78	80	76
	Hongrie	2010	81	79	81	88	83	96	67	58	73	83	77	83
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2010	87	82	87	79	87	78	73	75	58	84	82	78
	Israël	2010	76	71	65	74	68	67	66	68	61	73	73	65
	Italie	2008	73	76	77	75	75	73	65	91	52	77	84	71
	Japon		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	2010	67	68	65	64	61	59	65	68	54	61	59	48
	Luxembourg	2010	80	78	56	74	81	80	73	81	64	80	84	69
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2008	80	83	78	78	83	77	72	78	70	80	85	76
	Nouvelle-Zélande	2010	83	86	84	76	75	76	78	76	71	80	78	75
	Norvège		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pologne	2010	71	66	73	80	73	94	71	66	76	84	80	90
	Portugal	2009	74	74	73	71	71	71	69	73	69	79	79	69
	Rép. slovaque	2010	74	72	74	76	72	84	67	58	75	74	67	79
	Slovénie	2010	85	84	83	87	84	102	79	79	89	93	91	107
Espagne	2009	74	77	69	79	79	79	89	91	90	89	92	86	
Suède	2010	84	90	86	83	85	79	74	68	77	82	80	86	
Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Turquie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	2010	92	74	98	84	80	83	82	80	90	88	84	92	
États-Unis	2010	70	70	70	72	72	70	68	70	62	72	73	64	
Moyenne OCDE		75	75	74	76	75	78	72	73	71	78	77	76	
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	2009	64	63	63	62	60	56	61	64	61	76	75	71
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique et la Corée sont les revenus avant impôts.

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681903>

A8

Tableau A8.3b. [1/2] **Évolution des écarts de revenus du travail entre hommes et femmes (entre 2000 et 2010)**

Revenus du travail annuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes dans la population âgées de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
OCDE	Australie											
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	62	m	m	m	61	m	m	m	59	m
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	62	m	m	m	61	m	m	m	59	m
	Tertiaire	m	63	m	m	m	64	m	m	m	61	m
Autriche	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	57	58	60	61	62	61
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	60	59	58	59	61	60
	Tertiaire	m	m	m	m	m	62	60	62	59	63	63
Belgique	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	64	m	65	66	66	67	m	m	m	70	72
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	72	m	72	74	74	75	m	m	m	77	77
	Tertiaire	74	m	76	74	74	73	m	m	m	78	79
Canada	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	53	52	52	53	53	55	54	53	54	61	m
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	61	59	63	59	61	61	61	63	60	62	m
	Tertiaire	57	60	60	60	61	62	63	63	64	67	m
Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	74	74	73	75	75	77	79
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	80	80	80	79	78	80	82
	Tertiaire	m	m	m	m	67	68	67	68	67	66	68
Danemark	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	74	75	73	74	73	72	73	74	80	80
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	71	73	71	71	71	71	72	72	77	76
	Tertiaire	m	67	68	67	67	67	67	67	67	71	68
Estonie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	54	57	59
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	59	58	60
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	64	67	62
Finlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	76	76	76	76	76	78	77	76	76	78	m
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	71	71	72	72	72	73	72	71	72	75	m
	Tertiaire	61	63	64	66	65	65	64	65	66	68	m
France	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	70	68	68	68	68	70	62	m	m
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	77	75	74	75	74	75	69	m	m
	Tertiaire	m	m	70	72	70	70	69	70	67	m	m
Allemagne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56	m	53	54	54	52	56	55	49	51	49
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	63	m	61	60	60	62	62	59	60	59	62
	Tertiaire	61	m	60	58	60	62	58	59	58	59	56
Grèce	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	55	m
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	67	m
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	71	m
Hongrie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	83	83	85	89	89	88	93	87	85	84	83
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	88	88	93	95	96	93	96	91	93	91	89
	Tertiaire	62	62	67	71	72	69	70	68	69	68	68
Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	46	m	48	m	48	49	42	46	51	58	60
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	60	m	57	m	59	63	54	49	56	63	64
	Tertiaire	71	m	62	m	59	62	66	60	58	67	63
Israël	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	57	56	52	57	58	60
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	59	64	63	62	64	65
	Tertiaire	m	m	m	m	m	58	57	59	58	62	60
Italie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	76	m	70	m	67	m	67	m	63	m	m
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	65	m	66	m	71	m	66	m	71	m	m
	Tertiaire	62	m	60	m	52	m	53	m	62	m	m
Japon	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	43	m	m	m
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	41	m	m	m
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	47	m	m	m
Corée	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	60	60	59	60	61	62	60	63	63	64
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	60	60	58	58	59	59	59	60	61	59
	Tertiaire	m	70	67	67	68	67	66	65	65	60	64
Luxembourg	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	80	m	m	m	87	m	m	61	63
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	86	m	m	m	88	m	m	65	64
	Tertiaire	m	m	75	m	m	m	75	m	m	61	64
Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681922>

Tableau A8.3b. [2/2] **Évolution des écarts de revenus du travail entre hommes et femmes (entre 2000 et 2010)**


Revenus du travail annuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes dans la population âgées de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
OCDE	Pays-Bas												
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	49	m	m	m	48	m	49	m	m	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	58	m	m	m	55	m	55	m	m	
	Tertiaire	m	m	62	m	m	m	58	m	57	m	m	
Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	67	63	67	67	68	61	68	68	61	67	69	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	64	63	65	64	63	64	64	62	64	67	65	
	Tertiaire	61	65	65	60	62	61	64	61	64	65	68	
Norvège	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	63	63	64	66	66	65	65	65	66	68	m	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	62	62	63	64	64	63	63	63	64	65	m	
	Tertiaire	62	63	64	65	65	63	63	63	64	65	m	
Pologne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	72	73	m	73	m	71	m	69	m	72	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	83	84	m	84	m	81	m	80	m	81	
	Tertiaire	m	69	68	m	68	m	69	m	68	m	72	
Portugal	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	73	73	73	m	m	72	m	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	70	71	71	m	m	71	m	
	Tertiaire	m	m	m	m	67	67	67	m	m	71	m	
Rép. slovaque	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	72	73	73	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	72	72	73	
	Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	68	67	67	
Slovénie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	84	m	82	81	m	86	85	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	88	m	86	84	m	88	87	
	Tertiaire	m	m	m	m	77	m	77	76	m	78	79	
Espagne	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	58	m	m	63	m	m	58	60	62	m	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	71	m	m	68	m	m	68	69	69	m	
	Tertiaire	m	64	m	m	73	m	m	77	80	83	m	
Suède	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	74	74	75	75	74	74	73	73	74	73	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	71	72	73	73	73	73	72	73	74	74	
	Tertiaire	m	65	67	68	69	68	68	68	69	70	71	
Suisse	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	51	53	55	55	54	55	56	53	56	58	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	58	56	56	56	57	56	57	55	57	59	
	Tertiaire	m	61	60	61	61	60	65	61	62	62	61	
Turquie	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	52	47	m	m	m	m	m	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	75	78	m	m	m	m	m	
	Tertiaire	m	m	m	m	89	78	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	50	52	53	53	55	55	53	56	59	57	70	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	54	52	55	55	54	56	56	55	55	58	65	
	Tertiaire	63	66	67	66	66	69	69	69	68	68	71	
États-Unis	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	60	m	63	67	63	63	65	64	60	69	63	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	60	m	63	64	63	65	65	66	65	68	66	
	Tertiaire	56	m	58	61	59	59	60	61	59	62	63	
Moyenne OCDE	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	63	65	65	66	66	63	66	64	63	66	68	
	2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	65	67	68	67	70	67	69	65	66	68	70	
	Tertiaire	63	65	65	65	67	66	65	64	64	67	67	
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	49	49	50	m
		2 ^e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	58	56	57	m
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	55	57	55	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

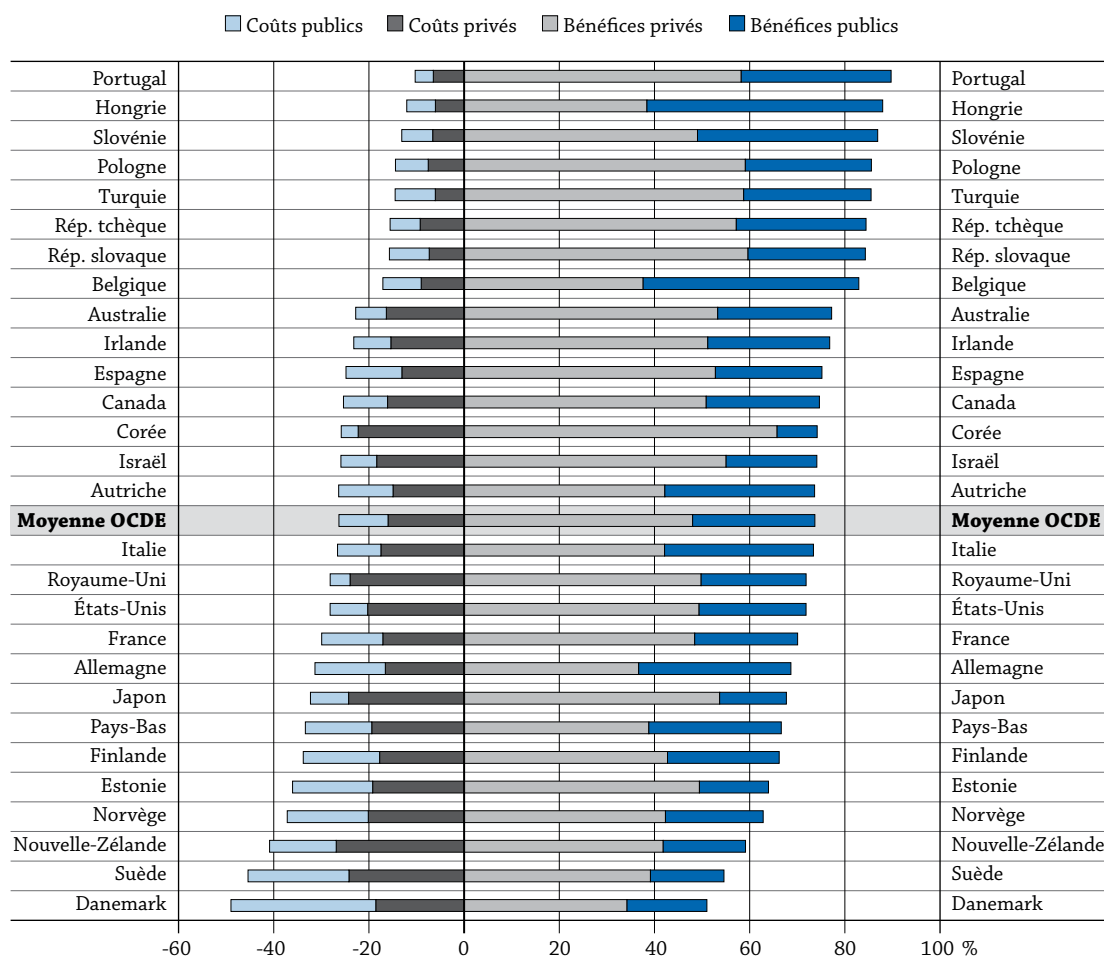
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932681922>

QUELS SONT LES FACTEURS QUI INCITENT À INVESTIR DANS L'ÉDUCATION ?

- En moyenne, dans 28 pays de l'OCDE, le rendement total public et privé (valeur actuelle nette) de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires, puis de fin d'études tertiaires, s'établit à 388 300 USD chez les hommes, contre 250 700 USD chez les femmes.
- Le rendement public net de l'investissement dans une formation tertiaire est, en moyenne, supérieur à 100 000 USD chez les hommes, soit près du triple du montant de l'investissement public, contre près du double de ce montant chez les femmes.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'avantage salarial brut associé à l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires est supérieur à 340 000 USD chez les hommes et à 235 000 USD chez les femmes.

Graphique A9.1. Répartition des coûts/bénéfices publics/privés de l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire (CITE 5/6) lors de la formation initiale chez les individus de sexe féminin (2008 ou année de référence indiquée)



Remarque : années de référence : 2005 pour l'Australie, la Belgique et la Turquie ; 2006 pour le Portugal ; 2007 pour le Japon et la Slovaquie ; et 2008 pour les autres pays.

Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %.

Les pays sont classés par ordre décroissant des bénéfices (publics et privés) en proportion de la valeur actuelle nette (publique et privée) pour les femmes immédiatement après l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire (CITE 5/6).

Source : OCDE. Tableaux A9.3 et A9.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678635>

■ Contexte

L'avantage pécuniaire que procure l'élévation du niveau de formation incite les individus à faire cet investissement, quitte à retarder l'achat de biens de consommation et l'obtention de revenus. Sous l'angle de l'action publique, il est essentiel de tenir compte de ces motivations financières pour comprendre le flux des effectifs dans le système d'éducation. Une forte hausse de la demande d'éducation peut entraîner une forte augmentation des salaires et des rendements, bien avant que l'offre ne s'ajuste à la nouvelle conjoncture. Ce type de phénomène doit alerter tant le système d'éducation que les individus, car il est le signe qu'il faut investir davantage.

Dans certains pays, toutefois, le marché du travail ne met pas nécessairement cet aspect de la demande en évidence, à cause du droit du travail et des cadres rigides, qui tendent à cloisonner les salaires entre les niveaux de formation. Outre ces aspects liés au marché du travail, des composantes majeures du rendement de l'éducation sont en rapport direct avec l'action publique : l'accessibilité de l'enseignement, la fiscalité et la part du coût de l'éducation à charge des individus. L'avantage financier que procure l'élévation du niveau de formation profite non seulement aux individus, mais aussi à la société, au travers de la réduction des transferts sociaux et de l'augmentation des recettes fiscales, dès l'entrée des individus dans la vie active. L'élévation du niveau de formation des individus peut permettre de réduire les dépenses publiques au titre des programmes d'aide sociale et d'aider les employeurs à trouver les compétences spécialisées dont ils ont besoin lorsque l'offre de ces compétences est insuffisante par rapport à la demande. Il est important de tenir compte de l'équilibre entre le rendement public et le rendement privé lors de l'élaboration des politiques.

■ Autres faits marquants

- **Les hommes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire peuvent compter**, par comparaison avec ceux dont le niveau de formation est inférieur, **sur un avantage salarial brut supérieur à 200 000 USD** pendant toute leur vie active en Autriche, aux États-Unis, en Irlande, en Norvège, au Portugal et au Royaume-Uni.
- **L'avantage salarial brut associé à une formation tertiaire est important, tant pour les hommes que pour les femmes.** En Autriche, en Hongrie, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal, en République tchèque et en Slovaquie, les hommes diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent, par exemple, espérer gagner au cours de leur carrière au moins 400 000 USD de plus que les hommes titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires. Ce chiffre est proche de 675 000 USD aux États-Unis.
- **Les individus qui investissent dans une formation tertiaire peuvent espérer en retirer un avantage net conséquent d'un peu plus de 160 000 USD chez les hommes et de près de 110 000 USD chez les femmes**, selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE dont les données sont comparables. Aux États-Unis, en Irlande, au Portugal et en Slovaquie, la valeur actuelle nette de cet investissement est supérieure à 150 000 USD chez les femmes, ce qui incite fortement à obtenir un diplôme de ce niveau d'enseignement.
- **Les individus investissent environ 55 000 USD, en moyenne, pour obtenir un diplôme de fin d'études tertiaires, compte tenu des coûts directs et indirects.** Cet investissement représente plus de 100 000 USD chez les hommes aux États-Unis, au Japon, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

Analyse

Rendement financier de l'investissement dans l'éducation

Pour évaluer le bénéfice économique global de l'éducation, on peut estimer la valeur économique de l'investissement, c'est-à-dire déterminer dans quelle mesure les coûts de l'élévation du niveau de formation donnent lieu à une augmentation des revenus du travail.

Pour comprendre la répartition des coûts et bénéfices entre les individus et les pouvoirs publics, il faut identifier avec précision les éléments pris en compte pour calculer chaque variable. Les bénéfices sont calculés compte tenu des revenus, des recettes fiscales, des cotisations sociales et des transferts sociaux, ainsi que de la variation de la probabilité de trouver du travail entre les niveaux de formation. Les coûts retenus sont les dépenses publiques et privées directes, le manque à gagner durant les études – ajusté en fonction de la probabilité de trouver du travail –, ainsi que le manque à gagner lié à la fiscalité, aux cotisations sociales et aux transferts sociaux. Cet indicateur se base sur les données de 2008 ou les dernières données en date qui soient disponibles.

Dans les faits, l'élévation du niveau de formation génère un ensemble complexe d'effets fiscaux, au-delà de ceux retenus ici. Comme les revenus augmentent généralement avec le niveau de formation, les individus plus instruits consomment davantage de biens et services, et donc, contribuent davantage aux recettes fiscales. Dans ce calcul, le rendement public est donc sous-évalué.

Les individus mieux rémunérés ont également tendance à financer davantage leur retraite : ils jouissent donc de revenus supplémentaires une fois à la retraite, mais cet avantage n'est pas pris en compte dans cette analyse. De même, de nombreux pays prévoient l'octroi de bourses et de prêts d'études à des taux inférieurs à ceux retenus ici. Ces aides publiques peuvent avoir un impact considérable sur le rendement privé de l'éducation. Pour toutes ces raisons, la prudence est de rigueur lors de l'analyse du rendement de l'éducation dans les différents pays.

Les coûts et bénéfices sont actualisés à un taux réel de 3 %, car les calculs sont réalisés en prix constants (voir la section « Méthodologie » pour plus de précisions sur le taux d'actualisation). Les bénéfices financiers d'un diplôme de l'enseignement tertiaire sont comparés à ceux d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, lesquels sont comparés à un diplôme de niveau inférieur. Les comparaisons portent sur la situation relative des femmes entre elles et des hommes entre eux.

Facteurs incitant les individus à investir dans l'éducation

Deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement post-secondaire non tertiaire

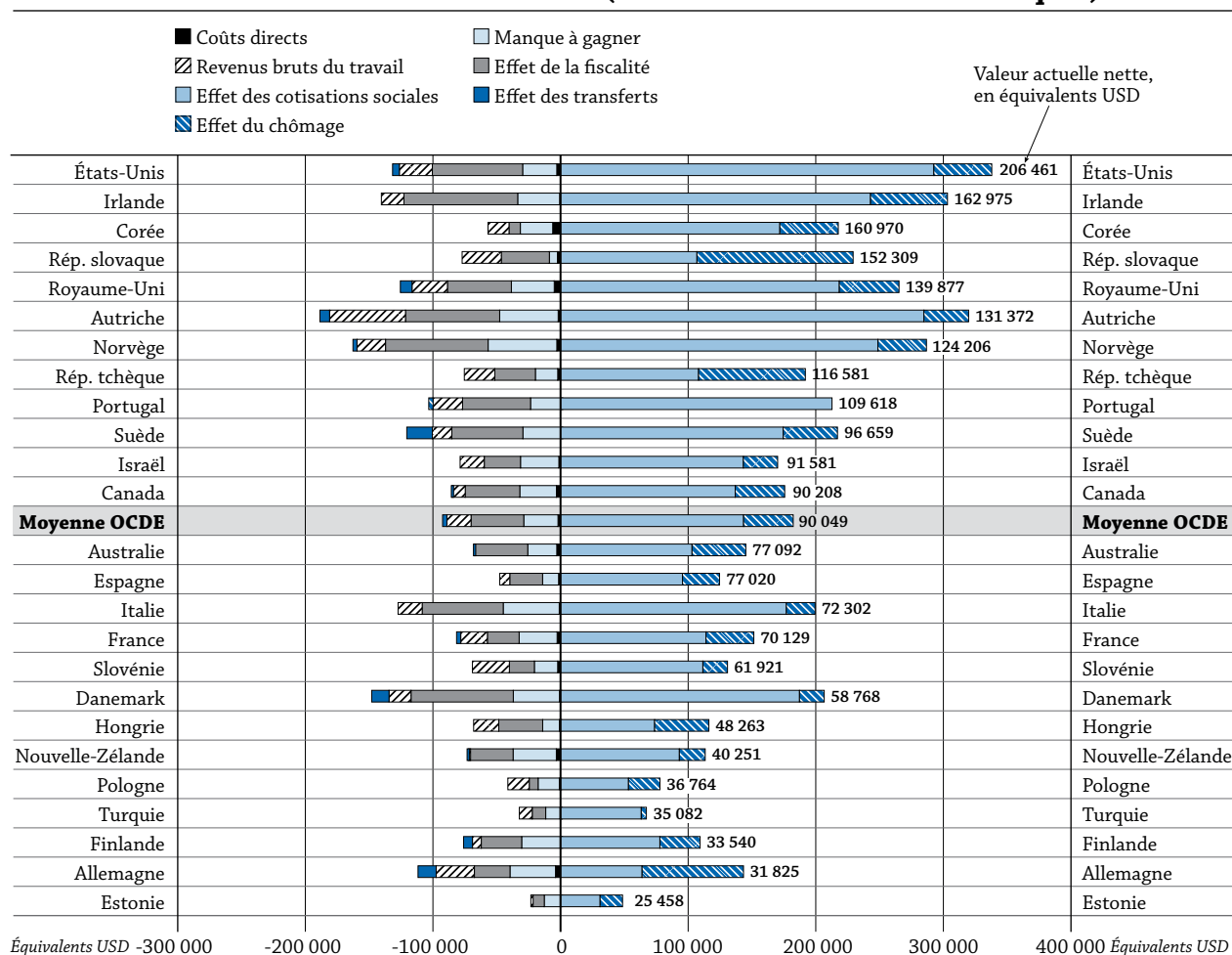
Le tableau A9.1 montre la valeur de chaque composante et la valeur actuelle nette de l'investissement global dans l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, chez les femmes et chez les hommes.

À ces niveaux d'enseignement, chez les hommes, les coûts directs de l'éducation sont négligeables et le manque à gagner pendant les études représente la part la plus importante du coût de l'investissement (voir le graphique A9.2). Le manque à gagner varie fortement entre les pays, selon la durée des études, les niveaux de salaire et la probabilité de trouver un emploi. Il est inférieur à 15 000 USD en Espagne, en Estonie, en Hongrie, en République slovaque et en Turquie, mais supérieur à 35 000 USD en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Italie et en Norvège. Si les jeunes non diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire ont de bonnes chances de trouver un emploi, le coût de l'investissement dans la poursuite des études augmente.

Les effets liés aux revenus bruts du travail et au risque réduit de chômage durant la vie active sont imputés dans les bénéfices de l'éducation. Dans la plupart des pays, les hommes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire bénéficient d'un avantage salarial significatif par rapport à ceux dont le niveau de formation est inférieur. La valeur associée à la diminution du risque de chômage peut également être élevée. En Allemagne, en République slovaque et en République tchèque, l'amélioration des perspectives des hommes bénéficiant de ce niveau de formation sur le marché du travail représente l'équivalent de 75 000 USD au moins (voir le tableau A9.1).

Dans l'ensemble, investir dans l'éducation génère un rendement important, tant pour les individus que pour la société. Les hommes qui investissent dans une formation du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire peuvent espérer en retirer tout au long de leur vie active un avantage net de plus de 90 000 USD par comparaison avec ceux dont le niveau de formation est inférieur. Ce rendement varie toutefois considérablement entre les pays : il est supérieur à 150 000 USD en Corée, aux États-Unis, en Irlande et en République slovaque, mais inférieur à 40 000 USD en Allemagne, en Estonie, en Finlande, en Pologne et en Turquie (voir le tableau A9.1).

Graphique A9.2. Composantes de la valeur actuelle nette privée de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires (CITE 3/4) chez les individus de sexe masculin (2008 ou année de référence indiquée)



Remarques : le Japon n'est pas inclus dans le graphique en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire. La Belgique et les Pays-Bas n'y sont pas inclus car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.

Années de référence : 2005 pour l'Australie et la Turquie ; 2006 pour le Portugal ; 2007 pour la Slovénie ; et 2008 pour les autres pays.

Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %

Les pays sont classés par ordre décroissant de la valeur actuelle nette.

Source : OCDE. Tableau A9.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678654>

Dans l'ensemble, un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires génère un rendement plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Échappent à ce constat l'Espagne, l'Estonie, la Hongrie, l'Italie et la Pologne. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes peuvent compter sur un avantage net de 67 000 USD durant leur vie active. Certains pays prévoient des mesures de protection sociale

qui peuvent dissuader les femmes d'investir dans la poursuite de leurs études, en particulier dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans ces pays, des prestations sociales peuvent s'ajouter aux salaires peu élevés des femmes non diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, ce qui réduit dans une certaine mesure l'avantage financier de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (voir le tableau A9.1).

Enseignement tertiaire

Le rendement net privé (chez les hommes et les femmes) de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire est élevé : il est supérieur de plus de 60 % à celui associé à l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, ce qui montre que ce diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires est devenu la norme dans les pays de l'OCDE. Dans certains pays, les individus doivent poursuivre des études jusque dans l'enseignement tertiaire pour bénéficier pleinement de l'avantage financier associé à la poursuite des études au-delà de la scolarité obligatoire (voir les tableaux A9.1 et A9.3).

L'investissement dans des études tertiaires génère un rendement plus élevé chez les hommes dans tous les pays, sauf en Australie, où le rendement moyen est pratiquement équivalent chez les hommes et chez les femmes, et en Espagne et en Turquie, où le rendement est plus élevé chez les femmes (voir le tableau A9.3). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, une femme qui investit dans une formation tertiaire peut espérer en retirer un avantage net de 110 000 USD, et un homme, un avantage net de 162 000 USD.

La valeur actuelle de l'avantage salarial brut associé à un diplôme de l'enseignement tertiaire est élevée, tant chez les hommes que chez les femmes. Les hommes diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent espérer gagner pendant leur vie active au moins 400 000 USD de plus que les hommes titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires en Autriche, aux États-Unis, en Hongrie, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal, en République tchèque et en Slovaquie. Quant aux femmes diplômées de l'enseignement tertiaire, elles peuvent espérer gagner pendant leur vie active au moins 300 000 USD de plus que les femmes titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires en Autriche, aux États-Unis, en Irlande, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni et en Slovaquie.

Le graphique A9.3 montre les composantes du rendement d'une formation tertiaire chez les hommes dans les différents pays. Par comparaison avec une formation du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, l'impact de la probabilité du chômage est moins marqué que l'effet du différentiel salarial, et l'impact de la fiscalité et des coûts directs de l'éducation est plus important.

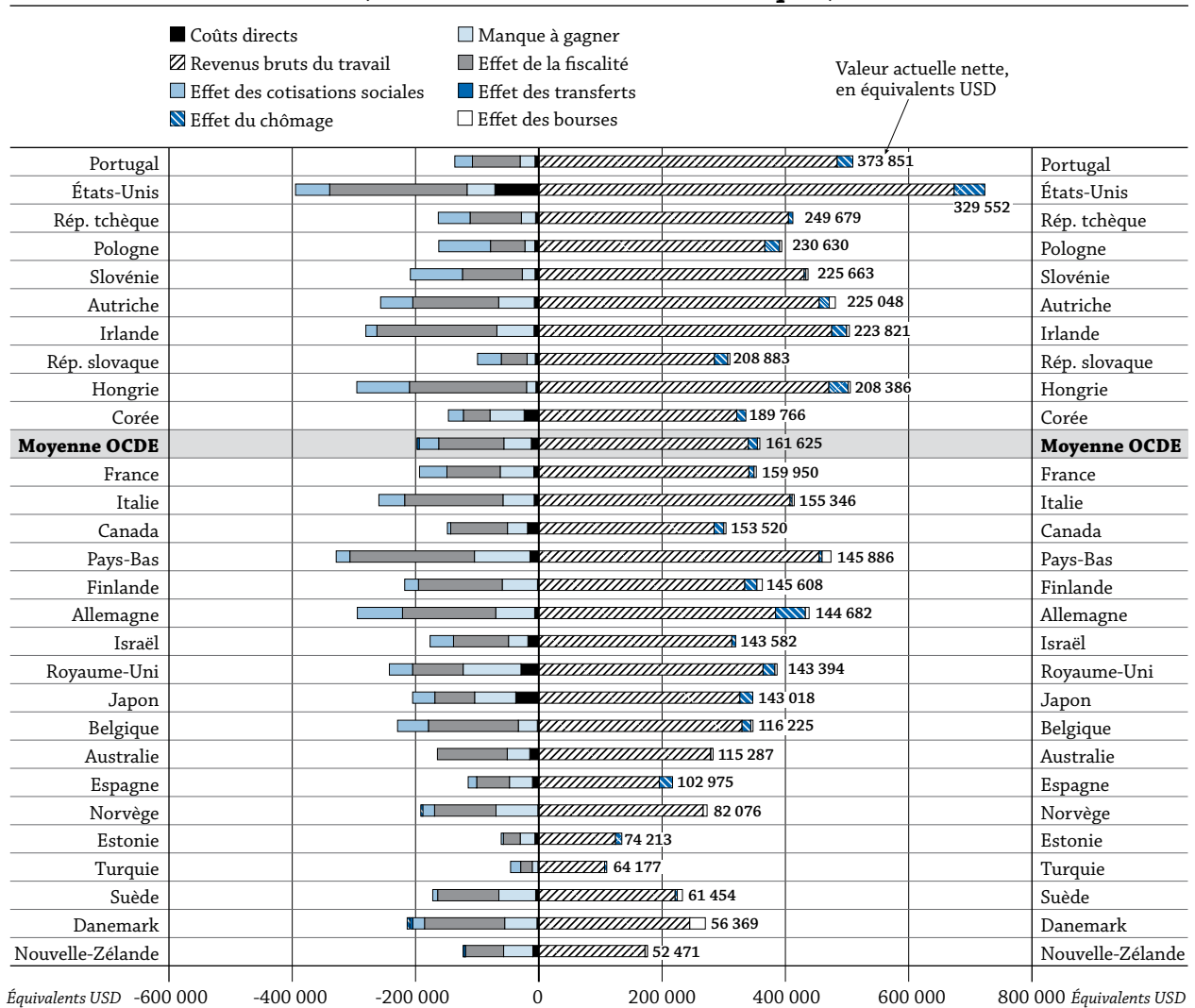
L'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire procure un avantage important aux hommes aux États-Unis et au Portugal : cet investissement génère un rendement de plus de 300 000 USD au cours de la vie active, ce qui constitue une incitation financière convaincante. Ce constat est similaire pour les femmes au Portugal où cet investissement génère un rendement de plus de 200 000 USD. Le rendement de l'enseignement tertiaire est inférieur au Danemark, en Estonie, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Turquie, où les hommes diplômés de ce niveau d'enseignement peuvent tabler sur un avantage net compris entre 52 000 USD et 74 000 USD au cours de leur vie active. Pour les femmes, cet avantage est inférieur au Danemark, en Estonie, en Nouvelle-Zélande et en Suède, où elles peuvent compter sur un avantage net compris entre 32 000 USD et 47 000 USD. La variation du rendement entre les pays est en grande partie imputable à la variation des différentiels salariaux. Dans certains pays, des facteurs liés à la offre et à la demande de profils très qualifiés sur le marché du travail ont un impact important, alors que dans d'autres, c'est la structure globale de rémunération (compression des salaires) qui est la plus déterminante.

Réduire le coût de la poursuite des études est un moyen qui permet d'atténuer l'effet dissuasif d'un rendement peu élevé sur le marché du travail. En plus de financer les coûts directs de l'éducation, un certain nombre de pays prévoient l'octroi de bourses et de prêts d'études qui réduisent les coûts de l'investissement et en augmentent l'intérêt, tout en favorisant l'accessibilité de l'éducation. Les bourses sont particulièrement importantes en Autriche, en Finlande et aux Pays-Bas, où elles représentent entre 14 % et 15 % de l'investissement total

privé (coûts directs et manque à gagner), tant chez les hommes que chez les femmes (voir le tableau A9.3). Au Danemark, 45 % environ de l'investissement privé est subventionné.

De nombreux pays prévoient également l'octroi de prêts d'études généreux à des conditions avantageuses qui réduisent les coûts de l'investissement et en augmentent l'intérêt. Les bourses et les prêts d'études sont très importants pour inciter des individus de condition plus modeste à faire des études. Toutefois, il est dangereux de se concentrer uniquement sur les aspects de l'investissement liés à l'offre. Comme les générations plus jeunes sont plus mobiles, une structure de rémunération trop peu élevée pour les individus hautement qualifiés engendrerait le départ de certains d'entre eux vers des pays où les revenus potentiels sont plus élevés.

Graphique A9.3. Composantes de la valeur actuelle nette privée de l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires (CITE 5/6) chez les individus de sexe masculin (2008 ou année de référence indiquée)



Remarque : années de référence : 2005 pour l'Australie, la Belgique et la Turquie ; 2006 pour le Portugal ; 2007 pour le Japon et la Slovaquie ; et 2008 pour les autres pays.

Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %

Les pays sont classés par ordre décroissant de la valeur actuelle nette.

Source : OCDE. Tableau A9.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678673>

A9

Les effets de la fiscalité et des coûts directs de l'éducation (frais de scolarité), qui dépendent dans une certaine mesure du soutien des pouvoirs publics aux niveaux supérieurs d'enseignement, se neutralisent jusqu'à un certain point. Dans les pays où les frais de scolarité sont faibles, voire nuls, les individus remboursent généralement l'investissement consenti pour eux par les pouvoirs publics une fois entrés dans la vie active, au travers d'un régime fiscal progressif. En revanche, dans les pays où une plus grande partie de l'investissement dans l'éducation est à la charge des individus (au travers des frais de scolarité), ceux-ci jouissent également d'une plus grande partie de leur avantage salarial, qui est lui-même plus élevé. Dans l'ensemble, il existe une corrélation positive, bien que faible, entre les coûts directs privés de l'élévation du niveau de formation et sa valeur actuelle nette.

Encadré A9.1. Méthode d'estimation du rendement de l'éducation

Dans l'ensemble, il existe deux approches principales pour estimer le rendement financier de l'éducation : d'une part, celle basée sur la théorie de l'investissement décrite dans la littérature financière et, d'autre part, celle basée sur le modèle économétrique proposée dans la littérature sur l'économie du travail.

À la base de l'approche sous l'angle de la théorie de l'investissement se trouve le taux d'actualisation (la valeur temporelle de l'argent) qui permet de comparer les flux financiers dans le temps. Le taux d'actualisation peut être estimé comme un taux de rendement interne, qui correspond au point d'équivalence entre les coûts et les bénéfices, ou comme un taux prenant en compte le risque inhérent à l'investissement, ce qui consiste alors à calculer une valeur actuelle nette, avec des bénéfices exprimés en unités monétaires.

Avec l'approche économétrique, que l'on doit à Mincer (1974), le rendement de l'éducation est estimé sous la forme d'une régression qui rapporte les avantages financiers à la durée de la formation, à l'expérience professionnelle et à la durée de la carrière. Ce modèle élémentaire a été affiné par la suite pour inclure le niveau de formation et l'impact de l'emploi, ainsi que des variables de contrôle, telles que le sexe et les conditions de travail (travail à temps partiel, relations contractuelles, exploitation des compétences, etc.). L'inconvénient de cette méthode réside dans la rareté des données, abstraction faite des revenus bruts, qui rend difficile l'évaluation des facteurs qui incitent réellement les individus à investir dans l'éducation.

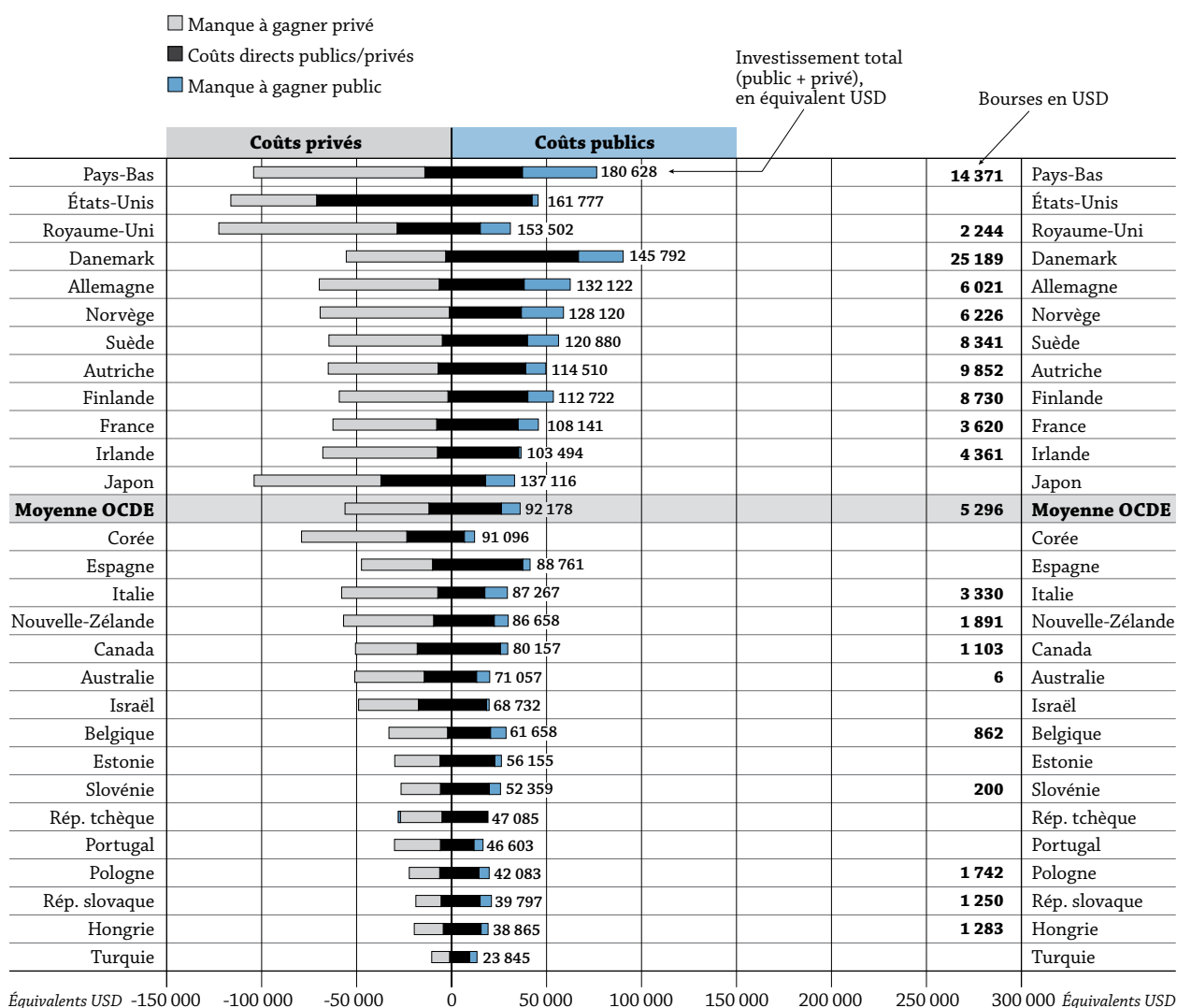
Abstraction faite du problème de la disponibilité des données, la principale différence entre les deux approches réside dans le fait que le modèle fondé sur la théorie de l'investissement est prospectif (même si des données antérieures sont généralement utilisées), alors que le modèle économétrique cherche à déterminer l'impact réel du niveau de formation sur les revenus du travail au moyen du contrôle d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les revenus et sur le taux de rendement. Cette différence n'est pas sans conséquence pour les hypothèses à la base de l'estimation du taux de rendement de l'éducation et pour l'interprétation de ce taux. Comme l'approche fondée sur la théorie de l'investissement se concentre sur les facteurs d'incitation présents au moment où est prise la décision d'investir, il est prudent de contrôler d'autres facteurs, comme les conditions de travail, qui interviennent dans le rendement dont un individu peut espérer bénéficier lorsqu'il décide d'investir dans l'élévation de son niveau de formation, mais qui sont inconnus à ce moment.

Les résultats des deux approches peuvent différer sensiblement à cause de l'effet des variables de contrôle et de la pente des courbes de revenus. De même, les rendements peuvent également varier entre des modèles d'actualisation selon les hypothèses retenues et l'importance des flux financiers et leur répartition dans le temps. Il n'est donc pas pertinent de comparer les rendements entre les deux approches.

Rendement public de l'investissement dans l'éducation

Les tableaux A9.2 et A9.4 indiquent le rendement public de l'obtention, durant la formation initiale, d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires, d'une part, et d'un diplôme de fin d'études tertiaires, d'autre part. Le graphique A9.4 montre le coût public et le coût privé de l'investissement dans une formation tertiaire chez les hommes. Dans les pays de l'OCDE, l'investissement dans une formation tertiaire représente, en moyenne, plus de 92 000 USD chez les hommes. Ce montant comprend les coûts publics et privés directs et indirects, soit le manque à gagner de l'individu pendant ses études et le manque à gagner fiscal qui en résulte. Il passe la barre des 150 000 USD aux États-Unis, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni (voir le graphique A9.4).

Graphique A9.4. Comparaison de l'investissement public et privé lié à l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire (CITE 5/6) chez les individus de sexe masculin (2008 ou année de référence indiquée)



Remarque : années de référence : 2005 pour l'Australie, la Belgique et la Turquie ; 2006 pour le Portugal ; 2007 pour le Japon et la Slovénie ; et 2008 pour les autres pays.

Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %.

Les pays sont classés par ordre décroissant des coûts totaux (publics + privés).

Source : OCDE. Tableaux A9.3 et A9.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678692>

A9

Le coût direct de l'éducation est généralement en grande partie à charge des pouvoirs publics, si ce n'est en Australie, en Corée, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni, où les coûts privés directs (les frais de scolarité, par exemple) représentent plus de la moitié du total des coûts directs de l'investissement. Chez les hommes, le coût global de l'investissement public, soit les coûts directs et les coûts indirects (le manque à gagner en termes d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales), dans une formation tertiaire s'élève à plus de 50 000 USD en Allemagne, au Danemark, en Finlande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède, mais ne représente pas plus de 15 000 USD en Corée et en Turquie. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'investissement public dans l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire s'élève à environ 36 000 USD chez les hommes (voir le tableau A9.4).

L'investissement public dans l'enseignement tertiaire est élevé dans de nombreux pays, mais l'investissement privé y est supérieur dans la plupart d'entre eux. Si les coûts directs et indirects sont pris en compte, hommes et femmes investissent, en moyenne, plus de 100 000 USD dans l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires aux États-Unis, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les coûts directs, tels que les frais de scolarité, représentent environ 20 % de l'investissement total consenti par les individus pour obtenir un diplôme de l'enseignement tertiaire. Les coûts directs représentent plus de 60 % de l'investissement aux États-Unis, et entre 35 % et 43 % au Canada, en Israël et au Japon, selon le sexe (voir le tableau A9.3).

La décision de poursuivre des études tertiaires peut être difficile à prendre, car les enjeux en sont très importants, surtout pour les jeunes de condition plus modeste. De nombreux pays proposent des bourses aux étudiants pour alléger les coûts à leur charge. Les bourses sont particulièrement élevées au Danemark (25 200 USD) et aux Pays-Bas (14 400 USD). Ces bourses ne sont pas incluses dans les coûts publics et privés indiqués dans le graphique A9.4, mais elles sont chiffrées pour illustrer l'importance des transferts entre le secteur public et le secteur privé. Au vu du rendement élevé, tant public que privé, de l'investissement dans une formation tertiaire, les bourses et les prêts d'études sont importants pour éviter que des individus renoncent à cet investissement à cause de problèmes financiers.

Le manque à gagner pendant les études représente une grande partie des coûts privés de l'investissement dans une formation tertiaire, en particulier dans les pays où la durée des études est longue à ce niveau d'enseignement, en l'occurrence en Allemagne, en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède (voir l'indicateur B1). Le manque à gagner dépend aussi des niveaux de salaire que les individus peuvent espérer et de la probabilité qu'ils ont de trouver un emploi. La dégradation des perspectives qui s'offrent aux jeunes adultes sur le marché du travail (voir l'indicateur C5) entraîne une diminution des coûts de l'investissement. Comme les individus plus instruits s'en sortent mieux sur le marché du travail en temps de crise économique (voir l'indicateur A7), des différentiels de revenus plus importants améliorent le rendement. Les incitations à investir dans l'éducation sont donc susceptibles d'être plus fortes, tant pour les individus que pour les pouvoirs publics, dans la plupart des pays de l'OCDE, ce que devraient confirmer les analyses de cet indicateur à mesure que les données des années postérieures à 2008, soit celles de la crise économique mondiale, seront disponibles.

L'investissement dans l'éducation génère aussi un rendement public : l'élévation du niveau de revenus entraîne l'augmentation des cotisations sociales et des recettes fiscales, et la diminution des transferts sociaux. Le graphique A9.5 compare les coûts et bénéfices publics de l'investissement dans l'élévation du niveau de formation des individus de sexe masculin pour atteindre, d'une part, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire et, d'autre part, l'enseignement tertiaire.

Chez les hommes, le rendement public de l'investissement dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire non tertiaire est positif dans tous les pays, sauf en Estonie. Le rendement public net d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires s'élève à 36 000 USD, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Il dépasse 70 000 USD en Autriche, en Irlande et au Royaume-Uni. Quant à l'investissement dans la formation des femmes à ces niveaux d'enseignement, il génère un rendement public moins élevé : il est inférieur de 14 000 USD à celui des hommes, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau A9.2). Toutefois, le rendement public représente, en moyenne, le double environ du coût public total

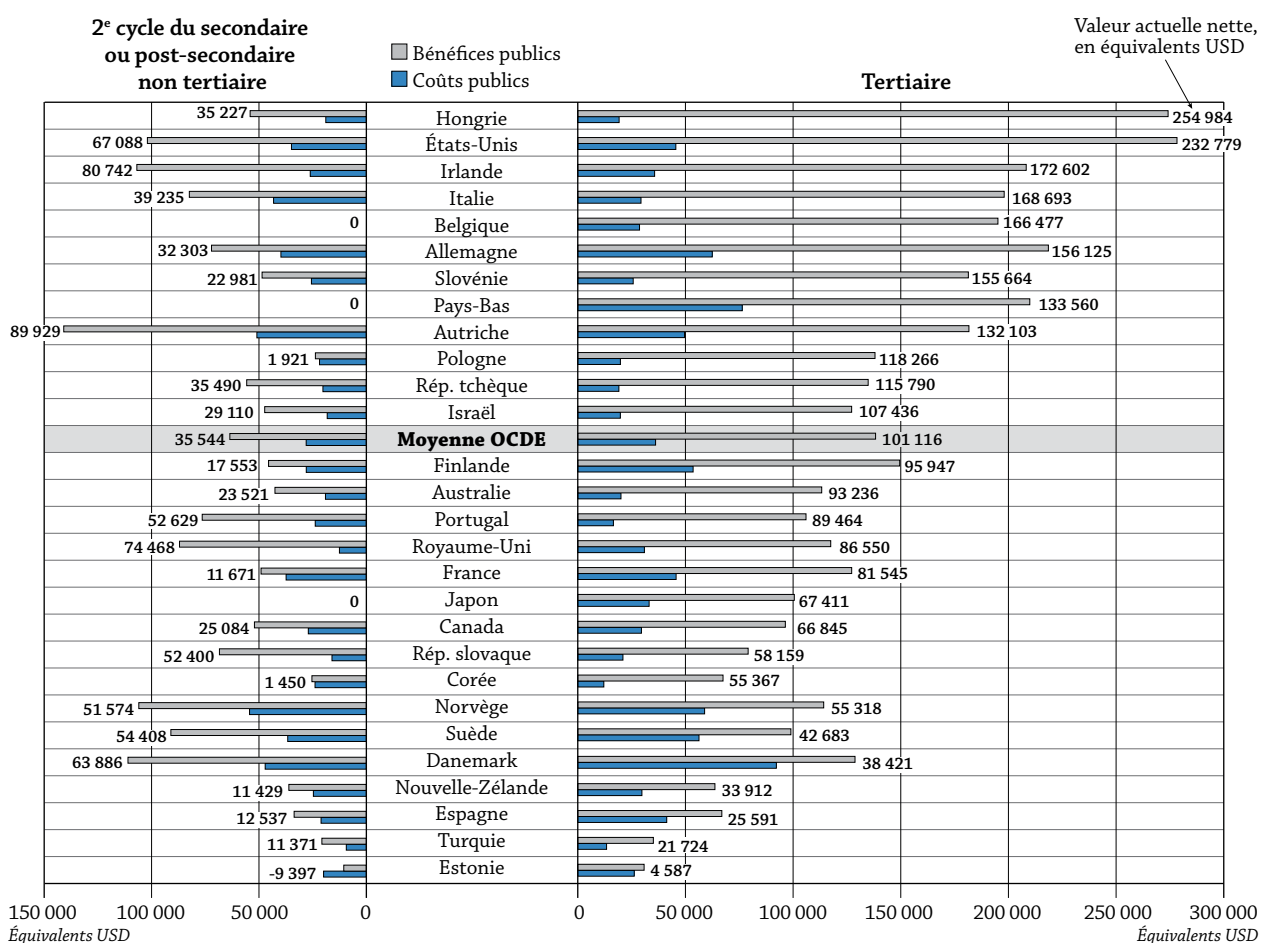
Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

A9

d'une formation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire, tant chez les hommes que chez les femmes. Dans quelques pays, les individus doivent poursuivre des études au-delà du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire pour maximiser le rendement public de l'élévation de leur niveau de formation.

Le rendement public d'une formation dans l'enseignement tertiaire est nettement plus élevé que celui d'une formation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire, ce qui s'explique en partie par le fait que les individus prennent à leur charge une plus grande partie de l'investissement. L'augmentation des recettes fiscales et des cotisations sociales et la diminution des transferts sociaux qui résultent des niveaux de revenus plus élevés des diplômés de l'enseignement tertiaire sont, toutefois, les facteurs les plus importants. Ce rendement, considéré sur toute la vie active des individus, est supérieur à 260 000 USD aux États-Unis et en Hongrie (voir le tableau A9.4 et le graphique A9.5).

Graphique A9.5. Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires et tertiaires chez les individus de sexe masculin (2008 ou année de référence indiquée)



Remarque : le Japon n'est pas inclus dans la partie gauche du graphique en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire. La Belgique et les Pays-Bas n'y sont pas inclus car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire. Années de référence : 2005 pour l'Australie et la Turquie ; 2006 pour le Portugal ; 2007 pour la Slovénie ; et 2008 pour les autres pays. Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la valeur actuelle nette pour l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire.

Source : OCDE. Tableaux A9.2 et A9.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680516>

A9

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le rendement public net de l'investissement dans une formation dans l'enseignement tertiaire est supérieur à 100 000 USD chez les hommes et à 52 000 USD chez les femmes. Même compte tenu des bourses versées aux étudiants, le rendement public représente, en moyenne, le triple des coûts chez les hommes et le double des coûts chez les femmes. En Hongrie, le rendement est 14 fois supérieur au montant investi par les pouvoirs publics dans la formation des individus dans l'enseignement tertiaire.

Rendement de l'investissement, fiscalité et avantages sur le marché du travail

Le rendement public et privé de la formation dépend dans une grande mesure de la dispersion globale des revenus du travail. Une structure resserrée induit généralement un rendement inférieur de l'élévation du niveau de formation. C'est particulièrement vrai dans les pays nordiques (au Danemark, en Norvège et en Suède) et en Nouvelle-Zélande. Les pays nordiques ont généralement compensé les effets de la structure salariale peu élevée grâce à la quasi-gratuité des études supérieures et à l'octroi de bourses généreuses aux étudiants (voir l'indicateur B5). En Nouvelle-Zélande, une partie des coûts directs est à charge des individus, mais la fiscalité est peu élevée.

Les inégalités de revenus sont nettement plus grandes dans un certain nombre de pays, ce qui se reflète également dans les avantages salariaux bruts dont jouissent les diplômés de l'enseignement tertiaire. Dans quelques pays où les coûts sont globalement moins élevés, les différentiels de revenus sont imputables à l'offre et à la demande.

Bien que la structure globale de coûts et de revenus soit peu élevée en Hongrie, en Pologne, au Portugal, en République tchèque et en Slovaquie, l'élévation du niveau de formation génère un avantage salarial brut nettement plus élevé durant la vie active que dans le groupe précédent de pays. Le pourcentage d'actifs diplômés de l'enseignement tertiaire est nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE (voir l'indicateur A1) et l'avantage salarial associé à ce niveau de formation est supérieur à la moyenne de l'OCDE (voir l'indicateur A8). Ce constat suggère une pénurie de travailleurs plus instruits, qui a entraîné la hausse des salaires et creusé les inégalités salariales au fil du temps. En conséquence, les incitations à investir sont plus fortes, comme le confirme l'augmentation sensible des taux d'accès de l'enseignement tertiaire ces dernières années (voir l'indicateur C3). Comme la demande de travailleurs plus instruits continuera vraisemblablement d'augmenter à l'avenir, il faudra du temps pour atteindre un certain équilibre.

Comme les revenus bruts et les avantages salariaux varient sensiblement entre les pays de l'OCDE, la fiscalité et le rendement public varient aussi dans une mesure qui est plutôt à l'opposé des idées reçues. En raison des avantages salariaux peu élevés dans les pays nordiques, les revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire sont généralement inférieurs à la tranche de revenus où des taux marginaux d'imposition élevés sont appliqués. Les avantages publics de l'élévation du niveau de formation découlant de la fiscalité et des cotisations de sécurité sociale sont généralement les plus élevés dans les pays où les différentiels de revenus sont importants ou dans ceux où les niveaux moyens de revenus atteignent des tranches fortement imposées.

La fiscalité et les cotisations sociales supplémentaires à charge des diplômés de l'enseignement tertiaire sont élevées en Allemagne, aux États-Unis, en Hongrie et aux Pays-Bas, par exemple, ce qui montre à quel point il est important que les pouvoirs publics adoptent une approche globale pour prendre des décisions stratégiques à propos de l'investissement dans l'éducation. Les politiques fiscales et sociales jouent également un grand rôle dans l'amélioration de l'offre de main-d'œuvre, elles sont donc essentielles pour tirer pleinement parti de l'investissement dans l'éducation.

Toutefois, il est important de souligner que dans un certain nombre de pays, la politique fiscale est telle qu'elle réduit les impôts effectivement versés par les individus, en particulier dans les tranches élevées de revenus. De nombreux pays ont instauré des allègements fiscaux au titre des prêts hypothécaires pour favoriser l'accès à la propriété. Ces mesures favorisent essentiellement les individus plus instruits dont le taux marginal d'imposition est élevé. Les incitations fiscales sont particulièrement élevées en matière d'immobilier au Danemark, aux États-Unis, en Finlande, en Grèce, en Norvège, aux Pays-Bas, en République tchèque et en Suède. Pour plus de précisions, voir Andrews *et al.* (2011).

Méthodologie

La méthode retenue ici pour calculer le rendement de l'éducation est celle dite de la **valeur actuelle nette** de l'investissement. Elle consiste à évaluer les coûts et bénéfices enregistrés durant toute la durée de vie et à les rapporter au moment où l'investissement avait été effectué, c'est-à-dire à actualiser tous les flux financiers depuis le début de l'investissement au moyen d'un taux d'intérêt (le taux d'actualisation). Le taux d'actualisation est difficile à choisir, car il doit refléter non seulement le terme de l'investissement, mais également le coût de l'emprunt ou le risque perçu de l'investissement. Pour simplifier l'équation et faciliter l'interprétation des résultats, le même taux d'actualisation a été appliqué dans tous les pays de l'OCDE.

Ce sont les obligations d'État à long terme qui ont été utilisées comme référence pour choisir un taux d'actualisation probant. En 2008, le taux d'intérêt à long terme était de l'ordre de 4.9 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Dans l'hypothèse que les banques centrales ont réussi à ancrer les prévisions d'inflation à 2 % au plus par an, un taux d'intérêt nominal à long terme de 4.9 % correspond à un taux d'intérêt réel de 2.5 % à 3 %. Le taux d'actualisation retenu dans cet indicateur (3 %) reflète le fait que les calculs sont effectués en prix constants. La modification du taux d'actualisation intervenue depuis l'édition de 2009 de *Regards sur l'éducation* a un impact important sur la valeur actuelle nette de l'éducation, dont il y a lieu de tenir compte lors de la comparaison des résultats entre les différentes éditions.

Grâce à l'actualisation des coûts et bénéfices au moyen de ce taux d'intérêt, le rendement financier de l'investissement et la valeur des différentes composantes sont comparables dans le temps et entre les pays. L'utilisation de la même unité d'analyse offre – autre avantage – la possibilité d'ajouter ou de retirer des composantes entre des niveaux d'enseignement ou entre le secteur privé et le secteur public pour mieux comprendre les interactions entre les différents facteurs.

La valeur actuelle nette est calculée selon la même méthode que le **taux de rendement interne**. La principale différence entre les deux concepts tient à la manière de fixer le taux d'intérêt. Le taux de rendement interne se calcule sur la base du taux d'intérêt correspondant au point d'équivalence entre le coût de l'investissement et l'avantage financier qu'il procure, soit au moment où le seuil de rentabilité est atteint.

Dans le calcul de la valeur actuelle nette privée, les coûts privés de l'investissement comprennent le manque à gagner après impôts, ajusté de la probabilité de trouver un emploi (dérivée du taux de chômage), et les coûts directs de l'éducation. Ces deux flux financiers sont étalés sur la durée des études. Côté bénéfices, les différentiels salariaux entre les niveaux de formation (inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou à l'enseignement post-secondaire non tertiaire et, enfin, équivalent à l'enseignement tertiaire) sont calculés sur la base des profils de rémunération par âge.

Ces différences de rémunération brute sont corrigées en fonction des différences d'impôt sur le revenu, de cotisations sociales et de transferts sociaux (allocations d'aide au logement et aides sociales sous condition de ressources) pour obtenir des différences de rémunération nette. Les flux financiers sont ensuite corrigés en fonction de la probabilité de trouver un emploi (dérivée du taux de chômage). Ces calculs sont effectués séparément pour les individus de sexe masculin et féminin afin d'intégrer les différences de rémunération et de taux de chômage entre les sexes.

Dans le calcul de la valeur actuelle nette publique, les coûts publics comprennent le manque à gagner fiscal pendant les années d'études (impôt sur le revenu et cotisations sociales) et les dépenses publiques, compte tenu de la durée des études. Le manque à gagner fiscal est peu élevé dans certains pays, car le salaire des jeunes adultes est modeste. Les dépenses publiques au titre de l'éducation comprennent les dépenses directes (la rémunération des enseignants, la construction des bâtiments, l'achat de manuels scolaires, etc.) et les transferts publics aux entités privées (les bourses et les aides publiques aux ménages au titre de l'éducation et les transferts aux autres entités privées au titre des formations en entreprise, etc.). Sont imputées dans les bénéfices publics l'augmentation des recettes fiscales et des cotisations sociales et la diminution des transferts sociaux (notamment les allocations d'aide au logement et les aides sociales qui ne sont plus versées au-delà d'un certain niveau de revenus) qui résultent de l'élévation du niveau de revenus.

A9

Il convient d'émettre ici quelques **réserves conceptuelles** concernant l'estimation du rendement financier :

- Les chiffres rapportés ici sont uniquement des valeurs comptables. Les résultats seraient assurément différents si les estimations économétriques se basaient sur des équations salariales et non sur le cumul des revenus du travail tout au long de la carrière, dérivé des revenus moyens.
- La méthode retenue ici consiste à estimer les futurs revenus du travail à différents niveaux de formation sur la base de la moyenne des revenus bruts actuels par âge et niveau de formation. Toutefois, rien ne permet d'affirmer que la relation entre les niveaux de formation et les revenus restera inchangée à l'avenir. Les progrès technologiques et le développement économique et social pourraient modifier la relation entre les niveaux de formation et les revenus.
- La variation des rendements qui s'observe entre les pays s'explique en partie par des différences institutionnelles et des différences contextuelles qui n'obéissent pas aux lois du marché, par exemple les cadres institutionnels qui limitent la variation des revenus du travail relatifs.
- Les estimations des bénéfices tiennent compte de la diminution du risque de chômage sous l'effet de l'élévation du niveau de formation, même si cela a pour conséquence d'introduire un biais dû au stade du cycle économique au moment de la collecte des données. Comme les individus plus qualifiés ont plus de chances de travailler, la valeur de l'éducation augmente lorsque le taux de croissance économique est faible.

Par souci de comparabilité internationale, un certain nombre d'hypothèses restrictives ont été appliquées lors de l'estimation du taux de rendement. Dans le calcul du coût des investissements dans l'éducation, le manque à gagner a été normalisé pour correspondre au salaire minimum légal ou à son équivalent dans les pays dont les chiffres sur les revenus incluent les revenus des travailleurs à temps partiel ou, en l'absence de salaire minimal légal, au salaire calculé sur la base des salaires fixés dans les conventions collectives. Cette hypothèse a été retenue pour compenser les revenus du travail particulièrement peu élevés des individus âgés de 15 à 24 ans, à l'origine des estimations trop élevées présentées dans des éditions antérieures de *Regards sur l'éducation*. Le manque à gagner est calculé sur la base des revenus effectifs en Hongrie, au Japon, aux Pays-Bas, au Portugal, en République tchèque et au Royaume-Uni, où les revenus des travailleurs à temps partiel sont exclus des données sur les revenus du travail.

Les méthodes appliquées pour calculer les taux de rendement sont décrites à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Le calcul des coûts et du rendement d'une formation du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement pst-secondaire non tertiaire n'est pas possible pour la Belgique et les Pays-Bas où ce niveau d'enseignement est obligatoire. Le caractère obligatoire du deuxième cycle de l'enseignement secondaire empêche une application cohérente de la méthodologie pour cet indicateur, qui se fonde sur une approche sous l'angle de l'investissement. Cette approche part de l'hypothèse que les individus font le choix d'investir dans un niveau de formation donné afin d'en retirer des bénéfices. Dans les pays où ce niveau d'enseignement donné est obligatoire, les individus ne sont pas en position de faire un choix, ce qui rend donc la méthodologie inapplicable dans de tels cas.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Andrews, D., A. Caldera Sánchez et A. Johansson (2011), « Housing Markets and Structural Policies in OECD Countries », *document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 836, Éditions OCDE.

Mincer, J. (1974), *Schooling, Experience, and Earnings*, National Bureau of Economic Research, New York.

OCDE (2011), « A User's Guide to Indicator A9 – Incentives to Invest in Education » (en ligne, www.oecd.org/edu/eag2011).

Tableau A9.1. [1/2] Valeur actuelle nette privée et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires lors de la formation initiale (2008 ou année de référence indiquée)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB

	Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Revenus bruts du travail	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
OCDE												
Australie	2005	-2 891	-22 748	-25 639	103 116	-41 661	0	-886	42 163	102 731	77 092	14.2%
Autriche	2008	-1 801	-45 844	-47 645	284 884	-73 822	-59 487	-7 587	35 029	179 017	131 372	12.4%
Belgique ¹												
Canada	2008	-3 142	-28 731	-31 873	136 984	-42 770	-10 510	-385	38 762	122 081	90 208	13.6%
Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	2008	-2 142	-17 517	-19 659	108 257	-31 801	-23 905	0	83 688	136 240	116 581	21.2%
Danemark	2008	-746	-36 225	-36 971	187 370	-80 160	-17 256	-13 571	19 357	95 739	58 768	11.2%
Estonie	2008	-190	-12 503	-12 693	31 071	-9 246	-1 260	0	17 586	38 151	25 458	9.1%
Finlande	2008	-210	-30 193	-30 403	77 946	-31 681	-6 879	-6 961	31 518	63 943	33 540	8.4%
France	2008	-2 632	-29 772	-32 404	114 056	-24 881	-20 862	-3 284	37 503	102 532	70 129	10.7%
Allemagne	2008	-3 877	-35 678	-39 555	63 972	-27 911	-29 948	-14 223	79 490	71 380	31 825	6.7%
Grèce		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	2008	-880	-13 073	-13 953	73 813	-34 401	-19 706	0	42 510	62 216	48 263	15.2%
Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	2008	-620	-32 896	-33 515	243 036	-89 225	-17 630	0	60 310	196 490	162 975	14.7%
Israël	2008	-1 266	-30 056	-31 322	143 387	-28 405	-18 920	0	26 841	122 903	91 581	9.7%
Italie	2008	-986	-43 886	-44 872	177 073	-63 514	-18 903	0	22 519	117 174	72 302	8.1%
Japon ²												
Corée	2008	-6 069	-25 378	-31 447	171 945	-8 892	-16 444	0	45 808	192 417	160 970	16.5%
Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas ¹												
Nouvelle-Zélande	2008	-3 244	-33 866	-37 111	93 186	-33 648	-1 463	-971	20 258	77 362	40 251	7.3%
Norvège	2008	-2 859	-53 840	-56 699	248 839	-80 412	-22 351	-3 187	38 016	180 905	124 206	11.9%
Pologne	2008	-916	-16 602	-17 518	53 311	-6 965	-16 753	0	24 689	54 282	36 764	10.3%
Portugal	2006	-12	-23 445	-23 456	212 846	-53 287	-23 133	0	-3 353	133 074	109 618	11.5%
Rép. slovaque	2008	-2 358	-6 324	-8 682	106 965	-37 696	-30 699	0	122 421	160 991	152 309	40.8%
Slovénie	2007	-2 176	-18 284	-20 460	111 618	-19 595	-28 948	0	19 307	82 381	61 921	12.1%
Espagne	2008	-1 464	-12 551	-14 015	95 667	-25 708	-7 912	0	28 987	91 035	77 020	11.4%
Suède	2008	-21	-29 425	-29 446	174 618	-55 711	-15 255	-20 046	42 499	126 105	96 659	14.9%
Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	2005	-336	-11 218	-11 554	63 318	-10 584	-10 115	0	4 017	46 637	35 082	9.5%
Royaume-Uni	2008	-4 880	-33 603	-38 483	218 579	-50 129	-27 713	-9 149	46 772	178 360	139 877	12.5%
États-Unis	2008	-2 888	-26 755	-29 643	292 656	-70 774	-25 846	-5 325	45 392	236 104	206 461	20.2%
Moyenne OCDE		-1 944	-26 817	-28 761	143 540	-41 315	-18 876	-3 423	38 884	118 810	90 049	13.4%
Moyenne UE21		-1 524	-25 754	-27 278	137 358	-42 102	-21 544	-4 401	41 814	111 124	83 846	13.6%


Remarque : les données se basent sur l'écart entre les individus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et les individus dont le niveau de formation est inférieur.

1. La Belgique et les Pays-Bas ne sont pas inclus dans le tableau car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.

2. Le Japon n'est pas inclus dans le tableau en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682017>

A9

Tableau A9.1. [2/2] Valeur actuelle nette privée et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires lors de la formation initiale (2008 ou année de référence indiquée)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB

	Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Revenus bruts du travail	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne	
Par femme													
OCDE	Australie	2005	-2 891	-23 470	-26 361	88 809	-28 020	0	-17 611	23 261	66 440	40 079	11.3%
	Autriche	2008	-1 801	-44 864	-46 665	188 626	-29 485	-43 040	-22 993	29 567	122 675	76 010	9.3%
	Belgique ¹												
	Canada	2008	-3 142	-29 730	-32 871	109 365	-23 190	-11 278	-2 192	19 739	92 443	59 572	8.8%
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2008	-2 142	-15 950	-18 092	97 445	-26 652	-20 933	0	69 776	119 635	101 543	21.8%
	Danemark	2008	-746	-35 265	-36 011	137 856	-50 090	-12 363	0	10 066	85 469	49 458	9.6%
	Estonie	2008	-180	-10 993	-11 173	46 597	-11 311	-1 535	0	12 466	46 217	35 044	20.9%
	Finlande	2008	-210	-30 803	-31 013	54 469	-17 246	-5 083	-15 568	26 412	42 985	11 972	4.9%
	France	2008	-2 632	-28 347	-30 980	108 028	-19 605	-19 025	-10 229	31 096	90 265	59 285	9.4%
	Allemagne	2008	-3 877	-35 784	-39 662	122 989	-31 876	-34 864	-36 714	43 778	63 313	23 651	5.8%
	Grèce		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	2008	-880	-12 304	-13 184	85 252	-32 820	-21 045	0	38 518	69 905	56 721	16.3%
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2008	-620	-36 155	-36 775	218 100	-23 313	-16 064	0	19 774	198 498	161 723	23.5%
	Israël	2008	-1 266	-29 067	-30 333	107 391	-6 276	-6 332	-82	16 175	110 876	80 544	9.7%
	Italie	2008	-986	-38 624	-39 610	152 167	-51 238	-17 293	0	29 983	113 620	74 010	8.4%
	Japon ²												
	Corée	2008	-6 069	-25 021	-31 090	71 331	-1 971	-9 207	0	50 039	110 192	79 101	12.5%
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas ¹												
	Nouvelle-Zélande	2008	-3 244	-33 447	-36 691	81 687	-19 232	-1 205	-10 028	11 252	62 474	25 783	6.1%
	Norvège	2008	-2 859	-54 055	-56 914	149 381	-41 441	-13 140	-13 729	20 335	101 406	44 492	6.3%
	Pologne	2008	-916	-14 879	-15 794	74 416	-8 271	-19 448	0	16 433	63 130	47 335	10.5%
	Portugal	2006	-12	-20 631	-20 642	150 215	-31 104	-17 731	0	10 416	111 796	91 153	11.7%
	Rép. slovaque	2008	-2 358	-4 464	-6 822	81 611	-27 655	-22 522	0	87 101	118 534	111 712	42.8%
	Slovénie	2007	-2 176	-18 557	-20 733	118 292	-16 877	-28 104	-708	9 009	81 612	60 879	11.3%
	Espagne	2008	-1 464	-11 638	-13 102	127 362	-23 551	-9 849	0	28 607	122 569	109 467	20.4%
	Suède	2008	-21	-29 252	-29 273	132 070	-42 495	-12 280	-28 046	43 892	93 141	63 868	10.6%
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	2005	-336	-12 058	-12 394	75 879	-8 395	-9 432	0	-12 434	45 618	33 223	9.2%	
Royaume-Uni	2008	-4 880	-34 465	-39 345	110 415	-27 011	-15 010	-35 051	39 416	72 759	33 414	6.6%	
États-Unis	2008	-2 888	-27 307	-30 195	229 708	-43 137	-19 464	-10 332	24 981	181 756	151 561	17.8%	
Moyenne OCDE		-1 944	-26 285	-28 229	116 778	-25 690	-15 450	-8 131	27 986	95 493	67 264	13.0%	
Moyenne UE21		-1 944	-26 285	-28 229	116 778	-25 690	-15 450	-8 131	27 986	95 493	67 264	13.0%	

Remarque : les données se basent sur l'écart entre les individus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et les individus dont le niveau de formation est inférieur.

1. La Belgique et les Pays-Bas ne sont pas inclus dans le tableau car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.

2. Le Japon n'est pas inclus dans le tableau en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682017>

Tableau A9.2. [1/2] **Valeur actuelle nette publique et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires lors de la formation initiale (2008 ou année de référence indiquée)**

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB

	Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne	
Par homme												
OCDE	Australie	2005	-14 757	-4 270	-19 027	32 427	0	886	9 234	42 548	23 521	8.0%
	Autriche	2008	-42 641	-8 326	-50 967	69 564	53 202	7 587	10 543	140 896	89 929	9.4%
	Belgique ¹											
	Canada	2008	-23 735	-3 282	-27 018	35 892	7 681	374	8 155	52 101	25 084	6.5%
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2008	-20 272	56	-20 215	21 869	13 500	0	20 336	55 705	35 490	9.9%
	Danemark	2008	-30 821	-16 280	-47 102	74 608	15 050	13 571	7 758	110 987	63 886	8.4%
	Estonie	2008	-18 086	-1 817	-19 902	6 334	805	0	3 367	10 506	-9 397	0.3%
	Finlande	2008	-20 895	-7 073	-27 968	25 458	4 927	6 961	8 175	45 521	17 553	6.7%
	France	2008	-31 556	-5 799	-37 355	20 634	15 760	3 284	9 349	49 027	11 671	4.4%
	Allemagne	2008	-26 098	-13 681	-39 779	15 256	13 631	14 223	28 972	72 082	32 303	8.4%
	Grèce		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	2008	-15 738	-3 142	-18 880	27 606	12 527	0	13 974	54 107	35 227	9.3%
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2008	-25 948	-164	-26 113	82 207	14 857	0	9 790	106 855	80 742	9.3%
	Israël	2008	-16 918	-1 298	-18 216	26 378	17 092	0	3 855	47 325	29 110	6.9%
	Italie	2008	-32 919	-10 264	-43 183	59 003	16 776	0	6 638	82 418	39 235	6.0%
	Japon ²											
	Corée	2008	-21 272	-2 614	-23 887	8 106	12 993	0	4 237	25 337	1 450	3.3%
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas ¹											
	Nouvelle-Zélande	2008	-19 455	-5 198	-24 653	29 331	1 201	971	4 578	36 082	11 429	4.9%
	Norvège	2008	-36 851	-17 525	-54 376	72 824	19 403	3 187	10 537	105 950	51 574	7.2%
	Pologne	2008	-16 232	-5 565	-21 797	5 188	11 477	0	7 053	23 718	1 921	3.4%
	Portugal	2006	-19 937	-3 854	-23 791	53 798	23 500	0	-879	76 420	52 629	7.7%
	Rép. slovaque	2008	-13 158	-2 837	-15 995	17 648	14 372	0	36 375	68 395	52 400	15.0%
	Slovénie	2007	-20 398	-5 164	-25 562	17 749	24 705	0	6 089	48 543	22 981	6.2%
	Espagne	2008	-19 800	-1 282	-21 083	23 319	6 085	0	4 216	33 620	12 537	4.7%
	Suède	2008	-28 557	-8 046	-36 603	46 631	12 302	20 046	12 033	91 012	54 408	13.5%
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	2005	-4 776	-4 551	-9 327	9 997	9 514	0	1 188	20 699	11 371	6.4%	
Royaume-Uni	2008	-17 187	4 665	-12 522	43 564	23 960	9 149	10 317	86 990	74 468	20.6%	
États-Unis	2008	-33 006	-1 851	-34 857	64 903	22 394	5 325	9 323	101 944	67 088	9.6%	
Moyenne OCDE		-22 841	-5 166	-28 007	35 612	14 709	3 422	9 809	63 551	35 544	7.8%	
Moyenne UE21		-23 544	-5 210	-28 754	35 908	16 320	4 401	11 418	68 047	39 293	8.4%	


Remarque : les données se basent sur l'écart entre les individus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et les individus dont le niveau de formation est inférieur.

1. La Belgique et les Pays-Bas ne sont pas inclus dans le tableau car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.

2. Le Japon n'est pas inclus dans le tableau en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682036>

A9

Tableau A9.2. [2/2] Valeur actuelle nette publique et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires lors de la formation initiale (2008 ou année de référence indiquée)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB

	Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne	
Par femme												
OCDE	Australie	2005	-14 757	-4 405	-19 163	23 936	0	17 611	4 084	45 630	26 468	17.1%
	Autriche	2008	-42 641	-8 148	-50 789	28 780	37 860	22 993	5 886	95 519	44 729	7.2%
	Belgique ¹											
	Canada	2008	-24 447	-3 498	-27 946	21 740	9 998	2 192	2 731	36 661	8 715	4.2%
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2008	-20 272	51	-20 221	19 849	12 252	0	15 484	47 586	27 365	8.7%
	Danemark	2008	-30 821	-15 849	-46 670	47 639	11 027	0	3 787	62 453	15 783	4.9%
	Estonie	2008	-17 047	-1 597	-18 645	9 543	1 213	0	2 090	12 846	-5 799	0.7%
	Finlande	2008	-20 895	-7 216	-28 111	12 908	3 450	15 568	5 971	37 896	9 786	5.8%
	France	2008	-31 556	-5 522	-37 078	16 827	14 808	10 229	6 994	48 859	11 781	4.4%
	Allemagne	2008	-26 098	-13 722	-39 820	28 195	25 933	36 714	12 612	103 454	63 634	10.6%
	Grèce		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	2008	-15 738	-2 957	-18 696	27 536	14 539	0	11 789	53 865	35 169	8.9%
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2008	-25 948	-181	-26 129	22 747	15 644	0	985	39 377	13 247	4.9%
	Israël	2008	-16 918	-1 255	-18 173	6 031	5 694	82	883	12 690	-5 483	1.8%
	Italie	2008	-32 919	-9 033	-41 952	47 153	14 467	0	6 910	68 530	26 578	5.2%
	Japon ²											
	Corée	2008	-21 272	-2 513	-23 785	1 607	5 442	0	4 129	11 178	-12 606	-0.5%
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas ¹											
	Nouvelle-Zélande	2008	-19 455	-5 133	-24 589	17 143	1 060	10 028	2 235	30 465	5 877	4.1%
	Norvège	2008	-36 851	-17 595	-54 446	38 484	11 570	13 729	4 528	68 310	13 865	4.5%
	Pologne	2008	-16 232	-4 987	-21 219	7 206	15 942	0	4 571	27 719	6 500	4.2%
	Portugal	2006	-19 937	-2 842	-22 779	30 147	16 590	0	2 098	48 835	26 056	6.1%
	Rép. slovaque	2008	-13 158	-2 003	-15 160	13 424	10 932	0	25 821	50 177	35 017	12.6%
	Slovénie	2007	-20 398	-5 241	-25 639	16 274	26 130	708	2 577	45 690	20 050	5.8%
	Espagne	2008	-19 800	-1 189	-20 989	22 400	8 051	0	2 950	33 400	12 411	4.7%
	Suède	2008	-28 557	-7 999	-36 556	33 919	9 236	28 046	11 620	82 821	46 265	12.7%
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	2005	-4 776	-4 892	-9 668	10 025	11 264	0	-3 463	17 827	8 159	5.8%
	Royaume-Uni	2008	-17 187	2 255	-14 932	22 136	12 175	35 051	7 710	77 072	62 140	13.2%
	États-Unis	2008	-33 006	-1 889	-34 895	41 060	17 570	10 332	3 971	72 932	38 037	7.6%
	Moyenne OCDE		-22 828	-5 094	-27 922	22 668	12 514	8 131	5 958	49 272	21 350	6.6%
	Moyenne UE21		-23 483	-5 069	-28 552	23 923	14 721	8 783	7 639	55 065	26 512	7.1%

Remarque : les données se basent sur l'écart entre les individus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et les individus dont le niveau de formation est inférieur.

1. La Belgique et les Pays-Bas ne sont pas inclus dans le tableau car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.
2. Le Japon n'est pas inclus dans le tableau en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682036>

Tableau A9.3. [1/2] Valeur actuelle nette privée et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire lors de la formation initiale (2008 ou année de référence indiquée)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB


	Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Revenus bruts du travail	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Effet des bourses	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne	
														Par homme
OCDE	Australie	2005	-14 426	-36 560	-50 986	278 519	-113 313	0	0	1 061	6	166 273	115 287	9.8%
	Autriche	2008	-7 082	-57 842	-64 924	455 326	-139 387	-52 154	0	16 336	9 852	289 972	225 048	10.6%
	Belgique	2005	-2 133	-30 842	-32 975	330 066	-145 966	-50 056	0	14 294	862	149 200	116 225	12.0%
	Canada	2008	-18 094	-32 494	-50 588	284 705	-92 145	-5 371	0	15 816	1 103	204 108	153 520	10.8%
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2008	-5 062	-22 919	-27 981	405 482	-83 316	-51 577	0	7 072		277 660	249 679	19.7%
	Danemark	2008	-3 124	-52 320	-55 444	244 798	-130 076	-19 062	-4 821	-4 215	25 189	111 813	56 369	7.9%
	Estonie	2008	-6 117	-23 805	-29 922	124 705	-27 313	-3 507	0	10 250		104 135	74 213	0
	Finlande	2008	-1 925	-57 211	-59 136	334 537	-135 987	-22 276	0	19 740	8 730	204 744	145 608	10.9%
	France	2008	-7 868	-54 588	-62 456	341 205	-86 399	-44 451	0	8 431	3 620	222 406	159 950	9.9%
	Allemagne	2008	-6 542	-63 113	-69 654	384 499	-151 331	-73 282	0	48 429	6 021	214 336	144 682	9.6%
	Grèce		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	2008	-4 426	-15 223	-19 649	470 934	-190 103	-85 379	0	31 301	1 283	228 035	208 386	24.8%
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2008	-7 482	-60 313	-67 795	475 563	-194 735	-17 926	0	24 353	4 361	291 616	223 821	12.8%
	Israël	2008	-17 469	-31 486	-48 955	313 487	-89 214	-37 998	0	6 263		192 538	143 582	10.3%
	Italie	2008	-7 285	-50 608	-57 893	408 011	-159 562	-41 835	0	3 295	3 330	213 239	155 346	8.1%
	Japon	2007	-37 215	-66 750	-103 965	326 614	-64 523	-36 039	0	20 931		246 983	143 018	7.4%
	Corée	2008	-23 592	-55 397	-78 989	321 520	-43 198	-24 275	0	14 708		268 754	189 766	9.3%
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2008	-14 113	-90 118	-104 231	455 296	-202 175	-22 153	0	4 778	14 371	250 117	145 886	7.9%
	Nouvelle-Zélande	2008	-9 476	-47 386	-56 861	172 607	-63 341	-2 254	-6	434	1 891	109 332	52 471	6.1%
	Norvège	2008	-1 180	-68 022	-69 202	267 137	-99 740	-20 722	0	-1 623	6 226	151 278	82 076	6.1%
	Pologne	2008	-6 291	-15 995	-22 287	367 019	-55 868	-83 937	0	23 960	1 742	252 917	230 630	23.4%
	Portugal	2006	-5 903	-24 146	-30 050	484 640	-77 432	-28 586	0	25 278		403 901	373 851	18.5%
	Rép. slovaque	2008	-5 543	-13 269	-18 812	285 337	-41 848	-38 547	0	21 503	1 250	227 695	208 883	24.2%
	Slovénie	2007	-5 895	-20 705	-26 600	430 880	-97 103	-84 520	0	2 805	200	252 262	225 663	19.1%
Espagne	2008	-10 051	-37 385	-47 436	195 793	-53 120	-13 796	0	21 534		150 411	102 975	9.3%	
Suède	2008	-4 913	-59 657	-64 570	221 486	-99 336	-7 997	0	3 530	8 341	126 024	61 454	6.4%	
Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Turquie	2005	-1 061	-9 402	-10 463	106 985	-18 682	-16 424	0	2 761		74 640	64 177	19.3%	
Royaume-Uni	2008	-28 704	-93 851	-122 555	364 136	-82 074	-37 666	0	19 310	2 244	265 949	143 394	7.4%	
États-Unis	2008	-71 053	-45 170	-116 223	674 277	-223 008	-55 326	0	49 832		445 775	329 552	11.5%	
Moyenne OCDE			-11 929	-44 163	-56 093	340 199	-105 725	-34 897	-172	14 720	5 296	217 718	161 625	12.4%
Moyenne UE21			-7 307	-42 527	-49 833	352 609	-106 176	-41 559	-284	16 642	5 859	225 713	175 879	13.9%

Remarques : l'estimation de l'Estonie se fonde sur une durée théorique des études tertiaires de 5.5 ans.

Les données se basent sur l'écart entre les individus diplômés de l'enseignement tertiaire et les individus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682055>

A9

Tableau A9.3. [2/2] **Valeur actuelle nette privée et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire lors de la formation initiale (2008 ou année de référence indiquée)**

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB

	Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Revenus bruts du travail	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Effet des bourses	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne	
Par femme														
OCDE	Australie	2005	-14 426	-36 510	-50 936	225 540	-74 614	0	0	15 136	6	166 068	115 132	11.8%
	Autriche	2008	-7 082	-57 719	-64 801	309 444	-88 580	-57 804	0	10 068	9 852	182 980	118 179	8.6%
	Belgique	2005	-2 133	-29 666	-31 799	255 953	-103 549	-57 031	0	36 371	862	132 606	100 806	14.4%
	Canada	2008	-18 094	-33 461	-51 555	229 354	-59 998	-17 327	0	9 909	1 103	163 042	111 487	11.0%
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2008	-4 915	-22 214	-27 129	229 623	-49 088	-30 987	0	18 444		167 992	140 864	16.3%
	Danemark	2008	-3 124	-51 865	-54 989	146 733	-55 606	-12 209	-7 081	4 395	25 189	101 420	46 432	8.7%
	Estonie	2008	-6 117	-23 843	-29 961	91 458	-20 035	-2 591	0	8 254		77 086	47 125	9.6%
	Finlande	2008	-1 925	-57 436	-59 361	203 311	-71 668	-13 866	-1 661	18 032	8 730	142 879	83 518	9.0%
	France	2008	-7 868	-52 263	-60 131	227 629	-45 923	-33 756	-84	19 076	3 620	170 561	110 430	9.4%
	Allemagne	2008	-6 542	-63 643	-70 185	266 912	-80 528	-60 157	-926	24 178	6 021	155 499	85 314	8.2%
	Grèce		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	2008	-4 426	-14 717	-19 143	253 441	-110 971	-47 460	0	25 593	1 283	121 885	102 742	18.1%
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2008	-7 482	-63 062	-70 544	341 156	-92 253	-29 519	0	10 885	4 361	234 630	164 087	11.5%
	Israël	2008	-17 469	-30 773	-48 242	177 689	-29 269	-20 793	0	16 951		144 578	96 336	9.9%
	Italie	2008	-7 285	-47 826	-55 111	223 811	-79 954	-21 986	0	7 563	3 330	132 764	77 652	6.9%
	Japon	2007	-37 215	-49 265	-86 481	231 306	-20 848	-29 117	0	9 951		191 293	104 812	7.8%
	Corée	2008	-23 592	-47 607	-71 199	205 230	-8 892	-18 027	0	31 992		210 303	139 104	9.7%
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2008	-14 113	-87 458	-101 571	339 338	-129 641	-30 381	0	9 467	14 371	203 152	101 581	7.0%
	Nouvelle-Zélande	2008	-9 476	-47 867	-57 343	123 296	-34 553	-1 645	-2 591	2 863	1 891	89 261	31 918	5.8%
	Norvège	2008	-1 180	-68 812	-69 992	214 414	-60 617	-16 984	0	3 998	6 226	147 038	77 046	7.3%
	Pologne	2008	-6 291	-15 058	-21 350	215 086	-24 687	-52 035	0	27 164	1 742	167 270	145 920	19.9%
	Portugal	2006	-5 903	-20 483	-26 386	355 880	-92 120	-36 253	0	9 848		237 354	210 968	18.4%
	Rép. slovaque	2008	-5 543	-12 580	-18 123	183 917	-34 359	-27 821	0	24 459	1 250	147 446	129 323	20.8%
	Slovénie	2007	-5 895	-20 090	-25 984	319 493	-74 631	-74 593	0	22 535	200	193 005	167 020	17.7%
	Espagne	2008	-10 051	-35 821	-45 872	235 494	-61 742	-16 761	0	28 175		185 166	139 293	11.3%
	Suède	2008	-4 913	-59 179	-64 092	134 336	-39 174	-10 088	0	10 293	8 341	103 709	39 616	5.7%
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	2005	-1 061	-8 185	-9 246	116 530	-21 267	-19 627	0	14 075		89 711	80 466	19.2%
Royaume-Uni	2008	-28 704	-93 777	-122 481	352 964	-72 696	-40 014	-2 242	14 270	2 244	254 525	132 044	7.3%	
États-Unis	2008	-71 053	-46 090	-117 143	389 714	-98 287	-31 645	0	25 624		285 407	168 264	8.8%	
Moyenne OCDE		-11 924	-42 760	-54 684	235 680	-61 984	-28 946	-521	16 413	5 296	164 237	109 553	11.4%	
Moyenne UE21		-7 298	-41 857	-49 155	240 629	-64 354	-33 406	-706	16 661	5 859	163 304	102 892	10.8%	

Remarques : l'estimation de l'Estonie se fonde sur une durée théorique des études tertiaires de 5.5 ans.

Les données se basent sur l'écart entre les individus diplômés de l'enseignement tertiaire et les individus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682055>

Tableau A9.4. [1/2] Valeur actuelle nette publique et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire lors de la formation initiale (2008 ou année de référence indiquée)
En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB


	Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Effet des bourses	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne	
													Par homme
OCDE	Australie	2005	-13 209	-6 863	-20 071	112 914	0	0	400	-6	113 307	93 236	13.0%
	Autriche	2008	-39 081	-10 505	-49 586	136 010	49 715	0	5 816	-9 852	181 689	132 103	8.8%
	Belgique	2005	-20 552	-8 132	-28 684	141 569	48 060	0	6 394	-862	195 160	166 477	14.8%
	Canada	2008	-25 745	-3 823	-29 569	89 048	4 483	0	3 985	-1 103	96 413	66 845	8.9%
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2008	-19 177	74	-19 104	82 126	50 695	0	2 073	0	134 894	115 790	16.2%
	Danemark	2008	-66 835	-23 514	-90 349	131 307	19 544	4 821	-1 713	-25 189	128 770	38 421	4.3%
	Estonie	2008	-22 774	-3 459	-26 233	25 505	3 242	0	2 073	0	30 820	4 587	4.0%
	Finlande	2008	-40 184	-13 402	-53 586	130 540	21 044	0	6 680	-8 730	149 533	95 947	7.8%
	France	2008	-35 052	-10 633	-45 686	85 338	43 297	0	2 216	-3 620	127 231	81 545	7.5%
	Allemagne	2008	-38 267	-24 201	-62 467	139 891	63 980	0	20 742	-6 021	218 592	156 125	9.4%
	Grèce		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	2008	-15 556	-3 659	-19 215	180 835	80 072	0	14 575	-1 283	274 199	254 984	27.2%
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2008	-35 397	-302	-35 699	189 708	16 765	0	6 188	-4 361	208 300	172 602	13.3%
	Israël	2008	-18 417	-1 360	-19 776	88 357	37 478	0	1 377	0	127 213	107 436	12.7%
	Italie	2008	-17 538	-11 836	-29 374	157 696	41 484	0	2 217	-3 330	198 067	168 693	10.1%
	Japon	2007	-17 897	-15 254	-33 151	62 285	33 612	0	4 665	0	100 562	67 411	8.4%
	Corée	2008	-6 770	-5 337	-12 107	42 363	23 177	0	1 934	0	67 474	55 367	11.6%
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	2008	-37 382	-39 015	-76 397	201 244	21 220	0	1 863	-14 371	209 957	133 560	7.4%	
Nouvelle-Zélande	2008	-22 524	-7 273	-29 797	63 170	2 248	6	177	-1 891	63 709	33 912	6.3%	
Norvège	2008	-36 777	-22 141	-58 918	99 985	20 848	0	-372	-6 226	114 236	55 318	5.4%	
Pologne	2008	-14 435	-5 361	-19 796	53 177	78 804	0	7 824	-1 742	138 062	118 266	15.0%	
Portugal	2006	-11 848	-4 706	-16 553	73 993	27 167	0	4 858	0	106 018	89 464	18.1%	
Rép. slovaque	2008	-15 033	-5 953	-20 985	38 685	35 766	0	5 943	-1 250	79 145	58 159	11.3%	
Slovénie	2007	-19 911	-5 848	-25 759	96 667	83 921	0	1 035	-200	181 423	155 664	16.3%	
Espagne	2008	-37 506	-3 819	-41 325	49 879	12 434	0	4 603	0	66 916	25 591	5.3%	
Suède	2008	-39 997	-16 313	-56 310	98 282	7 794	0	1 257	-8 341	98 992	42 683	5.1%	
Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Turquie	2005	-9 567	-3 814	-13 381	18 209	16 010	0	886	0	35 106	21 724	9.3%	
Royaume-Uni	2008	-15 151	-15 796	-30 947	78 788	35 928	0	5 025	-2 244	117 497	86 550	11.0%	
États-Unis	2008	-42 430	-3 124	-45 554	212 253	51 525	0	14 556	0	278 334	232 779	14.5%	
Moyenne OCDE		-26 250	-9 835	-36 085	102 851	33 225	172	4 546	-3 594	137 201	101 116	10.8%	
Moyenne UE21		-28 455	-9 367	-37 822	102 849	39 509	284	5 377	-4 480	143 538	105 716	11.2%	

Remarques : l'estimation de l'Estonie se fonde sur une durée théorique des études tertiaires de 5.5 ans.

Les données se basent sur l'écart entre les individus diplômés de l'enseignement tertiaire et les individus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682074>

A9

Tableau A9.4. [2/2] **Valeur actuelle nette publique et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire lors de la formation initiale (2008 ou année de référence indiquée)**

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB


	Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Effet des bourses	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne	
		Par femme											
OCDE	Australie	2005	-13 209	-6 853	-20 062	71 195	0	0	3 419	-6	74 608	54 546	13.1%
	Autriche	2008	-39 081	-10 483	-49 564	87 056	55 999	0	3 328	-9 852	136 531	86 968	7.2%
	Belgique	2005	-20 552	-7 822	-28 374	94 858	52 075	0	13 646	-862	159 718	131 345	17.5%
	Canada	2008	-25 745	-3 937	-29 682	58 596	16 632	0	2 097	-1 103	76 222	46 539	8.5%
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2008	-18 619	71	-18 547	46 477	28 689	0	4 909	0	80 074	61 527	12.7%
	Danemark	2008	-66 835	-23 309	-90 144	54 341	11 718	7 081	1 757	-25 189	49 707	-40 437	1.0%
	Estonie	2008	-22 774	-3 465	-26 239	18 703	2 377	0	1 545	0	22 626	-3 612	2.2%
	Finlande	2008	-40 184	-13 454	-53 639	67 724	12 745	1 661	5 065	-8 730	78 465	24 826	4.7%
	France	2008	-35 052	-10 181	-45 233	43 527	31 158	84	4 994	-3 620	76 144	30 911	5.6%
	Allemagne	2008	-38 267	-24 404	-62 671	76 514	55 196	926	8 974	-6 021	135 590	72 920	7.4%
	Grèce		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	2008	-15 556	-3 537	-19 094	104 090	43 123	0	11 218	-1 283	157 149	138 055	20.9%
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2008	-35 397	-315	-35 712	90 864	28 943	0	1 964	-4 361	117 411	81 699	9.6%
	Israël	2008	-18 417	-1 329	-19 745	28 170	19 701	0	2 191	0	50 063	30 317	7.8%
	Italie	2008	-17 538	-11 185	-28 723	77 919	21 270	0	2 750	-3 330	98 610	69 886	8.0%
	Japon	2007	-17 897	-10 654	-28 551	20 218	27 924	0	1 822	0	49 965	21 414	6.2%
	Corée	2008	-6 770	-4 588	-11 358	8 331	15 613	0	2 976	0	26 919	15 561	8.0%
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	2008	-37 382	-35 640	-73 022	128 001	28 440	0	3 582	-14 371	145 652	72 630	6.2%	
Nouvelle-Zélande	2008	-22 524	-7 347	-29 871	33 955	1 608	2 591	634	-1 891	36 897	7 026	4.2%	
Norvège	2008	-36 777	-22 398	-59 175	59 828	16 674	0	1 098	-6 226	71 374	12 199	3.8%	
Pologne	2008	-14 435	-5 047	-19 482	22 460	46 221	0	8 041	-1 742	74 980	55 498	10.9%	
Portugal	2006	-11 848	-3 689	-15 537	89 669	35 321	0	3 385	0	128 374	112 837	17.6%	
Rép. slovaque	2008	-15 033	-5 644	-20 676	30 346	24 560	0	7 273	-1 250	60 929	40 253	9%	
Slovénie	2007	-19 911	-5 674	-25 585	70 951	69 680	0	8 594	-200	149 024	123 439	13.4%	
Espagne	2008	-37 506	-3 659	-41 165	58 077	14 980	0	5 445	0	78 503	37 338	6.3%	
Suède	2008	-39 997	-16 182	-56 179	36 903	9 372	0	2 986	-8 341	40 920	-15 259	1.8%	
Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Turquie	2005	-9 567	-3 320	-12 887	19 194	17 528	0	4 171	0	40 894	28 006	9.1%	
Royaume-Uni	2008	-15 151	-6 193	-21 344	70 462	38 754	2 242	3 494	-2 244	112 709	91 365	14.8%	
États-Unis	2008	-42 430	-3 188	-45 618	94 347	29 697	0	5 887	0	129 931	84 313	9.7%	
Moyenne OCDE		-26 230	-9 051	-35 281	59 385	27 000	521	4 545	-3 594	87 857	52 575	8.8%	
Moyenne UE21		-28 423	-8 609	-37 031	61 534	31 183	706	5 043	-4 480	93 985	56 954	9.0%	

Remarques : l'estimation de l'Estonie se fonde sur une durée théorique des études tertiaires de 5.5 ans.

Les données se basent sur l'écart entre les individus diplômés de l'enseignement tertiaire et les individus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

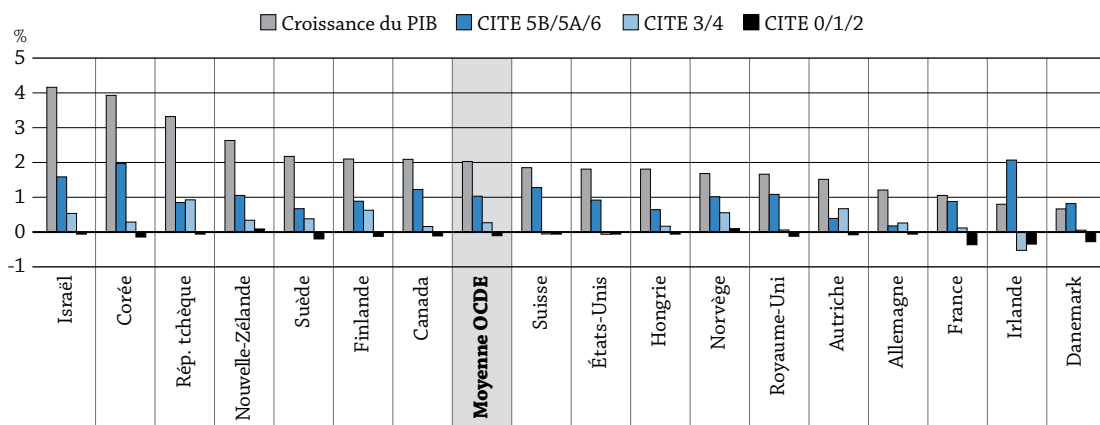
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682074>

EN QUOI LE NIVEAU DE FORMATION INFLUE-T-IL SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, LE COÛT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET LE POUVOIR D'ACHAT ?

- Plus de 50 % de la croissance du PIB enregistrée dans les pays de l'OCDE ces dix dernières années s'explique par la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire.
- En moyenne, les employeurs payent près de deux fois plus pour un travailleur âgé de 45 à 54 ans diplômé de l'enseignement tertiaire que pour un travailleur du même âge dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Dans les pays de l'OCDE, un travailleur dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire peut espérer percevoir, en moyenne, 62 % du coût annuel de son travail et un diplômé de l'enseignement tertiaire, 56 %.
- C'est en Australie, en Autriche, aux États-Unis, en Irlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni que les salaires sont les plus attractifs pour les diplômés de l'enseignement tertiaire : leur pouvoir d'achat dépasse 40 000 USD, en moyenne, par an.

Graphique A10.1. Croissance du PIB (évolution réelle par rapport à l'année précédente, en pourcentage) et évolution de la contribution de la croissance des revenus du travail au PIB, selon le niveau de formation (2000-10)

Pays dont les estimations de croissance par niveau de formation sont disponibles pendant au moins cinq ans ; les estimations de croissance du PIB sont rapportées aux estimations de croissance du pourcentage de diplômés par niveau de formation



Les pays sont classés par ordre décroissant de la croissance du PIB (évolution réelle par rapport à l'année précédente).

Source : OCDE. Tableau A10.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678711>

■ Contexte

Les compétences de la main-d'œuvre et le prix à payer pour les exploiter déterminent l'évolution des pays sur la scène mondiale. Les pays de l'OCDE sont face à une concurrence de plus en plus rude dans le segment inférieur de compétence et, plus récemment, également dans le segment intermédiaire. Toutefois, même dans ces segments, de nombreux pays gardent leur avantage concurrentiel grâce au progrès technologique, à l'innovation et aux investissements qui dopent les niveaux de productivité.

Les secteurs des services et les systèmes de production devenant de plus en plus complexes, ils requièrent des travailleurs plus qualifiés. Il est donc important de compter sur une main-d'œuvre hautement qualifiée, non seulement pour pourvoir les postes dans le segment supérieur de compétence, mais également pour garder un avantage salarial compétitif dans les segments

inférieurs de compétence. Avec l'intensification de la mobilité des travailleurs dans le monde, il est plus important de trouver un juste équilibre entre l'amélioration de l'équité dans la société et l'offre d'incitations financières persuasives pour attirer et fidéliser les travailleurs qualifiés. Les revenus du travail convertis en équivalents USD et ajustés en fonction des parités de pouvoir d'achat (PPA) permettent d'évaluer le niveau de vie sur lequel les individus peuvent tabler selon leur niveau de formation dans différents pays.

L'évolution de la demande de compétences et de la composition de la main-d'œuvre a un impact substantiel sur l'économie mondiale. L'élévation du niveau de formation de la population, l'amélioration des perspectives d'emploi et l'accroissement des revenus résultant de l'augmentation du nombre d'années d'études peuvent contribuer à la croissance et à la prospérité des pays de l'OCDE. Dans ce contexte, la contribution de la croissance des revenus du travail au PIB selon les niveaux de formation est un indicateur simple qui illustre le passage aux segments supérieurs de compétence et l'impact que cela peut avoir sur la croissance économique.

■ **Autres faits marquants**

- **La croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire a contribué à hauteur de plus de 1 point de pourcentage à la croissance annuelle du PIB ces dix dernières années.** Même durant la crise économique récente, la croissance des revenus du travail de cette catégorie d'individus a eu un impact positif sur le PIB, de l'ordre de plus de 0.5 point de pourcentage par an (entre 2008 et 2010). En 2009, le PIB a diminué de près de 4 % dans les pays de l'OCDE, mais la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire a continué de contribuer au PIB à hauteur de 0.4 %.
- **La croissance des revenus du travail des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire a également eu un impact positif sur la croissance ces dix dernières années, contribuant à hauteur de 0.3 % au PIB.** L'effectif diplômé de ces niveaux d'enseignement a davantage contribué à la croissance du PIB que l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire en Allemagne, en Autriche et en République tchèque, à cause de l'importance de la formation professionnelle dans ces pays (plus de 55 % des 25-64 ans sont diplômés de la filière professionnelle ; voir l'indicateur A1).
- **Le coût annuel de la main-d'œuvre augmente sensiblement avec le niveau de formation.** Dans les pays de l'OCDE, un travailleur coûte à son employeur en moyenne 38 000 USD par an si son niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou à l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 3 ou 4), 46 000 USD s'il est diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et 68 000 USD s'il est diplômé de l'enseignement tertiaire.
- En Autriche, au Danemark, aux États-Unis, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, en Norvège et aux Pays-Bas, les employeurs paient au moins 20 000 USD de plus par an par travailleur diplômé de l'enseignement tertiaire par rapport à la moyenne de l'OCDE. **Les différentiels salariaux sont largement favorables aux diplômés de l'enseignement tertiaire dans de nombreux pays où la structure globale de coûts est peu élevée (voir l'indicateur A8), mais une étude comparative entre pays de l'OCDE indique que l'avantage relatif en termes de coûts demeure pour les diplômés de l'enseignement tertiaire.**
- Dans les pays de l'OCDE, un employeur peut s'attendre à payer, en moyenne, 25 000 USD de plus par an par travailleur diplômé de l'enseignement tertiaire expérimenté (âgé de 45 à 54 ans) par comparaison avec un travailleur débutant (âgé de 25 à 34 ans) ayant le même niveau de formation, une différence qui grimpe à près de 40 000 USD par comparaison avec un travailleur aussi expérimenté dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. **Cet avantage que procure le niveau de formation augmente sensiblement en cas de pénurie de travailleurs hautement qualifiés.**

Analyse

Contribution à la croissance à long terme du PIB par niveau de formation

Les pays de l'OCDE, qui se caractérisent par un coût élevé de la main-d'œuvre et par des structures industrielles de pointe, ont besoin d'un afflux constant de compétences pour doper leur économie. L'éducation joue un rôle majeur pour alimenter le marché du travail en compétences. Ces dernières décennies, l'offre de travailleurs plus instruits a augmenté rapidement dans la plupart des pays de l'OCDE (voir l'indicateur A1). Les autres indicateurs de *Regards sur l'éducation* ne donnent guère d'éléments appuyant l'hypothèse selon laquelle ce développement aurait pu entraîner une saturation ; au contraire, la plupart des indicateurs suggèrent que l'effectif diplômé des niveaux supérieurs d'enseignement n'a pas augmenté au même rythme que la demande de compétences de haut niveau. C'est ce qui explique pourquoi les perspectives professionnelles divergent de plus en plus entre les individus selon leur niveau de formation (voir l'indicateur A7) et les différentiels salariaux se creusent dans la plupart des pays (voir l'indicateur A8).

L'indicateur A10 analyse la croissance globale des revenus en fonction des trois niveaux de formation retenus par rapport au PIB pour mieux cerner l'impact de cette évolution sur la croissance économique des pays ces dix dernières années. La variation annuelle du total des revenus du travail des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveau CITE 0, 1 ou 2), des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 3 ou 4) et des diplômés de l'enseignement tertiaire (niveau CITE 5 ou 6) est rapportée à la croissance du PIB et analysée au fil du temps (voir la section « Méthodologie » pour des précisions sur l'approche adoptée dans cet indicateur).

Le graphique A10.1 montre la contribution de ces trois niveaux de formation à la croissance du PIB ces dix dernières années. Y figurent les pays dont les estimations de croissance par niveau de formation sont disponibles pendant au moins cinq ans. Les estimations de croissance du PIB sont rapportées aux estimations de croissance du pourcentage de diplômés par niveau de formation pour évaluer l'impact de l'éducation sur la croissance du PIB. Il n'est pas possible de comparer directement la croissance du PIB entre les pays, car les données des pays ne portent pas nécessairement sur la même période ou sur toute la période.

Selon la moyenne calculée sur la base des 17 pays dont le nombre d'observations est suffisant, la moitié environ de la croissance du PIB s'explique par la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire. En France, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suisse, les diplômés de l'enseignement tertiaire génèrent au moins 60 % de croissance. Au Danemark et en Irlande, la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire est supérieure à la croissance du PIB, essentiellement à cause de l'évolution de la demande vers les segments supérieurs de compétence et de l'impact de la crise économique mondiale sur l'activité économique (voir le tableau A10.1).

La croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire est la principale source de croissance du PIB dans tous ces 17 pays, sauf en Allemagne, en Autriche et en République tchèque.

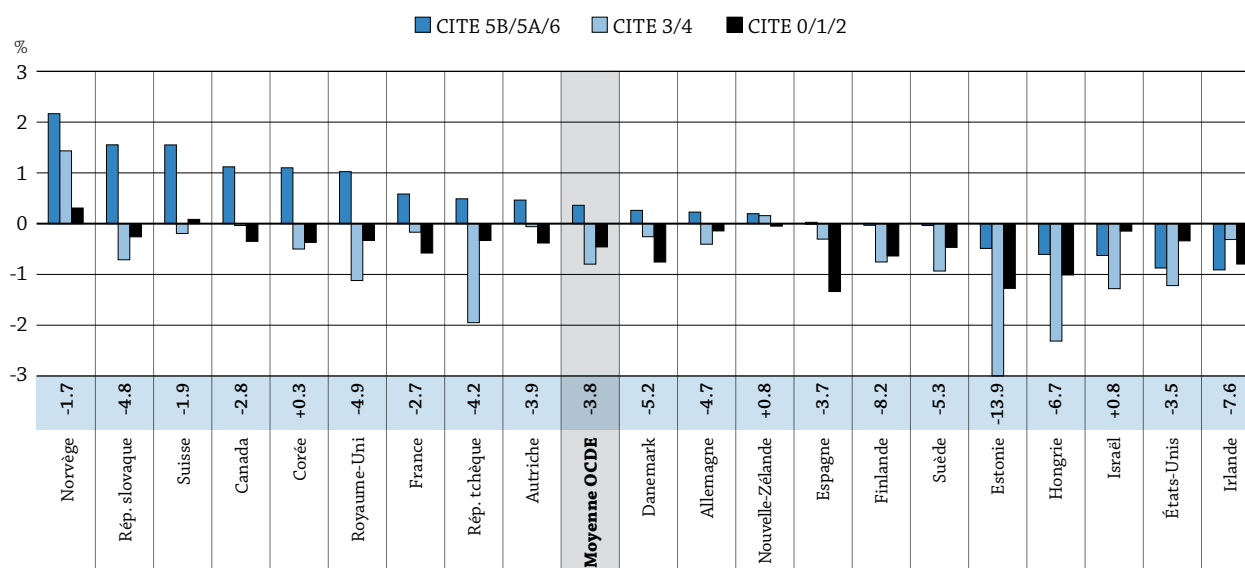
Dans l'ensemble, la croissance des revenus du travail des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement tertiaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 3 ou 4) a eu un impact positif sur la croissance du PIB ces dix dernières années, avec une contribution égale à 0.3 % par an. Durant cette période, la croissance des revenus du travail des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire a eu impact négatif sur le PIB de -0.1 % par an.

Évolution de la demande de compétences au plus fort de la récession

En temps de récession économique, la demande de compétences change en profondeur à cause des ajustements structurels et transitoires de la production de biens et de services. En 2009, les économies de l'OCDE ont régressé, en moyenne, de près de 4 % (3.8 %), et la plupart des pays se sont enfoncés dans la crise économique. La variation des revenus du travail par niveau de formation est un indicateur probant de l'évolution de la demande de compétences, car elle donne la mesure de la variation du travail à temps partiel, de l'emploi et des revenus. Le graphique A10.2 rapporte au PIB la variation de la croissance des revenus du travail aux trois niveaux de formation en 2009.


Graphique A10.2. Évolution de la contribution de la croissance annuelle des revenus du travail au PIB, selon le niveau de formation (2009)

Croissance du PIB en 2009 indiquée en regard des pays (%)



Les pays sont classés par ordre décroissant de la contribution des revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire au PIB (évolution réelle par rapport à l'année précédente, en pourcentage).

Source : OCDE. Tableau A10.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932678730>

Malgré une grave récession, la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté en 2009 dans 14 des 20 pays à l'étude, et a, dans l'ensemble, contribué à hauteur de 0.4 % au PIB durant cette année difficile. En 2009, l'activité économique s'est contractée de plus de 4.5 % en Allemagne, au Danemark, en République slovaque et au Royaume-Uni, mais la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire a eu un impact positif sur le PIB. De même, en Norvège et en Suisse, la croissance des revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire a contribué à hauteur de plus de 1.5 % au PIB, malgré la contraction globale de l'activité économique.

Ce sont ceux dont le niveau de formation est intermédiaire et qui exercent des emplois moyennement qualifiés qui ont le plus durement ressenti la chute du PIB en 2009. En 2009, la croissance des revenus du travail des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire a eu un impact négatif moyen de -0.8 % sur le PIB des pays de l'OCDE. C'est en Estonie, en République slovaque, en République tchèque et au Royaume-Uni que la demande a le plus évolué dans les segments supérieur et intermédiaire de compétence : la différence de croissance des revenus du travail représente plus de 2 points de pourcentage entre les diplômés de l'enseignement tertiaire et les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire. La Norvège et la Nouvelle-Zélande sont les deux seuls pays où la croissance des revenus du travail des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire a eu un impact positif sur la croissance du PIB.

En 2009, les revenus du travail des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont eu un impact négatif moyen de -0.5 % sur le PIB. En Espagne, en Estonie et en Hongrie, la contraction des revenus du travail de ce groupe a eu un impact négatif sur le PIB supérieur à -1 %.

L'évolution de la demande de compétences a été accentuée par la crise économique, qui a aussi révélé la vulnérabilité des individus dont le niveau de formation est intermédiaire et qui exercent des emplois moyennement qualifiés. En moyenne, les revenus du travail des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire ont eu un impact négatif sur la croissance du PIB,

A10

de l'ordre de -0.2 % par an entre 2008 et 2010, une tendance identique à celle observée chez les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau A10.1).

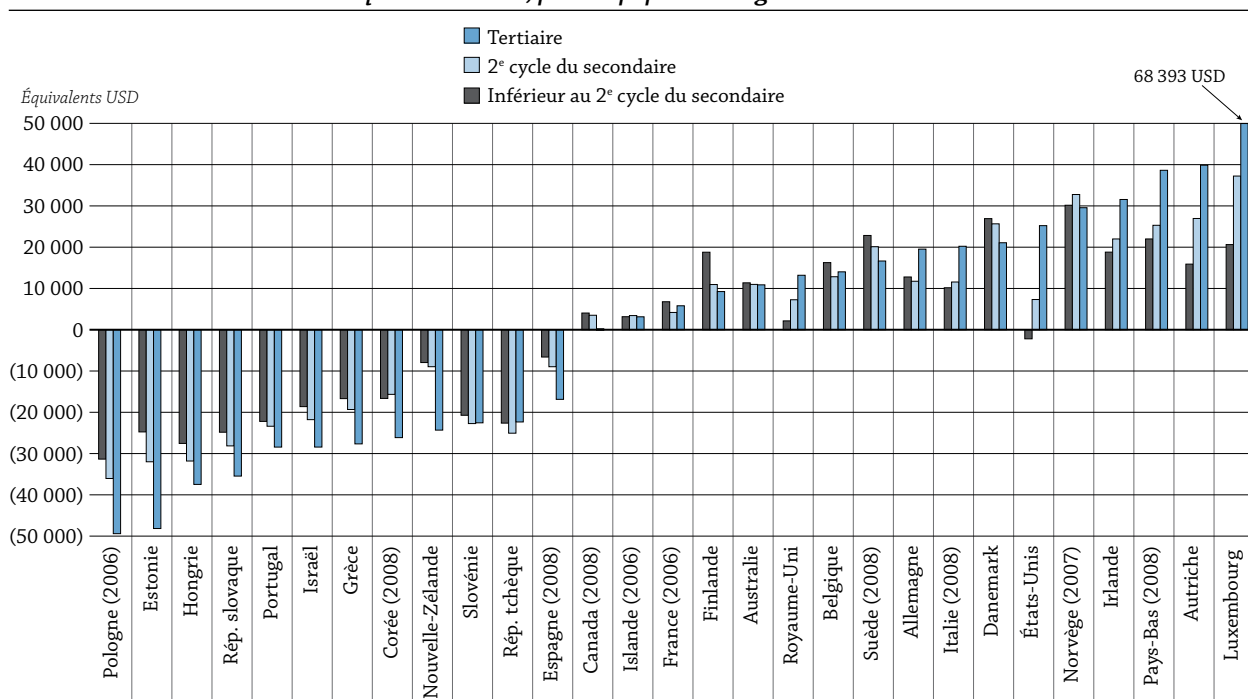
Abstraction faite de la gravité de la récession, les individus plus instruits ont réussi à trouver ou à garder leur emploi sans rien perdre de leur pouvoir de négociation et de leurs revenus malgré la crise économique et ont eu, grâce à la croissance de leurs revenus, un impact positif sur le PIB, de plus de 0.5 point de pourcentage (0.55 %) par an, entre 2008 et 2010.

Coûts de la main-d'œuvre en fonction du niveau de compétence (de formation) dans les pays de l'OCDE

Le tableau A10.2 montre les coûts annuels de la main-d'œuvre et les revenus annuels bruts et nets convertis, d'une part, sur la base d'un taux de change direct et, d'autre part, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA), en fonction des trois niveaux de formation retenus. Depuis quelques années, le coût moyen de la main-d'œuvre fait l'objet d'une grande attention dans les comparaisons internationales. Pourtant, cette moyenne en dit peu sur le prix à payer par les employeurs selon les différents niveaux de compétence, ce dont traite cet indicateur.

Le coût annuel de la main-d'œuvre augmente fortement avec l'élévation du niveau de formation, tant chez les hommes que chez les femmes, dans la population âgée de 25 à 64 ans. Dans les pays de l'OCDE, le coût du travail des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'établit, en moyenne, à 41 000 USD chez les hommes et à 31 000 USD chez les femmes. Celui des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est plus élevé : 51 000 USD chez les hommes et 38 000 USD chez les femmes. C'est toutefois dans le segment supérieur de compétence qu'il est le plus élevé : le coût du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire à charge de l'employeur s'élève, en moyenne, à 77 000 USD chez les hommes et à 55 000 USD chez les femmes.

Graphique A10.3. Écart, par rapport à la moyenne de l'OCDE, du coût annuel de la main-d'œuvre, selon le niveau de formation (2009 ou année de référence indiquée)
En équivalents USD, pour la population âgée de 25 à 64 ans



Les pays sont classés par ordre croissant de l'écart, par rapport à la moyenne de l'OCDE, du coût annuel de la main-d'œuvre diplômée de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE, Tableau A10.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678749>

Le graphique A10.3 montre dans quelle mesure le coût de la main-d'œuvre varie entre les pays en fonction du niveau de formation. Le coût annuel de la main-d'œuvre (hommes et femmes confondus) s'établit, en moyenne, à 38 000 USD chez les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, à 46 000 USD chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à 68 000 USD chez les diplômés de l'enseignement tertiaire (voir le tableau A10.2).

La structure globale de coûts est nettement moins élevée en Estonie, en Hongrie, en Pologne, au Portugal et en République slovaque que dans d'autres pays de l'OCDE. Dans ces pays, le coût annuel de la main-d'œuvre, tous niveaux de formation confondus, est inférieur d'au moins 20 000 USD à la moyenne de l'OCDE. Même si ces pays comptent parmi ceux qui affichent les différentiels de revenus les plus importants en faveur des diplômés de l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur A8), leur avantage relatif en termes de coût n'en demeure pas moins dans le segment supérieur de compétence. Ce constat donne à penser que leurs différentiels de revenus resteront nettement supérieurs à ceux d'autres pays de l'OCDE, jusqu'au moment où l'offre et la demande seront en équilibre (voir le tableau A10.2).

L'avantage en matière de coût salarial est important dans le segment supérieur de compétence en Corée, en Espagne, en Grèce, en Israël et en Nouvelle-Zélande, où les individus plus instruits sont relativement peu coûteux par comparaison avec les individus moins instruits. L'avantage en matière de coût salarial est similaire à tous les niveaux de formation en République tchèque et en Slovénie. Le Canada, la France et l'Islande s'écartent peu de la moyenne de l'OCDE dans tous les segments de compétence. Le coût de la main-d'œuvre diminue aux niveaux de formation supérieurs dans quelques pays où il est globalement plus élevé. Parmi les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire coûtent proportionnellement moins cher à leur employeur que les individus dont le niveau de formation est inférieur en Belgique, au Danemark, en Finlande et en Suède. La structure salariale resserrée et la puissance des syndicats peuvent, dans une certaine mesure, expliquer ces résultats (voir le graphique A10.3).

Le coût moyen du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire est sensiblement plus élevé dans les autres pays. Le coût annuel de la main-d'œuvre est supérieur de 20 000 USD, voire davantage, à la moyenne de l'OCDE en Autriche, aux États-Unis, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, en Norvège et aux Pays-Bas, ce qui s'explique en grande partie par une structure globale de coûts plus élevée et par des différentiels de productivité plus élevés entre les niveaux de formation.

Coût de la main-d'œuvre dans le segment supérieur de compétences

En raison de leur structure de coûts globalement élevée, les pays de l'OCDE doivent faire face à une concurrence plus rude dans les segments inférieurs de compétence, où les produits et services sont plus faciles à imiter, et où la production peut être délocalisée dans des pays à bas coût. Leur avantage réside toujours dans le segment supérieur de compétence, même si leurs coûts sont plus élevés.

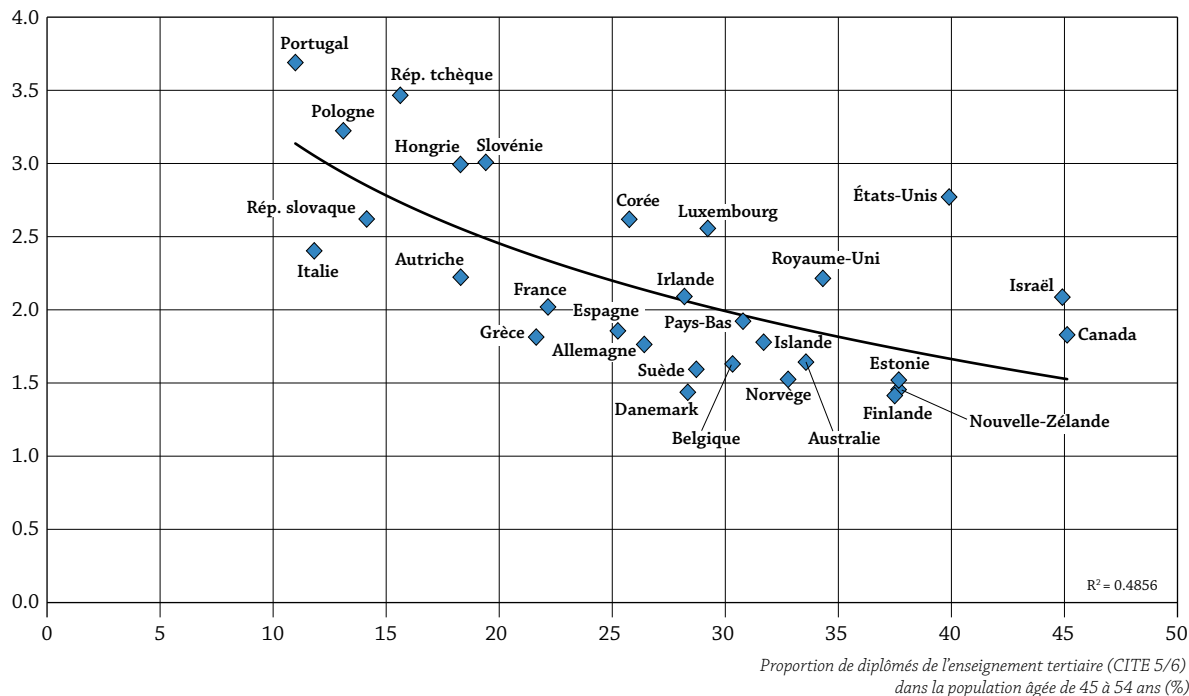
Le coût à la charge des employeurs augmente non seulement avec le niveau de formation, mais également avec l'expérience professionnelle. Chez les diplômés de l'enseignement tertiaire de sexe masculin, la comparaison du coût annuel du travail entre ceux qui viennent de terminer leurs études (les 25-34 ans) et ceux qui ont 20 à 30 ans d'expérience professionnelle (les 45-54 ans) révèle une forte variation entre les pays. Dans les pays de l'OCDE, un employeur peut s'attendre à payer, en moyenne, 29 000 USD de plus par an (soit environ 50 % de plus) pour un diplômé de l'enseignement tertiaire qui possède une longue expérience professionnelle. En Italie et au Portugal, les employeurs paient au moins 120 % de plus pour un diplômé de l'enseignement tertiaire ayant une longue expérience professionnelle. En Estonie, toutefois, les diplômés de l'enseignement tertiaire en début de carrière sont mieux rémunérés que ceux qui ont une longue expérience professionnelle (voir les tableaux A10.3 et A10.5).

Toutefois, la variation du coût de la main-d'œuvre est en grande partie imputable à la variation du niveau de formation. Le graphique A10.4 compare l'avantage que procure le niveau de formation aux individus âgés de 45 à 54 ans selon qu'ils sont diplômés de l'enseignement tertiaire ou que leur niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire, en fonction de l'effectif de diplômés de l'enseignement tertiaire dans le même groupe d'âge.

Graphique A10.4. Ratio du coût de la main-d'œuvre et niveau de formation (2009 ou année de référence indiquée)

Rapport entre le coût de la main-d'œuvre diplômée de l'enseignement tertiaire (CITE 5/6) et celui de la main-d'œuvre dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire (CITE 0/1/2), et niveau de formation de la population âgée de 45 à 54 ans

Rapport entre le coût de la main-d'œuvre titulaire d'un diplôme de niveau CITE 5/6 et celui de la main-d'œuvre titulaire d'un diplôme de niveau CITE 0/1/2 (population âgée de 45 à 54 ans)



Source : OCDE. Tableau A10.5 ; et tableau A1.3a dans *Regards sur l'éducation 2011*. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678768>

Le coût de la main-d'œuvre des diplômés de l'enseignement tertiaire est supérieur à celui des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, à raison d'un coefficient supérieur à 3.5 au Portugal, mais inférieur à 1.5 au Danemark, en Finlande et en Nouvelle-Zélande. L'avantage que procure le niveau de formation diminue avec l'augmentation de l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire. L'avantage dont jouissent les travailleurs instruits et expérimentés est particulièrement important dans les pays où le niveau de formation est peu élevé dans l'ensemble (voir le graphique A10.4).

En Pologne, au Portugal, en République tchèque et en Slovénie, où moins de 20 % des individus sont titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires, le coût du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire est trois fois plus élevé que celui des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ce constat suggère que la pénurie d'individus hautement qualifiés entraîne la hausse du coût de la main-d'œuvre, car les employeurs doivent rivaliser pour gagner les faveurs de travailleurs qualifiés peu nombreux. Aux États-Unis, le coût du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire est plus de 2.5 fois supérieur à celui des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, alors que le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est élevé (40 %). Ce phénomène s'explique vraisemblablement par le fait que l'offre relativement abondante de diplômés de l'enseignement tertiaire ne suffit pas pour répondre à la demande ou que les différentiels de productivité entre ces deux niveaux de formation sont particulièrement importants (voir le graphique A10.4).

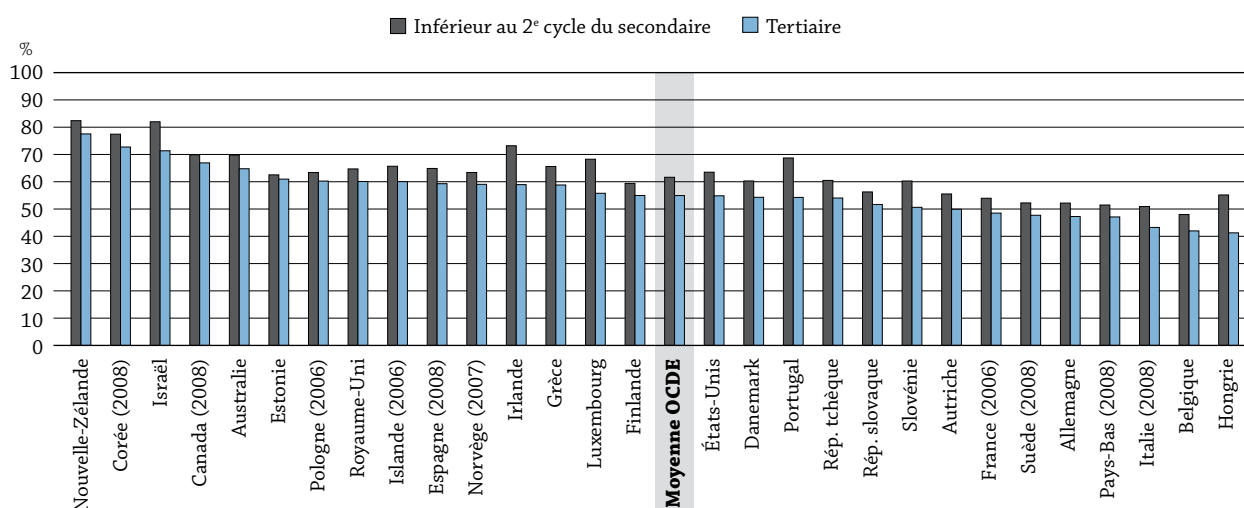
Attractivité du marché du travail dans les pays de l'OCDE

On observe des différences substantielles dans la fiscalité du travail en vigueur dans les pays de l'OCDE. Après contrôle des prélèvements obligatoires non fiscaux, des cotisations sociales patronales et de l'impôt sur le revenu, dans les pays de l'OCDE, les individus âgés de 45 à 54 ans peuvent s'attendre à percevoir, en moyenne, 62 % du coût total de leur travail lorsque leur niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, contre 56 % de ce coût lorsqu'ils sont diplômés de l'enseignement tertiaire (voir le graphique A10.5).

Les diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent s'attendre à percevoir un pourcentage égal ou supérieur à 70 % du coût total de leur travail en Corée, en Israël et en Nouvelle-Zélande, mais inférieur à 50 % en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en France, en Hongrie, en Italie, aux Pays-Bas et en Suède. Toutefois, les différences dans le niveau moyen d'impôt et de cotisations sociales applicables au coût du travail entre les travailleurs très instruits et peu instruits s'expliquent en grande partie par les différentiels de revenu et, dans une moindre mesure, par les taux d'imposition progressifs. Les différences sont égales ou supérieures à 10 points de pourcentage en Hongrie, en Irlande, en Israël, au Luxembourg et au Portugal, mais inférieures à 5 % dans les pays nordiques (voir le tableau A10.5).

Graphique A10.5. Revenus annuels nets en pourcentage du coût de la main-d'œuvre (2009 ou année de référence indiquée)

Population âgée de 45 à 54 ans dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou égal à l'enseignement tertiaire



Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus annuels nets en pourcentage du coût de la main-d'œuvre pour les diplômés de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Tableau A10.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678787>

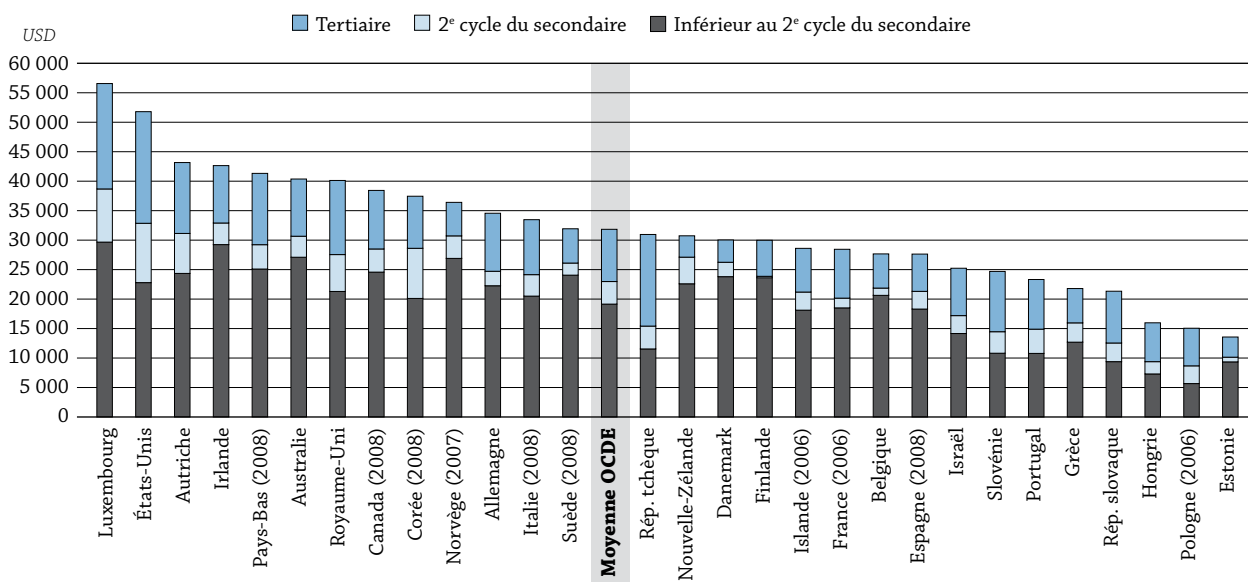
La structure de rémunération et la fiscalité ont un impact sur les revenus nets des individus. La structure globale de coûts détermine le pouvoir d'achat équivalent aux revenus nets dans chaque pays. Les tableaux A10.2 à A10.6 indiquent les revenus annuels nets par niveau de la CITE convertis en équivalents USD sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour montrer l'attractivité des marchés du travail aux yeux des individus.

Le graphique A10.6 montre les différences de revenus annuels nets convertis en équivalents USD sur la base des PPA pour comparer le niveau de vie auquel peuvent s'attendre les individus selon leur niveau de formation entre les pays de l'OCDE. C'est en Australie, en Autriche, aux États-Unis, en Irlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni que les salaires sont les plus attractifs pour les diplômés de l'enseignement tertiaire : leur pouvoir d'achat y est, en moyenne, supérieur à 40 000 USD par an.

A10

En valeur absolue, c'est en Autriche, aux États-Unis, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en République tchèque et au Royaume-Uni que le gain de niveau de vie est le plus important pour les diplômés de l'enseignement tertiaire : ils peuvent tabler sur un pouvoir d'achat annuel supérieur de 12 000 USD à 20 000 USD à celui des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans les pays de l'OCDE, le diplôme de fin d'études tertiaires génère un pouvoir d'achat supplémentaire proche, en moyenne, de 9 000 USD par an, et le diplôme de fin d'études secondaires, un pouvoir d'achat supplémentaire proche de 4 000 USD par an (voir le graphique A10.6).

Graphique A10.6. Différences de revenus annuels nets selon le niveau de formation, en équivalents USD ajustés en fonction des PPA (2009 ou année de référence indiquée)
Dans la population âgée de 25 à 64 ans



Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus annuels nets, tous niveaux de formation confondus.

Source : OCDE. Tableau A10.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678806>

C'est en Belgique, au Danemark, en Estonie, en Finlande et en Suède que l'avantage net (après impôt) de pouvoir d'achat varie le moins entre les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et les diplômés de l'enseignement tertiaire : les écarts n'y représentent pas plus de 8 000 USD par an. Chez les individus peu instruits, les revenus nets les plus élevés s'observent en Australie, en Irlande, au Luxembourg, en Norvège et aux Pays-Bas, où le pouvoir d'achat des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire représente 25 000 USD (après ajustement en fonction des PPA) par an (voir le tableau A10.2).

Définitions

La **contribution de la croissance des revenus du travail au PIB selon le niveau de formation** (voir le tableau A10.1) est calculée sur la base des revenus de tous les actifs occupés, y compris les travailleurs à temps partiel et les travailleurs saisonniers.

Les **coûts de la main-d'œuvre et les revenus bruts et nets** (voir les tableaux A10.2 à A10.6) sont calculés sur la base des revenus des individus qui travaillent à temps plein toute l'année, des données sur les coûts à charge des employeurs et de l'impôt sur le revenu des actifs occupés (les différences de définition du travail à temps plein et de la condition de travailleur à temps plein entre les pays sont décrites à l'annexe 3). Un taux de change moyen sur trois ans (USD) est appliqué pour comparer les avantages et les taux moyens d'imposition

par niveau de formation entre les pays de l'OCDE. Pour prolonger la comparaison de l'attractivité du marché du travail entre les pays, les différences de revenus nets sont également indiquées après ajustement en fonction des parités de pouvoir d'achat (voir les taux de change dans le tableau X2.1).

Les **parités de pouvoir d'achat (PPA)** sont des taux de conversion monétaire qui égalisent les pouvoirs d'achat des différentes monnaies, car ils éliminent les différences de niveau de prix qui existent entre les pays.

Méthodologie

Trois indicateurs différents permettent de mesurer le niveau d'activité économique : les dépenses (produit intérieur brut, PIB), les revenus (revenu intérieur brut, RIB) ou la valeur ajoutée. Sous l'angle analytique, le revenu intérieur brut est équivalent au produit intérieur brut. Des différences minimes peuvent s'observer entre les indicateurs à cause d'erreurs de mesure.

Rapporter la variation annuelle du total des revenus du travail à la variation annuelle du PIB est une méthode relativement simple et directe pour évaluer la contribution de l'éducation à la croissance du PIB. Pour établir le lien entre éducation et PIB, la variation du total des revenus du travail par niveau de formation est rapportée au PIB, ce qui donne des indications sur la contribution de chaque niveau de formation à l'économie. L'approche est analogue à celle adoptée pour évaluer la contribution des revenus du travail par niveau de formation à la croissance du PIB (son évolution par rapport à l'année précédente, en pourcentage) dans l'équation $[(\text{PIB}(t)-\text{PIB}(t-1))/\text{PIB}(t-1)]$. Tous les facteurs au prix du marché sont convertis en prix constants, à l'aide du déflateur du PIB. Les données sur le PIB et les revenus du travail utilisées comme base de calcul dans cet indicateur ont été extraites le 14 septembre 2011 de la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux*.

Si aucun doute ne plane au sujet de la relation entre le niveau de formation d'une population et sa productivité, la question de savoir si l'évolution des niveaux de revenus par niveau de formation démontre cette relation ne fait pas consensus. Utiliser les revenus pour mesurer le PIB en dit peut-être plus sur la répartition que sur la production du PIB. Il est possible, dès lors, que les données de l'indicateur A10 montrent avant tout la réussite de différents groupes sociaux – définis en fonction de leur niveau de formation –, en l'occurrence leur efficacité à s'assurer des revenus supplémentaires grâce à la croissance économique. Que l'accroissement des revenus d'un groupe social indique ou non sa contribution à la croissance économique reste une hypothèse à vérifier.

Le PIB évalué à l'aune des revenus inclut la rémunération des actifs occupés, l'excédent brut d'exploitation, le revenu mixte brut et les ajustements au titre de la fiscalité et des subventions applicables à la production et aux importations. Après ventilation, la rémunération des actifs occupés correspond à la rémunération totale du travail et inclut les salaires, les cotisations patronales de sécurité sociale et autres.

Les cotisations patronales ne sont pas incluses dans la collecte de données sur les revenus réalisée par le réseau LSO de l'INES, qui se base généralement sur des enquêtes menées auprès des ménages et de la population active. Dans ce contexte, le total des revenus du travail par niveau de formation est mis à l'échelle pour correspondre au total des revenus du travail dans les comptes nationaux. Les différences entre les indicateurs sur l'emploi dans les comptes nationaux et les enquêtes menées auprès de la population active ont déjà été explorées (OCDE, 1998).

L'hypothèse à la base de cet ajustement est que les revenus dérivés des enquêtes menées auprès de la population active (ménages) reflètent avec précision la répartition des revenus entre les niveaux de formation et que les cotisations patronales ne sont ni trop progressives ni trop régressives entre les niveaux de revenus. Une analyse des cotisations patronales a été réalisée dans l'hypothèse de leur progressivité/dégressivité. Il en ressort que dans l'hypothèse d'une variation raisonnable (+/-15 %) des cotisations patronales entre les niveaux de formation, ces cotisations ont un impact sur les estimations de croissance qui se situe à la deuxième décimale (et qui est marginal).

Le calcul de la contribution des revenus du travail à la croissance économique par catégorie professionnelle ou niveau de formation se base sur la fusion de deux concepts – la croissance de l'emploi et la croissance de la

A10

productivité totale des facteurs – en un seul indicateur. Toutefois, cette méthode ne permet pas de tenir compte d'un aspect clé de l'éducation, en l'occurrence les effets positifs autres que ceux liés aux revenus (les effets de contagion et autres externalités positives). Les contributions de chaque niveau de formation à la croissance présentées dans cet indicateur sont donc inférieures à l'impact global de l'éducation sur l'activité économique. Pour plus d'informations sur la question de savoir si l'éducation a un impact permanent ou transitoire, voir également Arnold *et al.* (2007).

Dans les tableaux A10.2 à A10.6, les données concernant les revenus des actifs qui travaillent à temps plein toute l'année sont combinées aux données sur les cotisations sociales patronales et les prélèvements obligatoires non fiscaux, qui proviennent de la *Base de données de l'OCDE relative aux impôts sur les salaires*. Les cotisations sociales patronales (généralement versées directement à l'État) et les prélèvements obligatoires non fiscaux (fixés par la loi, mais généralement versés à des régimes privés d'assurances) constituent le supplément que les employeurs paient en plus des salaires bruts dans les différents pays. Dans certains pays, les cotisations sociales sont presque exclusivement à la charge des travailleurs et sont déduites de leur salaire. Dans ce cas, les cotisations sociales sont incluses dans les revenus bruts. Le taux de cotisation sociale est fixe et indépendant du niveau de salaire dans certains pays, mais variable ou limité par des seuils ou des plafonds dans d'autres pays, auquel cas le montant des cotisations dépend du niveau de revenus.

Les données fiscales sont calculées sur le modèle *Taxing Wages*. La publication annuelle *Taxing Wages* décrit en détail les impôts sur les salaires dans les 34 pays membres de l'OCDE, en l'occurrence l'impôt sur le revenu, les cotisations de sécurité sociale des travailleurs et des employeurs, et les prestations en espèces aux ménages. Ces données permettent de comparer le niveau du coût de la main-d'œuvre ainsi que la situation fiscale et les avantages des isolés et des ménages. L'édition de 2010 de *Les impôts sur les salaires* (OCDE, 2010) présente des estimations précises de la situation fiscale et des avantages des travailleurs en 2009, et en indique les chiffres définitifs de 2008. Par ailleurs, elle donne la mesure des charges fiscales entre 2000 et 2009.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Arnold, J., A. Bassanini et S. Scarpetta (2007), « Solow or Lucas?: Testing Growth Models Using Panel Data from OECD Countries », *document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 592, Éditions OCDE.

OCDE (1998), « Employment Measures in the OECD National Accounts: Comparison between National Accounts and Labour Force Statistics », Réunion de l'OCDE d'experts en comptabilité nationale, Éditions OCDE.

OCDE (2010), *Les impôts sur les salaires 2009*, Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau A10.4. Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 35 à 44 ans (2009 ou année de référence indiquée)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682169>

- **Tableau A10.6. Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 55 à 64 ans (2009 ou année de référence indiquée)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682207>

Tableau A10.1. [1/3] **Croissance du PIB (évolution réelle par rapport à l'année précédente, en pourcentage) et croissance des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-10) (%)**

	Niveau de la CITE/Croissance	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne	Moyenne 2	
OCDE	Australie	0/1/2	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		3/4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		5B/5A/6	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		Du total des revenus du travail	0.83	0.93	1.44	1.59	1.81	1.46	2.32	1.89	-0.36	1.00	m	1.29	m
		Du PIB	2.07	3.90	3.27	4.16	2.96	3.08	3.56	3.83	1.45	2.28	2.58	3.01	m
Autriche		0/1/2	m	m	m	m	m	-0.23	0.44	-0.19	-0.38	-0.04	-0.08	-0.08	
		3/4	m	m	m	m	m	1.21	0.85	1.10	-0.06	0.26	0.67	0.67	
		5B/5A/6	m	m	m	m	m	0.41	0.17	0.72	0.46	0.20	0.39	0.39	
		Du total des revenus du travail	1.16	0.01	0.20	0.46	0.15	0.73	1.38	1.46	1.63	0.02	0.42	0.69	0.98
		Du PIB	3.65	0.52	1.65	0.80	2.54	2.46	3.60	3.73	2.18	-3.89	1.96	1.75	1.52
Belgique		0/1/2	m	m	m	m	-0.52	m	m	m	m	0.19	-0.17	-0.17	
		3/4	m	m	m	m	0.76	m	m	m	m	-0.83	-0.03	-0.03	
		5B/5A/6	m	m	m	m	0.26	m	m	m	m	0.60	0.43	0.43	
		Du total des revenus du travail	1.36	1.76	0.94	-0.07	0.29	0.50	1.17	1.42	1.75	0.09	-0.04	0.83	0.23
		Du PIB	3.68	0.79	1.37	0.79	3.23	1.71	2.69	2.92	1.00	-2.75	2.18	1.60	1.95
Canada		0/1/2	-0.21	-0.17	0.20	-0.18	-0.20	0.03	-0.16	0.03	-0.12	-0.35	m	-0.11	-0.11
		3/4	0.30	0.48	0.45	-0.38	-0.07	0.68	0.25	-0.13	0.03	-0.01	m	0.16	0.16
		5B/5A/6	2.03	1.41	0.87	1.25	1.58	0.49	2.02	1.29	0.17	1.12	m	1.22	1.22
		Du total des revenus du travail	2.12	1.72	1.52	0.69	1.31	1.21	2.11	1.19	0.09	0.76	0.69	1.22	1.27
		Du PIB	5.23	1.78	2.92	1.88	3.12	3.02	2.82	2.20	0.69	-2.77	3.21	2.19	2.09
Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Rép. tchèque		0/1/2	m	m	m	m	0.01	0.04	0.07	0.10	-0.33	0.03	-0.01	-0.01	
		3/4	m	m	m	m	1.74	2.02	1.69	1.41	-1.95	0.66	0.93	0.93	
		5B/5A/6	m	m	m	m	1.32	0.83	0.74	0.99	0.49	0.73	0.85	0.85	
		Du total des revenus du travail	1.72	1.39	1.72	2.20	0.82	3.06	2.89	2.50	2.49	-1.79	1.42	1.67	1.76
		Du PIB	3.65	2.46	1.90	3.60	4.48	6.32	6.81	6.13	2.46	-4.15	2.35	3.27	3.32
Danemark		0/1/2	m	m	-0.16	-0.63	-0.29	-0.05	0.17	0.26	-0.13	-0.76	-0.90	-0.28	-0.28
		3/4	m	m	0.18	-0.01	-0.11	0.32	0.28	0.91	0.22	-0.26	-1.06	0.05	0.05
		5B/5A/6	m	m	0.66	1.18	0.76	1.46	1.12	0.88	0.26	0.29	0.82	0.82	
		Du total des revenus du travail	0.68	1.48	0.68	0.53	0.37	1.03	1.91	2.29	0.97	-0.75	-1.66	0.68	0.60
		Du PIB	3.53	0.70	0.47	0.38	2.30	2.45	3.39	1.58	-1.12	-5.21	1.75	0.93	0.66
Estonie		0/1/2	m	m	m	m	m	m	m	m	-1.27	-0.59	-0.93	-0.93	
		3/4	m	m	m	m	m	m	m	m	-5.04	-1.43	-3.23	-3.23	
		5B/5A/6	m	m	m	m	m	m	m	m	-0.49	-1.34	-0.91	-0.91	
		Du total des revenus du travail	3.44	2.68	3.17	3.40	3.24	4.03	4.85	5.44	2.06	-6.80	-3.36	2.01	-5.08
		Du PIB	9.97	7.52	7.94	7.56	7.23	9.43	10.56	6.92	-5.06	-13.90	3.11	4.66	-5.40
Finlande		0/1/2	-0.11	0.00	-0.24	-0.06	-0.10	-0.07	-0.05	-0.03	0.07	-0.64	m	-0.12	-0.12
		3/4	0.78	0.88	0.33	0.85	0.73	1.01	0.84	0.72	0.89	-0.75	m	0.63	0.63
		5B/5A/6	1.02	0.72	0.72	0.93	1.10	1.35	1.00	0.72	1.30	0.00	m	0.89	0.89
		Du total des revenus du travail	1.69	1.61	0.81	1.72	1.73	2.29	1.79	1.41	2.26	-1.39	0.92	1.35	1.39
		Du PIB	5.32	2.28	1.83	2.01	4.12	2.92	4.41	5.34	0.98	-8.23	3.64	2.24	2.10
France		0/1/2	m	m	m	m	-0.49	0.07	-0.61	-0.55	-0.02	-0.58	m	-0.36	-0.36
		3/4	m	m	m	m	0.26	0.40	-0.28	0.51	-0.03	-0.17	m	0.12	0.12
		5B/5A/6	m	m	m	m	1.17	0.42	2.00	0.77	0.33	0.58	m	0.88	0.88
		Du total des revenus du travail	2.00	1.28	0.98	0.47	0.94	0.89	1.11	0.73	0.28	-0.16	0.68	0.84	0.63
		Du PIB	3.68	1.84	0.93	0.90	2.54	1.83	2.47	2.29	-0.08	-2.73	1.48	1.38	1.05
Allemagne		0/1/2	-0.75	m	m	1.18	-0.20	0.10	-0.25	-0.18	0.06	-0.14	-0.10	-0.03	-0.03
		3/4	1.00	m	m	-0.28	0.05	-0.75	0.86	0.48	1.72	-0.40	-0.32	0.26	0.26
		5B/5A/6	2.23	m	m	-1.27	-0.24	0.01	-0.15	-0.13	-0.47	0.23	1.37	0.18	0.18
		Du total des revenus du travail	2.48	0.26	-0.47	-0.37	-0.39	-0.65	0.46	0.17	1.31	-0.32	0.95	0.31	0.41
		Du PIB	3.21	1.24	0.00	-0.22	1.21	0.75	3.37	2.66	0.99	-4.72	3.63	1.10	1.21
Grèce		0/1/2	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		3/4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		5B/5A/6	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		Du total des revenus du travail	1.12	0.82	3.88	1.50	1.74	1.01	1.54	1.98	1.40	0.49	-3.04	1.13	m
		Du PIB	4.48	4.20	3.44	5.94	4.37	2.28	5.17	4.28	1.02	-2.04	-4.47	2.61	m
Hongrie		0/1/2	0.54	m	m	0.03	0.01	-0.10	-0.10	0.17	0.19	-1.01	0.06	-0.02	-0.02
		3/4	1.62	m	m	0.58	0.84	1.59	-0.36	0.54	-0.11	-2.31	-0.87	0.17	0.17
		5B/5A/6	1.08	m	m	2.06	0.77	1.04	1.56	-0.22	0.42	-0.61	-0.32	0.64	0.64
		Du total des revenus du travail	3.24	2.44	2.45	2.68	1.63	2.52	1.10	0.49	0.50	-3.93	-1.12	1.09	0.79
		Du PIB	4.90	3.77	4.14	3.98	4.52	3.17	3.63	0.77	0.83	-6.69	1.17	2.20	1.81

Remarque : dans la colonne « Moyenne 2 », les estimations de croissance du PIB sont rapportées aux années dont les estimations de croissance des revenus du travail selon le niveau de formation sont disponibles afin d'assurer la comparabilité des données.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du réseau LSO.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682112>

Tableau A10.1. [2/3] **Croissance du PIB (évolution réelle par rapport à l'année précédente, en pourcentage) et croissance des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-10) (%)**

	Niveau de la CITE/Croissance	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne	Moyenne 2	
OCDE	Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Irlande	0/1/2	m	m	m	m	m	0.58	0.11	-0.06	-0.57	-0.80	-1.34	-0.35	-0.35
		3/4	m	m	m	m	m	1.48	-3.48	0.47	0.57	-0.31	-1.87	-0.53	-0.53
		5B/5A/6	m	m	m	m	m	1.72	5.86	2.52	1.24	-0.91	1.99	2.07	2.07
		Du total des revenus du travail	3.01	2.22	0.96	2.07	2.54	3.77	2.49	2.93	1.25	-2.02	-1.23	1.64	1.20
		Du PIB	9.71	5.70	6.55	4.41	4.60	6.02	5.32	5.63	-3.55	-7.58	-1.04	3.25	0.80
	Israël	0/1/2	m	m	m	m	m	0.14	0.11	-0.02	-0.15	-0.18	-0.02	-0.02	
		3/4	m	m	m	m	m	1.11	1.24	0.50	-1.28	1.11	0.54	0.54	
		5B/5A/6	m	m	m	m	m	2.17	2.07	2.24	-0.63	2.09	1.59	1.59	
		Du total des revenus du travail	4.56	1.60	-1.60	-0.56	1.47	2.46	3.42	3.42	2.72	-2.05	3.02	1.68	2.10
		Du PIB	9.25	-0.22	-0.58	1.51	4.84	4.94	5.59	5.50	4.03	0.84	4.85	3.69	4.16
	Italie	0/1/2	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		3/4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		5B/5A/6	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		Du total des revenus du travail	0.91	0.98	0.51	0.31	0.37	1.06	1.11	0.53	0.45	-1.42	0.09	0.45	m
		Du PIB	3.69	1.82	0.45	-0.02	1.53	0.66	2.04	1.48	-1.32	-5.22	1.30	0.58	m
	Japon	0/1/2	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		3/4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		5B/5A/6	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		Du total des revenus du travail	1.23	0.28	-0.50	0.05	0.11	1.07	1.50	0.07	0.61	-2.03	m	0.24	m
		Du PIB	2.86	0.18	0.26	1.41	2.74	1.93	2.04	2.36	-1.17	-6.29	3.94	0.94	m
	Corée	0/1/2	m	m	0.25	-0.65	-0.01	-0.07	0.05	-0.11	-0.24	-0.37	m	-0.14	-0.14
		3/4	m	m	0.85	-0.18	0.75	0.71	0.71	0.13	-0.17	-0.50	m	0.29	0.29
		5B/5A/6	m	m	1.76	3.12	1.53	2.33	2.04	2.17	1.69	1.10	m	1.97	1.97
		Du total des revenus du travail	3.73	2.44	2.87	2.29	2.27	2.97	2.80	2.19	1.28	0.23	m	2.31	2.11
		Du PIB	8.80	3.97	7.15	2.80	4.62	3.96	5.18	5.11	2.30	0.32	6.16	4.58	3.93
	Luxembourg	0/1/2	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	0.14	m	m
		3/4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	0.02	m	m
		5B/5A/6	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-1.21	m	m
		Du total des revenus du travail	4.28	4.40	2.13	-1.38	1.85	1.43	-0.07	2.09	1.19	1.40	-1.05	1.48	m
		Du PIB	8.44	2.52	4.11	1.55	4.40	5.43	4.97	6.64	1.44	-3.64	3.52	3.58	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Pays-Bas	0/1/2	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		3/4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		5B/5A/6	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		Du total des revenus du travail	1.57	1.09	0.59	0.36	0.72	-0.51	1.12	1.91	1.33	0.65	-0.57	0.75	m
		Du PIB	3.94	1.93	0.08	0.34	2.24	2.05	3.39	3.92	1.88	-3.92	1.77	1.60	m
	Nouvelle-Zélande	0/1/2	-0.13	-0.22	0.57	-0.12	0.36	0.12	0.92	-0.85	0.29	-0.05	m	0.09	0.09
		3/4	0.24	1.16	0.39	1.03	-0.32	-1.14	1.16	-0.99	1.71	0.16	m	0.34	0.34
		5B/5A/6	0.65	0.46	1.64	1.00	1.99	3.25	-0.78	2.97	-0.82	0.20	m	1.05	1.05
		Du total des revenus du travail	0.76	1.39	2.60	1.91	2.02	2.23	1.30	1.14	1.18	0.31	m	1.48	1.48
		Du PIB	2.45	3.47	4.89	3.88	3.57	3.25	2.23	2.86	-1.07	0.79	2.50	2.62	2.63
	Norvège	0/1/2	m	0.83	0.29	-0.33	-0.26	-0.36	0.04	0.55	-0.18	0.31	m	0.10	0.10
		3/4	m	2.51	1.24	-0.30	-0.24	-0.66	-0.09	1.30	-0.19	1.43	m	0.56	0.56
		5B/5A/6	m	2.49	1.38	0.45	0.32	0.01	0.36	1.61	0.36	2.17	m	1.02	1.02
		Du total des revenus du travail	-4.18	1.88	2.92	-0.19	-0.18	-1.02	0.31	3.46	-0.01	3.91	-1.28	0.51	1.23
		Du PIB	3.25	1.99	1.50	1.01	3.86	2.74	2.28	2.73	0.73	-1.71	0.35	1.70	1.68
	Pologne	0/1/2	m	m	-0.46	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		3/4	m	m	-1.34	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		5B/5A/6	m	m	0.49	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
		Du total des revenus du travail	0.44	1.29	-1.31	0.52	-0.09	0.93	1.92	2.43	3.70	0.18	2.63	1.15	m
		Du PIB	4.26	1.21	1.44	3.87	5.34	3.62	6.23	6.79	5.13	1.61	3.80	3.93	m
	Portugal	0/1/2	m	m	m	m	m	-0.29	-0.74	m	m	m	-0.51	-0.51	
		3/4	m	m	m	m	m	0.32	0.40	m	m	m	0.36	0.36	
		5B/5A/6	m	m	m	m	m	1.18	0.43	m	m	m	0.81	0.81	
		Du total des revenus du travail	2.52	0.95	0.57	-0.17	0.46	1.22	0.08	0.42	0.88	0.48	0.10	0.68	0.65
		Du PIB	3.93	1.97	0.71	-0.93	1.56	0.76	1.44	2.39	-0.01	-2.51	1.33	0.97	1.10
	Rép. slovaque	0/1/2	m	m	m	m	m	m	m	m	-0.26	-0.04	-0.15	-0.15	
		3/4	m	m	m	m	m	m	m	m	-0.71	0.00	-0.36	-0.36	
		5B/5A/6	m	m	m	m	m	m	m	m	1.55	0.31	0.93	0.93	
		Du total des revenus du travail	0.48	0.36	1.75	1.03	-0.10	2.85	2.61	3.37	2.27	0.58	0.27	1.41	0.43
		Du PIB	1.37	3.48	4.58	4.77	5.06	6.66	8.50	10.52	5.83	-4.78	4.02	4.55	-0.38

Remarque : dans la colonne « Moyenne 2 », les estimations de croissance du PIB sont rapportées aux années dont les estimations de croissance des revenus du travail selon le niveau de formation sont disponibles afin d'assurer la comparabilité des données.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du réseau LSO.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682112>

Tableau A10.1. [3/3] **Croissance du PIB (évolution réelle par rapport à l'année précédente, en pourcentage) et croissance des revenus du travail, selon le niveau de formation (2000-10) (%)**

	Niveau de la CITE/Croissance	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne	Moyenne 2	
OCDE	Slovénie	0/1/2	m	m	m	m	m	m	m	0.13	m	m	-0.13	0.00	0.00
		3/4	m	m	m	m	m	m	m	1.35	m	m	0.07	0.71	0.71
	5B/5A/6	m	m	m	m	m	m	m	1.32	m	m	1.20	1.26	1.26	
	Du total des revenus du travail	3.60	1.97	1.08	1.18	2.45	2.07	2.47	2.81	2.87	-1.89	1.14	1.80	1.97	
	Du PIB	4.27	2.94	3.83	2.93	4.40	4.01	5.85	6.87	3.59	-8.01	1.38	2.91	4.12	
	Espagne	0/1/2	m	m	m	m	m	m	m	m	-0.31	-1.34	m	-0.82	-0.82
		3/4	m	m	m	m	m	m	m	m	0.13	-0.30	m	-0.09	-0.09
		5B/5A/6	m	m	m	m	m	m	m	m	1.76	0.03	m	0.89	0.89
		Du total des revenus du travail	2.47	1.44	0.86	1.13	0.90	1.43	1.69	2.17	1.58	-1.62	-1.21	0.99	-0.02
		Du PIB	5.05	3.65	2.70	3.10	3.27	3.61	4.02	3.57	0.86	-3.72	-0.14	2.36	-1.43
	Suède	0/1/2	m	m	-0.18	-0.18	-0.12	-0.17	-0.22	0.00	-0.32	-0.47	-0.13	-0.20	-0.20
		3/4	m	m	0.41	0.31	0.75	0.62	0.46	1.30	-0.15	-0.93	0.65	0.38	0.38
		5B/5A/6	m	m	0.66	0.55	0.91	0.91	0.72	1.22	0.28	-0.03	0.84	0.67	0.67
		Du total des revenus du travail	4.54	2.42	0.90	0.68	1.53	1.36	0.97	2.52	-0.19	-1.43	1.36	1.33	0.86
		Du PIB	4.45	1.26	2.48	2.34	4.23	3.16	4.30	3.31	-0.61	-5.33	5.69	2.30	2.17
Suisse	0/1/2	-0.33	0.16	-0.08	-0.13	-0.13	0.10	-0.03	-0.15	-0.08	0.08	0.57	0.00	0.00	
	3/4	0.93	0.62	1.05	-1.53	-1.11	0.53	0.08	-0.09	-0.11	-0.19	-0.14	0.00	0.00	
	5B/5A/6	1.31	2.25	0.42	1.09	0.95	1.59	1.27	1.93	1.74	1.55	-0.02	1.28	1.28	
	Du total des revenus du travail	1.90	3.02	1.40	-0.57	-0.28	2.21	1.32	1.69	1.55	1.44	0.41	1.28	1.28	
	Du PIB	3.58	1.15	0.44	-0.20	2.53	2.64	3.63	3.64	2.10	-1.88	2.71	1.85	1.85	
Turquie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	0/1/2	0.00	0.09	-0.28	-0.15	0.06	-0.22	-0.13	0.05	-0.16	-0.33	-0.26	-0.12	-0.12	
	3/4	1.46	1.03	0.19	-0.39	0.10	0.91	-0.51	-0.11	0.00	-1.12	-0.88	0.06	0.06	
	5B/5A/6	1.78	0.96	0.64	1.58	1.03	0.77	1.79	1.36	-0.21	1.02	1.18	1.08	1.08	
	Du total des revenus du travail	3.25	2.08	0.54	1.03	1.19	1.47	1.15	1.31	-0.37	-0.43	0.03	1.02	1.02	
	Du PIB	3.92	2.46	2.10	2.81	2.95	2.17	2.79	2.68	-0.07	-4.87	1.35	1.66	1.66	
États-Unis	0/1/2	0.08	0.21	-0.17	-0.06	0.05	0.04	0.03	-0.23	0.00	-0.34	-0.06	-0.04	-0.04	
	3/4	0.52	-0.25	-0.20	0.15	0.36	0.11	-0.03	0.52	-0.37	-1.22	-0.26	-0.06	-0.06	
	5B/5A/6	2.75	0.63	0.71	1.24	0.75	1.07	1.42	0.90	0.67	-0.87	0.85	0.92	0.92	
	Du total des revenus du travail	3.35	0.59	0.33	1.32	1.16	1.23	1.42	1.19	0.30	-2.43	0.54	0.82	0.82	
	Du PIB	4.17	1.09	1.83	2.55	3.48	3.08	2.66	1.91	-0.36	-3.53	3.02	1.81	1.81	
Moyenne OCDE	0/1/2	-0.11	0.13	-0.02	-0.11	-0.10	-0.05	-0.06	-0.02	-0.09	-0.46	-0.17	-0.19	-0.19	
	3/4	0.86	0.92	0.32	-0.01	0.15	0.51	0.26	0.59	0.40	-0.80	-0.31	0.08	0.08	
	5B/5A/6	1.61	1.27	0.90	1.10	0.97	1.09	1.36	1.25	0.74	0.36	0.55	0.91	0.91	
	Du total des revenus du travail	2.01	1.56	1.13	0.86	1.07	1.54	1.67	1.89	1.23	-0.63	0.00	1.14	0.79	
	Du PIB	4.69	2.39	2.48	2.33	3.60	3.34	4.16	4.02	0.84	-3.81	2.30	2.39	1.50	
Moyenne UE21	0/1/2	-0.08	0.05	-0.26	0.03	-0.16	-0.06	-0.18	0.03	-0.12	-0.64	-0.24	-0.26	-0.26	
	3/4	1.21	0.95	-0.04	0.18	0.38	0.76	0.13	0.79	0.52	-1.10	-0.43	0.01	0.01	
	5B/5A/6	1.53	0.84	0.63	0.84	0.79	0.89	1.45	0.87	0.66	0.20	0.45	0.74	0.74	
	Du total des revenus du travail	2.19	1.57	1.09	0.92	1.06	1.55	1.61	1.92	1.41	-0.96	-0.16	1.11	0.49	
	Du PIB	4.72	2.58	2.51	2.42	3.63	3.40	4.52	4.31	0.78	-4.87	1.89	2.35	1.02	
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		

Remarque : dans la colonne « Moyenne 2 », les estimations de croissance du PIB sont rapportées aux années dont les estimations de croissance des revenus du travail selon le niveau de formation sont disponibles afin d'assurer la comparabilité des données.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du réseau LSO.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682112>

Tableau A10.2. [1/2] Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 25 à 64 ans (2009 ou année de référence indiquée)

OCDE	Année	Source	Sexe	Coût annuel de la main-d'œuvre			Revenus annuels bruts à temps plein			Revenus annuels nets			Revenus annuels nets		
				Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change ajusté en fonction des PPA		
				0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)				
Australie	2009	Nationale	Hommes	53 552	61 793	89 543	46 404	53 545	77 591	36 798	41 584	56 837	28 985	32 754	44 769
			Femmes	40 934	44 910	64 474	35 471	38 915	55 869	29 746	31 968	43 175	23 430	25 180	34 008
			H + F	49 269	57 321	78 520	42 693	49 670	68 040	34 404	38 929	51 249	27 099	30 663	40 368
Autriche	2009	Nationale	Hommes	61 766	78 976	117 697	47 833	61 160	93 561	33 247	40 341	58 734	27 198	33 001	48 047
			Femmes	45 068	61 308	88 336	34 902	47 479	68 409	25 957	33 047	44 096	21 234	27 034	36 073
			H + F	53 804	73 291	107 502	41 667	56 758	84 077	29 771	38 061	52 762	24 354	31 136	43 162
Belgique	2009	Nationale	Hommes	56 736	61 589	90 186	44 043	47 666	69 090	27 340	28 974	38 234	21 229	22 497	29 688
			Femmes	46 288	52 525	69 782	36 242	40 899	53 784	24 122	26 021	31 732	18 730	20 204	24 639
			H + F	54 166	59 178	81 671	42 124	45 867	62 661	26 573	28 162	35 627	20 633	21 867	27 663
Canada	2008	Nationale	Hommes	46 627	55 506	77 717	41 841	50 306	71 623	32 054	37 727	51 953	26 870	31 626	43 552
			Femmes	30 365	39 840	55 392	27 252	35 712	50 197	22 325	28 056	37 652	18 715	23 519	31 563
			H + F	41 953	49 846	67 880	37 598	44 896	62 132	29 313	34 003	45 849	24 573	28 504	38 434
Chili				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Rép. tchèque	2009	Nationale	Hommes	17 285	22 938	50 361	12 899	17 118	37 583	10 208	13 115	27 215	12 841	16 498	34 234
			Femmes	13 341	18 289	34 055	9 956	13 648	25 414	8 180	10 724	18 831	10 290	13 490	23 688
			H + F	15 278	21 271	45 300	11 401	15 874	33 806	9 176	12 258	24 613	11 543	15 419	30 961
Danemark	2009	Nationale	Hommes	69 973	78 538	100 461	69 566	78 131	100 054	42 057	45 599	53 749	25 572	27 725	32 681
			Femmes	57 858	63 125	77 094	57 451	62 718	76 686	35 171	38 188	45 062	21 385	23 219	27 398
			H + F	64 825	71 997	88 720	64 417	71 589	88 312	39 148	43 167	49 384	23 803	26 246	30 026
Estonie	2009	Nationale	Hommes	15 725	17 631	24 925	11 746	13 170	18 618	9 627	10 731	14 960	11 064	12 334	17 194
			Femmes	9 091	10 612	16 901	6 791	7 927	12 624	5 780	6 662	10 308	6 643	7 656	11 847
			H + F	13 147	14 346	19 480	9 820	10 716	14 551	8 132	8 827	11 804	9 346	10 144	13 566
Finlande	2009	Nationale	Hommes	62 416	63 764	90 035	50 745	51 841	73 199	36 384	37 007	48 384	25 531	25 968	33 952
			Femmes	49 065	49 862	67 126	39 890	40 538	54 574	30 129	30 505	38 510	21 142	21 406	27 024
			H + F	56 688	57 290	76 893	46 088	46 577	62 515	33 724	34 008	42 720	23 665	23 864	29 977
France	2006	Nationale	Hommes	51 569	54 324	83 916	36 240	38 175	58 911	26 596	27 918	41 131	20 498	21 516	31 700
			Femmes	32 828	40 988	61 474	26 068	30 464	43 200	20 488	22 652	31 349	15 790	17 458	24 161
			H + F	44 687	50 525	73 450	32 457	35 602	51 598	24 013	26 160	36 911	18 506	20 162	28 447
Allemagne	2009	Nationale	Hommes	55 204	62 916	93 756	46 206	52 660	79 674	28 585	31 585	44 336	23 774	26 269	36 874
			Femmes	40 259	48 450	73 011	33 696	40 553	61 110	22 393	25 849	35 311	18 624	21 498	29 369
			H + F	50 688	58 084	87 175	42 425	48 616	73 764	26 767	29 721	41 556	22 262	24 719	34 562
Grèce	2009	Nationale	Hommes	24 316	29 506	45 779	18 988	23 041	35 748	15 950	18 735	26 740	14 547	17 086	24 388
			Femmes	14 596	22 253	33 648	11 397	17 377	26 275	9 574	14 597	20 772	8 732	13 313	18 945
			H + F	21 216	27 012	39 987	16 567	21 094	31 225	13 916	17 508	23 891	12 692	15 968	21 789
Hongrie	2009	Nationale	Hommes	11 384	15 136	37 177	8 594	11 416	27 926	6 149	7 513	14 964	7 861	9 605	19 130
			Femmes	9 414	13 772	24 978	7 090	10 394	18 789	5 307	7 125	10 669	6 784	9 108	13 640
			H + F	10 361	14 531	30 169	7 813	10 963	22 677	5 711	7 341	12 497	7 302	9 385	15 976
Islande	2006	SILC	Hommes	45 790	54 477	87 223	40 107	47 715	76 397	29 610	34 197	51 489	19 788	22 854	34 410
			Femmes	34 140	38 578	54 998	29 903	33 790	48 172	23 458	25 801	34 472	15 677	17 243	23 038
			H + F	41 062	49 768	70 780	35 966	43 591	61 995	27 113	31 711	42 806	18 120	21 192	28 607
Irlande	2009	Nationale	Hommes	57 668	74 764	112 853	52 070	67 507	101 899	42 309	50 029	67 490	29 546	34 937	47 130
			Femmes	52 343	57 739	81 435	47 262	52 135	73 530	39 080	42 342	53 042	27 290	29 568	37 040
			H + F	56 709	68 332	99 201	51 205	61 699	89 572	41 877	47 125	61 064	29 244	32 908	42 643
Israël	2009	Nationale	Hommes	20 350	27 006	45 174	18 955	25 090	42 323	16 857	21 243	32 150	14 777	18 622	28 184
			Femmes	14 535	19 600	31 409	13 590	18 266	29 267	12 889	16 365	23 971	11 299	14 346	21 014
			H + F	19 276	24 553	39 216	17 968	22 819	36 671	16 153	19 614	28 784	14 160	17 194	25 233
Italie	2008	Nationale	Hommes	51 725	64 474	105 150	37 082	46 222	75 383	26 183	31 507	46 394	21 854	26 298	38 724
			Femmes	37 925	48 119	68 502	27 189	34 497	49 110	20 105	24 586	32 990	16 781	20 522	27 536
			H + F	48 071	57 902	87 867	34 463	41 510	62 993	24 566	28 927	40 100	20 504	24 145	33 470
Japon				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Corée	2008	Nationale	Hommes	25 585	36 323	46 605	21 689	30 792	39 522	19 748	27 238	34 055	24 114	33 261	41 584
			Femmes	15 830	20 723	29 775	13 420	17 568	25 241	12 326	16 060	22 814	15 051	19 611	27 858
			H + F	21 263	30 679	41 506	18 025	26 007	35 186	16 470	23 434	30 668	20 111	28 615	37 449

Remarque : les coûts de la main-d'œuvre comprennent les prélèvements obligatoires non fiscaux (PONF) et les cotisations sociales de l'employeur provenant de la Base de données de l'OCDE *Les impôts sur les salaires* (Centre de politique et d'administration fiscales), à l'exception des données sur les États-Unis qui proviennent du Bureau of Labor Statistics et des données sur le Royaume-Uni qui proviennent de l'Enquête de l'UE sur le coût de la main-d'œuvre. SILC : *Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie* (Eurostat). USD sur la base d'une moyenne mobile des taux de change sur trois ans (taux de change annuels de l'OCDE) et les trois dernières colonnes sur les revenus nets en USD (PPA, parités de pouvoir d'achat) avec ajustement en fonction de la consommation des ménages (voir le tableau X2.1 pour les taux de change).

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du réseau LSO.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682131>

Tableau A10.2. [2/2] **Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 25 à 64 ans (2009 ou année de référence indiquée)**

	Année	Source	Sexe	Coût annuel de la main-d'œuvre			Revenus annuels bruts à temps plein			Revenus annuels nets			Revenus annuels nets		
				Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change ajusté en fonction des PPA		
				0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)				
OCDE	2009	Nationale	Hommes	63 254	88 508	153 423	55 987	78 340	135 797	43 349	55 538	85 960	31 512	40 373	62 487
			Femmes	47 152	69 404	106 298	41 734	61 431	94 085	34 242	46 493	63 862	24 892	33 798	46 423
			H + F	58 537	83 572	136 036	51 811	73 970	120 407	40 809	53 215	77 812	29 665	38 684	56 564
			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Mexique	2008	Nationale	Hommes	61 702	74 983	114 078	48 675	59 012	91 441	31 870	37 643	54 272	25 732	30 394	43 820
			Femmes	48 634	58 241	83 567	38 899	46 008	65 693	26 891	30 391	41 360	21 712	24 538	33 395
			H + F	59 900	71 642	106 273	47 273	56 411	84 771	31 085	36 199	51 183	25 099	29 228	41 326
Nouvelle-Zélande	2009	Nationale	Hommes	33 188	40 417	48 869	33 188	40 417	48 869	26 993	31 836	37 451	24 557	28 964	34 072
			Femmes	25 610	31 081	37 439	25 610	31 081	37 439	21 402	25 599	29 840	19 471	23 289	27 148
			H + F	29 953	37 380	43 323	29 953	37 380	43 323	24 833	29 801	33 783	22 593	27 112	30 735
Norvège	2007	Nationale	Hommes	74 405	87 410	115 327	65 025	76 353	100 670	46 994	54 088	67 511	29 098	33 490	41 802
			Femmes	56 450	63 239	78 219	49 384	55 298	68 347	36 953	40 750	49 127	22 880	25 231	30 418
			H + F	68 068	79 101	97 211	59 504	69 115	84 890	43 450	49 620	58 801	26 903	30 723	36 408
Pologne	2006	SILC	Hommes	7 531	11 437	21 445	6 359	9 658	18 108	4 719	7 017	12 905	6 450	9 592	17 641
			Femmes	4 946	8 484	15 709	4 176	7 164	13 265	3 198	5 279	9 531	4 371	7 217	13 028
			H + F	6 559	10 298	18 233	5 538	8 695	15 395	4 147	6 347	11 015	5 668	8 875	15 057
Portugal	2009	Nationale	Hommes	17 504	26 730	47 152	14 145	21 600	38 103	11 976	17 010	27 027	11 887	16 883	26 825
			Femmes	12 978	19 028	32 434	10 487	15 376	26 209	9 333	12 912	20 029	9 264	12 816	19 880
			H + F	15 697	22 953	39 210	12 684	18 548	31 685	10 866	15 011	23 497	10 785	14 899	23 322
Rép. slovaque	2009	Nationale	Hommes	15 601	20 446	37 840	10 729	14 062	26 132	8 547	10 884	19 352	10 949	13 944	24 791
			Femmes	11 342	15 401	25 942	7 801	10 592	17 855	6 492	8 450	13 558	8 317	10 826	17 369
			H + F	13 073	18 194	32 185	8 991	12 513	22 198	7 327	9 798	16 653	9 387	12 552	21 335
Slovénie	2009	Nationale	Hommes	18 242	24 871	51 681	15 712	21 422	44 515	10 968	14 487	26 283	11 441	15 113	27 418
			Femmes	15 618	21 822	40 442	13 453	18 796	34 834	9 721	12 986	21 834	10 141	13 546	22 776
			H + F	17 179	23 602	45 089	14 797	20 329	38 836	10 369	13 866	23 673	10 817	14 464	24 695
Espagne	2008	Nationale	Hommes	33 502	40 846	54 198	25 790	31 444	41 723	21 552	25 544	32 475	19 400	22 993	29 232
			Femmes	25 366	31 874	46 609	19 528	24 537	35 881	17 125	20 660	28 535	15 415	18 597	25 686
			H + F	31 288	37 376	50 777	24 086	28 773	39 090	20 340	23 675	30 699	18 308	21 311	27 633
Suède	2008	Nationale	Hommes	62 867	70 040	101 110	43 231	48 164	69 530	32 772	36 147	47 740	24 835	27 393	36 178
			Femmes	52 304	58 646	67 238	35 968	40 329	46 237	27 654	30 731	34 828	20 957	23 288	26 393
			H + F	60 746	66 451	84 297	41 773	45 696	57 968	31 750	34 457	42 131	24 061	26 112	31 928
Suisse				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Turquie				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Royaume-Uni	2009	Nationale	Hommes	43 079	59 194	89 513	35 138	48 282	73 012	27 670	36 739	53 803	22 693	30 131	44 125
			Femmes	33 070	43 408	68 908	26 974	35 406	56 205	22 036	27 855	42 206	18 073	22 844	34 615
			H + F	40 049	53 601	80 843	32 666	43 720	65 940	25 964	33 591	48 923	21 294	27 549	40 124
États-Unis	2009	Nationale	Hommes	39 405	60 563	109 383	31 274	48 066	86 812	24 869	36 252	59 506	24 869	36 252	59 506
			Femmes	28 652	44 306	73 568	22 739	35 163	58 387	18 842	27 616	42 509	18 842	27 616	42 509
			H + F	35 701	53 659	92 863	28 334	42 586	73 701	22 793	32 859	51 793	22 793	32 859	51 793
Moyenne OCDE			Hommes	41 309	50 521	77 330	34 147	41 806	63 925	25 241	29 939	42 521	20 671	24 771	35 660
			Femmes	31 241	38 470	55 475	26 011	31 864	45 748	20 032	23 802	32 137	16 274	19 586	26 844
			H + F	37 904	46 336	67 643	31 383	38 331	55 861	23 468	27 841	38 009	19 148	22 976	31 836
Moyenne UE21			Hommes	40 907	49 600	77 273	32 942	40 004	62 381	23 717	27 813	40 102	19 353	22 883	33 631
			Femmes	31 404	38 731	56 357	25 569	31 346	45 418	19 190	22 765	30 877	15 551	18 664	25 758
			H + F	37 746	45 783	68 112	30 479	36 930	54 954	22 192	26 068	36 120	18 045	21 402	30 201
Autres G20	2009	Nationale	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
			Brsil	m	m	m	5 391	9 890	25 762	m	m	m	m	m	
			H + F	m	m	m	4 840	8 354	20 706	m	m	m	m	m	
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Moyenne G20				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Remarque : les coûts de la main-d'œuvre comprennent les prélèvements obligatoires non fiscaux (PONF) et les cotisations sociales de l'employeur provenant de la Base de données de l'OCDE *Les impôts sur les salaires* (Centre de politique et d'administration fiscales), à l'exception des données sur les États-Unis qui proviennent du Bureau of Labor Statistics et des données sur le Royaume-Uni qui proviennent de l'Enquête de l'UE sur le coût de la main-d'œuvre. SILC : *Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie* (Eurostat). USD sur la base d'une moyenne mobile des taux de change sur trois ans (taux de change annuels de l'OCDE) et les trois dernières colonnes sur les revenus nets en USD (PPA, parités de pouvoir d'achat) avec ajustement en fonction de la consommation des ménages (voir le tableau X2.1 pour les taux de change).

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du réseau LSO.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682131>

Tableau A10.3. [1/2] Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 25 à 34 ans (2009 ou année de référence indiquée)

				Coût annuel de la main-d'œuvre			Revenus annuels bruts à temps plein			Revenus annuels nets			Revenus annuels nets			
				Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change ajusté en fonction des PPA			
				0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	
Année	Source	Sexe	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
OCDE	Australie	2009	Nationale	Hommes	45 598	58 205	68 989	39 512	50 436	59 781	32 353	39 454	45 855	25 483	31 077	36 119
				Femmes	40 451	45 953	59 245	35 051	39 819	51 337	29 476	32 551	40 071	23 217	25 639	31 563
				H + F	44 355	54 730	64 308	38 435	47 425	55 725	31 658	37 457	43 077	24 936	29 504	33 930
Autriche	2009	Nationale	Hommes	53 833	62 820	92 673	41 690	48 649	71 768	29 784	33 707	45 836	24 365	27 574	37 496	
			Femmes	41 121	50 277	69 267	31 845	38 935	53 642	24 234	28 231	36 447	19 825	23 095	29 815	
			H + F	49 330	58 653	82 160	38 203	45 422	63 626	27 818	31 888	41 619	22 757	26 086	34 046	
Belgique	2009	Nationale	Hommes	51 406	54 826	74 146	40 063	42 617	57 043	25 644	26 796	33 201	19 912	20 806	25 779	
			Femmes	38 849	44 510	59 633	30 940	34 914	46 206	22 253	23 713	28 315	17 279	18 412	21 986	
			H + F	48 036	52 381	66 640	37 547	40 792	51 438	24 552	25 973	30 674	19 064	20 167	23 817	
Canada	2008	Nationale	Hommes	38 370	48 603	56 129	34 400	43 708	50 901	27 242	33 322	38 137	22 837	27 933	31 970	
			Femmes	31 765	32 044	46 064	28 502	28 751	41 328	23 246	23 430	31 720	19 487	19 641	26 591	
			H + F	36 634	43 351	51 355	32 850	38 851	46 338	26 292	30 112	34 996	22 040	25 243	29 336	
Chili				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Rép. tchèque	2009	Nationale	Hommes	17 254	22 686	37 834	12 876	16 930	28 234	10 192	12 985	20 774	12 821	16 334	26 132	
			Femmes	14 267	18 679	28 803	10 647	13 939	21 495	8 656	10 925	16 130	10 889	13 742	20 291	
			H + F	16 279	21 450	34 422	12 149	16 007	25 688	9 691	12 350	19 020	12 190	15 535	23 925	
Danemark	2009	Nationale	Hommes	62 628	69 495	80 829	62 220	69 087	80 421	37 907	41 787	46 450	23 048	25 407	28 243	
			Femmes	51 013	56 307	67 415	50 605	55 899	67 007	31 205	34 272	40 612	18 974	20 838	24 693	
			H + F	58 847	64 127	73 747	58 440	63 719	73 340	35 743	38 754	43 817	21 733	23 563	26 642	
Estonie	2009	Nationale	Hommes	19 149	19 298	26 755	14 303	14 415	19 985	11 611	11 698	16 021	13 345	13 445	18 413	
			Femmes	9 337	11 013	18 141	6 974	8 226	13 551	5 923	6 895	11 027	6 807	7 924	12 674	
			H + F	15 649	16 237	21 773	11 689	12 129	16 264	9 582	9 923	13 133	11 013	11 405	15 094	
Finlande	2009	Nationale	Hommes	57 799	58 963	73 738	46 991	47 937	59 949	34 248	34 789	41 360	24 033	24 412	29 023	
			Femmes	46 321	46 943	59 419	37 660	38 165	48 308	28 835	29 129	35 000	20 234	20 440	24 560	
			H + F	54 619	54 582	65 659	44 406	44 375	53 381	32 748	32 731	37 878	22 980	22 968	26 580	
France	2006	Nationale	Hommes	38 801	43 477	65 717	29 286	31 805	46 182	22 015	23 567	33 386	16 967	18 163	25 730	
			Femmes	22 767	31 061	51 458	19 576	25 117	36 162	16 564	20 036	26 543	12 766	15 442	20 456	
			H + F	33 928	39 903	58 779	26 661	29 879	41 307	20 769	22 298	30 056	16 007	17 185	23 164	
Allemagne	2009	Nationale	Hommes	42 248	53 050	70 673	35 362	44 403	59 153	23 246	27 724	34 469	19 334	23 058	28 668	
			Femmes	35 678	44 868	62 123	29 863	37 554	51 997	20 395	24 356	31 282	16 962	20 257	26 018	
			H + F	40 097	49 634	66 540	33 561	41 543	55 694	22 323	26 335	32 949	18 566	21 903	27 403	
Grèce	2009	Nationale	Hommes	20 565	24 005	34 406	16 059	18 745	26 867	13 489	15 746	21 145	12 302	14 360	19 285	
			Femmes	15 663	18 943	25 455	12 231	14 792	19 877	10 274	12 425	16 697	9 370	11 332	15 228	
			H + F	19 677	22 263	28 970	15 365	17 384	22 622	12 907	14 603	18 471	11 771	13 318	16 846	
Hongrie	2009	Nationale	Hommes	10 762	14 356	29 766	8 119	10 832	22 375	5 883	7 291	12 355	7 521	9 321	15 795	
			Femmes	9 510	13 312	22 465	7 163	10 050	16 906	5 348	6 964	9 784	6 837	8 904	12 509	
			H + F	10 295	13 945	25 764	7 763	10 524	19 377	5 683	7 174	10 946	7 266	9 171	13 993	
Islande	2006	SILC	Hommes	44 217	49 822	71 507	38 729	43 638	62 632	28 779	31 739	43 190	19 233	21 211	28 864	
			Femmes	26 264	34 238	43 995	23 004	29 989	38 534	19 299	23 510	28 662	12 898	15 712	19 155	
			H + F	39 032	44 667	55 371	34 187	39 123	48 499	26 041	29 017	34 669	17 403	19 392	23 169	
Irlande	2009	Nationale	Hommes	55 153	52 521	80 299	49 800	47 423	72 505	40 882	39 194	52 529	28 549	27 370	36 682	
			Femmes	40 413	46 288	73 236	36 491	41 795	66 127	32 646	35 197	49 339	22 798	24 579	34 455	
			H + F	51 712	50 030	76 485	46 693	45 174	69 061	38 675	37 597	50 806	27 008	26 255	35 479	
Israël	2009	Nationale	Hommes	18 259	22 103	32 990	17 032	20 566	30 767	15 485	18 007	24 946	13 575	15 785	21 869	
			Femmes	12 844	16 157	24 542	12 008	15 100	22 809	11 389	14 107	19 606	9 984	12 366	17 188	
			H + F	17 727	20 228	29 047	16 543	18 842	27 027	15 136	16 776	22 515	13 269	14 707	19 738	
Italie	2008	Nationale	Hommes	45 073	53 694	60 333	32 314	38 494	43 253	23 248	27 059	29 980	19 404	22 585	25 024	
			Femmes	31 364	37 952	44 342	22 485	27 208	31 789	17 219	20 117	22 926	14 372	16 791	19 136	
			H + F	41 795	47 325	52 266	29 963	33 928	37 470	21 806	24 238	26 431	18 201	20 231	22 062	
Japon				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Corée	2008	Nationale	Hommes	23 029	25 393	32 201	19 523	21 526	27 298	17 821	19 600	24 502	21 761	23 933	29 919	
			Femmes	22 703	20 428	25 002	19 246	17 318	21 195	17 573	15 836	19 305	21 458	19 337	23 574	
			H + F	22 987	23 565	29 101	19 487	19 977	24 670	17 788	18 225	22 346	21 721	22 255	27 287	

Remarque : les coûts de la main-d'œuvre comprennent les prélèvements obligatoires non fiscaux (PONF) et les cotisations sociales de l'employeur provenant de la Base de données de l'OCDE *Les impôts sur les salaires* (Centre de politique et d'administration fiscales), à l'exception des données sur les États-Unis qui proviennent du Bureau of Labor Statistics et des données sur le Royaume-Uni qui proviennent de l'Enquête de l'UE sur le coût de la main-d'œuvre. SILC : *Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie* (Eurostat). USD sur la base d'une moyenne mobile des taux de change sur trois ans (taux de change annuels de l'OCDE) et les trois dernières colonnes sur les revenus nets en USD (PPA, parités de pouvoir d'achat) avec ajustement en fonction de la consommation des ménages (voir le tableau X2.1 pour les taux de change).

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du réseau LSO.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682150>

Tableau A10.3. [2/2] **Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 25 à 34 ans (2009 ou année de référence indiquée)**

	Année	Source	Sexe	Coût annuel de la main-d'œuvre			Revenus annuels bruts à temps plein			Revenus annuels nets			Revenus annuels nets		
				Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change ajusté en fonction des PPA		
				0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)				
OCDE	2009	Nationale	Hommes	47 828	62 499	118 314	42 333	55 319	104 721	34 655	42 936	69 514	25 192	31 212	50 532
			Femmes	37 869	53 501	86 741	33 519	47 354	76 776	28 438	37 981	54 715	20 672	27 609	39 774
			H + F	45 166	59 206	102 318	39 977	52 404	90 563	33 044	41 167	62 007	24 021	29 926	45 075
			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Mexique	2008	Nationale	Hommes	51 710	59 763	80 449	41 175	47 165	63 266	27 983	31 025	40 002	22 594	25 050	32 298
			Femmes	43 345	50 838	69 208	34 985	40 529	54 517	25 012	27 674	35 139	20 195	22 344	28 372
			H + F	50 309	57 174	75 804	40 138	45 218	59 651	27 486	29 972	37 993	22 193	24 199	30 676
Nouvelle-Zélande	2009	Nationale	Hommes	30 422	35 132	39 235	30 422	35 132	39 235	25 163	28 295	31 044	22 893	25 742	28 243
			Femmes	24 283	30 955	35 996	24 283	30 955	35 996	20 354	25 515	28 873	18 517	23 213	26 268
			H + F	28 563	33 699	37 650	28 563	33 699	37 650	23 735	27 335	29 982	21 593	24 869	27 277
Norvège	2007	Nationale	Hommes	65 965	79 337	88 403	57 672	69 321	77 218	42 274	49 752	54 565	26 175	30 805	33 786
			Femmes	49 151	56 144	67 039	43 026	49 117	58 608	32 871	36 782	42 875	20 353	22 774	26 547
			H + F	60 867	72 060	76 705	53 232	62 981	67 028	39 423	45 682	48 280	24 410	28 286	29 894
Pologne	2006	SILC	Hommes	8 438	9 801	16 004	7 125	8 276	13 514	5 253	6 055	9 704	7 180	8 276	13 264
			Femmes	5 761	6 841	12 370	4 864	5 777	10 445	3 677	4 313	7 566	5 026	5 895	10 342
			H + F	7 881	8 811	13 989	6 654	7 440	11 812	4 925	5 472	8 518	6 732	7 480	11 644
Portugal	2009	Nationale	Hommes	15 186	19 940	31 982	12 271	16 113	25 844	10 552	13 416	19 790	10 474	13 316	19 643
			Femmes	11 968	15 641	26 016	9 671	12 639	21 023	8 607	10 832	16 633	8 543	10 751	16 509
			H + F	13 968	17 756	28 421	11 287	14 349	22 966	9 783	12 131	17 905	9 710	12 041	17 772
Rép. slovaque	2009	Nationale	Hommes	15 282	20 719	32 100	10 511	14 249	22 139	8 393	11 016	16 612	10 753	14 112	21 281
			Femmes	12 547	15 793	24 213	8 629	10 862	16 653	7 074	8 639	12 702	9 062	11 068	16 272
			H + F	14 230	18 939	28 507	9 787	13 026	19 639	7 886	10 157	14 830	10 102	13 013	18 998
Slovénie	2009	Nationale	Hommes	16 308	22 618	38 581	14 046	19 482	33 230	9 878	13 384	21 097	10 304	13 961	22 007
			Femmes	13 509	17 847	28 636	11 635	15 372	24 665	8 764	10 746	16 331	9 143	11 210	17 036
			H + F	15 694	20 785	32 421	13 518	17 902	27 925	9 764	12 401	18 185	10 185	12 936	18 970
Espagne	2008	Nationale	Hommes	32 083	35 226	43 894	24 699	27 118	33 790	20 775	22 497	27 126	18 701	20 251	24 417
			Femmes	25 054	26 577	39 371	19 287	20 460	30 309	16 973	17 758	24 768	15 278	15 985	22 295
			H + F	30 294	31 704	41 646	23 321	24 407	32 060	19 795	20 568	25 959	17 818	18 514	23 367
Suède	2008	Nationale	Hommes	60 168	62 307	78 106	41 375	42 846	53 711	31 471	32 508	39 947	23 849	24 635	30 272
			Femmes	56 400	48 339	54 424	38 784	33 241	37 426	29 641	25 731	28 683	22 462	19 499	21 736
			H + F	59 985	58 656	66 130	41 250	40 336	45 475	31 383	30 738	34 309	23 782	23 294	26 000
Suisse				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Turquie				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Royaume-Uni	2009	Nationale	Hommes	37 563	50 267	72 369	30 639	41 001	59 028	24 565	31 715	44 154	20 147	26 011	36 212
			Femmes	30 734	40 982	61 802	25 068	33 427	50 410	20 722	26 489	38 207	16 994	21 725	31 335
			H + F	35 878	47 240	67 374	29 264	38 532	54 954	23 617	30 012	41 343	19 369	24 613	33 907
États-Unis	2009	Nationale	Hommes	33 613	50 978	81 641	26 677	40 458	64 794	21 622	31 356	46 394	21 622	31 356	46 394
			Femmes	26 284	37 516	61 386	20 861	29 775	48 719	17 515	23 810	36 648	17 515	23 810	36 648
			H + F	31 416	45 947	71 415	24 933	36 466	56 678	20 391	28 536	41 473	20 391	28 536	41 473
Moyenne OCDE			Hommes	36 507	42 824	58 968	30 249	35 438	48 607	22 842	26 152	33 934	18 772	21 638	28 392
			Femmes	28 525	33 446	46 476	23 755	27 830	38 407	18 765	21 309	27 814	15 445	17 598	23 208
			H + F	34 319	39 622	52 578	28 478	32 823	43 377	21 739	24 470	30 834	17 870	20 227	25 778
Moyenne UE21			Hommes	36 154	41 540	58 998	29 203	33 472	47 475	21 508	24 138	32 164	17 657	19 984	26 962
			Femmes	28 261	33 167	46 883	22 996	26 965	37 871	17 736	20 115	26 612	14 499	16 564	22 166
			H + F	33 984	38 610	52 848	27 506	31 166	42 586	20 475	22 690	29 374	16 784	18 752	24 546
Autres G20	2009	Nationale	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
			Femmes	m	m	m	4 479	7 509	19 003	m	m	m	m	m	m
			H + F	m	m	m	4 158	6 517	15 668	m	m	m	m	m	m
	Chine				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Moyenne G20				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Remarque : les coûts de la main-d'œuvre comprennent les prélèvements obligatoires non fiscaux (PONF) et les cotisations sociales de l'employeur provenant de la Base de données de l'OCDE *Les impôts sur les salaires* (Centre de politique et d'administration fiscales), à l'exception des données sur les États-Unis qui proviennent du Bureau of Labor Statistics et des données sur le Royaume-Uni qui proviennent de l'Enquête de l'UE sur le coût de la main-d'œuvre. SILC : *Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie* (Eurostat). USD sur la base d'une moyenne mobile des taux de change sur trois ans (taux de change annuels de l'OCDE) et les trois dernières colonnes sur les revenus nets en USD (PPA, parités de pouvoir d'achat) avec ajustement en fonction de la consommation des ménages (voir le tableau X2.1 pour les taux de change).

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du réseau LSO.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682150>

Tableau A10.5. [1/2] Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 45 à 54 ans (2009 ou année de référence indiquée)

OCDE	Année	Source	Sexe	Coût annuel de la main-d'œuvre			Revenus annuels bruts à temps plein			Revenus annuels nets			Revenus annuels nets		
				Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change ajusté en fonction des PPA		
				0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)				
Australie	2009	Nationale	Hommes	56 719	64 114	96 536	49 148	55 556	83 650	38 572	42 961	60 381	30 382	33 840	47 561
			Femmes	38 969	44 491	63 641	33 768	38 552	55 146	28 648	31 734	42 681	22 565	24 996	33 619
			H + F	49 496	58 728	81 329	42 890	50 890	70 474	34 531	39 765	52 673	27 200	31 322	41 489
Autriche	2009	Nationale	Hommes	63 250	87 951	129 756	48 982	68 111	104 778	33 895	43 942	65 797	27 728	35 947	53 825
			Femmes	44 508	67 942	98 839	34 468	52 615	76 543	25 713	35 915	48 309	21 034	29 381	39 519
			H + F	52 957	80 957	117 733	41 011	62 695	93 594	29 401	41 136	58 755	24 052	33 652	48 064
Belgique	2009	Nationale	Hommes	60 454	63 292	101 143	46 819	48 938	77 655	28 592	29 547	41 707	22 201	22 942	32 385
			Femmes	46 587	57 918	81 443	36 465	44 925	62 491	24 191	27 738	35 558	18 784	21 538	27 610
			H + F	57 549	61 714	93 841	44 650	47 760	71 947	27 614	29 016	39 393	21 441	22 530	30 587
Canada	2008	Nationale	Hommes	44 973	62 367	84 692	40 331	56 864	78 464	31 073	42 242	55 936	26 048	35 411	46 890
			Femmes	33 867	44 886	67 041	30 379	40 253	61 330	24 595	31 022	45 311	20 617	26 006	37 984
			H + F	41 929	55 373	76 699	37 577	50 179	70 625	29 299	37 640	51 324	24 561	31 553	43 024
Chili			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Rép. tchèque	2009	Nationale	Hommes	17 017	22 307	56 461	12 699	16 647	42 135	10 070	12 790	30 352	12 668	16 089	38 180
			Femmes	13 089	18 051	37 090	9 768	13 471	27 679	8 051	10 602	20 391	10 127	13 337	25 651
			H + F	14 557	20 572	50 455	10 863	15 352	37 653	8 806	11 898	27 263	11 077	14 967	34 295
Danemark	2009	Nationale	Hommes	72 604	82 928	111 303	72 197	82 521	110 896	43 392	47 231	57 780	26 384	28 717	35 132
			Femmes	59 767	66 095	81 520	59 359	65 687	81 113	36 276	39 866	46 707	22 057	24 239	28 399
			H + F	66 640	75 526	95 771	66 233	75 119	95 363	40 174	44 479	52 005	24 427	27 044	31 620
Estonie	2009	Nationale	Hommes	13 281	18 124	22 131	9 921	13 538	16 531	8 210	11 017	13 341	9 435	12 662	15 332
			Femmes	7 971	10 592	15 362	5 954	7 912	11 475	5 131	6 650	9 416	5 897	7 643	10 822
			H + F	11 220	14 271	17 059	8 381	10 660	12 742	7 015	8 783	10 400	8 062	10 095	11 952
Finlande	2009	Nationale	Hommes	63 088	65 945	96 917	51 291	53 614	78 794	36 694	38 001	51 350	25 749	26 666	36 034
			Femmes	49 851	50 816	70 066	40 530	41 314	56 965	30 500	30 955	39 778	21 403	21 722	27 913
			H + F	57 130	58 161	80 800	46 447	47 285	65 691	33 933	34 419	44 404	23 811	24 152	31 159
France	2006	Nationale	Hommes	52 007	60 919	100 542	36 547	42 810	70 530	26 806	31 083	47 836	20 659	23 956	36 867
			Femmes	32 744	46 006	73 817	26 023	33 167	51 854	20 466	24 498	37 059	15 773	18 880	28 561
			H + F	44 127	55 900	89 129	32 155	39 283	62 554	23 807	28 674	43 233	18 348	22 099	33 320
Allemagne	2009	Nationale	Hommes	59 453	63 451	99 342	49 762	53 108	84 690	30 255	31 788	46 639	25 163	26 438	38 790
			Femmes	40 702	47 813	80 656	34 067	40 019	67 909	22 584	25 586	38 691	18 783	21 280	32 179
			H + F	53 401	58 200	94 189	44 696	48 713	80 063	27 864	29 767	44 515	23 175	24 757	37 023
Grèce	2009	Nationale	Hommes	28 665	32 717	48 279	22 384	25 549	37 700	18 321	20 315	27 970	16 709	18 527	25 509
			Femmes	16 127	23 943	37 851	12 594	18 697	29 557	10 579	15 705	22 840	9 648	14 323	20 831
			H + F	24 188	29 636	43 885	18 888	23 143	34 269	15 866	18 799	25 809	14 470	17 145	23 538
Hongrie	2009	Nationale	Hommes	11 866	15 431	40 098	8 962	11 638	30 115	6 355	7 597	15 992	8 124	9 712	20 445
			Femmes	9 338	13 861	25 894	7 032	10 461	19 475	5 274	7 150	10 992	6 743	9 141	14 052
			H + F	10 336	14 670	30 943	7 794	11 067	23 257	5 701	7 380	12 769	7 288	9 435	16 324
Islande	2006	SILC	Hommes	46 545	55 553	88 694	40 768	48 658	77 686	30 008	34 765	52 265	20 055	23 234	34 929
			Femmes	36 713	43 613	61 691	32 157	38 200	54 034	24 817	28 460	38 006	16 585	19 020	25 400
			H + F	42 180	51 870	75 045	36 945	45 432	65 731	27 704	32 821	45 058	18 514	21 934	30 112
Irlande	2009	Nationale	Hommes	59 879	104 896	134 737	54 067	94 714	121 659	43 308	63 636	77 781	30 243	44 438	54 317
			Femmes	50 388	65 726	97 912	45 497	59 346	88 408	37 826	45 948	60 482	26 415	32 087	42 236
			H + F	58 023	89 446	121 353	52 391	80 764	109 573	42 470	56 659	71 529	29 658	39 567	49 951
Israël	2009	Nationale	Hommes	23 042	30 350	52 029	21 430	28 262	48 824	18 622	23 318	35 921	16 325	20 442	31 490
			Femmes	15 424	22 109	35 316	14 421	20 572	32 972	13 596	18 011	26 380	11 919	15 789	23 126
			H + F	21 408	27 304	44 677	19 927	25 373	41 851	17 551	21 440	31 876	15 386	18 795	27 944
Italie	2008	Nationale	Hommes	53 969	74 492	146 289	38 691	53 404	104 876	27 180	35 196	61 436	22 686	29 377	51 279
			Femmes	37 032	58 018	83 495	26 549	41 594	59 858	19 712	28 978	38 507	16 453	24 187	32 141
			H + F	49 329	67 853	118 553	35 364	48 644	84 992	25 118	32 751	51 275	20 966	27 336	42 798
Japon			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Corée	2008	Nationale	Hommes	26 747	43 192	61 355	22 675	36 615	52 522	20 616	31 771	44 549	25 174	38 796	54 399
			Femmes	16 833	22 225	37 279	14 270	18 841	31 603	13 094	17 207	27 858	15 988	21 011	34 017
			H + F	21 773	36 217	57 020	18 458	30 702	48 701	16 861	27 159	41 473	20 589	33 163	50 642

Remarque : les coûts de la main-d'œuvre comprennent les prélèvements obligatoires non fiscaux (PONF) et les cotisations sociales de l'employeur provenant de la Base de données de l'OCDE *Les impôts sur les salaires* (Centre de politique et d'administration fiscales), à l'exception des données sur les États-Unis qui proviennent du Bureau of Labor Statistics et des données sur le Royaume-Uni qui proviennent de l'Enquête de l'UE sur le coût de la main-d'œuvre. SILC : *Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie* (Eurostat). USD sur la base d'une moyenne mobile des taux de change sur trois ans (taux de change annuels de l'OCDE) et les trois dernières colonnes sur les revenus nets en USD (PPA, parités de pouvoir d'achat) avec ajustement en fonction de la consommation des ménages (voir le tableau X2.1 pour les taux de change).

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du réseau LSO.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682188>


Tableau A10.5. [2/2] **Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 45 à 54 ans (2009 ou année de référence indiquée)**

	Année	Source	Sexe	Coût annuel de la main-d'œuvre			Revenus annuels bruts à temps plein			Revenus annuels nets			Revenus annuels nets		
				Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change ajusté en fonction des PPA		
				0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)				
OCDE	2009	Nationale	Hommes	67 423	99 120	167 109	59 677	87 732	148 753	45 496	60 511	93 326	33 072	43 988	67 842
			Femmes	56 536	79 465	157 450	50 041	70 335	139 361	39 698	51 289	87 852	28 858	37 284	63 862
			H + F	64 296	95 664	164 389	56 909	84 674	146 033	43 885	58 899	91 685	31 901	42 816	66 649
			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Mexique	2008	Nationale	Hommes	65 368	82 507	127 016	51 528	64 868	102 497	33 467	40 898	59 393	27 021	33 022	47 955
Femmes			49 975	62 678	97 527	39 891	49 434	77 297	27 367	32 295	47 722	22 097	26 075	38 531	
H + F			63 095	79 195	121 311	49 759	62 290	97 622	32 477	39 456	57 135	26 222	31 857	46 131	
Pays-Bas			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Nouvelle-Zélande	2009	Nationale	Hommes	35 855	43 364	52 929	35 855	43 364	52 929	28 779	33 810	39 967	26 182	30 760	36 361
			Femmes	25 676	30 880	38 338	25 676	30 880	38 338	21 454	25 466	30 443	19 519	23 168	27 696
			H + F	31 032	39 003	45 149	31 032	39 003	45 149	25 566	30 888	35 007	23 259	28 101	31 848
Norvège	2007	Nationale	Hommes	80 224	93 152	131 865	70 093	81 355	115 077	50 248	56 849	75 464	31 113	35 200	46 725
			Femmes	59 866	66 567	85 953	52 360	58 197	75 083	38 863	42 610	53 387	24 063	26 383	33 056
			H + F	72 054	83 809	109 894	62 977	73 216	95 938	45 679	52 253	64 899	28 284	32 354	40 184
Pologne	2006	SILC	Hommes	7 363	12 066	23 039	6 217	10 189	19 454	4 620	7 387	13 843	6 315	10 098	18 922
			Femmes	5 069	9 291	18 667	4 280	7 845	15 762	3 270	5 754	11 271	4 470	7 865	15 406
			H + F	6 337	10 830	20 427	5 351	9 145	17 248	4 016	6 660	12 306	5 490	9 104	16 822
Portugal	2009	Nationale	Hommes	19 089	36 306	70 426	15 426	29 338	56 910	12 950	22 079	37 640	12 853	21 914	37 360
			Femmes	13 564	24 762	50 139	10 961	20 010	40 516	9 755	15 969	28 354	9 683	15 850	28 143
			H + F	16 805	31 034	62 003	13 579	25 078	50 104	11 546	19 289	33 642	11 460	19 145	33 391
Rép. slovaque	2009	Nationale	Hommes	15 869	19 971	40 648	10 914	13 735	28 085	8 676	10 655	20 662	11 115	13 650	26 470
			Femmes	11 298	15 232	26 975	7 770	10 476	18 573	6 471	8 369	14 077	8 290	10 721	18 025
			H + F	12 721	17 566	33 340	8 749	12 081	23 001	7 158	9 495	17 226	9 170	12 164	22 069
Slovénie	2009	Nationale	Hommes	19 033	25 742	58 044	16 393	22 173	49 995	11 414	14 914	28 802	11 906	15 558	30 045
			Femmes	16 037	24 154	48 953	13 814	20 804	42 165	9 958	14 136	25 203	10 387	14 746	26 291
			H + F	17 532	25 007	52 735	15 101	21 539	45 422	10 568	14 554	26 700	11 024	15 182	27 853
Espagne	2008	Nationale	Hommes	34 250	46 743	62 240	26 366	35 984	47 914	21 962	28 605	36 649	19 769	25 748	32 989
			Femmes	25 613	35 770	54 724	19 718	27 536	42 127	17 245	22 795	32 747	15 523	20 519	29 477
			H + F	31 697	42 489	58 847	24 401	32 709	45 302	20 564	26 397	34 888	18 510	23 761	31 404
Suède	2008	Nationale	Hommes	63 619	74 925	119 984	43 748	51 523	82 509	33 127	38 448	53 753	25 104	29 137	40 735
			Femmes	53 436	63 116	79 692	36 746	43 402	54 801	28 205	32 889	40 598	21 374	24 924	30 766
			H + F	61 212	70 881	97 566	42 094	48 743	67 092	31 974	36 545	46 554	24 230	27 695	35 279
Suisse			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Turquie			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	2009	Nationale	Hommes	45 226	63 970	102 188	36 889	52 177	83 351	28 878	39 427	60 408	23 684	32 335	49 542
			Femmes	32 979	43 821	74 094	26 900	35 743	60 436	21 986	28 087	45 125	18 031	23 035	37 009
			H + F	40 661	55 863	90 076	33 165	45 565	73 471	26 309	34 865	54 120	21 576	28 594	44 385
États-Unis	2009	Nationale	Hommes	42 523	65 994	123 879	33 748	52 377	98 317	26 617	38 865	66 115	26 617	38 865	66 115
			Femmes	28 421	46 556	80 081	22 556	36 949	63 556	18 712	28 877	45 643	18 712	28 877	45 643
			H + F	37 348	57 404	103 501	29 641	45 559	82 144	23 716	34 732	56 769	23 716	34 732	56 769
Moyenne OCDE			Hommes	43 083	55 582	87 920	35 639	46 047	72 665	26 145	32 402	47 347	21 396	26 809	39 808
			Femmes	32 013	41 600	64 190	26 690	34 388	52 980	20 484	25 330	36 255	16 614	20 829	30 275
			H + F	39 001	50 522	77 507	32 325	41 816	64 055	24 040	29 883	42 575	19 582	24 657	35 746
Moyenne UE21			Hommes	42 513	54 943	88 462	34 261	44 396	71 420	24 460	30 241	44 879	19 933	24 806	37 617
			Femmes	32 029	42 146	66 294	26 116	34 038	53 541	19 536	24 342	35 318	15 801	19 942	29 401
			H + F	38 753	50 259	78 781	31 333	40 586	63 666	22 679	28 091	40 743	18 398	23 004	34 029
Autres G20	2009	Nationale	Hommes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
			Femmes	m	m	m	5 987	12 762	31 720	m	m	m	m	m	m
			H + F	m	m	m	5 253	10 772	25 518	m	m	m	m	m	m
	Chine			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Moyenne G20			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Remarque : les coûts de la main-d'œuvre comprennent les prélèvements obligatoires non fiscaux (PONF) et les cotisations sociales de l'employeur provenant de la Base de données de l'OCDE *Les impôts sur les salaires* (Centre de politique et d'administration fiscales), à l'exception des données sur les États-Unis qui proviennent du Bureau of Labor Statistics et des données sur le Royaume-Uni qui proviennent de l'Enquête de l'UE sur le coût de la main-d'œuvre. SILC : *Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie* (Eurostat). USD sur la base d'une moyenne mobile des taux de change sur trois ans (taux de change annuels de l'OCDE) et les trois dernières colonnes sur les revenus nets en USD (PPA, parités de pouvoir d'achat) avec ajustement en fonction de la consommation des ménages (voir le tableau X2.1 pour les taux de change).

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année, Groupe de travail économique du réseau LSO.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

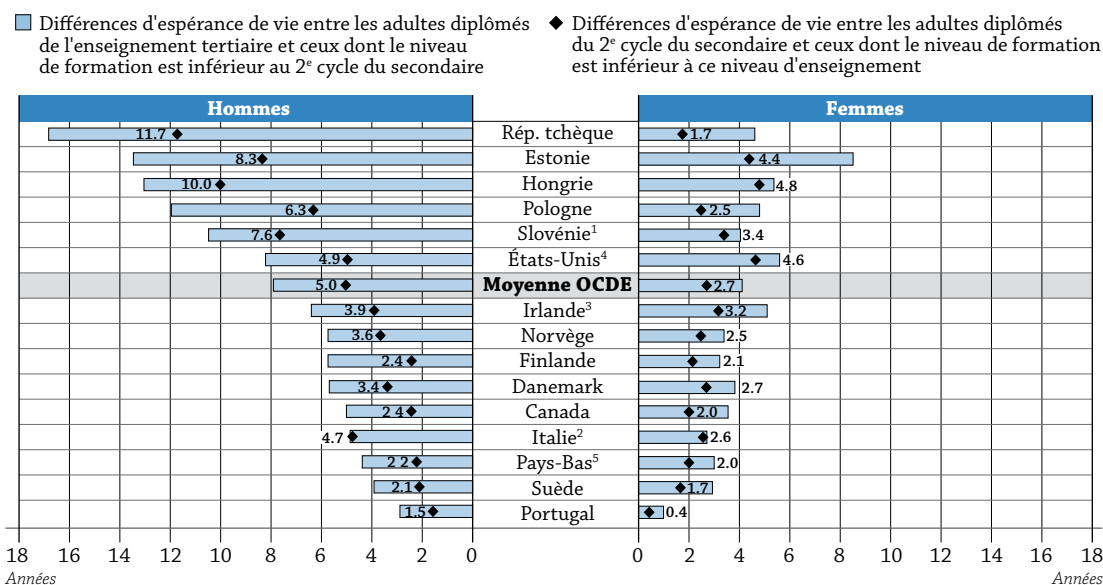
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682188>

QUELLES SONT LES RETOMBÉES SOCIALES DE L'ÉDUCATION ?

- Le niveau de formation est une variable prédictive de l'espérance de vie. Selon la moyenne calculée sur la base de 15 pays de l'OCDE, un homme de 30 ans peut espérer vivre 51 ans de plus s'il est diplômé de l'enseignement tertiaire, mais 43 ans de plus seulement s'il n'est pas diplômé du deuxième cycle du secondaire. Chez les hommes, l'espérance de vie varie très sensiblement selon le niveau de formation dans les pays d'Europe centrale. En République tchèque, un homme de 30 ans et diplômé de l'enseignement tertiaire peut espérer vivre, en moyenne, 17 ans de plus qu'un homme du même âge qui a arrêté ses études avant la fin du deuxième cycle du secondaire.
- L'espérance de vie varie fortement entre les sexes. De plus, l'intensité de la relation entre le niveau de formation et l'espérance de vie varie, elle aussi, entre les sexes. Dans l'ensemble, l'espérance de vie varie nettement moins selon le niveau de formation chez les femmes dans 15 pays de l'OCDE. En moyenne, les hommes de 30 ans peuvent espérer vivre 8 ans de plus s'ils sont diplômés de l'enseignement tertiaire que s'ils ne sont pas diplômés du deuxième cycle du secondaire, contre 4 ans de plus chez les femmes entre ces deux niveaux de formation. Chez les femmes, cette différence d'espérance de vie entre les deux niveaux de formation est d'un an au Portugal.
- Bien que tous les pays de l'OCDE encouragent leurs citoyens à se rendre aux urnes, les taux de participation varient entre les groupes d'âges et des différences sensibles de comportement s'observent entre les individus selon leur niveau de formation dans la plupart des pays. Le taux de participation électorale varie, en moyenne, de 14.8 points de pourcentage parmi les individus de 25 à 64 ans, selon qu'ils sont très instruits ou peu instruits. Cet écart est nettement plus important chez les jeunes adultes (25-34 ans) : il s'établit à 26.8 points de pourcentage. En Allemagne, cet écart atteint même 49.6 points de pourcentage chez les jeunes adultes.

Graphique A11.1. Différences d'espérance de vie entre les individus âgés de 30 ans, selon le niveau de formation (2010)

Différences d'espérance de vie entre les adultes âgés de 30 ans diplômés de l'enseignement tertiaire et ceux dont le niveau de formation est inférieur au 2^e cycle du secondaire, selon le sexe



Remarque : les données présentées montrent les différences d'espérance de vie entre les individus de 30 ans, selon leur niveau de formation.

1. Année de référence : 2009.

2. Année de référence : 2008.

3. Année de référence : 2006.

4. Année de référence : 2005.

5. Année de référence : 2007-10.

Les pays sont classés par ordre décroissant des différences d'espérance de vie entre les hommes âgés de 30 ans.

Source : OCDE. Tableau A11.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678825>

■ Contexte

L'idée que l'éducation est source d'avantages sociaux n'est pas neuve. Dans l'Antiquité, des philosophes tels que Platon et Aristote affirmaient déjà que l'éducation était cruciale pour le bien-être de la société. Les décideurs politiques, les chefs d'établissement, les enseignants et les parents s'accordent tous, ou presque, à reconnaître les diverses vertus de l'apprentissage. Les études de sciences sociales menées ces dernières décennies confirment de façon unanime la corrélation entre l'élévation du niveau de formation et l'amélioration de la santé, le renforcement de l'engagement civique et la réduction de la criminalité. Depuis peu, des chercheurs commencent à réunir des éléments à l'appui d'une relation de cause à effet entre l'éducation et plusieurs retombées sociales (OCDE, 2010).

Certains pays ont pris des initiatives qui tiennent davantage compte des retombées sociales positives de l'éducation. Des programmes de prévention du décrochage scolaire, d'activités extrascolaires et autres ont, par exemple, été mis en œuvre à titre de mesures anticriminalité dans certains pays. En santé publique, les décideurs commencent à orienter leurs efforts sur le milieu scolaire, par exemple *via* des initiatives qui incitent les jeunes à adopter des modes de vie sains. Dans l'ensemble, les responsables politiques semblent se rallier à l'idée que les efforts de prévention en milieu scolaire permettraient de lutter efficacement contre des problèmes sociaux plus larges, en particulier dans la conjoncture économique actuelle.

De plus, le bien-être et le progrès social prennent de plus en plus d'importance dans l'action publique. Certains chefs d'État et de gouvernement (français et britannique, par exemple) et d'éminents économistes (dont Joseph Stiglitz et Amartya Sen) ont souligné la nécessité d'aller au-delà des indicateurs économiques traditionnels de la réussite, tels que le PIB et le revenu national, pour mesurer les progrès accomplis sur la voie de la réalisation d'objectifs nationaux. Aborder le bien-être et le progrès social dans le cadre d'une approche pangouvernementale, dans laquelle l'éducation jouerait un rôle majeur, suscite de plus en plus l'intérêt des responsables politiques depuis lors.

■ Autres faits marquants

- **Dans l'ensemble, l'éducation est une variable prédictive de diverses retombées sociales.** Les adultes sont plus susceptibles de participer davantage à la vie de la société, d'être plus satisfaits de leur vie et de se rendre aux urnes s'ils sont plus instruits. L'engagement social des individus et la satisfaction qu'ils retirent de la vie varient fortement selon leur niveau de formation, même après contrôle des différences d'âge, de sexe et de revenu. Ce constat donne à penser que l'éducation a vraisemblablement un impact sur ces retombées *via* les compétences et aptitudes que les individus acquièrent, même si d'autres facteurs en rapport avec le choix des études ou les diplômes obtenus peuvent aussi intervenir.
- **Les connaissances civiques des élèves contribuent à expliquer leurs attitudes et leurs valeurs sociales.** Dans tous les pays de l'OCDE qui ont participé à l'Enquête internationale de l'éducation à la citoyenneté (*International Civic and Citizenship Education Study*, ICCS) en 2009, les élèves scolarisés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (8^e année) qui ont davantage de connaissances civiques (soit ceux qui connaissent et comprennent les concepts et les aspects de la citoyenneté) sont plus favorables à l'égalité des droits des minorités ethniques.

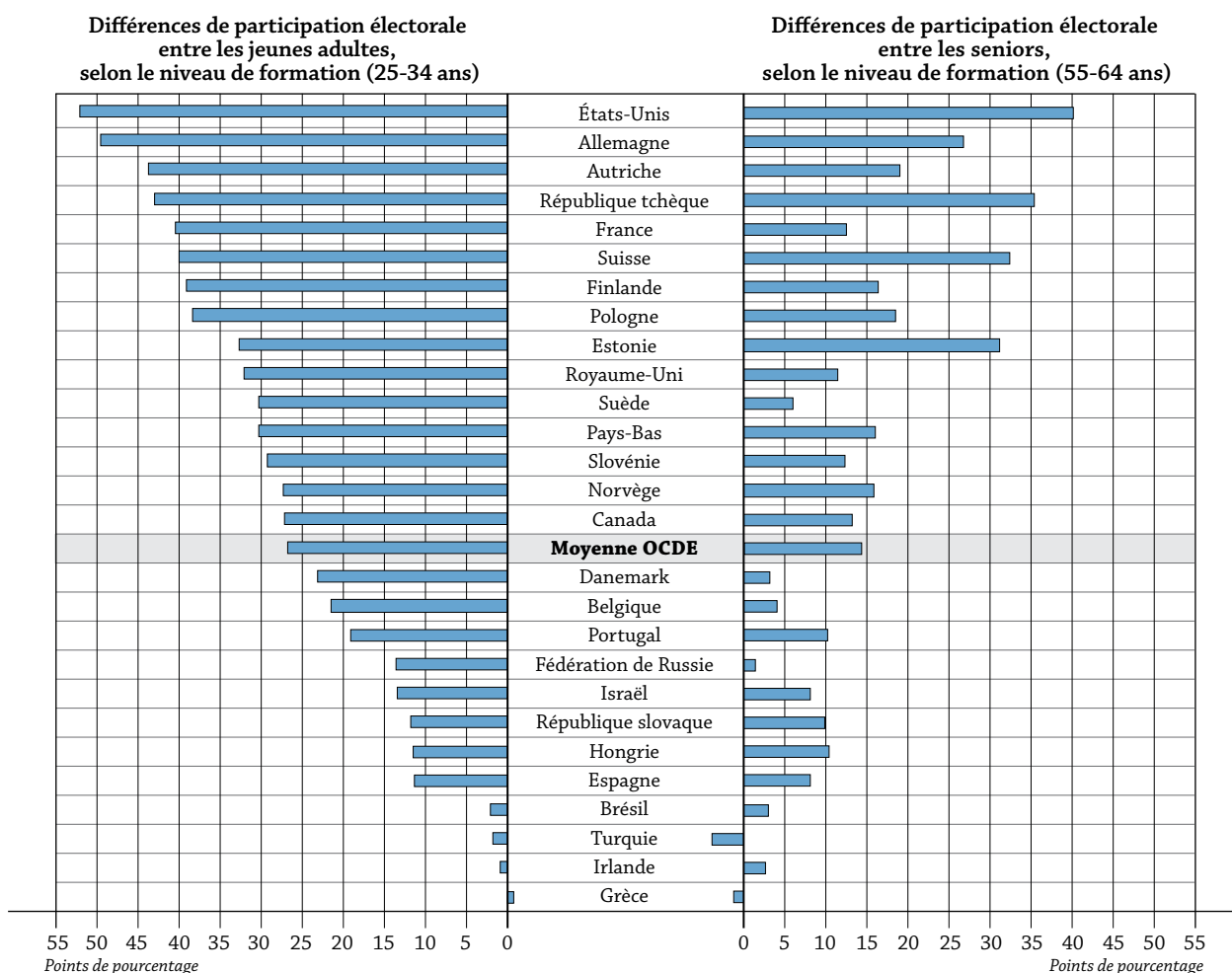
A11

Analyse

Le niveau de formation est en corrélation positive avec plusieurs types de retombées sociales, comme l'espérance de vie, le degré de satisfaction de la vie, la participation aux élections et l'engagement social (voir les graphiques A11.1 et A11.2, les tableaux A11.1, A11.2, A11.3 et A11.4). Les corrélations entre le niveau de formation et ces retombées sociales sont parfois fortes. En Hongrie, par exemple, la différence d'espérance de vie entre les individus âgés de 30 ans atteint 13.1 ans selon qu'ils sont très instruits (soit ceux qui sont diplômés de l'enseignement tertiaire) ou peu instruits (soit ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire). De même, aux États-Unis, la différence de taux de participation électorale s'établit à 45.6 points de pourcentage entre les individus selon qu'ils sont très instruits ou peu instruits. En Estonie, enfin, la différence d'engagement social est de 33 points de pourcentage entre les individus très instruits et les individus peu instruits. Dans de nombreux pays, certaines de ces corrélations sont statistiquement significatives, même après contrôle des différences d'âge, de sexe et de revenu (voir le tableau A11.3 et le tableau A11.5, en ligne).

Graphique A11.2. Différences de participation électorale dans la population adulte, selon le niveau de formation (2008, 2010)

Différences de participation électorale entre les jeunes adultes (25-34 ans) et entre les seniors (55-64 ans), selon le niveau de formation (niveau de formation tertiaire ou inférieur au 2^e cycle du secondaire)



Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion d'adultes âgés de 25 à 34 ans faisant état d'une participation électorale.

Source : OCDE, Tableau A11.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

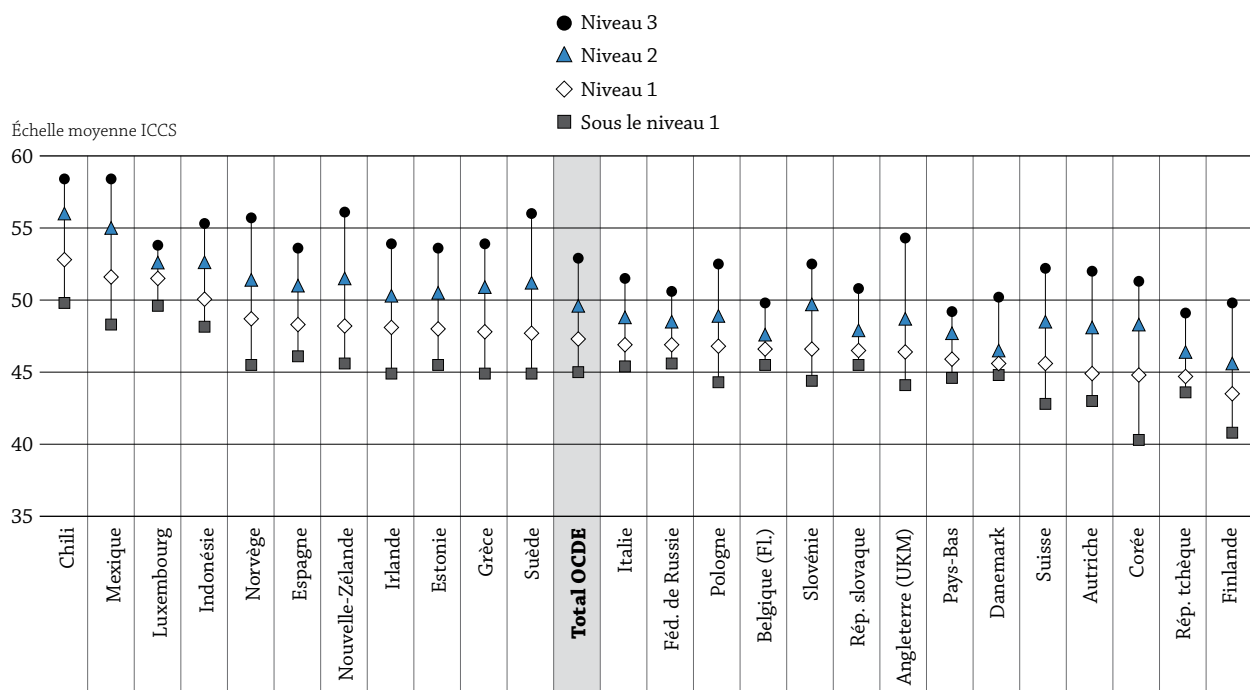
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678844>

Des éléments donnent à penser que ces corrélations sont des relations causales. Lleras-Muney (2005), Glied et Lleras-Muney (2008) et Cipollone et Rosolia (2011) ont, par exemple, établi qu'une année d'études supplémentaire réduisait la mortalité aux États-Unis et en Italie. Selon Lleras-Muney (2005), le fait de suivre une année d'études supplémentaire entraîne une augmentation de l'espérance de vie de 1.7 an à l'âge de 35 ans. De plus, il ressort des travaux de Miligan *et al.* (2004) qu'une année d'études supplémentaire accroît le taux de participation électorale aux États-Unis.

Les corrélations entre l'éducation et les retombées sociales sont assez variables entre les groupes de population. La corrélation entre l'éducation et l'espérance de vie est, par exemple, forte chez les hommes, mais plutôt ténue chez les femmes (voir le graphique A11.1 et le tableau A11.1). En outre, la corrélation entre l'éducation et la participation électorale est faible chez les seniors (soit entre l'âge de 55 et 64 ans), mais très forte chez les jeunes (soit entre l'âge de 25 et 34 ans) (voir le graphique A11.2 et le tableau A11.2).

L'éducation peut améliorer les retombées sociales dans la mesure où elle aide les individus à prendre des décisions réfléchies en toute connaissance de cause, à s'informer et à améliorer leurs aptitudes cognitives et leurs facultés socio-émotionnelles (zèle, image de soi et compétences sociales). En ce sens, l'éducation peut les amener à choisir des modes de vie plus sains et à s'engager davantage dans la société civile. Les établissements d'enseignement peuvent aussi offrir un environnement positif pour amener les enfants à prendre des habitudes saines, à se montrer coopératifs et à adopter des normes favorables à la cohésion sociale : un climat d'ouverture en classe, une implication concrète dans des matières civiques et une philosophie qui promeut la citoyenneté active peuvent, par exemple, améliorer la participation à la vie de la société.

Graphique A11.3. Attitudes des élèves envers l'égalité des droits des minorités ethniques (2009)
Échelle moyenne d'engagement civique parmi les élèves de 8^e année,
selon leur niveau de connaissances civiques



Remarque : les pays sont classés par ordre décroissant des échelles moyennes d'attitudes envers l'égalité des droits des minorités ethniques des élèves de 8^e année se situant au niveau 1 de connaissances civiques. Les échelles moyennes ICCS se fondent sur le modèle de crédit partiel de Rasch et les estimations pondérées de la vraisemblance (*weighted likelihood estimates*, WLE) qui en résultent ont été converties au système métrique de sorte que la moyenne est égale à 50 et l'écart type, à 10. Pour une présentation plus détaillée de l'échelle ICCS, consulter la section « Définitions » à la fin de cet indicateur.

Source : OCDE. Tableau A11.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678863>

Dans tous les pays de l'OCDE qui ont participé à l'enquête ICCS, les élèves de 8^e année (soit ceux âgés de 14 ans environ) qui ont un niveau plus élevé de connaissances civiques sont plus susceptibles, une fois adultes, d'être favorables à l'égalité des droits des minorités ethniques (voir le graphique A11.3 et le tableau A11.4), de se rendre aux urnes et d'être favorables à l'égalité entre les sexes (voir le graphique A11.3 et le tableau A11.2 dans l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation*). En Nouvelle-Zélande, par exemple, les élèves dont le niveau de connaissances civiques est le moins élevé accusent un score de 45.6 points seulement sur l'échelle ICCS d'attitudes envers l'égalité des droits des minorités ethniques, contre 56.1 points chez les élèves les plus au fait des matières civiques (voir le tableau A11.4 et la section « Définitions » à la fin de cet indicateur pour plus de précisions sur les échelles ICCS).

Définitions

Cette section décrit les variables en rapport avec l'éducation (le niveau de formation et les connaissances civiques) et avec les retombées sociales. Ces variables sont décrites en détail et accompagnées des items administrés dans chaque enquête à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Par **connaissances civiques**, on entend le fait de connaître et de comprendre les principes et les fondements de la citoyenneté et du civisme au sens traditionnel du terme (Schultz *et al.*, 2010). Lors de l'enquête ICCS, les élèves scolarisés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (en 8^e année) ont répondu à 79 items en rapport avec la société civile et ses rouages, les principes du civisme, la participation à la vie de la société, et le rapport au civisme et l'image de soi en la matière. Trois quarts des items sont des questions de raisonnement et d'analyse à propos du civisme et de la citoyenneté, et les autres portent sur les connaissances à propos du civisme et de la citoyenneté. Le niveau de connaissances civiques est rapporté sur une échelle dont la moyenne internationale est fixée à 500 points et l'écart type, à 100 points. Le niveau de connaissances civiques varie sensiblement entre les pays et au sein même de ceux-ci : la variance totale du niveau de connaissances civiques est imputable à hauteur de 50 % aux variables spécifiques aux élèves, de 25 % aux variables spécifiques aux établissements d'enseignement et de 25 % aux variables nationales. Voir Schulz *et al.* (2010) pour plus de précisions sur le concept de « connaissances civiques ».

Les variables de chaque pays en rapport avec le **niveau de formation** ont été converties pour obtenir trois catégories de niveau de formation (inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et équivalent à l'enseignement tertiaire), sur la base de la CITE-97. La catégorie « Équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire » inclut les diplômés de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau CITE 4).

La variable relative à la **participation électorale (le fait de voter)** est dérivée du pourcentage d'adultes qui ont déclaré avoir voté lors du dernier scrutin national en date. Ces données proviennent de l'Enquête sociale européenne (ESS) de 2008 et de 2010 dans certains pays européens, de l'Enquête sociale générale (GSS) de 2008 au Canada, de l'enquête *Current Population Survey* (CPS) de 2008 aux États-Unis et de l'enquête *Estudo Eleitoral Brasileiro* (ESEB) de 2010 au Brésil. Les analyses proposées dans ce chapitre se limitent aux adultes ayant le droit de vote. Parmi les pays à l'étude, le suffrage est obligatoire en Belgique, en Grèce et en Turquie. Dans les pays où l'inscription en tant qu'électeur n'est pas obligatoire ou automatique (en Irlande, aux États-Unis et au Royaume-Uni), les analyses portent sur les individus ayant potentiellement le droit de vote (soit les ressortissants nationaux) qu'ils soient inscrits ou non.

La variable relative à l'**engagement dans les activités sociales** est dérivée des réponses des élèves à la question de savoir à quelle fréquence ils participent à des activités sociales par comparaison avec des individus du même âge qu'eux. Par activités sociales, on entend les événements et rencontres auxquels les individus participent par choix et non par obligation ou pour des raisons professionnelles.

L'**espérance de vie** est calculée sur la base d'une méthode statistique éprouvée et de données tirées des tables de mortalité. Il convient de souligner que des différences existent entre les pays selon les sources de données (registres ou résultats d'enquête) et la façon de classer les décès. Rappelons au sujet de cet indicateur que,

comme d'autres indicateurs, il sert à comparer des variables entre les sexes et les niveaux de formation dans chaque pays. De plus, l'espérance de vie est calculée en fonction de divers facteurs concernant le passé des individus, qui ne seront plus nécessairement les mêmes dans l'environnement des individus aujourd'hui et à l'avenir. Cette variable est un indicateur relativement probant dans l'hypothèse où les facteurs socio-économiques, culturels et environnementaux déterminants de l'espérance de vie restent relativement stables.

La variable relative à la **satisfaction de la vie** correspond au pourcentage d'adultes qui se disent satisfaits de leur vie. Ces données proviennent de l'ESS de 2010, de la GSS de 2008 au Canada et en Nouvelle-Zélande, et de l'enquête *Lifelong Education Survey* de 2010 en Corée.

La variable relative aux **attitudes des élèves envers l'égalité des droits des minorités ethniques** est dérivée des réponses des élèves à une série de questions sur leurs attitudes à l'égard des droits des minorités et sur la mesure dans laquelle ils sont favorables à ce que toutes les minorités ethniques jouissent des mêmes droits que le reste de la population. Leurs réponses ont permis de constituer une échelle ICCS dont la moyenne internationale est fixée à 50 points et l'écart type, à 10 points. Voir Lauglo (2011) pour plus de précisions sur la construction de cette échelle.

Méthodologie

La prudence est de rigueur lors de l'interprétation des indicateurs en rapport avec les retombées sociales à cause des différences potentielles de normes culturelles (par exemple, la désirabilité sociale du degré de satisfaction de la vie exprimé par les individus) et de contexte institutionnel (par exemple, les conditions à réunir pour obtenir le droit de vote et le caractère obligatoire ou non du suffrage). Il y a lieu de privilégier l'analyse de la variation des indicateurs en fonction du niveau de formation et du degré de connaissances civiques *au sein* des pays et non *entre* les pays.

Ces indicateurs se basent sur les travaux menés par le Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société (*INES Network on Labour Market, Economic and Social Outcomes of Learning*, LSO), en collaboration avec le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE. Les indicateurs sur l'espérance de vie sont basés sur des recherches antérieures d'Eurostat. Le cadre conceptuel des indicateurs a été élaboré dans le cadre du projet du CERI « Les retombées sociales de l'éducation » (OCDE, 2007 et 2010) ; les stratégies empiriques ont été mises au point par le réseau LSO de l'INES. L'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012) donne des précisions sur le mode de calcul des indicateurs.

Cette édition de *Regards sur l'éducation* propose quatre nouveaux indicateurs (voir les tableaux A11.1, A11.2, A11.3 et A11.4) et met à jour certains des indicateurs présentés dans l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation* (voir le tableau A11.5, en ligne). Les indicateurs mis à jour sont inclus, car des indicateurs révisés du niveau de formation en 2010, plus comparables entre les pays, ont été publiés dans le cadre de l'ESS, la principale source de données. Les nouveaux indicateurs ont été calculés sur la base de microdonnées provenant de l'ESS de 2008 et de 2010, de la base de données statistiques d'Eurostat, de la base de données CANSIM de STATCAN au Canada, du programme CDC/NCHS, de la *National Longitudinal Mortality Study*, du *National Vital Statistics System* et de l'*U.S. Census Bureau* aux États-Unis. Les indicateurs de l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation* qui ont été mis à jour ont été calculés sur la base de l'ESS de 2010. Les enquêtes ont été sélectionnées en fonction des critères suivants :

Limite d'âge : dans les enquêtes concernant uniquement les adultes (voir les tableaux A11.2, A11.3 et A11.5), les données retenues dans les indicateurs sont celles correspondant aux adultes âgés de 25 à 64 ans. Dans les enquêtes concernant les élèves (voir le tableau A11.4), les données retenues dans les indicateurs sont celles concernant les élèves de 8^e année (soit ceux âgés de 14 ans environ).

Comparabilité des variables relatives au niveau de formation : le principe général a été d'utiliser, à propos de la répartition de la population par niveau de formation, les microdonnées qui ne s'écartent pas de plus de 10 points de pourcentage des données publiées dans les éditions précédentes de *Regards sur l'éducation*

lors d'années comparables. Il y a quelques exceptions dans certains pays, mais elles ont été recommandées par leur représentant national au sein du groupe de travail INES et/ou du Réseau LSO de l'INES [Danemark (ESS), France (ESS), Norvège (ESS) et Pologne (ESS)]. Dans certains pays, la variation de la répartition de la population par niveau de formation s'explique par le fait que dans l'ESS, la catégorie du premier cycle de l'enseignement secondaire ou du deuxième cycle de l'enseignement fondamental inclut les diplômés du niveau CITE 3C (long), qui se classe dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans l'indicateur A11.

Comparabilité des variables relatives aux retombées sociales : les enquêtes ont été sélectionnées compte tenu de la comparabilité de ces variables.

Représentativité : les enquêtes ont été sélectionnées selon un critère important, en l'occurrence le nombre de pays concernés, pour pouvoir présenter les résultats d'un grand nombre de pays de l'OCDE. C'est sur la base de ce critère que se justifie la sélection de l'Enquête sociale européenne qui couvre un grand nombre d'États membres de l'Union européenne (UE) ainsi que d'autres pays pour la population adulte. L'ICCS couvre, quant à elle, un grand nombre d'États membres de l'Union européenne (UE) et d'autres pays : l'Autriche, la Belgique (Communauté flamande), le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Fédération de Russie, la Finlande, la Grèce, l'Indonésie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni (Angleterre), la Slovénie, la Suède et la Suisse.

Taille de l'échantillon : les enquêtes retenues ont été administrées à un échantillon de 1 000 sujets au minimum dans chaque pays.

Les différences incrémentales en points de pourcentage ont été calculées sur la base de modèles de régression dans chaque pays pour estimer la valeur théorique de chaque variable dichotomique (grand intérêt pour la politique *vs* aucun intérêt pour la politique, par exemple) à partir du niveau de formation des individus, avant et après contrôle des variables relatives à l'âge, au sexe et aux revenus des ménages. Dans les analyses préliminaires, la méthode Probit et la méthode des moindres carrés ordinaires ont été utilisées. Les deux modèles ont abouti à des estimations très similaires des différences incrémentales. C'est la méthode des moindres carrés ordinaires qui a été retenue dans la dernière analyse générée pour estimer les différences incrémentales, car elle permet d'obtenir des coefficients plus faciles à interpréter (voir les tableaux A11.3 et A11.5).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Cipollone, P. et A. Rosolia (2011) « Schooling and Youth Mortality: Learning from a Mass Military Exemption », *CEPR Discussion Papers*, n° 8431.

Eurostat (2012), *Base de données statistiques*, <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/population/data/database>.

Glied, S. et A. Lleras-Muney (2008), « Health, Inequality, Education and Medical Innovation », *Demography*, vol. 45, pp. 741-761.

Lauglo, J. (2011), *Statistics of Possible Interest to OECD Based on Data from the IEA International Civic and Citizenship Education Study 2009*, rapport non publié, Centre norvégien de recherche sociale (NOVA), Oslo.

Lleras-Muney, A. (2005), « The Relationship between Education and Adult Mortality in the United States », *Review of Economic Studies*, vol. 72, pp. 189-221.

Miligan, K., E. Moretti et P. Oreopoulos (2004), « Does Education Improve Citizenship? Evidence from the United States and the United Kingdom », *Journal of Public Economics*, vol. 88, pp. 1667-1695.

OCDE (2007), *Comprendre l'impact social de l'éducation*, Éditions OCDE.

OCDE (2010), *L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale*, Éditions OCDE.

Schulz *et al.* (2010), *ICCS 2009 International Report: Civic Knowledge, Attitudes, and Engagement among Lower-Secondary School Students in 38 countries*, IEA, Amsterdam.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau A11.5. Différences incrémentales dans la participation électorale et la satisfaction à l'égard de la vie à l'âge adulte liées à une élévation du niveau de formation (2010) (avec et sans contrôle de l'âge, du sexe et du revenu)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682321>

A11

Tableau A11.1. **Années supplémentaires d'espérance de vie à 30 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2010)**

	Hommes			Femmes			Total		
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	2 ^e cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	2 ^e cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	2 ^e cycle du secondaire	Tertiaire
OCDE									
Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Canada	45.9	48.3	50.9	51.6	53.6	55.2	48.8	51.0	53.1
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	34.1	45.8	50.9	49.7	51.4	54.3	43.8	48.6	52.6
Danemark	44.9	48.3	50.6	49.8	52.5	53.6	47.4	50.2	52.2
Estonie	34.2	42.6	47.7	46.1	50.5	54.6	39.1	46.7	52.1
Finlande	45.3	47.7	51.0	52.1	54.2	55.3	48.4	51.0	53.3
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	34.3	44.3	47.4	46.1	50.9	51.5	40.8	47.5	49.5
Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	45.3	49.2	51.7	50.2	53.4	55.3	47.2	51.2	53.4
Israël	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Italie	48.3	53.0	53.2	54.2	56.7	56.9	51.3	55.0	55.1
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	47.9	50.1	52.3	50.0	55.3	56.3	50.6	52.6	54.5
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	46.6	50.2	52.4	52.0	54.4	55.3	49.4	52.3	53.9
Pologne	37.3	43.6	49.3	49.0	51.4	53.8	43.0	47.4	51.7
Portugal	47.1	48.7	50.0	53.3	53.7	54.3	50.2	51.1	52.3
Rép. slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie	40.4	48.0	50.9	50.9	54.3	55.0	46.3	51.0	53.0
Espagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Suède	48.4	50.5	52.3	52.5	54.1	55.4	50.3	52.3	54.0
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	m	m	m	m	m	m	m	m	m
États-Unis	47.2	52.1	55.4	47.8	52.4	53.4	47.4	52.3	54.4
Moyenne OCDE	43.1	48.2	51.1	50.3	53.3	54.7	46.9	50.7	53.0
Moyenne UE21	42.3	47.6	50.6	50.3	53.2	54.7	46.5	50.4	52.8
Autres G20									
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : les données du Canada proviennent de la moyenne des données de 1991 et de 2006. Une moyenne pondérée du « Niveau 3 (diplôme universitaire inférieur à la licence) » et du « Niveau 4 (diplôme universitaire de licence ou supérieur) » est utilisée pour le calcul des données de l'enseignement tertiaire. Les données de l'Irlande sont calculées sur la base d'une moyenne pondérée des données relatives aux individus âgés de 20 ans et de celles relatives aux individus âgés de 35 ans. Les données du recensement de 2006 sont utilisées pour calculer le total. Les données de l'Italie sont celles de 2008. Les données des Pays-Bas résultent de la moyenne de 2007-10. Les données de la Slovénie sont celles de 2009. Les données des États-Unis sont celles de 2005 sur la base de données révisées et ajustées, cf. tableaux 8 et 9 sur http://www.cdc.gov/nchs/data/series/sr_02/sr02_151.pdf.

Source : EUROSTAT (2010) : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/population/data/database>; Statistique Canada (2012) : <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/home-accueil?lang=eng&p2=50>; FitzGerald, Byre et Znuderl (2011) pour l'Irlande ; Centre pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) (2010) : http://www.cdc.gov/nchs/data/series/sr_02/sr02_151.pdf pour les États-Unis. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682245>

Tableau A11.2. Taux de participation électorale de la population adulte, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2008 et 2010)

	Jeunes adultes (25-34 ans)			Seniors (55-64 ans)			Total (25-64 ans)		
	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	2 ^e cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	2 ^e cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	2 ^e cycle du secondaire	Tertiaire
OCDE									
Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	36.6	63.7	80.4	72.7	81.8	91.7	67.9	77.6	88.5
Belgique	71.6	90.7	93.2	89.5	92.8	93.5	87.5	92.3	93.4
Canada	41.1	55.1	68.2	77.2	87.1	90.3	63.4	72.4	78.4
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	34.2	46.9	77.3	47.0	63.5	82.4	44.8	59.6	81.0
Danemark	71.0	88.2	94.2	92.9	94.6	96.1	90.8	93.6	95.7
Estonie	43.7	56.1	76.3	53.6	66.5	84.7	50.8	64.3	82.6
Finlande	47.1	61.7	86.1	73.7	80.7	90.1	71.7	76.1	89.0
France	28.0	53.4	68.5	72.3	77.9	84.8	69.0	73.8	80.4
Allemagne	44.7	74.2	94.3	67.4	81.7	94.2	62.0	80.3	94.2
Grèce	83.6	86.5	83.0	91.0	90.5	89.7	90.2	89.5	87.5
Hongrie	70.2	69.9	81.7	79.4	79.1	89.8	77.6	76.8	87.1
Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	58.3	69.5	59.3	83.8	87.8	86.3	81.3	84.6	77.9
Israël	65.5	65.2	78.9	79.8	82.1	87.9	78.1	77.2	85.4
Italie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	64.6	80.5	94.9	78.3	89.6	94.3	76.9	87.8	94.4
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	59.4	67.4	86.8	78.1	88.2	93.9	75.9	84.2	92.0
Pologne	40.6	63.3	79.1	69.6	77.6	88.1	65.1	73.8	84.2
Portugal	58.6	66.9	77.7	75.1	81.1	85.3	72.8	76.2	82.7
Rép. slovaque	68.3	72.5	80.2	74.4	82.2	84.2	74.1	80.2	82.9
Slovénie	47.4	56.8	76.6	73.7	74.6	86.0	72.0	69.7	83.1
Espagne	70.8	80.4	82.2	82.4	87.0	90.3	80.5	85.0	87.5
Suède	65.4	85.8	95.7	90.9	93.5	96.9	89.4	91.3	96.6
Suisse	19.0	38.9	59.0	46.5	64.9	78.9	42.8	59.5	75.0
Turquie	84.4	84.1	86.2	94.6	95.0	90.7	91.6	89.7	87.8
Royaume-Uni	35.0	54.2	67.1	68.9	74.0	80.3	63.6	69.2	77.3
États-Unis	29.9	58.0	82.0	51.3	79.2	91.5	41.8	69.5	87.4
Moyenne OCDE	53.6	67.6	80.4	74.6	82.1	88.9	71.3	78.2	86.1
Moyenne UE21	55.2	68.0	81.7	74.9	81.6	88.8	72.3	78.2	86.5
Autres G20									
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	91.1	86.8	93.1	97.1	100.0	100.0	92.5	89.1	93.1
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	46.1	56.5	59.7	73.9	72.1	75.3	67.1	68.5	71.2
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : les chiffres présentés dans la colonne « Inférieur au 2^e cycle du secondaire » correspondent à la proportion d'adultes dont le niveau de formation est inférieur au 2^e cycle du secondaire faisant état d'une participation électorale. De même, les chiffres présentés dans les colonnes « 2^e cycle du secondaire » et « Tertiaire » correspondent à la proportion d'adultes diplômés du 2^e cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire faisant état d'une participation électorale. L'analyse inclut uniquement les personnes bénéficiant du droit de vote. Les pays où le suffrage est obligatoire sont inclus dans les données, à savoir la Belgique, la Grèce et la Turquie. Pour les pays où l'inscription en tant qu'électeur n'est pas obligatoire ou automatique (aux États-Unis, en Irlande et au Royaume-Uni, par exemple), les analyses portent sur les individus ayant potentiellement le droit de vote (soit les ressortissants nationaux) qu'ils soient inscrits ou non. Les données du Brésil concernant les seniors sont susceptibles d'être limitées par la taille de l'échantillon.

Source : Enquête sociale européenne (ESS) de 2008 et 2010 ; Enquête sociale générale (GSS) de 2008 pour le Canada ; Current Population Survey (CPS) de 2008 pour les États-Unis ; Estudo Eleitoral Brasileiro (ESEB) de 2010 – CESOP-UNICAMP. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682264>

Tableau A11.3. Différences incrémentales (en points de pourcentage) dans l'engagement dans les activités sociales, liées à une élévation du niveau de formation (2010)
(avec et sans contrôle de l'âge, du sexe et du revenu)

Pourcentage d'adultes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

	Proportion d'adultes faisant état d'un engagement dans les activités sociales parmi les diplômés du 2 ^e cycle de l'enseignement secondaire	Différence de résultat entre un niveau de formation inférieur au 2 ^e cycle du secondaire et un niveau de formation égal au 2 ^e cycle du secondaire			Différence de résultat entre un niveau de formation de 2 ^e cycle du secondaire et un niveau de formation tertiaire		
		Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du sexe et du revenu	Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du sexe et du revenu
OCDE							
Australie	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	69.2	17.2	17.5	16.6	2.6	2.8	2.3
Belgique	55.4	10.1	8.5	7.8	14.2	13.1	13.0
Canada	m	m	m	m	m	m	m
Chili		m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	58.2	19.0	19.5	15.7	9.3	8.4	5.6
Danemark	67.2	3.7	3.9	3.0	8.8	7.7	5.5
Estonie	44.4	18.1	17.2	15.8	14.9	15.3	12.5
Finlande	51.3	4.7	6.4	5.1	12.7	13.0	10.2
France	83.9	14.1	15.1	10.3	-4.1	-3.5	-8.5
Allemagne	58.2	-0.5	0.3	-1.8	6.0	6.6	3.8
Grèce	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	47.7	21.6	19.0	15.8	9.6	9.4	6.5
Islande	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	m	m	m	m	m	m	m
Israël	59.4	1.6	0.4	0.1	6.0	5.7	5.2
Italie	m	m	m	m	m	m	m
Japon	m	m	m	m	m	m	m
Corée	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	67.3	10.1	10.3	9.7	5.6	5.8	4.5
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	77.3	13.7	14.5	12.9	0.6	0.2	-2.1
Pologne	60.1	6.0	5.8	4.5	1.7	1.3	-0.1
Portugal	76.8	17.2	15.0	15.0	5.2	5.5	5.5
Rép. slovaque	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie	59.1	m	m	m	m	m	m
Espagne	71.5	13.8	12.2	10.0	6.5	6.4	4.0
Suède	65.8	9.3	9.5	6.9	6.5	7.2	3.8
Suisse	56.9	1.2	1.3	0.5	6.0	6.2	5.7
Turquie	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	56.8	-1.1	-0.7	-2.6	6.9	6.9	3.2
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne OCDE	62.4	10.0	9.8	8.1	6.6	6.6	4.5
Moyenne UE21	62.1	10.9	10.6	8.8	7.1	7.1	4.8
Autres G20							
Argentine	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	61.5	7.0	7.6	6.7	0.0	0.4	-2.0
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : cet indicateur est dérivé des réponses des individus interrogés à la question de savoir à quelle fréquence ils participent à des activités sociales par comparaison avec des individus du même âge qu'eux. Par activités sociales, on entend les événements et rencontres auxquels les individus participent par choix et non par obligation ou pour des raisons professionnelles. Les individus ayant répondu qu'ils participaient à ces activités à une fréquence équivalente ou supérieure par comparaison aux autres sont considérés comme faisant preuve d'engagement. À l'exception des données de la première colonne, les calculs se fondent sur la méthode des moindres carrés ordinaires pour la population adulte âgée de 25 à 64 ans. Les données dans les cellules grisées sont statistiquement significatives et différentes de zéro à un niveau de confiance de 95 %. Les modèles non linéaires (méthodes Probit) produisent des résultats similaires.

Source : Enquête sociale européenne (ESS) de 2010. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682283>

Tableau A11.4. Score moyen des élèves sur l'échelle des attitudes envers l'égalité des droits des minorités ethniques, selon leur niveau de connaissances civiques (2009)

	Niveau de connaissances civiques								
	Sous le niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		
	Scores moyens	Er. T.	Scores moyens	Er. T.	Scores moyens	Er. T.	Scores moyens	Er. T.	
OCDE	Australie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Autriche	43.0	(0.6)	44.9	(0.5)	48.1	(0.4)	52.0	(0.4)
	Belgique (Fl.)	45.5	(0.8)	46.6	(0.5)	47.6	(0.4)	49.8	(0.5)
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	49.8	(0.5)	52.8	(0.4)	56.0	(0.3)	58.4	(0.3)
	Rép. tchèque	43.6	(0.5)	44.7	(0.3)	46.4	(0.3)	49.1	(0.4)
	Danemark	44.8	(1.6)	45.6	(0.6)	46.5	(0.5)	50.2	(0.4)
	Estonie	45.5	(0.8)	48.0	(0.4)	50.5	(0.3)	53.6	(0.3)
	Finlande	40.8	(1.8)	43.5	(0.7)	45.6	(0.4)	49.8	(0.3)
	France	m	m	m	m	m	m	m	m
	Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m
	Grèce	44.9	(0.6)	47.8	(0.5)	50.9	(0.4)	53.9	(0.4)
	Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Islande	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	44.9	(0.8)	48.1	(0.6)	50.3	(0.5)	53.9	(0.4)
	Israël	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italie	45.4	(0.5)	46.9	(0.4)	48.8	(0.4)	51.5	(0.3)
	Japon	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	40.3	(1.2)	44.8	(0.5)	48.3	(0.3)	51.3	(0.2)
	Luxembourg	49.6	(0.5)	51.5	(0.3)	52.6	(0.3)	53.8	(0.3)
	Mexique	48.3	(0.4)	51.6	(0.3)	55.0	(0.2)	58.4	(0.3)
	Pays-Bas	44.6	(1.2)	45.9	(0.8)	47.7	(0.8)	49.2	(0.9)
	Nouvelle-Zélande	45.6	(0.9)	48.2	(0.6)	51.5	(0.5)	56.1	(0.4)
	Norvège	45.5	(0.8)	48.7	(0.5)	51.4	(0.4)	55.7	(0.4)
	Pologne	44.3	(0.7)	46.8	(0.4)	48.9	(0.3)	52.5	(0.4)
	Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	45.5	(0.8)	46.5	(0.4)	47.9	(0.4)	50.8	(0.4)
Slovénie	44.4	(0.7)	46.6	(0.4)	49.7	(0.3)	52.5	(0.4)	
Espagne	46.1	(0.7)	48.3	(0.4)	51.0	(0.4)	53.6	(0.4)	
Suède	44.9	(1.0)	47.7	(0.5)	51.2	(0.5)	56.0	(0.4)	
Suisse	42.8	(1.2)	45.6	(0.7)	48.5	(0.5)	52.2	(0.3)	
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni (Angleterre)	44.1	(0.6)	46.4	(0.6)	48.7	(0.6)	54.3	(0.5)	
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	
Total OCDE	45.0	(0.2)	47.3	(0.1)	49.6	(0.1)	52.9	(0.1)	
Moyenne UE21	44.8	m	46.8	m	49.0	m	52.1	m	
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	48.2	(0.3)	50.1	(0.3)	52.6	(0.3)	55.3	(0.5)
	Fédération de Russie	45.6	(0.5)	46.9	(0.3)	48.5	(0.3)	50.6	(0.4)
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	

Remarques : les chiffres présentés dans la colonne « Sous le niveau 1 » correspondent aux échelles moyennes d'engagement civique des élèves de 8^e année (mesure dans laquelle ils sont favorables à ce que toutes les minorités ethniques jouissent des mêmes droits que le reste de la population) parmi les élèves se situant sous le niveau 1 de connaissances civiques. De même, les chiffres présentés dans les colonnes « Niveau 1 », « Niveau 2 » et « Niveau 3 » correspondent aux échelles moyennes de l'engagement civique des élèves parmi les élèves se situant au niveau 1, 2 ou 3 de connaissances civiques. La moyenne de l'UE21 correspond à la moyenne pondérée des pays membres de l'Union européenne qui sont également membres de l'OCDE, soit l'Autriche, la Belgique (Communauté flamande), le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni (Angleterre), la Slovénie et la Suède. Les échelles moyennes ICCS se fondent sur le modèle de crédit partiel de Rasch et les estimations pondérées de la vraisemblance (*weighted likelihood estimates*, WLE) qui en résultent ont été converties au système métrique de sorte que la moyenne est égale à 50 et l'écart type, à 10. Pour une présentation plus détaillée de l'échelle ICCS, consulter la section « Définitions ».

Source : Enquête internationale de l'éducation à la citoyenneté (International Civic and Citizenship Education Study, ICCS). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682302>

Chapitre

B

LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES INVESTIES DANS L'ÉDUCATION




Indicateur B1 Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682340>


Indicateur B2 Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682549>

Indicateur B3 Quelle est la répartition entre investissements public et privé dans l'éducation ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682663>


Indicateur B4 Quel est le montant total des dépenses publiques d'éducation ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682777>


Indicateur B5 Quels sont les montants des frais de scolarité et des aides publiques dans l'enseignement tertiaire ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682891>

Indicateur B6 À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682986>

Indicateur B7 Quels facteurs influent sur le niveau des dépenses ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683043>

Classification des dépenses d'éducation

Les fonds consacrés à l'éducation sont classés dans cet indicateur selon les trois dimensions suivantes :

- La première dimension – représentée par l'axe horizontal dans le tableau ci-dessous – définit la destination des fonds. Les ressources consacrées non seulement aux établissements et aux universités, mais aussi aux ministères de l'Éducation et à d'autres agences qui ont pour vocation de dispenser ou de soutenir l'enseignement, constituent l'une des composantes de cette dimension, tandis que les dépenses d'éducation en dehors des établissements d'enseignement constituent l'autre composante.
- La deuxième dimension – représentée par l'axe vertical dans le tableau ci-dessous – a trait aux biens et services acquis. Les fonds affectés aux établissements d'enseignement ne peuvent pas tous être classés comme des dépenses directes en matière d'enseignement ou d'éducation. Dans de nombreux pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement proposent non seulement des services en matière d'enseignement, mais également divers types de services auxiliaires dans le but d'aider les élèves/étudiants et leur famille. À titre d'exemple, citons les repas, le transport, le logement, etc. Par ailleurs, il convient de souligner que la part des ressources consacrées aux activités de recherche et développement peut être relativement importante dans l'enseignement tertiaire. Les dépenses en matière de biens et services d'éducation ne sont pas toutes consenties au sein des établissements d'enseignement. Les familles peuvent en effet acheter du matériel et des manuels scolaires elles-mêmes ou payer des cours particuliers à leurs enfants.
- La troisième dimension – représentée par les couleurs dans le tableau ci-dessous – sert à classer les fonds par provenance. Ce tableau comprend les ressources du secteur public et d'agences internationales (indiquées en bleu clair) et celles des ménages et autres entités privées (indiquées en bleu moyen). Dans les cas pour lesquels les dépenses à caractère privé sont subventionnées par des fonds publics, les cellules du tableau sont colorées en gris.

■ Fonds publics ■ Fonds privés ■ Fonds privés subventionnés

	Dépenses au titre des établissements d'enseignement (Exemple : écoles, universités, administrations et services d'aide aux élèves/étudiants)	Dépenses d'éducation en dehors des établissements d'enseignement (Exemple : acquisition de biens et services d'éducation, y compris cours particuliers)
Dépenses d'éducation	<i>Exemple</i> : dépenses publiques en matière de services d'éducation dans les établissements d'enseignement	<i>Exemple</i> : dépenses privées subventionnées liées à l'achat de livres
	<i>Exemple</i> : dépenses privées subventionnées en matière de services d'éducation dans les établissements d'enseignement	<i>Exemple</i> : dépenses privées liées à l'achat de matériel et de manuels scolaires et aux cours particuliers
	<i>Exemple</i> : dépenses privées en matière de droits de scolarité	
Dépenses en matière de recherche et développement	<i>Exemple</i> : dépenses publiques au titre de la recherche dans les établissements d'enseignement tertiaire	
	<i>Exemple</i> : fonds privés consacrés à la recherche et développement dans les établissements d'enseignement	
Dépenses en matière de services d'éducation autres que l'enseignement	<i>Exemple</i> : dépenses publiques en matière de services auxiliaires (repas, transport scolaire ou logement en internat)	<i>Exemple</i> : dépenses privées subventionnées au titre des frais de subsistance ou des réductions des frais de transport
	<i>Exemple</i> : dépenses publiques au titre des droits liés aux services auxiliaires	<i>Exemple</i> : dépenses privées au titre des frais de subsistance ou de transport

Champ couvert par l'indicateur

Pour les indicateurs B1, B2, B3 et B6

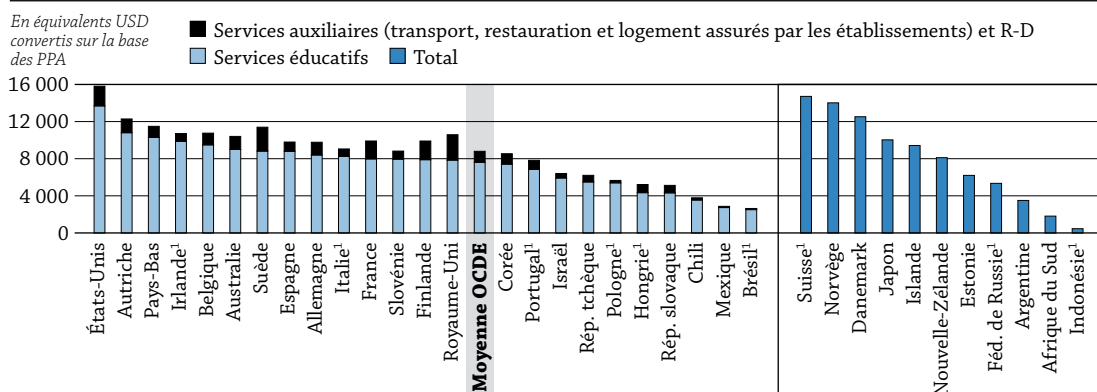
Pour les indicateurs B4 et B5

QUEL EST LE MONTANT DES DÉPENSES PAR ÉLÈVE/ÉTUDIANT ?

- Les pays de l'OCDE dépensent, en moyenne, 9 252 USD par an par élève/étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire : 7 719 USD par élève dans le primaire, 9 312 USD par élève dans le secondaire et 13 728 USD par étudiant dans le tertiaire.
- Abstraction faite des activités autres que l'enseignement proprement dit (la recherche et le développement ou les services auxiliaires, tels que l'aide sociale aux élèves/étudiants), les pays de l'OCDE dépensent, en moyenne, 7 620 USD par élève/étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire. Ce chiffre inférieur s'explique par les dépenses unitaires nettement inférieures dans le tertiaire, une fois déduites les dépenses au titre des activités autres que l'enseignement (8 944 USD).
- Dans l'enseignement primaire et secondaire, 94 % des dépenses unitaires totales sont consacrées à l'instruction (hors activités autres que l'enseignement proprement dit). Des différences plus marquées s'observent dans l'enseignement tertiaire, en partie parce que le budget de la recherche et du développement (R-D) représente 31 %, en moyenne, des dépenses totales par étudiant. Les dépenses de R-D représentent même plus de 40 % des dépenses unitaires totales en Norvège, au Portugal, en Suède et en Suisse.
- En 2009, les investissements dans l'éducation n'avaient pas encore pâti de la crise économique dans la plupart des pays de l'OCDE. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont progressé de 15 points de pourcentage entre 2005 et 2009, après la hausse sensible enregistrée entre 2000 et 2005. Il en va de même pour les dépenses unitaires au titre des établissements d'enseignement tertiaire qui ont augmenté de 5 points de pourcentage entre 2000 et 2005, et de 9 points de pourcentage entre 2005 et 2009.

Graphique B1.1. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, du primaire au tertiaire, selon le type de service (2009)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, du primaire au tertiaire, calculs fondés sur des équivalents temps plein



1. Établissements publics uniquement.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau B1.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678882>

Lecture du graphique

Le montant des dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant donne la mesure des coûts unitaires de l'éducation dans le cadre institutionnel. Ce graphique montre les dépenses annuelles unitaires (publiques et privées) des établissements d'enseignement en équivalents temps plein, après conversion en dollars américains (USD) sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA). Les dépenses d'éducation sont ventilées selon le type de service : les services d'éducation, les services auxiliaires et les activités de recherche et développement. Les dépenses au titre des services d'éducation sont celles en rapport direct avec l'enseignement que dispensent les établissements, soit la rémunération des enseignants, l'occupation des infrastructures, le matériel pédagogique et les manuels et, enfin, la gestion des établissements.

■ Contexte

La demande d'un enseignement de grande qualité, qui peut se traduire par des coûts unitaires plus élevés, doit être équilibrée par rapport à d'autres postes de dépenses des budgets publics et à l'ensemble des charges fiscales. Les décideurs doivent aussi concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études, surtout dans l'enseignement tertiaire. L'analyse comparative de l'évolution des dépenses unitaires des établissements d'enseignement montre que dans de nombreux pays de l'OCDE, l'augmentation des effectifs n'est pas toujours allée de pair avec une revalorisation des investissements dans l'éducation. De plus, certains pays de l'OCDE choisissent d'ouvrir davantage l'accès aux niveaux supérieurs d'enseignement, alors que d'autres investissent dans la scolarisation quasi générale des jeunes enfants dès l'âge de trois ou quatre ans. Les crises financières peuvent avoir un impact sur les investissements dans l'éducation et les effectifs scolarisés. La récente crise économique mondiale a vraisemblablement modifié le niveau des dépenses unitaires. Toutefois, comme cette crise a éclaté vers la fin de l'année 2008, les chiffres ne donnent pas encore la mesure totale de cet impact.

Les dépenses unitaires des établissements d'enseignement dépendent en grande partie du salaire des enseignants (voir les indicateurs B6 et D3), des régimes de retraite, des temps d'instruction et d'enseignement (voir l'indicateur B7), du coût des infrastructures scolaires et du matériel pédagogique, des filières d'enseignement (générale ou professionnelle) et des effectifs scolarisés (voir l'indicateur C1). Les politiques mises en œuvre pour susciter des vocations d'enseignant, réduire la taille moyenne des classes ou modifier la dotation en personnel (voir l'indicateur D2) ont aussi contribué à la variation, dans le temps, des dépenses unitaires des établissements d'enseignement. Les services auxiliaires et les activités de R-D peuvent également influencer sur le niveau de dépense des établissements d'enseignement par élève/étudiant.

■ Autres faits marquants

- Parmi les dix pays dont les dépenses unitaires des établissements d'enseignement sont les plus élevées dans le secondaire, **les facteurs les plus déterminants de ce niveau de dépenses sont souvent les salaires élevés des enseignants et les taux d'encadrement élevés.**
- Dans le primaire et le secondaire, **une relation positive apparaît nettement entre les dépenses unitaires des établissements d'enseignement et le PIB par habitant. Dans l'enseignement tertiaire, cette relation est moins marquée, essentiellement parce que les mécanismes de financement et les tendances de scolarisation sont différents à ce niveau d'enseignement.**
- En moyenne, **les pays de l'OCDE dépensent près de deux fois plus par étudiant dans le tertiaire que par élève dans le primaire.** Toutefois, les activités de R-D et les services auxiliaires constituent parfois des postes de dépenses importants dans l'enseignement tertiaire. Abstraction faite de ces postes de dépenses, les dépenses au titre des services d'éducation proprement dits dans le tertiaire restent, en moyenne, supérieures de 10 % à celles enregistrées dans le primaire, le secondaire et le post-secondaire non tertiaire.
- Dans l'enseignement secondaire, **l'orientation de la filière des élèves influe sur le niveau des dépenses unitaires** dans la plupart des pays. Les 17 pays de l'OCDE dont les données ventilées par filière (générale ou professionnelle) sont disponibles pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dépensent, en moyenne, 1 112 USD de plus par élève en filière professionnelle qu'en filière générale.

■ Tendances

Dans tous les pays dont les données sont disponibles, **les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté** de plus de 36 %, en moyenne, entre 2000 et 2009, une période pendant laquelle les effectifs sont restés relativement stables dans la plupart des pays.

Durant la même période, **les dépenses unitaires au titre de l'enseignement tertiaire ont diminué dans 6 des 27 pays** dont les données sont disponibles, car les dépenses n'ont pas progressé au même rythme que les effectifs. Entre 2000 et 2009, les effectifs ont sensiblement augmenté dans l'enseignement tertiaire aux États-Unis, en Islande et en Israël, mais les dépenses n'ont pas progressé au même rythme, ce qui explique pourquoi les dépenses unitaires ont régressé dans ces pays. C'est également le cas au Brésil, en Hongrie et en Suisse, où les dépenses publiques par étudiant ont diminué durant cette période (les données sur les dépenses privées ne sont pas disponibles).

Analyse

Dépenses unitaires des établissements d'enseignement converties en équivalents USD

Selon les chiffres de 2009, les dépenses par élève/étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire ne représentent pas plus de 4 000 USD en Afrique du Sud, en Argentine, au Brésil, au Chili, en Indonésie et au Mexique, mais passent la barre des 10 000 USD en Australie, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Irlande, au Japon, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse, et dépassent les 15 000 USD aux États-Unis. Dans 14 des 35 pays dont les données sont disponibles, les dépenses unitaires sont comprises entre 8 000 USD et 11 000 USD de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire (voir le graphique B1.1 et le tableau B1.1a).

Les priorités des pays varient quant aux postes de dépenses à privilégier (voir l'indicateur B7). Parmi les dix pays où les dépenses unitaires des établissements d'enseignement sont les plus élevées dans l'enseignement secondaire, la Belgique, le Danemark, les États-Unis, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse figurent parmi les pays où le salaire des enseignants est le plus élevé à ce niveau d'enseignement (voir l'indicateur D3), et l'Autriche, la Belgique, le Danemark et la Norvège, parmi les pays où les taux d'encadrement sont les plus élevés à ce niveau d'enseignement (voir l'indicateur D2).

Même si les dépenses par élève/étudiant sont comparables de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire dans certains pays de l'OCDE, la répartition des budgets entre les différents niveaux d'enseignement varie fortement. Le pays type de l'OCDE dépense, par an et par élève/étudiant, 7 719 USD dans l'enseignement primaire, 9 312 USD dans l'enseignement secondaire et 13 728 USD dans l'enseignement tertiaire (moyenne simple, tous pays de l'OCDE confondus) (voir le tableau B1.1a et le graphique B1.2). Dans l'enseignement tertiaire, cette moyenne est influencée par le niveau élevé des dépenses de quelques pays de l'OCDE, en particulier le Canada, les États-Unis et la Suisse.

Ces moyennes occultent de grandes différences entre les pays dans les dépenses unitaires des établissements d'enseignement. Ainsi, les dépenses par élève varient entre les pays selon un coefficient de 8 dans l'enseignement primaire et de 9 dans l'enseignement secondaire. Dans l'enseignement primaire, elles ne représentent pas plus de 2 185 USD en Afrique du Sud, en Indonésie et au Mexique, mais atteignent 16 494 USD au Luxembourg. Dans l'enseignement secondaire, elles sont inférieures ou égales à 2 235 USD en Afrique du Sud, au Brésil et en Indonésie, alors qu'elles s'élèvent à 19 324 USD au Luxembourg. Dans l'enseignement tertiaire, les dépenses par étudiant ne représentent pas plus de 7 000 USD en Afrique du Sud, en Argentine, au Chili, en Estonie, en Indonésie et en République slovaque, mais passent la barre des 19 000 USD au Canada, aux États-Unis, en Norvège, en Suède et en Suisse (voir le tableau B1.1a et le graphique B1.2).

Ces comparaisons reposent non pas sur les taux de change du marché, mais sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB, c'est-à-dire sur le coût de la production, en devise nationale, d'un panier de biens et de services équivalent au coût de la production, en dollars américains (USD), du même panier de biens et de services aux États-Unis.

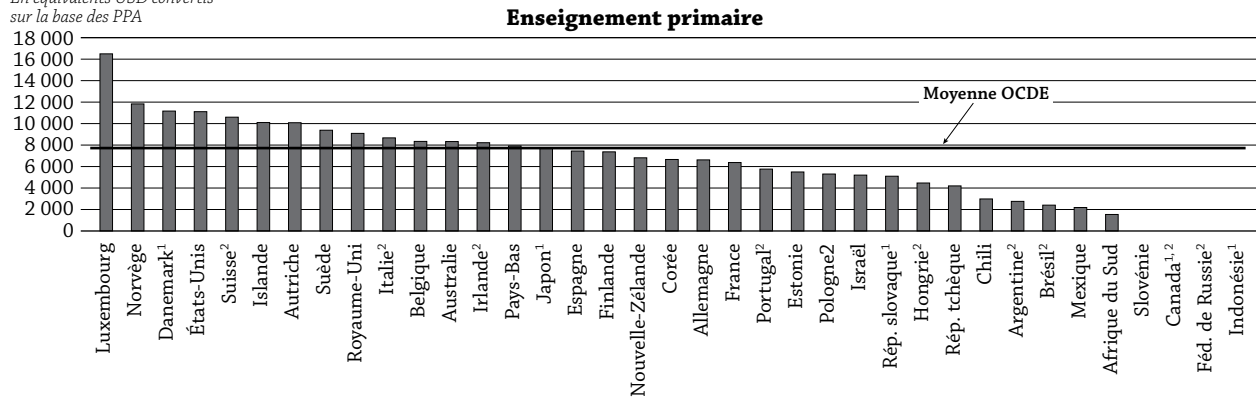
Dépenses unitaires au titre des services d'éducation

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses au titre des services d'éducation proprement dits représentent, en moyenne, 82 % des dépenses unitaires totales de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire. Ce pourcentage dépasse 95 % au Brésil, au Mexique et en Pologne. Dans 6 des 24 pays dont les données sont disponibles (la Finlande, la France, la Hongrie, la République slovaque, le Royaume-Uni et la Suède), les services d'éducation proprement dits absorbent moins de 85 % des dépenses unitaires totales. Les dépenses annuelles au titre des services auxiliaires et des activités de R-D peuvent influencer sur le classement des pays toutes catégories de services confondues. Toutefois, cette tendance globale occulte une variation importante entre les niveaux d'enseignement (voir le tableau B1.2).

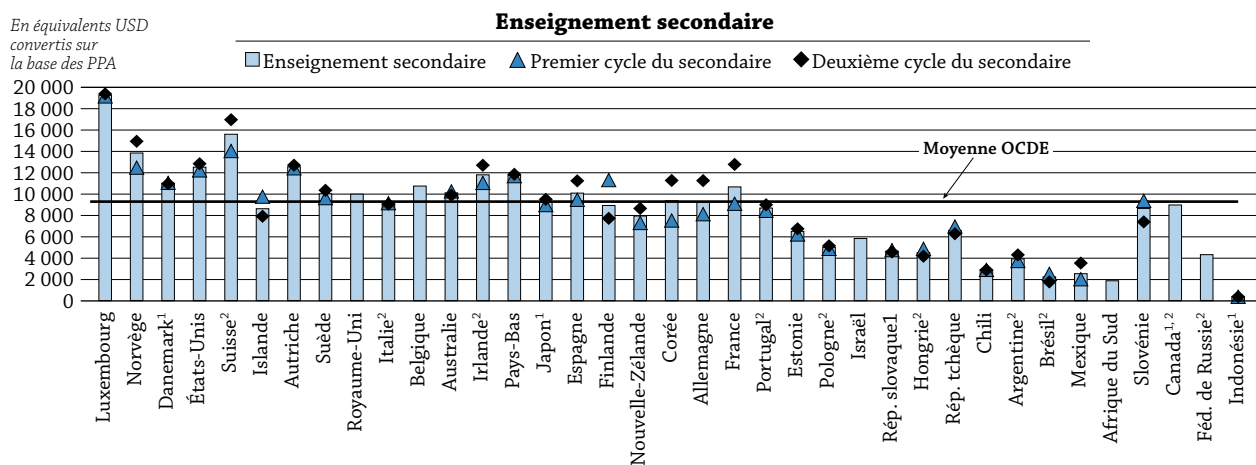
Dans l'enseignement primaire et secondaire, ce sont les services d'éducation qui représentent le poste de dépenses le plus important. En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les dépenses au titre des services d'éducation représentent 94 % des dépenses unitaires totales des établissements dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, soit 8 103 USD à ces niveaux d'enseignement.

Graphique B1.2. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau d'enseignement (2009)
 En équivalents USD convertis sur la base des PPA, calculs fondés sur des équivalents temps plein

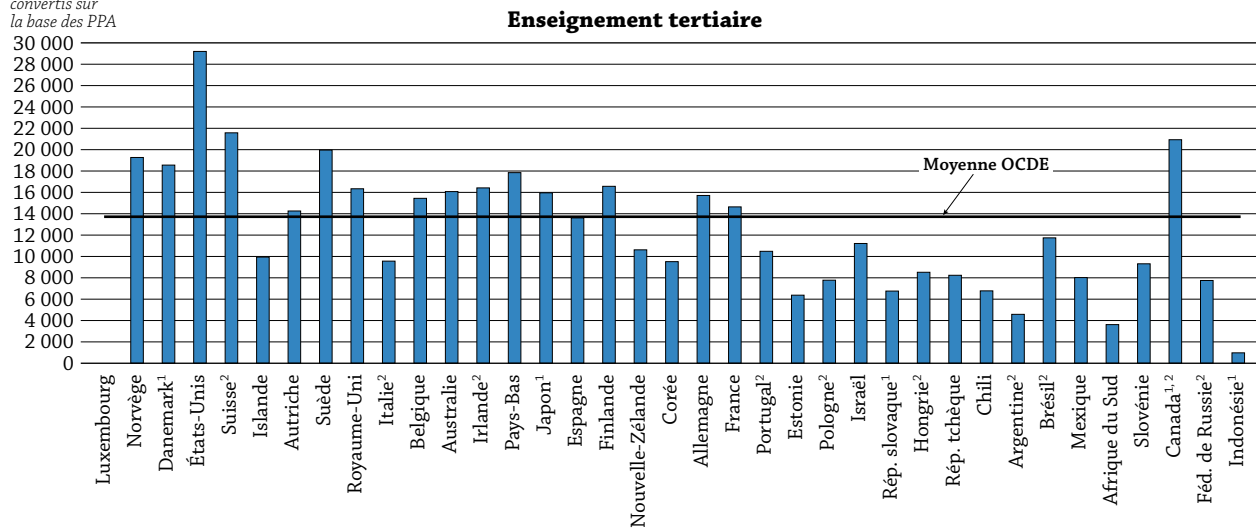
En équivalents USD convertis sur la base des PPA



En équivalents USD convertis sur la base des PPA



En équivalents USD convertis sur la base des PPA



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

2. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour l'Italie, enseignement tertiaire excepté).

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève dans l'enseignement primaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau B1.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678901>

Dans 9 des 23 pays dont les données sont disponibles, les services auxiliaires fournis par les établissements à ces niveaux d'enseignement représentent moins de 5 % des dépenses unitaires totales. La part des services auxiliaires dans les dépenses unitaires totales est supérieure à 10 % en Corée, en Finlande, en France, en Hongrie, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède (voir le tableau B1.2).

La part des services d'éducation dans les dépenses unitaires totales des établissements d'enseignement varie davantage dans l'enseignement tertiaire, notamment parce que les activités de R-D peuvent absorber une partie considérable du budget de l'éducation. Les pays de l'OCDE où les activités de R-D sont en grande partie menées par des établissements d'enseignement tertiaire (comme le Portugal, la Suède et la Suisse) ont tendance à afficher des niveaux plus élevés de dépenses unitaires que les pays où ces activités sont essentiellement du ressort de l'industrie ou d'autres institutions publiques (les États-Unis, par exemple).

Abstraction faite des dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires (l'aide sociale aux étudiants par exemple), les dépenses au titre des services d'éducation dans les établissements d'enseignement tertiaire s'élèvent, en moyenne, à 8 944 USD par étudiant. Elles ne représentent pas plus de 5 000 USD en Estonie et en République slovaque, mais sont supérieures à 10 000 USD au Brésil, au Canada, en Finlande, en Irlande, en Norvège et aux Pays-Bas et à 23 000 USD aux États-Unis (voir le tableau B1.2).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les activités de R-D et les services auxiliaires représentent respectivement 31 % et 4 % des dépenses unitaires totales des établissements d'enseignement tertiaire. Dans 8 des 29 pays de l'OCDE dont les données sur les dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires sont disponibles séparément (en Allemagne, en Australie, en Italie, en Norvège, au Portugal, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse), les activités de R-D et les services auxiliaires représentent au moins 40 % des dépenses unitaires totales des établissements d'enseignement tertiaire. Cela peut se traduire par des dépenses unitaires considérables dans certains pays. Les dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires dans les établissements d'enseignement tertiaire représentent, par exemple, plus de 6 500 USD par étudiant en Australie, au Canada, en Norvège, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse (voir le tableau B1.2).

Dépenses unitaires des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement

Les dépenses unitaires d'éducation augmentent avec le niveau d'enseignement dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, mais l'ampleur des différentiels varie sensiblement d'un pays à l'autre (voir le tableau B1.1a et le graphique B1.3). Dans l'enseignement secondaire, les dépenses unitaires d'éducation sont multipliées par un coefficient de 1.2, en moyenne, par rapport à celles relevées dans l'enseignement primaire. Ce coefficient est supérieur à 1.5 en France, au Portugal et en République tchèque. Dans ces pays, cette progression est imputable à un accroissement du nombre d'heures de cours suivies par les élèves et à une diminution sensible du nombre d'heures de cours dispensées par les enseignants entre l'enseignement primaire et secondaire, par rapport à la moyenne de l'OCDE (voir les indicateurs B7, D1, et D4).

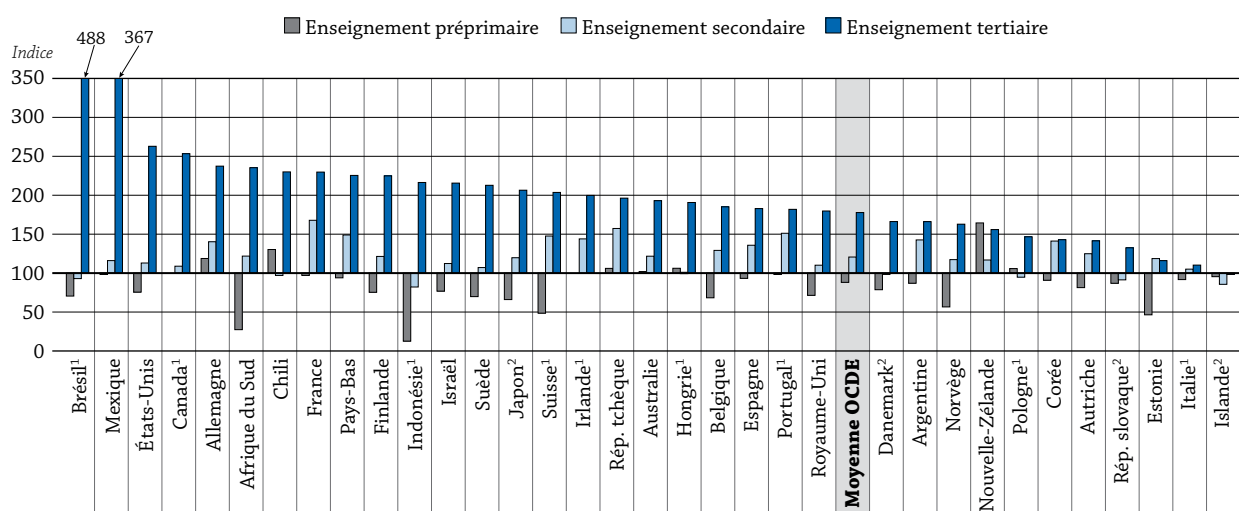
Dans les pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement dépensent, en moyenne, 1.8 fois plus par étudiant dans l'enseignement tertiaire que par élève dans l'enseignement primaire. Toutefois, la structure des dépenses varie fortement selon les pays, essentiellement parce que les politiques d'éducation sont plus différenciées dans l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur B5). Ainsi, l'Autriche, la Corée, l'Estonie, l'Islande, l'Italie, la Pologne et la République slovaque dépensent moins de 1.5 fois plus par étudiant dans l'enseignement tertiaire que par élève dans l'enseignement primaire, alors que le Brésil et le Mexique en dépensent trois fois plus, voire davantage (voir le tableau B1.1a et le graphique B1.3).

Variation des dépenses unitaires des établissements d'enseignement entre la filière générale et la filière professionnelle

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les dépenses unitaires représentent, en moyenne, 1 124 USD de plus en filière professionnelle qu'en filière générale dans les 17 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. Les pays où les effectifs des formations en alternance sont nombreux dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (l'Allemagne, l'Autriche, la France, la Hongrie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse) tendent à afficher les différences les plus grandes de dépenses unitaires entre la filière

générale et la filière professionnelle par comparaison avec la moyenne de l'OCDE. L'Allemagne, la Finlande, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse dépensent respectivement 3 857 USD, 1 289 USD, 1 521 USD, 3 094 USD et 7 712 USD de plus par élève en filière professionnelle qu'en filière générale. Parallèlement, la France, la République slovaque et la République tchèque dépensent respectivement 930 USD, 1 104 USD et 1 067 USD de plus par élève en filière professionnelle qu'en filière générale. Échappent à ce constat l'Autriche, où les dépenses unitaires sont similaires en filière générale et en filière professionnelle, et la Hongrie, où les dépenses unitaires sont légèrement plus élevées en filière générale qu'en filière professionnelle. La sous-estimation des dépenses des entreprises privées au titre de la formation en alternance peut en partie expliquer ce phénomène en Autriche, en France et en Hongrie (voir l'encadré B3.1 dans l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation* et les tableaux B1.6 et C1.3).

Graphique B1.3. Dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant aux divers niveaux d'enseignement, tous services confondus, par rapport à l'enseignement primaire (2009)
Enseignement primaire = 100



Remarques : un coefficient de 300 dans l'enseignement tertiaire signifie que les dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant sont trois fois plus élevées dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire.

Un coefficient de 50 dans l'enseignement préprimaire signifie que les dépenses des établissements d'enseignement préprimaire par élève représentent la moitié des dépenses des établissements d'enseignement primaire par élève.

1. Établissements publics uniquement.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant du rapport entre les dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant dans l'enseignement tertiaire et dans l'enseignement primaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau B1.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678920>

Dépenses unitaires des établissements d'enseignement, cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires

Étant donné que dans l'enseignement tertiaire, la durée typique des études et le mode de scolarisation varient selon les pays de l'OCDE, les différences dans les dépenses unitaires annuelles au titre des services d'éducation (voir le graphique B1.2) ne reflètent pas nécessairement une variation du coût total des études tertiaires suivies par l'étudiant type. Des dépenses unitaires annuelles relativement faibles peuvent, par exemple, se traduire par un coût global relativement élevé de l'enseignement tertiaire lorsque la durée normale des études de ce niveau est longue. Le graphique B1.4 montre les dépenses unitaires moyennes cumulées sur la durée des études tertiaires. Les chiffres tiennent compte de tous les étudiants pour lesquels ces dépenses sont effectuées, y compris ceux qui ne terminent pas leurs études tertiaires. Bien que les calculs soient fondés sur un certain

nombre d'hypothèses simplificatrices et que leur interprétation impose donc une certaine prudence (voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012), des différences importantes s'observent dans le classement des pays selon que le critère de classement est le niveau de dépenses annuelles ou globales.

Par exemple, les dépenses unitaires annuelles au titre de l'enseignement tertiaire sont assez similaires en Belgique (15 443 USD) et au Japon (15 957 USD) (voir le tableau B1.1a). Toutefois, les études tertiaires durent, en moyenne, plus d'un an de plus au Japon (4.2 ans) qu'en Belgique (3.0 ans). Il en résulte que les dépenses unitaires cumulées sur la durée des études tertiaires de la Belgique (46 175 USD) sont inférieures de près de 20 000 USD à celles du Japon (66 856 USD) (voir le graphique B1.4 et le tableau B1.3a).

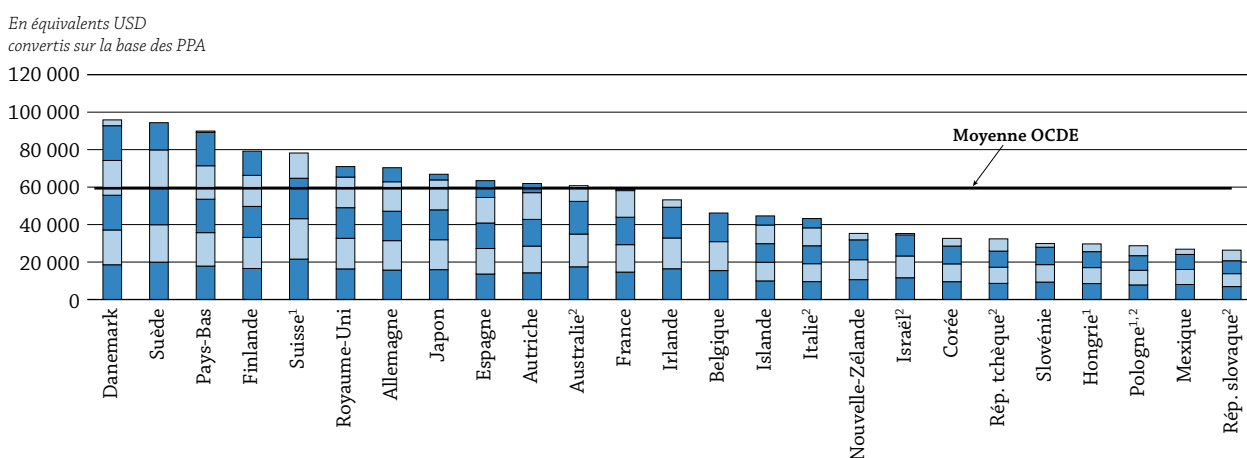
En Suisse, le coût total des études tertiaires de type A (126 021 USD) représente plus du double du coût déclaré par les autres pays, à l'exception de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Finlande, de la France, du Japon, des Pays-Bas et de la Suède (voir le tableau B1.3a). Ces écarts doivent naturellement être interprétés à la lumière des différences dans les structures de délivrance des diplômes et de la variation possible du niveau académique des diplômes sanctionnant les études tertiaires. Le coût total des études tertiaires de type B (où les formations sont plus courtes et ont une finalité professionnelle plus précise) tend à être inférieur à celui des études de type A, ce qui s'explique en grande partie par leur durée plus courte.

Dépenses unitaires des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB par habitant

Comme la scolarisation est généralisée (et généralement obligatoire) aux niveaux inférieurs d'enseignement dans la plupart des pays de l'OCDE, les dépenses unitaires de ces niveaux rapportées au PIB par habitant montrent le volume de ressources que les pays consacrent à la population d'âge scolaire par rapport à leur capacité financière. Aux niveaux supérieurs d'enseignement, cet indicateur est plus difficile à interpréter, car les taux de scolarisation varient fortement entre les pays. Dans l'enseignement tertiaire, par exemple, la valeur de cet indicateur peut être assez élevée dans les pays de l'OCDE qui consacrent une part relativement importante de leur richesse aux études d'un nombre relativement restreint d'individus.

Graphique B1.4. Dépenses des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires (2009)

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant multipliées par la durée moyenne des études, en équivalents USD convertis sur la base des PPA



Remarque : chaque segment des barres représente les dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant. Le nombre de segments représente le nombre moyen d'années d'études d'un étudiant dans l'enseignement tertiaire.

1. Établissements publics uniquement.

2. Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau uniquement.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires.

Source : OCDE, Tableau B1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678939>

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement représentent, en pourcentage du PIB par habitant, 23 % dans l'enseignement primaire, 27 % dans l'enseignement secondaire et 42 % dans l'enseignement tertiaire. Les dépenses unitaires d'éducation représentent, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, 29 % du PIB par habitant, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau B1.4). Dans les pays où les dépenses unitaires sont peu élevées, les investissements en pourcentage du PIB par habitant peuvent toutefois être du même ordre que dans des pays où les dépenses unitaires sont élevées. Par exemple, la Corée et le Portugal, dont le PIB par habitant et les dépenses unitaires des établissements d'enseignement secondaire sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE, affectent à ce niveau d'enseignement un pourcentage de leur PIB par habitant qui est supérieur à la moyenne de l'OCDE.

La relation entre le PIB par habitant et les dépenses unitaires des établissements d'enseignement est complexe. En toute logique, il existe toutefois une relation positive manifeste entre les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire et secondaire et le PIB par habitant : les dépenses unitaires tendent à être plus faibles dans les pays plus pauvres que dans les pays plus riches. Cette relation est généralement positive à ces niveaux d'enseignement, mais des différences s'observent même entre des pays dont le PIB par habitant est comparable, en particulier parmi ceux où il est supérieur à 30 000 USD. Par exemple, l'Australie et l'Autriche affichent un PIB par habitant du même ordre (voir le tableau X2.1 à l'annexe 2), mais en affectent un pourcentage très différent à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire. L'Australie consacre l'équivalent de 21 % de son PIB par habitant à l'enseignement primaire et de 25 % à l'enseignement secondaire, des pourcentages inférieurs à la moyenne de l'OCDE (23 % et 27 %, respectivement), alors que l'Autriche y consacre respectivement 26 % et 32 % de son PIB par habitant, des pourcentages qui figurent parmi les plus élevés des pays de l'OCDE (voir le tableau B1.4 et le graphique B1.5).

Les dépenses unitaires des établissements d'enseignement varient davantage dans l'enseignement tertiaire ; la relation entre la richesse relative des pays et leur niveau de dépenses est également plus variable à ce niveau d'enseignement. Ainsi, le PIB par habitant est du même ordre en Espagne (32 146 USD) et en Italie (32 397 USD), mais les dépenses au titre de l'enseignement tertiaire y sont très différentes (13 614 USD en Espagne et 9 562 USD en Italie), et ce même si la comparaison porte uniquement sur les dépenses au titre des services d'éducation (9 186 USD en Espagne et 5 688 USD en Italie). Le Canada, les États-Unis, le Mexique et la Suède consacrent par étudiant l'équivalent de plus de 50 % de leur PIB par habitant – leurs pourcentages comptent parmi les plus élevés, après l'Arabie saoudite et le Brésil (voir le tableau B1.4 et le graphique B1.5). Le Brésil dépense par étudiant l'équivalent de 105 % de son PIB par habitant ; toutefois, il est important de signaler que les effectifs de l'enseignement tertiaire n'y représentent que 3 % des effectifs tous niveaux d'enseignement confondus (voir le tableau B1.7, en ligne).

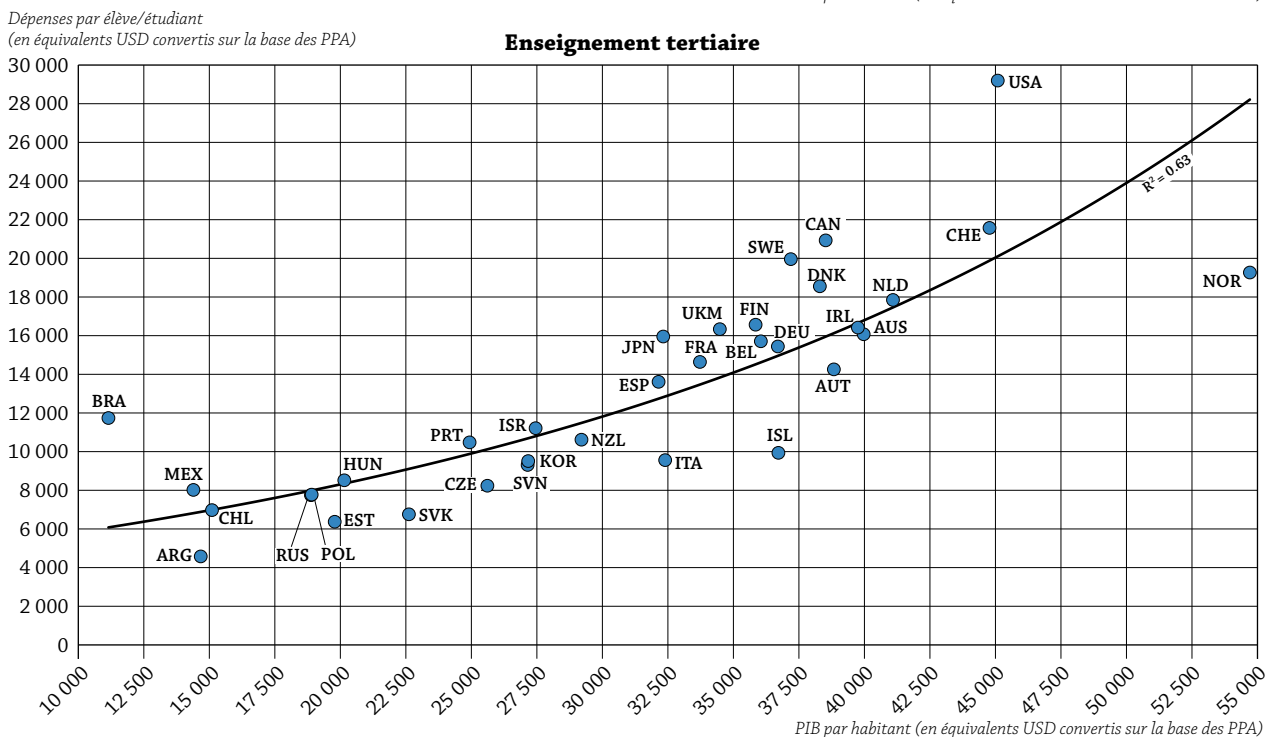
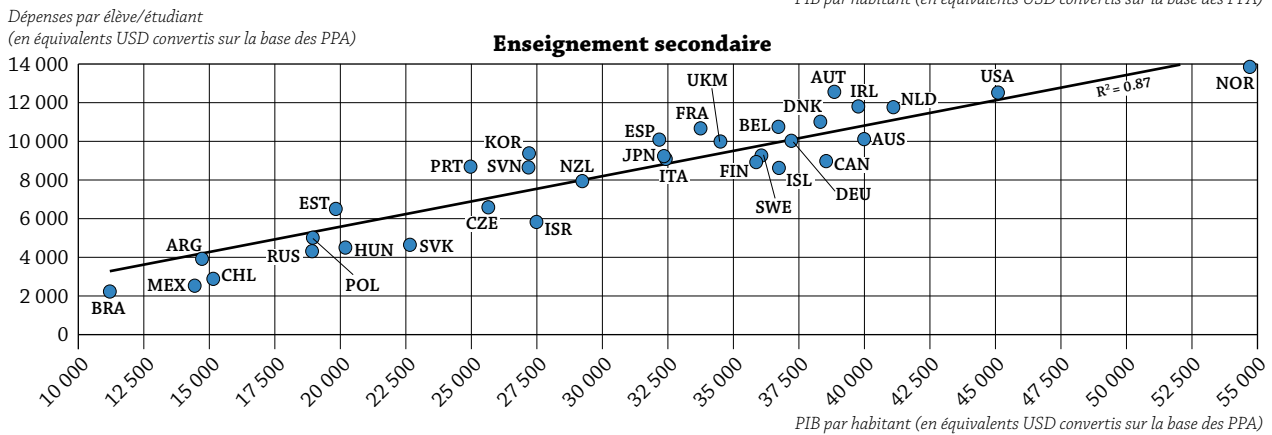
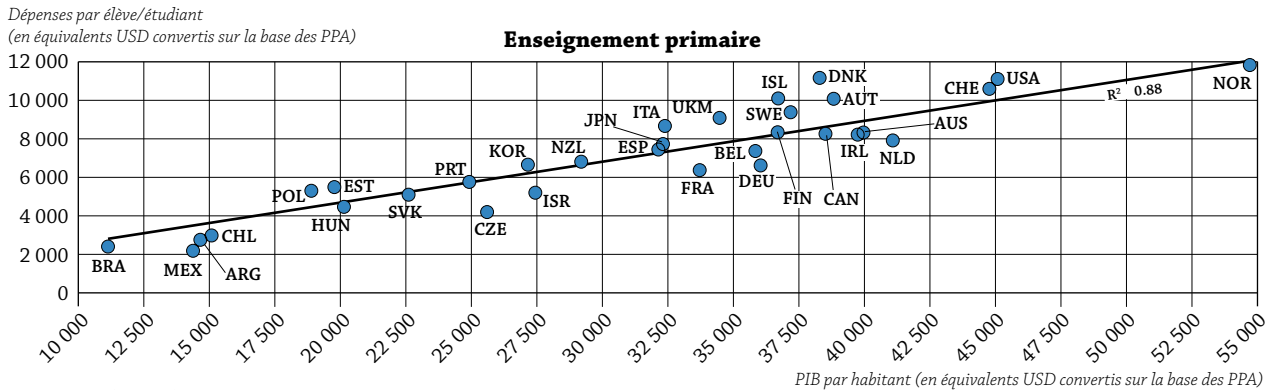
Évolution des dépenses unitaires des établissements d'enseignement entre 1995 et 2009

Les dépenses des établissements d'enseignement sont largement soumises à l'évolution de la population d'âge scolaire et du niveau de rémunération des enseignants. Elles ont tendance à augmenter en valeur réelle, car la rémunération des enseignants (qui est le principal poste de dépenses) a progressé au cours des dix dernières années dans la majorité des pays (voir l'indicateur D3). La taille de la population d'âge scolaire a un impact sur l'effectif scolarisé et sur les ressources et les efforts d'organisation que les pays doivent consacrer à leur système d'éducation. Plus la population à scolariser est importante, plus la demande potentielle de services d'éducation est forte.

Les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont progressé dans tous les pays, de 56 %, en moyenne, entre 1995 et 2009, période de relative stabilité des effectifs scolarisés à ces niveaux d'enseignement. Elles ont augmenté dans une mesure relativement comparable entre 2000 et 2005, et entre 2005 et 2009, signe que la crise économique mondiale n'avait pas encore eu d'impact sur les investissements dans l'éducation dans la majorité des pays. La Hongrie et le Mexique sont les deux seuls pays où les dépenses unitaires au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont régressé entre 2005 et 2009 (voir le tableau B1.5a).

Graphique B1.5. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant en proportion du PIB par habitant (2009)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, selon le niveau d'enseignement



Remarque : la liste des pays repris dans ce graphique et de leurs abréviations figure dans le Guide du lecteur.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux B1.1a, B1.4 et annexe 2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

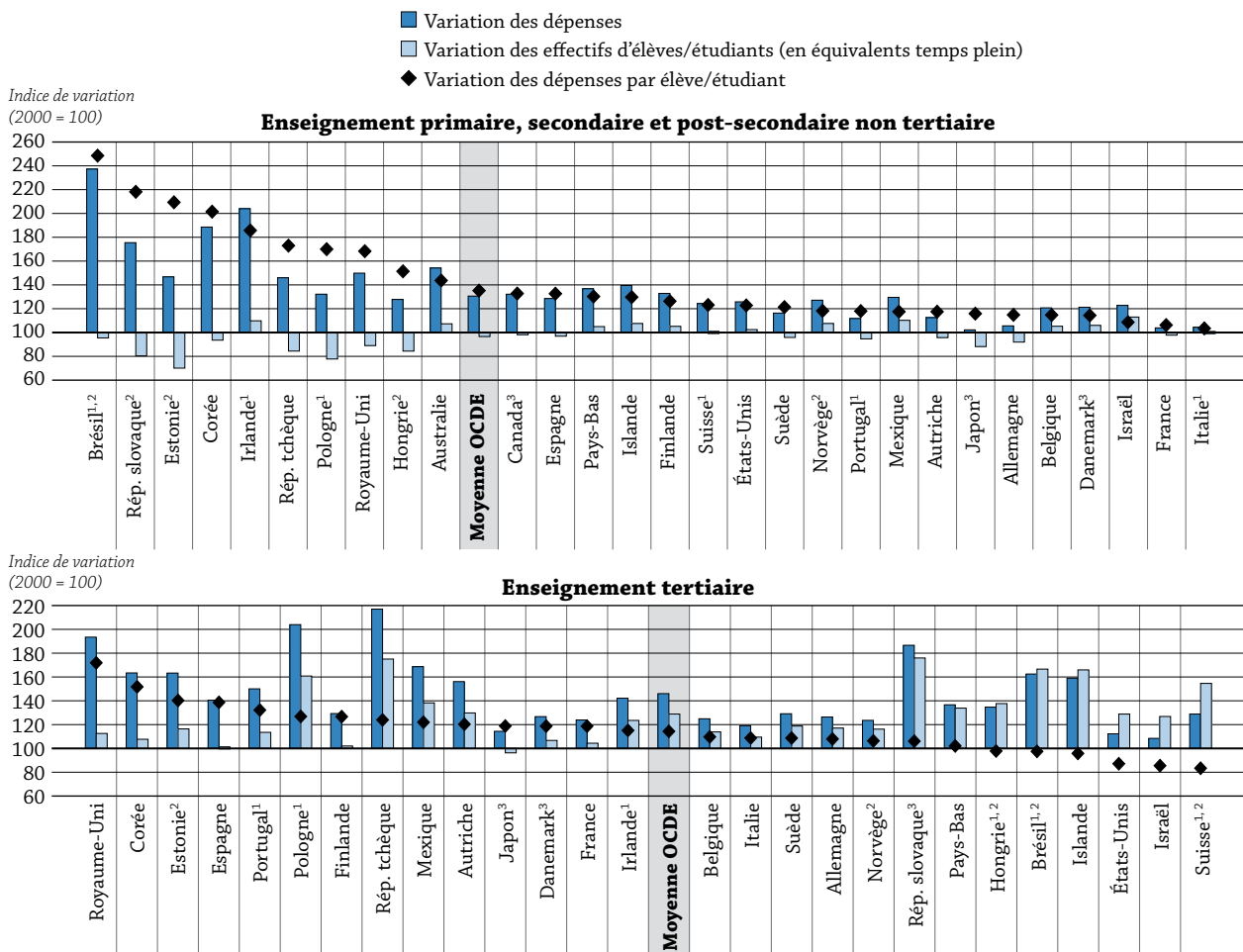
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678958>

Entre 2000 et 2009, les dépenses unitaires des établissements d’enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté de 16 % au moins dans 24 des 29 pays dont les données sont disponibles. Elles ont même progressé de plus de 50 % au Brésil, en Corée, en Estonie, en Hongrie, en Irlande, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et au Royaume-Uni. Entre 2000 et 2009, les dépenses unitaires des établissements d’enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire n’ont en revanche pas progressé de plus de 10 % en France, en Israël et en Italie (voir le graphique B1.6).

Dans la plupart des pays, la variation des dépenses unitaires à ces niveaux d’enseignement ne semble pas résulter au premier chef de l’évolution des effectifs scolarisés. Ainsi, en Estonie, en Hongrie, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et au Royaume-Uni, la diminution de plus de 5 % des effectifs scolarisés enregistrée entre 2000 et 2009 a coïncidé avec l’augmentation significative (de plus de 5 %) des dépenses unitaires des établissements d’enseignement. En Allemagne, au Japon et au Portugal, une baisse similaire des effectifs scolarisés dans l’enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire est allée de pair avec une légère revalorisation des dépenses à ces niveaux d’enseignement (voir le graphique B1.6).

Graphique B1.6. Variation des effectifs d’élèves/étudiants et des dépenses des établissements d’enseignement par élève/étudiant, selon le niveau d’enseignement (2000, 2009)

Indice de variation entre 2000 et 2009 (2000 = 100, prix constants de 2009)



1. Établissements publics uniquement.

2. Dépenses publiques uniquement.

3. Certains niveaux d’enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la variation des dépenses des établissements d’enseignement par élève/étudiant.

Source : OCDE. Tableaux B1.5a et B1.5b. Voir les notes à l’annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932678977>

Le constat est différent dans l'enseignement tertiaire. Les dépenses unitaires ont diminué dans certains pays entre 1995 et 2009 parce que les dépenses n'ont pas progressé au même rythme que les effectifs scolarisés à ce niveau d'enseignement. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement tertiaire sont restées stables entre 1995 et 2000, puis ont augmenté entre 2000 et 2005, et entre 2005 et 2009. En Corée, en Espagne, en Estonie, au Portugal et au Royaume-Uni, les dépenses unitaires d'éducation ont progressé de 30 % au moins entre 2000 et 2009.

Par contraste, les dépenses unitaires au titre de l'enseignement tertiaire ont diminué entre 2000 et 2009 aux États-Unis, en Islande et en Israël, parmi les 27 pays dont les données sont disponibles. Il en va de même au Brésil, en Hongrie et en Suisse, où les dépenses publiques par étudiant ont diminué durant cette période (les données sur les dépenses privées ne sont pas disponibles). Dans tous ces pays, cette régression s'explique en grande partie par l'augmentation rapide des effectifs d'étudiants (25 %, voire davantage) (voir le tableau B1.5 et le graphique B1.6).

Définitions

Les **services auxiliaires** sont les services fournis par les établissements d'enseignement en marge de leur mission principale d'éducation. Il s'agit principalement des services à caractère social à l'intention des élèves/étudiants. Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, ces services à caractère social englobent la cantine, les soins de santé ainsi que le transport scolaire. Dans l'enseignement tertiaire, ils comprennent le logement (résidences d'étudiants), la cantine et les soins de santé.

Les dépenses au titre des **services d'éducation** sont celles en rapport direct avec l'enseignement que dispensent les établissements, soit la rémunération des enseignants, l'occupation des infrastructures, le matériel pédagogique et les manuels, et enfin, la gestion des établissements.

Les dépenses au titre des **activités de recherche et de développement (R-D)** comprennent toutes les dépenses afférentes aux activités de recherche menées par les universités et autres établissements d'enseignement tertiaire, qu'elles soient financées par des fonds institutionnels ou par des bourses ou des contrats proposés par des entités publiques ou privées. Ces dépenses sont classées sur la base des données recueillies auprès des établissements qui se livrent à ces activités, et non auprès des bailleurs de fonds.

Méthodologie

Année de référence : les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012).

Le tableau B1.5 montre la variation des dépenses unitaires des établissements d'enseignement entre les années budgétaires 1995, 2000, 2005 et 2009. Les pays de l'OCDE ont été invités à recueillir les données de 1995, de 2000 et de 2005 compte tenu des définitions et du champ d'application de l'exercice UOE de collecte de données de 2011. Toutes les données sur les dépenses et sur le PIB de 1995, de 2000 et de 2005 ont été ajustées en fonction du niveau des prix de 2009 sur la base du déflateur des prix du PIB.

Couverture des données : cet indicateur présente les dépenses publiques et privées directes des établissements d'enseignement en fonction des effectifs d'élèves/étudiants rapportés en équivalents temps plein. Les aides publiques destinées à financer les frais de subsistance des élèves/étudiants en dehors des établissements d'enseignement sont exclues de cet indicateur afin d'assurer la comparabilité des données entre pays.

Les dépenses au titre des services d'éducation sont considérées comme correspondant au reste des dépenses, c'est-à-dire les dépenses totales d'éducation diminuées des dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires.

Les **dépenses unitaires des établissements d'enseignement** d'un niveau d'enseignement donné sont obtenues par division des dépenses totales des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs de ce niveau en équivalents temps plein. Ne sont pris en compte que les établissements d'enseignement et les programmes de cours dont les données sur les effectifs et les dépenses sont disponibles. Les dépenses

exprimées en devise nationale sont divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB pour obtenir leur équivalent en dollars américains (USD). Le taux de change PPA est préféré au taux de change du marché, car celui-ci subit l'influence de nombreux facteurs (taux d'intérêt, politiques commerciales, prévisions de croissance économique, etc.) sans grand rapport avec le pouvoir d'achat relatif du moment dans les différents pays de l'OCDE (voir l'annexe 2 pour davantage de précisions).

Les données sur les dépenses unitaires des établissements privés ne sont pas disponibles dans certains pays. Dans d'autres pays, les données sur les établissements privés indépendants sont lacunaires. Dans ce cas, seules sont prises en compte les dépenses au titre des établissements publics et des établissements privés subventionnés par l'État.

Les **dépenses unitaires d'éducation en pourcentage du PIB par habitant** correspondent aux dépenses unitaires, exprimées en devise nationale, rapportées en pourcentage du PIB par habitant, également exprimé en devise nationale. Dans les pays de l'OCDE où les données sur les dépenses d'éducation et les données sur le PIB portent sur des périodes de référence différentes, les données sur les dépenses sont corrigées à l'aide des taux d'inflation nationaux de manière à correspondre à la période de référence des données du PIB (voir l'annexe 2).

Les **dépenses cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires** (voir le tableau B1.3a) sont calculées comme suit : les dépenses annuelles actuelles sont multipliées par la durée typique des études tertiaires. Les méthodes appliquées pour estimer la durée typique des études tertiaires sont décrites à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012). Les données utilisées pour estimer la durée des études tertiaires proviennent d'une enquête réalisée dans les pays de l'OCDE en 2011.

Effectif d'élèves/étudiants en équivalents temps plein : le classement des pays de l'OCDE en fonction des dépenses unitaires annuelles d'éducation est influencé par les différences de définition des notions de scolarisation à « temps plein » et à « temps partiel » et d'« équivalent temps plein » entre les pays. Certains pays de l'OCDE comptabilisent tous les inscrits dans l'enseignement tertiaire comme des étudiants à temps plein, alors que d'autres mesurent l'intensité de leur scolarisation d'après les unités de valeur qu'ils ont obtenues à l'issue de modules spécifiques de cours pendant une période de référence donnée. Les pays de l'OCDE qui peuvent évaluer avec précision le taux de scolarisation à temps partiel affichent des dépenses apparentes plus élevées par étudiant en équivalents temps plein que les pays qui ne peuvent établir de distinction entre les diverses modalités de scolarisation.

Total de l'OCDE : le total de l'OCDE représente la valeur de l'indicateur tous pays de l'OCDE confondus (voir le Guide du lecteur pour plus de précisions).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :





- *Graphique B1.7. Dépenses des établissements d'enseignement par élève cumulées sur la durée théorique des études primaires et secondaires (2009)*
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932678996>
- *Tableau B1.1b. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs (2009)*
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682378>
- *Tableau B1.3b. Dépenses des établissements d'enseignement par élève cumulées sur la durée théorique des études primaires et secondaires, tous services confondus (2009)*
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682435>
- *Tableau B1.7. Répartition (en pourcentage) des dépenses des établissements d'enseignement par rapport au pourcentage d'élèves/étudiants, selon le niveau d'enseignement (2009)*
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682530>

Tableau B1.1a. **Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus (2009)**

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

	Préprimaire (enfants de 3 ans et plus)	Primaire	Secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire (activités de R-D comprises)			Ensemble du tertiaire, activités de R-D non comprises	Du primaire au tertiaire
			Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Ensemble du secondaire		Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire		
OCDE											
Australie	8 493	8 328	10 273	9 916	10 137	7 445	9 158	17 460	16 074	9 867	10 407
Autriche	8 202	10 080	12 442	12 737	12 589	x(4)	14 210	14 258	14 257	9 811	12 285
Belgique	5 696	8 341	x(5)	x(5)	10 775	x(5)	x(9)	x(9)	15 443	10 001	10 758
Canada ^{1, 2}	x(2)	8 262	x(2)	10 340	8 997	m	13 605	25 341	20 932	15 126	m
Chili ³	3 885	2 981	2 893	2 892	2 892	a	4 132	8 935	6 863	6 390	3 860
Rép. tchèque	4 452	4 196	6 973	6 293	6 602	1 915	3 407	8 615	8 237	6 672	6 216
Danemark	8 785	11 166	11 078	10 996	11 036	x(4,9)	x(9)	x(9)	18 556	m	12 523
Estonie	2 551	5 493	6 225	6 756	6 519	7 604	5 186	6 981	6 373	3 968	6 210
Finlande	5 553	7 368	11 338	7 739	8 947	x(5)	n	16 569	16 569	10 085	9 910
France	6 185	6 373	9 111	12 809	10 696	m	12 102	15 494	14 642	10 042	9 913
Allemagne	7 862	6 619	8 130	11 287	9 285	8 843	8 192	17 306	15 711	9 594	9 779
Grèce	x(2)	m	x(5)	x(5)	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie ²	4 745	4 467	4 874	4 181	4 514	4 701	5 402	8 725	8 518	6 645	5 227
Islande	9 636	10 099	9 778	7 934	8 644	x(5)	x(9)	x(9)	9 939	m	9 429
Irlande ²	m	8 219	11 069	12 731	11 831	9 047	x(9)	x(9)	16 420	11 256	10 713
Israël	3 998	5 202	x(5)	x(5)	5 842	4 871	9 393	11 621	11 214	m	6 410
Italie ²	7 948	8 669	9 165	9 076	9 112	m	9 565	9 562	9 562	5 980	9 055
Japon	5 103	7 729	8 985	9 527	9 256	x(4,9)	10 125	17 511	15 957	m	10 035
Corée	6 047	6 658	7 536	11 300	9 399	a	6 313	10 499	9 513	8 096	8 542
Luxembourg	16 247	16 494	19 202	19 443	19 324	m	m	m	m	m	m
Mexique	2 158	2 185	2 014	3 534	2 536	a	x(9)	x(9)	8 020	6 756	2 875
Pays-Bas	7 437	7 917	11 708	11 880	11 793	11 642	10 056	17 854	17 849	11 479	11 493
Nouvelle-Zélande	11 202	6 812	7 304	8 670	7 960	9 421	8 521	11 185	10 619	8 939	8 117
Norvège	6 696	11 833	12 505	14 983	13 883	x(5)	x(9)	x(9)	19 269	11 290	14 020
Pologne ²	5 610	5 302	4 871	5 159	5 026	7 865	5 691	7 800	7 776	6 502	5 666
Portugal ²	5 661	5 762	8 448	9 015	8 709	m	x(9)	x(9)	10 481	5 504	7 829
Rép. slovaque	4 433	5 099	4 747	4 578	4 658	x(4)	x(4)	6 758	6 758	5 919	5 134
Slovénie	7 979	x(3)	9 386	7 409	8 670	x(4)	x(9)	x(9)	9 311	7 510	8 826
Espagne	6 946	7 446	9 484	11 265	10 111	a	10 990	14 191	13 614	9 656	9 800
Suède	6 549	9 382	9 642	10 375	10 050	5 974	6 658	21 144	19 961	9 464	11 400
Suisse ²	5 147	10 597	14 068	17 013	15 645	x(4)	5 502	23 111	21 577	9 465	14 716
Turquie	m	m	a	m	m	a	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	6 493	9 088	10 124	9 929	10 013	x(4)	x(9)	x(9)	16 338	9 889	10 587
États-Unis	8 396	11 109	12 247	12 873	12 550	m	x(9)	x(9)	29 201	26 313	15 812
Moyenne OCDE	6 670	7 719	8 854	9 755	9 312	4 958	~	~	13 728	9 341	9 252
Total OCDE	6 208	7 550	~	~	9 264	~	~	~	18 572	15 399	10 380
Moyenne UE21	6 807	7 762	9 369	9 666	9 513	6 399	~	~	12 967	8 332	9 122
Autres G20											
Argentine ²	2 398	2 757	3 727	4 307	3 932	a	3 034	5 284	4 579	m	3 512
Brésil ²	1 696	2 405	2 523	1 763	2 235	a	x(9)	x(9)	11 741	11 107	2 647
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ³	57	449	366	374	369	a	1 509	818	972	592	467
Féd. de Russie ²	m	x(5)	x(5)	x(5)	4 325	x(5)	4 539	8 627	7 749	7 368	5 354
Arabie saoudite ^{2, 3}	m	m	m	m	m	m	x(9)	x(9)	16 297	m	m
Afrique du Sud ²	420	1 536	x(5)	x(5)	1 872	4 183	x(9)	x(9)	3 616	m	1 824
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Année de référence : 2008.

2. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour l'Italie, enseignement tertiaire excepté).

3. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682359>

Tableau B1.2. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2009)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement et le type de service, calculs fondés sur des équivalents temps plein

B1

OCDE	Enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire			Du primaire au tertiaire			
	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	R-D	Total	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements) et R-D	Total
Australie	8 937	202	9 139	9 267	600	6 208	16 074	8 997	1 410	10 407
Autriche	11 146	535	11 681	9 689	123	4 446	14 257	10 804	1 480	12 285
Belgique	9 501	283	9 783	9 474	527	5 442	15 443	9 496	1 262	10 758
Canada ^{1, 2, 3}	8 515	481	8 997	14 014	1 113	5 806	20 932	m	m	m
Chili ⁴	2 708	227	2 935	6 390	x(4)	472	6 863	3 575	285	3 860
Rép. tchèque	5 178	437	5 615	6 586	86	1 565	8 237	5 501	715	6 216
Danemark ¹	11 094	a	11 094	x(7)	a	x(7)	18 556	x(10)	x(10)	12 523
Estonie	x(3)	x(3)	6 149	3 968	x(4)	2 405	6 373	x(10)	x(10)	6 210
Finlande	7 402	912	8 314	10 085	n	6 484	16 569	7 898	2 011	9 910
France	7 694	1 166	8 861	9 284	758	4 600	14 642	7 984	1 930	9 913
Allemagne	8 303	232	8 534	8 885	709	6 117	15 711	8 403	1 375	9 779
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie ³	3 949	557	4 506	6 168	477	1 873	8 518	4 348	880	5 227
Islande	x(3)	x(3)	9 309	x(7)	x(7)	x(7)	9 939	x(10)	x(10)	9 429
Irlande ³	9 615	m	9 615	11 256	m	5 164	16 420	9 880	833	10 713
Israël	5 172	292	5 464	9 857	1 357	n	11 214	5 927	483	6 410
Italie ^{3, 5}	8 632	311	8 943	5 688	293	3 581	9 562	8 260	795	9 055
Japon ¹	x(3)	x(3)	8 502	x(7)	x(7)	x(7)	15 957	x(10)	x(10)	10 035
Corée	7 155	967	8 122	8 030	65	1 418	9 513	7 420	1 123	8 542
Luxembourg	17 190	828	18 018	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	x(3)	x(3)	2 339	6 756	m	1 264	8 020	2 756	119	2 875
Pays-Bas	10 030	n	10 030	11 479	n	6 370	17 849	10 301	1 191	11 493
Nouvelle-Zélande	x(3)	x(3)	7 556	8 939	x(4)	1 680	10 619	x(10)	x(10)	8 117
Norvège	x(3)	x(3)	12 971	11 105	185	7 979	19 269	x(10)	x(10)	14 020
Pologne ³	5 148	19	5 167	6 502	n	1 274	7 776	5 407	259	5 666
Portugal ³	7 121	167	7 288	5 504	x(4)	4 977	10 481	6 860	969	7 829
Rép. slovaque ¹	4 254	526	4 781	4 674	1 246	839	6 758	4 329	805	5 134
Slovénie	8 108	562	8 670	7 480	30	1 802	9 311	7 955	871	8 826
Espagne	8 366	452	8 818	9 186	470	3 957	13 614	8 799	1 001	9 800
Suède	8 697	1 012	9 709	9 464	n	10 497	19 961	8 823	2 576	11 400
Suisse ³	x(3)	x(3)	13 411	9 465	x(4)	12 113	21 577	x(10)	x(10)	14 716
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	7 767	1 835	9 602	8 368	1 521	6 449	16 338	7 855	2 732	10 587
États-Unis	10 902	928	11 831	23 079	3 234	2 888	29 201	13 693	2 119	15 812
Moyenne OCDE	8 103	539	8 617	8 944	582	4 202	13 728	7 621	1 184	9 252
Moyenne UE21	8 379	546	8 759	7 986	390	4 325	12 967	7 818	1 276	9 122
Autres G20										
Argentine ³	x(3)	x(3)	3 296	x(7)	x(7)	x(7)	4 579	x(10)	x(10)	3 512
Brésil ³	x(3)	x(3)	2 304	11 107	x(4)	634	11 741	2 624	23	2 647
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ⁴	x(3)	x(3)	418	x(7)	x(7)	x(7)	972	x(10)	x(10)	467
Féd. de Russie ³	x(3)	x(3)	4 325	x(7)	x(7)	380	7 749	x(10)	x(10)	5 354
Arabie saoudite ^{3, 4}	m	m	m	x(7)	x(7)	x(7)	16 297	m	m	m
Afrique du Sud ²	x(3)	x(3)	1 697	x(7)	x(7)	x(7)	3 616	x(10)	x(10)	1 824
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.a.

2. Année de référence : 2008.

3. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour l'Italie, enseignement tertiaire excepté).

4. Année de référence : 2010.

5. À l'exclusion de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682397>

Tableau B1.3a. **Dépenses des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires, tous services confondus (2009)**

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le type de programme

	Méthode ¹	Durée moyenne des études tertiaires en 2008 (en années)			Dépenses par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires (en USD)		
		Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire	Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE							
Australie	CM	m	3.48	m	m	60 762	m
Autriche	AF	1.89	4.80	4.34	26 900	68 418	61 920
Belgique	CM	2.41	3.67	2.99	x(6)	x(6)	46 175
Canada		m	m	m	m	m	m
Chili		m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque ²	CM	m	3.76	m	m	32 381	m
Danemark	AF	2.51	5.97	5.19	x(6)	x(6)	96 230
Estonie		m	m	m	m	m	m
Finlande	CM	a	4.78	4.78	a	79 199	79 199
France ²	CM	3.00	4.74	4.02	36 305	73 442	58 860
Allemagne	CM	2.50	5.16	4.48	20 500	89 317	70 353
Grèce		m	m	m	m	m	m
Hongrie ³	AF	1.84	3.74	3.48	9 916	32 632	29 681
Islande	CM	x(3)	x(3)	4.49	x(6)	x(6)	44 624
Irlande ³	CM	2.21	4.02	3.24	x(6)	x(6)	53 201
Israël	CM	m	3.03	m	m	35 211	m
Italie	AF	m	4.52	m	m	43 218	m
Japon	CM	2.09	4.57	4.19	21 193	80 021	66 856
Corée	CM	2.07	4.22	3.43	13 068	44 308	32 630
Luxembourg		m	m	m	m	m	m
Mexique	AF	1.72	3.49	3.35	x(6)	x(6)	26 868
Pays-Bas	CM	m	5.02	5.02	m	89 626	89 604
Nouvelle-Zélande	CM	2.22	3.90	3.32	18 951	43 647	35 287
Norvège		m	m	m	m	m	m
Pologne ³	CM	m	3.68	m	m	28 705	m
Portugal		m	m	m	m	m	m
Rép. slovaque	AF	2.47	3.90	3.82	m	26 356	m
Slovénie	AF	2.63	3.64	3.21	x(6)	x(6)	29 873
Espagne	CM	2.15	5.54	4.66	23 629	78 616	63 440
Suède	CM	2.20	4.89	4.73	14 648	103 341	94 375
Suisse ³	CM	2.19	5.45	3.62	12 032	126 021	78 201
Turquie	CM	2.73	2.37	2.65	m	m	m
Royaume-Uni ²	CM	3.52	5.86	4.34	x(6)	x(6)	70 951
États-Unis		m	m	m	m	m	m
Total OCDE		2.23	4.33	3.97	~	~	59 386
Moyenne UE21		2.26	4.57	4.16	~	~	64 913
Autres G20							
Argentine		m	m	m	m	m	m
Brésil		m	m	m	m	m	m
Chine		m	m	m	m	m	m
Inde		m	m	m	m	m	m
Indonésie		m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m

1. La durée moyenne des études tertiaires a été calculée soit selon la méthode par chaîne (CM), soit selon une formule d'approximation (AF).

2. La durée moyenne des études tertiaires est estimée sur la base de données nationales.

3. Établissements publics uniquement.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682416>

Tableau B1.4. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, en proportion du PIB par habitant (2009)

Selon le niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

OCDE	Préprimaire (enfants de 3 ans et plus)	Primaire	Secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire (activités de R-D comprises)			Ensemble du tertiaire, activités de R-D non comprises	Du primaire au tertiaire
			Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Ensemble du secondaire		Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
Australie	21	21	26	25	25	19	23	44	40	25	26
Autriche	21	26	32	33	32	m	37	37	37	25	32
Belgique	16	23	x(5)	x(5)	29	x(5)	x(9)	x(9)	42	27	29
Canada ^{1, 2}	x(2)	21	x(2)	27	23	m	35	66	54	39	m
Chili ³	26	20	19	19	19	a	27	59	45	42	26
Rép. tchèque	17	16	27	25	26	7	13	34	32	26	24
Danemark	23	29	29	29	29	x(4,9)	x(9)	x(9)	48	m	33
Estonie	13	28	31	34	33	38	26	35	32	20	31
Finlande	15	21	32	22	25	x(5)	n	46	46	28	28
France	18	19	27	38	32	m	36	46	43	30	29
Allemagne	22	18	23	31	26	25	23	48	44	27	27
Grèce	x(2)	m	x(5)	x(5)	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie ²	24	22	24	21	22	23	27	43	42	33	26
Islande	26	28	27	22	24	x(5)	x(9)	x(9)	27	m	26
Irlande ²	m	21	28	32	30	23	x(9)	x(9)	41	28	27
Israël	15	19	x(5)	x(5)	21	18	34	42	41	m	23
Italie ²	25	27	28	28	28	m	30	30	30	18	28
Japon	16	24	28	29	29	x(4,9)	31	54	49	m	31
Corée	22	25	28	42	35	a	23	39	35	30	31
Luxembourg	20	20	23	23	23	m	m	m	m	m	m
Mexique	15	15	14	25	18	a	x(9)	x(9)	56	47	20
Pays-Bas	18	19	28	29	29	28	24	43	43	28	28
Nouvelle-Zélande	38	23	25	30	27	32	29	38	36	31	28
Norvège	12	22	23	27	25	x(5)	x(9)	x(9)	35	21	26
Pologne ²	30	28	26	27	27	42	30	41	41	34	30
Portugal ²	23	23	34	36	35	m	x(9)	x(9)	42	22	31
Rép. slovaque	20	23	21	20	21	x(4)	x(4)	30	30	26	23
Slovénie	29	x(3)	35	27	32	x(4)	x(9)	x(9)	34	28	33
Espagne	22	23	30	35	31	a	34	44	42	30	30
Suède	18	25	26	28	27	16	18	57	54	25	31
Suisse ²	11	24	31	38	35	x(4)	12	52	48	21	33
Turquie	m	m	a	m	m	a	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	19	26	29	29	29	x(4)	x(9)	x(9)	47	29	31
États-Unis	19	25	27	29	28	m	x(9)	x(9)	65	58	35
Moyenne OCDE	20	23	26	29	27	17	26	44	42	30	29
Moyenne UE21	21	22	25	29	27	13	26	42	39	29	28
Autres G20											
Argentine ²	16	19	25	29	27	a	21	36	31	m	24
Brésil ²	15	22	23	16	20	a	x(9)	x(9)	105	100	24
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ³	1	10	8	9	8	a	34	19	22	13	11
Fédération de Russie ¹	m	x(5)	x(5)	x(5)	23	a	24	46	41	39	28
Arabie saoudite ^{2, 3}	m	m	m	m	m	m	x(9)	x(9)	69	m	m
Afrique du Sud ²	4	15	x(5)	x(5)	18	41	x(9)	x(9)	35	m	18
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m


1. Année de référence : 2008.

2. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour l'Italie, enseignement tertiaire excepté).

3. Année de référence : 2010.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682454>

B1

Tableau B1.5a. Variation des dépenses des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire par élève/étudiant, tous services confondus, en fonction de différents facteurs (1995, 2000, 2005 et 2009)

Indice de variation entre 1995, 2000 2005 et 2009 (déflateur du PIB 2005 = 100, prix constants)

OCDE	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire								
	Variation des dépenses (2005 = 100)			Variation des effectifs d'élèves (2005 = 100)			Variation des dépenses par élève (2005 = 100)		
	1995	2000	2009	1995	2000	2009	1995	2000	2009
Australie	65	84	127	87	93	100	74	91	127
Autriche	90	97	109	m	101	97	m	95	112
Belgique	m	94	113	m	91	96	m	103	118
Canada ^{1, 2}	91	86	113	m	99	99	m	87	115
Chili ³	m	m	118	m	m	94	m	m	124
Rép. tchèque	86	76	111	115	107	91	75	71	123
Danemark ¹	72	86	105	91	95	101	79	91	104
Estonie ⁴	62	80	117	119	122	86	53	66	137
Finlande	72	81	108	88	95	100	81	85	108
France	90	100	103	m	102	100	m	98	104
Allemagne	94	100	105	99	102	94	95	97	112
Grèce ¹	50	78	m	107	101	m	46	77	m
Hongrie ^{4, 5}	69	69	88	113	108	91	61	64	97
Islande	m	72	101	93	94	102	m	77	100
Irlande ⁵	57	68	138	102	97	107	56	70	130
Israël	79	95	116	84	94	106	95	101	110
Italie ^{5, 6}	97	96	100	101	99	100	96	97	101
Japon ¹	97	99	101	124	109	96	78	91	105
Corée	m	69	130	110	102	96	m	68	136
Luxembourg ^{4, 5, 7}	m	m	108	m	m	105	m	m	103
Mexique	65	80	104	88	95	104	74	85	99
Pays-Bas	68	83	114	94	97	102	73	86	112
Nouvelle-Zélande ⁴	65	92	120	m	m	101	m	m	120
Norvège ⁴	85	89	114	84	95	102	101	95	112
Pologne ⁵	63	89	118	121	110	85	52	81	139
Portugal ⁵	74	98	109	113	109	103	66	90	106
Rép. slovaque ¹	71	73	129	114	108	87	62	68	148
Slovénie	m	m	104	m	m	91	m	m	113
Espagne	92	93	120	127	107	104	73	87	116
Suède	71	88	103	85	98	94	84	90	109
Suisse ⁵	75	87	108	93	98	99	81	89	109
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	58	70	105	98	113	100	59	62	105
États-Unis	74	92	116	93	98	100	79	95	116
Moyenne OCDE	75	85	112	102	101	98	74	85	115
Moyenne UE21	74	85	110	105	103	97	69	83	115
Autres G20									
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brazil ^{4, 5}	58	66	156	84	98	94	69	67	166
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie ⁴	m	66	139	m	m	88	m	m	158
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

2. Année de référence : 2008 (et non 2009).

3. Année de référence : 2010 (et non 2009).

4. Dépenses publiques uniquement.

5. Établissements publics uniquement.

6. À l'exclusion de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

7. Enseignement préprimaire inclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682473>

Tableau B1.5b. Variation des dépenses des établissements d'enseignement tertiaire par élève/étudiant, tous services confondus, en fonction de différents facteurs (1995, 2000, 2005 et 2009)

Indice de variation entre 1995, 2000, 2005 et 2009 (déflateur du PIB 2005 = 100, prix constants)

OCDE	Tertiaire								
	Variation des dépenses (2005 = 100)			Variation des effectifs d'élèves (2005 = 100)			Variation des dépenses par élève/étudiant (2005 = 100)		
	1995	2000	2009	1995	2000	2009	1995	2000	2009
Australie	74	83	124	73	m	117	102	m	106
Autriche	72	75	117	93	103	133	77	73	87
Belgique	m	98	123	m	94	107	m	104	114
Canada ^{1, 2, 3}	64	86	109	m	m	m	m	m	m
Chili ⁴	m	m	156	m	m	149	m	m	104
Rép. tchèque	64	65	141	46	72	127	139	90	111
Danemark ¹	78	86	109	94	98	104	83	88	104
Estonie ⁵	64	92	150	51	85	99	124	108	151
Finlande	77	86	112	85	95	97	91	91	115
France	85	93	116	m	95	99	m	98	116
Allemagne	89	94	119	96	93	109	92	101	109
Grèce ¹	28	42	m	46	68	m	61	63	m
Hongrie ^{3, 5}	64	81	109	38	66	91	167	122	119
Islande	m	69	110	53	68	112	m	103	98
Irlande ³	58	100	143	72	85	105	80	118	136
Israël	64	90	97	59	82	104	107	110	94
Italie	73	93	110	90	89	98	82	104	113
Japon ¹	82	94	108	98	99	95	84	95	113
Corée	m	79	129	63	93	101	m	84	128
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	57	73	123	64	83	114	89	88	108
Pays-Bas	82	86	117	82	85	114	100	101	103
Nouvelle-Zélande ⁵	87	84	133	m	m	130	m	m	102
Norvège ⁵	92	86	106	88	88	102	104	98	104
Pologne ³	34	57	117	35	60	96	97	96	122
Portugal ³	51	70	105	69	90	103	74	78	103
Rép. slovaque ¹	54	67	125	51	71	125	106	94	99
Slovénie	m	m	110	m	m	107	m	m	102
Espagne	63	88	123	108	107	109	59	82	113
Suède	70	86	112	68	82	98	102	105	114
Suisse ^{3, 5}	69	77	99	75	79	122	92	97	81
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	61	65	127	83	93	105	74	70	120
États-Unis	60	85	95	81	89	114	74	96	83
Moyenne OCDE	67	81	118	72	86	110	94	95	109
Moyenne UE21	65	80	120	71	86	107	95	94	113
Autres G20									
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil ^{3, 5}	66	79	128	56	70	117	118	112	109
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie ⁵	m	44	168	m	m	175	m	m	96
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

2. Année de référence : 2008 (et non 2009).

3. Établissements publics uniquement.

4. Année de référence : 2010 (et non 2009).

5. Dépenses publiques uniquement.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682492>

Tableau B1.6. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement secondaire par élève, tous services confondus, selon les filières d'enseignement (2009)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

	Secondaire								
	Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire			Ensemble du secondaire		
	Toutes filières confondues	Filière générale	Filières pré-professionnelle et professionnelle	Toutes filières confondues	Filière générale	Filières pré-professionnelle et professionnelle	Toutes filières confondues	Filière générale	Filières pré-professionnelle et professionnelle
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE									
Australie	10 273	10 618	6 146	9 916	11 299	6 657	10 137	10 835	6 506
Autriche	12 442	12 442	a	12 737	12 387	12 852	12 589	12 432	12 852
Belgique ¹	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	10 775	x(7)	x(7)
Canada ^{1, 2}	x(7)	x(7)	x(7)	10 340	x(4)	x(4)	8 997	x(7)	x(7)
Chili ³	2 893	2 893	a	2 892	2 842	2 992	2 892	2 863	2 992
Rép. tchèque	6 973	6 951	x(1)	6 293	5 512	6 579	6 602	6 599	6 606
Danemark	11 078	11 078	a	10 996	x(4)	x(4)	11 036	x(7)	x(7)
Estonie	6 225	x(1)	x(1)	6 756	6 922	6 433	6 519	x(7)	x(7)
Finlande ¹	11 338	11 338	a	7 739	6 823	8 112	8 947	9 693	8 112
France	9 111	9 111	a	12 809	12 443	13 373	10 696	10 153	13 373
Allemagne	8 130	8 130	a	11 287	9 171	13 028	9 285	8 345	13 028
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie ⁴	4 874	4 876	4 637	4 181	4 251	3 988	4 514	4 599	4 007
Islande ¹	9 778	9 778	a	7 934	x(4)	x(4)	8 644	x(7)	x(7)
Irlande ⁴	11 069	x(1)	x(1)	12 731	x(4)	x(4)	11 831	x(7)	x(7)
Israël	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	5 842	4 453	11 394
Italie ⁴	9 165	x(1)	x(1)	9 076	x(4)	x(4)	9 112	x(7)	x(7)
Japon ¹	8 985	8 985	a	9 527	x(4)	x(4)	9 256	x(7)	x(7)
Corée	7 536	7 536	a	11 300	x(4)	x(4)	9 399	x(7)	x(7)
Luxembourg	19 202	19 202	a	19 443	18 536	20 057	19 324	19 007	20 057
Mexique	2 014	2 376	459	3 534	3 486	4 004	2 536	2 786	1 186
Pays-Bas	11 708	10 392	15 045	11 880	9 765	12 860	11 793	10 202	13 508
Nouvelle-Zélande	7 304	7 304	a	8 670	7 940	10 764	7 960	7 563	10 764
Norvège ¹	12 505	12 505	a	14 983	x(4)	x(4)	13 883	x(7)	x(7)
Pologne ⁴	4 871	x(1)	x(1)	5 159	4 974	5 327	5 026	x(7)	x(7)
Portugal ⁴	8 448	x(1)	x(1)	9 015	x(4)	x(4)	8 709	x(7)	x(7)
Rép. slovaque ¹	4 747	4 747	x(6)	4 578	3 833	4 937	4 658	4 502	4 937
Slovénie ¹	9 386	9 386	a	7 409	x(4)	x(4)	8 670	x(7)	x(7)
Espagne	9 484	x(1)	x(1)	11 265	x(4)	x(4)	10 111	x(7)	x(7)
Suède	9 642	9 739	a	10 375	10 599	10 221	10 050	10 033	10 085
Suisse ^{1, 4}	14 068	14 068	a	17 013	12 188	19 900	15 645	13 501	19 900
Turquie	a	a	a	m	m	m	m	m	m
United Kingdom ¹	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	10 013	x(7)	x(7)
États-Unis	12 247	12 247	a	12 873	12 873	a	12 550	12 550	a
Moyenne OCDE	8 854	~	~	9 755	8 410	9 534	9 312	8 598	9 957
Moyenne UE21	9 327	~	~	9 652	8 768	9 814	9 513	9 556	10 657
Autres G20									
Argentine ⁴	3 727	3 727	a	4 307	x(4)	x(4)	3 932	x(7)	x(7)
Brésil ⁴	2 523	2 523	a	1 763	x(4)	x(4)	2 235	x(7)	x(7)
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ³	366	366	a	374	472	232	369	397	232
Fédération de Russie ¹	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud ⁴	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	x(7)	1 872	x(7)	x(7)
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.a.


2. Année de référence : 2008.

3. Année de référence : 2010.

4. Établissements publics uniquement.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

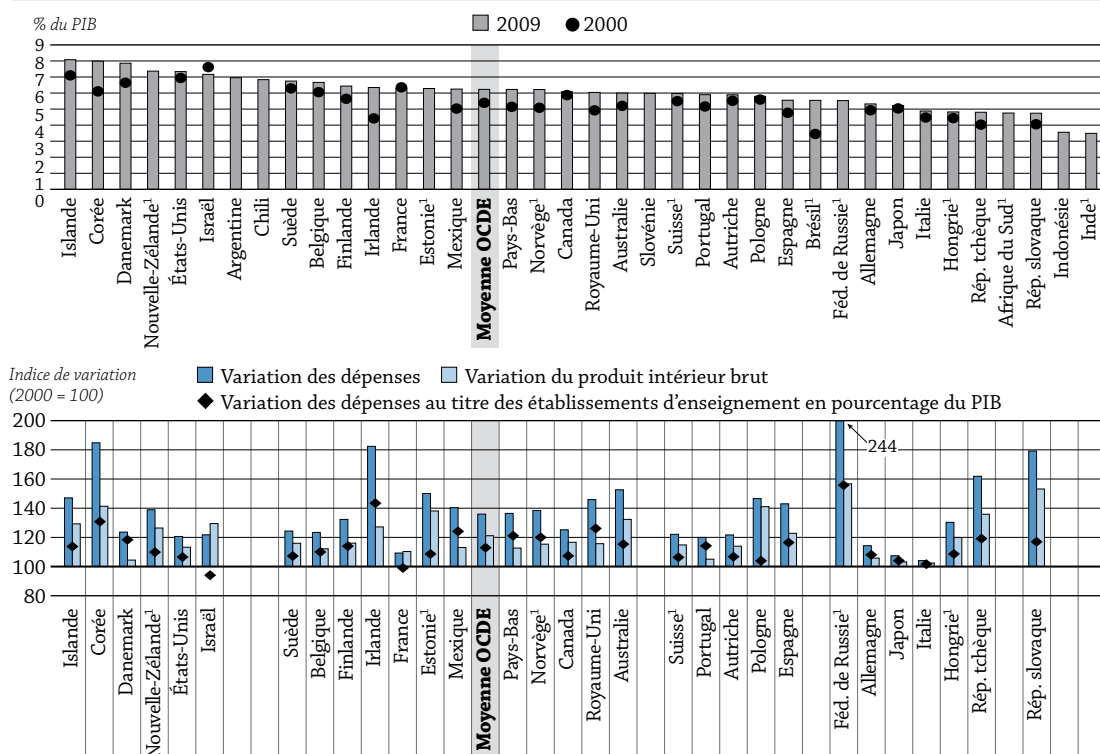
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682511>

QUELLE PART DE LEUR RICHESSE NATIONALE LES PAYS CONSACRENT-ILS À L'ÉDUCATION ?

- En 2009, les pays de l'OCDE ont consacré, en moyenne, 6.2 % de leur PIB au financement de leurs établissements d'enseignement. Ce pourcentage est supérieur à 7 % en Corée, au Danemark, aux États-Unis, en Islande, en Israël et en Nouvelle-Zélande. Sur les 37 pays dont les données sont disponibles, seuls 7 n'y consacrent pas plus de 5 % de leur PIB, à savoir l'Afrique du Sud, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, la République slovaque et la République tchèque.
- Entre 2000 et 2009, les dépenses tous niveaux d'enseignement confondus ont progressé à un rythme plus soutenu que le PIB dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles. L'augmentation représente plus de 1 point de pourcentage durant cette période au Brésil, en Corée, au Danemark, en Fédération de Russie, en Irlande, au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.
- L'analyse de la part du PIB consacrée à l'éducation montre que ce secteur n'a pas été le premier touché par la crise économique. Entre 2008 et 2009, les dépenses tous niveaux d'enseignement confondus ont augmenté dans 24 des 31 pays dont les données sont disponibles, alors que le PIB a diminué dans 26 d'entre eux.

Graphique B2.1. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2009) et indice de variation entre 2000 et 2009 (2000 = 100, prix constants)



1. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement ; pour la Norvège, enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire uniquement ; et pour l'Estonie, la Fédération de Russie et la Nouvelle-Zélande, données de 2000 uniquement).

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau B2.1 et tableau B2.5 disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679015>

Lecture du graphique

Ce graphique donne la mesure de l'investissement dans l'éducation sur la base du pourcentage du revenu national que les pays ont consacré au financement des établissements d'enseignement en 2000 et en 2009, et montre l'évolution des dépenses au titre des établissements d'enseignement entre 2000 et 2009. Il inclut les dépenses directes et indirectes de sources publiques et privées au titre des établissements d'enseignement.

■ Contexte

Cet indicateur donne la mesure des dépenses des pays au titre des établissements d'enseignement par rapport à leur richesse nationale. La richesse nationale est estimée sur la base du PIB et les dépenses d'éducation englobent les dépenses du secteur public, du secteur privé, et des élèves/étudiants et de leur famille.

Les pays investissent dans l'éducation entre autres raisons pour contribuer à promouvoir la croissance économique, à accroître la productivité, à favoriser l'épanouissement personnel et le développement social, et à réduire les inégalités sociales. La part du PIB consacrée à l'éducation dépend des diverses priorités des pouvoirs publics et des acteurs privés. Comme les dépenses d'éducation sont largement financées par les deniers publics, elles sont sous très haute surveillance des pouvoirs publics. En temps de crise financière, des coupes budgétaires peuvent être décidées même dans des secteurs majeurs tels que l'éducation.

Le niveau de dépenses au titre des établissements d'enseignement dépend de la taille de la population à scolariser, des taux de scolarisation, du niveau de salaire des enseignants et de la façon dont l'enseignement est organisé et dispensé. Dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (dont la population cible est âgée de 5 à 14 ans dans l'ensemble), les taux de scolarisation sont proches de 100 % dans les pays de l'OCDE et la variation des effectifs dépend dans une grande mesure de l'évolution démographique. Il n'en va pas de même dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement tertiaire, car une partie de la population concernée n'est plus scolarisée (voir l'indicateur C1).

■ Autres faits marquants

- **Les dépenses au titre de l'enseignement préprimaire représentent 9 % des dépenses d'éducation**, soit 0.5 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Toutefois, ce pourcentage varie sensiblement entre les pays : il est, par exemple, inférieur à 0.2 % en Afrique du Sud, en Australie, en Inde, en Indonésie et en Irlande, mais égal ou supérieur à 0.9 % au Danemark, en Espagne, en Fédération de Russie, en Islande et en Israël.
- **Les dépenses au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire représentent 64 % des dépenses d'éducation**, soit 4 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. L'Islande et la Nouvelle-Zélande consacrent plus de 5 % de leur PIB à ces niveaux d'enseignement, alors que la Fédération de Russie, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, le Japon et la République tchèque n'y consacrent pas plus de 3 % de leur PIB.
- **Les dépenses au titre de l'enseignement tertiaire représentent près d'un quart des dépenses d'éducation**, soit 1.6 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Le Canada, le Chili, la Corée et les États-Unis consacrent entre 2.4 % et 2.6 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement tertiaire.
- **C'est dans l'enseignement tertiaire que les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement sont les plus élevées en pourcentage du PIB.** Elles représentent entre 1.6 % et 1.9 % du PIB au Chili, en Corée et aux États-Unis.

■ Tendances

Tous niveaux d'enseignement confondus, l'investissement public et privé dans l'éducation a augmenté de 36 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE entre 2000 et 2009.

L'investissement dans l'éducation a progressé dans tous les pays entre 2000 et 2009, mais à un rythme moins soutenu que le PIB en France et en Israël. Toutefois, entre 1995 et 2000, les dépenses au titre des établissements d'enseignement ont régressé dans 18 des 28 pays dont les données des deux années de référence sont comparables.

Analyse

Investissement global en pourcentage du PIB

B2

Tous les pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles investissent une part importante de leurs ressources nationales dans l'éducation. En 2009, les pays de l'OCDE ont consacré, en moyenne, 6.2 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement et, sources de financement publiques et privées confondues, ils y ont consacré dans l'ensemble 6.4 % de leur PIB cumulé.

Les dépenses au titre des établissements d'enseignement (tous niveaux d'enseignement confondus) représentent plus de 6 % du PIB dans près de la moitié des pays de l'OCDE et du G20, et même plus de 7 % dans six d'entre eux, en l'occurrence en Corée (8.0 %), au Danemark (7.9 %), aux États-Unis (7.3 %), en Islande (8.1 %), en Israël (7.2 %) et en Nouvelle-Zélande (7.4 %). À l'autre extrême, sept pays consacrent moins de 5 % de leur PIB à l'éducation, à savoir l'Afrique du Sud (4.8 %), la Hongrie (4.8 %), l'Inde (3.5 %), l'Indonésie (3.6 %), l'Italie (4.9 %), la République slovaque (4.7 %) et la République tchèque (4.8 %).

Dépenses au titre des établissements d'enseignement par niveau d'enseignement

Tous pays de l'OCDE confondus, les dépenses d'éducation sont consacrées à hauteur de plus de 64 %, en moyenne, à l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, de 25 % à l'enseignement tertiaire et de plus de 9 % à l'enseignement préprimaire. L'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire absorbent, en moyenne, près de 42 % des dépenses d'éducation tous pays de l'OCDE confondus. Les dépenses au titre des établissements d'enseignement dépendent de la pyramide des âges. Dans la plupart des cas, les pays où ces dépenses sont supérieures à la moyenne en pourcentage du PIB sont aussi ceux où la taille de la population à scolariser dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire est supérieure à la moyenne (voir le tableau B2.2).

Dans tous les pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles, la part de la richesse nationale qui est consacrée à l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire est plus élevée que celle consacrée à l'enseignement préprimaire et à l'enseignement tertiaire. L'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire absorbe plus de 60 % des dépenses d'éducation dans la plupart des pays ; seuls six pays échappent à ce constat : le Chili (53 %), la Corée (58 %), les États-Unis (58 %), la Fédération de Russie (43 %), Israël (56 %) et le Japon (57 %). La part du PIB consacrée aux dépenses au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ne dépasse pas 3.0 % au plus en Fédération de Russie (2.4 %), en Hongrie (3.0 %), en Inde (2.2 %), en Indonésie (2.5 %), au Japon (3.0 %) et en République tchèque (2.9 %), mais est supérieure à 5 % en Islande (5.2 %) et en Nouvelle-Zélande (5.2 %).

Les dépenses au titre de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire représentent plus de 1.3 % du PIB dans tous les pays et plus de 3 % du PIB en Argentine (3.8 %), en Australie (3.3 %), au Brésil (3.6 %), en Corée (3.1 %), au Danemark (3.4 %), aux États-Unis (3.2 %), en Irlande (3.4 %), en Islande (3.7 %), au Mexique (3.1 %) et en Nouvelle-Zélande (3.3 %).

Les pays consacrent tous, à l'exception du Danemark et de l'Islande, moins de 1 % de leur PIB à l'enseignement préprimaire. Toutefois, la prudence est de rigueur lors de l'analyse des chiffres sur l'accueil de la petite enfance, car les taux de préscolarisation, l'âge du début de la préscolarisation et la mesure dans laquelle le financement privé de l'encadrement de la petite enfance est intégré varient fortement entre les pays (voir l'indicateur C1).

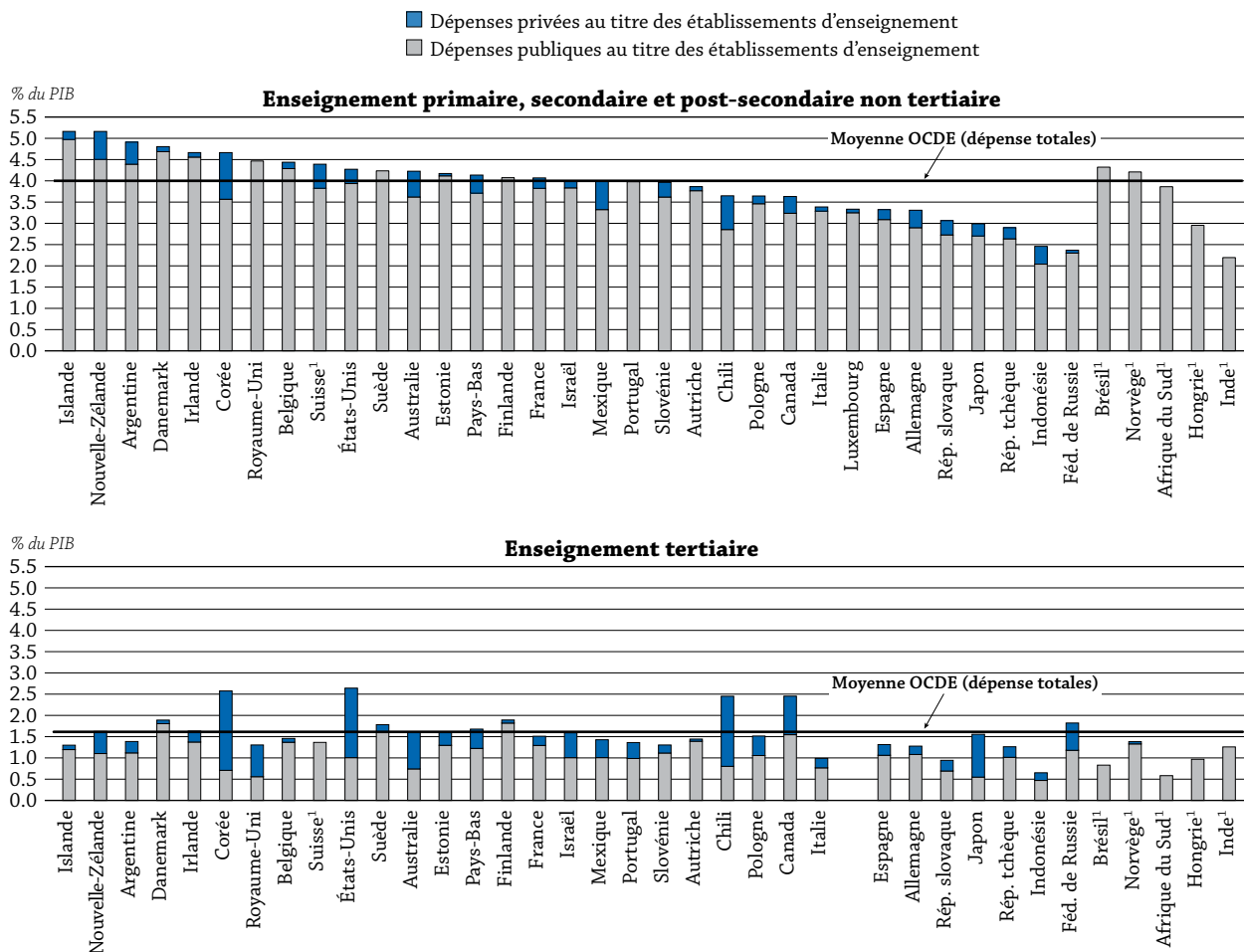
Les dépenses au titre de l'enseignement tertiaire représentent plus de 1.5 % du PIB dans près de la moitié des pays et plus de 2.5 % en Corée (2.6 %) et aux États-Unis (2.6 %). Quatre pays consacrent moins de 1 % de leur PIB à l'enseignement tertiaire, à savoir l'Afrique du Sud (0.6 %), le Brésil (0.8 %), l'Indonésie (0.7 %) et la République slovaque (0.9 %) (voir le tableau B2.2 et le graphique B2.2).

Évolution des dépenses globales d'éducation entre 2000 et 2009

Entre 2000 et 2009, l'augmentation des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement tertiaire est allée de pair avec l'augmentation de l'investissement financier à ces niveaux d'enseignement dans la plupart des pays.

Graphique B2.2. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB (2009)

Dépenses publiques et privées, selon le niveau d'enseignement et la provenance des fonds



1. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement ; pour la Norvège, enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire uniquement).

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales publiques et privées au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau B2.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679034>

Entre 2000 et 2009, les dépenses d'éducation ont augmenté de 9 % en France et de 22 % en Israël, mais elles ont diminué en pourcentage du PIB, car celui-ci a progressé à un rythme plus soutenu durant cette période (10 % et 29 %, respectivement) (voir le graphique B2.1 et le tableau B2.5, en ligne). Dans tous les autres pays dont les données sont comparables, les dépenses d'éducation (tous niveaux d'enseignement confondus) ont progressé en pourcentage du PIB durant cette période, dans la mesure où elles ont progressé à un rythme plus soutenu que le PIB (voir le graphique B2.1). Elles ont augmenté de plus de 1 point de pourcentage au Brésil (passant de 3.5 % à 5.5 %), en Corée (de 6.1 % à 8.0 %), au Danemark (de 6.6 % à 7.9 %), en Fédération de Russie (de 2.9 % à 5.5 %), en Irlande (de 4.4 % à 6.3 %), au Mexique (de 5.0 % à 6.2 %), en Norvège (de 5.1 % à 6.2 %), aux Pays-Bas (de 5.1 % à 6.2 %) et au Royaume-Uni (de 4.9 % à 6.0 %) (voir le tableau B2.1).

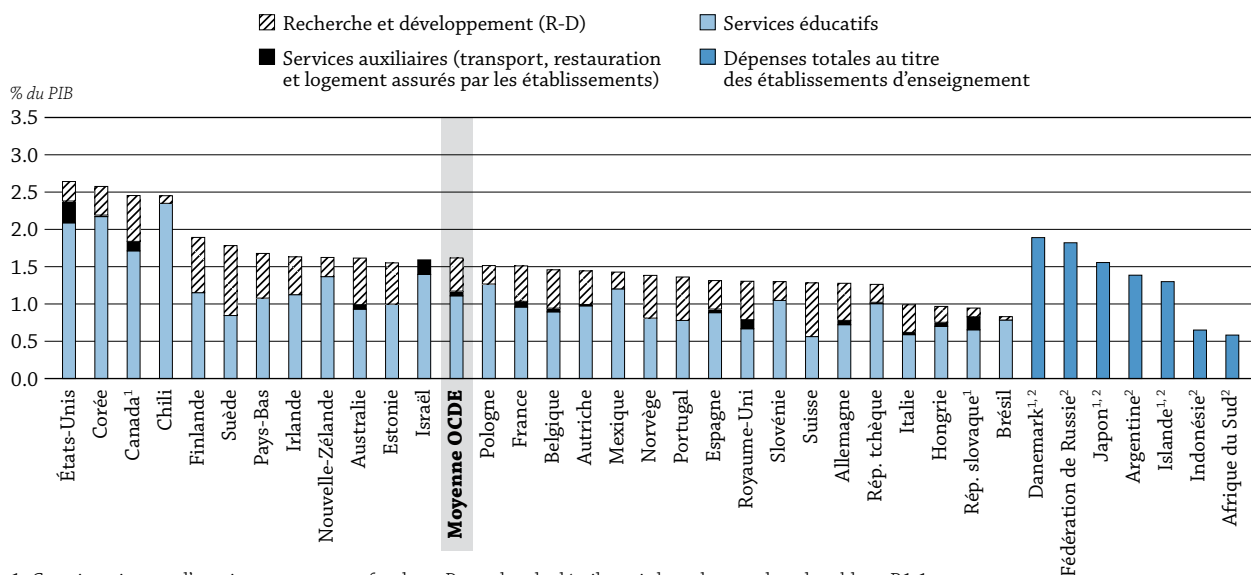
Les dépenses au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont évolué d'une façon similaire aux dépenses au titre de l'enseignement tertiaire.

Dépenses au titre de l'enseignement, des activités de recherche et de développement, et des services auxiliaires

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 91 % environ des dépenses au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire sont consacrées aux services d'éducation à proprement parler. Ce pourcentage est nettement inférieur dans l'enseignement tertiaire (70 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE), car d'autres postes de dépenses, en particulier ceux des activités de recherche et de développement (R-D), peuvent absorber une partie importante du budget total de l'éducation.

Dans l'enseignement tertiaire, la part des dépenses de R-D représente moins de 0.2 % du PIB au Brésil (0.04 %), au Chili (0.17 %) et en République slovaque (0.12 %), mais plus de 0.6 % du PIB en Australie (0.62 %), au Canada (0.61 %), en Finlande (0.74 %), en Suède (0.94 %) et en Suisse (0.72 %). Ces écarts entre pays contribuent à expliquer la variation des dépenses unitaires totales dans l'enseignement tertiaire (voir le tableau B2.4 et le graphique B2.3). Ainsi, les dépenses unitaires d'éducation seraient nettement inférieures si le budget des activités de R-D, élevé dans les pays cités ci-dessus, en était exclu (voir le tableau B1.2, dans l'indicateur B1).

Graphique B2.3. Dépenses au titre des services éducatifs, de la R-D et des services auxiliaires dans les établissements d'enseignement tertiaire, en pourcentage du PIB (2009)



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

2. Dépenses totales au titre de l'enseignement tertiaire, dépenses de recherche et développement (R-D) comprises.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau B2.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679053>

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement fournissent des services à caractère social aux élèves/étudiants et, dans certains cas, proposent des services au grand public. Les dépenses au titre de ces services auxiliaires sont financées par les pouvoirs publics et par les élèves/étudiants et leur famille. Les dépenses au titre des services auxiliaires dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire représentent 0.26 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Ce pourcentage est supérieur à 0.40 % en Finlande (0.45 %), en Corée (0.55 %), en France (0.53 %), au Royaume-Uni (0.86 %) et en Suède (0.44 %)

Les services auxiliaires sont plus souvent financés par les usagers privés dans l'enseignement tertiaire que dans les autres niveaux d'enseignement. Dans l'enseignement tertiaire, les dépenses au titre des services

auxiliaires représentent 0.06 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Ce pourcentage est supérieur à 0.1 % au Canada (0.13 %), aux États-Unis (0.29 %), en Israël (0.20 %), en République slovaque (0.17 %) et au Royaume-Uni (0.12 %).

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement

L'éducation est financée par les pouvoirs publics et également par des acteurs privés. L'augmentation des dépenses d'éducation qu'impose l'accroissement des effectifs se traduit par un alourdissement du fardeau financier à la charge de la société dans son ensemble, mais son financement n'est pas exclusivement public. En moyenne, trois quarts des dépenses tous niveaux d'enseignement confondus, qui représentent 6.4 % du PIB cumulé de l'OCDE, sont financés par des fonds publics (voir le tableau B2.3). Les fonds publics sont la principale source de financement de l'éducation dans tous les pays ; ces fonds représentent au moins 61 % des dépenses totales d'éducation en Corée, et atteignent près de 98 % en Finlande. Toutefois, l'analyse des parts publique et privée des dépenses d'éducation, et de leur variation entre niveaux d'enseignement, révèle de grandes différences entre les pays (voir l'indicateur B3).

Encadré B2.1. La crise financière et les dépenses d'éducation (2008-09)

Dans la plupart des pays, les pouvoirs publics financent plus de 75 % des dépenses d'éducation. Comme leurs budgets sont généralement approuvés de nombreux mois avant que les fonds ne soient dépensés, le financement de l'éducation est rigide à plusieurs égards. De plus, la plupart des gouvernements tentent de protéger l'éducation de la réduction massive des investissements publics.

La crise économique mondiale qui a éclaté en 2008 a eu (et a encore) un effet négatif majeur sur les différents secteurs d'activité. Il est trop tôt pour évaluer avec précision l'impact de la crise sur le financement des établissements d'enseignement – puisque seuls les chiffres de 2009 sont connus –, mais son impact sur l'économie en général s'observe déjà. Entre 2008 et 2009 (en prix constants), le PIB n'a augmenté que dans 5 des 31 pays dont les données sont disponibles, en l'occurrence en Australie, en Corée, en Israël, en Nouvelle-Zélande et en Pologne.

L'impact initial de la crise s'est ressenti à des moments différents et à des degrés divers selon les pays, certes, mais les chiffres de 2009 laissent entrevoir les premières mesures que certains pays ont prises en riposte à la crise. Le budget de l'éducation a-t-il été revu à la baisse à cause de la crise ? Nos résultats montrent que les premières coupes budgétaires ont épargné l'éducation.

Parmi les 31 pays dont les données des deux années de référence sont disponibles, Israël est le seul où les dépenses d'éducation ont régressé en pourcentage du PIB : le PIB n'y a que légèrement progressé et les dépenses d'éducation y ont diminué entre 2008 et 2009.

La situation est différente dans d'autres pays. Entre 2008 et 2009, alors que la crise avait déjà éclaté, les dépenses d'éducation n'ont commencé à régresser qu'en Belgique, en Estonie, aux États-Unis, en Islande, en Italie et au Japon, mais dans une mesure inférieure à la diminution du PIB et pas nécessairement pour des raisons liées à la crise. C'est ce qui explique pourquoi les dépenses d'éducation ont continué à augmenter en pourcentage du PIB.

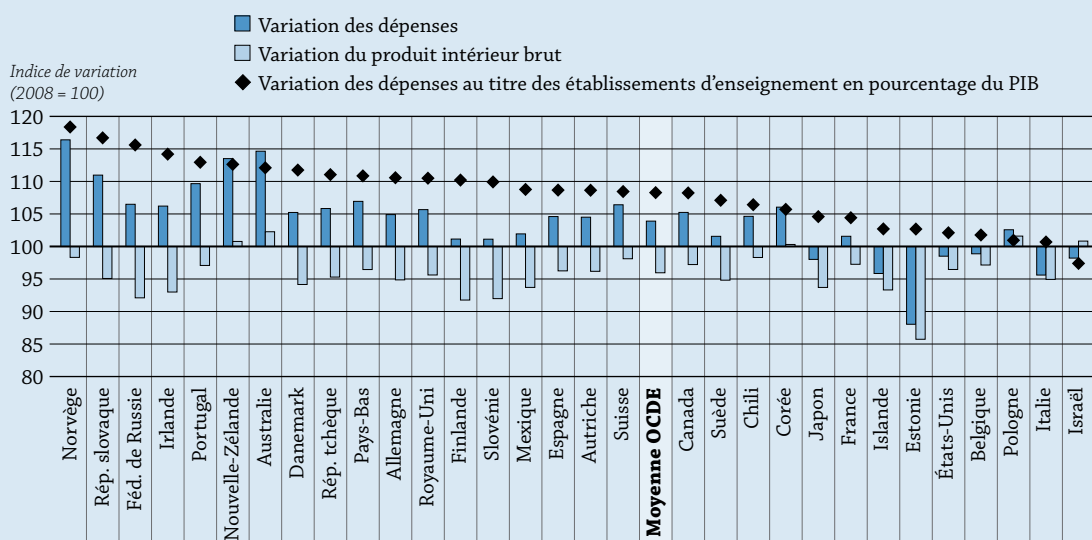
Dans les 24 autres pays dont les données sont disponibles, les dépenses d'éducation ont progressé de 4 %, en moyenne. Elles ont augmenté de plus de 10 % en Australie (14.7 %), en Norvège (16.4 %), en Nouvelle-Zélande (13.5 %) et en République slovaque (11.0 %). L'augmentation sensible des dépenses d'éducation en Australie s'explique en grande partie par la mise en œuvre du programme de financement « Building the Education Revolution » (BER). En 2009, les pouvoirs publics australiens ont ainsi annoncé

...

un programme de financement sur quatre ans d'un montant de 16.2 milliards AUD pour la construction ou la rénovation d'infrastructures à grande échelle (bibliothèques et salles de classes) dans des établissements d'enseignement primaire et secondaire de toute l'Australie. Ces dépenses supérieures à la normale devraient se poursuivre pendant quelques années (voir l'annexe 3).

Dans plus de la moitié de ces 24 pays, les dépenses d'éducation ont augmenté de plus 10 % en pourcentage du PIB en raison d'une légère variation à la hausse ou la baisse du PIB entre 2008 et 2009.

Indice de variation entre 2008 et 2009 des dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, tous niveaux d'enseignement confondus (2008 = 100, prix constants)



Les pays sont classés par ordre décroissant de la variation des dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680554>

Lecture du graphique

Ce graphique donne la mesure de l'investissement dans l'éducation sur la base du pourcentage du revenu national que les pays ont consacré au financement des établissements d'enseignement en 2008 et en 2009, et montre l'évolution des dépenses au titre des établissements d'enseignement entre 2008 et 2009. Il inclut les dépenses directes et indirectes de sources publiques et privées au titre des établissements d'enseignement.

Définitions

Les **dépenses au titre des services d'éducation** incluent toutes les dépenses directement liées à l'enseignement dispensé dans les établissements, soit la rémunération des enseignants, l'occupation des bâtiments, le matériel pédagogique, les manuels et la gestion des établissements.

Les **dépenses au titre de la R-D** incluent toutes les dépenses afférentes aux activités de recherche menées par les universités et autres établissements d'enseignement tertiaire, qu'elles soient financées par des fonds institutionnels ou par des bourses ou des contrats proposés par des entités publiques ou privées. Les dépenses sont classées dans cette catégorie sur la base des données recueillies auprès des établissements qui se livrent à ces activités, et non auprès des bailleurs de fonds.

Les **services auxiliaires** sont les services fournis par les établissements d'enseignement en marge de leur mission principale d'éducation. Ils renvoient à un grand type de services, à savoir les services à caractère social à l'intention des élèves/étudiants. Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire,

ces services à caractère social englobent la cantine, les soins de santé en milieu scolaire ainsi que le transport scolaire. Dans l'enseignement tertiaire, ils comprennent le logement (résidences d'étudiants), la cantine et les soins de santé.

Les **dépenses privées d'éducation en dehors des établissements d'enseignement** correspondent aux biens et services d'éducation acquis en dehors des établissements. Les parents peuvent, par exemple, acheter du matériel scolaire ou des manuels à leur enfant, ou lui faire suivre des cours particuliers.

Méthodologie

Année de référence : les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012).

Total de l'OCDE : le total de l'OCDE représente la valeur de l'indicateur tous pays de l'OCDE confondus (voir le Guide du lecteur en début de publication pour plus de précisions).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2011), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau B2.5. Variation des dépenses au titre des établissements d'enseignement et variation du PIB (1995, 2000, 2005 et 2009)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682644>

Tableau B2.1. **Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (1995, 2000, 2009)***Dépenses publiques et privées, par année*

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Tertiaire				Tous niveaux d'enseignement confondus			
	1995	2000	2005	2009	1995	2000	2005	2009	1995	2000	2005	2009
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE												
Australie	3.4	3.6	3.6	4.2	1.6	1.4	1.5	1.6	5.0	5.2	5.3	6.0
Autriche	4.2	3.9	3.7	3.9	1.2	1.1	1.3	1.4	6.1	5.5	5.5	5.9
Belgique	m	4.1	4.1	4.4	m	1.3	1.2	1.5	m	6.1	6.0	6.7
Canada ^{1, 2}	4.3	3.3	3.7	3.6	2.1	2.3	2.7	2.5	6.7	5.9	6.5	6.1
Chili ³	m	m	3.4	3.6	m	m	1.8	2.5	m	m	5.7	6.8
Rép. tchèque	3.3	2.7	2.9	2.9	0.9	0.8	1.0	1.3	4.8	4.0	4.5	4.8
Danemark ²	4.0	4.1	4.5	4.8	1.6	1.6	1.7	1.9	6.2	6.6	7.4	7.9
Estonie ⁴	4.9	4.5	4.0	4.2	1.1	1.2	1.3	1.6	6.7	6.2	5.8	6.3
Finlande	4.0	3.6	3.9	4.1	1.9	1.7	1.7	1.9	6.3	5.6	6.0	6.4
France	4.5	4.3	4.0	4.1	1.4	1.3	1.3	1.5	6.6	6.4	6.0	6.3
Allemagne	3.4	3.3	3.2	3.3	1.1	1.1	1.1	1.3	5.1	4.9	5.0	5.3
Grèce ²	2.0	2.7	2.8	m	0.6	0.8	1.5	m	2.7	3.6	4.3	m
Hongrie ⁴	3.2	2.8	3.3	3.0	0.8	0.9	0.9	1.0	4.8	4.4	5.1	4.8
Islande	m	4.8	5.4	5.2	m	1.1	1.2	1.3	m	7.1	8.0	8.1
Irlande	3.8	2.9	3.4	4.7	1.3	1.5	1.1	1.6	5.2	4.4	4.5	6.3
Israël	4.6	4.3	4.0	4.0	1.7	1.9	1.9	1.6	7.8	7.6	7.5	7.2
Italie	3.5	3.1	3.1	3.4	0.7	0.9	0.9	1.0	4.6	4.5	4.4	4.9
Japon ²	3.1	3.0	2.9	3.0	1.3	1.4	1.4	1.6	5.0	5.0	4.9	5.2
Corée	m	3.5	4.1	4.7	m	2.2	2.3	2.6	m	6.1	6.7	8.0
Luxembourg	m	m	3.7	3.3	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	3.7	3.5	4.0	4.0	1.0	1.0	1.2	1.4	5.1	5.0	5.9	6.2
Pays-Bas	3.4	3.4	3.8	4.1	1.6	1.4	1.5	1.7	5.4	5.1	5.8	6.2
Nouvelle-Zélande ⁴	m	m	4.6	5.2	m	m	1.5	1.6	m	m	6.5	7.4
Norvège ⁴	4.3	3.8	3.8	4.2	1.6	1.2	1.3	1.4	5.9	5.1	5.6	6.2
Pologne	3.6	3.9	3.7	3.6	0.8	1.1	1.6	1.5	5.2	5.6	5.9	5.8
Portugal	3.5	3.7	3.7	4.0	0.9	1.0	1.3	1.4	4.9	5.2	5.5	5.9
Rép. slovaque ²	3.1	2.7	2.9	3.1	0.7	0.8	0.9	0.9	4.6	4.1	4.4	4.7
Slovénie	m	m	4.1	4.0	m	m	1.3	1.3	m	m	6.0	6.0
Espagne	3.8	3.2	2.9	3.3	1.0	1.1	1.1	1.3	5.3	4.8	4.6	5.6
Suède	4.1	4.2	4.2	4.2	1.5	1.6	1.6	1.8	6.0	6.3	6.4	6.7
Suisse ⁴	3.9	4.1	4.4	4.4	1.1	1.1	1.4	1.3	5.3	5.5	6.1	6.0
Turquie ⁴	1.2	1.8	m	m	0.5	0.8	m	m	1.7	2.5	m	m
Royaume-Uni	3.6	3.5	4.4	4.5	1.1	1.0	1.3	1.3	5.2	4.9	6.0	6.0
États-Unis	3.8	3.9	3.7	4.3	2.3	2.7	2.8	2.6	6.6	6.9	6.9	7.3
Moyenne OCDE	3.6	3.5	3.8	4.0	1.2	1.3	1.5	1.6	5.4	5.3	5.8	6.2
Total OCDE	3.7	3.6	3.6	3.9	1.6	1.8	1.9	1.9	5.8	5.9	6.0	6.4
Moyenne UE21	3.7	3.5	3.6	3.8	1.1	1.1	1.3	1.4	5.3	5.2	5.5	5.9
Moyenne des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles en 1995, 2000 et 2009 (25 pays)	3.8	3.6	3.7	3.9	1.3	1.3	1.5	1.6	5.6	5.4	5.7	6.0
Autres G20												
Argentine	m	m	m	4.9	m	m	m	1.4	m	m	m	7.0
Brésil ⁴	2.6	2.4	3.2	4.3	0.7	0.7	0.8	0.8	3.7	3.5	4.4	5.5
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde ⁴	m	m	m	2.2	m	m	m	1.3	m	m	m	3.5
Indonésie ³	m	m	m	2.5	m	m	m	0.7	m	m	m	3.6
Fédération de Russie ⁴	m	1.7	1.5	2.4	m	0.5	0.6	1.8	m	2.9	2.9	5.5
Arabie saoudite ^{3, 4}	m	m	m	m	m	m	m	2.3	m	m	m	m
Afrique du Sud ⁴	m	m	m	3.9	m	m	m	0.6	m	m	m	4.8
Moyenne G20	m	m	m	3.7	m	m	m	1.5	m	m	m	5.7

1. Année de référence : 2008 (et non 2009).

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

3. Année de référence : 2010 (et non 2009).

4. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement ; pour la Norvège, enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire uniquement ; et pour l'Estonie, la Fédération de Russie et la Nouvelle-Zélande, données de 1995 et 2000 uniquement).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682568>

Tableau B2.2. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2009)
Dépenses publiques et privées¹

	Préprimaire (enfants de 3 ans et plus)	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Tertiaire			Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
		Primaire, secondaire et post- secondaire non tertiaire	Primaire et premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Post- secondaire non tertiaire	Ensemble du tertiaire	Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE									
Australie	0.1	4.2	3.3	0.8	0.1	1.6	0.2	1.4	6.0
Autriche	0.6	3.9	2.4	1.4	n	1.4	n	1.4	5.9
Belgique ²	0.6	4.4	1.5	2.9	x(4)	1.5	x(6)	x(6)	6.7
Canada ³	x(3)	3.6	2.2	1.5	x(7)	2.5	1.0	1.5	6.1
Chili ⁴	0.7	3.6	2.4	1.2	a	2.5	0.7	1.8	6.8
Rép. tchèque	0.5	2.9	1.7	1.1	n	1.3	n	1.2	4.8
Danemark	1.0	4.8	3.4	1.3	x(4, 6)	1.9	x(6)	x(6)	7.9
Estonie	0.5	4.2	2.6	1.4	0.2	1.6	0.4	1.2	6.3
Finlande	0.4	4.1	2.5	1.6	x(4)	1.9	n	1.9	6.4
France	0.7	4.1	2.6	1.4	n	1.5	0.3	1.2	6.3
Allemagne	0.6	3.3	2.1	1.1	0.2	1.3	0.1	1.2	5.3
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie ⁵	0.7	3.0	1.8	1.0	0.1	1.0	n	0.9	4.8
Islande	1.0	5.2	3.7	1.5	x(4)	1.3	x(6)	x(6)	8.1
Irlande	0.1	4.7	3.4	0.9	0.3	1.6	x(6)	x(6)	6.3
Israël	0.9	4.0	2.3	1.7	n	1.6	0.2	1.4	7.2
Italie	0.5	3.4	2.0	1.2	0.1	1.0	n	1.0	4.9
Japon	0.2	3.0	2.1	0.9	x(4, 6)	1.6	0.2	1.3	5.2
Corée	0.3	4.7	3.1	1.6	a	2.6	0.4	2.2	8.0
Luxembourg	0.6	3.3	2.4	1.0	m	m	m	m	m
Mexique	0.6	4.0	3.1	0.9	a	1.4	x(6)	x(6)	6.2
Pays-Bas	0.4	4.1	2.8	1.3	n	1.7	n	1.7	6.2
Nouvelle-Zélande	0.6	5.2	3.3	1.6	0.3	1.6	0.3	1.3	7.4
Norvège ⁵	0.4	4.2	2.8	1.4	x(4)	1.4	x(6)	x(6)	6.2
Pologne	0.6	3.6	2.5	1.1	n	1.5	n	1.5	5.8
Portugal	0.4	4.0	2.7	1.2	m	1.4	x(6)	x(6)	5.9
Rép. slovaque	0.5	3.1	1.9	1.1	x(4)	0.9	x(4)	0.9	4.7
Slovénie	0.7	4.0	2.7	1.2	x(4)	1.3	x(6)	x(6)	6.0
Espagne	0.9	3.3	2.6	0.8	a	1.3	0.2	1.1	5.6
Suède	0.7	4.2	2.8	1.4	n	1.8	x(6)	x(6)	6.7
Suisse ⁵	0.2	4.4	2.7	1.7	x(4)	1.3	n	1.2	6.0
Turquie	m	m	m	m	a	m	m	m	m
Royaume-Uni	0.3	4.5	3.0	1.5	n	1.3	x(6)	x(6)	6.0
États-Unis	0.4	4.3	3.2	1.1	m	2.6	x(6)	x(6)	7.3
Moyenne OCDE	0.5	4.0	2.6	1.3	n	1.6	0.2	1.4	6.2
Total OCDE	0.5	3.9	2.7	1.2	n	1.9	0.2	1.3	6.4
Moyenne UE21	0.6	3.8	2.5	1.3	n	1.4	0.1	1.3	5.9
Autres G20									
Argentine	0.7	4.9	3.8	1.1	a	1.4	0.4	0.9	7.0
Brésil ⁵	0.4	4.3	3.6	0.7	a	0.8	x(6)	x(6)	5.5
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde ⁵	n	2.2	1.3	0.9	n	m	m	1.3	3.5
Indonésie ⁴	n	2.5	2.0	0.5	a	0.7	x(6)	x(6)	3.6
Féd. de Russie ⁵	0.9	2.4	x(2)	x(2)	x(2)	1.8	0.2	1.6	5.5
Arabie saoudite ^{4, 5}	m	m	m	m	m	2.3	x(6)	x(6)	m
Afrique du Sud ⁵	n	3.9	x(2)	x(2)	0.1	0.6	x(6)	x(6)	4.8
Moyenne G20	0.4	3.2	2.1	1.1	n	m	m	1.1	4.9

1. Dépenses d'origine internationale comprises.

2. La colonne 3 concerne uniquement l'enseignement primaire et la colonne 4, l'enseignement secondaire dans son ensemble.

3. Année de référence : 2008.

4. Année de référence : 2010.

5. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement ; et pour la Norvège, enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire uniquement).

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682587>

Tableau B2.3. **Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon la provenance du financement et le niveau d'enseignement (2009)***Dépenses publiques et privées*

	Préprimaire			Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire			Tous niveaux d'enseignement confondus		
	Dépenses publiques ¹	Dépenses privées ²	Total	Dépenses publiques ¹	Dépenses privées ²	Total	Dépenses publiques ¹	Dépenses privées ²	Total	Dépenses publiques ¹	Dépenses privées ²	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE												
Australie	0.06	0.05	0.11	3.6	0.6	4.2	0.7	0.9	1.6	4.5	1.5	6.0
Autriche	0.55	0.04	0.59	3.8	0.1	3.9	1.4	0.1	1.4	5.7	0.2	5.9
Belgique	0.60	0.02	0.62	4.3	0.2	4.4	1.4	0.1	1.5	6.4	0.3	6.7
Canada ^{3, 4}	x(4)	x(5)	x(6)	3.2	0.4	3.6	1.5	0.9	2.5	4.8	1.3	6.1
Chili ⁵	0.60	0.14	0.74	2.9	0.8	3.6	0.8	1.6	2.5	4.3	2.6	6.8
Rép. tchèque	0.47	0.04	0.51	2.6	0.3	2.9	1.0	0.2	1.3	4.2	0.6	4.8
Danemark ⁴	0.91	0.13	1.04	4.7	0.1	4.8	1.8	0.1	1.9	7.5	0.3	7.9
Estonie	0.48	0.01	0.49	4.1	0.1	4.2	1.3	0.3	1.6	5.9	0.4	6.3
Finlande	0.40	0.04	0.45	4.1	n	4.1	1.8	0.1	1.9	6.3	0.1	6.4
France	0.68	0.04	0.72	3.8	0.2	4.1	1.3	0.2	1.5	5.8	0.5	6.3
Allemagne	0.44	0.19	0.63	2.9	0.4	3.3	1.1	0.2	1.3	4.5	0.8	5.3
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	0.72	m	m	3.0	m	m	1.0	m	m	4.8	m	m
Islande	0.79	0.23	1.02	5.0	0.2	5.2	1.2	0.1	1.3	7.3	0.7	8.1
Irlande	n	n	n	4.6	0.1	4.7	1.4	0.3	1.6	6.0	0.4	6.3
Israël	0.68	0.18	0.87	3.8	0.2	4.0	1.0	0.6	1.6	5.8	1.3	7.2
Italie	0.46	0.04	0.51	3.3	0.1	3.4	0.8	0.2	1.0	4.5	0.4	4.9
Japon ⁴	0.10	0.12	0.22	2.7	0.3	3.0	0.5	1.0	1.6	3.6	1.7	5.2
Corée	0.11	0.15	0.26	3.6	1.1	4.7	0.7	1.9	2.6	4.9	3.1	8.0
Luxembourg	0.59	0.01	0.60	3.2	0.1	3.3	m	m	m	m	m	m
Mexique	0.53	0.12	0.65	3.3	0.7	4.0	1.0	0.4	1.4	5.0	1.2	6.2
Pays-Bas	0.41	n	0.41	3.7	0.4	4.1	1.2	0.5	1.7	5.3	0.9	6.2
Nouvelle-Zélande	0.48	0.10	0.58	4.5	0.7	5.2	1.1	0.5	1.6	6.1	1.3	7.4
Norvège	0.35	0.06	0.41	4.2	m	m	1.3	0.1	1.4	6.1	m	m
Pologne	0.52	0.12	0.64	3.5	0.2	3.6	1.1	0.5	1.5	5.0	0.8	5.8
Portugal	0.40	n	0.40	4.0	n	4.0	1.0	0.4	1.4	5.5	0.4	5.9
Rép. slovaque ⁴	0.42	0.08	0.50	2.7	0.3	3.1	0.7	0.3	0.9	4.1	0.6	4.7
Slovénie	0.56	0.15	0.71	3.6	0.3	4.0	1.1	0.2	1.3	5.3	0.7	6.0
Espagne	0.71	0.21	0.92	3.1	0.2	3.3	1.1	0.3	1.3	4.9	0.7	5.6
Suède	0.73	n	0.73	4.2	n	4.2	1.6	0.2	1.8	6.6	0.2	6.7
Suisse	0.21	m	m	3.8	0.6	4.4	1.4	m	m	5.5	m	m
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	0.26	n	0.26	4.5	n	4.5	0.6	0.7	1.3	5.3	0.7	6.0
États-Unis	0.34	0.08	0.43	3.9	0.3	4.3	1.0	1.6	2.6	5.3	2.1	7.3
Moyenne OCDE	0.47	0.08	0.55	3.7	0.3	4.0	1.1	0.5	1.6	5.4	0.9	6.3
Total OCDE	0.37	0.09	0.47	3.6	0.3	3.9	1.0	1.0	1.9	5.0	1.4	6.4
Moyenne UE21	0.52	0.06	0.56	3.7	0.2	3.9	1.2	0.3	1.5	5.5	0.5	6.0
Autres G20												
Argentine	0.46	0.21	0.66	4.4	0.5	4.9	1.1	0.3	1.4	6.0	1.0	7.0
Brésil	0.40	m	m	4.3	m	m	0.8	m	m	5.5	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	0.04	m	m	2.2	m	m	1.3	m	m	3.5	m	m
Indonésie ⁵	0.02	0.02	0.04	2.0	0.4	2.5	0.5	0.2	0.7	3.0	0.6	3.6
Fédération de Russie	0.74	0.13	0.87	2.3	0.1	2.4	1.2	0.6	1.8	4.7	0.8	5.5
Arabie saoudite ⁵	m	m	m	m	m	m	2.3	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	0.05	m	m	3.9	m	m	0.6	m	m	4.8	m	m
Moyenne G20	0.35	m	m	3.0	m	m	0.9	m	m	4.4	m	m

1. Sont comprises les subventions publiques aux ménages afférentes aux établissements d'enseignement ainsi que les dépenses directes de sources internationales au titre des établissements d'enseignement.

2. Déduction faite des subventions publiques au titre des établissements d'enseignement.

3. Année de référence : 2008.

4. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.a.

5. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682606>

Tableau B2.4. Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB (2009)

Dépenses au titre des services éducatifs, de la R-D et des services auxiliaires dans les établissements d'enseignement et dépenses privées pour des achats de biens et services d'éducation en dehors des établissements d'enseignement

B2

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Tertiaire					
	Dépenses au titre des établissements d'enseignement			Dépenses privées pour des achats de biens et services d'éducation en dehors des établissements d'enseignement	Dépenses au titre des établissements d'enseignement				Dépenses privées pour des achats de biens et services d'éducation en dehors des établissements d'enseignement	
	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total		Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Recherche et développement dans les établissements tertiaires	Total		
				(1)					(2)	(3)
OCDE										
Australie	4.13	0.09	4.22	0.08	0.93	0.06	0.62	1.62	0.11	
Autriche	3.69	0.18	3.86	m	0.98	0.01	0.45	1.44	m	
Belgique	4.31	0.13	4.44	0.12	0.89	0.05	0.51	1.46	0.19	
Canada ^{1, 2, 3}	3.44	0.20	3.63	m	1.71	0.13	0.61	2.45	0.12	
Chili ⁴	3.37	0.28	3.65	m	2.28	x(5)	0.17	2.45	n	
Rép. tchèque	2.67	0.23	2.90	0.05	1.01	0.01	0.24	1.26	0.03	
Danemark ²	x(3)	x(3)	4.77	m	x(8)	a	x(8)	1.89	m	
Estonie	x(3)	x(3)	4.17	m	0.99	x(5)	0.60	1.59	m	
Finlande	3.65	0.45	4.10	m	1.15	a	0.74	1.89	m	
France	3.53	0.53	4.07	0.17	0.96	0.08	0.47	1.51	0.07	
Allemagne	3.22	0.09	3.31	0.15	0.72	0.06	0.50	1.28	0.08	
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Hongrie ³	2.59	0.37	2.95	m	0.70	0.05	0.21	0.97	m	
Islande	x(3)	x(3)	5.16	m	x(8)	x(8)	x(8)	1.30	m	
Irlande ³	4.66	m	4.66	0.05	1.12	m	0.51	1.63	m	
Israël	3.82	0.22	4.03	0.26	1.40	0.20	m	1.59	n	
Italie ³	3.27	0.11	3.39	0.41	0.59	0.03	0.37	0.99	0.14	
Japon ²	x(3)	x(3)	2.99	0.80	x(8)	x(8)	x(8)	1.56	0.04	
Corée	4.12	0.55	4.66	m	2.18	0.02	0.38	2.58	m	
Luxembourg	3.18	0.15	3.33	0.05	m	m	m	m	m	
Mexique	3.99	m	3.99	0.20	1.20	m	0.22	1.43	0.05	
Pays-Bas	4.14	n	4.14	0.13	1.08	n	0.60	1.68	0.07	
Nouvelle-Zélande	x(3)	x(3)	5.16	0.03	1.37	x(8)	0.26	1.62	m	
Norvège	x(3)	x(3)	4.16	m	0.81	n	0.57	1.38	m	
Pologne ³	3.63	0.01	3.64	0.24	1.27	n	0.25	1.51	0.05	
Portugal ³	3.90	0.08	3.98	0.18	0.78	x(8)	0.58	1.36	m	
Rép. slovaque ²	2.73	0.34	3.07	0.30	0.65	0.17	0.12	0.95	0.05	
Slovénie	3.71	0.26	3.96	m	1.05	n	0.25	1.30	m	
Espagne	3.15	0.17	3.32	m	0.88	0.05	0.38	1.31	m	
Suède	3.79	0.44	4.24	m	0.85	n	0.94	1.78	m	
Suisse ³	x(3)	x(3)	4.39	m	0.56	x(8)	0.72	1.28	m	
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	3.62	0.86	4.48	m	0.67	0.12	0.51	1.30	0.10	
États-Unis	3.94	0.34	4.27	m	2.09	0.29	0.26	2.64	a	
Moyenne OCDE	3.61	0.26	3.97	0.20	1.10	0.06	0.45	1.58	0.07	
Moyenne UE21	3.52	0.26	3.84	0.17	0.90	0.04	0.46	1.43	0.09	
Autres G20										
Argentine	x(3)	x(3)	4.91	m	x(8)	x(8)	x(8)	1.39	m	
Brésil ³	x(3)	x(3)	4.32	m	0.79	x(5)	0.04	0.83	m	
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Inde	x(3)	x(3)	2.19	m	x(8)	x(8)	x(8)	1.26	m	
Indonésie ⁴	x(3)	x(3)	2.46	m	x(8)	x(8)	x(8)	0.65	m	
Féd. de Russie ³	x(3)	x(3)	2.37	m	x(8)	x(8)	x(8)	1.82	m	
Arabie saoudite ^{3, 4}	m	m	m	m	x(8)	x(8)	x(8)	2.28	m	
Afrique du Sud ³	x(3)	x(3)	3.86	m	x(8)	x(8)	x(8)	0.58	m	
Moyenne G20	m	m	3.22	m	m	m	m	1.17	m	

1. Année de référence : 2008.


2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

3. Établissements publics uniquement (pour le Canada, au niveau tertiaire uniquement ; pour l'Italie, niveau tertiaire excepté).

4. Année de référence : 2010.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

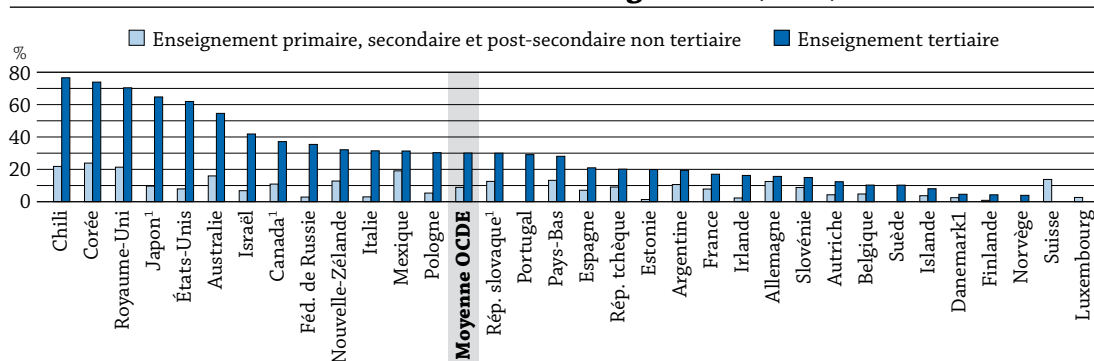
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682625>

QUELLE EST LA RÉPARTITION ENTRE INVESTISSEMENTS PUBLIC ET PRIVÉ DANS L'ÉDUCATION ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 84 % du financement des établissements d'enseignement proviennent directement de sources publiques.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le financement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire provient à 91 % de sources publiques. Ce pourcentage n'est inférieur à 80 % qu'au Chili, en Corée et au Royaume-Uni.
- Il ressort de la comparaison des niveaux d'enseignement que c'est dans l'enseignement tertiaire et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement préprimaire, que les parts privées du financement sont les plus élevées : elles représentent respectivement 30 % et 18 % des dépenses au titre des établissements d'enseignement. Toutefois, ces parts varient plus fortement entre les pays à ces niveaux d'enseignement que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.
- Dans tous les pays dont les données sont disponibles, le financement public des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus, a augmenté entre 2000 et 2009. Toutefois, les pressions se sont accentuées sur les familles pour qu'elles partagent les coûts de l'éducation et les dépenses privées ont progressé à un rythme encore plus soutenu dans plus de trois quarts des pays. En conséquence, la part privée du financement des établissements d'enseignement a augmenté entre 2000 et 2009, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

Graphique B3.1. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement (2009)



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux B3.2a et B3.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679072>

Lecture du graphique

Ce graphique montre le pourcentage des dépenses privées dans les dépenses totales au titre des établissements d'enseignement. Par dépenses privées, on entend tous les montants versés aux établissements par des entités privées, y compris le financement public via les aides aux ménages, les droits de scolarité et les autres frais privés (de logement, par exemple) liés aux établissements.

Contexte

Face à l'accroissement des taux de scolarisation et à l'élargissement de l'éventail des formations et des prestataires de services d'éducation, la question de savoir qui, des pouvoirs publics ou des intéressés, doit soutenir les efforts que consentent les individus pour améliorer leur niveau de formation, se fait de plus en plus pressante. Dans la conjoncture économique actuelle, de nombreux gouvernements peinent à réunir les fonds nécessaires pour financer la demande d'éducation en hausse dans leur pays en comptant uniquement sur les deniers publics. De plus, selon certains responsables politiques, ceux qui profitent le plus de l'éducation – ceux qui suivent des études – devraient prendre en charge au moins une partie des coûts y afférents. Les fonds

publics financent toujours une partie très élevée de l'investissement dans l'éducation, mais les fonds privés prennent de plus en plus d'importance.

La question de la répartition du financement de l'éducation entre le secteur public et le secteur privé est au cœur des débats dans de nombreux pays de l'OCDE. Elle se pose avec une acuité particulière au sujet de l'enseignement préprimaire et de l'enseignement tertiaire, où le financement public est rarement intégral ou quasi intégral. À ces niveaux, ce sont essentiellement les ménages qui constituent le financement privé, ce qui soulève la question de l'égalité d'accès à l'éducation. Le débat sur le financement de l'enseignement tertiaire est particulièrement intense. Certains craignent que la balance ne penche exagérément d'un côté, au point de décourager certains individus d'entamer une formation tertiaire. Les uns estiment que les pouvoirs publics devraient revoir sensiblement à la hausse les aides aux étudiants, alors que les autres soutiennent les efforts consentis pour amener les entreprises privées à accroître le financement de l'enseignement tertiaire. En revanche, l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, qui est en grande partie obligatoire, est largement considéré comme un bien public et est dès lors essentiellement financé par les pouvoirs publics.

■ **Autres faits marquants**

- Les pouvoirs publics financent essentiellement les établissements publics, mais ils financent aussi, à des degrés divers, les établissements privés. **En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses unitaires publiques au titre des établissements publics représentent près du double de celles au titre des établissements privés, tous niveaux d'enseignement confondus.** Toutefois, le coefficient varie selon le niveau d'enseignement : elles représentent moins du double dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (1.8), plus du double dans l'enseignement préprimaire (2.4) et près du triple dans l'enseignement tertiaire (2.9).
- **Dans l'enseignement tertiaire, les pays où les dépenses publiques unitaires au titre des établissements d'enseignement publics et privés sont les moins élevées sont aussi ceux où les effectifs de ce niveau d'enseignement sont les moins importants dans les établissements publics, exception faite de l'Argentine et de la Pologne.**
- **Dans l'enseignement tertiaire, les ménages financent la majorité des dépenses privées dans la plupart des pays dont les données sont disponibles.** Échappent à ce constat l'Autriche, la République slovaque, la République tchèque et la Suède, où les dépenses d'entités privées autres que les ménages (entreprises privées ou organisations sans but lucratif, par exemple) sont plus élevées que les dépenses des ménages, essentiellement parce que les frais de scolarité pratiqués par les établissements d'enseignement tertiaire y sont peu élevés, voire négligeables.

■ **Tendances**

La part du financement public des établissements d'enseignement tertiaire a régressé entre 1995 et 2009 : elle est passée de 78 % en 1995 à 77 % en 2000 et à 73 % en 2005, pour se stabiliser à 73 % en 2009 (selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE dont les données tendanciennes de toutes les années de référence sont disponibles). Cette diminution s'explique essentiellement par une tendance qui s'observe dans les pays non européens, à savoir des frais de scolarité plus élevés et une plus grande participation des entreprises au financement des établissements d'enseignement tertiaire.

Entre 2000 et 2009, la part du financement privé des établissements d'enseignement tertiaire a augmenté dans plus de deux tiers des pays dont les données sont comparables (soit dans 18 pays sur 25). Cette part a progressé de 5 points de pourcentage, en moyenne, et de plus de 10 points de pourcentage au Mexique, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la part du financement privé a également augmenté dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, ainsi que tous niveaux d'enseignement confondus. C'est en République slovaque et au Royaume-Uni que les progressions les plus fortes ont été enregistrées.

Analyse

Parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement

B3

Dans les pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement restent en grande partie financés directement par les pouvoirs publics, même si la part des fonds privés, déjà substantielle, continue d'augmenter dans l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 84 % du financement des établissements provient directement de sources publiques et 16 %, de sources privées (voir le tableau B3.1).

Toutefois, les parts publique et privée du financement varient fortement entre les pays. La comparaison des dépenses tous niveaux d'enseignement confondus montre que la part privée représente plus de 20 % du financement au Canada, en Israël et au Mexique, plus de 25 % en Australie, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni, et plus de 40 % au Chili et en Corée (voir le tableau B3.1).

Entre 2000 et 2009, les dépenses privées d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, ont augmenté en valeur absolue ; elles ont également progressé en pourcentage des dépenses totales d'éducation dans la plupart des pays. De ce fait, la part du financement public des établissements d'enseignement a diminué d'au moins 5 points de pourcentage au Mexique et au Portugal, et de 12 points de pourcentage en République slovaque et au Royaume-Uni. Cette baisse est essentiellement imputable à une augmentation significative du niveau des dépenses privées durant cette période. Au Portugal et au Royaume-Uni, par exemple, les frais de scolarité demandés par les établissements d'enseignement tertiaire ont fortement augmenté (voir le tableau B3.1).

Toutefois, la diminution de la part publique (et l'augmentation consécutive de la part privée) n'est généralement pas allée de pair avec une diminution des dépenses publiques d'éducation (en valeur réelle) (voir le tableau B3.1). En fait, parmi les pays de l'OCDE où les dépenses privées ont le plus progressé, nombreux sont ceux qui comptent aussi parmi les pays où le financement public de l'éducation a le plus augmenté. Ce constat suggère que les dépenses privées viennent s'ajouter aux investissements publics, et non s'y substituer. Toutefois, la part privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement varie entre les pays et entre les niveaux d'enseignement.

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement préprimaire, primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire

L'investissement dans l'enseignement préprimaire est crucial, car il jette des bases solides pour l'apprentissage tout au long de la vie et assure un accès équitable aux possibilités d'apprentissage à l'école. La part privée du financement des établissements d'enseignement préprimaire, qui s'établit à plus de 18 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, est plus élevée à ce niveau d'enseignement qu'à tous les autres niveaux confondus, mais elle varie fortement selon les pays. Elle ne représente pas plus de 5 % en Belgique, en Estonie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède, mais atteint ou dépasse 25 % en Allemagne, en Argentine et en Autriche, et 48 % en Australie, en Corée et au Japon (voir le tableau B3.2a). La répartition du financement entre les pouvoirs publics et les acteurs privés peut s'expliquer par le pourcentage d'établissements publics à ce niveau d'enseignement (voir ci-dessous et les indicateurs C1 et C2).

Dans tous les pays, le financement est essentiellement public dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. La part privée du financement de ces niveaux représente moins de 10 %, sauf en Allemagne, en Argentine, en Australie, au Canada, au Chili, en Corée, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suisse (voir le tableau B3.2a et le graphique B3.2). Dans la plupart des pays, la part privée des dépenses est en grande partie financée par les ménages, sous forme de frais de scolarité. Toutefois, la majorité des dépenses privées en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse est constituée de contributions versées par les entreprises dans le cadre du système de formation en alternance dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire (voir l'encadré B3.1 dans l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation*).

Entre 2000 et 2009, la part publique du budget de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire a diminué dans plus de la moitié des pays dont les données sont comparables (15 pays sur 25). Parmi ces pays, la part privée a toutefois progressé, d'au moins 3 points de pourcentage, uniquement au Canada (passant de 7.6 % à 10.9 %), en Corée (de 19.2 % à 23.8 %), au Mexique (de 13.9 % à 19.0 %), en République slovaque (de 2.4 % à 12.5 %) et au Royaume-Uni (de 11.3 % à 21.3 %). À l'inverse, la part publique du financement n'a pas augmenté de plus de 2 points de pourcentage dans les autres pays (voir le tableau B3.2a).

En dépit de ces différences, les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté, entre 2000 et 2009, dans tous les pays dont les données sont comparables. Contrairement aux tendances générales, l'accroissement des budgets publics à ces niveaux d'enseignement est allé de pair avec une diminution des dépenses privées d'éducation au Japon, au Portugal et en Suède. Toutefois, au Portugal et en Suède, la part privée des dépenses d'éducation représente moins de 1 %, selon les chiffres de 2009 (voir le tableau B3.2a).

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire

Le rendement privé élevé que procure l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur A9) suggère qu'une participation plus importante des individus et d'autres entités privées aux coûts des études tertiaires peut se justifier, pour autant que des dispositifs soient en place pour garantir l'accès des étudiants à un financement, quelle que soit leur situation financière (voir l'indicateur B5). Dans tous les pays, la part privée des dépenses d'éducation est nettement plus élevée dans l'enseignement tertiaire – elle représente, en moyenne, 30 % des dépenses totales à ce niveau d'enseignement – que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (voir les tableaux B3.2a et B3.2b).

La part des dépenses au titre de l'enseignement tertiaire financée par les particuliers, les entreprises et d'autres entités privées – y compris les versements privés subventionnés – représente moins de 5 % au Danemark, en Finlande et en Norvège (où les frais de scolarité à verser aux établissements d'enseignement tertiaire sont peu élevés ou négligeables), mais plus de 40 % en Australie, aux États-Unis, en Israël et au Japon, et plus de 70 % au Chili, en Corée et au Royaume-Uni (voir le graphique B3.2 et le tableau B3.2b). En Corée et au Royaume-Uni, la plupart des étudiants fréquentent des établissements privés (environ 80 % des étudiants fréquentent un établissement universitaire privé en Corée et 100 % d'entre eux, un établissement privé subventionné par l'État au Royaume-Uni) et le budget des établissements est essentiellement financé par les frais de scolarité (à hauteur de plus de 70 % en Corée et de plus de 50 % au Royaume-Uni).

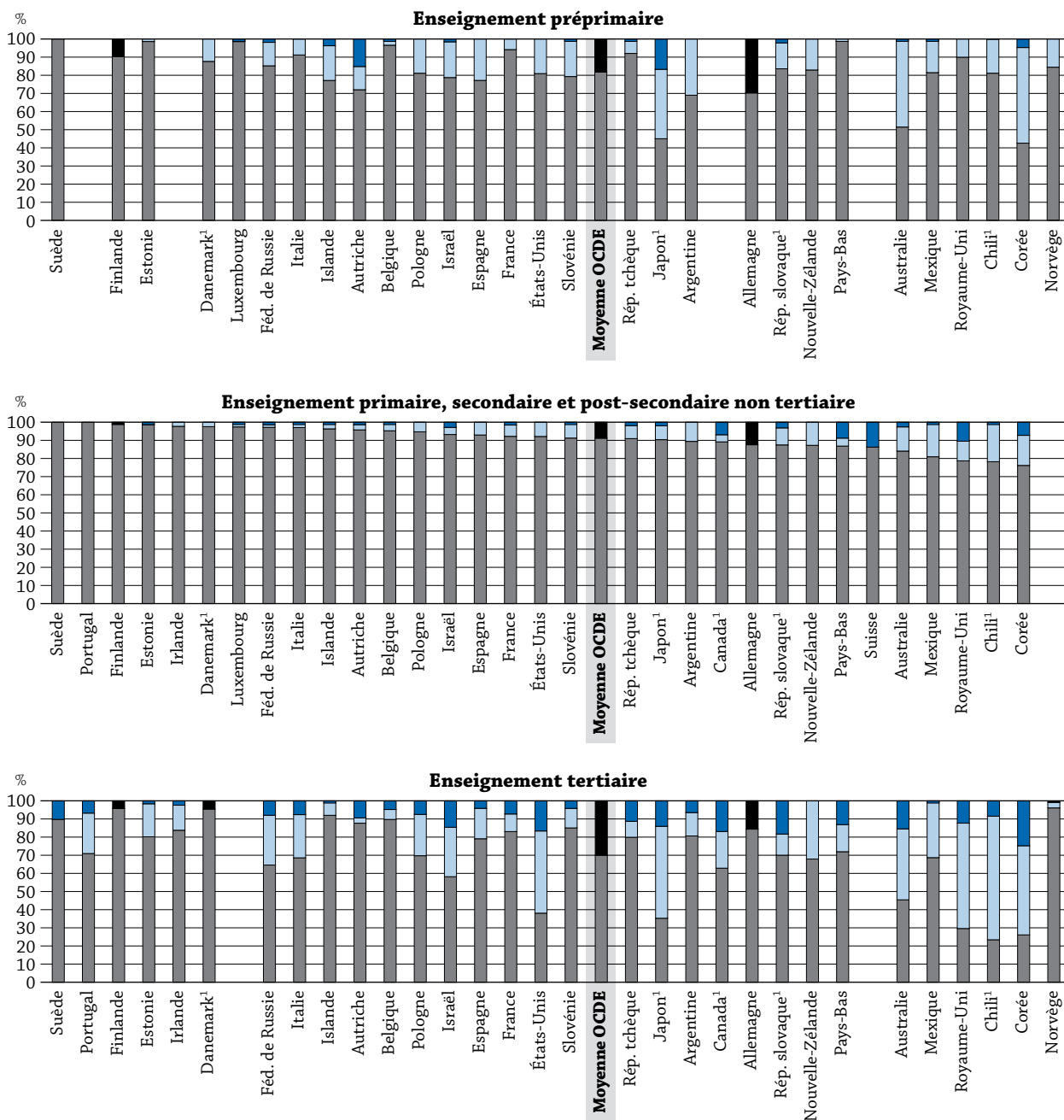
Dans les pays de l'OCDE, la contribution d'entités privées autres que les ménages au financement des établissements est, en moyenne, plus élevée dans l'enseignement tertiaire qu'aux autres niveaux d'enseignement. La contribution d'entités privées autres que les ménages au financement des établissements d'enseignement tertiaire atteint ou dépasse 10 % en Australie, au Canada, en Corée, aux États-Unis, en Israël, au Japon, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède. En Suède, cette contribution est en grande partie consacrée au financement des activités de recherche et de développement.

Dans de nombreux pays de l'OCDE, l'accroissement des taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur C1) résulte de la forte demande de formation, tant de la part des individus que de la société. Cet accroissement est allé de pair avec une augmentation du niveau d'investissement de la part des pays, tant public que privé, ce qui a entraîné la variation des parts publique et privée du financement. Selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE dont les données tendanciennes de toutes les années de référence sont disponibles, la part publique du financement des établissements d'enseignement tertiaire a légèrement régressé : elle est passée de 78 % en 1995 à 77 % en 2000 et à 73 % en 2005, et s'est stabilisée à 73 % en 2009. Cette tendance s'observe surtout dans les pays non européens, où les frais de scolarité sont en général plus élevés et où les entreprises contribuent davantage, principalement sous la forme de bourses, au financement des établissements d'enseignement tertiaire (voir le tableau B3.3, le graphique B3.3 et l'indicateur B5).

Graphique B3.2. Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement (2009)

Selon le niveau d'enseignement

- Toutes dépenses privées confondues, y compris les subventions publiques à affecter aux paiements aux établissements d'enseignement
- Dépenses d'autres entités privées
- Dépenses des ménages
- Dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

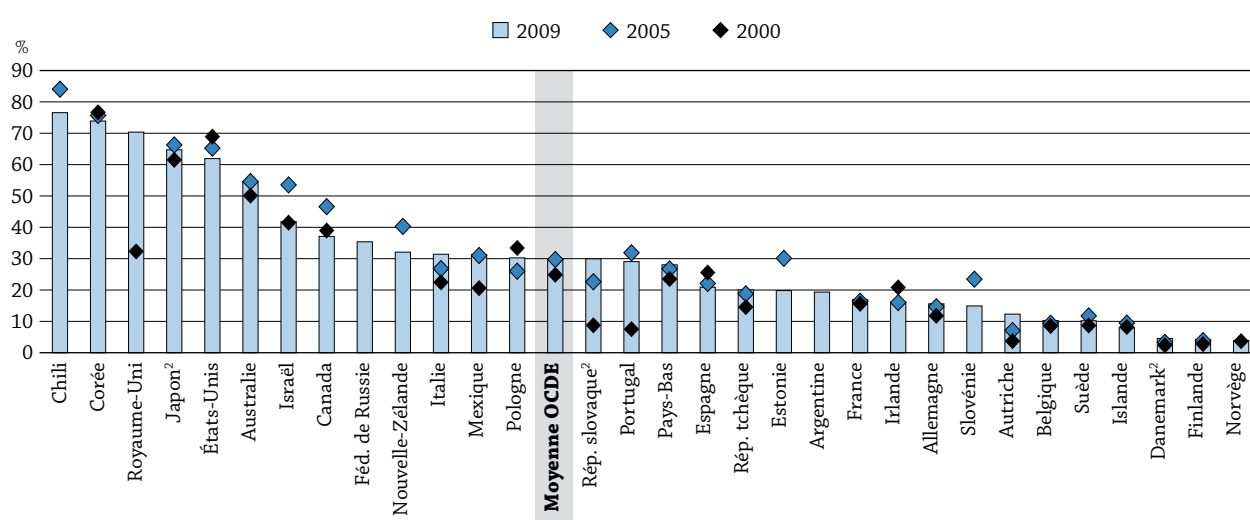
Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux B3.2a et B3.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

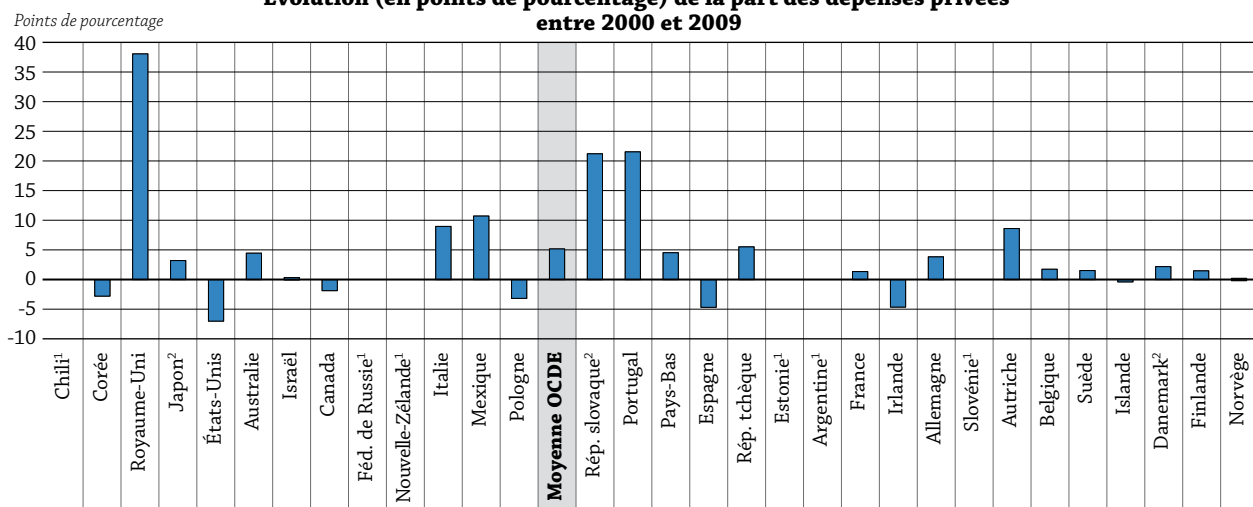
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679091>

Dans 18 des 25 pays dont les données de 2000 et de 2009 sont comparables, la part privée du financement de l'enseignement tertiaire a augmenté. De même, dans 11 des 22 pays dont les données de 1995 et de 2009 sont comparables, la part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire a progressé d'au moins 3 points de pourcentage au cours de cette période. Entre 1995 et 2009, elle a progressé de plus de 10 points de pourcentage en Australie, en Italie, au Portugal et en République slovaque, et de plus de 50 points de pourcentage au Royaume-Uni. En Australie, la progression de la part privée s'explique principalement par la restructuration du *Higher Education Contribution Scheme* (HECS) et du *Higher Education Loan Programme* (HELP), intervenue en 1997. Au Royaume-Uni, la forte augmentation de la part privée s'explique par le fait que les frais de scolarité ont été plusieurs fois revus à la hausse ces dix dernières années (voir l'indicateur B5 et l'annexe 3 pour plus de précisions).

Graphique B3.3. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2005 et 2009) et évolution (en points de pourcentage) de cette part entre 2000 et 2009



Évolution (en points de pourcentage) de la part des dépenses privées entre 2000 et 2009



1. Les données de 2000 étant manquantes, l'évolution entre 2000 et 2009 n'est pas disponible.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B3.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679110>

La part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire n'a sensiblement diminué entre 1995 et 2009 qu'en Irlande et en République tchèque et, dans une moindre mesure, au Canada, en Espagne et en Norvège (voir le tableau B3.3 et le graphique B3.3). En Irlande, la régression de la part privée tient, en grande partie, à la suppression progressive, ces dix dernières années, des frais de scolarité dans les premières formations tertiaires.

Dans l'ensemble, les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement ont augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques entre 2000 et 2009. Toutefois, quelle que soit la variation des dépenses privées, l'investissement public dans l'enseignement tertiaire a également augmenté dans tous les pays dont les données de 2000 et de 2009 sont disponibles (voir le tableau B3.2b). Sur les 9 pays où les dépenses privées au titre de l'enseignement tertiaire ont le plus augmenté durant cette période, 3 (le Mexique, la Pologne et la République tchèque) comptent également parmi les 10 pays où les dépenses publiques ont le plus augmenté. Dans ces pays, les frais de scolarité sont peu élevés, voire nuls dans l'enseignement tertiaire, et l'effectif diplômé de ce niveau d'enseignement est relativement faible (voir les indicateurs A1 et B5). Dans les 6 pays restants des 9 où les dépenses publiques ont le plus augmenté durant la période de référence (la Corée, l'Espagne, l'Estonie, l'Irlande, l'Islande et la Nouvelle-Zélande), les dépenses privées ont moins progressé que les dépenses publiques. La Corée est le seul de ces six pays où les établissements d'enseignement tertiaire comptent beaucoup sur le financement privé. En Espagne, en Estonie, en Irlande, en Islande et en Nouvelle-Zélande, le financement privé représente entre 8 % et 32 % des dépenses au titre des établissements d'enseignement (voir le tableau B3.2b).

Dépenses publiques par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement

Le niveau de dépenses publiques indique, en partie, la valeur que les gouvernements attachent à l'éducation (voir les indicateurs B2 et B4). Les fonds publics financent les établissements publics, mais une partie significative de ces fonds peut être consacrée aux établissements privés.

Le tableau B3.4 rapporte l'investissement public dans les établissements d'enseignement à la taille des systèmes d'éducation au moyen des dépenses publiques unitaires effectuées au titre des établissements publics et privés (les fonds privés sont exclus du tableau B3.4, même si dans certains pays, ils représentent une part importante du budget des établissements d'enseignement, en particulier dans l'enseignement tertiaire). Cet indicateur vient donc en complément des dépenses publiques en pourcentage du revenu national (voir l'indicateur B2).

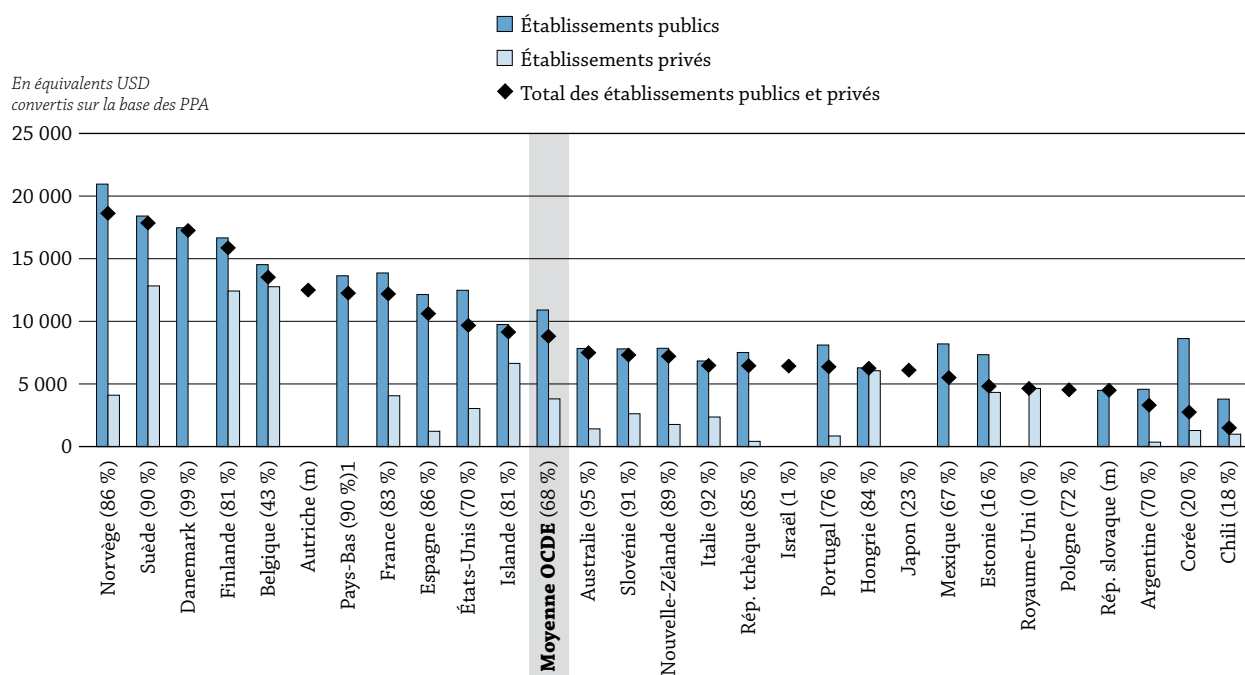
Selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE tous niveaux d'enseignement confondus, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics (8 329 USD) représentent presque le double de celles relevées au titre des établissements privés (4 301 USD). Toutefois, les écarts varient selon les niveaux d'enseignement. Les dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics représentent plus du double de celles relevées au titre des établissements privés dans l'enseignement préprimaire (6 426 USD, contre 2 701 USD), un peu moins du double (1.8) dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (8 511 USD, contre 4 810 USD), et près du triple (2.9) dans l'enseignement tertiaire (10 906 USD, contre 3 812 USD).

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques unitaires (établissements publics et privés confondus) s'élèvent, en moyenne, à 5 379 USD dans l'enseignement préprimaire. Toutefois, elles ne représentent pas plus de 1 839 USD en Argentine et au Mexique, mais dépassent 15 500 USD au Luxembourg. Les dépenses publiques unitaires sont, en général, plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés, mais ces derniers accueillent moins d'élèves dans l'ensemble. Au Mexique et aux Pays-Bas par exemple, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés sont négligeables, mais ces établissements n'accueillent qu'un pourcentage relativement faible de l'effectif d'élèves. Par contraste, les établissements privés accueillent la quasi-totalité de l'effectif d'élèves en Nouvelle-Zélande et les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés y sont supérieures à la moyenne (9 415 USD) (voir les tableaux B3.4 et C2.2).

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques unitaires, établissements publics et privés confondus, s'élèvent en moyenne à 7 745 USD dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire –

soit les niveaux d'enseignement où la part des fonds publics est la plus élevée (voir le tableau B3.2a). Elles ne représentent pas plus de 1 893 USD au Mexique, mais atteignent environ 17 000 USD au Luxembourg. À ces niveaux d'enseignement, la plupart des élèves fréquentent un établissement public et les dépenses publiques unitaires sont plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés, sauf en Finlande, en Israël et en Suède. Dans ces trois pays de l'OCDE, les établissements privés accueillent entre 7 % et 25 % de l'effectif d'élèves. Au Mexique et aux Pays-Bas, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés sont peu élevées ou négligeables, car le secteur privé est marginal et la part des fonds publics dans son budget est insignifiante, voire nulle (voir le tableau C1.4).

Graphique B3.4. Dépenses publiques annuelles par étudiant au titre des établissements d'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement (2009)



Remarque : les chiffres entre parenthèses correspondent au pourcentage d'étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement tertiaire public, calculs fondés sur des équivalents temps plein.

1. Les établissements privés subventionnés par l'État sont inclus dans la catégorie « Établissements publics ».

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'investissement public par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement publics et privés.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde).

Tableau B3.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679129>

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques par étudiant s'élèvent, en moyenne, à 8 810 USD dans l'enseignement tertiaire, établissements publics et privés confondus. Toutefois, elles ne représentent pas plus de 1 500 USD au Chili, mais passent la barre des 17 000 USD au Danemark, en Norvège et en Suède, trois pays où les dépenses privées sont peu élevées, voire négligeables. Dans tous les pays dont les données sont disponibles, les dépenses publiques par étudiant sont plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés (voir le tableau B3.4 et le graphique B3.4).

Dans l'enseignement tertiaire, la répartition des fonds publics entre les établissements publics et privés varie selon les pays. Au Danemark et aux Pays-Bas, les établissements publics accueillent au moins 90 % des étudiants et absorbent la majeure partie des fonds publics. Dans ces pays, les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics sont supérieures à la moyenne de l'OCDE, et les dépenses publiques par étudiant au

titre des établissements privés sont négligeables. Le financement privé s'y ajoute au financement public à des degrés divers : les dépenses privées représentent moins de 5 % des dépenses au titre des établissements publics et privés au Danemark, mais plus de 28 % aux Pays-Bas.

En Belgique, en Estonie, en Finlande, en Hongrie, en Islande et en Suède, les fonds publics financent les établissements publics et privés, et les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés représentent au moins 59 % – et jusqu'à près de 100 % – des dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics (voir le tableau B3.4). Toutefois, la situation varie selon les pays. En Finlande, en Hongrie, en Islande et en Suède, 80 % au moins des étudiants fréquentent un établissement public, alors qu'en Belgique et en Estonie, la plupart des étudiants fréquentent un établissement privé. Dans tous ces pays, les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire sont inférieures à la moyenne de l'OCDE.

Dans les autres pays, les fonds publics financent essentiellement les établissements d'enseignement publics : les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés représentent moins de 35 % des dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics (voir le graphique B3.1 et le tableau B3.2b).

Définitions

Par « **autres entités privées** », on entend les entreprises privées et les organisations sans but lucratif, notamment les organisations confessionnelles, caritatives, patronales et syndicales.

Les **dépenses privées** comprennent toutes les dépenses privées directes au titre des établissements d'enseignement, qu'elles soient ou non compensées en partie par des aides publiques. La contribution des entreprises privées au financement du volet pratique des formations en alternance est également incluse. Les aides publiques aux ménages incluses dans les dépenses privées sont présentées séparément.

Les **dépenses publiques** se rapportent à la totalité des effectifs scolarisés dans les établissements publics et privés, que ces établissements reçoivent ou non un financement public.

Les **parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement** sont exprimées en pourcentage des dépenses publiques et privées totales.

Méthodologie

Année de référence : les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012).

Couverture des données : les dépenses en matière de biens et services d'éducation ne sont pas toutes effectuées au sein des établissements d'enseignement. Les familles peuvent, par exemple, acheter des fournitures et des manuels scolaires dans le commerce, ou recourir aux services d'un professeur particulier en dehors des établissements d'enseignement. Dans l'enseignement tertiaire, les frais de subsistance et le manque à gagner des étudiants pendant leur formation peuvent représenter une part importante du coût de l'éducation. Toutes ces dépenses effectuées en dehors des établissements d'enseignement sont exclues de cet indicateur, même si elles font l'objet de subventions publiques. Le financement public des coûts de l'éducation en dehors des établissements d'enseignement est étudié dans le cadre des indicateurs B4 et B5.

Une partie du budget des établissements d'enseignement est consacrée aux services auxiliaires généralement proposés aux élèves/étudiants (cantine, logement et transport). La partie du coût de ces services financée par les élèves/étudiants est également incluse dans cet indicateur.

Les données relatives aux dépenses de 1995 et de 2000 proviennent d'une enquête mise à jour en 2011 dans laquelle les dépenses de 1995 et 2000 ont été ajustées en fonction des méthodes et des définitions appliquées lors du dernier exercice UOE de collecte de données en date.

Total de l'OCDE : le total de l'OCDE représente la valeur de l'indicateur tous pays de l'OCDE confondus (voir le Guide du lecteur en début de publication pour plus de précisions).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

B3

Tableau B3.1. **Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2009)**

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

	2009					2000		Indice de variation entre 2000 et 2009 des dépenses au titre des établissements d'enseignement	
	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹
		Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales ¹					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
OCDE									
Australie	73.2	20.8	6.0	26.8	1.3	74.1	25.9	151	158
Autriche	91.4	3.9	4.7	8.6	5.5	94.0	6.0	118	175
Belgique	94.3	4.6	1.1	5.7	1.8	94.3	5.7	123	122
Canada ²	78.6	10.5	10.9	21.4	m	79.9	20.1	123	133
Chili ³	58.9	37.9	3.2	41.1	3.3	m	m	m	m
Rép. tchèque	88.0	7.8	4.3	12.0	m	89.9	10.1	158	194
Danemark	95.8	4.2	m	4.2	m	96.0	4.0	123	130
Estonie	94.2	5.3	0.5	5.8	n	m	m	150	m
Finlande	97.6	x(4)	x(4)	2.4	n	98.0	2.0	132	157
France	90.2	7.0	2.7	9.8	m	91.2	8.8	108	121
Allemagne	85.0	x(4)	x(4)	15.0	m	86.1	13.9	113	123
Grèce	m	m	m	m	m	93.8	6.2	m	m
Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	130	m
Islande	90.8	7.9	1.3	9.2	m	90.0	10.0	148	135
Irlande	94.2	5.2	0.6	5.8	n	90.5	9.5	191	112
Israël	79.2	14.6	6.2	20.8	2.3	79.8	20.2	121	125
Italie	90.7	7.7	1.6	9.3	1.7	94.3	5.7	104	177
Japon	68.1	21.6	10.3	31.9	m	71.0	29.0	103	118
Corée	60.0	27.3	12.8	40.0	1.0	59.2	40.8	187	182
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	78.8	21.1	0.2	21.2	1.9	85.3	14.7	130	203
Pays-Bas	83.7	7.0	9.3	16.3	2.1	84.1	15.9	135	140
Nouvelle-Zélande	82.6	17.4	x(2)	17.4	m	m	m	139	m
Norvège	m	m	m	m	m	95.0	5.0	138	51
Pologne	86.7	x(4)	x(4)	13.3	m	89.0	11.0	142	177
Portugal	93.5	5.0	1.5	6.5	m	98.6	1.4	112	534
Rép. slovaque	83.9	10.1	6.0	16.1	2.3	96.4	3.6	147	751
Slovénie	88.5	10.2	1.3	11.5	n	m	m	m	m
Espagne	87.1	12.0	1.0	12.9	0.4	87.4	12.6	142	147
Suède	97.4	n	2.6	2.6	a	97.0	3.0	124	108
Suisse	m	m	m	m	m	91.8	8.2	122	154
Turquie	m	m	m	m	m	98.6	1.4	m	m
Royaume-Uni	68.9	20.7	10.4	31.1	19.2	85.2	14.8	117	303
États-Unis	72.0	22.0	6.0	28.0	m	67.3	32.7	129	103
Moyenne OCDE	84.0	~	~	16.0	2.5	87.8	12.2	133	186
Moyenne UE21	89.5	~	~	10.5	2.7	92.1	7.9	132	217
Autres G20									
Argentine	85.7	13.0	1.3	14.3	0.1	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	215	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	84.8	11.6	3.5	15.2	m	m	m	244	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

2. Année de référence : 2008 (et non 2009).

3. Année de référence : 2010 (et non 2009).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682682>

Tableau B3.2a. **Part relative (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2000, 2009)**

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

	Préprimaire (enfants âgés de 3 ans et plus)					Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire									
	2009					2009					2000		Indice de variation entre 2000 et 2009 des dépenses au titre des établissements d'enseignement		
	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹	
		Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales ¹			Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales ¹						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)		
OCDE	Australie	51.4	48.2	0.3	48.6	1.8	84.1	13.3	2.6	15.9	1.6	83.7	16.3	155	150
	Autriche	72.0	12.8	15.2	28.0	21.5	95.7	2.9	1.4	4.3	1.8	95.8	4.2	112	115
	Belgique	96.5	3.3	0.1	3.5	0.8	95.3	4.6	0.1	4.7	1.3	94.7	5.3	121	108
	Canada ^{2, 3}	x(6)	x(7)	x(8)	x(9)	x(6)	89.1	3.9	6.9	10.9	x(6)	92.4	7.6	128	188
	Chili ⁴	81.1	18.6	m	18.9	n	78.2	21.5	0.3	21.8	a	m	m	m	m
	Rép. tchèque	92.0	6.6	1.4	8.0	m	91.0	7.2	1.9	9.0	n	91.7	8.3	145	159
	Danemark ³	87.6	12.4	n	12.4	m	97.5	2.5	n	2.5	n	97.8	2.2	121	139
	Estonie	98.6	1.4	n	1.4	n	98.7	1.2	0.1	1.3	m	m	m	147	m
	Finlande	90.3	x(4)	x(4)	9.7	n	99.2	x(9)	x(9)	0.8	n	99.3	0.7	133	160
	France	94.1	5.9	n	5.9	m	92.2	6.2	1.6	7.8	m	92.6	7.4	103	110
	Allemagne	70.2	x(4)	x(4)	29.8	n	87.6	x(9)	x(9)	12.4	m	87.1	12.9	106	102
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	n	m	m	91.7	8.3	m	m
	Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	n	92.7	7.3	128	m
	Islande	77.1	19.1	3.7	22.9	a	96.3	3.4	0.2	3.7	a	96.4	3.6	139	142
	Irlande	m	m	m	m	m	97.7	2.3	m	2.3	m	96.0	4.0	208	116
	Israël	78.7	19.7	1.6	21.3	n	93.2	3.9	2.9	6.8	1.8	94.1	5.9	122	142
	Italie	91.2	8.8	n	8.8	n	97.0	2.8	0.1	3.0	n	97.8	2.2	108	146
	Japon ³	45.0	38.3	16.7	55.0	m	90.4	7.7	2.0	9.6	m	89.8	10.2	103	96
	Corée	42.6	52.7	4.7	57.4	0.5	76.2	16.6	7.3	23.8	0.3	80.8	19.2	178	234
	Luxembourg	98.6	1.2	0.2	1.4	m	97.4	1.9	0.7	2.6	m	m	m	m	m
	Mexique	81.4	18.5	0.1	18.6	0.2	81.0	18.9	0.1	19.0	2.2	86.1	13.9	122	178
	Pays-Bas	98.7	1.3	a	1.3	1.1	86.8	4.4	8.8	13.2	2.9	85.7	14.3	139	126
	Nouvelle-Zélande	82.9	17.1	x(2)	17.1	m	87.2	12.8	x(7)	12.8	m	m	m	131	m
	Norvège	84.4	15.6	m	15.6	n	m	m	m	m	m	99.0	1.0	127	m
	Pologne	81.1	18.9	m	18.9	n	94.7	5.3	m	5.3	m	95.4	4.6	131	154
	Portugal	m	m	m	m	m	100.0	n	m	n	m	99.9	0.1	112	85
	Rép. slovaque ³	83.6	14.3	2.2	16.4	0.4	87.5	9.4	3.1	12.5	1.0	97.6	2.4	150	882
	Slovénie	79.3	20.6	0.1	20.7	n	91.2	8.2	0.5	8.8	n	m	m	m	m
Espagne	77.1	22.9	m	22.9	n	92.9	7.1	m	7.1	a	93.0	7.0	128	129	
Suède	100.0	n	n	n	n	100.0	n	a	n	n	99.9	0.1	116	51	
Suisse	m	m	m	m	m	86.3	n	13.7	13.7	0.8	88.9	11.1	121	154	
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	89.9	10.1	n	10.1	26.0	78.7	10.8	10.5	21.3	21.1	88.7	11.3	133	283	
États-Unis	80.9	19.1	a	19.1	a	92.1	7.9	m	7.9	m	91.6	8.4	126	118	
Moyenne OCDE	81.7	~	~	18.3	2.5	91.2	~	~	8.8	1.7	92.9	7.1	131	171	
Moyenne UE21	88.3	~	~	11.7	1.6	93.7	~	~	6.3	0.7	94.3	5.7	131	192	
Autres G20	Argentine	69.0	31.0	n	31.0	m	89.4	10.6	a	10.6	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	237	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie	85.2	12.9	1.9	14.8	m	97.2	1.4	1.5	2.8	m	m	m	212	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement. Pour déduire les aides des dépenses privées, il suffit de soustraire les aides publiques (colonnes 5, 10) des dépenses privées (colonnes 4, 9). Pour obtenir les dépenses publiques totales, aides publiques comprises, il suffit d'additionner les aides publiques (colonnes 5, 10) et les dépenses publiques directes (colonnes 1, 6).

2. Année de référence : 2008 (et non 2009).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2010 (et non 2009).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682701>

Tableau B3.2b. **Part relative (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2009)**

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

	Enseignement tertiaire								
	2009					2000		Indice de variation entre 2000 et 2009 des dépenses au titre des établissements d'enseignement	
	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹
		Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales ¹					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
OCDE									
Australie	45.4	39.1	15.4	54.6	0.5	49.9	50.1	135	161
Autriche	87.7	2.9	9.4	12.3	8.8	96.3	3.7	142	518
Belgique	89.7	5.5	4.8	10.3	3.9	91.5	8.5	123	151
Canada ^{2, 3}	62.9	20.2	16.9	37.1	m	61.0	39.0	130	121
Chili ⁴	23.4	68.1	8.5	76.6	9.3	m	m	m	m
Rép. tchèque	79.9	8.8	11.3	20.1	m	85.4	14.6	202	298
Danemark ³	95.4	x(4)	x(4)	4.6	m	97.6	2.4	121	236
Estonie	80.2	18.2	1.6	19.8	n	m	m	163	m
Finlande	95.8	x(4)	x(4)	4.2	n	97.2	2.8	127	198
France	83.1	9.7	7.3	16.9	m	84.4	15.6	122	134
Allemagne	84.4	x(4)	x(4)	15.6	m	88.2	11.8	120	166
Grèce	m	m	m	m	m	99.7	0.3	m	m
Hongrie	m	m	m	m	m	76.7	23.3	135	m
Islande	92.0	7.4	0.6	8.0	a	91.8	8.2	159	154
Irlande	83.8	13.8	2.4	16.2	m	79.2	20.8	152	111
Israël	58.2	27.3	14.6	41.8	5.0	58.5	41.5	108	109
Italie	68.6	23.8	7.6	31.4	8.5	77.5	22.5	104	164
Japon ³	35.3	50.7	14.1	64.7	m	38.5	61.5	105	120
Corée	26.1	49.2	24.8	73.9	1.4	23.3	76.7	183	157
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	68.7	30.9	0.4	31.3	1.8	79.4	20.6	146	256
Pays-Bas	72.0	14.9	13.1	28.0	0.4	76.5	23.5	127	161
Nouvelle-Zélande	67.9	32.1	m	32.1	m	m	m	157	m
Norvège	96.1	3.0	m	3.9	m	96.3	3.7	124	131
Pologne	69.7	22.8	7.5	30.3	m	66.6	33.4	211	183
Portugal	70.9	22.3	6.8	29.1	m	92.5	7.5	109	548
Rép. slovaque ³	70.0	11.7	18.3	30.0	2.0	91.2	8.8	139	620
Slovénie	85.1	10.8	4.2	14.9	n	m	m	m	m
Espagne	79.1	16.8	4.1	20.9	1.7	74.4	25.6	149	115
Suède	89.8	n	10.2	10.2	n	91.3	8.7	125	150
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	129	m
Turquie	m	m	m	m	m	95.4	4.6	m	m
Royaume-Uni	29.6	58.1	12.3	70.4	10.8	67.7	32.3	117	334
États-Unis	38.1	45.3	16.6	61.9	m	31.1	68.9	138	101
Moyenne OCDE	70.0	~	~	30.0	3.2	77.1	22.9	138	216
Moyenne UE21	78.6	~	~	21.4	2.5	85.2	14.8	138	255
Autres G20									
Argentine	80.6	12.9	6.5	19.4	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	162	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	64.6	27.4	8.0	35.4	m	m	m	379	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement. Pour déduire les aides des dépenses privées, il suffit de soustraire les aides publiques (colonne 5) des dépenses privées (colonne 4). Pour obtenir les dépenses publiques totales, aides publiques comprises, il suffit d'additionner les aides publiques (colonne 5) et les dépenses publiques directes (colonne 1).

2. Année de référence : 2008 (et non 2009).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2010 (et non 2009).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682720>

Tableau B3.3. Évolution de la part relative des dépenses publiques¹ au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation entre 1995 et 2009 (2000 = 100) (1995, 2000, 2005 et 2009)

	Part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire (en %)				Indice de variation entre 1995 et 2009 des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000 = 100, prix constants)			
	1995	2000	2005	2009	1995	2000	2005	2009
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE								
Australie	64.6	49.9	45.4	45.4	116	100	109	135
Autriche	96.1	96.3	92.9	87.7	96	100	129	142
Belgique	m	91.5	90.6	89.7	m	100	101	123
Canada ^{2, 3}	56.6	61.0	53.4	62.9	69	100	108	130
Chili ⁴	m	m	15.9	23.4	m	m	m	m
Rép. tchèque	71.5	85.4	81.2	79.9	84	100	148	202
Danemark ²	99.4	97.6	96.7	95.4	93	100	115	121
Estonie	m	m	69.9	80.2	69	100	109	163
Finlande	97.8	97.2	96.1	95.8	90	100	115	127
France	85.3	84.4	83.6	83.1	93	100	106	122
Allemagne	89	88.2	85.3	84.4	96	100	102	120
Grèce ²	m	99.7	96.7	m	63	100	229	m
Hongrie	80.3	76.7	78.5	m	80	100	124	135
Islande ²	m	91.8	90.5	92.0	m	100	142	159
Irlande	69.7	79.2	84.0	83.8	50	100	106	152
Israël	62.5	58.5	46.5	58.2	75	100	88	108
Italie	82.9	77.5	73.2	68.6	85	100	101	104
Japon ²	35.1	38.5	33.7	35.3	80	100	93	105
Corée	m	23.3	24.3	26.1	m	100	132	183
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	77.4	79.4	69.0	68.7	75	100	119	146
Pays-Bas	79.4	76.5	73.3	72.0	99	100	111	127
Nouvelle-Zélande	m	m	59.7	67.9	103	100	119	157
Norvège	93.7	96.3	m	96.1	107	100	116	124
Pologne	m	66.6	74.0	69.7	89	100	193	211
Portugal	96.5	92.5	68.1	70.9	77	100	102	109
Rép. slovaque ²	95	91.2	77.3	70.0	86	100	127	139
Slovénie	m	m	76.5	85.1	m	m	m	m
Espagne	74.4	74.4	77.9	79.1	72	100	119	149
Suède	93.6	91.3	88.2	89.8	84	100	111	125
Suisse	m	m	m	m	90	100	130	129
Turquie	96.3	95.4	m	m	55	100	m	m
Royaume-Uni	80.0	67.7	m	29.6	111	100	m	117
États-Unis	37.4	31.1	34.7	38.1	85	100	132	138
Moyenne OCDE	78.9	77.1	70.2	70.0	85	100	122	138
Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	77.9	77.3	73.0	72.8	85	100	114	133
Moyenne UE21	87.0	87.1	82.9	81.6	85	100	115	134
Autres G20								
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	84	100	127	162
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	64.6	m	100	226	379
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les dépenses d'origine internationale sont exclues des dépenses publiques et des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

3. Année de référence : 2008 (et non 2009).

4. Année de référence : 2010 (et non 2009).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682739>

Tableau B3.4. **Dépenses publiques annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement (2009)**

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement et le type d'établissement

	Préprimaire			Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire			Enseignement tertiaire				Tous niveaux d'enseignement confondus		
	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	dont : activités de recherche et développement	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
OCDE													
Australie	x(3)	x(3)	4 368	8 744	6 825	8 124	7 836	1 418	7 496	5 565	x(13)	x(13)	8 001
Autriche	x(3)	x(3)	5 906	x(6)	x(6)	11 184	x(9)	x(9)	12 500	4 446	x(13)	x(13)	10 697
Belgique	5 997	5 050	5 499	10 343	8 616	9 318	14 529	12 765	13 524	4 367	10 626	8 733	9 530
Canada ¹	x(4)	m	m	8 389	m	m	13 468	m	m	m	9 561	m	m
Chili ²	4 755	2 441	3 151	3 174	1 652	2 296	3 795	995	1 501	219	3 381	1 564	2 218
Rép. tchèque	4 113	3 024	4 096	5 271	3 023	5 107	7 517	422	6 455	1 485	5 649	2 078	5 365
Danemark	8 568	1 510	7 698	11 480	6 543	10 820	17 473	a	17 252	x(9)	12 281	5 425	11 508
Estonie	2 538	1 760	2 514	6 123	4 594	6 063	7 339	4 331	4 818	1 951	5 452	4 298	5 202
Finlande	5 112	3 979	5 015	8 214	9 214	8 291	16 664	12 423	15 868	5 270	9 113	9 710	9 170
France	6 221	3 013	5 822	8 903	5 361	8 202	13 863	4 063	12 189	4 373	9 165	4 898	8 392
Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	x(3)	x(3)	4 433	x(6)	x(6)	4 302	6 289	6 061	6 253	1 202	4 760	5 161	4 810
Islande	7 872	3 942	7 431	9 095	5 725	8 970	9 748	6 647	9 144	x(9)	9 561	5 765	9 284
Irlande	m	m	3 410	9 098	m	m	13 902	m	m	4 410	9 873	m	m
Israël	4 101	1 645	3 336	5 108	5 259	5 145	x(9)	x(9)	6 431	m	5 327	4 849	5 150
Italie ³	7 552	575	5 410	8 718	1 464	8 193	6 837	2 366	6 483	3 335	8 234	1 208	7 470
Japon	x(3)	x(3)	2 565	x(6)	x(6)	7 779	x(9)	x(9)	6 102	x(9)	x(13)	x(13)	7 405
Corée	7 995	1 144	2 746	6 564	5 021	6 291	8 625	1 287	2 751	954	7 629	2 453	5 639
Luxembourg	16 751	3 341	15 693	18 629	6 856	17 040	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	2 052	10	1 757	2 118	6	1 893	8 200	a	5 509	1 264	2 586	6	2 252
Pays-Bas ⁴	7 211	n	7 186	8 773	n	8 557	13 638	n	12 252	5 025	9 376	n	9 043
Nouvelle-Zélande	2 535	9 415	9 285	6 957	2 213	6 593	7 852	1 771	7 212	1 680	7 111	5 228	6 857
Norvège	6 382	4 762	5 654	12 923	11 645	12 862	20 958	4 106	18 623	7 160	13 806	9 621	13 359
Pologne	x(3)	x(3)	3 987	x(6)	x(6)	4 588	x(9)	x(9)	4 535	776	x(13)	x(13)	4 506
Portugal	5 661	1 848	3 819	7 253	3 627	6 723	8 110	852	6 372	3 567	7 504	2 549	6 494
Rép. slovaque	3 662	2 590	3 626	3 991	3 911	3 984	4 490	m	4 500	748	4 188	3 849	4 166
Slovénie	6 527	1 341	6 341	7 905	5 627	7 876	7 803	2 626	7 312	1 430	7 715	3 192	7 567
Espagne	7 830	2 384	5 876	10 105	3 735	8 122	12 141	1 227	10 616	2 937	10 094	3 206	8 076
Suède	6 649	6 008	6 549	9 687	9 880	9 709	18 408	12 830	17 848	8 343	10 387	9 332	10 260
Suisse	5 147	m	m	11 388	m	m	21 577	m	m	m	12 431	m	m
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	7 655	845	5 840	8 562	3 611	7 555	a	4 644	4 644	4 590	8 496	3 896	7 041
États-Unis	11 348	1 486	6 992	12 272	1 038	11 264	12 481	3 044	9 679	x(9)	12 248	1 891	10 517
Moyenne OCDE	6 426	2 701	5 379	8 511	4 810	7 745	10 906	3 812	8 810	3 265	8 329	4 301	7 407
Moyenne UE21	6 803	2 485	5 722	8 941	5 071	8 091	10 563	4 615	9 613	3 427	8 307	4 502	7 606
Autres G20													
Argentine	2 398	671	1 839	3 296	1 454	2 845	4 579	359	3 309	m	3 393	1 142	2 801
Brésil	1 696	m	m	2 304	m	m	11 741	m	m	634	2 545	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	4 203	m	m	4 988	m	m	m	5 994	m	m
Arabie saoudite ²	m	m	m	m	m	m	16 297	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	420	m	m	1 697	m	m	3 616	m	m	m	1 863	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Année de référence : 2008.


2. Année de référence : 2010.

3. Enseignement post-secondaire non tertiaire non compris.

4. Les établissements privés subventionnés par l'État sont inclus dans la catégorie « Établissements publics ».

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

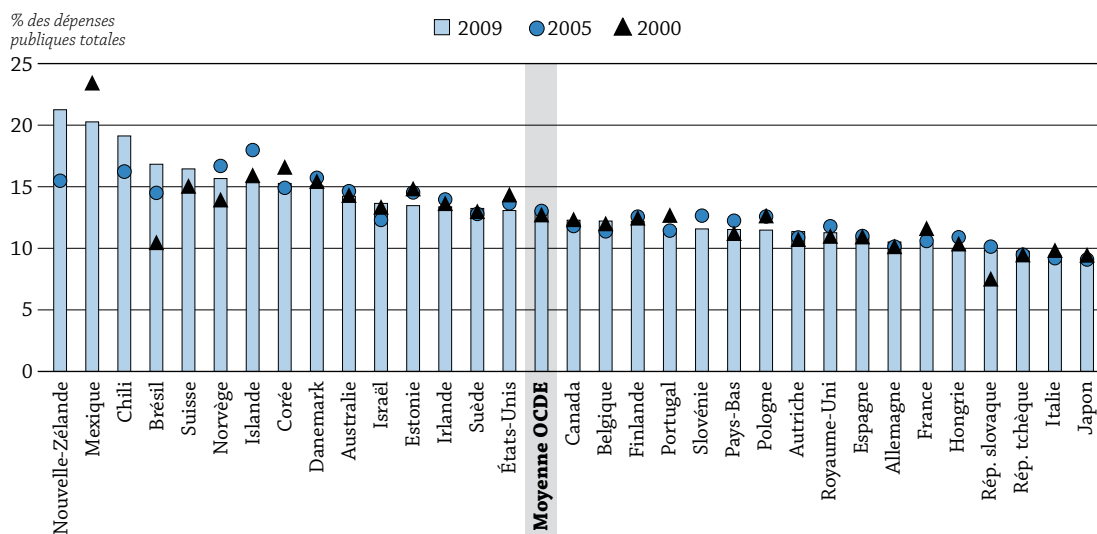
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682758>

QUEL EST LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES PUBLIQUES D'ÉDUCATION ?


- Les pays de l'OCDE consacrent, en moyenne, 13 % de leurs dépenses publiques totales à l'éducation. Ce pourcentage varie toutefois sensiblement selon les pays : il représente moins de 10 % en Italie, au Japon, en République slovaque et en République tchèque, mais plus de 19 % au Chili, au Mexique et en Nouvelle-Zélande.
- Les dépenses publiques d'éducation ont légèrement progressé en pourcentage des dépenses publiques totales entre 1995 et 2009 dans la plupart des pays dont les données de toutes les années de référence sont disponibles. Elles y ont augmenté de 0.5 point de pourcentage, en moyenne, durant cette période.
- Toutefois, la part de l'éducation dans les dépenses publiques a diminué dans la plupart des pays entre 2005 et 2009. Le recul enregistré ces dernières années pourrait s'expliquer par les pressions budgétaires dues à la crise économique qui a éclaté en 2008.

Graphique B4.1. Dépenses publiques totales d'éducation, en pourcentage du total des dépenses publiques (2000, 2005, 2009)



Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques totales d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, en pourcentage des dépenses publiques totales en 2009.

Source : OCDE. Tableau B4.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679148>

Lecture du graphique

Ce graphique présente les dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement et les aides publiques versées aux ménages (dont les subventions pour frais de subsistance telles que les allocations et les bourses aux élèves/étudiants et aux ménages, et les prêts d'études) et à d'autres entités privées, en pourcentage des dépenses publiques totales, par année.

■ Contexte

Cet indicateur donne la mesure des dépenses publiques d'éducation, par rapport aux dépenses totales des pays ainsi que par rapport à leur produit intérieur brut, pour montrer la taille relative des budgets publics. De plus, il fournit des données sur les différentes sources (locales, régionales et centrales) des fonds publics investis dans l'éducation et sur les transferts de fonds entre ces niveaux de l'exécutif.

Les décisions des pays concernant la répartition des fonds publics entre les différents domaines de l'action publique, dont l'éducation, les services de santé, la sécurité sociale et la défense, dépendent non seulement de leurs priorités, mais également de la question de savoir si les marchés peuvent fournir ces services de manière adéquate à eux seuls, sachant qu'ils risquent de ne pas y parvenir si les bénéfices publics d'un service sont supérieurs à ses bénéfices privés. Les fonds versés par les pouvoirs publics peuvent par exemple contribuer à accroître les taux de scolarisation. Toutefois, la crise économique a mis les finances publiques sous pression à tel point que le budget de l'éducation pourrait être revu à la baisse, ce qui pourrait avoir un impact sur l'accessibilité ou le rendement de l'éducation. Par ailleurs, la demande d'éducation et de formation pourrait augmenter de la part des sans-emploi, ce qui nécessiterait un accroissement du budget de l'éducation.

■ **Autres faits marquants**

- La plupart des pays de l'OCDE **dépensent plus du double au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire qu'au titre de l'enseignement tertiaire.**
- **Les dépenses publiques sont plus décentralisées dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire que dans l'enseignement tertiaire.** En moyenne, dans les pays de l'OCDE, plus de 50 % des fonds publics affectés à ces niveaux d'enseignement proviennent de l'exécutif central.
- **Le budget public de l'enseignement tertiaire provient à hauteur de 85 % de l'exécutif central,** avant transferts de l'exécutif central vers les exécutifs régionaux et locaux.
- **Le système public de financement n'est totalement centralisé dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire que dans un pays** (la Nouvelle-Zélande), alors qu'il l'est dans l'enseignement tertiaire dans six pays (le Chili, l'Islande, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni).

■ **Tendances**

Au cours des 15 dernières années (soit entre 1995 et 2009), la part des dépenses d'éducation (tous niveaux d'enseignement confondus) dans les dépenses publiques totales a progressé légèrement dans deux tiers des pays dont les données sont disponibles, à raison de 0.5 point de pourcentage, en moyenne. L'analyse de l'évolution entre 2005 et 2009 révèle toutefois une autre tendance : les dépenses publiques d'éducation ont régressé en pourcentage des dépenses publiques totales dans moins de deux tiers des pays dont les données sont disponibles. Ce recul a été particulièrement sensible en Estonie, en Islande, au Mexique, en Norvège, en Pologne et en Slovaquie (1 point de pourcentage, voire davantage).

Une évolution similaire s'observe si les dépenses d'éducation sont rapportées en pourcentage du PIB entre 1995 et 2009, mais pas entre 2005 et 2009. Entre 2005 et 2009, les dépenses publiques d'éducation ont ainsi régressé en pourcentage des dépenses publiques totales dans la plupart des pays, mais progressé en pourcentage du PIB dans la quasi-totalité des pays. Elles ont augmenté de près de 0.4 point de pourcentage selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données des deux années de référence sont disponibles.

Analyse

Investissement public global dans l'éducation

B4

En 2009, les pays de l'OCDE ont consacré, en moyenne, 13 % de leurs dépenses publiques à l'éducation. Ce pourcentage est inférieur à 10 % en Italie (9.0 %), au Japon (8.9 %), en République slovaque (9.8 %) et en République tchèque (9.8 %), mais supérieur à 19 % au Chili (19.1 %), au Mexique (20.3 %) et en Nouvelle-Zélande (21.2 %) (voir le graphique B4.1 et le tableau B4.1).

Dans la plupart des pays, l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire absorbe deux tiers environ des dépenses publiques d'éducation, tant en pourcentage des dépenses publiques totales qu'en pourcentage du PIB. Cela s'explique essentiellement par la scolarisation quasi universelle à ces niveaux d'enseignement (voir l'indicateur C2) et par la structure démographique de la population.

Les dépenses publiques au titre de l'enseignement préprimaire représentent 8 % des dépenses publiques d'éducation, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Le pourcentage de dépenses publiques affecté à l'enseignement préprimaire varie fortement selon les pays : il est inférieur à 5 % en Australie (1.1 %), en Corée (2.2 %), en Irlande (0.8 %), au Japon (2.7 %), en Norvège (4.8 %) et en Suisse (3.7 %), mais supérieur à 13 % au Chili (13.4 %), en Espagne (14.4 %) et en Hongrie (14.0 %). Cette variation s'explique essentiellement par des différences de taux de scolarisation entre les pays (voir l'indicateur C2).

Les dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire représentent 23.5 % des dépenses publiques totales, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Parmi les pays de l'OCDE et du G20, ce pourcentage est inférieur à 15 % au Royaume-Uni (14.4 %), mais supérieur à 30 % au Canada (38.0 %), en Finlande (31.7 %) et en Norvège (30.4 %).

La part de l'éducation dans les dépenses publiques totales doit aussi être étudiée à la lumière de la taille relative des budgets publics. Le tableau qui se dégage n'est, en effet, pas le même selon que les dépenses publiques d'éducation sont analysées en pourcentage du produit intérieur brut tous niveaux d'enseignement confondus ou en pourcentage des dépenses publiques totales comme ci-dessus. Des pays de l'OCDE tels que l'Italie, le Japon, la République slovaque et la République tchèque continuent de figurer parmi les pays où les dépenses publiques d'éducation sont les moins élevées en pourcentage du PIB selon les chiffres de 2009 (avec 4.7 %, 3.8 %, 4.1 % et 4.4 % respectivement). Ce pourcentage est également inférieur à 5 % dans d'autres pays, à savoir en Afrique du Sud (4.8 %), au Chili (4.5 %), en Fédération de Russie (4.7 %), en Inde (3.5 %) et en Indonésie (3.0 %). À l'autre extrême, le Danemark est le seul pays à consacrer plus de 8 % de son PIB à l'éducation (8.7 %). Ce pourcentage est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE (5.8 %).

Contre toute attente, les pays où les dépenses publiques d'éducation sont les plus élevées en pourcentage des dépenses publiques totales – à savoir le Brésil, le Chili, le Mexique, la Nouvelle-Zélande et la Suisse (voir le graphique B4.1) – sont ceux où les dépenses publiques totales, toutes catégories de services confondues, sont les moins élevées en pourcentage du PIB (voir le graphique B4.2).

L'analyse des dépenses publiques totales toutes catégories de services confondues (non seulement l'éducation, mais aussi la santé, la sécurité sociale, l'environnement, etc.) en pourcentage du PIB révèle une forte variation entre les pays. Selon les chiffres de 2009, la part des dépenses publiques totales toutes catégories de services confondues représente plus de 50 % du PIB dans un tiers environ des pays. Elle est supérieure à 55 % du PIB dans quatre d'entre eux (58.0 % au Danemark, 55.6 % en Finlande, 56.7 % en France et 55.1 % en Suède). À l'autre extrême, elle est inférieure à 30 % du PIB au Chili (23.4 %) et au Mexique (26.2 %) (voir le graphique B4.2). Contre toute attente, les pays où les dépenses publiques totales toutes catégories de services confondues sont plus élevées ne sont pas ceux où les dépenses publiques d'éducation sont plus élevées en pourcentage des dépenses publiques totales. Seuls le Danemark et l'Islande comptent à la fois parmi les 10 pays où les dépenses publiques totales toutes catégories de services confondues sont les plus élevées et parmi les 10 pays où les dépenses publiques d'éducation sont les plus élevées (voir les graphiques B4.1 et B4.2).

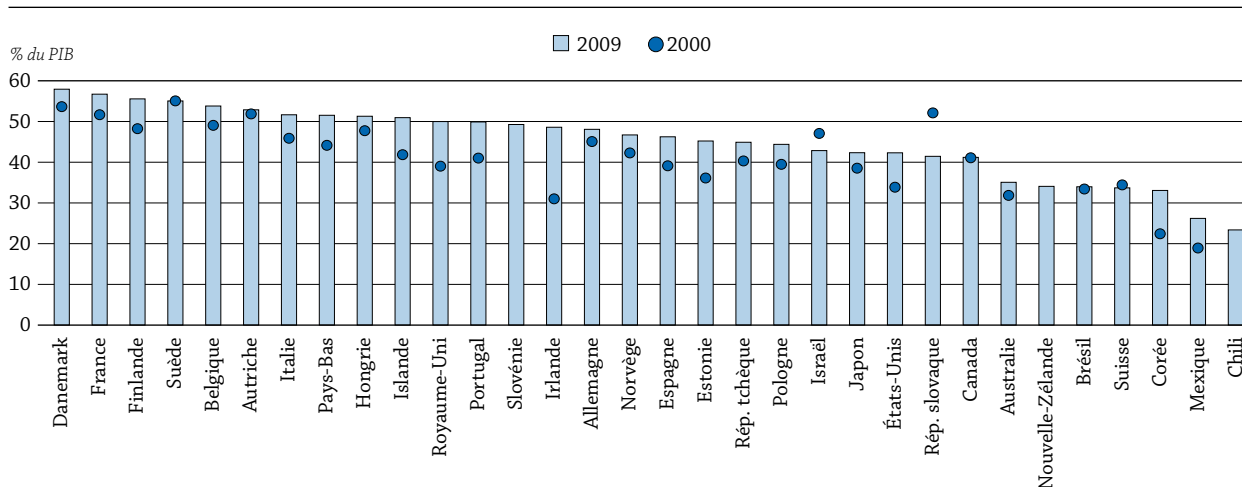
Évolution des dépenses publiques d'éducation entre 1995 et 2009

Ces 15 dernières années (entre 1995 et 2009), les dépenses publiques d'éducation (tous niveaux d'enseignement confondus) ont légèrement progressé en pourcentage des dépenses publiques totales dans deux tiers des pays dont les données des deux années de référence sont disponibles (de 0.5 point de pourcentage, en moyenne, dans ces pays). Toutefois, les tendances varient selon les pays. Les dépenses ont augmenté de plus de 2 points de pourcentage au Brésil, au Danemark, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse, mais ont fortement diminué dans d'autres pays (de 1.9 point de pourcentage au Mexique, par exemple) (voir le tableau B4.3).

De plus, les dépenses publiques d'éducation ont évolué de manière très différente entre 2005 et 2009. Durant ces cinq années, elles ont régressé en pourcentage des dépenses publiques totales dans moins de deux tiers des pays dont les données sont disponibles (dans 19 pays sur 32). Les variations les plus fortes s'observent à la baisse au Mexique (avec un recul de 3.1 points de pourcentage) et à la hausse en Nouvelle-Zélande (avec une augmentation de 5.8 points de pourcentage). Ces variations observées entre 2005 et 2009 sont vraisemblablement dues aux premiers effets de la crise économique mondiale qui a éclaté en 2008. Cette crise a accru les pressions sur les finances publiques et a contraint les gouvernements à choisir leurs priorités, entre l'éducation et d'autres domaines majeurs de l'action publique, tels que la santé et la sécurité sociale.

Entre 1995 et 2009, les dépenses publiques d'éducation ont évolué d'une façon similaire en pourcentage du PIB et en pourcentage des dépenses publiques totales. En pourcentage du PIB, elles ont augmenté de plus de 1 point de pourcentage au Brésil, au Danemark, en Irlande, au Mexique et en Nouvelle-Zélande, mais ont reculé de plus de 1 point de pourcentage au Canada.

Graphique B4.2. Total des dépenses publiques, tous services confondus, en pourcentage du PIB (2000, 2009)



Remarque : ce graphique présente les dépenses publiques tous services confondus et pas uniquement les dépenses publiques d'éducation.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques totales en pourcentage du PIB en 2009.

Source : OCDE. Annexe 2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679167>

Entre 2005 et 2009, les dépenses publiques d'éducation ont augmenté en pourcentage du PIB dans tous les pays, sauf en Hongrie, en Pologne, en Slovaquie et en Suisse. Elles ont progressé de 0.4 point de pourcentage selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données de toutes les années de référence sont disponibles. Toutefois, la prudence est de mise lors de l'interprétation de ces chiffres, car le PIB est resté stable et a même diminué dans certains pays durant cette période. Les dépenses d'éducation peuvent dès lors avoir augmenté en pourcentage du PIB non seulement parce qu'elles ont progressé, mais également parce que le PIB a régressé, ce qui s'est produit dans de nombreux pays (voir l'encadré B2.1 dans l'indicateur B2).

Entre 2000 et 2009, le niveau de dépenses publiques totales toutes catégories de services confondues a fortement évolué en pourcentage du PIB dans de nombreux pays. Il a augmenté dans tous les pays, sauf dans trois où il a diminué, en l'occurrence en Israël (de 4.2 points de pourcentage), en République slovaque (de 10.7 points de pourcentage) et en Suisse (de 0.7 point de pourcentage) (voir le graphique B4.2). Dans les autres pays, il a progressé de 1 point de pourcentage, voire moins, en Autriche, au Brésil, au Canada et en Suède, mais de 17 points de pourcentage en Irlande.

Sources du financement public de l'éducation

Toutes les sources publiques (abstraction faites des sources internationales) de financement de l'éducation sont réparties entre trois niveaux de l'exécutif, à savoir les niveaux central, régional et local. Le financement de l'éducation est centralisé dans certains pays, mais peut être très décentralisé après les transferts entre les niveaux de l'exécutif dans d'autres.

Ces dernières années, de nombreux établissements d'enseignement sont devenus des organisations plus autonomes et plus décentralisées, plus responsables de leurs résultats à l'égard de leurs élèves/étudiants, de leurs parents et de l'opinion en général. Les résultats de l'enquête PISA suggèrent l'existence d'une corrélation entre l'adoption d'une combinaison intelligente d'autonomie et de responsabilisation, et l'amélioration des résultats scolaires.

Le financement public est plus centralisé dans l'enseignement tertiaire qu'aux niveaux inférieurs. Selon les chiffres de 2009, le budget public est financé par le gouvernement central, avant transfert, à hauteur de 50.7 % dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, alors qu'il l'est à hauteur de 84.5 % dans l'enseignement tertiaire, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir les tableaux B4.2 et B4.4, en ligne).

Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, la part du financement public initial qui provient du gouvernement central varie fortement selon les pays. Cette part est inférieure à 10 % dans cinq pays, à savoir en Argentine (8.7 %), au Canada (3.5 %), en Norvège (9.7 %), en Pologne (5.4 %) et en Suisse (2.9 %). À l'autre extrême, le financement initial provient du gouvernement central à hauteur de plus de 90 % au Chili (96.4 %) et aux Pays-Bas (90.1 %), et provient même presque exclusivement de ce niveau de l'exécutif en Irlande et en Nouvelle-Zélande. Toutefois, ce tableau change énormément si les transferts entre niveaux de l'exécutif sont pris en considération. Après transferts, la contribution du gouvernement central au financement public est inférieure à 5 % en Argentine (2.7 %), au Canada (2.8 %), en Pologne (4.2 %) et en Suisse (0.2 %), mais également dans quatre autres pays, à savoir en Australie (3.3 %), en Corée (0.7 %), aux États-Unis (0.4 %) et au Japon (0.7 %). La Nouvelle-Zélande est le seul pays où le système de financement est totalement centralisé (voir le graphique B4.3 et le tableau B4.2).

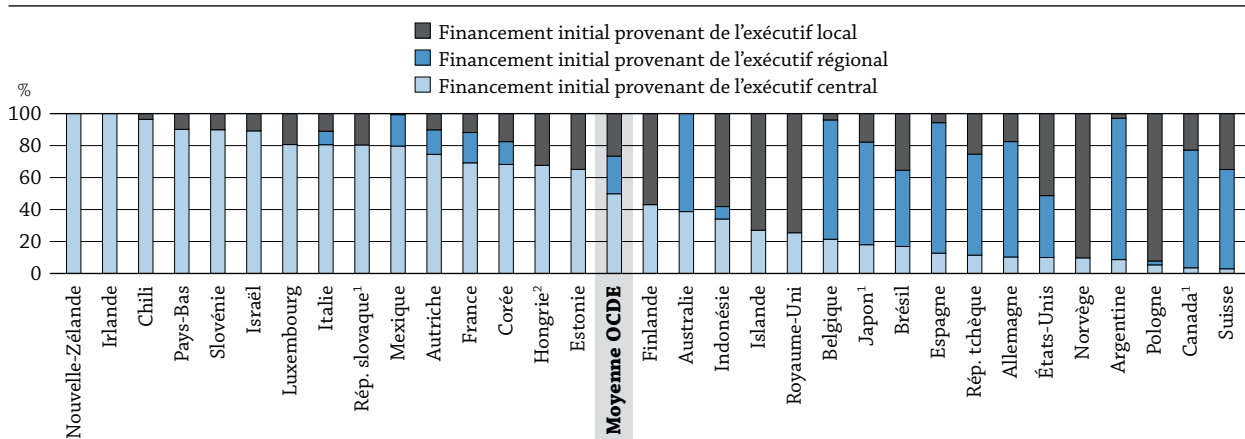
En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les transferts de fonds entre le gouvernement central et les exécutifs régionaux et locaux sont plus élevés dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire que dans l'enseignement tertiaire, signe que la décentralisation est plus grande aux niveaux inférieurs d'enseignement. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, près de 44 % des fonds publics proviennent des exécutifs locaux après transferts, contre 27 % avant transferts. Dans l'enseignement tertiaire, les fonds publics provenant des exécutifs locaux représentent moins de 3 % avant et après transferts, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau B4.4, en ligne).

Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, l'ampleur des transferts du gouvernement central vers les exécutifs régionaux et locaux varie fortement entre les pays. Ces transferts représentent plus de 40 points de pourcentage au Chili, en Corée, en Estonie, en Hongrie, au Mexique et en République slovaque. Les transferts des exécutifs régionaux vers les exécutifs locaux sont supérieurs à 35 points de pourcentage au Canada et aux États-Unis.

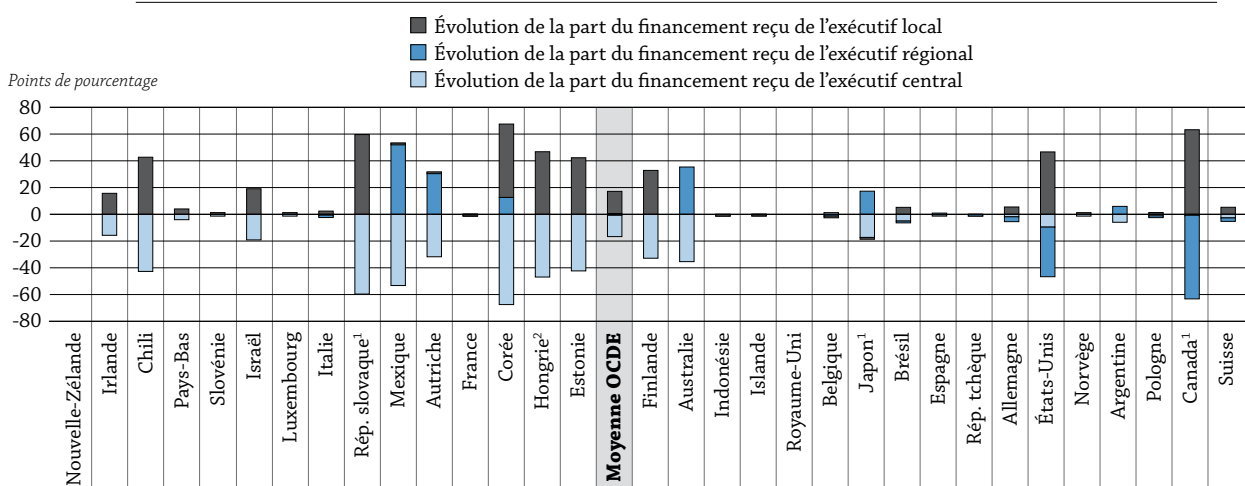
Dans l'enseignement tertiaire, la part des fonds publics qui provient du gouvernement central est relativement élevée, tant avant qu'après transferts entre les niveaux de l'exécutif. La part du gouvernement central est la moins élevée en Allemagne (24.1 % avant transferts et 19.2 % après transferts), en Belgique (26.0 % et 24.7 %, en ligne).

respectivement) et en Espagne (15.8 % et 15.5 %, respectivement). À l'autre extrême, cette part est proche de 100 %, tant avant qu'après transferts, dans neuf pays, à savoir au Chili, en Estonie (99.7 %, après transferts), en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni (voir le tableau B4.4, en ligne).

Graphique B4.3. Répartition (en pourcentage) de la provenance initiale du financement public de l'éducation selon les niveaux de l'exécutif pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2009)



Évolution (en points de pourcentage) de la part du financement de l'éducation reçu selon le niveau de l'exécutif entre les destinataires initiaux et finaux des ressources d'éducation, pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2009)



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.a.

2. Les financements provenant de l'exécutif local incluent les financements provenant de l'exécutif régional.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part du financement initial provenant de l'exécutif central.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B4.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679186>

Définitions

Les **dépenses publiques d'éducation** incluent les dépenses au titre des établissements d'enseignement et les aides au titre des frais de subsistance des élèves/étudiants et autres dépenses privées en dehors des établissements d'enseignement. Elles incluent aussi les dépenses de toutes les entités publiques, dont les ministères autres que le ministère de l'Éducation, les exécutifs locaux et régionaux et les autres instances publiques. Le mode d'affectation des budgets publics de l'éducation varie selon les pays de l'OCDE. Les ressources

publiques peuvent être allouées aux établissements d'enseignement soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire des ménages ou au travers de programmes gouvernementaux. Elles peuvent aussi être limitées à l'acquisition de services d'éducation ou être destinées au financement des frais de subsistance.

Les sources publiques de financement de l'éducation (exception faite des sources internationales) se répartissent en trois catégories : le gouvernement central (national), les exécutifs régionaux (États, provinces, *Land*, etc.) et les exécutifs locaux (municipalités, districts, communes, etc.). Les adjectifs « régional » et « local » désignent les exécutifs dont les compétences sont limitées à un territoire administratif dans un pays. Ils ne s'appliquent pas à des instances gouvernementales dont les compétences ne sont pas limitées de manière géographique, mais sont définis en termes de services, de fonctions ou de catégories d'élèves/étudiants.

Les **dépenses publiques totales** correspondent à la somme des dépenses non remboursables (dépenses de fonctionnement et dépenses en capital) à tous les niveaux de l'exécutif (central, régional et local). Elles incluent les dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement ainsi que les aides publiques aux ménages (par exemple, les bourses et les prêts d'étude, les aides au titre des frais de subsistance et des frais de scolarité des élèves/étudiants) et à d'autres entités privées au titre de l'éducation (par exemple, les subventions aux entreprises privées ou aux organisations syndicales au titre de la formation sous contrat d'apprentissage).

Méthodologie

Année de référence : les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012).

Couverture des données : les dépenses publiques totales proviennent de la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux* (voir l'annexe 2) et sont établies en fonction du Système de comptabilité nationale de 1993.

Les dépenses d'éducation des pays sont rapportées en pourcentage de leurs dépenses publiques totales et en pourcentage de leur PIB.

Les dépenses au titre du service de la dette (remboursements afférents à la dette publique) sont incluses dans les dépenses publiques totales, mais sont exclues des dépenses publiques d'éducation, car certains pays sont dans l'impossibilité de faire la distinction entre les intérêts dus pour l'éducation et les intérêts dus pour les autres services. Par voie de conséquence, les dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales peuvent être sous-estimées dans les pays où le service de la dette représente une partie importante des dépenses publiques totales tous domaines confondus.


Total de l'OCDE : le total de l'OCDE représente la valeur de l'indicateur tous pays de l'OCDE confondus (voir le Guide du lecteur en début de publication pour plus de précisions).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau B4.4. Provenance du financement public de l'éducation, avant et après transferts, selon les niveaux de l'exécutif pour l'enseignement tertiaire (2009)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682853>

- **Tableau B4.5. Répartition du total des dépenses publiques d'éducation (2009)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682872>

Tableau B4.1. Total des dépenses publiques d'éducation (2009)

 Dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement et aides publiques aux ménages¹ et à d'autres entités privées, en pourcentage du total des dépenses publiques et en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement

OCDE	Dépenses publiques ¹ d'éducation, en pourcentage du total des dépenses publiques				Dépenses publiques ¹ d'éducation, en pourcentage du PIB			
	Préprimaire	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux d'enseignement confondus	Préprimaire	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux d'enseignement confondus
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Australie	0.2	10.8	3.1	14.2	0.1	3.8	1.1	5.0
Autriche	1.0	7.3	3.0	11.4	0.6	3.9	1.6	6.0
Belgique	1.1	8.1	2.7	12.2	0.6	4.3	1.5	6.6
Canada ^{2, 3}	x(2)	8.3	4.7	12.3	x(6)	3.2	1.8	5.1
Chili ⁴	2.6	12.3	4.3	19.1	0.6	2.9	1.0	4.5
Rép. tchèque	1.1	6.2	2.3	9.8	0.5	2.8	1.0	4.4
Danemark ³	1.7	8.7	4.2	15.1	1.0	5.1	2.4	8.7
Estonie	1.1	9.4	3.0	13.5	0.5	4.2	1.3	6.1
Finlande	0.7	7.6	3.9	12.2	0.4	4.2	2.2	6.8
France	1.2	6.8	2.4	10.4	0.7	3.9	1.3	5.9
Allemagne	0.9	6.6	2.8	10.5	0.4	3.2	1.3	5.1
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	1.4	6.0	2.2	10.0	0.7	3.1	1.1	5.1
Islande	1.5	9.9	3.1	15.3	0.8	5.0	1.6	7.8
Irlande	0.1	10.1	3.2	13.4	0.1	4.9	1.5	6.5
Israël	1.6	8.9	2.4	13.6	0.7	3.8	1.0	5.8
Italie	0.9	6.5	1.7	9.0	0.5	3.3	0.9	4.7
Japon ³	0.2	6.4	1.8	8.9	0.1	2.7	0.8	3.8
Corée	0.3	10.8	2.6	15.3	0.1	3.6	0.9	5.0
Luxembourg	1.4	7.5	m	m	0.6	3.2	m	m
Mexique	2.0	13.5	4.1	20.3	0.5	3.5	1.1	5.3
Pays-Bas	0.8	7.6	3.2	11.5	0.4	3.9	1.6	5.9
Nouvelle-Zélande	1.4	14.1	5.7	21.2	0.5	4.8	1.9	7.2
Norvège	0.7	9.6	4.8	15.7	0.3	4.5	2.2	7.3
Pologne	1.2	7.9	2.4	11.5	0.5	3.5	1.1	5.1
Portugal	0.8	8.3	2.2	11.6	0.4	4.2	1.1	5.8
Rép. slovaque ³	1.0	6.4	1.9	9.8	0.4	2.7	0.8	4.1
Slovénie	1.1	7.6	2.8	11.6	0.6	3.8	1.4	5.7
Espagne	1.6	6.8	2.5	10.8	0.7	3.1	1.1	5.0
Suède	1.3	8.2	3.7	13.2	0.7	4.5	2.0	7.3
Suisse	0.6	11.4	4.1	16.4	0.2	3.8	1.4	5.5
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	0.6	9.0	1.6	11.3	0.3	4.5	0.8	5.6
États-Unis	0.8	9.3	3.0	13.1	0.3	3.9	1.3	5.5
Moyenne OCDE	1.1	8.7	3.1	13.0	0.6	3.8	1.4	5.8
Moyenne UE21	1.1	7.6	2.7	11.5	0.6	3.8	1.4	5.8
Autres G20								
Argentine	m	m	m	m	0.5	4.4	1.1	6.0
Brésil	1.2	13.0	2.7	16.8	0.4	4.4	0.9	5.7
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	n	2.2	1.3	3.5
Indonésie ⁴	m	m	m	m	n	2.1	0.5	3.0
Fédération de Russie	m	m	m	m	0.7	2.3	1.2	4.7
Arabie saoudite ⁴	m	m	m	m	m	m	2.3	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	n	3.9	0.7	4.8
Moyenne G20	m	m	m	m	0.6	3.4	1.5	5.0

1. Dans ce tableau, les dépenses publiques comprennent les aides publiques accordées aux ménages pour leurs frais de subsistance (allocations et bourses aux élèves/étudiants et aux ménages, et prêts d'études), qui ne sont pas affectées aux établissements d'enseignement. C'est la raison pour laquelle les chiffres sur les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement présentés ici sont plus élevés que ceux du tableau B2.4.

2. Année de référence : 2008 (et non 2009).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2010 (et non 2009).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682796>

Tableau B4.2. Provenance du financement public de l'éducation, avant et après transferts, selon les niveaux de l'exécutif pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2009)

	Financement initial (avant les transferts entre les différents niveaux de l'exécutif)				Financement définitif (après les transferts entre les différents niveaux de l'exécutif)			
	Central	Régional	Local	Total	Central	Régional	Local	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE								
Australie	38.7	61.3	m	100.0	3.3	96.7	m	100.0
Autriche	74.5	15.4	10.2	100.0	42.7	46.7	10.5	100.0
Belgique	21.4	74.6	4.0	100.0	22.6	73.4	4.0	100.0
Canada ^{1, 2}	3.5	73.7	22.8	100.0	2.8	11.1	86.1	100.0
Chili ³	96.4	a	3.6	100.0	53.7	a	46.3	100.0
Rép. tchèque	11.4	63.2	25.3	100.0	11.4	63.3	25.3	100.0
Danemark ²	m	m	m	100.0	39.7	n	60.3	100.0
Estonie	65.1	a	34.9	100.0	22.8	a	77.2	100.0
Finlande	43.0	a	57.0	100.0	10.2	a	89.8	100.0
France	69.2	19.0	11.9	100.0	69.0	19.0	12.0	100.0
Allemagne	10.3	72.2	17.5	100.0	8.5	68.5	23.0	100.0
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	67.6	x(3)	32.4	100.0	20.8	x(7)	79.2	100.0
Islande	27.0	a	73.0	100.0	26.8	a	73.2	100.0
Irlande	100.0	a	n	100.0	84.3	a	15.7	100.0
Israël	89.2	a	10.8	100.0	70.0	a	30.0	100.0
Italie	80.5	8.5	11.0	100.0	79.9	6.7	13.4	100.0
Japon ²	18.0	64.2	17.8	100.0	0.7	81.5	17.8	100.0
Corée	68.2	14.2	17.6	100.0	0.7	26.9	72.4	100.0
Luxembourg	80.6	a	19.4	100.0	79.3	a	20.7	100.0
Mexique	79.7	20.1	0.2	100.0	26.4	73.4	0.2	100.0
Pays-Bas	90.1	n	9.9	100.0	86.1	n	13.9	100.0
Nouvelle-Zélande	100.0	n	n	100.0	100.0	n	n	100.0
Norvège	9.7	n	90.3	100.0	8.5	n	91.5	100.0
Pologne	5.4	2.4	92.2	100.0	4.2	2.2	93.5	100.0
Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. slovaque ²	80.4	a	19.6	100.0	20.7	a	79.3	100.0
Slovénie	89.9	a	10.1	100.0	88.6	a	11.4	100.0
Espagne	12.7	81.6	5.7	100.0	11.8	82.5	5.7	100.0
Suède	m	m	m	m	m	m	m	m
Suisse	2.9	62.1	35.0	100.0	0.2	59.5	40.3	100.0
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	25.4	a	74.6	100.0	25.4	a	74.6	100.0
États-Unis	10.0	38.7	51.3	100.0	0.4	1.6	98.0	100.0
Moyenne OCDE	50.7	24.0	27.1	100.0	34.1	24.6	43.6	100.0
Moyenne UE21	54.6	21.1	25.6	100.0	40.4	21.3	39.4	100.0
Autres G20								
Argentine	8.7	88.4	3.0	100.0	2.7	94.3	3.0	100.0
Brésil	16.8	47.7	35.5	100.0	11.8	47.5	40.7	100.0
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ³	34.1	7.8	58.2	100.0	34.1	7.8	58.2	100.0
Fédération de Russie	m	m	m	m	3.3	30.9	65.9	100.0
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Année de référence : 2008.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

3. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682815>

Tableau B4.3. Total des dépenses publiques d'éducation (1995, 2000, 2005, 2009)

 Dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement et subventions publiques aux ménages¹ et à d'autres entités privées, en pourcentage du total des dépenses publiques et en pourcentage du PIB, tous niveaux d'enseignement confondus, par année

	Dépenses publiques ¹ d'éducation, en pourcentage du total des dépenses publiques				Dépenses publiques ¹ d'éducation, en pourcentage du PIB			
	1995	2000	2005	2009	1995	2000	2005	2009
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE								
Australie	13.8	14.3	14.6	14.2	4.8	4.6	4.5	5.0
Autriche	10.8	10.7	10.9	11.4	6.1	5.6	5.4	6.0
Belgique	m	12.0	11.4	12.2	m	5.9	5.9	6.6
Canada ^{2, 3}	12.7	12.4	11.8	12.3	6.2	5.1	5.1	5.1
Chili ⁴	m	m	16.2	19.1	m	m	3.2	4.5
Rép. tchèque	8.7	9.5	9.5	9.8	4.5	3.8	4.1	4.4
Danemark ³	12.3	15.4	15.7	15.1	7.3	8.3	8.3	8.7
Estonie	13.9	14.8	14.5	13.5	5.8	5.4	4.9	6.1
Finlande	11.1	12.5	12.6	12.2	6.8	6.0	6.3	6.8
France	11.5	11.6	10.6	10.4	6.3	6.0	5.7	5.9
Allemagne	8.6	10.1	9.8	10.5	4.7	4.6	4.6	5.1
Grèce	5.6	7.3	m	m	2.6	3.4	4.1	m
Hongrie	9.4	10.4	10.9	10.0	5.3	5.0	5.5	5.1
Islande	m	15.9	18.0	15.3	m	6.7	7.6	7.8
Irlande	12.2	13.7	14.0	13.4	5.0	4.2	4.7	6.5
Israël	12.7	13.4	12.3	13.6	6.6	6.3	5.6	5.8
Italie	9.0	9.8	9.2	9.0	4.7	4.5	4.4	4.7
Japon ³	9.7	9.5	9.1	8.9	3.6	3.6	3.5	3.8
Corée	m	16.6	14.9	15.3	m	3.7	4.0	5.0
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	22.2	23.4	23.4	20.3	4.2	4.4	5.0	5.3
Pays-Bas	9.1	11.2	12.2	11.5	5.1	5.0	5.5	5.9
Nouvelle-Zélande	16.5	m	15.5	21.2	5.6	6.7	6.0	7.2
Norvège	15.6	14.0	16.7	15.7	7.9	5.9	7.0	7.3
Pologne	11.9	12.7	12.6	11.5	5.2	5.0	5.5	5.1
Portugal	11.9	12.7	11.4	11.6	4.9	5.2	5.2	5.8
Rép. slovaque ³	9.4	7.5	10.1	9.8	4.6	3.9	3.8	4.1
Slovénie	m	m	12.7	11.6	m	m	5.7	5.7
Espagne	10.3	10.9	11.0	10.8	4.6	4.3	4.2	5.0
Suède	10.9	13.0	12.8	13.2	7.1	7.2	6.9	7.3
Suisse	13.0	15.1	12.7	16.4	5.5	5.2	5.7	5.5
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	11.4	11.0	11.8	11.3	5.0	4.3	5.2	5.6
États-Unis	12.5	14.4	13.6	13.1	4.7	4.9	5.0	5.5
Moyenne OCDE	11.7	12.6	13.0	13.0	5.3	5.2	5.3	5.8
Moyenne UE21	10.4	11.4	11.8	11.5	5.3	5.1	5.3	5.8
Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les données sont disponibles pour toutes les années de référence	11.5	12.2	12.1	12.0	5.6	5.2	5.3	5.7
Autres G20								
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	6.0
Brazil	11.2	10.5	14.5	16.8	3.9	3.5	4.5	5.7
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	3.5
Indonésie ⁴	m	m	m	m	m	m	m	3.0
Fédération de Russie	m	10.6	11.0	m	m	m	m	4.7
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	4.8
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	4.5

1. Dans ce tableau, les dépenses publiques comprennent les aides publiques accordées aux ménages pour leurs frais de subsistance (allocations et bourses aux élèves/étudiants et aux ménages, et prêts d'études), qui ne sont pas affectées aux établissements d'enseignement. C'est la raison pour laquelle les chiffres sur les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement présentés ici sont plus élevés que ceux du tableau B2.4.


2. Année de référence : 2008 (et non 2009).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2010 (et non 2009).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

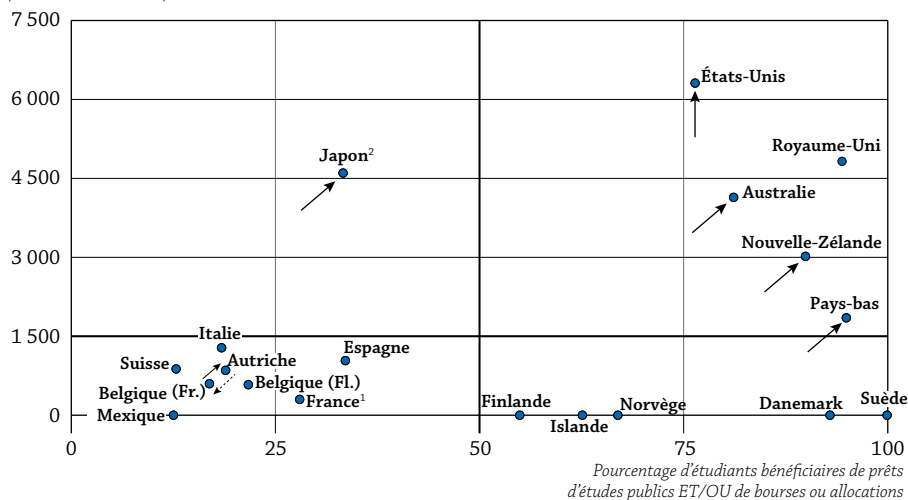
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682834>

QUELS SONT LES MONTANTS DES FRAIS DE SCOLARITÉ ET DES AIDES PUBLIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE ?

- Le montant des frais de scolarité à verser aux établissements d'enseignement tertiaire varie énormément entre les pays de l'OCDE et du G20. Dans un tiers des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les établissements publics facturent des frais de scolarité moyens supérieurs à 1 500 USD aux ressortissants nationaux, mais n'en facturent pas dans huit d'entre eux.
- Les pays où les frais de scolarité sont élevés tendent à compter parmi ceux où les entités privées (les entreprises, par exemple) contribuent le plus au financement des établissements d'enseignement tertiaire.
- Dans un nombre croissant de pays de l'OCDE, les frais de scolarité sont plus élevés pour les ressortissants étrangers que pour les ressortissants nationaux. Dans bon nombre d'entre eux, les frais de scolarité varient également selon le domaine d'études, en grande partie à cause de la variation du coût public des études.
- En moyenne, 21 % du budget public de l'enseignement tertiaire est consacré au financement des aides aux étudiants, aux ménages et à d'autres entités privées. En Australie, au Chili, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, les bourses et les prêts d'études sont particulièrement bien développés, et les aides publiques aux ménages représentent au moins 27 % du budget public de l'enseignement tertiaire.


Graphique B5.1. Rapport entre les frais de scolarité moyens demandés dans les établissements publics et la proportion d'étudiants bénéficiaires de prêts d'études publics ET/OU de bourses ou allocations dans l'enseignement tertiaire de type A (année académique 2008-09)
Ressortissants nationaux scolarisés à temps plein, en USD convertis sur la base des PPA

Frais de scolarité moyens demandés par les établissements publics (en USD)



1. Les frais de scolarité moyens varient de 190 à 1 309 USD pour les programmes universitaires dépendant du ministère de l'Éducation.
2. Les frais de scolarité portent sur les établissements publics, bien que plus de deux tiers des étudiants fréquentent un établissement privé.

Source : OCDE. Tableaux B5.1 et B5.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679205>

Lecture du graphique

Ce graphique montre la relation entre les frais de scolarité annuels facturés par les établissements et les aides publiques aux ménages au titre des subsistances des étudiants dans l'enseignement tertiaire de type A. Les flèches indiquent si les frais moyens de scolarité et le pourcentage d'étudiants qui bénéficient d'aides publiques ont évolué à la hausse ou à la baisse depuis 1995 à la suite de réformes (traits pleins) et s'ils devraient évoluer à la hausse ou à la baisse à la suite de réformes annoncées depuis l'année académique 2008-09 (traits en pointillé).

■ Contexte

De nombreux pays poursuivent des objectifs similaires dans l'enseignement tertiaire, notamment renforcer l'économie du savoir, accroître les taux d'accès et de réussite des étudiants et garantir la stabilité financière de leur système d'enseignement tertiaire. Les pays de l'OCDE se distinguent pourtant fortement les uns des autres par la façon dont le coût de l'enseignement tertiaire est réparti entre les pouvoirs publics, les étudiants et leur famille et d'autres entités privées – et par le soutien financier qu'ils accordent aux étudiants.

Les choix des décideurs politiques concernant les frais de scolarité pratiqués dans les établissements de l'enseignement tertiaire ont un impact à la fois sur les coûts à charge des étudiants et sur le budget des établissements. Comme les aides publiques aux étudiants et aux ménages couvrent une partie du coût privé de l'éducation et des dépenses annexes, elles constituent un moyen pour les pouvoirs publics d'encourager les individus, en particulier ceux de condition modeste, à poursuivre des études. C'est un moyen pour les gouvernements d'œuvrer en faveur de l'égalité des chances et de l'accès. Dans ce contexte, l'impact des aides publiques doit, dans une certaine mesure, être évalué à la lumière des taux de scolarisation, d'assiduité et de réussite dans l'enseignement tertiaire.

Les aides publiques aux étudiants contribuent aussi largement au financement indirect des établissements d'enseignement. Le financement des établissements d'enseignement par l'intermédiaire des étudiants peut également avoir pour effet d'intensifier la concurrence entre ces établissements. En outre, les aides publiques au titre des frais de subsistance peuvent contribuer à l'élévation du niveau de formation, car elles se substituent aux revenus du travail et offrent ainsi aux étudiants la possibilité de travailler moins pour payer leurs études.

Le soutien financier apporté par les pouvoirs publics aux étudiants revêt de multiples formes : aides octroyées selon des critères de ressources, allocations familiales versées à tous les étudiants, allègements fiscaux accordés aux étudiants ou à leurs parents et autres transferts aux ménages. Les aides accordées sans conditions particulières, comme les allègements fiscaux ou les allocations familiales, sont moins susceptibles d'aider les jeunes de condition modeste à poursuivre des études que les aides octroyées selon des critères de ressources, car elles ne ciblent pas spécifiquement les individus à bas revenus. Elles peuvent toutefois contribuer à atténuer les disparités entre les ménages avec ou sans enfants scolarisés.

■ Autres faits marquants

- Parmi les pays européens dont les données sont disponibles, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni (établissements privés subventionnés par l'État) sont les seuls où les ressortissants nationaux scolarisés à temps plein doivent s'acquitter de frais de scolarité supérieurs à 1 200 USD par an dans les établissements publics.
- Dans certains des pays où les frais de scolarité sont nuls, les taux élevés d'accès à l'enseignement tertiaire s'expliquent non seulement par l'absence de frais de scolarité, mais également par le système très développé d'aide financière aux étudiants au titre des frais de subsistance.
- Dans les pays de l'OCDE où les étudiants doivent s'acquitter de frais de scolarité, mais peuvent prétendre à des aides publiques d'un montant élevé, les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A ne sont pas inférieurs à la moyenne.
- Les systèmes d'aide financière qui allient des prêts d'études à rembourser en fonction des revenus et des bourses sous condition de ressources peuvent être efficaces pour répartir le coût de l'enseignement tertiaire entre les pouvoirs publics et les étudiants et, dans le même temps, en améliorer l'accès et l'équité.

■ Tendances

Depuis 1995, 14 des 25 pays dont les données sont disponibles ont réformé leur système de frais de scolarité. La plupart de ces réformes ont donné lieu à un accroissement des frais de scolarité moyens dans les établissements d'enseignement tertiaire. Ces réformes sont allées de pair avec une révision du niveau d'aides publiques aux étudiants dans ces 14 pays, sauf en Islande et en République slovaque (voir l'encadré B5.1 et le graphique B5.1).

Depuis 2009, la réforme des systèmes de frais de scolarité et d'aide publique s'est poursuivie dans certains pays. Au Royaume-Uni, par exemple, les frais de scolarité devraient tripler dans certains établissements en 2012, dans le cadre du plan d'assainissement financier des établissements lancé par le gouvernement. En 2011, la Corée a pour sa part revu à la hausse le niveau des aides publiques auxquelles les étudiants peuvent prétendre dans le but d'améliorer l'équité et les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A.

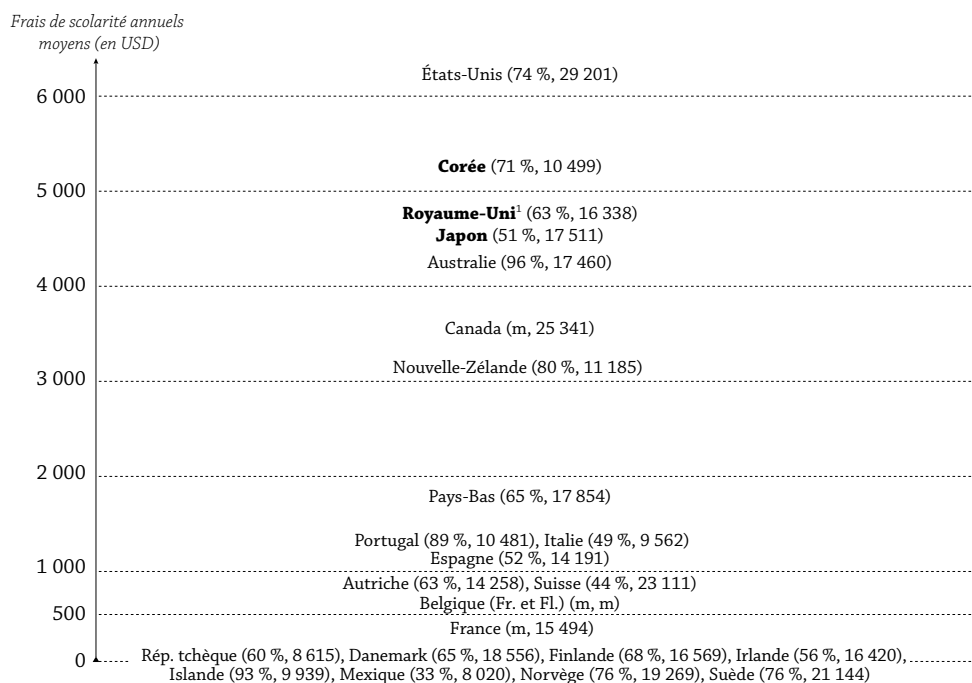
Analyse

Frais de scolarité annuels à charge des ressortissants nationaux dans l'enseignement tertiaire de type A

La question du coût de l'enseignement tertiaire et des moyens les plus efficaces à mettre en œuvre pour aider les étudiants à le financer est actuellement au cœur des débats sur l'éducation. Le niveau des frais de scolarité facturés par les établissements d'enseignement tertiaire – tout comme le niveau et le type d'aide financière que les pays prévoient dans le cadre de leur système de soutien aux étudiants – peut avoir un impact énorme sur l'accès et l'équité à ce niveau d'enseignement.

Concilier la nécessité de doter les établissements d'un budget suffisant par l'intermédiaire des frais de scolarité et l'impératif de préserver l'égalité d'accès et l'équité n'est pas chose facile. D'une part, les frais de scolarité élevés présentent l'avantage d'augmenter les budgets à la disposition des établissements, de les aider dans les efforts qu'ils consentent pour maintenir la qualité des formations et en concevoir de nouvelles et de leur permettre d'absorber l'accroissement de leurs effectifs. Toutefois, ils peuvent aussi limiter l'accès à l'enseignement tertiaire – en particulier pour les individus de condition modeste – en l'absence de bons dispositifs d'aides publiques au titre du financement des études ou du remboursement de leur coût. De plus, les frais de scolarité élevés peuvent dissuader certains étudiants de choisir un domaine d'études qui suppose une formation longue si les débouchés sont insuffisants sur le marché du travail.

Graphique B5.2. Frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux scolarisés à temps plein par les établissements publics d'enseignement tertiaire de type A, en USD convertis sur la base des PPA (année académique 2008-09)



Remarque : ce graphique ne tient pas compte des bourses, aides ou prêts qui peuvent financer, en tout ou partie, les frais de scolarité.

1. Il n'existe pas d'établissement public à ce niveau d'enseignement : la majorité des étudiants sont scolarisés dans des établissements privés subventionnés par l'État.

Source : OCDE. Tableaux B1.1a, B5.1 et indicateur C3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679224>

Lecture du graphique

Ce graphique indique les frais de scolarité annuels convertis en équivalents USD sur la base des PPA. Dans les pays indiqués en gras, les frais de scolarité sont ceux pratiqués par les établissements publics, bien que plus de deux tiers des étudiants fréquentent un établissement privé. Le taux net d'accès (2010) et les dépenses par étudiant (en USD de 2009) dans l'enseignement tertiaire de type A sont indiqués en regard des pays.

D'autre part, les frais de scolarité peu élevés peuvent améliorer l'accès et l'équité dans l'enseignement tertiaire, en particulier dans les groupes défavorisés. Toutefois, ils peuvent limiter la capacité des établissements d'enseignement tertiaire à préserver la qualité de leurs formations, surtout après le développement massif de ce niveau d'enseignement enregistré ces dernières années dans tous les pays de l'OCDE. De plus, les pays où les frais de scolarité sont moins élevés risquent d'éprouver des difficultés à garder leur modèle à l'avenir à cause des pressions budgétaires résultant de la crise économique mondiale.

Dans l'enseignement tertiaire de type A, les frais de scolarité moyens facturés par les établissements publics aux ressortissants nationaux varient considérablement entre les pays. Dans les cinq pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède), où le régime fiscal est plus progressif, au Mexique et en République tchèque, les établissements publics ne facturent pas de frais de scolarité. L'Irlande pourrait être classée dans cette catégorie, car les frais de scolarité facturés par les établissements publics (aux étudiants originaires de l'Union européenne inscrits à temps plein en premier cycle de l'enseignement tertiaire) sont directement payés par les pouvoirs publics. Par contraste, dans un tiers des pays dont les données sont disponibles, les établissements facturent aux ressortissants nationaux des frais de scolarité d'un montant supérieur à 1 500 USD ; ce montant est même supérieur à 5 000 USD en Corée et aux États-Unis. Les frais de scolarité à charge des étudiants sont peu élevés dans l'enseignement tertiaire de type A en Autriche, en Belgique, en Espagne, en France, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Suisse. Parmi les pays de l'UE21 dont les données sont disponibles, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont les seuls où les ressortissants nationaux scolarisés à temps plein doivent s'acquitter de frais de scolarité supérieurs à 1 500 USD par an (voir le tableau B5.1 et le graphique B5.2).

Différenciation des frais de scolarité selon la nationalité et le domaine d'études

Les politiques nationales en matière de frais de scolarité et d'aides financières aux étudiants visent généralement tous les étudiants scolarisés dans les établissements du pays. Elles tiennent également compte des étudiants en mobilité internationale. Conjuguées à d'autres facteurs, les différences de frais de scolarité et d'aides financières entre les ressortissants nationaux et les étudiants en mobilité internationale peuvent avoir un impact sur les flux d'étudiants en mobilité internationale, soit en encourageant ces étudiants à se rendre dans certains pays, soit en les dissuadant (voir l'indicateur C4), d'autant qu'un nombre croissant de pays de l'OCDE leur imposent des frais de scolarité plus élevés.

Dans près de la moitié des pays dont les données sont disponibles, les frais de scolarité facturés par les établissements publics varient parfois entre les étudiants qui suivent la même formation selon qu'ils sont des ressortissants nationaux ou des étudiants en mobilité internationale. En Autriche, par exemple, les frais de scolarité moyens facturés par les établissements publics aux étudiants qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE ou de l'Espace économique européen (EEE) représentent le double de ceux facturés aux ressortissants de ces pays. Cette forme de différenciation s'observe également au Canada, au Danemark (depuis l'année académique 2006-07), aux États-Unis, en Irlande, en Nouvelle-Zélande (sauf pour les doctorants étrangers), aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, au Royaume-Uni, en Slovénie, en Suède (depuis 2011) et en Suisse. Dans ces pays, les frais de scolarité varient selon la nationalité ou le pays de résidence (voir l'indicateur C4 et l'encadré C4.1). En Australie, les étudiants en mobilité internationale n'ont pas accès aux aides auxquelles les ressortissants nationaux sont éligibles et on estime à 10 %, environ, la proportion d'étudiants de nationalité australienne s'acquittant de l'ensemble de leurs frais de scolarité au niveau tertiaire.

Les frais de scolarité varient aussi en fonction du domaine d'études dans plus de la moitié des pays dont les données sont disponibles. Échappent à ce constat l'Autriche, la Belgique (Communauté flamande et Communauté française), le Japon (dans les universités nationales), le Mexique, les Pays-Bas, la Slovénie, la Suède et la Suisse. La différenciation des frais de scolarité dépend essentiellement du coût public des études – c'est par exemple le cas en Irlande, en Italie, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en République slovaque. Dans ces pays, plus le coût des études est élevé, plus les frais de scolarité facturés par les établissements sont importants.

Dans quelques pays en revanche, c'est la priorité accordée à des domaines d'études spécifiques qui justifie la différenciation des frais de scolarité. En Australie, par exemple, la différenciation s'opère en fonction de la pénurie de compétences sur le marché du travail et du niveau de salaire sur lequel les diplômés peuvent tabler

dans certains domaines d'études. En Islande et au Royaume-Uni, les frais de scolarité varient en fonction des domaines d'études à cause de la variation du coût des études et de la situation sur le marché du travail (voir l'encadré B5.1).

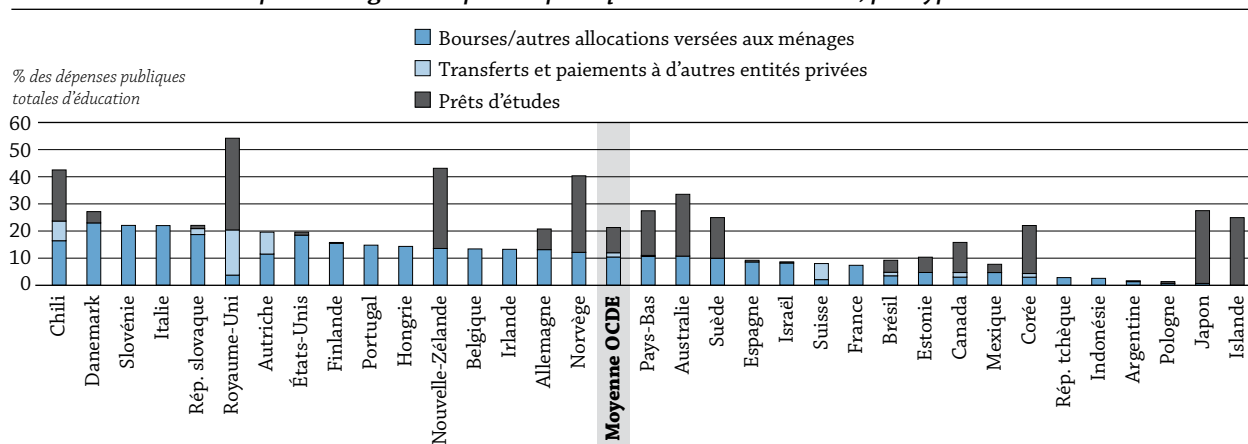
Diverses combinaisons de bourses et de prêts d'études dans les aides au financement du coût de l'éducation dans les pays de l'OCDE

Dans de nombreux pays de l'OCDE se pose la question essentielle de savoir si les aides financières aux ménages doivent essentiellement revêtir la forme de bourses ou de prêts. Les pouvoirs publics subventionnent les frais de scolarité ou de subsistance des étudiants selon différentes combinaisons de bourses et de prêts. Les partisans des prêts d'études font valoir que ce principe permet une répartition plus large des ressources : le budget total des aides destinées aux étudiants serait plus important et les études globalement plus accessibles si les sommes consacrées aux allocations servaient plutôt à garantir ou à subventionner des prêts. De plus, les prêts reviennent à reporter une partie du coût de l'éducation sur ceux qui bénéficient le plus de l'investissement dans l'éducation – en l'occurrence les étudiants. En revanche, les adversaires des prêts d'études considèrent que ces derniers sont moins efficaces que les bourses pour encourager les jeunes de condition modeste à poursuivre des études. Ils estiment aussi que les prêts peuvent être moins productifs que prévu, en raison des divers types de subventions que reçoivent les emprunteurs ou les prêteurs et des frais de gestion qui en résultent.

Dans les pays de l'OCDE, les aides aux ménages et les transferts aux autres entités privées représentent, en moyenne, 21 % du budget public de l'enseignement tertiaire (voir le graphique B5.3). En Australie, au Chili, au Danemark, au Japon, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, ces aides et transferts représentent plus de 25 % du budget public de l'enseignement tertiaire. L'Argentine, l'Indonésie, la Pologne et la République tchèque sont les seuls pays qui affectent aux aides aux ménages moins de 5 % de leurs dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire. Toutefois, dans ces deux derniers pays, les subventions au titre de l'aide aux étudiants sont versées directement aux établissements, qui sont chargés de les répartir entre les étudiants (voir le tableau B5.3).

Les études de l'OCDE suggèrent que l'existence d'un système efficace d'aide financière est importante pour garantir que les étudiants obtiennent de bons résultats et que le type d'aide retenu est crucial. Le graphique B5.3 indique le pourcentage des bourses, prêts d'études et autres subventions aux ménages dans le budget de l'enseignement tertiaire.

Graphique B5.3. Aides publiques au titre de l'enseignement tertiaire (2009)
Aides publiques aux ménages et autres entités privées au titre de l'éducation, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation, par type d'aides



Les pays sont classés par ordre décroissant de la part, dans les dépenses publiques totales d'éducation, des bourses et autres allocations versées aux ménages et des transferts et paiements à d'autres entités privées.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B5.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679243>

Plus d'un tiers des 32 pays dont les données sont disponibles ne proposent que des bourses et des transferts à d'autres entités privées. L'Islande ne propose que des prêts d'études, alors que d'autres pays prévoient l'octroi de bourses en plus des prêts d'études. Les deux types d'aide sont largement utilisés en Australie, au Chili, aux États-Unis, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède.

Dans l'ensemble, les pays qui affichent le niveau le plus élevé d'aides publiques aux étudiants sont ceux qui pratiquent les prêts d'études. Dans la plupart des cas, ces pays consacrent une part de leur budget supérieure à la moyenne aux allocations et aux bourses (voir le graphique B5.3 et le tableau B5.3)

Politiques nationales de financement de l'enseignement tertiaire

Comme indiqué ci-dessus, le coût de l'enseignement tertiaire et le niveau d'aide dont bénéficient les étudiants varient fortement entre les pays de l'OCDE. Cette section propose une taxinomie des différentes politiques de financement de l'enseignement tertiaire adoptées par les pays dont les données sont disponibles et analyse leur impact sur l'accès à l'enseignement tertiaire. Les pays sont répartis entre quatre groupes selon deux facteurs, d'une part, le niveau des frais de scolarité et, d'autre part, le niveau des aides publiques prévu dans le système national d'aide financière aux étudiants dans l'enseignement tertiaire.

Il n'existe pas de modèle unique de financement de l'enseignement tertiaire de type A. En effet, le pourcentage d'étudiants bénéficiaires d'aides publiques ou le montant moyen de ces aides peuvent varier entre des pays où les établissements d'enseignement tertiaire de type A facturent des frais de scolarité d'un montant comparable (voir les tableaux B5.1, B5.2 et B5.3, le tableau B5.4, en ligne, et le graphique B5.1). De plus, les frais de scolarité applicables dans l'enseignement tertiaire ont été réformés dans de nombreux pays de l'OCDE depuis 1995, et certains pays ont changé de catégorie durant cette période (voir l'encadré B5.1 et le graphique B5.1).

Encadré B5.1. Évolution de la politique en matière de frais de scolarité et d'aides publiques aux étudiants depuis 1995

Depuis 1995, plus de la moitié des 25 pays dont les données sont disponibles ont entrepris de réformer leur système de frais de scolarité, mais ont adopté des approches différentes. Depuis 1995, des frais de scolarité ont été instaurés dans certains *Länder* allemands. Depuis lors, les frais de scolarité ont augmenté en Australie, en Autriche, aux États-Unis, au Japon, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni. De même, au Danemark, en Irlande et en République slovaque, les frais de scolarité à charge des étudiants en mobilité internationale ont augmenté (seuls les étudiants en mobilité internationale doivent s'acquitter de frais de scolarité).

Certains pays ont toutefois instauré en même temps des systèmes qui limitent la variation des frais de scolarité pratiqués dans l'enseignement tertiaire de type A entre les domaines d'études. Ces approches ont parfois été adoptées à l'échelle de l'entité fédérée ou de la région dans les pays où les frais de scolarité varient en leur sein (au **Canada**, par exemple). Ces politiques peuvent consister à fixer les frais de scolarité en fonction des débouchés sur le marché du travail, pour qu'ils soient moins élevés dans les domaines d'études frappés par des pénuries de main-d'œuvre, en vue d'attirer davantage d'étudiants (en **Australie**, par exemple), à fixer un plafond pour que les étudiants issus d'un milieu socio-économique défavorisé aient accès à l'enseignement tertiaire (en **Italie**) ou à geler temporairement les frais de scolarité en échange de subventions plus élevées de l'État (en **Nouvelle-Zélande**).

Quelques pays ont même réduit les frais de scolarité. En **Autriche**, les frais de scolarité instaurés à compter de l'année académique 2001-02 ont été supprimés pour la majorité des étudiants depuis le trimestre d'été de 2009 ; en **Irlande**, les frais de scolarité à charge de la plupart des étudiants de premier cycle scolarisés à temps plein sont acquittés par l'État depuis l'année académique 1995-96 par un transfert aux établissements publics. En **Hongrie** (pays non inclus dans le tableau ci-dessous), un système global de frais de scolarité a été instauré en 1996, mais a été aboli en 1998. Depuis lors, un système hybride est appliqué : une partie des étudiants peuvent suivre des études gratuitement grâce à une subvention de l'État, mais les autres étudiants doivent s'acquitter de frais de scolarité. Le statut des étudiants est en grande partie déterminé lors de la procédure de candidature et d'admission.

...

L'augmentation des frais de scolarité est généralement allée de pair avec des réformes de l'aide aux étudiants. La réforme de l'aide aux étudiants vise généralement à améliorer l'accès des individus de condition modeste à l'enseignement tertiaire ou à réduire les problèmes financiers de tous les étudiants par l'octroi de bourses ou de prêts d'études ou l'instauration de frais de scolarité différenciés. Ces réformes ont été entreprises en **Australie**, en **Autriche** et au **Canada**. Un prêt spécifique aux frais de scolarité a même été instauré aux **Pays-Bas**. Aux **États-Unis**, où les frais de scolarité sont parmi les plus élevés du monde, des réformes ont été mises en œuvre pour accroître le budget des bourses sous condition de ressources, réduire les taux d'intérêt des prêts d'études, instaurer un système de remboursement des prêts d'études publics en fonction des revenus et étendre l'exonération de remboursement de prêt d'études à ceux qui travaillent dans la fonction publique ou dans les services publics après leurs études.

Dans d'autres pays, les établissements d'enseignement tertiaire bénéficient, directement ou indirectement, d'un budget public plus élevé. C'est le cas en **Nouvelle-Zélande**, où le gouvernement a imposé le gel des frais de scolarité dans les établissements d'enseignement entre 2001 et 2003 en échange d'une augmentation proportionnelle des subventions accordées aux étudiants. Ces politiques limitent le coût des études à charge des étudiants, mais apportent aux établissements un financement de remplacement qui leur permet de faire face au manque à gagner résultant du gel des frais de scolarité.

	Réformes mises en œuvre depuis 1995	Réformes combinées avec la révision du niveau d'aide publique aux étudiants	Différenciation des frais de scolarité entre les ressortissants nationaux et les étudiants en mobilité internationale	Différenciation des frais de scolarité en fonction des domaines d'études
Australie	Oui	Oui	Oui	Oui
Autriche	Oui	Oui	Non	Non
Belgique (Fl.)	Oui	Non	Oui	Non
Belgique (Fr.)	Oui	Non	Oui	Non
Canada	Oui	Oui	Oui	Oui
Danemark	Oui	Oui	Oui	Non
Finlande	Non	Non	Non	Non
France	Non	Non	Non	Oui
Islande	Oui	Non	Non	Oui
Irlande	Oui	Oui	Oui	Oui
Italie	Oui	Oui	Non	Oui
Japon	Oui	Oui	Non	Non
Corée	Oui	Oui	Non	Oui
Mexique	Non	Non	Non	Non
Pays-Bas	Oui	Oui	Oui	Non
Nouvelle-Zélande	Oui	Oui	Oui	Oui
Norvège	Non	Non	Non	Non
Pologne	Oui	Oui	Oui	Oui
Rép. slovaque	Oui	Non	Oui	Oui
Slovénie	Non	Non	Oui	Non
Espagne	Non	Non	Non	Oui
Suède	Non	Non	Non	Non
Suisse	Non	Non	Oui	Non
Royaume-Uni	Oui	Oui	Oui	Oui
États-Unis¹	Oui	Oui	Oui	Oui

1. Aux États-Unis, les établissements publics proposent des frais de scolarité moins élevés aux étudiants qui résident dans l'état où se situe l'université, par rapport aux non-résidents. Les étudiants en mobilité internationale s'acquittent généralement du même montant de frais de scolarité que les étudiants non résidents.

Seuls quelques pays, en l'occurrence la **Communauté flamande de Belgique** et la **République slovaque**, n'ont pas assorti la réforme du système des frais de scolarité d'une réforme du système d'aide aux étudiants. En **Belgique (Communauté flamande)**, la réforme de 1997 a consisté à assouplir le système de frais de scolarité qui se basait sur les unités de valeur des formations. En **République slovaque**, la réforme a consisté à permettre aux établissements de facturer des frais de scolarité aux étudiants scolarisés à temps partiel et aux étudiants qui dépassent la durée théorique de leur formation.

Modèle 1 : les pays où les frais de scolarité sont peu élevés, voire nuls, et où les étudiants bénéficient d'aides généreuses

Ce profil est celui des pays nordiques (le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède). Dans ces pays, le régime fiscal est progressif, et les étudiants ne paient pas de frais de scolarité et perçoivent des aides généreuses. Toutefois, l'impôt des personnes physiques est élevé. Le taux moyen d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (76 %) de ces pays est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE (61 %) (voir l'indicateur C3). Ces taux d'accès élevés s'expliquent vraisemblablement par les systèmes très développés d'aide aux étudiants, et pas uniquement par l'absence de frais de scolarité. Dans ces pays, plus de 55 % des étudiants bénéficient de bourses ou de prêts d'études publics ou d'une combinaison des deux types d'aide (voir les tableaux B5.1 et B5.2 et le graphique B5.1).

Cette approche du financement de l'enseignement tertiaire reflète des valeurs sociales profondément ancrées, comme l'égalité des chances et l'équité sociale. La culture de l'éducation qui prévaut dans ces pays exige des pouvoirs publics qu'ils permettent à chaque citoyen d'accéder gratuitement à l'enseignement tertiaire. Le mode actuel de financement des établissements et d'aide aux étudiants est fondé sur le principe que l'enseignement tertiaire est un droit et non un privilège. Toutefois, le Danemark et la Suède (à partir de 2011) ont instauré des frais de scolarité à charge des étudiants en mobilité internationale pour revaloriser le budget des établissements d'enseignement tertiaire. L'Islande a également envisagé d'adopter cette approche (voir l'encadré B5.1).

Modèle 2 : Les pays où les frais de scolarité sont élevés et où les systèmes d'aide aux étudiants sont bien développés

Ce deuxième profil est celui de l'Australie, du Canada, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Dans ces pays, les frais de scolarité relativement élevés dans l'enseignement tertiaire de type A peuvent constituer de sérieux obstacles financiers à l'accès à ce niveau d'enseignement, mais les étudiants peuvent prétendre à des aides publiques substantielles. Le taux moyen d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (76 %) de ces pays est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE et est également supérieur à celui de la plupart des pays où les frais de scolarité sont peu élevés (à l'exception des pays nordiques). Les Pays-Bas et, dans une moindre mesure, le Royaume-Uni sont classés dans ce groupe depuis 1995, alors qu'ils appartenaient au groupe des pays du modèle 4 (soit ceux où les frais de scolarité sont moins élevés et où les systèmes d'aide aux étudiants sont moins développés) (voir le graphique B5.1). Les pays classés dans ce groupe (modèle 2) tendent à être ceux où les entités privées (par exemple, des entreprises et des organisations sans but lucratif) contribuent le plus au financement des établissements d'enseignement tertiaire ; en d'autres termes, le coût de l'éducation y est réparti entre les pouvoirs publics, les ménages et les entreprises privées (voir le graphique B3.2 et le tableau B3.2b).

Les frais de scolarité pratiqués par les établissements d'enseignement tertiaire de type A sont supérieurs à 1 500 USD dans tous ces pays, mais plus de 75 % des étudiants en formation à ce niveau perçoivent des aides publiques (dans les cinq pays dont les données sont disponibles, à savoir en Australie, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni) (voir les tableaux B5.1 et B5.2). Les systèmes d'aide aux étudiants sont bien développés et répondent, dans la plupart des cas, aux besoins de tout l'effectif d'étudiants. Ainsi, la part des aides publiques dans le total des dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire est supérieure à la moyenne de l'OCDE (21 %) dans quatre de ces six pays, soit en Australie (33 %), en Nouvelle-Zélande (43 %), aux Pays-Bas (27 %) et au Royaume-Uni (54 %). Cette part est proche de la moyenne de l'OCDE au Canada (16 %) et aux États-Unis (20 %) (voir le tableau B5.3).

Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A ne sont pas plus faibles dans ces pays que dans ceux des autres groupes. Les taux d'accès de l'Australie (96 %) et de la Nouvelle-Zélande (80 %) sont même parmi les plus élevés dans l'enseignement tertiaire de type A, en partie à cause de la présence massive d'étudiants en mobilité internationale à ce niveau d'enseignement. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A sont également supérieurs à la moyenne de l'OCDE (61 %) aux États-Unis (74 %), aux Pays-Bas (65 %) et au Royaume-Uni (63 %), selon les chiffres de 2010. Enfin, les dépenses unitaires au titre des services d'éducation

dans l'enseignement tertiaire et l'impôt sur le revenu sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE en pourcentage du PIB dans tous ces pays, sauf aux Pays-Bas en ce qui concerne le niveau d'impôt sur le revenu (voir les tableaux B1.1b et C3.1).

Il ressort d'une étude de l'OCDE (OCDE, 2008) que dans l'ensemble, ce modèle peut être efficace pour améliorer l'accès à l'enseignement tertiaire. Toutefois, en temps de crise économique, le niveau élevé des frais de scolarité peut être un lourd fardeau financier pour les étudiants et leur famille et peut décourager certains d'entamer des études tertiaires, même si le système d'aide aux étudiants est relativement généreux. Cette question est au cœur des débats au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Modèle 3 : Les pays où les frais de scolarité sont élevés, mais où les systèmes d'aide aux étudiants sont moins développés

En Corée et au Japon, les frais de scolarité sont élevés (plus de 4 500 USD, en moyenne, dans l'enseignement tertiaire de type A), mais les systèmes d'aide aux étudiants sont moins développés que dans les deux premiers modèles. Le fardeau financier à charge des étudiants et de leur famille peut être lourd. Le taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE en Corée (71 %) et inférieur à la moyenne au Japon (51 %). Dans ces deux pays, les étudiants brillants qui peinent à financer leurs études peuvent prétendre à une réduction, voire à une exemption de leurs frais d'inscription et/ou de scolarité. Le taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A, inférieur à la moyenne de l'OCDE, y est compensé par un taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B (où les formations sont plus courtes et plus pratiques) supérieur à la moyenne (voir l'indicateur C3).

La Corée et le Japon comptent parmi les pays où la part de l'enseignement tertiaire dans les dépenses publiques totales est la plus faible en pourcentage du PIB (voir le tableau B4.1), ce qui explique en partie le pourcentage réduit d'étudiants bénéficiaires de prêts d'études publics. Il y a lieu de signaler, toutefois, que ces deux pays viennent de réformer leur système d'aide aux étudiants, ce qui les rapproche du modèle 2.

Modèle 4 : Les pays où les frais de scolarité sont peu élevés et où les systèmes d'aide aux étudiants sont moins développés

Ce quatrième et dernier profil est celui de tous les autres pays européens dont les données sont disponibles (l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, la Pologne, le Portugal, la République tchèque et la Suisse) ainsi que du Mexique. Des réformes ont été mises en œuvre depuis 1995 dans certains de ces pays – surtout en Autriche et en Italie – pour accroître les frais de scolarité facturés par les établissements publics, mais ils restent modérés par comparaison avec ceux pratiqués dans les pays relevant du deuxième ou du troisième modèle (voir le graphique B5.1 et l'encadré B5.1). Les obstacles financiers aux études tertiaires sont relativement limités dans ces pays (ils sont même inexistantes en Irlande, au Mexique et en République tchèque), et les aides publiques aux étudiants y sont relativement faibles et en grande partie ciblées sur des groupes spécifiques. Dans ce groupe, les frais de scolarité facturés dans les établissements publics ne passent jamais la barre des 1 300 USD et le pourcentage d'étudiants bénéficiaires d'aides publiques est inférieur à 40 % dans tous les pays dont les données sont disponibles (voir les tableaux B5.1 et B5.2).

Dans ce groupe de pays, le financement de l'enseignement tertiaire est en grande partie à la charge des pouvoirs publics et les taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement sont généralement inférieurs à la moyenne de l'OCDE. Le taux moyen d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (56 %) est relativement peu élevé dans ce groupe de pays ; en Belgique, ce taux peu élevé est compensé par un taux élevé d'accès à l'enseignement tertiaire de type B. De même, les dépenses unitaires au titre de l'enseignement tertiaire de type A y sont relativement peu élevées (voir l'indicateur B1 et le graphique B5.2). Si les frais de scolarité élevés peuvent être un obstacle à la scolarisation, le profil de ces pays montre qu'il ne suffit pas de modérer ces frais de scolarité, une mesure censée faciliter l'accès à l'éducation, pour améliorer l'accessibilité de l'enseignement tertiaire de type A et en rehausser la qualité.

Dans ces pays, les étudiants et leur famille peuvent prétendre à des aides de la part d'autres instances que le ministère de l'Éducation (notamment des aides au logement, des allègements fiscaux et/ou des crédits d'impôt

au titre de l'éducation), mais ces formes d'aides sont exclues de cet indicateur. En France, par exemple, les aides au logement représentent environ 90 % des bourses et allocations, et un tiers environ des étudiants en bénéficient. La Pologne se distingue des autres pays : les pouvoirs publics financent la totalité du coût des études de la plupart des étudiants qui suivent leur formation à temps plein dans un établissement public, mais laissent les étudiants en formation à horaire décalé ou à temps partiel l'assumer en intégralité.

Dans ces pays, les prêts d'études publics ou garantis par l'État n'existent pas ou ne sont accessibles qu'à un pourcentage peu élevé d'étudiants (voir le tableau B5.2). Le budget public et les recettes de l'impôt sur le revenu en pourcentage du PIB varient nettement plus entre les pays de ce groupe qu'entre ceux des autres groupes. Les politiques en matière de frais de scolarité et d'aides publiques ne sont pas nécessairement les facteurs les plus déterminants dans le choix des individus de suivre ou non une formation tertiaire de type A.

Définitions

Les **frais de scolarité moyens facturés par les établissements publics et privés dans l'enseignement tertiaire de type A** sont indiqués non par type de cursus, mais par type d'établissement. Cet indicateur présente les frais de scolarité moyens à ce niveau d'enseignement et indique les pourcentages d'étudiants qui peuvent ou non prétendre à des bourses ou à des aides pour financer tout ou partie de leurs frais de scolarité. Le niveau des frais de scolarité ainsi que les pourcentages d'étudiants doivent être interprétés avec prudence, car ils correspondent à des moyennes pondérées dans les principales filières d'enseignement tertiaire de type A et ne couvrent pas tous les établissements d'enseignement.

Les **transferts publics aux étudiants, à leur famille et à d'autres entités privées** incluent les fonds indirectement alloués aux établissements d'enseignement, par exemple lorsqu'ils servent à financer les frais de scolarité, ainsi que les fonds sans rapport, même indirect, avec les établissements d'enseignement, comme les aides destinées à financer les frais de subsistance des étudiants.

Les **aides publiques aux ménages** comprennent : *i*) les allocations et les bourses (non remboursables) ; *ii*) les prêts d'études publics (remboursables) ; *iii*) les allocations familiales ou allocations sous condition de scolarisation ; *iv*) les aides publiques en espèces ou en nature expressément destinées à couvrir les frais de logement et de transport, les frais médicaux, l'achat de manuels et de fournitures scolaires et les dépenses afférentes aux activités sociales, récréatives et autres ; et *v*) les subventions destinées à financer les intérêts des prêts privés.

Toutefois, cet indicateur n'établit pas de distinction entre les diverses formes d'aides ou de prêts, telles que les bourses, les allocations familiales et les prestations en nature. Les pouvoirs publics peuvent également apporter un soutien aux étudiants et à leur famille par le biais d'aides au logement, d'allègements fiscaux et/ou de crédits d'impôt au titre de l'éducation. Ces types de subventions sont exclus de cet indicateur, ce qui peut donner lieu à une sous-estimation importante des aides financières accordées aux étudiants dans certains pays.

Il est également fréquent que les pouvoirs publics garantissent le remboursement des prêts accordés aux étudiants par des organismes privés. Dans certains pays de l'OCDE, cette forme d'aide indirecte est aussi importante, voire plus importante, que l'aide financière directe aux étudiants. Toutefois, par souci de comparabilité, cet indicateur ne tient compte que des transferts publics à des entités privées au titre de prêts privés (et non de la valeur totale des prêts correspondants). Des informations qualitatives permettant de mieux évaluer ce type d'aide sont néanmoins présentées dans certains tableaux.

Les **prêts d'études** sont indiqués en valeur totale afin de fournir des informations sur le niveau d'aide dont bénéficient les étudiants pendant leur formation. Le montant brut des prêts permet d'évaluer le volume d'aide dont les étudiants bénéficient pendant leur formation. Certes, les remboursements des créances et des intérêts par les emprunteurs devraient être pris en compte pour évaluer le coût net des prêts d'études contractés auprès d'agences publiques ou privées. Toutefois, ces remboursements ne sont généralement pas effectués par les étudiants actuellement en formation, mais par ceux qui ont déjà terminé leurs études et sont exclus

de cet indicateur. De plus, dans la plupart des pays, ces prêts ne sont pas remboursés aux autorités en charge de l'éducation, qui ne peuvent donc pas utiliser ces montants pour financer d'autres dépenses d'éducation. Les indicateurs de l'OCDE incluent le montant global (brut) des bourses et prêts lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'aide financière apportée aux étudiants pendant leur formation. Enfin, certains pays éprouvent des difficultés à chiffrer les prêts d'études accordés aux étudiants. Une certaine prudence s'impose donc lors de l'interprétation des données sur les prêts d'études.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012).

Les données sur les frais de scolarité facturés par les établissements d'enseignement, les aides financières aux étudiants et les réformes mises en œuvre depuis 1995 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en 2010. Ces données se rapportent à l'année académique 2008-09. Les montants des frais de scolarité et des prêts d'étude exprimés en devise nationale ont été divisés par l'indice de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB afin d'obtenir leur équivalent en dollars américains (USD). Les montants des frais de scolarité et les pourcentages d'étudiants bénéficiaires doivent être interprétés avec prudence dans la mesure où ils sont basés sur des moyennes pondérées dans les principaux cursus de l'enseignement tertiaire de type A et où ils ne couvrent pas tous les établissements d'enseignement.

Les coûts publics afférents aux prêts privés garantis par les pouvoirs publics sont inclus en tant que subventions à d'autres entités privées. Contrairement aux prêts publics, seul le coût net de ces prêts est inclus.

La valeur des allègements fiscaux ou des crédits d'impôt dont bénéficient les ménages et les étudiants n'est pas incluse.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2008), *OECD Reviews of Tertiary Education: Tertiary Education for the Knowledge Society*, Éditions OCDE.

OCDE (2011), *Statistiques fiscales de l'OCDE : Volume 2011-I : Statistiques des recettes publiques*, Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau B5.4. Aides publiques aux ménages et autres entités privées au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB (2009)**


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682967>

Tableau B5.1. [1/2] Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type A¹ (année académique 2008-09)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, selon le type d'établissement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

Les montants des frais de scolarité et les proportions d'étudiants correspondants doivent être interprétés avec prudence dans la mesure où ils résultent d'une moyenne pondérée des principaux programmes tertiaires de type A et où ils ne couvrent pas tous les établissements d'enseignement. On peut toutefois considérer que les chiffres présentés constituent une bonne approximation et montrent la variation d'un pays à l'autre en ce qui concerne les frais de scolarité demandés par les principaux établissements d'enseignement à la majorité des étudiants.

B5

OCDE	Pourcentage d'étudiants scolarisés à temps plein dans des établissements d'enseignement tertiaire de type A	Répartition (en pourcentage) des étudiants scolarisés à temps plein dans l'enseignement tertiaire de type A, selon le type d'établissement			Frais de scolarité annuels moyens, en USD, demandés par les établissements (aux étudiants scolarisés à temps plein)			Remarques
		Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	
Australie	84	97	a	3	4 222	a	9 112	93 % des ressortissants nationaux scolarisés dans des établissements publics occupent des places subventionnées et paient en moyenne 3 817 USD de frais de scolarité (aides au titre des programmes HECS/HELP comprises). Entre 2007 et 2009, les bourses destinées aux ressortissants nationaux ont connu une augmentation sensible (~50 %) suite à des réformes gouvernementales visant à doubler d'ici 2012 le nombre de bourses du Commonwealth. Les nouvelles bourses s'adressent principalement aux étudiants dans des domaines de priorité nationale, aux étudiants devant se réorienter dans des domaines spécialisés et aux étudiants indigènes.
Autriche ²	87	87	13	m	859	859	235 à 11 735	À partir du 3 ^e trimestre 2009, les frais de scolarité doivent être acquittés par les étudiants ressortissants nationaux ou de pays de l'UE/EEE lorsqu'ils dépassent de deux semestres la durée théorique du programme d'études, ainsi que par les étudiants ressortissants de pays non membres de l'UE/EEE (à l'exception des étudiants venant de pays en voie de développement).
Belgique (Fl.)	69	51	49	m	x(5)	545 à 618	m	Les frais de scolarité mentionnés ici correspondent aux participations minimale et maximale que les établissements peuvent demander conformément au décret en vigueur (chiffres indexés). Ils concernent les étudiants inscrits dans des programmes conduisant à un premier diplôme (licence) ou à un deuxième diplôme (mastère). Ils ne concernent pas les programmes de niveau supérieur (par exemple dans le cas d'un mastère après un premier mastère). Ces informations font référence aux étudiants non boursiers (les étudiants boursiers bénéficient de frais de scolarités réduits, consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information).
Belgique (Fr.)	91	33	67	m	608	694	m	Si les frais de scolarité demandés sont identiques dans les établissements publics et privés, la répartition des étudiants diffère entre ces derniers. La moyenne pondérée n'est donc pas identique.
Canada	66	100	m	m	3 774	x(4)	x(4)	
Chili	60	m	m	m	m	m	m	
Rép. tchèque	86	87	a	13	Pas de frais de scolarité	a	m	Dans les établissements publics, les frais de scolarité moyens sont négligeables, car seuls les étudiants dont la durée des études excède la durée normale du programme de plus d'un an (soit 4 % des étudiants environ) doivent s'en acquitter.
Danemark ³	88	m	m	m	Pas de frais de scolarité	m	a	
Estonie	62	m	m	m	a	m	m	
Finlande	100	82	18	a	Pas de frais de scolarité	Pas de frais de scolarité	a	À l'exclusion des frais d'adhésion aux associations d'étudiants.
France	72	87	5	8	190 à 1 309	1 127 à 8 339	1 128 à 8 339	Les frais de scolarité dans les établissements publics concernent les programmes universitaires dépendant du ministère de l'Éducation.
Allemagne	83	96	4	x(2)	m	m	m	Il n'existe aucun montant moyen en termes de frais de scolarité, tant au niveau national que fédéral. Depuis 2005, les 16 Länder allemands sont libres de statuer sur la question des frais de scolarité. Des frais de scolarité ne sont demandés que dans un nombre restreint de Länder et leur montant varie entre ces derniers. Dans certains Länder, ce sont les établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes qui sont libres de choisir l'application ou non de frais de scolarité et, le cas échéant, leur montant. La majorité des 16 Länder ne demandent pas de frais de scolarité dans le cadre de la formation initiale. Certains Länder qui avaient introduit des frais de scolarité les ont entre-temps retirés.
Grèce	60	m	m	m	m	m	m	
Hongrie	90	m	m	m	m	m	m	Il n'existe aucune obligation générale en termes de frais de scolarité. Toutefois, un double système est en place dans lequel une partie des étudiants de l'enseignement tertiaire peuvent étudier gratuitement grâce aux subventions de l'État, tandis que l'autre partie doit s'acquitter d'une « contribution à la formation » (le terme « frais de scolarité » n'étant pas utilisé). Le statut des étudiants est déterminé principalement lors de la procédure d'inscription et d'admission (selon le principe suivant : l'État finance le premier diplôme d'un niveau selon un quota fixé annuellement par le gouvernement). Pour l'année 2008-09, la proportion d'étudiants à temps plein subventionnés par l'État s'élevait à 75 % (contre 19 % d'étudiants à temps partiel), tandis que la proportion d'étudiants à temps plein s'acquittant d'une contribution s'établissait à 25 % (contre 81 % d'étudiants à temps partiel). Le montant de la contribution à la formation est fixé par les établissements d'enseignement supérieur, mais conformément à la réglementation actuelle, il doit être aussi élevé que la subvention accordée par l'État aux établissements d'enseignements supérieur au titre de la formation d'un étudiant dans le domaine d'études concerné.

1. Abstraction faite des bourses et allocations auxquelles les étudiants peuvent prétendre.

2. Y compris les étudiants inscrits dans des programmes de recherche de haut niveau.

3. Frais de scolarité pour l'ensemble de l'enseignement tertiaire.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682910>

Tableau B5.1. [2/2] Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type A¹ (année académique 2008-09)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, selon le type d'établissement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

Les montants des frais de scolarité et les proportions d'étudiants correspondants doivent être interprétés avec prudence dans la mesure où ils résultent d'une moyenne pondérée des principaux programmes tertiaires de type A et où ils ne couvrent pas tous les établissements d'enseignement. On peut toutefois considérer que les chiffres présentés constituent une bonne approximation et montrent la variation d'un pays à l'autre en ce qui concerne les frais de scolarité demandés par les principaux établissements d'enseignement à la majorité des étudiants.

OCDE	Pourcentage d'étudiants scolarisés à temps plein dans des établissements d'enseignement tertiaire de type A	Répartition (en pourcentage) des étudiants scolarisés à temps plein dans l'enseignement tertiaire de type A, selon le type d'établissement			Frais de scolarité annuels moyens, en USD, demandés par les établissements (aux étudiants scolarisés à temps plein)			Remarques
		Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Islande	97	79	21	n	Pas de frais de scolarité	2 311 à 6 831	8 433 à 12 650	Des prêts étudiants subventionnés couvrant l'ensemble des frais de scolarité sont disponibles pour tous les étudiants. Il n'existe presque aucun système de bourse.
Irlande	74	97	a	3	2 800 à 10 000	a	m	Les frais de scolarité demandés par les établissements publics sont payés directement par le gouvernement uniquement pour les étudiants originaires de l'Union européenne inscrits à plein temps dans une formation de premier cycle de l'enseignement tertiaire. Environ la moitié du montant total des revenus des frais de scolarité provient des ménages (principalement pour les étudiants soit à temps partiel, soit inscrits dans une formation tertiaire de deuxième cycle, soit originaires d'un pays non membre de l'UE).
Israël	76	m	m	m	a	m	m	
Italie	98	92	a	8	1 289	a	4 741	Les frais de scolarité moyens annuels ne prennent pas en compte les bourses qui couvrent entièrement les frais de scolarité, mais des réductions partielles des frais de scolarité ne peuvent pas être exclues.
Japon	75	25	a	75	4 602	a	7 247	À l'exclusion des frais de scolarité demandés par l'établissement pour la première année (soit en moyenne 2 398 USD).
Corée	74	24	a	76	5 193	a	9 366	Frais de scolarité uniquement pour les programmes conduisant à un premier diplôme. À l'exclusion des frais d'inscription à l'université, mais en prenant en compte les frais d'inscription complémentaires (pour services auxiliaires).
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	
Mexique	96	66	a	34	Pas de frais de scolarité	a	5 218	
Pays-Bas	100	m	a	m	1 861	a	m	
Nouvelle-Zélande	77	97	2	1	3 031	4 177	m	
Norvège	95	86	14	x(2)	Pas de frais de scolarité	n	5 503	Les frais de scolarités sont représentatifs des établissements privés de niveau CITE 5 qui sont les plus fréquents en Norvège.
Pologne	96	87	a	13	n	a	1 889 à 2 537	
Portugal ³	96	m	m	m	1 259	5 094	m	
Rép. slovaque	96	96	a	4	Maximum 2 707	a	m	Les étudiants scolarisés à temps plein ne paient généralement pas de frais de scolarité, mais les étudiants inscrits simultanément, au cours d'une même année académique, dans deux programmes d'études (voire davantage) dispensés par un établissement universitaire public dans le même niveau d'études, doivent s'acquitter des frais de scolarité annuels au titre du second programme ou de tout autre programme d'études supplémentaire suivi durant l'année académique. En outre, les étudiants dépassant la durée théorique d'un programme d'études doivent s'acquitter des frais de scolarités annuels pour chaque année d'études supplémentaire effectuée.
Slovénie	72	96	4	n	m	m	m	Dans les établissements publics et privés subventionnés par l'État, les étudiants à temps plein inscrits dans des programmes conduisant à un premier ou à un deuxième diplôme ne paient pas de frais de scolarité, contrairement aux étudiants à temps plein inscrits dans des programmes conduisant à un troisième diplôme.
Espagne	81	87	a	13	1 052	a	m	
Suède	86	92	8	n	Pas de frais de scolarité	Pas de frais de scolarité	m	À l'exclusion des frais d'adhésion aux associations d'étudiants (obligatoires).
Suisse	83	99	m	1	889	m	7 342	
Turquie	69	m	m	m	m	a	m	
Royaume-Uni	87	a	100	n	a	4 731	m	Les étudiants britanniques issus de ménages à faible revenu ont accès à des aides non remboursables et à des bourses. Des prêts servant à couvrir les frais d'inscription et de subsistance sont accessibles à tous les étudiants éligibles.
États-Unis	80	68	a	32	6 312	a	22 852	Y compris les ressortissants étrangers.
Autres G20								
Brésil	90	m	m	m	m	a	m	
Fédération de Russie	75	m	m	m	m	a	m	

1. Abstraction faite des bourses et allocations auxquelles les étudiants peuvent prétendre.

2. Y compris les étudiants inscrits dans des programmes de recherche de haut niveau.

3. Frais de scolarité pour l'ensemble de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentent les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682910>

Tableau B5.2. Répartition de l'aide financière aux étudiants et montant des frais de scolarité dans l'enseignement tertiaire de type A (année académique 2008-09)

Calculs fondés sur des équivalents temps plein

	Répartition de l'aide financière allouée aux étudiants				Répartition des bourses ou allocations concourant aux frais de scolarité			
	Pourcentage d'étudiants qui :				Pourcentage d'étudiants qui :			
	bénéficiaire de prêts d'études publics uniquement	bénéficiaire de bourses ou d'allocations uniquement	bénéficiaire de prêts d'études publics ET de bourses ou d'allocations	ne bénéficie NI de prêts d'études publics NI de bourses ou d'allocations	perçoivent des bourses ou des allocations d'un montant supérieur aux frais de scolarité	perçoivent des bourses ou des allocations équivalent aux frais de scolarité	perçoivent des bourses ou des allocations permettant de couvrir partiellement les frais de scolarité	ne perçoivent NI bourse NI allocation pour honorer les frais de scolarité
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE								
Australie ¹	74	1	7	19	n	n	7.3	92.7
Autriche	a	19	a	81	16.8	n	1.5	81.7
Belgique (Fl.) ²	a	22	a	78	21.7	x(5)	x(5)	78.3
Belgique (Fr.)	n	17	n	83	16.9	x(5)	x(5)	83.1
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	m	m	a	m	m	m	m	m
Danemark ²	m	93	m	m	m	m	m	m
Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m
Finlande	a	55	a	45	a	a	a	a
France ²	a	28	a	72	24.0	4.0	a	72.0
Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	21	35	m	m	a	a	a	100.0
Islande	63	m	m	37	a	a	a	100.0
Irlande ³	a	39	a	m	x(6)	85.5	m	14.5
Israël	m	m	m	m	m	m	m	m
Italie	n	18	n	82	8.2	3.1	7.0	81.7
Japon	33	1	n	67	a	a	a	100.0
Corée	m	m	m	m	a	1.8	38.8	59.5
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique ²	1	12	m	87	m	m	m	m
Pays-Bas ³	11	63	21	5	67.8	n	12.2	20.0
Nouvelle-Zélande	51	4	35	10	m	m	m	m
Norvège ⁴	12	4	52	33	m	m	m	m
Pologne	m	m	m	m	m	m	m	m
Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie ⁵	a	21	n	m	m	m	m	m
Espagne	n	34	n	66	23.5	3.5	10.4	62.6
Suède	n	19	50	32	a	a	a	a
Suisse	2	11	m	87	m	m	m	m
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	37	8	50	6	m	m	m	42.7
États-Unis ²	12	27	38	24	m	m	m	m
Autres G20								
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m

1. À l'exclusion des ressortissants étrangers.

2. Répartition des étudiants dans l'ensemble de l'enseignement tertiaire (établissements universitaires publics uniquement, y compris tertiaires de type B en France).

3. Établissements publics uniquement.

4. Année de référence : année académique 2007-08.

5. La colonne 2 inclut uniquement les bourses.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682929>

Tableau B5.3. Aides publiques aux ménages et autres entités privées, au niveau de l'enseignement tertiaire, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB (2009)

Dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement et aides aux ménages et autres entités privées

	Dépenses publiques directes au titre des établissements	Aides publiques à des entités privées au titre de l'enseignement						Aides publiques à d'autres entités privées au titre de l'enseignement, en pourcentage du PIB	
		Aides financières aux étudiants				Bourses et autres allocations versées aux ménages au titre des établissements d'enseignement	Transferts et paiements à d'autres entités privées		Total
		Bourses et autres allocations versées aux ménages	Prêts d'études	Total	Total				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)		
OCDE									
Australie	66.5	10.7	22.8	33.5	0.7	n	33.5	0.37	
Autriche	80.4	11.5	a	11.5	m	8.1	19.6	0.31	
Belgique	86.6	13.4	n	13.4	3.8	n	13.4	0.20	
Canada ¹	84.2	3.0	11.1	14.1	m	1.7	15.8	m	
Chili ²	57.5	16.4	18.8	35.3	15.6	7.3	42.5	0.42	
Rép. tchèque	97.2	2.8	a	2.8	m	n	2.8	0.03	
Danemark ³	72.9	23.0	4.2	27.1	n	n	27.1	0.65	
Estonie	89.7	4.7	5.6	10.3	m	n	10.3	0.14	
Finlande	84.2	15.4	n	15.4	n	0.3	15.8	0.34	
France	92.6	7.4	m	7.4	m	n	7.4	0.10	
Allemagne	79.3	13.1	7.6	20.7	m	n	20.7	0.28	
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	
Hongrie	85.7	14.3	n	14.3	n	n	14.3	0.16	
Islande	75.1	a	24.9	24.9	a	n	24.9	0.40	
Irlande	86.8	13.2	n	13.2	m	n	13.2	0.20	
Israël	91.4	8.2	0.4	8.6	7.9	n	8.6	0.09	
Italie	78.0	22.0	n	22.0	9.7	n	22.0	0.19	
Japon ³	72.5	0.7	26.8	27.5	m	n	27.5	0.21	
Corée	78.0	3.0	17.7	20.7	2.9	1.3	22.0	0.19	
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	
Mexique	92.3	4.7	3.0	7.7	2.4	a	7.7	0.08	
Pays-Bas	72.6	10.6	16.4	27.0	n	0.4	27.4	0.45	
Nouvelle-Zélande	56.9	13.6	29.6	43.1	m	n	43.1	0.84	
Norvège	59.7	12.1	28.2	40.3	m	n	40.3	0.90	
Pologne	98.6	0.7	0.7	1.4	m	n	1.4	0.01	
Portugal	85.2	14.8	m	14.8	m	m	14.8	0.16	
Rép. slovaque ³	77.9	18.7	1	19.9	m	2.2	22.1	0.18	
Slovénie	77.9	22.1	n	22.1	m	n	22.1	0.31	
Espagne	90.8	8.6	0.6	9.2	2.0	n	9.2	0.11	
Suède	75.1	10.0	15.0	24.9	n	m	24.9	0.51	
Suisse	92.0	2.1	n	2.1	m	5.9	8.0	0.11	
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	45.8	3.7	33.8	37.5	x(4)	16.6	54.2	0.44	
États-Unis	80.4	18.5	1.1	19.6	m	m	19.6	0.24	
Moyenne OCDE	79.5	10.4	9.3	19.1	3.2	1.6	20.5	0.29	
Autres G20									
Argentine	98.4	1.5	n	1.5	m	0.1	1.6	0.02	
Brésil	90.8	3.5	4.4	7.9	x(2)	1.3	9.2	0.08	
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	
Indonésie ²	97.4	2.6	m	2.6	m	m	2.6	0.01	
Féd. de Russie	m	m	a	m	m	m	m	m	
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	
Afrique du Sud	89.1	x(4)	x(4)	10.9	x(4)	n	10.9	0.07	
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	


1. Année de référence : 2008.

2. Année de référence : 2010.

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.a.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

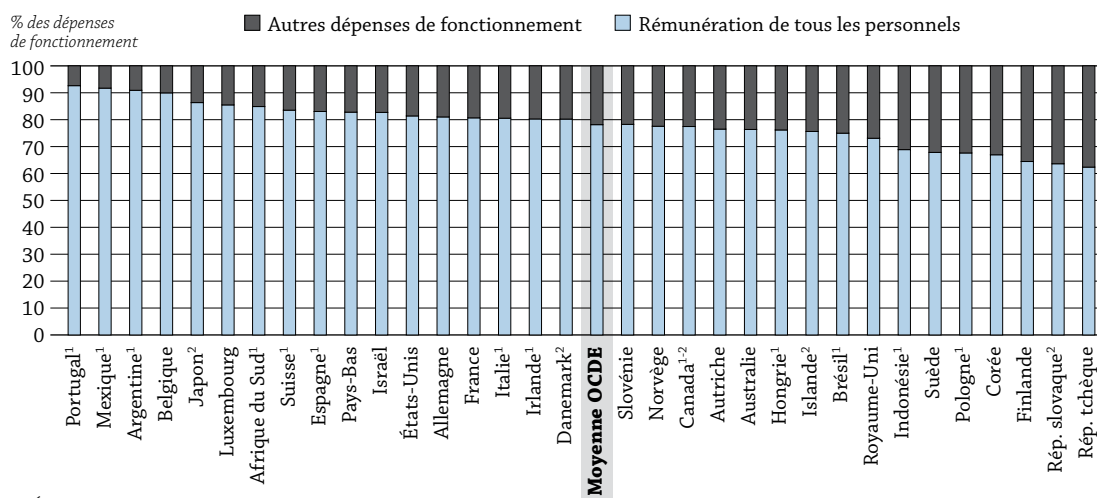
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932682948>

À QUELLES CATÉGORIES DE SERVICES ET DE RESSOURCES LES DÉPENSES D'ÉDUCATION SONT-ELLES AFFECTÉES ?

- Dans la plupart des pays de l'OCDE et du G20, les dépenses de fonctionnement représentent plus 90 % des dépenses totales d'éducation, tant dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire que dans l'enseignement tertiaire.
- Dans 18 des 31 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, la part des dépenses en capital dans les dépenses totales est plus élevée dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Cette différence peut s'expliquer par la construction de nouvelles infrastructures imposée par le développement de l'enseignement tertiaire enregistré ces dernières années.
- Dans les pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles, la rémunération des personnels de l'éducation (enseignants et autres) est le poste le plus important des dépenses de fonctionnement.
- C'est dans l'enseignement tertiaire que les postes de dépenses de fonctionnement autres que la rémunération du personnel sont les plus élevés. Dans les pays de l'OCDE, ils atteignent en moyenne 32 %, ce qui s'explique par le coût plus élevé des infrastructures et des équipements à ce niveau d'enseignement par comparaison avec les niveaux inférieurs.

Graphique B6.1. Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2009)




1. Établissements publics uniquement.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part de la rémunération de tous les personnels dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau B6.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679262>

■ Contexte

Les décisions prises en matière d'affectation des ressources ont un impact sur les conditions dans lesquelles l'enseignement est dispensé et peuvent également influencer sur la nature de l'enseignement.

Lorsque des pressions plus fortes s'exercent sur le budget de l'éducation, la réduction des dépenses en capital (décider, par exemple, de ne pas construire de nouveaux établissements) et de certaines dépenses de fonctionnement (renoncer à l'achat de matériel pédagogique) permet certes de faire des économies, mais c'est la baisse des dépenses au titre de la rémunération des personnels qui a le plus grand impact sur les dépenses globales. Diminuer les salaires et les avantages ou réduire le personnel enseignant et non enseignant est mal perçu par l'opinion. Ces mesures peuvent même être contre-productives, car elles dissuadent des individus compétents de devenir ou de rester enseignants. Pour rehausser la qualité des systèmes d'éducation, il faut donc non seulement rendre la gestion des moyens plus efficace, mais également améliorer la gestion des ressources humaines.

Cet indicateur décrit la répartition du budget de l'éducation par catégorie de ressources et de services et fait la distinction entre les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement. Les dépenses en capital peuvent subir l'influence de l'accroissement des effectifs, qui nécessite souvent la construction de nouveaux bâtiments. Cet indicateur étudie en détail la nature des dépenses de fonctionnement, notamment la rémunération des personnels. Les dépenses de fonctionnement dépendent en grande partie de la rémunération des enseignants (voir l'indicateur D3), mais aussi des régimes de retraite, de la pyramide des âges du corps enseignant et de l'importance des personnels de l'éducation autres que le personnel enseignant. De plus, les établissements d'enseignement proposent d'autres services en marge de leur mission principale, notamment la cantine, les transports scolaires, le logement et/ou des activités de recherche. Cet indicateur analyse l'ensemble de ces dépenses.

■ **Autres faits marquants**

- **Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 22 % du budget de fonctionnement est consacré à des postes de dépenses autres que la rémunération des personnels de l'éducation dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.** La part des postes autres que la rémunération des personnels dans les dépenses de fonctionnement ne varie guère entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire : la différence ne dépasse 6 points de pourcentage qu'en Afrique du Sud, en Corée, en Islande et au Royaume-Uni, et atteint 13 points de pourcentage en Irlande.
- **Dans l'enseignement tertiaire, c'est la rémunération des personnels qui constitue le poste le plus important des dépenses de fonctionnement** dans tous les pays, sauf en Indonésie et en République tchèque. La rémunération des personnels représente plus de 80 % des dépenses de fonctionnement en Argentine (88 %), au Brésil (80 %), au Danemark (83 %) et en Israël (80 %).
- **Dans les dépenses de fonctionnement, la part des postes autres que la rémunération des personnels est plus élevée dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire dans tous les pays, sauf au Brésil, au Danemark, en Islande, en Pologne et au Royaume-Uni.**

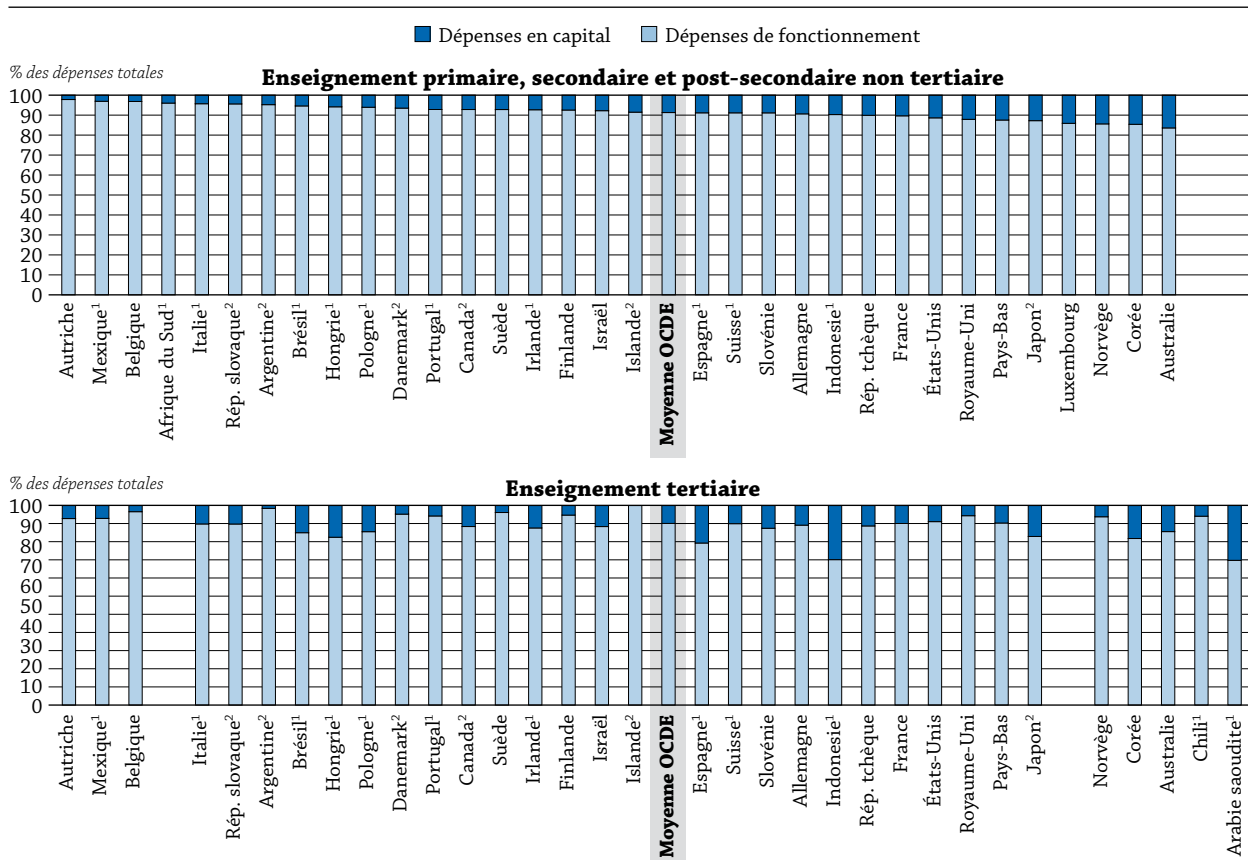
Analyse

Dépenses en capital et dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement

Les dépenses d'éducation englobent les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement se rapportent aux ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Elles incluent entre autres la rémunération des enseignants et des autres personnels, l'entretien des bâtiments, la cantine ou la location d'immeubles ou d'autres infrastructures. Les dépenses en capital des établissements d'enseignement sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an. Elles comprennent, par exemple, les dépenses afférentes à la construction de bâtiments, à leur rénovation et aux grosses réparations.

L'importance des ressources humaines mobilisées par l'enseignement explique pourquoi les dépenses de fonctionnement représentent la part la plus élevée du budget global de l'éducation. Dans les pays de l'OCDE, les dépenses de fonctionnement représentent, en moyenne, plus de 90 % du budget global de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (91.3 %) et de l'enseignement tertiaire (91.0 %), selon les chiffres de 2009. Les dépenses de fonctionnement absorbent plus de 79 % du budget total de chaque niveau d'enseignement dans tous les pays, sauf dans l'enseignement tertiaire en Arabie saoudite et en Indonésie.

Graphique B6.2. Répartition des dépenses en capital et de fonctionnement au titre des établissements d'enseignement (2009)
Par catégorie de ressources et niveau d'enseignement



1. Établissements publics uniquement (pour l'Italie, à l'exception du niveau tertiaire uniquement).
 2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
 Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.
 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de Statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de Statistique de l'UNESCO. Tableau B6.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679281>

Leur pourcentage varie entre 80 % (en Australie) et 98 % (au Portugal) dans l'enseignement primaire, entre 85 % (en Norvège) et 98 % (en Autriche) dans l'enseignement secondaire et entre 70 % (en Arabie saoudite) et près de 100 % (en Islande) dans l'enseignement tertiaire. La moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE varie peu entre les niveaux de l'enseignement : une différence de 0.3 point de pourcentage seulement s'observe entre l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (91.3 %) et l'enseignement tertiaire (91.0 %) (voir les tableaux B6.1 et B6.2 et le graphique B6.2).

Toutefois, on observe des différences assez sensibles au sujet des dépenses de fonctionnement entre, d'une part, l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire et, d'autre part, l'enseignement tertiaire. Dans la plupart des pays, la part des dépenses de fonctionnement est plus élevée aux niveaux inférieurs qu'au niveau supérieur. Trois pays, en l'occurrence l'Islande, la Norvège et le Royaume-Uni, échappent à ce constat : la part des dépenses de fonctionnement y est plus élevée, dans une mesure comprise entre 7 et 9 points de pourcentage, dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. En revanche, en Espagne, en Hongrie et en Indonésie, la part des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire est plus élevée que celle de l'enseignement tertiaire d'au moins 10 points de pourcentage.

Encadré B6.1. Dépenses relatives à l'immobilier dans l'enseignement tertiaire

Le mode de gestion de l'immobilier et des infrastructures de l'enseignement tertiaire varie selon les pays de l'OCDE, car les établissements d'enseignement peuvent être propriétaires ou locataires des immeubles et terrains qu'ils utilisent, voire les occuper à titre gracieux. Les coûts de l'énergie peuvent également être imputés dans des postes différents. Le montant des dépenses en capital et des dépenses de fonctionnement dépend de la gestion immobilière de chaque pays. Ainsi, dans certains pays, les loyers sont imputés dans les dépenses de fonctionnement des établissements. Les loyers (qui sont considérés comme des dépenses de fonctionnement) peuvent être assimilés à des dépenses en capital et à des amortissements. Une enquête succincte a été lancée en 2012 pour mieux cerner les différences entre pays à cet égard.

Sur les 36 pays qui ont été contactés (tous les pays de l'OCDE, le Brésil et la Fédération de Russie), 27 ont renvoyé le questionnaire qui leur a été adressé. Leurs réponses montrent clairement que les pratiques de gestion de l'immobilier varient largement.

Les loyers à charge des établissements d'enseignement tertiaire sont inclus dans les dépenses de fonctionnement dans dix pays, mais sont déclarés séparément dans sept pays. La part des loyers déclarés dans la catégorie des dépenses de fonctionnement autres que la rémunération des personnels varie sensiblement. Ces loyers dus pour l'occupation d'immeubles aux fins d'enseignement représentent 0.8 % des dépenses en République slovaque, 5.2 % aux Pays-Bas, 9.5 % en Allemagne, 12.4 % en Suisse, 31.6 % en Norvège et 38.2 % en Suède. Les loyers élevés déclarés par la Suède s'expliquent par le fait que dans l'ensemble, les établissements d'enseignement tertiaire ne sont pas propriétaires de leurs locaux et doivent les louer.

Les différences de pratiques en matière de gestion immobilière affectent non seulement les dépenses de fonctionnement, mais aussi les dépenses en capital, car les loyers versés par les établissements d'enseignement peuvent être imputés dans cette catégorie dans certains pays. En Suisse, par exemple, les loyers constituent le principal poste dans les dépenses en capital des établissements publics d'enseignement (97.1 %).

Les différences entre les pays tiennent vraisemblablement à la façon dont les niveaux d'enseignement sont organisés dans chaque pays, ainsi qu'à la mesure dans laquelle l'accroissement des effectifs y impose la construction de nouvelles infrastructures, en particulier dans l'enseignement tertiaire. Dans l'enseignement tertiaire, les dépenses en capital représentent plus de 15 % en Arabie saoudite (30.2%), en Corée (16.5 %), en Espagne (18.8 %), en Hongrie (15.9 %), en Indonésie (27.1 %) et au Japon (15.5 %). La façon dont les

pays rendent compte des dépenses relatives à l'immobilier peut également expliquer les différences de pourcentage entre les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement dans l'enseignement tertiaire (voir l'encadré B6.1).

Répartition des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement se répartissent entre trois grandes catégories fonctionnelles : la rémunération des enseignants, la rémunération des autres personnels et les autres dépenses, qui incluent, par exemple, l'achat de matériel pédagogique et de fournitures scolaires, l'entretien des locaux, la cantine et la location d'infrastructures scolaires. Le budget alloué à chacun de ces postes de dépenses est en partie subordonné à l'évolution actuelle ou prévue des effectifs scolarisés, à la rémunération des personnels de l'éducation et aux coûts de construction et d'entretien des infrastructures scolaires. Les parts dévolues à chaque poste de dépenses n'évoluent guère d'année en année, mais des décisions ponctuelles peuvent influencer sur leur budget non seulement en valeur absolue, mais également en valeur relative.

Dans les pays de l'OCDE, la rémunération des enseignants dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire représente, en moyenne, plus de 62 % des dépenses de fonctionnement, la rémunération des autres personnels, 16 % et les autres dépenses, 22 %. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 42 % des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement tertiaire sont consacrés à la rémunération des enseignants, car la rémunération des autres personnels (26 %) et les autres postes de dépenses (32 %) en absorbent des parts plus élevées.

La ventilation des dépenses de fonctionnement varie sensiblement entre, d'une part, l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire et, d'autre part, l'enseignement tertiaire. La part de la rémunération des enseignants est plus élevée dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire que dans l'enseignement tertiaire dans tous les pays sauf au Danemark, où elle est inférieure de 1 point de pourcentage dans l'enseignement tertiaire. Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, les autres dépenses de fonctionnement ne dépassent 30 % que dans sept pays, à savoir en Corée (33.1 %), en Finlande (35.6 %), en Indonésie (31.1 %), en Pologne (32.4 %), en République slovaque (36.4 %), en République tchèque (37.6 %) et en Suède (32.2 %). Par contraste, dans l'enseignement tertiaire, elles sont supérieures à 30 % dans plus de la moitié des pays de l'OCDE et ne sont inférieures à 20 % que dans quatre pays, en l'occurrence en Argentine (12.2 %), au Brésil (19.7 %), au Danemark (16.7 %) et en Israël (19.7 %).

La variation de la part des dépenses de fonctionnement hors rémunération des personnels entre les niveaux d'enseignement reflète les différences dans la taille des services administratifs (la dotation en personnel ou l'équipement à la disposition du personnel) entre ces niveaux. Selon toute vraisemblance, le coût des infrastructures et de l'équipement est plus élevé dans l'enseignement tertiaire que dans les autres niveaux d'enseignement. Par ailleurs, la variation de la part de la rémunération des autres personnels entre les pays s'explique en partie par la mesure dans laquelle les chefs d'établissement, les conseillers d'orientation, les chauffeurs de cars scolaires, les infirmières scolaires, les concierges et le personnel d'entretien sont inclus dans la catégorie du personnel non enseignant (voir l'indicateur D2). Dans l'enseignement tertiaire, la rémunération du personnel responsable des activités de recherche et de développement peut également expliquer la variation, entre les pays et entre les niveaux d'enseignement, de la part que représente la rémunération des autres personnels dans les dépenses de fonctionnement.

Définitions

Les **dépenses en capital** sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses relatives à la construction de locaux, à leur rénovation et aux grosses réparations, ainsi que les dépenses liées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants. Les dépenses en capital rapportées ici représentent la valeur du capital acquis ou créé au cours de l'année considérée – soit la valeur du capital constitué – que ces dépenses aient été financées par des recettes courantes ou au moyen d'emprunts. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Les **dépenses de fonctionnement** sont les dépenses afférentes aux biens et aux services utilisés pendant l'année en cours qui doivent être effectuées de manière récurrente pour fournir les services d'éducation. Les dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement autres que celles afférentes à la rémunération des personnels comprennent les dépenses liées aux services sous-traités, comme les services de maintenance (l'entretien des locaux scolaires, par exemple), les services auxiliaires (la cantine, par exemple) et la location des bâtiments scolaires et autres. Ces services sont fournis par des prestataires extérieurs, contrairement aux services fournis par les autorités responsables de l'éducation ou par les établissements et leur propre personnel.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2009 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012).

Les dépenses se rapportent aux établissements publics ou, si ces données sont disponibles, aux établissements publics et privés.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Tableau B6.1. **Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources dans l'enseignement primaire et secondaire (2009)**

Répartition des dépenses publiques et privées totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement

	Enseignement primaire						Enseignement secondaire					
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement				Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
OCDE												
Australie	79.7	20.3	62.8	14.4	77.2	22.8	86.8	13.2	59.9	16.1	76.0	24.0
Autriche	97.2	2.8	61.2	13.4	74.6	25.4	98.0	2.0	67.8	9.8	77.6	22.4
Belgique ¹	96.0	4.0	71.2	18.8	90.0	10.0	97.3	2.7	73.6	16.3	89.9	10.1
Canada ^{1, 2}	92.8	7.2	62.4	15.1	77.4	22.6	92.8	7.2	62.4	15.1	77.4	22.6
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	88.1	11.9	46.3	19.5	65.8	34.2	90.5	9.5	47.3	13.9	61.2	38.8
Danemark ¹	90.8	9.2	50.3	29.9	80.2	19.8	94.3	5.7	52.0	29.8	81.8	18.2
Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Finlande ¹	93.1	6.9	56.7	9.0	65.7	34.3	92.3	7.7	51.7	12.2	63.9	36.1
France	91.7	8.3	57.1	20.3	77.4	22.6	88.7	11.3	59.5	22.7	82.2	17.8
Allemagne	91.7	8.3	x(5)	x(5)	82.8	17.2	90.3	9.7	x(11)	x(11)	80.9	19.1
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie ³	94.4	5.6	x(5)	x(5)	76.3	23.7	94.1	5.9	x(11)	x(11)	76.2	23.8
Islande ¹	89.7	10.3	x(5)	x(5)	78.7	21.3	93.3	6.7	x(11)	x(11)	72.6	27.4
Irlande ³	90.5	9.5	76.1	12.7	88.7	11.3	95.2	4.8	69.2	6.3	75.5	24.5
Israël	91.0	9.0	x(5)	x(5)	82.0	18.0	93.6	6.4	x(11)	x(11)	83.6	16.4
Italie ³	95.3	4.7	63.8	16.9	80.6	19.4	96.6	3.4	64.6	18.8	83.5	16.5
Japon ¹	86.6	13.4	x(5)	x(5)	86.3	13.7	87.7	12.3	x(11)	x(11)	86.4	13.6
Corée	83.3	16.7	58.7	12.1	70.9	29.1	86.7	13.3	56.0	8.6	64.6	35.4
Luxembourg	85.4	14.6	78.8	5.0	83.7	16.3	86.2	13.8	74.7	12.1	86.7	13.3
Mexique ³	97.4	2.6	83.2	9.5	92.7	7.3	96.4	3.6	76.5	14.1	90.6	9.4
Pays-Bas	87.2	12.8	x(5)	x(5)	84.5	15.5	87.7	12.3	x(11)	x(11)	81.8	18.2
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège ¹	85.9	14.1	x(5)	x(5)	78.0	22.0	85.4	14.6	x(11)	x(11)	77.2	22.8
Pologne ³	92.8	7.2	x(5)	x(5)	69.7	30.3	94.9	5.1	x(11)	x(11)	66.1	33.9
Portugal ³	98.1	1.9	80.7	14.0	94.6	5.4	89.4	10.6	79.7	11.5	91.2	8.8
Rép. slovaque ¹	95.7	4.3	47.7	14.0	61.7	38.3	95.6	4.4	50.4	14.1	64.4	35.6
Slovenie ¹	x(7)	x(8)	x(9)	x(10)	x(11)	x(12)	91.1	8.9	x(11)	x(11)	78.3	21.7
Espagne ³	91.9	8.1	71.4	10.4	81.8	18.2	90.6	9.4	75.3	8.6	83.9	16.1
Suède	93.1	6.9	52.5	17.9	70.4	29.6	92.6	7.4	49.7	16.2	66.0	34.0
Suisse ^{1, 3}	90.1	9.9	66.2	15.6	81.9	18.1	91.8	8.2	72.6	12.1	84.6	15.4
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni ¹	87.1	12.9	46.8	30.1	76.9	23.1	88.4	11.6	57.1	13.3	70.4	29.6
États-Unis	88.6	11.4	55.3	26.1	81.4	18.6	88.6	11.4	55.3	26.1	81.4	18.6
Moyenne OCDE	90.9	9.1	62.5	16.2	79.0	21.0	91.6	8.4	62.8	14.9	77.8	22.2
Moyenne UE21	92.2	7.8	61.5	16.6	78.1	21.9	92.3	7.7	62.3	14.7	76.9	23.1
Autres G20												
Argentine ³	95.3	4.7	68.8	22.0	90.8	9.2	95.2	4.8	67.4	23.6	91.0	9.0
Brésil ²	94.6	5.4	x(5)	x(5)	73.2	26.8	94.6	5.4	x(11)	x(11)	76.3	23.7
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ^{3, 4}	89.2	10.8	x(5)	x(5)	70.0	30.0	92.3	7.7	x(11)	x(11)	66.8	33.2
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud ³	94.7	5.3	78.6	4.8	83.4	16.6	97.6	2.4	84.8	4.8	89.6	10.4
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

2. Année de référence : 2008.

3. Établissements publics uniquement.

4. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de Statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683005>

Tableau B6.2. **Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2009)**

Répartition des dépenses publiques et privées totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire						Tertiaire					
	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement				Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE												
Australie	83.6	16.4	60.8	15.6	76.4	23.6	86.9	13.1	33.1	28.7	61.7	38.3
Autriche	97.8	2.2	65.7	10.8	76.5	23.5	93.5	6.5	53.6	8.7	62.3	37.7
Belgique	96.8	3.2	72.8	17.2	89.9	10.1	96.9	3.1	49.6	27.5	77.1	22.9
Canada ^{1, 2}	92.8	7.2	62.4	15.1	77.4	22.6	89.5	10.5	36.2	27.0	63.1	36.9
Chili ^{3, 4}	m	m	m	m	m	m	94.7	5.3	x(11)	x(11)	62.6	37.4
Rép. tchèque	89.9	10.1	47.1	15.3	62.4	37.6	89.8	10.2	31.3	17.8	49.1	50.9
Danemark ²	93.5	6.5	47.9	32.3	80.2	19.8	95.7	4.3	48.9	34.4	83.3	16.7
Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Finlande	92.5	7.5	53.3	11.1	64.4	35.6	95.2	4.8	33.7	27.9	61.6	38.4
France	89.6	10.4	58.7	21.9	80.7	19.3	91.0	9.0	46.3	29.5	75.8	24.2
Allemagne	90.6	9.4	x(5)	x(5)	81.0	19.0	90.2	9.8	x(11)	x(11)	65.8	34.2
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie ³	94.2	5.8	x(5)	x(5)	76.2	23.8	84.1	15.9	x(11)	x(11)	61.8	38.2
Islande ²	91.5	8.5	x(5)	x(5)	75.6	24.4	100.0	n	x(11)	x(11)	77.7	22.3
Irlande ³	92.7	7.3	71.1	9.2	80.3	19.7	88.8	11.2	38.8	26.2	65.0	35.0
Israël	92.2	7.8	x(5)	x(5)	82.7	17.3	89.5	10.5	x(11)	x(11)	80.3	19.7
Italie ³	95.7	4.3	62.5	18.1	80.5	19.5	90.8	9.2	35.9	30.0	65.9	34.1
Japon ²	87.2	12.8	x(5)	x(5)	86.3	13.7	84.5	15.5	x(11)	x(11)	60.0	40.0
Corée	85.4	14.6	57.0	9.9	66.9	33.1	83.5	16.5	34.9	18.5	53.4	46.6
Luxembourg	85.9	14.1	76.4	9.1	85.5	14.5	m	m	m	m	m	m
Mexique ³	96.9	3.1	80.1	11.6	91.7	8.3	93.6	6.4	61.5	14.6	76.1	23.9
Pays-Bas	87.5	12.5	x(5)	x(5)	82.8	17.2	91.2	8.8	x(11)	x(11)	69.1	30.9
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	85.6	14.4	x(5)	x(5)	77.5	22.5	94.4	5.6	x(11)	x(11)	68.0	32.0
Pologne ³	93.9	6.1	x(5)	x(5)	67.6	32.4	86.9	13.1	x(11)	x(11)	77.2	22.8
Portugal ³	92.8	7.2	80.1	12.5	92.6	7.4	94.8	5.2	x(11)	x(11)	74.1	25.9
Rép. slovaque ²	95.6	4.4	49.6	14.0	63.6	36.4	90.7	9.3	32.4	23.4	55.8	44.2
Slovénie	91.1	8.9	x(5)	x(5)	78.3	21.7	88.6	11.4	x(11)	x(11)	66.5	33.5
Espagne ³	91.1	8.9	73.7	9.3	83.0	17.0	81.2	18.8	56.1	21.3	77.3	22.7
Suède	92.8	7.2	50.9	16.9	67.8	32.2	96.5	3.5	x(11)	x(11)	62.9	37.1
Suisse ³	91.1	8.9	70.0	13.5	83.5	16.5	90.9	9.1	46.6	27.9	74.5	25.5
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	87.9	12.1	52.9	20.1	73.1	26.9	94.9	5.1	43.1	36.8	79.9	20.1
États-Unis	88.6	11.4	55.3	26.1	81.4	18.6	91.9	8.1	25.8	36.5	62.3	37.7
Moyenne OCDE	91.3	8.7	62.4	15.5	78.1	21.9	91.0	9.0	41.6	25.7	67.9	32.1
Moyenne UE21	92.2	7.8	61.6	15.6	77.2	22.8	91.2	8.8	42.7	25.8	68.4	31.6
Autres G20												
Argentine ³	95.2	4.8	68.0	22.9	90.9	9.1	98.6	1.4	54.6	33.3	87.8	12.2
Brésil ³	94.6	5.4	x(5)	x(5)	75.0	25.0	86.4	13.6	x(11)	x(11)	80.3	19.7
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ^{3, 4}	90.3	9.7	x(5)	x(5)	68.9	31.1	72.9	27.1	x(11)	x(11)	40.2	59.8
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite ^{3, 4}	m	m	m	m	m	m	69.8	30.2	x(11)	x(11)	51.8	48.2
Afrique du Sud ³	96.0	4.0	80.0	4.9	84.9	15.1	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Année de référence : 2008.


2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

3. Établissements publics uniquement (pour l'Italie, niveau tertiaire excepté).

4. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de Statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

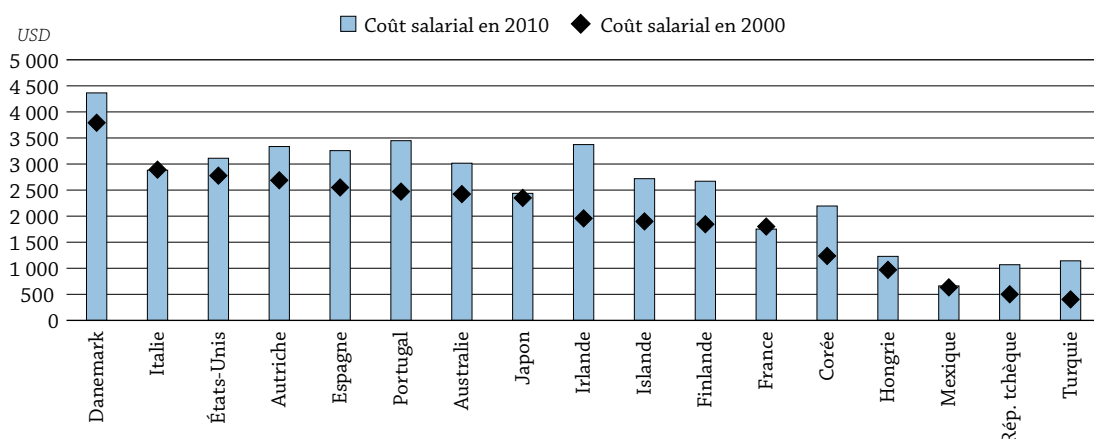
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683024>

QUELS FACTEURS INFLUENT SUR LE NIVEAU DES DÉPENSES ?

- Quatre facteurs influent sur les dépenses d'éducation en rapport avec le coût salarial des enseignants par élève: le temps d'instruction des élèves, le temps d'enseignement et le salaire des enseignants et la taille des classes. Des combinaisons différentes de ces facteurs peuvent donc donner lieu à un coût salarial par élève du même ordre.
- Le coût salarial des enseignants par élève varie fortement entre les pays. Selon les chiffres de 2010, le coût salarial unitaire varie selon un coefficient allant de 1 à 14 ou 15 dans l'enseignement primaire et dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Dans la plupart des pays, le coût salarial des enseignants par élève a sensiblement augmenté entre 2000 et 2010 dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Il a augmenté d'un tiers en 2000 et d'un quart en 2010, en moyenne, dans les pays dont les données des deux années de référence sont disponibles : il est ainsi passé de 1 733 USD à 2 307 USD dans l'enseignement primaire et de 2 273 USD à 2 856 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.
- La France et l'Italie sont les seuls pays où le coût salarial des enseignants par élève a (légèrement) régressé entre 2000 et 2010.

Graphique B7.1. Évolution (en USD) du coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2010)



Les pays sont classés par ordre décroissant du coût salarial des enseignants par élève en 2000.

Source : OCDE. Tableau B7.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679300>

■ Contexte

Les pouvoirs publics s'intéressent au plus haut point à la relation entre les moyens mobilisés en faveur de l'éducation et les résultats obtenus, car ils cherchent à accroître la scolarisation et à améliorer le niveau de formation de toute la population. Toutefois, dans les conditions actuelles d'austérité budgétaire, il est de la plus haute importance de veiller à ce que les budgets publics financent les postes de dépenses les plus appropriés pour parvenir aux résultats escomptés et ce, de la manière la plus efficiente possible.

La rémunération des enseignants est généralement le poste le plus important du budget de l'éducation et, par voie de conséquence, des dépenses par élève. Ce poste budgétaire dépend du nombre d'heures de cours suivies par les élèves (le temps d'instruction) et données par les enseignants (le temps d'enseignement), du niveau de salaire des enseignants et du nombre d'enseignants requis, qui est fonction du nombre d'élèves par classe (voir l'encadré B7.1). La variation de ces quatre facteurs entre les pays peut donc expliquer les différences dans le niveau de dépenses unitaires. De même, un niveau comparable de dépenses unitaires peut être le

résultat de différentes combinaisons de ces facteurs. Cet indicateur analyse les choix d'affectation budgétaire des pays dans l'enseignement primaire et secondaire et montre dans quelle mesure les nouvelles orientations politiques adoptées entre 2000 et 2010 au sujet de ces quatre facteurs ont affecté le coût salarial des enseignants.

■ Autres faits marquants

- **Que des pays consacrent un budget comparable à l'enseignement primaire et secondaire peut occulter la diversité de choix politiques contrastés.** Cela explique, dans une certaine mesure, l'absence de relation directe entre le budget global de l'éducation et la performance des élèves. Dans le deuxième cycle du secondaire, l'Allemagne et l'Espagne, par exemple, affichent un niveau similaire de coût salarial des enseignants par élève, qui est supérieur à la moyenne. Toutefois, ce coût est essentiellement déterminé par le niveau de salaire des enseignants qui est supérieur à la moyenne en Allemagne tandis qu'en Espagne, le niveau supérieur s'explique par la taille des classes inférieure à la moyenne, un niveau de salaire et un temps d'instruction supérieurs à la moyenne.
- **C'est le salaire des enseignants qui est le facteur le plus déterminant** de la variation du coût salarial par élève à chaque niveau d'enseignement. **Vient ensuite la taille des classes.**
- Rappporter le coût salarial au PIB par habitant permet de neutraliser la variation du niveau de richesse entre les pays. **Le salaire relatif des enseignants (en pourcentage du PIB par habitant) est moins souvent le facteur déterminant de la variation du coût salarial unitaire par rapport à la moyenne lorsque ce coût est rapporté au PIB par habitant.**
- **Le coût salarial des enseignants par élève progresse avec le niveau d'enseignement, principalement sous l'effet de la diminution du nombre d'heures de cours données par les enseignants et, dans une moindre mesure, de l'augmentation du nombre d'heures d'instruction reçues par les élèves.** L'accroissement du salaire des enseignants avec le niveau d'enseignement semble jouer un rôle mineur par rapport à ces deux premiers facteurs. L'augmentation de la taille des classes avec le niveau d'enseignement compense l'effet des trois autres facteurs sur le coût salarial des enseignants par élève.

■ Tendances

Entre 2000 et 2010, le coût salarial des enseignants par élève a essentiellement augmenté sous l'effet de la variation de deux facteurs : le salaire des enseignants et la taille des classes. Selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données des deux années de référence sont disponibles, le salaire des enseignants a progressé de 16 % dans l'enseignement primaire et 14 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et la taille des classes a régressé de 14 % dans l'enseignement primaire et de 7 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Dans l'enseignement primaire, la plupart des pays ont à la fois augmenté le salaire des enseignants et réduit la taille des classes entre 2000 et 2010. La variation du salaire des enseignants a dans l'ensemble eu plus d'impact sur le coût salarial que la variation de la taille des classes, même si des différences s'observent entre les pays. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la plupart des pays ont également augmenté le salaire des enseignants et réduit la taille des classes entre 2000 et 2010, et l'impact de la variation de ces deux facteurs sur le coût salarial des enseignants par élève est similaire dans l'ensemble.

Entre 2000 et 2010, certains pays ont entrepris des réformes qui ont eu un impact sur le coût salarial des enseignants par élève. En Autriche, par exemple, la légère diminution du temps d'instruction dans l'enseignement secondaire (entrée en vigueur à compter de l'année scolaire 2003-04) a donné lieu à une réduction du budget public destiné au financement des salaires des enseignants. En Hongrie, l'accroissement du temps d'enseignement dans l'enseignement secondaire intervenu en 2006 a entraîné l'augmentation du nombre d'enseignants requis à ce niveau d'enseignement et, par voie de conséquence, l'augmentation des dépenses au titre de la rémunération des enseignants. En Italie, la réforme de la taille des classes a donné lieu à une légère augmentation du nombre d'élèves par classe, ce qui s'est traduit par la diminution du coût salarial des enseignants par élève.

Analyse

Le coût salarial des enseignants par élève

B7

Les dépenses par élève reflètent les facteurs structurels et institutionnels relatifs à l'organisation des établissements et de l'enseignement. Les dépenses sont réparties entre la rémunération des enseignants et les autres dépenses (définies comme toutes les dépenses d'éducation autres que la rémunération des enseignants). La rémunération des enseignants est le poste de dépenses le plus important de l'éducation. Le niveau de rémunération des enseignants divisé par le nombre d'élèves (une variable appelée « coût salarial des enseignants par élève » ici) constitue donc la part principale des dépenses par élève.

La rémunération des enseignants dépend du nombre d'heures de cours suivies par les élèves (le temps d'instruction) et données par les enseignants (le temps d'enseignement), du niveau de salaire des enseignants et du nombre d'enseignants requis, qui est fonction du nombre d'élèves par classe (voir l'encadré B7.1). La variation de ces quatre facteurs entre les pays peut donc expliquer des différences dans le niveau de dépenses unitaires. De même, un niveau comparable de dépenses unitaires peut être le résultat de combinaisons différentes de ces facteurs.

La variation du coût salarial des enseignants par élève résulte de combinaisons différentes de quatre facteurs

Le coût salarial des enseignants par élève varie fortement entre les pays. Selon les chiffres de 2010, il varie selon un coefficient allant de 1 à 14 dans l'enseignement primaire (de 662 USD au Mexique à 9 404 USD au Luxembourg), de 1 à 15 dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (de 729 USD au Mexique à 11 145 USD au Luxembourg) et de 1 à 15 dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (de 758 USD en Estonie à 11 145 USD au Luxembourg).

Ces différences s'expliquent par la forte variation des quatre facteurs entre les pays. Dans l'enseignement primaire et dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le salaire des enseignants est le facteur qui varie le plus entre les pays et le temps d'instruction, le facteur qui varie le moins (voir les tableaux B7.1a, B7.1b et B7.1c). Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, par exemple, le coût salarial des enseignants par élève est inférieur à 1 000 USD au Chili, en Estonie et en République slovaque, mais supérieur à 11 000 USD au Luxembourg. Ces écarts marqués s'expliquent par des différences importantes dans les quatre facteurs entre les pays. Ainsi, le salaire annuel des enseignants varie selon un coefficient de 1 à 8 (de 12 576 USD en Estonie à 101 775 USD au Luxembourg), le temps d'instruction, selon un coefficient de 1 à 2 (de 741 heures en Suède à 1 197 heures au Chili), le temps d'enseignement, selon un coefficient de 1 à 3 (de moins de 380 heures de cours au Danemark à 1 087 heures de cours au Chili) et, enfin, la taille des classes, selon un coefficient de plus de 1 à 3 (de 8.8 élèves par classe au Portugal à 28.7 élèves par classe au Chili).

À cause de la diversité des combinaisons qui peuvent aboutir à un niveau donné de coût salarial par élève, il est difficile d'identifier des corrélations entre le niveau de dépenses et la performance des élèves. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, l'Allemagne et l'Espagne affichent par un coût salarial par élève similaire, supérieur à la moyenne. Toutefois, ce coût est essentiellement déterminé par le niveau de salaire des enseignants qui est supérieur à la moyenne en Allemagne tandis qu'en Espagne, le niveau supérieur s'explique par la taille des classes inférieure à la moyenne, un niveau de salaire et d'un temps d'instruction supérieurs à la moyenne (voir le graphique B7.2a et le tableau B7.4).

Toutefois, le niveau de salaire des enseignants et, donc, le niveau du coût salarial des enseignants par élève dépendent de la richesse relative des pays. Pour neutraliser les différences de richesse entre les pays, cette analyse rapporte également les niveaux de salaire des enseignants et le coût salarial des enseignants par élève au PIB par habitant. La comparaison du coût salarial des enseignants par élève révèle des tendances différentes. Les écarts restent importants entre les pays. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le coût salarial des enseignants par élève représente 9.4 % du PIB par habitant selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données de 2010 sont disponibles. Ce pourcentage est compris entre 4.2 % (en République slovaque) et 23.3 % (au Portugal). La position de quelques pays change fortement dans le classement selon que le coût salarial est exprimé en USD ou rapporté en pourcentage du PIB par habitant.

Encadré B7.1. Relation entre le coût salarial des enseignants par élève et le temps d'instruction, le temps d'enseignement, le salaire des enseignants et la taille des classes

Pour étudier les facteurs qui influent sur les dépenses unitaires et évaluer l'importance de leur impact, on peut, par exemple, comparer les différences entre les chiffres des pays et la moyenne de l'OCDE. Cette analyse consiste à calculer les écarts entre les dépenses unitaires des pays et la moyenne de l'OCDE, puis à estimer la contribution de chaque facteur à ces écarts.

Cette analyse repose sur une relation mathématique entre les différents facteurs retenus et s'effectue selon la méthode présentée dans la publication canadienne *Bulletin statistique de l'éducation* (2005) (voir l'annexe 3 pour plus de précisions). Selon cette relation mathématique, les dépenses d'éducation dépendent de nombreux facteurs en rapport avec le cadre scolaire des pays (le nombre d'heures de cours suivies par les élèves et données par les enseignants et l'estimation de la taille des classes) et d'un facteur en rapport avec les enseignants (le salaire statutaire).

Les dépenses sont réparties entre le coût salarial des enseignants et les autres dépenses (définies comme toutes les dépenses d'éducation autres que la rémunération des enseignants). Le coût salarial par élève (CCS), soit le salaire des enseignants divisé par l'effectif d'élèves, est estimé comme suit :

$$CCS = SAL \times instT \times \frac{1}{teachT} \times \frac{1}{ClassSize} = \frac{SAL}{Ratiostud/teacher}$$

SAL : le salaire des enseignants (estimation du salaire statutaire après 15 ans d'exercice)

instT : le temps d'instruction (estimation du nombre annuel d'heures de cours prévues pour les élèves)

teachT : le temps d'enseignement (estimation du nombre annuel d'heures de cours données par les enseignants)

ClassSize : l'estimation de la taille des classes

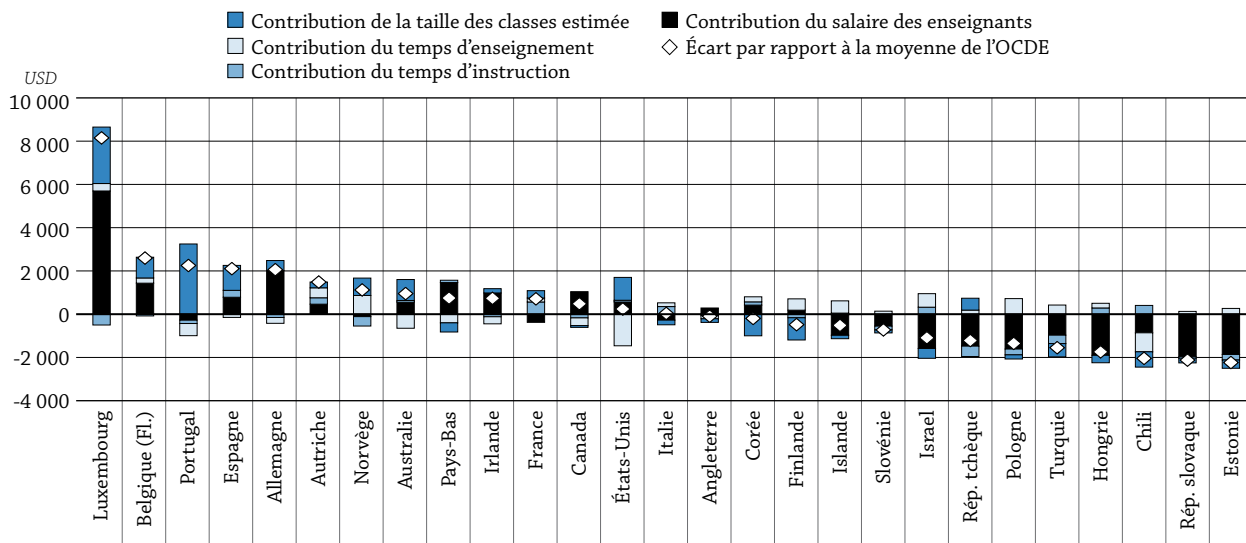
Ratiostud/teacher : le nombre d'élèves par enseignant (soit le taux d'encadrement)

Les valeurs des différentes variables peuvent être dérivées des indicateurs publiés dans *Regards sur l'éducation* (chapitre D), à l'exception de la taille des classes (qui n'est pas calculée dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, car les élèves peuvent changer de classe selon les matières, ce qui pose problème pour définir la taille des classes et faire des comparaisons). Dans cette analyse, la taille des classes est toutefois estimée de manière « théorique » sur la base du taux d'encadrement, du temps d'instruction et du temps d'enseignement (voir l'encadré D2.1). Comme les tailles de classe présentées ici sont des estimations, la prudence est de rigueur lors de leur interprétation.

Avec cette relation mathématique, il est possible de calculer les écarts entre la valeur des quatre facteurs dans un pays et la moyenne de l'OCDE, puis d'évaluer la contribution directe et indirecte de chacun de ces facteurs à l'écart entre le coût salarial par élève de ce pays et la moyenne de l'OCDE (voir l'annexe 3 pour plus de précisions). Prenons à titre d'exemple un cas dans lequel deux facteurs seulement se conjuguent : si le salaire horaire augmente de 10 % et que le temps de travail augmente de 20 %, le salaire augmente de 32 %, ce qui résulte de la contribution directe de la variation de chacun de ces deux facteurs (0.1 + 0.2) et de la contribution indirecte de la variation conjuguée de ces deux facteurs (0.1 * 0.2).

Pour tenir compte de l'impact des différences de richesse nationale entre les pays lors de la comparaison de leur coût salarial par élève, le coût salarial par élève et le salaire des enseignants peuvent être rapportés au PIB par habitant (partant de l'hypothèse que le PIB par habitant est un indicateur de la richesse des pays). Cette méthode permet de comparer le coût salarial unitaire entre les pays en « valeur relative » (voir les tableaux, en ligne, de l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation*).

Graphique B7.2a. Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2010)



Les pays sont classés par ordre décroissant de l'écart du coût salarial par élève par rapport à la moyenne de l'OCDE.

Source : OCDE, Tableau B7.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679319>

Lecture du graphique

Ce graphique montre la contribution (en USD) de plusieurs facteurs à la variation du coût salarial par élève par rapport à la moyenne de l'OCDE. En Espagne, par exemple, le coût salarial par élève est supérieur de 2 105 USD à la moyenne de l'OCDE, ce qui s'explique par le fait que le salaire des enseignants est supérieur à la moyenne de l'OCDE (+ 783 USD), que le temps d'instruction annuel est proche de la moyenne de l'OCDE (+ 320 USD) et que le temps d'enseignement est supérieur à la moyenne de l'OCDE (- 150 USD). Toutefois, ces effets sont largement atténués par la taille des classes, qui est nettement inférieure à la moyenne de l'OCDE (+ 1 153 USD).

C'est vrai pour le Luxembourg, par exemple : le coût salarial des enseignants par élève est le plus élevé de tous les pays s'il est exprimé en USD (essentiellement à cause du niveau de salaire élevé en USD), mais pas s'il est rapporté en pourcentage du PIB par habitant, car le niveau de salaire est équivalent à la moyenne de l'OCDE en pourcentage du PIB par habitant. Dès lors, le salaire des enseignants (en pourcentage du PIB par habitant) n'entraîne pas à la hausse le coût salarial des enseignants par élève (en pourcentage du PIB par habitant). Aux États-Unis, le coût salarial des enseignants par élève est supérieur à la moyenne de l'OCDE s'il est exprimé en USD, mais il y est inférieur s'il est rapporté en pourcentage du PIB par habitant (voir le tableau B7.4 [suite] et le graphique B7.2b, en ligne).

Facteurs déterminants de la variation du coût salarial des enseignants par élève

La variation du coût salarial des enseignants par élève entre les pays peut être imputable à des facteurs différents. Certains facteurs ont parfois plus d'impact que d'autres sur le coût salarial par élève. Comparer le coût salarial des enseignants par élève dans les pays au coût moyen de l'OCDE permet d'isoler l'impact de chacun des facteurs.

Le niveau de salaire des enseignants par élève est le plus souvent le facteur le plus déterminant de la variation du coût salarial par élève par rapport à la moyenne à chaque niveau d'enseignement. Parmi les pays disposant de données pour 2010, il est le facteur le plus déterminant dans 18 pays sur 31 dans l'enseignement primaire, dans 15 pays sur 30 dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et dans 17 pays sur 27 dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ce constat vaut pour les pays où le coût salarial des enseignants par élève est le plus et le moins élevé. Ainsi, dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le niveau de salaire des enseignants supérieur à la moyenne est le facteur le plus déterminant de la variation du coût salarial par élève dans le pays où ce coût est le plus élevé (au Luxembourg) ainsi que dans neuf des dix pays où ce coût est le moins élevé (en Estonie, en Hongrie, en Islande, en Israël, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Turquie) (voir le graphique B7.2a).

La taille des classes est le deuxième facteur le plus déterminant des écarts à chaque niveau d'enseignement. C'est le cas dans 9 pays dans l'enseignement primaire, dans 13 pays dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et dans 5 pays dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, une taille des classes inférieure à la moyenne est le facteur le plus déterminant de la variation du coût salarial des enseignants par élève par rapport à la moyenne dans deux des quatre pays où ce coût est le plus élevé, à savoir en Espagne et au Portugal (voir l'encadré B7.2).


Encadré B7.2. Principaux facteurs déterminant le coût salarial des enseignants par élève, selon le niveau d'enseignement (2010)

	Enseignement primaire	Premier cycle de l'enseignement secondaire	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire
Salaire	18 pays AUS (+), BFR (+), CAN (+), CHL (-), CZE (-), DNK (+), EST (-), DEU (+), HUN (-), ISL (-), IRL (+), ISR (-), KOR (+), LUX (+), MEX (-), NLD (+), POL (-), SVK (-)	15 pays CAN (+), CHL (-), CZE (-), DNK (+), EST (-), DEU (+), HUN (-), ISL (-), IRL (+), ISR (-), LUX (+), NLD (+), POL (-), SVK (-), ESP (+)	17 pays AUT (+), BFL (+), CAN (+), CZE (-), ENG (+), EST (-), DEU (+), HUN (-), ISL (-), IRL (+), ISR (-), LUX (+), NLD (+), POL (-), SVK (-), SVN (-), TUR (-)
Temps d'instruction	2 pays FIN (-), SVN (-)	0 pays	2 pays FRA (+), ITA (+)
Temps d'enseignement	2 pays FRA (-), USA (-)	2 pays ITA (+), USA (-)	3 pays CHL (-), NOR (+), USA (-)
Taille des classes (estimation)	9 pays AUT (+), BFL (+), ENG (-), ITA (+), JPN (-), NOR (+), PRT (+), ESP (+), TUR (-)	13 pays AUS (+), AUT (+), BFL (+), BFR (+), ENG (-), FIN (+), FRA (-), JPN (-), KOR (-), MEX (-), NOR (+), PRT (+), SVN (+)	5 pays AUS (+), FIN (-), KOR (-), PRT (+), ESP (+)

Remarque : le signe plus (+) et le signe moins (-) indiquent si le facteur à l'étude contribue à l'augmentation ou à la diminution du coût salarial des enseignants par élève.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680573>

La comparaison de la valeur relative du coût salarial des enseignants par élève, c'est-à-dire abstraction faite des différences de richesse entre les pays, révèle des tendances similaires. Le salaire des enseignants (en pourcentage du PIB par habitant) et la taille des classes sont les facteurs déterminants de la variation du coût salarial des enseignants par élève par rapport à la moyenne à chaque niveau d'enseignement. Toutefois, chacun de ces deux facteurs est le plus déterminant dans le même nombre environ de pays. Les salaires des enseignants (en pourcentage du PIB) est le facteur le plus déterminant de la variation du coût salarial par enseignant par rapport à la moyenne dans 12 pays sur 31 dans l'enseignement primaire, dans 12 pays sur 30 dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et dans 14 pays sur 27 dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La taille des classes est le facteur le plus déterminant dans 11 pays dans l'enseignement primaire, dans 14 pays dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et dans 6 pays dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Le temps d'instruction et le temps d'enseignement sont plus souvent les facteurs les plus déterminants de la variation du coût salarial par élève par rapport à la moyenne de l'OCDE que dans l'analyse en USD.

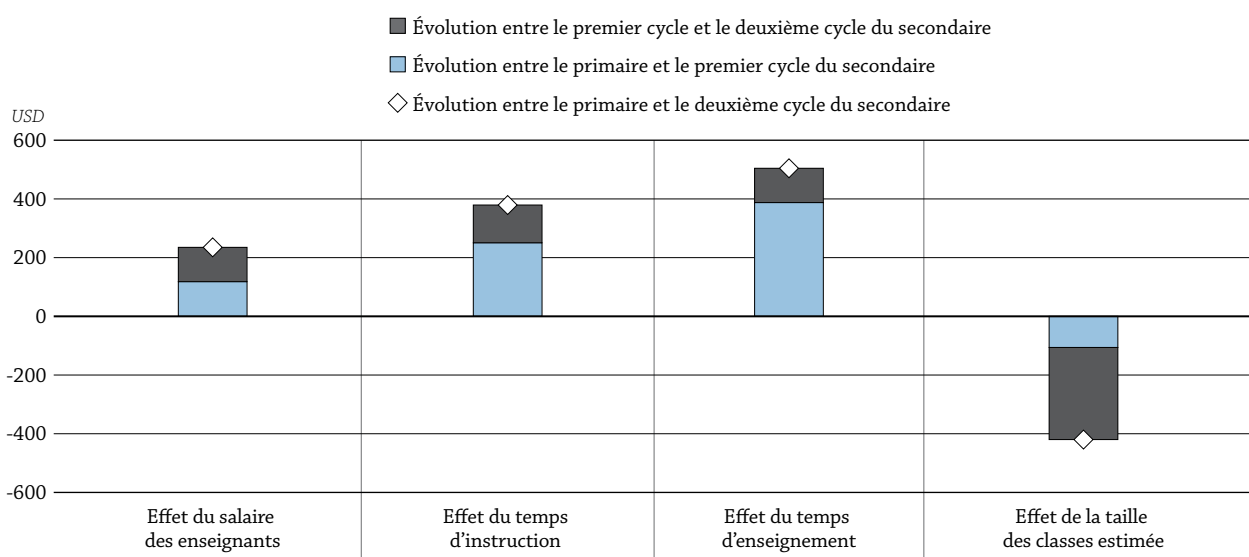
En fait, le salaire des enseignants n'est plus le facteur le plus déterminant de la variation du coût salarial par enseignant par rapport à la moyenne dans les pays où le salaire des enseignants et le PIB par habitant sont relativement élevés (comme au Luxembourg) ou peu élevés (comme au Chili et en Turquie). En conséquence, le salaire des enseignants en pourcentage du PIB par habitant est moins souvent le facteur le plus déterminant de la variation du coût salarial des enseignants par élève par rapport à la moyenne (voir l'encadré B7.2 [suite], en ligne).

Variation du coût salarial des enseignants par élève entre l'enseignement primaire et secondaire

Le coût salarial des enseignants par élève augmente avec l'élévation du niveau d'enseignement. C'est logique puisque le salaire des enseignants et le temps d'instruction des élèves progressent et que la taille des classes et le temps d'enseignement régressent avec l'élévation du niveau d'enseignement (voir les tableaux B7.1a, B7.1b et B7.1c).

Quels sont les facteurs les plus déterminants de l'augmentation du coût salarial des enseignants par élève aux différents niveaux d'enseignement ? Les facteurs les plus déterminants sont le temps d'enseignement, puis le temps d'instruction. L'accroissement du salaire des enseignants entre les niveaux d'enseignement n'a bien souvent qu'un impact mineur par comparaison avec les deux autres facteurs. Cela peut s'expliquer par le fait que les qualifications requises pour enseigner sont similaires dans l'enseignement primaire et secondaire dans certains pays et, donc, que le salaire des enseignants est similaire aussi (voir le graphique B7.3 et le tableau B7.5).

Graphique B7.3. Contribution (en USD) des quatre facteurs à l'évolution moyenne du coût salarial des enseignants par élève entre l'enseignement primaire, le premier cycle de l'enseignement secondaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2010)



Source : OCDE, Tableau B7.6, disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679357>

En fin de compte, les dépenses d'éducation augmentent avec l'élévation du niveau d'enseignement (entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire) parce que le temps d'enseignement (le nombre d'heures de cours données par les enseignants) diminue, que le temps d'instruction (le nombre d'heures de cours suivies par les élèves) augmente et, dans une moindre mesure, que le salaire des enseignants augmente légèrement avec l'élévation du niveau d'enseignement. Toutefois, l'accroissement de la taille des classes aux niveaux supérieurs d'enseignement compense l'augmentation des dépenses (voir le graphique B7.3).

Évolution du coût salarial des enseignants par élève entre 2000 et 2010

L'évolution du coût salarial des enseignants par élève est uniquement analysée dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, en l'absence de données tendancielle à ce sujet dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire pour les pays qui disposent de données sur les deux années de référence 2000 et 2010 (soit 17 pays pour l'enseignement primaire et 16 pays pour le premier cycle de l'enseignement secondaire).

Tendance générale d'évolution du coût salarial des enseignants par élève

Le coût salarial des enseignants par élève a fortement évolué entre 2000 et 2010. Dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, le coût salarial des enseignants par élève a augmenté dans la quasi-totalité des pays. Il a progressé dans une mesure égale ou supérieure à un tiers en 2000 et un quart en 2010 selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données des deux années de référence sont disponibles : il est passé de 1 733 USD à 2 307 USD dans l'enseignement primaire (selon la moyenne calculée sur la base des 17 pays dont les données des deux années de référence sont disponibles) et de 2 273 à 2 856 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (selon la moyenne calculée sur la base des 16 pays dont les données des deux années de référence sont disponibles).

Deux pays échappent à ce constat : en France et en Italie, le coût salarial des enseignants par élève a diminué dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement primaire entre 2000 et 2010. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la régression du coût salarial des enseignants par élève enregistrée durant cette période en France est essentiellement due à la diminution du salaire des enseignants (de près de 8 %), les autres facteurs n'ayant pas varié de plus de 4 %. En Italie, cette régression résulte de l'accroissement de la taille des classes (de 9 %), l'effet de l'augmentation du temps d'enseignement (de 3.6 %) ayant été neutralisé par l'effet de l'augmentation du salaire des enseignants (de 4.6 %).

La variation des quatre facteurs explique la variation globale du niveau du coût salarial des enseignants par élève entre 2000 et 2010. Tant dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, le coût salarial des enseignants par élève a augmenté essentiellement sous l'effet de l'évolution de deux des quatre facteurs : le salaire des enseignants et la taille des classes. Entre 2000 et 2010, le salaire des enseignants a progressé de 16 % dans l'enseignement primaire et de 14 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, et la taille des classes, de 14 % environ dans l'enseignement primaire et de 7 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données des deux années de référence sont disponibles. Ces résultats n'ont rien de surprenant, sachant que des réformes ont été mises en œuvre dans de nombreux pays entre 2000 et 2010 pour réduire la taille des classes et/ou augmenter le salaire des enseignants.

La taille des classes a diminué dans plus de trois quarts des pays dont les données de 2000 et de 2010 sont comparables, en particulier dans ceux où elle était relativement importante en 2000 (en Corée, en Irlande, au Japon, en République tchèque et en Turquie, par exemple). De même, le salaire des enseignants a augmenté en valeur réelle durant cette période dans la plupart des pays – c'est en Estonie, en République tchèque et en Turquie que les progressions les plus fortes (nettement supérieures à 50 %) ont été enregistrées (voir le tableau B7.1a).

Dans l'ensemble, les deux autres facteurs (le temps d'instruction et le temps d'enseignement) n'ont guère, voire pas du tout évolué entre 2000 et 2010. Toutefois, quelques pays ont enregistré une variation sensible du temps d'instruction et/ou du temps d'enseignement. Dans l'enseignement primaire, c'est en République tchèque que le temps d'enseignement a le plus augmenté (200 heures de plus) (le salaire des enseignants y a également doublé) et en Islande que le temps d'instruction a le plus augmenté (près de 200 heures de plus) entre 2000 et 2010.

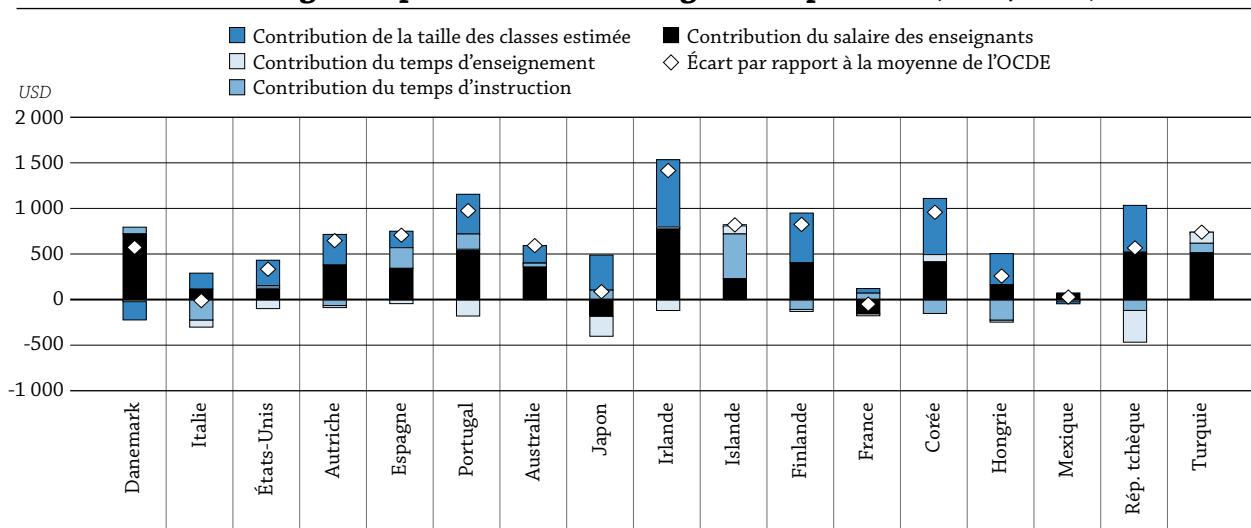
Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, le temps d'enseignement et/ou d'instruction a sensiblement évolué dans trois pays entre 2000 et 2010. Le temps d'instruction a diminué d'un quart au moins (de 268 heures) en Grèce, le temps d'enseignement a augmenté de plus d'un quart (de 166 heures) au Portugal et le temps d'instruction et le temps d'enseignement ont tous deux augmenté d'un cinquième environ (205 heures d'instruction et 149 heures d'enseignement de plus) en Espagne.

Évolution dans l'enseignement primaire

Tous ces changements dans les caractéristiques des systèmes d'éducation se répercutent dans le coût salarial des enseignants par élève. Comme le salaire des enseignants a augmenté et que la taille des classes a diminué dans la majorité des pays entre 2000 et 2010, le coût salarial des enseignants par élève y a augmenté. Selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données sont disponibles, l'évolution du salaire des enseignants a eu plus d'impact (316 USD) dans l'ensemble sur le coût salarial des enseignants par élève que l'évolution de la taille des classes (267 USD environ).


Toutefois, l'impact de chacun de ces deux facteurs sur le coût salarial unitaire varie fortement entre les pays. Sous l'effet de la conjonction de ces deux facteurs, le coût salarial a augmenté dans une mesure égale ou supérieure à 500 USD en Australie, en Autriche, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en Hongrie, au Portugal et en Turquie, dans une mesure supérieure à 1 000 USD en Corée et en République tchèque et dans une mesure supérieure à 1 500 USD en Irlande. Cette forte augmentation du coût salarial des enseignants par élève s'est produite dans des pays où, en 2000, ce coût était soit élevé (au Danemark), soit peu élevé (en République tchèque ou en Corée, par exemple). De même, la réduction de la taille des classes a eu un grand impact sur le coût salarial dans les pays où, en 2000, la taille des classes était inférieure à la moyenne (en Finlande) ou supérieure à la moyenne (en Corée, en Irlande et en République tchèque). L'augmentation du salaire des enseignants a également eu un grand impact sur le coût salarial dans des pays où, en 2000, le salaire des enseignants était inférieur à la moyenne (en Hongrie, en République tchèque et en Turquie, par exemple) ou supérieur à la moyenne (au Danemark) (voir le graphique B7.4 et le tableau B7.2).

Graphique B7.4. Contribution (en USD) de divers facteurs à l'évolution du coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2010)



Les pays sont classés par ordre décroissant du coût salarial des enseignants par élève en 2000.

Source : OCDE. Tableau B7.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

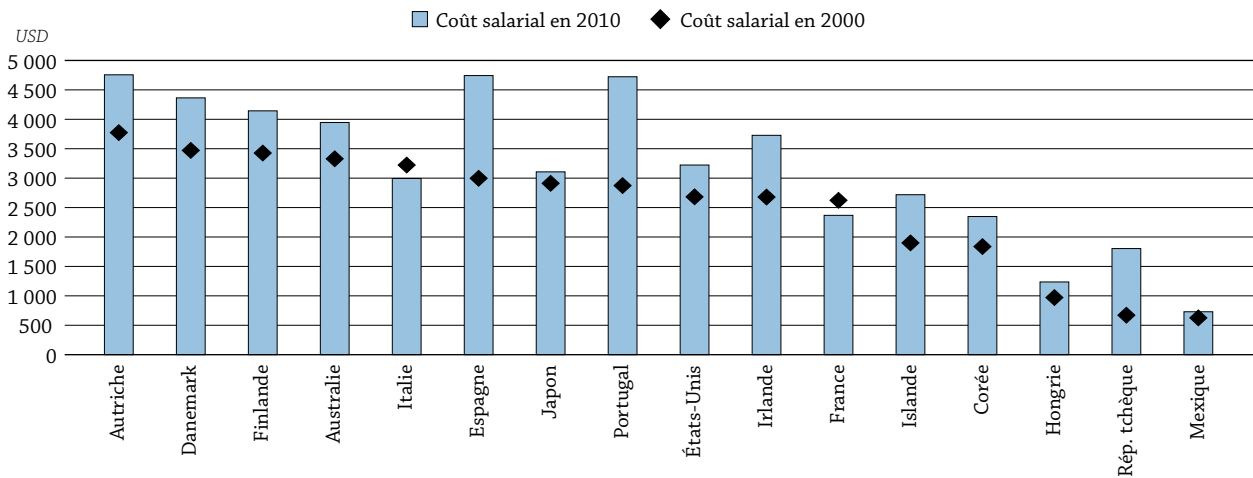
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679376>

C'est essentiellement à l'évolution du salaire des enseignants et de la taille des classes qu'est imputable l'augmentation du coût salarial des enseignants par élève. Toutefois, l'évolution du temps d'instruction ou du temps d'enseignement a neutralisé ou sensiblement compensé (dans une mesure égale ou supérieure à 200 USD) l'augmentation du coût salarial. Le coût salarial des enseignants par élève a progressé de plus de 200 USD sous l'effet conjugué de la diminution du temps d'instruction et de l'augmentation du temps d'enseignement en Islande et en Turquie. Par contraste, il a régressé de plus de 200 USD sous l'effet conjugué de l'augmentation du temps d'instruction et du temps d'enseignement en Hongrie, en Italie et en République tchèque.

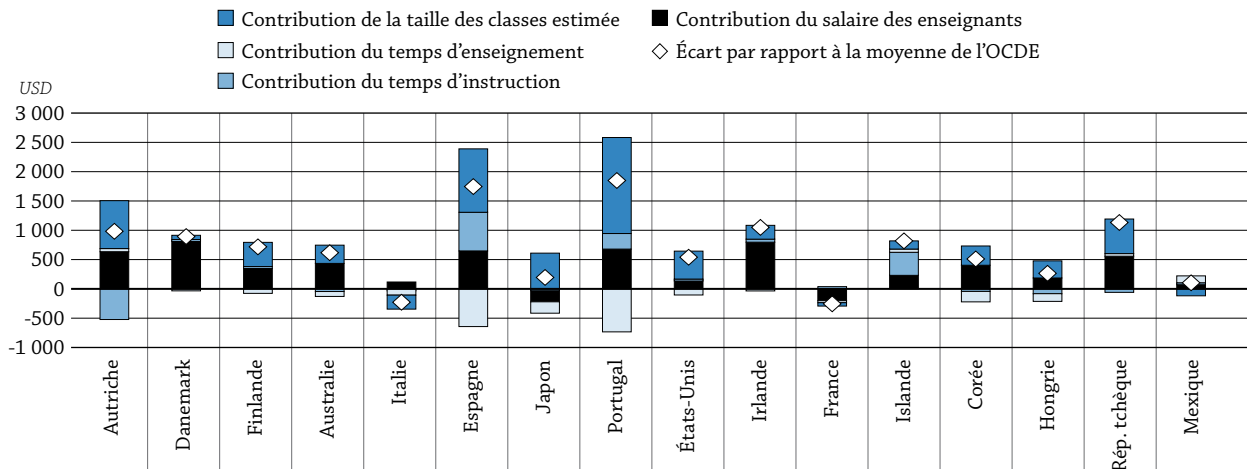
Évolution dans le premier cycle de l'enseignement secondaire

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, comme dans l'enseignement primaire, le salaire des enseignants a augmenté et la taille des classes a diminué dans la majorité des pays entre 2000 et 2010. L'évolution de ces deux facteurs a entraîné l'augmentation du coût salarial par élève de 355 USD en 2000 et 412 USD en 2010, selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données sont disponibles. Toutefois, l'impact qu'a eu l'évolution du salaire des enseignants et de la taille des classes varie entre les pays et au sein même de ceux-ci (voir le tableau B7.3 et le graphique B7.5).

Graphique B7.5. Évolution (en USD) du coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000 et 2010)



Contribution (en USD) de divers facteurs à cette évolution



Les pays sont classés par ordre décroissant du coût salarial des enseignants par élève en 2000.

Source : OCDE. Tableau B7.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679395>

L'effet conjugué de l'augmentation du salaire des enseignants et de la diminution de la taille des classes est particulièrement important en Espagne (+ 1 730 USD) et au Portugal (+ 2 317 USD) : le salaire des enseignants y a respectivement augmenté de 16 % et 25 %, alors que la taille des classes y a respectivement diminué de 28 % et 34 % (de 20.6 à 14.9 élèves en Espagne et de 14.8 à 9.8 élèves au Portugal). Toutefois, entre 2000 et 2010, le coût salarial des enseignants par élève a augmenté plus légèrement au Portugal (+ 1 849 USD), car l'évolution du temps d'enseignement et l'évolution du temps d'instruction ne se sont pas totalement neutralisées. En Espagne, l'évolution du temps d'enseignement et l'évolution du temps d'instruction se sont neutralisées, de sorte qu'entre 2000 et 2010, le coût salarial des enseignants par élève a augmenté de 1 746 USD (soit 16 USD de plus que l'effet conjugué de la variation de la taille des classes et du salaire des enseignants). L'augmentation du salaire des enseignants et la diminution de la taille des classes ont eu un grand impact également en Autriche, en Irlande et en République tchèque, où leur effet conjugué a entraîné l'augmentation du coût salarial de plus de 1 000 USD.

L'évolution du temps d'enseignement et du temps d'instruction a compensé ou neutralisé l'augmentation du coût salarial. C'est en Autriche, en Islande et au Portugal que ces deux facteurs ont eu le plus d'impact.

Le Mexique est le seul pays où l'évolution du temps d'enseignement a entraîné l'augmentation du coût salarial (de 100 USD par élève) : le nombre d'heures de cours données par les enseignants a diminué de plus de 100 heures entre 2000 et 2010 (passant de 1 182 heures en 2000 à 1 047 heures en 2010).

Comme les éléments exposés précédemment l'indiquent à souhait, l'évolution des quatre facteurs a assurément un impact sur les dépenses d'éducation des pays. Parallèlement, les choix que font les pays au sujet de ces quatre facteurs peuvent aussi influencer sur le rendement de l'éducation. Les résultats de l'enquête PISA suggèrent que dans l'enseignement secondaire, les systèmes d'éducation très performants privilégient la qualité des enseignants à la taille des classes. Dans la conjoncture économique difficile dans laquelle se trouvent les pays actuellement, le bien-fondé de leurs choix budgétaires en matière éducative sera vraisemblablement plus surveillé que jamais.

Méthodologie





Années de référence : les données relatives à l'année scolaire 2010 proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation et de l'enquête sur les enseignants et les programmes réalisés par l'OCDE en 2011. Les données relatives à l'année scolaire 2000 proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation et de l'enquête sur les enseignants et les programmes réalisés par l'OCDE et publiés dans l'édition de 2012 (concernant l'évolution du temps d'enseignement et du salaire des enseignants) et de 2002 (concernant le taux d'encadrement et le temps d'instruction) de *Regards sur l'éducation*. La cohérence des données de 2000 et de 2010 a été validée (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012).

Le **coût salarial des enseignants par élève** est calculé sur la base du salaire des enseignants, du nombre d'heures de cours suivies par les élèves (le temps d'instruction) et données par les enseignants (le temps d'enseignement) et de l'estimation de la taille des classes (voir l'encadré D2.1). Les valeurs de ces variables proviennent en grande partie de l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation* et se rapportent aux années scolaires 1999-2000 et 2009-10. Les données relatives à l'année scolaire 1999-2000 qui ne figurent pas dans cette édition de *Regards sur l'éducation* proviennent de l'édition de 2002. La cohérence entre les données de 2000 et de 2010 a été vérifiée. Le salaire des enseignants en devise nationale est converti en équivalents USD sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB selon la méthodologie utilisée dans l'indicateur D3 sur le salaire des enseignants ; c'est pourquoi le coût salarial par élève est exprimé en équivalents USD. L'analyse de ces facteurs est décrite de manière plus détaillée à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Encadré B7.2. (suite) Principaux facteurs déterminant le coût salarial des enseignants par élève, selon le niveau d'enseignement (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932689256>
- **Graphique B7.2b. Contribution (en points de pourcentage du PIB par habitant) de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679338>
- **Tableau B7.2. (suite) Contribution (en points de pourcentage du PIB par habitant) de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683138>
- **Tableau B7.3. (suite) Contribution (en points de pourcentage du PIB par habitant) de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683176>

- **Tableau B7.4. (suite) Contribution (en points de pourcentage du PIB par habitant) de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683214>

- **Tableau B7.6. Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire, le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683252>

Tableau B7.1a. **Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2010)**

	Salaire des enseignants (salaire annuel, en USD, prix constants de 2010)			Temps d'instruction (pour les élèves) (nombre d'heures par an)			Temps d'enseignement (pour les enseignants) (nombre d'heures par an)			Taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)			Taille des classes estimée (nombre d'élèves par classe)		
	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010 (%)	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010 (%)	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010 (%)	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010 (%)	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010 (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13) = (10) x (4) / (7)	(14) = (11) x (5) / (8)	(15)
OCDE															
Australie ¹	47 445	41 925	13.2	984	987	-0.3	868	882	-1.6	15.7	17.3	-9.1	17.8	19.3	-7.8
Autriche ¹	40 818	35 479	15.0	811	833	-2.6	779	779	0.0	12.2	13.2	-7.3	12.7	14.1	-9.7
Belgique (Fl.)	44 076	39 784	10.8	835	m	m	761	767	-0.8	12.4	m	m	13.6	m	m
Belgique (Fr.)	42 792	38 518	11.1	930	930	0.0	732	804	-9.0	12.4	m	m	15.7	m	m
Canada	54 978	m	m	921	m	m	799	m	m	17.9	18.1	-1.1	20.7	m	m
Chili	23 411	m	m	1 083	1 060	2.2	1 087	m	m	24.6	m	m	24.6	m	m
Rép. tchèque ^{1, 2}	19 949	9 859	102.3	706	752	-6.2	862	650	32.7	18.7	19.7	-5.2	15.3	22.8	-32.9
Danemark ¹	50 253	39 486	27.3	813	790	2.8	650	640	1.6	11.5	10.4	10.6	14.4	12.9	12.0
Angleterre	44 145	40 510	9.0	899	890	1.0	684	m	m	19.8	21.2	-6.6	26.1	m	m
Estonie	12 576	7 530	67.0	683	m	m	630	630	0.0	16.2	m	m	17.5	m	m
Finlande ¹	37 455	31 095	20.5	683	694	-1.5	680	656	3.8	14.0	16.9	-16.8	14.1	17.8	-21.0
France ¹	32 733	35 692	-8.3	847	814	4.1	918	907	1.2	18.7	19.8	-5.7	17.3	17.8	-3.0
Allemagne	55 771	m	m	793	796	-0.4	805	783	2.8	16.7	19.8	-15.7	16.5	20.1	-18.3
Grèce	32 387	27 825	16.4	812	928	-12.5	589	609	-3.2	m	13.4	m	m	20.4	m
Hongrie ¹	13 228	10 609	24.7	724	834	-13.2	604	583	3.6	10.8	10.9	-1.6	12.9	15.7	-17.6
Islande ¹	27 930	24 112	15.8	889	692	28.4	624	629	-0.8	10.3	12.7	-19.1	14.6	14.0	4.7
Irlande ¹	53 677	42 010	27.8	915	941	-2.7	915	915	0.0	15.9	21.5	-25.9	15.9	22.1	-27.9
Israël	25 181	19 193	31.2	990	m	m	820	731	12.1	20.6	m	m	24.8	m	m
Italie ¹	32 658	31 050	5.2	924	1 020	-9.4	770	744	3.5	11.3	10.7	5.6	13.6	14.7	-7.6
Japon ¹	44 788	49 033	-8.7	800	761	5.1	707	635	11.3	18.4	20.9	-11.9	20.8	25.0	-16.8
Corée ¹	46 338	39 720	16.7	703	737	-4.6	807	865	-6.7	21.1	32.1	-34.3	18.4	27.4	-32.8
Luxembourg	95 043	m	m	924	m	m	739	m	m	10.1	15.9	-36.6	12.6	m	m
Mexique ¹	18 621	17 201	8.3	800	800	0.0	800	800	0.0	28.1	27.2	3.6	28.1	27.2	3.6
Pays-Bas	50 621	m	22.8	940	1 000	-6.0	930	930	0.0	15.7	16.8	-6.3	15.9	18.1	-11.9
Nouvelle-Zélande	41 009	38 066	7.7	m	985	m	930	985	-5.6	16.2	20.6	-21.4	m	20.6	m
Norvège	35 991	m	m	773	703	9.9	741	713	4.0	10.5	12.4	-15.7	10.9	12.2	-10.9
Pologne	15 186	m	m	763	m	m	502	m	m	10.0	12.7	-21.4	15.1	m	m
Portugal ¹	37 542	29 981	25.2	888	833	6.6	865	815	6.1	10.9	12.1	-10.2	11.2	12.4	-9.9
Écosse	48 188	39 724	21.3	a	950	m	855	950	-10.0	19.8	21.2	-6.6	m	21.2	m
Rép. slovaque	12 688	m	m	794	m	m	841	m	m	17.1	18.3	-6.9	16.1	m	m
Slovénie	32 436	m	m	721	m	m	690	m	m	16.2	m	m	17.0	m	m
Espagne ¹	42 846	38 080	12.5	875	795	10.1	880	880	0.0	13.2	14.9	-11.9	13.1	13.5	-3.0
Suède	33 374	30 898	8.0	741	741	0.0	a	a	m	11.7	12.8	-8.7	m	m	m
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	884	m	14.9	m	m	m	m	m
Turquie ¹	24 761	12 276	101.7	864	796	8.5	621	639	-2.8	21.7	30.5	-29.0	30.1	38.0	-20.7
États-Unis ¹	45 226	43 867	3.1	980	980	0.0	1 097	1 080	1.6	14.5	15.8	-8.0	13.0	14.3	-9.4
Moyenne OCDE	37 603	31 289	22.5	843	853	0.8	782	782	1.6	15.7	17.6	-11.5	17.1	19.2	-12.1
Moyenne des 17 pays dont les données sont disponibles	36 251	31 263	16.0	836	827	1.1	791	771	2.7	15.7	18.0	-12.9	16.6	19.4	-14.3

Remarque : les données présentées dans ce tableau proviennent soit du chapitre D (pour les données de 2010 et de 2000 relatives au salaire des enseignants et au temps d'enseignement), soit de l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation* (pour les données de 2000 relatives au taux d'encadrement et au temps d'instruction). Certaines données de 2000 ont été révisées afin de garantir la comparabilité avec les données de 2010.

1. Pays dont toutes les données sont disponibles pour 2000 et 2010.

2. Temps d'instruction réel pour 2000 et temps d'instruction minimum pour 2010.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683062>

Tableau B7.1b. Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2010)

OCDE	Salaire des enseignants (salaire annuel, en USD, prix constants de 2010)			Temps d'instruction (pour les élèves) (nombre d'heures par an)			Temps d'enseignement (pour les enseignants) (nombre d'heures par an)			Taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)			Taille des classes estimée (nombre d'élèves par classe)		
	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010 (%)	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010 (%)	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010 (%)	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010 (%)	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010 (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13) = (10) x (4) / (7)	(14) = (11) x (5) / (8)	(15)
Australie ¹	47 445	41 942	13.1	997	1 019	-2.2	819	811	1.1	12.0	12.6	-4.6	14.6	15.8	-7.7
Autriche ¹	44 179	36 976	19.5	959	1 148	-16.5	607	607	0.0	9.3	9.8	-5.2	14.7	18.5	-20.9
Belgique (Fl.)	44 076	41 952	5.1	m	m	m	675	682	-1.0	8.1	m	m	11.5	m	m
Belgique (Fr.)	42 792	40 999	4.4	1 020	1 075	-5.1	671	728	-7.8	8.1	m	m	12.3	m	m
Canada	54 978	m	m	922	m	m	740	m	m	17.9	18.1	-1.1	22.3	m	m
Chili	23 411	m	m	1 083	1 080	0.3	1 087	m	m	25.1	m	m	25.0	m	m
Rép. tchèque ^{1, 2}	20 217	9 859	105.1	862	867	-0.5	647	650	-0.5	11.2	14.7	-23.7	14.9	19.6	-23.7
Danemark ¹	50 253	39 486	27.3	900	890	1.1	650	640	1.6	11.5	11.4	1.2	15.9	15.8	0.8
Angleterre	44 145	40 510	9.0	925	940	-1.6	703	m	m	17.1	17.6	-2.7	22.5	m	m
Estonie	12 576	7 530	67.0	802	m	m	630	630	0.0	14.9	m	m	19.0	m	m
Finlande ¹	40 451	36 501	10.8	829	808	2.6	595	570	4.4	9.8	10.7	-8.4	13.6	15.1	-9.9
France ¹	35 583	38 528	-7.6	1 065	1 042	2.2	646	639	1.1	15.0	14.7	2.3	24.8	24.0	3.4
Allemagne	61 784	m	m	887	903	-1.8	756	732	3.2	14.9	15.7	-5.2	17.4	19.3	-9.8
Grèce	32 387	27 825	16.4	796	1 064	-25.2	415	426	-2.6	m	10.8	m	m	26.9	m
Hongrie ¹	13 228	10 609	24.7	885	925	-4.3	604	555	8.8	10.7	10.9	-2.1	15.7	18.2	-13.8
Islande ¹	27 930	24 112	15.8	969	809	19.8	624	629	-0.8	10.3	12.7	-19.1	16.0	16.3	-2.3
Irlande ¹	53 677	42 462	26.4	929	907	2.3	735	735	0.0	14.4	15.9	-9.2	18.2	19.6	-7.1
Israël	23 047	21 333	8.0	981	m	m	598	579	3.3	12.8	m	m	20.9	m	m
Italie ¹	35 583	34 010	4.6	1 023	1 020	0.3	630	608	3.6	11.9	10.6	12.6	19.3	17.7	9.0
Japon ¹	44 788	49 033	-8.7	877	875	0.2	602	557	8.0	14.4	16.8	-14.4	21.0	26.5	-20.6
Corée ¹	46 232	39 577	16.8	859	867	-1.0	627	570	10.0	19.7	21.5	-8.6	27.0	32.8	-17.7
Luxembourg	101 775	m	m	908	m	m	634	m	m	9.1	m	m	13.1	m	m
Mexique ¹	23 854	21 768	9.6	1 167	1 167	0.0	1 047	1 182	-11.4	32.7	34.8	-6.0	36.5	34.3	6.2
Pays-Bas	61 704	m	39.8	1 000	1 067	-6.3	750	867	-13.5	16.5	17.1	-3.5	22.0	21.0	4.6
Nouvelle-Zélande	42 062	38 066	10.5	m	948	m	845	968	-12.7	16.3	19.9	-18.1	m	19.5	m
Norvège	35 991	m	m	836	827	1.1	654	633	3.2	9.9	9.9	0.2	12.7	12.9	-1.9
Pologne	17 300	m	m	820	m	m	497	m	m	12.7	11.5	10.7	20.9	m	m
Portugal ¹	37 542	29 981	25.2	934	842	10.9	761	595	27.9	7.9	10.4	-23.8	9.8	14.8	-33.9
Écosse	48 188	39 724	21.3	a	a	m	855	893	-4.3	17.1	17.6	-2.7	m	m	m
Rép. slovaque	12 688	m	m	851	m	m	652	m	m	13.6	13.5	0.4	17.7	m	m
Slovénie	32 436	m	m	817	m	m	690	m	m	8.0	m	m	9.5	m	m
Espagne ¹	47 816	41 144	16.2	1 050	845	24.3	713	564	26.3	10.1	13.7	-26.6	14.9	20.6	-27.8
Suède	34 481	30 898	11.6	741	741	0.0	a	a	a	11.4	12.8	-11.2	m	m	m
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	859	m	11.8	m	m	m	m	m
Turquie	a	m	m	864	796	8.5	a	a	a	a	a	a	m	m	m
États-Unis ¹	45 049	43 697	3.1	980	980	0.0	1 068	1 080	-1.1	14.0	16.3	-14.2	12.8	14.8	-13.2
Moyenne OCDE	39 401	33 141	18.2	924	940	0.4	704	703	1.8	14	15	-7.0	17.9	20	-9.8
Moyenne de 16 pays dont les données sont disponibles	38 364	33 730	13.7	955	938	1.8	711	687	3.5	13	15	-9.5	18.0	19.4	-6.8

Remarque : les données présentées dans ce tableau proviennent soit du chapitre D (pour les données de 2010 et de 2000 relatives au salaire des enseignants et au temps d'enseignement), soit de l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation* (pour les données de 2000 relatives au taux d'encadrement et au temps d'instruction). Certaines données de 2000 ont été révisées afin de garantir la comparabilité avec les données de 2010.

1. Pays dont toutes les données sont disponibles pour 2000 et 2010.

2. Temps d'instruction réel pour 2000 et temps d'instruction minimum pour 2010.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683081>

Tableau B7.1c. **Facteurs utilisés pour calculer le coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2010)**

	Salaire des enseignants (salaire annuel, en USD)	Temps d'instruction (pour les élèves) (nombre d'heures par an)	Temps d'enseignement (pour les enseignants) (nombre d'heures par an)	Taux d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)	Taille des classes estimée (nombre d'élèves par classe)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (4) x (2) / (3)
OCDE					
Australie ¹	47 445	982	803	12.0	14.7
Autriche ¹	45 425	1 050	589	10.1	18.1
Belgique (Fl.) ¹	56 638	960	630	10.1	15.4
Belgique (Fr.)	55 157	m	610	10.1	m
Canada ¹	55 191	919	744	15.9	19.6
Chili ¹	24 820	1 197	1 087	26.1	28.7
Rép. tchèque ¹	21 449	794	617	12.1	15.5
Danemark	58 256	930	377	m	m
Angleterre ¹	44 145	950	703	15.2	20.6
Estonie	12 576	840	578	16.6	24.1
Finlande ¹	42 809	913	553	17.1	28.2
France ¹	35 819	1 147	632	9.7	17.6
Allemagne ¹	66 895	933	713	13.2	17.3
Grèce	32 387	773	415	m	m
Hongrie ¹	15 616	1 106	604	12.5	22.8
Islande ¹	28 103	987	544	11.3	20.6
Irlande ¹	53 677	935	735	14.4	18.3
Israël ¹	21 009	1 101	521	11.0	23.3
Italie ¹	36 582	1 089	630	12.1	20.9
Japon	44 788	m	500	12.2	m
Corée ¹	46 232	1 020	616	16.5	27.4
Luxembourg ¹	101 775	900	634	9.1	13.0
Mexique	m	799	843	26.9	25.5
Pays-Bas ¹	61 704	1 000	750	16.5	22.0
Nouvelle-Zélande	43 116	m	760	14.4	m
Norvège ¹	38 817	858	523	9.4	15.5
Pologne ¹	19 791	865	494	12.1	21.1
Portugal ¹	37 542	934	761	7.2	8.8
Écosse	48 188	a	855	15.2	m
Rép. slovaque ¹	12 698	936	624	14.6	21.9
Slovénie ¹	32 436	908	633	14.3	20.5
Espagne ¹	48 818	1 050	693	9.6	14.5
Suède	36 429	741	a	13.1	m
Suisse	m	m	m	10.3	m
Turquie ¹	25 411	810	551	17.6	25.8
États-Unis ¹	48 446	980	1 051	15.0	14.0
Moyenne OCDE	41 182	949	658	13.6	19.9
Moyenne des 26 pays dont les données sont disponibles	40 069	969	667	13.4	19.4

Remarque : les données présentées dans ce tableau proviennent du chapitre D.

1. Pays dont toutes les données sont disponibles pour 2010.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683100>

Tableau B7.2. Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans l'enseignement primaire (2000, 2010)

En équivalents USD, convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

OCDE	Coût salarial des enseignants par élève		Écart (en USD) par rapport à la moyenne de 2000 de l'OCDE de 1 733 USD					Contribution des facteurs sous-jacents à l'écart par rapport à la moyenne de l'OCDE											
								Effet (en USD) d'un salaire des enseignants inférieur/supérieur à la moyenne de 2000 de l'OCDE de 31 263 USD			Effet (en USD) d'un temps d'instruction (pour les élèves) inférieur/supérieur à la moyenne de 2000 de l'OCDE de 827 heures			Effet (en USD) d'un temps d'enseignement (pour les enseignants) inférieur/supérieur à la moyenne de 2000 de l'OCDE de 771 heures			Effet (en USD) d'une taille des classes estimée inférieure/supérieure à la moyenne de 2000 de l'OCDE de 19,4 élèves par classe		
								2010	2000	Variation entre 2000 et 2010	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)			
Australie	3 015	2 423	1 283	690	593	965	606	359	407	366	41	-283	-283	0	194	1	192		
Autriche	3 335	2 688	1 602	955	647	657	277	380	-49	16	-65	-29	-25	-3	1 023	687	336		
Belgique (Fl.)	3 556	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Belgique (Fr.)	3 452	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Canada	3 067	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Chili	950	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Rép. tchèque	1 068	500	-665	-1 232	567	-621	-1 142	521	-222	-104	-118	-158	191	-349	336	-178	514		
Danemark	4 364	3 791	2 631	2 059	573	1 341	618	724	-51	-123	71	492	493	-1	849	1 071	-222		
Angleterre	2 226	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Estonie	776	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Finlande	2 670	1 844	937	112	825	395	-10	405	-423	-316	-107	273	290	-18	692	147	545		
France	1 751	1 800	19	68	-49	80	235	-155	43	-29	71	-306	-289	-16	202	151	51		
Allemagne	3 338	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Hongrie	1 228	969	-505	-764	259	-1 335	-1 500	166	-212	12	-224	390	412	-22	652	312	339		
Islande	2 718	1 899	986	166	820	-251	-482	231	160	-330	489	464	375	89	613	602	11		
Irlande	3 373	1 956	1 640	224	1 416	1 332	550	783	256	240	16	-440	-321	-119	492	-245	737		
Israël	1 224	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Italie	2 881	2 891	1 148	1 159	-11	100	-16	115	252	475	-223	2	80	-78	794	619	176		
Japon	2 437	2 350	704	617	88	744	925	-181	-68	-172	104	180	400	-220	-151	-536	385		
Corée	2 194	1 236	461	-497	958	775	360	415	-324	-172	-152	-93	-172	80	103	-512	616		
Luxembourg	9 404	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Mexique	662	633	-1 071	-1 099	28	-572	-646	74	-38	-37	-1	-43	-42	-1	-418	-374	-44		
Pays-Bas	3 215	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Norvège	3 442	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Pologne	1 524	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Portugal	3 447	2 471	1 715	738	976	465	-89	553	182	16	167	-299	-119	-180	1 366	930	436		
Écosse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Rép. slovaque	744	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Slovénie	1 998	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Espagne	3 257	2 549	1 524	817	707	766	421	345	139	-86	225	-330	-287	-44	949	768	181		
Suède	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Turquie	1 142	402	-590	-1 331	740	-336	-852	516	64	-38	102	315	194	122	-633	-634	0		
États-Unis	3 110	2 776	1 378	1 043	334	887	762	125	412	385	27	-878	-779	-98	957	676	280		
Moyenne des pays dont les données sont disponibles en 2000 et en 2010	2 307	1 733	776	219	557			316			25			-51			267		

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683119>

Tableau B7.3. **Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2000, 2010)**

En équivalents USD, convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

	Coût salarial des enseignants par élève		Écart (en USD) par rapport à la moyenne de 2000 de l'OCDE de 2 273 USD			Contribution des facteurs sous-jacents à l'écart par rapport à la moyenne de l'OCDE											
						Effet (en USD) d'un salaire des enseignants inférieur/supérieur à la moyenne de 2000 de l'OCDE de 33 730 USD			Effet (en USD) d'un temps d'instruction inférieur/supérieur à la moyenne de 2000 de l'OCDE de 938 heures			Effet (en USD) d'un temps d'enseignement (pour les enseignants) inférieur/supérieur à la moyenne de 2000 de l'OCDE de 687 heures			Effet (en USD) d'une taille des classes estimée inférieure/supérieure à la moyenne de 2000 de l'OCDE de 20.3 élèves par classe		
						2010	2000	Variation entre 2000 et 2010	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010	2010	2000	Variation entre 2000 et 2010
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	
OCDE																	
Australie	3 946	3 329	1 673	1 056	617	1 041	606	435	187	232	- 45	- 550	- 466	- 84	995	684	311
Autriche	4 756	3 773	2 483	1 500	983	907	273	634	73	596	- 523	422	368	53	1 081	264	818
Belgique (Fl.)	5 440	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Belgique (Fr.)	5 281	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Canada	3 067	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	933	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	1 803	671	- 469	- 1 602	1 133	- 1 060	- 1 618	557	- 176	- 116	- 59	126	82	44	641	50	590
Danemark	4 364	3 471	2 091	1 199	893	1 274	447	827	- 136	- 151	15	180	201	- 21	773	701	73
Angleterre	2 577	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	844	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Finlande	4 143	3 426	1 871	1 154	717	572	224	348	- 396	- 429	33	451	528	- 77	1 244	831	413
France	2 368	2 623	95	350	- 255	125	326	- 201	296	258	38	143	178	- 34	- 469	- 411	- 58
Allemagne	4 154	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Grèce	m	2 579	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	1 236	971	- 1 037	- 1 302	265	- 1 646	- 1 831	186	- 106	- 24	- 82	239	370	- 131	477	184	293
Islande	2 718	1 899	446	- 373	819	- 475	- 706	231	81	- 313	394	241	187	55	599	459	140
Irlande	3 728	2 678	1 455	406	1 049	1 366	570	797	- 31	- 83	52	- 202	- 167	- 35	322	86	236
Israël	1 807	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Italie	2 994	3 222	722	950	- 228	140	23	117	226	228	- 1	226	332	- 106	129	368	- 239
Japon	3 107	2 911	834	639	195	757	978	- 221	- 182	- 184	2	356	550	- 194	- 98	- 706	608
Corée	2 348	1 837	75	- 435	510	740	336	403	- 208	- 165	- 43	214	393	- 178	- 671	- 999	329
Luxembourg	11 145	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	729	626	- 1 543	- 1 647	104	- 482	- 571	89	319	304	16	- 582	- 699	118	- 799	- 680	- 118
Pays-Bas	3 740	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	m	1 914	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	3 630	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pologne	1 364	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Portugal	4 723	2 873	2 450	601	1 849	373	- 306	679	- 15	- 280	266	- 362	372	- 734	2 454	816	1 638
Écosse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. slovaque	933	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie	4 060	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Espagne	4 743	2 997	2 470	724	1 746	1 169	522	648	383	- 276	659	- 127	516	- 643	1 045	- 37	1 082
Suède	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
États-Unis	3 223	2 683	950	410	540	813	658	155	123	111	12	- 1 265	- 1 161	- 104	1 278	802	477
Moyenne des pays dont les données sont disponibles en 2000 et en 2010	2 856	2 273	910	227	684			355			46			- 129			412

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683157>

Tableau B7.4. **Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial des enseignants par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2010)**

En équivalents USD, convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

OCDE	Coût salarial des enseignants par élève	Écart par rapport à la moyenne de l'OCDE de 2 994 USD	Contribution des facteurs sous-jacents à l'écart par rapport à la moyenne de l'OCDE			
			Effet (en USD) d'un salaire des enseignants inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de 40 069 USD	Effet (en USD) d'un temps d'instruction inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de 969 heures	Effet (en USD) d'un temps d'enseignement (pour les enseignants) inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de 667 heures	Effet (en USD) d'une taille des classes estimée inférieure/supérieure à la moyenne de l'OCDE de 19.4 élèves par classe
			(1)	(2) = (3)+(4)+(5)+(6)	(3)	(4)
Australie	3 946	952	587	46	-651	969
Autriche	4 480	1 486	462	296	461	266
Belgique (Fl.)	5 588	2 594	1 434	-40	241	959
Belgique (Fr.)	m	m	m	m	m	m
Canada	3 475	481	1 040	-172	-357	-30
Chili	951	-2 043	-862	405	-877	-709
Rép. tchèque	1 775	-1 219	-1 477	-480	189	549
Danemark	m	m	m	m	m	m
Angleterre	2 901	-94	286	-59	-155	-166
Estonie	758	-2 236	-1 862	-256	266	-384
Finlande	2 509	-485	184	-165	524	-1 029
France	3 705	711	-377	565	182	341
Allemagne	5 052	2 058	2 018	-153	-270	462
Grèce	m	m	m	m	m	m
Hongrie	1 252	-1 742	-1 902	288	216	-344
Islande	2 477	-518	-976	50	566	-158
Irlande	3 728	733	982	-120	-327	198
Israël	1 903	-1 091	-1 585	323	626	-455
Italie	3 029	34	-275	352	173	-216
Japon	m	m	m	m	m	m
Corée	2 798	-196	420	150	234	-1 000
Luxembourg	11 145	8 150	5 696	-501	345	2 610
Mexique	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	3 740	745	1 462	107	-401	-423
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m
Norvège	4 115	1 121	-113	-435	865	804
Pologne	1 642	-1 352	-1 612	-268	720	-193
Portugal	5 246	2 252	-277	-155	-562	3 246
Écosse	m	m	m	m	m	m
Rép. slovaque	870	-2 124	-1 963	-67	129	-224
Slovénie	2 267	-727	-552	-172	139	-142
Espagne	5 100	2 105	783	320	-150	1 153
Suède	m	m	m	m	m	m
Suisse	m	m	m	m	m	m
Turquie	1 444	-1 550	-970	-388	422	-613
États-Unis	3 233	239	608	36	-1 461	1 057

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683195>

Tableau B7.5. [1/5] **Grandes réformes mises en œuvre entre 1995 et 2009 dans des domaines en rapport avec les quatre facteurs retenus pour calculer le coût salarial des enseignants par élève**

	Salaire des enseignants (statutaire)	Temps d'instruction annuel prévu pour les élèves	Temps d'enseignement annuel pour les enseignants (dans les établissements publics)	Taille des classes ou taux d'encadrement
OCDE				
Australie	Au cours des dix dernières années, aucune réforme d'envergure nationale n'a été menée dans un domaine en rapport direct avec le salaire des enseignants qui aurait pu avoir un impact direct sur les valeurs de l'indicateur B7. Toutefois, le gouvernement du Commonwealth travaille, dans le cadre du récent Pacte national pour l'amélioration du corps enseignant (<i>Teacher Quality National Partnership Agreement</i>), à une série de réformes visant à améliorer l'enseignement et le leadership dans les établissements. Ces réformes consisteront notamment à améliorer le système de rémunération des enseignants afin d'y inclure une prime au mérite et de revoir le système de compensation des enseignants et chefs d'établissement en poste dans des établissements difficiles à doter en personnel, situés dans des régions rurales/retirées ou défavorisées à forte densité d'aborigènes. Ces réformes en sont encore à un stade précoce et il n'est pas encore possible de déterminer quel sera leur impact sur le salaire des enseignants.	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.	La taille des classes n'a fait, ces dix dernières années, l'objet d'aucune réforme d'envergure nationale qui aurait eu un impact direct sur cet indicateur. Toutefois, plusieurs États/Territoires ont pris de nouveaux engagements en matière de dotation dans le but d'améliorer le taux d'encadrement dans leur zone de couverture.
Autriche	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.	Diminution du temps d'instruction. À compter de l'année scolaire 2003-04, le temps d'instruction a diminué de deux périodes par classe au niveau 3 de la CITE et de une période et demie par classe en moyenne au niveau 2 de la CITE. Le nombre de périodes de cours est stipulé dans les divers programmes de cours qui font l'objet d'arrêtés fédéraux du ministère de l'Éducation. Par voie de conséquence, les dépenses au titre de la rémunération des enseignants ont diminué.	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.	L'effectif maximum d'une classe a été réduit de 5 élèves par classe aux niveaux 1 et 2 de la CITE à compter de l'année scolaire 2007-08. Au niveau 1 (enseignement primaire) et 2 (premier cycle de l'enseignement secondaire, dans les établissements de la filière générale [<i>Hauptschulen</i>] de la CITE), il incombe aux provinces d'amender leur réglementation sur l'organisation du système scolaire. Au niveau 2 de la CITE (dans les établissements de la filière académique [<i>Allgemein bildenden höhere Schulen</i>]), c'est la loi fédérale sur l'organisation scolaire qui a été amendée. Le nombre maximum d'élèves par classe est resté inchangé au niveau 3 de la CITE. Toutefois, les conditions dans lesquelles des classes peuvent être scindées en petits groupes ont été assouplies pour certaines matières. Les dépenses au titre de la rémunération des enseignants augmentent donc fortement jusqu'en 2010-11.
Belgique (Communauté flammande)	Alignement des salaires des enseignants dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Avant septembre 2000, les salaires statutaires étaient différents au niveau 1 et au niveau 2 de la CITE. À partir du 1 ^{er} septembre 1999, les salaires statutaires en vigueur dans ces deux niveaux d'enseignement ont été progressivement alignés. La mise en œuvre de cette réforme s'est terminée le 1 ^{er} septembre 2004.	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.	Depuis septembre 1997, les enseignants ne peuvent donner plus de 27 cours de 50 minutes (contre 28 cours de 50 minutes auparavant) dans l'enseignement primaire. Des réformes similaires avaient déjà été introduites dans l'enseignement secondaire en 1989.	Un dispositif intégré de soutien aux enfants issus de milieux défavorisés, qui s'inscrit dans le cadre de l'égalité des chances dans l'éducation, est entré en vigueur le 1 ^{er} septembre 2002. Il prévoit d'accorder un soutien scolaire supplémentaire. Ce soutien cible les établissements qui accueillent des proportions élevées d'élèves dont le profil socio-économique correspond à certains indicateurs et consiste à leur accorder des heures de cours supplémentaires. Depuis 2002, 1.7 % environ d'heures de cours supplémentaires ont été accordées dans ce cadre à des établissements d'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683233>

Tableau B7.5. [2/5] Grandes réformes mises en œuvre entre 1995 et 2009 dans des domaines en rapport avec les quatre facteurs retenus pour calculer le coût salarial des enseignants par élève

	Salaire des enseignants (statutaire)	Temps d’instruction annuel prévu pour les élèves	Temps d’enseignement annuel pour les enseignants (dans les établissements publics)	Taille des classes ou taux d’encadrement
OCDE				
Rép. tchèque	Règlement (amendé ultérieurement) sur les salaires 469/2002 Sb : les barèmes salariaux comptent 16 catégories (définies en fonction de la complexité des tâches) et 12 échelons (définis en fonction de l’ancienneté). Le barème de rémunération des enseignants supprime le barème de base, mais il est moins favorable que des barèmes en vigueur dans d’autres secteurs, notamment celui de la santé. Le salaire de tout enseignant pleinement qualifié augmente progressivement avec l’ancienneté, quels que soient le type de contrat de travail et la nature de la relation d’emploi. Les enseignants se répartissent entre la 8 ^e et la 13 ^e catégorie et ne se classent dans la 14 ^e catégorie que dans des circonstances exceptionnelles. Règlement sur les salaires 74/2009 Sb : le barème applicable aux enseignants a été étendu à des personnels de l’éducation sans fonction pédagogique (dont le salaire a augmenté).	La réforme des programmes de cours, en l’occurrence leur transfert dans le Programme-cadre de l’éducation (PCE), remonte à 2005. Sa mise en œuvre dans l’enseignement primaire et secondaire a débuté lors de l’année scolaire 2007-08 et se poursuivra jusqu’à l’année scolaire 2011-12. Des changements substantiels ont été introduits dans les grilles du PCE : le nombre d’heures de cours flexibles a par exemple augmenté. Le PCE définit des compétences de base, des résultats dans des domaines d’études constituant les matières obligatoires et le contenu recommandé des cours. Il stipule également des compétences transversales. À l’échelle des établissements, les cursus sont arrêtés par cours – les cours peuvent être les mêmes que les domaines d’études et que les compétences transversales, ils peuvent les intégrer ou les répartir entre différentes matières. Il est possible également de dispenser les cours par module. Les résultats doivent être atteints et le temps alloué à chaque domaine d’études doit être respecté. Les établissements doivent dispenser les cours dans le respect de leur programme pédagogique.	Depuis 2005, le chef d’établissement peut augmenter de 3 heures le nombre d’heures de cours par enseignant (dans le respect toutefois de la limite de 24 heures de cours par semaine).	Il n’y a pas eu de réforme dans ce domaine.
Finlande	Mise en œuvre d’une nouvelle grille salariale pour le personnel de l’éducation depuis 2007. Avant cette réforme, les salaires étaient fonction du nombre d’heures de cours et de l’ancienneté. Dans la nouvelle grille, les salaires sont fixés en fonction des tâches et de leur niveau d’exigence, des résultats, du professionnalisme et de l’expérience professionnelle. De plus, des primes peuvent être octroyées en fonction des résultats de l’établissement. La nouvelle grille salariale laisse une certaine marge de manœuvre aux employeurs, en l’occurrence les autorités locales. Le Syndicat de l’éducation espère que les employeurs feront davantage usage de la possibilité de proposer des salaires supérieurs à ceux prévus dans les conventions collectives nationales. Il est encore trop tôt pour évaluer l’impact quantitatif de la nouvelle grille salariale.	Depuis le 1 ^{er} août 2001, toutes les formations de la filière professionnelle du deuxième cycle de l’enseignement secondaire durent 3 ans et valent 120 crédits (1 crédit représente l’équivalent d’une charge de travail de 40 heures pour les élèves). Auparavant, ces formations duraient entre deux et trois ans. En 1999, un peu moins de un tiers des élèves a entrepris une formation de deux ou deux ans et demi. Dans la filière générale du deuxième cycle de l’enseignement secondaire, la répartition des heures de cours a également été modifiée par arrêté gouvernemental en 2002, mais le nombre minimal d’heures de cours prévues n’a pas changé.	Les conditions de travail des enseignants, dont le temps d’enseignement, sont définies dans les conventions collectives et dans la législation (durée de l’année scolaire, etc.). Le temps de travail de la plupart des enseignants est basé sur le temps d’enseignement. Dans certaines filières professionnelles du deuxième cycle de l’enseignement secondaire, le temps de travail et d’enseignement des enseignants est fixé de manière globale. La date d’entrée en vigueur de ces dispositions varie selon les domaines d’études.	Il n’y a pas eu de réforme dans ce domaine.
France	Il n’y a pas eu de réforme dans ce domaine.	Dans l’enseignement primaire, l’organisation de la semaine de classe a été réformée à compter du début de l’année scolaire 2008/09. Les cours du samedi matin ont été supprimés. La semaine de classe compte désormais 24 heures de cours étalés sur quatre jours (le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi) ou sur neuf demi-journées (auquel cas il y a cours également le mercredi matin). La durée maximale de la journée de classe reste fixée à six heures. Le cas échéant, les élèves peuvent suivre, dans leur établissement, 2 heures de remédiation par semaine en plus des 24 heures de cours normalement prévues. L’année scolaire compte donc désormais 864 heures de cours, contre 962 heures auparavant.	Il n’y a pas eu de réforme dans ce domaine.	Il n’y a pas eu de réforme dans ce domaine.
Hongrie	Il n’y a pas eu de réforme dans ce domaine.	Un nouveau programme commun a été instauré à l’échelle nationale en première année à compter de l’année scolaire 2004-05. Un nouveau programme-cadre (recommandé également), comptant moins d’heures de cours, a été instauré en 5 ^e , 9 ^e et 10 ^e année à compter de l’année scolaire 2003-04. Ce programme a été étendu à la 3 ^e et à la 7 ^e année à compter de l’année scolaire 2005-06. Dans l’ensemble, ce train de mesures a donné lieu une diminution du temps d’instruction obligatoire de l’ordre de 8 % à 10 %.	Depuis 2006 : augmentation du temps d’enseignement obligatoire aux niveaux 2 et 3 de la CITE, de 20 à 22 heures. Cette réforme a donné lieu à une augmentation de 10 % du temps d’enseignement obligatoire.	Il n’y a pas eu de réforme dans ce domaine.

Source : OCDE. Voir les notes à l’annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683233>

B7

Tableau B7.5. [3/5] **Grandes réformes mises en œuvre entre 1995 et 2009 dans des domaines en rapport avec les quatre facteurs retenus pour calculer le coût salarial des enseignants par élève**

	Salaire des enseignants (statutaire)	Temps d'instruction annuel prévu pour les élèves	Temps d'enseignement annuel pour les enseignants (dans les établissements publics)	Taille des classes ou taux d'encadrement
OCDE				
Italie	Une plus grande autonomie des établissements en matière de fixation des salaires des enseignants. Le salaire est constitué d'une rémunération de base et d'une prime de compensation. L'augmentation de ces deux composantes est fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation. Depuis 2000, en vertu de la loi sur l'autonomie, la prime de compensation est fixée en fonction de critères définis à l'échelle de l'établissement.	Instauration d'un nombre minimal et maximal d'heures de cours en 2005 et 2009.	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.	En 2006, le nombre moyen d'élèves par classe a augmenté de 0.40 élève dans l'enseignement primaire et secondaire. Depuis 2009, les effectifs minimaux et maximaux des classes sont définis : entre 15 et 25 élèves par classe dans l'enseignement primaire et entre 18 et 25 élèves par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les classes ne peuvent compter moins de 27 élèves dans le deuxième cycle du secondaire.
Mexique	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.
Pays-Bas	Réduction progressive du nombre d'échelons en fonction de l'ancienneté : deux échelons (années) ont été supprimés en 2000, trois l'ont été en 2001 et deux autres l'ont été en 2002. Le barème a été ramené à 18 échelons au terme de la réforme (en 2002). Le coût de cette réforme est estimé à 60 millions d'euros dans l'enseignement primaire et à 100 millions d'euros dans l'enseignement secondaire. Les enseignants qui perçoivent le salaire maximum recevront une prime de 1 000 euros dans l'enseignement primaire et de 1 850 euros dans l'enseignement secondaire.	Réduction progressive du temps d'instruction, de 1 067 à 1 040 heures, puis à 1 000 heures en 2009 dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.	Réduction du temps d'enseignement : de 867 heures en 2001 à 750 heures maximum en 2009. Dans l'enseignement secondaire, le conseil de direction des établissements jouit d'un grand pouvoir de décision, y compris en matière de temps d'enseignement. Depuis 2004, la convention collective ne réglemente plus le temps d'enseignement dans l'enseignement secondaire. Auparavant, le temps d'enseignement était limité à 750 (ou 867) heures par an. Dans la nouvelle convention collective (2008-10), organisations patronales et syndicales sont de nouveau convenues d'un temps d'enseignement de 750 heures au maximum à compter du 1 ^{er} août 2009. À partir de cette date, les enseignants sont en droit d'échanger 24 heures de cours contre l'exécution d'autres tâches scolaires ou contre rémunération. De plus, une étude sur l'intégralité du corps enseignant de l'enseignement secondaire (IPTO-VO) a montré qu'en équivalents temps plein, les enseignants donnaient en moyenne 690 heures de cours, dans l'hypothèse de 38.5 semaines de cours par an.	Investissements dans la réduction de la taille des classes. Augmentation du taux d'encadrement : de 18.6 élèves par enseignant en 2000 à 16.2 élèves par enseignant en 2008 (hors enseignement spécial). Augmentation du nombre d'auxiliaires d'éducation : de 5 000 équivalents temps plein en 2002 à 8 000 équivalents temps plein en 2007.
Norvège	Le gouvernement et les syndicats ont conclu un premier accord en mai 2000 (<i>Skolepakke 1</i>) et un second en octobre 2001 (<i>Skolepakke 2</i>). Les enseignants se sont vu accorder une progression équivalente à deux échelons à partir du 1 ^{er} août 2000 lors du premier accord et à trois échelons lors du deuxième accord (l'un à compter du 1 ^{er} janvier 2002 et les deux autres à partir d'août 2002). Cette progression de cinq échelons au total revient à une augmentation des salaires de 8 %.	Augmentation du nombre d'heures de cours de la première à la quatrième année. Nombre d'heures de cours supplémentaires par semaine : 3 heures (soit 85.5 heures par an) de lecture, expression écrite et littérature en 2002, 3 heures (soit 85.5 heures par an) de lecture, expression écrite et littérature, et 2 heures (soit 57 heures par an) de mathématiques en 2004 et 1 heure (soit 28.5 heures par an) de mathématiques, de sciences, d'études sociales et de langues étrangères modernes en 2005 ; nombre d'heures de cours supplémentaires par an : 76 heures de mathématiques et de lecture, expression écrite et littérature, et 38 heures de langues étrangères modernes en 2008. Augmentation du nombre d'heures de cours par an de la cinquième à la septième année : 76 heures d'éducation physique en 2009. En 2010, augmentation du nombre d'heures de cours de 38 heures dans n'importe quelle matière ou année d'études, selon l'évaluation des propriétaires de l'établissement.	L'accord <i>Skolepakke 2</i> prévoit notamment l'augmentation du temps d'enseignement par semaine dans l'enseignement primaire, à hauteur de 1 % le 1 ^{er} janvier 2002 et de 3 % le 1 ^{er} août 2002 (1 heure = 4 %).	Le système était assez rigide en Norvège : les classes étaient constituées de manière permanente et ne pouvaient compter plus d'un certain nombre d'élèves, une limite fixée en fonction de l'âge (28 élèves par classe dans l'enseignement primaire, soit de la 1 ^{ère} à la 7 ^{ème} année, 30 élèves par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, soit de la 8 ^{ème} à la 10 ^{ème} année, et 15 élèves par classe en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire). Ce système a été abandonné en 2003. Le système des classes et des effectifs maximaux a été remplacé par un système plus souple, qui laisse une plus grande marge de manœuvre aux municipalités. Les idées maîtresses de ce système sont « justification », « pédagogie » et « sécurité ». Ce système a été instauré à la condition que les municipalités ne puissent s'en servir pour faire des économies.


Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683233>

Tableau B7.5. [4/5] Grandes réformes mises en œuvre entre 1995 et 2009 dans des domaines en rapport avec les quatre facteurs retenus pour calculer le coût salarial des enseignants par élève

OCDE	Salaires des enseignants (statutaire)	Temps d'instruction annuel prévu pour les élèves	Temps d'enseignement annuel pour les enseignants (dans les établissements publics)	Taille des classes ou taux d'encadrement
Portugal	1999, 2007 et 2009 : réforme des salaires et modification du nombre d'années d'exercice requis pour atteindre le salaire à l'échelon maximum.	Réorganisation du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans le programme obligatoire de base, les matières à option supplémentaires sont passées de 2 (6 cours par semaine) à 3 (9 cours par semaine), soit de 205.2 cours (307.8 heures) à 307.8 cours (soit 461.7 heures) par an. Le temps d'instruction prévu est passé de 872.1 heures (581.4 cours) à 923.4 heures (615.6 cours).	Modification des conditions de travail des enseignants. En vertu du décret 15/2007, le nombre d'heures de cours est passé de 20 à 22 heures par semaine dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, soit de 684 à 752.4 heures par an.	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.
Espagne	Adoption de la nouvelle loi sur l'éducation le 3 mai 2006, dont la mise en œuvre s'étendra de l'année scolaire 2007-08 à l'année scolaire 2010-11. Les réformes prévues par cette loi ne concernent pas les domaines abordés dans cette enquête. Ces domaines sont les mêmes que ceux retenus dans l'enquête de 2009 sur les enseignants et les programmes.			
Suède	Depuis 2000, le système national d'éducation n'a pas fait l'objet de réforme qui aurait pu avoir un impact sur les facteurs pris en compte dans les analyses de l'indicateur B7.			
Suisse	Le temps d'instruction et le temps d'enseignement, et le salaire des enseignants sont déterminés par les cantons, une caractéristique typique de la structure fédérale de la Suisse. Il n'y a donc pas de réformes d'envergure nationale à relever concernant les métadonnées de l'indicateur B7. Des réformes pertinentes ont bien été mises en œuvre dans des cantons ces dix dernières années, mais elles ne touchent qu'une partie des enseignants et/ou des élèves suisses. Dans le canton de Saint-Gall par exemple, le temps total d'instruction prévu dans l'enseignement primaire (6 années d'études) a augmenté : il est passé de 5 100 heures en 1998 à 5 460 heures en 2008. Toutefois, les effectifs de l'enseignement primaire de ce canton ne représentent que 7 % environ de la totalité des effectifs de l'enseignement primaire (et 8 % des enseignants).			
Royaume-Uni	En Angleterre et au pays de Galles, entre 1999 et avril 2002, le salaire des enseignants relevait d'un barème à neuf échelons en début de carrière, puis d'un barème supérieur, à cinq échelons. La grille salariale a été revue à compter de septembre 2002. Désormais, elle est constituée d'un premier barème à six échelons et d'un barème supérieur à trois échelons. La réforme de novembre 2003 a instauré de nouveaux barèmes salariaux (plus élevés) pour les enseignants en poste dans la grande banlieue de Londres. La rémunération des fonctions de gestion a également été réformée. Écosse : un nouveau barème a été introduit en 2002, après l'évaluation de 2000.	En Angleterre, l'année scolaire est constituée de 380 demi-journées, à raison d'une demi-journée le matin, de 9 à 12 heures environ, et d'une demi-journée l'après-midi, de 13 à 15 heures 30 environ. Le nombre de cours par semaine n'est pas fixé. Le temps d'instruction minimum recommandé (hors pauses) est de 21 heures chez les 5-7 ans, de 23.5 heures chez les 7-11 ans, de 24 heures chez les 11-14 ans et de 25 heures chez les 14-16 ans.	Le temps de travail des enseignants est fixé à 1 265 heures par an, mais le temps à consacrer à l'enseignement proprement dit n'est pas précisé. Depuis le 1 ^{er} septembre 2005, tous les enseignants en poste (y compris les chefs d'établissement) ayant une charge d'enseignement sont dans l'obligation de consacrer au moins 10 % de leur horaire d'enseignement à la planification, à la préparation et à l'évaluation. Écosse : depuis août 2001, le temps de travail est fixé à 35 heures par semaine, le temps d'enseignement en classe a été réduit progressivement, pour atteindre 22.5 heures par semaine en 2006.	Dans son programme, le gouvernement anglais s'est engagé en 1997 à limiter à 30 le nombre d'élèves par classe chez les enfants âgés de 5, 6 et 7 ans. La loi sur le cadre et les normes scolaires impose aux établissements de limiter la taille des classes prises en charge par un enseignant qualifié à 30 élèves maximum chez les enfants âgés de 5, 6 et 7 ans. Cette obligation est entrée en vigueur en septembre 2001, au début de l'année scolaire 2001-02. Écosse : un règlement de 1999 limite la taille des classes les trois premières années de l'enseignement primaire (P1, P2 et P3). Le nombre maximum de 30 élèves par classe est entré en vigueur progressivement : en août 1999 en 1 ^{ère} , en août 2000 en 2 ^e et en août 2001 en 3 ^e . Les effectifs maximaux ont été réduits à 25 élèves en 2007-08 (circulaire gouvernementale 1/2007). La limite est fixée à 33 élèves par classe dans les autres années d'études de l'enseignement primaire. Dans l'enseignement secondaire, les classes ne peuvent compter plus de 20 élèves pendant les cours de mathématiques et d'anglais (circulaire gouvernementale 1/2007).
États-Unis	Le salaire des enseignants est fixé par les États et les districts.	La réglementation du nombre de journées de classe et du nombre d'heures de cours par an varie selon les États. Il n'y a pas de norme nationale, mais la tendance générale depuis les années 80 est à l'augmentation du temps d'instruction (ECS, Zaleski et Colasanti, juin 2008, www.ecs.org/html/educationIssues/ECSStateNotes.asp?nIssueID=102v). La moyenne nationale s'établit à 180 journées de classe par an.	La réglementation du temps d'enseignement dans les établissements publics varie selon les États et les districts. Le nombre d'heures par journée de classe varie également entre les États.	Le taux d'encadrement ne fait pas l'objet d'une réglementation nationale. Le dispositif NCLB-Title II <i>Teacher Quality Block Grants</i> peut être utilisé pour réduire la taille des classes, mais n'instaure pas d'obligation légale en la matière (www.ed.gov/offices/OESE/ClassSize/index.html). Certains districts, comme New York, ont négocié des limites avec les syndicats locaux.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).



 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683233>
B7

Tableau B7.5. [5/5] **Grandes réformes mises en œuvre entre 1995 et 2009 dans des domaines en rapport avec les quatre facteurs retenus pour calculer le coût salarial des enseignants par élève**

	Salaire des enseignants (statutaire)	Temps d'instruction annuel prévu pour les élèves	Temps d'enseignement annuel pour les enseignants (dans les établissements publics)	Taille des classes ou taux d'encadrement
Autres G20 Brésil	Le Fonds pour le maintien et le développement de l'enseignement fondamental et la valorisation des enseignants (FUNDEB) a été créé en droit national en 2007. Il doit servir à financer des réseaux pédagogiques dans les entités fédérées et les municipalités en fonction des effectifs scolarisés aux niveaux 0, 1, 2 et 3 de la CITE. Soixante pour cent au moins de son budget total doit être affecté à la rémunération des personnels de l'éducation aux niveaux 0, 1, 2 et 3 de la CITE dans chaque entité fédérée et dans le District fédéral. Une loi adoptée en 2008 fixe le salaire minimum des enseignants aux niveaux 0, 1, 2 et 3 de la CITE.	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.	Il n'y a pas eu de réforme dans ce domaine.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683233>


Chapitre



ACCÈS À L'ÉDUCATION, PARTICIPATION ET PROGRESSION




Indicateur C1 Quels sont les effectifs scolarisés ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683271>


Indicateur C2 En quoi les systèmes d'accueil de la petite enfance se différencient-ils dans le monde ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683499>


Indicateur C3 Combien d'étudiants entameront des études tertiaires ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683575>

Indicateur C4 Qui étudie à l'étranger et où ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683708>

Indicateur C5 La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683860>

Indicateur C6 Combien d'adultes participent à des activités de formation ?

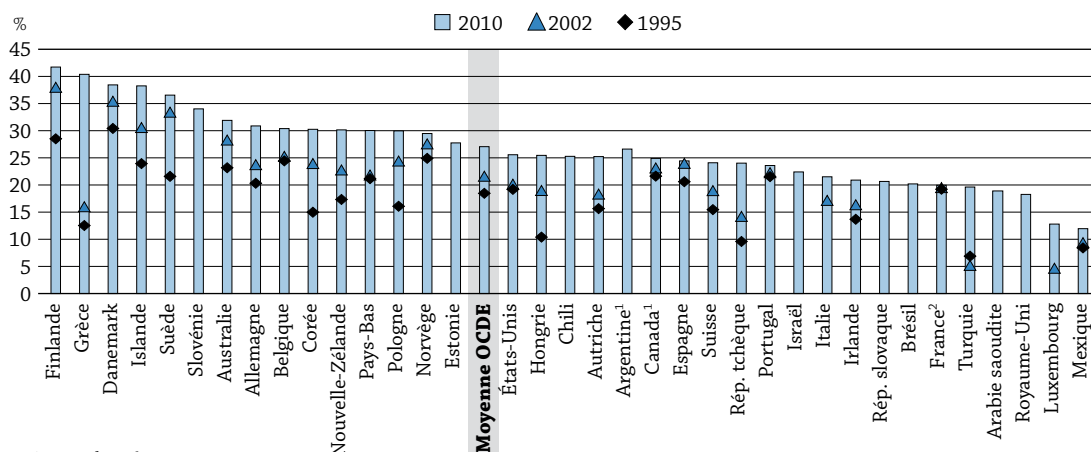
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684069>

QUELS SONT LES EFFECTIFS SCOLARISÉS ?

- La scolarisation est universelle entre l'âge de 5 et 14 ans dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 dont les données sont disponibles.
- Dans 25 des 33 pays de l'OCDE à l'étude, au moins 80 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés. Ce pourcentage est supérieur à 90 % en Belgique, en Hongrie, en Irlande, aux Pays-Bas, en Pologne, en République tchèque et en Slovénie.
- Dans le groupe d'âge des 20-29 ans, les effectifs scolarisés ont augmenté de 10.1 points de pourcentage entre 1995 et 2010 dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.
- Après plusieurs années de relative stabilité dans l'ensemble des pays de l'OCDE, le taux de scolarisation des 20-29 ans a augmenté de plus de 1 point de pourcentage entre 2009 et 2010 dans 13 des 31 pays considérés ici. En Espagne, en Irlande, en Islande, en Suède et en Turquie, l'augmentation des taux de scolarisation a même dépassé de 2 points de pourcentage le taux de croissance annuel moyen de ces 10 dernières années.
- En 2015, si les taux de scolarisation actuels se maintiennent, le nombre de jeunes âgés de 20 à 29 ans scolarisés devrait augmenter de plus de 30 % en Autriche et en Grèce, et de plus de 70 % en Turquie par rapport à 2005. Une régression de plus de 13 % est probable en Hongrie, au Japon, en Pologne et au Portugal.

Graphique C1.1. Taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans (1995, 2000 et 2010)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés




1. Année de référence : 2009.

2. Les Départements d'outre-mer (DOM) sont exclus des chiffres de 1995.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau C1.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679414>

■ Contexte

Au cours des dernières décennies, tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 ont réussi à généraliser l'accès à l'enseignement fondamental. La scolarisation se généralise désormais aux niveaux inférieurs et supérieurs d'enseignement. L'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est presque universel dans la plupart des pays, comme c'est le cas pour l'enseignement préprimaire (voir l'indicateur C2). La scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire a été dopée par l'accroissement de la demande et l'adoption de nouvelles orientations politiques, allant de l'amélioration de la souplesse des cursus à l'accroissement de l'accessibilité de l'éducation pour toute la population, en passant par la restructuration de la filière professionnelle.

Ce constat vaut aussi pour l'enseignement tertiaire, même si les taux de scolarisation y sont nettement inférieurs.

Le diplôme de fin d'études secondaires est désormais la qualification minimale pour réussir son entrée dans la vie active et réduire le risque de chômage (voir l'indicateur A7). La réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire est un élément essentiel de la réponse aux problèmes d'inégalité dans les pays (OCDE, 2010a ; OCDE, 2011a), mais les taux de réussite varient fortement d'un pays de l'OCDE à l'autre (voir l'indicateur A2). Les efforts consentis pour améliorer les taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement et contribuer à garantir que ceux qui en sont diplômés en retirent un bon rendement imposent aux systèmes d'éducation de leur inculquer des compétences qu'ils pourront valoriser sur le marché du travail à court terme, ainsi que des savoirs et des savoir-faire génériques qui leur permettront d'emprunter des parcours flexibles d'apprentissage tout au long de leur vie et de leur carrière (OCDE, 2010b).

Les pressions démographiques, notamment le déclin de la population en âge d'être scolarisée, devraient influencer sur la politique de l'éducation à l'avenir. Les pays en situation de déclin de l'effectif d'élèves/étudiants auront la possibilité d'accroître les dépenses d'éducation par élève/étudiant (voir l'indicateur B1) et les taux d'encadrement (voir l'indicateur D2), mais une réaffectation des moyens humains dans d'autres niveaux d'enseignement pourrait nécessiter une réforme de la formation et du recrutement des enseignants, ce qui requiert une planification à long terme. Les pays où les populations d'élèves/étudiants sont historiquement importantes ont la possibilité de façonner leur main-d'œuvre et leur profil de compétence de demain en réformant leur système d'éducation. Par ailleurs, les pressions sur le budget de l'éducation, en particulier dans la situation économique actuelle, sont susceptibles de s'intensifier. L'accroissement de futurs travailleurs qualifiés pourrait entraîner des inadéquations et réduire le rendement public et privé de l'éducation (voir l'indicateur A9). Toutefois, les changements structurels profonds intervenus sur le marché du travail mondial au cours des dernières décennies donnent à penser que dans les pays où la population est plus instruite, les individus continueront à trouver leur place sur le marché du travail tant que les économies progresseront sur la voie du modèle de l'économie du savoir.

■ **Autres faits marquants**

- **Dans l'hypothèse du maintien des taux actuels de scolarisation, dans les pays de l'OCDE, les enfants âgés de 5 ans devraient être scolarisés pendant plus de 17 ans à temps plein ou à temps partiel avant l'âge de 40 ans.** L'espérance de scolarisation varie de plus de 19 ans en Finlande, en Islande et en Suède, à environ 15 ans au Luxembourg (où la mobilité étudiante est élevée), au Mexique et en Turquie, et à 14 ans en Indonésie.
- **Dans les pays de l'OCDE, tous les enfants ou presque sont scolarisés pendant au moins 13 ans dans le cadre institutionnel.** En Belgique, en Norvège et en Suède, au moins 90 % de la population est scolarisée pendant au moins 15 ans. Par contraste, en Arabie saoudite, au Chili, en Indonésie et en Turquie, au moins 90 % de la population est scolarisée pendant 8 à 10 ans.

■ **Tendances**

Les pays où la corrélation est plus forte entre l'évolution du taux de chômage et l'évolution des taux de scolarisation des 20-29 ans entre 2005 et 2010 sont ceux qui ont enregistré la progression la plus forte des taux de scolarisation entre 2009 et 2010 dans ce groupe d'âge, tendance qui indique que les sans-emploi ont repris des études en Espagne, en Estonie, en Grèce, en Irlande, en Islande et en Turquie.

La demande d'éducation à tous les niveaux d'enseignement devrait diminuer d'ici 5 à 10 ans sous l'effet de l'évolution démographique dans le groupe d'âge des 5-14 ans. En 2015, par rapport aux niveaux de 2005, cette régression pourrait dépasser les 20 % dans les pays d'Europe de l'Est, notamment en Pologne et en République slovaque, ainsi qu'en Corée. Par contraste, l'effectif d'élèves devrait augmenter de 16 % en Irlande et de 21 % en Israël.

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrige

C1

Analyse

Dans la moitié des pays membres de l'OCDE, la scolarisation généralisée (c'est-à-dire des taux de scolarisation supérieurs à 90 %) commence entre l'âge de 3 et 4 ans, tandis que dans l'autre moitié, elle débute entre 5 et 7 ans. Dans près de deux tiers des pays de l'OCDE, au moins 75 % des enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ou 4 ans dans des structures préprimaires ou des établissements primaires. Le taux moyen de préscolarisation est plus élevé dans les pays européens (78 %) que dans les autres pays de l'OCDE (72 %) (voir le tableau C1.1a et l'indicateur C2). Selon les chiffres de 2010, les taux de scolarisation des 3-4 ans atteignent ou dépassent 95 % en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Islande et en Norvège.

Encadré C1.1. Espérance de scolarisation

Dans les conditions actuelles, les enfants qui entament leur scolarité peuvent espérer suivre une année d'études de plus à chaque âge où la scolarisation est généralisée. Contrairement aux taux d'obtention d'un diplôme, qui correspondent au pourcentage estimé d'individus qui termineront avec succès une formation donnée parmi ceux qui en entament une dans la population, l'espérance de scolarisation porte sur l'ensemble de la formation, y compris les études non achevées ou suivies de façon intermittente.

Dans les pays nordiques ainsi qu'en Australie, en Belgique et en Nouvelle-Zélande, un pourcentage significatif d'adultes suit des études – même après l'âge de 40 ans. Cela s'explique par la fréquence plus élevée de la scolarisation à temps partiel ainsi que par l'apprentissage tout au long de la vie. En Suède, par exemple, les adultes peuvent être scolarisés dans le cadre institutionnel grâce aux systèmes d'unités de valeur (crédits). L'espérance de formation n'est qu'une estimation du nombre d'années d'études qu'un individu peut espérer suivre. Cet indicateur ne correspond pas au niveau de formation actuel et peut être différent des projections concernant le niveau de formation futur, car le nombre d'années d'études à suivre pour terminer une formation peut varier selon les individus.

Dans les pays de l'OCDE, un enfant âgé de 5 ans peut espérer être scolarisé en moyenne pendant plus de 17.5 ans avant l'âge de 40 ans. Cet enfant sera vraisemblablement scolarisé à temps plein pendant 16.5 ans : 9.5 ans dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, 3.3 ans dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et 2.6 ans dans l'enseignement tertiaire. Il devrait aussi être en formation à temps partiel pendant 1.2 an, surtout dans l'enseignement tertiaire.

Parmi les pays dont les données sont disponibles, l'espérance de scolarisation ne représente pas plus de 12.4 ans en Chine (uniquement à temps plein) et de 14.2 ans en Indonésie, mais elle est égale ou supérieure à 19 ans en Islande et en Suède et frôle même les 20 ans en Finlande (voir le tableau C1.7a).

Scolarité obligatoire

La scolarité obligatoire couvre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays de l'OCDE, ainsi que le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays. Entre l'âge de 5 et 14 ans, les taux de scolarisation sont supérieurs à 90 % dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20, excepté l'Inde. Selon les chiffres de 2010, ces taux sont supérieurs à 95 % dans tous les pays, sauf en Fédération de Russie, en Inde, en Pologne et en Turquie (voir le tableau C1.1a).

Selon les projections démographiques et dans l'hypothèse que la scolarisation quasi généralisée que l'on observe aujourd'hui reste constante, on estime que l'effectif d'élèves âgés de 5 à 14 ans devrait diminuer ou rester stable entre 2005 et en 2015 dans 26 des 37 pays dont les données sont disponibles. L'Espagne, l'Irlande et Israël font figure d'exceptions : cette cohorte devrait y augmenter de plus de 10 %. C'est essentiellement dans les pays d'Europe de l'Est, ainsi qu'en Allemagne et en Corée, qu'un déclin de l'effectif d'élèves de ce groupe d'âge

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

est attendu, allant de moins 25 % en Corée à moins 10 % en Estonie (voir le tableau C1.6 et le graphique C1.3). L'enseignement fondamental absorbant la majeure partie du budget de l'éducation, cette évolution pourrait avoir un impact budgétaire important dans certains pays (voir l'indicateur B4).

Scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Au cours des dernières décennies, les pays ont diversifié les formations dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cette diversification a été dictée par l'accroissement de la demande de formation à ce niveau d'enseignement ainsi que par l'évolution des programmes, avec un décloisonnement entre la filière générale et la filière professionnelle qui a entraîné l'émergence de programmes plus globaux et, donc, de parcours plus flexibles.

Les taux de scolarisation des individus âgés de 15 à 19 ans donnent la mesure des effectifs du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, qui fait partie de l'enseignement obligatoire dans la plupart des pays de l'OCDE (voir le tableau C1.1b, en ligne), ou des effectifs en transition vers des niveaux d'enseignement plus élevés. En Argentine, en Autriche, au Brésil, au Chili, en Chine, en Indonésie, en Israël, au Luxembourg, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Turquie, plus de 20 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans ne sont plus scolarisés (voir le tableau C1.1a et le graphique C1.2).

Les adolescents âgés de 15 et 16 ans sont au moins 85 % à être scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays dont les données sont disponibles, sauf en Argentine (pour les adolescents âgés de 16 ans), en Chine, en Indonésie, au Mexique et en Turquie. Dans la plupart des pays de l'OCDE et des autres pays du G20, c'est à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire que les taux de scolarisation régressent le plus.

Les différences d'âge qui s'observent dans l'effectif d'élèves reflètent des différences dans l'âge de fin de la scolarité dans le deuxième cycle du secondaire. Dans certains pays, notamment en Allemagne, en Belgique et au Portugal, les individus plus âgés peuvent suivre une formation à temps partiel pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires. Aux Pays-Bas, les programmes du deuxième cycle du secondaire en filière professionnelle ont une durée qui va au-delà de l'âge de 20 ans. Cette possibilité, ainsi que la création de formations plus longues, le redoublement, l'entrée plus tardive dans la vie active ou le fait de travailler pendant les études, expliquent l'accroissement de l'effectif des individus plus âgés dans le deuxième cycle du secondaire. Dans certains pays de l'OCDE, au moins un quart des adultes âgés de 20 ans sont encore scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. C'est le cas en Allemagne (26 %), au Danemark (31 %), en Islande (38 %), au Luxembourg (27 %) et aux Pays-Bas (27 %) (voir le tableau C1.1b, en ligne).

Dans les pays de l'OCDE, les taux de scolarisation des 15-19 ans ont progressé, en moyenne, de 10.4 points de pourcentage entre 1995 et 2010, ce qui s'explique essentiellement par une convergence des taux dans les pays de l'OCDE au cours des 15 dernières années. Ces taux ont augmenté de plus de 20 points de pourcentage en Grèce, en Hongrie, en République tchèque et en Turquie (malgré l'accroissement démographique le plus important de tous les pays de l'OCDE dans cette cohorte) et de près de 15 points de pourcentage, voire davantage, en Irlande, au Mexique, en Pologne et au Portugal. En revanche, ils sont restés pratiquement inchangés en Allemagne, en Belgique, au Canada (jusqu'en 2009), en Israël et aux Pays-Bas. Dans tous ces pays sauf en Israël, les 15-19 ans sont plus de 85 % à être scolarisés. En France, le taux de scolarisation des 15-19 ans a diminué et est passé de 89 % à 84 % durant cette période (voir le tableau C1.2 et le graphique C1.2).

Entre 1995 et 2005, les taux de scolarisation des 15-19 ans ont progressé de manière constante dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE : ils sont passés de 73 % en 1995 à 81 % en 2005. Les taux ont augmenté à un rythme moins soutenu depuis 2005, pour s'établir à 82 % en 2009. Dans la moitié environ des pays, les taux de scolarisation n'ont pas progressé de plus de 1 point de pourcentage entre 2005 et 2009. Ils ont diminué de près de 3 points de pourcentage durant la même période en Estonie avant d'augmenter de nouveau en 2010, et de près de 14 points de pourcentage entre 2005 et 2010 en Grèce.

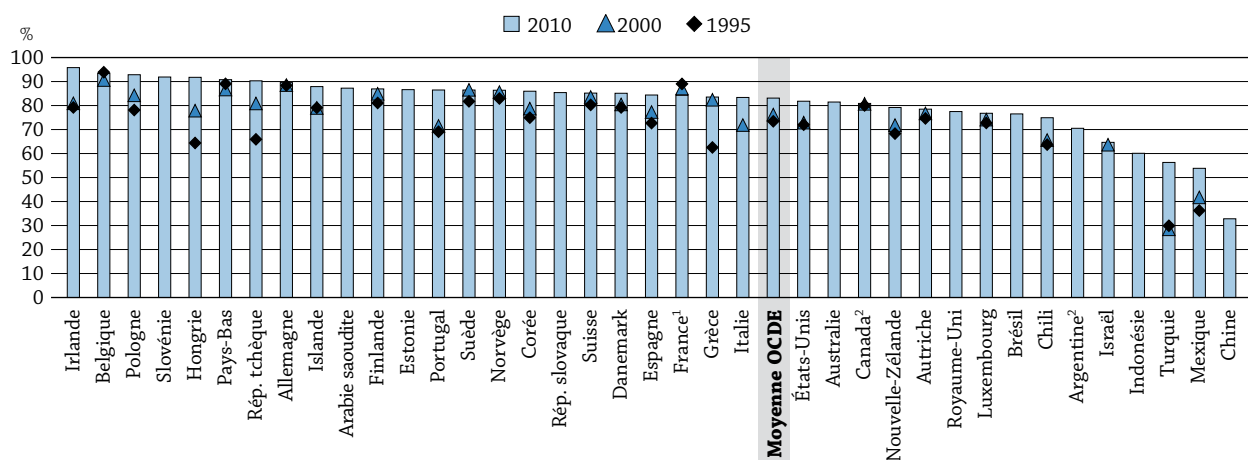
Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrige

C1

Depuis 2005, c'est entre 2009 et 2010 que les taux de scolarisation ont le plus progressé chez les 15-19 ans dans un tiers environ des pays. Ils ont augmenté d'au moins 3 % en Espagne, en Irlande, en Islande, au Royaume-Uni et en Turquie. Dans tous ces pays, le chômage a par ailleurs sensiblement augmenté parmi les jeunes entre 2008 et 2009.

De nombreux pays sont parvenus à la scolarisation quasi universelle des 15-19 ans. Les taux de scolarisation de 2010 sont supérieurs à 90 % en Belgique (où c'était déjà le cas en 1995), en Hongrie, en Irlande, aux Pays-Bas, en Pologne et en Slovaquie (voir le tableau C1.2). La diminution de la taille de la population des 15-19 ans qui s'observe depuis 2005 pourrait avoir contribué à accroître encore davantage les taux de scolarisation dans des pays d'Europe de l'Est dans la capacité du système actuel (voir le tableau C1.6).

Graphique C1.2. Taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans (1995, 2000 et 2010)
Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés



1. Les Départements d'outre-mer (DOM) sont exclus des chiffres de 1995.

2. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau C1.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

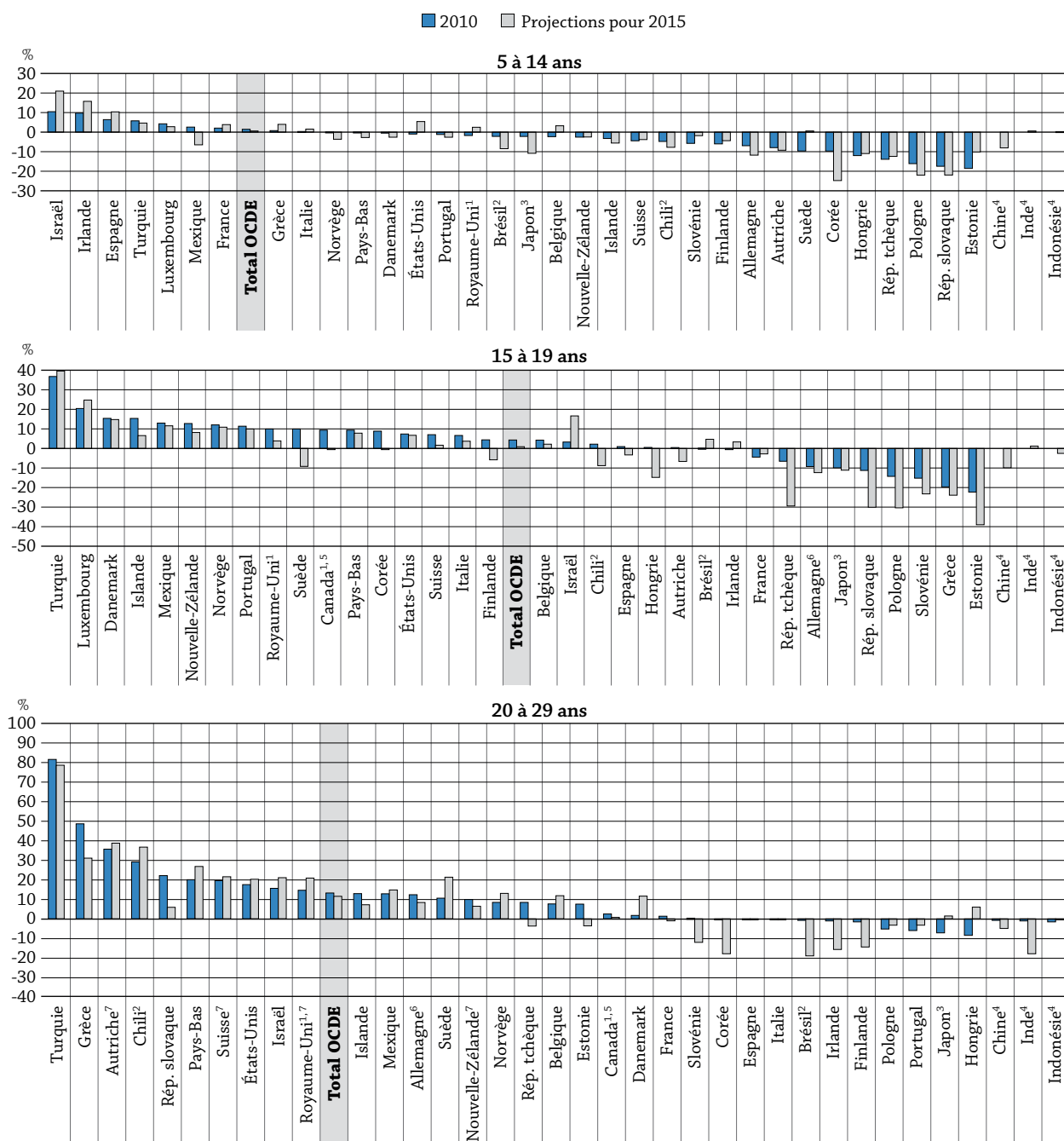
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679433>

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la taille de la cohorte des 15-19 ans est restée relativement stable ces dernières années et devrait le rester dans les années qui viennent, mais des différences marquées s'observent selon les pays. La taille de cette cohorte a fortement augmenté entre 2005 et 2010 en Turquie (37 %), au Luxembourg (20 %) et au Danemark et en Islande (15 %), mais a diminué dans les pays d'Europe de l'Est dans une mesure comprise entre 7 % en République tchèque et 22 % en Estonie (voir le tableau C1.6 et le graphique C1.3).

L'analyse de l'évolution démographique dans les différents pays donne à penser que ces tendances devraient s'intensifier dans les prochaines années. Les taux de scolarisation des 15-19 ans continuant d'augmenter dans la plupart des pays, les projections tenant compte de l'évolution démographique suggèrent un tassement de l'effectif d'élèves à l'avenir. Si les taux de scolarisation actuels restent constants, l'effectif d'élèves âgés de 15 à 19 ans diminuera de 39 % entre 2005 et 2015 en Estonie, et de 35 % en 2020. Cette régression s'explique par le solde migratoire négatif ainsi que par la chute du taux de natalité dans les années 90. Cette cohorte devrait diminuer de plus de 20 % en Grèce, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Slovaquie (voir le tableau C1.6 et le graphique C1.3). Elle régressera de 10 % en Chine à l'horizon 2015. En revanche, cette cohorte devrait augmenter d'au moins 10 % entre 2005 et 2015 dans les pays nordiques tels que le Danemark, et la Norvège. C'est également le cas en Israël, au Luxembourg, au Mexique, au Portugal et en Turquie.

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

Graphique C1.3. Évolution des effectifs scolarisés depuis 2005 (2010 et 2015)
 Évolution des effectifs scolarisés ; les projections pour 2015 sont réalisées dans l'hypothèse du maintien des taux de scolarisation de 2010. Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés, 2005 = 0



1. Évolution par rapport à 2006.
 2. Évolution par rapport à 2007.
 3. L'enseignement tertiaire est exclu.
 4. Évolution par rapport à 2010.
 5. Année de référence : 2009 (et non 2010).
 6. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.
 7. Une proportion importante des effectifs scolarisés dans le groupe d'âge des 20-29 ans sont des étudiants en mobilité internationale ; les variations des tendances migratoires peuvent donc influencer sur les projections.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'évolution des effectifs scolarisés entre 2005 et 2010.

Source : Base de données sur l'éducation de l'OCDE ; OCDE (2011), *Statistiques de la population active ; Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et la population active* (base de données) ; données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C1.6. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679452>

Formation professionnelle et formation sous contrat d'apprentissage

La structure de la formation professionnelle varie selon les pays. La structure actuelle de la formation professionnelle remonte à l'époque de la révolution industrielle (CEDEFOP, 2004) dans de nombreux pays, mais elle devrait évoluer sous l'effet de l'augmentation de la demande de compétences sur le marché du travail et de l'accroissement de la souplesse des systèmes d'éducation et de leur diversification. Certains pays accordent depuis peu plus d'importance à la formation professionnelle, car les pays où la filière professionnelle et le système de formation en alternance sont bien développés ont mieux réussi à contenir le chômage chez les jeunes, grâce à une transition plus douce entre l'école et la vie active (voir l'indicateur C5). L'Union européenne a, par exemple, lancé le processus de Copenhague qui vise à promouvoir la réforme des cadres nationaux de qualification (CEDEFOP, 2010) et l'adoption d'une approche axée sur les acquis de la formation professionnelle. Un programme de formation sous contrat d'apprentissage a été mis en œuvre à titre expérimental en Suède dans le cadre de ce processus. Parallèlement, certains considèrent que la filière professionnelle est moins attractive que la filière générale, et plusieurs études donnent à penser que suivre une formation professionnelle accroît le risque de chômage plus tard dans la vie (Hanushek *et al.*, 2011).

Il est difficile de définir les formations professionnelles à l'échelle internationale, voire à l'échelle nationale. Toutefois, trois grands modèles se distinguent :

- Dans certains pays (par exemple, en Suède), les formations du deuxième cycle du secondaire offrent une partie commune de cours entre les filières générale et professionnelle. Aux États-Unis, les programmes de formation professionnelle prévalent dans certains États, mais pas dans d'autres. Les formations professionnelles sous contrat d'apprentissage existent, mais en général, elles ne relèvent pas du système de l'éducation.
- Dans d'autres pays, la filière générale et la filière professionnelle sont distinctes et des programmes « emploi-études » existent en parallèle. Ce modèle prévaut dans les pays germanophones et la région de l'ancien empire austro-hongrois, ce qui explique l'effectif significatif en formation professionnelle.
- Dans un troisième groupe de pays, les formations professionnelles sont dispensées indépendamment des formations en filière générale et les deux systèmes ont évolué chacun à leur façon. C'est le cas en France, en Italie et en Norvège.

Les filières générale, préprofessionnelle et professionnelle et les programmes emploi-études sont définis ci-dessous.

La structure de la filière professionnelle varie selon les pays, qui dosent chacun à leur façon programmes professionnels et préprofessionnels et formations sous contrat d'apprentissage. De nombreux pays de l'OCDE proposent des formations professionnelles dès le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais certains n'y donnent accès qu'après l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Les formations à vocation professionnelle sont considérées comme relevant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Autriche, en Espagne et en Hongrie, mais de l'enseignement post-secondaire au Canada.

Dans 14 des 38 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, la majorité des élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire suivent une formation préprofessionnelle ou professionnelle. Dans 16 de ces 38 pays, au moins 60 % de l'effectif du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est en filière générale, alors que la filière préprofessionnelle et/ou professionnelle existe (voir le tableau C1.3). Au Brésil, au Canada, en Corée, au Japon et au Mexique, plus de trois quarts des élèves sont en filière générale.

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les formations professionnelles du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont dispensées en milieu scolaire. Toutefois, en Autriche et en République tchèque, au moins 30 % des élèves suivent une formation professionnelle alliant des cours en milieu scolaire à une expérience pratique en entreprise. En Allemagne, au Danemark et en Suisse, au moins 45 % des élèves en filière professionnelle combinent formation en milieu scolaire et formation en entreprise.

Le tableau C1.3 indique les taux de scolarisation dans les formations sous contrat d'apprentissage qui sont reconnues dans le système d'éducation des pays. Dans la plupart des pays, sauf en Argentine, au Brésil, au Chili, en Chine, en Corée, en Grèce, en Indonésie, en Italie, au Japon, au Mexique, en Nouvelle-Zélande et au Portugal, il existe un système de formation sous contrat d'apprentissage sous une forme ou sous une autre. Dans la plupart des pays, ces formations combinent cours en milieu scolaire et expérience pratique en entreprise.

Les formations sous contrat d'apprentissage sont sanctionnées par un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires dans la plupart des pays, mais elles peuvent donner lieu à la délivrance d'un diplôme d'un niveau supérieur dans quelques pays (par exemple, l'« *Advanced Diploma* » en Australie).

L'importance de la formation professionnelle peut également être évaluée à l'aune des taux de scolarisation par groupe d'âges. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, plus de 40 % des élèves âgés de 15 à 19 ans sont en filière préprofessionnelle ou professionnelle en Autriche, en Belgique, en Italie, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie.

L'analyse de l'ensemble des pays de l'OCDE ne révèle pas de corrélation nette entre l'augmentation des taux de scolarisation en filière professionnelle et la diminution des taux de chômage parmi les 15-29 ans en 2010 (voir l'indicateur C5 et le tableau C1.3). Toutefois, le fait de suivre une formation professionnelle pourrait contribuer à réduire le taux de chômage chez les jeunes. Dans les 13 pays de l'OCDE où le taux de scolarisation des 15-19 ans en filière professionnelle est supérieur à la moyenne dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le pourcentage de sans-emploi non scolarisés parmi les 15-29 ans n'est supérieur à la moyenne qu'en Italie et en République slovaque. La situation inverse s'observe dans 13 des 15 pays où le pourcentage de sans-emploi non scolarisés parmi les 15-29 ans est supérieur à la moyenne : le taux de scolarisation en filière professionnelle y est inférieur à la moyenne (voir le tableau C2.5a dans l'indicateur C5).

Scolarisation des jeunes adultes

Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 27 % des individus âgés de 20 à 29 ans sont encore scolarisés, principalement dans l'enseignement tertiaire, selon les chiffres de 2010. Leurs taux de scolarisation sont égaux ou supérieurs à 30 % en Allemagne, en Australie, en Belgique, en Corée, au Danemark, en Finlande, en Grèce, en Islande, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Slovénie et en Suède (voir le tableau C1.1a et le graphique C1.1).

Les politiques mises en œuvre pour développer l'enseignement tertiaire ont accru les taux de scolarisation dans de nombreux pays de l'OCDE et les autres pays du G20. Jusqu'ici, ces politiques ont plus que compensé le déclin démographique qui laissait entrevoir une stabilisation ou une baisse de la demande de formation dans certains pays de l'OCDE. Selon la moyenne calculée sur la base de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les taux de scolarisation des individus âgés de 20 à 29 ans ont augmenté de 10.1 points de pourcentage entre 1995 et 2010. Les taux de scolarisation des 20-29 ans ont progressé à des degrés divers dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE et des autres pays du G20 durant la même période. Cette augmentation est égale ou supérieure à 12 points de pourcentage en Corée, en Finlande, en Grèce, en Hongrie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en République tchèque, en Suède et en Turquie. Elle est particulièrement marquée en Hongrie et en République tchèque : ces pays ont rejoint le milieu du classement des pays de l'OCDE alors qu'ils figuraient aux dernières places au début de la période de référence (voir le tableau C1.2).

Comme chez les 15-19 ans, la progression des taux de scolarisation des 20-29 ans a marqué le pas avant 2009. Entre 2005 et 2009, les taux n'ont pas varié de plus 1 point de pourcentage dans près d'un tiers des pays (voir le tableau C1.2 et le graphique C1.1).

Les tendances ont fortement évolué entre 2009 et 2010. Dans 18 des 32 pays de l'OCDE considérés ici, c'est entre 2009 et 2010 que les taux de scolarisation ont le plus progressé depuis 2005. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, cette progression s'est ressentie tout au long de la décennie, plus particulièrement en Autriche, en Espagne, en France, en Suède, en Suisse et en Turquie. Ces augmentations sont le reflet de la prise de conscience généralisée des avantages de l'éducation dans un marché du travail morose.

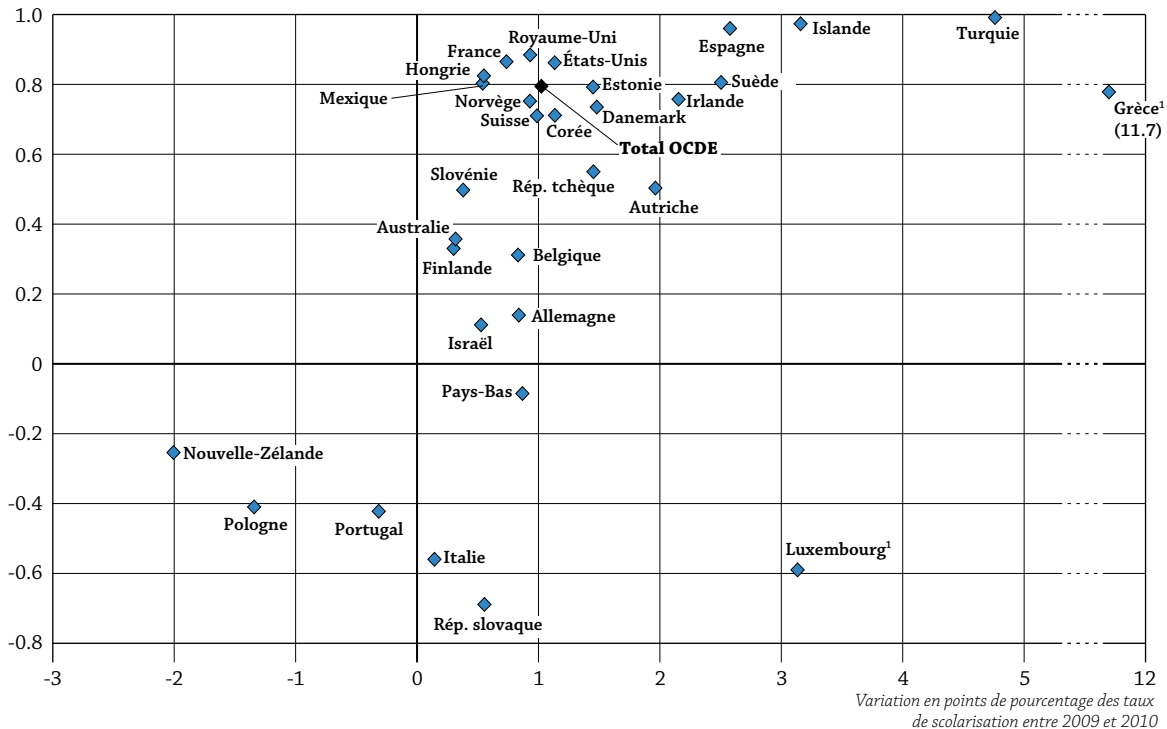
C1

La poursuite ou la reprise des études est l'un des moyens qui s'offre aux adultes pour améliorer ou diversifier leurs compétences et les mettre davantage en adéquation avec la demande sur le marché du travail. Dans le contexte actuel de hausse du chômage et d'évolution de la demande de compétences sur le marché du travail, certains pays, comme le Chili, ont adopté des politiques spécifiques pour encourager les adultes à entreprendre une formation tertiaire de type B.

Le graphique C1.4 montre la relation entre l'évolution du taux de chômage et l'évolution du taux de scolarisation chez les 20-29 ans depuis 2005. La corrélation entre l'évolution du taux de scolarisation et l'évolution du taux de chômage entre 2005 et 2010 est indiquée en ordonnée, et l'évolution du taux de scolarisation entre 2009 et 2010 est indiquée en abscisse.

Graphique C1.4. Taux de chômage et de scolarisation dans la population âgée de 20 à 29 ans (2005 à 2010)

Corrélation entre la variation des pourcentages d'effectifs scolarisés et la variation des pourcentages de chômeurs entre 2005 et 2010



Remarque : ce graphique montre la corrélation entre la variation des taux de scolarisation d'une année donnée et la variation du pourcentage de chômeurs de l'année précédente.

1. Variation des taux de scolarisation entre 2008 et 2010.

Source : OCDE. Tableau C1.2 et tableau C1.8, disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679471>

Les pays où la corrélation est plus forte entre l'évolution du taux de chômage et l'évolution des taux de scolarisation des 20-29 ans entre 2005 et 2010 sont ceux qui ont enregistré la progression la plus forte du taux de scolarisation entre 2009 et 2010. Ainsi, les sans-emploi ont repris des études en Espagne, en Estonie, en Irlande, en Islande, en Suède et en Turquie. Ce constat est particulièrement vrai en Grèce, où le taux de scolarisation a augmenté de près de 12 points de pourcentage entre 2008 et 2010. Ces pays sont, à l'exception de l'Islande, de la Suède et de la Turquie, les quatre pays où le taux de chômage est le plus élevé chez les 20-29 ans (selon les chiffres présentés dans OCDE, 2011b). Cependant, dans certains pays où le taux de chômage est élevé chez les jeunes, notamment en Italie, au Luxembourg (où la mobilité étudiante est élevée),

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

en Pologne, au Portugal et en République slovaque, une corrélation inverse s'observe entre le taux de chômage et le taux de scolarisation au cours des cinq dernières années. Les taux de scolarisation sont restés stables ou ont légèrement diminué entre 2009 et 2010 dans tous ces pays, sauf au Luxembourg où les données ne sont disponibles que pour 2008 et 2010 (voir le tableau C1.2, le tableau C1.8, en ligne, et le graphique C1.4).

Dans 17 des 32 pays de l'OCDE considérés ici, le coefficient de corrélation entre le taux de chômage et le taux de scolarisation est supérieur à 0.6, ce qui dénote une bonne synchronisation entre les deux variables chez les 20-29 ans.

Dans les pays de l'OCDE, l'effectif d'étudiants âgés de 20 à 29 ans a augmenté, en moyenne, de 13 % entre 2005 et 2010, et le taux de scolarisation de cette cohorte d'âge devrait continuer d'augmenter d'ici 2015. Si les taux actuels de scolarisation restent constants, l'effectif d'étudiants âgés de 20-29 ans devrait progresser de plus de 10 % entre 2005 et 2015 – en plus de son augmentation enregistrée entre 2005 et 2010 – dans 15 des 23 pays de l'OCDE à l'étude, ce qui ne manquera pas d'accroître les pressions qui s'exercent sur les systèmes d'éducation. Dans ce groupe d'âge, l'effectif d'étudiants devrait augmenter, en moyenne, de plus de 11 % par rapport à 2005. Il devrait même augmenter de plus de 30 % en Autriche et en Grèce, et de plus de 70 % en Turquie. En revanche, par rapport à 2005, l'effectif d'étudiants âgés de 20 à 29 ans devrait diminuer de plus de 13 % en Hongrie, au Japon, en Pologne et au Portugal (voir le tableau C6.1).

Variation selon le sexe

Le taux féminin de scolarisation (84 %) est plus élevé que le taux masculin (82 %) dans le groupe d'âge des 15-19 ans, des différences qui s'observent aussi dans les taux d'accès et d'obtention d'un diplôme. La différence à l'avantage des filles est particulièrement élevée en Argentine, dans une mesure supérieure à 10 points de pourcentage. Cependant, les taux masculins de scolarisation sont supérieurs de 1 point de pourcentage aux taux féminins en Suisse et en Turquie. Ils sont nettement supérieurs en Arabie saoudite, où l'écart de taux en faveur des garçons représente 49 points de pourcentage.

Dans certains pays, les taux de scolarisation plus élevés des jeunes femmes s'expliquent par l'amélioration de l'accès à l'éducation, mais ils peuvent également être le signe d'une entrée plus tardive des femmes sur le marché du travail. Inversement, les barrières culturelles et les difficultés d'accès aux services de garde d'enfants peuvent contribuer à réduire leurs taux de scolarisation.

Dans le groupe d'âge des 20-29 ans, les femmes sont, en moyenne, plus nombreuses à être scolarisées que les hommes dans les pays de l'OCDE. Chez les 20-29 ans, l'écart de taux entre les sexes représente plus de 10 points de pourcentage en Slovénie et en Suède. Toutefois, l'écart de taux de scolarisation en faveur des hommes dans ce groupe d'âge s'établit à plus de 1 point de pourcentage en Allemagne, en Arabie saoudite, en Corée, en Indonésie, en Irlande et en Turquie. En Corée, l'écart de 17 points de pourcentage est principalement imputable au fait que les hommes obtiennent leur diplôme plus tardivement en raison du service militaire obligatoire. Dans tous ces pays, l'écart de taux se comble chez les 30-39 ans. En Irlande et au Mexique, les taux de scolarisation de ce groupe d'âge sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes, ce qui s'explique peut-être par le fait que les femmes entament leurs études plus tardivement pour des raisons familiales. Dans les pays où les taux masculins de scolarisation sont plus élevés que les taux féminins chez les 15-19 ans, comme en Arabie saoudite, en Indonésie, en Suisse et en Turquie, les mêmes tendances se retrouvent chez les 20-29 ans (voir le tableau C1.1a).

Scolarisation à temps partiel

Dans l'enseignement tertiaire, les étudiants ont tendance à suivre leurs études à temps plein plutôt qu'à temps partiel, qu'ils aient opté pour une formation de type A (plus théorique) ou B (plus courte et à vocation plus professionnelle). Les étudiants peuvent choisir un mode de scolarisation à temps partiel parce qu'ils souhaitent travailler en même temps, pour des raisons familiales (en particulier les femmes), à cause de domaines d'études différents ou pour d'autres motifs. Dans l'ensemble, la prévalence de la scolarisation à temps partiel ne varie guère entre les sexes, les femmes sont à peine plus nombreuses que les hommes à la choisir.

La situation est plus nuancée à l'échelle nationale. Dans les formations tertiaires de type B (qui préparent à une insertion professionnelle directe), le pourcentage de femmes scolarisées à temps partiel est supérieur de plus de 10 points de pourcentage à celui des hommes en Irlande, en Norvège, aux Pays-Bas et en République slovaque. L'inverse s'observe en Allemagne, en Islande, au Luxembourg et en Suisse, où les hommes sont plus nombreux que les femmes à opter pour une scolarisation à temps partiel. Il convient de noter que dans certains pays tels que l'Islande, la Norvège, les Pays-Bas et la République slovaque, les filières tertiaires de type B ne représentent qu'une faible part de l'effectif total de l'enseignement tertiaire. Les écarts entre les sexes sont plus tenus dans les formations tertiaires de type A et les programmes de recherche de haut niveau. Toutefois, le pourcentage de femmes scolarisées à temps partiel est supérieur de plus de 5 points de pourcentage à celui des hommes en Fédération de Russie, en Hongrie, en Islande, en Norvège et en République slovaque. On observe l'inverse en Estonie et en Finlande (voir le tableau C1.5).

Taille relative du secteur public et du secteur privé

Dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20, l'enseignement primaire et secondaire reste l'apanage du secteur public. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 90 % des élèves fréquentent un établissement public dans l'enseignement primaire. Les pourcentages diminuent légèrement dans l'enseignement secondaire : les établissements publics accueillent 86 % des élèves dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 81 % des élèves dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les établissements publics et les établissements privés subventionnés par l'État rassemblent, à eux seuls, 97 % des élèves dans le premier de l'enseignement secondaire et 95 % des effectifs du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. L'Indonésie, où un pourcentage significatif d'élèves (36 %) fréquente un établissement privé indépendant dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, échappe à ce constat. L'Indonésie, le Japon, le Mexique et le Portugal font également figure d'exceptions dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans ces pays, les établissements privés indépendants (c'est-à-dire ceux dont la part publique du financement est inférieure à 50 %) accueillent respectivement 50 %, 31 %, 18 % et 19 % de l'effectif d'élèves (voir le tableau C1.4 et l'indicateur D5).

La tendance est assez différente dans l'enseignement tertiaire, où le secteur privé prend généralement plus d'importance. Par exemple, 41 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type B suivent des programmes financés en tout ou partie par des fonds privés et 32 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau sont inscrits dans des établissements privés indépendants ou dans des établissements privés subventionnés par l'État. Au Royaume-Uni, l'enseignement tertiaire est presque exclusivement dispensé par des établissements privés subventionnés par l'État. En Israël, 64 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type B et 76 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau fréquentent ce type d'établissement. En Estonie, 92 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau sont scolarisés dans des établissements privés subventionnés par l'État. Les établissements privés indépendants sont plus nombreux dans l'enseignement tertiaire que dans les niveaux d'enseignement inférieurs : ils accueillent, en moyenne, plus de 15 % des étudiants. C'est particulièrement vrai au Brésil, au Chili, en Corée et au Japon, où plus de 85 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type B fréquentent des établissements privés indépendants. Dans ces pays, ainsi qu'en Indonésie, plus de la moitié des étudiants suivent des programmes tertiaires de type A ou de recherche de haut niveau dans des établissements privés indépendants (voir le tableau C1.5).

Définitions

Les formations de l'enseignement secondaire sont classées en trois catégories selon la mesure dans laquelle elles visent un groupe particulier de professions ou de secteurs d'activité et permettent d'acquérir une qualification pertinente sur le marché du travail :

Dans les **programmes « emploi-études »**, moins de 75 % de la formation est dispensée en milieu scolaire ou par enseignement à distance. Il s'agit notamment des formations organisées en collaboration avec les autorités en charge de l'éducation ou les établissements d'enseignement dans lesquelles les périodes d'étude en milieu scolaire et les périodes de formation pratique en entreprise sont soit concomitantes, soit en alternance (formation sous contrat d'apprentissage ou en alternance).

Les **formations de la filière générale** ne sont pas explicitement conçues pour préparer les élèves à exercer des professions précises ou à accéder à des formations professionnelles ou techniques plus poussées (moins de 25 % du contenu de ces formations est de nature professionnelle ou technique).

Les **formations de la filière préprofessionnelle ou prétechnique** sont principalement destinées à initier les élèves au monde du travail et à les préparer à suivre une formation professionnelle ou technique plus poussée. Elles ne sont cependant pas conçues pour donner aux élèves une qualification professionnelle ou technique qu'ils peuvent d'emblée valoriser sur le marché du travail (au moins 25 % du contenu de ces formations est de nature professionnelle ou technique).

L'orientation professionnelle ou générale plus ou moins marquée d'une formation ne signifie pas nécessairement qu'elle donne accès ou non à l'enseignement tertiaire. Dans plusieurs pays de l'OCDE, certaines formations à vocation professionnelle sont également conçues pour préparer les élèves à des études tertiaires plus poussées alors que dans d'autres, les formations générales ne donnent pas toujours directement accès à des niveaux supérieurs d'enseignement.

Les **formations « scolaires »** sont celles dispensées, exclusivement ou en partie, dans des établissements d'enseignement ou dans des centres de formation reconnus comme établissements d'enseignement qui sont gérés par les pouvoirs publics, des entités privées ou des entreprises. Les formations scolaires peuvent comporter un volet pratique, par exemple une formation pratique en entreprise. Elles sont classées dans la catégorie des formations scolaires si 75 % de leur programme est dispensé en milieu scolaire ou par enseignement à distance.

Les **formations de la filière professionnelle ou technique** préparent les élèves à l'exercice immédiat de professions spécifiques, sans qu'une formation complémentaire soit requise. Elles sont conçues pour donner aux jeunes une qualification professionnelle ou technique valorisable sur le marché du travail.

Les formations de la filière préprofessionnelle et professionnelle se répartissent en deux catégories selon qu'elles sont dispensées principalement en milieu scolaire (formations scolaires) ou en entreprise (programmes « emploi-études »).

Méthodologie

Les données sur les taux de scolarisation se rapportent à l'année scolaire 2009-10 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur les systèmes d'éducation réalisé chaque année par l'OCDE.

Sauf mention contraire, les chiffres sont basés sur les nombres d'individus. En d'autres termes, ils ne font pas la distinction entre la scolarisation à temps plein ou à temps partiel, car certains pays ne reconnaissent pas la scolarisation à temps partiel. Dans plusieurs pays de l'OCDE, les données présentées ne rendent compte que partiellement de ce mode de scolarisation.

Les taux nets de scolarisation indiqués en pourcentage dans les tableaux C1.1a et C1.2 sont calculés comme suit : les effectifs de tous les niveaux d'enseignement dans le groupe d'âge considéré sont divisés par la population totale de ce groupe d'âge. Dans le tableau C1.1b (en ligne), les taux nets de scolarisation sont calculés par niveau d'enseignement.

Dans le tableau C1.2, les taux de scolarisation de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en janvier 2007 dans les pays membres de l'OCDE et dans quatre des six pays partenaires à l'époque (le Brésil, le Chili, la Fédération de Russie et Israël).

L'espérance de scolarisation correspond à la somme des taux de scolarisation par âge dans une tranche d'âge, dans l'hypothèse que chaque année de scolarisation généralisée à un âge donné correspond à une année d'espérance de scolarisation chez les individus qui n'ont pas encore cet âge.

Les prévisions de scolarisation sont calculées sur la base des projections démographiques de l'OCDE disponibles en ligne (OCDE, 2011c), dans l'hypothèse que les taux de scolarisation de 2010 restent constants.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

CEDEFOP (2004), *Towards a History of Vocational Education and Training (VET) in Europe in a Comparative Perspective*, Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

CEDEFOP (2010), *Communiqué de Bruges sur la coopération européenne renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnels*, Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Hanushek, E., L. Woessmann et L. Zhang, (2011), « General Education, Vocational Education, and Labor Market Outcomes over the Life-Cycle », *Forschungsinstitut zur Zukunft der Arbeit*, Discussion Paper, n° 6083, octobre 2011.

OCDE (2010a), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage* (Volume II), PISA, Éditions OCDE.

OCDE (2010b), *Formation et emploi : Relever le défi de la réussite*, Éditions OCDE.

OCDE (2011a), *Équité et qualité dans l'éducation : Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés*, Éditions OCDE.

OCDE (2011b), *Key Short-Term Economic Indicators*, <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=KEI>, consulté le 20 juin 2011.

OCDE (2011c), « Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail : Statistiques de la population active », *Base de données des Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail*.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :





- **Tableau C1.1b. Caractéristiques de la transition entre les âges de 15 et 20 ans, selon le niveau d'enseignement (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683309>
- **Tableau C1.7b. Espérance de scolarisation à partir de l'âge de 5 ans (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683442>
- **Tableau C1.7c. Espérance de scolarisation dans l'enseignement tertiaire (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683461>
- **Tableau C1.8. Corrélation entre le taux de chômage de la population âgée de 20 à 29 ans et son taux de scolarisation (2004 à 2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683480>

Tableau C1.1a. Taux de scolarisation, selon l'âge (2010)
 Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés

C1

	Âge du début de l'obligation scolaire	Âge de fin de l'obligation scolaire	Nombre d'années pendant lequel plus de 90 % de la population est scolarisée	Groupe d'âge dans lequel plus de 90 % de la population est scolarisée	Effectifs scolarisés en pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné						
					2 ans et moins ¹	De 3 à 4 ans	De 5 à 14 ans	De 15 à 19 ans	De 20 à 29 ans	De 30 à 39 ans	De 40 ans et plus
								G + F	H + F	H + F	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(11)	(14)	(17)	
OCDE											
Australie	6	17	12	5 - 16	a	30.9	99.2	81.4	31.9	12.0	4.7
Autriche	6	15	11	5 - 15	3.6	75.1	98.4	78.4	25.2	5.4	0.8
Belgique	6	18	15	3 - 17	16.9	98.9	98.6	93.3	30.3	8.9	3.7
Canada ²	6	16-18	12	6 - 17	a	24.1	98.7	80.8	24.9	5.7	1.2
Chili	6	18	10	6 - 15	0.4	56.5	95.1	74.8	25.2	4.3	0.7
Rép. tchèque	6	15	13	5 - 17	5.8	72.5	98.1	90.2	24.0	3.9	0.5
Danemark	6	16	13	4 - 16	a	92.3	99.1	85.0	38.4	8.1	1.5
Estonie	7	16	14	4 - 17	n	89.2	96.4	86.5	27.7	6.4	0.8
Finlande	7	16	13	6 - 18	a	51.7	95.5	86.8	41.7	15.4	3.6
France	6	16	14	3 - 16	5.1	100.0	99.6	84.2	19.9	2.7	x(14)
Allemagne	6	18	14	4 - 17	7.8	92.4	99.4	89.5	30.8	3.0	0.2
Grèce	5	14-15	13	5 - 17	n	25.9	100.0	83.4	40.3	1.0	m
Hongrie	5	18	14	4 - 17	a	82.2	98.5	91.7	25.4	4.4	0.6
Islande	6	16	14	3 - 16	a	95.8	98.5	87.8	38.2	13.6	3.7
Irlande	6	16	14	5 - 18	n	66.9	100.0	95.7	20.9	4.9	1.1
Israël	6	17	12	5 - 16	n	82.6	97.8	64.6	22.4	5.8	1.0
Italie	6	16	14	3 - 16	4.9	94.8	99.5	83.3	21.5	3.2	0.1
Japon	6	15	14	4 - 17	0.1	86.1	100.0	m	m	m	m
Corée	6	14	12	6 - 17	31.6	80.2	99.7	85.9	30.2	2.0	0.5
Luxembourg ³	4	15	12	4 - 15	1.4	84.5	95.8	76.7	12.8	1.5	0.2
Mexique	4	15	11	4 - 14	n	69.4	100.0	53.8	11.9	4.0	0.8
Pays-Bas	5	18	14	4 - 17	n	50.1	99.5	90.7	30.0	3.0	0.8
Nouvelle-Zélande	5	16	13	4 - 16	n	90.5	100.0	79.1	30.1	11.8	4.7
Norvège	6	16	15	3 - 17	a	95.7	99.5	86.3	29.4	7.0	1.7
Pologne	5	16	13	6 - 18	1.3	52.5	94.9	92.7	29.9	5.0	x(14)
Portugal	6	15	13	5 - 17	n	79.5	100.0	86.4	23.5	9.1	2.8
Rép. slovaque	6	16	11	6 - 16	2.8	66.5	95.8	85.3	20.6	4.3	0.7
Slovénie	6	15	13	6 - 18	n	83.7	97.1	91.8	34.0	5.0	0.7
Espagne	6	16	14	3 - 16	26.5	99.0	99.5	84.3	24.4	4.7	1.1
Suède	7	16	16	3 - 18	a	92.0	98.5	86.4	36.5	13.7	2.8
Suisse	5-7	15	13	5 - 17	n	22.4	100.0	85.1	24.1	4.3	0.5
Turquie	6	14	8	6 - 13	n	10.3	94.1	56.2	19.6	3.2	0.4
Royaume-Uni	4-5	16	13	4 - 16	3.1	90.0	100.0	77.4	18.2	5.9	1.6
États-Unis	4-6	17	11	6 - 16	n	59.9	96.8	81.7	25.5	6.6	1.5
Moyenne OCDE	6	16	13	4 - 16	3.3	71.9	95.9	82.9	27.0	6.1	1.5
Moyenne UE21	6	16	13	4 - 16	3.8	78.1	98.7	86.7	27.4	5.7	1.3
Autres G20											
Argentine ²	5	17	11	5 - 15	n	55.3	100.0	70.4	26.6	7.8	1.4
Brésil	6	17	11	6 - 16	7.7	43.9	96.2	76.4	20.2	8.4	2.6
Chine	m	m	m	m	m	m	m	32.8	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	77.7	m	m	m	m
Indonésie	m	15	8	6 - 14	n	13.3	100.0	60.0	10.3	n	n
Fédération de Russie	7	17	m	7 - 14	17.3	71.1	93.1	m	m	m	m
Arabie saoudite	6	11	7	11 - 17	m	m	m	87.1	19.2	1.4	0.1
Afrique du Sud ²	7	15	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	92.1	73.4	m	m	m

Remarque : l'âge de fin de l'obligation scolaire correspond à l'âge où se termine la scolarisation obligatoire. Ainsi, si l'âge de fin de l'obligation scolaire est fixé à 18 ans, tous les individus de moins de 18 ans sont tenus par la loi d'être scolarisés. Les taux de scolarisation peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause des différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés. Les taux supérieurs à 100 % sont indiqués en italique. Les taux de scolarisation selon le sexe pour les groupes d'âge des 15-19 ans, des 20-29 ans et des 30-39 ans peuvent être consultés en ligne. (voir le *StatLink* ci-dessous).

1. Sont uniquement inclus les programmes préprimaires institutionnels. Ces programmes n'étant pas la seule forme d'accueil préprimaire efficace proposée aux enfants de moins de 3 ans, toute interprétation sur l'accès et la qualité de l'accueil et de l'enseignement préprimaire doit donc être faite avec prudence. Dans les pays proposant un système d'accueil préprimaire intégré, le taux de scolarisation est considéré comme non applicable aux enfants âgés de 2 ans et moins.

2. Année de référence : 2009.

3. Les taux de scolarisation sont sous-estimés, car un grand nombre d'élèves/étudiants sont scolarisés dans des pays limitrophes.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud et l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683290>

Tableau C1.2. Évolution des taux de scolarisation (1995-2010)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés

	15-19 ans							20-29 ans						
	Effectifs scolarisés en pourcentage de la population de ce groupe d'âge						Indice de variation des effectifs scolarisés 1995 = 100	Effectifs scolarisés en pourcentage de la population de ce groupe d'âge						Indice de variation des effectifs scolarisés 1995 = 100
	1995	2000	2005	2008	2009	2010		1995	2000	2005	2008	2009	2010	
OCDE														
Australie	m	m	m	m	80	81	m	23	28	33	33	32	32	162
Autriche	75	77	80	79	79	78	115	16	18	19	22	23	25	139
Belgique	94	91	94	92	93	93	106	24	25	29	29	30	30	116
Canada	80	81	80	81	81	m	119	22	23	26	25	25	m	129
Chili	64	66	74	74	73	75	150	m	m	m	21	23	25	1016
Rép. tchèque	66	81	90	90	89	90	95	10	14	20	21	23	24	243
Danemark	79	80	85	84	84	85	115	30	35	38	37	37	38	103
Estonie	m	m	87	84	85	87	m	m	m	27	26	26	28	m
Finlande	81	85	87	87	87	87	109	28	38	43	43	41	42	148
France	89	87	85	84	84	84	101	19	19	20	19	19	20	100
Allemagne	88	88	89	89	88	89	103	20	24	28	28	30	31	126
Grèce	62	82	97	83	m	83	99	13	16	24	29	m	40	283
Hongrie	64	78	87	89	90	92	101	10	19	24	25	25	25	230
Islande	79	79	85	84	85	88	127	24	31	37	35	35	38	181
Irlande	79	81	89	90	92	96	99	14	16	21	18	19	21	192
Israël ¹	m	64	65	64	64	65	112	m	m	20	21	22	22	125
Italie ¹	m	72	80	82	82	83	112	m	17	20	21	21	21	102
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	75	79	86	89	87	86	100	15	24	27	28	29	30	159
Luxembourg ¹	73	74	72	75	m	77	130	m	5	6	10	m	13	m
Mexique	36	42	48	52	52	54	155	8	9	11	11	11	12	155
Pays-Bas	89	87	86	90	90	91	112	21	22	26	29	29	30	117
Nouvelle-Zélande	68	72	74	74	81	79	139	17	23	30	29	32	30	185
Norvège	83	86	86	87	86	86	124	25	28	29	29	29	29	108
Pologne	78	84	92	93	93	93	94	16	24	31	30	31	30	223
Portugal	69	71	73	81	85	86	89	22	22	22	23	24	24	94
Rép. slovaque ²	m	m	85	85	85	85	95	m	m	16	19	20	21	165
Slovénie	m	m	91	91	91	92	m	m	m	32	33	34	34	m
Espagne	73	77	81	81	81	84	81	21	24	22	21	22	24	109
Suède	82	86	87	86	87	86	132	22	33	36	33	34	36	163
Suisse	80	83	83	85	85	85	122	15	19	22	23	23	24	149
Turquie	30	28	41	46	53	56	179	7	5	10	13	15	20	331
Royaume-Uni	m	m	m	73	74	77	m	m	m	m	17	17	18	m
États-Unis	72	73	79	81	81	82	136	19	20	23	23	24	26	151
Moyenne OCDE	73	76	81	81	82	83	116	18	22	25	25	26	27	190
<i>Moyenne de l'OCDE pour les pays dont les données sont disponibles pour l'ensemble des années de référence</i>	73	77	81	82	83	83		18	22	26	26	27	28	
Moyenne UE21	78	81	86	85	86	87	105	19	22	25	25	27	27	156
Autres G20														
Argentine	m	m	m	71	70	m	m	m	m	m	25	27	m	m
Brésil ¹	m	m	m	76	75	76	m	m	m	m	21	21	20	m
Chine	m	m	m	m	m	33	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	62	60	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	71	74	77	m	m	m	m	m	19	20	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	87	m	m	m	m	m	m	19	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les colonnes concernant les années 2001, 2003, 2004, 2006 et 2007 peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. 1997 = 100.

2. 1998 = 100.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683328>

Tableau C1.3. Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire (2010)

Effectifs scolarisés dans les établissements publics et privés du deuxième cycle du secondaire, selon la finalité des programmes, et taux de scolarisation selon le groupe d'âge

	Deuxième cycle du secondaire							Post-secondaire non tertiaire							
	Pourcentage d'élèves selon la filière				Taux de scolarisation parmi les 15-19 ans			Pourcentage d'élèves selon la filière				Taux de scolarisation parmi les 15-24 ans			
	Filière générale	Filière préprofessionnelle	Filière professionnelle	Programmes professionnels emploi-études	Filières préprofessionnelle et professionnelle		Programmes emploi-études	Filière générale	Filière préprofessionnelle	Filière professionnelle	Programmes professionnels emploi-études	Filières préprofessionnelle et professionnelle		Programmes emploi-études	
					Temps plein + temps partiel	Temps partiel						Temps plein + temps partiel	Temps partiel		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)		
OCDE	Australie	52.5	a	47.5	m	8.1	6.9	m	a	a	100.0	m	1.9	1.2	m
	Autriche	23.2	5.7	71.0	34.6	47.3	m	21.3	n	a	100.0	19.6	5.6	m	m
	Belgique	27.0	a	73.0	3.1	41.2	2.5	1.8	0.7	a	99.3	19.9	1.8	n	0.4
	Canada ¹	94.4	x(3)	5.6	a	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	66.8	a	33.2	a	20.7	n	a	a	a	a	a	a	a	a
	Rép. tchèque	26.9	n	73.1	31.9	52.4	n	22.9	36.5	n	63.5	8.9	1.9	n	0.3
	Danemark	53.5	a	46.5	45.3	15.6	n	15.2	100.0	a	a	a	a	a	a
	Estonie	65.8	a	34.2	0.3	18.9	n	0.1	a	a	100.0	4.4	3.1	n	0.1
	Finlande	30.3	a	69.7	13.4	30.2	n	5.8	a	a	100.0	68.8	0.1	n	0.1
	France	55.7	a	44.3	12.2	25.1	m	6.9	38.4	a	61.6	1.5	0.3	m	n
	Allemagne	48.5	a	51.5	45.5	18.7	n	m	26.0	a	74.0	m	4.0	n	m
	Grèce	69.3	a	30.7	a	15.3	0.6	a	a	a	100.0	a	1.4	n	m
	Hongrie	74.2	10.4	15.4	15.4	19.6	0.1	11.7	a	a	100.0	a	4.4	0.5	a
	Islande	65.7	1.9	32.3	14.6	m	m	6.6	n	n	100.0	13.7	0.4	0.1	n
	Irlande	62.5	32.5	5.0	5.0	17.0	n	2.3	a	a	100.0	27.1	8.0	0.5	2.2
	Israël	61.8	a	38.2	3.9	21.5	n	2.2	88.8	11.2	a	a	0.1	n	a
	Italie	40.0	a	60.0	a	44.2	n	a	a	a	100.0	a	0.2	n	a
	Japon	76.5	0.9	22.6	a	13.3	0.3	a	a	a	a	a	m	m	a
	Corée	76.3	a	23.7	a	13.6	n	a	a	a	a	a	a	a	a
	Luxembourg	38.5	a	61.5	14.5	36.0	n	8.5	a	a	100.0	n	0.6	n	n
	Mexique	90.8	a	9.2	a	3.0	n	a	a	a	a	a	a	a	a
Pays-Bas	33.0	a	67.0	20.9	28.8	n	9.0	a	a	100.0	83.8	0.1	n	0.1	
Nouvelle-Zélande	69.9	4.0	26.1	a	6.2	4.0	a	14.7	0.8	84.5	a	3.2	2.1	a	
Norvège	46.1	a	53.9	15.3	30.9	0.7	8.8	12.0	a	88.0	n	0.9	0.1	a	
Pologne	51.8	a	48.2	6.6	31.7	0.6	4.4	a	a	100.0	a	3.5	2.9	a	
Portugal	61.2	3.9	34.9	a	21.7	n	a	a	a	100.0	a	0.4	n	a	
Rép. slovaque	28.7	a	71.3	28.9	49.5	0.1	20.1	a	a	100.0	a	0.2	n	a	
Slovénie	35.4	a	64.6	n	45.7	1.3	0.2	61.2	a	38.8	n	0.2	0.1	n	
Espagne	55.4	a	44.6	2.2	13.1	1.5	0.7	a	a	a	a	a	a	a	
Suède	43.9	1.1	55.0	n	36.3	0.2	n	15.7	n	84.3	n	0.6	0.1	n	
Suisse	33.8	a	66.2	60.6	36.2	n	33.2	61.6	a	38.4	n	0.4	0.1	n	
Turquie ²	57.1	a	42.9	n	m	m	n	a	a	a	a	a	a	a	
Royaume-Uni ³	67.9	x(7)	32.1	m	18.6	1.3	m	m	m	m	m	m	m	m	
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	a	a	100.0	m	m	m	m	
Moyenne OCDE	54	2.0	44.0	12.1	26.0	0.7	9.5	41.4	6.0	88.8	27.5	1.8	0.4	0.3	
Moyenne UE21	47	2.7	50.1	14.0	29.8	0.4	6.9	13.9	n	81.1	12.3	1.8	0.2	0.2	
Autres G20	Argentine ¹	75	a	25.3	a	9.2	n	a	a	a	a	a	a	a	
	Brésil	87	a	12.7	a	3.3	x(5)	a	a	a	a	a	a	a	
	Chine	48	x(3)	51.8	a	m	m	a	75.2	x(12)	24.8	a	m	a	a
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	59	a	40.6	a	14.8	n	a	a	a	a	a	a	a	
	Fédération de Russie	51	22.5	26.1	m	8.0	n	m	a	a	100.0	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Moyenne G20	65.4	m	33.1	m	m	m	m	46.5	m	80.1	m	m	m	m

Remarque : il convient de prendre en compte la variation, selon les pays, de la durée des programmes du deuxième cycle de l'enseignement secondaire pour la comparaison des taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement. Les colonnes montrant les taux de scolarisation dans la filière professionnelle du deuxième cycle du secondaire pour les 20-24 ans et dans la filière professionnelle de l'enseignement post-secondaire non tertiaire pour les 25-29 ans peuvent être consultées en ligne (voir le *Statlink* ci-dessous).

1. Année de référence : 2009.

2. Les programmes du niveau CITE 3C sont exclus.

3. Les programmes post-secondaires non tertiaires sont inclus.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683347>

Tableau C1.4. Effectifs de l'enseignement primaire et secondaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2010)
Répartition des élèves, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation

	Type d'établissement									Mode de scolarisation		
	Primaire			Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire			Primaire et secondaire		
	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Temps plein	Temps partiel	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
OCDE	Australie ¹	69.1	30.9	a	65.5	34.5	m	68.3	31.5	0.2	83.6	16.4
	Autriche	94.3	5.7	x(2)	91.0	9.0	x(5)	89.3	10.7	x(8)	m	m
	Belgique ¹	46.2	53.8	m	40.2	59.8	m	43.3	56.7	m	79.5	20.5
	Canada ²	94.0	6.0	x(2)	91.4	8.6	x(5)	94.2	5.8	x(8)	100.0	a
	Chili	42.1	51.0	6.9	47.1	46.2	6.7	40.2	52.8	7.0	100.0	a
	Rép. tchèque	98.5	1.5	a	97.3	2.7	a	85.6	14.4	a	99.9	0.1
	Danemark	86.3	13.5	0.2	74.1	25.2	0.7	98.0	1.9	0.1	97.0	3.0
	Estonie	95.9	a	4.1	96.8	a	3.2	96.6	a	3.4	95.2	4.2
	Finlande	98.5	1.5	a	95.5	4.5	a	83.9	16.1	a	100.0	a
	France	85.2	14.3	0.5	78.2	21.5	0.3	68.4	30.6	0.9	m	m
	Allemagne	95.9	4.1	x(2)	90.8	9.2	x(5)	92.7	7.3	x(8)	99.6	0.4
	Grèce	92.8	a	7.2	94.9	a	5.1	95.5	a	4.5	97.6	2.4
	Hongrie	91.3	8.7	a	90.5	9.5	a	79.3	20.7	a	95.7	4.3
	Islande	98.0	2.0	n	99.2	0.8	n	79.1	20.2	0.7	89.5	10.5
	Irlande	99.3	a	0.7	100.0	a	a	98.5	a	1.5	99.9	0.1
	Israël	m	m	a	m	m	a	m	m	a	100.0	a
	Italie	93.2	a	6.8	95.9	a	4.1	89.0	5.9	5.1	99.0	1.0
	Japon	98.9	a	1.1	92.8	a	7.2	69.0	a	31.0	98.7	1.3
	Corée	98.6	a	1.4	81.8	18.2	a	54.8	45.2	a	100.0	a
	Luxembourg	91.4	0.4	8.2	81.2	10.6	8.2	84.2	6.5	9.3	99.9	0.1
	Mexique	91.8	a	8.2	88.5	a	11.5	82.3	a	17.7	100.0	a
	Pays-Bas	m	a	m	m	a	m	m	a	m	99.0	1.0
	Nouvelle-Zélande	97.9	n	2.1	95.1	n	4.9	86.0	9.1	4.9	90.6	9.4
	Norvège	97.7	2.3	x(2)	96.8	3.2	x(5)	88.4	11.6	x(8)	98.5	1.5
	Pologne	97.2	0.8	2.1	95.8	1.2	3.0	86.3	1.2	12.5	94.9	5.1
	Portugal	87.8	3.9	8.4	81.3	6.1	12.7	76.4	4.9	18.6	100.0	a
	Rép. slovaque	94.0	6.0	n	93.6	6.4	n	85.9	14.1	n	98.8	1.2
	Slovénie	99.6	0.4	n	99.9	0.1	n	96.6	2.1	1.4	94.3	5.7
	Espagne	68.2	28.0	3.8	69.0	27.9	3.2	78.0	12.2	9.7	91.8	8.2
	Suède	91.9	8.1	n	88.5	11.5	n	84.3	15.7	n	84.6	15.4
	Suisse	95.4	1.5	3.1	92.0	3.0	5.0	93.2	2.9	3.9	99.8	0.2
	Turquie	97.7	a	2.3	a	a	a	97.2	a	2.8	m	m
	Royaume-Uni	95.0	0.2	4.9	78.5	15.6	5.8	54.0	40.2	5.8	96.8	3.2
États-Unis	91.1	a	8.9	91.6	a	8.4	91.6	a	8.4	100.0	a	
Moyenne OCDE	89.7	7.4	2.9	86.1	10.5	3.4	81.4	13.3	5.3	96.3	3.7	
Moyenne UE21	90.1	7.2	2.8	86.8	10.5	2.7	83.3	12.4	4.3	96.0	4.0	
Autres G20	Argentine ²	76.4	18.1	5.6	77.4	17.0	5.7	70.1	21.4	8.6	100.0	a
	Brésil	86.7	a	13.3	89.3	a	10.7	85.0	a	15.0	m	m
	Chine	95.1	4.9	x(2)	92.1	7.9	x(5)	89.1	10.9	x(8)	97.9	2.1
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	83.2	a	16.8	63.7	a	36.3	50.2	a	49.8	100.0	a
	Fédération de Russie	99.4	a	0.6	99.5	a	0.5	98.0	a	2.0	99.9	0.1
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	100.0	a
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	90.7	11.2	m	85.1	16.6	m	78.4	22.1	m	98.3	3.5

1. Les établissements d'enseignement privé indépendants sont exclus.

2. Année de référence : 2009.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683366>

Tableau C1.5. Effectifs de l'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2010)

Répartition des étudiants selon le type d'établissement, le mode de scolarisation et la finalité du programme

	Type d'établissement						Mode de scolarisation								
	Enseignement tertiaire de type B			Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau			Enseignement tertiaire de type B			Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau					
	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Temps plein Hommes + Femmes	Temps partiel			Temps plein Hommes + Femmes	Temps partiel			
								H + F	Hommes	Femmes		H + F	Hommes	Femmes	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)		
OCDE	Australie	76.1	13.1	10.9	95.9	a	4.1	47.3	52.7	51.8	53.5	70.8	29.2	27.8	30.2
	Autriche	70.2	29.8	x(2)	85.3	14.7	x(5)	m	m	m	m	m	m	m	m
	Belgique ¹	43.0	57.0	m	44.0	56.0	m	63.1	36.9	39.6	35.0	84.1	15.9	17.6	14.3
	Canada ²	m	m	m	m	m	m	76.0	24.0	20.2	27.0	82.1	17.9	17.2	18.5
	Chili	5.6	2.7	91.7	27.5	21.5	50.9	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	69.6	28.4	2.1	86.0	a	14.0	90.5	9.5	11.6	8.6	97.4	2.6	1.8	3.3
	Danemark	98.7	0.7	0.6	98.2	1.8	n	70.2	29.8	27.8	31.9	90.2	9.8	8.6	10.7
	Estonie	48.9	18.2	33.0	0.3	92.0	7.7	89.7	10.3	12.7	8.7	86.8	13.2	16.5	11.1
	Finlande	100.0	n	a	81.2	18.8	a	100.0	a	a	a	55.7	44.3	49.8	39.7
	France	69.7	9.9	20.4	83.9	0.8	15.3	m	m	m	m	m	m	m	m
	Allemagne ³	57.2	42.8	x(2)	94.2	5.8	x(5)	87.4	12.6	23.5	7.4	94.8	5.2	5.6	4.7
	Grèce	100.0	a	a	100.0	a	a	100.0	a	a	a	100.0	a	a	a
	Hongrie	52.1	47.9	a	86.7	13.3	a	73.6	26.4	20.2	29.6	64.8	35.2	30.8	38.8
	Islande	31.6	68.4	n	81.2	18.8	n	45.1	54.9	66.3	41.2	71.1	28.9	25.3	30.9
	Irlande	97.0	a	3.0	95.1	a	4.9	71.3	28.7	23.4	35.5	87.3	12.7	12.5	12.9
	Israël	36.5	63.5	a	9.7	76.2	14.1	100.0	a	a	a	82.1	17.9	17.1	18.5
	Italie	85.4	a	14.6	91.5	a	8.5	100.0	a	a	a	100.0	a	a	a
	Japon	8.0	a	92.0	24.6	a	75.4	97.0	3.0	2.1	3.6	90.8	9.2	7.2	12.1
	Corée	2.8	a	97.2	24.4	a	75.6	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg	n	100.0	n	n	100.0	m	41.3	58.7	67.5	50.2	95.0	5.0	m	m
	Mexique	95.3	a	4.7	66.7	a	33.3	100.0	a	a	a	100.0	a	a	a
Pays-Bas	m	a	m	m	a	m	50.0	50.0	40.0	57.5	85.9	14.1	13.0	15.0	
Nouvelle-Zélande	62.7	35.0	2.3	96.7	3.0	0.3	36.0	64.0	62.8	65.1	59.9	40.1	37.5	42.0	
Norvège	42.4	28.7	28.9	86.0	4.5	9.5	46.0	54.0	40.3	61.1	71.3	28.7	25.0	31.0	
Pologne	75.9	a	24.1	67.1	a	32.9	67.8	32.2	33.9	31.8	45.2	54.8	52.1	56.6	
Portugal	79.6	a	20.4	76.6	a	23.4	m	m	m	m	m	m	m	m	
Rép. slovaque	81.0	19.0	n	83.6	n	16.4	78.0	22.0	13.7	26.1	64.4	35.6	30.7	38.9	
Slovénie	78.2	5.0	16.8	89.2	6.4	4.5	53.9	46.1	45.5	46.7	75.0	25.0	25.4	24.7	
Espagne	79.9	14.2	5.9	86.1	n	13.9	94.9	5.1	3.4	6.7	75.8	24.2	26.1	22.7	
Suède	57.9	42.1	n	93.4	6.6	n	90.0	10.0	11.8	8.2	48.2	51.8	49.5	53.4	
Suisse	34.5	33.5	32.0	95.3	3.1	1.6	25.7	74.3	78.8	68.8	88.5	11.5	13.6	9.5	
Turquie	96.7	a	3.3	94.1	a	5.9	100.0	n	n	n	100.0	n	n	n	
Royaume-Uni	a	100.0	n	a	100.0	n	26.4	73.6	72.5	74.2	75.5	24.5	22.4	26.2	
États-Unis	78.2	a	21.8	70.9	a	29.1	48.2	51.8	51.0	52.3	66.3	33.7	31.3	35.6	
Moyenne OCDE	59.3	22.8	17.9	68.2	16.2	15.5	71.4	28.6	28.3	28.6	79.6	20.4	20.1	21.5	
Moyenne UE21	67.2	24.5	8.3	71.6	19.7	8.8	74.9	25.1	24.8	25.4	79.2	20.8	21.3	21.9	
Autres G20	Argentine ²	59.1	16.9	24.0	79.1	a	20.9	94.0	6.0	7.8	5.0	53.2	46.8	45.9	47.4
	Brésil	14.8	a	85.2	29.0	a	71.0	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	70.1	29.9	31.7	28.1	76.4	23.6	23.8	23.4
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	50.4	a	49.6	39.4	a	60.6	100.0	a	0.0	0.0	100.0	a	0.0	0.0
	Fédération de Russie ³	97.2	a	2.8	83.1	a	16.9	67.7	32.3	34.4	30.5	48.9	51.1	46.6	54.6
	Arabie saoudite	99.3	0.0	0.7	95.6	0.0	4.4	100.0	0.0	0.0	0.0	81.4	18.6	22.4	15.7
	Afrique du Sud ²	100.0	n	n	100.0	n	n	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	78.0	22.0	22.7	21.7	81.4	18.6	17.5	19.4


1. Les établissements d'enseignement privé indépendants sont exclus.

2. Année de référence : 2009.

3. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683385>

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda
Tableau C1.6. Projection des effectifs scolarisés (2010, 2015 et 2020)

Dans l'hypothèse du maintien des taux de scolarisation de 2010. Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés, par groupe d'âge, en milliers

	Effectifs scolarisés en 2010						Projection des effectifs scolarisés en 2015						Individus dans les groupes d'âge suivants en pourcentage de la population totale		
	5-14 ans		15-19 ans		20-29 ans		5-14 ans		15-19 ans		20-29 ans		5-14 ans	15-19 ans	20-29 ans
	Nombre d'élèves/étudiants	2005=100	Nombre d'élèves/étudiants	2005=100	Nombre d'élèves/étudiants	2005=100	Nombre d'élèves/étudiants	2005=100	Nombre d'élèves/étudiants	2005=100	Nombre d'élèves/étudiants	2005=100	2010	2010	2010
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(19)	(21)	(23)
OCDE															
Australie ¹	2 747	m	1 221	m	1 056	m	2 874	m	1 210	m	1 060	m	12.4	6.7	14.8
Autriche	838	92	393	100	272	136	826	91	365	93	278	139	10.2	6.0	12.9
Belgique	1 187	98	607	104	410	108	1 255	103	595	102	426	112	11.1	6.0	12.5
Canada ^{2,3}	3 774	m	1 838	109	1 147	102	3 692	m	1 678	100	1 128	101	11.5	6.8	13.8
Chili ⁴	2 442	95	1 114	102	702	129	2 365	92	994	91	744	137	15.0	8.7	16.3
Rép. tchèque	912	86	556	93	350	108	928	88	420	71	311	96	8.8	5.9	13.9
Danemark	669	100	298	115	245	102	653	97	297	115	268	112	12.2	6.3	11.5
Estonie	122	81	73	78	58	108	134	90	57	61	52	96	9.4	6.3	15.5
Finlande	564	94	291	104	279	98	573	96	262	94	282	100	11.0	6.3	12.5
France	7 933	102	3 358	96	1 622	101	8 072	104	3 416	97	1 584	99	12.3	6.2	12.6
Allemagne ⁵	7 566	93	3 862	91	3 056	112	7 174	88	3 730	88	2 948	108	9.3	5.3	12.1
Grèce	1 061	101	477	80	567	149	1 095	104	452	76	500	131	9.3	5.1	12.4
Hongrie	973	88	553	101	343	91	985	89	469	85	321	86	9.9	6.0	13.5
Islande	43	97	21	115	18	113	42	94	19	107	17	107	13.6	7.5	14.8
Irlande	615	110	263	100	142	99	649	116	272	103	118	82	13.5	6.1	15.2
Israël	1 317	110	385	103	257	116	1 442	121	435	117	269	121	17.9	7.9	15.3
Italie	5 605	100	2 471	107	1 422	99	5 672	102	2 403	104	1 366	96	9.3	4.9	11.0
Japon ⁶	11 811	98	3 530	90	40	93	10 770	89	3 483	89	37	85	9.1	4.8	11.3
Corée	5 689	90	2 922	109	2 064	100	4 738	75	2 676	100	2 006	97	11.7	7.0	14.0
Luxembourg	58	104	23	120	m	m	57	103	24	125	m	m	12.0	5.9	12.8
Mexique	22 628	103	5 634	113	2 237	113	20 630	94	5 565	112	2 276	115	19.8	9.7	17.4
Pays-Bas	1 979	100	921	109	603	120	1 923	97	908	108	637	127	12.0	6.1	12.1
Nouvelle-Zélande	588	97	255	113	182	110	588	98	245	108	176	106	13.3	7.4	13.8
Norvège	611	100	278	112	180	108	588	96	275	111	188	113	12.6	6.6	12.6
Pologne	3 636	84	2 345	86	1 865	95	3 380	78	1 906	70	1 594	81	10.0	6.6	16.3
Portugal	1 123	99	490	111	320	94	1 107	97	483	110	287	84	10.3	5.3	12.8
Rép. slovaque	528	83	314	89	180	122	500	78	248	70	156	106	10.2	6.8	16.1
Slovénie	179	94	97	85	96	100	187	98	88	77	84	88	9.0	5.2	13.8
Espagne	4 388	106	1 888	101	1 464	99	4 552	110	1 809	97	1 164	79	9.6	4.9	13.0
Suède	987	90	552	110	430	111	1 098	101	456	91	471	121	10.7	6.8	12.6
Suisse	800	96	387	107	235	120	805	96	368	102	239	122	10.3	5.8	12.6
Turquie	11 956	106	3 506	137	2 506	182	11 828	105	3 577	140	2 465	179	17.5	8.6	17.6
Royaume-Uni ³	7 234	98	3 048	110	1 548	115	7 544	102	2 879	104	1 632	121	11.3	6.3	13.7
États-Unis	39 339	99	17 555	107	11 059	118	41 879	105	17 446	107	11 317	120	13.2	7.0	14.1
Total OCDE	151 902	101	61 525	104	36 955	113	150 605	101	59 507	101	36 401	112	12.5	6.6	13.9
Total EU21	48 157		22 880		15 271		48 364		21 538		14 480				
Autres G20															
Argentine ²	7 226	m	2 430	m	1 743	m	m	m	m	m	m	m	16.8	8.6	16.3
Brésil ⁴	30 920	98	12 986	100	6 927	99	28 932	92	13 572	105	6 637	95	16.8	8.9	18.0
Chine ⁷	44 462	100	34 529	100	m	m	40 876	92	31 128	90	m	m	13.4	7.9	16.5
Inde ⁷	191 511	100	m	100	m	100	193 609	101	m	101	m	106	20.1	9.8	17.9
Indonésie ⁷	40 640	100	13 086	100	4 326	100	40 754	100	12 758	97	4 262	99	18.0	9.0	18.0
Fédération de Russie	12 523	102	m	m	m	m	14 096	115	m	m	m	m	9.5	6.0	17.3
Arabie saoudite	1 910	m	1 923	m	846	m	m	m	m	m	m	m	9.4	5.7	17.4
Afrique du Sud ²	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	20.1	10.0	19.5
Total G20	329 191		64 953		m		318 267		57 458		m		15.4	8.2	16.5

Remarque : les projections présentées dans ce tableau sont calculées dans l'hypothèse que le pourcentage des effectifs scolarisés dans chaque groupe d'âge restera constant à l'avenir ; elles peuvent donc ne pas correspondre aux valeurs calculées par les autorités nationales sur la base d'hypothèses différentes. Si les projections concernant les groupes d'âge visés par l'obligation scolaire sont davantage susceptibles de suivre l'évolution démographique compte tenu des taux de scolarisation quasi universels à ces âges dans la plupart des pays, les projections pour les groupes d'âge au-delà de l'obligation scolaire peuvent être considérées comme une estimation basse en raison de l'augmentation constante des taux de scolarisation dans ces groupes d'âge dans la plupart des pays. Les colonnes montrant les projections de 2020 peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous).

1. Une proportion importante des effectifs scolarisés dans le groupe d'âge des 20-29 ans sont des étudiants en mobilité internationale ; les variations des tendances migratoires peuvent donc influencer sur les projections.
2. Année de référence : 2009 (et non 2010).
3. 2006 = 100.
4. 2007 = 100.
5. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.
6. L'enseignement tertiaire est exclu.
7. 2010 = 100.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud et l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683404>

Tableau C1.7a. Espérance de scolarisation de la population âgée de 5 à 39 ans (2010)

Espérance de scolarisation en nombre d'années dans les conditions actuelles des systèmes d'éducation (abstraction faite des enfants de moins de 5 ans et des adultes de plus de 40 ans), selon le sexe et le mode de scolarisation

	Temps plein							Temps partiel ¹							Temps plein + temps partiel ¹
	Tous niveaux d'enseignement confondus			Primaire et premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux d'enseignement confondus			Primaire et premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	
	H + F	Hommes	Femmes	H + F				H + F	Hommes	Femmes	H + F				H + F
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE															
Australie	15.3	14.9	15.6	10.9	1.8	0.1	2.5	3.2	3.4	3.1	0.6	1.1	0.3	1.0	18.5
Autriche	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	16.9
Belgique	16.3	16.0	16.5	8.4	4.1	0.3	2.4	2.5	2.2	2.8	0.3	1.3	0.1	0.8	18.7
Canada ²	m	m	m	12.4	x(4)	m	2.4	m	m	m	x(4)	x(4)	m	0.5	17.0
Chili ³	16.2	16.2	16.2	8.1	3.8	a	3.4	x(1)	x(2)	x(3)	x(4)	x(5)	a	x(7)	16.2
Rép. tchèque	17.3	16.9	17.7	9.0	3.8	0.3	2.8	0.5	0.4	0.6	n	n	0.3	0.1	17.8
Danemark	18.1	17.6	18.5	9.5	3.6	n	3.0	0.7	0.7	0.8	n	0.3	n	0.2	18.8
Estonie	16.6	16.0	17.3	9.0	2.8	0.4	2.8	0.8	0.8	0.9	0.1	0.3	n	0.4	17.4
Finlande	18.0	17.5	18.5	9.0	4.8	0.2	2.4	1.6	1.7	1.6	n	n	n	1.6	19.6
France ³	16.4	16.1	16.7	9.3	3.3	0.1	2.7	x(1)	x(2)	x(3)	x(4)	x(5)	x(6)	x(7)	16.4
Allemagne ⁴	17.7	17.8	17.6	10.3	3.0	0.6	2.4	0.2	0.2	0.2	n	n	n	0.1	17.9
Grèce	18.1	17.9	18.4	9.3	3.0	0.2	4.6	0.4	0.5	0.2	0.1	0.2	n	n	18.5
Hongrie	16.3	16.2	16.3	8.1	4.1	0.4	2.0	1.2	1.0	1.5	n	0.4	0.1	0.8	17.5
Islande	17.3	16.7	17.8	9.9	3.9	0.1	2.5	2.2	1.8	2.5	n	1.3	0.1	0.8	19.4
Irlande	17.5	17.5	17.5	11.0	2.8	1.3	3.9	0.4	0.4	0.4	n	n	0.1	0.3	17.9
Israël	15.4	15.1	15.7	8.8	2.8	0.1	2.5	0.4	0.3	0.5	n	n	n	0.4	15.8
Italie	17.0	16.5	17.4	8.2	m	n	3.0	0.1	0.1	0.1	0.1	m	n	n	17.1
Japon	15.8	m	m	9.2	m	n	m	0.4	m	m	n	m	n	m	16.2
Corée ³	17.7	18.5	16.8	9.0	2.9	a	4.8	x(1)	x(2)	x(3)	x(4)	x(5)	a	x(7)	17.7
Luxembourg ⁵	14.8	14.7	14.9	9.3	3.8	0.1	0.7	0.1	0.1	0.1	n	n	n	0.1	14.9
Mexique ³	14.9	14.7	15.0	10.5	2.0	a	1.4	x(1)	x(2)	x(3)	x(4)	x(5)	a	x(7)	14.9
Pays-Bas	17.4	17.4	17.4	10.3	3.4	n	2.7	0.4	0.4	0.5	n	0.1	n	0.3	17.8
Nouvelle-Zélande	15.3	15.0	15.6	10.2	2.8	0.2	2.1	2.9	2.7	3.0	n	0.9	0.5	1.5	18.2
Norvège	16.9	16.7	17.2	10.0	3.6	0.1	2.3	1.0	0.8	1.2	n	0.2	n	0.7	17.9
Pologne	15.3	15.1	15.6	8.9	3.0	0.1	1.7	2.9	2.5	3.4	n	0.5	0.4	2.0	18.2
Portugal ³	18.0	17.7	18.2	10.6	3.6	0.1	2.7	x(1)	x(2)	x(3)	x(4)	x(5)	x(6)	x(7)	18.0
Rép. slovaque	15.5	15.3	15.8	8.8	3.7	n	1.8	0.9	0.6	1.2	n	0.1	n	0.8	16.4
Slovénie	16.8	16.2	17.5	8.7	3.9	0.1	3.1	1.5	1.4	1.7	0.1	0.4	n	1.0	18.4
Espagne	16.1	15.7	16.4	10.4	2.1	a	2.6	1.2	1.2	1.3	0.4	0.3	a	0.6	17.3
Suède	16.2	15.9	16.5	9.1	3.2	0.1	1.8	3.0	2.4	3.7	0.7	0.9	n	1.4	19.2
Suisse	16.6	16.6	16.5	9.6	3.4	0.1	1.8	0.6	0.7	0.5	n	n	0.1	0.5	17.2
Turquie ³	15.2	15.7	14.7	8.5	3.4	a	2.8	x(1)	x(2)	x(3)	x(4)	x(5)	a	x(7)	15.2
Royaume-Uni	15.7	15.4	15.9	9.5	4.2	n	1.9	1.0	0.8	1.1	0.1	0.2	n	0.6	16.6
États-Unis	15.4	15.0	15.8	9.1	2.8	0.1	2.8	1.7	1.5	2.0	n	n	n	1.5	17.1
Moyenne OCDE	16.5	16.3	16.7	9.5	3.3	0.2	2.6	1.2	1.1	1.4	0.1	0.4	0.1	0.7	17.4
Moyenne UE21	16.7	16.5	17.0	9.3	3.5	0.2	2.5	1.1	1.0	1.2	0.1	0.3	0.1	0.6	17.7
Autres G20															
Argentine ²	16.5	15.6	17.4	11.0	2.3	a	m	16.5	15.6	17.4	11.0	2.3	a	m	17.8
Brazil ³	16.3	16.0	16.5	10.1	3.1	a	1.8	16.3	16.0	16.5	10.1	3.1	a	1.8	16.3
Chine	12.4	12.3	12.6	8.1	m	m	1.0	12.4	12.3	12.6	8.1	m	m	1.0	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	14.2	14.2	14.2	10.5	1.9	a	1.2	14.2	14.2	14.2	10.5	1.9	a	1.2	14.2
Fédération de Russie	m	m	m	8.7	m	m	m	m	m	m	8.7	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	8.3	m	a	1.7	m	m	m	8.3	m	a	1.7	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	15.7	15.6	15.9	9.6	m	m	2.3	6.6	7.1	7.5	4.8	m	m	0.9	m

1. La prudence est de mise pour l'interprétation des données relatives à l'espérance de scolarisation à temps partiel car elles peuvent être affectées par les variations d'intensité de participation selon les pays, les niveaux d'enseignement et les différents groupes d'âge à l'étude.

2. Année de référence : 2009.


3. Temps plein + temps partiel.

4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

5. Des taux élevés de scolarisation à l'étranger et les tendances migratoires peuvent influencer sur l'espérance de scolarisation.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

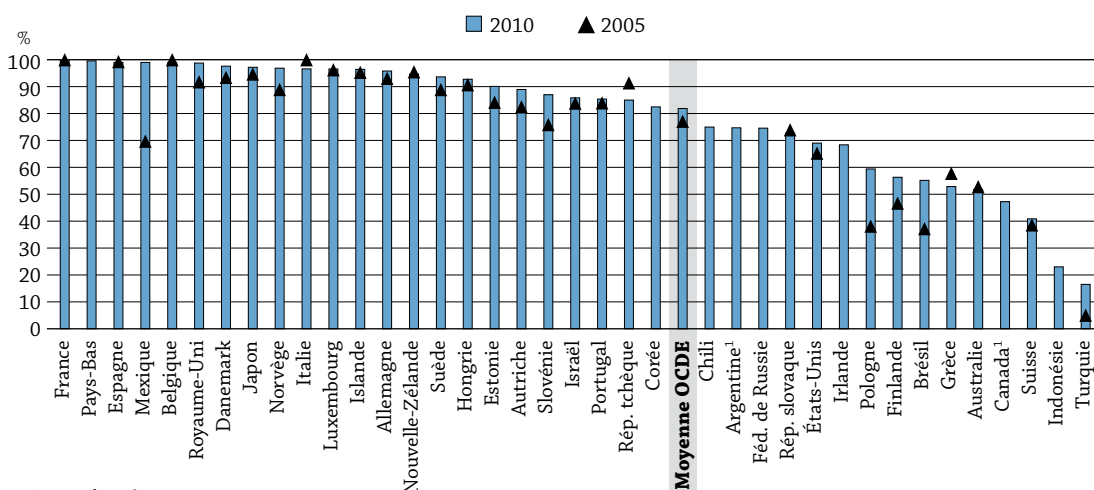
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683423>

EN QUOI LES SYSTÈMES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE SE DIFFÉRENCIENT-ILS DANS LE MONDE ?

- La préscolarisation est associée à de meilleurs résultats scolaires ultérieurs. Les élèves âgés de 15 ans qui ont été préscolarisés ont obtenu de meilleurs scores aux épreuves PISA que ceux qui ne l'ont pas été, même après contrôle de leur milieu socio-économique.
- Dans la majorité des pays de l'OCDE, la plupart des enfants commencent leur scolarité bien avant l'âge de cinq ans. C'est en Belgique, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, en Norvège et en Suède que les taux de préscolarisation sont les plus élevés à l'âge de 3 ans : plus de 90 % des enfants de cet âge y sont préscolarisés.
- Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, plus de trois quarts (79 %) des enfants de quatre ans sont inscrits dans des programmes d'enseignement pour la petite enfance. Cette proportion atteint 83 % pour les pays de l'OCDE qui font partie de l'Union européenne.

Graphique C2.1. Taux de préscolarisation à l'âge de quatre ans dans l'enseignement préprimaire et primaire (2005 et 2010)

Effectifs préscolarisés à temps plein et à temps partiel dans des structures publiques et privées d'accueil de la petite enfance



1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de préscolarisation à l'âge de quatre ans en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679490>

■ Contexte

Des études de plus en plus nombreuses confirment que la préscolarisation (l'enseignement préprimaire) améliore les aptitudes cognitives des enfants, contribue à jeter les bases de l'apprentissage tout au long de la vie, rend le rendement de l'apprentissage plus équitable, réduit la pauvreté et renforce la mobilité sociale de génération en génération.

La préscolarisation peut également atténuer les inégalités sociales et améliorer les résultats scolaires des élèves. Bon nombre des inégalités qui s'observent dans les systèmes d'éducation sont déjà présentes quand les élèves entament leur scolarité obligatoire et persistent tout au long de leur parcours scolaire (Entwisle *et al.*, 1997 ; Downey *et al.*, 2004). Comme les inégalités s'aggravent lorsque l'enseignement n'est pas obligatoire, entrer à un plus jeune âge dans le système

d'éducation peut réduire les inégalités dans l'éducation. De plus, les expériences d'apprentissage vécues durant la préscolarisation contribuent à mieux préparer les élèves à débiter et à réussir leur scolarité obligatoire (Hart et Risely, 1995 ; Heckman, 2000).

Comme les pays continuent à développer l'accueil de la petite enfance, il est important de bien cerner les besoins et les attentes des parents par rapport à l'accessibilité des structures d'accueil, leur coût, la qualité des programmes et la responsabilité de ces structures par rapport à leur mission éducative. À défaut de satisfaire ces besoins et attentes, certains parents risquent d'inscrire leur enfant dans des établissements d'enseignement préprimaire ou dans des structures d'accueil ou d'activités extrascolaires relevant du secteur privé, ce qui peut représenter une lourde charge financière pour eux, même en cas de subventions publiques (Shin *et al.*, 2009).

■ **Autres faits marquants**

- **L'accueil subventionné de la petite enfance tend à être plus développé dans les pays européens que dans les autres pays de l'OCDE.** Le financement privé de l'accueil varie fortement entre les pays : il ne représente pas plus de 5 % en Belgique, en Estonie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède, mais atteint ou dépasse 25 % en Allemagne, en Argentine et en Autriche et passe même la barre des 48 % en Australie, en Corée et au Japon.
- **Les dépenses au titre de l'enseignement préprimaire représentent 9 % des dépenses totales de l'OCDE au titre des établissements d'enseignement, soit en moyenne 0.5 % du PIB.** Le niveau de dépenses varie fortement entre les pays. Ainsi, l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Inde, l'Indonésie et l'Irlande ne consacrent pas plus de 0.1 % de leur PIB à l'accueil de la petite enfance, alors que le Danemark, l'Espagne, la Fédération de Russie, l'Islande et Israël y consacrent au moins 0.8 % de leur PIB.
- Le taux d'encadrement est un indicateur révélateur des moyens affectés à l'accueil de la petite enfance. **On compte par enseignant (abstraction faite du personnel non enseignants, par exemple, les auxiliaires d'éducation) plus de 20 élèves en Chine, en France, en Israël, au Mexique et en Turquie, et moins de 10 élèves au Chili, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Slovaquie et en Suède.**
- **Certains pays recourent beaucoup aux auxiliaires d'éducation dans l'enseignement préprimaire.** Quinze pays font état de meilleurs taux d'encadrement par membre du personnel de contact que par enseignant. Le nombre d'élèves est nettement inférieur par membre du personnel de contact que par enseignant (de deux élèves au moins) en Allemagne, en Autriche, au Brésil, en Chine, aux États-Unis, en France, en Irlande et en Israël.

■ **Tendances**

Ces dix dernières années, de nombreux pays ont développé l'accueil de la petite enfance. Cette priorité accrue accordée à l'accueil de la petite enfance a donné lieu à l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire dans certains pays, à la gratuité de la préscolarisation et à la création de programmes qui allient accueil et éducation de la petite enfance dans un cadre institutionnel.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données de 2005 et de 2010 sont disponibles, les taux de préscolarisation ont augmenté : ils sont passés de 64 % en 2005 à 69 % en 2010 à l'âge de trois ans, et de 77 % en 2005 à 81 % en 2010 à l'âge de quatre ans. Entre 2005 et 2010, les taux de préscolarisation à l'âge de quatre ans dans des structures d'accueil de la petite enfance ont progressé de plus de 20 points de pourcentage au Mexique et en Pologne.

Analyse

L'accueil de la petite enfance est la première étape de l'instruction organisée pour de nombreux enfants et peut, à ce titre, jouer un rôle important dans leur développement. Les tendances de scolarisation dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire sont assez similaires dans l'ensemble des pays de l'OCDE, contrairement aux tendances de préscolarisation qui varient sensiblement entre les pays de l'OCDE et les autres pays du G20, notamment concernant les effectifs préscolarisés, l'âge du début de la préscolarisation et la durée de la préscolarisation.

Cet indicateur présente les taux de préscolarisation dans les structures d'accueil de la petite enfance (CITE 0, enseignement préprimaire) par âge et décrit la transition vers l'enseignement primaire. Les dépenses publiques et privées, les taux d'encadrement ainsi que l'âge du début et la durée de la préscolarisation sont également présentés pour affiner la comparaison des systèmes d'accueil de la petite enfance entre les pays de l'OCDE.

Taux de préscolarisation dans les structures d'accueil de la petite enfance

Dans la majorité des pays de l'OCDE, la plupart des enfants sont désormais scolarisés bien avant l'âge de cinq ans. Selon la moyenne calculée tous pays de l'OCDE confondus, plus de trois quarts des enfants de quatre ans (79 %) sont préscolarisés. Dans les pays de l'OCDE membres de l'Union européenne, ce pourcentage atteint 83 %. À cet âge, les taux de préscolarisation sont supérieurs à 95 % en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, au Japon, au Luxembourg, au Mexique, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, mais inférieurs à 60 % en Australie, au Brésil, au Canada, en Finlande, en Grèce, en Indonésie, en Pologne, en Suisse et en Turquie (voir le tableau C2.1 et le graphique C2.1).

Les résultats de l'enquête PISA confirment ces chiffres. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 72 % des élèves âgés de 15 ans qui ont passé les épreuves PISA ont déclaré avoir été préscolarisés pendant plus d'une année. Il y a environ dix ans, la préscolarisation de plus d'une année était généralisée en Belgique, en France, en Hongrie, au Japon, en Islande et aux Pays-Bas : plus de 90 % des élèves âgés de 15 ans ont déclaré avoir été préscolarisés pendant plus d'une année. Dans les 27 pays de l'OCDE à l'étude, plus de 90 % des élèves qui ont passé les épreuves PISA ont déclaré avoir été préscolarisés pendant un certain temps. Ce pourcentage est supérieur à 98 % aux États-Unis, en France, en Hongrie et au Japon. La préscolarisation est rare en Turquie, où moins de 30 % des élèves de 15 ans ont déclaré avoir été un tant soit peu préscolarisés. Il est rare que la préscolarisation dure plus d'une année au Canada, au Chili, en Irlande et en Pologne, où moins de 50 % des élèves de 15 ans disent avoir été préscolarisés pendant une année (voir le tableau II.5.5 dans OCDE, 2010 et le tableau C2.2 à la fin de cet indicateur).

Il est intéressant de constater par ailleurs que selon les analyses de l'enquête PISA, les élèves qui ont été préscolarisés tendent à obtenir de meilleurs résultats que les élèves qui ne l'ont pas été, même après contrôle de leur milieu socio-économique. Il en ressort aussi que la corrélation entre la préscolarisation et la performance à 15 ans est dans l'ensemble plus forte dans les systèmes d'éducation où la préscolarisation dure plus longtemps, où les taux d'encadrement sont plus élevés dans les structures d'accueil de la petite enfance et où les dépenses publiques par élève au titre de l'enseignement préprimaire sont élevées (voir le tableau II.5.6 dans OCDE, 2010).

Parallèlement, l'offre de programmes préprimaires reste à développer pour les enfants encore plus jeunes. Dans certains pays, la capacité d'accueil des enfants âgés de trois ans, voire moins, est largement inférieure à la demande. C'est en Belgique, en Espagne, en France, en Islande, en Italie et en Norvège que les taux de préscolarisation sont les plus élevés à l'âge de trois ans. Selon des études de l'OCDE, la capacité d'accueil est nettement inférieure à la demande dans de nombreux pays, même dans ceux qui prévoient un congé parental de longue durée. Dans les pays où le financement public du congé parental est limité, les parents qui travaillent sont nombreux à devoir chercher une solution de garde dans le secteur privé, où le budget qu'ils peuvent y consacrer influe sensiblement sur l'accès à des services de qualité, ou s'arranger avec leurs proches, amis ou voisins (OCDE, 2011).

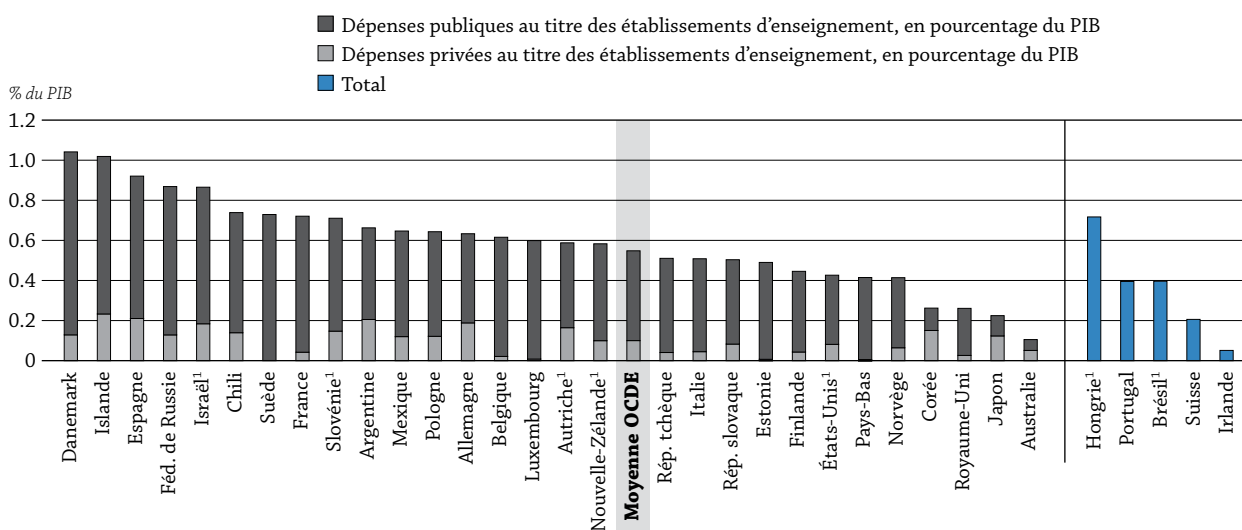
La préscolarisation contribue à jeter les bases de l'apprentissage tout au long de la vie et assure l'égalité des chances dans l'éducation par la suite. Certains pays en ont pris conscience et ont généralisé la prise en charge des enfants dès l'âge de trois ans. La préscolarisation progresse fortement dans la majorité des pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données de 2005 et de 2010 sont disponibles, les effectifs préscolarisés sont passés de 64 % en 2005 à 69 % en 2010 à l'âge de trois ans, et de 77 % en 2010 à 81 % en 2010 à l'âge de quatre ans. Au Mexique et en Pologne, les taux de préscolarisation à l'âge de quatre ans ont augmenté de plus de 20 points de pourcentage durant cette période (voir le tableau C2.1).

Financement de l'enseignement préprimaire

Un financement public pérenne est essentiel pour garantir la qualité des structures d'accueil de la petite enfance et permettre leur développement. Prévoir un budget adéquat permet de recruter du personnel compétent et qualifié, qui est à même à son tour de stimuler le développement cognitif, social et émotionnel des enfants. L'investissement dans des structures d'accueil de la petite enfance et leur équipement contribue également au développement d'environnements d'apprentissage centrés sur l'enfant. En l'absence de financement public direct ou d'aides financières aux parents, le risque est plus grand de voir la qualité varier entre ces structures d'accueil ou de limiter leur accès aux enfants dont les parents sont plus aisés (voir OCDE, 2006).

Les dépenses publiques en matière d'éducation sont essentiellement consacrées au financement des établissements publics d'enseignement préprimaire, mais également, à des degrés divers, des établissements privés dans certains pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques au titre des établissements publics d'enseignement préprimaire (6 426 USD) sont plus de deux fois supérieures à celles au titre des établissements privés (2 701 USD) (voir le tableau B3.4 dans l'indicateur B3). Les dépenses annuelles par élève préscolarisé, tous établissements confondus (publics et privés), s'élèvent à 6 670 USD, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, mais elles varient sensiblement selon les pays. Elles ne représentent pas plus de 2 500 USD en Afrique du Sud, en Argentine, au Brésil, en Indonésie, et au Mexique, mais passent la barre des 10 000 USD au Luxembourg et en Nouvelle-Zélande (voir le tableau C2.2 et le tableau B3.4 dans l'indicateur B3).

Graphique C2.2. Dépenses au titre des établissements d'enseignement préprimaire, en pourcentage du PIB (2009)
Selon la provenance des fonds



1. Certaines dépenses au titre des services de garde de la petite enfance sont incluses.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde).
Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679509>

Les dépenses au titre de l'enseignement préprimaire représentent 9 % des dépenses totales d'éducation de l'OCDE, soit 0.5 % du PIB collectif. Elles varient fortement entre les pays. Ainsi, le pourcentage du PIB qui est consacré à l'enseignement préprimaire est inférieur ou égal à 0.1 % en Afrique du Sud, en Australie, en Inde, en Indonésie et en Irlande, mais égal ou supérieur à 0.8 % au Danemark, en Espagne, en Fédération de Russie, en Islande et en Israël (voir le tableau C2.2 et le tableau B2.1 dans l'indicateur B2).

Ces différences s'expliquent en grande partie par la variation entre les pays des taux de préscolarisation et de l'âge du début de l'enseignement primaire, mais aussi par la variation de la mesure dans laquelle cet indicateur couvre les structures privées d'accueil de la petite enfance. En Irlande, par exemple, la préscolarisation est essentiellement du ressort d'établissements privés qui ne sont pas comptabilisés dans les données de 2009. En Australie, aux Pays-Bas et en Suisse, le niveau réel de dépenses et de préscolarisation est vraisemblablement aussi sous-estimé en l'absence de données sur les programmes intégrés, ce qui peut affecter la comparabilité des données avec celles d'autres pays. Une certaine prudence s'impose donc avant de tirer des conclusions sur les conditions d'accès et la qualité de l'encadrement préprimaire. Les pays disposant de programmes intégrés pour la petite enfance font état de niveaux de dépenses dédiées aux « soins » des enfants très variables (idéalement, seules les dépenses dédiées à l'enseignement devraient être prises en compte) (voir le tableau C2.2, le graphique C2.2 et l'indicateur B2).

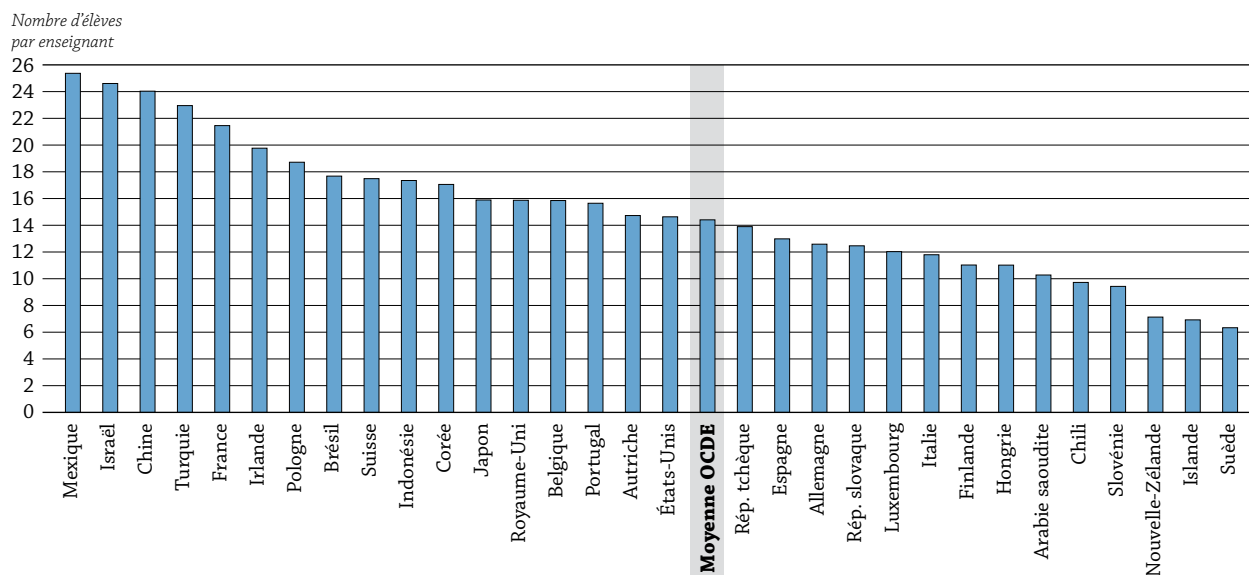
L'accueil subventionné de la petite enfance tend à être plus développé dans les pays européens que dans les autres pays de l'OCDE. En Europe, le concept de la préscolarisation généralisée entre l'âge de trois et six ans est communément admis. La plupart des pays de ce continent donnent à tous les enfants accès à deux années au moins de préscolarisation gratuite dans des structures d'accueil subventionnées, avant l'entrée dans l'enseignement primaire. Cet accès est un droit dès l'âge de trois ans dans tous les pays sauf en Irlande et aux Pays-Bas, voire à un plus jeune âge et au moins pour deux ans dans certains pays. En Europe, la préscolarisation est souvent gratuite et organisée au sein des établissements d'enseignement. Par comparaison avec l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, c'est dans l'enseignement préprimaire que le pourcentage de fonds privés est le plus élevé (18 %). Toutefois, ce pourcentage varie fortement selon les pays : il est inférieur ou égal à 5 % en Belgique, en Estonie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède, mais égal ou supérieur à 25 % en Allemagne, en Argentine et en Autriche, et même supérieur à 48 % en Australie, en Corée et au Japon (voir le tableau C2.2 et OCDE, 2011).

Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement d'un niveau d'enseignement est calculé comme suit : l'effectif d'élèves en équivalents temps plein du niveau d'enseignement considéré est divisé par l'effectif d'enseignants, également en équivalents temps plein, du même niveau et dans le même type d'établissements. Toutefois, ce taux ne tient pas compte du rapport entre le temps d'instruction des élèves et le temps de travail quotidien des enseignants, ni de la part de ce temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit. En conséquence, il ne peut être interprété par rapport à la taille des classes. Le nombre d'élèves par classe résume d'autres facteurs qui, une fois isolés, permettent de mieux cerner les différences de qualité entre les systèmes d'éducation des pays (voir l'indicateur D2).

Le taux d'encadrement est un indicateur important des moyens mobilisés en faveur de l'éducation. Le tableau C2.2 indique le taux d'encadrement par enseignant et par membre du personnel de contact (enseignants et personnel non enseignant, comme les auxiliaires d'éducation) dans l'enseignement préprimaire. Certains pays recourent beaucoup aux auxiliaires d'éducation dans l'enseignement préprimaire. Quinze pays font état de meilleurs taux d'encadrement par membre du personnel de contact (indiqué dans la colonne 4 du tableau C2.2) que par enseignant. Le nombre d'élèves est nettement inférieur par membre du personnel de contact en Allemagne, en Autriche, au Brésil, en Chine, aux États-Unis, en France, en Irlande et en Israël. Cette différence de taux d'encadrement est particulièrement prononcée en Irlande et en Israël, où l'on compte au moins dix élèves de moins par membre du personnel de contact que par enseignant. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves sont 14 par enseignant dans l'enseignement préprimaire. Abstraction faite des auxiliaires d'éducation, on compte plus de 20 élèves par enseignant en Chine, en France, en Israël, au Mexique et en Turquie, mais moins de 10 élèves par enseignant au Chili, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Slovaquie et en Suède (voir le tableau C2.2 et le graphique C2.3).

Graphique C2.3. Taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire (2010) Établissements publics et privés



Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679528>

Définitions et méthodologie

Définition de l'enseignement préprimaire

L'accueil de la petite enfance ou l'enseignement préprimaire (CITE 0) est défini comme la première étape de l'*instruction organisée*, qui est essentiellement conçue pour préparer les très jeunes enfants à un environnement scolaire.

La distinction entre les programmes selon qu'ils relèvent ou non du niveau CITE 0 s'effectue sur la base de leurs *propriétés éducatives*. Comme les propriétés de ces programmes sont difficiles à évaluer directement, plusieurs critères sont utilisés. Le niveau CITE 0 :

- **Inclut** les programmes :
 - qui sont dispensés dans une école ou un centre scolaire ;
 - qui sont conçus pour répondre aux besoins d'éducation et de développement des enfants ;
 - qui s'adressent spécifiquement aux enfants à partir de l'âge de trois ans, mais pas au-delà de l'âge de six ans ;
 - qui sont dispensés par du personnel dûment formé (qualifié) pour dispenser un programme aux enfants.
- **Exclut** les programmes qui ne réunissent pas ces conditions.

Classification des programmes d'enseignement préprimaire à temps plein ou à temps partiel et implications

Dans *Regards sur l'éducation*, deux méthodes sont utilisées pour chiffrer l'effectif d'élèves de l'enseignement préprimaire à temps plein et à temps partiel :

1. soit sur la base des définitions nationales de l'enseignement préprimaire ;
2. soit sur la base d'une estimation dérivée de la durée de la première année d'études de l'enseignement primaire (CITE 1).

La méthode de classification varie selon les pays, mais cela n'a pas d'impact sur les taux de préscolarisation (voir le tableau C2.1), car ceux-ci sont calculés sur la base de l'effectif total d'élèves en pourcentage de la population, qu'ils soient préscolarisés à temps plein ou à temps partiel. La variation de la méthode de classification entre les pays peut avoir un impact sur les dépenses par élève et sur les taux d'encadrement, car ces chiffres sont calculés sur la base de l'effectif d'élèves en équivalents temps plein.

Différences entre les programmes strictement pédagogiques et les programmes intégrés

Dans certains pays, les structures préscolaires proposent également des services de garde durant une grande partie de la journée ou en soirée. Dans *Regards sur l'éducation*, ces programmes sont dits *intégrés* (puisqu'ils allient vocation pédagogique et services de garde). Les programmes *strictement pédagogiques* sont ceux qui ne comportent pas de services de garde (mais sont uniquement à vocation pédagogique).

Traitement des programmes intégrés dans les dépenses au titre de l'enseignement préprimaire dans *Regards sur l'éducation*

Comme la description du niveau CITE 0 se concentre sur les propriétés éducatives des programmes, les dépenses au titre des services de garde inclus dans les programmes intégrés sont exclues des dépenses rapportées dans *Regards sur l'éducation*. Les pays qui sont dans l'impossibilité de déduire les dépenses au titre des services de garde de leurs dépenses sont signalés en note de bas de page dans le tableau C2.2. Il est probable que les dépenses au titre des services de garde qui sont incluses dans les dépenses varient entre ces pays. La prudence est donc de rigueur lors de l'interprétation de ces chiffres.

Représentation de la variation à l'échelle nationale

Il n'est pas possible de rendre compte de la variation de certains aspects à l'échelle nationale et les « caractéristiques de l'enseignement préprimaire » ont été simplifiées dans certains cas. Ainsi, l'âge du début de la préscolarisation varie entre des provinces ou des États dans certains pays. Dans ce cas, c'est l'âge le plus courant qui est indiqué.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Downey, D.B., P.T. von Hippel et B.A. Broh (2004), « Are Schools the Great Equalizer? Cognitive Inequality during the Summer Months and the School Year », *American Sociological Review*, vol. 69, n° 5, pp. 613-635.

Entwisle, D.R., K. Alexander et L.S. Olson (1997), *Children, Schools and Inequality*, Westview, Boulder.

Hart, B. et I. Risley (1995), *Meaningful Differences in the Everyday Experience of Young American Children*, Paul H. Brookes Publishing, Baltimore.

Heckman, J.J. (2000), « The Case for Investing in Disadvantaged Young Children », *CESifo DICE Report*, Ifo Institute for Economic Research at the University of Munich, vol. 6, n° 2, pp. 3-8.

OCDE (2006), *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil*, Éditions OCDE.

OCDE (2010), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage* (Volume II), PISA, Éditions OCDE.

OCDE (2011), *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*, Éditions OCDE.

Shin, E., M. Jung et E. Park, E. (2009), *A Survey on the Development of the Pre-school Free Service Model*, Research Report of the Korean Educational Development Institute, Séoul.

Tableau C2.1. Taux de scolarisation dans l'enseignement préprimaire et primaire, selon l'âge (2005, 2010)
Élèves scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés

	Taux de scolarisation (2010)										Taux de scolarisation (2005)													
	3 ans			4 ans			5 ans			6 ans			3 ans			4 ans			5 ans			6 ans		
	CITE 0	CITE 0	CITE 1	Total	CITE 0	CITE 1	Total	CITE 0	CITE 1	Total	CITE 0	CITE 0	CITE 1	Total	CITE 0	CITE 1	TOTAL	CITE 0	CITE 1	Total				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)				
OCDE																								
Australie	10	51	1	52	17	82	99	n	100	100	17	51	2	53	18	72	91	n	100	100				
Autriche	61	89	n	89	95	n	95	41	59	100	47	82	n	82	93	n	93	39	57	96				
Belgique	99	99	n	99	98	1	99	5	94	99	100	100	n	100	99	1	100	6	94	100				
Canada ¹	1	47	n	47	94	n	94	n	m	99	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Chili	38	m	m	75	m	m	87	m	m	92	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Rép. tchèque	60	85	n	85	92	1	93	46	51	97	65	91	n	91	97	n	97	49	51	100				
Danemark	87	98	n	98	98	n	98	97	2	99	91	93	n	93	84	n	84	95	3	98				
Estonie	88	90	n	90	91	n	91	77	14	91	81	84	n	84	88	n	88	100	12	100				
Finlande	47	56	n	56	64	n	64	99	n	99	38	47	n	47	56	n	56	98	1	99				
France	100	100	n	100	100	1	100	2	99	100	100	100	n	100	99	1	100	2	94	96				
Allemagne ²	89	96	n	96	96	n	97	35	64	99	82	93	n	93	93	n	93	38	58	96				
Grèce	a	53	a	53	94	a	94	2	98	100	a	58	a	58	83	2	84	n	100	100				
Hongrie	72	93	n	93	96	n	96	73	22	95	73	91	n	91	97	n	97	74	25	99				
Islande	95	96	n	96	95	n	95	n	98	98	94	95	n	95	96	n	96	n	98	98				
Irlande	65	27	41	68	n	100	100	n	100	100	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Israël	79	86	n	86	96	n	96	14	83	97	67	84	n	84	93	n	94	13	81	95				
Italie	93	97	a	97	89	8	98	1	98	99	97	100	a	100	94	7	100	1	100	100				
Japon	75	97	a	97	99	a	99	a	100	100	69	95	a	95	99	a	99	a	100	100				
Corée	78	82	n	82	88	1	89	4	98	100	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Luxembourg	73	97	n	97	88	5	93	3	95	98	62	96	n	96	92	3	95	3	97	100				
Mexique	40	99	n	99	99	29	100	1	100	100	23	70	a	70	88	10	98	1	100	100				
Pays-Bas	m	100	a	100	99	a	99	a	99	99	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Nouvelle-Zélande	86	95	n	95	2	98	100	n	100	100	85	96	n	96	3	100	100	n	100	100				
Norvège	95	97	n	97	97	n	97	1	100	100	83	89	n	89	91	n	91	1	99	100				
Pologne	46	59	a	59	75	x(9)	75	91	4	95	28	38	a	38	48	m	48	98	1	99				
Portugal	73	85	n	85	93	1	93	3	97	100	61	84	n	84	87	3	90	3	100	100				
Rép. slovaque	60	73	n	73	82	n	82	41	51	92	61	74	n	74	85	n	85	40	54	94				
Slovénie	81	87	n	87	90	x(9)	90	5	94	99	67	76	n	76	84	n	84	4	96	100				
Espagne	99	99	n	99	99	n	100	1	97	98	95	99	n	99	100	n	100	1	99	100				
Suède	90	94	n	94	95	n	95	96	1	97	84	89	n	89	90	n	90	96	3	99				
Suisse	3	40	n	41	94	1	95	56	43	100	8	38	n	39	90	1	91	60	40	100				
Turquie	4	17	m	17	61	n	61	m	96	96	2	5	n	5	23	8	32	n	83	83				
Royaume-Uni	83	65	31	97	1	99	100	n	99	99	78	60	32	92	n	100	100	n	100	100				
États-Unis	51	69	n	69	74	6	80	16	80	96	35	65	n	65	72	6	78	15	80	95				
Moyenne OCDE	66	79	3	81	78	15	93	26	72	99	64	77	1	79	77	12	88	30	69	100				
Moyenne des pays de l'OCDE dont les données de 2005 et 2010 sont disponibles	69	75	8	83	77	16	93	33	66	99	64	71	8	79	73	16	88	34	65	100				
Moyenne UE21	73	83	3	86	82	11	93	34	64	98	69	82	2	84	82	7	89	40	61	100				
Autres G20																								
Argentine ¹	36	75	n	75	100	1	100	1	100	100	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Brésil	32	55	n	55	77	1	78	47	45	92	21	37	n	37	62	1	63	63	21	83				
Chine	m	m	n	m	m	n	m	n	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Inde	m	m	5	m	m	44	m	m	99	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Indonésie	4	23	n	23	43	5	48	23	75	98	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Fédération de Russie	68	75	a	75	76	1	77	70	14	84	100	m	a	m	m	1	1	m	23	23				
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				
Moyenne G20	m	m	3	m	m	17	m	m	86	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m				

Remarque : les taux de scolarisation en bas âge doivent être interprétés avec prudence ; en effet, des différences entre la date de référence des âges et la date de collecte des données sont susceptibles d'entraîner une surestimation des taux de scolarisation, tandis que l'absence de prise en compte des inscriptions tardives est susceptible d'entraîner une sous-estimation de ces taux. Les taux supérieurs à 100 % sont indiqués en italique.

1. Année de référence : 2009 et non 2010.

2. Année de référence : 2006 et non 2005.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683518>

Tableau C2.2. **Caractéristiques de l'enseignement préprimaire (2010)**

	Répartition des élèves préscolarisés (CITE 0, enseignement préprimaire) par type d'établissement (2010)			Taux d'encadrement (2010)		Dépenses au titre des établissements d'enseignement (2009)				Caractéristiques de l'enseignement préprimaire						
	Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Nombre d'élèves par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducatifs)	Nombre d'élèves par enseignant	Dépenses totales (publiques et privées) en pourcentage du PIB	Pourcentage des dépenses totales de source publique	Pourcentage des dépenses totales de source privée	Dépenses annuelles par élève (en USD)	Âge minimal du début	Âge moyen du début	Durée moyenne (en années)	Âge moyen du début du niveau CITE 1	Âge du début de la scolarité obligatoire (le cas échéant)	Durée de la scolarité obligatoire (le cas échéant) (en années)	Temps plein (TPI)/Temps partiel (TPa.)
	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 0	CITE 1	CITE 0	CITE 0	CITE 0
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
OCDE																
Australie	25.0	75.0	n	m	m	0.1	51.4	48.6	8 493	3	4	1	5	a	a	PT
Autriche ¹	71.9	28.1	x(2)	10.3	14.7	0.6	72.0	28.0	8 202	3	3	3	6	5	1	FT
Belgique	47.2	52.8	m	15.9	15.9	0.6	96.5	3.5	5 696	3	2.5	3 à 4	6	a	a	FT
Canada ²	93.0	7.0	x(2)	m	m	m	m	m	m	2.5 à 5	4.5 à 5	1	6	a	a	FT/PT
Chili	34.1	59.3	6.7	9.4	9.7	0.7	81.1	18.9	3 885	0	4	2	m	a	a	FT/PT
Rép. tchèque	98.4	1.6	a	13.6	13.9	0.5	92.0	8.0	4 452	3	3	3	6	a	a	FT
Danemark	79.1	20.9	n	m	m	1.0	87.6	12.4	8 785	0	1	6	7	m	m	FT
Estonie	97.4	a	2.6	m	6.0	0.5	98.6	1.4	2 551	0	3	4	7	m	m	FT
Finlande	91.2	8.8	a	m	11.0	0.4	90.3	9.7	5 553	0	a	a	7	a	a	FT
France	87.1	12.5	0.4	14.2	21.5	0.7	94.1	5.9	6 185	2	2 à 3	3	6	a	a	FT
Allemagne	35.2	64.8	x(2)	9.9	12.6	0.6	70.2	29.8	7 862	3	3	3	6	a	a	FT
Grèce	92.6	a	7.4	m	m	m	m	m	m	4	4	1 à 2	6	m	m	FT
Hongrie ¹	93.9	6.1	a	m	11.0	0.7	m	m	4 745	3	3	3	7	5	1	FT
Islande	88.0	12.0	n	6.9	6.9	1.0	77.1	22.9	9 636	0	2	4	6	a	a	FT/PT
Irlande	2.5	a	97.5	9.0	19.8	0.1	m	m	m	3	3	1	4 à 5	a	a	FT/PT
Israël ^{1, 3}	95.6	a	4.4	12.5	24.6	0.9	78.7	21.3	3 998	3	3	3	6	3	3	FT
Italie	68.6	a	31.4	11.8	11.8	0.5	91.2	8.8	7 948	m	m	m	m	a	a	FT
Japon	30.4	a	69.6	15.1	15.9	0.2	45.0	55.0	5 103	3	3	3	6	a	a	FT
Corée	17.2	3.7	79.1	17.1	17.1	0.3	42.6	57.4	6 047	m	m	m	m	m	m	FT
Luxembourg	91.6	n	8.4	m	12.0	0.6	98.6	1.4	16 247	3	3	3	6	4	2	FT
Mexique	85.9	a	14.1	25.4	25.4	0.6	81.4	18.6	2 158	3	3 à 4	3	6	4	2	FT
Pays-Bas	100.0	a	m	m	m	0.4	98.7	1.3	7 437	4	4	2	6	5	1	FT
Nouvelle-Zélande ¹	1.7	98.3	n	7.1	7.1	0.6	82.9	17.1	11 202	m	3	2	5	a	a	FT/PT
Norvège	55.1	44.9	a	m	m	0.4	84.4	15.6	6 696	0	1	5	6	a	a	FT/PT
Pologne	86.7	1.2	12.1	m	18.7	0.6	81.1	18.9	5 610	3	3	4	7	6	1	FT
Portugal	51.4	31.3	17.3	m	15.7	0.4	m	m	5 661	m	m	m	m	m	m	FT
Rép. slovaque	96.4	3.6	n	12.4	12.5	0.5	83.6	16.4	4 433	2	3	3	6	a	a	FT
Slovénie ¹	96.4	3.1	0.5	9.4	9.4	0.7	79.3	20.7	7 979	3	3	3	6	a	a	FT
Espagne	64.2	24.7	11.0	m	13.0	0.9	77.1	22.9	6 946	0	2 à 3	3 à 4	6	a	a	FT
Suède	83.8	16.2	n	6.3	6.3	0.7	100.0	n	6 549	3	-	4	7	a	a	FT
Suisse ⁴	96.1	0.3	3.5	m	17.5	0.2	m	m	5 147	4	5	2	6	5	1	FT
Turquie	91.0	a	9.0	m	23.0	m	m	m	m	3	5	1 à 3	6	a	a	m
Royaume-Uni	79.0	0.2	20.8	15.0	15.9	0.3	89.9	10.1	6 493	3	3	1.5	5	a	a	FT/PT
États-Unis ^{1, 5}	55.5	a	44.5	11.4	14.6	0.4	80.9	19.1	8 396	3	4	1	6	a	a	FT/PT
Moyenne OCDE	62.7	21.5	15.8	12.3	14.4	0.5	81.7	18.3	6 670							
Total OCDE									6 208							
Moyenne UE21	75.1	12.8	12.0	11.6	13.4	0.6	88.3	11.7	6 807							
Autres G20																
Argentine	m	m	m	m	m	0.7	69.0	31.0	2 398	m	m	m	m	m	m	FT
Brésil ¹	72.7	a	27.3	13.0	17.7	0.4	m	m	1 696	0	m	5	6	4	2	FT
Chine	m	m	m	21.6	24.0	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	FT
Inde	m	m	m	m	m	n	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	2.5	a	97.5	16.1	17.4	n	m	m	57	m	m	m	m	m	m	FT
Féd. de Russie	98.9	a	1.1	m	m	0.9	85.2	14.8	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	10.3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	n	m	m	420	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	60.1	m	m	15.5	17.5	0.4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Certaines dépenses au titre de l'accueil de la petite enfance sont incluses.

2. La préscolarisation (CITE 0, enseignement préprimaire) est obligatoire dans 2 des 13 provinces et territoires. L'âge minimal de début, l'âge moyen de début et la durée de la préscolarisation varient selon les provinces et territoires.

3. La préscolarisation obligatoire et gratuite vient d'être inscrite dans la loi, à l'échelle nationale. La mise en œuvre de cette loi débutera progressivement à partir de 2013.

4. La préscolarisation (CITE 0, enseignement préprimaire) est obligatoire pendant une ou deux années dans certains cantons.

5. La préscolarisation (CITE 0, enseignement préprimaire) est obligatoire dans un tiers environ des États.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et de l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683537>

Tableau C2.3. **Caractéristiques des programmes strictement pédagogiques et des programmes intégrés dans l'enseignement préprimaire (2010)**


	Programmes strictement pédagogiques			Programmes intégrés (vocation pédagogique et services de garde)			Répartition des effectifs d'élèves indiqués dans <i>Regards sur l'éducation</i> (%)		
	Existant à l'échelle nationale	Dispensés par des enseignants qualifiés	Ayant un programme officiel	Existant à l'échelle nationale	Dispensés par des enseignants qualifiés	Ayant un programme officiel	Programmes strictement pédagogiques	Programmes intégrés	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE									
Australie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	100	m	100
Autriche	Oui	Oui	Oui	Oui	a	Non	3	97	100
Belgique	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
Canada	Oui	Oui ¹	Oui	Oui	Oui	Oui	100	m	100
Chili	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	x(9)	x(9)	100
Rép. tchèque	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
Danemark	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
Finlande	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	37	63	100
France	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
Allemagne	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
Grèce	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
Hongrie	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
Islande	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	1	99	100
Irlande	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
Israël	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	98	2	100
Italie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Japon	Oui	Oui	Oui	Oui	Variable	Variable	x(9)	x(9)	100
Corée	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	x(9)	x(9)	100
Luxembourg	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
Mexique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	99	1	100
Pays-Bas ²	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Variable	100	m	100
Nouvelle-Zélande	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
Norvège	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
Pologne	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. slovaque	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
Slovénie	Non	a	a	Oui	Oui	Oui	a	100	100
Espagne	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
Suède	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	30	70	100
Suisse	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	m	100	m	100
Turquie	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	100	a	100
Royaume-Uni	Oui	Oui	Oui	Oui	Variable	Oui	x(9)	x(9)	100
États-Unis	Oui	Variable	Variable	Oui	Variable	Oui	x(9)	x(9)	100
Autres G20									
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	x(9)	x(9)	100
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Dans la plupart des régions.

2. Les programmes intégrés ne sont pas dispensés par des enseignants, mais par des puériculteurs qualifiés qui ont suivi une formation supplémentaire concernant l'enseignement préprimaire. Les programmes intégrés s'adressent exclusivement aux enfants âgés de trois ans dans l'enseignement préprimaire (manquants dans le tableau C2.1).

Source : OCDE, collecte de données spéciale du Groupe de travail de l'INES en charge des programmes de l'enseignement préprimaire.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683556>

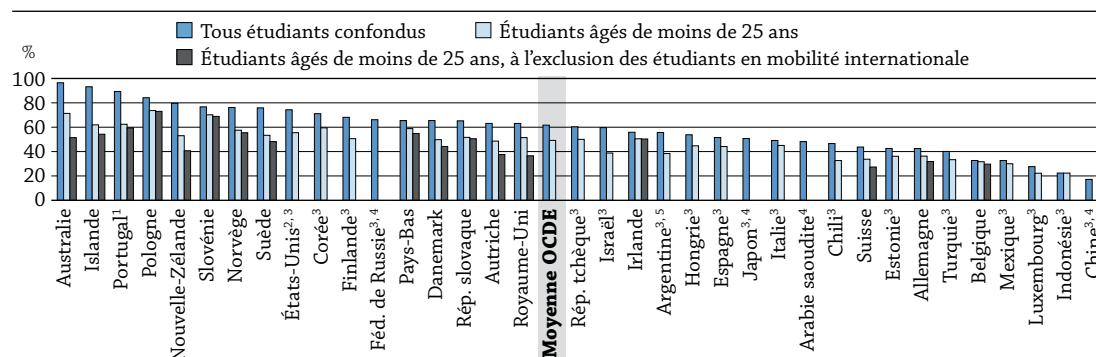
COMBIEN D'ÉTUDIANTS ENTAMERONT DES ÉTUDES TERTIAIRES ?

INDICATEUR C3

- Dans l'hypothèse du maintien des taux d'accès à leur niveau actuel, dans les pays de l'OCDE, en moyenne 62 % des jeunes adultes d'aujourd'hui entameront une formation tertiaire de type A (largement théorique) au cours de leur vie, et 49 % d'entre eux avant l'âge de 25 ans.
- En 2010, un étudiant sur cinq en première année de l'enseignement tertiaire de type A avait plus de 25 ans, selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. Ces étudiants plus âgés sont plus d'un sur trois en Islande, en Israël et au Portugal, mais moins d'un sur dix en Belgique, en Italie et au Mexique.
- La Pologne et la Slovaquie sont les deux pays où le pourcentage de jeunes adultes qui entameront une formation tertiaire de type A avant l'âge de 25 ans est le plus élevé, après déduction des étudiants en mobilité internationale – soit ceux qui se rendent à l'étranger dans l'intention d'y faire des études.

Graphique C3.1. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A, selon le groupe d'âge (2010)

Avec inclusion ou non des étudiants en mobilité internationale



1. Les taux d'accès peuvent être surestimés car ils comptabilisent les étudiants inscrits en première année d'un programme, et non ceux inscrits dans une première formation tertiaire de type A ou B.
2. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A incluent les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B.
3. Les données relatives aux nouveaux inscrits parmi les étudiants en mobilité internationale ne sont pas disponibles.
4. Les données relatives aux nouveaux inscrits ventilées par âge ne sont pas disponibles.
5. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableaux C3.1 et C3.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679547>

Lecture du graphique

Ce graphique évalue la probabilité qu'ont les individus d'entamer une formation tertiaire de type A dans les pays de l'OCDE. Par exemple, sur 100 jeunes adultes de sexe masculin et de sexe féminin :

- En Australie, plus de 95 entameront une formation universitaire au cours de leur vie, mais 71 seulement le feront avant l'âge de 25 ans.
- En Pologne, 84 entameront une formation universitaire au cours de leur vie, et 74 le feront avant l'âge de 25 ans.
- Abstraction faite des étudiants en mobilité internationale, 51 seulement entameront une formation de ce niveau avant l'âge de 25 ans en Australie, contre 73 en Pologne.

Contexte

Le taux d'accès à l'enseignement tertiaire est une estimation de la probabilité de voir les individus entamer une formation de ce niveau au cours de leur vie. Ce taux montre le degré d'accessibilité de l'enseignement tertiaire et donne des indications sur la valeur subjective qui lui est accordée. Il permet de déterminer jusqu'à un certain point dans quelle mesure la population acquiert des connaissances et des compétences de haut niveau qui sont valorisées sur le marché du travail d'aujourd'hui. Des taux élevés d'accès et de scolarisation dans l'enseignement tertiaire sont le signe qu'une main-d'œuvre hautement qualifiée se développe et s'entretient.

Dans les pays de l'OCDE, la conviction que les compétences acquises dans l'enseignement tertiaire sont davantage valorisées que les compétences des individus moins instruits trouve son origine dans la dépréciation, tant réelle que crainte, des emplois dits de « routine » qui peuvent être mécanisés ou délocalisés dans des pays à bas coûts, et dans la reconnaissance du fait que le savoir et l'innovation sont indispensables à la croissance économique. Les établissements d'enseignement tertiaire devront non seulement augmenter leur capacité d'accueil, mais aussi adapter leurs programmes de cours et leurs modes d'enseignement et d'apprentissage aux besoins variés des nouvelles générations d'étudiants.

■ Autres faits marquants

- Selon les taux d'accès actuels, on estime qu'en moyenne, **17 % des jeunes adultes d'aujourd'hui entameront une formation tertiaire de type B (plus courte et largement professionnelle) au cours de leur vie** : 19 % de femmes et 16 % d'hommes. En 2010, plus de 40 % des étudiants ont commencé une formation de ce type pour la première fois après l'âge de 25 ans, selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles.
- Selon les chiffres de 2010, le taux estimé d'accès des femmes à l'enseignement tertiaire de type A est supérieur de 25 % à celui des hommes.
- Dans les 24 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, **2,8 % des jeunes adultes d'aujourd'hui devraient entamer un programme de recherche de haut niveau.**
- Dans tous les pays, sauf en Arabie saoudite, en Corée et en Finlande, **les domaines d'études les plus prisés par ceux qui entament des études tertiaires sont les sciences sociales, le commerce et le droit.**

■ Tendances

Entre 1995 et 2010, les taux d'accès ont progressé, en moyenne, de près de 25 points de pourcentage dans l'enseignement tertiaire de type A dans les pays de l'OCDE, alors que les taux d'accès sont restés stables durant cette période dans l'enseignement tertiaire de type B. Cet accroissement s'explique par l'amélioration de l'accessibilité de l'enseignement tertiaire dans de nombreux pays, mais également par des changements structurels intervenus dans certains pays, tels que la création de formations nouvelles (en adéquation avec les besoins du marché du travail) ou plus courtes (sous l'effet de la mise en œuvre du processus de Bologne). Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire ont également augmenté avec l'amélioration de l'accessibilité de ce niveau d'enseignement à un plus grand public, notamment les étudiants en mobilité internationale (voir l'indicateur C4) et les individus plus âgés. Enfin, l'accroissement des taux d'accès risque d'être surestimé, en partie à cause d'une meilleure couverture des données. Ces dix dernières années, de nombreux pays ont amélioré leur système de collecte de données, et les chiffres de 2010 reflètent mieux l'accès à l'enseignement tertiaire.

■ Remarque

Le taux d'accès est l'estimation du pourcentage d'individus d'une cohorte d'âge qui entameront des études, tertiaires en l'occurrence, au cours de leur vie. Cette estimation se base sur le nombre de nouveaux inscrits en 2010 et la pyramide des âges dans ce groupe. Le taux d'accès repose donc sur l'hypothèse d'une cohorte fictive, selon laquelle le taux actuel d'accès est la meilleure estimation du comportement des jeunes adultes tout au long de leur vie. Ce taux est, en conséquence, sensible à tout changement dans le système d'éducation, par exemple la création de nouvelles formations ou la variation du nombre d'étudiants en mobilité internationale. Les taux d'accès peuvent être très élevés, et même supérieurs à 100 % (ce qui indique clairement que l'hypothèse de la cohorte fictive n'est pas plausible) durant une période où un groupe d'individus décide, de façon imprévisible, d'entamer des études tertiaires. C'est ce qui s'est, par exemple, produit en Australie, avec l'afflux massif d'étudiants étrangers en 2010 (le taux d'accès passe de 96 % à 67 % si les étudiants en mobilité internationale sont exclus) ou en Islande, où un grand nombre de femmes ont décidé de reprendre leurs études (le taux d'accès des femmes chute de 113 % à 74 % si les étudiants de plus de 25 ans sont exclus).

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

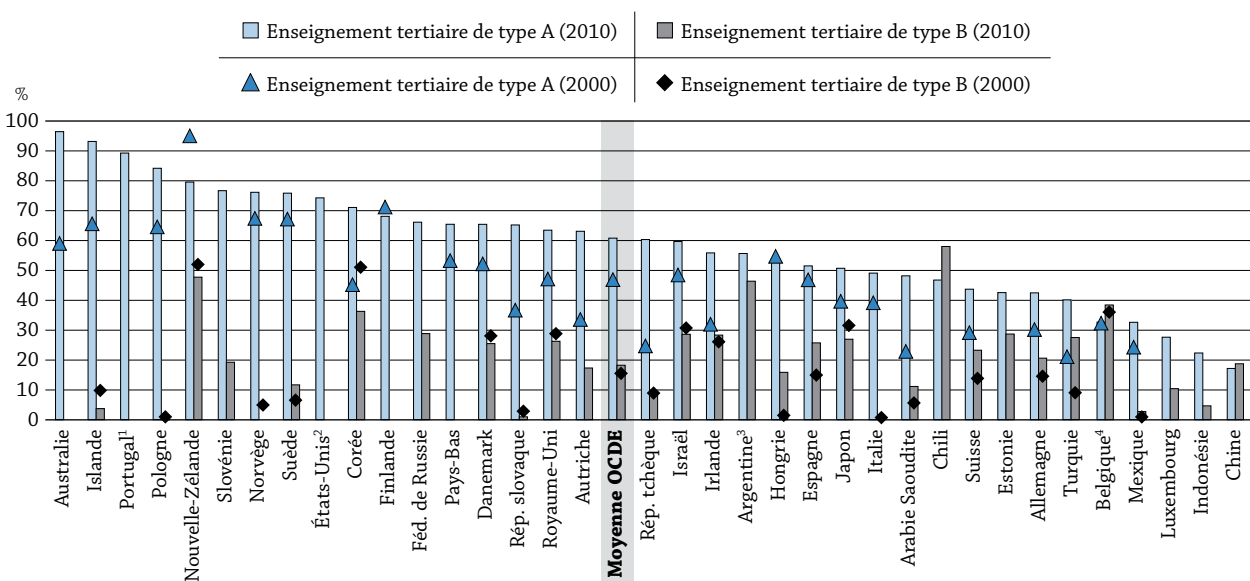
Analyse

Accès global à l'enseignement tertiaire

Selon les estimations, 62 % des jeunes adultes entameront des études tertiaires de type A au cours de leur vie dans les pays de l'OCDE si les conditions actuelles d'accès se maintiennent. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 70 % dans plusieurs pays, mais ne représente pas plus de 35 % en Belgique, en Chine, en Indonésie, au Luxembourg et au Mexique (voir le graphique C3.1).

Le pourcentage d'étudiants qui entament des études tertiaires de type B est généralement inférieur, essentiellement parce que ces formations sont moins répandues dans la majorité des pays de l'OCDE. Dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, en moyenne 17 % des étudiants entreprendront ce type de formation. Ce pourcentage est inférieur ou égal à 3 % en Italie, au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal et en République slovaque, mais égal ou supérieur à 30 % en Argentine, en Belgique, en Corée et en Nouvelle-Zélande, et passe la barre des 50 % au Chili. Aux Pays-Bas, rares sont encore les étudiants qui optent pour une formation tertiaire de type B, mais leur nombre devrait augmenter au cours des prochaines années en raison de la création d'une nouvelle formation (« Associate Degree »). La Finlande a supprimé les formations tertiaires de type B de son système d'éducation et la Norvège n'en propose plus qu'une seule (voir le tableau C3.1).

Graphique C3.2. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de types A et B (2000 et 2010)



1. Les taux d'accès peuvent être surestimés car ils comptabilisent les étudiants inscrits en première année d'un programme, et non ceux inscrits dans une première formation tertiaire de type A ou B.
2. En 2010, les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A incluent les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B.
3. Année de référence : 2009 (et non 2010).
4. Année de référence : 2001 (et non 2000).

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau C3.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679566>

La Belgique, le Chili et la Chine sont les trois pays où les étudiants devraient être plus nombreux à entamer une formation tertiaire de type B que de type A. En Belgique et au Chili, le taux élevé d'accès à l'enseignement tertiaire de type B compense le taux relativement faible d'accès à l'enseignement tertiaire de type A. Dans d'autres pays, en particulier en Israël et au Royaume-Uni, les taux d'accès sont proches de la moyenne de l'OCDE dans l'enseignement tertiaire de type A (plus théorique) et sont relativement élevés dans l'enseignement

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

tertiaire de type B (plus professionnel). Quant à la Nouvelle-Zélande, elle se distingue des autres pays : ses taux d'accès sont parmi les plus élevés de l'OCDE à ces deux niveaux d'enseignement, mais ils sont gonflés par un pourcentage plus important d'étudiants plus âgés et d'étudiants en mobilité internationale (voir le tableau C3.1).

Selon la moyenne calculée sur la base de tous les pays de l'OCDE dont les données sont comparables, le pourcentage de jeunes adultes qui entameront vraisemblablement des études tertiaires de type A a augmenté de 15 points de pourcentage entre 2000 et 2010, et de près de 25 points de pourcentage entre 1995 et 2010 (voir le tableau C3.3). Entre 2000 et 2010, les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A ont progressé de plus de 20 points de pourcentage en Arabie saoudite, en Australie, en Autriche, en Corée, en Irlande, en Islande, en République slovaque et en République tchèque. En Corée, cet accroissement s'explique essentiellement par la classification récente de formations de type B dans l'enseignement tertiaire de type A. La Finlande, la Hongrie et la Nouvelle-Zélande sont les seuls pays de l'OCDE où les taux d'accès ont régressé dans l'enseignement tertiaire de type A. En Hongrie, toutefois, ce déclin a été compensé par une augmentation sensible du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B durant cette période. En Nouvelle-Zélande, la variation des taux d'accès à la hausse, puis à la baisse, enregistrée entre 2000 et 2010 suit la variation du nombre d'étudiants en mobilité internationale durant la même période (voir le graphique C3.2).

Entre 2000 et 2010, les taux nets d'accès à l'enseignement tertiaire de type B sont restés relativement stables dans les pays de l'OCDE, sauf en Espagne, en Hongrie et en Turquie, où ils ont augmenté de plus de 10 points de pourcentage, et en Corée, où ils ont diminué de 15 points de pourcentage (voir le graphique C3.2).

Selon la moyenne calculée sur la base des 24 pays de l'OCDE dont les données sont comparables, 2,8 % des jeunes adultes d'aujourd'hui entreprendront un programme de recherche de haut niveau à un moment de leur vie. Parmi les pays dont les données sont disponibles, ce pourcentage est inférieur à 1 % en Arabie saoudite, en Argentine, au Chili, en Indonésie, au Mexique et en Turquie, mais égal ou supérieur à 4 % en Autriche, en République slovaque, en Slovénie et en Suisse (voir le tableau C3.1).

Âge des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire

Dans les pays de l'OCDE, les individus qui entament pour la première fois une formation sont, en moyenne, 80 % à avoir moins de 25 ans dans l'enseignement tertiaire de type A et 58 % dans l'enseignement tertiaire de type B. Ceux qui commencent un programme de recherche de haut niveau sont environ 55 % à avoir moins de 30 ans (voir le tableau C3.2).

La pyramide des âges des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire varie selon les pays de l'OCDE, ce qui s'explique par des différences dans l'âge typique d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires (voir les tableaux X1.1a et X1.1b), dans la capacité d'accueil des établissements (admissions réglementées par le principe du *numerus clausus*, l'un des nombreux mécanismes utilisés pour limiter l'effectif de l'enseignement tertiaire) et dans les possibilités de travailler avant d'entamer des études tertiaires.

Il est de tradition d'entamer des études tertiaires de type A dès la fin des études secondaires. Cet usage reste courant dans de nombreux pays. Ainsi, en Belgique, en Indonésie, en Italie et au Mexique, 90 % de ceux qui entreprennent des études tertiaires de type A ou B pour la première fois ont moins de 25 ans. Dans d'autres pays de l'OCDE, en revanche, l'entrée dans l'enseignement tertiaire peut intervenir plus tard, après une période d'activité professionnelle ou le service militaire. Dans ces pays, ceux qui entament des études tertiaires de type A ou B pour la première fois appartiennent à un groupe d'âge nettement plus étendu. En Islande, en Israël et au Portugal, deux tiers seulement des étudiants qui entament une formation tertiaire de type A pour la première fois ont moins de 25 ans (voir le tableau C3.2).

Le pourcentage d'étudiants plus âgés qui commencent pour la première fois des études tertiaires de type A ou B peut témoigner, avec d'autres éléments, de la souplesse de ces formations et de leur degré d'adéquation avec les besoins d'individus qui n'appartiennent pas au groupe d'âge typique. Ce pourcentage peut également traduire une perception particulière de la valeur de l'expérience professionnelle avant le début des études supérieures,

caractéristique des pays nordiques et assez répandue en Australie, en Hongrie, en Nouvelle-Zélande et en Suisse, où un pourcentage non négligeable de nouveaux inscrits a largement dépassé l'âge typique d'accès. Il s'explique également dans certains pays par le service militaire obligatoire, qui retarde le début des études tertiaires. En Israël, par exemple, plus de la moitié des étudiants qui entament des études tertiaires de type A pour la première fois ont plus de 24 ans : le service militaire y est obligatoire entre l'âge de 18 et 21 ans chez les hommes, et entre l'âge de 18 et 20 ans chez les femmes. Toutefois, le fait de commencer des études tertiaires à un âge plus avancé a certaines conséquences sur l'économie, le manque à gagner fiscal, par exemple. Certains gouvernements encouragent les étudiants à entamer et terminer au plus vite leurs études tertiaires, et incitent davantage les établissements d'enseignement tertiaire à promouvoir l'achèvement des études dans le délai imparti.

Durant la récente crise économique, de jeunes adultes ont retardé leur entrée dans la vie active et ont poursuivi leurs études. Certains gouvernements ont créé des programmes dits de la « deuxième chance » à l'intention des individus qui ont quitté l'école de manière précoce pour améliorer le niveau de compétence de la main-d'œuvre et accroître les possibilités d'acquérir des connaissances et des compétences pratiques. Dans certains pays, les taux d'accès élevés reflètent des phénomènes temporaires, par exemple les réformes universitaires, la crise économique ou l'afflux d'étudiants en mobilité internationale.

Impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'accès dans l'enseignement tertiaire de type A

Par définition, les étudiants en mobilité internationale qui entament pour la première fois des études tertiaires dans un pays sont comptabilisés comme nouveaux inscrits, qu'ils aient ou non suivi auparavant une formation dans un autre pays. Les tableaux C3.1 et C3.2 montrent l'impact des effectifs d'étudiants en mobilité internationale : ils comparent les taux d'accès avant et après ajustement (c'est-à-dire avant et après déduction des étudiants en mobilité internationale).

En Australie, l'écart entre le taux d'accès avant ajustement et après ajustement représente 29 points de pourcentage, soit l'écart le plus important parmi tous les pays dont les données sont comparables. En Autriche, en Islande, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse, les taux d'accès sont aussi fortement affectés par la présence des étudiants en mobilité internationale : les écarts y représentent entre 11 et 22 points de pourcentage (voir le tableau C3.1).

C'est logiquement dans les pays qui accueillent les pourcentages les plus élevés d'étudiants en mobilité internationale, notamment en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, que ces effectifs ont le plus d'impact sur les taux d'accès et les taux d'obtention d'un diplôme (voir l'indicateur A3). Pour améliorer la comparabilité de ces indicateurs, il convient donc, dans la mesure du possible, de présenter à part les effectifs d'étudiants en mobilité internationale.

Le pourcentage d'individus qui entameront pour la première fois une formation tertiaire de type A change fortement après déduction des étudiants plus âgés et des étudiants en mobilité internationale. Ces deux groupes représentent une partie importante de l'effectif d'étudiants dans certains pays, et ils peuvent gonfler artificiellement l'estimation du pourcentage de jeunes adultes qui entameront une formation tertiaire. La Pologne et la Slovaquie sont les deux pays où le pourcentage d'individus supposés commencer des études tertiaires de type A avant l'âge de 25 ans est le plus élevé, une fois exclus les étudiants plus âgés et les étudiants en mobilité internationale. En Pologne, cela s'explique par les réformes mises en œuvre en 1999 dans le but d'améliorer la qualité du système d'enseignement secondaire et tertiaire, et d'accroître les possibilités de formation. La Pologne et la Slovaquie comptent aussi parmi les six pays où le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est le plus élevé dans la population.

Une fois déduits les étudiants plus âgés et les étudiants en mobilité internationale, les taux d'accès diminuent en Australie, où ces deux groupes sont nombreux, au point de reléguer ce pays de la 1^{ère} à la 7^e place du classement ; l'Islande passe de la 2^e à la 6^e place, et la Nouvelle-Zélande, de la 5^e à la 12^e place (voir le graphique C3.1).

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

Passerelles entre les formations tertiaires de type A et B

Dans certains pays, les formations tertiaires de type A et B sont dispensées dans des établissements de type différent, mais cette situation évolue : il est de plus en plus fréquent de voir des universités ou d'autres établissements proposer les deux types de formation. Par ailleurs, ces deux types de formation se rapprochent de plus en plus en termes de contenus des cours, d'orientation et de résultats de l'apprentissage.

Les diplômés de l'enseignement tertiaire de type B peuvent souvent obtenir leur admission dans une formation tertiaire de type A, que ce soit en deuxième ou troisième année, voire en deuxième cycle. En conséquence, on ne peut simplement additionner les taux d'accès aux formations tertiaires de type A et de type B pour obtenir des taux d'accès à l'ensemble de l'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage. L'admission est souvent soumise à certaines conditions (examen spécifique, antécédents personnels ou professionnels, réussite d'une formation préparatoire, etc.), mais celles-ci varient selon les pays et les formations visées. De même, les étudiants qui abandonnent leurs études tertiaires de type A sans avoir obtenu leur diplôme peuvent parfois être réorientés avec succès vers une formation tertiaire de type B.

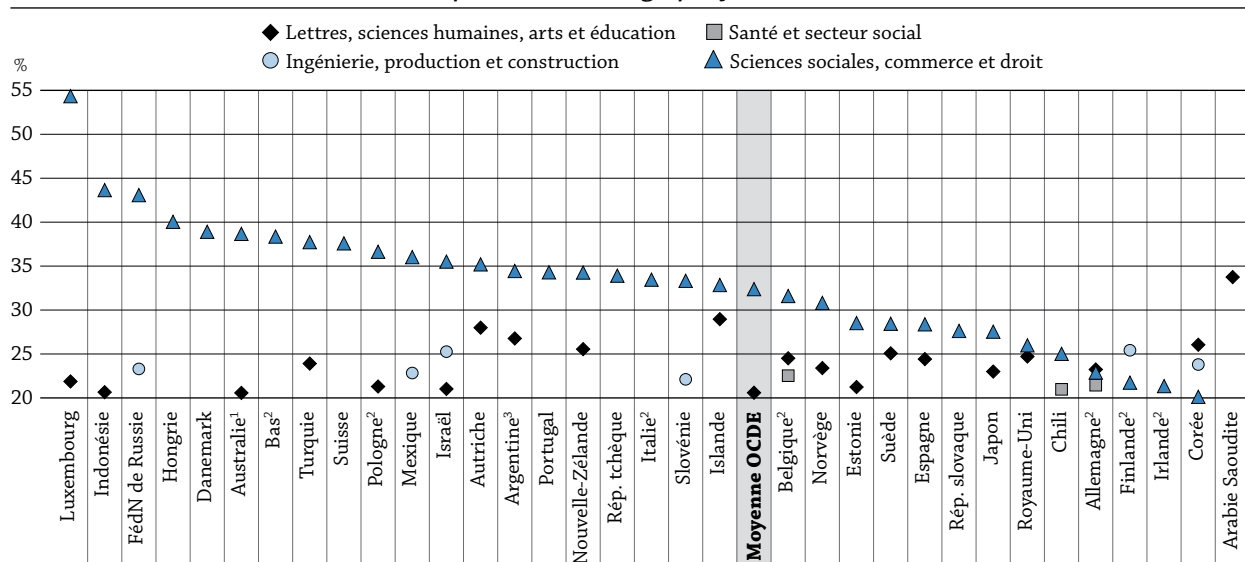
Les pays qui se distinguent par des taux d'accès élevés dans l'enseignement tertiaire sont vraisemblablement aussi ceux qui proposent des passerelles entre les deux types de formation.

Taux d'accès à l'enseignement tertiaire (de type A et B), selon le domaine d'études

Dans la plupart des pays, de nombreux étudiants choisissent de suivre une formation tertiaire en rapport avec les sciences sociales, le commerce ou le droit. En 2010, ce sont ces domaines que les nouveaux inscrits ont été les plus nombreux à choisir dans tous les pays, sauf en Arabie saoudite, en Corée et en Finlande. Les domaines d'études en tête du classement sont ceux en rapport avec l'éducation, les arts et lettres et les sciences humaines en Arabie saoudite et Corée, et ceux en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction en Finlande (voir le graphique C3.3).

Graphique C3.3. Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2010)

Seuls les domaines d'études qui comptent plus de 20 % de nouveaux inscrits au niveau tertiaire en 2010 sont présentés dans le graphique ci-dessous



1. À l'exclusion des programmes tertiaires de type B.

2. À l'exclusion des programmes de recherche de haut niveau.

3. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre de nouveaux inscrits dans une formation de « Sciences sociales, commerce et droit » en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau C3.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679585>

Les domaines scientifiques, soit ceux en rapport avec la science et l'ingénierie, la production et la construction, sont moins populaires. En moyenne, un quart seulement des étudiants optent pour une formation dans ces domaines (voir le tableau C3.4). Ce taux peu élevé s'explique en partie par le fait que les femmes sont sous-représentées : en 2010, elles ne sont que 13 %, en moyenne, à avoir choisi ces domaines parmi les nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, alors que les hommes sont 38 % à avoir choisi l'un d'eux. Parmi les nouveaux inscrits, le pourcentage de femmes qui ont opté pour une formation scientifique varie entre 5 % en Belgique et 20 % au Mexique, alors que pour les hommes, ce pourcentage varie entre 26 % aux Pays-Bas et 58 % en Finlande (voir le tableau C3.4a, en ligne). La demande de diplômés en sciences sur le marché du travail et la sous-représentation des femmes parmi eux sont analysées de manière plus approfondie dans l'indicateur A4.

La répartition de l'effectif des programmes de recherche de haut niveau entre les domaines d'études est très différente de celle qui s'observe dans l'ensemble de l'enseignement tertiaire. En 2010, 22 % des doctorants ont choisi un domaine scientifique en première année, contre 10 % seulement dans l'effectif total de nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire. Plus de 30 % des doctorants ont opté pour un domaine scientifique en Israël et au Luxembourg (voir le tableau C3.4b, en ligne).

Définitions

Les **programmes de recherche de haut niveau** (niveau CITE 6) sont équivalents au doctorat.

Les étudiants sont déclarés **en mobilité internationale** s'ils se sont rendus à l'étranger dans l'intention spécifique d'y faire des études. Les étudiants en mobilité internationale qui s'inscrivent pour la première fois dans une formation tertiaire de deuxième cycle sont considérés comme de nouveaux inscrits.

Par **nouvel inscrit**, on entend tout individu qui s'inscrit pour la première fois dans une formation du niveau considéré.

Le **taux d'accès dans l'enseignement tertiaire** est une estimation de la probabilité, dans l'hypothèse du maintien des conditions actuelles d'accès, qu'a un jeune adulte d'entamer une formation tertiaire au cours de sa vie.

Les **formations tertiaires de type A** (niveau CITE 5A) sont largement théoriques et sont conçues pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions hautement qualifiées.

Les **formations tertiaires de type B** (niveau CITE 5B) sont classées au même niveau de compétence que les formations tertiaires de type A, mais elles ont une finalité professionnelle plus précise et préparent les étudiants à entrer directement dans la vie active. Habituellement, ces formations sont de durée (deux à trois ans) plus courte que celles de type A et sont sanctionnées par des diplômes qui ne sont pas assimilés à des titres de niveau universitaire.

Méthodologie

Les chiffres sur les nouveaux inscrits et les diplômés se rapportent à l'année académique 2009-10, et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2011 par l'OCDE (pour plus de précisions, consulter l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012). Les domaines d'études utilisés dans l'exercice UOE de collecte de données sont conformes à la classification révisée de la CITE par domaines d'études. La même classification est appliquée pour l'ensemble des niveaux de formation.

Les données tendanciennes sur les taux d'accès (voir le tableau C3.3) de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée dans les pays de l'OCDE en janvier 2007.

Les données relatives à l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'accès de l'enseignement tertiaire proviennent d'une enquête spéciale réalisée par l'OCDE en décembre 2011.

Les tableaux C3.1, C3.2 et C3.3 indiquent la somme des taux nets d'accès par âge. Le taux net d'accès à un âge donné est calculé comme suit : le nombre de nouveaux inscrits (pour la première fois) de cet âge dans chaque type de formation tertiaire est divisé par l'effectif total de la population du même âge. La somme des taux nets d'accès correspond à la somme des taux d'accès à chaque âge. Ce taux est une estimation de la probabilité qu'un jeune entame des études tertiaires au cours de sa vie, dans l'hypothèse du maintien des taux d'accès par âge à leur niveau actuel. Le tableau C3.1 montre également les 20^e, 50^e et 80^e centiles de la répartition par âge des nouveaux inscrits, c'est-à-dire l'âge en dessous duquel respectivement 20 %, 50 % et 80 % des individus entament pour la première fois des études tertiaires.

Les pays ne sont pas tous en mesure d'établir une distinction entre les étudiants qui entament pour la première fois des études tertiaires et ceux qui changent de filière, qui redoublent ou qui reprennent leurs études après une interruption. En conséquence, on ne peut additionner les taux des nouveaux inscrits (pour la première fois) en formation tertiaire de type A ou de type B pour obtenir un taux global d'accès à l'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :



- **Tableau C3.4a. Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683670>
- **Tableau C3.4b. Répartition des nouveaux inscrits dans les programmes de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683689>

Tableau C3.1. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et pyramide des âges des nouveaux inscrits (2010)

Somme des taux nets d'accès par âge, selon la finalité des programmes et le sexe

	Enseignement tertiaire de type B				Enseignement tertiaire de type A							Programmes de recherche de haut niveau			
	Taux nets d'accès				Taux nets d'accès				Âge :			Taux nets d'accès			
	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹	Dans le 20 ^e centile ²	Dans le 50 ^e centile ²	Dans le 80 ^e centile ²	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE															
Australie	m	m	m	m	96	83	110	67	19	21	27	3.3	3.4	3.2	2.1
Autriche	17	16	19	17	63	56	70	49	20	21	26	5.5	5.5	5.5	4.0
Belgique	38	32	45	36	33	32	34	30	18	19	20	m	m	m	m
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili*	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	9	5	13	m	60	52	70	m	20	20	25	3.8	4.1	3.4	m
Danemark	25	25	26	23	65	53	78	57	21	22	26	3.8	3.9	3.6	2.8
Estonie	29	25	33	m	43	35	50	m	19	20	23	2.7	2.4	3.0	m
Finlande	a	a	a	a	68	61	75	m	20	21	27	m	m	m	m
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne	21	13	28	m	42	42	43	36	20	21	24	m	m	m	m
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	16	11	21	m	54	50	58	m	19	20	25	1.6	1.6	1.6	m
Islande	4	4	4	m	93	74	113	80	21	22	29	2.3	2.0	2.6	1.8
Irlande	28	32	25	25	56	51	61	56	18	19	21	m	m	m	m
Israël	29	28	29	m	60	53	66	m	22	24	27	2.0	1.9	2.1	m
Italie	n	n	n	n	49	42	57	m	19	20	21	2.3	2.1	2.4	m
Japon	27	20	35	m	51	56	45	m	18	19	19	1.0	1.3	0.6	m
Corée	36	33	40	m	71	71	71	m	18	19	24	2.7	3.2	2.2	m
Luxembourg	10	10	10	m	28	26	29	m	21	22	25	1.0	1.1	0.9	m
Mexique	3	3	2	m	33	33	32	m	18	19	21	n	n	n	m
Pays-Bas	n	n	n	n	65	61	70	61	18	20	22	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	48	46	50	39	80	66	93	63	19	21	32	2.9	2.9	2.8	1.5
Norvège	n	n	n	n	76	64	89	73	20	21	27	2.9	3.0	2.8	2.8
Pologne	1	n	2	m	84	73	96	83	19	20	23	m	m	m	m
Portugal ³	n	n	n	n	89	78	101	84	19	22	32	3.3	3.3	3.4	2.8
Rép. slovaque	1	1	1	m	65	55	76	63	20	21	26	4.0	4.2	3.8	3.7
Slovénie	19	19	19	m	77	64	90	75	19	20	22	5.5	4.7	6.3	5.0
Espagne	26	24	27	m	52	44	60	m	18	19	25	1.8	1.7	1.9	m
Suède	12	12	12	12	76	65	87	65	20	22	28	2.9	3.0	2.9	2.0
Suisse	23	25	21	m	44	43	45	33	20	22	27	5.0	5.5	4.5	2.4
Turquie	28	31	24	m	40	40	40	m	19	20	24	0.9	1.0	0.7	m
Royaume-Uni	26	19	34	24	63	56	71	41	18	20	25	2.8	3.0	2.7	1.6
États-Unis	x(5)	x(6)	x(7)	m	74	67	82	m	18	20	27	m	m	m	m
Moyenne OCDE	17	16	19	m	62	55	69	m	19	21	25	2.8	2.8	2.8	m
Moyenne UE21	15	13	17	m	60	52	67	m	19	21	25	3.1	3.1	3.2	m
Autres G20															
Argentine ⁴	46	28	65	m	56	48	63	m	19	21	28	0.4	0.4	0.5	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	19	17	20	m	17	16	18	m	m	m	m	2.7	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	5	4	5	m	22	22	23	m	18	19	19	0.2	0.2	0.1	m
Fédération de Russie	29	x(1)	x(1)	m	66	x(5)	x(5)	m	m	m	m	2.4	x(12)	x(12)	m
Arabie saoudite	11	16	6	11	48	47	50	47	m	m	m	n	n	n	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	21	17	24	m	52	48	54	m	m	m	m	1.6	1.5	1.3	m

Remarques : les taux d'accès peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés. L'ajustement des taux d'accès vise à compenser cet aspect. Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Les taux d'accès ajustés correspondent aux taux d'accès lorsque les étudiants en mobilité internationale sont exclus.
2. Respectivement 20 %, 50 % et 80 % des nouveaux inscrits n'ont pas atteint l'âge indiqué.
3. Les taux d'accès peuvent être surestimés car ils comptabilisent les étudiants inscrits en première année d'un programme, et non ceux inscrits dans une première formation tertiaire de type A ou B.
4. Année de référence : 2009.

* En raison de modifications tardives, les données du Chili ne sont pas incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683594>

Tableau C3.2. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire avant l'âge typique d'accès (2010)

Somme des taux nets d'accès par âge jusqu'à 25 ans pour l'enseignement tertiaire de type A ou B, et jusqu'à 30 ans pour les programmes de recherche de haut niveau, selon la finalité des programmes et le sexe

OCDE	Enseignement tertiaire de type B (moins de 25 ans)					Enseignement tertiaire de type A (moins de 25 ans)					Programmes de recherche de haut niveau (moins de 30 ans)				
	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹	Proportion de nouveaux inscrits de moins de 25 ans ²	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹	Proportion de nouveaux inscrits de moins de 25 ans ²	H + F	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹	Proportion de nouveaux inscrits de moins de 30 ans ²
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
Australie	m	m	m	m	m	71	61	82	51	73	1.5	1.6	1.5	0.9	48
Autriche	8	8	9	8	46	49	40	57	38	75	3.7	3.6	3.8	2.8	66
Belgique	37	31	43	35	95	32	30	33	30	97	m	m	m	m	m
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili*	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	7	4	11	m	81	50	44	56	m	80	3.0	3.2	2.8	m	77
Danemark	13	13	13	11	49	50	39	61	44	76	2.4	2.7	2.1	1.7	61
Estonie	21	20	23	m	76	36	30	42	m	86	1.7	1.6	1.9	m	66
Finlande	a	a	a	a	a	51	46	55	m	74	m	m	m	m	m
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne	16	8	24	m	75	36	35	38	32	85	m	m	m	m	m
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	13	9	18	m	83	45	41	48	m	81	1.2	1.1	1.2	m	70
Islande	1	1	n	m	17	62	51	74	54	67	0.6	0.7	0.6	n	29
Irlande	23	26	20	21	75	50	45	56	50	88	m	m	m	m	m
Israël	20	16	25	m	72	39	29	49	m	66	0.7	0.6	0.8	m	35
Italie	m	m	m	m	m	45	38	53	m	91	m	m	m	m	m
Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Corée	31	29	34	m	84	60	58	61	m	82	1.0	1.1	0.9	m	35
Luxembourg	2	2	3	m	18	22	21	24	m	77	0.6	0.6	0.5	m	55
Mexique	3	3	2	m	94	30	30	30	m	93	n	n	n	m	43
Pays-Bas	n	n	n	n	25	59	55	63	55	90	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	22	22	21	16	48	53	45	61	41	69	1.4	1.5	1.4	0.6	50
Norvège	n	n	n	n	49	58	48	68	55	75	1.6	1.8	1.4	1.5	51
Pologne	1	n	1	m	79	74	65	83	73	86	m	m	m	m	m
Portugal ³	n	n	n	n	16	62	54	72	59	64	1.3	1.2	1.4	1.1	35
Rép. slovaque	1	1	1	m	80	52	45	59	51	77	3.0	3.0	2.9	2.9	74
Slovénie	12	13	11	m	58	70	59	82	69	89	3.6	3.1	4.1	3.3	65
Espagne	20	19	21	m	71	44	37	52	m	79	1.1	0.9	1.2	m	54
Suède	6	6	6	6	53	53	46	61	48	72	1.7	1.9	1.6	1.0	58
Suisse	10	10	10	m	41	34	32	36	27	75	3.7	4.1	3.4	1.8	73
Turquie	22	25	19	m	80	33	32	35	m	83	n	n	n	m	58
Royaume-Uni	8	7	10	7	31	51	47	56	37	81	1.7	1.8	1.6	0.9	62
États-Unis	x(6)	x(7)	x(8)	m	m	56	52	59	m	76	m	m	m	m	m
Moyenne OCDE	11	10	12	m	58	49	43	55	m	80	1.7	1.7	1.7	m	55
Moyenne UE21	10	9	12	m	56	49	43	55	m	81	2.1	2.1	2.1	m	62
Autres G20															
Argentine ⁴	28	20	37	m	62	38	34	43	m	72	m	m	m	m	m
Brsil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	5	4	5	m	100	22	22	23	m	100	0.1	0.2	0.1	m	92
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : les taux d'accès peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés. L'ajustement des taux d'accès vise à compenser cet aspect.

Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Les taux d'accès ajustés correspondent aux taux d'accès lorsque les étudiants en mobilité internationale sont exclus.

2. Proportion de nouveaux inscrits de 25 ans dans l'effectif total de nouveaux inscrits.

3. Les taux d'accès peuvent être surestimés car ils comptabilisent les étudiants inscrits en première année d'un programme, et non ceux inscrits dans une première formation tertiaire de type A ou B.

4. Année de référence : 2009.

* En raison de modifications tardives, les données du Chili ne sont pas incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683613>

Tableau C3.3. Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire (1995-2010)

	Enseignement tertiaire de type A (CITE 5A) ¹						Enseignement tertiaire de type B (CITE 5B)					
	1995	2000	2005	2008	2009	2010	1995	2000	2005	2008	2009	2010
	(1)	(2)	(7)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(19)	(22)	(23)	(24)
OCDE												
Australie	m	59	82	87	94	96	m	m	m	m	m	m
Autriche	27	34	37	50	54	63	m	m	8	9	15	17
Belgique	m	m	33	31	31	33	m	m	34	37	39	38
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili*	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	m	25	41	57	59	60	m	9	8	9	8	9
Danemark	40	52	57	59	55	65	33	28	23	21	25	25
Estonie	m	m	55	42	42	43	m	m	34	31	30	29
Finlande	39	71	73	70	69	68	32	a	a	a	a	a
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne ²	26	30	36	36	40	42	15	15	14	14	19	21
Grèce	15	30	43	42	m	m	5	21	13	26	m	m
Hongrie	m	55	68	57	53	54	m	1	11	12	14	16
Islande	38	66	74	73	77	93	12	10	7	6	4	4
Irlande	m	32	45	46	51	56	m	26	14	20	25	28
Israël	m	48	55	60	60	60	m	31	25	26	27	29
Italie	m	39	56	51	50	49	m	1	n	n	n	n
Japon	31	40	42	48	49	51	33	32	31	29	27	27
Corée	41	45	51	71	71	71	27	51	48	38	36	36
Luxembourg	m	m	m	25	31	28	m	m	m	n	2	10
Mexique	m	24	27	30	31	33	m	1	2	2	2	3
Pays-Bas	44	53	59	62	63	65	a	a	a	n	n	n
Nouvelle-Zélande	83	95	79	72	80	80	44	52	48	46	47	48
Norvège	59	67	73	71	77	76	5	5	0	n	n	n
Pologne	36	65	76	83	85	84	1	1	1	1	1	1
Portugal ³	m	m	m	81	84	89	m	m	m	n	n	n
Rép. slovaque	28	37	59	72	69	65	1	3	2	1	1	1
Slovénie	m	m	40	56	61	77	m	m	49	32	32	19
Espagne	m	47	43	43	46	52	3	15	22	22	23	26
Suède	57	67	76	65	68	76	m	7	7	10	11	12
Suisse	17	29	37	38	41	44	29	14	16	19	21	23
Turquie	18	21	27	30	40	40	9	9	19	23	30	28
Royaume-Uni	m	47	51	57	61	63	m	29	28	30	31	26
États-Unis	m	42	64	64	70	74	m	13	x(7)	x(10)	x(11)	x(12)
Moyenne OCDE	37	47	54	56	59	62	17	16	17	16	17	17
<i>Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les données de 2000 à 2010 sont disponibles</i>		48				63		17				20
Moyenne UE21	35	46	53	54	56	60	11	11	15	14	15	15
Autres G20												
Argentine	m	m	m	47	56	m	m	m	m	44	46	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	17	17	m	m	m	m	19	19
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	22	22	m	m	m	m	5	5
Fédération de Russie	m	m	67	68	69	66	m	m	33	30	27	29
Arabie saoudite	24	23	37	42	43	48	4	6	10	12	15	11
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	51	52	m	m	m	m	22	19

Remarques : les colonnes montrant les taux d'accès des années 2001 à 2004, 2006 et 2007 (soit les colonnes 3-6, 8-9, 15-18 et 20-21) peuvent être consultées en ligne (voir le *StatLink* ci-dessous). Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Les taux d'accès aux programmes de recherche de haut niveau sont inclus dans les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A de 1995 et de 2000 à 2003 (à l'exception de l'Allemagne et de la Belgique).

2. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 en raison d'une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

3. Les taux d'accès peuvent être surestimés car ils comptabilisent les étudiants inscrits en première année d'un programme, et non ceux inscrits dans une première formation tertiaire de type A ou B.

* En raison de modifications tardives, les données du Chili ne sont pas incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683632>

Tableau C3.4. Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2010)

	Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Services	Agriculture	Inconnu ou non précisé
	(1)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(13)	(14)
OCDE								
Australie ¹	21	16	39	4	9	11	1	n
Autriche	28	7	35	3	17	10	1	n
Belgique ²	25	23	32	2	11	5	3	n
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili*	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	17	12	34	6	15	12	4	n
Danemark	16	20	39	2	12	9	2	n
Estonie	21	11	29	9	15	13	3	n
Finlande ²	15	20	22	7	25	9	2	n
France	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne ²	23	21	23	3	16	12	1	1
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	13	9	40	14	14	8	2	n
Islande	29	12	33	2	11	12	1	n
Irlande ²	14	12	21	4	11	14	2	22
Israël	21	6	36	n	25	8	n	3
Italie ²	19	13	33	3	15	9	2	4
Japon	23	15	28	9	15	2	2	7
Corée	26	14	20	8	24	8	1	n
Luxembourg	22	5	54	n	8	11	n	n
Mexique	14	9	36	4	23	11	3	2
Pays-Bas ²	19	18	38	8	9	6	1	1
Nouvelle-Zélande	26	11	34	6	6	16	1	n
Norvège	23	17	31	7	8	9	1	4
Pologne ²	21	8	37	9	15	9	2	n
Portugal	18	14	34	7	18	8	1	n
Rép. slovaque	20	17	28	7	17	9	2	n
Slovénie	13	9	33	11	22	8	4	n
Espagne ²	24	13	28	8	17	8	1	n
Suède	25	13	28	4	19	10	1	n
Suisse	17	12	38	8	15	9	1	1
Turquie	24	8	38	4	14	8	4	n
Royaume-Uni	25	18	26	1	8	14	1	7
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne OCDE	21	13	32	6	15	10	2	2
Moyenne UE21	20	14	32	6	15	10	2	2
Autres G20								
Argentine ³	27	13	34	4	8	10	3	1
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	21	5	44	n	16	10	5	1
Fédération de Russie	11	5	43	5	23	7	2	2
Arabie saoudite	34	7	15	n	13	12	n	20
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les colonnes montrant la répartition pour les domaines d'études « Éducation » et « Lettres, sciences humaines et arts » (2 et 3) et « Sciences » (9-12) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. À l'exclusion des formations tertiaires de type B.


2. À l'exclusion des programmes de recherche de haut niveau.

3. Année de référence : 2009.

* En raison de modifications tardives, les données du Chili ne sont pas incluses dans le calcul de la moyenne de l'OCDE.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

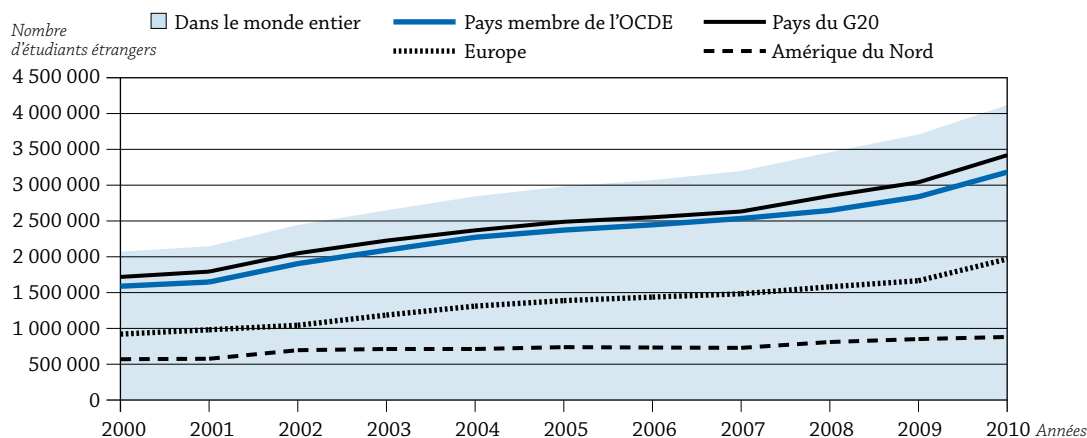
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683651>

QUI ÉTUDIE À L'ÉTRANGER ET OÙ ?


Lors de la lecture de cet indicateur, il y a lieu de faire la distinction entre les étudiants qui se sont rendus à l'étranger dans l'intention d'y faire des études (les étudiants en mobilité internationale) et les étudiants qui ne sont pas ressortissants du pays dans lequel ils sont en formation (les étudiants étrangers), mais qui peuvent en être des résidents à long terme, voire y être nés (voir la section « Définitions »). Les étudiants en mobilité internationale constituent donc un sous-groupe des étudiants étrangers.

- Selon les chiffres de 2010, plus de 4.1 millions d'étudiants suivent une formation tertiaire dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants.
- Le Luxembourg (où la mobilité est élevée en raison d'une forte intégration avec les pays voisins), l'Australie, le Royaume-Uni, l'Autriche, la Suisse et la Nouvelle-Zélande sont, par ordre décroissant, les pays où le nombre d'étudiants en mobilité internationale est le plus élevé en pourcentage de l'effectif dans l'enseignement tertiaire.
- En valeur absolue, les effectifs les plus élevés d'étudiants étrangers sont originaires de Chine, de Corée et d'Inde. Les étudiants asiatiques représentent 52 % de l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger.
- Selon les chiffres de 2010, les étudiants étrangers en formation dans l'OCDE représentent près du triple des ressortissants de pays de l'OCDE en formation à l'étranger. Dans les 21 pays européens qui sont membres de l'OCDE, on compte 2.7 étudiants étrangers par ressortissant européen en formation à l'étranger.
- L'effectif mondial d'étudiants étrangers se répartit à hauteur de 83 % environ entre les pays du G20 et de 77 % entre les pays de l'OCDE. Ces pourcentages sont restés stables au cours des dix dernières années.

Graphique C4.1. Évolution du nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants, selon la région d'accueil (entre 2000 et 2010)



Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableau C4.6. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679604>

■ Contexte

Avec l'interdépendance accrue des économies nationales et l'augmentation des taux de scolarisation, les pouvoirs publics et les individus comptent de plus en plus sur l'enseignement tertiaire pour élargir l'horizon des étudiants et les aider à apprendre une langue étrangère et à mieux comprendre les cultures et les pratiques commerciales dans le monde. S'inscrire dans un établissement tertiaire à l'étranger est l'un des moyens qui s'offrent aux étudiants désireux de mieux connaître des cultures et d'apprendre une langue étrangère et, ce faisant, d'améliorer leurs perspectives professionnelles dans des secteurs où le marché du travail est mondialisé, par exemple dans les multinationales ou la recherche.

Parmi les facteurs qui contribuent à l'accroissement général de la mobilité des étudiants, citons l'explosion de la demande d'enseignement tertiaire dans le monde, le prestige d'étudier dans un établissement post-secondaire de renom à l'étranger, la mise en œuvre de politiques spécifiques pour encourager leur mobilité dans une région spécifique (comme en Europe) et l'aide fournie par les pouvoirs publics aux étudiants dans des domaines d'études de plus en plus prisés sur leur territoire. De plus, certains pays et établissements se lancent dans de grandes campagnes de marketing pour attirer des étudiants de l'étranger.

Une partie significative des étudiants originaires de pays du G20 non membres de l'OCDE sont très performants, sont des candidats naturels à l'aide publique ou privée ou sont issus de milieux socio-économiques relativement favorisés. Dans ce contexte, la mobilité des étudiants peut non seulement améliorer l'image de marque des formations des établissements tertiaires, mais également générer des avantages économiques pour les systèmes d'éducation des pays d'accueil.

Dans la conjoncture économique actuelle, la réduction des budgets de bourses et d'aides au titre de la mobilité des étudiants – et la réduction du pouvoir d'achat des ménages – pourrait freiner la mobilité des étudiants. Toutefois, des débouchés limités sur le marché du travail dans les pays d'origine pourraient réduire le coût d'opportunité des études à l'étranger et, donc, contribuer à accroître la mobilité des étudiants.

L'internationalisation de l'enseignement tertiaire peut aussi permettre à des systèmes d'éducation plus modestes et/ou moins développés d'améliorer leur efficacité. En effet, les études à l'étranger peuvent constituer une solution alternative avantageuse à l'offre nationale de formations et permettre aux pays de concentrer leurs ressources limitées sur des cursus se prêtant à des économies d'échelle ou d'augmenter la scolarisation dans l'enseignement tertiaire malgré une capacité d'accueil insuffisante sur leur territoire. L'accueil d'étudiants en mobilité internationale peut non seulement accroître les recettes de l'enseignement tertiaire, mais également s'inscrire dans une stratégie plus vaste de recrutement d'immigrants hautement qualifiés.

Les étudiants en mobilité internationale tendent à choisir des domaines d'études différents de ceux des étudiants locaux (voir l'indicateur A4 dans *Regard sur l'éducation 2011*), ce qui suggère la spécialisation des pays d'accueil dans des domaines d'études, le manque de formations dans ces domaines dans les pays d'origine et/ou de meilleures perspectives d'emploi associées à certains domaines d'études.

■ Autres faits marquants

- L'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni accueillent chacun plus de 6 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers.
- Les étudiants en mobilité internationale originaires des pays de l'OCDE viennent principalement d'Allemagne, du Canada, de Corée, des États-Unis, de France, du Japon et de Turquie.
- Les étudiants en mobilité internationale représentent 10 % au moins de l'effectif de l'enseignement tertiaire en Australie, en Autriche, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse, et plus de 20 % de l'effectif des programmes de recherche de haut niveau en Australie, en Autriche, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Irlande, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse.

■ Tendances

Depuis 2000 et jusqu'en 2010, l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger a augmenté de 99 %, soit à raison de 7.1 % par an, en moyenne. Depuis 2000, l'effectif d'étudiants étrangers en formation dans les pays de l'OCDE a doublé, soit à raison de 7.2 % par an, en moyenne.

L'Europe est la destination préférée des étudiants qui partent à l'étranger, elle accueille 41 % de l'effectif total d'étudiants en mobilité internationale. Vient ensuite l'Amérique du Nord (21 %). Toutefois, les régions où l'effectif d'étudiants en mobilité internationale augmente le plus sont l'Amérique latine, les Caraïbes, l'Océanie et l'Asie, signe que l'internationalisation de l'enseignement tertiaire gagne de plus en plus de pays (voir le graphique C4.1).

Analyse

Tendances

L'analyse combinée des données de l'OCDE et de l'Institut de statistique de l'UNESCO permet de dégager des tendances à plus long terme et révèle la forte croissance de l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger (voir l'encadré C4.1). Au cours de ces trois dernières décennies, le nombre d'étudiants en formation dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants a fortement augmenté dans le monde : il est passé de 0.8 million en 1975 à 4.1 millions en 2010, soit plus du quintuple. L'internationalisation de l'enseignement tertiaire s'est intensifiée durant ces dernières décennies, reflétant la mondialisation croissante des économies et des sociétés, et l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements d'enseignement tertiaire de par le monde.

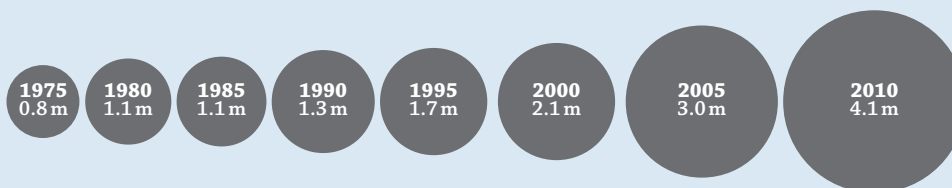
Plusieurs facteurs ont contribué à l'accroissement du nombre d'étudiants en formation à l'étranger depuis 1975 : la volonté de promouvoir et d'entretenir les liens politiques, sociaux, culturels et académiques entre les pays (en particulier dans le contexte de la construction européenne), l'accroissement sensible des taux d'accès à l'enseignement tertiaire dans le monde et, plus récemment, la démocratisation des prix du transport. L'internationalisation des emplois hautement qualifiés a aussi incité les individus à acquérir une expérience internationale pendant leurs études.

Il est possible de comparer l'augmentation du nombre d'étudiants en formation à l'étranger à l'augmentation de l'effectif mondial de l'enseignement tertiaire. Selon les chiffres de l'UNESCO, 177 millions d'individus étaient scolarisés dans l'enseignement tertiaire dans le monde en 2010, soit 77 millions d'étudiants de plus qu'en 2000 et une progression de 77 % (Institut de statistique de l'UNESCO, 2011). L'effectif d'étudiants en formation à l'étranger est passé de 2.1 à 4.1 millions durant la même période, soit une croissance de 99 %. Le pourcentage d'étudiants en formation à l'étranger dans l'effectif mondial d'étudiants a donc augmenté de plus de 10 % entre 2000 et 2010 (voir le graphique C4.1).

Dans l'enseignement tertiaire, la plupart des « nouveaux » étudiants étrangers sont originaires de pays tiers de l'OCDE. Dans les prochaines années, ces étudiants devraient progressivement accroître l'effectif d'étudiants étrangers des programmes de recherche de haut niveau dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20.

Encadré C4.1. **Accroissement à long terme du nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants**

Accroissement de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire (entre 1975 et 2010, en millions)



Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO.

La base de données sur les effectifs d'étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde est constituée à partir de deux sources différentes : l'OCDE et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). L'ISU a fourni les données de 1975 à 1995 sur tous les pays et les données de 2000, 2005 et de 2010 sur la plupart des pays non membres de l'OCDE. L'OCDE a fourni des données de 2000 et de 2010 sur ses pays membres et les autres pays non membres. Les données de ces deux sources ont pu être combinées, car elles se basent sur des définitions identiques. Les données manquantes ont dû être imputées sur la base des données les plus proches pour éviter que des lacunes dans la couverture des données ne donnent lieu à des ruptures de séries chronologiques.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679699>

L'internationalisation de l'enseignement tertiaire est particulièrement nette dans les pays de l'OCDE. En valeur absolue, le nombre d'étudiants étrangers a plus que doublé depuis 2005 en Arabie saoudite, au Brésil, au Chili, en Corée, en Espagne, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Grèce, en Indonésie, en Irlande, en Islande, au Luxembourg et en République slovaque. Par contraste, il a progressé de moins de 10 % en Allemagne, en France, au Mexique et en Nouvelle-Zélande (voir le tableau C4.1).

En valeur relative, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale a également augmenté depuis 2005 dans les 18 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, sauf aux États-Unis, en Norvège et en Nouvelle-Zélande.

La mobilité internationale des étudiants dans le monde s'explique dans une grande mesure par des tendances migratoires intra- et interrégionales. L'intensification de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE et la mobilité intrarégionale des étudiants reflètent l'importance croissante de la mobilité régionale par rapport à la mobilité mondiale. De plus, les flux d'étudiants à destination de pays d'Europe, d'Asie orientale et d'Océanie reflètent l'évolution géopolitique des régions, par exemple les liens plus étroits entre des pays de la région Asie-Pacifique et la coopération accrue entre des pays européens, au-delà de l'Union européenne (voir UNESCO, 2009).

Principaux pays d'accueil

Les pays du G20 accueillent 83 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers, et les pays de l'OCDE, environ 77 %. Parmi les pays de l'OCDE, ce sont les pays de l'UE21 qui accueillent le plus grand nombre d'étudiants étrangers : 40 % de l'effectif mondial. Ces 21 pays accueillent également 98 % de l'effectif d'étudiants étrangers de l'Union européenne. L'impact des politiques européennes en matière de mobilité ressort clairement de l'analyse de la composition de l'effectif d'étudiants étrangers. Les étudiants originaires d'un pays de l'UE21 représentent 76 % de l'effectif d'étudiants étrangers de l'UE21 (voir les tableaux C4.4 et C4.6).

L'Amérique du Nord est la deuxième destination la plus prisée par les étudiants étrangers. Cette région accueille 21 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers, dont l'origine est toutefois plus diversifiée que dans l'Union européenne : 4.1 % seulement des étudiants en mobilité internationale en formation aux États-Unis sont originaires du Canada et 7.4 % seulement des étudiants en mobilité internationale en formation au Canada sont originaires des États-Unis (voir les tableaux C4.3 et C4.4).

Selon les chiffres de 2010, près de la moitié des étudiants étrangers se répartissent entre cinq pays seulement. Ces pays accueillent la majorité des étudiants en formation dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. Ce sont les États-Unis qui accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) : 17 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers. Dans ce classement, ils sont suivis par le Royaume-Uni (13 %), l'Australie (7 %), l'Allemagne (6 %) et la France (6 %). Ces cinq pays accueillent à eux seuls la moitié de l'effectif mondial d'étudiants étrangers, mais d'autres pays ont fait leur entrée dans le secteur international de l'éducation ces dernières années (voir le graphique C4.2 et le tableau C4.7, en ligne). Outre dans les cinq pays en tête du classement, un nombre important d'étudiants étrangers sont scolarisés au Canada (5 %), au Japon (3 %), en Fédération de Russie (4 %) et en Espagne (2 %), selon les chiffres de 2010. Il convient de signaler que les chiffres de l'Australie et des États-Unis portent sur les étudiants « en mobilité internationale » (voir le tableau C4.4).

Émergence de nouveaux acteurs sur le marché international de l'éducation

En dix ans, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi les États-Unis comme pays de destination est passé de 23 % à 17 % et ce pourcentage a diminué de plus de 2 points de pourcentage en Allemagne. À l'inverse, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi l'Australie et la Nouvelle-Zélande a progressé de plus de 1 point de pourcentage, tandis que le pourcentage de ceux qui ont choisi la Fédération de Russie et le Royaume-Uni a progressé d'environ 2 points de pourcentage (voir le graphique C4.3). Certaines de ces tendances traduisent des priorités politiques différentes en matière d'internationalisation : des politiques de marketing proactif sont appliquées dans la région Asie-Pacifique, tandis qu'une approche plus locale et académique reste de mise aux États-Unis.

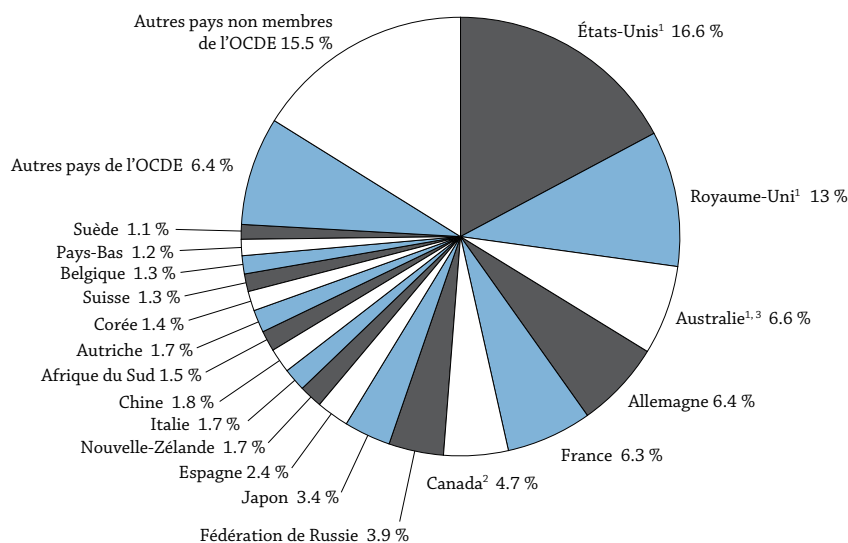
Facteurs sous-jacents intervenant dans le choix du pays d'accueil

Langue d'enseignement

La langue parlée et employée dans l'enseignement est parfois l'un des éléments déterminant le choix du pays d'accueil. C'est pourquoi les pays où l'enseignement est dispensé dans des langues largement répandues (l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et le russe, par exemple) sont ceux qui accueillent le plus d'étudiants étrangers, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Le Japon échappe à ce constat : il accueille un pourcentage élevé d'étudiants étrangers, dont 93 % originaires d'Asie, alors que sa langue d'enseignement est moins répandue (voir le tableau C4.3 et le graphique C4.2).

Graphique C4.2. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'accueil (2010)

Pourcentage d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire par pays d'accueil, selon les données à disposition de l'OCDE




1. Les données portent sur les étudiants en mobilité internationale définis sur la base de leur pays de résidence.

2. Année de référence : 2009.

3. Les effectifs d'étudiants sont calculés à partir de différentes sources ; les résultats n'ont donc qu'une valeur indicative.

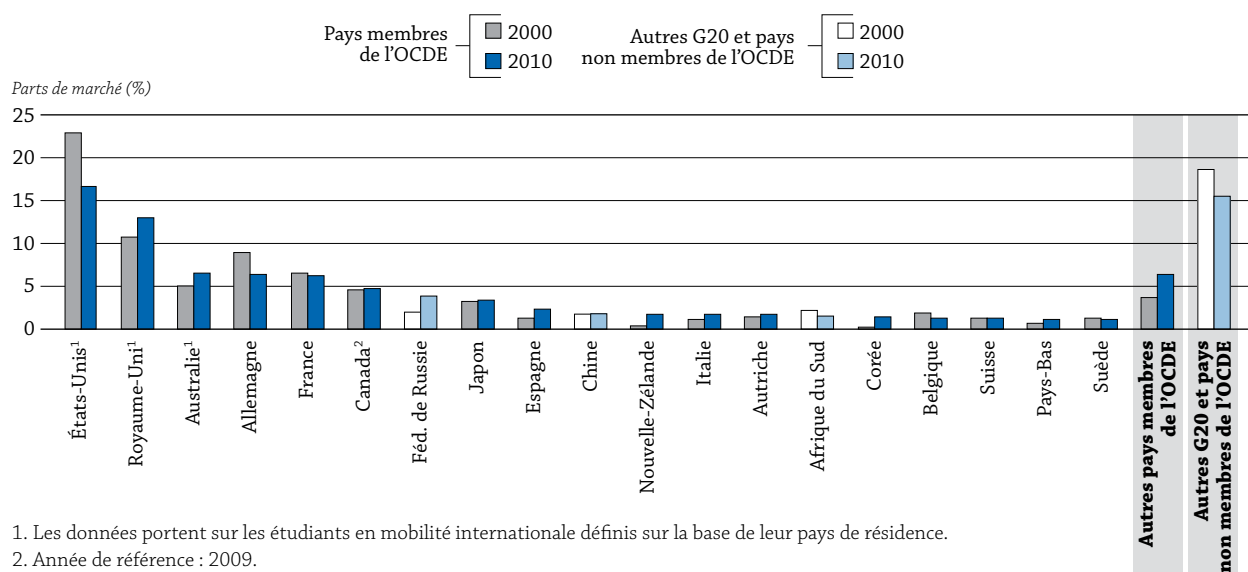
Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableau C4.4 et tableau C4.7 (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679623>

Que des pays anglophones, tels que l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) s'explique vraisemblablement en grande partie par le fait que l'anglais s'élève progressivement au rang de langue « mondiale ». C'est aussi la langue que les étudiants désireux d'étudier à l'étranger sont les plus susceptibles d'avoir apprise dans leur pays d'origine et/ou de vouloir perfectionner par le biais de l'immersion en pays anglophone. L'accroissement rapide de l'effectif d'étudiants étrangers enregistré entre 2005 et 2010 en Australie (indice de variation : 153), au Canada (132), en Irlande (227) et au Royaume-Uni (168) peut, dans une certaine mesure, être attribué à des considérations linguistiques du même ordre (voir le tableau C4.1). Le nombre élevé de pays où l'anglais est utilisé soit comme langue officielle, soit comme *lingua franca*, renforce ces tendances. L'ensemble des pays anglophones de l'OCDE accueillent entre un cinquième et un tiers d'étudiants étrangers originaires d'autres pays anglophones. Dans l'ensemble de la zone OCDE, environ un quart des étudiants étrangers sont originaires d'un pays où la langue officielle (ou la plus couramment parlée) est identique à celle du pays d'accueil (voir le tableau C4.5).

Graphique C4.3. Évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation (2000, 2010)

Pourcentage de l'effectif total des étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, par pays d'accueil



1. Les données portent sur les étudiants en mobilité internationale définis sur la base de leur pays de résidence.

2. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant de leur part de marché en 2010.

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableau C4.7 (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679642>

D'ailleurs, de nombreux établissements situés dans des pays non anglophones proposent dorénavant des formations en anglais, ce qui leur permet d'atténuer leur désavantage linguistique aux yeux des étudiants étrangers. Ce phénomène s'observe en particulier dans des pays où l'usage de l'anglais est largement répandu, dans les pays nordiques, par exemple (voir l'encadré C4.2).

Encadré C4.2. Pays proposant des formations tertiaires en anglais (2010)

Emploi de l'anglais dans l'enseignement	
La totalité ou la quasi-totalité des formations sont dispensées en anglais	Australie, Canada ¹ , États-Unis, Irlande, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni
De nombreuses formations sont dispensées en anglais	Danemark, Finlande, Pays-Bas et Suède
Certaines formations sont dispensées en anglais	Allemagne, Belgique (Fl.) ² , Corée, France, Hongrie, Islande, Japon, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Suisse ³ et Turquie
Aucune formation ou presque n'est dispensée en anglais	Autriche, Belgique (Fr.), Brésil, Chili, Espagne, Fédération de Russie, Grèce, Israël, Italie, Luxembourg et Mexique ³

Remarque : pour déterminer si un pays propose un petit ou un grand nombre de formations en anglais, il convient de tenir compte de la taille des pays d'accueil. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne et la France sont classées parmi les pays qui dispensent relativement peu de formations en anglais, alors qu'en valeur absolue, ces deux pays en proposent davantage que la Suède, par exemple.

1. Au Canada, les cours dans l'enseignement tertiaire sont dispensés soit en français (principalement au Québec), soit en anglais.

2. Formations de maîtrise.

3. À la discrétion des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Données compilées à partir de brochures destinées aux étudiants candidats à la mobilité internationale et rédigées par diverses instances : DAAD en Allemagne, OAD en Autriche, NIIED en Corée, Cirus au Danemark, CIMO en Finlande, EduFrance en France, Campus Hungary en Hongrie, l'Université d'Islande en Islande, JPSS au Japon, SIU en Norvège, NUFFIC aux Pays-Bas, CRASP en Pologne, CHES et NARIC en République tchèque, l'Institut suédois en Suède et la Middle-East Technical University en Turquie.

Qualité des formations

Les étudiants en mobilité internationale choisissent de plus en plus leur pays de destination en fonction de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé qu'ils estiment à partir d'un large éventail d'informations et de classements de formations tertiaires publiés sur papier ou en ligne. Le pourcentage élevé d'établissements d'enseignement tertiaire en tête des classements dans les principaux pays de destination et l'apparition dans les classements d'établissements situés dans des pays où le nombre d'étudiants en mobilité internationale augmente montrent l'importance croissante de la perception de la qualité, même si une corrélation entre les tendances en matière de mobilité internationale et la qualité perçue de chaque établissement est difficile à établir.

Frais de scolarité

Dans la plupart des pays membres de l'UE, soit en Allemagne, en Autriche, en Belgique (Communauté flamande), au Danemark, en Espagne, en Estonie, en Finlande, en France, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède, les frais de scolarité en vigueur dans l'enseignement tertiaire sont équivalents pour les ressortissants nationaux et les ressortissants d'un autre pays membre de l'UE. En Irlande, toutefois, les étudiants ressortissants d'un autre pays membre de l'UE doivent avoir résidé au moins trois ans sur le territoire irlandais au cours des cinq dernières années pour pouvoir prétendre à la gratuité de l'inscription pendant une année académique. En Allemagne, en Finlande et en Italie, ce principe d'équivalence des frais de scolarité vaut également pour les étudiants en mobilité internationale originaires de pays tiers de l'UE.

Ni la Finlande, ni la Suède n'appliquent de frais de scolarité, mais l'Allemagne en prévoit dans tous les établissements privés subventionnés par l'État et certains de ses *Länder* en ont instaurés également dans les établissements publics. Au Danemark, les étudiants ressortissants de pays nordiques partenaires (la Norvège et l'Islande) et de pays membres de l'UE sont traités comme les ressortissants nationaux et sont exemptés de frais de scolarité (subventionnés en totalité). La plupart des étudiants en mobilité internationale qui sont ressortissants d'un pays tiers de l'UE ou de l'Espace économique européen (EEE) doivent s'acquitter de la totalité des droits de scolarité, même si un nombre limité d'étudiants brillants originaires de pays tiers de l'UE ou de l'EEE peuvent obtenir une bourse qui couvre tout ou partie de leurs frais de scolarité (voir l'encadré C4.3)

Dans plusieurs pays tiers de l'UE (en Corée, aux États-Unis, en Islande, au Japon et en Norvège, notamment), les étudiants sont sur un pied d'égalité en matière de frais de scolarité, qu'ils soient ressortissants nationaux ou en mobilité internationale. En Norvège, les frais de scolarité sont équivalents pour les ressortissants nationaux et les étudiants en mobilité internationale : les établissements publics n'en facturent pas, contrairement à certains établissements privés. En Islande, les étudiants doivent tous s'acquitter de frais d'inscription, auxquels viennent s'ajouter des frais de scolarité dans les établissements privés. Au Japon, les étudiants doivent tous s'acquitter de la totalité des frais de scolarité, qu'ils soient ressortissants nationaux ou étudiants en mobilité internationale, à l'exception des étudiants en mobilité internationale auxquels le gouvernement japonais a accordé des bourses, qui en sont exemptés. Par ailleurs, les étudiants en mobilité internationale qui financent eux-mêmes leurs études peuvent prétendre à de nombreux programmes de bourses.

En Corée, les frais de scolarité et les aides financières applicables aux étudiants en mobilité internationale varient selon la teneur de la convention conclue entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil. Dans l'ensemble, la plupart des étudiants en mobilité internationale en Corée versent des frais de scolarité légèrement inférieurs à ceux facturés aux ressortissants nationaux. En Nouvelle-Zélande, les étudiants en mobilité internationale s'acquittent généralement de frais de scolarité plus élevés (qui ne sont pas subventionnés) – sauf dans les programmes de recherche de haut niveau –, mais ceux originaires d'Australie bénéficient d'un traitement de faveur : ils perçoivent les mêmes aides que les ressortissants nationaux. En Australie (à l'exception des cas mentionnés dans l'encadré C4.3) et au Canada, tous les étudiants en mobilité internationale, quel que soit leur pays d'origine, doivent s'acquitter de frais de scolarité plus élevés que les étudiants nationaux. Ce constat vaut aussi pour la Fédération de Russie, sauf pour les étudiants bénéficiaires de programmes d'aides du gouvernement.

Encadré C4.3. Structure des frais de scolarité

Structure des frais de scolarité	Pays de l'OCDE et autres pays du G20
Frais de scolarité plus élevés pour les étudiants en mobilité internationale que pour les ressortissants nationaux	Australie ¹ , Autriche ² , Belgique ^{2,3} , Canada, Danemark ^{2,4} , Estonie ² , États-Unis ⁶ , Fédération de Russie, Irlande ⁴ , Nouvelle-Zélande ⁵ , Pays-Bas ² , République tchèque ^{2,4} , Royaume-Uni ² et Turquie
Frais de scolarité équivalents pour les étudiants en mobilité internationale et les ressortissants nationaux	Allemagne, Corée, Espagne, France, Italie, Japon et Mexique ⁷
Pas de frais de scolarité, ni pour les étudiants en mobilité internationale, ni pour les ressortissants nationaux	Finlande, Islande, Norvège et Suède

1. En Australie, les étudiants en mobilité internationale ne sont pas éligibles aux programmes d'aide du gouvernement et doivent donc s'acquitter de la totalité des frais de scolarité. Il en résulte que les étudiants en mobilité internationale doivent, en général, s'acquitter de frais de scolarité plus élevés que les étudiants nationaux (qui bénéficient souvent des programmes d'aide du gouvernement), mais il y a lieu de noter qu'une partie des étudiants nationaux scolarisés dans des universités publiques, et la totalité de ceux scolarisés dans des établissements universitaires privés indépendants, paient l'intégralité des frais de scolarité qui sont alors d'un montant égal à ceux appliqués aux étudiants en mobilité internationale.

2. Étudiants originaires de pays tiers de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

3. En Belgique (Communauté flamande), des frais de scolarité différents sont applicables uniquement si les établissements accueillent 2 % d'étudiants originaires de pays tiers de l'EEE.

4. Pas de frais de scolarité pour les ressortissants nationaux scolarisés à temps plein dans un établissement public.

5. À l'exception des étudiants suivant un programme de recherche de haut niveau et des étudiants originaires d'Australie.

6. Dans les établissements publics, les frais de scolarité sont équivalents pour les étudiants en mobilité internationale et les ressortissants nationaux originaires d'un autre État des États-Unis. Toutefois, comme la plupart des étudiants états-uniens font leurs études tertiaires dans l'État dont ils sont originaires, les étudiants en mobilité internationale s'acquittent de frais de scolarité supérieurs à ceux versés par la plupart des ressortissants nationaux. Dans les établissements privés, les frais de scolarité sont équivalents pour les étudiants nationaux et les étudiants en mobilité internationale.

7. Certains établissements facturent des frais de scolarité plus élevés aux étudiants en mobilité.

Source : OCDE. Indicateur B5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

La gratuité des études, associée à l'existence de formations dispensées en anglais, explique vraisemblablement la forte croissance du nombre d'étudiants en mobilité internationale qui a été enregistrée entre 2005 et 2010 en Finlande, en Islande et en Norvège (voir le tableau C4.1). Toutefois, en l'absence de frais de scolarité, le coût unitaire élevé de l'enseignement tertiaire est lourd pour les finances publiques des pays d'accueil si aucune participation financière n'est demandée aux étudiants en mobilité internationale (voir le tableau B1.1a dans l'indicateur B1). C'est la raison pour laquelle le Danemark a instauré des frais de scolarité pour les étudiants en mobilité internationale originaires de pays tiers de l'UE et de l'EEE à compter de l'année académique 2006-07. L'adoption de mesures similaires est à l'étude en Finlande et a été mise en œuvre en Suède, où l'effectif d'étudiants étrangers a augmenté de 14 % et 57 %, respectivement, entre 2005 et 2010 (voir l'indicateur B5). La Suède a instauré des frais de scolarité (compensés par des bourses) pour les étudiants originaires de pays tiers de l'UE et de l'EEE à compter de l'année académique 2011-12, qui n'est pas couverte dans les données de l'édition de 2012 de *Regards sur l'éducation*.

Les pays d'accueil où les frais de scolarité sont intégralement à la charge des étudiants en mobilité internationale sont largement gagnants sur le plan financier. Certains pays de la région Asie-Pacifique ont explicitement intégré l'internationalisation de l'enseignement dans leurs stratégies de développement socio-économique et ont pris des mesures destinées à attirer dans leurs établissements des étudiants en mobilité internationale, souvent dans une optique de rentabilité ou du moins moyennant le financement des études par les intéressés. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont instauré des frais de scolarité spécifiques pour les étudiants en mobilité internationale, ce qui ne les a pas empêchés d'enregistrer l'une des plus fortes croissances du nombre d'étudiants en mobilité internationale ces dernières années (voir le tableau C4.1). Il ressort de ces observations que les frais de scolarité ne découragent pas forcément les candidats à la mobilité internationale, pour autant que la qualité de l'enseignement et les avantages qu'ils peuvent en retirer soient à la hauteur de leur investissement.

Il est possible, néanmoins, que les étudiants tiennent compte de l'aspect financier pour choisir un cursus parmi des formations similaires, en particulier s'ils sont originaires de pays en développement. À cet égard, la diminution de la part de marché des États-Unis durant cette période s'explique vraisemblablement par les frais de scolarité relativement élevés qui sont facturés aux étudiants en mobilité internationale dans ce pays, dans un contexte de concurrence intense avec d'autres pays anglophones proposant un éventail de formations similaires à moindres frais (voir le graphique C4.3). En Nouvelle-Zélande, l'attrait des programmes de recherche de haut niveau s'est ainsi sensiblement renforcé depuis 2005 en raison du nivellement des frais de scolarité des étudiants en mobilité internationale par rapport à ceux des ressortissants nationaux (voir l'encadré C4.3).

Le coût des études à l'étranger peut être allégé si les aides publiques aux étudiants sont maintenues même pendant des études à l'étranger, ce qui s'observe au Chili, en Finlande, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède.

Politique d'immigration

Au cours de ces dernières années, plusieurs pays de l'OCDE ont assoupli leur politique d'immigration pour encourager l'installation temporaire ou permanente d'étudiants en mobilité internationale (OCDE, 2008). Cette politique rend ces pays plus attractifs et renforce leur main-d'œuvre. Ces considérations sur les possibilités d'immigration et les frais de scolarité sont susceptibles d'intervenir dans le choix du pays de destination parmi diverses options de formation à l'étranger (OCDE, 2011).

Autres facteurs

Parmi les autres facteurs qui interviennent dans le choix du pays de destination, citons : le prestige académique des établissements ou des formations ; la souplesse des cursus quant à la reconnaissance du temps passé à l'étranger dans les conditions de délivrance des diplômes ; l'insuffisance de l'offre d'enseignement tertiaire et les politiques restrictives d'admission à l'université dans le pays d'origine ; les relations historiques, géographiques ou commerciales entre les pays ; les perspectives professionnelles ; les aspirations culturelles ; et/ou les mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter le transfert d'unités de valeur ou de crédits académiques entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil.

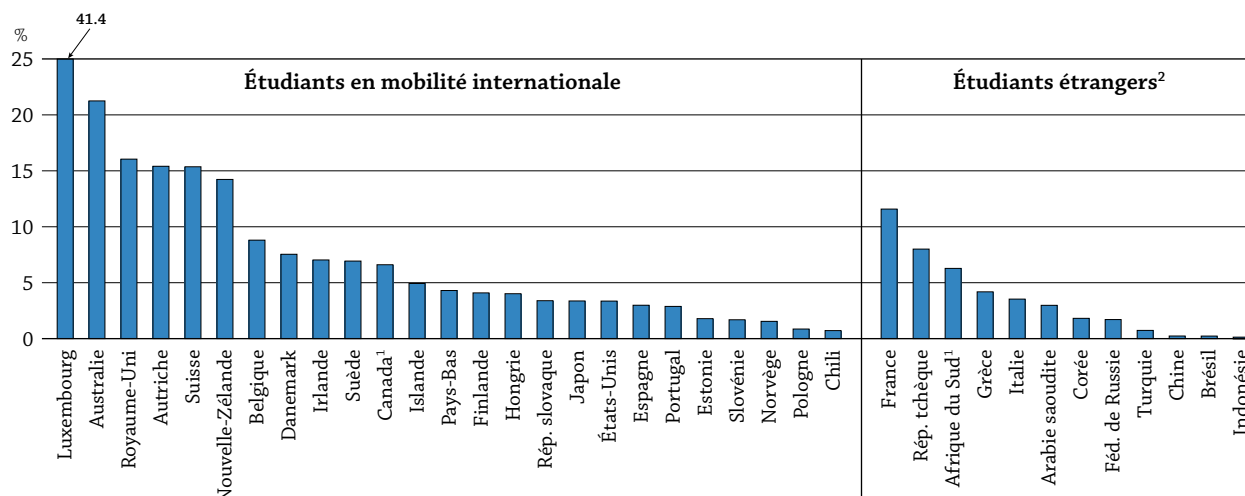
Importance de la mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire

L'analyse présentée ci-dessus se concentre sur la répartition des étudiants étrangers par pays d'accueil et décrit son évolution en valeur absolue, car il n'existe pas encore de séries chronologiques ou d'indicateurs agrégés sur la mobilité internationale des étudiants. Il est également possible d'évaluer l'importance de la mobilité internationale des étudiants par pays d'accueil sur la base du pourcentage d'étudiants en mobilité dans l'effectif total de l'enseignement tertiaire. Cette méthode a le mérite de tenir compte de la taille des systèmes d'enseignement tertiaire des différents pays, ce qui permet d'identifier les pays où l'internationalisation est la plus forte, quelle que soit leur taille et l'importance de leur part de marché en valeur absolue.

Parmi les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants sont disponibles, l'Australie, l'Autriche, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suisse sont ceux qui accueillent le plus d'étudiants en mobilité internationale en pourcentage de leur effectif de l'enseignement tertiaire. En Australie, 21.2 % des étudiants sont venus dans le but spécifique de poursuivre des études tertiaires. Les étudiants en mobilité internationale représentent 15.4 % de l'effectif de l'enseignement tertiaire en Autriche, 41.4 % au Luxembourg (principalement en raison de la forte intégration avec les pays voisins), 14.2 % en Nouvelle-Zélande, 16.0 % au Royaume-Uni et 15.4 % en Suisse. À titre de comparaison, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans l'effectif de l'enseignement tertiaire ne dépasse pas 2 % au Chili, en Estonie, en Norvège, en Pologne et en Slovénie (voir le tableau C4.1 et le graphique C4.4).

Dans les pays où les données fondées sur le concept privilégié d'« étudiants en mobilité internationale » ne sont pas disponibles, les « étudiants étrangers » représentent un pourcentage significatif de l'effectif de l'enseignement tertiaire en France (11.6 %). Par contraste, le pourcentage d'étudiants étrangers dans l'effectif de l'enseignement tertiaire ne dépasse pas 1 % au Brésil, en Chine, en Indonésie et en Turquie (voir le tableau C4.1).

Graphique C4.4. Mobilité internationale des étudiants dans l'enseignement tertiaire (2010)
 Pourcentage d'étudiants étrangers/en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire



1. Année de référence : 2009.

2. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Ces données n'étant pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le graphique.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Tableau C4.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679661>

Mobilité internationale des étudiants par niveau d'enseignement et type de formation

L'analyse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale par type de formation tertiaire dans les pays d'accueil fait apparaître certaines tendances. Il en ressort en premier lieu que l'internationalisation est moins marquée dans les formations tertiaires de type B (plus courtes et à finalité plus professionnelle) que dans les formations tertiaires de type A (largement théoriques), sauf en Espagne, au Japon, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande et en Norvège. Une tendance similaire s'observe dans les pays dont les données ne se basent pas sur le concept privilégié de la mobilité internationale des étudiants, sauf en Grèce et en Italie (voir le tableau C4.1).

Dans tous les pays dont les données sont disponibles, les étudiants en mobilité internationale sont plus nombreux dans l'effectif des programmes de recherche de haut niveau que dans celui des formations tertiaires de type A. le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale est supérieur de plus de 15 points de pourcentage dans les programme de recherche de haut niveau aux États-Unis, en Irlande, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse et, dans les pays dont les données ne se basent pas sur le concept privilégié de la mobilité internationale des étudiants et portent sur les étudiants étrangers, en France. cette tendance peut s'expliquer soit par l'attrait des programmes de recherche de haut niveau proposés dans ces pays, soit par la volonté de recruter de préférence des étudiants en mobilité internationale qui en sont déjà à un stade avancé de leur formation afin de tirer parti de leur contribution au secteur de la recherche et du développement, ou de préparer leur installation future en qualité d'immigrants hautement qualifiés (voir le tableau C4.1).

L'analyse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale ou d'étudiants étrangers par type de formation tertiaire dans les pays d'accueil fait apparaître certaines tendances dans les formations dispensées par les pays. Dans certains pays, un pourcentage relativement important d'étudiants en mobilité internationale suivent une formation tertiaire de type B. C'est le cas en Belgique (26 %), au Chili (34 %), en Espagne (31 %), au Japon (24 %), au Luxembourg (27 %) et en Nouvelle-Zélande (30 %). On observe une tendance similaire en Arabie saoudite (95 %) et en Grèce (36 %) (voir le tableau C4.1).

Dans d'autres pays, un pourcentage important d'étudiants en mobilité internationale suivent un programme de recherche de haut niveau. C'est particulièrement vrai en Suisse (25 %). Cette concentration s'observe aussi, quoique dans une moindre mesure, en Espagne (15 %), aux États-Unis (19 %), en Irlande (17 %) et en Suède (15 %). Parmi les pays dont les données ne se basent pas sur le concept privilégié de mobilité internationale, 21 % des étudiants étrangers en Chine et 12 % des étudiants étrangers en France suivent un programme de recherche de haut niveau (voir le tableau C4.1). Tous ces pays bénéficient vraisemblablement de la contribution de cette élite internationale à leurs activités nationales de recherche et de développement. Ces étudiants sont aussi source de recettes financières dans les pays où ils s'acquittent de la totalité des frais de scolarité (voir l'encadré C4.3).

Profil des effectifs en mobilité internationale par pays d'accueil

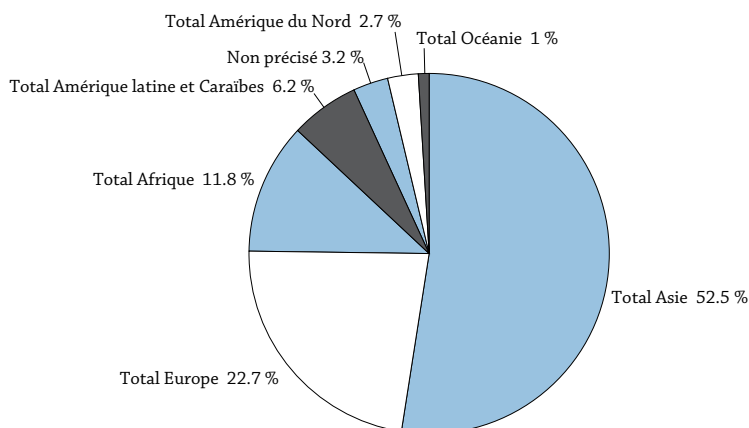
Répartition des étudiants en mobilité internationale dans les pays de l'OCDE

Les pays de l'OCDE accueillent plus d'étudiants étrangers qu'ils n'en envoient à l'étranger. En 2010, ils ont accueilli, en moyenne, 2.9 étudiants étrangers par ressortissant de l'OCDE en formation à l'étranger. En valeur absolue, on compte 3.2 millions d'étudiants étrangers en formation dans les pays de l'OCDE, contre plus d'un million de ressortissants d'un pays de l'OCDE en formation à l'étranger. Comme 93 % des ressortissants de l'OCDE ont choisi un autre pays de l'OCDE pour suivre leurs études, plus de deux tiers des étudiants étrangers en formation dans l'OCDE sont originaires de pays tiers de l'OCDE (voir les tableaux C4.4 et C4.5).

À l'échelle nationale, ce ratio varie sensiblement. L'Australie accueille 21 étudiants étrangers par Australien en formation à l'étranger. Ce ratio est de 12 pour 1 en Nouvelle-Zélande. Il est négatif en Arabie saoudite, en Argentine, au Brésil, au Chili, en Corée, en Estonie, en Grèce, en Indonésie, en Islande, en Israël, au Luxembourg, au Mexique, en Norvège, en Pologne, au Portugal, en République slovaque, en Slovénie et en Turquie. Les États-Unis et le Royaume-Uni affichent également des ratios élevés d'étudiants étrangers : ils accueillent plus de 12 étudiants étrangers par ressortissant en formation à l'étranger (voir le tableau C4.5).

Graphique C4.5. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par région d'origine (2010)

Pourcentage d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire dans le monde



Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableau C4.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679680>

Principales régions d'origine

Ce sont les étudiants asiatiques qui constituent le groupe le plus important d'étudiants en mobilité internationale en formation dans des pays qui ont fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Ils représentent 52 % de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale déclaré dans le monde (51 % de l'effectif déclaré par les pays de l'OCDE et 55 % de l'effectif déclaré par des pays tiers).

Dans les pays de l'OCDE, les étudiants originaires d'Asie sont les plus nombreux en Australie (80 %), en Corée (95 %) et au Japon (93 %). Dans les pays de l'OCDE, les Asiatiques sont suivis dans ce classement par les Européens (24 %), en particulier ceux originaires de pays membres de l'UE21 (17 %). Les étudiants en provenance d'Afrique représentent 9.6 % de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale dans les pays de l'OCDE. Enfin, les étudiants en mobilité internationale originaires d'Amérique du Nord ne représentent que 3.3 % de l'effectif total et ceux d'Amérique latine et des Caraïbes, 6 %. Dans l'ensemble, 30 % des étudiants en mobilité internationale en formation dans un pays membre de l'OCDE sont ressortissants d'un autre pays membre de l'OCDE (voir le tableau C4.3).

Principaux pays d'origine

La prédominance des étudiants asiatiques et européens dans l'effectif d'étudiants en mobilité internationale ressort également de l'analyse par pays d'origine. Les étudiants allemands (3.8 %), coréens (4.6 %) et français (2.0 %) constituent les groupes les plus importants de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale originaires d'un pays de l'OCDE et en formation dans un autre pays l'OCDE. Viennent ensuite les étudiants originaires du Canada (1.6 %), des États-Unis (1.6 %) et du Japon (1.5 %) (voir le tableau C4.3).

L'analyse de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale originaires de pays non membres de l'OCDE montre que les étudiants chinois constituent de loin le plus grand groupe : ils représentent 19 % de l'effectif d'étudiants en mobilité en formation dans un pays membre de l'OCDE (hormis Hong-Kong [Chine], dont la part est de 1.2 %) (voir le tableau C4.3). Les destinations les plus prisées par les étudiants chinois en mobilité internationale sont, avant tout, les États-Unis (20 %), puis l'Australie (13.8 %) et le Japon (13.6 %). Dans les pays de l'OCDE, les étudiants chinois sont suivis par ceux originaires d'Inde (7.0 %), de Malaisie (1.8 %), du Maroc (1.5 %), du Viêtnam (1.6 %) et de Fédération de Russie (1.3 %). Parmi les étudiants asiatiques, ceux originaires d'Indonésie, d'Iran, du Népal, du Pakistan, de Singapour et de Thaïlande représentent également un pourcentage significatif de l'effectif d'étudiants en formation à l'étranger (voir le tableau C4.4).

Une part importante de l'effectif d'étudiants étrangers en formation dans les pays de l'OCDE est originaire de pays limitrophes. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, environ 21 % de l'effectif total d'étudiants étrangers sont originaires de pays qui partagent une frontière terrestre ou maritime avec le pays d'accueil. Les pourcentages plus élevés de mobilité entre pays limitrophes sont non seulement la conséquence d'une situation géographique centrale, comme en République tchèque, mais peuvent aussi découler des avantages, du point de vue des étudiants originaires des pays limitrophes, en termes de coûts, de qualité et de facilité d'inscription. D'un autre côté, les pourcentages plus élevés d'étudiants étrangers originaires de pays plus éloignés géographiquement se retrouvent dans les pays qui détiennent les parts les plus importantes du marché international de l'éducation, ainsi que dans des pays entretenant des relations historiques et culturelles étroites avec l'étranger, comme le Portugal ou l'Espagne (voir le tableau C4.5 le tableau C4.7, en ligne).

Dans les pays de l'OCDE, les pourcentages les plus élevés de mobilité entre pays limitrophes sont enregistrés en Corée (79 %), en Estonie, où 77 % des étudiants étrangers sont originaires de Fédération de Russie, de Finlande, de Lettonie ou de Suède, en Grèce (79 %) et en République tchèque, où 66 % des étudiants étrangers sont originaires d'Allemagne, d'Autriche, de Pologne ou de République slovaque. Les étudiants étrangers originaires de pays limitrophes représentent également une part importante de l'effectif d'étudiants étrangers en Autriche, en Belgique, en Fédération de Russie, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, en Slovénie et en Suisse. Par contraste, en Australie, seuls 5 % des étudiants étrangers sont originaires d'Indonésie, de Nouvelle-Zélande ou de Papouasie-Nouvelle-Guinée, et à peine 1.8 % viennent d'Océanie. Au Canada, seuls 5 % des étudiants étrangers sont originaires des États-Unis. Au Portugal, seuls 4 % des étudiants étrangers sont originaires d'Espagne ou du Maroc. Aux États-Unis, 7 % des étudiants étrangers sont originaires des Bahamas, du Canada, de Fédération de Russie ou du Mexique (voir le tableau C4.5 et le tableau C4.7, en ligne). Des considérations linguistiques orientent le choix des étudiants en mobilité qui optent pour le Portugal, où 69 % des étudiants étrangers sont originaires d'Angola, du Brésil, du Cap-Vert, de Guinée Bissau, de Sao Tomé-et-Principe ou du Timor-Leste, tous pays où le portugais est une langue officielle (voir le tableau C4.5 et le tableau C4.7, en ligne).

Pays d'accueil des étudiants scolarisés à l'étranger

Les étudiants de l'OCDE qui décident de partir à l'étranger pour suivre des études tertiaires choisissent en grande majorité un autre pays de l'OCDE. En moyenne, 93 % des étudiants originaires d'un pays de l'OCDE qui partent à l'étranger pour suivre des études tertiaires optent pour un autre pays de l'OCDE. Le pourcentage d'étudiants étrangers originaires d'un autre pays du G20 est élevé également dans les pays de l'OCDE : 83 % des étudiants étrangers en formation dans un pays de l'OCDE sont originaires d'Afrique du Sud, d'Arabie saoudite, d'Argentine, du Brésil, de Chine, de Fédération de Russie, d'Inde et d'Indonésie. Il est à noter que les étudiants originaires de Belgique (1.9 %), d'Irlande (0.7 %), d'Islande (0.6 %), du Luxembourg (0.4 %), des Pays-Bas (1.5 %), de Pologne (1.2 %), de République slovaque (0.4 %) et de République tchèque (1.4 %) sont très peu enclins à choisir un pays tiers de l'OCDE (voir le tableau C4.4).

Les considérations linguistiques et culturelles, la proximité géographique et la similitude des systèmes d'éducation sont autant de facteurs qui interviennent dans le choix du pays d'accueil. C'est vraisemblablement à la proximité géographique et aux différences de conditions d'accès à l'enseignement tertiaire (comme les *numerus clausus* ou la plus grande sélectivité de certaines formations) qu'il faut imputer la concentration d'étudiants allemands en Autriche, d'étudiants belges en France et aux Pays-Bas, d'étudiants français en Belgique, d'étudiants canadiens aux États-Unis, d'étudiants néo-zélandais en Australie, etc. Les considérations linguistiques et les traditions académiques expliquent certainement aussi la propension des étudiants anglophones à se rendre aux États-Unis ou dans des pays membres du Commonwealth, même s'ils sont éloignés géographiquement. Ce constat vaut aussi pour d'autres régions géopolitiques historiques, notamment l'ex-Union soviétique, la francophonie et l'Amérique latine. Par ailleurs, les réseaux migratoires jouent un rôle, comme en atteste la concentration d'étudiants portugais en France, d'étudiants turcs en Allemagne et d'étudiants mexicains aux États-Unis.

Enfin, l'analyse des destinations choisies par les étudiants en mobilité internationale révèle l'attrait de pays spécifiques, que les étudiants soient sensibles au prestige académique de leur système d'éducation ou aux perspectives d'une immigration future. À cet égard, il est intéressant de constater que les étudiants originaires de Chine ont tendance à se concentrer en Allemagne, en Australie, au Canada, en Corée, aux États-Unis, en France, au Japon, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, des pays qui pour la plupart appliquent des mesures facilitant l'immigration des étudiants en mobilité internationale. De même, les étudiants originaires d'Inde préfèrent l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni. À eux seuls, ces trois pays accueillent 76 % des étudiants indiens en formation à l'étranger (voir le tableau C4.4).

Définitions

Par **pays de scolarisation antérieure**, on entend le pays où les étudiants ont obtenu le titre requis pour entamer les études qu'ils suivent, c'est-à-dire où ils ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires professionnelles s'ils suivent une formation tertiaire théorique ou professionnelle, ou leur diplôme de fin d'études tertiaires théoriques s'ils suivent un programme de recherche de haut niveau. Les définitions nationales spécifiques des étudiants en mobilité internationale sont indiquées dans les tableaux et sont reprises à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Par « **étudiant étranger** », on entend tout étudiant qui n'est pas ressortissant du pays qui a fourni les données. Cette définition est pragmatique et opérationnelle, mais elle ne permet pas de prendre toute la mesure de la mobilité internationale des étudiants, en raison des différences de politiques nationales en matière de naturalisation des immigrants. Par exemple, l'Australie a plus tendance que la Suisse à accorder le statut de résident permanent aux migrants, et de ce fait, même si le pourcentage d'étudiants étrangers dans l'effectif de l'enseignement tertiaire est similaire dans ces deux pays, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans l'effectif de l'enseignement tertiaire est moins élevé en Suisse qu'en Australie. En conséquence, la prudence est de rigueur lors de l'interprétation des données qui se fondent sur le concept d'étudiants étrangers pour évoquer la mobilité internationale des étudiants et lors des comparaisons bilatérales.

Les étudiants sont déclarés « **en mobilité internationale** » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Selon la législation des pays en matière d'immigration (la libre circulation des personnes dans les pays membres de l'UE et de l'EEE, par exemple) et les données disponibles, les étudiants en mobilité internationale peuvent être définis comme des individus qui suivent des études dans un pays autre que celui dont ils sont des résidents habituels ou permanents, ou dans lequel ils étaient scolarisés auparavant (dans les pays membres de l'UE, par exemple).

Le **statut de « résident permanent ou habituel »** est défini en fonction de la législation du pays qui fournit les données. Dans les faits, ce statut peut être subordonné à l'obtention d'une autorisation ou d'un permis de séjour « étudiant » ou à la domiciliation dans un pays étranger l'année précédant l'inscription dans le système d'éducation du pays qui fournit des données.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année académique 2009-10, et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2011 par l'OCDE (pour plus de précisions, consulter l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012). Les domaines d'études utilisés dans l'exercice UOE de collecte de données sont conformes à la classification révisée de la CITE. La même classification est utilisée pour l'ensemble des niveaux d'enseignement.

Les données sur les étudiants étrangers et les étudiants en mobilité internationale se rapportent à l'année académique 2009-10 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011 (voir l'annexe 3 pour plus de précisions, www.oecd.org/edu/eag2012). Certaines données proviennent aussi de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Les données sur les étudiants étrangers et sur les étudiants en mobilité internationale ont été recueillies par les pays d'accueil. Comme les effectifs totaux, les effectifs d'étudiants étrangers et les effectifs d'étudiants en mobilité internationale proviennent des registres d'inscription des établissements d'enseignement. En général, les étudiants autochtones et les étudiants en mobilité internationale sont recensés à une date ou pendant une période précise de l'année. Cette méthode permet de calculer le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans un système d'éducation. Toutefois, le nombre réel d'étudiants en mobilité internationale peut être nettement supérieur, car de nombreux étudiants ne restent pas à l'étranger pendant toute l'année académique ou choisissent des programmes d'échange qui ne nécessitent pas d'inscription au sens strict du terme (certains programmes d'échange entre universités ou de recherche de haut niveau de courte durée, par exemple).

Par ailleurs, les effectifs d'étudiants en mobilité internationale comprennent des étudiants qui suivent des programmes d'enseignement à distance et ne sont donc pas à strictement parler en mobilité internationale. Cette forme d'enseignement est, par exemple, assez courante dans les établissements d'enseignement tertiaire en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni (OCDE, 2004).

Comme les données sur les étudiants étrangers et les étudiants en mobilité internationale sont recueillies par les pays d'accueil, elles portent sur les flux d'entrée d'étudiants, et non sur les flux de sortie. Les pays d'accueil étudiés dans cet indicateur sont tous les pays membres de l'OCDE et les autres pays du G20 (à l'exception du Chili, de la Fédération de Russie, du Luxembourg, du Mexique et de la Slovénie), ainsi que d'autres pays qui ont fourni des données similaires à l'Institut de statistique de l'UNESCO. La combinaison de toutes ces données permet de déduire des chiffres mondiaux, d'identifier les pays d'accueil des étudiants en formation à l'étranger et d'évaluer leurs parts de marché.

Les données sur les étudiants en formation à l'étranger et les analyses tendanciennes ne sont pas basées sur les nombres d'étudiants en mobilité internationale, mais sur les nombres de ressortissants étrangers en formation dans les pays dont les données sont comparables et cohérentes dans le temps. Ces données ne comprennent donc pas les ressortissants étrangers en formation dans des pays qui n'ont pas déclaré leurs effectifs d'étudiants étrangers à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Toutes les analyses sont donc susceptibles de sous-estimer le nombre réel de ressortissants en formation à l'étranger (voir le tableau C4.3), en particulier

dans les pays dont les ressortissants sont nombreux à se rendre dans des pays qui n'ont pas déclaré leur effectif d'étudiants étrangers à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO (la Chine et l'Inde, par exemple).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

L'importance relative des effectifs d'étudiants en mobilité internationale influe sur les taux d'accès et d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire, et peut les gonfler artificiellement dans certains domaines d'études ou dans certains types de formation (voir les indicateurs A2 et A3). Elle peut également avoir un impact sur les parts publique et privée des dépenses d'éducation (voir l'indicateur B3).

Dans les pays où des frais de scolarité spécifiques s'appliquent aux étudiants en mobilité internationale, la mobilité internationale des étudiants peut augmenter les budgets des établissements d'enseignement tertiaire et contribuer au financement du système d'éducation. En revanche, les étudiants en mobilité internationale peuvent représenter une lourde charge financière dans les pays où les frais de scolarité sont faibles ou nuls, en raison du coût unitaire élevé des études tertiaires (voir l'indicateur B5).

Les pourcentages d'étudiants en formation dans un pays autre que le leur ne sont qu'un aspect de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire. La dernière décennie a vu apparaître de nouvelles formes d'enseignement international : désormais, les formations et les établissements d'enseignement traversent eux aussi les frontières. Toutefois, l'internationalisation de l'enseignement tertiaire a évolué de manière différente et sous l'effet de facteurs divers selon les régions du monde. Pour une analyse approfondie de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire, et de ses implications commerciales et politiques, consulter l'ouvrage OCDE (2004).

Institut de statistique de l'UNESCO (2011), *Base de données sur l'éducation*, www.uis.unesco.org, consultée le 1^{er} juillet 2011.

Kelo, M., U. Teichler et B. Wächter (éd.) (2005), *EURODATA: Student Mobility in European Higher Education*, Verlags und Mediengesellschaft, Bonn.

OCDE (2004), *Enseignement supérieur : Internationalisation et commerce*, Éditions OCDE.

OCDE (2008), *OECD Review of Tertiary Education: Tertiary Education for the Knowledge Society*, Éditions OCDE.

OCDE (2011), *Perspectives des migrations internationales 2011*, Éditions OCDE.

UNESCO (2009), *Recueil des données mondiales sur l'éducation 2009*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal.

Varghese, N.V. (2009), *Globalization, Economic Crisis and National Strategies for Higher Education Development*, IIEP UNESCO, Paris.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau C4.7. Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, selon le pays d'origine et d'accueil (2010), et évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation (2000, 2010)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683841>

Tableau C4.1. Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2005, 2010)

Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux d'étudiants (nationaux et en mobilité), proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux d'étudiants (nationaux et étrangers), et indice de variation des effectifs d'étudiants en mobilité internationale selon le niveau et le type d'enseignement tertiaire

Lecture de la 1^{ère} colonne : la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire représente 21.2 % en Australie et 15.4 % en Suisse. Les données présentées dans ce tableau donnent le meilleur aperçu disponible de la mobilité des étudiants pour chaque pays.
Lecture de la 1^{ère} colonne de la 2^e partie du tableau : les ressortissants étrangers représentent 11.6 % des effectifs totaux de l'enseignement tertiaire en France, et 3.5 % en Italie.

C4

	Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire					Répartition des étudiants étrangers/ en mobilité internationale			
	Ensemble du tertiaire	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau	Indice de variation du pourcentage d'étudiants étrangers/ en mobilité internationale pour l'ensemble du tertiaire (2005 = 100)	Indice de variation du nombre d'étudiants étrangers pour l'ensemble du tertiaire (2005 = 100)	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau
OCDE									
Australie	21.2	17.3	21.8	28.7	123	153	14.3	80.7	5.0
Autriche	15.4	1.8	16.5	22.3	139	199	1.2	87.7	11.1
Belgique	8.8	5.4	10.6	18.5	135	122	26.4	62.9	10.7
Canada ^{1, 2}	6.6	4.3	7.1	20.5	m	132	19.6	71.2	9.2
Chili	0.7	0.6	0.7	13.3	m	489	33.5	58.8	7.6
Danemark	7.5	12.3	6.4	20.8	171	150	19.4	71.6	9.0
Estonie	1.8	0.2	2.3	5.8	137	289	4.4	83.2	12.4
Finlande	4.1	n	3.8	8.0	114	167	0.0	86.8	13.2
Allemagne ⁴	m	m	8.7	m	m	102	m	m	m
Hongrie	4.0	0.3	4.4	5.7	147	133	0.8	96.7	2.5
Islande	4.9	0.6	4.8	17.3	m	223	0.2	93.7	6.1
Irlande	7.0	3.7	6.9	27.1	102	227	12.0	71.1	16.9
Israël	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Japon	3.4	4.0	2.9	17.3	118	112	23.7	66.4	9.9
Luxembourg	41.4	60.0	33.4	80.2	m	437	26.5	60.6	12.9
Mexique	m	m	m	m	m	100	m	m	m
Pays-Bas ⁵	4.3	0.3	4.4	m	m	m	0.0	100.0	0.0
Nouvelle-Zélande	14.2	16.6	12.4	37.2	84	102	29.7	62.7	7.6
Norvège	1.5	1.7	1.4	4.7	83	117	0.5	89.3	10.2
Pologne	0.9	0.1	0.8	2.3	m	180	0.1	95.4	4.5
Portugal	2.9	n	2.6	7.8	m	113	0.0	88.0	12.0
Rép. slovaque	3.4	0.7	3.2	7.1	382	503	0.2	90.1	9.7
Slovénie	1.7	0.7	1.8	7.3	174	178	9.3	77.9	12.8
Espagne	3.0	6.2	2.0	12.2	305	216	31.0	53.7	15.3
Suède	6.9	0.2	6.5	24.2	157	114	0.2	84.5	15.3
Suisse ⁶	15.4	m	16.1	48.3	116	146	m	74.6	25.4
Royaume-Uni ⁷	16.0	5.4	17.6	41.7	115	168	6.6	84.5	8.9
États-Unis ⁷	3.4	1.0	3.3	27.8	98	116	6.8	73.7	19.4
Moyenne OCDE	8.0	6.0	7.8	21.1	150	192	12.1	78.6	11.2
Autres G20									
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Étudiants étrangers⁸								
OCDE									
Rép. tchèque	8.0	1.2	8.4	10.8	145	189	1.1	90.9	8.0
France	11.6	4.2	12.8	42.0	107	110	9.0	79.4	11.5
Grèce ^{3, 4}	4.2	4.4	4.3	m	172	171	35.8	64.2	0.0
Italie	3.5	5.8	3.4	9.3	158	156	0.4	94.5	5.1
Corée	1.8	0.4	2.1	7.1	375	382	5.5	88.1	6.4
Turquie	0.7	0.1	1.0	2.5	85	142	5.3	90.3	4.4
Autres G20									
Brésil	0.2	0.2	0.2	1.9	369	1319	9.3	82.4	8.2
Chine	0.2	0.0	0.4	0.8	m	m	1.4	77.7	20.9
Indonésie	0.1	n	0.2	n	m	200	m	m	m
Féd. de Russie ^{3, 5, 6}	1.7	0.6	2.0	m	142	178	5.5	94.5	0.0
Arabie saoudite	3.0	0.8	3.3	17.2	m	244	94.5	1.6	3.8
Afrique du Sud ¹	6.3	x(1)	x(1)	x(1)	m	125	m	m	m

1. Année de référence : 2009.

2. Indice de variation sur la base de 2004 = 100 (et non 2005 et année de référence : 2009).

3. Les établissements privés sont exclus.

4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

5. Les pourcentages pour l'ensemble du tertiaire sont sous-estimés en raison de l'exclusion de certaines formations.

6. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

7. Étudiants en mobilité internationale dans la colonne 6.

8. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine, l'Indonésie et le Mexique pour la colonne 6 : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683727>

Tableau C4.2. Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2010)

	Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé	Total tous domaines d'études confondus
	(1)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(13)	(14)	(15)
Étudiants en mobilité internationale									
OCDE									
Australie	8.7	10.0	55.6	2.0	11.1	11.6	0.9	0.1	100.0
Autriche ¹	23.1	8.1	39.5	1.4	13.6	11.8	2.0	0.3	100.0
Belgique	15.4	29.6	11.2	1.3	10.7	5.7	4.9	21.2	100.0
Canada ²	9.6	6.0	40.5	1.5	15.7	15.4	1.0	10.3	100.0
Chili	12.8	14.2	37.2	7.1	14.0	11.1	3.6	n	100.0
Danemark	13.0	12.6	39.5	0.8	19.3	10.3	4.5	n	100.0
Estonie	22.4	9.8	45.2	1.7	3.4	6.5	11.0	n	100.0
Finlande ¹	12.1	8.7	28.6	6.1	31.7	11.2	1.6	n	100.0
Allemagne ^{1,3}	24.9	6.4	27.1	1.7	21.6	16.3	1.5	0.5	100.0
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	12.2	42.0	20.0	3.0	9.3	4.5	9.0	n	100.0
Islande	44.2	3.5	23.6	0.6	8.9	18.8	0.4	n	100.0
Irlande	n	m	m	m	m	m	m	m	100.0
Israël	n	m	m	m	m	m	m	m	m
Japon	27.5	2.1	38.4	2.2	15.0	1.2	2.1	11.5	100.0
Corée	n	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	15.0	3.4	61.6	n	5.1	15.0	n	n	100.0
Mexique	n	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas ³	14.8	17.2	49.2	9.3	3.9	3.4	1.2	1.0	100.0
Nouvelle-Zélande	14.5	6.6	39.5	6.8	7.0	19.1	1.3	5.2	100.0
Norvège	32.0	11.5	28.5	4.4	4.7	12.0	2.3	4.7	100.0
Portugal	14.9	8.5	45.0	6.5	16.3	7.2	1.6	n	100.0
Slovénie	21.1	8.8	37.2	4.6	15.9	10.3	2.1	n	100.0
Espagne ^{1,3}	16.4	26.0	32.6	5.1	9.5	7.2	1.2	1.9	100.0
Suède	13.4	9.0	23.8	1.3	34.5	17.2	0.7	0.1	100.0
Suisse ¹	21.2	7.4	33.6	2.5	15.9	17.0	0.7	1.7	100.0
Royaume-Uni	15.9	8.9	43.2	2.1	14.9	13.7	0.8	0.6	100.0
États-Unis	15.3	6.6	32.7	2.1	18.4	17.5	0.8	6.6	100.0
Autres G20									
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Étudiants étrangers⁴									
OCDE									
Rép. tchèque	13.8	15.4	40.0	3.1	10.5	14.8	2.2	0.2	100.0
France	19.2	8.0	40.3	1.7	13.0	17.4	0.3	n	100.0
Italie ^{1,3}	18.1	16.3	30.2	1.6	17.0	4.8	1.2	10.9	100.0
Pologne	17.0	30.2	36.7	4.7	5.1	5.3	0.9	0.1	100.0
Rép. slovaque	20.0	45.0	18.7	2.7	8.7	2.3	2.7	n	100.0
Turquie	22.3	14.4	35.5	2.7	14.5	8.1	2.5	n	100.0

Remarque : les colonnes montrant la répartition pour les domaines d'études « Éducation » et « Lettres, sciences humaines et arts » (2 et 3) et « Sciences » (9-12) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

2. Année de référence : 2009.

3. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

4. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Ces données n'étant pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683746>

Tableau C4.3. [1/2] Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2010)

Proportion d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'origine dans les effectifs totaux d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'accueil (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion d'étudiants en mobilité internationale par pays d'origine, défini comme le pays soit où ils résidaient, soit où ils étaient scolarisés auparavant, dans les effectifs d'étudiants de l'enseignement tertiaire par pays d'accueil. En l'absence de données sur les étudiants en mobilité internationale, le tableau indique la proportion d'étudiants étrangers par pays d'origine défini comme le pays dont ils sont ressortissants.
Lecture de la 2^e colonne : 15,3 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Belgique viennent de France, 8,6 % des Pays-Bas, etc.
Lecture de la 6^e colonne : 48,0 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Estonie viennent de Finlande, 1,6 % d'Italie, etc.
Lecture de la 22^e colonne : 36,7 % des étudiants étrangers scolarisés en Autriche sont des ressortissants allemands, 2,5 % des ressortissants hongrois etc.

Pays d'origine		Pays d'accueil, membres de l'OCDE																				
		Étudiants en mobilité internationale																				
		Australie	Belgique	Canada ^{1,2}	Chili	Danemark	Estonie	Allemagne ^{3,4}	Hongrie	Islande	Irlande	Luxembourg	Pays-Bas ^{2,4}	Nouvelle-Zélande	Portugal	Rép. slovaque	Slovénie	Espagne ³	Suède ⁵	Suisse ³	Royaume-Uni	États-Unis
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	
OCDE	Australie	a	0.1	0.3	n	0.3	n	0.2	0.1	0.8	0.5	0.1	0.1	7.8	0.1	n	0.2	0.1	0.2	0.3	0.4	0.5
	Autriche	0.1	0.1	0.1	n	0.3	0.2	3.4	0.7	n	0.3	0.8	0.5	0.1	0.3	1.0	1.7	0.2	0.3	2.5	0.4	0.1
	Belgique	n	a	0.2	n	0.4	0.3	0.5	0.1	0.6	0.5	14.0	4.1	n	1.1	n	0.2	0.5	0.1	0.7	0.7	0.1
	Canada	1.6	0.2	a	0.1	0.3	0.2	0.3	1.1	3.0	4.4	0.2	0.1	1.1	0.3	0.1	0.3	0.2	0.8	1.0	1.4	4.1
	Chili	0.2	0.1	0.2	a	0.1	0.1	0.4	n	0.2	n	n	0.1	0.3	0.2	n	n	3.4	0.1	0.3	0.1	0.3
	Rép. tchèque	n	0.1	n	n	0.7	0.2	0.8	0.4	2.6	0.3	0.4	0.2	0.1	0.3	58.2	0.4	0.2	0.1	0.3	0.3	0.1
	Danemark	0.1	n	0.1	n	a	0.7	0.2	0.1	3.6	0.2	0.3	0.2	0.3	n	0.1	0.4	0.1	0.7	0.2	0.4	0.1
	Estonie	n	0.1	n	n	1.0	a	0.3	0.1	0.4	0.1	0.1	0.1	n	0.1	n	0.1	0.3	0.1	0.2	n	n
	Finlande	0.1	0.1	0.1	n	0.9	48.0	0.4	0.3	4.7	0.3	0.2	0.5	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	4.4	0.2	0.4	0.1
	France	0.5	15.3	6.1	1.1	1.2	0.7	3.0	0.9	5.2	3.4	33.1	1.5	0.8	3.0	0.2	0.3	3.3	1.4	15.7	3.4	1.1
	Allemagne	0.8	1.3	0.7	0.9	8.5	1.9	a	12.1	15.0	4.2	16.0	61.0	2.7	1.8	4.8	0.8	2.6	3.6	28.3	3.8	1.4
	Grèce	n	0.5	0.1	n	0.7	0.2	1.2	1.2	0.3	0.4	1.0	0.5	n	0.2	9.7	0.4	0.4	0.7	1.0	2.9	0.3
	Hongrie	n	0.2	0.1	n	1.4	0.4	1.0	a	0.7	0.4	0.6	0.6	0.1	0.1	0.9	0.6	0.1	0.1	0.5	0.3	0.1
	Islande	n	n	n	n	6.4	0.2	n	0.5	a	n	n	0.1	n	n	0.1	n	n	0.6	n	0.1	0.1
	Irlande	0.1	0.1	0.1	n	0.2	0.2	0.2	1.2	0.3	a	0.1	0.2	0.1	n	0.4	n	0.1	0.1	0.1	4.1	0.2
	Israël	0.1	n	0.3	0.1	0.1	0.5	0.8	5.2	n	0.1	n	0.2	n	n	1.2	n	0.1	0.1	0.3	0.1	0.4
	Italie	0.2	1.0	0.3	0.2	1.7	1.6	2.1	0.4	3.6	2.2	2.3	0.9	0.1	2.4	0.4	8.2	5.6	0.9	7.9	1.6	0.6
	Japon	0.9	0.2	1.9	n	0.1	n	1.0	1.0	1.8	0.3	0.2	0.2	1.8	0.1	0.1	n	0.2	0.5	0.6	0.8	3.6
	Corée	2.7	n	4.5	0.5	n	n	2.2	0.7	0.4	0.2	n	0.4	4.5	n	0.1	n	0.2	0.3	0.4	1.1	10.4
	Luxembourg	n	1.2	n	n	n	0.1	1.5	n	n	0.1	a	0.2	n	0.3	n	n	n	n	1.0	0.2	n
	Mexique	0.2	0.2	1.3	2.9	0.3	0.4	0.8	0.1	0.3	0.2	0.3	0.1	0.3	0.1	0.1	0.1	5.2	0.6	0.6	0.3	1.9
Pays-Bas	0.1	8.6	0.2	0.1	0.9	0.4	0.4	0.2	1.1	0.6	0.5	a	0.2	0.6	0.1	0.1	0.5	0.4	0.6	0.8	0.3	
Nouvelle-Zélande	0.9	n	0.1	n	0.1	n	0.1	n	0.4	0.2	n	n	a	n	n	n	n	0.1	0.1	0.1	0.2	
Norvège	0.5	0.1	0.2	0.1	13.2	0.6	0.2	4.7	2.8	0.3	n	0.6	0.5	0.1	3.6	0.1	0.1	1.4	0.2	0.8	0.2	
Pologne	0.1	0.8	0.2	n	4.4	0.2	4.5	0.3	6.7	2.7	1.7	1.7	n	1.8	1.4	0.7	0.8	0.7	1.2	2.1	0.3	
Portugal	n	0.3	0.1	n	0.4	0.2	0.2	0.4	0.4	0.4	1.5	0.3	0.1	a	0.2	0.3	4.6	0.3	0.4	0.7	0.1	
Rép. slovaque	n	0.1	n	n	0.5	0.1	0.5	14.0	0.8	0.3	0.3	0.3	n	0.1	a	0.4	0.2	0.1	0.3	0.3	0.1	
Slovénie	n	n	n	n	0.2	n	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	n	0.1	0.1	a	n	n	0.1	0.1	n	
Espagne	0.1	0.4	0.1	0.9	1.3	0.4	2.2	1.0	6.0	1.8	1.3	0.8	0.1	7.7	0.1	0.4	a	0.8	1.4	1.4	0.6	
Suède	0.3	0.1	0.1	0.1	10.8	1.5	0.3	2.7	4.3	0.4	0.2	0.4	0.3	0.1	0.8	0.2	0.2	a	0.5	0.8	0.5	
Suisse	0.1	0.1	0.3	0.1	0.3	0.2	1.0	0.1	0.9	0.2	0.3	0.2	0.1	0.5	0.2	0.1	0.8	0.2	a	0.6	0.2	
Turquie	0.2	0.5	0.6	n	0.6	1.4	3.4	1.9	0.2	0.3	0.5	0.7	0.1	0.4	0.2	0.2	0.3	1.7	1.6	0.8	1.8	
Royaume-Uni	0.6	0.3	0.8	0.1	1.0	0.6	0.7	1.0	3.5	13.2	0.7	0.8	1.3	1.9	0.8	0.1	0.9	0.5	0.9	a	1.3	
États-Unis	1.1	0.5	7.4	1.2	1.2	1.8	1.9	1.8	6.4	7.5	1.2	0.5	6.7	1.5	0.1	0.4	1.0	1.6	1.9	3.5	a	
Total OCDE	11.6	32.7	26.6	8.7	59.4	62.8	35.7	54.5	77.4	46.1	78.4	78.2	29.8	25.7	84.6	16.3	32.1	24.0	71.2	35.3	31.1	
Autres G20	Argentine	n	n	0.1	5.9	0.1	n	0.2	n	0.1	n	0.2	n	0.1	0.3	n	0.2	5.4	0.1	0.4	0.1	0.3
	Brésil	0.3	0.3	0.6	3.1	0.3	0.3	1.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.4	25.4	n	0.2	3.5	0.4	1.2	0.3	1.3	
	Chine	32.3	2.3	24.7	0.6	7.3	5.1	11.5	1.5	2.5	8.2	1.7	7.0	23.9	0.5	0.4	0.9	1.3	11.8	2.1	14.0	18.5
	Inde	7.5	1.1	4.8	n	1.6	0.2	2.1	0.3	1.0	10.2	0.7	0.2	17.6	0.3	0.1	0.8	0.3	5.1	1.4	9.6	15.2
	Indonésie	3.7	0.2	0.8	n	n	0.3	0.9	n	0.4	0.1	0.1	1.2	0.8	0.1	n	n	0.3	0.1	0.3	1.0	1.0
	Fédération de Russie	0.3	0.5	0.5	0.1	0.5	10.3	5.2	0.8	1.3	0.2	1.1	0.7	0.8	0.5	0.4	1.2	1.1	1.5	1.9	0.8	0.7
	Arabie saoudite	2.0	n	1.7	n	n	n	0.1	1.0	n	0.7	n	n	1.7	n	1.1	n	n	0.1	n	2.0	2.3
	Afrique du Sud	0.3	0.1	0.2	n	0.1	n	0.1	n	n	0.6	0.1	0.1	0.3	0.5	n	n	n	0.1	0.2	0.4	0.2
Total autres G20	46.5	4.6	33.4	9.8	10.0	16.3	21.2	3.8	5.6	20.4	4.2	9.6	45.7	27.6	2.0	3.3	11.7	19.2	7.4	27.4	39.5	
Grandes régions																						
Afrique	2.8	5.9	11.5	0.1	2.5	1.5	9.0	3.1	1.6	7.3	9.2	2.0	1.0	40.1	1.4	0.9	9.8	5.7	5.5	9.3	5.4	
Asie	79.8	7.7	54.6	1.5	15.4	11.9	33.1	21.1	8.7	35.1	5.3	12.2	64.7	3.8	8.2	2.8	3.8	45.3	10.4	50.5	70.0	
Europe	4.3	36.4	11.4	4.1	72.4	83.1	42.7	72.6	76.5	40.5	82.6	81.4	8.2	26.0	89.8	92.7	30.4	23.3	73.4	31.0	10.3	
<i>dont UE21</i>	3.1	30.6	9.5	3.6	36.4	57.6	23.3	37.3	60.0	32.0	75.4	74.8	6.6	22.3	79.0	15.0	20.6	15.8	63.9	25.1	7.4	
Amérique du Nord	2.7	0.7	7.8	1.3	1.5	2.0	2.2	2.9	9.4	12.0	1.4	0.7	7.8	1.8	0.2	0.6	1.2	2.4	2.9	5.0	4.1	
Océanie	1.7	0.1	0.5	0.1	0.4	n	0.3	0.1	1.2	0.7	0.4	0.1	17.0	0.2	n	0.2	0.1	0.3	0.4	0.6	0.7	
Amérique latine et Caraïbes	1.4	1.6	7.2	75.9	1.3	1.6	4.6	0.2	2.4	1.1	0.4	2.4	1.3	28.0	0.4	0.8	54.3	2.3	5.1	2.0	9.5	
Non précisé	7.3	47.5	6.9	16.9	6.5	n	8.1	n	0.2	3.3	n	1.2	n	n	n	2.0	0.4	20.6	2.3	1.6	n	
Total tous pays confondus	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	

1. Année de référence : 2009.
 2. Les établissements privés sont exclus.
 3. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
 4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.
 5. Les étudiants dont le pays d'origine n'est pas précisé viennent principalement des autres pays nordiques.
 6. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).
 Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932683765>

Tableau C4.3. [2/2] Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2010)

Proportion d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'origine dans les effectifs totaux d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'accueil (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion d'étudiants en mobilité internationale par pays d'origine, défini comme le pays soit où ils résidaient, soit où ils étaient scolarisés auparavant, dans les effectifs d'étudiants de l'enseignement tertiaire par pays d'accueil. En l'absence de données sur les étudiants en mobilité internationale, le tableau indique la proportion d'étudiants étrangers par pays d'origine défini comme le pays dont ils sont ressortissants.

Lecture de la 2^e colonne : 15.3 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Belgique viennent de France, 8.6 % des Pays-Bas, etc.

Lecture de la 6^e colonne : 48.0 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Estonie viennent de Finlande, 1.6 % d'Italie, etc.

Lecture de la 22^e colonne : 36.7 % des étudiants étrangers scolarisés en Autriche sont des ressortissants allemands, 2.5 % des ressortissants hongrois etc.

		Pays d'accueil											Autres G20				
		OCDE											Autres G20				
		Étudiants étrangers											Étudiants étrangers				
Pays d'origine		Autriche ⁶	Rép. tchèque ⁶	Grèce ⁶	Finlande ⁶	France ⁶	Italie ⁶	Japon ⁶	Corée ⁶	Norvège ⁶	Pologne ⁶	Turquie ⁶	Total pays d'accueil (pays membres de l'OCDE)	Brésil ⁶	Fédération de Russie ^{2, 4, 6}	Total pays d'accueil (pays non membres de l'OCDE)	Total pays d'accueil dont les données sont disponibles
		(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)
OCDE	Australie	0.1	n	0.1	0.3	0.1	0.1	0.2	0.1	0.3	0.1	0.2	0.4	0.1	n	0.1	0.3
	Autriche	a	0.2	0.2	0.3	0.2	0.2	n	0.1	0.3	0.3	0.2	0.4	0.2	n	0.1	0.4
	Belgique	0.2	n	0.2	0.2	1.2	0.2	n	n	0.3	0.1	0.2	0.4	0.4	n	n	0.3
	Canada	0.2	0.1	0.1	0.8	0.6	0.1	0.3	0.5	0.6	2.5	0.1	1.6	3.0	n	0.2	1.3
	Chili	n	n	n	0.1	0.3	0.2	n	n	0.5	n	n	0.3	0.3	n	0.3	0.3
	Rép. tchèque	1.1	a	0.1	0.4	0.3	0.3	n	n	0.4	2.0	n	0.4	n	n	n	0.3
	Danemark	0.1	n	n	0.3	0.1	0.1	n	n	5.1	0.2	0.1	0.2	0.1	n	n	0.2
	Estonie	0.1	n	n	5.0	n	0.1	n	n	0.4	0.1	n	0.1	n	0.3	0.1	0.1
	Finlande	0.3	n	0.1	a	0.1	0.1	0.1	n	2.0	0.1	n	0.3	0.1	n	0.2	0.2
	France	0.9	0.4	0.2	1.1	a	1.2	0.4	0.2	1.0	0.8	0.3	2.0	2.3	0.1	0.2	1.6
	Allemagne	36.7	1.1	1.1	3.4	2.7	1.8	0.3	0.2	5.2	3.4	3.1	3.8	1.9	0.1	0.3	3.0
	Grèce	0.6	0.9	a	0.5	0.7	5.0	n	n	0.2	0.2	3.7	0.9	0.1	0.1	0.5	0.9
	Hongrie	2.5	0.4	0.1	0.9	0.2	0.3	0.1	n	0.3	0.4	0.1	0.3	n	n	n	0.2
	Islande	n	n	n	0.1	n	n	n	n	1.9	n	n	0.1	n	n	n	0.1
	Irlande	0.1	0.1	n	0.3	0.2	n	n	n	0.1	0.2	n	0.7	n	n	n	0.6
	Israël	0.2	0.4	0.2	0.1	0.1	2.2	n	n	0.1	0.2	0.1	0.3	0.1	0.4	0.9	0.4
	Italie	11.1	0.1	0.3	1.3	2.3	a	0.1	n	0.8	0.4	0.1	1.4	1.6	n	0.2	1.1
	Japon	0.6	0.1	0.1	0.9	0.7	0.4	a	1.9	0.3	0.2	0.1	1.5	1.2	0.1	0.2	1.2
	Corée	0.7	0.1	0.1	0.3	0.9	0.6	18.1	a	0.2	0.2	0.1	4.6	1.6	0.4	0.6	3.7
	Luxembourg	1.0	n	n	n	0.5	n	n	n	n	n	n	0.3	n	n	n	0.2
	Mexique	0.2	0.1	n	0.7	0.8	0.3	0.1	0.1	0.3	0.2	n	0.9	0.6	n	0.2	0.8
	Pays-Bas	0.4	n	0.1	0.6	0.3	0.1	0.1	n	1.5	0.2	0.3	0.5	0.1	n	n	0.4
	Nouvelle-Zélande	n	n	n	0.1	n	n	0.1	0.1	0.1	n	n	0.2	n	n	n	0.1
	Norvège	0.1	0.8	n	0.5	0.1	0.1	0.1	n	a	7.1	n	0.5	0.1	n	n	0.4
	Pologne	2.7	0.9	0.5	1.6	1.1	1.8	0.1	n	1.9	a	0.1	1.1	0.1	n	0.1	0.9
	Portugal	0.2	1.3	0.1	0.3	1.2	0.1	n	n	0.3	0.1	n	0.4	5.6	n	0.2	0.4
	Rép. slovaque	2.4	64.1	n	0.2	0.2	0.3	n	n	0.2	1.0	n	1.1	n	n	n	0.9
	Slovénie	1.2	0.1	n	0.1	n	0.4	n	n	n	0.1	n	0.1	n	n	n	0.1
	Espagne	0.9	0.1	0.2	1.1	1.6	0.6	0.1	n	0.6	0.9	0.1	0.8	1.4	n	0.1	0.7
	Suède	0.3	0.4	0.1	3.8	0.2	0.2	0.1	n	8.8	5.1	0.1	0.6	0.1	n	0.1	0.5
	Suisse	1.3	n	0.2	0.3	0.7	1.2	n	n	0.3	0.1	0.1	0.4	0.4	n	0.1	0.3
	Turquie	4.3	0.2	0.6	1.0	0.9	0.8	0.1	0.1	0.7	0.9	a	1.2	0.1	0.3	2.1	1.4
	Royaume-Uni	0.5	1.2	0.5	1.3	1.0	0.3	0.3	0.1	2.1	0.6	0.4	0.8	2.2	n	0.2	0.7
États-Unis	0.9	0.5	0.6	1.7	1.3	0.4	1.6	1.7	2.2	5.4	0.5	1.6	2.9	0.1	0.7	1.4	
Total OCDE		72.1	73.7	6.0	29.8	20.6	19.5	22.6	5.3	39.2	33.1	9.9	30.3	26.7	2.1	7.8	25.2
Autres G20	Argentine	n	n	n	0.1	0.3	0.4	n	0.1	0.2	n	0.3	5.1	n	0.3	0.3	
	Brésil	0.3	n	0.1	0.5	1.4	1.2	0.4	0.1	0.6	0.2	n	0.9	a	0.1	0.4	0.8
	Chine	2.0	0.4	n	14.9	9.5	6.7	61.1	77.3	4.8	2.2	0.8	18.7	2.4	5.8	10.9	17.0
	Inde	0.6	0.3	n	2.8	0.6	0.6	0.4	0.8	1.5	1.9	n	7.0	0.1	2.4	2.3	5.9
	Indonésie	0.1	n	n	0.2	0.1	0.1	1.4	0.7	0.5	0.1	0.4	0.9	0.1	n	1.6	1.1
	Fédération de Russie	1.3	6.6	1.4	11.3	1.5	1.6	0.2	0.6	5.7	3.0	1.9	1.3	0.2	a	2.5	1.6
	Arabie saoudite	n	n	n	n	0.2	n	0.1	0.1	n	0.8	0.1	1.2	n	n	1.4	1.3
	Afrique du Sud	0.1	0.1	0.2	0.1	n	n	n	n	0.2	0.1	n	0.2	1.2	n	0.2	0.2
Total autres G20		4.4	7.6	1.8	30.0	13.6	10.8	63.8	79.7	13.5	8.2	3.2	30.6	9.1	8.3	19.6	28.1
Grandes régions																	
Afrique		1.5	1.4	3.4	18.6	42.8	11.0	0.8	1.0	10.0	4.2	2.8	9.6	28.3	4.1	19.1	11.8
Asie		12.3	9.8	55.8	36.7	21.8	18.0	93.2	94.5	19.6	19.0	57.4	51.7	7.2	58.6	54.9	52.5
Europe		83.8	86.5	37.0	39.1	21.3	50.5	2.6	1.5	47.7	68.0	23.3	24.5	17.7	32.6	16.8	22.7
dont UE21		63.5	71.3	3.9	22.7	14.1	13.1	1.9	0.8	31.6	16.3	8.8	16.7	16.3	0.9	2.5	13.5
Amérique du Nord		1.1	0.7	0.7	2.5	1.9	0.5	1.8	2.2	2.8	7.9	0.6	3.3	3.2	0.1	0.8	2.7
Océanie		0.1	n	0.1	0.4	0.2	0.1	0.4	0.2	0.4	0.1	0.2	0.8	0.7	n	1.5	1.0
Amérique latine et Caraïbes		1.1	0.6	0.3	2.5	5.5	7.5	1.1	0.5	2.7	0.8	0.1	6.0	29.6	0.6	6.9	6.2
Non précisé		n	0.9	2.7	0.2	6.5	12.4	n	n	16.8	0.1	15.6	4.1	13.3	4.0	m	3.2
Total tous pays confondus		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

1. Année de référence : 2009.

2. Les établissements privés sont exclus.

3. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

5. Les étudiants dont le pays d'origine n'est pas précisé viennent principalement des autres pays nordiques.

6. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683765>

Tableau C4.4. [1/2] Répartition des ressortissants nationaux scolarisés à l'étranger, par pays d'accueil (2010)

Proportion d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire par pays d'accueil dans l'effectif total d'étudiants scolarisés à l'étranger (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger par pays d'accueil.
 Lecture de la 2^e colonne : l'Autriche accueille 5.7 % des ressortissants tchèques scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, 12.9 % des ressortissants italiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.
 Lecture de la 1^{ère} ligne : la France accueille 2.7 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, la Nouvelle-Zélande accueille 23.1 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.

C4

		Pays d'accueil																			
		OCDE																			
		Australie	Autriche ¹	Belgique	Canada ^{2, 3}	Chili	Rép. tchèque	Danemark	Estonie	Finlande	France	Allemagne ⁴	Grèce ⁵	Hongrie	Islande	Irlande ⁶	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg ⁵
Pays d'origine	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	
OCDE	Australie	a	0.6	0.3	3.9	n	n	0.5	n	0.3	2.7	3.3	0.2	0.1	0.1	1.0	0.1	0.3	2.4	0.5	n
	Autriche	1.8	a	0.6	1.0	n	0.3	0.5	n	0.3	3.0	51.0	0.3	0.8	0.1	0.2	0.1	1.0	0.4	0.2	0.1
	Belgique	0.7	1.2	a	3.1	n	0.1	0.6	n	0.3	25.4	8.4	0.5	0.2	n	0.6	0.4	1.2	0.4	n	2.2
	Canada	9.1	0.3	0.3	a	n	0.1	0.2	n	0.2	3.0	1.3	0.1	0.4	0.1	1.1	0.2	0.2	0.8	0.7	n
	Chili	4.0	0.3	1.0	3.5	a	0.1	0.3	n	0.2	6.9	6.2	0.1	n	n	0.1	n	1.4	0.4	0.1	n
	Rép. tchèque	0.7	5.7	0.6	0.7	n	a	1.0	n	0.4	5.9	13.5	0.1	0.5	0.2	0.7	n	1.5	0.3	0.1	0.1
	Danemark	2.8	1.3	0.7	1.5	n	0.1	a	0.1	0.6	2.7	6.5	0.2	0.1	1.0	0.4	0.1	0.8	0.4	0.2	0.1
	Estonie	0.5	1.8	0.7	0.4	n	0.1	4.7	a	13.2	2.1	11.7	0.2	0.4	0.1	1.5	n	1.0	0.4	n	n
	Finlande	1.4	2.0	0.5	0.9	n	0.1	2.2	4.6	a	2.9	7.3	0.2	0.4	0.4	0.6	0.1	0.6	0.8	0.1	0.1
	France	1.9	0.8	22.9	10.4	0.1	0.2	0.4	n	0.2	a	8.6	0.1	0.2	0.1	0.6	0.2	1.1	0.8	0.1	1.1
	Allemagne	1.7	20.4	0.8	1.0	0.1	0.3	1.9	n	0.4	5.8	a	0.2	1.6	0.1	0.8	0.1	1.0	0.4	0.1	0.3
	Grèce	0.2	1.1	1.5	0.3	n	0.8	0.4	n	0.2	5.0	15.8	a	0.5	n	0.2	n	9.2	n	n	0.1
	Hongrie	0.5	16.7	1.3	1.0	n	1.4	2.8	n	1.2	5.9	21.0	0.2	a	0.1	1.0	0.1	1.8	0.9	0.1	0.2
	Islande	0.8	0.8	0.2	1.0	n	n	41.4	0.1	0.3	0.8	2.5	n	1.8	a	1.5	n	0.2	0.5	n	0.1
	Irlande	0.9	0.3	0.3	0.9	n	0.2	0.2	n	0.1	1.5	1.4	n	0.7	n	a	n	0.1	0.1	n	n
	Israël	0.9	0.7	0.2	6.0	n	0.8	0.2	n	0.1	1.4	8.9	0.4	4.5	n	0.1	a	8.5	0.2	n	n
	Italie	0.7	12.9	4.3	0.6	n	0.1	0.7	n	0.3	9.9	15.0	0.1	0.1	0.1	0.9	0.1	a	0.3	n	0.2
	Japon	5.6	1.0	0.3	4.9	n	0.1	0.1	n	0.3	4.0	4.9	0.1	0.4	n	0.1	n	0.7	a	2.7	n
	Corée	5.4	0.3	n	6.2	n	n	n	n	n	1.6	3.9	n	0.1	n	n	n	0.3	18.8	a	n
	Luxembourg	0.3	8.3	22.7	0.1	n	n	n	n	n	17.5	36.9	0.1	0.1	n	0.1	n	0.3	0.1	n	a
Mexique	1.9	0.4	0.4	5.6	0.7	0.1	0.2	n	0.3	6.6	5.4	n	n	n	0.1	n	0.7	0.6	0.1	n	
Pays-Bas	1.6	1.4	27.6	2.0	0.1	0.1	1.4	n	0.4	3.6	8.0	0.2	0.2	0.1	1.0	0.1	0.5	0.6	0.1	n	
Nouvelle-Zélande	43.6	0.2	0.3	2.7	n	0.1	0.2	n	0.2	1.2	1.6	n	0.1	0.1	0.8	n	n	1.4	0.9	n	
Norvège	9.2	0.5	0.2	1.3	n	1.7	18.3	n	0.5	2.0	2.7	n	4.6	0.2	0.2	0.1	0.4	0.5	n	0.2	
Pologne	0.3	3.9	1.6	1.3	n	0.7	2.3	n	0.5	5.8	25.4	0.3	0.2	0.2	2.8	n	2.6	0.2	n	0.6	
Portugal	0.5	0.6	4.7	1.3	n	2.0	0.5	n	0.2	13.8	8.1	0.1	0.3	n	0.6	n	0.4	0.1	n	0.1	
Rép. slovaque	0.2	4.9	0.3	0.4	n	67.3	0.3	n	0.1	1.2	3.8	n	7.5	n	0.4	n	0.6	0.1	n	n	
Slovénie	0.8	27.4	1.0	0.5	n	0.8	1.4	0.1	0.6	2.1	17.1	0.1	0.8	0.1	0.4	0.1	9.8	0.4	n	0.1	
Espagne	0.5	2.0	3.9	0.7	0.2	0.1	1.0	n	0.5	13.4	17.0	0.2	0.5	0.2	1.5	n	1.3	0.4	0.1	0.2	
Suède	4.3	1.2	0.3	1.0	0.1	0.7	13.0	n	2.8	2.3	3.6	0.2	2.3	0.2	0.6	0.1	0.6	0.9	0.1	n	
Suisse	2.8	7.3	1.3	3.4	0.1	0.1	0.7	n	0.3	14.8	21.4	0.4	0.2	0.1	0.4	0.1	6.9	0.5	0.1	0.1	
Turquie	0.6	3.7	0.5	1.2	n	0.1	0.7	n	0.2	2.9	37.8	0.2	0.4	n	0.1	n	0.7	0.2	0.1	n	
Royaume-Uni	4.7	0.9	1.0	5.7	n	1.2	1.6	n	0.5	7.7	5.6	0.4	0.4	0.1	11.0	0.1	0.5	1.4	0.1	0.1	
États-Unis	5.3	1.1	0.5	15.9	0.1	0.3	0.6	n	0.4	6.0	6.9	0.3	0.5	0.1	2.2	1.4	0.5	3.9	1.7	n	
Total OCDE	2.9	4.5	3.2	3.6	0.1	2.4	1.4	0.1	0.4	4.9	10.5	0.1	0.8	0.1	1.0	0.1	1.2	2.9	0.3	0.2	
Total UE21	1.4	7.0	5.4	2.4	n	4.0	1.5	0.1	0.5	5.9	10.5	0.2	1.0	0.1	1.4	0.1	1.5	0.4	0.1	0.4	
Autres G20	Argentine	0.7	0.2	0.3	3.8	3.6	n	0.2	n	0.1	5.8	3.2	0.1	n	n	0.1	0.1	2.0	0.5	0.3	n
	Brésil	2.2	0.5	0.7	3.4	0.7	n	0.4	n	0.2	10.3	7.5	0.1	0.1	n	0.3	0.1	2.5	1.8	0.1	n
	Chine	13.8	0.2	0.2	5.6	n	n	0.3	n	0.3	3.9	3.8	n	n	n	0.4	n	0.7	13.6	7.2	n
	Inde	9.0	0.2	0.2	4.4	n	n	0.2	n	0.2	0.6	1.9	n	n	n	0.8	n	0.2	0.3	0.2	n
	Indonésie	24.0	0.2	0.3	2.5	n	n	0.1	n	0.1	0.9	6.1	n	n	n	n	n	0.2	4.7	1.0	n
	Fédération de Russie	1.3	1.3	0.9	2.5	n	3.4	0.6	n	2.4	5.7	20.2	0.6	0.3	n	0.3	n	1.7	0.5	0.5	0.1
	Arabie saoudite	11.7	0.1	n	3.6	n	n	n	n	n	1.0	0.4	n	0.3	n	0.1	n	n	0.4	0.1	n
	Afrique du Sud	6.9	0.6	0.5	3.5	n	0.4	0.3	n	0.1	0.9	1.4	0.4	n	n	2.0	0.2	0.1	0.2	0.1	n
	Total autres G20	11.7	0.3	0.3	4.8	0.1	0.2	0.2	0.1	0.4	3.3	4.5	0.0	0.1	0.0	0.4	0.0	0.7	8.4	4.4	0.0
	Total tous pays confondus	6.6	1.7	1.3	4.7	0.2	0.8	0.6	0.1	0.3	6.3	6.4	0.7	0.4	n	0.7	0.1	1.7	3.4	1.4	0.1

Remarque : les proportions d'étudiants scolarisés à l'étranger sont calculées uniquement sur la base des effectifs d'étudiants scolarisés dans des pays ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO.

1. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

2. Année de référence : 2009.

3. Les établissements privés sont exclus.

4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

5. Total fondé sur les estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

6. Les étudiants à temps partiel sont exclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683784>

Tableau C4.5. Profil des effectifs d'étudiants étrangers/en mobilité internationale (2010)

Mobilité régionale ou transfrontalière, répartition des effectifs en mobilité et usage de la langue officielle du pays d'accueil dans le pays d'origine

	Pourcentage de ressortissants nationaux dans l'effectif de l'enseignement tertiaire scolarisé à l'étranger	Nombre d'étudiants étrangers par ressortissant national scolarisé à l'étranger	Pourcentage d'étudiants étrangers originaires d'un pays limitrophe ¹	Pourcentage d'étudiants originaires d'un pays dont la langue officielle est identique
	(1)	(2)	(3)	(4)
OCDE				
Australie	1.3	20.6	33.6	20.3
Autriche	5.2	4.2	56.6	50.5
Belgique	3.0	4.3	48.0	65.5
Canada ²	3.4	4.1	4.6	31.3
Chili	1.2	0.8	31.4	57.4
Rép. tchèque ³	3.3	2.6	66.3	n
Danemark	3.2	3.6	36.9	n
Estonie	7.2	0.5	76.9	n
Finlande	3.7	1.3	20.6	3.8
France ³	3.8	3.3	14.5	28.4
Allemagne	4.9	2.1	15.3	9.0
Grèce ³	5.8	0.7	78.7	49.1
Hongrie	2.7	1.7	47.8	0.1
Islande	19.6	0.3	9.4	n
Irlande	13.0	1.1	13.2	36.5
Israël ³	4.8	0.2	0.3	n
Italie ³	3.0	1.2	30.6	5.0
Japon	1.2	3.3	18.8	n
Corée ³	4.1	0.4	79.2	n
Luxembourg	71.6	0.4	m	30.0
Mexique	1.0	0.1	m	m
Pays-Bas	3.1	2.5	51.6	6.2
Nouvelle-Zélande	2.4	12.4	11.4	42.6
Norvège	6.7	1.0	25.7	n
Pologne	2.2	0.4	53.9	n
Portugal	5.6	0.9	5.7	68.5
Rép. slovaque	12.8	0.3	62.9	n
Slovénie	2.6	0.7	42.7	7.4
Espagne	1.7	3.2	21.4	43.3
Suède	4.3	2.4	19.5	6.5
Suisse	5.4	4.5	51.0	55.4
Turquie ³	2.2	0.3	30.0	8.4
Royaume-Uni	1.7	15.1	14.0	35.8
États-Unis	0.3	12.0	7.0	28.6
Total OCDE	2.0	2.9	20.7	26.1
Total UE21	3.6	2.7	23.4	27.3
Autres G20				
Argentine	0.6	0.2	m	73.5
Brésil ³	0.5	0.4	23.0	30.0
Chine ³	2.0	m	m	m
Inde	m	m	m	m
Indonésie ³	0.8	0.1	88.1	41.5
Fédération de Russie ³	0.8	2.4	60.6	37.5
Arabie saoudite ³	5.0	0.7	9.9	12.5
Afrique du Sud ³	1.3	5.1	55.4	60.6

1. Par pays limitrophes, on entend ici les pays partageant une frontière maritime ou terrestre avec le pays d'accueil.

2. Année de référence : 2009.

3. L'effectif de ressortissants nationaux dans l'enseignement tertiaire est calculé par déduction de l'effectif d'étudiants étrangers (et non de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale) de l'effectif total d'étudiants de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE, *World Factbook 2012* de la CIA sur les langues officielles dans le monde. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683803>

Tableau C4.6. Évolution du nombre d'étudiants étrangers scolarisés hors de leur pays d'origine, selon la région d'accueil et d'origine (entre 2000 et 2010)


Nombre d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire hors de leur pays d'origine (calculs basés sur le nombre d'individus)

Étudiants étrangers scolarisés dans les pays d'accueil suivants	Nombre d'étudiants étrangers					Indice de variation (2010)				Étudiants étrangers scolarisés dans des pays de l'OCDE et originaires des régions suivantes (2010)
	2010	2009	2008	2005	2000	2009 = 100	2008 = 100	2005 = 100	2000 = 100	
	En Afrique	155 293	147 338	142 811	107 851	99 117	105	109	144	
En Asie	486 076	446 055	398 817	322 449	214 744	109	122	151	226	1 523 272
En Europe	1 968 418	1 665 829	1 580 212	1 388 027	920 140	118	125	142	214	867 514
En Amérique du Nord	880 427	850 966	809 943	738 401	569 640	103	109	119	155	98 214
En Amérique latine et dans les Caraïbes	77 735	77 546	60 889	39 227	31 058	100	128	198	250	200 463
En Océanie	350 013	335 305	298 176	251 904	118 646	104	117	139	295	25 927
Dans le monde entier	4 119 002	3 707 756	3 459 354	2 982 588	2 071 963	111	119	138	199	3 181 939
OCDE	3 181 939	2 838 027	2 646 999	2 373 011	1 588 862	112	120	134	200	1 021 625
Dans les pays de l'UE	1 686 306	1 413 462	1 322 936	1 201 503	806 286	119	127	140	209	704 310
<i>dont les pays de l'UE21</i>	1 647 730	1 378 961	1 287 768	1 174 107	776 672	119	128	140	212	598 087
Dans les pays du G20	3 418 367	3 040 151	2 849 469	2 488 585	1 718 429	112	120	137	199	1 550 532

Remarque : les chiffres sont fondés sur le nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans un pays membre ou non membre de l'OCDE ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO, dans le souci de donner un aperçu général de l'évolution du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde. Comme le groupe de pays ayant fourni des données a varié dans le temps, des données manquantes ont dû être imputées pour assurer la comparabilité dans le temps des séries chronologiques. L'inclusion de chiffres de l'UNESCO relatifs aux pays non membres de l'OCDE et l'imputation de données manquantes expliquent pourquoi les estimations des effectifs d'étudiants étrangers peuvent s'écarter de celles publiées dans les éditions antérieures de Regards sur l'éducation. Les totaux de 2006 à 2008 et de 2001 à 2004 peuvent être consultés en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

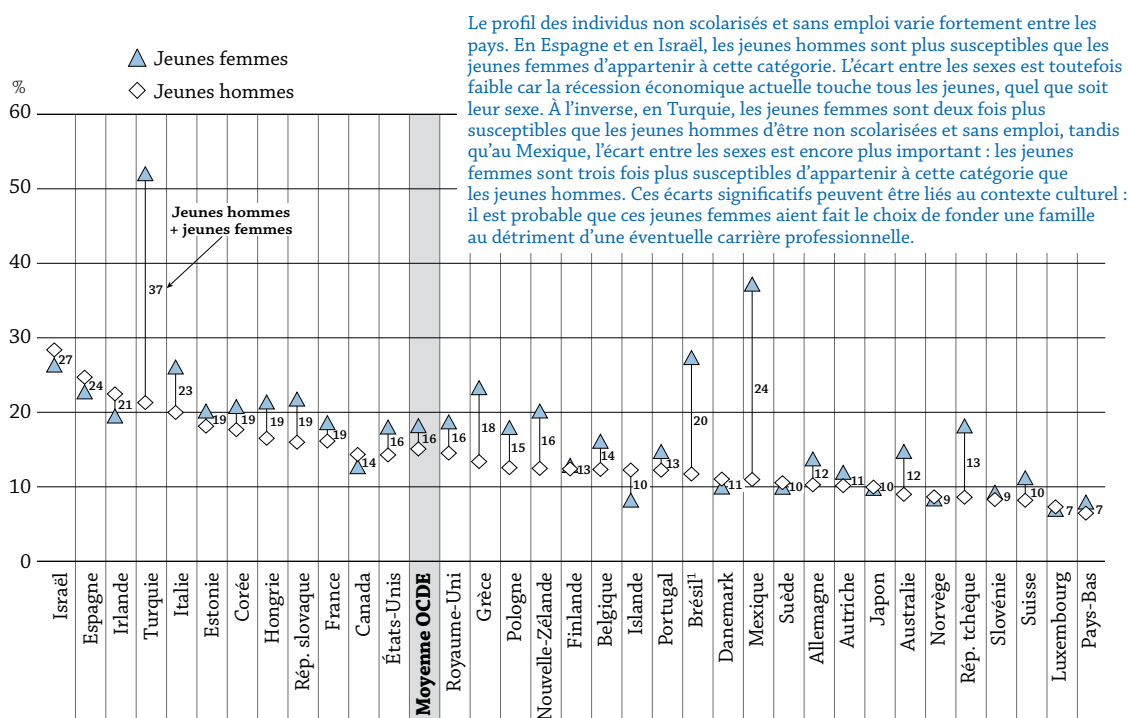
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683822>

LA TRANSITION ENTRE LES ÉTUDES ET LA VIE ACTIVE : OÙ EN SONT LES JEUNES DE 15 À 29 ANS ?

- Dans les pays de l'OCDE, en moyenne, en 2010, 16 % des 15-29 ans ne sont plus scolarisés et ne travaillent pas.
- Chez les 15-29 ans, le pourcentage de femmes qui ne sont plus scolarisées et qui ne travaillent pas est supérieur de 4 points de pourcentage à celui des hommes, mais les écarts varient fortement entre les pays.
- Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'individus qui ne sont plus scolarisés et ne travaillent pas a fortement augmenté chez les 15-29 ans en 2009 (au point de dépasser le pourcentage de 1999) et en 2010.
- Ne pas terminer ses études secondaires est un sérieux handicap pour trouver du travail, alors qu'obtenir un diplôme de fin d'études tertiaires augmente les chances de trouver un emploi, en particulier en temps de crise économique.

Graphique C5.1. Pourcentage d'individus non scolarisés et sans emploi parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2010)



1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de jeunes hommes non scolarisés et sans emploi.

Source : OCDE. Tableau C5.4a et tableaux C5.4b et C5.4c (disponibles en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679718>

■ Contexte

Le passage de l'école au monde du travail est une phase complexe qui dépend de la durée et de la qualité des études, de la situation générale sur le marché du travail, de l'environnement économique et de la démographie.

Les traditions nationales jouent également un grand rôle. Il est d'usage, par exemple, que les jeunes terminent leurs études avant de chercher emploi dans certains pays, alors que formation et emploi sont souvent concomitants dans d'autres pays. Dans certaines cultures, jeunes hommes et jeunes femmes ne se distinguent guère par leur transition entre l'école et la vie active, alors que dans d'autres, les jeunes femmes sont nombreuses à se consacrer à temps plein à leurs enfants dès la fin de leurs études.

Dans les pays de l'OCDE, le vieillissement démographique et la diminution de l'effectif des 15-19 ans devraient favoriser l'emploi chez les jeunes adultes. Toutefois, en temps de récession économique, des taux de chômage globalement élevés rendent cette transition nettement plus difficile, d'autant que les travailleurs qui ont une certaine expérience professionnelle sont préférés aux débutants sur le marché du travail. De plus, les individus plus jeunes ont tendance à poursuivre des études si le marché du travail est morose : des taux de chômage élevés diminuent le coût d'opportunité de l'éducation. Pour les pouvoirs publics, investir dans l'éducation peut être, ainsi, un moyen sensé de compenser l'inactivité et de produire les compétences requises en vue de la reprise économique.

Pour améliorer la transition entre l'école et la vie active quelle que soit la conjoncture économique, les systèmes d'éducation doivent transmettre aux individus les compétences exigées sur le marché du travail et réduire le pourcentage de jeunes adultes qui ne sont ni en formation, ni occupés.

■ Autres faits marquants

- Dans les pays de l'OCDE, **un adolescent âgé de 15 ans en 2010 peut s'attendre au cours des 15 prochaines années à rester scolarisé, en moyenne, 7.0 ans de plus dans le cadre institutionnel** (contre 6.8 ans en 2008), à travailler pendant 5.5 ans, à être au chômage pendant 0.8 an et à être inactif (ni en formation, ni à la recherche d'un emploi) pendant 1.3 an (voir le tableau C5.1a et le tableau C5.1b, en ligne).
- Dans les pays de l'OCDE, **une fille âgée de 15 ans en 2010 peut s'attendre au cours des 15 prochaines années à rester scolarisée, en moyenne, 7.2 ans de plus dans le cadre institutionnel, soit 0.3 an de plus qu'un garçon du même âge, à travailler pendant 5.0 ans (0.9 an de moins qu'un garçon) et à être moins longtemps au chômage (0.8 an) qu'un garçon (1.2 an)**. Toutefois, les jeunes femmes sont deux fois plus susceptibles que leurs homologues masculins d'être inactives : 1.8 an, contre à 0.9 an (voir le tableau C5.1a).
- **L'espérance de scolarisation des 15-29 ans a évolué au fil du temps et varie fortement entre les pays**. En Espagne, l'espérance de scolarisation a diminué, passant de 6.8 ans en 1998 à 6.0 ans en 2010. Elle a augmenté de plus d'un an et demi en Hongrie, au Luxembourg et en Turquie, et de plus de deux ans en République slovaque et en République tchèque (voir le tableau C5.1b).
- **En moyenne, en 2010, la réussite des études secondaires diminue le taux de chômage de 8 points de pourcentage chez les 20-24 ans non scolarisés, et de 6.7 points de pourcentage chez les 25-29 ans**. La réussite d'études tertiaires, par comparaison avec un diplôme de fin d'études secondaires, diminue le taux de chômage de 2.3 points de pourcentage, en moyenne, chez les 25-29 ans (voir le tableau C5.3, en ligne). Obtenir un diplôme de fin d'études tertiaires réduit aussi les risques de chômage de longue durée chez les 15-29 ans (voir le tableau C5.2d).

■ Tendances

Les efforts des pouvoirs publics pour accroître le niveau de formation de la population ont entraîné une évolution significative des taux de scolarisation. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 41.1 % des 15-29 ans étaient en formation en 1998. Le pourcentage de jeunes adultes (15-29 ans) encore en formation s'établit à 47.1 % en 2010.

Durant cette période, le pourcentage d'actifs occupés parmi les 15-29 ans non scolarisés a diminué, passant de 42.8 % à 37.1 %. Tandis que le pourcentage de jeunes adultes scolarisés n'a cessé d'augmenter entre 1998 et 2010, dans cette tranche d'âge, le taux d'emploi a régressé fortement à deux reprises durant cette période, la première fois entre 2000 et 2003 (-3.3 points de pourcentage) et la seconde, entre 2008 et 2010 (-3.5 points de pourcentage). Il est intéressant de constater que ces deux baisses se sont produites au moment où a éclaté ce que l'on appelé la « bulle Internet » (en 2000-03), puis la « bulle immobilière » (en 2008).

Le pourcentage de jeunes adultes de 15 à 29 ans qui ne sont plus en formation, mais qui ne travaillent pas, a diminué, passant de 16.0 % en 1998 à 15.8 % en 2010. Durant cette période de 13 ans, leur pourcentage a toutefois sensiblement diminué à deux reprises – la première fois entre 1998 et 2001 (-1.4 point de pourcentage) et la seconde, entre 2002 et 2008 (-1.6 point de pourcentage) –, puis a sensiblement augmenté (+2.1 points de pourcentage) entre 2008 et 2010, au plus fort de la crise économique mondiale.

Analyse

Les jeunes adultes constituent la source principale de renouvellement des compétences de la main-d'œuvre. Dans les pays de l'OCDE, un adolescent âgé de 15 ans en 2010 peut s'attendre au cours des 15 prochaines années à rester scolarisé en moyenne 7.0 ans de plus, à travailler pendant 5.5 ans, à être au chômage pendant 1 an et à être inactif (c'est-à-dire n'être ni en formation, ni à la recherche d'un emploi) pendant 1.3 an (voir le tableau C5.1a). En moyenne, 47.1 % des individus âgés de 15 à 29 ans sont en formation, 37.1 % travaillent, 6.7 % sont au chômage et 9.1 % sont inactifs (voir le tableau C5.2a).

Scolarisation des jeunes adultes

Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 47 % des individus âgés de 15 à 29 ans sont scolarisés (voir le tableau C5.4a), mais ce pourcentage varie entre les pays. Plus de 50 % des 15-29 ans sont encore en formation en Allemagne, au Danemark, en Finlande, en Islande, aux Pays-Bas et en Suède, où la durée moyenne des études tertiaires est supérieure à la moyenne de l'OCDE (voir le tableau B1.3a dans l'indicateur B1). À l'autre extrême, moins de 35 % des 15-29 ans sont encore en formation au Mexique et en Turquie, où la durée moyenne des études tertiaires est inférieure à la moyenne. En Slovénie, les études tertiaires ne sont pas particulièrement longues, mais l'initiative « Projet d'apprentissage pour les jeunes adultes » – lancée en 1995 à l'intention des 15-25 ans – a dopé les taux de scolarisation chez les 20-29 ans, car de nombreux travailleurs précaires ont repris des études (OCDE, 2009, p. 106).

Le pourcentage d'individus scolarisés diminue avec l'âge dans tous les pays de l'OCDE. Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 86 % des 15-19 ans sont en formation (voir le tableau C5.4a). Dans la plupart des pays de l'OCDE, la politique de l'éducation est telle qu'elle encourage les jeunes à terminer au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Chez les jeunes, le taux de scolarisation élevé au-delà de la scolarité obligatoire témoigne de son efficacité (voir le tableau C5.4a).

En Allemagne, en Belgique, en Estonie, en Finlande, en Hongrie, au Luxembourg, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie, plus de 90 % des 15-19 ans étaient encore scolarisés en 2010. Par contraste, moins de 61 % d'entre eux étaient encore en formation au Mexique et en Turquie.

Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 44 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans sont en formation. Ce pourcentage est supérieur à 60 % au Luxembourg et en Slovénie, mais est de l'ordre de 25 % au Mexique et en Turquie (voir le tableau C5.4a).

Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 16 % des jeunes âgés de 25 à 29 ans sont en formation. Ce pourcentage est supérieur à 30 % en Islande et en Slovénie, mais inférieur à 10 % en Belgique, en Corée, en France, en Grèce, en Hongrie, au Mexique, en République slovaque et en Turquie (voir le tableau C5.4a).

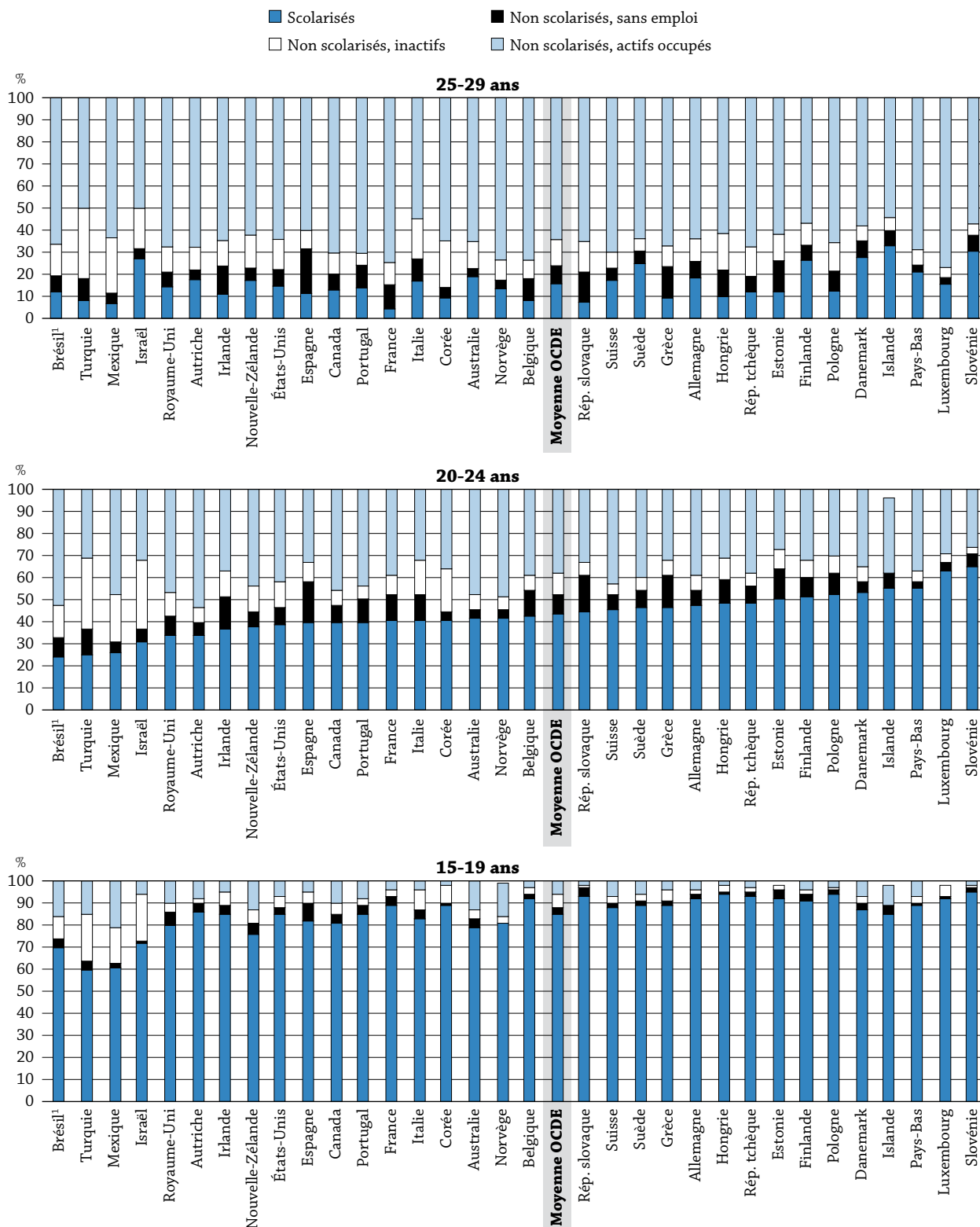
Entre 1998 et 2010, le taux de scolarisation a augmenté, en moyenne, de 6 points de pourcentage (soit 8 % de hausse) chez les 15-19 ans, de 10 points de pourcentage chez les 20-24 ans (soit 28 % de hausse) et de 3 points de pourcentage chez les 25-29 ans (soit 26 % de hausse) (voir le tableau C5.4a).

L'espérance moyenne de scolarisation dans le cadre institutionnel après la fin de la scolarité obligatoire a fortement évolué au cours des dix dernières années. Entre 1998 et 2010, l'espérance de scolarisation a augmenté de 1.5 an au moins en Hongrie, au Luxembourg, en République slovaque, en République tchèque et en Turquie, mais a diminué de 5 mois au moins en Espagne et en Estonie (entre 2003 et 2010) (voir le tableau C5.1b, en ligne).

Selon les chiffres de 2010, l'espérance de scolarisation est plus élevée chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes dans tous les pays, si ce n'est en Allemagne, en Corée, au Japon, au Mexique, aux Pays-Bas, en Suisse et en Turquie. En Islande, en Norvège et en Suède, les jeunes femmes peuvent s'attendre à rester scolarisées une année de plus que leurs homologues masculins. Chez les jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans, l'espérance de scolarisation moyenne la plus courte s'observe au Mexique (5.0 ans) et en Turquie (4.3 ans).

Graphique C5.2. Formation et emploi chez les jeunes (2010)

Répartition des jeunes selon qu'ils sont scolarisés ou non, et selon leur situation au regard de l'emploi



Remarque : les barres manquantes correspondent aux données en deçà du seuil de fiabilité.

1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage de jeunes scolarisés âgés de 20 à 24 ans.

Source : OCDE. Tableau C5.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679737>

C'est dans ces deux pays également que la période d'inactivité est la plus longue chez les femmes (5.1 et 7.0 ans, respectivement). Ces chiffres reflètent vraisemblablement le fait qu'à la fin de leurs études, les jeunes femmes sont plus nombreuses à fonder une famille qu'à travailler (voir le tableau C5.1a).

C'est dans les pays anglo-saxons et nordiques, où il est d'usage que les élèves/étudiants travaillent, que le taux de chômage est le plus élevé parmi les individus encore en formation : plus de 4 % des 15-29 ans ne travaillent pas au Danemark, en Finlande, en Nouvelle-Zélande et en Suède. En Australie, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Finlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, le taux de chômage des 15-29 ans encore en formation est compris entre 2 % et 6.5 % (voir le tableau C5.2a).

L'emploi chez les jeunes adultes (hors programmes « emploi-études »)

Selon les chiffres de 2010, on compte chez les 15-29 ans plus de 60 % d'actifs occupés en Australie, au Canada, au Danemark, en Islande, en Norvège et aux Pays-Bas, mais moins de 40 % d'actifs occupés en Hongrie, en Israël, en Italie, en République slovaque et en Turquie. Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 48 % des 15-29 ans travaillent (voir le tableau C5.2a).

Près d'un quart de ces actifs occupés sont encore en formation. Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 11 % des 15-29 ans travaillent et sont en formation. Dans certains pays, il est d'usage de travailler pendant ses études. Dans d'autres pays, cette tendance peut s'expliquer par la situation sur le marché du travail et par la structure du système d'éducation (l'existence d'une filière professionnelle, par exemple). Au Danemark et aux Pays-Bas, plus de 30 % des 15-29 ans travaillent pendant leurs études. Dans ces pays, le taux d'emploi est supérieur à 50 % chez les 15-29 ans en formation, même chez les plus jeunes.

Au Danemark et aux Pays-Bas, les pourcentages d'individus âgés de 15 à 19 ans qui travaillent alors qu'ils sont encore scolarisés sont les plus élevés des pays de l'OCDE (43% et 46 %, respectivement). C'est également dans ces deux pays que les pourcentages d'actifs occupés encore en formation sont les plus élevés chez les 20-24 ans (32% et 36 %, respectivement). Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 60 % des 25-29 ans scolarisés travaillent. Ce pourcentage passe la barre des 75 % aux Pays-Bas. À l'inverse, moins de 5 % des 15-29 ans sont encore en formation et travaillent (soit moins de 12 % de l'effectif d'élèves/étudiants) en Belgique, en Espagne, en Grèce, en Hongrie, en Italie, au Luxembourg, au Portugal, en République slovaque et en République tchèque (voir le tableau C5.2a).

Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 12 % des femmes âgées de 15 à 29 ans sont en formation et travaillent, contre 10.2 % d'hommes. Chez les 15-29 ans, les hommes ne sont plus susceptibles que les femmes d'être en formation et de travailler qu'en France, en Grèce, au Luxembourg, au Mexique et en Turquie (voir les tableaux C5.2b et C5.2c, en ligne).

La plupart des individus sous contrat de travail temporaire qui ne travaillaient pas un an plus tôt étaient alors soit au chômage, soit scolarisés à temps plein. Le travail temporaire est une voie d'accès au marché du travail qui est particulièrement importante pour les chômeurs en Espagne. À titre de comparaison, plus d'un quart des travailleurs temporaires sont scolarisés à plein temps au Danemark (OCDE, 2002). En temps de crise économique, lorsque le chômage augmente, il peut être plus difficile pour les individus en formation de décrocher un poste temporaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'individus âgés de 15 à 29 ans en formation qui travaillent est passé de 11.7 % en 2009 (voir le tableau C4.2a dans OCDE, 2011) à 11.1 % en 2010 (voir le tableau C5.2a), ce qui suggère que des travailleurs plus expérimentés pourraient bien avoir été préférés à des novices encore en formation.

Individus non scolarisés et sans-emploi

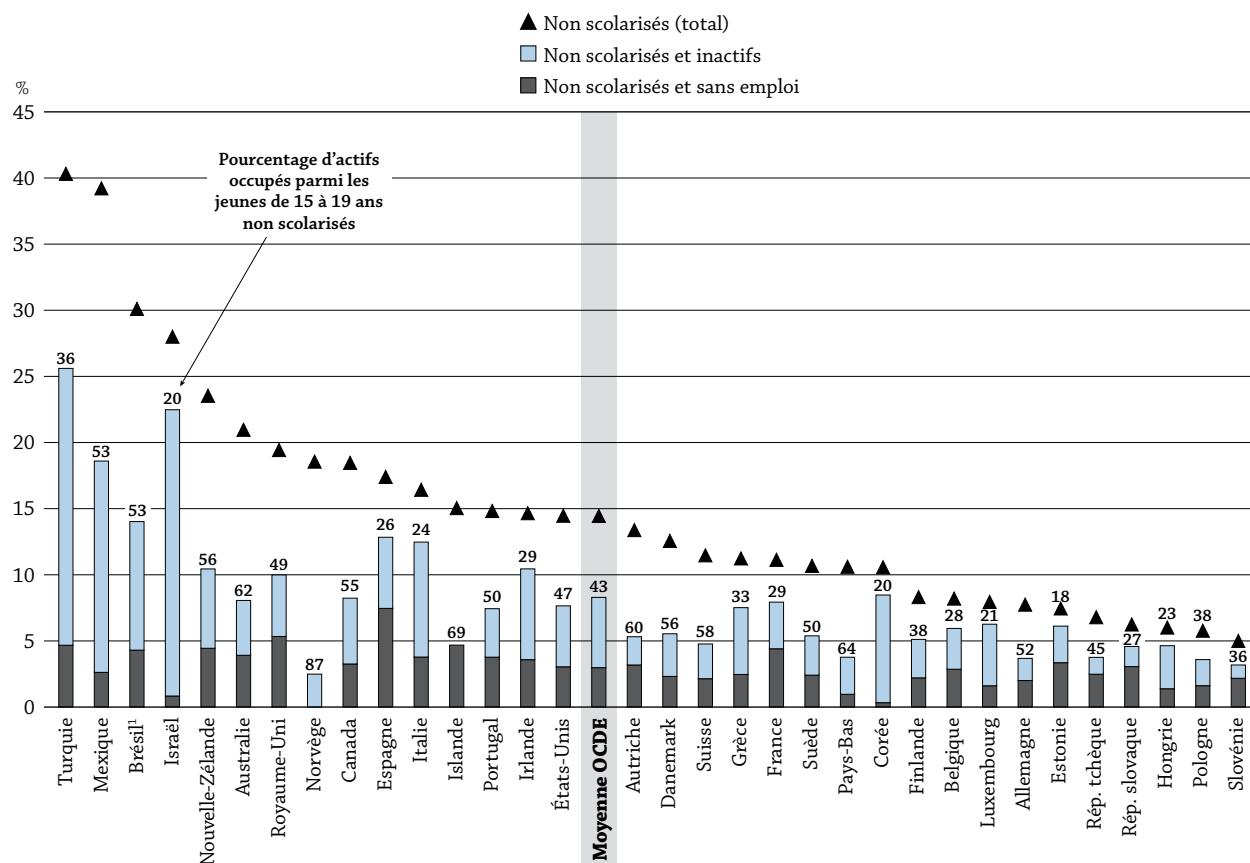
La transition entre les études et la vie active est étroitement liée à l'activité économique en général. Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 37.1 % des individus âgés de 15 à 29 ans ne sont plus scolarisés et travaillent (voir le tableau C5.2a). Chez les 15-29 ans, le pourcentage d'actifs occupés (non scolarisés) était de 43.6 % en 2000 ; il a ensuite diminué de 3.3 points de pourcentage pour atteindre 40.3 % en 2003. Ce pourcentage d'actifs occupés (non scolarisés) s'est ensuite stabilisé.

Il a légèrement varié à la baisse (39.9 % en 2005), puis à la hausse (40.7 % en 2008), avant de chuter à 38.4 % en 2009 et à 37.1 % en 2010 (voir le tableau C5.4a). Les raisons de cette évolution sont obscures, mais il est intéressant de constater que les deux régressions coïncident avec l'éclatement, d'une part, de la bulle Internet, entre 2000 et 2003, et d'autre part, de la bulle immobilière, entre 2008 et 2010.

Entre 2008 et 2010, la dégradation de la situation sur le marché du travail a davantage touché les jeunes travailleurs que les travailleurs plus âgés. Chez les 15-19 ans, le pourcentage d'actifs occupés est passé de 8.5 % en 2008 à 6.6 % en 2010, soit une régression de 22 %, alors que chez les 25-29 ans, ce pourcentage est passé de 68.3 % à 64.3 % au cours de la même période, soit une régression de 6 %. Ces tendances sont similaires à celles enregistrées entre 2000 et 2003 : le pourcentage d'actifs occupés était alors passé de 11.4 % en 2000 à 8.7 % en 2003 chez les 15-19 ans (soit une régression de 24 %), et de 68.7 % à 66.6 % au cours de la même période chez les 25-29 ans (soit une régression de 3 %) (voir le tableau C5.4a).

Selon les chiffres de 2010, la majorité des 15-19 ans sont encore scolarisés (85.6 %, contre 84.4 % en 2009). Parmi ceux qui ne sont plus scolarisés (14.4 %), nombreux sont ceux qui sont au chômage (3.0 %, contre 3.1 % en 2009), qui sont inactifs (5.3 %, contre 5.5 % en 2009) ou qui travaillent (6.6 %, contre 7.4 % en 2009). Parmi les individus de 15 à 19 ans qui ne sont plus scolarisés, le pourcentage de chômeurs et d'inactifs est compris entre 3.2 % en Slovaquie (2.2 % de chômeurs et 1.0 % d'inactifs) et 25.6 % en Turquie (4.7 % de chômeurs et 20.9 % d'inactifs) (voir le tableau C5.2a et le tableau C4.2a dans OCDE, 2011).

Graphique C5.3. Pourcentage d'individus non scolarisés et sans emploi ou inactifs parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans (2010)



Remarque : les barres manquantes correspondent aux données en deçà du seuil de fiabilité.
1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de jeunes non scolarisés âgés de 15 à 19 ans.

Source : OCDE. Tableau C5.2a. Voir les notes à l'annexe 3 for notes (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679756>

À la fin de leurs études, les jeunes adultes risquent de se retrouver au chômage, voire de devenir inactifs quand la situation est difficile sur le marché du travail. Les taux de chômage et d'emploi sont des indicateurs probants pour évaluer le parcours des jeunes sur le marché du travail, mais les jeunes sont très susceptibles de devenir inactifs. De plus en plus de jeunes tendent à poursuivre leurs études au-delà de la scolarité obligatoire et, donc, à être comptabilisés comme inactifs, mais ils ne constituent pas un groupe à risque. Le pourcentage de jeunes qui ne sont plus en formation et qui ne travaillent pas est un indicateur plus révélateur des difficultés qu'éprouvent les jeunes à trouver du travail.

Le pourcentage de jeunes qui ne sont plus en formation, mais qui ne travaillent pas, est souvent élevé lorsque la conjoncture économique se dégrade et que l'avenir est de plus en plus incertain. S'il est élevé, il peut aussi être le signe que des jeunes se détournent du parcours traditionnel qui consiste à suivre des études, puis à travailler et à fonder une famille. Dans certains pays, ces jeunes qui ne sont plus en formation, mais qui ne travaillent pas, inquiètent les pouvoirs publics, car ils sont plus susceptibles de s'engager dans la voie de l'économie « informelle » (souterraine) et de la criminalité. Ils sont aussi moins susceptibles de réinsérer la vie active et plus susceptibles de souffrir durablement du manque de perspectives en termes d'emploi et de revenu, ce qui entraîne également une perte de capital humain et un manque à gagner fiscal dans les économies nationales. De nombreuses études ont confirmé la corrélation entre le chômage et les troubles mentaux, notamment la dépression, ce qui peut se traduire par des coûts sociaux supplémentaires pour la société (OCDE, 2008).

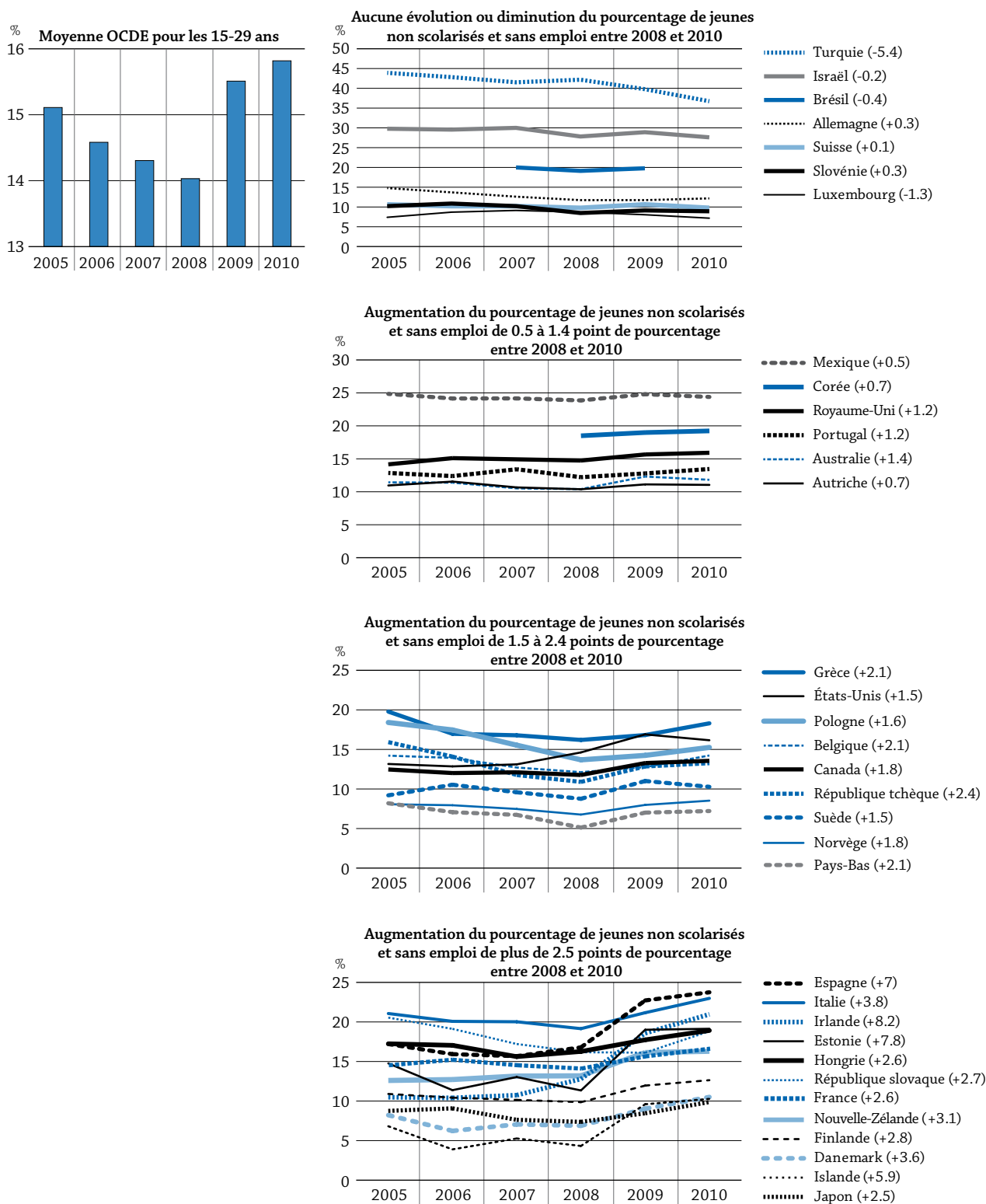
Par ailleurs, la taille de la population de jeunes sans-emploi non scolarisés peut être influencée par d'autres facteurs. Dans certains pays, au Mexique notamment, la taille de cette population est importante, vraisemblablement à cause du nombre élevé de jeunes femmes qui ne sont plus en formation et qui ne travaillent pas pour raisons familiales. En Corée, les chiffres sur le niveau CITE 4 ne sont pas disponibles et la population des jeunes sans-emploi non scolarisés inclut des individus qui ne sont plus scolarisés dans le cadre institutionnel, mais qui suivent une formation professionnelle ou un programme les préparant aux examens d'admission à l'enseignement tertiaire.

En Espagne, en Irlande, en Israël, en Italie, au Mexique et en Turquie, plus de 20 % des 15-29 ans ne sont plus scolarisés et ne travaillent pas. Au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, en Slovénie et en Suisse, moins de 10 % des 15-29 ans ne sont pas scolarisés et ne travaillent pas. Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, 16 % des 15-29 ans ne sont pas scolarisés et ne travaillent pas (voir le tableau C5.4a).

Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 dans les pays de l'OCDE, les jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans sont susceptibles de travailler 5.9 ans après leurs études, soit 0.9 an de plus que les jeunes femmes. Par comparaison aux jeunes hommes, les jeunes femmes sont moins susceptibles de travailler et plus susceptibles d'être inactives si elles ne sont plus en formation. Les jeunes hommes peuvent escompter passer 2.1 ans sans être scolarisés, ni travailler (1.2 an de chômage et 0.9 an d'inactivité), et les jeunes femmes, 2.6 ans (0.8 an de chômage et 1.8 an d'inactivité). Au Brésil, en Israël, au Mexique et en Turquie, il est nettement plus courant que les jeunes femmes ne suivent plus d'études et ne travaillent pas, qu'elles soient au chômage ou inactives. En Finlande, au Japon au Luxembourg, en Norvège et en Suède, l'écart entre les jeunes hommes et les jeunes femmes ne représente pas plus de 0.1 an à cet égard (voir le tableau C5.1a).

Dans la plupart des pays, parmi les individus qui ne sont plus en formation et qui ne travaillent pas, les jeunes hommes sont plus susceptibles d'être au chômage (c'est-à-dire désireux de travailler et à la recherche d'un emploi) et les jeunes femmes, d'être inactives (pas à la recherche d'un emploi). Dans tous les pays sauf en Israël, le pourcentage d'inactifs non scolarisés âgés de 15 à 29 ans est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Dans tous les pays sauf au Brésil et en Grèce, le pourcentage de chômeurs non scolarisés âgés de 15 à 29 ans est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (voir les tableaux C5.2b et C5.2c, en ligne). Entre 1998 et 2010, le pourcentage de femmes non scolarisées qui ne travaillent pas est resté stable dans l'ensemble par comparaison avec le pourcentage d'hommes. Chez les 15-29 ans, leur pourcentage a diminué, passant de 21.6 % en 1998 à 20.0 % en 2000, et à 17.1 % en 2008, avant d'augmenter légèrement en 2009 pour atteindre 17.9 % (ce qui représente une augmentation 0.8 point de pourcentage, soit 5 %).

Graphique C5.4. Évolution du pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi entre 2005 et 2010



Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans non scolarisés et sans emploi en 2010.

Source : OCDE, Tableau C5.4a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679775>

Leur pourcentage est resté stable entre 2009 et 2010 (17.9 %) (voir le tableau C5.4c, en ligne). Durant la même période, le pourcentage d'hommes âgés de 15 à 29 ans qui ne sont plus scolarisés et qui ne travaillent pas est resté stable, s'établissant à 10.9 % en 1998, 10.6 % en 2000 et 10.6 % en 2008, puis a grimpé à 13.0 % en 2009 (ce qui représente une augmentation de 2.4 points de pourcentage, soit 23 %). Leur pourcentage s'établit à 13.7 % en 2010 (voir le tableau C5.4b, en ligne). Ces tendances donnent à penser que les jeunes hommes ont davantage souffert de la crise économique mondiale.

Variation du chômage chez les jeunes non scolarisés

Plus de 13 % des jeunes hommes (âgés de 15 à 29 ans) sont au chômage en Espagne, en Estonie, en Irlande et en République slovaque. Dans tous ces pays sauf en Irlande, plus de 59 % de ces chômeurs sont à la recherche d'un emploi depuis plus de six mois. En Irlande, le chômage de longue durée est moins important, mais il augmente : le pourcentage d'individus âgés de 15 à 29 ans qui sont au chômage depuis plus de six mois a doublé entre 2009 et 2010, passant de 0.5 % en 2009 (voir le tableau C4.2a dans OCDE, 2011) à 1.1 % en 2010 (voir le tableau C5.2a).

Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'individus âgés de 15 à 29 ans au chômage depuis plus de six mois est passé, en moyenne, de 2.4 % (soit 16 % des individus qui ne sont pas scolarisés et qui ne travaillent pas) en 2009 (voir le tableau C4.2a dans OCDE, 2011) à 3.1 % (soit 20 % des individus qui ne sont pas non scolarisés et qui ne travaillent pas) en 2010 (voir le tableau C5.2a). Dans ce groupe d'âge, ce sont les plus jeunes qui ont été les moins affectés : le pourcentage d'individus âgés de 15 à 19 ans au chômage depuis plus de six mois n'a pas évolué entre 2009 et 2010 (1.3 %). En revanche, ce sont les 25-29 ans qui ont le plus souffert : 4.2 % d'entre eux sont au chômage depuis plus de six mois en 2010, soit une augmentation de 1.2 point de pourcentage par rapport à 2009.

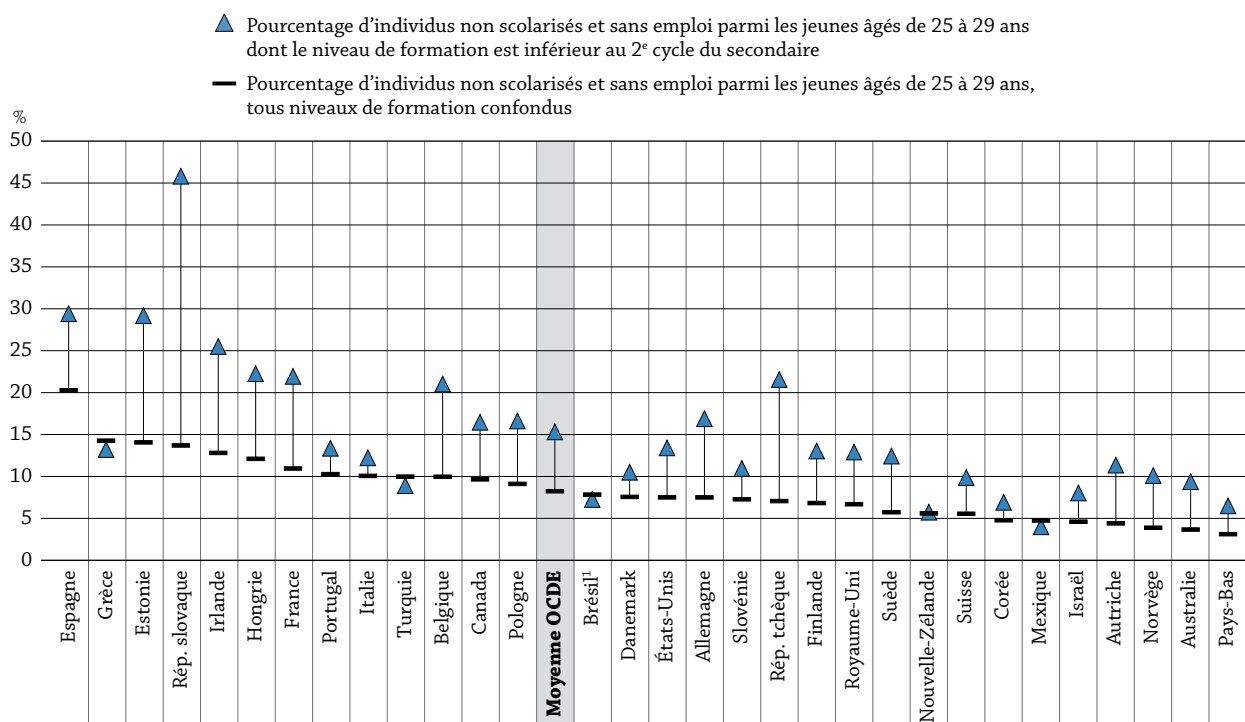
Avec l'accroissement de la scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, rares sont les 15-19 ans qui ne sont plus scolarisés. Dans la plupart des pays, les 15-19 ans qui ne sont plus en formation, mais qui ne travaillent pas encore sont particulièrement vulnérables, car ils ne bénéficient guère, voire pas du tout, du système de protection sociale. Par comparaison avec des individus plus âgés, ils sont deux fois plus susceptibles de ne plus rechercher un emploi et de perdre totalement le contact avec le marché du travail (Quintini *et al.*, 2007). Le pourcentage d'inactifs parmi les individus qui ne sont plus scolarisés s'établit à 37 % chez les 15-19 ans, à 18 % chez les 20-24 ans et à 14 % chez les 25-29 ans (voir le tableau C5.2a).

Lorsque la situation se dégrade sur le marché du travail, les premiers à éprouver des difficultés sont ceux qui cherchent à entrer dans la vie active au sortir de leurs études. Il est souvent très difficile pour eux de décrocher un emploi, car les employeurs ont tendance en pareil cas à leur préférer des travailleurs plus expérimentés pour pourvoir les rares postes vacants. Certains pays réussissent mieux que d'autres à fournir du travail aux jeunes adultes (âgés de 15 à 19 ans) relativement peu qualifiés (ainsi que le montre l'écart entre les segments et les triangles dans le graphique C5.3). En Australie, en Autriche, en Islande, en Norvège et aux Pays-Bas, 60 % au moins des jeunes adultes relativement peu qualifiés qui ne sont plus en formation trouvent du travail.

Par le passé, la transition entre l'école et la vie active était plus facile dans les pays où existent des programmes emploi-études dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire. En temps de crise, l'avantage relatif de ces pays où des programmes emploi-études existent a diminué dans l'ensemble. Des programmes emploi-études sont proposés à ces niveaux d'enseignement en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Italie, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suisse, même si le taux de scolarisation dans ces programmes est relativement plus faible en Belgique et en Italie. Dans ces pays, le taux de chômage des jeunes (6.6 %) est proche de la moyenne de l'OCDE (6.7 %), selon les chiffres de 2010. Toutefois, il varie fortement : il ne représente pas plus de 3.9 % en Australie, mais atteint 11.3 % en République slovaque. Selon la moyenne calculée sur la base des pays où existent des programmes emploi-études, 3.8 % des 15-29 ans sont au chômage depuis plus de six mois, contre 3.1 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau C5.2a). La situation est moins grave en Australie, en Autriche et en Suisse, où le taux de chômage est inférieur à 2 % chez les jeunes, qu'en République slovaque où il est supérieur à 8 %.

En moyenne, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires réduit le taux de chômage des individus non scolarisés de 8 points de pourcentage entre l'âge de 20 et de 24 ans (de 10.2 points de pourcentage chez les hommes et de 5.2 points de pourcentage chez les femmes) (voir le tableau C5.3, en ligne). Sachant qu'un niveau de formation équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est désormais la norme dans la plupart des pays de l'OCDE (voir l'indicateur A2), les individus qui n'ont pas atteint ce niveau de formation sont plus susceptibles d'éprouver des difficultés à trouver du travail lors de leur entrée dans la vie active. Le taux de chômage est égal ou supérieur à 25 % chez les individus âgés de 20 à 24 ans qui ne sont plus scolarisés et qui n'ont pas terminé leurs études secondaires en Espagne, en Estonie, en France, en Irlande et en République slovaque. Par contraste, ce pourcentage est compris entre 4.9 % et 6.8 % en Corée, au Danemark, au Mexique et aux Pays-Bas. Au Brésil, le pourcentage de chômeurs parmi les 20-24 ans non scolarisés titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires (10.5 %) est supérieur au pourcentage de chômeurs parmi les individus du même groupe d'âge qui n'ont pas terminé leurs études secondaires (8.9 %) (voir le tableau C5.3).

Graphique C5.5. Pourcentage d'individus non scolarisés et sans emploi parmi les jeunes âgés de 25 à 29 ans, selon le niveau de formation (2010)



1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'individus non scolarisés et sans emploi parmi les jeunes âgés de 25 à 29 ans, tous niveaux de formation confondus.

Source : OCDE. Tableau C5.3 (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679794>

En moyenne, l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires réduit (par comparaison avec un diplôme de fin d'études secondaires) le taux de chômage des individus non scolarisés de 2.3 points de pourcentage entre l'âge de 25 et de 29 ans. En Australie, en Autriche et aux Pays-Bas, le pourcentage de chômeurs parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 29 ans qui ne sont plus en formation ne représente pas plus de 3 %. Ce pourcentage est compris entre 10.4 % et 15.6 % en Espagne, en Grèce, en Italie et en Turquie. L'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires réduit le taux de chômage des 25-29 ans non scolarisés de 5 points de pourcentage, voire davantage, au Canada, en Hongrie, en Irlande et en République slovaque. Certains pays

échappent à ce constat : le taux de chômage des 25-29 ans non scolarisés est moins élevé chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire que chez les diplômés de l'enseignement tertiaire en Corée, au Danemark, en Grèce, en Italie, au Mexique, en Slovénie et en Turquie (voir le tableau C5.3).

Les diplômés de l'enseignement tertiaire sont également moins susceptibles d'être inactifs. Selon les chiffres de 2010, 16.0 % des jeunes adultes qui ne sont plus en formation et qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont soit au chômage (6.0 %), soit inactifs (10.0 %). Ces pourcentages sont plus équilibrés chez les diplômés de l'enseignement tertiaire, où l'on compte 6.5 % de chômeurs et 6.7 % d'inactifs (voir le tableau C5.2d).

La prévalence du chômage de longue durée diminue avec l'élévation du niveau de formation. Chez les individus âgés de 15 à 29 ans qui ne sont plus scolarisés, le pourcentage d'individus au chômage depuis plus de six mois est plus élevé (0.6 point de pourcentage) parmi les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (3.5 %) que parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire (2.9 %). Chez les individus âgés de 15 à 29 ans qui ne sont plus scolarisés, le pourcentage d'individus au chômage depuis moins de six mois est moins élevé (0.2 point de pourcentage) parmi les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (4.1 %) que parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire (3.9 %).

L'élévation du niveau de formation améliore les perspectives financières des individus, mais les jeunes peinent à trouver un emploi stable à long terme à cause de la conjoncture économique difficile de ces dernières années.

Définitions

Les situations au regard de l'emploi indiquées ici sont définies conformément aux lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT), à une exception près. Dans cet indicateur, les effectifs des programmes emploi-études sont classés à la fois dans les catégories « Scolarisés » et « Actifs occupés » (voir l'annexe 3), indépendamment de leur situation durant la semaine de référence selon les définitions de l'OIT. En effet, ces individus n'ont pas nécessairement travaillé dans le cadre de leur formation pendant la semaine de référence, auquel cas ils n'ont pas été comptabilisés dans la catégorie des actifs occupés. La catégorie « Autres actifs occupés » inclut les individus considérés comme actifs occupés en vertu de la définition de l'OIT, mais exclut les effectifs des programmes emploi-études déjà inclus dans la catégorie des actifs occupés. La catégorie « Inactifs » inclut les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, c'est-à-dire qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

Méthodologie

Les données sur lesquelles se base cet indicateur proviennent de l'Enquête annuelle de l'OCDE sur la population active (ou, dans certains pays européens, de l'Enquête européenne annuelle sur les forces de travail, voir l'annexe 3) dont la période de référence correspond habituellement au premier trimestre de l'année civile ou qui porte sur la moyenne des trois premiers mois de l'année. Elles ne tiennent donc pas compte du travail saisonnier durant l'été.

Le taux d'emploi et le taux de chômage correspondent respectivement au pourcentage d'actifs occupés et au pourcentage de chômeurs dans la population totale de référence (pas uniquement dans la population active).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2002), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, « Chapitre 3: Prendre la mesure du travail temporaire », www.oecd.org/dataoecd/36/8/17652675.pdf.

OCDE (2008), « La santé mentale dans les pays de l'OCDE », *Synthèses de l'OCDE*, novembre 2008.

OCDE (2009), *Études économiques de l'OCDE : Slovaquie*, <http://publications.oecd.org/acrobatebook/1009071e.pdf>.

OCDE (2011), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.

Quintini, G., John P. Martin, Sébastien Martin (2007), *The Changing Nature of the School-to-Work, Transition Process in OECD Countries*, IZA Discussion paper, n° 2582, janvier 2007.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :







- **Tableau C5.1b. Évolution de l'estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans, selon le sexe (entre 1998 et 2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683898>
- **Tableau C5.2b. Pourcentage de jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le groupe d'âge (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683936>
- **Tableau C5.2c. Pourcentage de jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans scolarisées et non scolarisées, selon le groupe d'âge (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683955>
- **Tableau C5.3. Pourcentage de chômeurs non scolarisés dans la population âgée de 15 à 29 ans (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683993>
- **Tableau C5.4b. Évolution du pourcentage de jeunes hommes scolarisés et non scolarisés (entre 1997 et 2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684031>
- **Tableau C5.4c. Évolution du pourcentage de jeunes femmes scolarisées et non scolarisées (entre 1997 et 2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684050>

Tableau C5.1a. [1/2] **Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2010)**

Selon le sexe et la situation au regard de l'emploi

OCDE		Estimation du nombre d'années en formation			Estimation du nombre d'années hors formation			
		Sans emploi	Actifs occupés (y compris dans des programmes emploi-études)	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total
Australie	Jeunes hommes	3.2	3.6	6.7	6.9	0.7	0.6	8.3
	Jeunes femmes	3.1	3.8	6.9	5.8	0.5	1.7	8.1
	H + F	3.2	3.7	6.8	6.4	0.6	1.2	8.2
Autriche	Jeunes hommes	3.8	2.9	6.7	6.8	0.8	0.8	8.3
	Jeunes femmes	4.4	2.4	6.8	6.4	0.5	1.2	8.2
	H + F	4.1	2.6	6.7	6.6	0.7	1.0	8.3
Belgique	Jeunes hommes	6.4	0.6	7.0	6.2	1.3	0.6	8.0
	Jeunes femmes	6.5	0.6	7.1	5.5	1.2	1.3	7.9
	H + F	6.4	0.6	7.0	5.9	1.2	0.9	8.0
Canada	Jeunes hommes	4.1	2.2	6.3	6.6	1.2	0.9	8.7
	Jeunes femmes	3.8	3.1	6.9	6.2	0.6	1.3	8.1
	H + F	3.9	2.7	6.6	6.4	0.9	1.1	8.4
Chili		m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	Jeunes hommes	5.1	1.8	6.8	6.9	1.0	0.3	8.2
	Jeunes femmes	6.4	1.3	7.6	4.6	0.8	2.0	7.4
	H + F	5.7	1.5	7.2	5.8	0.9	1.1	7.8
Danemark	Jeunes hommes	3.9	4.2	8.2	5.2	0.9	0.8	6.8
	Jeunes femmes	4.0	5.1	9.0	4.5	0.6	0.9	6.0
	H + F	4.0	4.6	8.6	4.8	0.7	0.8	6.4
Estonie	Jeunes hommes	5.7	1.2	6.9	5.4	2.0	0.7	8.1
	Jeunes femmes	6.3	1.5	7.7	4.2	1.2	1.8	7.3
	H + F	6.0	1.3	7.3	4.8	1.6	1.2	7.7
Finlande	Jeunes hommes	6.0	2.0	8.1	5.1	1.1	0.7	6.9
	Jeunes femmes	6.1	2.7	8.7	4.3	0.6	1.3	6.3
	H + F	6.1	2.3	8.4	4.7	0.9	1.0	6.6
France	Jeunes hommes	5.4	1.0	6.4	6.3	1.6	0.7	8.6
	Jeunes femmes	5.9	0.8	6.7	5.6	1.2	1.5	8.3
	H + F	5.6	0.9	6.6	5.9	1.4	1.1	8.4
Allemagne	Jeunes hommes	4.9	2.9	7.8	5.6	1.1	0.5	7.2
	Jeunes femmes	4.9	2.6	7.6	5.4	0.6	1.4	7.4
	H + F	4.9	2.8	7.7	5.5	0.8	0.9	7.3
Grèce	Jeunes hommes	6.0	0.5	6.5	6.5	1.4	0.6	8.5
	Jeunes femmes	6.3	0.4	6.7	4.8	1.9	1.6	8.3
	H + F	6.2	0.4	6.6	5.7	1.6	1.1	8.4
Hongrie	Jeunes hommes	6.8	0.3	7.1	5.4	1.6	0.9	7.9
	Jeunes femmes	7.1	0.3	7.4	4.4	0.9	2.3	7.6
	H + F	6.9	0.3	7.2	4.9	1.3	1.6	7.8
Islande	Jeunes hommes	4.1	3.6	7.7	5.5	1.5	c	7.0
	Jeunes femmes	4.2	4.9	9.1	4.7	c	0.9	5.6
	H + F	4.1	4.3	8.4	5.1	1.0	0.6	6.6
Irlande	Jeunes hommes	4.9	1.0	5.9	5.7	2.3	1.1	9.1
	Jeunes femmes	4.8	1.3	6.1	6.0	1.0	2.0	8.9
	H + F	4.8	1.2	6.0	5.9	1.6	1.5	9.0
Israël	Jeunes hommes	5.2	1.4	6.5	4.2	0.6	3.7	8.5
	Jeunes femmes	4.9	1.8	6.7	4.4	0.5	3.4	8.3
	H + F	5.0	1.6	6.6	4.3	0.5	3.6	8.4
Italie	Jeunes hommes	6.0	0.4	6.3	5.7	1.4	1.6	8.7
	Jeunes femmes	6.8	0.5	7.3	3.8	1.2	2.7	7.7
	H + F	6.4	0.4	6.8	4.8	1.3	2.2	8.2
Japon ¹	Jeunes hommes	5.6	0.8	6.3	2.7	0.5	0.5	3.7
	Jeunes femmes	5.2	0.8	6.0	3.0	0.3	0.7	4.0
	H + F	5.4	0.8	6.2	2.8	0.4	0.6	3.8
Corée	Jeunes hommes	6.6	0.7	7.3	5.1	0.5	2.1	7.7
	Jeunes femmes	5.6	0.8	6.4	5.5	0.4	2.7	8.6
	H + F	6.1	0.8	6.8	5.3	0.4	2.4	8.2
Luxembourg	Jeunes hommes	7.0	0.9	7.9	6.0	0.6	0.5	7.1
	Jeunes femmes	8.0	0.6	8.5	5.4	0.3	0.8	6.5
	H + F	7.5	0.7	8.2	5.7	0.4	0.6	6.8
Mexique	Jeunes hommes	3.9	1.4	5.2	8.1	0.8	0.9	9.8
	Jeunes femmes	4.1	0.9	5.0	4.4	0.4	5.1	10.0
	H + F	4.0	1.1	5.1	6.2	0.6	3.1	9.9

1. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

2. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683879>

Tableau C5.1a. [2/2] **Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2010)**

Selon le sexe et la situation au regard de l'emploi

		Estimation du nombre d'années en formation			Estimation du nombre d'années hors formation				
		Sans emploi	Actifs occupés (y compris dans des programmes emploi-études)	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total	
									(1)
OCDE	Pays-Bas	Jeunes hommes	3.4	4.9	8.4	5.7	0.4	0.6	6.6
		Jeunes femmes	3.3	4.9	8.3	5.5	0.3	0.9	6.7
		H + F	3.4	4.9	8.3	5.6	0.3	0.7	6.7
	Nouvelle-Zélande	Jeunes hommes	4.2	2.5	6.7	6.4	0.9	0.9	8.3
		Jeunes femmes	4.1	2.7	6.8	5.2	0.7	2.3	8.2
		H + F	4.2	2.6	6.8	5.8	0.8	1.6	8.2
	Norvège	Jeunes hommes	4.6	1.8	6.4	7.3	0.6	0.7	8.6
		Jeunes femmes	4.6	2.9	7.5	6.3	0.3	1.0	7.5
		H + F	4.6	2.3	6.9	6.8	0.4	0.8	8.1
	Pologne	Jeunes hommes	5.7	1.3	7.0	6.1	1.2	0.7	8.0
		Jeunes femmes	6.4	1.4	7.8	4.5	0.9	1.8	7.2
		H + F	6.1	1.4	7.4	5.3	1.1	1.2	7.6
	Portugal	Jeunes hommes	5.8	0.6	6.4	6.8	1.3	0.5	8.6
		Jeunes femmes	5.9	0.7	6.5	6.3	1.3	0.9	8.5
		H + F	5.8	0.6	6.5	6.5	1.3	0.7	8.5
	Rép. slovaque	Jeunes hommes	5.7	0.9	6.5	6.1	2.1	0.3	8.5
		Jeunes femmes	6.4	0.8	7.3	4.5	1.3	2.0	7.7
		H + F	6.0	0.9	6.9	5.3	1.7	1.1	8.1
	Slovénie	Jeunes hommes	5.9	2.7	8.6	5.1	0.9	0.4	6.4
		Jeunes femmes	6.5	3.0	9.6	4.0	0.7	0.7	5.4
H + F		6.2	2.9	9.1	4.6	0.8	0.5	5.9	
Espagne	Jeunes hommes	5.2	0.6	5.8	5.5	2.8	0.9	9.2	
	Jeunes femmes	5.5	0.8	6.3	5.3	2.1	1.3	8.7	
	H + F	5.3	0.7	6.0	5.4	2.5	1.1	9.0	
Suède	Jeunes hommes	6.4	1.3	7.7	5.7	1.0	0.6	7.3	
	Jeunes femmes	6.7	2.0	8.7	4.8	0.6	0.9	6.3	
	H + F	6.6	1.6	8.2	5.3	0.8	0.7	6.8	
Suisse	Jeunes hommes	3.3	4.3	7.6	6.1	0.7	0.5	7.4	
	Jeunes femmes	3.3	3.9	7.1	6.2	0.7	1.0	7.9	
	H + F	3.3	4.1	7.4	6.2	0.7	0.7	7.6	
Turquie	Jeunes hommes	4.2	0.9	5.2	6.6	1.7	1.5	9.8	
	Jeunes femmes	3.7	0.6	4.3	2.9	0.8	7.0	10.7	
	H + F	4.0	0.8	4.7	4.8	1.3	4.2	10.3	
Royaume-Uni	Jeunes hommes	4.3	2.0	6.3	6.7	1.3	0.7	8.7	
	Jeunes femmes	4.0	2.3	6.3	5.9	0.7	2.0	8.7	
	H + F	4.2	2.2	6.3	6.3	1.0	1.4	8.7	
États-Unis	Jeunes hommes	4.8	2.0	6.7	6.2	1.1	1.1	8.3	
	Jeunes femmes	4.7	2.4	7.1	5.2	0.8	1.9	7.9	
	H + F	4.7	2.2	6.9	5.7	0.9	1.5	8.1	
Moyenne OCDE (à l'exclusion du Japon)	Jeunes hommes	5.1	1.8	6.9	5.9	1.2	0.9	8.0	
	Jeunes femmes	5.3	2.0	7.2	5.0	0.8	1.8	7.7	
	H + F	5.2	1.9	7.0	5.5	1.0	1.3	7.8	
Moyenne UE21	Jeunes hommes	5.4	1.6	7.1	5.9	1.3	0.7	7.9	
	Jeunes femmes	5.8	1.7	7.5	5.0	0.9	1.5	7.5	
	H + F	5.6	1.7	7.3	5.5	1.1	1.1	7.7	
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil ²	Jeunes hommes	2.8	2.4	5.2	8.1	0.9	0.9	9.8
		Jeunes femmes	3.5	1.9	5.5	5.4	1.2	2.9	9.5
		H + F	3.2	2.2	5.3	6.7	1.0	1.9	9.7
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	

1. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

2. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683879>

Tableau C5.2a. [1/3] Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi (2010)

OCDE	Groupe d'âge	En formation							Hors formation						Total des jeunes scolarisés et non scolarisés
		Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	
				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)		
Australie	15-19	5.8	28.0	5.3	4.3	1.0	39.9	79.0	12.9	3.9	2.9	1.1	4.1	21.0	100
	20-24	4.3	22.6	1.1	0.9	0.2	13.4	41.5	47.3	4.2	3.1	1.2	7.0	58.5	100
	25-29	1.0	12.5	0.4	0.4	c	5.0	18.9	65.2	3.7	2.6	1.1	12.2	81.1	100
	15-29	3.6	20.9	2.2	1.8	0.4	18.9	45.6	42.6	3.9	2.8	1.1	7.9	54.4	100
Autriche	15-19	23.8	5.5	1.0	0.9	0.1	56.3	86.6	8.1	3.2	1.7	1.5	2.1	13.4	100
	20-24	2.5	10.5	1.4	0.8	0.5	20.0	34.4	53.0	5.4	3.7	1.7	7.2	65.6	100
	25-29	0.3	11.2	0.8	0.7	0.1	5.2	17.5	67.8	4.4	2.9	1.5	10.3	82.5	100
	15-29	8.4	9.2	1.1	0.8	0.2	26.1	44.8	44.1	4.3	2.8	1.6	6.7	55.2	100
Belgique	15-19	1.5	2.1	c	c	c	87.9	91.8	2.3	2.9	1.4	1.5	3.1	8.2	100
	20-24	1.4	3.0	0.9	c	c	37.8	43.0	38.9	11.3	4.2	7.2	6.7	57.0	100
	25-29	c	3.0	0.8	c	c	3.6	8.1	73.6	10.0	3.3	6.6	8.3	91.9	100
	15-29	1.2	2.7	0.7	0.4	0.3	42.2	46.8	39.0	8.1	3.0	5.1	6.1	53.2	100
Canada	15-19	a	27.3	6.6	5.9	0.5	47.6	81.5	10.2	3.3	3.0	0.2	5.0	18.5	100
	20-24	a	19.4	1.6	1.4	0.1	18.5	39.5	45.1	7.6	6.6	0.8	7.7	60.5	100
	25-29	a	7.1	0.6	0.5	0.1	5.2	12.9	70.4	7.2	5.9	1.2	9.5	87.1	100
	15-29	a	17.8	2.9	2.5	0.2	23.3	43.9	42.5	6.1	5.2	0.7	7.5	56.1	100
Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Rép. tchèque	15-19	20.4	0.9	c	c	c	71.7	93.2	3.0	2.5	1.3	1.2	1.3	6.8	100
	20-24	1.2	5.2	0.6	0.4	c	41.4	48.4	38.1	7.6	2.9	4.7	6.0	51.6	100
	25-29	c	4.9	0.5	c	c	6.7	12.0	67.6	7.1	2.8	4.3	13.4	88.0	100
	15-29	6.4	3.8	0.4	0.3	c	37.5	48.1	38.7	5.9	2.4	3.5	7.3	51.9	100
Danemark	15-19	a	42.7	7.4	6.1	1.3	37.3	87.4	7.0	2.3	1.8	c	3.2	12.6	100
	20-24	a	32.5	3.8	3.4	c	17.0	53.4	34.5	5.3	3.7	1.5	6.9	46.6	100
	25-29	a	15.9	1.2	1.0	c	10.5	27.6	58.1	7.6	4.3	3.2	6.8	72.4	100
	15-29	a	30.9	4.3	3.6	0.7	22.1	57.2	32.3	5.0	3.2	1.7	5.6	42.8	100
Estonie	15-19	a	c	c	c	c	88.2	92.5	c	3.4	c	c	2.8	7.5	100
	20-24	a	14.5	4.1	c	2.4	31.6	50.2	27.3	13.6	4.5	9.1	8.8	49.8	100
	25-29	a	8.2	c	c	c	2.9	12.1	61.9	14.1	5.0	9.1	12.0	87.9	100
	15-29	a	8.8	2.4	1.3	1.2	37.4	48.7	32.2	10.9	3.9	7.0	8.2	51.3	100
Finlande	15-19	a	11.7	6.3	5.8	c	73.7	91.7	3.2	2.2	1.6	c	2.9	8.3	100
	20-24	a	19.2	4.8	4.5	c	28.0	52.0	32.2	8.4	5.5	2.7	7.4	48.0	100
	25-29	a	16.0	2.1	1.9	c	8.2	26.3	56.9	6.8	4.1	2.4	10.0	73.7	100
	15-29	a	15.6	4.4	4.0	0.3	36.1	56.0	31.3	5.8	3.7	1.9	6.8	44.0	100
France	15-19	a	7.4	0.5	0.4	0.1	81.0	88.9	3.2	4.4	1.9	2.4	3.5	11.1	100
	20-24	a	9.1	0.7	0.3	0.2	30.7	40.4	39.0	12.4	5.9	6.3	8.3	59.6	100
	25-29	a	2.1	0.1	0.0	0.1	2.1	4.3	74.7	11.0	4.9	6.0	10.1	95.7	100
	15-29	a	6.2	0.4	0.3	0.1	37.2	43.8	39.5	9.3	4.3	4.9	7.3	56.2	100
Allemagne	15-19	16.5	6.7	1.2	0.7	0.5	67.9	92.3	4.1	2.0	0.8	1.2	1.7	7.7	100
	20-24	15.1	8.2	0.9	0.7	0.2	23.3	47.5	38.8	7.1	3.2	3.8	6.6	52.5	100
	25-29	2.4	7.3	0.5	0.3	0.1	8.1	18.3	63.9	7.5	3.3	4.1	10.2	81.7	100
	15-29	11.1	7.4	0.9	0.5	0.3	31.9	51.3	36.7	5.7	2.5	3.1	6.3	48.7	100
Grèce	15-19	a	1.5	c	c	c	87.1	88.8	3.7	2.5	c	c	5.1	11.2	100
	20-24	a	4.6	c	c	c	40.9	46.6	31.8	14.8	6.6	8.2	6.7	53.4	100
	25-29	a	2.6	c	c	c	5.8	9.2	67.2	14.3	5.1	9.2	9.4	90.8	100
	15-29	a	2.9	0.7	c	c	40.3	43.9	37.8	11.0	4.4	6.6	7.3	56.1	100
Hongrie	15-19	a	c	c	c	c	93.5	94.0	1.4	1.4	c	0.9	3.3	6.0	100
	20-24	a	2.6	c	c	c	44.9	48.1	30.4	10.9	3.6	7.3	10.6	51.9	100
	25-29	a	3.1	c	c	c	6.4	9.8	61.5	12.1	3.9	8.2	16.5	90.2	100
	15-29	a	2.0	0.4	c	0.3	45.9	48.3	32.8	8.4	2.7	5.7	10.5	51.7	100

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

2. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683917>

Tableau C5.2a. [2/3] **Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi (2010)**

OCDE	Groupe d'âge	En formation							Hors formation						Total des jeunes scolarisés et non scolarisés
		Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	
				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois			
Islande	15-19	a	38.7	6.5	c	c	39.8	85.0	8.2	4.7	c	c	c	15.0	100
	20-24	a	29.2	c	c	c	22.7	55.3	34.1	7.3	5.0	c	c	44.7	100
	25-29	a	19.5	c	c	m	13.0	32.9	54.3	6.9	c	c	5.9	67.1	100
	15-29	a	28.4	3.2	2.6	c	24.2	55.8	33.9	6.4	4.2	2.1	3.9	44.2	100
Irlande	15-19	a	6.5	1.0	1.0	m	77.9	85.3	4.2	3.6	3.4	c	6.9	14.7	100
	20-24	a	12.3	1.1	1.1	c	23.2	36.6	36.9	15.2	13.2	1.7	11.3	63.4	100
	25-29	a	5.3	0.6	0.6	m	5.0	10.9	64.7	12.8	11.4	1.4	11.5	89.1	100
	15-29	a	7.7	0.9	0.9	c	31.4	40.0	39.0	10.9	9.6	1.1	10.1	60.0	100
Israël	15-19	a	3.8	0.8	0.7	0.1	67.4	72.0	5.5	0.8	0.3	0.4	21.6	28.0	100
	20-24	a	12.1	1.4	1.2	m	17.4	30.9	32.1	5.5	3.7	1.5	31.5	69.1	100
	25-29	a	16.3	1.0	0.7	0.2	9.7	27.0	50.1	4.6	3.0	1.4	18.3	73.0	100
	15-29	a	10.5	1.1	0.9	0.1	32.4	44.0	28.6	3.6	2.3	1.1	23.8	56.0	100
Italie	15-19	c	0.6	0.3	0.2	c	82.5	83.6	4.0	3.8	1.5	2.3	8.7	16.4	100
	20-24	0.3	3.6	1.0	0.4	0.6	35.9	40.8	32.1	11.4	3.9	7.5	15.7	59.2	100
	25-29	0.1	3.7	1.2	0.7	0.6	11.8	16.9	54.9	10.1	3.6	6.4	18.1	83.1	100
	15-29	0.2	2.7	0.9	0.4	0.5	41.5	45.3	31.7	8.6	3.0	5.5	14.4	54.7	100
Japon	15-24	a	7.8	0.2	m	m	53.6	61.7	28.4	3.9	m	m	6.0	38.3	100
Corée	15-19	a	4.0	0.5	0.3	m	84.9	89.4	2.1	0.3	0.3	0.0	8.1	10.6	100
	20-24	a	8.7	0.9	0.5	0.0	31.3	40.9	35.5	3.7	3.1	0.2	19.8	59.1	100
	25-29	a	3.3	0.3	0.2	m	5.6	9.2	64.9	4.8	4.0	0.4	21.1	90.8	100
	15-29	a	5.0	0.5	0.3	0.0	39.9	45.4	35.3	3.0	2.5	0.2	16.3	54.6	100
Luxembourg	15-19	a	5.4	0.0	m	m	86.7	92.1	c	1.6	c	c	4.7	7.9	100
	20-24	a	2.5	c	c	c	59.0	63.1	29.4	3.9	c	1.8	3.6	36.9	100
	25-29	a	6.4	c	c	c	7.8	15.5	76.9	3.0	1.9	c	4.6	84.5	100
	15-29	a	4.8	1.0	0.6	c	48.9	54.7	38.1	2.8	1.5	1.1	4.3	45.3	100
Mexique	15-19	a	9.7	0.7	0.6	0.0	50.3	60.8	20.6	2.6	2.4	0.1	16.0	39.2	100
	20-24	a	7.8	0.9	0.8	0.1	17.4	26.1	47.3	4.9	4.4	0.3	21.7	73.9	100
	25-29	a	3.4	0.3	0.3	0.1	3.0	6.7	63.5	4.8	4.2	0.4	25.1	93.3	100
	15-29	a	7.3	0.6	0.6	0.0	26.1	34.1	41.5	4.0	3.5	0.2	20.4	65.9	100
Pays-Bas	15-19	a	46.3	5.8	3.8	1.7	37.3	89.4	6.8	1.0	0.6	0.3	2.8	10.6	100
	20-24	a	36.1	2.5	1.7	0.5	16.9	55.4	36.8	2.8	1.6	1.0	5.0	44.6	100
	25-29	a	16.0	0.8	0.5	0.2	4.3	21.1	68.9	3.1	1.8	1.1	7.0	78.9	100
	15-29	a	32.9	3.0	2.0	0.8	19.6	55.5	37.3	2.3	1.3	0.8	4.9	44.5	100
Nouvelle-Zélande	15-19	a	22.8	7.3	5.1	1.8	46.3	76.5	13.1	4.4	3.0	1.1	6.0	23.5	100
	20-24	a	18.3	3.3	2.7	0.5	16.6	38.2	43.4	6.5	4.7	1.2	11.9	61.8	100
	25-29	a	9.9	1.5	1.0	0.4	5.9	17.2	62.2	5.6	3.9	1.3	14.9	82.8	100
	15-29	a	17.3	4.1	3.0	0.9	23.7	45.1	38.6	5.5	3.8	1.2	10.8	54.9	100
Norvège	15-19	a	22.1	4.0	3.7	c	55.3	81.4	15.1	c	c	c	2.5	18.6	100
	20-24	a	18.7	1.7	1.6	c	21.8	42.2	48.8	3.7	2.4	c	5.4	57.8	100
	25-29	a	5.6	c	c	c	7.4	13.5	73.5	3.9	2.7	c	9.1	86.5	100
	15-29	a	15.6	2.0	1.9	c	28.5	46.2	45.3	3.0	2.0	0.8	5.5	53.8	100
Pologne	15-19	a	3.5	0.9	0.6	0.2	89.9	94.2	2.2	1.6	1.0	0.6	2.0	5.8	100
	20-24	a	15.1	3.7	2.2	1.4	34.0	52.8	29.6	9.6	4.9	4.6	8.1	47.2	100
	25-29	a	8.0	1.0	0.5	0.4	3.4	12.3	65.7	9.1	4.2	4.9	12.9	87.7	100
	15-29	a	9.0	1.8	1.1	0.7	38.5	49.3	35.4	7.1	3.5	3.6	8.2	50.7	100
Portugal	15-19	a	0.9	c	c	c	83.7	85.2	7.4	3.8	2.3	1.4	3.7	14.8	100
	20-24	a	4.8	1.2	c	c	33.5	39.6	44.1	11.2	4.7	6.5	5.2	60.4	100
	25-29	a	6.3	1.6	c	1.1	5.9	13.8	70.5	10.3	4.5	5.8	5.4	86.2	100
	15-29	a	4.2	1.2	0.5	0.7	37.7	43.1	43.5	8.6	3.9	4.7	4.8	56.9	100

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

2. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683917>

Tableau C5.2a. [3/3] **Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi (2010)**

	Groupe d'âge	En formation							Hors formation						Total des jeunes scolarisés et non scolarisés	
		Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total		
				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				
																(1)
OCDE	Rép. slovaque	15-19	10.5	c	c	c	m	82.9	93.8	1.7	3.1	0.9	2.1	1.5	6.2	100
		20-24	c	3.6	0.6	c	c	40.4	44.8	33.0	16.1	3.4	12.7	6.0	55.2	100
		25-29	c	3.1	0.1	m	c	3.9	7.3	65.1	13.7	3.1	10.6	13.8	92.7	100
		15-29	3.3	2.4	0.3	c	c	40.0	45.9	35.2	11.3	2.5	8.8	7.5	54.1	100
	Slovénie	15-19	a	10.0	0.3	m	c	84.7	95.0	1.8	2.2	1.2	1.0	1.0	5.0	100
		20-24	a	24.4	2.6	1.2	1.3	38.3	65.3	25.5	5.6	2.6	3.1	3.6	34.7	100
		25-29	a	20.7	2.4	0.4	2.1	7.3	30.4	57.2	7.3	3.2	4.1	5.1	69.6	100
		15-29	a	19.1	1.9	0.6	1.3	39.5	60.6	30.7	5.3	2.4	2.9	3.5	39.4	100
	Espagne	15-19	a	2.0	2.4	1.3	1.0	78.2	82.6	4.6	7.5	3.2	4.0	5.4	17.4	100
		20-24	a	7.1	3.8	1.5	2.1	28.4	39.3	33.3	19.4	7.5	11.1	8.0	60.7	100
		25-29	a	4.8	1.9	0.8	1.0	4.5	11.3	60.1	20.3	8.0	11.5	8.3	88.7	100
		15-29	a	4.7	2.6	1.2	1.4	32.9	40.3	35.9	16.4	6.5	9.2	7.4	59.7	100
	Suède	15-19	a	10.5	8.4	7.0	c	70.4	89.3	5.3	2.4	1.8	c	3.0	10.7	100
		20-24	a	12.2	7.5	5.2	1.9	26.6	46.3	39.4	8.6	5.8	2.4	5.7	53.7	100
		25-29	a	9.9	3.3	2.4	c	11.6	24.8	63.9	5.7	3.8	1.8	5.6	75.2	100
		15-29	a	10.9	6.5	4.9	1.1	37.2	54.6	35.2	5.5	3.7	1.5	4.7	45.4	100
Suisse	15-19	37.2	6.8	2.4	0.6	1.5	42.1	88.5	6.7	2.1	1.1	1.0	2.6	11.5	100	
	20-24	11.1	17.2	1.6	0.6	0.5	16.0	45.8	43.1	6.3	4.3	2.0	4.8	54.2	100	
	25-29	1.0	10.6	0.7	0.4	0.2	5.0	17.2	70.0	5.6	3.2	2.4	7.2	82.8	100	
	15-29	15.8	11.6	1.5	0.5	0.7	20.4	49.3	41.1	4.7	2.9	1.8	5.0	50.7	100	
Turquie	15-19	a	4.4	0.9	0.5	0.4	54.4	59.7	14.7	4.7	2.9	1.8	20.9	40.3	100	
	20-24	a	6.6	2.8	1.5	1.3	15.8	25.2	31.1	11.4	5.7	5.7	32.3	74.8	100	
	25-29	a	4.3	1.1	0.4	0.7	2.6	8.1	50.1	10.0	5.2	4.8	31.9	91.9	100	
	15-29	a	5.0	1.5	0.8	0.8	24.8	31.4	32.0	8.5	4.5	4.0	28.1	68.6	100	
Royaume-Uni	15-19	4.3	14.8	5.3	2.9	2.5	56.1	80.6	9.4	5.3	2.8	2.5	4.7	19.4	100	
	20-24	2.5	12.4	1.9	1.2	0.7	16.9	33.7	46.9	8.6	4.5	4.1	10.7	66.3	100	
	25-29	1.2	8.3	0.6	0.5	c	4.2	14.3	67.6	6.7	3.5	3.1	11.4	85.7	100	
	15-29	2.6	11.8	2.6	1.5	1.1	25.1	42.1	42.0	6.9	3.6	3.3	9.0	57.9	100	
États-Unis	15-19	a	15.8	4.8	3.6	1.2	64.9	85.5	6.8	3.0	2.3	0.8	4.6	14.5	100	
	20-24	a	18.8	2.3	1.6	0.7	17.6	38.6	42.0	8.3	4.8	3.4	11.2	61.4	100	
	25-29	a	9.0	1.0	0.5	0.4	4.7	14.6	64.2	7.5	4.3	3.2	13.7	85.4	100	
	15-29	a	14.5	2.7	1.9	0.8	28.9	46.0	37.8	6.3	3.8	2.5	9.8	54.0	100	
Moyenne OCDE	15-19		12.5	3.2	2.5	0.9	67.8	85.6	6.6	3.0	1.8	1.3	5.3	14.4	100	
	20-24		13.2	2.2	1.6	0.8	27.4	43.9	37.5	8.7	4.6	4.2	10.0	56.1	100	
	25-29		8.4	1.0	0.7	0.5	6.1	15.7	64.3	8.2	4.1	4.2	11.9	84.3	100	
	15-29		11.1	1.9	1.4	0.6	32.5	47.1	37.1	6.7	3.5	3.1	9.1	52.9	100	
Moyenne UE21	15-19		9.9	2.9	2.5	0.9	75.0	89.4	4.4	3.0	1.7	1.6	3.5	10.6	100	
	20-24		11.6	2.4	1.8	1.1	31.8	46.8	35.8	10.0	4.8	5.2	7.5	53.2	100	
	25-29		7.9	1.2	0.8	0.6	6.2	15.4	65.2	9.4	4.2	5.3	10.0	84.6	100	
	15-29		9.5	1.8	1.4	0.7	35.7	48.6	36.6	7.6	3.6	4.0	7.2	51.4	100	
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil ²	15-19	a	20.4	6.6	m	m	42.9	69.9	16.1	4.3	m	m	9.7	30.1	100
		20-24	a	14.1	2.8	m	m	7.0	23.9	52.8	8.8	m	m	14.5	76.1	100
		25-29	a	8.9	1.1	m	m	2.1	12.0	66.4	7.3	m	m	14.3	88.0	100
		15-29	a	14.5	3.5	m	m	17.5	35.6	44.9	6.8	m	m	12.8	64.4	100
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

2. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683917>

Tableau C5.2d. [1/3] **Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi (2010)**

OCDE	Niveau de formation	En formation						Hors formation						Total des jeunes scolarisés et non scolarisés	
		Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs			Inactifs		Sous-total
				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois			
Australie	0/1/2	5.4	18.9	3.9	3.0	0.9	34.8	63.0	21.7	5.3	3.4	1.9	10.0	37.0	100
	3/4	4.2	23.2	1.9	1.7	0.2	13.8	43.1	45.4	3.9	3.0	0.9	7.6	56.9	100
	5/6	0.3	19.0	0.4	0.4	m	7.6	27.3	64.8	2.2	1.8	0.4	5.6	72.7	100
	Total	3.6	20.9	2.2	1.8	0.4	18.9	45.6	42.6	3.9	2.8	1.1	7.9	54.4	100
Autriche	0/1/2	20.9	3.9	1.2	1.0	0.2	47.5	73.5	13.6	4.7	2.4	2.3	8.3	26.5	100
	3/4	1.6	10.4	0.9	0.7	0.2	14.6	27.5	62.2	4.3	3.0	1.3	6.0	72.5	100
	5/6	0.1	24.5	1.3	0.7	0.5	10.2	36.0	56.5	3.1	2.4	0.7	4.3	64.0	100
	Total	8.4	9.2	1.1	0.8	0.2	26.1	44.8	44.1	4.3	2.8	1.6	6.7	55.2	100
Belgique	0/1/2	1.3	1.8	c	c	c	64.3	67.8	15.1	8.5	2.5	5.9	8.6	32.2	100
	3/4	1.4	2.6	0.8	c	c	37.1	42.0	44.0	9.2	3.5	5.7	4.8	58.0	100
	5/6	c	4.5	c	c	c	13.5	19.2	71.1	5.5	2.8	2.6	4.2	80.8	100
	Total	1.2	2.7	0.7	0.4	0.3	42.2	46.8	39.0	8.1	3.0	5.1	6.1	53.2	100
Canada	0/1/2	a	20.8	6.0	5.5	0.4	43.8	70.7	15.1	5.4	4.6	0.7	8.9	29.3	100
	3/4	a	18.3	2.2	1.9	0.2	19.1	39.6	45.0	7.4	6.4	0.7	8.0	60.4	100
	5/6	a	14.2	0.9	0.8	0.0	10.9	26.0	63.8	4.9	4.0	0.8	5.3	74.0	100
	Total	a	17.8	2.9	2.5	0.2	23.3	43.9	42.5	6.1	5.2	0.7	7.5	56.1	100
Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	0/1/2	19.7	0.7	c	c	c	63.5	84.0	5.9	4.2	1.0	3.2	5.8	16.0	100
	3/4	0.7	4.0	0.4	0.3	c	27.2	32.3	52.1	7.2	3.1	4.1	8.3	67.7	100
	5/6	a	10.6	c	c	c	21.5	33.1	56.7	4.0	2.2	1.7	6.2	66.9	100
	Total	6.4	3.8	0.4	0.3	c	37.5	48.1	38.7	5.9	2.4	3.5	7.3	51.9	100
Danemark	0/1/2	a	36.4	5.8	4.8	1.0	30.6	72.8	16.7	4.0	2.3	1.7	6.4	27.2	100
	3/4	a	26.6	3.1	2.8	c	14.7	44.4	45.9	5.5	4.0	1.5	4.3	55.6	100
	5/6	a	24.5	2.0	c	c	9.4	35.8	53.5	7.0	4.8	2.1	3.7	64.2	100
	Total	a	30.9	4.3	3.6	0.7	22.1	57.2	32.3	5.0	3.2	1.7	5.6	42.8	100
Estonie	0/1/2	a	2.7	c	c	c	65.8	70.3	11.9	9.5	2.6	7.0	8.2	29.7	100
	3/4	a	12.4	3.5	1.5	2.0	26.7	42.6	35.9	14.3	5.3	9.0	7.1	57.4	100
	5/6	a	11.9	c	c	c	9.0	21.7	62.3	4.8	c	c	11.2	78.3	100
	Total	a	8.8	2.4	1.3	1.2	37.4	48.7	32.2	10.9	3.9	7.0	8.2	51.3	100
Finlande	0/1/2	a	11.0	5.3	4.8	c	64.6	80.9	8.7	3.4	1.8	1.3	7.0	19.1	100
	3/4	a	18.6	4.4	4.1	c	22.3	45.4	39.8	7.7	5.2	2.4	7.1	54.6	100
	5/6	a	17.8	1.9	1.6	c	5.9	25.6	63.3	5.9	3.8	1.9	5.3	74.4	100
	Total	a	15.6	4.4	4.0	0.3	36.1	56.0	31.3	5.8	3.7	1.9	6.8	44.0	100
France	0/1/2	a	4.7	0.2	0.2	0.0	58.9	63.8	16.5	10.0	3.9	6.1	9.7	36.2	100
	3/4	a	7.2	0.7	0.4	0.2	30.7	38.5	44.2	10.0	4.8	5.2	7.3	61.5	100
	5/6	a	6.4	0.3	0.1	0.1	17.7	24.4	64.3	7.2	4.1	2.9	4.1	75.6	100
	Total	a	6.2	0.4	0.3	0.1	37.2	43.8	39.5	9.3	4.3	4.9	7.3	56.2	100
Allemagne	0/1/2	18.1	5.6	1.0	0.5	0.5	51.2	75.9	11.3	5.7	1.8	3.7	7.1	24.1	100
	3/4	6.7	8.8	0.8	0.6	0.2	19.6	35.9	52.1	6.0	3.1	2.9	6.0	64.1	100
	5/6	1.3	9.0	0.7	0.6	c	6.6	17.6	74.6	3.4	2.5	0.9	4.3	82.4	100
	Total	11.1	7.4	0.9	0.5	0.3	31.9	51.3	36.7	5.7	2.5	3.1	6.3	48.7	100
Grèce	0/1/2	a	c	c	c	c	57.1	58.2	25.9	7.0	2.9	4.0	8.9	41.8	100
	3/4	a	4.4	1.1	c	c	39.1	44.6	37.2	11.3	4.5	6.8	7.0	55.4	100
	5/6	a	3.1	c	c	c	5.9	9.7	66.6	19.2	7.5	11.7	4.6	90.3	100
	Total	a	2.9	0.7	c	c	40.3	43.9	37.8	11.0	4.4	6.6	7.3	56.1	100
Hongrie	0/1/2	a	c	c	c	c	72.6	73.1	8.2	6.3	1.9	4.4	12.3	26.9	100
	3/4	a	2.8	c	c	c	35.3	38.5	41.7	10.1	3.4	6.6	9.7	61.5	100
	5/6	a	4.5	0.6	m	c	7.5	12.5	71.3	7.8	2.4	5.4	8.3	87.5	100
	Total	a	2.0	0.4	c	0.3	45.9	48.3	32.8	8.4	2.7	5.7	10.5	51.7	100

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

2. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

3. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683974>

Tableau C5.2d. [2/3] **Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi (2010)**

	Niveau de formation	En formation							Hors formation						Total des jeunes scolarisés et non scolarisés	
		Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total		
				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				
																(1)
OCDE	Islande	0/1/2	a	28.9	4.5	3.5	c	26.2	59.7	28.5	6.7	4.1	c	5.2	40.3	100
		3/4	a	30.4	c	c	c	25.5	58.2	32.4	7.3	5.1	c	c	41.8	100
		5/6	a	20.3	0.0	m	m	c	28.6	64.8	3.0	c	m	c	71.4	100
		Total	a	28.4	3.2	2.6	c	24.2	55.8	33.9	6.4	4.2	2.1	3.9	44.2	100
Irlande		0/1/2	a	3.1	0.6	0.6	m	63.1	66.8	9.8	8.8	7.2	1.6	14.6	33.2	100
		3/4	a	10.7	1.2	1.2	c	23.9	35.8	41.4	13.7	12.3	1.3	9.1	64.2	100
		5/6	a	9.0	0.7	0.6	m	9.0	18.7	67.1	8.9	8.4	c	5.2	81.3	100
		Total	a	7.7	0.9	0.9	c	31.4	40.0	39.0	10.9	9.6	1.1	10.1	60.0	100
Israël		0/1/2	a	3.4	0.8	0.7	0.0	67.7	71.9	10.4	2.6	1.3	1.1	15.1	28.1	100
		3/4	a	13.3	1.2	1.0	0.1	19.4	33.9	30.7	3.9	2.6	1.1	31.5	66.1	100
		5/6	a	15.2	1.0	0.7	0.2	6.5	22.8	58.9	4.3	3.0	1.1	14.1	77.2	100
		Total	a	10.5	1.1	0.9	0.1	32.4	44.0	28.6	3.6	2.3	1.1	23.8	56.0	100
Italie		0/1/2	c	0.6	0.3	0.2	c	54.3	55.2	20.8	6.9	2.1	4.8	17.0	44.8	100
		3/4	0,2	3.8	1.2	0.4	0.7	32.0	37.2	40.4	10.0	3.7	6.3	12.3	62.8	100
		5/6	0,5	7.1	2.2	1.4	0.8	27.7	37.5	41.0	9.1	4.0	5.1	12.4	62.5	100
		Total	0,2	2.7	0.9	0.4	0.5	41.5	45.3	31.7	8.6	3.0	5.5	14.4	54.7	100
Japon ²		1/2/3	a	13.4	0.5	m	m	37.6	51.5	33.9	5.5	m	m	9.2	48.5	100
		5/6	a	a	0.0	m	m	a	0.0	81.5	8.2	m	m	10.3	100.0	100
		Total	a	7.8	0.2	m	m	53.6	61.7	28.4	3.9	m	m	6.0	38.3	100
		Corée	0/1/2	a	1.3	0.2	0.2	m	90.5	92.0	2.6	0.3	0.3	0.0	5.1	8.0
Corée		3/4	a	8.5	0.9	0.9	0.0	27.1	36.5	35.6	3.1	2.9	0.2	24.8	63.5	100
		5/6	a	1.5	0.1	0.1	m	1.7	3.3	71.4	5.6	5.1	0.5	19.7	96.7	100
		Total	a	5.0	0.5	0.3	0.0	39.9	45.4	35.3	3.0	2.5	0.2	16.3	54.6	100
		Luxembourg	0/1/2	a	4.1	0.0	m	m	70.0	74.1	16.0	3.7	1.8	1.6	6.2	25.9
Luxembourg		3/4	a	4.1	c	c	m	44.2	49.6	45.1	2.6	c	c	2.7	50.4	100
		5/6	a	6.3	2.4	m	c	9.5	18.1	77.1	1.7	c	m	c	81.9	100
		Total	a	4.8	1.0	0.6	c	48.9	54.7	38.1	2.8	1.5	1.1	4.3	45.3	100
	Mexique		0/1/2	a	5.8	0.4	0.4	0.0	26.3	32.6	40.1	3.5	3.2	0.2	23.8	67.4
		3/4	a	11.7	1.1	1.0	0.0	30.5	43.3	38.5	3.8	3.4	0.2	14.4	56.7	100
		5/6	a	7.6	1.0	0.9	0.1	11.9	20.5	62.2	8.5	7.2	0.7	8.8	79.5	100
		Total	a	7.3	0.6	0.6	0.0	26.1	34.1	41.5	4.0	3.5	0.2	20.4	65.9	100
Pays-Bas		0/1/2	a	36.8	4.7	3.0	1.4	30.2	71.7	19.2	2.5	1.2	1.2	6.6	28.3	100
		3/4	a	34.3	2.3	1.6	0.5	15.1	51.6	42.1	2.1	1.3	0.6	4.2	48.4	100
		5/6	a	23.4	1.2	0.9	c	7.9	32.6	63.3	1.9	1.4	0.3	2.2	67.4	100
		Total	a	32.9	3.0	2.0	0.8	19.6	55.5	37.3	2.3	1.3	0.8	4.9	44.5	100
Nouvelle-Zélande		0/1/2	a	11.4	4.9	3.1	1.5	36.1	52.4	26.3	6.0	3.7	1.7	15.3	47.6	100
		3/4	a	24.1	4.0	3.1	0.8	22.3	50.4	36.8	4.7	3.7	0.9	8.1	49.6	100
		5/6	a	14.6	3.1	2.4	0.2	6.9	24.6	61.9	6.0	4.5	1.0	7.5	75.4	100
		Total	a	17.3	4.1	3.0	0.9	23.7	45.1	38.6	5.5	3.8	1.2	10.8	54.9	100
Norvège		0/1/2	a	15.2	3.1	2.7	c	38.8	57.1	30.7	4.3	2.7	1.4	7.9	42.9	100
		3/4	a	16.8	c	c	c	18.6	36.9	56.7	2.2	1.6	c	4.2	63.1	100
		5/6	a	17.7	c	c	c	18.5	37.3	59.1	c	c	c	c	62.7	100
		Total	a	15.6	2.0	1.9	c	28.5	46.2	45.3	3.0	2.0	0.8	5.5	53.8	100
Pologne		0/1/2	a	3.6	0.6	0.3	0.3	75.7	79.8	8.0	4.2	1.7	2.5	7.9	20.2	100
		3/4	a	10.7	2.5	1.5	1.0	24.5	37.7	42.8	9.3	4.6	4.7	10.2	62.3	100
		5/6	a	14.2	2.0	1.3	0.7	9.2	25.4	61.9	7.2	4.0	3.2	5.6	74.6	100
		Total	a	9.0	1.8	1.1	0.7	38.5	49.3	35.4	7.1	3.5	3.6	8.2	50.7	100
Portugal		0/1/2	a	2.9	1.0	0.5	0.5	42.1	46.0	38.7	9.0	3.6	5.4	6.3	54.0	100
		3/4	a	5.1	1.2	c	c	40.5	46.8	42.4	7.8	4.0	3.9	3.0	53.2	100
		5/6	a	7.7	2.0	c	c	12.2	22.0	66.2	9.1	5.5	3.7	2.7	78.0	100
		Total	a	4.2	1.2	0.5	0.7	37.7	43.1	43.5	8.6	3.9	4.7	4.8	56.9	100

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

2. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

3. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683974>

Tableau C5.2d. [3/3] **Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans scolarisés et non scolarisés, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi (2010)**

	Niveau de formation	En formation						Hors formation						Total des jeunes scolarisés et non scolarisés		
		Scolarisés dans des programmes emploi-études ¹	Autres actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs			Inactifs		Sous-total	
				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				
																(1)
OCDE	Rép. slovaque	0/1/2	9.9	c	c	c	m	74.2	84.5	2.2	7.1	1.3	5.8	6.1	15.5	100
		3/4	c	2.4	c	c	c	24.9	27.8	49.1	14.6	3.4	11.3	8.5	72.2	100
		5/6	a	8.2	c	c	c	18.1	26.9	59.4	7.2	2.1	5.1	6.4	73.1	100
		Total	3.3	2.4	0.3	c	c	40.0	45.9	35.2	11.3	2.5	8.8	7.5	54.1	100
	Slovénie	0/1/2	a	10.6	1.1	c	0.9	72.6	84.3	8.5	3.5	1.0	2.5	3.7	15.7	100
		3/4	a	23.1	2.5	0.7	1.7	31.0	56.6	34.7	5.4	2.6	2.8	3.3	43.4	100
		5/6	a	19.8	1.1	c	c	4.6	25.5	62.2	8.7	4.7	4.1	3.5	74.5	100
		Total	a	19.1	1.9	0.6	1.3	39.5	60.6	30.7	5.3	2.4	2.9	3.5	39.4	100
	Espagne	0/1/2	a	1.9	1.9	0.8	1.1	39.1	43.0	27.9	19.8	7.4	11.7	9.3	57.0	100
		3/4	a	6.5	3.6	1.6	1.7	36.5	46.6	35.6	12.6	5.4	6.8	5.3	53.4	100
		5/6	a	9.2	3.1	1.5	1.5	13.5	25.8	55.5	13.1	5.8	6.5	5.7	74.2	100
		Total	a	4.7	2.6	1.2	1.4	32.9	40.3	35.9	16.4	6.5	9.2	7.4	59.7	100
	Suède	0/1/2	a	11.2	9.4	7.2	1.3	61.0	81.7	9.3	4.3	2.8	1.2	4.8	18.3	100
		3/4	a	10.0	5.8	4.1	1.3	20.5	36.2	50.1	8.0	5.4	2.2	5.7	63.8	100
		5/6	a	16.1	4.8	4.0	c	18.3	39.2	54.5	3.5	2.6	c	2.7	60.8	100
		Total	a	10.9	6.5	4.9	1.1	37.2	54.6	35.2	5.5	3.7	1.5	4.7	45.4	100
	Suisse	0/1/2	37.4	5.6	2.1	0.4	1.1	34.4	79.5	11.3	3.9	2.2	1.7	5.4	20.5	100
		3/4	3.7	15.5	1.4	0.8	0.6	13.7	34.3	55.3	5.5	3.7	1.8	4.9	65.7	100
		5/6	0.8	14.3	0.5	0.1	0.2	7.4	23.0	68.6	4.5	2.2	2.2	3.9	77.0	100
		Total	15.8	11.6	1.5	0.5	0.7	20.4	49.3	41.1	4.7	2.9	1.8	5.0	50.7	100
Turquie	0/1/2	a	3.1	0.8	0.4	0.4	28.7	32.5	28.3	7.2	4.4	2.8	31.9	67.5	100	
	3/4	a	7.6	2.7	1.4	1.3	23.0	33.3	31.9	9.7	4.6	5.2	25.1	66.7	100	
	5/6	a	10.2	3.4	1.6	1.8	5.7	19.3	55.2	13.5	5.0	8.5	12.0	80.7	100	
	Total	a	5.0	1.5	0.8	0.8	24.8	31.4	32.0	8.5	4.5	4.0	28.1	68.6	100	
Royaume-Uni	0/1/2	3.5	2.3	1.7	0.8	0.9	48.5	56.1	18.2	9.2	3.5	5.6	16.5	43.9	100	
	3/4	3.2	15.5	3.6	2.0	1.6	24.1	46.5	39.4	6.6	3.7	2.9	7.6	53.5	100	
	5/6	0.8	12.2	0.8	0.6	c	8.8	22.6	68.4	5.2	3.3	1.8	3.9	77.4	100	
	Total	2.6	11.8	2.6	1.5	1.1	25.1	42.1	42.0	6.9	3.6	3.3	9.0	57.9	100	
États-Unis	0/1/2	a	9.1	3.7	2.8	1.0	59.8	72.6	13.7	4.5	2.6	1.9	9.2	27.4	100	
	3/4	a	18.1	2.9	2.0	0.9	19.0	40.0	40.5	7.9	4.7	3.1	11.6	60.0	100	
	5/6	a	13.6	0.8	0.5	0.2	8.7	23.1	65.1	5.1	3.3	1.7	6.7	76.9	100	
	Total	a	14.5	2.7	1.9	0.8	28.9	46.0	37.8	6.3	3.8	2.5	9.8	54.0	100	
Moyenne OCDE	0/1/2		9.2	2.5	2.0	0.7	52.9	67.1	16.9	6.0	2.8	3.1	10.0	32.9	100	
	3/4		12.8	2.2	1.6	0.8	25.5	41.0	42.7	7.4	4.1	3.5	9.0	59.0	100	
	5/6		12.5	1.4	1.1	0.5	10.7	23.8	63.5	6.5	3.9	2.9	6.7	76.2	100	
	Total		11.0	1.8	1.4	0.6	33.1	47.5	36.9	6.6	3.5	3.1	9.0	52.5	100	
Moyenne UE21	0/1/2		8.0	2.3	1.9	0.7	57.5	69.7	14.9	6.8	2.7	4.0	8.6	30.3	100	
	3/4		10.7	2.2	1.6	1.0	27.8	41.1	43.7	8.5	4.3	4.4	6.6	58.9	100	
	5/6		11.9	1.7	1.2	0.7	11.7	25.2	62.7	6.8	3.9	3.5	5.3	74.8	100	
	Total		9.5	1.8	1.4	0.7	35.7	48.6	36.6	7.6	3.6	4.0	7.2	51.4	100	
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Brésil ³	0/1/2	a	14.9	4.5	m	m	26.2	45.6	34.9	5.2	m	m	14.3	54.4	100
		3/4	a	14.7	2.3	m	m	6.4	23.4	55.7	9.3	m	m	11.6	76.6	100
		5/6	a	9.6	0.9	m	m	4.0	14.5	74.2	5.8	m	m	5.5	85.5	100
		Total	a	14.5	3.5	m	m	17.5	35.6	44.9	6.8	m	m	12.8	64.4	100
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

2. Les données portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

3. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932683974>

Tableau C5.4a. [1/6] Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés et non scolarisés (entre 1997¹ et 2010)
Selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi

OCDE	Pays	Groupe d'âge	1998			1999			2000			2001			2002			2003			2004			
			Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	
			Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	
			(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)
Australie	15-19	77.3	13.8	8.8	78.2	14.4	7.4	79.5	13.7	6.8	79.5	13.0	7.6	79.7	13.3	7.0	79.6	13.6	6.8	78.4	14.1	7.5		
	20-24	32.7	51.3	16.0	34.9	50.6	14.5	35.9	50.9	13.3	36.5	49.6	13.9	38.7	48.1	13.2	39.7	47.0	13.3	39.0	48.7	12.3		
	25-29	13.7	67.1	19.2	15.0	66.5	18.5	15.5	65.5	19.0	15.8	67.0	17.2	16.5	65.7	17.8	17.7	64.7	17.6	17.7	65.0	17.3		
	15-29	40.0	45.1	14.9	41.9	44.5	13.6	42.8	44.0	13.2	43.4	43.6	13.0	44.5	42.7	12.7	45.4	42.0	12.6	45.4	42.3	12.3		
Autriche	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	81.5	12.1	6.3	83.6	10.7	5.6	83.3	9.3	7.3
	20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	29.4	58.9	11.7	30.3	59.3	10.4	30.3	56.8	12.9
	25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	10.3	77.3	12.4	12.5	75.2	12.3	13.0	72.6	14.4
	15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	39.5	50.3	10.2	41.1	49.4	9.5	41.3	47.1	11.7
Belgique	15-19	85.3	3.9	10.8	89.4	3.7	6.8	89.9	3.6	6.5	89.7	4.1	6.2	89.6	3.6	6.8	89.1	3.8	7.1	92.1	3.1	4.9		
	20-24	40.6	42.5	16.9	43.7	38.6	17.7	43.8	40.2	16.0	44.2	42.8	13.0	38.2	44.4	17.4	39.9	43.0	17.1	38.8	44.4	16.9		
	25-29	9.3	72.4	18.2	14.4	67.7	17.9	11.8	72.5	15.7	15.0	69.5	15.5	5.8	77.0	17.2	8.9	72.8	18.3	6.0	74.3	19.7		
	15-29	43.2	41.3	15.4	47.5	38.2	14.3	46.9	40.2	12.9	48.2	40.0	11.7	43.2	42.8	14.0	44.8	40.8	14.4	44.6	41.4	14.0		
Canada	15-19	81.6	9.9	8.5	80.8	10.9	8.3	80.6	11.2	8.2	81.3	11.4	7.3	80.2	11.8	8.0	80.0	11.9	8.1	79.1	12.2	8.7		
	20-24	36.8	45.4	17.8	37.1	47.2	15.7	35.8	48.5	15.7	36.4	47.9	15.6	36.5	48.3	15.3	36.7	49.0	14.3	38.1	47.7	14.2		
	25-29	10.8	70.1	19.0	10.7	71.2	18.1	10.6	72.2	17.2	11.6	72.1	16.3	12.7	69.8	17.5	12.7	71.2	16.1	11.9	71.9	16.2		
	15-29	42.7	42.1	15.2	42.8	43.1	14.1	42.5	43.9	13.7	43.3	43.6	13.1	43.3	43.1	13.6	43.2	43.9	12.9	43.1	43.9	13.0		
Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Rép. tchèque	15-19	77.1	15.8	7.2	75.6	14.8	9.7	82.1	10.0	7.9	87.0	6.2	6.8	88.3	5.7	6.0	89.0	5.2	5.8	89.9	4.4	5.7		
	20-24	17.1	64.3	18.5	19.6	59.8	20.6	19.7	60.0	20.3	23.1	58.9	18.1	25.7	56.2	18.1	28.7	53.3	18.0	32.3	49.2	18.5		
	25-29	1.8	75.1	23.1	2.4	71.7	25.9	2.4	72.1	25.6	3.0	72.1	25.0	2.9	73.3	23.8	3.0	73.0	24.1	3.8	71.6	24.5		
	15-29	31.5	52.2	16.3	30.9	50.1	19.0	31.7	49.7	18.5	33.7	48.8	17.4	34.5	48.6	16.9	35.9	47.2	16.9	37.7	45.1	17.2		
Danemark	15-19	90.3	7.9	1.8	85.8	10.8	3.4	89.9	7.4	2.7	86.8	9.4	3.8	88.7	8.9	2.4	89.8	7.7	2.5	89.5	8.4	2.1		
	20-24	55.0	38.0	7.0	55.8	36.6	7.6	54.8	38.6	6.6	55.3	38.1	6.6	55.3	37.4	7.3	52.1	36.1	11.8	54.0	34.8	11.3		
	25-29	34.5	57.8	7.7	35.5	56.7	7.8	36.1	56.4	7.5	32.4	60.0	7.6	35.0	58.3	6.7	23.9	64.6	11.5	28.3	59.8	11.9		
	15-29	58.0	36.3	5.7	56.4	37.1	6.5	57.7	36.5	5.8	55.1	38.7	6.2	57.1	37.3	5.6	52.5	38.6	8.9	55.5	35.9	8.6		
Estonie	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	94.4	2.3	3.3	91.0	1.4	7.6		
	20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	39.7	42.3	18.0	48.6	31.9	19.5		
	25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	14.7	59.8	25.5	14.9	65.3	19.8		
	15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	51.4	33.5	15.1	53.1	31.6	15.3		
Finlande	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	88.1	5.7	6.2	88.9	5.2	5.9		
	20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	52.5	33.1	14.4	53.1	31.5	15.4		
	25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	27.2	58.7	14.1	25.7	58.8	15.5		
	15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	55.6	32.7	11.6	55.2	32.4	12.4		
France	15-19	90.0	3.9	6.2	88.7	3.9	7.3	88.2	4.8	7.0	88.1	5.3	6.6	88.3	4.9	6.8	90.3	4.3	5.4	91.3	3.3	5.4		
	20-24	38.8	40.7	20.5	37.3	41.5	21.2	39.4	43.0	17.6	39.5	43.4	17.1	39.3	43.1	17.6	40.0	43.3	16.7	39.9	41.3	18.8		
	25-29	5.9	70.2	23.9	5.7	71.6	22.8	5.9	73.7	20.4	5.7	74.6	19.7	5.7	74.3	20.0	5.0	74.7	20.3	5.0	75.1	19.9		
	15-29	43.9	39.1	17.0	43.1	39.7	17.1	44.1	40.9	15.0	44.0	41.5	14.5	44.6	40.7	14.7	45.1	40.7	14.1	45.9	39.5	14.6		
Allemagne	15-19	m	m	m	89.5	6.0	4.5	87.4	6.8	5.7	88.5	6.4	5.1	90.1	5.2	4.7	91.2	4.1	4.7	93.4	3.0	3.6		
	20-24	m	m	m	34.3	49.0	16.7	34.1	49.0	16.9	35.0	48.7	16.4	38.1	46.0	15.9	41.2	43.1	15.6	44.0	38.5	17.5		
	25-29	m	m	m	13.6	68.2	18.1	12.7	69.8	17.5	13.5	68.5	18.0	16.3	66.3	17.4	17.9	63.7	18.4	17.6	62.8	19.6		
	15-29	m	m	m	44.9	41.9	13.2	44.9	41.8	13.3	46.0	40.9	13.1	48.6	38.8	12.6	50.5	36.7	12.9	52.2	34.3	13.5		
Grèce	15-19	79.0	9.8	11.2	82.4	8.2	9.4	82.6	8.1	9.3	86.2	6.5	7.3	85.8	6.5	7.8	84.1	6.3	9.6	82.7	6.6	10.8		
	20-24	26.7	44.0	29.3	29.5	43.0	27.5	30.7	43.4	25.9	36.2	39.9	23.9	34.8	41.1	24.1	37.5	40.3	22.1	34.7	41.6	23.7		
	25-29	4.3	66.1	29.6	5.1	66.4	28.5	5.1	65.8	29.2	6.6	66.1	27.2	5.6	67.1	27.3	6.8	68.0	25.1	5.3	69.0	25.7		
	15-29	36.3	40.3	23.4	38.9	39.3	21.8	39.0	39.4	21.5	41.4	38.7	19.9	39.6	40.1	20.3	39.6	40.8	19.6	37.3	42.0	20.7		
Hongrie	15-19	78.2	10.0	11.8	79.3	9.2	11.6	83.7	7.7	8.6	85.0	6.7	8.3	87.5	4.5	8.0	89.7	3.5	6.8	90.4	3.4	6.2		
	20-24	26.5	45.9	27.6	28.6	47.7	23.6	32.3	45.7	22.0	35.0	45.1	20.0	36.9	42.6	20.5	40.5	39.6	19.9	43.8	37.6	18.6		
	25-29	7.4	58.9	33.7	8.7	60.1	31.3	9.4	61.4	29.2	9.4	63.4	27.1	8.6	63.1	28.3	12.6	59.9	27.9	12.9	63.2	23.9		
	15-29	37.7	38.0	24.2	38.3	39.5	22.2	40.7	39.1	20.2	41.5	39.7	18.9	42.1	38.4	19.5	44.7	36.5	18.8	45.2	37.8	17.1		

1. Les données de 1997 (colonnes 1 à 3) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684012>

Tableau C5.4a. [2/6] **Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés et non scolarisés (entre 1997¹ et 2010)**

Selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi

OCDE	Groupe d'âge	2005			2006			2007			2008			2009			2010		
		Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés		Scolarisés	Non scolarisés	
		Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi
		(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)	(39)	(37)	(38)	(39)
Australie	15-19	78.3	14.3	7.4	79.3	13.7	7.1	79.6	13.9	6.5	79.4	14.3	6.3	77.9	13.8	8.3	79.0	12.9	8.1
	20-24	39.4	49.0	11.6	39.0	49.5	11.5	39.1	50.1	10.7	39.3	50.0	10.7	39.9	48.5	11.6	41.5	47.3	11.2
	25-29	16.6	68.0	15.4	16.6	67.7	15.7	17.7	68.0	14.4	15.4	70.5	14.1	15.6	67.5	16.8	18.9	65.2	15.9
	15-29	45.0	43.5	11.4	45.1	43.5	11.4	45.4	44.1	10.5	44.4	45.2	10.4	43.9	43.7	12.3	45.6	42.6	11.8
Autriche	15-19	84.4	8.7	6.9	85.0	8.5	6.6	85.6	9.1	5.3	84.3	10.0	5.6	84.3	9.2	6.5	86.6	8.1	5.3
	20-24	30.4	57.2	12.4	32.6	54.8	12.5	32.5	56.5	11.0	32.3	56.3	11.4	33.5	54.6	11.8	34.4	53.0	12.6
	25-29	12.0	74.6	13.4	13.7	71.0	15.3	14.2	70.4	15.4	14.6	71.7	13.7	16.5	68.9	14.6	17.5	67.8	14.7
	15-29	41.3	47.7	11.0	42.9	45.6	11.6	43.1	46.2	10.7	42.6	47.0	10.4	43.6	45.3	11.1	44.8	44.1	11.1
Belgique	15-19	90.1	3.7	6.2	88.9	4.0	7.1	91.9	2.9	5.2	90.5	4.0	5.5	91.1	3.3	5.7	91.8	2.3	5.9
	20-24	38.1	43.6	18.3	35.6	47.6	16.9	39.4	45.2	15.4	41.5	44.4	14.1	44.9	39.0	16.1	43.0	38.9	18.0
	25-29	7.4	74.9	17.7	7.2	75.3	17.5	7.2	75.5	17.2	7.7	75.8	16.5	7.8	75.9	16.3	8.1	73.6	18.3
	15-29	44.4	41.4	14.2	43.2	42.9	13.9	45.5	41.8	12.7	45.9	42.0	12.1	47.2	40.1	12.7	46.8	39.0	14.2
Canada	15-19	80.3	12.7	7.0	81.1	11.5	7.3	80.2	12.5	7.3	80.2	12.5	7.3	80.2	11.6	8.1	81.5	10.2	8.2
	20-24	39.2	46.4	14.5	38.5	48.5	13.0	38.5	47.8	13.7	38.9	48.1	13.0	38.0	46.8	15.2	39.5	45.1	15.3
	25-29	12.5	71.7	15.8	12.3	72.0	15.6	12.2	72.5	15.3	12.4	72.6	14.9	12.0	71.7	16.3	12.9	70.4	16.8
	15-29	44.0	43.5	12.4	44.1	43.9	12.0	43.7	44.2	12.1	43.8	44.5	11.7	43.1	43.7	13.3	43.9	42.5	13.5
Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	15-19	90.3	4.4	5.3	91.0	4.5	4.5	92.7	4.4	2.9	92.7	4.5	2.7	92.8	3.7	3.5	93.2	3.0	3.8
	20-24	35.9	47.5	16.6	40.0	45.8	14.1	42.1	46.9	11.0	44.8	44.7	10.6	46.1	40.8	13.1	48.4	38.1	13.6
	25-29	4.4	72.4	23.2	7.7	71.0	21.4	9.0	71.6	19.4	11.1	71.2	17.7	11.2	68.7	20.1	12.0	67.6	20.4
	15-29	39.5	44.6	15.9	42.7	43.2	14.1	44.8	43.5	11.7	46.6	42.5	10.9	47.2	40.0	12.8	48.1	38.7	13.2
Danemark	15-19	88.4	7.3	4.3	88.9	6.7	4.4	84.3	11.6	4.1	86.3	9.7	4.0	86.2	8.7	5.0	87.4	7.0	5.5
	20-24	54.4	37.2	8.3	55.3	38.8	5.9	48.9	43.1	8.0	51.3	40.6	8.2	53.5	36.3	10.1	53.4	34.5	12.1
	25-29	27.0	61.3	11.6	29.4	62.2	8.4	24.8	66.0	9.2	23.7	67.6	8.6	25.2	62.5	12.3	27.6	58.1	14.3
	15-29	55.5	36.3	8.2	58.0	35.8	6.2	52.8	40.1	7.1	54.3	38.8	6.9	55.9	35.1	9.0	57.2	32.3	10.5
Estonie	15-19	92.0	2.9	5.2	90.7	5.6	3.7	86.0	8.2	5.7	88.8	6.3	4.9	89.2	2.8	8.0	92.5	c	6.1
	20-24	50.9	32.7	16.3	47.6	37.0	15.4	45.4	39.3	15.3	46.5	42.8	10.7	46.7	33.5	19.8	50.2	27.3	22.4
	25-29	14.2	61.8	24.0	9.4	75.0	15.6	10.1	71.4	18.4	14.9	66.6	18.5	10.2	61.6	28.2	12.1	61.9	26.1
	15-29	54.0	31.3	14.8	50.7	37.9	11.4	48.0	38.9	13.0	49.9	38.7	11.3	47.4	33.6	19.0	48.7	32.2	19.1
Finlande	15-19	90.2	4.5	5.2	91.8	4.6	3.6	92.2	4.3	3.5	90.3	4.6	5.1	90.3	4.5	5.1	91.7	3.2	5.1
	20-24	52.8	34.1	13.0	51.7	35.0	13.3	51.9	34.8	13.3	50.5	37.5	12.0	49.3	35.7	15.1	52.0	32.2	15.8
	25-29	25.7	60.3	14.0	25.6	60.4	13.9	27.2	59.5	13.3	29.2	58.4	12.4	25.4	59.1	15.5	26.3	56.9	16.8
	15-29	55.4	33.7	10.9	55.5	34.1	10.4	56.5	33.4	10.1	56.2	34.0	9.9	54.4	33.6	12.0	56.0	31.3	12.6
France	15-19	90.5	3.2	6.3	89.3	3.7	7.0	90.3	3.4	6.3	90.3	3.9	5.8	90.2	2.9	6.8	88.9	3.2	7.9
	20-24	42.5	39.7	17.8	42.1	38.9	19.0	41.9	40.1	17.9	42.2	41.2	16.6	40.0	20.0		40.4	39.0	20.6
	25-29	5.1	75.1	19.8	5.5	74.7	19.8	5.5	75.2	19.3	5.2	75.1	19.7	5.0	75.1	19.9	4.3	74.7	21.0
	15-29	46.8	38.7	14.5	46.2	38.7	15.2	46.1	39.4	14.5	45.8	40.2	14.0	44.6	39.7	15.6	43.8	39.5	16.7
Allemagne	15-19	92.9	2.7	4.4	92.4	3.3	4.2	92.2	3.6	4.2	92.4	3.9	3.7	92.7	3.6	3.8	92.3	4.1	3.7
	20-24	44.2	37.1	18.7	45.5	37.8	16.7	45.7	39.1	15.2	46.7	39.3	14.0	48.5	37.8	13.7	47.5	38.8	13.7
	25-29	18.5	60.3	21.2	18.5	61.5	20.0	18.7	62.8	18.5	19.2	63.8	17.0	18.6	64.5	16.9	18.3	63.9	17.8
	15-29	52.2	33.1	14.7	52.3	34.1	13.6	52.4	35.0	12.6	52.3	36.1	11.6	52.4	36.0	11.6	51.3	36.7	12.0
Grèce	15-19	82.2	6.1	11.7	86.3	5.9	7.8	86.7	4.8	8.5	86.8	4.8	8.4	87.9	4.2	7.9	88.8	3.7	7.5
	20-24	40.4	38.0	21.6	44.0	37.7	18.4	47.3	35.0	17.7	48.5	34.4	17.1	47.2	34.6	18.2	46.6	31.8	21.6
	25-29	6.4	69.8	23.7	7.6	70.1	22.2	7.9	70.2	21.9	8.9	70.0	21.1	8.9	69.1	22.0	9.2	67.2	23.6
	15-29	38.6	41.7	19.7	41.4	41.6	16.9	42.8	40.5	16.8	43.7	40.1	16.2	43.4	39.8	16.8	43.9	37.8	18.3
Hongrie	15-19	90.6	3.0	6.4	91.3	2.7	6.0	92.3	2.7	5.0	91.8	2.5	5.7	92.7	1.7	5.6	94.0	1.4	4.6
	20-24	46.6	34.5	18.9	47.8	33.7	18.5	49.2	33.9	16.9	48.4	33.2	18.4	49.2	29.9	20.9	48.1	30.4	21.5
	25-29	13.1	63.0	24.0	13.5	62.2	24.3	13.9	63.2	22.9	9.9	67.1	23.1	9.8	65.1	25.1	9.8	61.5	28.6
	15-29	46.3	36.5	17.2	47.3	35.6	17.0	48.6	35.7	15.6	47.2	36.5	16.3	48.1	34.1	17.7	48.3	32.8	18.9

1. Les données de 1997 (colonnes 1 à 3) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684012>

Tableau C5.4a. [3/6] **Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés et non scolarisés (entre 1997¹ et 2010)**

Selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi

	Groupe d'âge	1998			1999			2000			2001			2002			2003			2004				
		Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés		
		Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi		
	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)			
OCDE	Islande	15-19	82.2	15.1	c	81.6	17.0	c	83.1	14.8	c	79.5	19.0	c	80.9	14.8	c	88.5	7.6	c	85.4	11.8	c	
		20-24	47.8	45.9	6.3	44.8	48.4	6.8	48.0	47.7	c	50.3	45.6	c	53.8	40.1	6.2	57.1	35.1	7.8	56.1	37.5	6.4	
		25-29	32.8	57.4	9.8	34.7	58.8	6.5	34.9	59.2	5.9	33.8	61.5	c	36.5	58.8	c	26.8	61.7	11.5	30.2	64.0	5.8	
		15-29	55.3	38.6	6.1	54.5	40.7	4.8	56.0	39.9	4.1	54.7	41.8	3.4	57.0	38.0	5.1	59.0	33.5	7.6	57.7	37.3	5.0	
	Irlande	15-19	m	m	m	79.4	15.4	5.2	80.0	15.6	4.4	80.3	15.5	4.1	81.5	13.6	4.9	81.2	13.5	5.3	83.3	11.8	4.9	
		20-24	m	m	m	24.6	64.6	10.8	26.7	63.6	9.7	28.3	62.4	9.3	28.9	60.1	10.9	30.5	58.0	11.5	29.0	59.4	11.6	
		25-29	m	m	m	3.1	82.4	14.5	3.3	83.4	13.3	3.3	83.1	13.5	3.6	81.4	15.0	5.0	79.7	15.3	4.8	80.1	15.1	
		15-29	m	m	m	37.8	52.3	9.9	37.9	53.2	9.0	37.6	53.5	9.0	37.9	51.8	10.3	38.2	51.0	10.8	37.7	51.6	10.7	
	Israël	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	69.4	6.0	24.6	69.0	5.7	25.2	68.9	5.6	25.6
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	26.8	31.7	41.6	28.1	27.7	44.2	28.6	30.5	40.9
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	19.1	52.2	28.7	19.6	52.7	27.7	20.9	53.9	25.3
		15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	39.3	29.2	31.5	39.9	27.8	32.3	40.3	29.1	30.5
Italie	15-19	75.4	9.5	15.2	76.9	8.3	14.8	77.1	9.8	13.1	77.6	9.8	12.6	80.8	8.7	10.5	83.8	6.9	9.3	81.2	7.8	11.0		
	20-24	35.8	34.1	30.1	35.6	34.5	29.9	36.0	36.5	27.5	37.0	36.9	26.1	38.2	37.5	24.3	44.1	34.2	21.7	37.7	38.7	23.6		
	25-29	16.5	54.1	29.4	17.7	53.4	28.9	17.0	56.1	26.9	16.4	58.0	25.6	15.6	59.5	24.8	22.8	54.7	22.5	15.4	59.8	24.8		
	15-29	39.5	34.8	25.7	40.1	34.6	25.3	39.9	36.8	23.3	40.1	37.8	22.2	41.0	38.3	20.7	46.6	34.8	18.6	41.2	38.3	20.5		
Japon	15-24	60.0	32.4	7.6	60.0	31.0	9.0	62.1	29.2	8.8	62.6	28.9	8.4	58.6	32.0	9.5	58.4	31.7	9.8	59.1	31.7	9.2		
Corée	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Luxembourg	15-19	88.6	5.3	6.1	89.2	5.8	5.0	92.2	6.1	c	91.2	7.0	c	91.3	5.7	3.0	92.2	5.7	2.1	91.4	5.5	3.2		
	20-24	40.4	50.1	9.5	47.2	43.2	9.6	42.8	48.9	8.2	46.7	44.2	9.0	47.8	45.2	7.0	46.0	45.9	8.1	49.1	40.8	10.1		
	25-29	11.9	74.0	14.1	11.3	74.1	14.6	11.6	75.5	12.9	11.6	75.9	12.5	13.9	74.5	11.6	7.6	82.2	10.2	6.1	81.5	12.4		
	15-29	42.1	47.5	10.5	44.1	45.5	10.4	45.3	46.6	8.1	46.7	45.1	8.2	48.5	44.0	7.5	46.1	46.9	7.0	46.8	44.4	8.7		
Mexique	15-19	46.9	33.8	19.3	49.6	32.7	17.7	47.9	33.8	18.3	50.3	31.9	17.8	53.4	29.0	17.5	54.0	28.2	17.8	54.9	28.0	17.0		
	20-24	17.1	55.4	27.4	19.1	54.8	26.1	17.7	55.2	27.1	19.1	53.8	27.1	20.8	52.6	26.6	19.8	52.6	27.6	20.3	52.3	27.4		
	25-29	4.2	65.2	30.6	4.9	65.0	30.1	4.0	65.8	30.2	4.1	64.9	31.0	4.6	64.8	30.6	4.2	64.8	31.0	4.4	65.4	30.3		
	15-29	24.8	49.9	25.2	26.5	49.4	24.1	25.4	50.0	24.6	26.9	48.5	24.6	28.8	46.9	24.2	28.7	46.6	24.8	29.0	46.7	24.2		
Pays-Bas	15-19	89.7	7.6	2.7	88.2	8.9	3.0	80.6	15.7	3.7	86.5	9.9	3.6	86.7	9.5	3.8	87.0	8.7	4.3	89.2	7.5	3.3		
	20-24	50.5	42.0	7.5	50.7	42.5	6.7	36.5	55.2	8.2	44.2	47.8	8.0	45.1	47.7	7.3	44.2	46.4	9.4	46.6	44.2	9.3		
	25-29	24.4	64.9	10.7	25.0	65.2	9.8	5.0	83.0	12.1	15.3	73.7	11.0	16.2	71.6	12.2	16.5	71.4	12.1	16.9	71.2	11.9		
	15-29	51.5	41.1	7.4	51.8	41.4	6.8	38.1	53.6	8.3	46.8	45.5	7.7	48.1	44.0	7.9	48.6	42.7	8.7	50.6	41.2	8.2		
Nouvelle-Zélande	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	74.2	16.8	9.0	
	20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	38.5	46.9	14.6	
	25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	17.9	64.4	17.7	
	15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	45.1	41.4	13.5	
Norvège	15-19	92.1	6.0	1.9	91.9	6.4	c	92.4	5.9	c	85.8	11.1	3.0	85.3	11.5	3.2	86.9	10.4	2.7	87.2	9.9	2.8		
	20-24	40.2	51.4	8.4	38.4	53.8	7.8	41.7	50.3	8.0	39.6	51.7	8.7	38.5	51.8	9.7	38.7	50.8	10.6	40.6	49.6	9.8		
	25-29	14.4	76.1	9.6	17.2	74.4	8.3	17.5	72.1	10.4	13.9	75.9	10.2	14.2	75.0	10.7	15.4	71.9	12.7	15.4	71.5	13.1		
	15-29	46.4	46.8	6.8	46.8	47.1	6.1	48.4	44.6	7.0	44.7	47.8	7.5	44.8	47.2	8.0	46.3	44.9	8.7	47.6	43.8	8.6		
Pologne	15-19	91.0	4.2	4.8	93.2	2.3	4.6	92.8	2.6	4.5	91.8	2.4	5.8	95.9	1.0	3.1	95.6	1.1	3.3	96.5	0.9	2.6		
	20-24	30.8	45.3	23.9	33.1	39.7	27.2	34.9	34.3	30.8	45.2	27.7	27.1	53.8	20.8	25.4	55.7	18.8	25.5	57.5	18.4	24.1		
	25-29	5.7	70.5	23.8	5.4	68.0	26.6	8.0	62.9	29.1	11.4	59.9	28.7	14.9	53.3	31.8	17.3	52.4	30.2	15.5	53.7	30.8		
	15-29	42.6	39.8	17.6	42.7	37.4	19.9	43.8	34.1	22.1	49.2	30.1	20.7	52.8	26.2	21.0	54.3	25.1	20.5	53.8	25.9	20.3		
Portugal	15-19	71.6	20.1	8.3	72.3	19.6	8.1	72.6	19.7	7.7	72.8	19.8	7.4	72.4	20.3	7.3	74.8	16.4	8.8	75.1	15.1	9.8		
	20-24	32.4	55.7	12.0	34.9	53.2	11.9	36.5	52.6	11.0	36.3	53.3	10.4	34.7	53.3	12.0	35.2	52.5	12.3	38.7	47.8	13.5		
	25-29	9.5	74.8	15.8	11.5	75.1	13.4	11.0	76.6	12.5	11.2	77.3	11.6	10.7	77.1	12.2	11.7	73.7	14.6	11.0	75.0	14.0		
	15-29	36.7	51.2	12.1	38.2	50.5	11.3	38.2	51.2	10.5	38.3	51.8	9.9	37.4	51.9	10.7	38.7	49.2	12.1	38.0	49.3	12.7		
Rép. slovaque	15-19	69.4	12.3	18.3	69.6	10.1	20.4	67.3	6.4	26.3	67.3	6.3	26.4	78.6	5.8	15.6	82.2	5.2	12.6	87.8	4.3	7.9		
	20-24	17.4	56.3	26.3	17.4	51.2	31.4	18.1	48.8	33.1	19.4	45.7	34.9	22.1	44.0	33.9	24.0	46.4	29.6	27.5	44.7	27.8		
	25-29	1.1	71.6	27.2	1.6	70.2	28.2	1.3	66.9	31.8	2.3	65.0	32.7	2.9	66.6	30.5	2.6	68.3	29.1	4.5	66.6	28.9		
	15-29	31.0	45.3	23.8	30.3	43.0	26.7	29.3	40.3	30.4	29.6	39.0	31.4	34.4	38.8	26.8	36.2	39.9	23.9	39.0	39.2	21.8		

1. Les données de 1997 (colonnes 1 à 3) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

Tableau C5.4a. [4/6] Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés et non scolarisés (entre 1997¹ et 2010)

Selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi

OCDE	Groupe d'âge	2005			2006			2007			2008			2009			2010		
		Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés
		Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi
		(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)	(39)	(37)	(38)	(39)
Islande	15-19	86.4	10.7	c	86.9	9.9	c	83.8	13.3	c	85.5	12.0	c	85.4	10.0	c	85.0	8.2	6.8
	20-24	53.0	37.1	10.0	53.6	41.9	c	55.8	37.8	6.4	56.7	39.8	c	59.1	31.5	9.4	55.3	34.1	10.5
	25-29	30.9	61.5	7.6	33.7	62.3	c	29.0	64.3	6.6	30.6	62.6	6.9	35.5	50.8	13.7	32.9	54.3	12.8
	15-29	57.0	36.2	6.8	58.3	37.8	3.9	56.5	38.2	5.3	57.5	38.2	4.3	57.9	32.5	9.6	55.8	33.9	10.3
Irlande	15-19	82.4	13.1	4.5	81.7	13.3	5.0	82.6	12.3	5.1	81.4	10.1	8.5	83.0	6.0	11.0	85.3	4.2	10.4
	20-24	27.7	60.0	12.3	26.5	61.7	11.8	25.9	62.0	12.1	30.2	55.3	14.6	34.2	45.0	20.8	36.6	36.9	26.4
	25-29	5.3	80.9	13.8	5.6	81.1	13.3	4.9	81.5	13.5	10.1	75.6	14.3	9.7	68.2	22.0	10.9	64.7	24.3
	15-29	36.2	53.4	10.5	34.6	55.0	10.4	33.3	55.9	10.7	36.1	51.1	12.8	37.7	43.7	18.6	40.0	39.0	21.0
Israël	15-19	68.9	6.3	24.7	69.0	6.8	24.3	68.5	5.7	25.7	70.7	7.1	22.2	68.8	6.5	24.7	72.0	5.5	22.5
	20-24	28.3	31.4	40.3	29.3	30.1	40.6	28.5	31.9	39.6	28.9	33.6	37.5	28.5	34.0	37.5	30.9	32.1	36.9
	25-29	21.4	54.3	24.2	24.8	51.8	23.4	24.5	52.0	23.5	24.0	53.1	22.9	26.6	49.2	24.2	27.0	50.1	22.9
	15-29	40.2	30.2	29.6	41.5	29.1	29.4	41.0	29.3	29.7	42.1	30.3	27.5	42.0	29.3	28.7	44.0	28.6	27.4
Italie	15-19	81.8	7.0	11.2	81.6	6.6	11.8	83.5	6.3	10.2	84.5	5.9	9.6	83.8	5.0	11.2	83.6	4.0	12.5
	20-24	38.6	37.3	24.1	40.2	37.0	22.8	41.7	35.7	22.6	42.6	35.4	22.0	42.3	32.9	24.8	40.8	32.1	27.1
	25-29	14.4	59.8	25.8	15.2	60.7	24.1	16.1	58.3	25.6	15.5	60.0	24.5	15.7	57.9	26.4	16.9	54.9	28.2
	15-29	41.5	37.5	21.1	42.7	37.2	20.1	44.5	35.5	20.0	45.3	35.5	19.2	45.3	33.5	21.2	45.3	31.7	23.0
Japon	15-24	59.7	31.5	8.8	56.7	34.2	9.1	58.4	34.0	7.6	58.6	34.0	7.4	58.4	33.1	8.5	61.7	28.4	9.9
	Corée	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	90.6	2.3	7.0	91.2	1.9	7.0	89.4	2.1	8.5
Luxembourg	20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	41.1	36.7	22.2	41.2	35.8	23.0	40.9	35.5	23.5
	25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	9.4	65.1	25.5	9.2	64.2	26.5	9.2	64.9	25.9
	15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	44.8	36.7	18.5	45.4	35.6	19.0	45.4	35.3	19.2
	15-19	93.4	4.4	2.2	93.1	2.8	4.1	94.3	2.7	2.9	94.0	3.8	2.1	94.5	2.8	2.7	92.1	c	6.3
Mexique	20-24	47.4	43.3	9.3	50.3	39.4	10.3	55.1	35.6	9.2	55.9	34.3	9.8	66.0	25.3	8.7	63.1	29.4	7.5
	25-29	8.6	81.2	10.3	9.2	79.6	11.2	7.1	79.1	13.9	11.2	75.8	13.0	7.4	80.7	11.9	15.5	76.9	7.6
	15-29	48.5	44.2	7.3	49.6	41.8	8.6	49.8	41.2	8.9	51.9	39.6	8.5	53.5	38.6	7.9	54.7	38.1	7.1
	15-19	57.6	24.2	18.2	58.8	23.4	17.8	59.9	22.6	17.5	60.0	22.2	17.8	60.8	20.8	18.4	60.8	20.6	18.6
Pays-Bas	20-24	24.3	48.7	27.0	24.3	49.0	26.6	24.5	48.9	26.5	25.1	48.4	26.5	25.7	46.7	27.6	26.1	47.3	26.6
	25-29	5.7	62.8	31.5	6.5	63.4	30.1	6.2	63.2	30.6	6.6	63.9	29.5	6.4	63.2	30.4	6.7	63.5	29.8
	15-29	31.9	43.2	24.9	32.7	43.1	24.2	33.0	42.8	24.2	33.7	42.5	23.9	33.9	41.3	24.8	34.1	41.5	24.4
	15-19	89.2	7.0	3.9	91.7	5.2	3.0	88.1	8.3	3.6	90.7	7.2	2.1	89.7	6.8	3.6	89.4	6.8	3.8
Nouvelle-Zélande	20-24	49.1	41.8	9.1	50.3	42.4	7.3	50.8	42.2	6.9	52.1	42.3	5.6	52.5	39.6	7.9	55.4	36.8	7.8
	25-29	18.2	70.2	11.6	18.1	71.2	10.8	19.8	70.6	9.6	18.7	73.5	7.8	19.1	71.3	9.6	21.1	68.9	10.1
	15-29	52.1	39.7	8.2	53.1	39.8	7.1	53.1	40.2	6.7	54.3	40.6	5.1	54.1	38.9	7.0	55.5	37.3	7.2
	15-19	74.9	17.1	8.0	73.2	17.8	9.0	72.6	17.8	9.7	74.7	16.8	8.5	72.7	14.9	12.4	76.5	13.1	10.4
Norvège	20-24	38.8	46.7	14.5	37.6	48.8	13.7	38.1	47.7	14.2	38.7	46.1	15.3	38.8	42.9	18.3	38.2	43.4	18.4
	25-29	18.3	65.7	16.1	16.4	67.5	16.2	19.1	64.7	16.2	15.4	68.1	16.5	15.4	66.5	18.1	17.2	62.2	20.5
	15-29	45.7	41.7	12.6	44.1	43.2	12.7	44.9	41.9	13.2	44.6	42.2	13.2	43.7	40.2	16.1	45.1	38.6	16.3
	15-19	87.4	10.1	2.5	82.1	14.5	3.4	80.6	15.8	3.7	78.3	17.7	4.0	80.6	15.2	4.2	81.4	15.1	3.5
Pologne	20-24	41.5	48.9	9.6	39.2	51.7	9.1	37.7	53.6	8.8	39.3	53.6	7.0	41.6	49.0	9.4	42.2	48.8	9.0
	25-29	15.7	72.0	12.3	12.2	76.3	11.5	12.2	77.4	10.4	12.6	78.2	9.2	12.7	76.7	10.6	13.5	73.5	13.0
	15-29	48.6	43.4	8.1	45.3	46.8	7.9	44.3	48.2	7.5	44.1	49.2	6.8	45.6	46.5	8.0	46.2	45.3	8.5
	15-19	97.9	0.4	1.7	94.9	1.3	3.8	95.9	1.7	2.5	95.8	1.9	2.4	94.3	2.1	3.6	94.2	2.2	3.6
Portugal	20-24	62.7	17.2	20.1	55.1	24.2	20.7	56.4	25.2	18.3	56.8	27.6	15.6	54.4	29.2	16.4	52.8	29.6	17.7
	25-29	16.4	54.3	29.3	12.2	61.2	26.6	12.8	62.9	24.3	11.4	67.1	21.5	12.4	66.8	20.8	12.3	65.7	20.0
	15-29	55.7	26.0	18.4	52.9	29.6	17.4	53.5	31.0	15.5	52.5	33.8	13.7	50.7	35.1	14.2	49.3	35.4	15.2
	15-19	79.3	12.2	8.4	80.2	12.0	7.8	80.4	11.1	8.6	81.7	11.2	7.1	84.5	8.6	6.9	85.2	7.4	7.4
Rép. slovaque	20-24	37.4	48.4	14.1	37.7	48.9	13.3	35.5	49.3	15.2	36.5	50.0	13.5	37.9	46.3	15.7	39.6	44.1	16.4
	25-29	11.5	73.6	14.9	12.2	72.9	14.9	12.1	72.4	15.5	11.9	73.0	15.1	14.2	71.0	14.8	13.8	70.5	15.7
	15-29	38.9	48.2	12.9	39.6	48.1	12.4	39.1	47.5	13.4	40.1	47.6	12.2	42.3	44.9	12.8	43.1	43.5	13.5
	15-19	90.4	3.3	6.3	90.5	2.9	6.7	90.2	4.4	5.4	90.6	3.8	5.7	91.5	4.0	4.5	93.8	1.7	4.6
20-24	31.0	43.8	25.2	35.4	41.9	22.8	29.4	50.7	19.9	39.3	44.1	16.6	45.3	37.6	17.1	44.8	33.0	22.1	
	61.1	64.9	29.0	5.7	67.9	26.4	6.8	68.0	25.2	6.5	68.7	24.7	7.5	67.6	24.9	7.3	65.1	27.5	
15-29	41.1	38.3	20.5	41.8	39.1	19.1	40.5	42.3	17.2	43.2	40.6	16.2	45.7	38.2	16.1	45.9	35.2	18.8	

1. Les données de 1997 (colonnes 1 à 3) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684012>

Tableau C5.4a. [5/6] **Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés et non scolarisés (entre 1997¹ et 2010)**
Selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi

	Groupe d'âge	1998			1999			2000			2001			2002			2003			2004					
		Scolarisés			Non scolarisés			Scolarisés			Non scolarisés			Scolarisés			Non scolarisés			Scolarisés			Non scolarisés		
		Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi			
	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)				
OCDE	Slovénie	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	92.8	2.4	4.8	92.2	3.5	4.3			
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	56.8	30.2	13.0	60.9	27.9	11.2		
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	25.3	63.1	11.5	26.6	61.8	11.5		
		15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	57.2	32.8	10.0	58.4	32.4	9.2		
	Espagne	15-19	80.2	9.9	9.8	79.3	11.3	9.4	80.6	11.4	8.0	81.4	11.6	6.9	81.9	11.0	7.2	82.6	10.1	7.3	82.2	10.1	7.6		
		20-24	44.3	35.7	20.1	43.6	38.8	17.6	44.6	40.3	15.0	45.0	40.7	14.2	43.4	41.5	15.1	43.5	41.8	14.8	41.3	43.2	15.6		
		25-29	15.3	57.3	27.5	15.2	59.6	25.1	16.2	62.4	21.4	17.0	63.1	19.8	16.1	64.2	19.8	15.4	65.0	19.5	15.3	66.2	18.5		
		15-29	45.4	35.1	19.4	44.4	37.8	17.8	45.0	39.8	15.3	45.1	40.7	14.2	43.8	41.5	14.6	43.4	42.0	14.6	42.2	43.2	14.6		
	Suède	15-19	90.9	4.3	4.7	91.5	4.9	3.7	90.6	5.8	3.6	88.4	7.3	4.3	88.4	7.0	4.6	88.7	7.0	4.2	89.4	5.8	4.8		
		20-24	42.6	44.3	13.1	43.8	45.2	11.0	42.1	47.2	10.7	41.2	48.2	10.6	41.7	47.0	11.2	42.3	46.0	11.8	42.8	43.6	13.6		
		25-29	24.9	65.0	10.0	22.5	68.1	9.5	21.9	68.9	9.2	22.7	70.0	7.2	22.4	69.5	8.1	22.8	67.9	9.4	21.5	68.0	10.5		
		15-29	51.3	39.3	9.4	51.1	40.7	8.1	50.2	41.9	7.9	49.6	43.1	7.3	50.1	42.0	7.9	51.0	40.6	8.4	51.5	39.0	9.5		
	Suisse	15-19	85.5	9.6	4.9	84.4	8.0	7.6	84.6	7.5	7.9	85.7	7.5	6.8	86.2	8.0	5.8	83.6	8.6	7.8	84.9	7.9	7.2		
		20-24	34.7	54.1	11.3	35.8	55.9	8.3	37.4	56.7	5.9	39.3	52.3	8.4	37.9	52.7	9.4	35.8	51.8	12.4	37.3	51.7	11.0		
		25-29	10.1	78.0	11.9	10.3	79.4	10.3	15.1	73.9	11.0	13.5	75.1	11.4	12.6	74.5	12.9	12.2	74.0	13.8	15.7	72.1	12.2		
		15-29	41.6	48.9	9.5	42.9	48.4	8.7	45.1	46.6	8.3	46.4	44.7	8.9	44.3	46.2	9.5	42.7	45.8	11.4	45.1	44.7	10.2		
	Turquie	15-19	40.2	32.1	27.7	42.9	30.2	26.9	39.2	29.6	31.2	41.0	26.7	32.3	42.2	24.8	32.9	45.9	21.3	32.8	43.5	21.2	35.3		
		20-24	13.4	44.7	42.0	13.1	45.6	41.4	12.7	43.1	44.2	12.7	43.1	44.2	14.1	40.6	45.3	15.8	36.5	47.8	13.0	39.1	47.8		
		25-29	2.9	60.4	36.7	3.4	57.7	38.8	2.9	58.8	38.3	2.6	57.1	40.2	3.0	56.2	40.7	3.7	53.2	43.1	3.1	54.0	42.8		
		15-29	19.9	45.0	35.1	21.1	43.7	35.2	18.5	43.7	37.8	18.8	42.4	38.9	19.6	40.8	39.6	21.7	37.2	41.1	19.7	38.4	41.9		
	Royaume-Uni	15-19	m	m	m	m	m	m	77.0	15.0	8.0	76.1	15.7	8.2	75.3	16.2	8.6	76.3	14.3	9.4	74.3	16.7	9.0		
		20-24	m	m	m	m	m	m	32.4	52.2	15.4	33.5	51.7	14.8	31.0	53.7	15.3	32.6	52.1	15.3	31.1	54.1	14.8		
		25-29	m	m	m	m	m	m	13.3	70.3	16.3	13.3	70.6	16.0	13.3	70.7	16.0	15.0	68.7	16.3	14.2	69.0	16.8		
		15-29	m	m	m	m	m	m	40.0	46.6	13.3	40.2	46.7	13.1	39.5	47.2	13.3	41.4	44.9	13.6	40.5	46.0	13.5		
États-Unis	15-19	82.2	10.5	7.3	81.3	11.3	7.4	81.3	11.7	7.0	81.2	11.4	7.5	82.9	10.2	7.0	m	m	m	83.9	9.2	6.9			
	20-24	33.0	52.6	14.4	32.8	52.1	15.1	32.5	53.1	14.4	33.9	50.5	15.6	35.0	48.5	16.5	m	m	m	35.2	47.9	16.9			
	25-29	11.9	72.7	15.4	11.1	73.2	15.7	11.4	72.8	15.8	11.8	70.5	17.7	12.3	70.3	17.4	m	m	m	13.0	68.7	18.4			
	15-29	43.3	44.5	12.2	43.0	44.4	12.6	43.1	44.6	12.2	44.0	42.7	13.3	45.1	41.5	13.4	m	m	m	44.8	41.3	13.9			
Moyenne OCDE	15-19	79.3	11.6	9.4	80.0	11.4	9.2	80.1	11.4	9.4	80.4	11.3	8.9	81.2	10.4	8.6	83.2	8.7	8.2	83.1	8.8	8.3			
	20-24	34.3	47.3	18.5	34.8	47.4	17.8	34.7	48.2	17.7	36.5	46.8	17.2	36.5	45.7	17.7	38.9	43.3	17.8	39.6	42.6	17.7			
	25-29	12.4	67.3	20.3	12.7	67.7	19.6	12.2	68.7	19.1	12.7	68.6	19.3	13.0	67.9	19.7	14.0	66.6	19.4	14.0	67.0	19.0			
	15-29	41.1	42.8	16.0	41.7	42.9	15.4	41.4	43.6	15.1	42.2	43.1	14.7	42.6	42.2	15.3	44.5	40.3	15.2	44.7	40.2	15.1			
Moyenne UE21	15-19	82.6	8.9	8.5	83.1	8.9	7.9	83.2	9.2	7.9	83.8	8.8	7.7	85.1	8.3	6.5	87.0	6.9	6.1	87.4	6.5	6.1			
	20-24	35.6	45.6	18.7	36.2	45.6	18.2	35.6	47.0	17.3	37.9	45.6	16.4	38.0	45.6	16.4	40.8	43.1	16.0	42.0	41.4	16.6			
	25-29	12.3	66.6	21.0	12.4	67.4	20.2	11.3	69.3	19.4	12.4	68.9	18.8	12.2	69.2	18.6	14.0	67.5	18.5	13.5	67.9	18.6			
	15-29	42.2	41.5	16.3	42.5	41.8	15.7	41.9	43.0	15.0	43.1	42.4	14.4	43.5	42.4	14.1	45.9	40.3	13.8	46.1	39.9	14.0			
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m			
	Brésil	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
		15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m			
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m			
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Fédération de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m			

1. Les données de 1997 (colonnes 1 à 3) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684012>

Tableau C5.4a. [6/6] **Évolution du pourcentage de jeunes scolarisés et non scolarisés (entre 1997¹ et 2010)**


Selon le groupe d'âge (tranches de cinq ans) et la situation au regard de l'emploi

OCDE	Groupe d'âge	2005			2006			2007			2008			2009			2010			
		Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	Scolarisés		Non scolarisés	
		Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	
		(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)	(39)	(37)	(38)	(39)	
Slovénie	15-19	92.4	2.7	4.9	92.7	3.1	4.2	91.2	4.5	4.3	92.2	3.4	4.4	94.1	3.4	2.5	95.0	1.8	3.2	
	20-24	55.7	31.3	13.0	55.8	30.5	13.7	58.7	30.9	10.4	60.6	29.2	10.3	62.9	25.7	11.4	65.3	25.5	9.3	
	25-29	24.6	63.9	11.5	26.3	60.3	13.3	26.1	59.5	14.4	26.9	63.2	9.9	27.1	61.3	11.6	30.4	57.2	12.4	
	15-29	55.5	34.4	10.1	55.7	33.5	10.8	56.3	33.6	10.1	57.1	34.5	8.5	58.2	32.7	9.0	60.6	30.7	8.8	
	Espagne	15-19	78.2	11.0	10.8	79.5	10.5	10.1	77.8	11.3	10.9	78.9	10.5	10.5	80.4	6.2	13.4	82.6	4.6	12.8
		20-24	35.1	45.5	19.4	34.5	48.6	16.9	34.5	48.2	17.2	34.0	46.5	19.4	34.9	38.9	26.3	39.3	33.3	27.4
		25-29	10.9	69.3	19.8	10.9	70.1	19.1	10.0	72.4	17.6	9.5	71.5	18.9	9.9	63.8	26.3	11.3	60.1	28.6
		15-29	37.1	45.7	17.2	37.1	47.0	15.9	36.3	48.1	15.7	36.3	46.9	16.8	37.4	39.9	22.7	40.3	35.9	23.7
	Suède	15-19	89.6	5.8	4.7	87.7	7.0	5.3	86.9	7.7	5.4	87.4	8.2	4.4	87.9	6.6	5.5	89.3	5.3	5.4
		20-24	42.5	44.1	13.4	43.0	41.8	15.2	39.6	47.3	13.1	39.5	47.5	12.9	39.0	44.5	16.5	46.3	39.4	14.3
		25-29	23.6	66.5	10.0	20.9	67.5	11.6	20.2	69.2	10.6	21.7	68.7	9.5	21.5	67.0	11.5	24.8	63.9	11.3
		15-29	52.9	38.0	9.2	51.5	38.0	10.5	50.3	40.2	9.6	51.3	39.9	8.7	51.0	38.0	11.0	54.6	35.2	10.3
Suisse	15-19	85.3	7.2	7.5	84.4	8.0	7.6	84.4	7.5	8.2	82.9	7.7	9.4	84.7	7.4	7.9	88.5	6.7	4.8	
	20-24	37.9	50.3	11.9	36.9	52.3	10.8	41.0	48.6	10.4	42.7	48.2	9.1	43.4	45.9	10.7	45.8	43.1	11.1	
	25-29	12.3	75.9	11.8	14.7	73.8	11.5	12.9	75.2	11.9	14.4	75.5	10.1	14.3	72.9	12.8	17.2	70.0	12.8	
	15-29	44.4	45.2	10.4	44.7	45.3	10.0	45.5	44.3	10.2	46.0	44.5	9.6	46.5	43.0	10.5	49.3	41.1	9.7	
Turquie	15-19	45.8	18.1	36.1	47.9	17.0	35.0	48.7	16.8	34.5	44.7	18.2	37.1	56.3	15.0	28.7	59.7	14.7	25.6	
	20-24	15.4	34.9	49.7	17.3	33.9	48.8	18.6	35.1	46.3	20.0	33.9	46.1	23.9	30.0	46.1	25.2	31.1	43.7	
	25-29	4.0	50.2	45.8	5.7	49.4	45.0	4.6	51.5	43.9	4.9	51.6	43.5	7.7	47.4	44.9	8.1	50.1	41.8	
	15-29	22.4	34.0	43.6	24.2	33.2	42.6	24.3	34.4	41.3	23.4	34.6	42.0	29.5	30.9	39.6	31.4	32.0	36.6	
Royaume-Uni	15-19	76.0	14.6	9.3	75.7	13.4	10.9	76.2	13.0	10.7	76.5	13.7	9.8	78.3	12.1	9.6	80.6	9.4	10.0	
	20-24	32.1	51.0	16.8	30.2	51.6	18.2	29.7	52.3	18.1	28.3	53.4	18.3	31.5	49.3	19.1	33.7	46.9	19.3	
	25-29	13.3	70.1	16.6	14.1	69.5	16.4	12.7	71.1	16.2	12.3	71.9	15.8	13.2	68.9	18.0	14.3	67.6	18.1	
	15-29	41.2	44.6	14.2	40.6	44.3	15.1	40.1	45.0	14.9	38.2	47.1	14.8	40.4	43.9	15.7	42.1	42.0	35.9	
États-Unis	15-19	85.6	8.3	6.1	85.0	8.6	6.3	85.2	8.5	6.3	85.2	7.6	7.2	84.7	6.5	8.8	85.5	6.8	7.6	
	20-24	36.1	48.4	15.5	35.0	49.4	15.6	35.7	48.1	16.2	36.9	45.9	17.2	38.7	41.2	20.1	38.6	42.0	19.4	
	25-29	11.9	70.0	18.1	11.7	71.5	16.8	12.4	70.7	16.9	13.2	67.3	19.5	13.5	64.7	21.8	14.6	64.2	21.2	
	15-29	45.2	41.7	13.1	44.4	42.7	12.8	44.8	42.1	13.1	45.3	40.1	14.6	45.7	37.4	16.9	46.0	37.8	16.1	
Moyenne OCDE	15-19	83.6	8.3	8.2	83.6	8.3	8.2	83.4	8.8	8.0	83.8	8.5	7.9	84.4	7.2	8.4	85.6	6.6	8.1	
	20-24	40.3	42.2	17.5	40.4	42.9	17.1	40.6	43.3	16.1	41.7	42.6	16.0	43.1	39.0	17.9	43.9	37.5	18.5	
	25-29	14.1	67.1	18.8	14.3	67.8	18.4	14.1	68.1	17.8	14.3	68.3	17.4	14.5	65.9	19.5	15.7	64.3	20.0	
	15-29	45.1	39.9	15.0	45.3	40.4	14.3	45.2	40.8	14.0	45.6	40.7	13.7	46.2	38.4	15.4	47.1	37.1	15.8	
Moyenne UE21	15-19	87.7	6.1	6.2	87.9	6.1	6.1	87.7	6.6	5.7	88.0	6.4	5.6	88.5	5.1	6.3	89.4	4.4	6.5	
	20-24	42.6	41.2	16.1	42.9	41.7	15.4	42.9	42.5	14.5	44.2	41.9	13.9	45.7	37.9	16.4	46.8	35.8	17.5	
	25-29	13.7	68.0	18.3	13.7	68.8	17.4	13.7	69.1	17.2	14.3	69.4	16.4	14.1	67.4	18.5	15.4	65.2	19.4	
	15-29	46.4	39.8	13.8	46.6	40.1	13.2	46.6	40.7	12.7	47.2	40.6	12.2	47.6	38.3	14.0	48.6	36.6	14.8	
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	15-19	m	m	m	m	m	m	67.0	18.3	14.7	69.1	17.2	13.8	69.9	16.1	14.0	m	m	m
		20-24	m	m	m	m	m	m	24.6	52.0	23.4	23.8	53.7	22.5	23.9	52.8	23.3	m	m	m
		25-29	m	m	m	m	m	m	12.2	66.0	21.8	12.2	67.1	20.7	12.0	66.4	21.6	m	m	m
		15-29	m	m	m	m	m	m	35.1	45.0	19.9	35.4	45.7	19.0	35.6	44.9	19.6	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		

1. Les données de 1997 (colonnes 1 à 3) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

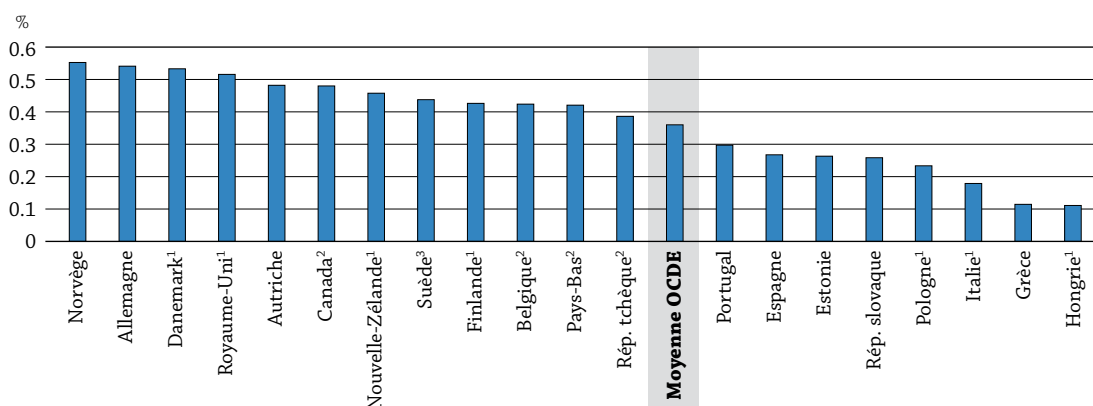
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684012>

COMBIEN D'ADULTES PARTICIPENT À DES ACTIVITÉS DE FORMATION ?

- Dans les pays de l'OCDE, plus de 40 % des adultes participent chaque année à des activités formelles et/ou non formelles de formation. Ce pourcentage est supérieur à 60 % en Nouvelle-Zélande et en Suède, mais inférieur à 15 % en Grèce et en Hongrie.
- Le coût d'opportunité des activités non formelles de formation financées par les employeurs représente 0.4 % du PIB par an, selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE dont les chiffres de 2007 sont disponibles.
- Dans les pays de l'OCDE, les individus qui participent à des activités formelles et/ou non formelles de formation sont, en moyenne, 27 % chez les 55-64 ans, mais 50 % chez les 25-34 ans. Le taux de participation le moins élevé (14 %) s'observe chez les seniors peu instruits, et le plus élevé, chez les jeunes diplômés de l'enseignement tertiaire (65 %).

Graphique C6.1. Coût annuel de la main-d'œuvre des activités de formation non formelles financées par l'employeur en pourcentage du PIB (2007)

Actifs occupés âgés de 25 à 64 ans




1. Année de référence : 2006.

2. Année de référence : 2008.

3. Année de référence : 2005.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part du PIB consacrée au coût annuel de la main-d'œuvre des activités de formation non formelles financées par l'employeur.

Source : OCDE. Tableau C6.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679813>

■ Contexte

Il est essentiel d'investir dans l'éducation et l'apprentissage au-delà de la formation initiale pour améliorer les compétences de la main-d'œuvre. La mondialisation et le progrès technologique ont élargi le marché international des biens et services. C'est la raison pour laquelle les compétences font l'objet d'une concurrence de plus en plus intense, en particulier dans les secteurs à la pointe de la technologie en forte croissance. Un pourcentage plus élevé que jamais de la population doit être capable de s'adapter à l'évolution technologique et d'apprendre et appliquer de nouvelles compétences pour répondre aux besoins d'un marché du travail en pleine mutation.

La formation des adultes, qui s'inscrit dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie, est jugée cruciale pour relever les défis de la compétitivité économique et de l'évolution démographique, ainsi que pour lutter contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale qui

marginalisent un nombre significatif d'individus dans tous les pays. Investir dans la formation des adultes et combler les écarts de participation comptent parmi les objectifs des pouvoirs publics dans de nombreux pays de l'OCDE (Borkowsky, 2012).

■ **Autres faits marquants**

- **Les pays où le taux de participation aux activités formelles et/ou non formelles de formation est élevé investissent un pourcentage relativement élevé de leur PIB dans les activités non formelles de formation financées par les employeurs** et consacrent un budget relativement élevé à tous les établissements d'enseignement.
- **L'investissement consenti par an et par participant dans les activités non formelles de formation financées par les employeurs est nettement plus élevé chez les hommes que chez les femmes** et augmente avec le niveau de formation dans tous les pays de l'OCDE.
- Dans les pays de l'OCDE, **17 % des 25-34 ans et 2 % des 55-64 ans participent à des activités formelles de formation.**
- **Les jeunes adultes et les individus plus instruits sont plus susceptibles de chercher à se renseigner sur les activités de formation.** Tandis que les individus plus instruits sont plus susceptibles de trouver les informations qu'ils cherchent, les informations en la matière semblent aussi accessibles aux individus plus âgés qu'aux individus plus jeunes.

Analyse

L'apprentissage chez les seniors

L'apprentissage et les stratégies d'apprentissage peuvent aider les seniors à continuer à travailler et à s'investir dans la vie de la société. La participation à tous les types d'activités de formation – formelles, non formelles et informelles – tend à diminuer avec l'âge dans de nombreux pays de l'OCDE (EUROSTAT, 2012 ; OCDE/Statistique Canada, 2011 ; OCDE/Statistique Canada, 2000). Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les seniors attachent moins d'importance à l'acquisition de compétences nouvelles et que les employeurs proposent moins d'activités de formation aux travailleurs plus âgés. La période beaucoup plus courte (par comparaison avec les plus jeunes) pour rentabiliser le coût de l'investissement dans la formation intervient aussi. C'est pourquoi les seniors comptent parmi les groupes sociaux sous-représentés parmi les apprenants adultes.

Participation à des activités formelles et non formelles de formation

Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 8 % des adultes (âgés de 25 à 64 ans) sont en formation dans un cadre institutionnel. Les systèmes institutionnels de formation tendent à accueillir essentiellement des jeunes. Les plus jeunes sont nettement plus susceptibles de suivre une formation formelle que leurs aînés : le taux de participation est de 17 % entre l'âge de 25 et 34 ans, mais de 8 % entre l'âge de 35 et 44 ans, de 5 % entre l'âge de 45 et 54 ans, et de 2 % entre l'âge de 55 et 64 ans. Cette tendance à la baisse de la participation à des activités formelles de formation avec l'âge s'observe dans tous les pays de l'OCDE. Le taux de participation à des activités formelles de formation est élevé (plus de 20 %, chez les 25-34 ans) en Belgique, au Danemark, en Finlande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Slovénie et en Suède. En Belgique, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suède, le taux de participation à des activités formelles de formation est élevé aussi (égal ou supérieur à 14 %) chez les 35-44 ans. En Grèce, en Hongrie, en Irlande et en République tchèque, le taux de participation à des activités formelles de formation diminue plus tôt : il est inférieur à 10 % chez les 25-34 ans (voir le tableau C6.5, en ligne).

Ce lien entre la participation et l'âge s'observe-t-il aussi au sujet des activités non formelles de formation ? Dans les pays de l'OCDE, le taux de participation à des activités non formelles de formation s'établit, en moyenne, à 38 % chez les 25-34 ans et les 35-44 ans, et à 24 % chez les 55-64 ans. Cette tendance s'observe dans la plupart des pays de l'OCDE – en d'autres termes, les plus jeunes ont au moins accès à autant de possibilités de formation non formelle que les plus âgés. Échappent à ce constat l'Autriche, le Danemark, la Nouvelle-Zélande et la République tchèque, où le taux de participation des 25-34 ans à des activités non formelles de formation est inférieur de 5 points de pourcentage au moins à celui des 35-44 ans (voir le tableau C6.4b, en ligne).

En moyenne, la moitié de ceux qui participent à des activités formelles de formation participent aussi à des activités non formelles de formation. Ces individus tirent parti d'un large éventail de possibilités d'apprentissage.

Dans les pays de l'OCDE, les individus qui participent à des activités formelles et/ou non formelles de formation sont, en moyenne, 27 % chez les 55-64 ans, mais 50 % chez les 25-34 ans. Le taux de participation à des activités de formation varie en fonction de l'âge et du niveau de formation. Le taux de participation le moins élevé (14 %) s'observe chez les 55-64 ans peu instruits, et le taux le plus élevé (65 %), chez les 25-34 ans diplômés de l'enseignement tertiaire (voir le tableau C6.7, en ligne). Par comparaison avec les individus peu instruits, les diplômés de l'enseignement tertiaire sont 2.2 fois plus susceptibles de participer à des activités formelles et/ou non formelles de formation dans le groupe d'âge des 25-34 ans, et 3.3 fois plus susceptibles de le faire dans le groupe d'âge des 55-64 ans. Chez les 55-64 ans, cette inégalité plus grande selon le niveau de formation s'observe dans tous les pays de l'OCDE.

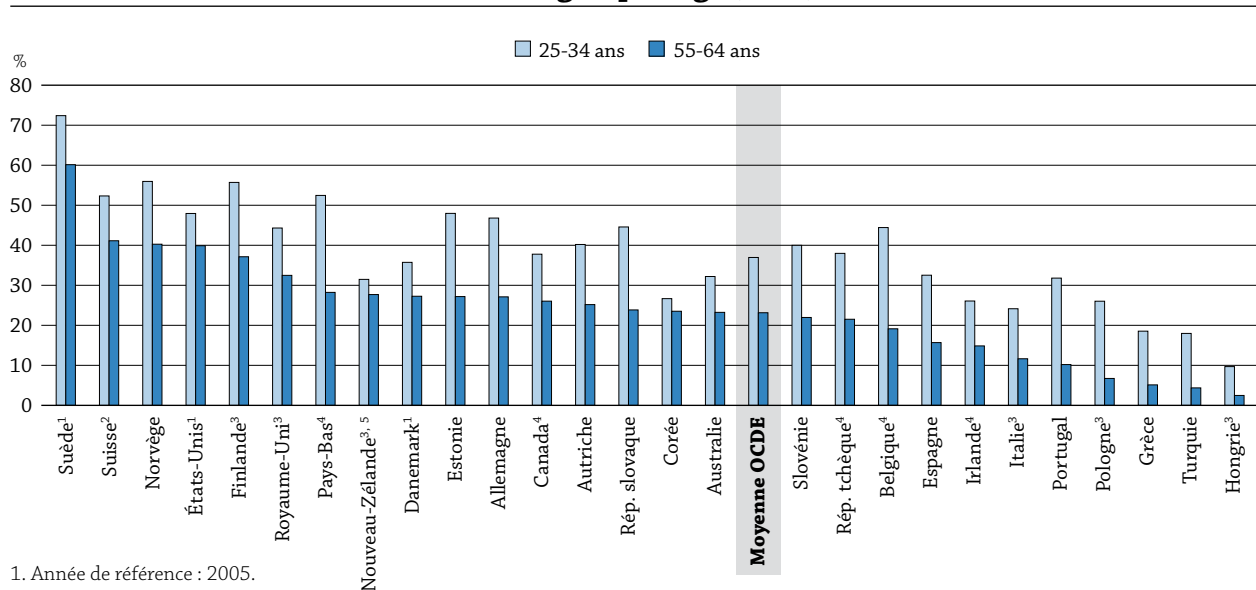
Dans les pays où le taux de participation aux activités formelles et/ou non formelles de formation est peu élevé, la différence de taux selon le niveau de formation augmente avec l'âge (coefficient de corrélation : -0.70). La variation la plus forte de l'avantage relatif dont jouissent les diplômés de l'enseignement tertiaire entre les plus jeunes et les plus âgés s'observe en Grèce, en Hongrie et en Pologne (où la probabilité de participer à des activités formelles ou non formelles de formation est plus de 5 fois plus élevée), et la variation la plus

faible, en Nouvelle-Zélande, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède (où la probabilité est moins de 0.5 fois plus élevée) (voir le tableau C6.7, en ligne).

Participation à des activités non formelles de formation

Les tendances en matière de participation à des activités non formelles de formation et l'ampleur de la régression des taux de participation avec l'âge varient selon les pays (voir le tableau C6.4a). Dans les pays de l'OCDE, les plus jeunes, dont le taux de participation à des activités non formelles de formation est, en moyenne, de 37 %, sont 1.6 fois plus susceptibles de se livrer à ces activités que les plus âgés, dont le taux est de 23 %. Le taux de participation des seniors atteint 60 % en Suède. Il est élevé aussi (supérieur à 35 %) aux États-Unis, en Finlande, en Norvège et en Suisse. Le taux de participation est inférieur à 15 % en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Italie, en Pologne, au Portugal et en Turquie. Plus le taux de participation est faible chez les plus âgés, plus l'avantage relatif des plus jeunes est important (voir le graphique C6.2).

Graphique C6.2. Participation à des activités de formation non formelles, selon le groupe d'âge (2007)



1. Année de référence : 2005.

2. Année de référence : 2009.

3. Année de référence : 2006.

4. Année de référence : 2008.

5. À l'exclusion de la population adulte n'ayant participé qu'à de « courts séminaires, des conférences, des ateliers ou des exposés spécifiques ».

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de participation des individus âgés de 55 à 64 ans en 2007.

Source : OCDE. Tableau C6.4a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

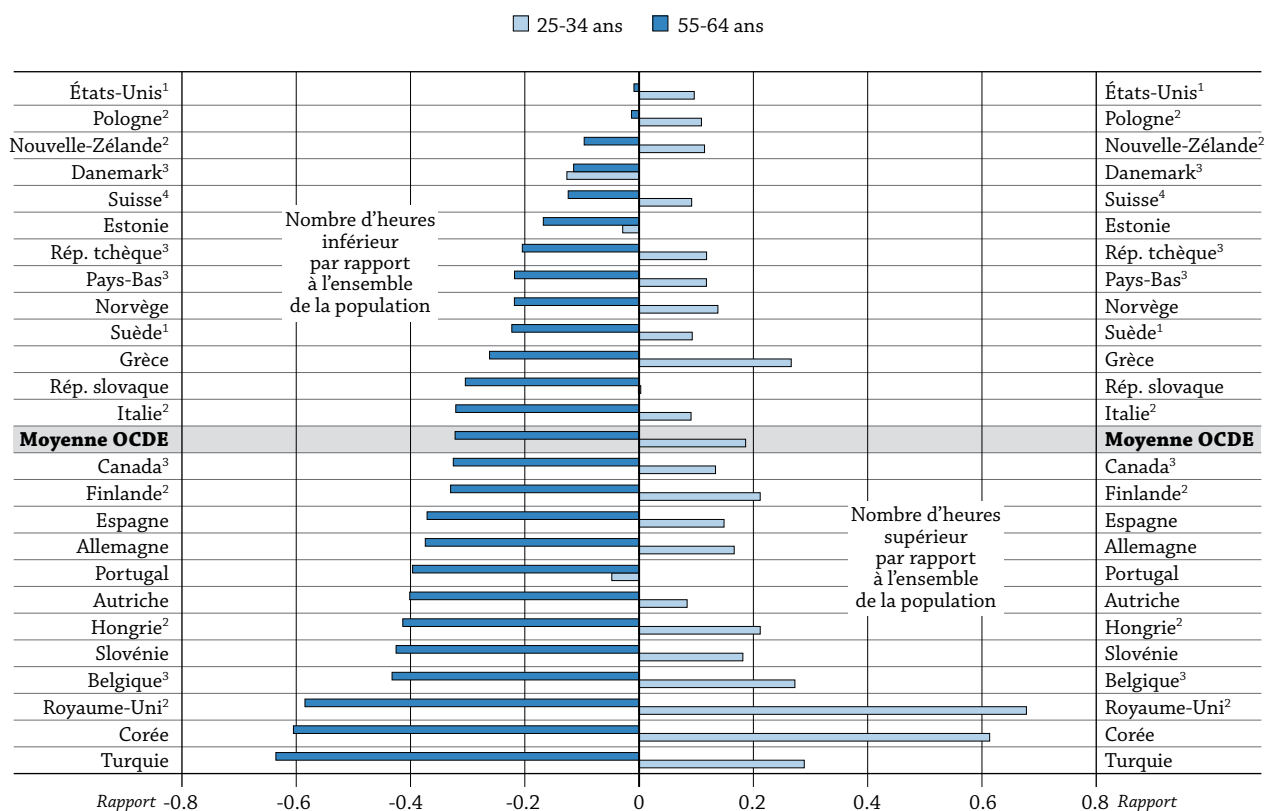
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679832>

Dans les pays de l'OCDE, les activités non formelles de formation sont légèrement moins en rapport avec le travail chez les plus âgés que chez les plus jeunes : en moyenne, 76 % des 55-64 ans et 84 % des 25-34 ans qui participent à ce type d'activités le font pour des raisons professionnelles et personnelles. Toutefois, cet écart de 8 points de pourcentage qui s'observe à cet égard, en moyenne, dans les pays de l'OCDE occulte des différences marquées entre les pays. En Autriche, en Belgique, en Irlande, aux Pays-Bas et en Turquie, l'écart de taux de participation à des activités de formation non formelles liées à l'emploi est égal ou supérieur à 20 points de pourcentage entre les 25-34 ans et les 55-64 ans, et les activités de formation auxquelles se livrent les aînés sont nettement moins en rapport avec leur travail. En Estonie, aux États-Unis, en Hongrie, en Norvège et en République slovaque, l'écart entre les deux groupes est minime : le taux ne varie pas de plus de 3 points de pourcentage à la hausse ou à la baisse. Les activités de formation non formelles auxquelles se livrent les plus âgés sont légèrement plus en rapport avec leur travail en Pologne et en République tchèque (voir le tableau C6.4a).

Le temps consacré à des activités non formelles de formation représente un investissement dans le développement des compétences, tant pour les individus que pour les employeurs. Le fait que les activités de formation non formelles auxquelles participent les plus âgés soient moins en rapport avec leur travail apparaît aussi dans le nombre d'heures de cours suivies. Dans les pays de l'OCDE, ceux qui participent à des activités non formelles de formation suivent, en moyenne, 76 heures de cours par an. Quatre heures de cours sur cinq sont liées à l'emploi (voir le tableau C6.8, en ligne). Chez les 55-64 ans, ces moyennes sont inférieures : 65 heures d'activités non formelles de formation en général et 40 heures d'activités non formelles de formation en rapport avec le travail. Dans ce groupe d'âge, deux heures de cours sur cinq seulement sont liées à l'emploi. Les 25-34 ans suivent 88 heures de cours en tout et 70 heures de cours en rapport avec leur travail.

Dans tous les pays de l'OCDE, les plus âgés (les 55-64 ans) consacrent moins de temps à des activités non formelles de formation en rapport avec leur travail que l'ensemble de la population (voir le graphique C6.3). Les plus jeunes (les 25-34 ans) y consacrent nettement plus de temps dans 21 pays, mais moins de temps dans 3 pays (où ce sont les cohortes intermédiaires qui y consacrent plus de temps). L'écart entre les plus jeunes et les plus âgés représente plus de 30 heures en Belgique, en Corée, en Hongrie et au Royaume-Uni, mais moins de 10 heures en Estonie, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en Suisse (voir le tableau C6.8, en ligne).

Graphique C6.3. Ratio du nombre d'heures moyen par participant à des activités de formation non formelles professionnelles, selon le groupe d'âge, par rapport à la population totale (2007)



- 1. Année de référence : 2005.
- 2. Année de référence : 2006.
- 3. Année de référence : 2008.
- 4. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du rapport pour les individus âgés de 55 à 64 ans.

Source : OCDE. Tableau C6.8 disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679851>

Recherche d'informations et de conseils

Des services efficaces d'information, de conseil et d'orientation peuvent contribuer à créer des environnements d'apprentissage accessibles à un plus grand nombre d'individus, à soutenir l'apprentissage à tout âge et à amener les citoyens à gérer leur apprentissage et le travail qui en découle. Atteindre des groupes cibles qui n'ont guère accès aux structures d'information et d'accompagnement est particulièrement important.

C6

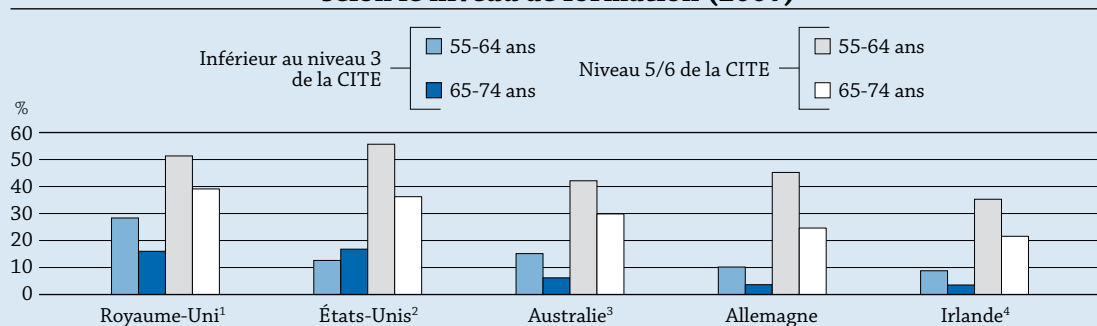
Encadré C6.1. Participation des 65-74 ans à des activités de formation pour adultes

Avec le vieillissement de la société, les individus doivent de plus en plus continuer à travailler quand ils ont 60, voire 70 ans passés. Utiliser ses compétences, les actualiser et en acquérir de nouvelles reste important à l'âge de la retraite : c'est un moyen de promouvoir la citoyenneté et la participation à la vie sociale au-delà du cadre professionnel.

Selon les chiffres de 2007, le pourcentage d'individus âgés de 65 à 74 ans qui participent à des activités formelles et/ou non formelles de formation est supérieur à 20 % aux États-Unis et au Royaume-Uni, mais s'établit à 4 % seulement en Espagne. Dans les six pays dont les données sont disponibles, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se livrer à des activités formelles et/ou non formelles de formation dans ce groupe d'âge (voir le tableau C6.11). La régression constante du taux de participation qui s'observe avec l'âge dans les cohortes plus jeunes se poursuit chez les 55-64 ans (voir les tableaux C6.7 et C6.11), mais à un rythme qui varie selon les pays. C'est aux États-Unis et au Royaume-Uni que le taux de participation varie le moins avec l'âge chez les seniors, et les taux de participation des 55-64 ans est relativement élevé. C'est dans les pays où les taux de participation sont peu élevés chez les seniors plus jeunes, en Espagne et en Irlande, par exemple, que les taux diminuent le plus avec l'âge.

Dans les six pays considérés ici, les seniors participent davantage à des activités formelles et/ou non formelles de formation s'ils sont diplômés de l'enseignement tertiaire que s'ils sont peu instruits. En Allemagne, en Australie, en Irlande et au Royaume-Uni, l'avantage relatif des diplômés de l'enseignement tertiaire est plus élevé chez les 65-74 ans que chez les 55-64 ans (voir le graphique ci-dessous). En Espagne et aux États-Unis, l'impact du niveau de formation sur les taux de participation est moins marqué chez les 55-64 ans.

Pourcentage d'individus âgés de 55 à 64 ans et de 65 à 74 ans ayant participé à des activités de formation formelles et/ou non formelles, selon le niveau de formation (2007)



1. Année de référence : 2006.

2. Année de référence : 2005.

3. Les données concernant les 55-64 ans et les 65-74 ans proviennent de sources différentes.

4. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de participation des individus âgés de 65 à 74 ans diplômés de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Tableau C6.11. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679908>

Pour évaluer la taille de la population à l'écart du système d'éducation et de formation et des services d'information et d'orientation, cette section analyse les pourcentages d'adultes qui n'ont ni participé à des activités formelles et/ou non formelles de formation, ni cherché à se renseigner sur les possibilités d'apprentissage au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Les plus âgés, les 55-64 ans, sont nettement plus susceptibles de présenter ce profil : ils sont 69 %, contre 39 % seulement chez les 25-34 ans. Plus de 80 % des 55-64 ans n'ont ni participé à des activités de formation, ni cherché à se renseigner à ce sujet en Grèce, en Hongrie, en Italie, en Pologne et au Portugal, alors que ce pourcentage est inférieur à 50 % aux Pays-Bas et en Suède (voir OCDE, 2010, tableau C4.2).

Se renseigner est une étape importante sur la voie de la participation à des activités de formation pour adultes. Les individus qui ont cherché à se renseigner sont deux fois plus susceptibles de participer à des activités formelles et/ou non formelles de formation que ceux qui ne l'ont pas fait. Dans les pays de l'OCDE, les individus qui ont cherché à se renseigner sur des activités non formelles de formation sont, en moyenne, 28 % chez les 25-64 ans, 15 % chez les 55-64 ans et 38 % chez les 25-34 ans (voir le tableau C6.10, en ligne). À l'échelle nationale, le taux de participation à des activités de formation pour adultes est en corrélation positive avec le pourcentage d'individus qui ont cherché à se renseigner. Dans l'ensemble, les services d'information semblent efficaces, quelle que soit la mesure dans laquelle ils sont consultés.

Dans tous les pays dont les données sont comparables, les plus jeunes cherchent plus souvent à se renseigner que leurs aînés. Par comparaison avec les seniors, les 25-34 ans sont cinq fois plus susceptibles de rechercher des informations sur les possibilités de formation en Grèce et en Hongrie, mais pas plus de deux fois plus susceptibles de le faire en Australie, aux Pays-Bas et en République slovaque. Toutefois, les plus âgés réussissent, semble-t-il, autant que les plus jeunes à trouver des informations (voir le tableau C6.10, en ligne).

Investissement financier dans la formation pour adultes

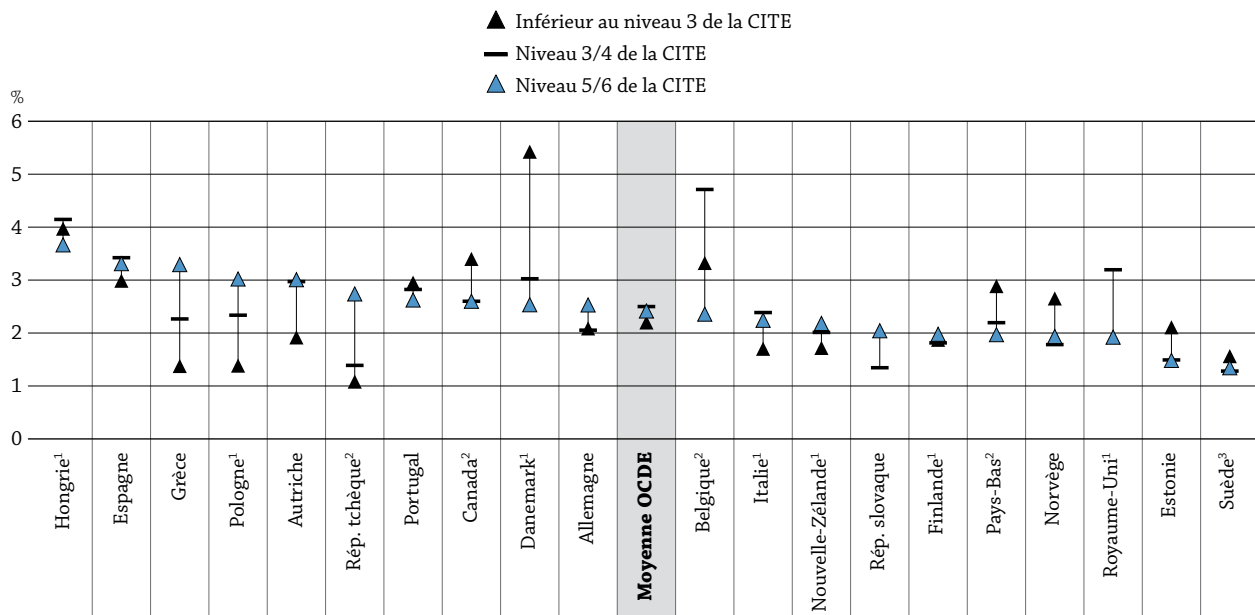
L'investissement financier dans la formation pour adultes inclut les dépenses directes ainsi que les coûts d'opportunité. Il n'existe pas encore de données sur les dépenses directes au titre de la formation pour adultes à l'échelle de l'OCDE. Les coûts d'opportunité sont essentiellement constitués des coûts liés au fait qu'une partie du temps de travail est consacré à l'apprentissage et non à la production, et du manque à gagner des individus qui consacrent du temps à apprendre au lieu de travailler contre rémunération. Les coûts d'opportunité liés à la perte de production des travailleurs qui participent à des activités non formelles de formation financées par leur employeur peuvent être estimés sur la base du coût de la main-d'œuvre, compte tenu du niveau de formation, de l'âge et du sexe des participants. Le niveau de formation permet de répercuter l'effet de la variation du taux de participation et du nombre de travailleurs concernés selon les secteurs d'activité, les professions et la fréquence du travail à temps plein et à temps partiel – autant de facteurs qui influent sur le coût de la main-d'œuvre.

Le graphique C6.1 indique le coût total du temps de travail consacré sur base annuelle à des activités non formelles de formation financées par les employeurs en pourcentage du PIB. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 0.4 % du PIB est investi dans ces activités non formelles de formation. Cet investissement représente plus de 0.5 % du PIB en Allemagne, au Danemark, en Norvège et au Royaume-Uni, mais moins de 0.2 % du PIB en Grèce, en Hongrie et en Italie. En 2009, les pays de l'OCDE ont consacré, en moyenne, 6.2 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement (voir l'indicateur B2). L'investissement dans les activités non formelles de formation financées par les employeurs et le budget total des établissements d'enseignement sont en corrélation positive (coefficient de corrélation : 0.52). L'investissement dans les activités non formelles de formation financées par les employeurs et le taux de participation des adultes à des activités formelles et/ou non formelles de formation sont également en corrélation positive (coefficient de corrélation : 0.75).

Le coût du temps de travail consacré sur base annuelle à des activités non formelles de formation financées par les employeurs s'élève à 931 USD par participant, selon les chiffres de 2007, soit 2.4 % du coût annuel moyen de la main-d'œuvre par travailleur. Ce coût représente 659 USD chez les individus peu instruits (niveau inférieur), 866 USD chez les individus instruits (niveau intermédiaire) et 1 235 USD chez les individus très instruits

(niveau supérieur) (voir le tableau C6.1). Les employeurs investissent nettement plus dans les activités non formelles de formation à l'intention des hommes (1 087 USD) que des femmes (726 USD) (voir le tableau C6.2a, en ligne). Dans la majorité des pays de l'OCDE, les employeurs investissent davantage par participant dans des activités non formelles de formation à l'intention des travailleurs très instruits qu'à l'intention des travailleurs peu instruits. Le Canada et le Danemark échappent à ce constat : les employeurs investissent davantage par participant peu instruit. L'investissement varie peu selon le niveau de formation des participants en Estonie, en Finlande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède (voir le graphique C6.4).

Graphique C6.4. Coût annuel de la main-d'œuvre des activités de formation non formelles financées par l'employeur en pourcentage du coût annuel de la main-d'œuvre (2007)
Population active occupée âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation




1. Année de référence : 2006.

2. Année de référence : 2008.

3. Année de référence : 2005.

Les pays sont classés par ordre décroissant du coût annuel de la main-d'œuvre des individus bénéficiant d'un niveau de formation CITE 5/6.

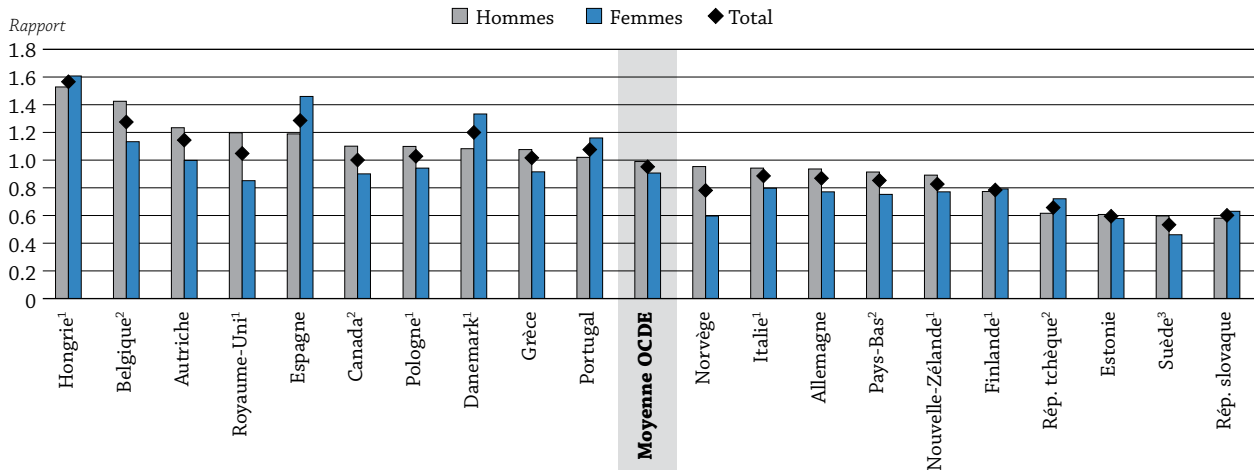
Source : OCDE. Tableau C6.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679870>

Le coût total que représente le temps de travail consacré à des activités non formelles de formation financées par les employeurs durant toute la carrière professionnelle peut être estimé à l'aide de la méthode de la cohorte synthétique. Dans les pays de l'OCDE, l'estimation qui en résulte représente un an du coût annuel de la main-d'œuvre par travailleur (voir le tableau C6.3). Ce coût estimé en USD augmente avec le niveau de formation, mais le ratio calculé en fonction du coût annuel de la main-d'œuvre par travailleur diminue, car le coût annuel de la main-d'œuvre augmente davantage avec le niveau de formation. Dans chaque pays, le montant estimé de l'investissement des employeurs dans des activités non formelles de formation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Le coût annuel de la main-d'œuvre est plus élevé chez les hommes que chez les femmes dans tous les pays (voir l'indicateur A10 dans OCDE, 2010), mais le nombre total d'heures consacrées à des activités non formelles de formation financées par les employeurs est plus élevé chez les femmes que chez les hommes au Danemark, en Espagne, en Finlande, en Hongrie, au Portugal et en République tchèque. Dans ces pays, le ratio du coût estimé du temps de travail consacré à des activités non formelles de formation financées par les employeurs pendant toute la carrière professionnelle par rapport au coût annuel de la main-d'œuvre est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (voir le graphique C6.5).

Graphique C6.5. Ratio du coût estimé du temps de travail consacré à des activités non formelles de formation financées par l'employeur au cours de la carrière professionnelle par rapport au coût annuel de la main-d'œuvre (2007)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, pour la population active occupée âgée de 25 à 64 ans, selon le sexe




1. Année de référence : 2006.

2. Année de référence : 2008.

3. Année de référence : 2005.

Les pays sont classés par ordre décroissant du rapport pour les hommes.

Source : OCDE. Tableau C6.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679889>

Définitions

Par **activités formelles de formation**, on entend les activités organisées dans le système d'éducation, c'est-à-dire dans les établissements d'enseignement (écoles, collèges, universités et autres établissements à vocation pédagogique), qui constituent le parcours normal de la scolarisation à temps plein des enfants et des jeunes.

Par **activités non formelles de formation**, on entend les activités organisées et régulières qui ne correspondent pas exactement aux activités formelles définies ci-dessus. Ces activités peuvent être organisées dans des établissements d'enseignement ou ailleurs, et être suivies par des individus de tout âge. Selon les pays, il peut s'agir de programmes d'alphabétisation pour adultes ou de programmes visant à dispenser une formation de base aux jeunes en décrochage scolaire, à inculquer des savoir-faire professionnels et des compétences utiles dans la vie, ou encore à enrichir la culture générale. L'Enquête européenne sur l'éducation des adultes propose une liste étoffée d'activités de formation non formelles (cours collectifs, cours particuliers, formations en entreprise, etc.) pour amener les répondants à citer toutes les activités de formation auxquelles ils se sont livrés au cours des 12 derniers mois. Certaines de ces activités sont de courte durée.

Par **individus peu instruits (niveau inférieur)**, on entend ceux dont le niveau de formation est inférieur au niveau CITE 3.

Par **individus instruits (niveau intermédiaire)**, on entend ceux dont le niveau de formation est égal au niveau CITE 3 ou 4.

Par **individus très instruits (niveau supérieur)**, on entend ceux dont le niveau de formation est égal au niveau CITE 5 ou 6.

Méthodologie

Les données des pays non européens proviennent d'enquêtes nationales auprès des ménages (voir l'annexe 3). Les données des pays participant au Système statistique européen proviennent de l'Enquête pilote de l'Union européenne sur l'éducation des adultes (EEA), qui a été menée dans 29 pays parmi les pays membres de l'UE

et de l'EEE et les pays candidats à l'adhésion entre 2005 et 2008. Il s'agit d'un projet pilote qui a proposé pour la première fois un cadre communautaire commun, dont un questionnaire type, des outils normalisés et des rapports sur la qualité.

Dans l'indicateur C6, trois tableaux indiquent le coût que représente le temps de travail consacré à des activités non formelles de formation financées par les employeurs. Ce coût exprimé en devise nationale est converti en équivalents USD à l'aide des parités de pouvoir d'achat (PPA). Lors de l'estimation de ce coût, la première étape consiste à calculer le coût horaire de la main-d'œuvre. L'indicateur A10 publié dans OCDE, 2010 indique le coût annuel de la main-d'œuvre par niveau de formation, sexe et âge, après conversion en équivalents USD sur la base du taux de change moyen (2007-09). Le coût horaire de la main-d'œuvre est calculé sur la base du temps de travail moyen des pays tel qu'il figure dans les *Statistiques de la population active* de l'OCDE et dans l'indicateur C5 publié dans OCDE, 2011. Le coût horaire de la main-d'œuvre converti en équivalents USD sur la base du taux de change moyen (2007-09) a été converti en équivalents USD sur la base des PPA. Les deux facteurs de conversion ont été publiés dans les tableaux X2.1 et X2.2 de OCDE, 2011.

Formule :

$$\text{HOUR_LAB_COST_PPP} = \text{ANN_LAB_COST_AXR} / \text{ANN_HOURS} * \text{AV_EX_07_09} / \text{PPP_09}$$

Où

HOUR_LAB_COST_PPP : coût horaire de la main-d'œuvre converti en équivalents USD sur la base des PPA

ANN_LAB_COST_AXR : coût annuel de la main-d'œuvre converti en équivalents USD sur la base du taux de change moyen (voir le tableau A10.1, Indicateur A10, dans l'édition de 2010 de *Regards sur l'éducation*)

ANN_HOURS : temps de travail moyen (à temps plein) par pays (voir le tableau C5.1a, Indicateur C5, dans OCDE, 2011)

AV_EX_07_09 : taux de change moyen des devises nationales par rapport au dollar (USD) (voir le tableau X2.1 dans OCDE, 2011)

PPP_09 : parité de pouvoir d'achat entre les devises nationales et le dollar (USD) (voir le tableau X2.2 dans OCDE, 2011)

Le coût annuel, par participant, des activités non formelles de formation financées par les employeurs est calculé comme suit : le nombre moyen d'heures consacré à ces activités est multiplié par le coût horaire de la main-d'œuvre.

Le coût des activités non formelles de formation financées par les employeurs durant toute la carrière professionnelle est estimé à l'aide de la méthode de la cohorte fictive. Le nombre total d'heures consacré à ces activités est estimé, puis multiplié par le coût horaire de la main-d'œuvre. Cette méthode est expliquée de façon plus détaillée dans la section « Méthodologie » de l'indicateur C5 dans OCDE, 2011.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Borkowsky, A. (2012), *Monitoring Adult Learning Policies: A Theoretical Framework and Indicators*, Éditions OCDE.

EUROSTAT (2012), *Base de données de l'Enquête sur l'éducation des adultes*, consultée le 12-04-2012, <http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/submitViewTableAction.do>

OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.

OCDE (2011), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.

OCDE/Statistique Canada (2000), *La littératie à l'ère de l'information : Rapport final de l'Enquête internationale sur la littératie des adultes*, Éditions OCDE.

OCDE/Statistique Canada (2011), *La littératie, un atout pour la vie : Nouveaux résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :










- **Tableau C6.2a. Coût annuel de la main-d'œuvre des activités de formation non formelles financées par l'employeur, selon le sexe et le niveau de formation (2007)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684107>
- **Tableau C6.2b. Coût annuel de la main-d'œuvre des activités de formation non formelles financées par l'employeur, selon le groupe d'âge et le niveau de formation (2007)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684126>
- **Tableau C6.4b. Participation à des activités de formation non formelles et finalités de ces dernières, selon le groupe d'âge (2007)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684183>
- **Tableau C6.5. Participation à des activités de formation formelles ou non formelles, selon le groupe d'âge (2007)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684202>
- **Tableau C6.6. Participation à des activités de formation formelles et/ou non formelles, selon le sexe et le groupe d'âge (2007)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684221>
- **Tableau C6.7. Participation à des activités de formation formelles et/ou non formelles, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2007)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684240>
- **Tableau C6.8. Nombre moyen d'heures par participant et par adulte selon la finalité des activités de formation non formelles (FNF), selon le sexe et le groupe d'âge (2007)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684259>
- **Tableau C6.9. Pourcentage d'individus n'ayant pas participé à des activités de formation formelles/non formelles et n'ayant pas cherché à se renseigner à ce sujet, selon le groupe d'âge (2007)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684278>
- **Tableau C6.10. Pourcentage d'individus ayant cherché à se renseigner et trouvé des informations au sujet des activités de formation formelles/non formelles, selon le groupe d'âge (2007)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684297>

Tableau C6.1. **Coût annuel total de la main-d'œuvre des activités de formation non formelles financées par l'employeur et coût annuel par participant (2007)**

En millions d'équivalents USD convertis sur la base des PPA, dans la population active occupée âgée de 25 à 64 ans

	Coût annuel total de la main-d'œuvre des activités de formation non formelles financées par l'employeur	Pourcentage du PIB	Niveau de formation inférieur à CITE 3		Niveau de formation CITE 3/4		Niveau de formation CITE 5/6		Total	
			Coût annuel par participant	Pourcentage du coût annuel de la main-d'œuvre	Coût annuel par participant	Pourcentage du coût annuel de la main-d'œuvre	Coût annuel par participant	Pourcentage du coût annuel de la main-d'œuvre	Coût annuel par participant	Pourcentage du coût annuel de la main-d'œuvre
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE										
Autriche	1 568	0.48	615	1.9	1 363	3.0	1 938	3.0	1 435	2.9
Belgique ¹	1 589	0.42	1 233	3.3	1 963	4.7	1 309	2.4	1 512	3.2
Canada ¹	5 659	0.48	1 103	3.4	1 014	2.6	1 414	2.6	1 227	2.6
Rép. tchèque ¹	953	0.39	206	1.1	368	1.4	1 482	2.7	519	1.7
Danemark ²	1 064	0.53	1 718	5.4	1 036	3.0	1 126	2.5	1 149	3.1
Estonie	75	0.26	373	2.1	284	1.5	365	1.5	319	1.5
Finlande ²	779	0.43	672	1.9	661	1.8	960	2.0	794	1.9
Allemagne	15 793	0.54	868	2.1	924	2.1	1 768	2.5	1 191	2.2
Grèce	346	0.11	348	1.4	709	2.3	1 570	3.3	917	2.7
Hongrie ²	204	0.11	539	4.0	762	4.1	1 373	3.7	894	4.0
Italie ²	3 300	0.18	644	1.7	1 138	2.4	1 688	2.2	1 086	2.3
Pays-Bas ¹	2 850	0.42	1 168	2.9	1 032	2.2	1 376	2.0	1 158	2.2
Nouvelle-Zélande ²	525	0.46	471	1.7	679	2.0	869	2.2	715	2.1
Norvège	1 045	0.55	1 114	2.7	869	1.8	1 159	1.9	1 029	2.0
Pologne ²	1 474	0.23	131	1.4	348	2.3	796	3.0	461	2.6
Portugal	710	0.30	529	3.0	805	2.8	1 404	2.6	702	2.8
Rép. slovaque	324	0.26	c	c	257	1.3	684	2.0	344	1.5
Espagne	3 684	0.27	804	3.0	1 082	3.4	1 405	3.3	1 111	3.3
Suède ³	1 518	0.44	635	1.6	556	1.3	712	1.3	618	1.3
Royaume-Uni ²	10 542	0.52	c	c	1 470	3.2	1 302	1.9	1 448	2.7
Moyenne OCDE		0.36	659	2.2	866	2.5	1 235	2.4	931	2.4
Moyenne UE21		0.35	617	2.2	868	2.5	1 251	2.5	921	2.5

1. Année de référence : 2008.

2. Année de référence : 2006.

3. Année de référence : 2005.

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684088>

Tableau C6.3. Coût estimé du temps de travail consacré à des activités de formation non formelles financées par l'employeur au cours de la carrière professionnelle et en pourcentage du coût annuel de la main-d'œuvre (2007)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, dans la population active occupée âgée de 25 à 64 ans

	Niveau de formation inférieur à CITE 3		Niveau de formation CITE 3/4		Niveau de formation CITE 5/6		Total		Hommes		Femmes	
	Coût total estimé	Pourcentage du coût annuel de la main-d'œuvre	Coût total estimé	Pourcentage du coût annuel de la main-d'œuvre	Coût total estimé	Pourcentage du coût annuel de la main-d'œuvre	Coût total estimé	Pourcentage du coût annuel de la main-d'œuvre	Coût total estimé	Pourcentage du coût annuel de la main-d'œuvre	Coût total estimé	Pourcentage du coût annuel de la main-d'œuvre
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE												
Autriche	29 332	0.9	53 028	1.2	76 466	1.2	55 985	1.1	66 220	1.2	39 235	1.0
Belgique ¹	38 334	1.0	82 359	2.0	49 381	0.9	60 619	1.3	72 149	1.4	46 656	1.1
Canada ¹	44 890	1.4	39 759	1.0	54 242	1.0	47 356	1.0	59 111	1.1	33 962	0.9
Rép. tchèque ¹	7 868	0.4	14 496	0.5	57 656	1.1	20 276	0.7	21 000	0.6	17 837	0.7
Danemark ²	66 229	2.1	39 103	1.1	44 492	1.0	44 098	1.2	43 374	1.1	42 685	1.3
Estonie	14 067	0.8	11 281	0.6	14 070	0.6	12 443	0.6	15 382	0.6	9 757	0.6
Finlande ²	29 206	0.8	28 406	0.8	38 826	0.8	32 739	0.8	36 294	0.8	29 049	0.8
Allemagne	34 118	0.8	34 739	0.8	72 633	1.0	46 357	0.9	54 041	0.9	33 948	0.8
Grèce	13 852	0.5	24 169	0.8	60 810	1.3	34 510	1.0	40 434	1.1	25 286	0.9
Hongrie ²	30 954	2.3	27 994	1.5	53 487	1.4	35 235	1.6	37 127	1.5	33 343	1.6
Italie ²	25 700	0.7	44 812	0.9	66 451	0.9	42 708	0.9	50 122	0.9	31 527	0.8
Pays-Bas ¹	42 421	1.0	41 773	0.9	53 911	0.8	45 824	0.9	51 674	0.9	32 897	0.8
Nouvelle-Zélande ²	19 147	0.7	28 100	0.8	33 979	0.9	28 545	0.8	33 924	0.9	22 887	0.8
Norvège	41 038	1.0	34 809	0.7	45 377	0.8	40 208	0.8	54 740	1.0	25 316	0.6
Pologne ²	5 608	0.6	13 490	0.9	30 968	1.2	17 885	1.0	20 788	1.1	14 500	0.9
Portugal	20 514	1.1	27 681	1.0	53 632	1.0	26 806	1.1	27 932	1.0	25 245	1.2
Rép. slovaque	3 760	0.3	9 961	0.5	26 909	0.8	13 391	0.6	14 732	0.6	11 758	0.6
Espagne	30 902	1.1	46 045	1.5	54 451	1.3	43 831	1.3	43 105	1.2	44 281	1.5
Suède ³	26 605	0.7	22 342	0.5	27 958	0.5	24 673	0.5	29 784	0.6	18 740	0.5
Royaume-Uni ²	90 036	2.6	57 252	1.2	50 687	0.7	56 095	1.0	69 723	1.2	38 788	0.9
Moyenne OCDE	30 729	1.0	34 080	1.0	48 319	1.0	36 479	1.0	42 083	1.0	28 885	0.9
Moyenne UE21	30 586	1.0	34 097	1.0	48 787	1.0	36 316	1.0	41 590	1.0	28 936	0.9

1. Année de référence : 2008.

2. Année de référence : 2006.

3. Année de référence : 2005.

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684145>

Tableau C6.4a. **Participation à des activités de formation non formelles et finalités de ces dernières dans la population âgée de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans (2007)**

OCDE	Taux de participation		25-34 ans			55-64 ans			Ratio des participants à des activités de FNF	
	25-34	55-64	Finalité principalement professionnelle	Finalités professionnelle et personnelle	Finalité principalement personnelle	Finalité principalement professionnelle	Finalités professionnelle et personnelle	Finalité principalement personnelle	25-34 [(3)+(4)]/(1)	55-64 [(6)+(7)]/(2)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Australie	32	23	26	m	5	14	m	8	0.80	0.62
Autriche	40	25	26	6	7	13	c	10	0.80	0.58
Belgique ¹	44	19	35	5	4	11	c	7	0.91	0.63
Canada ¹	38	26	32	m	3	19	m	6	0.84	0.73
Rép. tchèque ¹	38	22	28	6	4	17	3	1	0.90	0.95
Danemark ²	36	27	23	10	3	13	10	c	0.92	0.86
Estonie	48	27	41	c	5	23	c	c	0.90	0.90
Finlande ²	56	37	40	8	7	22	5	10	0.86	0.72
Allemagne	47	27	36	5	5	18	2	6	0.88	0.76
Grèce	19	5	15	c	2	4	c	c	0.87	0.75
Hongrie ²	10	2	7	c	2	2	c	c	0.78	0.77
Irlande ¹	26	15	23	m	3	8	m	6	0.89	0.56
Italie ²	24	12	5	11	4	2	5	2	0.67	0.60
Corée	27	24	8	c	14	7	c	16	0.49	0.33
Pays-Bas ¹	52	28	39	8	5	16	4	8	0.89	0.70
Nouvelle-Zélande ^{2,3}	31	28	24	m	7	19	m	9	0.78	0.68
Norvège	56	40	44	7	4	33	c	4	0.92	0.90
Pologne ²	26	7	20	2	4	6	c	1	0.83	0.88
Portugal	32	10	24	2	6	7	c	3	0.81	0.74
Rép. slovaque	45	24	36	4	5	21	c	c	0.89	0.92
Slovénie	40	22	24	3	13	10	c	11	0.68	0.50
Espagne	33	16	22	2	8	8	c	7	0.74	0.57
Suède ⁴	72	60	44	19	9	39	10	11	0.87	0.81
Suisse ⁵	52	41	39	6	7	26	5	10	0.85	0.74
Turquie	18	4	11	3	4	2	c	2	0.74	0.49
Royaume-Uni ²	44	32	22	14	5	14	6	8	0.80	0.61
États-Unis ⁴	48	40	23	10	12	19	8	12	0.70	0.68
Moyenne OCDE	37	23	26	5	6	15	3	7	0.84	0.76
Moyenne UE21	38	22	27	6	5	13	3	5	0.85	0.73

1. Année de référence : 2008.

2. Année de référence : 2006.

3. À l'exclusion de la population adulte n'ayant participé qu'à de « courts séminaires, des conférences, des ateliers ou des exposés spécifiques ».

4. Année de référence : 2005.

5. Année de référence : 2009.

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684164>

Tableau C6.11. Pourcentage d'individus âgés de 55 à 64 ans et de 65 à 74 ans ayant participé à des activités de formation formelles et/ou non formelles (2007)

Taux de participation selon le niveau de formation et le sexe

	Groupe d'âge	Niveau de formation inférieur à CITE 3	Niveau de formation CITE 3/4	Niveau de formation CITE 5/6	Hommes	Femmes	Total	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
OCDE	Australie ¹	65-74	6	9	30	9	14	11
		55-64	15	28	42	25	26	25
		Avantage relatif du groupe d'âge plus jeune	2.5	3.0	1.4	2.9	1.8	2.2
	Allemagne	65-74	4	14	25	13	14	13
		55-64	10	27	45	30	27	28
		Avantage relatif du groupe d'âge plus jeune	2.8	1.9	1.8	2.4	1.9	2.1
	Irlande ²	65-74	4	11	22	6	10	8
		55-64	9	17	35	15	16	16
		Avantage relatif du groupe d'âge plus jeune	2.5	1.6	1.6	2.7	1.7	2.0
Espagne	65-74	3	7	9	3	5	4	
	55-64	11	26	40	17	17	17	
	Avantage relatif du groupe d'âge plus jeune	3.5	3.4	4.2	6.5	3.3	4.3	
Royaume-Uni ³	65-74	16	16	39	20	24	22	
	55-64	28	39	51	33	41	37	
	Avantage relatif du groupe d'âge plus jeune	1.8	2.4	1.3	1.7	1.7	1.7	
États-Unis ^{4, 5}	65-74	17	20	36	21	29	25	
	55-64	13	31	56	33	47	40	
	Avantage relatif du groupe d'âge plus jeune	0.8	1.6	1.5	1.6	1.6	1.6	

1. Les données concernant les 55-64 ans et les 65-74 ans proviennent de sources différentes.

2. Année de référence : 2008.


3. Année de référence : 2006.

4. Année de référence : 2005.

5. La catégorie « Niveau de formation CITE 3/4 » n'inclut pas les individus ayant atteint le niveau CITE 4.

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684316>

Chapitre



ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE ET ORGANISATION SCOLAIRE



Indicateur D1 Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932684335>

Indicateur D2 Quels sont le taux d'encadrement et la taille des classes ?

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932684449>

Indicateur D3 Quel est le niveau de salaire des enseignants ?

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932684582>

Indicateur D4 Quel est le temps de travail des enseignants ?

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932684791>

Indicateur D5 Qui sont les enseignants ?

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932684848>

Indicateur D6 Qui prend les décisions au sein des systèmes d'éducation ?

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932684981>

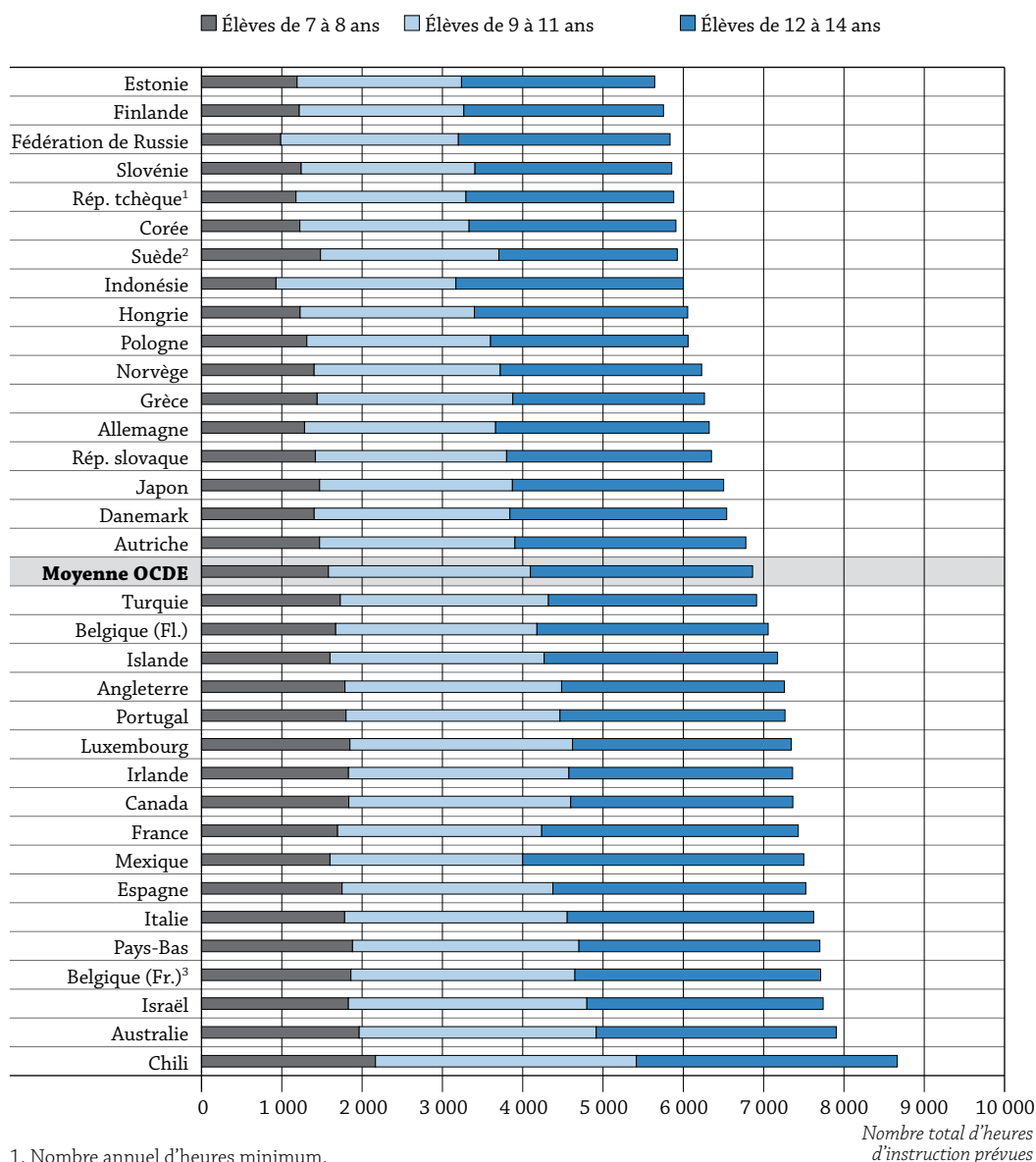
Indicateur D7 Quels sont les parcours et les passerelles vers l'enseignement secondaire et tertiaire ?

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932685285>

COMBIEN DE TEMPS LES ÉLÈVES PASSENT-ILS EN CLASSE ?

- Dans les pays de l'OCDE, les élèves sont censés suivre, en moyenne, 6 862 heures de cours entre l'âge de 7 et 14 ans. Ce temps d'instruction prévu est en grande partie obligatoire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les cours de lecture, d'expression écrite et de littérature, de mathématiques et de sciences représentent 55 % du temps d'instruction obligatoire à l'âge de 7 et 8 ans, 47 % entre l'âge de 9 et 11 ans, et 41 % entre l'âge de 12 et 14 ans.

Graphique D1.1. Nombre total d'heures d'instruction prévues pour les élèves de 7 à 14 ans dans les établissements publics (2010)




1. Nombre annuel d'heures minimum.

2. Estimation en raison de l'absence de données ventilées par âge.

3. La tranche d'âge « De 12 à 14 ans » comprend uniquement les élèves âgés de 12 et 13 ans.

Les pays sont classés par ordre croissant du nombre total d'heures d'instruction prévues.

Source : OCDE. Tableau D1.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679927>

■ Contexte

Le temps d'instruction en classe représente une grande partie de l'investissement public consacré à l'apprentissage des élèves dans le cadre institutionnel. C'est aussi l'une des composantes majeures d'une scolarité efficace. Le nombre d'heures d'instruction scolaire et extrascolaire est un indicateur important des possibilités d'apprentissage qui s'offrent aux élèves. Adapter les ressources aux besoins des élèves et optimiser l'utilisation du temps constitue un défi majeur pour la politique de l'éducation. Le salaire des enseignants, l'entretien des infrastructures scolaires et le coût des autres ressources éducatives requises sont les principaux postes de dépenses de l'éducation. Le temps pendant lequel ces ressources sont mises à la disposition des élèves (dont cet indicateur traite en partie) est donc un facteur important lors de l'affectation du budget de l'éducation (voir l'indicateur B7).

Les pays se distinguent selon leurs choix en ce qui concerne le temps total d'instruction et la sélection des matières obligatoires du programme. Ces choix reflètent les priorités et les préférences nationales et/ou régionales à propos de ce qui doit être enseigné aux élèves en fonction de leur âge. En règle générale, les pays fixent le nombre officiel ou réglementaire d'heures de cours, qui correspond le plus souvent au nombre minimum d'heures de cours que les établissements doivent dispenser aux élèves. Le principe à la base de ces normes minimales est souvent qu'un nombre suffisant d'heures de cours est impératif pour que l'apprentissage génère de bons résultats.

■ Autres faits marquants

- Dans les pays de l'OCDE, le **temps d'instruction obligatoire** est, en moyenne, de 774 heures par an chez les élèves de 7 et 8 ans, et le **temps d'instruction prévu**, de 790 heures par an. Les élèves suivent environ 47 heures de cours obligatoires de plus par an entre l'âge de 9 et 11 ans qu'à l'âge de 7 et 8 ans, et environ 78 heures de cours de plus par an entre l'âge de 12 et 14 ans qu'entre l'âge de 9 et 11 ans. Les élèves âgés de 9 à 11 ans sont censés (temps d'instruction prévu) suivre un peu plus de 48 heures de cours de plus par an que les élèves âgés de 7 et 8 ans, et les élèves âgés de 12 à 14 ans, 84 heures de plus que les élèves âgés de 9 à 11 ans.
- Le **pourcentage du programme obligatoire qui est consacré à la lecture, à l'expression écrite et à la littérature varie sensiblement** : il est compris entre 20 % en Islande et 45 % au Danemark, à l'âge de 7 et 8 ans, entre 13 % en Angleterre et 32 % aux Pays-Bas, entre l'âge de 9 et 11 ans, et enfin, entre 11 % au Japon et au Portugal, et 26 % en Irlande, entre l'âge de 12 et 14 ans.
- La **répartition des heures de cours entre les matières** du programme obligatoire varie moins selon les pays à l'âge de 7 et 8 ans et entre l'âge de 12 et 14 ans qu'entre l'âge de 9 et 11 ans.
- Dans les pays de l'OCDE, la **partie flexible du programme** représente 6 % environ du temps d'instruction obligatoire à l'âge de 7 et 8 ans et entre l'âge de 9 et 11 ans, et 7 % entre l'âge de 12 et 14 ans.
- Les **décisions relatives à l'organisation de l'enseignement sont essentiellement prises par les établissements**, alors que les décisions relatives au temps d'instruction le sont par le gouvernement central ou l'exécutif des entités fédérées.
- Les **décisions relatives aux programmes de cours et aux ressources d'apprentissage sont en grande partie prises par le gouvernement central ou l'exécutif des entités fédérées**, ou par les établissements, mais dans le respect d'un cadre défini à l'échelle centrale ou nationale.

Analyse

Temps total d'instruction prévu

Le temps total d'instruction prévu pour les élèves est une estimation du nombre réglementaire d'heures de cours correspondant aux parties obligatoire et non obligatoire du programme officiel.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le temps total d'instruction prévu s'élève à 1 580 heures à l'âge de 7 et 8 ans, à 2 515 heures entre l'âge de 9 et 11 ans, et à 2 767 heures entre l'âge de 12 et 14 ans. Ce temps d'instruction est en grande partie obligatoire (voir le tableau D1.1).

Dans les pays de l'OCDE, le temps total d'instruction prévu par la réglementation s'élève en moyenne à 6 862 heures entre l'âge de 7 et 14 ans. Toutefois, il varie selon les pays : entre 5 644 heures en Estonie et 8 664 heures au Chili. Durant ce temps d'instruction réglementaire, les établissements sont dans l'obligation de dispenser des cours, parties obligatoire et non obligatoire du programme confondus.

Le temps annuel d'instruction doit être examiné en fonction de la durée de la scolarité obligatoire. Dans certains pays où la charge de travail des élèves est plus importante, la scolarité obligatoire est moins longue et les jeunes quittent l'école plus tôt. Dans d'autres pays, en revanche, l'apprentissage est réparti de manière plus uniforme et s'étale sur une période plus longue, et le nombre total d'heures de cours tend à être plus élevé pour tous. Le tableau D1.1 montre la tranche d'âge pendant laquelle plus de 90 % de la population est scolarisée (voir l'indicateur C1). Le graphique D1.1 montre le temps total d'instruction prévu entre l'âge de 7 et 14 ans. Le temps d'instruction prévu ne permet pas de juger de la qualité de l'offre d'enseignement, ni de la quantité ou de la qualité des moyens matériels et humains qui sont mobilisés (voir l'indicateur D2 relatif aux taux d'encadrement).

Dans certains pays, le temps d'instruction prévu varie considérablement entre les régions ou entre les types d'établissements. Dans de nombreux pays, les décisions relatives à l'organisation de l'enseignement sont prises par les établissements, mais celles relatives au temps d'instruction sont prises par le gouvernement central ou l'exécutif des entités fédérées (voir le tableau D1.3, en ligne). Par ailleurs, le temps d'instruction prévu peut être différent du temps d'instruction effectif, car il ne comprend que le temps que les élèves passent en classe, ce qui ne représente qu'une partie du temps d'apprentissage des élèves. L'instruction peut avoir lieu en dehors de la classe ou du milieu scolaire. Dans certains pays, les élèves qui font leurs études secondaires sont encouragés à suivre des cours extrascolaires dans des matières qu'ils suivent dans le cadre scolaire afin de les aider à améliorer leurs résultats dans ces matières importantes. Les élèves peuvent suivre des cours supplémentaires de soutien – ou de « rattrapage » – ou de perfectionnement, qui leur sont donnés soit individuellement par un professeur particulier, soit en groupe par des enseignants. Ils peuvent également suivre d'autres cours indépendants. Ces cours sont financés tantôt par les pouvoirs publics, tantôt par les élèves et leurs parents (voir l'encadré D1.1, dans l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation*). Toutefois, des heures de cours peuvent être perdues en raison de l'absentéisme des élèves ou du manque de personnel qualifié pour remplacer les enseignants absents.

Temps d'instruction obligatoire

Le temps total d'instruction obligatoire est une estimation du nombre d'heures de cours correspondant à la partie obligatoire du programme de base et aux matières dites « à option », elles aussi obligatoires. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le temps d'instruction obligatoire est de 6 710 heures entre l'âge de 7 et 14 ans (voir le tableau D1.1).

Le temps d'instruction prévu correspond au temps d'instruction obligatoire dans tous les groupes d'âge entre 7 et 14 ans en Allemagne, en Angleterre, en Australie, au Canada, au Chili, en Corée, au Danemark, en Espagne, en Estonie, en Fédération de Russie, en Grèce, en Indonésie, en Irlande, en Islande, en Israël, en Italie, au Japon, au Luxembourg, au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas, en République tchèque, en Slovaquie et en Suède. Le temps total d'instruction prévu est inférieur à la moyenne de l'OCDE dans tous ces pays, sauf en Angleterre, en Australie, au Canada, au Chili, en Espagne, en Irlande, en Islande, en Israël, en Italie, au Luxembourg, au Mexique et aux Pays-Bas. Le temps d'instruction prévu est également obligatoire à l'âge de 15 ans dans

ces 24 pays, sauf en Israël et au Japon, un pays dont les données ne sont pas disponibles. En France, le temps d'instruction prévu est totalement obligatoire chez les élèves âgés de 7 et 8 ans et de 9 à 11 ans, mais pas chez les élèves plus âgés, qui peuvent choisir une ou deux matières non obligatoires. En Finlande, le temps total d'instruction prévu n'est obligatoire que chez les élèves âgés de 7 et 8 ans.

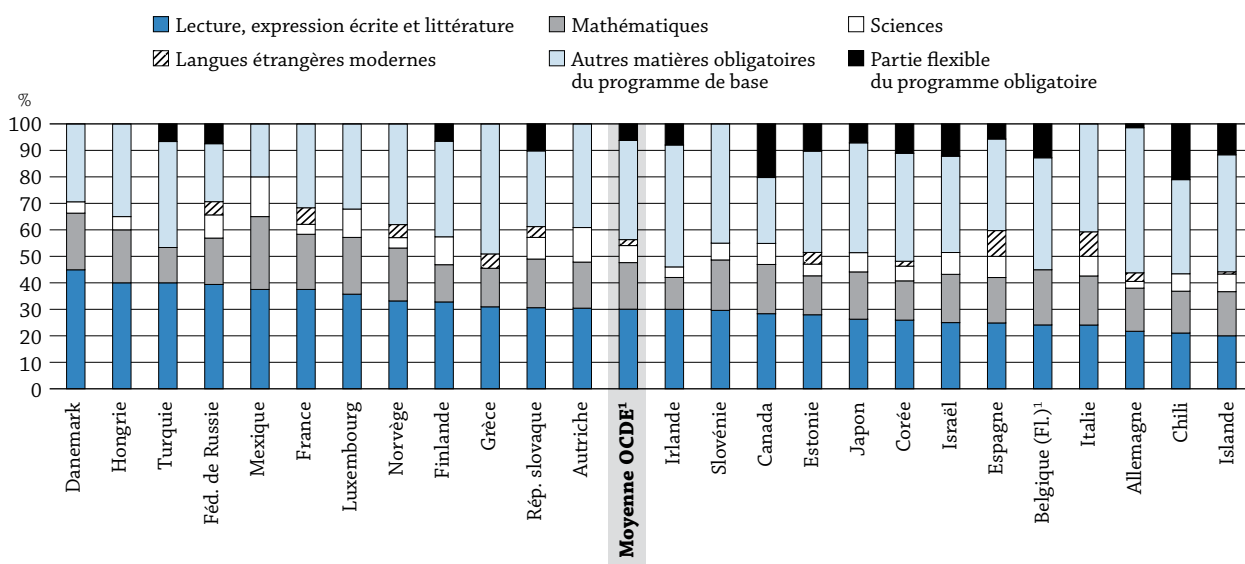
Selon les données fournies par les pays de l'OCDE, le temps total d'instruction obligatoire en salle de classe s'établit en moyenne à 774 heures par an à l'âge de 7 et 8 ans, à 821 heures entre l'âge de 9 et 11 ans, et à 899 heures entre l'âge de 12 et 14 ans. Enfin, il représente, en moyenne, 920 heures par an dans le programme de cours que suivent la plupart des élèves de 15 ans.

Temps d'instruction en lecture, en expression écrite et en littérature, en mathématiques et en sciences

Dans les pays de l'OCDE, les matières ne sont pas nécessairement enseignées dans des cours distincts à l'âge de 7 et 8 ans. Dans ce groupe d'âge, 55 % du programme obligatoire est, en moyenne, consacré à trois matières fondamentales : la lecture, l'expression écrite et la littérature (30 %), les mathématiques (18 %) et les sciences (6 %). Ces matières sont, avec les disciplines artistiques (12 %), l'éducation physique (9 %) et les sciences sociales (6 %), les six matières principales du programme de cours de ce groupe d'âge dans tous les pays de l'OCDE et dans les autres pays du G20 dont les données sont disponibles. Le reste (13 %) du programme obligatoire de base des élèves âgés de 7 et 8 ans est consacré aux cours de religion, de langues étrangères modernes, de formation professionnelle et pratique, de technologie, etc. (voir le tableau D1.2a et le graphique D1.2a).

Graphique D1.2a. Répartition par matière du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves âgés de 7 à 8 ans (2010)


Pourcentage du temps d'instruction prévu consacré aux différentes matières du programme obligatoire



1. L'Australie, la Communauté flamande de Belgique, la Communauté française de Belgique, la Pologne, le Portugal et la République tchèque sont exclues de la moyenne.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part du temps d'instruction prévu pour les matières « Lecture, expression écrite et littérature ».

Source : OCDE, Tableau D1.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679946>

En moyenne, la lecture et l'expression écrite constituent la plus grande partie du programme de cours des élèves âgés de 7 et 8 ans, mais des différences marquées s'observent entre les pays. La lecture et l'expression écrite représentent, par exemple, 20 % du temps d'instruction obligatoire en Islande, mais 40 %, voire davantage, au Danemark, en Hongrie et en Turquie. La part réservée aux sciences et aux disciplines artistiques varie plus encore. La part du temps d'instruction obligatoire consacrée aux sciences ne représente pas plus de 4 % en

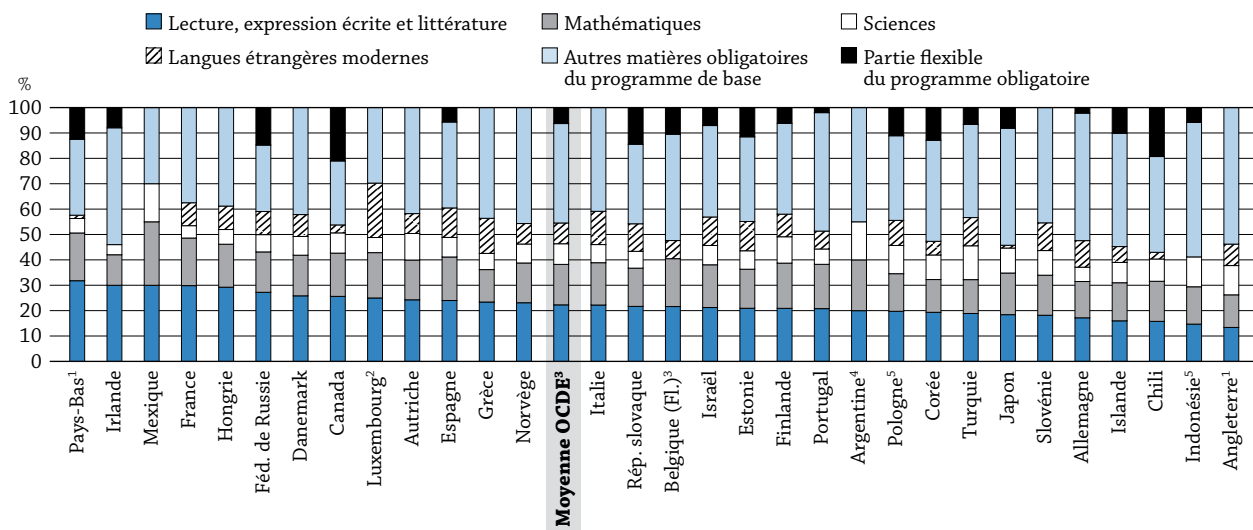
D1

Allemagne, au Danemark, en Estonie, en France, en Grèce, en Irlande, en Norvège et en Turquie, mais est égale ou supérieure à 8 % en Autriche, au Canada, en Espagne, en Fédération de Russie, en Finlande, en Israël, au Luxembourg et en République slovaque, et atteint 15 % au Mexique. Les disciplines artistiques représentent au plus 6 % du temps d’instruction en Israël et au Mexique, mais 21 % en Finlande.

Dans les pays de l’OCDE, les matières ne sont pas nécessairement enseignées dans des cours distincts chez les élèves âgés de 9 à 11 ans. Dans ce groupe d’âge, 47 % du programme obligatoire est, en moyenne, consacré à trois matières fondamentales : la lecture, l’expression écrite et la littérature (22 %), les mathématiques (16 %) et les sciences (8 %). En moyenne, les sciences sociales représentent 9 % du programme obligatoire et les langues étrangères modernes, 8 %. Ces matières sont, avec les disciplines artistiques (11 %) et l’éducation physique (9 %), les sept matières principales du programme de cours de ce groupe d’âge dans tous les pays de l’OCDE et dans les autres pays du G20 dont les données sont disponibles. Le reste (11 %) du programme obligatoire de base des élèves âgés de 9 à 11 ans est consacré aux cours de technologie, de religion, de formation professionnelle et pratique, etc. (voir le tableau D1.2b et le graphique D1.2b).

Graphique D1.2b. Répartition par matière du temps total d’instruction du programme obligatoire des élèves âgés de 9 à 11 ans (2010)

Pourcentage du temps d’instruction prévu consacré aux différentes matières du programme obligatoire



1. Sont uniquement inclus les élèves de 11 ans.
2. Outre le luxembourgeois (langue maternelle), l’allemand est inclus dans les matières « Lecture, expression écrite et littérature » en qualité de langue d’enseignement.
3. L’Australie, la Communauté flamande de Belgique, la Communauté française de Belgique et la République tchèque sont exclues de la moyenne.
4. Année de référence : 2009.
5. Sont uniquement inclus les élèves de 10 à 11 ans.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part du temps d’instruction prévu pour les matières « Lecture, expression écrite et littérature ».

Source : OCDE. Données relatives à l’Argentine : Institut de statistique de l’UNESCO (Programme des indicateurs de l’éducation dans le monde). Tableau D1.2b. Voir les notes à l’annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

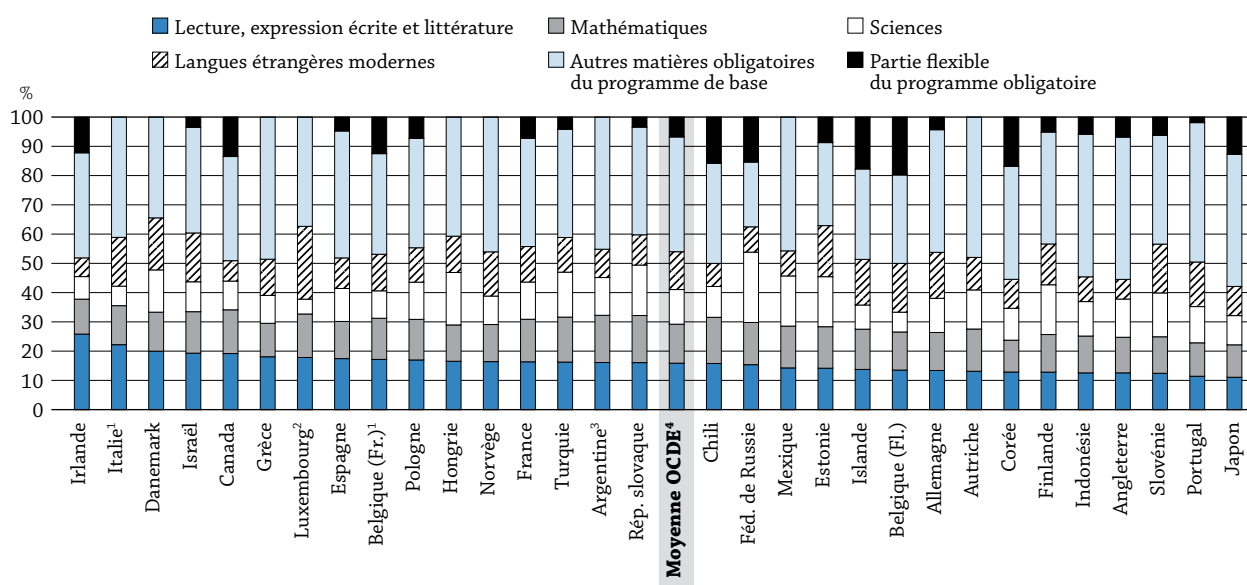
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679965>

Chez les élèves âgés de 9 à 11 ans, la répartition du temps d’instruction entre les différentes matières du programme obligatoire varie sensiblement entre les pays. Ainsi, la lecture et l’expression écrite représentent 13 % du temps d’instruction obligatoire en Angleterre, mais en représentent au moins 30 % en France, en Irlande, au Mexique et aux Pays-Bas. Le temps consacré à l’apprentissage des langues étrangères modernes varie considérablement aussi : il représente au plus 3 % du temps d’instruction en Argentine, au Canada, au Chili, en Indonésie, au Japon, au Mexique et aux Pays-Bas, mais au moins 10 % en Allemagne, en Espagne, en Estonie, en Grèce, en Israël, en Italie, en Pologne, en République slovaque, en Slovénie et en Turquie. Au Luxembourg, les langues étrangères modernes représentent 21 % du temps total d’instruction.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 41 % du programme obligatoire des élèves âgés de 12 à 14 ans est consacré à trois matières : la lecture, l'expression écrite et la littérature (16 %), les mathématiques (13 %) et les sciences (12 %). Par comparaison avec les élèves plus jeunes, un pourcentage relativement plus élevé du programme est réservé aux langues étrangères modernes (13 %) et aux sciences sociales (12 %), et un pourcentage relativement moins élevé, aux disciplines artistiques (8 %) et à l'éducation physique (8 %). Ces matières constituent les sept domaines d'études principaux des programmes de cours dispensés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays membres de l'OCDE et les autres pays du G20. Le reste (12 %) du programme obligatoire de base des élèves âgés de 12 à 14 ans est consacré aux cours de technologie, de religion, de formation professionnelle et pratique, etc. (voir le tableau D1.2c et le graphique D1.2c).

Graphique D1.2C. Répartition par matière du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves âgés de 12 à 14 ans (2010)

Pourcentage du temps d'instruction prévu consacré aux différentes matières du programme obligatoire



1. Sont uniquement inclus les élèves de 12 à 13 ans.


2. Outre le luxembourgeois (langue maternelle), l'allemand est inclus dans les matières « Lecture, expression écrite et littérature » en qualité de langue d'enseignement.

3. Année de référence : 2009.

4. L'Australie et la République tchèque sont exclues de la moyenne.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part de temps d'instruction prévu pour les matières « Lecture, expression écrite et littérature ».

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D1.2c. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679984>

La part du temps d'instruction qui est consacrée aux différentes matières du programme obligatoire varie moins entre les pays chez les 12-14 ans que chez les 9-11 ans. Chez les 12-14 ans, l'une des variations les plus sensibles se retrouve aussi dans la part réservée à la lecture et à l'expression écrite : elle représente 11 % du temps d'instruction obligatoire au Japon et au Portugal, mais atteint 26 % en Irlande, où des cours de lecture et d'expression écrite sont prévus en anglais et en irlandais.

La répartition du temps d'instruction obligatoire entre les matières varie aussi sensiblement entre les 9-11 ans et les 12-14 ans. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves âgés de 12 à 14 ans consacrent moins de temps, un quart de moins environ, aux cours de lecture, d'expression écrite et de littérature que les élèves âgés de 9 à 11 ans. À l'inverse, la part réservée aux sciences, aux sciences sociales, aux langues étrangères modernes,

à la technologie et à la formation professionnelle et pratique augmente avec l'âge des élèves. Ces différences sont plus marquées dans certains pays que dans d'autres. La part du temps d'instruction obligatoire qui est consacrée à la lecture, à l'expression écrite et à la littérature chez les 12-14 ans ne représente, par exemple, pas plus de la moitié environ de celle prévue chez les 9-11 ans en Autriche, en France, au Mexique et au Portugal. En Angleterre, cette différence ne dépasse pas 6 %. Le Chili et l'Italie sont les seuls pays où le pourcentage du programme obligatoire qui est consacré à la lecture, à l'expression écrite et à la littérature est équivalent chez les 12-14 ans et chez les 9-11 ans. Force est de constater que les pays se différencient selon les matières qu'ils privilégient et l'âge auquel elles doivent être enseignées (voir les tableaux D1.2b et D1.2c).

Partie flexible du programme obligatoire

Dans les pays de l'OCDE, la partie flexible du programme de cours représente, en moyenne, 6 % environ du temps d'instruction obligatoire chez les 7-8 ans et les 9-11 ans, et 7 % chez les 12-14 ans. Dans le cadre de ce programme obligatoire, les établissements, les enseignants et/ou les élèves jouissent d'un degré variable de liberté pour choisir les matières qu'ils souhaitent enseigner ou étudier. Le flexibilité est totale (100 %) pour les élèves âgés de 7 à 14 ans en République tchèque, et pour les élèves âgés de 7 et 8 ans en Pologne. Vient ensuite l'Australie, où la flexibilité accordée dans le cadre du programme obligatoire représente 54 % chez les 7-8 ans, 57 % chez les 9-11 ans et 40 % chez les 12-14 ans. La Belgique (Communauté flamande), le Canada, le Chili, la Corée et l'Islande se distinguent également par la flexibilité (égale ou supérieure à 10 %) du programme obligatoire dans les trois groupes d'âge. Enfin, la Fédération de Russie prévoit une flexibilité de 15 % dans le programme obligatoire chez les 9-11 ans et les 12-14 ans (voir les tableaux D1.2a, D1.2b et D1.2c).

Encadré D1.1. Dans quelle mesure les programmes de cours sont-ils « flexibles » ?

Angleterre

La longueur de la journée de classe n'est pas réglementée. Le conseil de direction de chaque établissement décide de l'heure à laquelle la journée de classe débute et se termine et de la durée des cours. Les établissements doivent prévoir un temps d'instruction suffisant pour inculquer un programme de cours vaste et équilibré, dans le respect du programme national et d'autres exigences légales. Le programme national définit les cours à dispenser dans chaque matière et les matières à enseigner à chaque stade de la scolarité obligatoire. Les établissements et les enseignants décident de la façon la plus efficace d'enseigner ce programme et conçoivent un cursus plus large qui répond au mieux aux besoins de leurs élèves. Les académies et les écoles « libres » sont libres de concevoir leur propre programme de cours, mais sont dans l'obligation d'y prévoir des cours d'anglais, de mathématiques, de sciences et de religion.

Canada

Au Canada, chaque province et territoire est responsable de l'éducation et des politiques et réglementations relatives au programme de cours et au temps d'instruction. Les données du Canada sur le temps d'instruction reflètent, en grande partie, le nombre d'heures d'instruction minimum prescrit dans chaque province et territoire. Dans la plupart de ces derniers, le nombre d'heures d'instruction prescrit (temps d'instruction total prévu) inclut des heures à consacrer à la « partie flexible du programme obligatoire ». Le nombre d'heures consacrées à la partie flexible du programme obligatoire et la façon dont elle est dispensée varient selon les provinces et les territoires. Dans certaines juridictions, les établissements d'enseignement sont libres de disposer de ces heures pour l'enseignement de toute matière de leur choix, notamment sous formes d'heures de cours supplémentaires dans les matières principales du programme obligatoire, telles que les mathématiques, la lecture et l'expression écrite, les sciences, etc. Dans d'autres juridictions, les heures de la partie flexible du programme obligatoire doivent être consacrées à l'enseignement de certaines matières uniquement. Dans la plupart des provinces et territoires, la partie flexible du programme obligatoire inclut un cours optionnel, voire davantage. Les élèves des collèges et lycées choisissent ces cours parmi un choix d'options qui leur est proposé à cet effet (pour plus de précisions, consulter l'annexe 3 sur www.oecd.org/edu/eag2012).

...

Chili

Les établissements d'enseignement peuvent choisir de dispenser leur propre programme – auquel cas ils doivent respecter un ensemble d'exigences minimum afin d'obtenir une autorisation officielle –, ou de dispenser le programme national conçu par le ministère de l'Éducation. La plupart des établissements optent pour ce dernier choix. Dans la partie obligatoire du programme national de cours figure une partie flexible, les « heures d'enseignement libre », qui doit être dispensée par les établissements. Ces derniers peuvent choisir en toute autonomie la façon dont ils souhaitent mettre à profit ces heures pour atteindre les objectifs éducatifs qui leur sont fixés, ce qu'ils font généralement en répartissant les objectifs entre les diverses matières. Le ministère de l'Éducation leur propose toutefois des lignes directrices pour les aider à utiliser au mieux cette partie « flexible » du programme.

Écosse

L'exécutif écossais définit les orientations du programme de cours à dispenser, qu'il accompagne de lignes directrices. Ce programme est organisé par les autorités scolaires et les établissements qui le dispensent. La flexibilité prévue laisse une place à l'innovation à l'échelle locale. L'inspection scolaire écossaise vérifie que les établissements respectent les normes et suivent les lignes directrices.

Finlande

Le gouvernement définit à l'échelle nationale le nombre minimal de cours à dispenser par an dans les matières obligatoires et facultatives dans l'enseignement élémentaire. Toutefois, dans ce cadre, les autorités locales et les établissements décident de la répartition des cours entre les années d'études. Le programme obligatoire, qui est relativement flexible, peut inclure des cours théoriques ou appliqués dans des matières courantes, des modules dans plusieurs matières, des cours facultatifs en langues étrangères, ainsi que des cours d'informatique. Quelques établissements dispensent des cours de latin dans les dernières années d'études. Le contenu et les objectifs des matières facultatives sont du ressort des autorités locales et des établissements, tout comme les années d'études dans lesquelles ces matières sont proposées. Le programme obligatoire comporte une partie flexible.

Islande

Une partie du temps total d'instruction prévu est réservée aux matières « à option ». Un horaire de référence, publié dans le Guide des programmes de cours dans l'enseignement obligatoire, décrit la façon dont les établissements peuvent répartir le temps d'instruction minimal fixé dans la loi sur l'enseignement obligatoire. Les établissements peuvent utiliser une partie de la composante flexible du programme pour dispenser des cours supplémentaires dans les matières principales, des cours à l'appui de leur projet pédagogique ou des cours dans des matières qui ne figurent pas dans le Guide des programmes de cours. Une certaine partie du programme est flexible de la 1^{ère} à la 4^e, de la 5^e à la 7^e et de la 8^e à la 10^e. Cette partie flexible est plus importante en 8^e, en 9^e et en 10^e, mais les établissements sont libres de répartir le temps total entre ces trois années d'études. Dans leur programme de cours, les établissements doivent expliquer la façon dont ils comptent utiliser cette flexibilité en concertation avec les autorités locales en charge de l'éducation et les parents d'élèves, définir et décrire les matières « à option » qu'ils proposent et présenter l'horaire de cours, le matériel pédagogique et les procédures d'évaluation. Les élèves peuvent obtenir des crédits (unités de valeur) s'ils suivent des cours de musique ou de langue dans des établissements spécialisés, ou s'ils participent à des activités sportives organisées par des clubs.

Pologne

La Pologne a instauré un nouveau système scolaire intégré pour les élèves âgés de 7 à 9 ans à compter de l'année scolaire 2009-10. Le système traditionnel du cloisonnement des matières a été remplacé par un système d'unités, soit des activités contextualisées et orientées sur des tâches qui peuvent être planifiées dans des modules d'une journée, d'une semaine, voire d'un mois. Le nouveau programme de base de l'instruction obligatoire, qui a été élaboré par des groupes d'experts désignés par le ministère

...

de l'Éducation, prévoit le nombre minimal d'heures de cours à dispenser pendant une période de trois ans dans chaque activité obligatoire (langues étrangères modernes, musique, disciplines artistiques, informatique et éducation physique). Les enseignants sont libres de choisir à quelle matière consacrer les autres heures de cours : le polonais, les sciences sociales, les sciences naturelles, les mathématiques et/ou la technologie (avec l'approbation du chef d'établissement). Dans ce cadre, les enseignants programment les activités selon un horaire flexible et tiennent compte des capacités de leurs élèves pour fixer la durée des cours et des pauses. L'enseignant est responsable de l'apprentissage de ses élèves, sauf en musique, en éducation physique, dans les disciplines artistiques, en informatique et en langues étrangères modernes, matières qui peuvent être enseignées par d'autres enseignants qualifiés. Dans le programme de cours des élèves âgés de 7 à 14 ans, une partie flexible est laissée à l'appréciation du chef d'établissement, qui peut la consacrer à des matières obligatoires, à des disciplines transversales, à des cours de soutien ou à des cours supplémentaires à l'intention des élèves doués ou des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage.

République slovaque

En première et en deuxième année de l'enseignement primaire et des deux cycles de l'enseignement secondaire, les établissements créent leurs propres programmes dans le respect du cadre établi à l'échelle nationale. Ce cadre prévoit une part obligatoire flexible que les établissements peuvent utiliser pour approfondir les matières obligatoires ou enseigner d'autres matières choisies par eux. Chaque établissement peut donc établir ses programmes en fonction des centres d'intérêt de ses élèves.

République tchèque

En République tchèque, le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports a élaboré un cadre contraignant de programmes de cours à respecter dans l'enseignement fondamental (*základní škola*, soit l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et dans l'enseignement secondaire (*gymnasium*, soit le premier cycle de l'enseignement secondaire et une partie du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale). Ce cadre définit les compétences majeures, les contenus à enseigner, les matières, les disciplines transversales (y compris entre les matières et le nombre d'heures à y affecter obligatoirement) et le rendement scolaire. Dans le respect de ce cadre, les établissements peuvent définir leur programme de cours dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ; en d'autres termes, les établissements peuvent répartir à leur guise le nombre obligatoire d'heures de cours entre chaque année d'études dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, pour autant qu'ils atteignent les objectifs fixés en matière de rendement et qu'ils respectent le nombre d'heures défini par matière.

Temps d'instruction non obligatoire

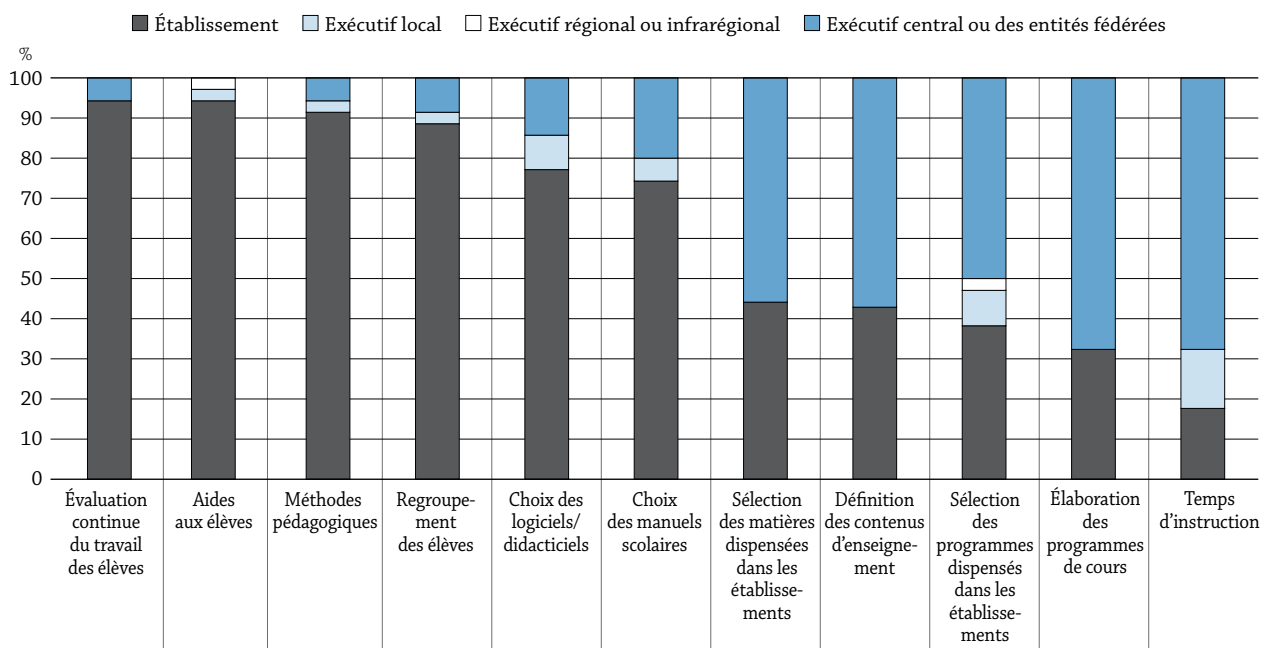
En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la partie non obligatoire du programme de cours représente 2 % du temps total d'instruction obligatoire chez les élèves âgés de 7 et 8 ans et de 9 à 11 ans, et 3 % chez les élèves âgés de 12 à 14 ans. Dans certains cas, toutefois, le temps d'instruction facultatif supplémentaire peut être considérable. Chez les 7-8 ans, par exemple, le temps d'instruction prévu est obligatoire dans la plupart des pays, mais le temps d'instruction facultatif supplémentaire représente jusqu'à 20 % du temps d'instruction total en Turquie, 11 % en Belgique (Communauté française) et en Hongrie, et 9 % en Pologne. Chez les 9-11 ans et les 12-14 ans, le temps d'instruction non obligatoire est caractéristique du système d'éducation en Autriche, en Belgique (Communauté française), en Finlande, en Hongrie, en Pologne, au Portugal, en République slovaque et en Turquie. Chez les 9-11 ans, il ne représente pas plus de 3 % au Portugal et en République tchèque, mais atteint 20 % en Hongrie et en Turquie. Chez les 12-14 ans, il va de 3 % au Portugal et en République slovaque, à 32 % en Hongrie. Le temps d'instruction non obligatoire est également caractéristique du système d'éducation chez les 12-14 ans en Argentine et en France (voir les tableaux D1.2a, D1.2b et D1.2c).

Niveau de l'exécutif responsable des décisions en rapport avec l'organisation de l'enseignement, les programmes de cours et les ressources d'apprentissage

La mesure dans laquelle le gouvernement central, l'exécutif des entités fédérées, les exécutifs régionaux et locaux et la direction des établissements se répartissent le pouvoir de décision au sujet de l'organisation de l'enseignement, des programmes de cours et des ressources d'apprentissage dans le premier cycle de l'enseignement secondaire varie sensiblement entre les pays. Les décisions relatives à l'organisation de l'enseignement (l'évaluation continue du travail des élèves, l'aide aux élèves, les méthodes pédagogiques, le regroupement des élèves et le choix des didacticiels et des manuels) sont prises par les établissements d'enseignement dans 70 % au moins des pays, mais les décisions relatives au temps d'instruction sont plus souvent du ressort du gouvernement central ou de l'exécutif des entités fédérées (c'est le cas dans 24 pays sur 37). Dans 11 des 13 autres pays, les décisions relatives au temps d'instruction sont prises par les exécutifs locaux ou les établissements, mais dans le respect d'un cadre défini à l'échelle centrale. Les établissements ne décident en toute autonomie du temps d'instruction qu'en Angleterre et en Indonésie (voir le graphique D1.3 et le tableau D1.3, en ligne).

Graphique D1.3. Niveau de l'exécutif responsable des décisions en rapport avec l'organisation de l'enseignement, les programmes de cours et les ressources d'apprentissage dans les établissements publics du premier cycle du secondaire (2011)

Pourcentage de pays de l'OCDE déclarant des décisions selon le niveau de l'exécutif



Les décisions sont classées par ordre décroissant du pourcentage de pays de l'OCDE les déclarant du ressort des établissements.

Source : OCDE. Tableau D1.3, disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680003>

Si les décisions relatives à l'organisation de l'enseignement sont, en grande partie, prises par les établissements, les décisions relatives aux programmes de cours et aux ressources d'apprentissage (la définition des contenus d'enseignement, la sélection des matières et des programmes dispensés dans les établissements et l'élaboration des programmes de cours) sont, quant à elles, prises par le gouvernement central ou l'exécutif des entités fédérées dans plus de la moitié des pays. Dans les autres pays, ce sont les exécutifs locaux ou les établissements qui prennent ces décisions, mais dans le respect d'un cadre défini par le gouvernement central ou l'exécutif des entités fédérées. Les établissements ne prennent ces décisions en toute autonomie qu'en Écosse et en Indonésie.

Les programmes de cours sont sélectionnés en toute autonomie par les établissements en Autriche et par les exécutifs locaux en Suède, alors qu'ils le sont par les établissements après consultation des exécutifs infrarégionaux en France. En Hongrie, ces décisions sont également prises par les établissements, mais après consultation des exécutifs locaux. La majorité des décisions relatives à l'organisation de l'enseignement et à la planification et aux structures sont du ressort du gouvernement national en Grèce et au Luxembourg.

Définitions

Par **programme obligatoire**, on entend le temps d'instruction minimal et sa répartition entre matières obligatoires qui s'appliquent à la quasi-totalité des établissements publics et à la quasi-totalité des élèves qui y sont scolarisés. Le temps consacré aux différentes matières est mesuré sur la base du tronc commun minimal, et non du temps moyen consacré à chaque matière, car les sources d'information (la réglementation) ne permettent pas de procéder à des estimations plus précises. Le programme obligatoire total comprend le programme de base ainsi qu'une partie flexible, elle aussi obligatoire.

Par **partie flexible du programme obligatoire**, on entend la partie du programme obligatoire dans laquelle le temps consacré aux matières est variable et/ou un choix peut être fait entre des matières.

Le **temps d'instruction des élèves âgés de 7 à 15 ans** correspond au nombre officiel d'heures de cours (de 60 minutes) dispensé par les établissements. Dans les pays où le temps d'instruction n'est pas strictement réglementé, le temps d'instruction est estimé sur la base de résultats d'enquête. Les heures perdues lors de la fermeture des établissements pour cause de festivités ou de commémorations (la fête nationale, par exemple) ne sont pas prises en compte. Le temps d'instruction prévu ne comprend pas les cours non obligatoires organisés en dehors de la journée de classe, ni le temps consacré aux devoirs, aux leçons et aux cours particuliers avant ou après la journée de classe.

Le **temps d'instruction prévu dans la formation la moins exigeante destinée aux élèves de 15 ans** porte sur le programme destiné aux élèves peu susceptibles de poursuivre des études à la fin de la scolarité obligatoire ou au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire. Les pays organisent ou non cette formation selon leurs politiques de sélection ou de filières. De nombreux pays prévoient le même temps d'instruction dans la plupart ou la totalité des filières, mais laissent une certaine liberté aux élèves quant au choix des matières. Ces choix interviennent souvent à un stade assez précoce lorsque les formations sont longues et très diversifiées.

Par **temps d'instruction prévu**, on entend le nombre annuel d'heures de cours, parties obligatoire et non obligatoire du programme confondues.

Par **partie non obligatoire du programme**, on entend le nombre moyen d'heures de cours supplémentaires que les élèves peuvent suivre en plus du nombre d'heures d'instruction obligatoire. Les matières concernées varient souvent d'un établissement ou d'une région à l'autre et peuvent être appelées « matières à option non obligatoires ».

Le **temps d'instruction des élèves de 15 ans** est estimé sur la base du programme de cours suivi par la majorité d'entre eux. Il peut s'agir d'un programme relevant du premier ou du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans la plupart des pays, ce programme relève de la filière générale. Si le système d'éducation dirige les élèves vers des filières différentes à cet âge, le temps d'instruction moyen peut avoir été estimé sur la base des programmes les plus courants et pondéré en fonction du pourcentage d'élèves fréquentant l'année d'études comptant le plus d'élèves de 15 ans. Si la filière professionnelle est incluse dans le calcul du temps d'instruction, seule la partie de la formation dispensée en milieu scolaire est prise en considération.

Méthodologie

Cet indicateur porte sur le temps d'instruction prévu, tel qu'il est fixé par la réglementation, soit le temps d'exposition des élèves à l'enseignement en classe dans le cadre institutionnel, mais il ne permet pas de déterminer le nombre d'heures de cours que les élèves suivent effectivement, ni d'évaluer le temps qu'ils

consacrent à l'apprentissage en dehors du cadre scolaire. Des différences entre le nombre minimal d'heures de cours prévues par la réglementation et le nombre d'heures de cours effectivement suivies par les élèves ne sont pas à exclure dans certains pays. Selon une étude réalisée par Regioplan Beleidsonderzoek (Pays-Bas), le nombre minimal d'heures de cours n'est pas toujours atteint, que ce soit en raison du calendrier scolaire fixé par les établissements, de l'annulation de cours ou de l'absentéisme des enseignants (voir l'encadré D1.1 dans l'édition de 2007 de *Regards sur l'éducation*).

Cet indicateur présente aussi la répartition du temps d'instruction minimum entre les diverses matières du programme. Il estime le nombre net d'heures de cours prévues dans les années d'études fréquentées en majorité par des élèves âgés de 7 à 15 ans. Ces chiffres sont difficiles à comparer entre les pays en raison de différences dans leur politique en matière de programmes, mais ils donnent un aperçu du nombre d'heures de cours jugé nécessaire pour permettre aux élèves d'atteindre les objectifs qui leur sont fixés en matière d'apprentissage.

Les données sur le temps d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2009-10 et proviennent de l'enquête OCDE-INES de 2011 sur les enseignants et les programmes.

Les données sur les niveaux de pouvoir responsables des décisions relatives à l'organisation de l'enseignement, aux programmes de cours et aux ressources d'apprentissage se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'enquête de l'OCDE-INES réalisée en 2011 sur la prise de décision dans l'éducation. L'indicateur D6 « Qui prend les décisions clés au sein des systèmes d'éducation ? » fournit des définitions détaillées et des précisions sur la méthodologie.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau D1.3. Niveau de l'exécutif responsable des décisions en rapport avec l'organisation de l'enseignement, les programmes de cours et les ressources d'apprentissage dans les établissements publics du premier cycle du secondaire (2011)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684430>

Tableau D1.1. Temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics (2010)

Nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours des élèves de 7 à 8 ans, de 9 à 11 ans, de 12 à 14 ans et de 15 ans.

	Âges de fin de l'obligation scolaire	Tranche d'âge dans laquelle plus de 90 % de la population totale est scolarisée	Nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires					Nombre annuel moyen d'heures d'instruction prévues				
			De 7 à 8 ans	De 9 à 11 ans	De 12 à 14 ans	À 15 ans (programme typique)	À 15 ans (programme le moins exigeant)	De 7 à 8 ans	De 9 à 11 ans	De 12 à 14 ans	À 15 ans (programme typique)	À 15 ans (programme le moins exigeant)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE												
Australie	17	5 - 16	982	984	997	982	927	982	984	997	982	927
Autriche	15	5 - 15	690	766	914	1 005	960	735	811	959	1 050	1 005
Belgique (Fl.)	18	3 - 17	a	a	a	a	a	835	835	960	960	450
Belgique (Fr.) ¹	18	3 - 17	840	840	960	m	m	930	930	1 020	m	m
Canada	16 - 18	6 - 17	917	921	922	919	a	917	921	922	919	a
Chili	18	6 - 15	1 083	1 083	1 083	1 197	1 197	1 083	1 083	1 083	1 197	1 197
Rép. tchèque ²	15	5 - 17	588	706	862	794	588	588	706	862	794	588
Danemark	16	3 - 16	701	813	900	930	900	701	813	900	930	900
Angleterre	16	4 - 16	893	899	925	950	a	893	899	925	950	a
Estonie	16	4 - 17	595	683	802	840	m	595	683	802	840	m
Finlande	16	6 - 18	608	640	777	856	a	608	683	829	913	a
France	16	3 - 16	847	847	971	1 042	a	847	847	1 065	1 147	a
Allemagne	18	4 - 17	641	793	887	933	m	641	793	887	933	m
Grèce	14 - 15	5 - 29	720	812	796	773	a	720	812	796	773	a
Hongrie	18	4 - 17	555	601	671	763	763	614	724	885	1 106	1 106
Islande	16	3 - 16	800	889	969	987	a	800	889	969	987	a
Irlande	16	5 - 18	915	915	929	935	935	915	915	929	935	935
Israël	17	5 - 16	914	990	981	964	m	914	990	981	1 101	m
Italie	16	3 - 16	891	924	1 023	1 089	m	891	924	1 023	1 089	m
Japon	15	4 - 17	735	800	877	m	a	735	800	877	m	a
Corée	14	6 - 17	612	703	859	1 020	a	612	703	859	1 020	a
Luxembourg	15	4 - 15	924	924	908	900	900	924	924	908	900	900
Mexique	15	4 - 14	800	800	1 167	799	a	800	800	1 167	799	a
Pays-Bas	18	4 - 17	940	940	1 000	1 000	a	940	940	1 000	1 000	a
Nouvelle-Zélande	16	4 - 16	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	16	3 - 17	701	773	836	858	a	701	773	836	858	a
Pologne	16	6 - 18	600	707	765	810	a	656	763	820	865	a
Portugal	15	5 - 17	865	859	908	882	m	900	888	934	934	m
Écosse	16	4 - 16	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Rép. slovaque	16	6 - 16	695	784	822	936	936	709	794	851	936	936
Slovénie	15	6 - 18	621	721	817	908	888	621	721	817	908	888
Espagne	16	3 - 16	875	875	1 050	1 050	1 050	875	875	1 050	1 050	1 050
Suède ³	16	3 - 18	741	741	741	741	a	741	741	741	741	a
Suisse	15	5 - 17	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	14	6 - 13	720	720	768	810	a	864	864	864	810	a
États-Unis	17	6 - 16	m	m	m	m	a	m	m	m	m	a
Moyenne OCDE	16	4 - 16	774	821	899	920	913	790	838	922	948	907
Moyenne UE21	16	4 - 16	750	800	877	907	880	767	819	907	941	876
Autres G20												
Argentine ⁴	17	5 - 15	m	720	744	m	m	m	720	896	m	m
Brésil	17	6 - 16	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	531	613	793	748	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	15	6 - 14	464	747	944	1 020	a	464	747	944	1 020	a
Fédération de Russie	17	7 - 14	493	737	879	912	m	493	737	879	912	m
Arabie saoudite	11	11 - 17	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	15	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	733	801	911	935	m	m	m	m	m	m

1. La tranche d'âge « De 12 à 14 ans » comprend uniquement les élèves âgés de 12 et 13 ans.

2. Nombre annuel d'heures minimum.

3. Estimation en raison de l'absence de données ventilées par âge.

4. Année de référence : 2009.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : ministère de l'Éducation, *Notes relatives au programme expérimental d'instruction obligatoire*, 19 novembre 2001. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684354>

Tableau D1.2a. **Temps d’instruction par matière en pourcentage du temps total d’instruction du programme obligatoire des élèves de 7 à 8 ans (2010)**

Pourcentage du temps d’instruction prévu consacré aux différentes matières du programme obligatoire

	Matières obligatoires du programme de base												Partie flexible du programme obligatoire	Total des matières obligatoires	Matières à option facultatives
	Lecture, expression écrite et littérature	Mathématiques	Sciences	Sciences sociales	Langues étrangères modernes	Technologie	Disciplines artistiques	Éducation physique	Religion	Formation professionnelle et pratique	Autres	Total des matières obligatoires du programme de base			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE															
Australie ¹	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	46	54	100	n
Autriche	30	17	13	n	x(11)	n	13	13	9	x(11)	4	100	x(11)	100	7
Belgique (Fl.) ¹	24	21	x(11)	x(11)	n	n	10	7	7	n	18	87	13	100	n
Belgique (Fr.) ¹	x(11)	x(11)	x(11)	x(11)	n	n	x(11)	7	7	n	86	100	n	100	11
Canada	28	19	8	7	n	n	n	7	10	n	n	1	80	20	100
Chili	21	16	7	7	n	8	8	8	5	n	n	79	21	100	m
Rép. tchèque ¹	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	n	n	n	x(13)	100	100	m
Danemark	45	21	4	n	n	n	13	6	6	n	4	100	n	100	n
Angleterre	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	28	15	4	4	4	n	9	12	n	n	13	90	10	100	n
Finlande	33	14	11	n	n	n	21	9	6	n	n	93	7	100	n
France	38	21	4	8	6	2	9	13	n	n	n	100	n	100	n
Allemagne	22	16	3	3	3	1	14	12	7	n	16	99	1	100	n
Grèce	31	15	n	16	5	n	11	7	4	n	11	100	n	100	n
Hongrie	40	20	5	n	n	n	13	14	n	5	4	100	n	100	11
Islande	20	17	7	10	1	3	13	10	x(4)	7	1	88	12	100	n
Irlande	30	12	4	8	x(14)	n	12	4	10	n	12	92	8	100	n
Israël	25	18	8	9	n	1	6	6	12	n	3	88	12	100	n
Italie ²	24	19	7	11	9	n	15	7	7	n	n	100	x(12)	100	n
Japon	26	18	7	6	n	n	13	10	n	n	12	93	7	100	m
Corée	26	15	6	6	2	n	7	6	n	n	22	89	11	100	n
Luxembourg ³	36	21	11	n	n	n	11	11	7	n	4	100	n	100	n
Mexique	38	28	15	10	n	n	5	5	n	n	n	100	n	100	n
Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	33	20	4	5	5	n	15	9	8	n	1	100	n	100	n
Pologne ¹	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	100	100	9
Portugal ¹	32	28	x(4)	20	n	x(11)	x(11)	n	n	x(11)	20	100	m	100	4
Écosse	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Rép. slovaque	31	18	8	2	4	2	10	8	4	2	n	90	10	100	2
Slovénie	30	19	6	6	n	n	17	13	n	n	9	100	n	100	n
Espagne	25	17	8	8	10	n	9	9	x(13)	n	8	94	6	100	n
Suède	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	40	13	n	17	n	n	13	7	n	n	3	93	7	100	20
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne OCDE ¹	30	18	6	6	2	1	12	9	4	1	6	94	6	100	2
Moyenne UE21 ¹	32	18	6	5	3	n	13	10	5	1	6	97	4	100	1
Autres G20															
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	x(12)	x(12)	x(12)	x(12)	n	n	x(12)	x(12)	x(12)	x(12)	x(12)	100	n	100	n
Fédération de Russie	39	18	9	n	5	4	9	9	n	n	n	93	7	100	n
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. L’Australie, la Communauté flamande de Belgique, la Communauté française de Belgique, la Pologne, le Portugal et la République tchèque sont exclues des moyennes.

2. Le programme des élèves de 7 et 8 ans est très flexible.

3. Outre le luxembourgeois (langue maternelle), l’allemand est inclus dans les matières « Lecture, expression écrite et littérature » en qualité de langue d’enseignement.

Source : OCDE. Voir les notes à l’annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684373>

Tableau D1.2b. **Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 9 à 11 ans (2010)**

Pourcentage du temps d'instruction prévu consacré aux différentes matières du programme obligatoire

	Matières obligatoires du programme de base												Partie flexible du programme obligatoire	Total des matières obligatoires	Matières à option facultatives	
	Lecture, expression écrite et littérature	Mathématiques	Sciences	Sciences sociales	Langues étrangères modernes	Technologie	Disciplines artistiques	Éducation physique	Religion	Formation professionnelle et pratique	Autres	Total des matières obligatoires du programme de base				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)				
OCDE	Australie ¹	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	43	57	100	n	
	Autriche	24	16	10	3	8	n	18	10	8	x(11)	3	100	x(11)	100	6
	Belgique (Fl.) ¹	22	19	x(11)	x(11)	7	n	10	7	7	n	18	89	11	100	n
	Belgique (Fr.) ¹	x(11)	x(11)	x(11)	x(11)	5	x(11)	x(11)	7	7	n	81	100	n	100	11
	Canada	26	17	8	7	3	n	7	10	n	n	1	79	21	100	n
	Chili	16	16	9	9	3	6	10	7	5	n	1	81	19	100	m
	Rép. tchèque ¹	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	n	n	n	x(13)	100	100	m
	Danemark	26	16	7	6	9	n	20	10	4	n	3	100	n	100	n
	Angleterre ²	13	13	12	14	8	13	11	9	3	n	5	100	x(12)	100	x(14)
	Estonie	21	15	7	6	12	4	9	10	n	n	4	88	12	100	n
	Finlande	21	18	10	2	9	n	19	9	5	n	n	94	6	100	7
	France	30	19	5	11	9	3	9	14	n	n	n	100	n	100	n
	Allemagne	17	14	6	6	10	2	15	10	7	n	11	98	2	100	n
	Grèce	23	13	6	16	14	n	7	6	6	n	7	100	n	100	n
	Hongrie	29	17	6	7	9	n	14	12	n	5	2	100	n	100	20
	Islande	16	15	8	10	6	3	12	9	x(4)	8	2	90	10	100	n
	Irlande	30	12	4	8	x(14)	n	12	4	10	n	12	92	8	100	n
	Israël	21	17	8	10	11	1	5	6	12	n	3	93	7	100	n
	Italie ³	22	17	7	11	13	2	14	7	6	n	n	100	n	100	n
	Japon	18	16	10	9	1	n	10	8	n	n	19	92	8	100	m
	Corée	19	13	10	10	5	2	13	10	n	2	3	87	13	100	n
	Luxembourg ⁴	25	18	6	2	21	n	11	10	7	n	n	100	n	100	n
	Mexique	30	25	15	20	n	n	5	5	n	n	n	100	n	100	n
	Pays-Bas ²	32	19	6	6	1	n	9	7	5	3	n	88	13	100	n
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	23	16	7	9	8	n	15	11	8	n	3	100	n	100	n
	Pologne ⁵	20	15	11	5	10	5	5	15	n	n	4	89	11	100	7
	Portugal ⁶	21	17	6	11	7	x(7)	12	6	n	n	18	98	2	100	3
	Écosse	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Rép. slovaque	22	15	7	10	11	1	8	7	4	1	n	86	14	100	1	
Slovénie	18	16	10	8	11	2	11	11	n	3	10	100	n	100	n	
Espagne	24	17	8	8	12	n	8	9	x(13)	n	10	94	6	100	n	
Suède	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Turquie	19	13	13	10	11	2	7	6	7	n	6	93	7	100	20	
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Moyenne OCDE ¹	22	16	8	9	8	2	11	9	4	1	5	94	6	100	2	
Moyenne UE21 ¹	23	16	7	8	10	2	12	9	4	1	5	96	5	100	3	
Autres G20	Argentine ⁷	20	20	15	15	n	n	10	10	n	n	10	100	x(12)	100	n
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	20-22	13-15	7-9	3-4	6-8	m	9-11	10-11	m	16-20	7-9	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie ⁵	15	15	12	9	n	n	12	12	9	6	6	94	6	100	n
	Fédération de Russie	27	16	7	6	9	7	7	7	n	n	n	85	15	100	n
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

1. L'Australie, la Communauté flamande de Belgique, la Communauté française de Belgique et la République tchèque sont exclues des moyennes.

2. Sont uniquement inclus les élèves de 11 ans.

3. Le programme des élèves de 9 et 10 ans est très flexible. Le programme des élèves de 11 ans est analogue à celui des élèves de 12 et 13 ans.

4. Outre le luxembourgeois (langue maternelle), l'allemand est inclus dans les matières « Lecture, expression écrite et littérature » en qualité de langue d'enseignement.

5. Sont uniquement inclus les élèves de 10 et 11 ans.

6. Pour les élèves de 9 ans, la technologie, les disciplines artistiques et la formation professionnelle et pratique sont comprises dans la catégorie « Autres ».

7. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : ministère de l'Éducation, *Notes relatives au programme expérimental d'instruction obligatoire*, 19 novembre 2001. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684392>

Tableau D1.2c. Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 12 à 14 ans (2010)

Pourcentage du temps d'instruction prévu consacré aux différentes matières du programme obligatoire

	Matières obligatoires du programme de base												Partie flexible du programme obligatoire	Total des matières obligatoires	Matières à option facultatives
	Lecture, expression écrite et littérature	Mathématiques	Sciences	Sciences sociales	Langues étrangères modernes	Technologie	Disciplines artistiques	Éducation physique	Religion	Formation professionnelle et pratique	Autres	Total des matières obligatoires du programme de base			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE															
Australie ¹	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	60	40	100	n
Autriche	13	14	13	12	11	n	16	10	7	2	1	100	x(11)	100	5
Belgique (Fl.)	14	13	7	9	17	4	4	6	6	1	n	80	20	100	n
Belgique (Fr.) ²	17	14	9	13	13	3	3	9	6	n	n	88	13	100	6
Canada	19	15	10	13	7	3	8	10	n	n	3	87	13	100	n
Chili	16	16	11	11	8	3	8	5	5	n	3	84	16	100	m
Rép. tchèque ¹	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	x(13)	n	n	n	x(13)	100	100	m
Danemark	20	13	14	9	18	n	11	8	3	n	3	100	n	100	n
Angleterre	13	12	13	13	7	12	9	8	3	n	3	93	7	100	x(14)
Estonie	14	14	17	9	17	5	7	7	n	n	n	91	9	100	n
Finlande	13	13	17	7	14	n	15	7	5	4	n	95	5	100	7
France	16	15	13	13	12	6	7	11	n	n	n	93	7	100	10
Allemagne	13	13	12	12	16	3	9	9	5	2	1	96	4	100	n
Grèce	18	11	10	12	12	5	6	8	6	3	10	100	n	100	n
Hongrie	17	12	18	12	12	3	10	9	n	3	3	100	n	100	32
Islande	14	14	8	8	16	2	6	8	x(4)	5	3	82	18	100	n
Irlande ³	26	12	8	15	6	n	4	5	8	x(14)	4	88	12	100	n
Israël	19	14	10	16	17	4	n	6	9	n	1	97	3	100	n
Italie ²	22	13	7	11	17	7	13	7	3	n	n	100	n	100	n
Japon	11	11	10	9	10	3	7	9	n	n	17	87	13	100	m
Corée	13	11	11	10	10	4	8	8	n	4	5	83	17	100	n
Luxembourg ⁴	18	15	5	10	25	n	10	8	6	n	3	100	n	100	n
Mexique	14	14	17	23	9	n	6	6	n	9	3	100	n	100	n
Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	16	13	10	10	15	n	11	10	7	3	5	100	n	100	n
Pologne	17	14	13	11	12	5	4	14	n	n	4	93	7	100	7
Portugal ⁵	11	11	12	13	15	4	7	9	n	n	15	98	2	100	3
Écosse	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Rép. slovaque	16	16	17	16	10	n	7	7	3	3	n	97	3	100	3
Slovénie	12	12	15	14	17	2	6	6	n	n	8	94	6	100	n
Espagne	17	13	11	10	10	5	10	7	x(13)	n	11	95	5	100	n
Suède	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	16	15	15	11	12	4	4	4	5	n	8	96	4	100	13
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne OCDE ¹	16	13	12	12	13	3	8	8	3	1	4	93	7	100	3
Moyenne UE21 ¹	16	13	12	12	14	3	8	8	3	1	4	95	6	100	4
Autres G20															
Argentine ⁶	16	16	13	19	10	6	10	10	n	n	n	100	x(12)	100	20
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	13	13	12	11	8	4	8	8	7	6	6	94	6	100	n
Fédération de Russie	15	14	24	9	9	3	4	6	n	1	n	85	15	100	n
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. L'Australie et le République tchèque sont exclues des moyennes.

2. Sont uniquement inclus les élèves de 12 à 13 ans.

3. Les disciplines artistiques sont incluses dans le « Total des matières obligatoires du programme de base » pour les élèves de 13 et 14 ans.


4. Outre le luxembourgeois (langue maternelle), l'allemand est inclus dans les matières « Lecture, expression écrite et littérature » en qualité de langue d'enseignement.

5. La technologie est incluse dans les disciplines artistiques pour les élèves de 14 ans.

6. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

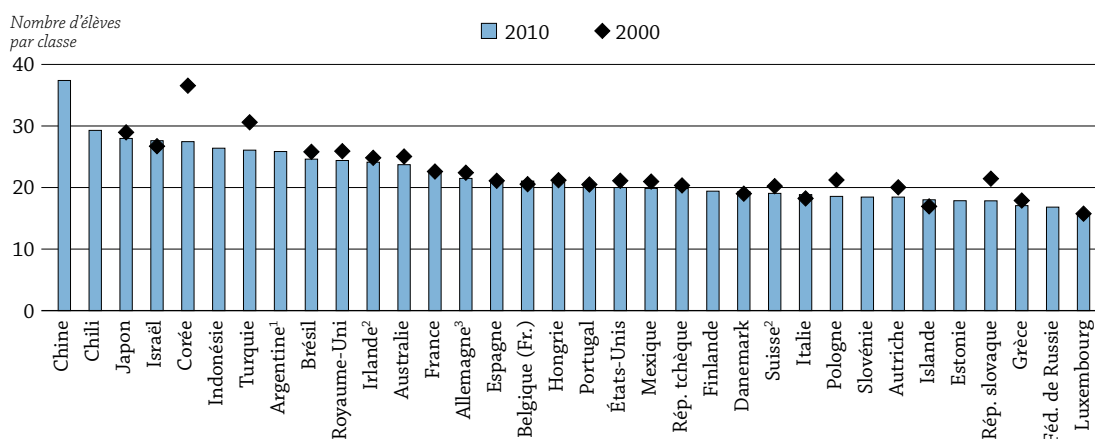
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684411>

QUELS SONT LE TAUX D'ENCADREMENT ET LA TAILLE DES CLASSES ?

- Dans l'enseignement primaire, les élèves sont, en moyenne, 21 par classe dans les pays de l'OCDE, mais ils sont généralement plus nombreux par classe dans les autres pays du G20. Parmi les pays dont les données sont disponibles, la taille des classes varie de plus de 29 élèves par classe au Chili et en Chine, à presque moitié moins en Fédération de Russie et au Luxembourg.
- Dans plus de deux tiers des pays dont les données de 2000 et de 2010 sont comparables, l'effectif des classes tend à diminuer dans l'enseignement primaire, surtout dans les pays où il était élevé en 2000, comme en Corée et en Turquie.
- Dans les pays de l'OCDE, les effectifs des classes augmentent, en moyenne, d'au moins deux élèves entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans les pays de l'OCDE, on compte, en moyenne, quelque 23 élèves par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Graphique D2.1. Taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire (2000, 2010)




1. Année de référence : 2009 (et non 2010).

2. Établissements publics uniquement.

3. Années de référence : 2001 et 2010.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données de 2010 : tableau D2.1. Données de 2000 : tableau D2.5 disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680022>

■ Contexte

La taille des classes et les taux d'encadrement sont au cœur des débats sur l'éducation, car ils se conjuguent à d'autres facteurs pour déterminer l'importance du corps enseignant. Parmi ces facteurs, citons le temps total d'instruction (voir l'indicateur D1), le temps de travail moyen des enseignants (voir l'indicateur D4) et la répartition de leur temps de travail entre l'enseignement proprement dit et d'autres tâches. Outre le salaire des enseignants (voir l'indicateur D3) et la pyramide des âges du corps enseignant (voir l'indicateur D5), la taille des classes et les taux d'encadrement ont aussi un impact considérable sur le niveau des dépenses de fonctionnement au titre de l'éducation (voir les indicateurs B6 et B7).

Il est courant de considérer que des effectifs moins nombreux par classe permettent aux enseignants de se concentrer davantage sur les besoins de chacun de leurs élèves et de passer moins de temps à gérer les perturbations pendant les cours. Pourtant, les effets de la variation de

la taille des classes sur la performance des élèves ne sont pas étayés par des éléments probants, même s'il apparaît que les classes moins nombreuses pourraient avoir un impact sur des groupes spécifiques d'élèves, notamment les élèves défavorisés (Krueger, 2002). Les éléments sont plus nombreux à l'appui de la relation positive entre les classes plus petites et certains aspects des conditions de travail des enseignants et de leur performance (une plus grande ouverture à l'innovation en classe, un meilleur état d'esprit des enseignants et une plus grande satisfaction professionnelle) (Hattie, 2009 ; OCDE, 2009).

Le taux d'encadrement, qui est dérivé du nombre d'élèves ou d'étudiants par enseignant, est également un indicateur important de la ventilation du budget de l'éducation. Des arbitrages s'imposent parfois entre l'augmentation du taux d'encadrement (moins d'élèves/étudiants par enseignant) et la revalorisation du salaire des enseignants, l'accroissement des activités de formation continue et de développement professionnel, l'augmentation des investissements dans le matériel pédagogique ou encore le recours plus généralisé à des auxiliaires d'éducation et autres paraprofessionnels dont les salaires sont souvent beaucoup moins élevés que ceux des enseignants qualifiés. En outre, la scolarisation dans des classes normales d'un plus grand nombre d'élèves ayant des besoins d'éducation spécifiques requiert davantage de moyens, tant en termes de personnel spécialisé que de services d'assistance, ce qui peut réduire les ressources disponibles pour accroître le taux d'encadrement.

■ **Autres faits marquants**

- Dans 21 des 26 pays dont les données sont disponibles, **le taux d'encadrement augmente entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, alors que l'effectif des classes augmente entre ces deux niveaux d'enseignement** dans ces 26 pays, sauf un. Cette augmentation du taux d'encadrement reflète des différences dans le temps d'instruction des élèves, qui tend à s'accroître avec le niveau d'enseignement.
- Dans les pays de l'OCDE, **les taux d'encadrement dans l'enseignement secondaire sont, en moyenne, légèrement plus favorables dans les établissements privés que dans les établissements publics**. L'exemple le plus frappant est celui du Mexique où les établissements publics de l'enseignement secondaire comptent près de 17 élèves de plus par enseignant que les établissements privés. Dans les pays de l'OCDE, on compte, en moyenne, un élève de plus au maximum par classe dans les établissements publics que dans les établissements privés dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.
- Selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, **le personnel non enseignant représente un peu plus d'un quart de l'ensemble des personnels de l'éducation dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, et plus d'un tiers de l'ensemble des personnels dans l'enseignement tertiaire**. Dans l'enseignement tertiaire, on compte plus de 10 membres du personnel de l'éducation de plus par millier d'étudiants que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

■ **Tendances**

Entre 2000 et 2010, l'effectif des classes a diminué d'un élève dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données des deux années de référence sont disponibles, et les écarts entre les pays de l'OCDE se sont réduits. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, par exemple, l'effectif moyen des classes était compris entre 17.4 élèves (en Islande) et 38.5 élèves (en Corée) en 2000, alors qu'il est compris entre 19.4 élèves (au Luxembourg et au Royaume-Uni) et 34.7 élèves (en Corée), selon les chiffres de 2010. Toutefois, la taille des classes a augmenté dans certains pays où elle était relativement peu importante en 2000, en particulier en Islande.

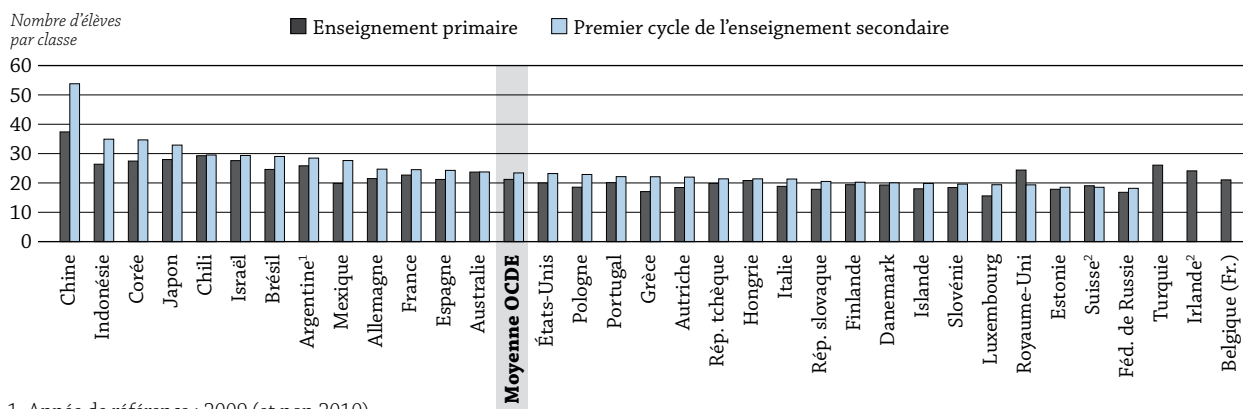
Analyse

Taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire

Selon la moyenne calculée sur la base des chiffres de 2010 des pays de l'OCDE, on compte plus de 21 élèves par classe dans l'enseignement primaire. Toutefois, la taille moyenne des classes varie grandement entre les pays dont les données sont disponibles : les élèves sont moins de 17 par classe en Fédération de Russie et au Luxembourg, mais plus de 29 par classe au Chili et en Chine. Les élèves sont moins de 20 par classe dans près de la moitié des pays dont les données sont disponibles, à savoir en Autriche, au Danemark, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Grèce, en Islande, en Italie, au Luxembourg, au Mexique, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suisse (établissements publics). Dans la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire, les élèves sont plus de 23 par classe, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (ils sont entre 22 et 25 par classe à ce niveau d'enseignement dans un quart des pays de l'OCDE). Parmi les pays dont les données sont disponibles, les élèves ne sont pas plus de 20 par classe au Danemark, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Islande, au Luxembourg, au Royaume-Uni, en Slovénie et en Suisse (établissements publics), mais plus de 34 par classe en Corée et en Indonésie, et plus de 50 par classe en Chine (voir le tableau D2.1).

Les effectifs des classes tendent à augmenter entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire au Brésil, en Chine, en Corée, en Grèce, en Indonésie, au Japon, au Mexique et en Pologne, on compte, en moyenne, plus de quatre élèves de plus par classe que dans l'enseignement primaire. En revanche, au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, en Suisse (dans les établissements publics uniquement), les effectifs des classes diminuent entre ces deux niveaux d'enseignement (voir le graphique D2.2).

Graphique D2.2. Taille moyenne des classes dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2010)



1. Année de référence : 2009 (et non 2010).

2. Établissements publics uniquement.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680041>

Entre 2000 et 2010, la taille moyenne des classes a légèrement diminué dans l'enseignement primaire (21.4 élèves en 2010, contre 22.5 en 2000), ce qui s'explique en partie par les réformes de la taille des classes mises en œuvre dans certains pays durant cette période (voir l'indicateur B7). Il ressort toutefois de l'analyse des pays dont les données sont comparables que le nombre d'élèves par classe a diminué (de plus de quatre élèves) dans des pays où il était relativement élevé en 2000 (en Corée et en Turquie, par exemple) et est resté inchangé ou a progressé dans les pays où il était le moins élevé en 2000 (au Danemark, en Islande, en Italie et

au Luxembourg, par exemple) (voir le graphique D2.1). Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les écarts de taille moyenne des classes se sont réduits entre 2000 et 2010 dans les pays dont les données des deux années de référence sont comparables : la taille moyenne des classes était comprise entre 17.4 élèves (en Islande) et 38.5 élèves (en Corée) en 2000, alors qu'elle est comprise entre 19.4 élèves (au Luxembourg et au Royaume-Uni) et 34.7 élèves (en Corée) en 2010 (voir le tableau D2.1 et le tableau D2.4, en ligne).

Cet indicateur sur la taille des classes se limite à l'enseignement primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire, car la taille des classes est difficile à définir et comparer aux niveaux supérieurs d'enseignement, où les élèves/étudiants sont souvent répartis dans des classes différentes selon les matières.

Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement est calculé comme suit : l'effectif d'élèves/étudiants en équivalents temps plein d'un niveau d'enseignement est divisé par le nombre d'enseignants, également en équivalents temps plein, au même niveau d'enseignement et dans le même type d'établissement. Il convient toutefois de souligner que le taux d'encadrement ne tient pas compte du rapport entre le temps d'instruction des élèves/étudiants et le temps de travail quotidien des enseignants, ni de la part de ce temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit. En conséquence, il ne peut pas être interprété en termes de taille des classes (voir l'encadré D2.1).

Encadré D2.1. Relation entre la taille des classes et le taux d'encadrement

Les effectifs des classes dépendent de plusieurs éléments : le taux d'encadrement, le nombre de classes ou d'élèves/étudiants dont les enseignants sont responsables, le rapport entre le temps d'instruction des élèves/étudiants et le temps de travail quotidien des enseignants, la part du temps de travail des enseignants qui est consacrée à l'enseignement proprement dit, les critères de constitution des classes et la pratique du co-enseignement (*team teaching*).

À titre d'exemple, le taux d'encadrement d'un établissement comptant 48 élèves et 8 enseignants en équivalents temps plein correspond à 6 élèves par enseignant. Si le temps de travail des enseignants est de 35 heures par semaine, dont 10 heures de cours, et que le temps d'instruction des élèves est de 40 heures par semaine, la taille moyenne des classes peut être estimée comme suit dans cet établissement, quel que soit le mode de regroupement par classe qui y est appliqué :

Estimation de la taille de la classe = 6 élèves par enseignant * (40 heures d'instruction par élève / 10 heures de cours par enseignant) = 24 élèves.

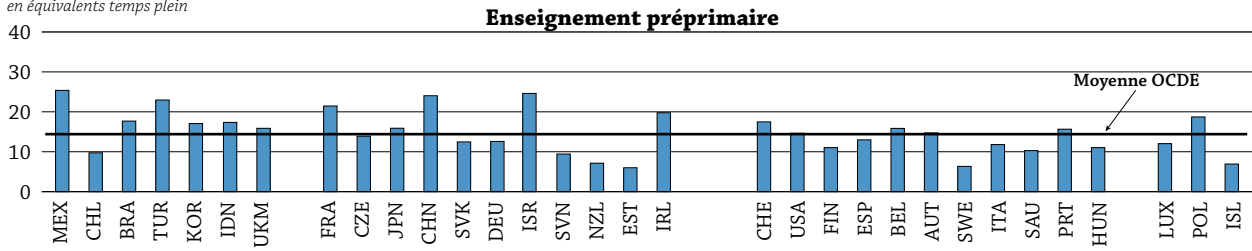
La taille des classes indiquée dans le tableau D2.1 est calculée selon une approche différente, en l'occurrence à partir du nombre d'élèves suivant un cours commun, sur la base du nombre le plus élevé de cours communs (il s'agit généralement des matières obligatoires), mais abstraction faite des cours donnés en sous-groupe. Par conséquent, les estimations de la taille des classes sont proches des tailles moyennes de classe indiquées dans le tableau D2.1 dans les cas où les cours donnés à des sous-groupes d'élèves sont moins fréquents, par exemple dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Ces définitions expliquent pourquoi des taux d'encadrement similaires entre les pays peuvent se traduire par des tailles de classe différentes. Par exemple, dans l'enseignement primaire, le taux d'encadrement est similaire au Japon (18.4 élèves par enseignant) et en République tchèque (18.7 élèves par enseignant) (voir le tableau D2.2), mais la taille moyenne des classes y est sensiblement différente : 28.0 élèves par classe au Japon, contre 19.9 élèves par classe en République tchèque (voir le D2.1). Cet écart s'explique vraisemblablement par le fait que les élèves suivent davantage d'heures d'instruction au Japon (voir le tableau D1.1) et que les enseignants y donnent moins d'heures de cours (707 heures) qu'en République tchèque (862 heures) (voir le tableau D4.1).

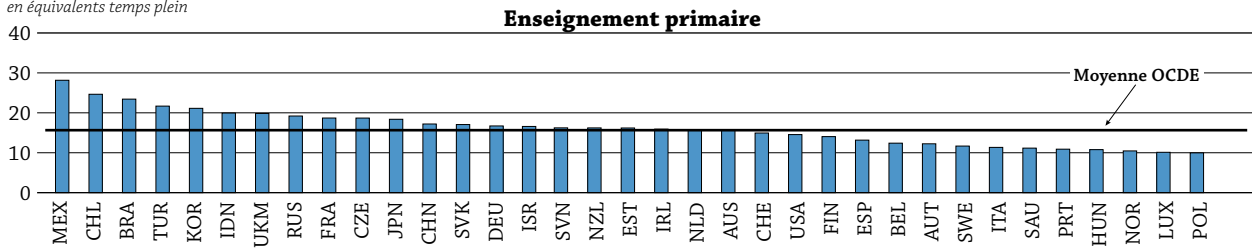
Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

Graphique D2.3. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2010)

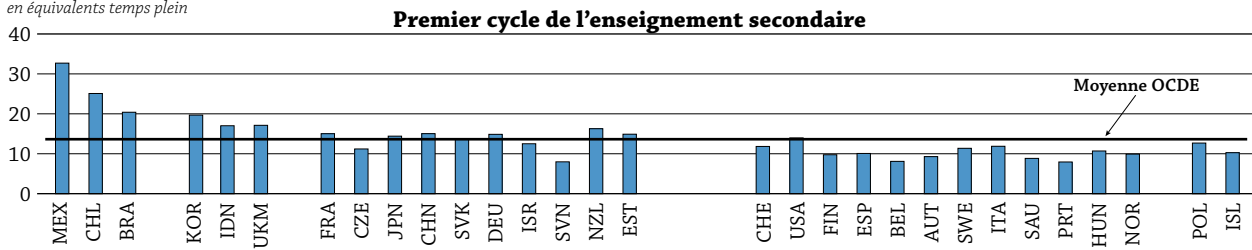
Nombre d'élèves par enseignant en équivalents temps plein



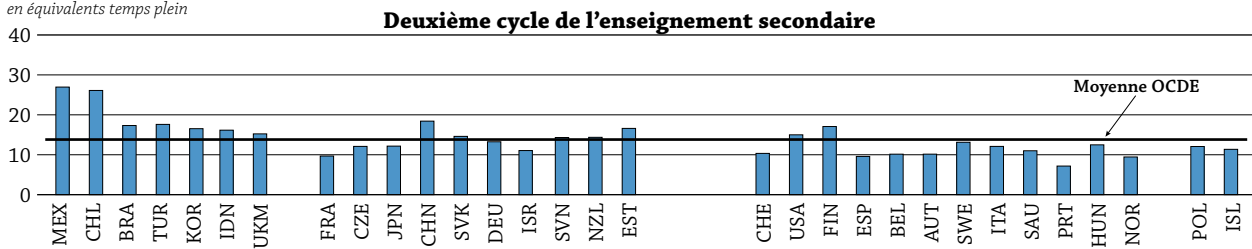
Nombre d'élèves par enseignant en équivalents temps plein



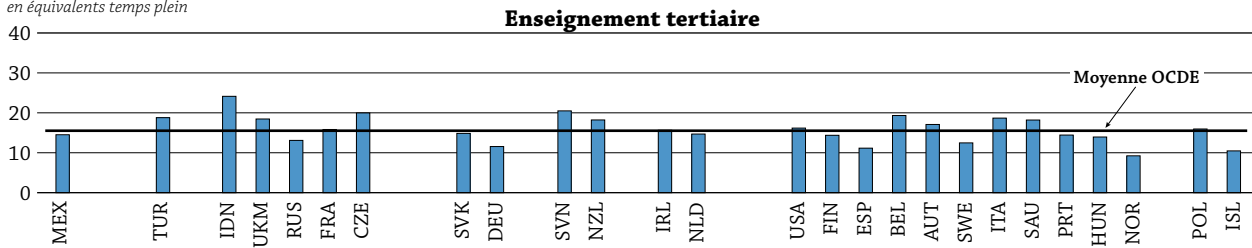
Nombre d'élèves par enseignant en équivalents temps plein



Nombre d'élèves par enseignant en équivalents temps plein



Nombre d'élèves par enseignant en équivalents temps plein



Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'élèves par enseignant dans l'enseignement primaire.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO et Observatoire de l'enseignement supérieur. Tableau D2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

La liste des pays repris dans ce graphique et de leurs abréviations figure dans le Guide du lecteur.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680060>

Dans les pays de l'OCDE, on compte, en moyenne, 16 élèves par enseignant dans l'enseignement primaire. Les élèves sont plus de 23 par enseignant en Afrique du Sud, au Brésil, au Chili et au Mexique, mais moins de 11 par enseignant en Hongrie, au Luxembourg, en Norvège, en Pologne et au Portugal (voir le graphique D2.3).

Dans l'enseignement secondaire, les taux d'encadrement varient également entre les pays, et ce de façon plus marquée. En équivalents temps plein, on compte 30 élèves par enseignant au Mexique, mais moins de 11 élèves par enseignant en Arabie saoudite, en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Islande, au Luxembourg, en Norvège et au Portugal. Dans l'enseignement secondaire, le taux d'encadrement moyen dans les pays de l'OCDE est de l'ordre de 14 élèves par enseignant (voir le tableau D2.2).

Comme le montre la différence de taux d'encadrement entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, le nombre d'élèves par enseignant (en équivalents temps plein) diminue avec l'élévation du niveau d'enseignement. Malgré un accroissement des effectifs des classes entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, le taux d'encadrement augmente entre ces deux niveaux d'enseignement dans la plupart des pays de l'OCDE. Seuls cinq pays échappent à ce constat : le Chili, l'Italie, le Mexique, la Pologne et le Royaume-Uni.

L'augmentation du taux d'encadrement est imputable à la variation du temps annuel d'instruction, qui tend à s'allonger avec l'élévation du niveau d'enseignement (voir l'indicateur D1). Elle peut également s'expliquer par des décalages entre l'évolution démographique et l'adaptation de l'offre d'enseignants, ou par des différences dans le nombre d'heures de cours que les enseignants doivent donner selon les niveaux d'enseignement (le nombre d'heures de cours tend à diminuer avec l'élévation du niveau d'enseignement, tandis que la spécialisation par matière s'accroît). Même si cette tendance est généralisée, il est difficile de justifier par des raisons pédagogiques probantes le bien-fondé d'une augmentation des taux d'encadrement aux niveaux supérieurs d'enseignement.

Le tableau D2.2 présente les taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire (voir également l'indicateur C2), calculés par enseignant ainsi que par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducation). Le recours aux auxiliaires d'éducation est généralisé à ce niveau d'enseignement dans certains pays. Quinze pays ont ainsi un meilleur taux d'encadrement par membre du personnel de contact (voir la colonne 1 du tableau D2.2) que par enseignant, mais rares sont ceux où les auxiliaires d'éducation sont nombreux. Le nombre d'élèves est nettement moins élevé (de deux élèves au moins) par membre du personnel de contact que par enseignant en Allemagne, en Autriche, au Brésil, en Chine, aux États-Unis, en France, en Irlande et en Israël. L'écart est particulièrement important en Irlande et en Israël, où l'on compte au minimum 10 élèves de moins par membre du personnel de contact que par enseignant.

Dans l'enseignement tertiaire, on compte au moins 20 étudiants par enseignant en Afrique du Sud, en Indonésie, en République tchèque et en Slovaquie, mais moins de 11 étudiants par enseignant en Islande et en Norvège (voir le tableau D2.2). Toutefois, la prudence est de rigueur lors de la comparaison des chiffres relatifs à l'enseignement tertiaire, car il est difficile de calculer des taux d'encadrement en équivalents temps plein qui soient comparables à ce niveau d'enseignement. Dans 6 des 12 pays dont les données de l'enseignement tertiaire sont comparables, le taux d'encadrement est plus élevé dans l'enseignement tertiaire de type B, qui a une vocation plus professionnelle, que dans l'enseignement tertiaire de type A (largement théorique) et les programmes de recherche de haut niveau. La Turquie est le seul pays où le taux d'encadrement est sensiblement moins élevé dans l'enseignement tertiaire de type B (voir le tableau D2.2).

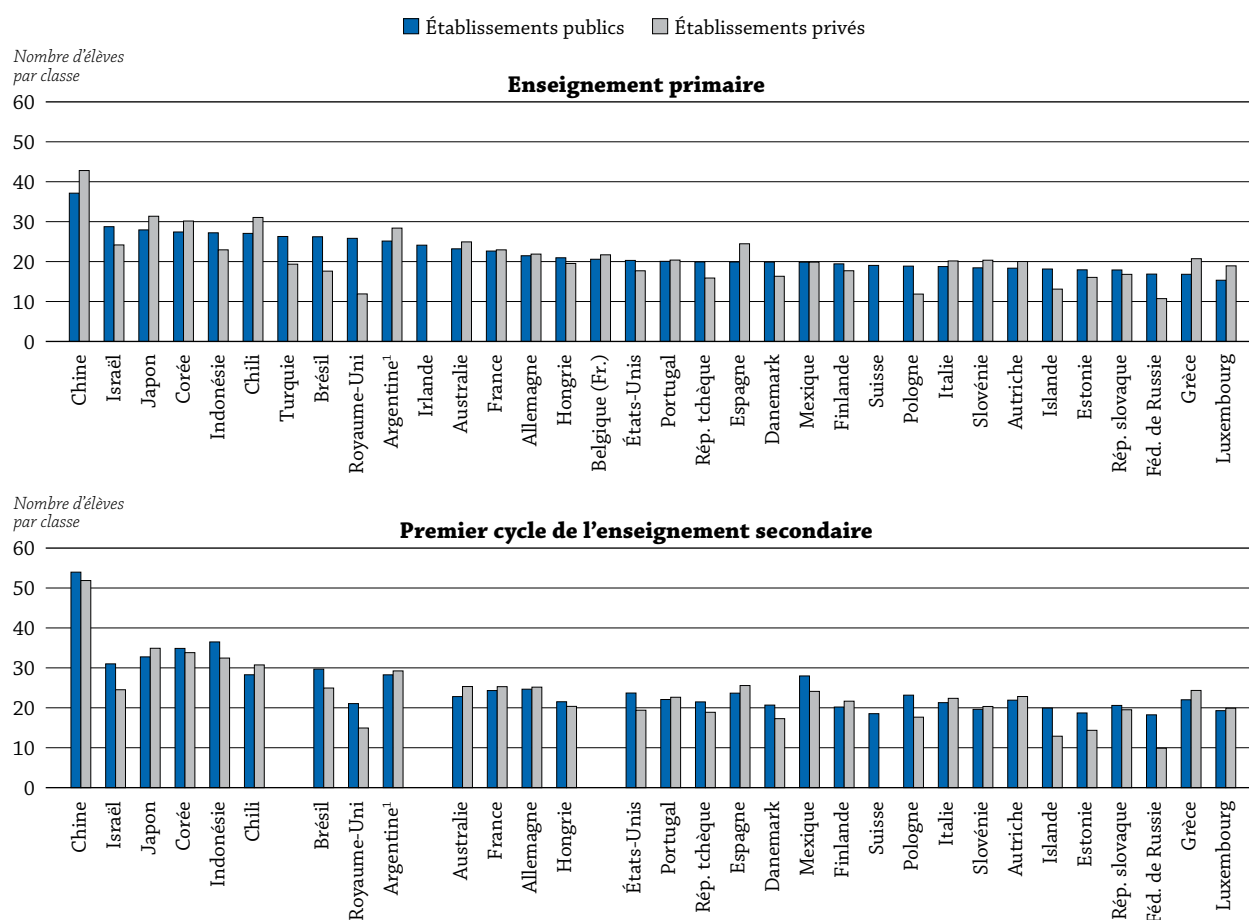
Taux d'encadrement dans les établissements publics et privés

Les pays soutiennent le secteur public et le secteur privé de l'éducation et mettent des moyens à leur disposition pour diverses raisons, notamment pour élargir l'éventail de possibilités offertes aux élèves/étudiants et à leurs parents. La taille des classes est un facteur dont les parents peuvent tenir compte lorsqu'ils choisissent l'établissement où inscrire leur enfant ; les différences de taille de classe entre les établissements publics et privés (et entre les différents types d'établissements privés) peuvent influencer sur leurs effectifs.

Parmi les pays dont les données sont disponibles, la taille moyenne des classes ne varie pas de plus d'un élève entre établissements publics et privés dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le graphique D2.4 et le tableau D2.1). Toutefois, des écarts importants s'observent entre les pays. Ainsi, dans l'enseignement primaire, on compte, en moyenne, au moins quatre élèves de plus par classe dans les établissements publics au Brésil, en Fédération de Russie, en Islande, en Indonésie, en Israël, en Pologne, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Turquie. Toutefois, dans ces pays, le secteur privé est relativement peu important dans l'enseignement primaire et accueille au plus 5 % des élèves, sauf au Brésil et en Indonésie (voir le tableau C1.4). Par contraste, les établissements privés comptent, en moyenne, au moins quatre élèves de plus par classe que les établissements publics en Chine et en Espagne, où plus de 30 % des élèves fréquentent un établissement privé.

La comparaison de la taille des classes entre les établissements publics et les établissements privés révèle des tendances assez différentes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, où les établissements privés sont plus nombreux. À ce niveau d'enseignement, les élèves sont, en moyenne, plus nombreux par classe dans les établissements privés que dans les établissements publics dans 13 pays de l'OCDE, mais les écarts sont moins marqués que dans l'enseignement primaire.

Graphique D2.4. Taille moyenne des classes dans les établissements publics et privés, selon le niveau d'enseignement (2010)



1. Année de référence : 2009 (et non 2010).

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans les établissements publics d'enseignement primaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680079>

Dans les pays où la part du secteur privé est substantielle dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (c'est-à-dire où plus de 10 % des élèves fréquentent un établissement privé), comme en Argentine, en Australie, en Belgique (Communauté française), au Brésil, au Chili, au Danemark, en Espagne, en France, en Indonésie et au Portugal, l'effectif des classes varie parfois sensiblement entre les établissements publics et les établissements privés. Toutefois, lorsque les écarts sont importants (au moins quatre élèves de différence aux deux niveaux d'enseignement au Brésil et en Indonésie, et dans l'enseignement primaire en Argentine, au Chili et en Espagne), les élèves tendent à être plus nombreux par classe dans les établissements privés que dans les établissements publics, sauf au Brésil et en Indonésie (voir les tableaux C1.4 et D2.1). Ce constat montre que dans les pays où de nombreux parents choisissent d'inscrire leur enfant dans un établissement privé, la taille des classes n'est généralement pas un facteur déterminant à leurs yeux.

La comparaison des taux d'encadrement révèle des tendances similaires. Selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données sont disponibles, les taux d'encadrement dans les établissements privés sont un peu plus élevés que dans les établissements publics dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ainsi que dans l'ensemble de l'enseignement secondaire, mais pas dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire considéré séparément (voir le tableau D2.3). Les écarts les plus importants à cet égard s'observent au Brésil et au Mexique où, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les établissements publics comptent au moins neuf élèves de plus par enseignant que les établissements privés. Au Mexique, la différence de taux d'encadrement entre les établissements publics et privés est encore plus marquée dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

À l'inverse, dans certains pays, les taux d'encadrement sont plus élevés dans les établissements publics que dans les établissements privés. C'est en Espagne, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, que cette tendance est la plus marquée : les élèves sont environ 15 par enseignant dans les établissements privés, mais moins de 9 par enseignant dans les établissements publics.

Personnel enseignant et personnel non enseignant dans le secteur de l'éducation

La taille du corps enseignant a un impact sur l'apprentissage des élèves/étudiants et sur le budget de l'éducation (le salaire des enseignants). Toutefois, l'importance des autres personnels de l'éducation influe également sur le budget. La répartition du personnel de l'éducation entre les enseignants et les autres corps de métier varie considérablement entre les pays dont les données sont disponibles, ce qui dénote des différences dans l'organisation et la gestion de l'enseignement. Ces différences tiennent à l'importance des personnels de l'éducation hors corps enseignant, à savoir les chefs d'établissement et les chercheurs sans charge d'enseignement, les conseillers d'orientation, les infirmiers scolaires, les bibliothécaires, les chauffeurs de cars scolaires, les concierges et le personnel d'entretien, ainsi que le personnel administratif et de gestion des établissements d'enseignement et d'autres instances.

Parmi ces 12 pays de l'OCDE dont les données relatives aux différentes catégories de personnel sont disponibles, les membres du personnel enseignant et non enseignant en poste dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ne dépassent pas 90 par millier d'élèves au Japon et au Mexique, mais sont au moins 125 par millier d'élèves aux États-Unis, en Italie et en République tchèque. Ils sont même plus de 150 par millier d'élèves en Islande.

Parmi ces 12 pays de l'OCDE dont les données relatives aux différentes catégories de personnel sont disponibles, les membres du personnel non enseignant (soit abstraction faite des enseignants, des auxiliaires d'éducation et des assistants de recherche) représentent, en moyenne, un peu plus d'un quart de l'ensemble des personnels de l'éducation dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Dans cinq de ces pays (aux États-Unis, en Islande, en Italie, au Mexique et en République tchèque), ils représentent entre 30 % et 40 % de l'ensemble des personnels de l'éducation. Ce pourcentage atteint même 60 % au Chili (voir le tableau D2.4a). Toutefois, dans certains pays (au Chili, au Mexique et en République tchèque, par exemple), ce pourcentage élevé de membres du personnel non enseignant ne va pas nécessairement de pair avec des dépenses unitaires supérieures à la moyenne : les dépenses par élève y sont, en effet, inférieures à

la moyenne de l'OCDE (voir le tableau B1.2). Dans ces pays, les niveaux de salaires des différentes catégories de personnel sont suffisamment bas pour compenser l'importance du personnel non enseignant dans l'ensemble des personnels de l'éducation.

En Hongrie, en Islande et en Italie, les membres du personnel de maintenance et d'exploitation sont au moins 20 par millier d'élèves dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Les membres du personnel administratif ne sont pas plus de 10 par millier d'élèves dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire au Chili, aux États-Unis, en France, en Hongrie, en Islande, au Japon, au Mexique, au Royaume-Uni et en Slovaquie, mais sont au moins 20 par millier d'élèves en Australie et en République tchèque. Par contraste, les membres du personnel de direction des établissements et des niveaux supérieurs du système de l'éducation sont plus de 6 par millier d'élèves aux États-Unis, au Mexique, en Norvège, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Slovaquie, et plus de 10 par millier d'élèves en Islande (voir le tableau D2.4a). Enfin, les professionnels spécialisés dans le soutien aux élèves sont relativement nombreux au Chili, aux États-Unis, en Italie, au Royaume-Uni et en Slovaquie : ils sont 10 environ par millier d'élèves à ces niveaux d'enseignement.

Dans l'enseignement tertiaire, la répartition entre le personnel enseignant et non enseignant varie sensiblement aussi entre les neuf pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. Les membres du personnel enseignant et non enseignant sont moins de 85 par millier d'étudiants en France, mais au moins 160 par millier d'étudiants en Hongrie. Selon la moyenne calculée sur la base des huit pays dont les données sur les différents niveaux d'enseignement sont disponibles, l'enseignement tertiaire compte plus de 10 membres du personnel de l'éducation de plus par millier d'étudiants que l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire par millier d'élèves.

Selon la moyenne calculée sur la base des pays dont les données sur les différentes catégories de personnel sont disponibles, le personnel non enseignant représente près de 40 % de l'ensemble des personnels de l'éducation dans l'enseignement tertiaire. Dans la plupart de ces pays, le personnel non enseignant représente entre 25 % et 40 % de l'ensemble des personnels de l'éducation. Ce pourcentage dépasse 50 % en Hongrie et au Royaume-Uni (voir le tableau D2.4b). Au Royaume-Uni, ce pourcentage élevé s'explique par le fait que les membres du personnel de direction sont plus nombreux que dans d'autres pays.

Définitions

Le **personnel enseignant** comporte deux catégories :

- la catégorie des **auxiliaires d'éducation** et des **assistants de recherche** inclut le personnel non qualifié et les élèves/étudiants qui aident les enseignants à donner cours ;
- la catégorie des **enseignants** inclut le personnel qualifié impliqué directement dans l'instruction des élèves/étudiants. Elle englobe les enseignants, les enseignants dispensant un enseignement spécialisé et ceux qui prennent en charge des élèves/étudiants constituant une classe entière dans une salle de classe ou des élèves/étudiants réunis en petits groupes dans une salle spécialisée, ou qui donnent des cours particuliers dans une salle de classe ou un autre local. Elle inclut également les chefs de département qui ont une charge de cours, mais exclut le personnel non qualifié qui assiste les enseignants lors des cours aux élèves/étudiants, comme les auxiliaires d'éducation ou le personnel paraprofessionnel.

Le **personnel non enseignant** comprend quatre catégories :

- Le **personnel de maintenance et d'exploitation** englobe les professionnels chargés de l'entretien et du fonctionnement des établissements, des transports scolaires, de la sécurité des établissements et de la cantine. À titre d'exemple, citons les maçons, les menuisiers, les électriciens, les réparateurs, les peintres et les tapissiers, les plâtriers, les plombiers et les mécaniciens automobiles. Cette catégorie de personnel inclut également les chauffeurs de cars scolaires et d'autres véhicules, les ouvriers du bâtiment, les jardiniers, les surveillants de cars scolaires, les agents de sécurité aux abords des établissements, les cuisiniers, les concierges, le personnel de cantine, ainsi que d'autres professionnels exerçant des fonctions similaires.

- Les **professionnels spécialisés dans le soutien aux élèves/étudiants** ont pour mission d'aider les élèves/étudiants dans leurs études. Il s'agit bien souvent d'enseignants qualifiés qui ont pris d'autres fonctions dans le système d'éducation. Cette catégorie comprend également tous les personnels du système d'éducation spécialisés dans l'action sociale et les services de santé spécifiques aux élèves/étudiants. À titre d'exemple, citons les conseillers d'orientation, les bibliothécaires, les médecins, les dentistes, les infirmiers, les psychiatres et les psychologues, ainsi que d'autres professionnels exerçant des fonctions similaires.
- Le **personnel administratif des établissements et des niveaux supérieurs du système de l'éducation** englobe toutes les catégories de professionnels qui contribuent à l'administration et à la gestion des établissements et des niveaux supérieurs du système de l'éducation. À titre d'exemple, citons les réceptionnistes, les secrétaires, les dactylos et les rédacteurs, les comptables, les employés de bureau, les analystes, les programmeurs et les administrateurs de réseaux informatiques, ainsi que d'autres professionnels exerçant des fonctions similaires.
- Le **personnel de direction des établissements et des niveaux supérieurs du système de l'éducation** englobe les professionnels responsables de la gestion et de l'administration des établissements ainsi que ceux chargés du contrôle de la qualité et de l'encadrement aux niveaux supérieurs du système d'éducation. Cette catégorie comprend les chefs d'établissements et leurs adjoints, les directeurs et leurs adjoints, les préfets, proviseurs et recteurs et leurs adjoints, ainsi que d'autres professionnels exerçant des fonctions similaires.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2009-10 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012).

Les dépenses se rapportent aux établissements publics ou, si ces données sont disponibles, aux établissements publics et privés.

La **taille des classes** est calculée comme suit : les effectifs d'élèves sont divisés par le nombre de classes. Les programmes d'enseignement spécial sont exclus afin de garantir la comparabilité internationale des données. Cet indicateur comprend uniquement les programmes normaux de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire et exclut les sous-groupes d'élèves constitués en dehors des classes normales.

Le **taux d'encadrement** (qui est fonction du nombre d'élèves/étudiants par enseignant) est calculé comme suit : l'effectif d'élèves/étudiants, en équivalents temps plein, d'un niveau d'enseignement donné est divisé par le nombre d'enseignants, également en équivalents temps plein, de ce niveau dans le même type d'établissement d'enseignement.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Ehrenberg, R. *et al.* (2001), « Class Size and Student Achievement », *Psychological Science in the Public Interest*, vol. 2, n° 1, pp. 1-30.

Finn, J. (1998), *Class Size and Students at Risk: What is Known? What is Next?*, US Department of Education, Office of Educational Research and Improvement, National Institute on the Education of At-Risk Students, Washington, DC.

Hattie, J. (2009), *Visible Learning: A synthesis of over 800 Meta-analyses Relating to Achievement*, Routledge, Londres.

Krueger, A.B. (2002), « Economic Considerations and Class Size », *National Bureau of Economic Research Working Paper*, n° 8875.

OCDE (2009), *Creating Effective Teaching and Learning Environments: First Results from TALIS*, Éditions OCDE.

Piketty, T. et M. Valdenaire (2006), *L'Impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français : Estimations à partir du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation et de la prospective, Paris.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau D2.5. Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2000)**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684563>

Tableau D2.1. Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2010)

Calculs fondés sur le nombre d'élèves et le nombre de classes


	Enseignement primaire					Premier cycle de l'enseignement secondaire (filière générale)				
	Établissements publics	Établissements privés			Total : établissements publics et établissements privés confondus	Établissements publics	Établissements privés			Total : établissements publics et établissements privés confondus
		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants			Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
OCDE										
Australie	23.2	24.9	24.9	a	23.7	22.8	25.3	25.3	a	23.7
Autriche	18.4	20.0	x(2)	x(2)	18.4	21.9	22.8	x(7)	x(7)	22.0
Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Belgique (Fr.)	20.6	21.7	21.7	m	21.0	m	m	m	m	m
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	27.1	31.1	32.5	23.7	29.3	28.3	30.7	31.9	24.7	29.5
Rép. tchèque	19.9	15.9	15.9	a	19.9	21.5	18.9	18.9	a	21.4
Danemark	19.9	16.3	16.3	a	19.3	20.7	17.3	17.3	a	20.0
Estonie	17.9	16.0	a	16.0	17.9	18.7	14.4	a	14.4	18.5
Finlande	19.4	17.7	17.7	a	19.4	20.2	21.7	21.7	a	20.3
France	22.6	22.9	x(2)	x(2)	22.7	24.3	25.3	25.5	13.4	24.5
Allemagne	21.5	21.9	21.9	x(3)	21.5	24.7	25.2	25.2	x(8)	24.7
Grèce	16.8	20.7	a	20.7	17.1	22.0	24.3	a	24.3	22.1
Hongrie	21.0	19.5	19.5	a	20.8	21.5	20.4	20.4	a	21.4
Islande	18.1	13.1	13.1	a	18.0	19.9	12.9	12.9	a	19.8
Irlande	24.1	m	a	m	m	m	m	a	m	m
Israël	28.7	24.2	24.2	a	27.6	31.0	24.5	24.5	a	29.4
Italie	18.8	20.2	a	20.2	18.8	21.3	22.4	a	22.4	21.3
Japon	27.9	31.4	a	31.4	28.0	32.8	34.9	a	34.9	32.9
Corée	27.4	30.2	a	30.2	27.5	34.9	33.8	33.8	a	34.7
Luxembourg	15.3	18.9	19.4	18.9	15.6	19.3	19.9	20.0	19.8	19.4
Mexique	19.9	19.9	a	19.9	19.9	28.0	24.1	a	24.1	27.6
Pays-Bas ¹	22.4	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Pologne	18.9	11.9	11.2	12.1	18.6	23.2	17.7	23.7	15.9	22.9
Portugal	20.1	20.4	23.5	19.3	20.1	22.1	22.6	23.4	21.5	22.1
Rép. slovaque	17.9	16.8	16.8	n	17.8	20.6	19.5	19.5	n	20.5
Slovénie	18.4	20.4	20.4	n	18.4	19.6	20.3	20.3	n	19.6
Espagne	19.9	24.5	24.5	24.3	21.2	23.7	25.6	25.8	23.9	24.3
Suède	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Suisse	19.1	m	m	m	m	18.5	m	m	m	m
Turquie	26.3	19.4	a	19.4	26.1	a	a	a	a	a
Royaume-Uni	25.8	11.9	19.1	11.7	24.4	21.1	14.9	18.9	9.6	19.4
États-Unis	20.3	17.7	a	17.7	20.0	23.7	19.4	a	19.4	23.2
Moyenne OCDE	21.3	20.3	20.2	20.4	21.2	23.3	22.4	22.7	20.6	23.4
Moyenne UE21	20.0	18.8	19.0	18.2	19.8	21.9	21.2	21.7	18.9	21.8
Autres G20										
Argentine ²	25.1	28.4	29.7	24.1	25.8	28.3	29.2	30.0	26.7	28.5
Brésil	26.2	17.6	a	17.6	24.6	29.7	25.0	a	25.0	29.0
Chine	37.1	42.8	x(2)	x(2)	37.4	54.0	51.9	x(7)	x(7)	53.8
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	27.2	22.9	a	22.9	26.4	36.5	32.5	a	32.5	34.9
Fédération de Russie	16.9	10.7	a	10.7	16.8	18.2	9.9	a	9.9	18.2
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	24.4	22.9	~	~	24.2	26.7	24.9	~	~	26.4

1. Année de référence : 2006.

2. Année de référence : 2009.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684468>

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda
Tableau D2.2. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement (2010)

Par niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

	Préprimaire		Enseignement primaire	Secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		
	Nombre d'élèves par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires)	Nombre d'élèves par enseignant		Premier cycle	Deuxième cycle	Ensemble du secondaire		Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire
OCDE										
Australie ^{1, 2}	m	m	15.7	x(6)	x(6)	12.0	m	m	14.9	m
Autriche	10.3	14.7	12.2	9.3	10.1	9.6	10.8	x(10)	x(10)	17.1
Belgique ³	15.9	15.9	12.4	8.1	10.1	9.4	x(5)	x(10)	x(10)	19.3
Canada ^{2, 4}	m	x(4)	x(4)	17.7	15.8	17.1	m	m	18.2	m
Chili	9.4	9.7	24.6	25.1	26.1	25.8	a	m	m	m
Rép. tchèque	13.6	13.9	18.7	11.2	12.1	11.7	18.6	17.5	20.2	20.0
Danemark	m	m	x(4)	11.5	m	m	m	m	m	m
Estonie	m	6.0	16.2	14.9	16.6	15.9	x(5)	m	m	m
Finlande	m	11.0	14.0	9.8	17.1	13.7	x(5)	n	14.4	14.4
France ³	14.2	21.5	18.7	15.0	9.7	12.3	x(8)	16.4	15.7	15.8
Allemagne	9.9	12.6	16.7	14.9	13.2	14.4	14.8	14.2	11.1	11.6
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	m	11.0	10.8	10.7	12.5	11.6	15.3	19.5	13.5	13.9
Islande	6.9	6.9	x(4)	10.3	11.3	10.6	x(5, 10)	x(10)	x(10)	10.5
Irlande ²	9.0	19.8	15.9	x(6)	x(6)	14.4	x(6)	x(10)	x(10)	15.6
Israël ²	12.5	24.6	16.6	12.6	11.0	11.7	m	a	m	m
Italie ²	11.8	11.8	11.3	11.9	12.1	12.0	m	7.3	18.8	18.7
Japon	15.1	15.9	18.4	14.4	12.2	13.2	x(5, 10)	m	m	m
Corée	17.1	17.1	21.1	19.7	16.5	18.0	a	m	m	m
Luxembourg	m	12.0	10.1	x(6)	x(6)	9.1	m	m	m	m
Mexique	25.4	25.4	28.1	32.7	26.9	30.4	a	15.7	14.5	14.5
Pays-Bas ²	m	x(3)	15.7	x(6)	x(6)	16.5	x(6)	x(10)	x(10)	14.7
Nouvelle-Zélande	7.1	7.1	16.2	16.3	14.4	15.3	23.0	19.2	18.0	18.2
Norvège ²	m	m	10.5	9.9	9.4	9.7	x(5)	x(10)	x(10)	9.2
Pologne	m	18.7	10.0	12.7	12.1	12.3	14.9	10.3	16.0	16.0
Portugal	m	15.7	10.9	7.9	7.2	7.5	x(5, 10)	x(10)	x(10)	14.4
Rép. slovaque	12.4	12.5	17.1	13.6	14.6	14.1	14.2	8.5	15.0	14.9
Slovénie	9.4	9.4	16.2	8.0	14.3	11.0	x(5)	x(10)	x(10)	20.5
Espagne	m	13.0	13.2	10.1	9.6	9.9	a	9.2	11.7	11.2
Suède	6.3	6.3	11.7	11.4	13.1	12.3	12.3	x(10)	x(10)	12.5
Suisse ^{1, 2}	m	17.5	14.9	11.8	10.3	11.4	m	m	m	m
Turquie	m	23.0	21.7	a	17.6	17.6	a	58.7	14.4	18.8
Royaume-Uni	15.0	15.9	19.8	17.1	15.2	16.0	x(5)	x(10)	x(10)	18.5
États-Unis	11.4	14.6	14.5	14.0	15.0	14.4	18.0	x(10)	x(10)	16.2
Moyenne OCDE	12.3	14.4	15.8	13.7	13.8	13.8	15.8	16.4	15.5	15.5
Moyenne UE21	11.6	13.4	14.3	11.7	12.5	12.3	14.4	12.9	15.2	15.8
Autres G20										
Argentine ⁴	m	m	m	m	m	m	a	m	12.6	m
Brésil	13.0	17.7	23.4	20.4	17.3	19.0	a	x(10)	x(10)	m
Chine	21.6	24.0	17.2	15.0	18.4	16.5	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	16.1	17.4	19.9	17.0	16.1	16.7	a	x(10)	x(10)	24.1
Féd. de Russie ^{2, 5}	m	m	19.2	x(6)	x(6)	11.3	x(6)	10.5	13.9	13.1
Arabie saoudite	m	10.3	11.2	8.8	11.0	9.7	a	x(10)	x(10)	18.2
Afrique du Sud ⁴	m	x(3)	33.6	x(6)	x(6)	24.4	a	x(10)	x(10)	26.6
Moyenne G20	~	17.5	19.4	15.6	15.5	16.2	~	~	~	~

1. Seule la filière générale est comprise dans le deuxième cycle du secondaire.

2. Établissements publics uniquement (en Australie, tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau uniquement ; au Canada, au niveau tertiaire uniquement ; en Irlande, aux niveaux préprimaire et secondaire uniquement ; en Israël, au niveau préprimaire uniquement ; en Italie, du préprimaire au secondaire ; et en Fédération de Russie, au niveau primaire uniquement).

3. À l'exclusion des établissements privés indépendants.

4. Année de référence : 2009.

5. À l'exclusion du personnel à temps partiel des établissements publics du premier cycle du secondaire et de la filière générale du deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO et Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684487>

Tableau D2.3. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant, selon le type d'établissement (2010)
Par niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

OCDE	Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire				Ensemble du secondaire			
	Public	Privé			Public	Privé			Public	Privé		
		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
Australie ¹	x(9)	x(10)	x(11)	a	x(9)	x(10)	x(11)	a	12.3	11.7	11.7	a
Autriche	9.2	10.6	x(2)	x(2)	10.3	9.2	x(6)	x(6)	9.6	9.8	x(10)	x(10)
Belgique ²	7.5	m	8.5	m	10.7	m	9.8	m	9.5	m	9.4	m
Canada ^{3, 4, 5}	17.8	15.6	x(2)	x(2)	15.9	14.4	x(6)	x(6)	17.1	15.1	x(10)	x(10)
Chili	24.2	26.0	27.8	17.9	26.6	25.7	28.8	14.3	25.7	25.8	28.5	15.3
Rép. tchèque	11.3	9.6	9.6	a	11.8	14.0	14.0	a	11.5	13.2	13.2	a
Danemark ⁴	11.3	12.8	12.8	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	15.0	11.8	a	11.8	16.8	13.2	a	13.2	16.0	12.7	a	12.7
Finlande ⁶	9.8	9.8	9.8	a	16.4	21.4	21.4	a	13.2	18.7	18.7	a
France	14.7	m	16.3	m	9.6	m	10.0	m	12.1	m	13.1	m
Allemagne	14.9	14.4	14.4	x(3)	13.4	12.2	12.2	x(7)	14.4	13.7	13.7	x(11)
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	10.7	10.3	10.3	a	12.6	12.1	12.1	a	11.6	11.5	11.5	a
Islande ^{4, 6}	10.3	9.4	9.4	n	11.4	10.8	10.8	n	10.6	10.6	10.6	n
Irlande ²	x(9)	x(10)	a	x(12)	x(9)	x(10)	a	x(12)	14.4	m	a	m
Israël	12.8	a	m	a	11.0	a	a	a	11.7	a	m	a
Italie	11.9	m	a	m	12.1	m	a	m	12.0	m	a	m
Japon ⁶	14.6	12.7	a	12.7	11.5	13.9	a	13.9	13.1	13.6	a	13.6
Corée	19.7	19.9	19.9	a	16.0	17.3	17.3	a	18.0	17.9	17.9	a
Luxembourg	9.4	x(10)	x(11)	x(12)	8.8	x(10)	x(11)	x(12)	9.1	9.2	10.2	8.4
Mexique	35.5	20.3	a	20.3	32.3	15.2	a	15.2	34.4	17.6	a	17.6
Pays-Bas ²	x(9)	m	a	m	x(9)	m	a	m	16.5	m	a	m
Nouvelle-Zélande	16.5	13.1	n	13.1	14.4	14.3	19.0	11.8	15.4	14.0	19.0	12.3
Norvège	9.9	m	m	m	9.4	m	m	m	9.7	m	m	m
Pologne	12.8	10.0	11.9	9.4	11.9	13.6	14.1	13.5	12.3	12.3	13.0	12.2
Portugal	7.7	10.8	10.8	10.9	7.5	6.1	9.5	5.3	7.6	7.4	10.2	6.3
Rép. slovaque	13.6	13.1	13.1	n	14.9	12.9	12.9	n	14.2	13.0	13.0	n
Slovénie ²	8.0	3.8	3.8	n	14.3	13.4	x(6)	x(6)	11.0	12.7	x(10)	x(10)
Espagne	8.6	14.9	14.8	15.2	8.6	14.1	13.4	14.9	8.6	14.6	14.6	15.0
Suède	11.2	12.6	12.6	n	12.8	14.8	14.8	n	12.0	14.0	14.0	n
Suisse ⁷	11.8	m	m	m	10.3	m	m	m	11.4	m	m	m
Turquie	a	a	a	a	18.5	7.2	a	7.2	18.5	7.2	a	7.2
Royaume-Uni ²	17.3	16.4	19.8	11.0	12.4	19.8	21.8	11.2	14.5	18.9	21.4	11.1
États-Unis	14.4	10.7	a	10.7	15.6	10.7	a	10.7	14.9	10.7	a	10.7
Moyenne OCDE	13.5	13.1	12.5	9.5	13.7	13.9	15.1	9.4	13.8	13.6	14.6	9.5
Moyenne UE21	11.4	11.5	12.5	11.7	12.1	13.6	13.8	11.6	12.1	13.0	13.5	10.9
Autres G20												
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	22.1	12.6	a	12.6	18.9	11.8	a	11.8	20.7	12.2	a	12.2
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	21.2	12.6	a	12.6	17.7	14.8	a	14.8	19.8	13.6	a	13.6
Fédération de Russie	10.1	m	a	m	m	m	a	m	m	m	a	m
Arabie saoudite	10.2	3.4	x(2)	x(2)	10.5	13.8	x(6)	x(6)	10.3	7.0	x(10)	x(10)
Afrique du Sud ³	x(9)	x(10)	x(10)	x(10)	x(9)	x(10)	x(10)	x(10)	25.1	14.3	x(10)	x(10)
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Seule la filière générale est incluse dans les premier et deuxième cycles du secondaire.

2. Le post-secondaire non tertiaire est inclus dans le deuxième cycle du secondaire.

3. Année de référence : 2009.

4. Le primaire est inclus dans le premier cycle du secondaire.


5. Le préprimaire est inclus dans le premier cycle du secondaire.

6. Des programmes post-secondaires sont inclus dans le deuxième cycle du secondaire.

7. Seule la filière générale est incluse dans le deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Afrique du Sud et l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684506>

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrige
Tableau D2.4a. Personnel enseignant et personnel non enseignant dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2010)

Personnel enseignant et personnel non enseignant des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, pour 1 000 élèves, calcul fondés sur des équivalents temps plein

	Personnel enseignant			Gestion/Contrôle de la qualité/ Administration		Personnel de maintenance et d'exploitation	Total : personnel enseignant et personnel non enseignant
	Enseignants, enseignants-chercheurs et autres enseignants	Aides-enseignants et assistants de recherche	Personnel de soutien spécialisé destiné aux élèves	Personnel de direction (au niveau des établissements et aux échelons supérieurs)	Personnel administratif (au niveau des établissements et aux échelons supérieurs)		
OCDE							
Australie	71.9	x(5)	2.6	m	22.4	3.0	99.8
Autriche	96.0	m	m	m	m	m	m
Belgique	95.5	m	m	m	m	m	m
Canada ¹	59.0	m	m	m	m	m	m
Chili	39.7	4.3	49.5	4.1	3.1	9.1	109.8
Rép. tchèque	73.6	2.0	8.0	4.5	20.5	16.8	125.4
Danemark	86.8	m	m	m	m	m	m
Estonie	62.5	m	m	m	m	m	m
Finlande ²	72.5	9.7	m	2.8	m	m	m
France ³	84.0	7.0	4.8	3.0	3.9	0.9	103.5
Allemagne	61.0	m	m	m	m	m	m
Grèce	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie ⁴	87.1	m	2.7	m	8.8	19.9	118.4
Islande ^{2, 4}	94.3	8.6	5.9	12.1	4.9	25.3	151.1
Irlande	65.7	m	m	m	m	m	m
Israël	70.8	a	a	4.6	m	m	m
Italie ^{2, 3, 4}	85.2	3.1	11.8	0.5	12.9	23.1	136.5
Japon ^{2, 4}	65.3	m	5.4	5.6	4.9	5.3	86.4
Corée ²	51.9	m	m	3.0	m	m	m
Luxembourg	104.8	m	m	m	m	m	m
Mexique ^{2, 4}	34.4	0.2	1.1	6.3	9.9	4.1	56.0
Pays-Bas ³	62.1	m	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	63.0	m	m	m	m	m	m
Norvège ^{2, 3}	99.5	10.7	m	9.3	m	m	119.6
Pologne ²	88.9	m	6.3	3.3	m	m	98.5
Portugal	112.2	m	m	m	m	m	m
Rép. slovaque ²	67.6	1.6	m	7.5	m	m	m
Slovénie	78.4	9.3	10.2	6.1	1.1	m	105.2
Espagne	88.6	m	m	m	m	m	m
Suède	83.2	m	m	m	m	m	m
Suisse ³	76.5	m	m	m	m	m	m
Turquie	48.9	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni ^{2, 4}	57.7	15.5	12.9	6.6	8.2	2.8	103.7
États-Unis	68.9	15.5	10.7	6.6	10.0	14.2	125.9
Moyenne OCDE	74.5	7.3	10.2	5.4	9.2	11.3	110.0
Moyenne des pays dont les données sont disponibles pour toutes les catégories	70.0	7.3	10.5	5.5	9.2	11.3	110.1
Moyenne UE21	81.8	6.5	7.8	4.0	10.9	12.7	114.3
Autres G20							
Argentine	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	48.6	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	81.6	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m

1. Année de référence : 2009.

2. Le personnel de direction exclut le personnel des échelons supérieurs.

3. Établissements publics uniquement.

4. Le personnel administratif exclut le personnel des échelons supérieurs.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684525>

Tableau D2.4b. Personnel enseignant et personnel non enseignant dans les établissements d'enseignement tertiaire (2010)


Personnel enseignant et personnel non enseignant des établissements d'enseignement tertiaire, pour 1 000 étudiants, calcul fondés sur des équivalents temps plein

	Personnel enseignant		Personnel de soutien spécialisé destiné aux élèves	Gestion/Contrôle de la qualité/ Administration		Personnel de maintenance et d'exploitation	Total : personnel enseignant et personnel non enseignant
	Enseignants, enseignants-chercheurs et autres enseignants	Aides-enseignants et assistants de recherche		Personnel de direction (au niveau des établissements et aux échelons supérieurs)	Personnel administratif (au niveau des établissements et aux échelons supérieurs)		
	(1)	(2)		(3)	(4)		
OCDE							
Australie	m	m	m	m	m	m	m
Autriche ^{1, 2}	58.5	m	2.6	1.6	32.3	4.2	99.3
Belgique	51.7	m	m	m	m	m	m
Canada	m	m	m	m	m	m	m
Chili	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	50.1	1.8	7.0	1.5	29.3	10.0	99.6
Danemark	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	m	m	m	m	m	m	m
Finlande	69.6	m	m	m	m	m	m
France ^{3, 4}	64.5	a	1.2	m	8.4	9.4	83.5
Allemagne	86.5	m	m	m	m	m	m
Grèce	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie ^{1, 2, 5}	71.7	m	x(5)	x(5)	96.7	x(5)	168.4
Islande ^{1, 2}	95.5	x(1)	3.2	4.4	35.3	8.4	146.8
Irlande	63.9	m	m	m	m	m	m
Israël	m	m	m	m	m	m	m
Italie ^{1, 2}	53.5	9.0	3.0	0.4	26.0	2.8	94.7
Japon	m	m	m	m	m	m	m
Corée	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m
Mexique ^{1, 2}	68.9	m	6.5	6.3	27.7	10.4	119.7
Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande ²	54.9	m	m	m	m	m	m
Norvège ⁴	108.2	m	m	m	m	m	m
Pologne ^{1, 2}	62.7	m	0.1	m	34.3	6.2	103.3
Portugal	69.3	m	m	m	m	m	m
Rép. slovaque ¹	67.3	m	m	0.9	m	m	m
Slovénie	48.8	28.9	18.5	2.5	2.7	4.4	105.8
Espagne	89.6	m	m	m	m	m	m
Suède	80.2	m	m	m	m	m	m
Suisse	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	53.2	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni ^{1, 2}	54.2	a	m	43.9	32.2	17.4	147.7
États-Unis	61.8	m	m	m	m	m	m
Moyenne OCDE	67.5	13.2	5.3	7.7	32.5	8.1	116.9
Moyenne des pays dont les données sont disponibles pour toutes les catégories	62.1	13.2	5.9	9.1	32.9	8.1	118.2
Moyenne UE21	66.2	5.4	2.8	9.7	37.0	8.3	113.8
Autres G20							
Argentine	m	m	m	m	m	m	m
Bésil	38.3	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	76.3	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m

1. Le personnel de direction exclut le personnel des échelons supérieurs.
2. Le personnel administratif exclut le personnel des échelons supérieurs.
3. Le personnel de direction exclut le personnel des établissements d'enseignement.
4. Établissements publics uniquement.
5. Le tertiaire de type B est partiellement inclus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

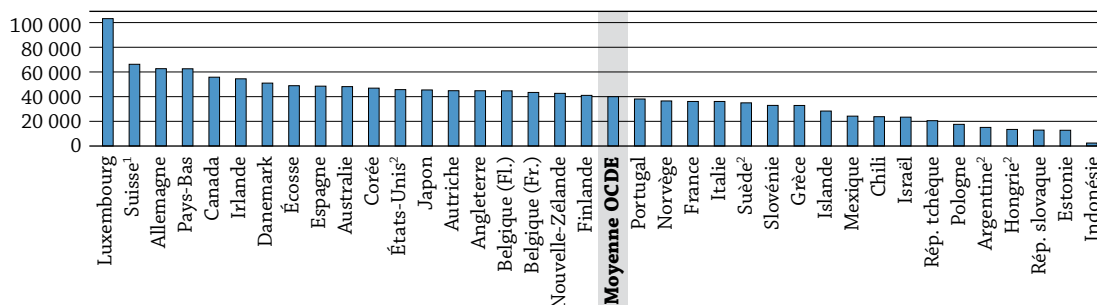
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684544>

QUEL EST LE NIVEAU DE SALAIRE DES ENSEIGNANTS ?

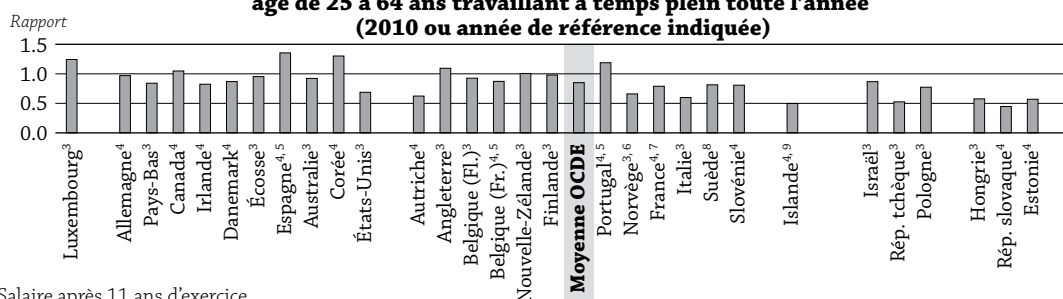
- Le salaire statutaire des enseignants ayant au moins 15 ans d'exercice à leur actif s'établit, en moyenne, à 35 630 USD dans l'enseignement préprimaire, à 37 603 USD dans l'enseignement primaire, à 39 401 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 41 182 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement primaire représente 82 % du salaire des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Ce pourcentage du revenu de référence représente 85 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 90 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- La moitié des 38 pays dont les données sont disponibles versent aux enseignants des primes pour performance professionnelle remarquable.

Graphique D3.1. Salaire des enseignants du premier cycle du secondaire (2010)
Salaire statutaire annuel des enseignants du premier cycle du secondaire dans les établissements publics, après 15 ans d'exercice/formation minimale, en équivalents USD convertis sur la base des PPA, et rapport entre le salaire de ces enseignants et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année

Équivalents USD convertis sur la base des PPA



Rapport entre le salaire des enseignants et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année (2010 ou année de référence indiquée)



1. Salaire après 11 ans d'exercice.

2. Salaire réel de base.

3. Rapport entre le salaire réel, primes comprises, des enseignants âgés de 25 à 64 ans et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année.

4. Rapport entre le salaire statutaire des enseignants après 15 ans d'exercice (formation minimale) et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année.

5. Année de référence : 2009.

6. Année de référence : 2007.

7. Année de référence : 2008.

8. Rapport entre le salaire réel après 15 ans d'exercice (formation minimale), primes non comprises, des enseignants âgés de 25 à 64 ans et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année.

9. Année de référence : 2006.

Les pays sont classés par ordre décroissant du salaire des enseignants possédant la formation minimale, après 15 ans d'exercice, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D3.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680098>

■ Contexte

La rémunération des enseignants représente le principal poste de dépenses du budget de l'éducation. Le salaire des enseignants a un impact sur l'attractivité de la profession, par rapport à d'autres secteurs. Il intervient dans la décision de choisir la formation d'enseignant, de devenir enseignant à la fin des études (sachant que les choix de carrière sont associés à des revenus relatifs et à leur évolution probable dans les professions avec ou sans rapport avec l'enseignement), de redevenir enseignant après une interruption de carrière ou de rester enseignant (dans l'ensemble, plus le salaire est élevé, moins les enseignants quittent la profession) (OCDE, 2005). L'accroissement de la dette publique, qui a résulté de l'action des gouvernements pendant la crise financière de la fin 2008, a amené les décideurs politiques à réduire les dépenses publiques – en particulier la rémunération dans la fonction publique. Comme le niveau de salaire et les conditions de travail sont des atouts importants pour constituer, développer et entretenir un corps enseignant compétent et de qualité, les décideurs politiques doivent étudier de près le salaire des enseignants à l'heure où ils tentent à la fois de préserver la qualité de l'enseignement et de maintenir le budget de l'éducation en équilibre (voir les indicateurs B6 et B7).

■ Autres faits marquants

- Dans la plupart des pays de l'OCDE, **le salaire des enseignants augmente avec le niveau d'enseignement**. En Belgique, en Indonésie et en Pologne, par exemple, les enseignants ayant au moins 15 ans d'exercice à leur actif gagnent au moins 25 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire.
- **En moyenne, les salaires à l'échelon maximal du barème sont supérieurs de respectivement 60 %, 62 % et 63 % aux salaires en début de carrière dans l'enseignement primaire, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire**. C'est dans les pays où la progression sur l'échelle barémique s'étend sur de nombreuses années que cet écart de rémunération tend à être le plus important. Les salaires à l'échelon maximal sont supérieurs de 77 %, en moyenne, aux salaires en début de carrière dans des pays où il faut au moins 30 ans d'exercice pour parvenir au sommet de l'échelle barémique.
- Le salaire maximal des enseignants titulaires des qualifications maximales qui ont atteint le sommet de l'échelle barémique s'établit, en moyenne, à 46 382 USD dans l'enseignement préprimaire, à 48 436 USD dans l'enseignement primaire, à 51 872 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 52 962 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, **la prime salariale associée à un niveau supérieur de qualification varie selon les pays**. En Israël, au Mexique, en Pologne et en Slovénie, par exemple, les enseignants en poste dans l'enseignement primaire qui sont titulaires des qualifications maximales gagnent, à ancienneté égale, au moins 30 % de plus que leurs collègues titulaires des qualifications minimales. Cette différence de qualification n'entraîne toutefois pas d'écart salarial dans 40 % environ des pays.
- Après 15 ans d'exercice, **le salaire statutaire moyen par heure d'enseignement s'établit à 49 USD dans l'enseignement primaire, à 58 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 65 USD dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire**.

■ Tendances

Entre 2000 et 2010, le salaire des enseignants a augmenté, en valeur réelle, dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. La France et le Japon font figure d'exception : le salaire des enseignants y a diminué en valeur réelle durant cette période.

Analyse

Comparaison des salaires des enseignants

Le salaire des enseignants n'est qu'une composante parmi d'autres de leur rémunération totale. Les enseignants peuvent, par exemple, bénéficier de primes au titre de l'affectation dans des régions reculées, d'allocations familiales, de réductions de tarif dans les transports publics ou de la détaxation des biens culturels. De plus, le régime fiscal et le système de prestations sociales varient énormément entre les pays de l'OCDE. Pour toutes ces raisons, la prudence est de rigueur lors de la comparaison des salaires des enseignants entre les pays.

D3

Le salaire des enseignants varie fortement entre les pays. Le salaire des enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire qui ont au moins 15 ans d'exercice à leur actif est inférieur à 15 000 USD en Argentine, en Estonie, en Hongrie, en Indonésie et en République slovaque, mais égal ou supérieur à 60 000 USD en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse (à partir de 11 ans d'exercice) ; il passe même la barre des 100 000 USD au Luxembourg (voir le tableau D3.1 et le graphique D3.1)

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le salaire des enseignants augmente avec le niveau d'enseignement. Ainsi, en Belgique, au Danemark, en Pologne et en République tchèque, les enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif gagnent environ 30 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement préprimaire. En Finlande, cet écart représente plus de 50 %, essentiellement à cause des 33 % de différence de salaire entre les enseignants selon qu'ils sont en poste dans l'enseignement préprimaire ou dans l'enseignement primaire. Il y a lieu d'interpréter les différences de salaire entre les niveaux d'enseignement à la lumière des titres requis pour accéder à la profession d'enseignant (voir l'indicateur D5).

En Australie, au Canada, en Corée, en Israël et en Turquie, la différence de salaire entre les enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif représente moins de 5 % selon qu'ils sont en poste dans l'enseignement préprimaire ou dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En Angleterre, en Écosse, en Grèce, en Irlande, au Portugal et en Slovénie, les enseignants perçoivent le même salaire quel que soit leur niveau d'enseignement. Par contraste, en Argentine, le salaire diminue avec l'élévation du niveau d'enseignement : un enseignant en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagne 17 % de moins qu'un enseignant en poste dans l'enseignement préprimaire. En Israël, les enseignants en poste dans l'enseignement primaire gagnent 17 % de plus que les enseignants en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, à la suite de la mise en œuvre progressive, à compter de 2008, de la réforme « Nouvel Horizon », qui a entraîné l'augmentation des salaires dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Une autre réforme, lancée en 2012, donnera lieu à l'augmentation des salaires dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Au Luxembourg, les enseignants en poste dans l'enseignement primaire ayant 15 ans d'exercice à leur actif gagnaient environ 50 % de moins que leurs collègues en poste dans l'enseignement secondaire ayant autant d'ancienneté avant une réforme de 2009. Depuis lors, la différence de salaire entre les enseignants en poste dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire est inférieure à 10 %.

La variation du salaire des enseignants entre les niveaux d'enseignement peut influencer sur la capacité des établissements et des systèmes d'éducation à attirer et à retenir les enseignants, et peut aussi avoir un effet sur la mobilité des enseignants entre les niveaux d'enseignement.

Salaire minimal et maximal des enseignants

Les systèmes d'éducation peinent à recruter des enseignants parmi les diplômés de grande qualité. Selon certaines études, les salaires et les autres débouchés influent sur l'attractivité de la profession d'enseignant (Santiago, 2004). Le niveau de salaire en début de carrière d'enseignant par rapport à d'autres professions et sa progression probable interviennent beaucoup dans la décision d'un diplômé de devenir enseignant. Les pays qui cherchent à étoffer leur corps enseignant, en particulier ceux où les enseignants sont vieillissants ou ceux où la population en âge d'être scolarisée augmente, pourraient trouver utile d'agir sur les salaires de base et sur les perspectives de carrière. Toutefois, afin de préserver la qualité du corps enseignant, des efforts s'imposent non seulement pour recruter des enseignants qualifiés parmi les sujets les plus compétents, mais aussi pour retenir les enseignants efficaces.

Encadré D3.1. Salaires réels des enseignants

Les salaires statutaires communiqués par la plupart des pays et indiqués dans cet indicateur sont à distinguer de la masse salariale à charge des pouvoirs publics et des salaires moyens des enseignants, qui sont influencés par des facteurs tels que la pyramide des âges, l'ancienneté, la mesure dans laquelle le système de rémunération prévoit le versement de primes et d'allocations, et la fréquence du travail à temps partiel.

Le tableau D3.5 (en ligne) indique le salaire annuel moyen des enseignants âgés de 25 à 64 ans, y compris les primes, allocations et autres avantages, dans les 16 pays dont les données sont disponibles. Au Chili, en Hongrie, en Israël (dans l'enseignement préprimaire et l'enseignement secondaire), en Norvège (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et en Pologne (dans l'enseignement préprimaire, l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), le salaire moyen, primes et allocations comprises, est supérieur de 20 % au moins au salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif. Par contraste, en Écosse, en Italie, au Luxembourg (dans l'enseignement préprimaire et primaire), aux Pays-Bas (dans les premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire) et en République tchèque, le salaire moyen des enseignants âgés de 25 à 64 ans est inférieur de 5 % au moins au salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants titulaires des qualifications minimales gagnent, en moyenne, 29 801 USD en début de carrière. Ce salaire minimal est inférieur à 15 000 USD en Argentine, en Estonie, en Hongrie, en Indonésie, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque, mais supérieur à 40 000 USD en Allemagne, au Danemark, en Espagne, au Luxembourg et en Suisse. Les enseignants titulaires des qualifications maximales gagnent, en moyenne, 51 872 USD à l'échelon maximal du barème. Ce salaire maximal est inférieur à 20 000 USD en Argentine, en Estonie, en Indonésie et en République slovaque, mais supérieur à 75 000 USD au Luxembourg et en Suisse. La plupart des pays où le salaire des enseignants est inférieur à la moyenne de l'OCDE en début de carrière comptent également parmi ceux où le salaire maximal est inférieur à la moyenne. La Corée, la France, le Japon et le Mexique échappent à ce constat : le salaire est inférieur de 5 % au moins à la moyenne de l'OCDE en début de carrière, mais le salaire maximal y est largement supérieur. L'inverse est vrai en Australie, au Danemark et en Norvège : le salaire est supérieur de 10 % au moins à la moyenne de l'OCDE en début de carrière, mais le salaire statutaire maximal est proche de cette moyenne (voir le graphique D3.2 et le tableau D3.4, en ligne).

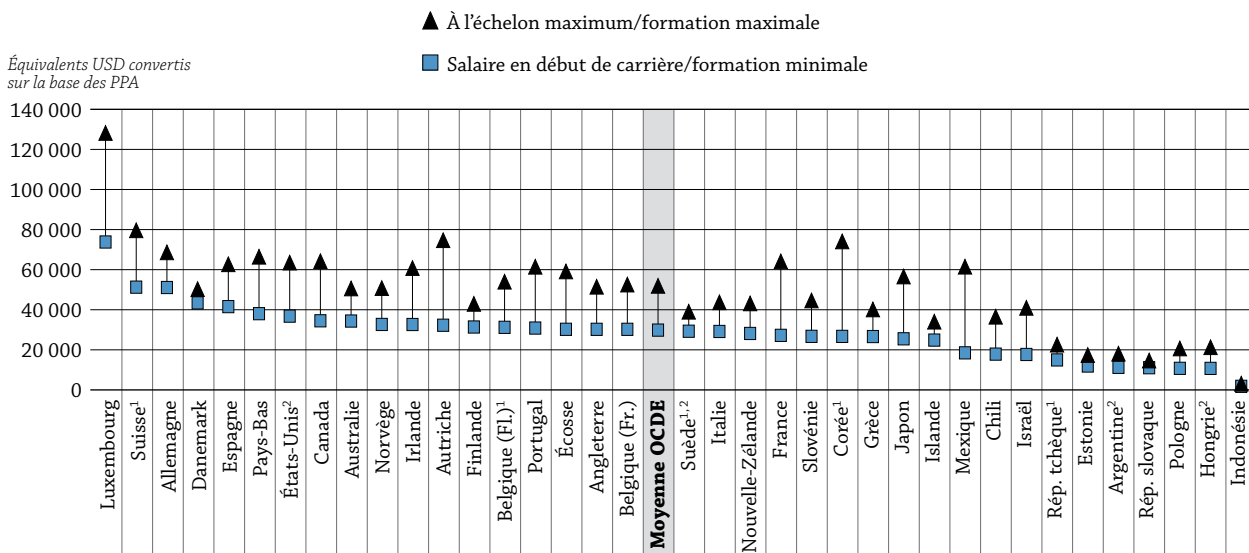
Dans un certain nombre de pays, le salaire progresse relativement peu au fil de la carrière. L'écart de salaire entre le salaire minimal et le salaire maximal est, par exemple, inférieur à 30 % à tous les niveaux d'enseignement en Turquie, dans l'enseignement préprimaire, dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire au Danemark, et dans l'enseignement préprimaire en Finlande, en Norvège et en Suède. Ces pays risquent d'éprouver des difficultés à retenir des enseignants qui approchent du sommet de l'échelle barémique à défaut d'incitations financières.

Toutefois, resserrer l'échelle barémique peut présenter des avantages. Nombreux sont ceux qui estiment, par exemple, que dans les organisations où les écarts de salaire entre les membres du personnel sont moins grands, les informations circulent de manière plus fluide, les travailleurs se font davantage confiance et la collégialité est plus grande.

Par contraste, le salaire maximal des enseignants représente au moins le double du salaire en début de carrière en Autriche, au Chili, en Corée, en France (dans l'enseignement secondaire), en Hongrie (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Israël, au Japon (dans l'enseignement primaire et secondaire) et en Pologne (dans l'enseignement préprimaire et primaire), et même plus de trois fois plus au Mexique (dans l'enseignement préprimaire, l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire).

Graphique D3.2. Salaires minimal et maximal des enseignants du premier cycle du secondaire (2010)

Salaires statutaire annuel des enseignants du premier cycle du secondaire dans les établissements publics, en équivalents USD convertis sur la base des PPA



1. Salaire à l'échelon maximum/formation minimale.

2. Salaire réel de base.

Les pays sont classés par ordre décroissant du salaire en début de carrière des enseignants possédant la formation minimale, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D3.4 (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680117>

La prime salariale versée au titre d'une qualification supérieure à l'échelon maximal du barème varie aussi entre les pays. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants au sommet de l'échelle barémique gagnent autant, qu'ils soient titulaires des qualifications minimales ou maximales, dans 11 des 32 pays dont les données sur les deux catégories d'enseignants sont disponibles. À ancienneté égale, les enseignants titulaires des qualifications maximales gagnent au moins 20 % de plus que leurs collègues titulaires des qualifications minimales en Écosse, en France, en Hongrie, en Israël, en Norvège et en Slovénie. L'écart de salaire entre les deux catégories d'enseignants atteint même 57 % au Mexique. Des tendances similaires s'observent dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D3.1 et le tableau D3.4, en ligne).

Lors de l'analyse des barèmes salariaux des enseignants, il importe de garder présent à l'esprit le fait que les enseignants n'atteignent pas tous l'échelon maximum. En Italie, par exemple, moins de 5 % des enseignants se situent au sommet de l'échelle barémique selon les chiffres de 2010.

Ancienneté et barèmes salariaux des enseignants

Le régime salarial des enseignants donne la mesure des encouragements financiers qui leur sont accordés à différents stades de leur carrière. La compensation différée, qui incite les travailleurs à rester fidèles à leur employeur, à ne pas abandonner leur profession et à atteindre les objectifs de performance qui leur sont fixés, est également intégrée dans les barèmes salariaux des enseignants. Les indicateurs de l'OCDE sur le salaire des enseignants se limitent à quatre stades des barèmes salariaux : le salaire en début de carrière, après 10, puis 15 ans d'exercice, et à l'échelon maximum. Les salaires rapportés ici sont ceux des enseignants qui ont les qualifications minimales requises. Rappelons que, dans certains pays de l'OCDE, des qualifications supérieures au niveau minimum requis peuvent valoir une augmentation de salaire.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants gagnent 25 % et 35 % de plus après respectivement 10 ans et 15 ans d'exercice qu'en début de carrière, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Ils gagnent, en moyenne, 62 % de plus à l'échelon maximum du barème, qu'ils atteignent en moyenne après 24 ans d'exercice, qu'en début de carrière. Les enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire doivent cumuler 35 années d'exercice au moins pour atteindre le sommet de l'échelle barémique en Corée, en Espagne, en Hongrie, en Israël et en Italie. Par contraste, il ne leur faut qu'entre six et neuf années d'exercice pour y parvenir en Australie, au Danemark, en Écosse, en Estonie et en Nouvelle-Zélande (voir le tableau D3.1).

Les salaires progressent de façon constante dans un peu plus de la moitié des 33 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, mais de façon irrégulière dans les autres pays. Les enseignants atteignent, par exemple, le sommet de l'échelle barémique après 33 ans d'ancienneté en Grèce et 32 ans d'ancienneté en République tchèque, où ils gagnent alors environ 50 % de plus qu'en début de carrière. Toutefois, en République tchèque, le salaire progresse fortement durant les 10 premières années, puis légèrement durant les 22 années suivantes, alors qu'il augmente tout au long de la carrière en Grèce.

Différences de salaire entre les enseignants et les actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire

La propension des jeunes à entreprendre une formation d'enseignants et la propension des titulaires d'un diplôme d'enseignant à devenir ou rester enseignant dépendent jusqu'à un certain point de la différence de salaire et de perspectives d'augmentation par rapport à d'autres professions exigeant un niveau comparable de qualification. Dans tous les pays de l'OCDE, il faut avoir obtenu un diplôme de fin d'études tertiaires pour enseigner (voir l'indicateur D5), les autres professions exigeant un diplôme du même niveau sont donc autant d'alternatives au métier d'enseignant. Pour comparer les niveaux de salaire et la situation sur le marché du travail entre les pays, le salaire des enseignants est donc rapporté à celui des diplômés du même niveau d'enseignement, en l'occurrence les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent toute l'année à temps plein (voir l'indicateur A10).

En moyenne, les enseignants en poste dans l'enseignement primaire gagnent l'équivalent de 82 % du salaire des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année ; ce pourcentage s'établit à 85 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 90 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les enseignants en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent autant, voire davantage, que les actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire dans 12 des 30 pays dont les données sont disponibles (voir le tableau D3.1 et le graphique D3.1). C'est en Communauté flamande de Belgique (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), en Corée, en Espagne et au Luxembourg (dans l'enseignement secondaire) que le salaire relatif des enseignants est le plus élevé : les enseignants y gagnent au moins 20 % de plus que les autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire. C'est en Islande (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et en République slovaque (à tous les niveaux d'enseignement) que le salaire relatif des enseignants est le moins élevé : leur salaire statutaire après 15 ans d'exercice représente au plus 50 % du salaire des actifs occupés qui détiennent un diplôme de l'enseignement tertiaire.

Salaires statutaires par heure d'enseignement

En moyenne, le salaire statutaire par heure d'enseignement après 15 ans d'exercice s'élève à 49 USD dans l'enseignement primaire, à 58 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 65 USD dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. C'est en Argentine, au Chili, en Estonie, en Hongrie, en Indonésie, au Mexique (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), en Pologne (dans l'enseignement primaire), en République slovaque et en République tchèque (dans l'enseignement primaire) que le salaire par heure de cours est le moins élevé : il ne représente pas plus de 30 USD. En revanche, le salaire par heure de cours atteint ou dépasse 90 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Allemagne, en Belgique, au Danemark et au Japon, et à tous les niveaux d'enseignement au Luxembourg (voir le tableau D3.1).

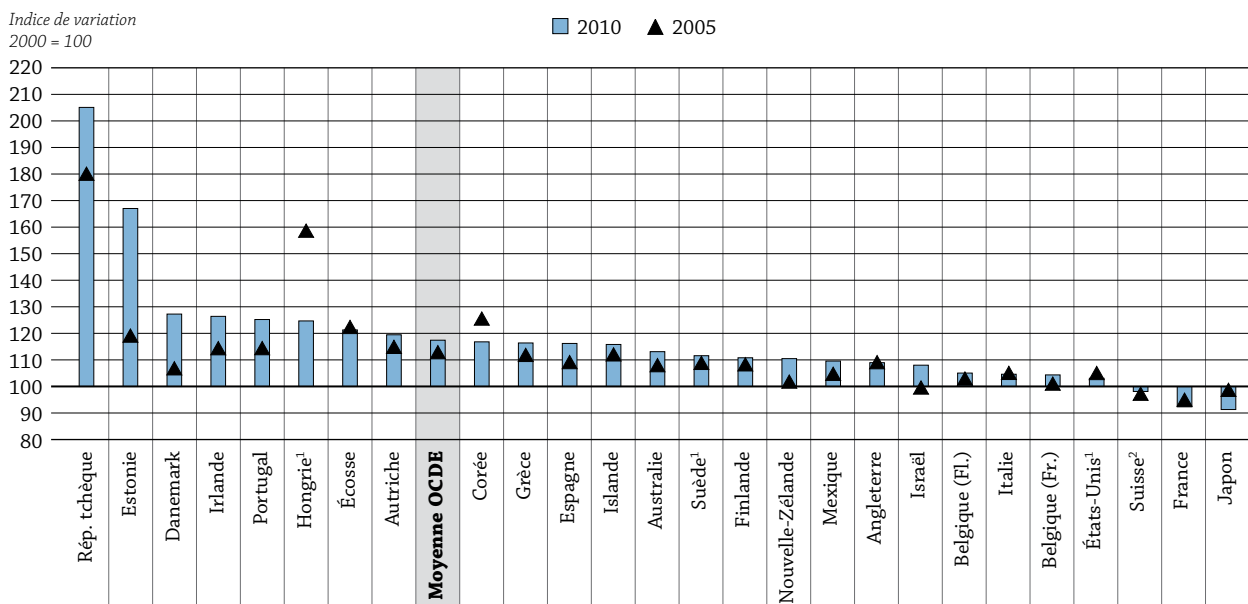
Dans l'ensemble, le salaire par heure de cours est plus élevé dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire, même dans les pays où le salaire statutaire est équivalent entre ces deux niveaux d'enseignement, car les enseignants doivent donner moins d'heures de cours dans l'enseignement secondaire (voir l'indicateur D4). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les enseignants gagnent environ 31 % de plus par heure de cours dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire (voir le tableau D3.1). Cet écart de rémunération est nul en Écosse. Au Danemark en revanche, les enseignants gagnent deux fois plus par heure de cours dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire. Par contraste, en Argentine, les enseignants gagnent 57 % de plus par heure de cours dans l'enseignement primaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Toutefois, l'écart de salaire entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire se comble, en tout ou partie, si le facteur de comparaison est le salaire par heure de travail. Au Portugal, par exemple, l'écart de rémunération par heure de cours représente 14 % entre l'enseignement primaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, alors que le salaire statutaire et le temps de travail sont équivalents à ces deux niveaux d'enseignement. Cet écart s'explique par le fait que les enseignants consacrent une plus grande partie de leur temps de travail à donner cours dans l'enseignement primaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D4.1).

Évolution depuis 2000

Entre 2000 et 2010, le salaire des enseignants a augmenté, en valeur réelle, dans la plupart des pays. Les salaires ont progressé à tous les niveaux d'enseignement dans une mesure égale ou supérieure à 20 % au Danemark, en Écosse, en Estonie, en Irlande et au Portugal. Ils ont doublé au cours des dix dernières années en République tchèque (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et en Turquie. Les salaires n'ont diminué de plus de 5 % en valeur réelle qu'en France et au Japon (voir le tableau D3.2 et le graphique D3.3).

Graphique D3.3. Évolution du salaire des enseignants du premier cycle du secondaire après 15 ans d'exercice/formation minimale (entre 2000, 2005 et 2010)
Indice de variation entre 2000 et 2010 (2000 = 100, prix constants)



1. Salaire réel de base.

2. Salaire après 11 ans d'exercice.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'indice de variation, entre 2000 et 2010, du salaire des enseignants du premier cycle du secondaire après 15 ans d'exercice.

Source : OCDE. Tableau D3.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680136>

Dans la plupart des pays, les salaires n'ont pas autant progressé entre 2005 et 2010 qu'entre 2000 et 2005. Échappent à ce constat le Danemark, l'Estonie, Israël (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) et la Nouvelle-Zélande où les salaires ont davantage progressé après 2005.

Encadré D3.2. Conséquences de la crise financière

La crise financière qui a frappé l'économie mondiale à la fin de l'année 2008 a été lourde de conséquences pour la rémunération des fonctionnaires et des travailleurs du secteur public en général. Elle a tout d'abord donné lieu à une diminution générale de la croissance du PIB dans les pays de l'OCDE, et certains pays sont entrés en récession. En second lieu, elle a entraîné une forte augmentation de la dette publique qui a mené de nombreux pays sur la voie de l'austérité budgétaire. Vu la nécessité de réduire la dette publique et, donc, les dépenses publiques, l'Estonie, la Hongrie et l'Irlande ont revu à la baisse les salaires des enseignants et des fonctionnaires. En Estonie, les salaires statutaires de 2009-10 ont été ramenés à leur niveau de 2008. En Hongrie, le 13^e mois (une prime versée à tous les travailleurs) a été suspendu en 2009, mais une prime compensatoire a été versée à tous les travailleurs de la fonction publique dont le salaire était inférieur à un certain seuil. En Irlande, les salaires des enseignants ont baissé à partir du 1^{er} janvier 2010, dans le cadre d'un plan national de réduction des salaires dans la fonction publique. D'autres pays ont pris des mesures similaires après 2010.

La crise financière a également eu un impact sur l'offre d'enseignants. Dans l'ensemble, la profession d'enseignant est plus attractive que d'autres aux yeux des diplômés quand la conjoncture économique est morose, que le chômage est élevé parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire et que le niveau de salaire est peu élevé à ce niveau de formation (OCDE, 2005).

Primes : incitations et allocations

En plus des barèmes de base, de nombreux pays prévoient des systèmes d'incitation qui leur permettent d'offrir aux enseignants des avantages financiers et/ou une réduction de leur horaire. Une diminution du nombre d'heures de cours est, par exemple, accordée aux enseignants au titre de l'expérience ou de l'ancienneté en Grèce et en Islande. Au Portugal, les enseignants peuvent prétendre à une augmentation de salaire et à une réduction de leur horaire s'ils se livrent à des activités spéciales (par exemple, la supervision d'enseignants stagiaires ou l'exercice des fonctions de conseiller d'orientation). Conjugués au salaire en début de carrière, ces avantages peuvent être déterminants lorsqu'il s'agit de prendre la décision de devenir ou de rester enseignant. Parmi les mesures incitatives proposées aux enseignants en début de carrière, citons les allocations familiales, les primes au titre de l'affectation dans certaines zones ou encore l'augmentation du salaire de départ au titre de la détention d'un diplôme ou d'une qualification d'un niveau supérieur aux exigences minimales requises.

Cet indicateur ne porte pas sur le montant des avantages salariaux, mais indique si ces avantages sont prévus ou non dans les pays et, dans l'affirmative, identifie l'instance responsable de leur octroi (voir le tableau D3.3a, les tableaux D3.3b, D3.3c et D3.3d, en ligne, et l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012).

Le plus souvent, les primes sont accordées au titre de l'exercice de fonctions particulières ou de conditions de travail spécifiques, par exemple l'affectation dans des établissements défavorisés, en particulier ceux qui sont situés dans des quartiers très pauvres ou qui accueillent un grand nombre d'élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement. Ces établissements peinent souvent à recruter des enseignants et sont plus susceptibles d'être dotés d'un corps enseignant moins expérimenté (OCDE, 2005). Ces primes sont annuelles dans la moitié environ des pays. Dans 11 pays, les enseignants qui enseignent des matières touchées par une pénurie d'enseignants bénéficient également d'une prime, souvent annuelle.

Les primes au titre des qualifications, de la formation ou des performances sont également courantes dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20. À cet égard, les critères d'octroi les plus fréquents sont la détention,

avant l'entrée en fonction, d'un diplôme soit en pédagogie, soit dans la matière enseignée, d'un niveau supérieur aux qualifications minimales requises pour enseigner. Ces primes existent dans 60 % environ des pays, la moitié d'entre eux appliquant ces deux critères d'octroi. La validation d'activités de développement professionnel donne droit à un avantage financier dans 22 pays. Ces primes interviennent dans la fixation du salaire de base dans 16 de ces pays, mais sont ponctuelles en Corée.

Des primes sont octroyées aux enseignants au titre de performances professionnelles remarquables dans 19 pays. Cette prime est ponctuelle dans deux tiers de ces pays et annuelle dans 13 d'entre eux. Dans 16 des 19 pays qui prévoient cet avantage, la décision de l'octroyer peut être prise par les établissements.

Moins de la moitié des pays de l'OCDE octroient des primes sur la base de critères d'ordre démographique (situation familiale ou âge). Ces primes sont le plus souvent annuelles.

Définitions

Par **salaire réel des enseignants âgés de 25 à 64 ans**, on entend le salaire annuel moyen, avant impôts, que perçoivent les enseignants âgés de 25 à 64 ans. Y sont inclus les avantages financiers tels que les primes annuelles, les primes au titre des résultats, ainsi que les montants versés pendant les vacances et les congés de maladie. Les revenus d'autres sources, tels que les prestations sociales, les revenus mobiliers et autres, qui sont sans rapport avec la profession d'enseignant, ne sont pas inclus.

Par définition, un **ajustement du salaire de base** est un écart de salaire entre ce qu'un enseignant donné perçoit comme rémunération et le montant qu'il serait censé percevoir si seule son ancienneté (c'est-à-dire le nombre d'années passées à enseigner) était prise en considération. Les ajustements peuvent être temporaires ou permanents, et peuvent réellement favoriser l'avancement d'un enseignant, que ce soit par le biais de l'application d'un autre barème salarial ou du passage à un échelon barémique supérieur.

Les **revenus des diplômés de l'enseignement tertiaire** correspondent à la moyenne des revenus du travail des titulaires d'un diplôme du niveau CITE 5A, 5B ou 6 âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Le salaire relatif est calculé sur la base de la dernière année dont les données sur les revenus sont disponibles. Dans les pays où les données sur le salaire des enseignants et le salaire des autres diplômés de l'enseignement tertiaire ne se rapportent pas à la même année de référence (en Australie, en Communauté flamande de Belgique, au Canada, en Italie et aux Pays-Bas), la valeur de l'indicateur est corrigée en fonction de l'inflation au moyen du déflateur de la consommation privée. Les statistiques de référence concernant les revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire sont reprises aux annexes 2 et 3.

Le **salaire après 15 ans d'exercice** correspond au salaire annuel des enseignants travaillant à temps plein, ayant le niveau de formation minimal requis pour enseigner et ayant 15 ans d'exercice à leur actif.

Le **salaire en début de carrière** correspond au salaire annuel moyen brut des enseignants travaillant à temps plein et ayant le niveau de formation minimal requis lorsqu'ils commencent à enseigner et le **salaire maximal**, au salaire annuel prévu à l'échelon le plus élevé du barème applicable aux enseignants travaillant à temps plein et ayant les qualifications maximales (reconnues en termes de rémunération).

Le **salaire statutaire** est la rémunération prévue dans les barèmes officiels. Le salaire indiqué est le salaire brut (soit la rémunération versée par l'employeur), hors cotisations patronales de sécurité sociale et de retraite, conformément aux barèmes salariaux en vigueur. Le salaire mentionné est celui dit « avant impôt », c'est-à-dire avant les déductions au titre de l'impôt sur le revenu. Dans le tableau D3.1, le salaire par heure d'enseignement est calculé comme suit : le salaire statutaire annuel des enseignants est divisé par le nombre total d'heures d'enseignement par an (voir le tableau D4.1).

Méthodologie

Les données sur le salaire statutaire des enseignants et leurs primes proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2011 sur les enseignants et les programmes. Elles se rapportent à l'année scolaire 2009-10 et sont présentées dans le respect des politiques officielles appliquées dans les établissements publics.

Évaluer le salaire statutaire des enseignants qui travaillent à temps plein en fonction du nombre d'heures de cours qu'ils donnent par an ne permet pas de tenir compte du temps qu'ils consacrent à d'autres activités. Comme le temps d'enseignement en pourcentage du temps de travail des enseignants varie entre les pays de l'OCDE, la prudence est de rigueur lors de l'interprétation du salaire statutaire par heure de cours (voir l'indicateur D4). Toutefois, cet indicateur permet d'évaluer le coût du temps que les enseignants passent en classe.

Les salaires bruts des enseignants sont convertis sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) de la consommation privée tels qu'elles figurent dans la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux*. Dans les éditions précédentes de *Regards sur l'éducation*, les salaires étaient convertis sur la base des PPA pour le PIB. Par voie de conséquence, les salaires des enseignants convertis en équivalents USD (voir le tableau D3.1) ne sont pas directement comparables aux chiffres publiés dans les éditions précédentes de *Regards sur l'éducation*. Le tableau D3.2 présente l'évolution du salaire des enseignants. En complément des salaires des enseignants convertis en équivalents USD sur la base des PPA indiqués dans le tableau D3.1, les salaires des enseignants sont exprimés en devise nationale à l'annexe 2. La période de référence des salaires des enseignants s'étend du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010. La période de référence du PIB par habitant et des PPA est l'année 2009-10.

Concernant l'évolution des salaires des enseignants (voir le tableau D3.2), les salaires sont convertis aux prix de 2000 au moyen du déflateur de la consommation privée.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2005), *Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité*, Éditions OCDE.

OCDE (2008), *Améliorer la direction des établissements scolaires, Volume 1 : Politiques et pratiques*, Éditions OCDE.

Santiago, P. (2004), « The Labour Market for Teachers », in G. Johnes et J. Johnes (éd.), *International Handbook on the Economics of Education*, Edward Elgar, Cheltenham.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :







- **Tableau D3.3b. Ajustement du salaire des enseignants dans les établissements publics sur décision des chefs d'établissement (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684677>
- **Tableau D3.3c. Ajustement du salaire des enseignants dans les établissements publics sur décision des autorités locales ou régionales (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684696>
- **Tableau D3.3d. Ajustement du salaire des enseignants dans les établissements publics sur décision des autorités nationales (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684715>
- **Tableau D3.4. Salaires minimal et maximal des enseignants (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684734>
- **Tableau D3.5. Salaire réel moyen des enseignants (2010)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684753>
- **Tableau D3.6. Évolution du rapport entre le salaire des enseignants et le PIB par habitant (2000-10)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684772>

Tableau D3.1. [1/3] **Salaires des enseignants (2010)**

Salaires annuels statutaires des enseignants des établissements publics, en début de carrière, après 10 ans d'exercice, 15 ans d'exercice et à l'échelon maximum, selon le niveau d'enseignement, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

	Préprimaire				Primaire			
	Salaires en début de carrière/formation minimale	Salaires après 10 ans d'exercice/formation minimale	Salaires après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaires à l'échelon maximum/formation minimale	Salaires en début de carrière/formation minimale	Salaires après 10 ans d'exercice/formation minimale	Salaires après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaires à l'échelon maximum/formation minimale
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE								
Australie	34 029	46 318	46 318	46 318	34 193	47 445	47 445	47 445
Autriche	30 812	36 361	40 818	60 973	30 812	36 361	40 818	60 973
Belgique (Fl.)	31 193	39 139	44 076	53 949	31 193	39 139	44 076	53 949
Belgique (Fr.)	30 202	m	42 792	52 509	30 202	m	42 792	52 509
Canada	34 437	52 213	54 996	54 996	34 443	52 205	54 978	54 978
Chili	17 820	21 547	23 411	30 866	17 820	21 547	23 411	30 866
Rép. tchèque	12 578	15 588	16 527	19 089	15 036	18 878	19 949	22 276
Danemark	41 525	44 057	45 257	45 257	43 393	48 540	50 253	50 253
Angleterre	30 204	44 145	44 145	44 145	30 204	44 145	44 145	44 145
Estonie	m	m	m	m	11 876	12 576	12 576	17 357
Finlande	24 520	28 159	28 159	28 159	29 029	35 335	37 455	39 702
France	24 334	30 572	32 733	48 296	24 334	30 572	32 733	48 296
Allemagne	m	m	m	m	46 456	m	55 771	61 209
Grèce	26 583	30 210	32 387	38 934	26 583	30 210	32 387	38 934
Hongrie ¹	10 257	11 554	12 291	16 100	10 701	12 290	13 228	17 644
Islande	21 477	23 885	23 885	27 328	24 822	27 211	27 930	29 123
Irlande	32 601	47 891	53 677	60 758	32 601	47 891	53 677	60 758
Israël	14 205	18 274	20 076	29 639	17 646	22 415	25 181	36 137
Italie	27 015	29 728	32 658	39 762	27 015	29 728	32 658	39 762
Japon	m	m	m	m	25 454	37 838	44 788	56 543
Corée	26 238	38 551	45 045	74 149	26 776	39 722	46 338	74 149
Luxembourg	65 171	84 194	95 043	114 988	65 171	84 194	95 043	114 988
Mexique	14 302	14 397	18 621	30 602	14 302	14 397	18 621	30 602
Pays-Bas	m	m	m	m	36 861	44 407	50 621	53 654
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	27 719	41 009	41 009	41 009
Norvège	32 041	36 476	36 476	36 476	32 629	35 991	35 991	40 405
Pologne	9 526	12 620	15 186	15 824	9 526	12 620	15 186	15 824
Portugal	30 825	34 537	37 542	54 158	30 825	34 537	37 542	54 158
Écosse	30 207	48 188	48 188	48 188	30 207	48 188	48 188	48 188
Rép. slovaque	9 033	9 944	10 391	11 546	11 028	12 132	12 688	13 680
Slovénie	26 690	29 608	32 436	33 425	26 690	29 608	32 436	34 074
Espagne	37 137	40 480	42 846	51 822	37 137	40 480	42 846	51 822
Suède ¹	28 777	31 437	32 927	34 162	28 937	32 182	33 374	38 696
Suisse ²	40 317	51 301	m	62 811	45 226	57 371	m	70 784
Turquie	22 740	24 455	24 371	26 197	23 130	24 845	24 761	26 587
États-Unis ¹	36 977	m	m	m	36 858	42 889	45 226	52 137
Moyenne OCDE	27 541	33 649	35 630	43 048	28 523	34 968	37 603	45 100
Moyenne UE21	27 960	34 127	37 004	43 602	28 948	34 477	38 280	44 907
Autres G20								
Argentine ¹	14 204	m	17 232	20 907	13 768	m	17 041	20 657
Bésil	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	1 638	1 855	2 072	2 361	1 638	1 855	2 072	2 361
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : en raison d'un changement de méthodologie pour la conversion du salaire des enseignants en USD, les données présentées dans ce tableau ne sont pas directement comparables avec celles publiées dans les versions antérieures de *Regards sur l'éducation*. Veuillez consulter le tableau D3.2 pour toute information concernant l'évolution du salaire des enseignants.

1. Salaire réel de base.

2. Salaire après 11 ans d'exercice pour les colonnes 2, 6, 10 et 14.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine à l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684601>

Tableau D3.1. [2/3] **Salaire des enseignants (2010)**

Salaire annuel statutaire des enseignants des établissements publics, en début de carrière, après 10 ans d'exercice, 15 ans d'exercice et à l'échelon maximum, selon le niveau d'enseignement, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

OCDE	Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire			
	Salaire en début de carrière/formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaire à l'échelon maximum/formation minimale	Salaire en début de carrière/formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaire à l'échelon maximum/formation minimale
	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
Australie	34 321	47 445	47 445	47 445	34 321	47 445	47 445	47 445
Autriche	32 236	39 275	44 179	63 361	32 680	35 270	45 425	66 487
Belgique (Fl.)	31 193	39 139	44 076	53 949	38 939	49 655	56 638	68 278
Belgique (Fr.)	30 202	m	42 792	52 509	37 736	m	55 157	66 613
Canada	34 443	52 205	54 978	54 978	34 588	52 436	55 191	55 191
Chili	17 820	21 547	23 411	30 866	17 941	22 859	24 820	32 665
Rép. tchèque	14 916	19 060	20 217	22 522	15 533	20 408	21 449	24 117
Danemark	43 393	48 540	50 253	50 253	44 640	58 256	58 256	58 256
Angleterre	30 204	44 145	44 145	44 145	30 204	44 145	44 145	44 145
Estonie	11 876	12 576	12 576	17 357	11 876	12 576	12 576	17 357
Finlande	31 351	38 162	40 451	42 879	32 276	41 162	42 809	45 377
France	27 184	33 422	35 583	51 301	27 420	33 658	35 819	51 560
Allemagne	51 058	m	61 784	68 592	53 963	m	66 895	76 433
Grèce	26 583	30 210	32 387	38 934	26 583	30 210	32 387	38 934
Hongrie ¹	10 701	12 290	13 228	17 644	11 755	14 311	15 616	22 963
Islande	24 822	27 211	27 930	29 123	22 850	26 520	28 103	29 399
Irlande	32 601	47 891	53 677	60 758	32 601	47 891	53 677	60 758
Israël	17 646	20 512	23 047	33 230	13 995	18 770	21 009	31 543
Italie	29 122	32 270	35 583	43 666	29 122	33 056	36 582	45 653
Japon	25 454	37 838	44 788	56 543	25 454	37 838	44 788	58 075
Corée	26 670	39 616	46 232	74 043	26 670	39 616	46 232	74 043
Luxembourg	73 777	92 222	101 775	128 181	73 777	92 222	101 775	128 181
Mexique	18 446	19 018	23 854	39 085	m	m	m	m
Pays-Bas	38 001	52 425	61 704	66 403	38 001	52 425	61 704	66 403
Nouvelle-Zélande	28 127	42 062	42 062	42 062	28 535	43 116	43 116	43 116
Norvège	32 629	35 991	35 991	40 405	35 991	38 817	38 817	42 766
Pologne	10 725	14 314	17 300	18 030	12 119	16 348	19 791	20 629
Portugal	30 825	34 537	37 542	54 158	30 825	34 537	37 542	54 158
Écosse	30 207	48 188	48 188	48 188	30 207	48 188	48 188	48 188
Rép. slovaque	11 028	12 132	12 688	13 680	11 028	12 132	12 698	13 680
Slovénie	26 690	29 608	32 436	34 074	26 690	29 608	32 436	34 074
Espagne	41 518	45 225	47 816	58 065	42 325	46 152	48 818	59 269
Suède ¹	29 245	33 183	34 481	38 951	30 650	34 918	36 429	41 675
Suisse ²	51 240	65 296	m	79 603	59 107	76 207	m	90 374
Turquie	a	a	a	a	23 780	25 495	25 411	27 237
États-Unis ¹	36 772	42 982	45 049	55 259	37 267	44 011	48 446	55 199
Moyenne OCDE	29 801	36 683	39 401	47 721	30 899	38 190	41 182	49 721
Moyenne UE21	30 202	36 134	40 211	47 287	31 346	37 482	42 470	50 139
Autres G20								
Argentine ¹	11 231	m	14 852	18 015	11 231	m	14 852	18 015
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	1 745	2 053	2 361	2 565	2 021	2 053	2 615	2 849
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m


Remarque : en raison d'un changement de méthodologie pour la conversion du salaire des enseignants en USD, les données présentées dans ce tableau ne sont pas directement comparables avec celles publiées dans les versions antérieures de *Regards sur l'éducation*. Veuillez consulter le tableau D3.2 pour toute information concernant l'évolution du salaire des enseignants.

1. Salaire réel de base.

2. Salaire après 11 ans d'exercice pour les colonnes 2, 6, 10 et 14.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684601>

D3

Tableau D3.1. [3/3] **Salaires des enseignants (2010)**

Salaires annuels statutaires des enseignants des établissements publics, en début de carrière, après 10 ans d'exercice, 15 ans d'exercice et à l'échelon maximum, selon le niveau d'enseignement, en équivalents USD convertis sur la base des PPA pour la consommation privée

	Rapport entre le salaire d'un enseignant et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année			Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière			Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)	Salaires par heure d'enseignement après 15 ans d'exercice			Rapport entre le salaire horaire des enseignants du deuxième cycle du secondaire et celui des enseignants du primaire (après 15 ans d'exercice)
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire		Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	
	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)		(24)	(25)	(26)	
OCDE							(23)				(27)
Australie ¹	0.92	0.92	0.92	1.39	1.38	1.38	9	55	58	59	1.08
Autriche ²	0.58	0.62	0.64	1.98	1.97	2.03	34	52	73	77	1.47
Belgique (Fl.) ¹	0.93	0.93	1.22	1.73	1.73	1.75	27	58	65	90	1.55
Belgique (Fr.) ^{2,3}	0.87	0.87	1.12	1.74	1.74	1.77	27	58	64	90	1.55
Canada ²	1.05	1.05	1.05	1.60	1.60	1.60	11	68	74	74	1.08
Chili	m	m	m	1.73	1.73	1.82	30	22	22	23	1.06
Rép. tchèque ¹	0.53	0.53	0.57	1.48	1.51	1.55	32	23	31	35	1.50
Danemark ²	0.87	0.87	1.01	1.16	1.16	1.31	8	77	77	155	2.00
Angleterre ¹	0.99	1.09	1.09	1.46	1.46	1.46	12	65	63	63	0.97
Estonie ²	0.57	0.57	0.57	1.46	1.46	1.46	7	20	20	22	1.09
Finlande ¹	0.89	0.98	1.10	1.37	1.37	1.41	20	55	68	77	1.41
France ^{2,4}	0.73	0.79	0.80	1.98	1.89	1.88	34	36	55	57	1.59
Allemagne ²	0.88	0.97	1.05	1.32	1.34	1.42	28	69	82	94	1.35
Grèce	m	m	m	1.46	1.46	1.46	33	55	78	78	1.42
Hongrie ^{1,5}	0.58	0.58	0.66	1.65	1.65	1.95	40	22	22	26	1.18
Islande ^{2,6}	0.50	0.50	0.61	1.17	1.17	1.29	18	45	45	52	1.15
Irlande ²	0.82	0.82	0.82	1.86	1.86	1.86	22	59	73	73	1.25
Israël ¹	0.85	0.87	0.92	2.05	1.88	2.25	36	31	39	40	1.31
Italie ¹	0.57	0.60	0.64	1.47	1.50	1.57	35	42	56	58	1.37
Japon	m	m	m	2.22	2.22	2.28	34	63	74	90	1.41
Corée ²	1.31	1.30	1.30	2.77	2.78	2.78	37	57	74	75	1.31
Luxembourg ¹	1.08	1.24	1.24	1.76	1.74	1.74	30	129	161	161	1.25
Mexique	m	m	m	2.14	2.12	m	14	23	23	m	m
Pays-Bas ¹	0.70	0.84	0.84	1.46	1.75	1.75	16	54	82	82	1.51
Nouvelle-Zélande ¹	0.98	1.01	1.03	1.48	1.50	1.51	8	44	50	57	1.29
Norvège ^{1,7}	0.66	0.66	0.70	1.24	1.24	1.19	16	49	55	74	1.53
Pologne ¹	0.76	0.77	0.75	1.66	1.68	1.70	10	30	35	40	1.32
Portugal ^{2,3}	1.19	1.19	1.19	1.76	1.76	1.76	34	43	49	49	1.14
Écosse ¹	0.95	0.95	0.95	1.60	1.60	1.60	6	56	56	56	1.00
Rép. slovaque ²	0.45	0.45	0.45	1.24	1.24	1.24	32	15	19	20	1.35
Slovénie ²	0.81	0.81	0.81	1.28	1.28	1.28	13	47	47	51	1.09
Espagne ^{2,3}	1.21	1.35	1.38	1.40	1.40	1.40	38	49	67	70	1.45
Suède ^{5,8}	0.79	0.81	0.86	1.34	1.33	1.36	a	m	m	m	m
Suisse ⁹	m	m	m	1.57	1.55	1.53	27	m	m	m	m
Turquie	m	m	m	1.15	a	1.15	a	40	m	46	1.16
États-Unis ^{1,5}	0.67	0.69	0.72	1.41	1.50	1.48	m	41	42	46	1.12
Moyenne OCDE	0.82	0.85	0.90	1.60	1.62	1.63	24	49	58	65	1.31
Moyenne UE21	0.81	0.85	0.90	1.55	1.56	1.60	24	51	61	69	1.35
Autres G20											
Argentine ⁵	m	m	m	1.50	1.60	1.60	25	25	11	11	0.43
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	1.44	1.47	1.41	32	2	4	3	1.68
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Rapport entre le salaire réel, primes comprises, des enseignants âgés de 25 à 64 ans et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année pour les colonnes 17, 18 et 19.

2. Rapport entre le salaire statutaire après 15 ans d'exercice (formation minimale) et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année pour les colonnes 17, 18 et 19.

3. Année de référence : 2009 pour les colonnes 17, 18 et 19.

4. Année de référence : 2008 pour les colonnes 17, 18 et 19.

5. Salaire réel de base (primes et allocations non comprises) pour les colonnes 20 à 27.

6. Année de référence : 2006 pour les colonnes 17, 18 et 19.

7. Année de référence : 2007 pour les colonnes 17, 18 et 19.

8. Rapport entre le salaire réel des enseignants après 15 ans d'exercice (formation minimale), primes et allocations non comprises, et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année pour les colonnes 17, 18 et 19.

9. Salaire après 11 ans d'exercice.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684620>

Tableau D3.2. Évolution du salaire des enseignants entre 2000 et 2010 (2000 = 100)

Indice de variation du salaire statutaire des enseignants entre 2000 et 2010 (2000 = 100), après 15 ans d'exercice/formation minimale, selon le niveau d'enseignement, après conversion aux niveaux de prix constants au moyen des déflateurs pour la consommation privée


OCDE	Primaire							Premier cycle du secondaire							Deuxième cycle du secondaire						
	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)
Australie	100	108	104	105	110	110	113	100	108	105	107	111	110	113	100	108	105	107	111	110	113
Autriche	100	111	111	112	112	114	115	100	115	115	116	116	119	119	100	106	107	108	108	111	111
Belgique (Fl.)	100	109	109	108	105	110	111	100	103	103	102	100	105	105	100	103	103	102	100	105	106
Belgique (Fr.)	100	106	107	107	104	112	111	100	101	101	100	98	105	104	100	101	101	100	98	105	105
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	100	180	181	211	207	212	202	100	180	181	211	212	216	205	100	150	151	185	185	186	179
Danemark	100	107	108	108	110	130	127	100	107	108	108	110	130	127	100	111	114	112	113	126	126
Angleterre	100	109	110	110	109	109	109	100	109	110	110	109	109	109	100	109	110	110	109	109	109
Estonie	100	119	131	147	170	184	167	100	119	131	147	170	184	167	100	119	131	147	170	184	167
Finlande	100	117	118	121	122	121	120	100	108	109	111	112	112	111	100	109	110	112	113	113	112
France	100	95	94	94	92	91	92	100	95	94	93	91	91	92	100	96	95	94	92	92	93
Allemagne	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w
Grèce	100	112	112	111	113	115	116	100	112	112	111	113	115	116	100	112	112	111	113	115	116
Hongrie ¹	100	159	155	149	145	129	125	100	159	155	149	145	129	125	100	158	148	147	139	124	117
Islande	100	112	118	111	117	125	116	100	112	118	111	117	125	116	100	111	122	120	117	107	99
Irlande	100	116	120	123	122	129	128	100	114	119	122	121	128	126	100	114	119	122	121	128	126
Israël	100	99	102	111	118	127	131	100	100	102	101	107	107	108	100	98	101	100	107	100	100
Italie	100	106	104	103	103	105	105	100	105	104	103	102	104	105	100	105	104	102	102	104	104
Japon	100	99	99	95	92	92	91	100	99	99	95	92	92	91	100	99	99	95	92	92	91
Corée	100	125	127	126	124	120	117	100	126	127	126	124	120	117	100	126	127	126	124	120	117
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	100	104	106	107	108	108	108	100	105	107	108	109	108	110	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	100	102	102	103	104	105	108	100	102	102	103	104	105	110	100	102	102	103	104	105	113
Norvège	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pologne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Portugal	100	114	113	112	111	123	125	100	114	113	112	111	123	125	100	114	113	112	111	123	125
Écosse	100	122	122	122	121	121	121	100	122	122	122	121	121	121	100	122	122	122	121	121	121
Rép. slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Espagne	100	105	106	105	109	113	113	100	109	110	109	110	116	116	100	104	105	103	107	111	110
Suède ¹	100	106	105	110	107	110	108	100	109	108	112	110	113	112	100	110	109	112	110	112	111
Suisse ²	100	102	101	101	100	104	103	100	97	96	96	96	99	98	100	96	95	95	95	98	96
Turquie	100	181	170	178	182	191	202	a	a	a	a	a	a	a	100	199	189	197	202	212	224
États-Unis ¹	100	104	105	105	103	103	103	100	105	106	107	103	103	103	100	98	99	99	103	103	103
Moyenne OCDE	100	116	116	118	119	123	122	100	113	114	115	116	119	117	100	115	115	117	118	120	119
Moyenne des pays de l'OCDE dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	100	116	116	118	119	123	122	100	113	114	115	116	119	117	100	115	115	117	118	120	119
Moyenne des pays de l'UE21 dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	100	117	118	121	121	125	123	100	117	117	120	121	125	123	100	114	115	118	118	122	120
Autres G20																					
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaire réel de base.

2. Salaire après 11 ans d'exercice.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684639>

D3

Tableau D3.3a. [1/2] **Ajustement des salaires des enseignants dans les établissements publics (2010)**

Critères d'ajustement du salaire de base et des primes pour les enseignants dans les établissements publics

	Expérience			Critères basés sur les responsabilités et les conditions d'enseignement																				
	Années d'exercice en qualité d'enseignant			Responsabilités administratives en plus des activités pédagogiques			Enseignement dans un nombre de classes supérieur ou selon un horaire plus étoffé que ne le prévoit un contrat de travail à temps plein			Tâches spéciales (orientation professionnelle ou encadrement)			Enseignement dans une région défavorisée, reculée ou ayant un coût de vie élevé (prime selon la situation géographique)			Activités spéciales (par ex. clubs de sports ou de théâtre, école des devoirs, cours d'été, etc.)			Enseignement à des élèves présentant des besoins spécifiques en éducation (dans des établissements non spécialisés)			Enseignement de matières spécifiques		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)
OCDE																								
Australie	-			-																				
Autriche	-	▲			▲			▲			▲													
Belgique (Fl.)	-																							
Belgique (Fr.)	-																							
Canada	-	m	m		m	m		m	m		m	m		m	m		m	m		m	m		m	m
Chili	-			-																				
Rép. tchèque	-	▲	△	-	▲	△		▲	△		▲	△					▲	△		-	▲	△		
Danemark	-	▲	△	-	▲	△		▲	△		▲	△		-	▲	△		▲	△		-	▲	△	
Angleterre	-	▲	△	-	▲	△		▲	△		▲	△		-	▲	△		▲	△		-	▲	△	
Estonie	-				▲	△		▲	△		▲	△		-	▲	△		▲	△		-	▲	△	
Finlande	-	▲		-				▲	△		▲	△		-	▲	△		▲	△		-			△
France	-				▲	△		▲	△									▲	△		-			
Allemagne	-			-																				
Grèce	-				▲						▲				▲									
Hongrie	-				▲			▲			▲				▲						▲			
Islande	-	▲	△	-	▲	△		▲	△		-	▲	△				▲	△		-	▲	△		
Irlande	-	▲	△	-	▲									-	▲									
Israël	-			-	▲			▲			▲			-	▲			▲		-	▲			
Italie	-					△			△			△			▲			△						
Japon	-				▲			▲						▲				△			▲			
Corée	-				▲				△							△					▲			▲
Luxembourg	-								△			△									-			
Mexique	-	▲	△	-	▲			-	▲		-	▲		-	▲								-	▲
Pays-Bas	-	▲	△	-	▲	△		-	▲	△	-	▲	△		-	▲	△		-	▲	△	-	▲	△
Nouvelle-Zélande	-				▲						▲				▲						▲			▲
Norvège	-				▲			▲	△		-	▲	△				▲	△						
Pologne	-		△					▲			▲				▲						▲			
Portugal	-				▲				△		▲										-			
Écosse	-														▲									
Rép. slovaque	-	▲	△		▲			▲	△		▲	△					▲	△		-	▲	△		
Slovénie	-			-					△			△						△						△
Espagne	-				▲										▲									
Suède	-								△					-									-	
Suisse	-								△			△						△		-				
Turquie	-							▲			▲							▲						▲
États-Unis	-				▲									-	▲			▲						▲
Autres G20																								
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	-	▲		-	▲			-	▲		-	▲		-	▲					-	▲		-	
Fédération de Russie	-			-														▲		-				▲
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Critères pour :

- : Décision d'une majoration du salaire de base

▲ : Décision d'octroi d'une prime annuelle

△ : Décision d'octroi d'une prime ponctuelle

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684658>

Tableau D3.3a. [2/2] **Ajustement des salaires des enseignants dans les établissements publics (2010)**

Critères d'ajustement du salaire de base et des primes pour les enseignants dans les établissements publics

D3

	Critères liés aux qualifications, à la formation et aux performances des enseignants																		Critères à caractère démographique				Autres				
	Détection avant l'entrée en fonction d'un diplôme supérieur aux qualifications minimales requises pour enseigner			Obtention en cours de carrière d'un diplôme ou d'un titre sanctionnant une formation d'un niveau supérieur aux qualifications minimales requises pour enseigner			Performances remarquables en matière d'enseignement			Validation d'activités de développement professionnel			Réussite remarquable de l'examen de qualification			Détection d'un diplôme pédagogique dans plusieurs matières			Situation familiale (état civil et nombre d'enfants)		Âge (indépendamment de l'ancienneté)						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)
OCDE																											
Australie	-			-																▲							▲
Autriche									△											▲							▲
Belgique (Fl.)	-				▲																						▲
Belgique (Fr.)	-			-																							▲ △
Canada	-	m	m	-	m	m		m	m		m	m		m	m		m	m		m	m		m	m			
Chili				-				▲	△		-						▲										
Rép. tchèque								▲	△															△			
Danemark	-	▲	△	-	▲	△		▲	△		-	▲	△				▲	△									
Angleterre	-	▲	△					▲	△																		
Estonie	-			-				▲	△		-						▲	△									
Finlande	-			-	▲			▲			▲																
France																				▲							
Allemagne																											
Grèce	-				▲															▲						▲	
Hongrie	-			-					△		-						▲									▲	
Islande	-	▲	△	-	▲	△					▲	△			△												
Irlande	-	▲		-	▲																						
Israël	-			-							▲									▲				▲			
Italie																											
Japon																					▲					▲	
Corée												△										△		▲			
Luxembourg				-																▲							
Mexique	-	▲		-	▲			▲			▲			▲													
Pays-Bas	-	▲	△	-	▲	△		▲	△		-	▲	△		▲	△											
Nouvelle-Zélande	-							▲																		▲	
Norvège	-	▲			▲			▲			▲			▲			▲							▲			
Pologne	-	▲	△					▲	△		-				△											▲	
Portugal	-			-																▲							
Écosse																											
Rép. slovaque								▲	△		-	▲												△			
Slovénie		▲			▲				△		-															△	
Espagne					▲																						
Suède	-			-																							
Suisse																					▲					▲	
Turquie	-				▲				△		▲									▲						▲	
États-Unis	-	▲		-	▲				△		-	▲															
Autres G20																											
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Indonésie	-	▲		-	▲						-	▲					▲										
Fédération de Russie	-			-				▲																			
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Critères pour :


- : Décision d'une majoration du salaire de base

▲ : Décision d'octroi d'une prime annuelle

△ : Décision d'octroi d'une prime ponctuelle

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

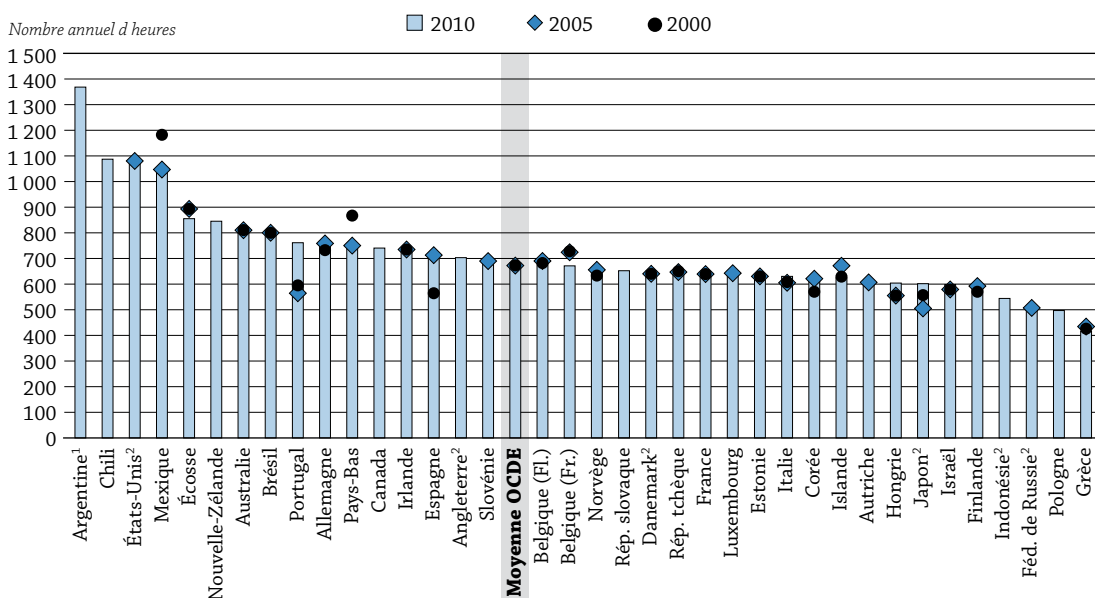
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684658>

QUEL EST LE TEMPS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS ?

- Dans les établissements publics, les enseignants donnent, en moyenne et par an, 782 heures de cours dans l'enseignement primaire, 704 heures de cours dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 658 heures de cours dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Le nombre moyen d'heures de cours est resté en grande partie inchangé entre 2000 et 2010 à tous les niveaux d'enseignement.

Graphique D4.1. Nombre annuel d'heures d'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire en 2000, 2005 et 2010

Nombre annuel statutaire d'heures d'enseignement dans les établissements publics




1. Année de référence : 2009 (et non 2010).

2. Nombre réel d'heures d'enseignement.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre annuel d'heures d'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire en 2010.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D4.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680155>

■ Contexte

Bien que le temps de travail et le temps d'enseignement réglementaires ne déterminent qu'en partie la charge de travail des enseignants, ils permettent de mieux comparer les exigences des pays envers leurs enseignants. Le nombre d'heures de cours et l'importance des activités autres que l'enseignement sont des aspects majeurs des conditions de travail, qui peuvent être déterminants pour l'attractivité du métier d'enseignant. Combiné avec la taille moyenne des classes (voir l'indicateur D2) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur D3), cet indicateur décrit plusieurs aspects essentiels de la vie professionnelle des enseignants.

La part du temps de travail consacrée à l'enseignement permet d'évaluer le temps réservé à d'autres activités, comme la préparation des cours, la correction des copies, la formation continue et les réunions de travail. Si les enseignants doivent passer une grande partie de leur temps de travail à donner cours, il est possible qu'ils aient moins de temps à consacrer à la préparation des leçons et à l'évaluation des élèves.

Comme la taille des classes et le taux d'encadrement (voir l'indicateur D2), le temps d'instruction des élèves (voir l'indicateur D1) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur D3), le temps que les enseignants passent à enseigner a un impact sur le budget que les pays doivent consacrer à l'éducation (voir l'indicateur B7).

■ **Autres faits marquants**

- **Dans l'enseignement primaire, les enseignants donnent, en moyenne, 782 heures de cours par an dans les établissements publics.** Ils en donnent moins de 600 en Grèce et en Pologne, mais plus de 1 000 au Chili et aux États-Unis.
- **Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent, en moyenne, 704 heures de cours par an dans les établissements publics.** Ils en donnent moins de 500 en Grèce et en Pologne, mais plus de 1 000 en Argentine, au Chili, aux États-Unis et au Mexique.
- **Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent, en moyenne, 658 heures de cours par an dans les établissements publics.** Ils en donnent 377 au Danemark, mais 1 368 en Argentine.
- **La répartition du temps d'enseignement annuel des enseignants par semaine et par jour varie considérablement** d'un pays à l'autre. Le nombre moyen d'heures de cours à donner par jour varie donc sensiblement aussi. Ainsi, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants ne donnent pas plus de trois heures de cours par jour en Corée, en Fédération de Russie, en Grèce, en Indonésie, au Japon et en Pologne, mais en donnent plus de cinq en Argentine, au Chili, aux États-Unis et au Mexique.
- **La réglementation du temps de travail des enseignants varie sensiblement** selon les pays. Les enseignants sont légalement tenus de travailler pendant un nombre d'heures déterminé par an dans la plupart des pays. Dans certains pays, toutefois, seul le nombre d'heures d'enseignement par semaine est spécifié, et le temps de travail hors enseignement (à l'école ou ailleurs) nécessaire par heure de cours peut faire l'objet d'estimations.
- Dans plus de la moitié des pays, **les décisions relatives aux missions et aux conditions de travail** des enseignants en poste dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire **sont prises par les établissements ou les exécutifs locaux.**

■ **Tendances**

Dans la plupart des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, le temps d'enseignement est resté largement inchangé entre 2000 et 2010. Il a toutefois fortement évolué dans quelques pays. Il a diminué de plus de 30 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Danemark et a augmenté de plus de 25 % dans l'enseignement primaire en République tchèque et dans l'enseignement secondaire en Espagne et au Portugal.

Analyse

Nombre d'heures de cours dans l'enseignement primaire

Le nombre d'heures de cours que doit donner, par an, un enseignant type dans un établissement public varie selon les pays, tant dans l'enseignement primaire que secondaire. Il est généralement plus élevé dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire.

Dans l'enseignement primaire, les enseignants donnent moins de 600 heures de cours par an en Grèce et en Pologne, au moins 900 en France, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas, et plus de 1 000 au Chili et aux États-Unis (voir le tableau D4.1 et le graphique D4.2).

La répartition du temps d'enseignement au cours de l'année varie selon les pays. En Espagne, par exemple, les enseignants en poste dans l'enseignement primaire doivent donner 880 heures de cours par an, soit environ 100 heures de plus que la moyenne de l'OCDE, mais ce nombre d'heures de cours est réparti sur un nombre de jours de cours inférieur à la moyenne de l'OCDE : ils donnent 5 heures de cours, en moyenne, par jour, contre 4,2, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Par contraste, en Corée, les enseignants en poste dans l'enseignement primaire doivent donner un nombre très élevé de jours de cours – plus de 5 jours par semaine en moyenne –, mais ils ne donnent, en moyenne, que 3,7 heures de cours par jour.

Le Danemark et l'Estonie offrent également un contraste intéressant. Le nombre annuel d'heures de cours y est similaire (voir le graphique D4.2), mais les enseignants en poste dans l'enseignement primaire donnent 25 jours de cours de plus au Danemark qu'en Estonie. La différence entre ces deux pays s'explique par le nombre d'heures de cours par jour. Dans l'enseignement primaire, les enseignants donnent moins de jours de cours en Estonie qu'au Danemark, mais donnent 3,6 heures de cours par jour en Estonie, contre 3,3 heures au Danemark. Ils donnent 20 minutes de cours de plus par jour en Estonie qu'au Danemark. Cette différence s'ajoute à la variation importante du nombre de jours de cours par an entre les deux pays.

Dans l'enseignement primaire, le nombre d'heures de cours n'a guère évolué entre 2000 et 2010 dans la plupart des pays. Quelques pays font toutefois figure d'exception : entre 2000 et 2010, le nombre d'heures de cours dans l'enseignement primaire a augmenté de 33 % en République tchèque, de 12 % en Israël et de 11 % au Japon, et a diminué de 9 % en Belgique (Communauté française) et de 10 % en Écosse (voir le tableau D4.2).

Nombre d'heures de cours dans l'enseignement secondaire

Dans les pays de l'OCDE, les enseignants donnent, en moyenne, 704 heures de cours par an dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ils en donnent moins de 600 en Fédération de Russie, en Finlande, en Grèce, en Indonésie, en Israël et en Pologne, mais plus de 1 000 en Argentine, au Chili, aux États-Unis et au Mexique (voir le tableau D4.1 et le graphique D4.1).

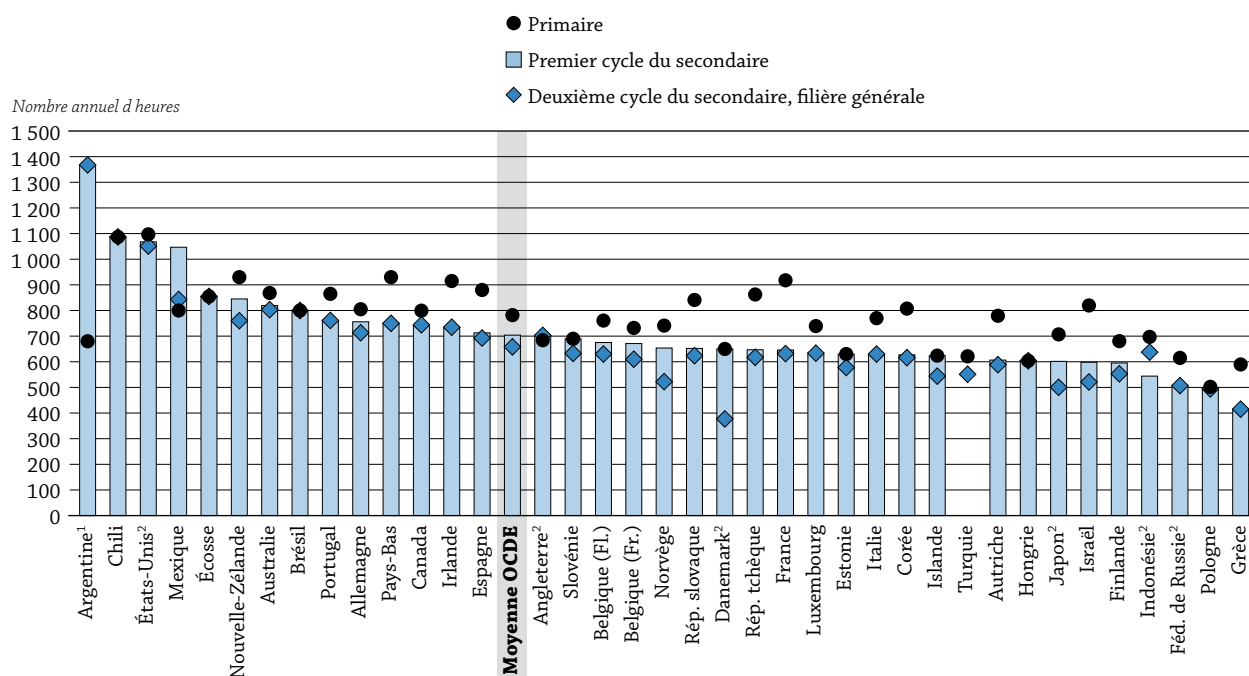
Dans l'ensemble, le nombre d'heures de cours est moins élevé dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent, en moyenne, 658 heures de cours par an. Ils en donnent 377 au Danemark, mais au moins 800 en Australie, au Brésil, en Écosse et au Mexique, et plus de 1 000 en Argentine, au Chili et aux États-Unis (voir le tableau D4.1 et le graphique D4.2).

Dans l'enseignement secondaire, comme dans l'enseignement primaire, le nombre annuel d'heures et de jours de cours varie entre les pays. Par voie de conséquence, le nombre moyen d'heures de cours que les enseignants doivent donner par jour varie sensiblement aussi selon les pays. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, par exemple, les enseignants ne donnent pas plus de trois heures de cours par jour, en moyenne, en Corée, en Fédération de Russie, en Grèce, en Indonésie, au Japon et en Pologne, alors qu'ils en donnent plus de cinq par jour aux États-Unis et au Mexique, et plus de six par jour en Argentine et au Chili.

De même, dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants ne donnent pas plus de trois heures de cours par jour, en moyenne, en Corée, au Danemark, en Fédération de Russie, en Finlande, en Grèce, en Israël, au Japon, en Norvège et en Pologne, mais plus de cinq par jour en Argentine, au Chili et aux États-Unis. Le fait que les pauses entre les cours soient comptabilisées dans le temps d'enseignement dans certains pays, mais pas dans d'autres, explique en partie ces différences.

Graphique D4.2. Nombre annuel d'heures d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2010)

Nombre statutaire annuel d'heures d'enseignement dans les établissements publics



1. Année de référence : 2009.

2. Nombre réel d'heures d'enseignement.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre annuel d'heures d'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde).

Tableau D4.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680174>

Dans la moitié environ des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, le temps d'enseignement dans le premier ou le deuxième cycle de l'enseignement secondaire a varié, le plus souvent à la hausse, dans une mesure égale ou supérieure à 5 % entre 2000 et 2010. Durant cette période, le nombre d'heures de cours a augmenté de plus de 25 % dans l'enseignement secondaire en Espagne et au Portugal (et même de 48 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Portugal). Par contraste, le temps d'enseignement a diminué de 33 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Danemark entre 2005 et 2010 (voir le tableau D4.2).

Variation du nombre d'heures de cours entre les niveaux d'enseignement

Dans la plupart des pays, les enseignants donnent plus d'heures cours par an dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire. En France, en Grèce, en Israël et en République tchèque, les enseignants donnent au moins 30 % d'heures de cours de plus par an dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. En revanche, entre ces deux niveaux d'enseignement, le nombre annuel d'heures de cours ne varie pas de plus de 3 % aux États-Unis et en Pologne, et ne varie même pas du tout au Brésil, au Chili, au Danemark, en Écosse, en Estonie, en Hongrie, en Islande et en Slovénie. L'Angleterre, l'Argentine et le Mexique sont les seuls pays où le nombre d'heures de cours est plus élevé dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire (voir le tableau D4.1 et le graphique D4.2).

Dans la plupart des pays, le nombre d'heures de cours par an est similaire dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, les enseignants donnent au moins 20 % d'heures de cours de plus par an dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Japon, au Mexique et en Norvège. Cet écart est supérieur à 70 % au Danemark.

Encadré D4.1. Le temps de travail et le temps d'enseignement durant la carrière

Il ressort du cycle 2008 de l'Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS), administrée dans 23 pays, que la charge de travail des enseignants ne varie guère selon qu'ils sont débutants ou expérimentés. Dans la plupart des pays, les enseignants débutants assument pratiquement les mêmes responsabilités que leurs collègues expérimentés. En moyenne, les enseignants débutants passent un peu plus de temps à préparer leurs cours et un peu moins de temps à enseigner et à effectuer des tâches administratives, mais les différences sont minimes, sauf dans quelques pays. Au Mexique, les enseignants débutants donnent environ sept heures de cours de moins par semaine que leurs collègues expérimentés. Ils en donnent entre trois et cinq heures de moins par semaine que leurs collègues plus expérimentés au Brésil, en Estonie, en Italie, en Lituanie et au Portugal.

Les résultats du cycle TALIS 2008 montrent aussi que les enseignants débutants se sentent un peu moins efficaces dans leur travail que leurs collègues plus expérimentés. De plus, ils déclarent consacrer moins de leur temps en classe à l'enseignement et participer à moins d'activités de développement professionnel, alors même qu'ils avouent en avoir davantage besoin dans un certain nombre de domaines que les enseignants plus expérimentés. En moyenne, près d'un tiers des enseignants débutants avouent avoir grand besoin de développement professionnel dans les domaines en rapport avec la discipline et les problèmes comportementaux de leurs élèves. De plus, 25 % d'entre eux admettent avoir grand besoin de développement professionnel pour améliorer leurs compétences en matière de gestion de la classe, un pourcentage qui s'établit à 12 % chez les enseignants plus expérimentés.

Le fait que la charge de travail des enseignants soit équivalente quelle que soit leur ancienneté et que les enseignants débutants avouent être moins efficaces que leurs collègues chevronnés dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage est édifiant pour les responsables politiques. Si un établissement ou un système d'éducation veut optimiser l'efficacité de l'enseignement, il doit faire en sorte que les enseignants plus efficaces passent plus de temps à enseigner ou à encadrer les enseignants débutants. Or, les résultats de l'enquête TALIS donnent à penser que les tâches ne sont guère différenciées entre les enseignants débutants et les enseignants chevronnés. Dans la plupart des pays, les enseignants donnent autant d'heures de cours quand ils débutent que quand ils arrivent à l'âge de la retraite. Réorienter les politiques de sorte que les enseignants les plus efficaces, quelle que soit leur ancienneté, passent plus de temps à enseigner ou à encadrer les enseignants débutants pourrait améliorer le rendement de l'éducation.

Source : OCDE (2012).

Temps de travail des enseignants

La réglementation du temps de travail des enseignants varie énormément d'un pays à l'autre. Dans certains pays, seul le nombre d'heures de cours est spécifié dans la réglementation, tandis que dans d'autres, le temps de travail global l'est également. Parfois, la réglementation définit aussi la répartition du temps de travail entre l'enseignement proprement dit et les autres activités.

Dans la plupart des pays, les enseignants sont légalement tenus de travailler pendant un certain nombre d'heures par semaine (enseignement proprement dit et autres missions) pour percevoir leur rémunération à temps plein. Dans ce cadre réglementaire, la répartition du temps de travail entre l'enseignement proprement dit et les autres activités varie, néanmoins, selon les pays (voir le graphique D4.3). En règle générale, le nombre d'heures à consacrer à l'enseignement est spécifié (sauf en Suède). Toutefois, certains pays fixent également le temps que les enseignants doivent passer dans leur établissement.

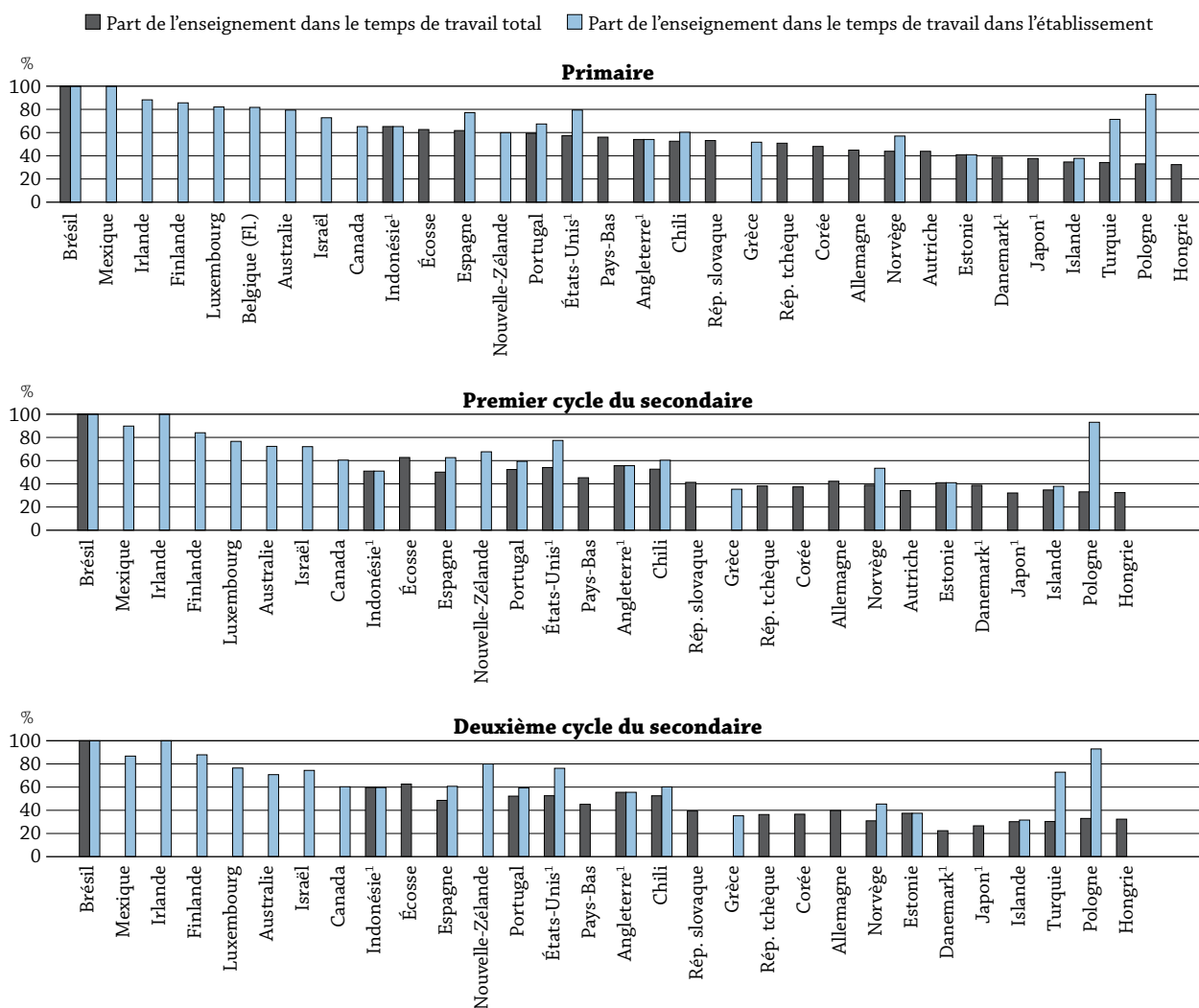
L'Angleterre, l'Australie, la Belgique (Communauté flamande, dans l'enseignement primaire), le Brésil, le Canada, le Chili, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la Grèce, l'Indonésie, l'Irlande, l'Islande, Israël, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, le Portugal, la Suède et la Turquie spécifient tous le temps que les enseignants doivent passer dans leur établissement, tant à enseigner qu'à se livrer à d'autres activités (voir le tableau D4.1).

En Grèce, la législation prévoit une réduction du nombre d'heures de cours en fonction de l'ancienneté. Dans l'enseignement secondaire, les enseignants donnent 21 cours par semaine en début de carrière, mais n'en donnent plus que 19 par semaine après 6 ans de carrière et 18 par semaine après 12 ans de carrière. Enfin, leur horaire se réduit à 16 cours par semaine après 20 ans de carrière, soit plus de 25 % de moins que les enseignants en début de carrière. Toutefois, les enseignants doivent passer le reste de leur temps de travail dans leur établissement.

En Allemagne, en Autriche (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), en Corée, en Écosse, en Hongrie, au Japon, aux Pays-Bas et en République tchèque, le temps de travail annuel total des enseignants est spécifié, mais la répartition entre le temps de présence à l'école et le temps passé ailleurs ne l'est pas. Dans certains pays, la réglementation définit aussi le nombre d'heures qui doit être consacré à des activités autres que l'enseignement, sans toutefois préciser si ce temps doit être passé ou non dans l'établissement.

Graphique D4.3. Part de l'enseignement dans le temps de travail des enseignants, selon le niveau d'enseignement (2010)

Pourcentage d'heures d'enseignement dans le temps de travail légal total et dans le temps de travail dans l'établissement



1. Temps réel d'enseignement.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'heures d'enseignement dans le temps de travail des enseignants du primaire.

Source : OCDE. Tableau D4.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680193>

Part du temps de travail consacrée à d'autres activités que l'enseignement

Parmi les 22 pays où le temps de travail total et le temps d'enseignement sont définis, le nombre d'heures de cours que les enseignants doivent donner représente moins de 40 % de leur temps de travail au Danemark, en Hongrie, en Islande, au Japon, en Pologne et en Turquie, à tous les niveaux d'enseignement, mais 100 % de leur temps de travail au Brésil. Dans 13 pays, la part du temps de travail consacrée à d'autres activités que l'enseignement proprement dit est plus élevée dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire (voir le tableau D4.1 et le graphique D4.3).

Parmi les 21 pays où le temps d'enseignement et le temps de travail dans l'établissement sont définis, le pourcentage du temps de travail dans l'établissement que les enseignants consacrent à l'enseignement est inférieur à 40 % en Grèce (dans l'enseignement secondaire) et en Islande, mais atteint 100 % au Brésil, en Irlande (dans l'enseignement secondaire) et au Mexique (dans l'enseignement primaire). Dans dix pays, le pourcentage du temps consacré à d'autres activités que l'enseignement proprement dit est plus élevé dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire.

En Communauté flamande (dans l'enseignement secondaire) et en Communauté française de Belgique, en Fédération de Russie, en France et en Italie, le temps que les enseignants doivent consacrer à des activités autres que l'enseignement n'est pas réglementé, ni dans l'enseignement primaire, ni dans l'enseignement secondaire, mais cela ne signifie pas qu'ils jouissent d'une liberté totale en la matière. En Autriche, les dispositions légales concernant le temps de travail des enseignants se fondent sur l'hypothèse que les tâches qui leur incombent (les cours, la préparation des leçons et des examens, la correction des devoirs et des copies, la surveillance des examens et les tâches administratives) représentent un temps de travail total de 40 heures par semaine. En Belgique (Communauté flamande), le nombre d'heures à consacrer à des activités autres que l'enseignement au sein de l'établissement est fixé par les établissements. En revanche, le temps qui doit être consacré à la préparation des leçons, à la correction des copies et des devoirs des élèves, etc., n'est pas réglementé. Le gouvernement se limite à spécifier le nombre minimum et maximum de cours (de 50 minutes) que les enseignants doivent donner par semaine à chaque niveau d'enseignement (voir le tableau D4.1).

Encadré D4.2. Qui prend les décisions relatives aux missions et aux conditions de travail des enseignants en poste dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire ?

		En toute autonomie	Après consultation d'autres instances du système d'éducation	Dans le respect d'un cadre défini par une instance supérieure	Autre
Missions des enseignants	Central	AUT, FRA, IDN, ITA, KOR, LUX, PRT, TUR			GRC
	Entité fédérée	BFR, DEU, MEX, CHE	AUS	ESP	
	Provincial/régional				
	Infrarégional				
	Local			DNK, JPN, SCO,	
	Établissement	ENG, NLD, NOR, SVK	USA	BFL, CAN, CHL, CZE, EST, HUN, ISL, IRL, ISR, POL, SVN, SWE	FIN
Conditions de travail des enseignants	Central	IRL, ISR, LUX, PRT, TUR			GRC
	Entité fédérée	AUS, BFR, DEU, MEX, CHE			
	Provincial/régional	JPN			
	Infrarégional				IDN
	Local	NOR		CAN, DNK, SCO	FIN, ISL
	Établissement	BFL, ENG, EST, FRA, KOR, NLD, SVK, SWE	USA	AUT, CHL, CZE, HUN, ITA, POL, SVN, ESP	

Source : OCDE. Tableau D6.8, disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

La liste des pays repris dans ce graphique et de leurs abréviations figure dans le Guide du lecteur.

...

Dans plus de la moitié des pays, les décisions relatives aux missions et aux conditions de travail des enseignants en poste dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire sont prises par les établissements ou par les exécutifs locaux. Le pouvoir de décision peut être délégué aux exécutifs locaux pour réduire les tracasseries administratives, améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement, et/ou accroître la réactivité face aux besoins locaux (voir le tableau D6.8, en ligne).

Dans 21 des 36 pays à l'étude, les décisions relatives aux missions des enseignants en poste dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire sont du ressort des établissements ou des exécutifs locaux. En Angleterre, en Norvège, aux Pays-Bas et en République slovaque, ces décisions sont prises en toute autonomie par les établissements. En Belgique (Communauté flamande), au Canada, au Chili, en Estonie, en Hongrie, en Irlande, en Israël, en Pologne, en République tchèque, en Slovaquie et en Suède, les établissements jouissent d'un certain degré d'autonomie, avec comme contrepartie l'obligation de respecter un cadre défini par le gouvernement central ou l'exécutif des entités fédérées. En Islande, ces décisions sont également prises par les établissements, mais dans le respect d'un cadre défini par les exécutifs locaux. Les États-Unis sont le seul pays où ces décisions sont prises par les établissements après consultation des exécutifs locaux. En Finlande, les autorités locales, en leur qualité de prestataires de services d'éducation, sont responsables de la plupart des décisions relatives aux missions du personnel enseignant, mais elles sont libres de choisir les décisions qu'elles délèguent aux établissements et la mesure dans laquelle elles les leur délèguent. Dans les faits, les décisions relatives aux missions du personnel sont largement prises par les établissements. Au Danemark, en Écosse et au Japon, ces décisions sont prises par les exécutifs locaux, et non par les établissements. Par contraste, ces décisions sont du ressort du gouvernement central ou de l'exécutif des entités fédérées en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique (Communauté française), en Corée, en Espagne, en France, en Grèce, en Indonésie, en Italie, au Luxembourg, au Mexique, au Portugal, en Suisse et en Turquie.

Des tendances similaires s'observent au sujet des décisions relatives aux conditions de travail des enseignants en poste dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans 23 des 36 pays considérés ici, ces décisions sont du ressort des établissements ou des exécutifs locaux. Ces décisions sont prises par les établissements en toute autonomie en Angleterre, en Belgique (Communauté flamande), en Corée, en Estonie, en France, aux Pays-Bas, en République slovaque et en Suède, mais par les établissements dans le respect d'un cadre défini par une instance supérieure en Autriche, au Chili, en Espagne, en Hongrie, en Italie, en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie. Comme dans le cas des décisions relatives aux missions des enseignants, celles relatives à leurs conditions de travail sont prises par les établissements après consultation des exécutifs locaux aux États-Unis. Au Canada, au Danemark, en Écosse et en Norvège, les décisions relatives aux conditions de travail des enseignants sont du ressort des exécutifs locaux. En Islande, ces décisions sont inscrites dans des conventions entre l'association des municipalités et le syndicat des enseignants, en vertu de la loi sur la scolarité obligatoire. En Finlande, les autorités locales, en leur qualité de prestataires de services d'éducation, sont responsables des décisions relatives aux conditions de travail des enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, mais elles sont libres de choisir les décisions qu'elles délèguent aux établissements et la mesure dans laquelle elles les leur délèguent. Ces décisions sont prises par l'exécutif central en Grèce, en Irlande, en Israël, au Luxembourg, au Portugal et en Turquie, et par l'exécutif des entités fédérées en Allemagne, en Australie, en Belgique (Communauté française), au Mexique et en Suisse. Ces décisions sont du ressort des exécutifs régionaux au Japon et des exécutifs infrarégionaux en Indonésie.

Définitions

Par **conditions de travail des enseignants**, on entend leur temps de travail minimal par an ou par semaine, leur horaire, la taille et le niveau de leurs classes, les aptitudes de leurs élèves, etc. Les salaires et les primes en sont exclus.

Par **missions des enseignants**, on entend leurs responsabilités et les tâches et activités qui leur incombent.

Le **nombre de jours de cours** correspond au nombre de semaines de cours multiplié par le nombre de jours de cours par semaine, déduction faite des jours de vacances pendant lesquels les établissements sont fermés.

Le **nombre de semaines de cours** correspond au nombre de semaines de cours, déduction faite des semaines de vacances.

Le **temps d'enseignement** annuel correspond au nombre d'heures de cours qu'un enseignant travaillant à temps plein donne par an à un groupe ou à une classe d'élèves conformément à la réglementation. En règle générale, il est calculé comme suit : le nombre annuel de jours de cours est multiplié par le nombre d'heures de cours qu'un enseignant donne par jour (abstraction faite du temps officiellement réservé aux pauses entre les cours ou séries de cours). Toutefois, certains pays fournissent des estimations du temps d'enseignement qui sont basées sur des résultats d'enquête. Dans l'enseignement primaire, les courtes pauses entre les leçons sont incluses si les enseignants sont responsables de leur classe pendant ce temps.

Le **temps de travail** correspond au nombre normal d'heures de travail d'un enseignant à temps plein et ne comprend pas les heures supplémentaires rémunérées. Selon la réglementation en vigueur dans chaque pays, le temps de travail comprend :

- soit uniquement les heures directement consacrées à l'enseignement ainsi qu'à d'autres activités concernant les élèves, notamment la correction des devoirs et des contrôles ;
- soit, d'une part, les heures directement consacrées à l'enseignement et, d'autre part, les heures consacrées à d'autres activités liées à l'enseignement, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des copies, les activités de développement professionnel, les réunions avec les parents, les réunions de personnel et des tâches générales à caractère scolaire.

Le **temps de travail dans l'établissement** correspond au temps que les enseignants sont censés passer dans leur établissement, que ce soit pour enseigner ou pour se livrer à d'autres activités.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2009-10 et proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2011 sur les enseignants et les programmes.

Lors de l'interprétation de la variation du temps d'enseignement entre les pays, il faut tenir compte du fait que le nombre d'heures de cours, tel qu'il est défini dans le présent indicateur, ne correspond pas nécessairement à la charge d'enseignement. Le nombre d'heures de cours représente une composante importante de la charge d'enseignement, mais la préparation et le suivi des leçons (y compris la correction des copies) sont également à prendre en considération dans les comparaisons de la charge d'enseignement. D'autres éléments pertinents, comme le nombre de matières enseignées, le nombre d'élèves pris en charge et le nombre d'années pendant lesquelles les enseignants s'occupent des mêmes élèves, interviennent aussi.

Les données sur les niveaux de l'exécutif responsables des décisions relatives aux missions et aux conditions de travail des enseignants se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'enquête de l'OCDE-INES réalisée en 2011 sur la prise de décision dans l'éducation. L'indicateur D6 « Qui prend les décisions clés au sein des systèmes d'éducation ? » fournit des définitions détaillées et des précisions sur la méthodologie.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Pour plus d'informations sur le cycle TALIS 2008 :

OCDE (2012), *The Experience of New Teachers*, Éditions OCDE.

Site de l'enquête TALIS : www.oecd.org/edu/talis.

Tableau D4.1. Organisation du temps de travail des enseignants (2010)

Nombre de semaines, de jours et d'heures d'enseignement, et temps de travail des enseignants pendant l'année scolaire, dans les établissements publics


D4

OCDE	Nombre de semaines d'enseignement			Nombre de jours d'enseignement			Nombre d'heures d'enseignement			Temps de travail dans l'établissement (en heures)			Temps de travail légal (en heures)		
	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
Australie ¹	40	40	40	196	196	193	868	819	803	1 093	1 135	1 135	a	a	a
Autriche ¹	38	38	38	180	180	180	779	607	589	a	a	a	1 776	1 776	a
Belgique (Fl.) ¹	37	37	37	179	180	180	761	675	630	931	a	a	a	a	a
Belgique (Fr.) ¹	38	38	38	183	183	183	732	671	610	a	a	a	a	a	a
Canada ¹	37	37	37	183	183	183	799	740	744	1 226	1 227	1 232	a	a	a
Chili ¹	38	38	38	179	179	179	1 087	1 087	1 087	1 804	1 804	1 804	2 068	2 068	2 068
Rép. tchèque ¹	41	41	41	196	196	196	862	647	617	a	a	a	1 696	1 696	1 696
Danemark ²	42	42	42	200	200	200	650	650	377	m	m	m	1 680	1 680	1 680
Angleterre ²	38	38	38	190	190	190	684	703	703	1 265	1 265	1 265	1 265	1 265	1 265
Estonie ³	39	39	39	175	175	175	630	630	578	1 540	1 540	1 540	1 540	1 540	1 540
Finlande ⁴	38	38	38	189	189	189	680	595	553	794	709	629	a	a	a
France ¹	35	35	35	m	m	m	918	646	632	a	a	a	a	a	a
Allemagne ¹	40	40	40	193	193	193	805	756	713	a	a	a	1 793	1 793	1 793
Grèce ¹	36	31	31	177	153	153	589	415	415	1 140	1 176	1 176	a	a	a
Hongrie ⁴	37	37	37	183	183	183	604	604	604	a	a	a	1 864	1 864	1 864
Islande ¹	37	37	35	180	180	170	624	624	544	1 650	1 650	1 720	1 800	1 800	1 800
Irlande ¹	37	33	33	183	167	167	915	735	735	1 037	735	735	a	a	a
Israël ¹	38	37	37	183	175	175	820	598	521	1 126	831	700	a	a	a
Italie ⁴	39	39	39	175	175	175	770	630	630	a	a	a	a	a	a
Japon ²	40	40	40	201	201	198	707	602	500	a	a	a	1 876	1 876	1 876
Corée ³	40	40	40	220	220	220	807	627	616	a	a	a	1 680	1 680	1 680
Luxembourg ¹	36	36	36	176	176	176	739	634	634	900	828	828	a	a	a
Mexique ¹	42	42	36	200	200	172	800	1 047	843	800	1 167	971	a	a	a
Pays-Bas ³	40	m	m	195	m	m	930	750	750	a	a	a	1 659	1 659	1 659
Nouvelle-Zélande ¹	39	38	38	194	192	190	930	845	760	1 552	1 251	950	a	a	a
Norvège ¹	38	38	38	190	190	190	741	654	523	1 300	1 225	1 150	1 688	1 688	1 688
Pologne ¹	38	38	37	186	184	183	502	497	494	540	534	532	1 520	1 504	1 496
Portugal ³	37	37	37	173	173	173	865	761	761	1 283	1 283	1 283	1 456	1 456	1 456
Écosse ³	38	38	38	190	190	190	855	855	855	a	a	a	1 365	1 365	1 365
Rép. slovaque ¹	38	38	38	189	189	189	841	652	624	m	m	m	1 583	1 583	1 583
Slovénie ¹	40	40	40	190	190	190	690	690	633	m	m	m	m	m	m
Espagne ¹	37	37	36	176	176	171	880	713	693	1 140	1 140	1 140	1 425	1 425	1 425
Suède	a	a	a	a	a	a	a	a	a	1 360	1 360	1 360	1 767	1 767	1 767
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie ¹	37	a	37	175	a	175	621	a	551	870	a	756	1 816	a	1 816
États-Unis ²	36	36	36	180	180	180	1 097	1 068	1 051	1 381	1 381	1 378	1 913	1 977	1 998
Moyenne OCDE	38	38	38	187	185	183	782	704	658	1 178	1 171	1 114	1 678	1 673	1 676
Moyenne UE21	38	38	38	185	182	182	758	660	629	1 085	1 057	1 049	1 599	1 598	1 584
Autres G20															
Argentine ⁵	36	36	36	170	171	171	680	1 368	1 368	m	m	m	m	m	m
Brésil ¹	40	40	40	200	200	200	800	800	800	800	800	800	800	800	800
Chine	35	35	35	175	175	175	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ²	44	44	44	244	200	200	697	544	638	1 069	1 069	1 069	1 069	1 069	1 069
Fédération de Russie ²	34	35	35	164	169	169	615	507	507	a	a	a	a	a	a
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Temps type d'enseignement.
2. Temps réel d'enseignement.
3. Temps maximum d'enseignement.
4. Temps minimum d'enseignement.
5. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : ministère de l'Éducation, *Notes relatives au programme expérimental d'instruction obligatoire*, 19 novembre 2001. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684810>

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrige
Tableau D4.2. Nombre annuel d'heures d'enseignement (2000, 2005, 2010)

Nombre statutaire annuel d'heures d'enseignement dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement en 2000, 2005 et 2010

	Primaire			Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire		
	2000	2005	2010	2000	2005	2010	2000	2005	2010
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE									
Australie	882	888	868	811	810	819	803	810	803
Autriche	m	774	779	m	607	607	m	589	589
Belgique (FL.)	767	761	761	682	690	675	638	645	630
Belgique (Fr.)	804	722	732	728	724	671	668	664	610
Canada	m	m	799	m	m	740	m	m	744
Chili	m	m	1 087	m	m	1 087	m	m	1 087
Rép. tchèque	650	813	862	650	647	647	621	617	617
Danemark ²	640	640	650	640	640	650	560	560	377
Angleterre ¹	m	m	684	m	m	703	m	m	703
Estonie	630	630	630	630	630	630	578	578	578
Finlande	656	677	680	570	592	595	527	550	553
France	907	918	918	639	639	646	611	625	632
Allemagne	783	808	805	732	758	756	690	714	713
Grèce	609	604	589	426	434	415	429	430	415
Hongrie	583	583	604	555	555	604	555	555	604
Islande	629	671	624	629	671	624	464	560	544
Irlande	915	915	915	735	735	735	735	735	735
Israël	731	731	820	579	579	598	524	524	521
Italie	744	739	770	608	605	630	608	605	630
Japon ¹	635	578	707	557	505	602	478	429	500
Corée	865	883	807	570	621	627	530	605	616
Luxembourg	m	774	739	m	642	634	m	642	634
Mexique	800	800	800	1 182	1 047	1 047	m	848	843
Pays-Bas	930	930	930	867	750	750	867	750	750
Nouvelle-Zélande	m	m	930	m	m	845	m	m	760
Norvège	713	741	741	633	656	654	505	524	523
Pologne	m	m	502	m	m	497	m	m	494
Portugal	815	855	865	595	564	761	515	513	761
Écosse	950	893	855	893	893	855	893	893	855
Rép. slovaque	m	m	841	m	m	652	m	m	624
Slovénie	m	690	690	m	690	690	m	633	633
Espagne	880	880	880	564	713	713	548	693	693
Suède	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Suisse	884	m	m	859	m	m	674	m	m
Turquie	639	639	621	a	a	a	504	567	551
États-Unis ¹	m	1 080	1 097	m	1 080	1 068	m	1 080	1 051
Moyenne OCDE	762	772	782	681	684	704	605	641	658
Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	757	762	768	673	672	683	602	615	618
Moyenne des pays membres de l'UE21 dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	766	773	778	657	661	671	628	633	635
Autres G20									
Argentine ³	m	m	680	m	m	1 368	m	m	1 368
Bésil	800	800	800	800	800	800	800	800	800
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ¹	m	m	697	m	m	544	m	m	638
Fédération de Russie ¹	m	615	615	m	507	507	m	507	507
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m


1. Temps réel d'enseignement.

2. Rupture des séries chronologiques pour les colonnes 7, 8 et 9 en raison d'une modification de la méthodologie en 2006.

3. Année de référence : 2009 (et non 2010).

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

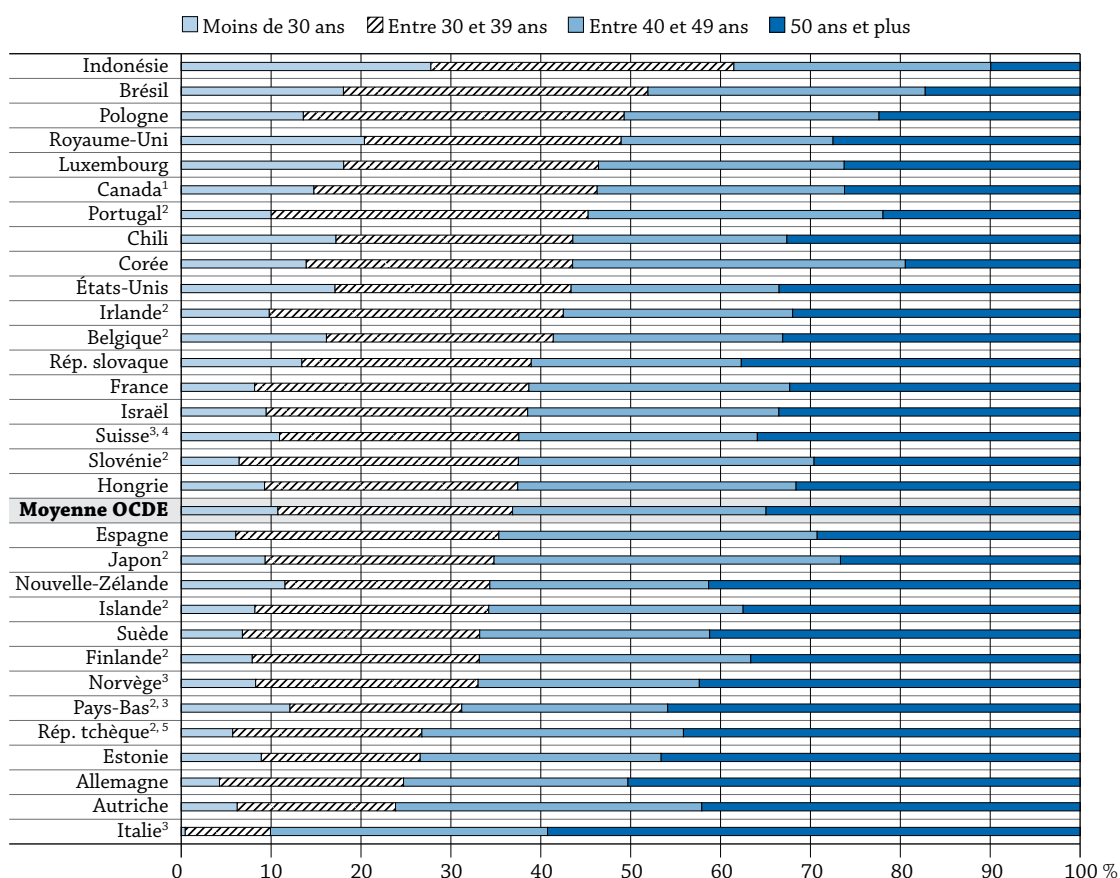
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684829>

QUI SONT LES ENSEIGNANTS ?

- Dans 19 des 32 pays de l'OCDE et autres pays du G20, 60 % au moins des enseignants en poste dans l'enseignement secondaire ont au moins 40 ans selon les chiffres de 2010. Le pourcentage d'enseignants de ce groupe d'âge est égal ou supérieur à 70 % en Allemagne, en Autriche, en Estonie, en Italie et en République tchèque.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes représentent deux tiers des enseignants, mais leur pourcentage diminue avec l'élévation du niveau d'enseignement : elles constituent 97 % du corps enseignant dans l'enseignement préprimaire, 82 % dans l'enseignement primaire, 68 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, 56 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et, enfin, 41 % dans l'enseignement tertiaire.
- Treize pays de l'OCDE imposent aux enseignants en poste dans certains ou tous les niveaux d'enseignement de participer à des activités de formation continue pour garder leur emploi.

Graphique D5.1. Pyramide des âges des enseignants en poste dans l'enseignement secondaire (2010)

Répartition des enseignants en poste dans l'enseignement secondaire, par tranche d'âge



1. Année de référence : 2009.

2. L'enseignement post-secondaire non tertiaire est inclus dans l'enseignement secondaire.


3. Établissements publics uniquement.

4. Seule la filière générale est incluse dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

5. L'enseignement tertiaire de type B est inclus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage d'enseignants en poste dans l'enseignement secondaire qui sont âgés de 40 ans et plus.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D5.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680212>

■ Contexte

La demande d'enseignants dépend d'un certain nombre de facteurs, dont la pyramide des âges de l'effectif d'élèves, la taille moyenne des classes, la charge de travail des enseignants, le temps d'instruction imposé aux élèves, le recours aux auxiliaires d'éducation et aux personnels de l'éducation hors enseignants, les taux de scolarisation à chaque niveau d'enseignement, les taux de redoublement, et l'âge de début et de fin de la scolarité obligatoire. Dans certains pays de l'OCDE où un grand nombre d'enseignants partiront à la retraite dans les dix années à venir et/ou dont l'effectif d'élèves devrait augmenter, les gouvernements auront à former et recruter de nouveaux enseignants. Comme il est de toute évidence établi que la qualité des enseignants est le facteur le plus déterminant de la performance des élèves, des efforts concertés doivent être consentis pour inciter les meilleurs talents académiques à devenir enseignant et proposer aux enseignants une formation de qualité (Hiebert et Stigler, 1999 ; OCDE, 2005).

Dans la politique menée à l'égard des enseignants, il faut veiller à ce que leur environnement de travail motive les enseignants efficaces à poursuivre dans cette voie. Par ailleurs, la surreprésentation des femmes parmi les enseignants du préprimaire, du primaire et du premier cycle du secondaire est à l'origine d'un déséquilibre entre les sexes dont l'impact sur l'apprentissage mérite une analyse approfondie.

■ Autres faits marquants

- **Dans l'enseignement tertiaire, la majorité des enseignants sont des hommes dans presque tous les pays**, sauf en Afrique du Sud, en Fédération de Russie, en Finlande et en Nouvelle-Zélande.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **58 % des enseignants de l'enseignement primaire ont 40 ans et plus**. Toutefois, dans 7 pays de l'OCDE et autres pays du G20, à savoir en Belgique, au Brésil, en Corée, en Irlande, en Israël, au Luxembourg et au Royaume-Uni, plus de la moitié des enseignants de l'enseignement primaire sont âgés de moins de 40 ans.
- **La durée de la formation pour enseigner dans l'enseignement préprimaire varie fortement** entre les 26 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles : entre deux années d'études pour obtenir un diplôme de base en Corée, aux États-Unis et au Japon, et cinq années d'études en France et au Portugal.
- **La formation d'enseignants est sanctionnée par un diplôme de l'enseignement tertiaire** (de type A, formation générale, ou de type B, formation plus professionnelle) dans tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, mais le pourcentage d'enseignants titulaires d'un diplôme de ce niveau varie entre les pays.

■ Tendances

Entre 1998 et 2010, le pourcentage d'enseignants qui ont 50 ans et plus parmi les enseignants de l'enseignement secondaire est passé de 28.8 % à 34.2 %, en moyenne, dans les pays dont les données sont disponibles. Ce pourcentage a particulièrement augmenté (de 8 points de pourcentage ou plus) en Allemagne, en Autriche, en Irlande, au Japon, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suisse. Par contraste, le pourcentage d'enseignants âgés de moins de 40 ans n'a que légèrement progressé, passant de 36.2 % à 37.5 %, en moyenne, dans les pays dont les données sont disponibles. Il a régressé dans sept pays, surtout en Autriche, en Corée et au Japon (de 14 points de pourcentage ou plus).

Dans les pays qui vont se trouver confrontés à la perte d'une partie importante de leur corps enseignant avec les départs à la retraite et dont la population d'âge scolaire reste stable ou s'accroît, les gouvernements seront amenés à renforcer l'attrait de la profession d'enseignant auprès des élèves/étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire, à étendre les programmes de formation des enseignants et, le cas échéant, à offrir des parcours alternatifs de certification pour les individus souhaitant se réorienter en milieu de carrière vers la profession d'enseignant. Des contraintes financières – en particulier celles liées aux obligations en matière de retraite et de soins de santé envers les enseignants retraités – risquent de forcer des gouvernements à réduire l'offre de formations, à accroître la taille des classes, à intégrer un apprentissage en ligne plus individualisé ou à combiner ces mesures à des degrés divers (Abrams, 2011 ; Christensen, 2008 ; Peterson, 2010).

Analyse

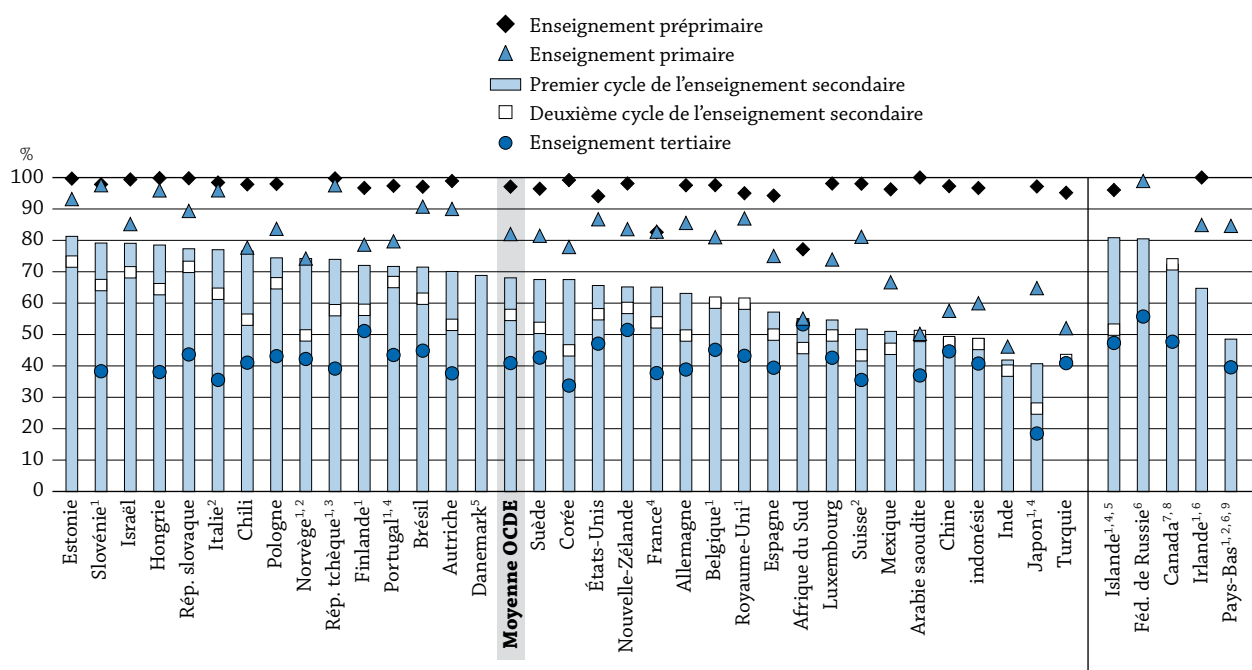
Profil démographique des enseignants

Sexe

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, deux tiers des enseignants, tous niveaux d'enseignement confondus (soit de l'enseignement préprimaire à l'enseignement tertiaire) sont des femmes. Dans les pays de l'OCDE, les femmes sont majoritaires parmi les enseignants en poste de l'enseignement préprimaire au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais leur pourcentage diminue avec l'élévation du niveau d'enseignement. En revanche, dans les pays de l'OCDE, les enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire sont en majorité de sexe masculin. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes ne représentent que 41 % des enseignants en poste à ce niveau d'enseignement. Cette tendance générale occulte toutefois des différences marquées entre les pays à chaque niveau d'enseignement.

Graphique D5.2. Répartition des enseignants par sexe (2010)

Pourcentage de femmes parmi les enseignants en poste dans des établissements publics et privés, selon le niveau d'enseignement



1. L'enseignement post-secondaire non tertiaire est inclus (en partie) dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

2. Établissements publics uniquement.

3. L'enseignement tertiaire de type B est inclus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

4. L'enseignement post-secondaire non tertiaire est inclus (en partie) dans l'enseignement tertiaire.

5. L'enseignement primaire est inclus dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

6. Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est inclus dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

7. L'enseignement préprimaire et primaire est inclus dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

8. Année de référence : 2009.

9. L'enseignement préprimaire est inclus dans l'enseignement primaire.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de femmes parmi les enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programmes des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO et Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau D5.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680231>

Dans 31 des 33 pays de l'OCDE et autres pays du G20 dont les données sur les enseignants sont disponibles, 94 % au moins des enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire sont de sexe féminin. Les deux pays qui échappent à ce constat sont l'Afrique du Sud et la France, où les femmes sont respectivement 77 % et 83 % parmi les enseignants en poste à ce niveau d'enseignement. Dans l'enseignement primaire, on compte au moins 74 % de femmes parmi les enseignants dans tous les pays dont les données sur les enseignants sont

disponibles sauf neuf, à savoir l'Afrique du Sud (55 %), l'Arabie saoudite (50 %), le Canada (72 %), la Chine (58 %), l'Inde (46 %), l'Indonésie (60 %), le Japon (65 %), le Mexique (67 %) et la Turquie (52 %). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes représentent 97 % des enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire et 82 % des enseignants en poste dans l'enseignement primaire (voir le tableau D5.3 et le graphique D5.2).

La majorité des enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire sont des femmes (68 %) dans les pays de l'OCDE, mais le pourcentage d'hommes parmi eux est plus élevé que dans l'enseignement primaire. Le pourcentage de femmes varie sensiblement entre les 28 pays de l'OCDE dont les données sur les enseignants sont disponibles : elles représentent moins de la moitié des enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire au Japon (41 %), mais plus de trois quarts des enseignants en Estonie (81 %). Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le pourcentage de femmes parmi les enseignants chute à 56 % selon la moyenne calculée sur la base des 31 pays de l'OCDE dont les données sur les enseignants sont disponibles. Leur pourcentage varie entre 26 %, au Japon, et 73 %, en Estonie. Toutefois, les femmes représentent 80 % des enseignants en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Fédération de Russie, parmi les autres pays du G20.

Les enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire sont en majorité de sexe masculin tous pays de l'OCDE confondus, mais le pourcentage de femmes parmi eux varie considérablement entre les pays. Les femmes ne représentent pas plus d'un tiers des enseignants en poste dans l'enseignement tertiaire en Corée (34 %) et au Japon (19 %), mais plus de la moitié des enseignants en Afrique du Sud (53 %), en Fédération de Russie (56 %), en Finlande (51 %) et en Nouvelle-Zélande (52 %). Comme dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le Japon se démarque nettement des autres pays dans l'enseignement tertiaire. Toutefois, dans ce pays, le pourcentage peu élevé de femmes parmi les enseignants, quel que soit le niveau d'enseignement, reflète peut-être en partie le fait que les femmes sont moins nombreuses à travailler qu'ailleurs.

Pyramide des âges des enseignants

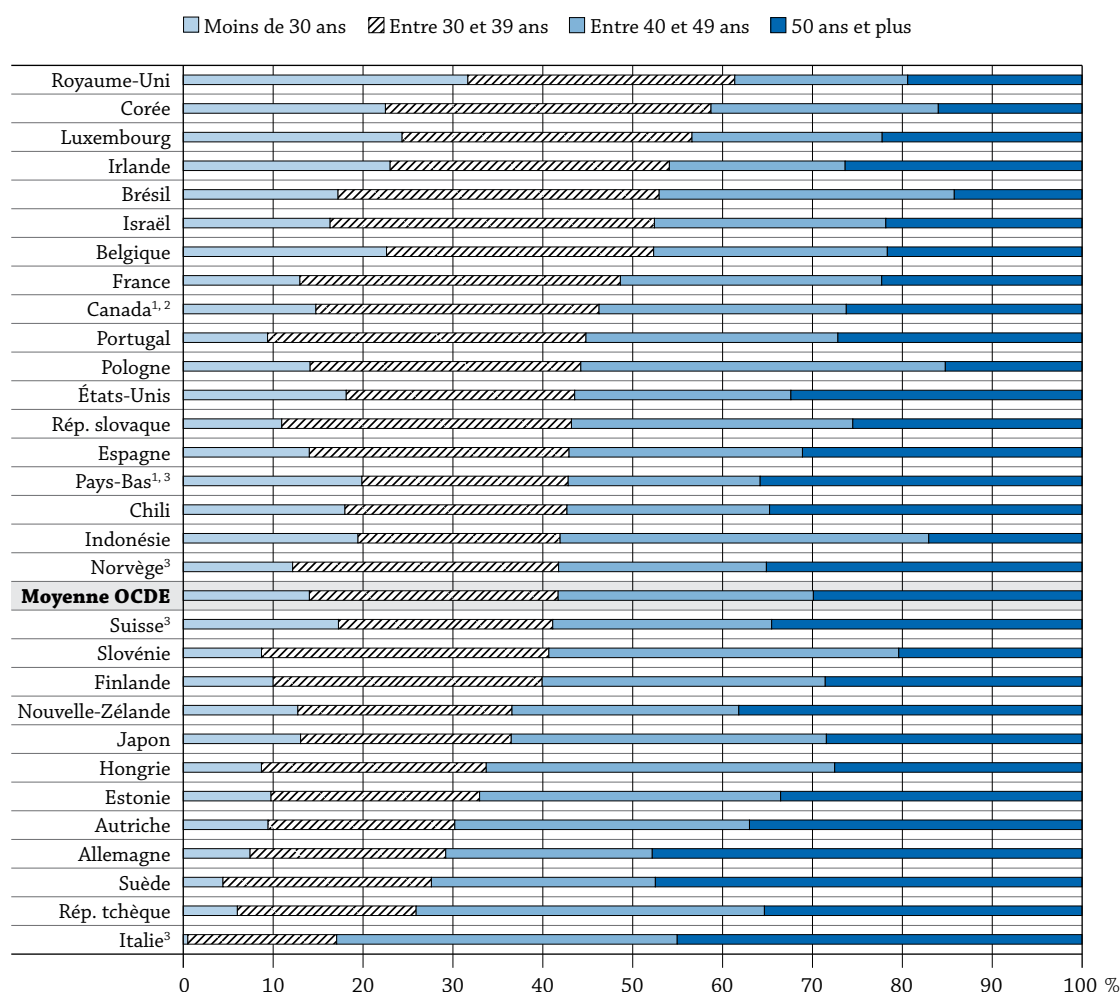
La répartition des âges des enseignants varie en fonction de celle de la population, de la durée de l'enseignement tertiaire, et des salaires et des conditions de travail des enseignants. La régression des taux de natalité entraîne un tassement de la demande de nouveaux enseignants. Les étudiants terminent leurs études tertiaires plus tard dans certains pays que dans d'autres. Les salaires compétitifs et les bonnes conditions de travail proposés dans certains pays incitent les jeunes à embrasser la profession d'enseignant, mais dissuadent également les enseignants en poste de quitter la profession, ce qui limite les postes vacants.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 58 % des enseignants en poste dans l'enseignement primaire ont 40 ans et plus. Ce pourcentage est supérieur à 70 % en Allemagne, en Italie, en République tchèque et en Suède. Plus de la moitié des enseignants en poste dans l'enseignement primaire n'ont moins de 40 ans que dans sept pays, à savoir en Belgique, au Brésil, en Corée, en Irlande, en Israël, au Luxembourg et au Royaume-Uni. Le pourcentage d'enseignants en poste dans l'enseignement primaire de moins de 30 ans n'est supérieur à 20 % qu'en Belgique, en Corée, en Irlande, au Luxembourg et au Royaume-Uni (voir le tableau D5.1 et le graphique D5.3).

La pyramide des âges est similaire chez les enseignants en poste dans l'enseignement secondaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 63 % des enseignants en poste à ce niveau d'enseignement sont âgés de 40 ans et plus. Le pourcentage de ces enseignants est égal ou supérieur à 70 % en Allemagne, en Autriche, en Estonie, en Italie et en République tchèque. La majorité des enseignants en poste dans l'enseignement secondaire n'a moins de 40 ans qu'au Brésil (51.9 %) et en Indonésie (61.5 %). Dans 11 autres pays, le pourcentage d'enseignants de moins de 40 ans parmi les enseignants en poste dans l'enseignement secondaire est égal ou supérieur à 40 %. Le pourcentage d'enseignants qui ont au moins 50 ans est plus élevé dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire dans la plupart des pays (dans 23 des 30 pays de l'OCDE et autres pays du G20). Le pourcentage d'enseignants qui ont passé 50 ans est plus élevé dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire dans une mesure supérieure à 10 points de pourcentage en Belgique, en Estonie, en Finlande, en France, en Israël, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque (voir le tableau D5.1 et le graphique D5.1).

Graphique D5.3. Pyramide des âges des enseignants en poste dans l'enseignement primaire (2010)

Répartition des enseignants en poste dans les établissements d'enseignement, par tranche d'âge



1. L'enseignement préprimaire est inclus dans l'enseignement primaire.

2. Année de référence : 2009.

3. Établissements publics uniquement.

Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage d'enseignants en poste dans l'enseignement primaire âgés de 40 ans ou plus.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D5.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680250>

Le vieillissement du corps enseignant implique non seulement de redoubler les efforts de formation et de recrutement pour remplacer les enseignants qui partent à la retraite, mais également de faire face aux implications budgétaires qui en résultent. Dans la plupart des systèmes d'éducation, le salaire des enseignants dépend dans une certaine mesure de leur ancienneté. Le vieillissement des enseignants entraîne une augmentation des coûts de l'éducation et réduit donc les marges budgétaires qui permettraient de financer de nouvelles initiatives (voir l'indicateur D3).

Le pourcentage d'enseignants qui ont au moins 50 ans est plus élevé dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire, mais le pourcentage de jeunes enseignants, soit ceux âgés de moins de 30 ans, n'est pas négligeable : ils représentent 14 % et 11 % des enseignants respectivement dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Le pourcentage d'enseignants de moins

de 30 ans parmi les enseignants en poste dans l'enseignement primaire et secondaire n'est inférieur à 10 % qu'en Allemagne, en Autriche, en Estonie, en Finlande, en Hongrie, en Italie, au Portugal, en République tchèque, en Slovénie et en Suède, ce qui s'explique en partie par l'âge relativement élevé auquel les étudiants terminent leurs études tertiaires (voir l'annexe 1).

Évolution de la pyramide des âges des enseignants entre 1998 et 2010

Selon les chiffres des pays dont les données tendanciennes sont comparables entre 1998 et 2010, le pourcentage moyen d'individus de moins de 40 ans parmi les enseignants en poste dans l'enseignement secondaire a progressé de 1.3 point de pourcentage entre 1998 et 2010, alors que le pourcentage d'individus d'au moins 50 ans parmi eux a progressé de 5.4 points de pourcentage. Le pourcentage d'enseignants de moins de 40 ans a augmenté, entre 1998 et 2010, dans 9 des 16 pays de l'OCDE à l'étude. Une variation sensible s'observe toutefois entre les pays. Ce pourcentage a augmenté de plus de 8 points de pourcentage en Allemagne, en Belgique (Communauté flamande), au Canada, au Luxembourg et au Royaume-Uni, mais a diminué dans une mesure égale ou supérieure à 14 points de pourcentage en Autriche, en Corée et au Japon. Entre 1998 et 2010, le pourcentage d'individus d'au moins 50 ans parmi les enseignants en poste dans l'enseignement secondaire a le plus augmenté (dans une mesure égale ou supérieure à 8 points de pourcentage) en Allemagne (passant de 40 % à 50 %), en Autriche (de 20 % à 42 %), en Irlande (de 23 % à 32 %), au Japon (de 18 % à 27 %), en Norvège (de 33 % à 42 %), au Royaume-Uni (de 19 % à 28 %) et en Suisse (de 27 % à 36 %) (voir le tableau D5.2).

Dans tous les pays, la variation du nombre d'enseignants doit être analysée à la lumière de la variation de la population à scolariser. Les pays en croissance démographique qui ont enregistré une augmentation de l'effectif à scolariser durant la période de référence, comme l'Espagne, l'Irlande et Israël (voir le tableau C1.6 dans l'indicateur C1), doivent recruter de nouveaux enseignants pour remplacer les nombreux enseignants engagés dans les années 60 et 70 qui partiront à la retraite dans les dix prochaines années. Ils devront également développer l'offre de formations d'enseignants et, vraisemblablement, prendre des mesures qui incitent davantage les étudiants à choisir la profession d'enseignant (voir l'indicateur D3). Par contraste, comme l'investissement massif dans la formation d'enseignants peut entraîner des coûts privés et sociaux élevés, les pays qui enregistrent un déclin de la population à scolariser, comme l'Allemagne, l'Autriche, le Chili, la Corée, le Japon et la Pologne, doivent veiller à ce que la qualité de la formation des enseignants ne pâtisse pas du fait qu'un grand nombre de candidats ou d'enseignants diplômés ne parviennent pas à trouver de poste d'enseignant (OCDE, 2005).

Améliorer les connaissances et les compétences des enseignants

Avec les grands changements sociaux et économiques à l'œuvre aujourd'hui, une éducation de grande qualité revêt plus d'importance que jamais. Désormais, les pays ne cherchent plus uniquement à disposer d'un nombre suffisant d'enseignants, mais ils veulent aussi améliorer la qualité de l'apprentissage pour tous, ce qui n'est possible que si un enseignement de grande qualité est dispensé à tous. Les enseignants sont au cœur des efforts visant à améliorer l'éducation. Pour accroître l'efficacité des établissements d'enseignement, il faut impérativement faire en sorte que des individus compétents souhaitent exercer la profession d'enseignant et qu'ils dispensent un enseignement de grande qualité. Les pays s'y prennent de différentes façons pour réunir ces conditions (Hiebert et Stigler, 1999 ; OCDE, 2005).

Sélection à l'admission de la formation d'enseignant

Les titres requis pour accéder à la formation initiale d'enseignant varient peu entre les pays de l'OCDE et autres pays du G20. Il faut, en général, être titulaire au minimum du diplôme de fin d'études secondaires. Au Brésil, le diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire suffit pour accéder à la formation à suivre pour exercer dans l'enseignement primaire. Par contraste, les étudiants doivent être titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires pour accéder à la formation à suivre pour exercer dans le premier et le deuxième cycles de l'enseignement secondaire en Espagne et en Italie, et pour exercer dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Suisse (voir l'annexe 3).

Dans plusieurs pays, les candidats doivent également passer des concours pour accéder à la formation initiale d'enseignant. Il faut réussir un concours pour accéder la formation à suivre pour exercer dans l'enseignement préprimaire au Danemark et au Luxembourg, dans l'enseignement préprimaire et primaire en Autriche, dans l'enseignement primaire et secondaire en Allemagne, en Australie, en Hongrie, en Indonésie et au Mexique, et dans tous les niveaux d'enseignement en Corée, en Finlande, en Grèce, en Irlande, en Israël et en Turquie (voir le tableau D5.4).

D5

Niveau de formation des enseignants

La durée de la formation à suivre pour exercer dans l'enseignement préprimaire varie sensiblement entre les 26 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles : entre deux années d'études pour obtenir le diplôme de base en Corée, aux États-Unis et au Japon, et cinq années d'études en France et au Portugal. Dans les pays dont les données sur les formations à suivre pour exercer dans l'enseignement préprimaire et l'enseignement primaire sont disponibles, la durée de ces formations est similaire dans 18 pays et augmente entre les deux niveaux d'enseignement d'une année d'études en Norvège et de deux années d'études en Allemagne, en Finlande et en République tchèque. La formation à suivre pour exercer dans le premier cycle de l'enseignement secondaire consiste en 3 années d'études en Belgique et varie entre 5.5 et 6 années d'études en Allemagne, en Autriche et en Espagne. Dans les 35 pays dont les données sur les formations à suivre pour enseigner dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont disponibles, la durée des formations est similaire dans 23 pays, mais varie dans les autres. Les formations augmentent entre les deux niveaux d'enseignement d'une année d'études en Hongrie et en Suisse, d'une à deux années d'études aux Pays-Bas, et de deux années d'études en Belgique et au Danemark. La formation à suivre pour enseigner dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire consiste en 3 à 4 années d'études en Angleterre et en Israël, mais en 6.5 années d'études en Allemagne (voir le tableau D5.4).

Dans tous les pays de l'OCDE qui ont fourni des données, le titre sanctionnant les formations d'enseignants est un diplôme de fin d'études tertiaires (de type A, formation générale, ou de type B, formation plus professionnelle). Toutefois, le pourcentage d'enseignants titulaires d'un diplôme de ce niveau varie entre les pays. Seuls 21 pays ont fourni des données à ce sujet sur les enseignants en poste dans l'enseignement préprimaire et, parmi eux, seuls 7 ont déclaré que la totalité des enseignants étaient titulaires des titres requis en vertu des normes en vigueur. Dans l'enseignement primaire, 19 pays ont déclaré que 92 % au moins des enseignants étaient titulaires des titres requis en vertu des normes en vigueur, et 7 d'entre eux ont fait état d'une conformité totale. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, 20 pays ont déclaré que 90 % au moins des enseignants étaient titulaires des titres requis en vertu des normes en vigueur, et 8 d'entre eux ont fait état d'une conformité totale. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 17 pays ont déclaré que 92 % au moins des enseignants étaient titulaires des titres requis en vertu des normes en vigueur, et 8 d'entre eux ont fait état d'une conformité totale.

Dans de nombreux pays, les étudiants qui suivent une formation d'enseignant doivent effectuer un stage en plus de leurs études. Parmi les pays de l'OCDE, ce stage est imposé aux futurs enseignants qui se destinent à l'enseignement préprimaire ou à l'enseignement primaire en Autriche, à l'enseignement préprimaire, à l'enseignement primaire ou au premier cycle de l'enseignement secondaire au Danemark, à l'enseignement primaire ou au premier cycle de l'enseignement secondaire au Mexique ; cette obligation est imposée aux étudiants qui se destinent à l'enseignement primaire ou au premier ou au deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans 10 pays, et quel que soit le niveau d'enseignement dans 20 pays. L'Angleterre n'exige pas de stage, mais l'Écosse en impose un à tous les étudiants qui suivent une formation d'enseignant.

Conditions d'accès à la profession d'enseignant

Dans 22 pays de l'OCDE ainsi qu'au Brésil, ceux qui veulent exercer la profession d'enseignant doivent non seulement être titulaires d'un diplôme de l'enseignement tertiaire, mais également obtenir leur accréditation, réussir un concours et/ou faire un stage dans le cadre de leur initiation ou de leur période probatoire. Ainsi, en Allemagne, en Australie, aux États-Unis, en Israël, en Italie (dans l'enseignement secondaire), au Japon et au Mexique (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire), ils doivent réussir un concours et obtenir

une accréditation. En Allemagne, en Angleterre, au Canada, en Corée, en Écosse, aux États-Unis, en Israël, au Japon et en Nouvelle-Zélande (dans l'enseignement primaire et secondaire), ils doivent faire un stage pour obtenir l'accréditation requise pour enseigner. En Écosse, en Espagne, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Israël, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande (dans l'enseignement primaire et secondaire) et en Turquie, ils doivent faire un stage dans le cadre de leur initiation ou de leur période probatoire. Ce stage n'est imposé qu'à ceux qui se destinent à l'enseignement dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Autriche et au Danemark. De plus, dans 11 pays de l'OCDE ainsi qu'en Indonésie, les enseignants doivent obtenir leur accréditation pour être pleinement certifiés pour enseigner dans le primaire et le secondaire. Au Danemark, cette obligation n'est faite qu'aux enseignants qui se destinent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et en Italie, qu'à ceux qui se destinent à l'enseignement secondaire (voir le tableau D5.5).

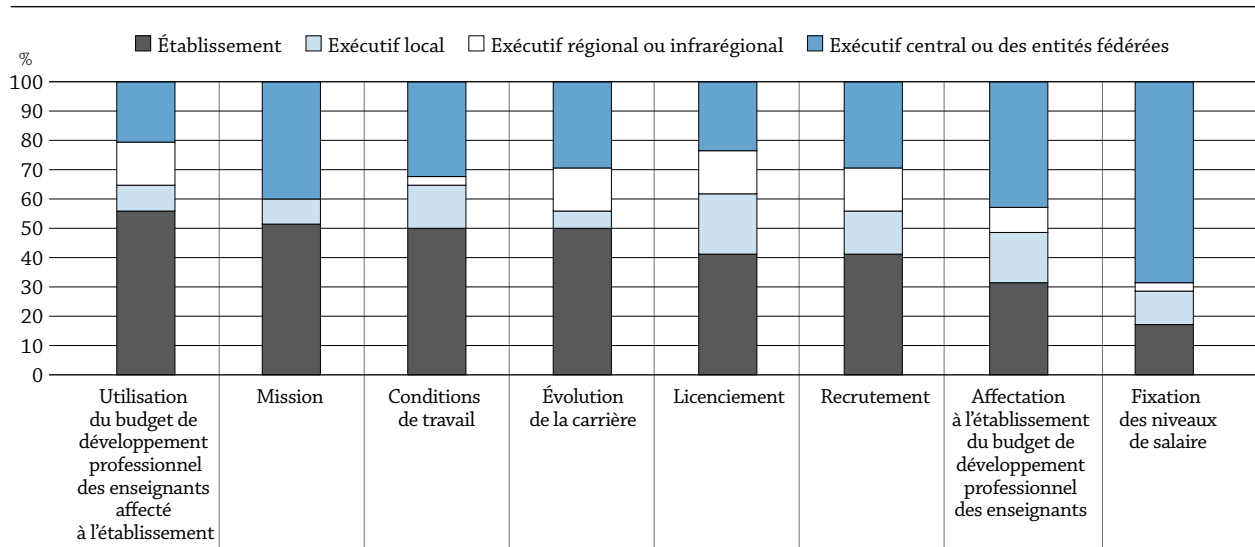
Outre ces obligations, 13 pays de l'OCDE imposent aux enseignants en poste dans certains niveaux d'enseignement ou dans tous les niveaux d'enseignement de participer à des activités de formation continue. Toutefois, ce nombre est amené à augmenter dans les années à venir, la formation continue des enseignants prenant un nouveau sens avec une demande accrue pour une instruction différenciée, des styles pédagogiques différents et l'intégration des nouvelles technologies dans le but d'ouvrir la classe au monde extérieur.

Niveaux de l'exécutif responsables des décisions au sujet des enseignants en poste dans le premier cycle de l'enseignement secondaire

La répartition du pouvoir de décision entre le gouvernement central, l'exécutif des entités fédérées, des régions et des provinces, les exécutifs locaux et la direction des établissements concernant le recrutement, le licenciement, les conditions de travail, le salaire et la formation continue des enseignants en poste dans un établissement public du premier cycle de l'enseignement secondaire varie sensiblement selon les pays de l'OCDE (voir le graphique D5.4). Les partisans d'une plus grande autonomie des établissements ou des exécutifs locaux prétendent qu'une telle liberté conférerait plus de pouvoirs aux chefs d'établissement et aux enseignants, et renforcerait l'engagement de la communauté, alors que ses détracteurs arguent qu'elle tendrait à politiser les décisions relatives au personnel, à accroître les inégalités entre les régions et à désagréger les normes.

Graphique D5.4. Niveaux de l'exécutif responsables des décisions au sujet des enseignants en poste dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)

Pourcentage de pays de l'OCDE déclarant les décisions au sujet des enseignants du ressort des différents niveaux de l'exécutif



Les décisions sont classées par ordre décroissant du pourcentage de pays de l'OCDE les déclarant du ressort des établissements.

Source : OCDE. Tableau D5.6, disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680269>

Dans un tiers environ des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, le pouvoir de décision au sujet du recrutement des enseignants, de leur licenciement et de leurs missions est très centralisé. En Australie, en Autriche, en Belgique (Communauté française), en Espagne, en France, au Luxembourg, au Mexique et en Turquie, ces décisions sont du ressort de l'exécutif central ou de l'entité fédérée, soit exclusivement, soit en concertation avec la direction des établissements. Par contraste, les décisions dans ces trois domaines sont uniquement du ressort des exécutifs locaux ou de la direction des établissements en Angleterre, en Belgique (Communauté flamande), au Canada, au Chili, au Danemark, en Écosse, en Estonie, aux États-Unis, en Finlande, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Slovaquie et en Suède (voir le tableau D5.6, en ligne).

L'exécutif central ou de l'entité fédérée est en grande partie responsable de la fixation des niveaux de salaire des enseignants. Ces décisions ne sont du ressort de la direction des établissements, en toute autonomie ou dans le respect d'un cadre défini par l'exécutif central, qu'en Angleterre, en Estonie, en Hongrie, aux Pays-Bas, en République tchèque et en Suède. La fixation des niveaux de salaire des enseignants est du ressort des exécutifs locaux dans le respect d'un cadre défini par le gouvernement central au Chili, et dans le respect d'un cadre négocié avec les syndicats d'enseignants en Finlande, en Islande et en Norvège. Aux États-Unis, il est d'usage que les États fixent le salaire minimal des enseignants, mais l'exécutif des districts peut y ajouter un supplément.

Les décisions relatives à l'affectation du budget du développement professionnel des enseignants sont du ressort de l'exécutif central ou de l'entité fédérée dans 40 % environ des pays de l'OCDE, alors que les décisions relatives à son utilisation sont essentiellement du ressort des exécutifs locaux ou de la direction des établissements. Les décisions relatives à l'affectation et à l'utilisation de ce budget ne sont prises par l'exécutif central ou de l'entité fédérée que dans sept pays, à savoir en Belgique (Communauté française), au Chili, en Grèce, en Israël, au Luxembourg, au Mexique et au Portugal. Elles ne sont exclusivement du ressort de la direction des établissements que dans 12 pays, en l'occurrence en Angleterre, en Australie, au Danemark, en Écosse, en Estonie, en Hongrie, en Indonésie, en Islande, aux Pays-Bas, en République slovaque, en Slovaquie et en Suède. Enfin, les décisions relatives à l'affectation de ce budget sont du ressort des exécutifs locaux, mais celles relatives à son utilisation du ressort de la direction des établissements dans trois pays, soit en Finlande, en Pologne et en République tchèque.

Définitions

Par **accréditation**, on entend un titre ou document assimilé délivré par une agence ou une instance gouvernementale qui atteste de la qualification de l'enseignant et de sa capacité à enseigner dans le système d'éducation public dans le respect des normes fixées. Ce titre vient en supplément des diplômes.

La **durée de la formation initiale des enseignants** correspond au nombre typique d'années d'études à suivre à temps plein pour devenir un enseignant pleinement qualifié aux termes des normes officielles du pays.

Par **niveau de la CITE du diplôme d'enseignant**, on entend le niveau de la CITE auquel correspond le diplôme délivré à l'issue de la formation d'enseignants (CITE 3, 5B ou 5A) dont il faut être titulaire pour enseigner dans l'enseignement primaire et dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (en filière générale) dans le secteur public.

Par **fichier d'enseignants**, on entend un fichier administratif où est enregistré le profil détaillé de tous les enseignants (qualifications, expérience, carrière, etc.).

Le **stage** permet aux futurs enseignants, aux enseignants débutants et aux enseignants expérimentés de vivre une expérience d'enseignement et d'apprentissage sous la supervision d'un enseignant chevronné qui les fait profiter de son expertise.

Méthodologie

Les données sur les enseignants selon le sexe et l'âge se rapportent à l'année scolaire 2009-10 (et 1997-98) et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2011.

(pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2012). Les données de 1998 sur la pyramide des âges des enseignants sont susceptibles d'avoir été révisées en 2011 pour garantir la comparabilité avec les données de 2010.

Les données sur les conditions d'accès à la profession d'enseignant se rapportent à l'année scolaire 2009-10 et proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2011 sur les enseignants et les programmes.

Les données sur les instances responsables des décisions à propos des enseignants se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'Enquête de l'OCDE-INES de 2011 sur la prise de décision dans l'éducation. Pour plus d'informations sur les définitions et la méthodologie, voir l'indicateur D6 « Qui prend les décisions clés au sein des systèmes d'éducation ».

Des remarques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays sont fournies à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Abrams, S.E. (2011), « Technology in Moderation », in *The Teachers College Record*, disponible en ligne, www.tcrecord.org/content.asp?contentid=16584.

Christensen, C.M. (2008), *Disrupting Class: How Disruptive Innovation Will Change the Way the World Learns*, McGraw Hill, New York.

Hiebert, J. et J. Stigler (1999), *The Teaching Gap: Best Ideas from the World's Teachers for Improving Education in the Classroom*, Free Press, New York.

OCDE (2005), *Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité*, Éditions OCDE.

Peterson, P. (2010), *Saving Schools: From Horace Mann to Virtual Learning*, Harvard University Press, Cambridge.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau D5.6. Niveaux de l'exécutif responsables des différents types de décision au sujet des enseignants en poste dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)**


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684962>

Tableau D5.1. Pyramide des âges des enseignants (2010)

Répartition des enseignants en poste dans les établissements publics et privés selon leur tranche d'âge, par niveau d'enseignement, calculs fondés sur le nombre d'individus

	Primaire					Premier cycle du secondaire					Deuxième cycle du secondaire				
	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	>= 60 ans	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	>= 60 ans	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	>= 60 ans
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE															
Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	9.4	20.8	32.8	34.9	2.1	6.5	15.8	33.1	41.9	2.7	5.8	20.0	35.3	34.6	4.2
Belgique ¹	22.6	29.7	26.0	20.2	1.5	18.1	25.3	24.4	28.8	3.4	15.2	25.2	26.1	29.8	3.8
Canada ^{2, 3}	14.8	31.5	27.5	22.4	3.8	x(1)	x(2)	x(3)	x(4)	x(5)	14.8	31.5	27.5	22.4	3.8
Chili	18.0	24.7	22.5	25.8	9.0	17.5	23.9	22.7	26.5	9.4	17.1	27.5	24.3	23.4	7.7
Rép. tchèque ^{1, 4}	6.0	19.9	38.7	30.2	5.1	7.3	24.4	31.3	28.4	8.6	4.5	18.3	27.4	34.9	14.9
Danemark	x(6)	x(7)	x(8)	x(9)	x(10)	8.6	30.8	23.5	28.1	9.0	m	m	m	m	m
Estonie	9.8	23.2	33.5	23.8	9.8	9.6	18.1	26.9	28.5	16.9	8.3	17.3	26.7	29.3	18.4
Finlande ¹	10.0	29.9	31.5	25.7	2.9	11.2	30.2	28.8	25.7	4.1	5.1	21.0	31.4	30.9	11.7
France	13.0	35.7	29.1	21.4	0.8	10.8	34.0	25.6	26.3	3.4	5.6	27.1	32.4	30.6	4.4
Allemagne	7.4	21.8	23.0	37.1	10.8	4.8	19.9	23.5	40.5	11.3	3.1	21.7	28.1	36.3	10.8
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	8.7	25.0	38.8	26.9	0.6	8.0	24.4	34.8	31.2	1.7	10.4	31.4	27.6	25.9	4.7
Islande ¹	x(6)	x(7)	x(8)	x(9)	x(10)	9.3	29.1	28.4	24.4	8.7	5.6	18.5	27.9	31.8	16.2
Irlande ¹	23.0	31.1	19.6	22.0	4.4	x(11)	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	9.8	32.7	25.5	26.1	5.9
Israël	16.3	36.1	25.7	19.0	2.8	9.9	30.8	30.0	25.0	4.2	9.2	28.1	26.8	25.2	10.7
Italie ⁵	0.5	16.6	37.9	39.3	5.7	0.5	11.6	28.1	50.0	9.8	0.4	7.9	32.8	50.0	8.9
Japon ¹	13.1	23.4	35.1	27.8	0.7	10.8	26.8	40.5	21.2	0.8	8.0	24.2	36.7	28.2	2.8
Corée	22.5	36.2	25.3	14.0	2.0	14.8	29.8	38.6	16.0	0.7	13.1	29.5	35.6	20.6	1.1
Luxembourg ⁶	24.4	32.3	21.2	21.1	1.1	27.0	31.4	20.9	18.7	2.0	12.7	26.5	31.2	26.2	3.4
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas ^{1, 2, 5}	19.9	22.9	21.4	29.5	6.3	x(11)	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	12.1	19.1	22.9	35.9	10.0
Nouvelle-Zélande	12.8	23.8	25.2	27.0	11.2	12.0	23.4	24.6	28.1	12.0	11.1	22.1	24.1	29.5	13.3
Norvège ⁵	12.2	29.6	23.1	24.0	11.1	12.2	29.6	23.1	24.0	11.1	4.9	20.6	25.9	31.1	17.5
Pologne	14.1	30.1	40.6	13.8	1.4	14.9	37.6	30.7	15.0	1.7	12.7	34.3	26.7	20.8	5.5
Portugal ¹	9.4	35.4	28.0	25.2	2.0	9.9	34.0	32.8	21.2	2.1	10.1	36.4	32.8	18.6	2.1
Rép. slovaque	11.0	32.2	31.3	22.5	3.0	14.6	26.8	21.8	30.7	6.1	12.1	24.1	25.0	31.1	7.7
Slovénie ¹	8.7	32.0	38.9	19.9	0.5	7.5	31.7	31.2	27.0	2.6	5.4	30.3	34.6	25.3	4.4
Espagne	14.0	28.9	26.0	26.7	4.4	6.2	29.5	35.3	24.5	4.5	5.9	28.9	35.6	25.3	4.4
Suède	4.4	23.2	24.9	31.0	16.5	6.8	30.4	26.1	22.7	14.0	6.8	22.9	25.1	27.1	18.1
Suisse ^{5, 7}	17.3	23.8	24.4	30.0	4.5	12.3	26.7	25.5	29.6	5.9	6.9	26.5	29.6	29.6	7.4
Turquie	m	m	m	m	m	a	a	a	a	a	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	31.7	29.7	19.2	18.0	1.4	22.7	30.3	22.0	21.8	3.2	19.1	27.6	24.4	23.5	5.4
États-Unis	18.1	25.4	24.1	26.3	6.1	18.4	26.7	23.1	25.1	6.7	15.6	25.8	23.1	26.7	8.8
Moyenne OCDE	14.0	27.7	28.4	25.2	4.7	11.6	27.2	28.0	27.1	6.2	9.4	25.1	28.7	28.6	8.2
Moyenne UE21	13.1	27.4	29.3	25.7	4.2	10.8	27.0	27.8	28.4	5.9	8.7	24.9	29.0	29.6	7.8
Autres G20															
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brsil	17.2	35.7	32.8	12.2	2.0	18.5	34.0	30.9	14.2	2.5	17.5	33.7	30.7	15.2	2.9
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	19.4	22.5	41.0	16.0	1.0	34.0	30.7	26.7	7.7	1.0	19.9	37.5	31.0	10.2	1.4
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. L'enseignement post-secondaire non tertiaire est inclus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (en partie en Islande et au Portugal).

2. L'enseignement préprimaire est inclus dans l'enseignement primaire.

3. Année de référence : 2009.

4. L'enseignement tertiaire de type B est inclus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

5. Établissements publics uniquement.

6. Les établissements privés du premier cycle de l'enseignement secondaire sont inclus dans les établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

7. Seule la filière générale est incluse dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684867>

Tableau D5.2. Pyramide des âges des enseignants (1998, 2010)

Pourcentage d'enseignants en poste dans les établissements publics et privés d'enseignement secondaire, calculs fondés sur le nombre d'individus

OCDE	Enseignement secondaire (2010)					Enseignement secondaire (1998)					Pourcentage d'enseignants âgés de moins de 40 ans		
	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	>= 60 ans	< 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	>= 60 ans	2010	1998	Diff.
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13) = (11) - (12)
Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	6.2	17.6	34.1	38.8	3.3	8.1	30.4	41.1	19.5	0.9	23.8	38.5	-14.7
Belgique ¹	16.2	25.2	25.5	29.5	3.6	m	m	m	m	m	41.4	m	m
Belgique (Fl.)	18.1	27.4	24.9	27.2	2.4	13.3	24.2	35.3	24.8	1.9	45.5	37.5	8.0
Canada ²	14.8	31.5	27.5	22.4	3.8	9.1	24.8	40.9	24.0	1.2	46.3	33.9	12.4
Chili	17.2	26.3	23.8	24.4	8.2	m	m	m	m	m	43.6	m	m
Rép. tchèque ^{1, 3}	5.7	21.0	29.1	32.0	12.1	m	m	m	m	m	26.8	m	m
Danemark	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	8.9	17.7	26.8	28.9	17.7	m	m	m	m	m	26.6	m	m
Finlande ^{1, 3}	7.9	25.3	30.2	28.5	8.2	7.5	25.9	34.8	29.2	2.6	33.2	33.4	-0.2
France	8.2	30.5	29.0	28.4	3.9	12.6	23.8	33.6	29.1	0.8	38.7	36.4	2.3
Allemagne	4.3	20.5	25.0	39.2	11.1	2.6	12.5	44.8	36.6	3.5	24.7	15.1	9.6
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	9.3	28.2	31.0	28.3	3.3	m	m	m	m	m	37.4	m	m
Islande ¹	8.2	26.0	28.3	26.6	10.9	6.7	24.2	34.2	23.9	11.1	34.2	30.9	3.3
Irlande ¹	9.8	32.7	25.5	26.1	5.9	14.8	27.8	34.7	19.1	3.7	42.5	42.6	-0.1
Israël	9.5	29.1	27.9	25.1	8.4	m	m	m	m	m	38.5	m	m
Italie ⁴	0.5	9.5	30.8	50.0	9.3	m	m	m	m	m	9.9	m	m
Japon ¹	9.3	25.5	38.5	24.8	1.8	13.1	36.8	31.7	16.8	1.6	34.8	49.9	-15.1
Corée	13.9	29.6	37.0	18.5	0.9	11.9	46.2	25.9	12.6	3.5	43.5	58.0	-14.5
Luxembourg ⁴	18.1	28.3	27.3	23.4	2.9	7.7	26.7	34.5	28.2	2.9	46.4	34.4	12.0
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas ^{1, 4}	12.1	19.1	22.9	35.9	10.0	m	m	m	m	m	31.2	m	m
Nouvelle-Zélande	11.5	22.8	24.3	28.7	12.6	10.1	21.7	30.9	28.9	8.4	34.3	31.9	2.5
Norvège ⁴	8.3	24.7	24.6	27.8	14.5	12.9	20.5	33.1	27.7	5.8	33.0	33.5	-0.5
Pologne	13.6	35.7	28.3	18.4	4.0	m	m	m	m	m	49.3	m	m
Portugal ¹	10.0	35.3	32.8	19.8	2.1	m	m	m	m	m	45.3	m	m
Rép. slovaque	13.4	25.5	23.4	30.9	6.9	m	m	m	m	m	38.9	m	m
Slovénie ¹	6.5	31.0	32.9	26.1	3.5	m	m	m	m	m	37.5	m	m
Espagne	6.1	29.3	35.4	24.8	4.5	m	m	m	m	m	35.3	m	m
Suède	6.8	26.4	25.6	25.0	16.2	8.4	17.1	28.6	38.1	7.8	33.2	25.6	7.6
Suisse ^{4, 5}	10.9	26.6	26.5	29.6	6.3	11.3	27.1	34.6	23.9	3.1	37.6	38.3	-0.8
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	20.4	28.6	23.6	22.9	4.6	17.3	22.6	40.7	18.5	0.9	48.9	40.0	9.0
États-Unis	17	26	23	25.8	8	m	m	m	m	m	43	m	m
Moyenne OCDE	10.8	26.1	28.2	27.9	7.0	~	~	~	~	~	~	~	~
Moyenne des pays de l'OCDE dont les données des deux années de référence sont disponibles	11.0	26.5	28.2	27.4	6.8	10.5	25.8	35.0	25.1	3.7	37.5	36.2	1.3
Moyenne UE21	10.1	25.7	28.2	29.2	6.8	10.3	23.4	36.5	27.0	2.8	35.8	33.7	3.7
Autres G20													
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	18.0	33.9	30.8	14.6	2.6	m	m	m	m	m	51.9	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	27.8	33.7	28.6	8.8	1.2	m	m	m	m	m	61.5	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. L'enseignement post-secondaire non tertiaire est inclus (en partie en Islande et au Portugal).

2. Année de référence : 2009 (et non 2010).

3. L'enseignement tertiaire de type B est inclus (uniquement en 1998 en Finlande).

4. Établissements publics uniquement (uniquement en 1998 au Luxembourg).

5. Seule la filière générale est incluse dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684886>

Tableau D5.3. Répartition des enseignants par sexe (2010)

Pourcentage de femmes parmi les enseignants en poste dans des établissements publics et privés, selon le niveau d'enseignement, calculs fondés sur le nombre d'individus

	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire			Tous niveaux d'enseignement confondus	
				Filière générale	Filière préprofessionnelle/professionnelle	Toutes filières confondues		Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire		
				(1)	(2)	(3)		(4)	(5)	(6)		(7)
OCDE												
Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Autriche	98.9	90.0	70.1	61.7	49.5	53.1	52.4	x(10)	x(10)	37.7		64.2
Belgique	97.6	81.0	61.5	x(6)	x(6)	60.2	x(6)	x(10)	x(10)	45.2		68.7
Canada ¹	x(2)	72.4	x(2)	x(6)	x(6)	72.4	m	52.9	39.5	47.7		m
Chili	97.8	77.7	76.6	57.2	49.5	54.7	a	41.8	40.8	41.1		67.6
Rép. tchèque	99.7	97.5	73.9	x(6)	x(6)	57.8	x(6)	x(6)	39.2	39.2		m
Danemark	m	x(3)	68.8	m	m	m	m	m	m	m		m
Estonie	99.6	93.1	81.3	78.7	65.3	73.2	x(5)	m	m	m		m
Finlande	96.7	78.6	72.0	69.6	52.4	57.9	x(6)	a	51.1	51.1		70.6
France	82.6	82.8	65.1	55.0	51.2	53.9	x(8)	41.4	36.8	37.7		65.8
Allemagne	97.5	85.5	63.1	53.2	42.2	49.7	51.6	54.0	35.3	38.9		64.4
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		m
Hongrie	99.8	95.9	78.5	68.2	53.1	64.5	51.5	49.3	36.9	38.1		75.6
Islande	96.0	x(3)	80.8	x(6)	x(6)	51.6	x(6, 10)	x(10)	x(10)	47.3		72.0
Irlande	100.0	84.9	x(6)	65.3	52.2	64.7	x(6)	m	m	m		m
Israël	99.4	85.2	79.1	x(6)	x(6)	69.8	m	m	m	m		m
Italie ²	98.4	95.9	77.0	74.7	56.5	63.0	m	32.9	35.6	35.6		75.9
Japon	97.1	64.8	40.7	x(6)	x(6)	26.4	x(4, 8, 9)	34.2	17.1	18.5		46.7
Corée	99.2	77.9	67.5	46.5	41.0	45.0	a	42.3	31.6	33.8		55.7
Luxembourg ³	98.1	73.9	54.6	54.0	45.4	49.7	m	x(10)	x(10)	42.6		m
Mexique	96.2	66.6	51.0	45.2	48.0	45.5	a	m	m	m		m
Pays-Bas ²	x(2)	84.6	x(6)	48.1	49.8	48.6	x(6)	x(10)	x(10)	39.6		64.0
Nouvelle-Zélande	98.1	83.6	65.2	59.4	54.2	58.5	52.4	62.3	47.9	51.5		69.6
Norvège ²	m	74.2	74.2	x(6)	x(6)	49.7	x(6)	x(10)	x(10)	42.2		62.7
Pologne	98.0	83.7	74.4	70.6	62.4	66.3	63.6	67.8	42.5	43.1		72.7
Portugal	97.4	79.7	71.7	x(6)	x(6)	66.7	x(6, 8)	x(10)	x(10)	43.5		70.4
Rép. slovaque	99.8	89.3	77.3	74.6	70.3	71.6	49.8	60.5	43.3	43.7		75.5
Slovénie	97.8	97.5	79.1	71.2	62.3	65.8	x(4, 5)	x(10)	x(10)	38.3		74.1
Espagne	94.2	75.0	57.2	x(6)	x(6)	50.0	a	44.6	38.3	39.5		64.4
Suède	96.4	81.5	67.5	48.1	54.3	52.1	46.6	x(10)	x(10)	42.7		73.3
Suisse ²	98.0	81.1	51.7	43.4	m	43.4	m	m	35.6	35.6		59.1
Turquie	95.2	52.0	a	42.9	40.8	41.9	a	31.3	42.0	40.9		50.3
Royaume-Uni	95.0	87.0	59.9	60.0	59.6	59.8	x(6)	x(10)	x(10)	43.2		67.0
États-Unis	94.1	86.7	65.6	x(6)	x(6)	56.5	63.0	x(10)	x(10)	47.1		69.0
Moyenne OCDE	97.1	82.0	68.1	59.4	53.0	56.3	53.9	47.3	38.3	40.9		66.6
Moyenne UE21	97.1	86.2	69.5	63.5	55.1	59.4	52.6	50.1	39.9	41.2		69.8
Autres G20												
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	48.6	m		m
Brésil	97.1	90.7	71.5	63.1	53.3	61.4	a	x(10)	x(10)	44.9		74.6
Chine	97.2	57.6	48.9	46.9	48.5	47.6	m	48.1	25.6	44.7		55.2
Inde	m	46.2	41.9	x(6)	x(6)	38.5	m	m	m	m		m
Indonésie	96.7	60.0	48.7	48.2	45.1	47.0	a	x(8)	x(8)	40.8		57.5
Féd. de Russie	m	98.9	x(4)	83.1	64.4	80.5	x(5)	67.7	52.4	55.7		75.0
Arabie saoudite	100.0	50.2	49.6	x(6)	x(6)	49.6	a	x(10)	x(10)	36.5		50.1
Afrique du Sud ¹	77.2	55.1	55.1	45.7	x(3)	45.7	a	x(10)	x(10)	53.3		62.8
Moyenne G20	94.5	72.4	53.7	55.4	50.0	52.0	m	45.0	36.4	41.3		62.1

1. Année de référence : 2009.

2. Établissements publics uniquement (en Italie, de l'enseignement préprimaire à l'enseignement secondaire).

3. Les établissements privés du premier cycle de l'enseignement secondaire sont inclus dans les établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programmes des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO et Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684905>

Tableau D5.4. [1/2] **Prérequis pour l'accès à la formation initiale d'enseignant dans les établissements publics (2010)**

OCDE	Concours à l'admission à la formation initiale d'enseignant				Durée de la formation d'enseignant (en années)				Stage obligatoire durant la formation initiale d'enseignant			
	Pré-primaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Pré-primaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Pré-primaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Australie	m	Oui	Oui	Oui	m	4	4	4	m	Oui	Oui	Oui
Autriche ²	Oui	Oui	a	Non	3	3	5.5	5.5	Oui	Oui	a	Non
Belgique (Fl.)	Non	Non	Non	Non	3	3	3	5	Oui	Oui	Oui	Oui
Belgique (Fr.)	Non	Non	Non	Non	3	3	3	5	Oui	Oui	Oui	Oui
Canada	m	Non	Non	Non	m	5	5	5	m	Oui	Oui	Oui
Chili	m	Non	Non	Non	m	m	m	m	m	Non	Non	Non
Rép. tchèque	Non	Non	Non	Non	3	5	5	5	Oui	Oui	Oui	Oui
Danemark	Oui	Non	Non	Non	4	4	4	6	Oui	Oui	Oui	Non
Angleterre	Non	Non	Non	Non	3, 4	3, 4	3, 4	3, 4	Non	Non	Non	Non
Estonie	Non	Non	Non	Non	4, 5	4, 5	4, 5	4, 5	Non	Oui	Oui	Oui
Finlande	Oui	Oui	Oui	Oui	3	5	5	5	Oui	Oui	Oui	Oui
France	Non	Non	Non	Non	5	5	5	5, 6	Oui	Oui	Oui	Oui
Allemagne	a	Oui	Oui	Oui	3	5.5	5.5, 6.5	6.5	a	Oui	Oui	Oui
Grèce	Oui	Oui	Oui	Oui	4	4	4	4, 5	Oui	Oui	a	a
Hongrie	m	Oui	Oui	Oui	m	4	4	5	m	Oui	Oui	Oui
Islande	m	Non	Non	Non	m	3, 4	3, 4	4	m	Oui	Oui	Oui
Irlande	Oui	Oui	Oui	Oui	3	3, 5.5	4, 5	4, 5	Oui	Oui	Oui	Oui
Israël ³	Oui	Oui	Oui	Oui	3, 4	3, 4	3, 4	3, 4	Oui	Oui	Oui	Oui
Italie	m	Non	Non	Non	m	4	4-6	4-6	m	Oui	Oui	Oui
Japon ⁴	Non	Non	Non	Non	2, 4, 6	2, 4, 6	2, 4, 6	4, 6	Oui	Oui	Oui	Oui
Corée	Oui	Oui	Oui	Oui	2, 4, 6.5	4	4, 6.5	4, 6.5	Oui	Oui	Oui	Oui
Luxembourg	Oui	Non	Non	Non	4	3, 4	5	5	Oui	Oui	Oui	Oui
Mexique	m	Oui	Oui	Oui	m	4	4, 6	4, 6	m	Oui	Oui	Non
Pays-Bas ⁵	Non	Non	Non	Non	4	4	4	5, 6	Oui	Oui	Oui	Oui
Nouvelle-Zélande	Non	Non	Non	Non	3, 4	3, 4	3, 4	4	Oui	Oui	Oui	Oui
Norvège	Non	Non	Non	Non	3	4	4, 6	4, 6	Oui	Oui	Oui	Oui
Pologne	Non	Non	Non	Non	3, 5	3, 5	3, 5	3, 5	Oui	Oui	Oui	Oui
Portugal	Non	Non	Non	Non	5	5	5	5	Oui	Oui	Oui	Oui
Écosse	Non	Non	Non	Non	4, 5	4, 5	4, 5	4, 5	Oui	Oui	Oui	Oui
Rép. slovaque	m	Non	Non	Non	m	5	5	5	m	Oui	Oui	Oui
Slovénie	m	m	m	m	m	5	5-6	5-6	m	m	m	m
Espagne	Non	Non	Non	Non	3	3	6	6	Oui	Oui	Oui	Oui
Suède	Non	Non	Non	Non	3.5	3.5	4.5	4.5	Oui	Oui	Oui	Oui
Suisse	m	Non	Non	Non	m	3	5	6	m	Oui	Oui	Oui
Turquie	Oui	Oui	a	Oui	4-5	4-5	a	4-5	Oui	Oui	a	Oui
États-Unis	Non	Non	Non	Non	2-4	4	4	4	Oui	Oui	Oui	Oui
Autres G20												
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	Non	Non	Non	Non	m	m	m	m	Non	Non	Non	Non
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	Oui	Oui	Oui	m	4-5	4-5	4-5	m	Oui	Oui	Oui
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les formations tertiaires de type A sont largement théoriques et sont conçues pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions très qualifiées. Les formations tertiaires de type B sont classées au même niveau de compétence que les formations tertiaires de type A, mais elles ont une finalité professionnelle plus précise et préparent les étudiants à entrer directement dans la vie active.

2. Seul l'enseignement préprimaire dispensé dans les établissements d'enseignement primaire est inclus dans les colonnes 1, 5, 9, 13 et 17.

3. Année de référence de la colonne 7 : 2012.


4. Année de référence des colonnes 17, 18, 19 et 20 : 2007.

5. Seul l'enseignement préprimaire dispensé aux élèves âgés de 4 et 5 ans dans les établissements d'enseignement primaire est inclus dans les colonnes 1, 5, 9, 13 et 17.

6. Seuls les enseignants travaillant à temps plein sont inclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684924>

D5

Tableau D5.4. [2/2] **Prérequis pour l'accès à la formation initiale d'enseignant dans les établissements publics (2010)**

	Niveau CITE du diplôme d'enseignant ¹				Pourcentage d'enseignants en exercice titulaires d'un diplôme de ce niveau			
	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire
	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
OCDE								
Australie	m	5A	5A	5A	m	87 %	91 %	x(19)
Autriche ²	5A	5A	5A	5A	94 %	94 %	95 %	78 %
Belgique (Fl.)	5B	5B	5B	5A, 5B	99 %	98 %	97 %	96 %
Belgique (Fr.)	5B	5B	5B	5A	100 %	100 %	m	m
Canada	m	5A	5A	5A	m	m	m	m
Chili	m	5A, 5B	5A, 5B	5A, 5B	m	m	m	m
Rép. tchèque	5B, 5A	5A	5A	5A	12 %	87 %	88 %	87 %
Danemark	5B	5A	5A	5A	100 %	100 %	100 %	100 %
Angleterre	5A	5A	5A	5A	100 %	100 %	100 %	100 %
Estonie	4, 5A, 5B	5A	5A	5A	70 %	66 %	75 %	84 %
Finlande	5A	5A	5A	5A	m	90 %	90 %	95 %
France	5A	5A	5A	5A	m	m	m	m
Allemagne	5B	5A	5A	5A	m	m	m	m
Grèce	5A	5A	5A	5A	97 %	94 %	97 %	98 %
Hongrie	m	5A	5A	5A	m	95 %	100 %	100 %
Islande	m	5A	5A	5A	m	92 %	x(18)	82 %
Irlande	3, 4, 5A, 5B	5A, 5B	5A, 5B	5A, 5B	m	m	m	m
Israël ³	5A	5A	5A	5A	74 %	83 %	92 %	87 %
Italie	m	5A	5A	5A	m	86 %	90 %	99 %
Japon ⁴	5A+5B, 5A, 5A	5A+5B, 5A, 5A	5A+5B, 5A, 5A	5A	74 %, 21 %, 0,4 %	15 %, 80 %, 3 %	5 %, 89 %, 5 %	75 %, 24 %
Corée	5B, 5A, 5A	5A	5A	5A	100 %	100 %	100 %	100 %
Luxembourg	5B	5B	5A	5A	86 %	95,6 %, 4,5 %	100 %	100 %
Mexique	m	5A	5A, 5B	5A, 5B	m	96 %	90 %	91 %
Pays-Bas ⁵	5A	5A	5A	5A	100 %	100 %	100 %	100 %
Nouvelle-Zélande	5B, 5A	5B, 5A	5B, 5A	5A	m	m	m	m
Norvège	5A	5A	5A	5A	83 %	47 %	46,8 %, m	20,5 %, m
Pologne	5B, 5A	5B, 5A	5A	5A	0,9 %, 91,5 %	0,8 %, 98 %	99 %	98 %
Portugal	5A	5A	5A	5A	100 %	100 %	100 %	100 %
Écosse	5A	5A	5A	5A	m	m	m	m
Rép. slovaque	m	5A	5A	5A	m	93 %, 7 %	91 %, 9 %	87 %, 13 %
Slovénie	m	5A	5A	5A, 5B	m	m	m	m
Espagne	5B, 5A	5A	5A	5A	100 %	100 %	100 %	100 %
Suède	5A	5A	5A	5A	54 % ⁶	82 %	x(18)	72 %
Suisse	m	5A	5A	5A	m	m	m	m
Turquie	5A	5A	a	5A	94 %	91 %	a	98 %
États-Unis	5B, 5A	5A	5A	5A	99 %	99 %	99 %	99 %
Autres G20								
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	3B, 5A	3B	5A	5A	87 %	99 %	84 %	91 %
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	5A	5A	5A	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les formations tertiaires de type A sont largement théoriques et sont conçues pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions très qualifiées. Les formations tertiaires de type B sont classées au même niveau de compétence que les formations tertiaires de type A, mais elles ont une finalité professionnelle plus précise et préparent les étudiants à entrer directement dans la vie active.

2. Seul l'enseignement préprimaire dispensé dans les établissements d'enseignement primaire est inclus dans les colonnes 1, 5, 9, 13 et 17.

3. Année de référence de la colonne 7 : 2012.

4. Année de référence des colonnes 17, 18, 19 et 20 : 2007.

5. Seul l'enseignement préprimaire dispensé aux élèves âgés de 4 et 5 ans dans les établissements d'enseignement primaire est inclus dans les colonnes 1, 5, 9, 13 et 17.

6. Seuls les enseignants travaillant à temps plein sont inclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684924>

Tableau D5.5. [1/2] Conditions d'accès à la profession d'enseignant dans les établissements publics (2010)

	Concours d'accès à la profession d'enseignant				Accréditation obligatoire pour l'accès à la profession d'enseignant en plus du diplôme				Accréditation requise en plus du diplôme pour être un enseignant pleinement qualifié				Stage obligatoire pour obtenir l'accréditation			
	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
OCDE																
Australie	m	Oui	Oui	Oui	m	Oui	Oui	Oui	m	Oui	Oui	Oui	m	Non	Non	Non
Autriche ¹	Non	Non	a	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Belgique (Fl.)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Belgique (Fr.)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Canada	m	Non	Non	Non	m	Oui	Oui	Oui	m	Oui	Oui	Oui	m	Oui	Oui	Oui
Chili	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non
Rép. tchèque	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Danemark	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Angleterre	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Estonie	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Finlande	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
France	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Allemagne	a	Oui	Oui	Oui	a	Oui	Oui	Oui	a	Oui	Oui	Oui	a	Oui	Oui	Oui
Grèce	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Hongrie	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non
Islande	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non	m	Oui	Oui	Oui	m	Non	Non	Non
Irlande	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	m	m	m	m
Israël	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Italie	m	Oui	Oui	Oui	m	Non	Oui	Oui	m	Non	Oui	Oui	m	Non	Non	Non
Japon	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Corée	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Luxembourg	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Mexique	m	Oui	Oui	Oui	m	Non	Non	Oui	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non
Pays-Bas ²	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Nouvelle-Zélande	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Norvège	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Pologne	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Portugal	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Écosse	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Rép. slovaque	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non
Slovénie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Espagne	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Suède	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Suisse	m	Non	Non	Non	m	Oui	Oui	Oui	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non
Turquie	Oui	Oui	a	Oui	Non	Non	a	Non	Non	Non	a	Non	Non	Non	a	Non
États-Unis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Autres G20																
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non	m	Oui	Oui	Oui	m	Non	Non	Non
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Seul l'enseignement préprimaire dispensé dans les établissements d'enseignement primaire est inclus dans les colonnes 1, 5, 9, 13, 17, 21 et 25.

2. Seul l'enseignement préprimaire dispensé aux élèves âgés de 4 et 5 ans dans les établissements d'enseignement primaire est inclus dans les colonnes 1, 5, 9, 13, 17, 21 et 25.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684943>

Tableau D5.5. [2/2] Conditions d'accès à la profession d'enseignant dans les établissements publics (2010)


	Stage obligatoire après le recrutement dans le cadre de l'initiation ou de la période probatoire				Existence d'un fichier d'enseignants				Participation obligatoire à des activités de formation continue pour rester enseignant			
	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Préprimaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire
	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)
OCDE												
Australie	m	Non	Non	Non	m	Oui	Oui	Oui	m	m	m	m
Autriche ¹	Non	Non	a	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Belgique (Fl.)	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Belgique (Fr.)	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Canada	m	Non	Non	Non	m	Oui	Oui	Oui	m	Non	Non	Non
Chili	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non
Rép. tchèque	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Danemark	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Angleterre	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Estonie	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Finlande	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
France	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non
Allemagne	a	Non	Non	Non	a	Non	Non	Non	a	Non	Non	Non
Grèce	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Hongrie	m	Oui	Oui	Oui	m	Non	Non	Non	m	Oui	Oui	Oui
Islande	m	Non	Non	Non	m	Oui	Oui	Oui	m	Oui	Oui	Non
Irlande	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Israël	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Italie	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non
Japon	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Corée	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Luxembourg	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Mexique	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non
Pays-Bas ²	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nouvelle-Zélande	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	m	m	m	m
Norvège	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Pologne	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Portugal	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Écosse	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Rép. slovaque	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non
Slovénie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Espagne	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Suède	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Suisse	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non	m	Non	Non	Non
Turquie	Oui	Oui	a	Oui	Non	Non	a	Non	Non	Non	a	Non
États-Unis	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Autres G20												
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	Non	Non	Non	m	Oui	Oui	Oui	m	Non	Non	Non
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Seul l'enseignement préprimaire dispensé dans les établissements d'enseignement primaire est inclus dans les colonnes 1, 5, 9, 13, 17, 21 et 25.

2. Seul l'enseignement préprimaire dispensé aux élèves âgés de 4 et 5 ans dans les établissements d'enseignement primaire est inclus dans les colonnes 1, 5, 9, 13, 17, 21 et 25.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

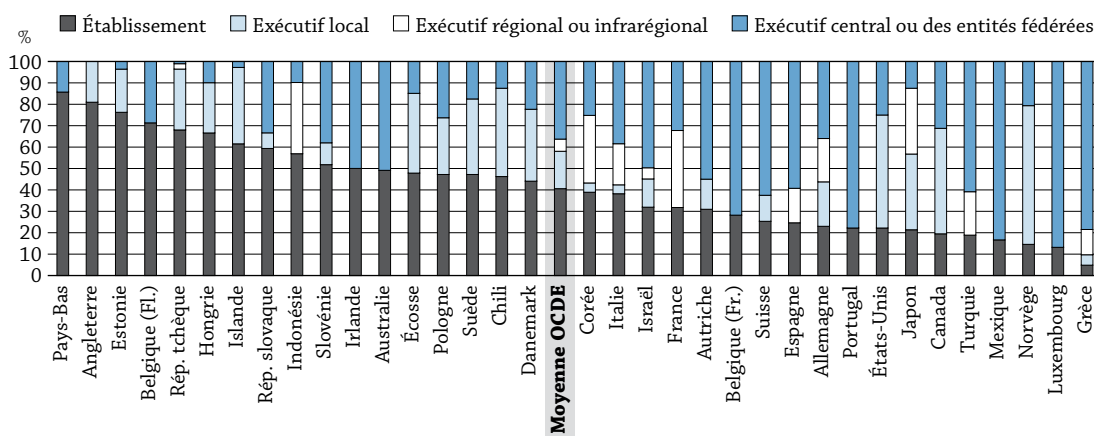
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932684943>

QUI PREND LES DÉCISIONS CLÉS AU SEIN DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION ?


- Les décisions à propos de divers aspects du premier cycle du secondaire sont le plus souvent prises par les établissements dans la majorité des pays.
- Les décisions sur l'organisation de l'enseignement sont en grande partie prises par les établissements dans la plupart des pays, mais les décisions sur la gestion du personnel, la planification et les structures ainsi que les ressources sont plus souvent du ressort de niveaux de pouvoir supérieurs, même si la situation varie fortement entre les pays.
- Depuis 2003, dans les pays dont les données sont disponibles, les décisions prises par les établissements tendent à diminuer.

Graphique D6.1. Pourcentage de décisions prises à chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de décisions du ressort des établissements.

Source : OCDE. Tableau D6.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680288>

■ Contexte

La répartition des responsabilités entre les autorités nationales, régionales et locales et les établissements est un aspect de la politique de l'éducation largement débattu. Depuis le début des années 80, l'un des objectifs majeurs de la réforme de l'éducation est de donner un plus grand pouvoir de décision aux niveaux inférieurs du système d'éducation. Paradoxalement, de nombreux pays ont accru l'influence de l'exécutif central dans la fixation des normes, la définition des programmes et l'organisation d'évaluations. Ainsi, l'assouplissement de la réglementation procédurale et de la gestion financière est souvent allé de pair avec un renforcement du rôle de l'exécutif central dans le contrôle des résultats.

Les raisons des changements des modèles décisionnels sont nombreuses et varient selon les pays. Le plus souvent, la décision de décentraliser est prise pour améliorer l'efficacité économique et le contrôle financier, réduire les tracasseries administratives, accroître la réactivité aux besoins des communautés locales, gérer les ressources humaines de manière plus créative, augmenter le potentiel d'innovation et réunir des conditions pour améliorer la qualité de l'enseignement.

Bien que les initiatives de décentralisation suscitent beaucoup d'intérêt, cet indicateur révèle que les décisions du ressort des établissements ont diminué ces dix dernières années. Dans la plupart des pays, la majorité des décisions relatives aux aspects retenus dans cette enquête restent du ressort des établissements, mais leur part a nettement régressé dans 10 pays sur 21, et n'a progressé que dans 4. La tendance à la centralisation s'explique, en partie, par un intérêt accru pour les mesures

de responsabilisation qui impliquent l'organisation d'évaluations et d'examens nationaux basés sur des cadres et des programmes définis à l'échelle centrale. La définition de cadres à l'échelle centrale, que les établissements doivent respecter lorsqu'ils prennent leurs décisions, peut être un contrepois à l'autonomie totale des établissements.

Cet indicateur identifie les instances responsables des décisions sur des domaines clés dans les établissements publics du premier cycle du secondaire. Il ne rend pas compte de toutes les décisions prises dans le système d'éducation, mais se limite à 46 décisions majeures, dans 4 grands domaines. Ces décisions sont basées sur les collectes de données précédentes, soit celles de 2003 et de 2007, et ont été choisies avec les représentants des pays participants. Consulter la section « Méthodologie » en fin d'indicateur et l'annexe 3 pour plus de précisions.

Cet indicateur présente les résultats de la collecte de données sur la prise de décision dans le premier cycle du secondaire menée en 2011 et actualise ceux de la collecte précédente réalisée en 2007. Les réponses ont été compilées dans chaque pays par un panel d'experts représentant différentes instances décisionnelles dans le premier cycle du secondaire. La section « Notes on methodology » de l'annexe 3 indique la composition des panels et décrit les méthodes utilisées pour la collecte des données. Les questionnaires soumis à chaque collecte de données sont très similaires, mais la composition du panel a changé dans la plupart des pays.

INDICATEUR D6

■ Autres faits marquants

- **Dans 16 pays sur 36, les décisions sont le plus souvent du ressort des établissements.** Parmi les pays où la prise de décision est la plus décentralisée, citons, dans l'ordre, les Pays-Bas (86 % des décisions prises par les établissements), l'Angleterre (81 %), l'Estonie (76 %), la Belgique (Fl.) (71 %) et la République tchèque (68 %).
- **Dans 12 des 36 pays, la majorité des décisions sont du ressort de l'exécutif central ou de l'entité fédérée.** Parmi les pays où la prise de décision est la plus centralisée, citons dans l'ordre le Luxembourg (87 % des décisions prises par l'exécutif central ou de l'entité fédérée), le Mexique (83 %), la Grèce (78 %), le Portugal (78 %) et la Belgique (Fr.) (72 %).
- **Les décisions sur l'organisation de l'enseignement sont le plus souvent prises par les établissements** dans tous les pays qui ont participé à l'enquête, sauf en Grèce, au Luxembourg et en Norvège. La plupart des décisions sur la gestion du personnel et l'utilisation des ressources sont prises par les exécutifs locaux ou les établissements dans environ la moitié des pays. Les décisions sur la planification et les structures sont dans l'ensemble plus centralisées.
- Les modèles décisionnels varient fortement entre les pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **les établissements prennent 50 % des décisions en toute autonomie** et environ 40 % selon un cadre défini à un niveau hiérarchique supérieur. Les décisions prises par les établissements après consultation d'autres instances sont relativement rares. Aux États-Unis, toutefois, les établissements prennent la plupart des décisions après consultation des autorités de leur district.
- **C'est pour la planification et les structures que les établissements sont les moins susceptibles de décider en toute autonomie.**

■ Tendances

Entre 2003 et 2011, la prise de décision s'est centralisée dans la moitié environ des pays à l'étude, en particulier au Luxembourg et au Portugal, et s'est décentralisée en Australie et en Islande. Il ressort clairement de l'analyse des tendances que le pourcentage de décisions prises par les établissements a diminué dans 10 de ces 21 pays ; ce pourcentage n'a augmenté que dans 4 pays (en Australie, en Islande, en République slovaque et en République tchèque). Dans les sept autres pays, l'analyse de l'évolution du pourcentage de décisions du ressort des établissements ne révèle ni tendances marquées, ni changement majeur.

Analyse

Instances responsables des décisions dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire

Les tableaux font la distinction entre six niveaux de l'exécutif ou des autorités de l'éducation qui peuvent intervenir dans les décisions (voir la section « Définitions » à la fin de cet indicateur). En revanche, les graphiques ne rendent compte des résultats qu'en fonction de quatre niveaux : l'établissement, le niveau local, le niveau infrarégional ou régional, et l'exécutif central ou de l'entité fédérée. Cette classification permet de comparer plus facilement la répartition des pouvoirs entre les États fédéraux et les États non fédéraux. L'exécutif central et l'exécutif des entités fédérées sont regroupés, car l'instance décisionnelle suprême en matière d'éducation est l'exécutif central dans un État fédéré et l'exécutif national dans un État non fédéré. De même, les exécutifs infrarégionaux et régionaux sont regroupés, car ils viennent immédiatement après l'instance décisionnelle suprême dans les États non fédéraux et les exécutifs des entités fédérées dans les États fédéraux.

Il ressort des résultats que le pourcentage le plus élevé de décisions est du ressort des établissements. Selon la moyenne calculée sur la base des 34 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, 41 % des décisions retenues dans l'enquête sont prises par les établissements, 36 % des décisions sont centralisées (c'est-à-dire prises par l'exécutif central ou de l'entité fédérée), environ 17 % des décisions sont prises par les exécutifs locaux (soit le niveau hiérarchique qui se situe au-dessus des établissements) et, enfin, 6 % des décisions sont prises par les exécutifs régionaux ou infrarégionaux (voir le tableau D6.1 et le graphique D6.1).

Dans 16 des 36 pays à l'étude, ce sont les établissements qui prennent le plus de décisions en rapport avec le premier cycle de l'enseignement secondaire. L'établissement est de loin l'instance décisionnelle la plus importante aux Pays-Bas, où 86 % des décisions sont de son ressort. Dans ce classement, viennent ensuite l'Angleterre (81 %), l'Estonie (76 %), la Communauté flamande de Belgique (71 %) et la République tchèque (68 %).

Dans 12 des 36 pays considérés ici, c'est l'exécutif central ou l'exécutif de l'entité fédérée qui prend le plus grand pourcentage de décisions. Le Luxembourg déclare le pourcentage le plus élevé de décisions du ressort de ce niveau de pouvoir (87%). Viennent ensuite le Mexique (83 %), la Grèce (78 %), le Portugal (78 %) et la Communauté française de Belgique (72 %).

Les trois pays qui déclarent le pourcentage le plus élevé de décisions prises à l'échelle locale, c'est-à-dire soit par les autorités de l'arrondissement scolaire, soit par les autorités municipales ou locales en charge de l'éducation, sont la Norvège (65 %), les États-Unis (53 %) et le Canada (49 %). En Finlande, bien que les autorités locales soient responsables de la plupart des décisions en leur qualité de prestataires de services d'éducation, de nombreuses décisions sont, en pratique, déléguées aux établissements, en particulier au sujet du personnel. En Allemagne, en Corée, en France et en Italie, le pouvoir de décision est réparti de manière plus uniforme entre les instances centrales, intermédiaires et locales ou les établissements (voir le tableau D6.1).

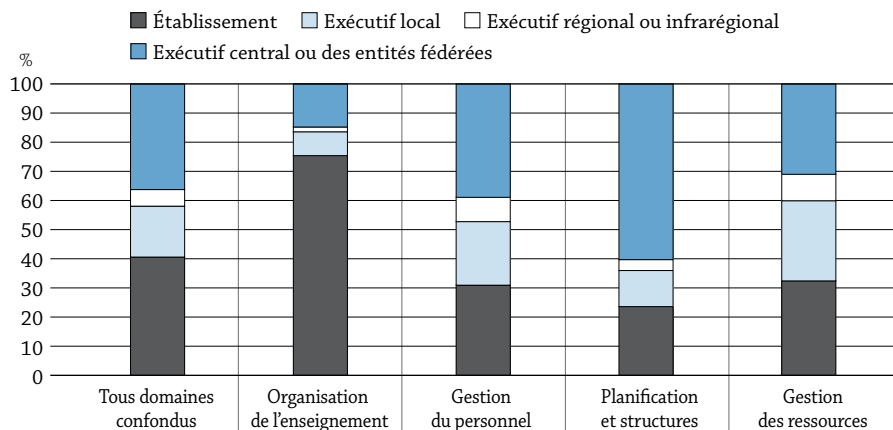
Domaines de décision

Les décisions au sujet des systèmes d'éducation sont réparties entre quatre grands domaines : l'organisation de l'enseignement, la gestion du personnel, la planification et les structures, et la gestion des ressources (voir les tableaux D6.2a et D6.2b, et le graphique D6.2). Les instances responsables des décisions varient fortement selon le domaine. Les décisions relatives à l'organisation de l'enseignement sont le plus souvent du ressort des établissements (75 %), alors que celles en rapport avec la planification et les structures sont plus souvent de la compétence de l'instance décisionnelle centrale ou de l'entité fédérée (60 %).

Dans le graphique D6.2, le segment situé à l'extrême gauche montre le pourcentage de décisions du ressort des différents niveaux de l'exécutif tous domaines de décision confondus et les quatre autres segments, le pourcentage de décisions de leur ressort par domaine. L'analyse globale des instances intervenant dans le processus décisionnel inclut des décisions dans plusieurs domaines. Elle peut donc masquer des différences dans le degré de centralisation des décisions selon les domaines. Ainsi, un pays peut appliquer un régime

centralisé à la majeure partie des décisions portant sur les programmes de cours, mais laisser aux établissements une liberté presque totale dans le choix des méthodes pédagogiques. La répartition des pouvoirs de décision dans les quatre domaines de décision (voir les sections « Définitions » et « Méthodologie ») est un indicateur de la « décentralisation fonctionnelle » des décisions, qui tient compte de la variation du degré de décentralisation entre les domaines de décision au sein des pays.

Graphique D6.2. Pourcentage de décisions prises à chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire dans les pays de l'OCDE (2011)



Source : OCDE. Tableaux D6.2a et D6.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680307>

Organisation de l'enseignement

Il ressort de l'analyse des domaines de décision que les décisions en rapport avec l'organisation de l'enseignement sont plus souvent du ressort des établissements dans tous les pays considérés ici, sauf en Grèce, au Luxembourg et en Norvège. Par comparaison avec les décisions relevant des autres domaines, celles en rapport avec l'organisation de l'enseignement sont le plus souvent prises par les établissements, un constat nettement plus généralisé dans les pays à l'étude (voir le tableau D6.2a et le graphique D6.3). La majorité des décisions au sujet de l'organisation de l'enseignement (le parcours scolaire des élèves, le regroupement des élèves, le choix des manuels et des didacticiels, les méthodes pédagogiques, l'évaluation continue du travail des élèves et l'aide aux élèves) sont du ressort des établissements dans 70 % des pays, mais la plupart des décisions relatives au temps d'instruction sont prises par l'exécutif central ou de l'entité fédérée (dans 24 des 37 pays dont les données sont disponibles). Toutefois, dans 11 des 13 autres pays, les décisions sur le temps d'instruction sont prises par les exécutifs locaux ou les établissements, mais dans le respect d'un cadre défini au niveau central. Les établissements ne décident en toute autonomie du temps d'instruction qu'en Angleterre et en Indonésie (voir le tableau D6.7, en ligne et l'indicateur D1).

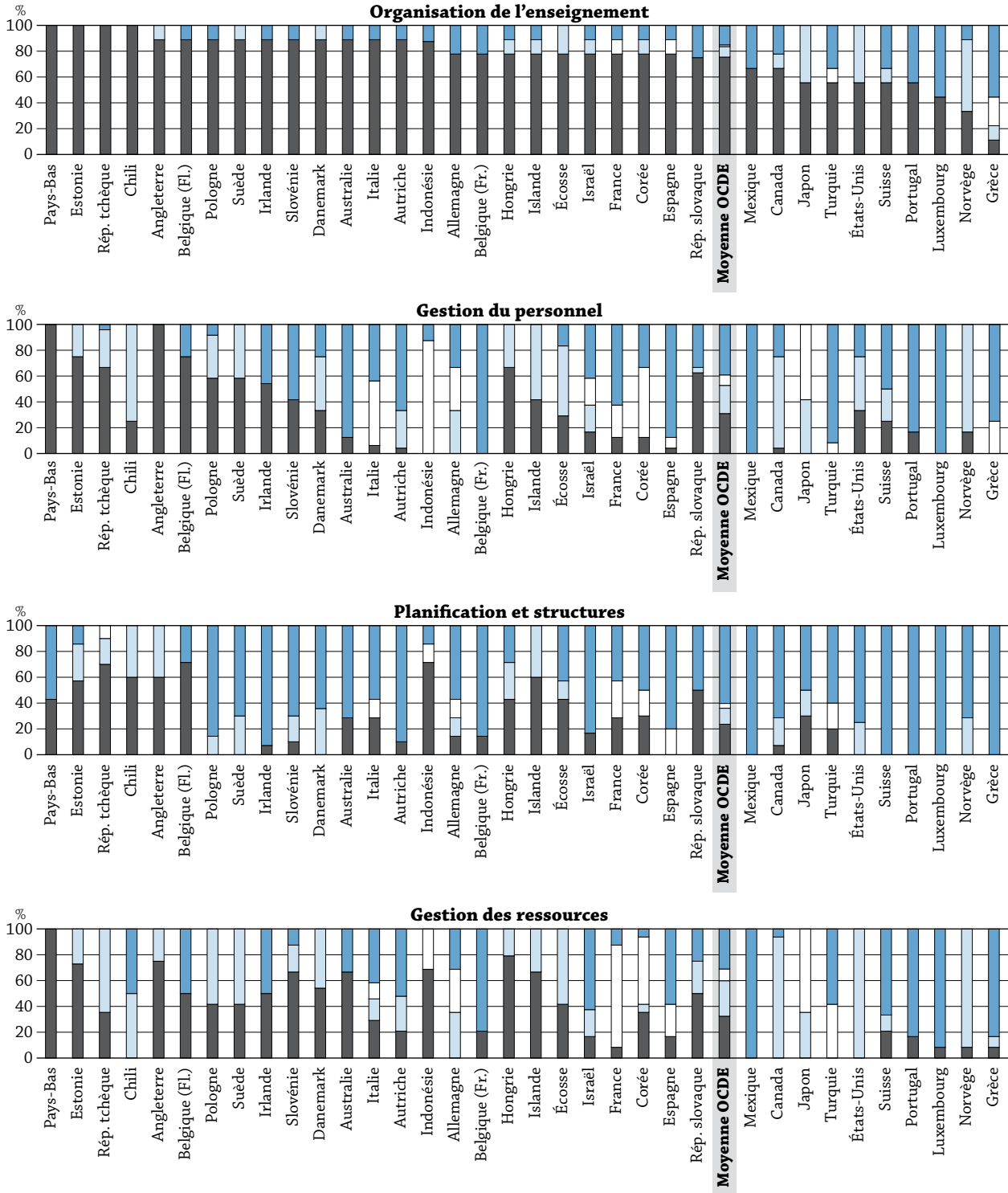
Planification et structures

Les établissements prennent généralement moins de décisions dans le domaine de la gestion du personnel, de la planification et des structures, et de la gestion des ressources. La répartition des pouvoirs de décision dans ces domaines est moins tranchée. Dans l'ensemble, les établissements sont moins susceptibles d'intervenir dans les décisions relatives à la planification et aux structures, dont celles concernant la création ou la suppression d'un établissement, l'élaboration des programmes de cours et les conditions de délivrance des diplômes. Dans 25 des 36 pays dont les données sont disponibles, 50 % au moins des décisions relatives à la planification et aux structures sont prises par l'exécutif central ou de l'entité fédérée. Ce niveau de pouvoir est responsable de la totalité de ces décisions en Grèce, au Luxembourg, au Mexique, au Portugal et en Suisse.

Graphique D6.3. Pourcentage de décisions prises à chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le domaine (2011)

D6

■ Établissement ■ Exécutif local □ Exécutif régional ou infrarégional ■ Exécutif central ou des entités fédérées



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de décisions relatives à l'organisation de l'enseignement du ressort des établissements.

Source : OCDE. Tableaux D6.2a et D6.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680326>

Les décisions en rapport avec la planification et les structures du système d'éducation relèvent en grande partie de la compétence de ce niveau de pouvoir, même dans des pays qui affichent une tendance à la décentralisation (soit ceux où moins de 50 % de toutes les décisions sont de son ressort), comme aux Pays-Bas et en Communauté flamande de Belgique (voir les tableaux D6.1 et D6.2b, et le graphique D6.3).

Dans le domaine de la planification et des structures, la plupart des décisions relatives aux programmes de cours et à l'apprentissage (la définition des contenus d'enseignement, la sélection des matières enseignées dans les établissements, la sélection des programmes de cours dispensés dans les établissements et l'élaboration des programmes de cours) sont prises par l'exécutif central ou de l'entité fédérée dans plus de la moitié des pays (voir l'indicateur D1). Dans les pays où des examens nationaux sont administrés, les décisions relatives à l'élaboration des examens sanctionnés par un diplôme ou un titre sont prises par l'exécutif central ou de l'entité fédérée, sauf en Indonésie et en Israël, et les décisions relatives à la délivrance des diplômes (la définition des contenus des examens, et la notation et l'administration de ces derniers) sont également du ressort de ce niveau de pouvoir, sauf en Belgique, en Estonie, en France, en Indonésie, en Italie et en République slovaque (voir le tableau D6.9, en ligne).

Dans 16 des 36 pays considérés ici, les décisions relatives à la création ou à la suppression d'un établissement sont du ressort des autorités locales. En Communauté flamande de Belgique, ces décisions sont prises par les établissements, mais dans le respect d'un cadre défini par le gouvernement. Parmi les 19 autres pays, ces décisions sont du ressort de l'exécutif central ou de l'entité fédérée dans 14 pays, et des exécutifs infrarégionaux ou régionaux dans 5 pays. Par contraste, les décisions relatives à la création ou à la suppression d'une année d'études sont essentiellement prises par l'exécutif central ou de l'entité fédérée (dans 21 des 35 pays dont les données sont disponibles). En Belgique (Communauté flamande), au Canada, au Chili, au Danemark, en Estonie, en Finlande, en Islande, en Norvège, en République tchèque et en Turquie, ces décisions sont du ressort des établissements ou des exécutifs locaux, qui les prennent en toute autonomie ou dans le respect d'un cadre défini par une instance supérieure, alors qu'en Hongrie, ces décisions sont du ressort des autorités locales, qui les prennent après consultation des établissements. En Angleterre, ces décisions sont prises par les autorités locales après consultation de l'exécutif central. Les décisions relatives à la création ou à la suppression d'une année d'études ne sont prises par les exécutifs infrarégionaux ou régionaux qu'en Allemagne et en Espagne.

Gestion du personnel

Dans 18 des 36 pays considérés ici, plus de la moitié des décisions relatives à la gestion du personnel (le recrutement et le licenciement de membres du personnel, la fixation des niveaux de salaire et des conditions de travail) sont prises par les établissements ou les autorités locales. La plupart des décisions relevant de ce domaine sont prises par les établissements en Angleterre, en Belgique (Communauté flamande), en Estonie, en Hongrie, en Irlande, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Suède, et par les exécutifs locaux au Canada, au Chili, en Écosse, en Islande et en Norvège. En Finlande, bien que les autorités locales soient responsables de la plupart des décisions en leur qualité de prestataires de services d'éducation, de nombreuses décisions sont, en pratique, déléguées aux établissements, en particulier au sujet de la gestion du personnel. En Australie, en Autriche, en Belgique (Communauté française), en Espagne, en France, en Grèce, au Luxembourg, au Mexique, au Portugal, en Slovénie et en Turquie, la plupart de ces décisions sont prises par l'exécutif central ou de l'entité fédérée (voir le tableau D6.2a et le graphique D6.3).

Dans 21 des 36 pays à l'étude, la décision de recruter ou de licencier un chef d'établissement est du ressort des autorités locales ou de la direction des établissements. En revanche, c'est l'exécutif central ou de l'entité fédérée qui en décide en Australie, en Autriche, en Belgique (Communauté française), en France, au Luxembourg et au Mexique. En Allemagne, en Corée, en Espagne, en Grèce, en Italie et en Turquie, cette décision est du ressort des exécutifs infrarégionaux ou régionaux, qui la prennent dans le respect d'un cadre défini par l'exécutif central ou de l'entité fédérée. Au Japon, les conseils préfectoraux de l'éducation ont le pouvoir de recruter ou de licencier les chefs d'établissement, dont la rémunération est financée par la préfecture, mais ils prennent leur décision sur recommandation des conseils municipaux de l'éducation (voir le tableau D6.8, en ligne).

La fixation du salaire des chefs d'établissement est en grande partie du ressort de l'exécutif central ou de l'entité fédérée (dans 23 des 36 pays considérés ici). Aux États-Unis, les barèmes minimaux des personnels de l'éducation (enseignants, chefs d'établissement et autres personnels de l'éducation) sont souvent fixés par les États, mais les districts peuvent prévoir un supplément. Au Danemark, l'échelle salariale s'inscrit dans une convention collective négociée entre, d'une part, les syndicats d'enseignants et, d'autre part, les municipalités et l'exécutif central. Par contraste, le salaire des chefs d'établissement est fixé à l'échelle locale et en toute autonomie en Estonie et en Suède, et à l'échelle locale, mais dans le respect d'un cadre défini par l'exécutif central ou négocié avec les syndicats d'enseignants au Chili, en Finlande, en Hongrie, en Islande, en Norvège, en Pologne et en République tchèque. En Angleterre, ces décisions sont prises par la direction des établissements, mais dans le respect d'un cadre défini par l'exécutif central. Les barèmes salariaux ne sont exclusivement du ressort des syndicats et du patronat qu'aux Pays-Bas, même si l'exécutif central joue tout de même un rôle en définissant le cadre financier.

Dans 18 des 36 pays à l'étude, les décisions relatives aux conditions de travail des chefs d'établissement sont prises par les établissements ou les exécutifs locaux. Par contraste, ces décisions sont du ressort de l'exécutif central ou de l'entité fédérée dans 14 pays. Ces décisions ne sont prises par les exécutifs infrarégionaux ou régionaux qu'en Corée, en Grèce, en Indonésie et au Japon. Les décisions relatives aux missions des chefs d'établissement sont de la compétence de l'exécutif central ou de l'entité fédérée dans 19 des 36 pays, et des autorités locales dans 12 pays. Ces décisions ne sont prises par les établissements, que ce soit en toute autonomie ou dans le respect d'un cadre défini à l'échelle centrale, qu'en Angleterre, en Belgique (Communauté flamande), en Irlande, en Islande et aux Pays-Bas.

Les décisions relatives au personnel non enseignant sont du ressort des autorités locales ou des établissements dans deux tiers des pays, mais les décisions relatives à leur salaire incombent à l'exécutif central ou de l'entité fédérée (dans 19 des 34 pays dont les données sont disponibles). En Finlande, les autorités locales sont responsables de la plupart des décisions relatives aux missions du personnel non enseignant en leur qualité de prestataires de services d'éducation, et sont libres de choisir les décisions qu'elles délèguent aux établissements et la mesure dans laquelle elles les leur délèguent. Dans les faits, les décisions relatives aux missions du personnel sont largement prises par les établissements. La même tendance s'observe au sujet du personnel enseignant (voir l'indicateur D5).

Gestion des ressources

Les décisions relatives à l'affectation et à l'utilisation des ressources sont un peu moins souvent prises par l'exécutif central ou de l'entité fédérée. Dans 10 des 36 pays à l'étude, ce niveau de pouvoir prend plus de 50 % des décisions au sujet de la gestion des ressources. Selon les chiffres de 2011, ces décisions sont fortement centralisées dans quatre pays, en l'occurrence en Grèce, au Luxembourg, au Mexique et au Portugal. Dans ces pays, 80 % au moins des décisions relatives aux ressources sont du ressort de l'exécutif central ou de l'entité fédérée. En Angleterre, au Danemark, en Écosse, aux États-Unis, en Estonie, en Finlande, en Hongrie, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, en République tchèque et en Suède, toutes les décisions concernant la gestion des ressources sont prises par les établissements ou les exécutifs locaux (voir le tableau D6.2b et le graphique D6.3). Depuis 2007, le pourcentage de décisions prises à des niveaux intermédiaires a diminué dans tous les pays, sauf en France, où il a légèrement augmenté (voir le tableau D6.6d, en ligne).

L'exécutif central ou de l'entité fédérée décide de l'affectation des ressources au personnel enseignant dans la moitié des pays, mais ce sont généralement les exécutifs locaux qui statuent sur l'affectation des ressources au personnel non enseignant. Par contraste, dans deux tiers des pays, l'utilisation des ressources pour le personnel de l'établissement est du ressort des établissements. Les décisions relatives à l'affectation et l'utilisation des ressources servant à financer les dépenses en capital des établissements sont du ressort des exécutifs locaux dans au moins la moitié des pays. L'affectation des ressources servant à financer les frais de fonctionnement des établissements est en grande partie du ressort des exécutifs locaux, alors que l'utilisation de ces ressources est en grande partie du ressort des établissements (dans 26 des 35 pays considérés ici). Les décisions relatives à l'affectation et à l'utilisation des ressources de développement professionnel des chefs d'établissement et des enseignants sont prises par les établissements ou les exécutifs locaux dans la moitié environ des pays (voir le tableau D6.10, en ligne).

Influence d'entités non gouvernementales

De nombreux pays ont non seulement admis l'influence des différents niveaux de l'exécutif sur les décisions (voir les tableaux D6.7, D6.8, D6.9 et D6.10, en ligne), mais ils ont également souligné que des entités non gouvernementales pouvaient être consultées au sujet de la définition d'un cadre à respecter par les instances inférieures, voire y être impliquées. Les associations d'enseignants comptent parmi ces entités non gouvernementales les plus souvent citées. Ainsi, lorsque les associations ou les syndicats d'enseignants négocient les barèmes salariaux avec les autorités en charge de l'éducation, ils contribuent à la définition d'un cadre à respecter lors des décisions en rapport avec le salaire des enseignants. Dans de nombreux pays, les associations ou les syndicats d'enseignants interviennent dans les décisions au sujet des missions et des conditions de travail, des barèmes salariaux et du temps d'instruction. L'intervention des associations ou des syndicats d'enseignants dans ces décisions est manifeste en Belgique, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Israël et en Suède (voir l'annexe 3 disponible sur www.oecd.org/edu/eag2012).

En Communauté flamande de Belgique, par exemple, les décisions relatives au temps minimal et maximal d'instruction sont prises par le gouvernement, mais en concertation avec des entités non gouvernementales telles que les syndicats d'enseignants et les réseaux d'enseignement. Les associations d'enseignants, dont certaines sont des syndicats d'enseignants, peuvent peser sur les décisions relatives au développement professionnel des enseignants et à l'évolution de leur carrière, comme c'est le cas en Italie. En Finlande et en Norvège, les associations d'employeurs (organisations patronales) interviennent dans les décisions sur la gestion du personnel, y compris sur les salaires.

Les parents d'élèves et les associations de parents d'élèves ont également une certaine influence sur les décisions (voir l'indicateur « Comment les parents peuvent-ils influencer sur les structures d'éducation de leur enfant ? » dans l'édition de 2010 de *Regards sur l'éducation*). En Écosse, par exemple, les associations de parents d'élèves participent souvent à la sélection des chefs d'établissement et les établissements consultent le personnel et les parents d'élèves lors de l'élaboration des programmes de cours, de la sélection des matières à enseigner et de la définition des contenus d'enseignement. En Turquie, certaines décisions, dont celles relatives à l'affectation des ressources, sont prises par l'exécutif central, mais les associations d'enseignants et de parents d'élèves y interviennent. Au Portugal, des associations d'enseignants, des experts et des académies scientifiques participent à l'élaboration du cadre à respecter au sujet du temps d'instruction et à la conception des programmes de cours.

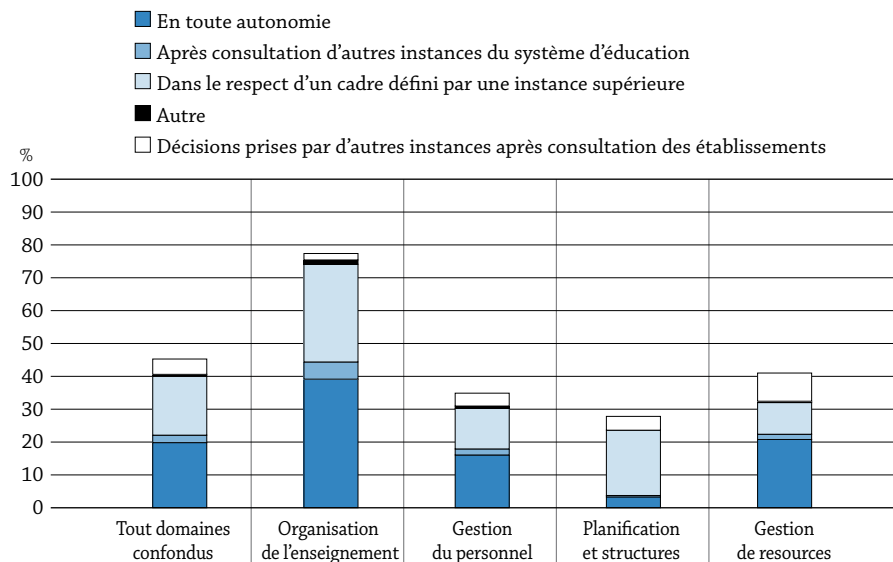
Décisions prises par les établissements et modèles décisionnels y afférents

Le modèle décisionnel indique si les décisions sont prises en toute autonomie, après consultation d'autres instances ou dans le respect d'un cadre défini par une instance supérieure. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les établissements prennent 41 % des décisions, dont la moitié environ en toute autonomie. Ils doivent respecter un cadre défini par une instance supérieure pour prendre environ 44 % des décisions qui leur incombent. Il est relativement rare qu'ils aient à consulter d'autres instances avant de prendre des décisions de leur ressort. Aux États-Unis, toutefois, les établissements prennent la plupart de leurs décisions après consultation des autorités locales en charge de l'éducation. De plus, 5 % des décisions, en moyenne, sont prises par d'autres instances après consultation des établissements (voir le tableau D6.3 et le graphique D6.4).

C'est dans le domaine de la planification et des structures que les établissements prennent le moins de décisions. C'est dans ce domaine également qu'ils en prennent le moins en toute autonomie. Quelque 32 % des décisions relatives à la gestion des ressources sont du ressort des établissements. De plus, dans ce domaine, d'autres instances supérieures prennent 9 % des décisions, mais après consultation des établissements. L'organisation de l'enseignement est le domaine où le pourcentage de décisions du ressort des établissements est le plus élevé (voir les tableaux D6.4a et D6.4b, et le graphique D6.4).

Les modèles décisionnels varient sensiblement entre les pays (voir le graphique D6.7, en ligne). Parmi les dix pays de l'OCDE et autres pays du G20 où la plupart des décisions incombent aux établissements, plus de 50 % d'entre elles sont prises en toute autonomie en Angleterre, en Belgique (Communauté flamande), en Indonésie, en Islande, aux Pays-Bas et en République slovaque. Ils les prennent le plus souvent dans le respect d'un cadre défini par une instance supérieure en Estonie, en Hongrie, en République tchèque et en Slovaquie.

Graphique D6.4. Décisions prises par les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le mode de décision et le domaine, dans les pays de l'OCDE (2011)



Source : OCDE. Tableaux D6.4a et D6.4b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680345>

Lecture du graphique

Dans le graphique D6.4, le segment à l'extrême gauche du graphique représente le pourcentage de décisions prises par les établissements dans les 34 pays de l'OCDE. Les autres décisions, qui ne sont pas représentées dans les segments, sont celles qui sont prises par les instances locales, intermédiaires ou supérieures. Les quatre autres segments représentent les quatre domaines de décision. Chaque segment est divisé en quatre parties qui montrent le pourcentage de décisions prises par les établissements en toute autonomie, dans le respect d'un cadre défini par une instance supérieure, après consultation d'autres instances ou selon d'autres modalités. La partie blanche de chaque segment représente le pourcentage de décisions prises par les instances supérieures après consultation des établissements.

Dans les six premiers pays cités, les établissements prennent la plupart des autres décisions dans le respect d'un cadre défini par une instance supérieure. Dans les quatre derniers pays cités, ils prennent la plupart des autres décisions en toute autonomie (voir le tableau D6.3). En Finlande, les autorités locales sont responsables de la plupart des décisions, mais elles sont libres de les déléguer ou non aux établissements, et de choisir dans quelle mesure elles les leur délèguent.

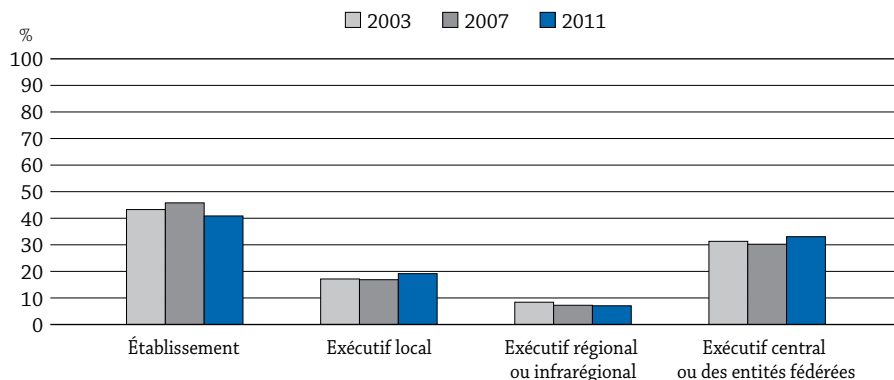
Sans grande surprise, dans les pays où le mode décisionnel est plus centralisé, il est plus fréquent que les établissements doivent respecter un cadre défini par une instance supérieure lorsqu'ils prennent les décisions de leur ressort. C'est le cas en Autriche, en Grèce et en Turquie. En Communauté française de Belgique, toutefois, où les établissements ne prennent que 28 % des décisions, la plupart des autres étant du ressort du gouvernement, ils prennent la grande majorité de leurs décisions en toute autonomie. En Australie, au Danemark, en Écosse, aux États-Unis, au Luxembourg, au Portugal et en Slovénie, ce sont d'autres instances qui prennent 10 % au moins des décisions, mais après consultation des établissements.

Évolution des modèles décisionnels dans le temps

Dix-neuf pays ont communiqué des données sur la prise de décision en 2003, en 2007 et en 2011 ; la République slovaque et la Turquie n'ont fourni de données à ce sujet qu'en 2003 et en 2011. L'évolution dans le temps est limitée, dans l'ensemble, si ce n'est la diminution de 5 points de pourcentage de la proportion des décisions du ressort des établissements entre 2007 et 2011 (voir le graphique D6.5). Dans l'ensemble, les résultats suggèrent une tendance à la centralisation et à la réduction du nombre de décisions du ressort du niveau inférieur (voir le tableau D6.5, et les tableaux D6.6a, D6.6b, D6.6c et D6.6d, en ligne).

Graphique D6.5. Évolution du pourcentage de décisions du ressort de chaque niveau de l'exécutif (2003, 2007, 2011)

Moyenne des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles pour toutes les années de référence



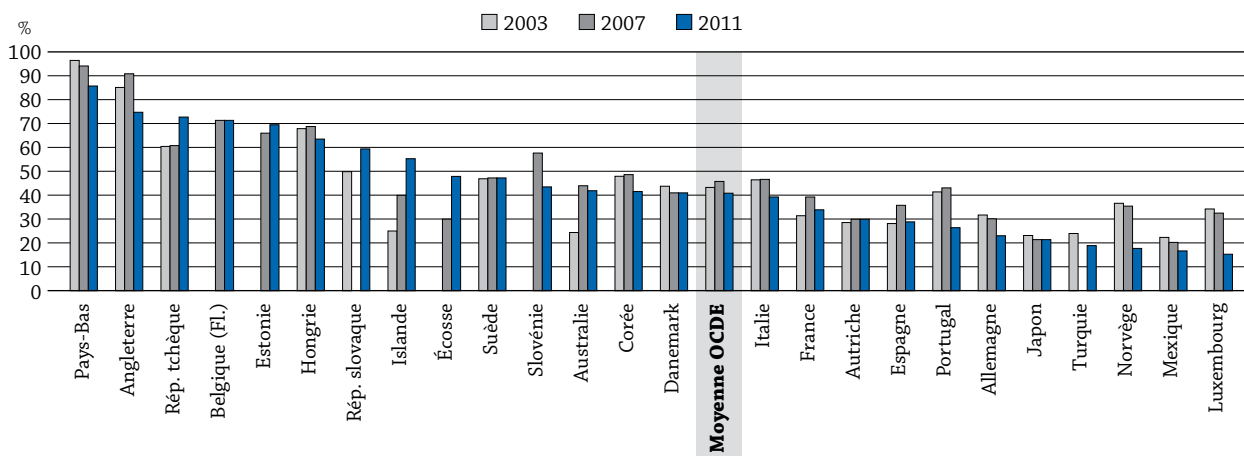
Source : OCDE. Tableau D6.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680364>

Entre 2003 et 2011, la prise de décision s'est centralisée dans environ la moitié des pays, en particulier au Luxembourg et au Portugal, mais s'est décentralisée en Australie et en Islande. Le pourcentage de décisions du ressort des établissements a de toute évidence diminué dans 10 de ces 21 pays, et n'a augmenté que dans 4 pays – en l'occurrence en Australie, en Islande, en République slovaque et en République tchèque. Dans les sept autres pays, l'analyse de l'évolution du pourcentage de décisions du ressort des établissements ne révèle ni tendances marquées, ni changement majeur (voir le graphique D6.6).

Les Pays-Bas comptent parmi les pays où la prise de décision est la plus décentralisée, mais le pourcentage de décisions du ressort des établissements y a diminué et est passé de 96 % en 2003 à 86 % en 2011. Dans les pays où la prise de décision est relativement plus centralisée, comme au Luxembourg et au Mexique, le pourcentage de décisions du ressort des établissements n'a cessé de diminuer, tandis que celui des décisions du ressort de l'exécutif central a augmenté. Dans le cas de la Norvège, on observe une diminution du pourcentage de décisions tant du ressort des établissements que de celui de l'exécutif central, du fait de la forte augmentation des décisions du ressort des exécutifs locaux durant cette période.

Graphique D6.6. Évolution du pourcentage de décisions du ressort des établissements (2003, 2007, 2011)



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de décisions du ressort des établissements en 2011.

Source : OCDE. Tableau D6.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680383>

Définitions

Par **exécutif central**, on entend toutes les instances suprêmes d'un pays qui prennent les décisions ou interviennent dans différents aspects du processus de décision.

La municipalité est l'unité administrative la plus petite d'un pays qui est dotée d'un exécutif. Par **autorités locales**, on entend les services en charge de l'éducation au sein de l'**administration municipale** ou les autorités dont l'éducation est la seule compétence.

Par **province ou région**, on entend l'unité territoriale qui vient immédiatement sous les instances suprêmes dans les pays non fédéraux ou assimilés, ou après les instances suprêmes des entités fédérées dans les pays fédéraux ou assimilés. Les exécutifs provinciaux ou régionaux sont les instances décisionnelles de ces unités administratives.

Par **établissement** ou **direction de l'établissement**, on entend un établissement individuel, les membres de sa direction, ses enseignants ou un conseil chargé exclusivement de cet établissement. La ou les instances de décision de l'établissement peuvent être un conseil externe, où siègent aussi des membres de la communauté, un conseil interne, où siègent le chef d'établissement, des membres du personnel enseignant et du personnel non enseignant, des parents et des élèves, ou un conseil interne et un conseil externe. Les « réseaux d'enseignement », les « réseaux d'établissements », les « groupes scolaires » et les « cercles scolaires » doivent être considérés comme des établissements.

L'entité fédérée est la première division administrative dans les pays « fédéraux » ou assimilés. Par **exécutif de l'entité fédérée**, on entend les instances décisionnelles de cette unité. Dans les pays non « fédéraux », ce niveau de pouvoir n'a pas lieu d'être, puisqu'il correspond à l'exécutif central des pays fédéraux.

Par **niveau infrarégional**, on entend l'unité administrative qui vient sous la province ou la région dans les pays non « fédéraux » ou assimilés. Les **exécutifs infrarégionaux ou intercommunaux** sont les exécutifs de cette unité territoriale.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'enquête de l'OCDE-INES réalisée en 2011 sur la prise de décision dans l'éducation. Cet indicateur montre les pourcentages de décisions incombant à des instances spécifiques concernant le premier cycle de l'enseignement secondaire public. La décentralisation renvoie à la répartition des pouvoirs de décision entre les différents niveaux de l'exécutif. Cette notion comporte deux dimensions : l'instance de décision, c'est-à-dire le niveau de pouvoir responsable de la prise de décision, et le modèle décisionnel, c'est-à-dire le degré d'autonomie ou de partage des responsabilités dans la prise de décision.

Le questionnaire administré lors de cette enquête propose six niveaux de prise de décision : l'exécutif central, l'exécutif des entités fédérées, l'exécutif provincial/régional, l'exécutif infrarégional ou intercommunal, l'exécutif local et l'établissement ou sa direction (voir la section « Définitions »).

Ce questionnaire a permis de recueillir des informations sur quatre domaines de décision :

- **l'organisation de l'enseignement** : l'admission, le parcours scolaire, le temps d'instruction, le choix des manuels, le choix des logiciels/didacticiels, le regroupement des élèves, le soutien supplémentaire aux élèves, les méthodes pédagogiques et l'évaluation continue des élèves ;
- **la gestion du personnel** : le recrutement et le licenciement des chefs d'établissement et du personnel enseignant et non enseignant, ainsi que les missions et les conditions de travail, les barèmes salariaux et l'évolution de carrière du personnel ;
- **la planification et les structures** : la création ou la suppression d'établissements ou d'années d'études, l'élaboration des programmes de cours, la sélection des programmes de cours dispensés dans les établissements, la définition des contenus d'enseignement, la conception des examens donnant lieu à la délivrance d'un diplôme et la structure de délivrance des diplômes (le choix du contenu des épreuves, leur administration et leur correction) ; et

- **la gestion des ressources** : l'affectation des ressources et leur utilisation pour le personnel enseignant et non enseignant, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, et le développement professionnel des chefs d'établissement et des enseignants.

Ce questionnaire a également permis d'évaluer le degré d'autonomie dans la prise de décision. L'élément déterminant à cet égard est la réponse à la question « Qui décide ? ». Les différentes réponses proposées sont les suivantes : en toute autonomie ; après consultation d'instances d'un autre niveau de la hiérarchie dans le système d'éducation ; en toute autonomie, mais dans le respect d'un cadre défini à un niveau supérieur de la hiérarchie ; et enfin, un autre modèle décisionnel. L'édition de 2004 de *Regards sur l'éducation* (www.oecd.org/edu/eag2004) propose une analyse détaillée de la situation dans certains pays (la décentralisation au Danemark, les principaux objectifs de la politique de l'éducation en Grèce et, enfin, le recrutement, la sélection et l'affectation des enseignants en Norvège).

Le questionnaire porte sur 46 décisions d'ordre général, réparties entre les quatre domaines décrits ci-dessus. Le nombre de décisions n'est pas équivalent dans chaque domaine, et deux domaines (la planification et les structures, et la gestion des ressources) comportent moins de dix items. La pondération des quatre domaines a été uniformisée. Comme le nombre d'items (décisions) n'est pas identique dans chaque domaine, les items sont tous pondérés par l'inverse du nombre total d'items du domaine dont ils relèvent. Certains items comportent des sous-items. Dans ce cas, la somme des pondérations des sous-items est égale à la pondération d'un item (du même domaine) ne comportant pas de sous-items. La pondération des items manquants ou non applicables est égale à zéro, ce qui modifie la pondération des autres items dans le même domaine.





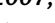
Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2010), *Regard sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Graphique D6.7. Décisions prises par les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le mode de décision et le domaine (2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680402>
- **Tableau D6.6a. Évolution du pourcentage de décisions relatives à l'organisation de l'enseignement du ressort de chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2003, 2007, 2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685133>
- **Tableau D6.6b. Évolution du pourcentage de décisions relatives à la gestion du personnel du ressort de chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2003, 2007, 2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685152>
- **Tableau D6.6c. Évolution du pourcentage de décisions relatives à la planification et aux structures du ressort de chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2003, 2007, 2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685171>
- **Tableau D6.6d. Évolution du pourcentage de décisions relatives à la gestion des ressources du ressort de chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2003, 2007, 2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685190>





- **Tableau D6.7. Niveaux de l'exécutif responsables de différentes décisions relatives à l'organisation de l'enseignement dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)**
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685209>
- **Tableau D6.8. Niveaux de l'exécutif responsables de différentes décisions relatives à la gestion du personnel dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)**
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685228>
- **Tableau D6.9. Niveaux de l'exécutif responsables de différentes décisions relatives à la planification et aux structures dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)**
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685247>
- **Tableau D6.10. Niveaux de l'exécutif responsables de différentes décisions relatives à la gestion des ressources dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)**
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685266>

Tableau D6.1. Pourcentage de décisions prises à chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)

	Exécutif central	Exécutif des entités fédérées	Exécutif provincial/régional	Exécutif infrarégional	Exécutif local	Établissement	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
OCDE							
Australie	n	51	a	a	a	49	100
Autriche	33	22	n	a	14	31	100
Belgique (Fl.)	n	29	n	a	n	71	100
Belgique (Fr.)	n	72	n	a	n	28	100
Canada	n	31	a	a	49	19	100
Chili	13	n	n	a	41	46	100
Rép. tchèque	1	a	3	n	28	68	100
Danemark	22	a	n	a	34	44	100
Angleterre	n	a	a	a	19	81	100
Estonie	4	a	a	n	20	76	100
Finlande ¹	n	a	n	n	100	x(5)	100
France	32	a	16	20	n	32	100
Allemagne	n	36	13	8	21	23	100
Grèce	78	a	12	a	5	5	100
Hongrie	10	a	a	n	23	67	100
Islande	3	a	a	a	36	62	100
Irlande	50	a	a	a	n	50	100
Israël	50	a	5	a	13	32	100
Italie	38	a	19	a	4	38	100
Japon	13	a	31	a	35	21	100
Corée	25	a	32	a	4	39	100
Luxembourg	87	a	a	a	a	13	100
Mexique	41	43	a	n	a	17	100
Pays-Bas	14	n	n	n	n	86	100
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	21	a	a	a	65	15	100
Pologne	26	a	n	n	26	47	100
Portugal	78	a	n	a	n	22	100
Écosse	15	a	a	a	37	48	100
Rép. slovaque	33	a	n	a	7	59	100
Slovénie	38	a	n	n	10	52	100
Espagne	16	43	16	a	n	25	100
Suède	18	a	a	a	35	47	100
Suisse	n	63	a	a	12	25	100
Turquie	61	a	20	a	a	19	100
États-Unis	n	25	a	a	53	22	100
Moyenne OCDE ¹	24	12	5	1	17	41	100
Moyenne UE21 ¹	27	9	4	1	13	46	100
Autres G20							
Argentine	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	10	a	n	33	a	57	100
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m

1. La Finlande est exclue des moyennes.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685000>

Tableau D6.2a. Pourcentage de décisions prises à chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le domaine (2011)

	Organisation de l'enseignement							Gestion du personnel						
	Exécutif central	Exécutif des entités fédérées	Exécutif provincial/régional	Exécutif infrarégional	Exécutif local	Établissement	Total	Exécutif central	Exécutif des entités fédérées	Exécutif provincial/régional	Exécutif infrarégional	Exécutif local	Établissement	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE														
Australie	n	11	a	a	a	89	100	n	88	n	n	n	13	100
Autriche	11	n	n	a	n	89	100	25	42	n	a	29	4	100
Belgique (Fl.)	n	11	n	a	n	89	100	n	25	n	a	n	75	100
Belgique (Fr.)	n	22	n	a	n	78	100	n	100	n	a	n	n	100
Canada	n	22	a	a	11	67	100	n	25	a	a	71	4	100
Chili	n	n	n	a	n	100	100	n	n	n	a	75	25	100
Rép. tchèque	n	a	n	n	n	100	100	4	a	n	n	29	67	100
Danemark	n	a	n	a	11	89	100	25	a	n	a	42	33	100
Angleterre	n	a	a	a	11	89	100	n	a	a	a	n	100	100
Estonie	n	a	a	n	n	100	100	n	a	a	n	25	75	100
Finlande ¹	n	a	n	n	22	78	100	n	a	n	n	100	x(12)	100
France	11	a	n	11	n	78	100	63	a	25	n	n	13	100
Allemagne	n	22	n	n	n	78	100	n	33	25	8	33	n	100
Grèce	56	a	22	a	11	11	100	75	a	25	a	n	n	100
Hongrie	11	a	a	n	11	78	100	n	a	a	n	33	67	100
Islande	11	a	a	a	11	78	100	n	a	a	a	58	42	100
Irlande	11	a	a	a	n	89	100	46	a	a	a	n	54	100
Israël	11	a	n	a	11	78	100	42	a	21	a	21	17	100
Italie	11	a	n	a	n	89	100	44	a	50	a	n	6	100
Japon	n	a	n	a	44	56	100	n	a	58	a	42	n	100
Corée	11	a	n	a	11	78	100	33	a	54	a	n	13	100
Luxembourg	56	a	a	a	a	44	100	100	a	a	a	a	n	100
Mexique	33	n	a	n	a	67	100	42	58	a	n	a	n	100
Pays-Bas	n	n	n	n	n	100	100	n	n	n	n	n	100	100
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	11	a	a	a	56	33	100	n	a	a	a	83	17	100
Pologne	11	a	n	n	n	89	100	8	a	n	n	33	58	100
Portugal	44	a	n	a	n	56	100	83	a	n	a	n	17	100
Écosse	n	a	a	a	22	78	100	17	a	a	a	54	29	100
Rép. slovaque	25	a	n	a	n	75	100	33	a	n	a	4	63	100
Slovénie	11	a	n	n	n	89	100	58	a	n	n	n	42	100
Espagne	n	11	11	a	n	78	100	25	63	8	a	n	4	100
Suède	n	a	a	a	11	89	100	n	a	a	a	42	58	100
Suisse	n	33	a	a	11	56	100	n	50	a	a	25	25	100
Turquie	33	a	11	a	a	56	100	92	a	8	a	a	n	100
États-Unis	n	n	a	a	44	56	100	n	25	a	a	42	33	100
Moyenne OCDE ¹	11	4	1	n	8	75	100	24	15	8	n	22	31	100
Moyenne UE21 ¹	12	3	2	1	4	80	100	28	12	6	n	15	39	100
Autres G20														
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	11	n	n	n	n	89	100	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	13	a	n	n	a	88	100	13	a	n	88	a	n	100
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. La Finlande est exclue des moyennes.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685019>

Tableau D6.2b. Pourcentage de décisions prises à chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le domaine (2011)

OCDE	Planification et structures							Gestion des ressources						
	Exécutif central	Exécutif des entités fédérées	Exécutif provincial/provincial régional	Exécutif infrarégional	Exécutif local	Établissement	Total	Exécutif central	Exécutif des entités fédérées	Exécutif provincial/provincial régional	Exécutif infrarégional	Exécutif local	Établissement	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
Australie	n	71	a	a	a	29	100	n	33	a	a	a	67	100
Autriche	70	20	n	a	n	10	100	25	27	n	a	27	21	100
Belgique (Fl.)	n	29	n	a	n	71	100	n	50	n	a	n	50	100
Belgique (Fr.)	n	86	n	a	n	14	100	n	79	n	a	n	21	100
Canada	n	71	a	a	21	7	100	n	6	a	a	94	n	100
Chili	n	n	n	a	40	60	100	50	n	n	a	50	n	100
Rép. tchèque	n	a	10	n	20	70	100	n	a	n	n	65	35	100
Danemark	64	a	n	a	36	n	100	n	a	n	a	46	54	100
Angleterre	n	a	a	a	40	60	100	n	a	a	a	25	75	100
Estonie	14	a	a	n	29	57	100	n	a	a	n	27	73	100
Finlande ¹	n	a	n	n	100	x(5)	100	n	a	n	n	100	x(12)	100
France	43	a	n	29	n	29	100	13	a	38	42	n	8	100
Allemagne	n	57	n	14	14	14	100	n	31	25	8	35	n	100
Grèce	100	a	n	a	n	n	100	83	a	n	a	8	8	100
Hongrie	29	a	a	n	29	43	100	n	a	a	n	21	79	100
Islande	n	a	a	a	40	60	100	n	a	a	a	33	67	100
Irlande	93	a	a	a	n	7	100	50	a	a	a	n	50	100
Israël	83	a	n	a	n	17	100	63	a	n	a	21	17	100
Italie	57	a	14	a	n	29	100	42	a	13	a	17	29	100
Japon	50	a	n	a	20	30	100	n	a	65	a	35	n	100
Corée	50	a	20	a	n	30	100	6	a	52	a	6	35	100
Luxembourg	100	a	a	a	a	n	100	92	a	a	a	a	8	100
Mexique	60	40	a	n	a	n	100	27	73	a	n	a	n	100
Pays-Bas	57	n	n	n	n	43	100	n	n	n	n	n	100	100
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	71	a	a	a	29	n	100	n	a	a	a	92	8	100
Pologne	86	a	n	n	14	n	100	n	a	n	n	58	42	100
Portugal	100	a	n	a	n	n	100	83	a	n	a	n	17	100
Écosse	43	a	a	a	14	43	100	n	a	a	a	58	42	100
Rép. slovaque	50	a	n	a	n	50	100	25	a	n	a	25	50	100
Slovénie	70	a	n	n	20	10	100	13	a	n	n	21	67	100
Espagne	40	40	20	a	n	n	100	n	58	25	a	n	17	100
Suède	70	a	a	a	30	n	100	n	a	a	a	58	42	100
Suisse	n	100	a	a	n	n	100	n	67	a	a	13	21	100
Turquie	60	a	20	a	a	20	100	58	a	42	a	a	n	100
États-Unis	n	75	a	a	25	n	100	n	n	a	a	100	n	100
Moyenne OCDE ¹	43	17	2	1	12	24	100	19	13	8	1	28	32	100
Moyenne UE21 ¹	49	11	2	2	11	25	100	19	11	5	2	22	40	100
Autres G20														
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	14	a	n	14	a	71	100	n	a	n	31	a	69	100
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. La Finlande est exclue des moyennes.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685038>

Tableau D6.3. **Pourcentage de décisions prises par les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le mode de décision (2011)**

	En toute autonomie	Après consultation d'autres instances du système d'éducation	Dans le respect d'un cadre défini par un niveau supérieur de l'exécutif	Autres	Total, décisions prises par les établissements	Décisions prises à d'autres niveaux de l'exécutif après consultation des établissements ¹	Total, décisions prises par les établissements ou après consultation des établissements
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
OCDE							
Australie	11	n	38	n	49	10	59
Autriche	5	2	20	3	31	2	33
Belgique (Fl.)	45	n	27	n	71	n	71
Belgique (Fr.)	25	n	n	3	28	6	34
Canada	6	n	14	n	19	n	19
Chili	18	n	28	n	46	n	46
Rép. tchèque	19	n	49	n	68	n	68
Danemark	23	5	16	n	44	14	58
Angleterre	56	4	21	n	81	n	81
Estonie	31	n	45	n	76	n	76
Finlande	m	m	m	m	m	m	m
France	18	6	5	3	32	6	37
Allemagne	8	3	12	n	23	3	26
Grèce	n	n	5	n	5	n	5
Hongrie	18	5	44	n	67	7	73
Islande	36	6	20	n	62	n	62
Irlande	10	n	40	n	50	4	54
Israël	12	3	17	n	32	4	36
Italie	19	n	19	n	38	n	38
Japon	8	n	13	n	21	4	26
Corée	29	n	10	n	39	n	39
Luxembourg	10	n	n	3	13	15	28
Mexique	11	6	n	n	17	n	17
Pays-Bas	57	n	19	9	86	n	86
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	4	6	5	n	15	6	20
Pologne	24	3	20	n	47	n	47
Portugal	13	n	9	n	22	13	35
Écosse	25	3	20	n	48	26	74
Rép. slovaque	40	6	14	n	59	1	60
Slovénie	18	1	33	n	52	15	66
Espagne	15	3	7	n	25	n	25
Suède	38	n	9	n	47	n	47
Suisse	11	3	11	n	25	5	30
Turquie	3	3	13	n	19	n	19
États-Unis	6	12	5	n	22	20	43
Moyenne OCDE	20	2	18	1	41	5	45
Moyenne UE21	24	2	20	1	46	5	51
Autres G20							
Argentine	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	54	3	n	n	57	n	57
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m

1. Décisions prises à d'autres niveaux de l'exécutif, mais après consultation des établissements d'enseignement, exprimées en pourcentage de l'ensemble des décisions.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685057>

Tableau D6.4a. **Pourcentage de décisions prises par les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le mode de décision et le domaine (2011)**

	Organisation de l'enseignement							Gestion du personnel						
	En toute autonomie	Après consultation d'autres instances du système d'éducation	Dans le respect d'un cadre défini par un niveau supérieur de l'exécutif	Autres	Total, décisions prises par les établissements	Décisions prises à d'autres niveaux de l'exécutif après consultation des établissements ¹	Total, décisions prises par les établissements ou après consultation des établissements	En toute autonomie	Après consultation d'autres instances du système d'éducation	Dans le respect d'un cadre défini par un niveau supérieur de l'exécutif	Autres	Total, décisions prises par les établissements	Décisions prises à d'autres niveaux de l'exécutif après consultation des établissements ¹	Total, décisions prises par les établissements ou après consultation des établissements
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE														
Australie	11	n	78	n	89	n	89	8	n	4	n	13	17	29
Autriche	11	n	78	n	89	n	89	n	n	4	n	4	n	4
Belgique (Fl.)	67	n	22	n	89	n	89	42	n	33	n	75	n	75
Belgique (Fr.)	67	n	n	11	78	n	78	n	n	n	n	n	8	8
Canada	22	n	44	n	67	n	67	n	n	4	n	4	n	4
Chili	56	n	44	n	100	n	100	17	n	8	n	25	n	25
Rép. tchèque	22	n	78	n	100	n	100	33	n	33	n	67	n	67
Danemark	33	n	56	n	89	n	89	33	n	n	n	33	8	42
Angleterre	89	n	n	n	89	n	89	58	17	25	n	100	n	100
Estonie	33	n	67	n	100	n	100	25	n	50	n	75	n	75
Finlande ²	33	n	44	n	78	n	78	m	m	m	m	m	m	m
France	56	11	n	11	78	n	78	8	4	n	n	13	n	13
Allemagne	33	11	33	n	78	n	78	n	n	n	n	n	13	13
Grèce	n	n	11	n	11	n	11	n	n	n	n	n	n	n
Hongrie	44	11	22	n	78	n	78	29	n	38	n	67	4	71
Islande	44	22	11	n	78	n	78	33	n	8	n	42	n	42
Irlande	22	n	67	n	89	n	89	17	n	38	n	54	n	54
Israël	22	n	56	n	78	11	89	n	13	4	n	17	4	21
Italie	56	n	33	n	89	n	89	n	n	6	n	6	n	6
Japon	33	n	22	n	56	n	56	n	n	n	n	n	17	17
Corée	78	n	n	n	78	n	78	13	n	n	n	13	n	13
Luxembourg	33	n	n	11	44	n	44	n	n	n	n	n	n	n
Mexique	44	22	n	n	67	n	67	n	n	n	n	n	n	n
Pays-Bas	78	n	11	11	100	n	100	58	n	17	25	100	n	100
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	n	22	11	n	33	11	44	17	n	n	n	17	n	17
Pologne	67	11	11	n	89	n	89	8	n	50	n	58	n	58
Portugal	44	n	11	n	56	22	78	8	n	8	n	17	n	17
Écosse	33	11	33	n	78	n	78	n	n	29	n	29	17	46
Rép. slovaque	75	n	n	n	75	n	75	58	n	4	n	63	4	67
Slovénie	22	n	67	n	89	n	89	n	4	38	n	42	25	67
Espagne	44	11	22	n	78	n	78	n	n	4	n	4	n	4
Suède	56	n	33	n	89	n	89	54	n	4	n	58	n	58
Suisse	n	11	44	n	56	11	67	25	n	n	n	25	8	33
Turquie	11	11	33	n	56	n	56	n	n	n	n	n	n	n
États-Unis	22	22	11	n	56	11	67	n	25	8	n	33	8	42
Moyenne OCDE ²	39	5	30	1	75	2	77	16	2	12	1	31	4	35
Moyenne UE21 ²	45	3	30	2	80	1	81	20	1	17	1	39	4	43
Autres G20														
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	89	n	n	n	89	n	89	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	88	n	n	n	88	n	88	n	n	n	n	n	n	n
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Décisions prises à d'autres niveaux de l'exécutif, mais après consultation des établissements d'enseignement, exprimées en pourcentage de l'ensemble des décisions.

2. La Finlande est exclue des moyennes.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685076>

Tableau D6.4b. **Pourcentage de décisions prises par les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon le mode de décision et le domaine (2011)**

OCDE	Planification et structures							Gestion des ressources						
	En toute autonomie	Après consultation d'autres instances du système d'éducation	Dans le respect d'un cadre défini par un niveau supérieur de l'exécutif	Autres	Total, décisions prises par les établissements	Décisions prises à d'autres niveaux de l'exécutif après consultation des établissements ¹	Total, décisions prises par les établissements ou après consultation des établissements	En toute autonomie	Après consultation d'autres instances du système d'éducation	Dans le respect d'un cadre défini par un niveau supérieur de l'exécutif	Autres	Total, décisions prises par les établissements	Décisions prises à d'autres niveaux de l'exécutif après consultation des établissements ¹	Total, décisions prises par les établissements ou après consultation des établissements
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
Australie	n	n	29	n	29	14	43	25	n	42	n	67	8	75
Autriche	10	n	n	n	10	n	10	n	8	n	13	21	8	29
Belgique (Fl.)	29	n	43	n	71	n	71	42	n	8	n	50	n	50
Belgique (Fr.)	14	n	n	n	14	14	29	21	n	n	n	21	n	21
Canada	n	n	7	n	7	n	7	n	n	n	n	n	n	n
Chili	n	n	60	n	60	n	60	n	n	n	n	n	n	n
Rép. tchèque	n	n	70	n	70	n	70	19	n	17	n	35	n	35
Danemark	n	n	n	n	n	n	n	25	21	8	n	54	46	100
Angleterre	n	n	60	n	60	n	60	75	n	n	n	75	n	75
Estonie	n	n	57	n	57	n	57	67	n	6	n	73	n	73
Finlande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
France	n	7	21	n	29	14	43	8	n	n	n	8	8	17
Allemagne	n	n	14	n	14	n	14	n	n	n	n	n	n	n
Grèce	n	n	n	n	n	n	n	n	n	8	n	8	n	8
Hongrie	n	7	36	n	43	14	57	n	n	79	n	79	8	88
Islande	n	n	60	n	60	n	60	67	n	n	n	67	n	67
Irlande	n	n	7	n	7	14	21	n	n	50	n	50	n	50
Israël	17	n	n	n	17	n	17	8	n	8	n	17	n	17
Italie	n	n	29	n	29	n	29	21	n	8	n	29	n	29
Japon	n	n	30	n	30	n	30	n	n	n	n	n	n	n
Corée	n	n	30	n	30	n	30	27	n	8	n	35	n	35
Luxembourg	n	n	n	n	n	n	n	8	n	n	n	8	58	67
Mexique	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n
Pays-Bas	n	n	43	n	43	n	43	94	n	6	n	100	n	100
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	n	n	n	n	n	n	n	n	n	8	n	8	13	21
Pologne	n	n	n	n	n	n	n	21	n	21	n	42	n	42
Portugal	n	n	n	n	n	29	29	n	n	17	n	17	n	17
Écosse	43	n	n	n	43	43	86	25	n	17	n	42	46	88
Rép. slovaque	n	n	50	n	50	n	50	25	25	n	n	50	n	50
Slovénie	n	n	10	n	10	n	10	50	n	17	n	67	33	100
Espagne	n	n	n	n	n	n	n	17	n	n	n	17	n	17
Suède	n	n	n	n	n	n	n	42	n	n	n	42	n	42
Suisse	n	n	n	n	n	n	n	21	n	n	n	21	n	21
Turquie	n	n	20	n	20	n	20	n	n	n	n	n	n	n
États-Unis	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	63	63
Moyenne OCDE	3	n	20	n	24	4	28	21	2	10	n	32	9	41
Moyenne UE21	4	1	20	n	25	6	31	25	2	12	1	40	9	50
Autres G20														
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	71	n	n	n	71	n	71	56	13	n	n	69	n	69
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Décisions prises à d'autres niveaux de l'exécutif, mais après consultation des établissements d'enseignement, exprimées en pourcentage de l'ensemble des décisions.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685095>

Tableau D6.5. Évolution du pourcentage de décisions du ressort de chaque niveau de l'exécutif dans les établissements publics du premier cycle de l'enseignement secondaire (2003, 2007, 2011)¹


OCDE	Exécutif central			Exécutif des entités fédérées			Exécutif provincial/régional			Exécutif infrarégional			Exécutif local			Établissement		
	2003	2007	2011	2003	2007	2011	2003	2007	2011	2003	2007	2011	2003	2007	2011	2003	2007	2011
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
Australie	n	n	n	76	56	58	a	a	a	a	a	a	a	a	a	24	44	42
Autriche	27	27	27	22	22	22	n	n	n	a	a	a	23	22	22	29	30	30
Belgique (Fl.)	m	n	n	m	29	29	m	n	n	m	a	a	m	n	n	m	71	71
Belgique (Fr.)	m	m	n	m	m	67	m	m	n	m	m	a	m	m	n	m	m	33
Canada	m	m	n	m	m	33	m	m	a	m	m	a	m	m	48	m	m	19
Chili	m	m	n	m	m	n	m	m	n	m	m	a	m	m	53	m	m	47
Rép. tchèque	7	6	1	a	a	a	1	n	3	n	n	n	32	33	24	60	61	73
Danemark	19	19	22	a	a	a	n	n	n	a	a	a	38	40	37	44	41	41
Angleterre	11	4	n	a	a	a	a	a	a	a	a	a	4	5	25	85	91	75
Estonie	m	4	4	m	a	a	m	a	a	m	n	n	m	30	27	m	66	69
Finlande ²	m	m	n	m	m	a	m	m	n	m	m	n	m	m	100	m	m	x(15)
France	24	27	29	a	a	a	10	6	6	35	28	31	n	n	n	31	39	34
Allemagne	4	4	n	30	31	31	17	17	5	n	n	10	17	18	31	32	30	23
Grèce	m	m	74	m	m	a	m	m	12	m	m	a	m	m	7	m	m	7
Hongrie	4	4	10	a	a	a	a	a	a	n	n	n	29	27	27	68	69	63
Islande	25	23	3	a	a	a	a	a	a	a	a	a	50	37	42	25	40	55
Irlande	m	m	50	m	m	a	m	m	a	m	m	a	m	m	n	m	m	50
Israël	m	m	40	m	m	a	m	m	3	m	m	a	m	m	19	m	m	37
Italie	23	31	36	a	a	a	16	16	16	a	a	a	15	6	8	46	47	39
Japon	13	13	13	a	a	a	21	21	21	a	a	a	44	45	45	23	21	21
Corée	9	7	27	a	a	a	34	36	26	a	a	a	8	8	6	48	49	42
Luxembourg	66	68	85	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	34	32	15
Mexique	30	30	46	45	48	37	2	2	a	n	n	n	a	a	a	22	20	17
Pays-Bas	4	6	14	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	n	96	94	86
Nouvelle-Zélande	25	24	m	n	n	m	n	n	m	n	n	m	n	n	m	75	76	m
Norvège	32	25	21	a	a	a	a	a	a	a	a	a	32	40	62	37	35	18
Pologne	m	m	26	m	m	a	m	m	n	m	m	n	m	m	29	m	m	45
Portugal	50	57	74	a	a	a	8	n	n	a	a	a	n	n	n	41	43	26
Écosse	m	17	15	m	a	a	m	a	a	m	a	a	m	53	37	m	30	48
Rép. slovaque	33	m	40	a	m	a	2	m	n	a	m	a	15	m	1	50	m	59
Slovénie	m	38	41	m	a	a	m	n	n	m	n	n	m	4	15	m	58	43
Espagne	n	9	16	57	42	39	15	10	16	a	a	a	n	3	n	28	36	29
Suède	18	18	18	a	a	a	a	a	a	a	a	a	36	35	35	47	47	47
Suisse	m	m	n	m	m	67	m	m	a	m	m	a	m	m	7	m	m	26
Turquie	49	m	63	a	m	a	27	m	18	a	m	a	a	m	a	24	m	19
États-Unis	m	m	n	m	m	25	m	m	a	m	m	a	m	m	51	m	m	24
Moyenne OCDE ²	21	19	23	10	9	12	7	5	4	2	1	1	15	17	19	44	49	40
Moyenne des pays de l'OCDE dont les données de toutes les années de référence sont disponibles	19	20	23	12	10	10	7	6	5	2	1	2	17	17	19	43	46	41
Moyenne des pays de l'UE21 dont les données de toutes les années de référence sont disponibles	20	21	26	8	7	7	5	4	4	3	2	3	15	15	16	49	51	45
Autres G20																		
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Bésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	10	m	m	a	m	m	n	m	m	35	m	m	a	m	m	55
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Trois nouveaux items de l'enquête de 2011 sont exclus des chiffres de 2011 pour permettre leur comparaison avec ceux des années antérieures.

2. La Finlande est exclue des moyennes.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

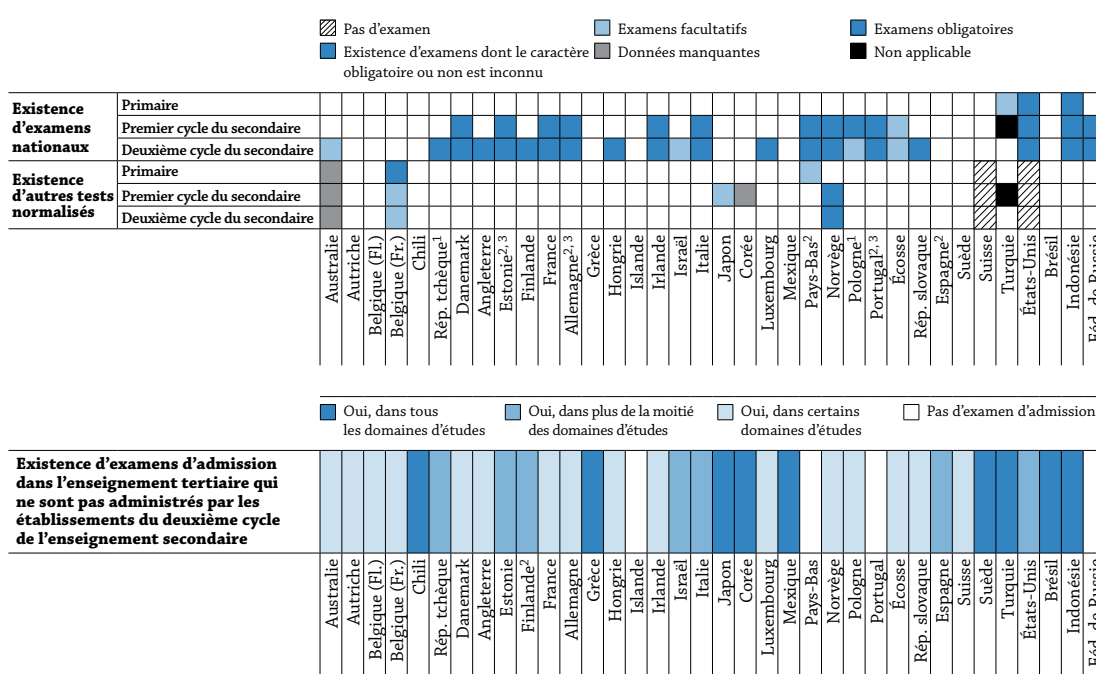
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685114>

QUELS SONT LES PARCOURS ET LES PASSERELLES VERS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET TERTIAIRE ?

- C'est au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire que l'on compte le plus d'examens nationaux et au niveau primaire qu'on en relève le moins. Dans 23 des 36 pays dont les données sont disponibles, des examens nationaux sont administrés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Dans 20 pays, des passerelles et des parcours alternatifs ou flexibles permettent d'accéder à l'enseignement tertiaire.
- Les pays qui administrent des examens externes normalisés tendent à obtenir de meilleurs résultats aux épreuves PISA.

Graphique D7.1. Examens et accès à l'enseignement secondaire et tertiaire (2011)



1. Les programmes du niveau CITE 3C sont exclus du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

2. Seule la filière générale est incluse dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

3. Seule la filière générale est incluse dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Tableaux D7.1.a, D7.2.a et D7.3.a, et tableaux D7.1.b, D7.1.c, D7.2.b et D7.2.c, disponibles en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680421>

■ Contexte

Un certain nombre de facteurs intrinsèques et extrinsèques incitent les élèves à apprendre. Cet indicateur décrit plusieurs des facteurs extrinsèques clés qui encouragent les élèves à travailler dur à l'école, notamment l'existence d'examens à réussir pour être admis dans l'enseignement secondaire et tertiaire, et la nature de ces épreuves. Parmi les autres facteurs qui peuvent motiver les élèves, citons également les conditions d'accès à l'enseignement tertiaire, ainsi que la capacité d'accueil et la concurrence à l'admission de ce niveau d'enseignement.

L'administration d'épreuves normalisées dans le but d'évaluer les connaissances suscite de plus en plus d'intérêt dans le monde. Les autorités responsables de l'éducation utilisent de plus en plus les évaluations et les examens nationaux pour responsabiliser les établissements. Parallèlement, les enquêtes internationales, telles que l'évaluation PISA, sont souvent citées par les médias et les

responsables politiques. Il faut disposer de davantage d'informations sur les facteurs spécifiques aux pays, y compris les pressions exercées sur les élèves pour qu'ils travaillent dur et obtiennent de bons résultats, pour comprendre les différences entre les systèmes d'éducation. Les exigences associées aux parcours et aux passerelles menant à l'enseignement secondaire et tertiaire peuvent expliquer les différences de performance entre les pays aux évaluations internationales, telles que les épreuves PISA.

■ **Autres faits marquants**

- **Les examens nationaux sont généralement élaborés à l'échelle nationale.** Ces examens sont obligatoires dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans 18 pays.
- Dans la plupart des pays, **les résultats des examens nationaux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont connus des autorités responsables de l'éducation et sont directement communiqués à la direction des établissements, aux enseignants, aux parents et aux élèves.** Ils sont aussi directement communiqués aux médias dans 11 pays.
- **Sept pays indiquent administrer, en sus des examens nationaux, d'autres types d'examens normalisés** dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- **Les examens nationaux** et autres peuvent être administrés à des fins multiples. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ils **servent le plus souvent à justifier la délivrance de diplômes et la réussite d'une année d'études** (dans 22 pays). Dans le classement des objectifs les plus courants, viennent ensuite l'admission dans l'enseignement tertiaire (20 pays), l'admission dans des établissements sélectifs de l'enseignement tertiaire (16 pays) et l'admission dans des formations spécifiques de l'enseignement tertiaire (15 pays).
- **Dans deux tiers des pays, l'accès à l'enseignement tertiaire est soumis à la réussite d'examens d'admission** (qui ne sont pas organisés par les établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire). Dix pays imposent un examen d'admission à tous les candidats à une formation tertiaire. Dans la plupart des pays (21 sur 32), les examens d'admission sont conçus et corrigés par les établissements ou groupes d'établissement qui les imposent. Outre les examens d'admission, d'autres critères, facteurs ou spécificités sont pris en considération par les établissements pour décider de l'admission dans l'enseignement tertiaire de type A ou B. Parmi ces autres facteurs, citons les résultats scolaires moyens des candidats dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (21 pays), leur expérience professionnelle antérieure (14 pays), leur lettre de motivation ou leur argumentation (11 pays) et leurs activités antérieures de bénévolat (10 pays). Rares sont les pays où sont appliqués des facteurs en rapport avec le milieu familial, tels que l'appartenance ethnique (6 pays) et le niveau de revenus des parents (8 pays).
- **La capacité d'accueil de l'enseignement tertiaire est un indicateur du degré de concurrence entre les candidats pour accéder à ce niveau d'enseignement.**

■ **Tendances**

Les examens nationaux servent non seulement à évaluer la performance des élèves et à leur délivrer leur diplôme, mais constituent également un bon moyen de responsabiliser le système d'éducation et les établissements d'enseignement. Ce mode de responsabilisation a pris de plus en plus d'importance dans le monde au cours des dernières décennies, au détriment des formes plus traditionnelles de responsabilisation, qui s'attachent davantage aux moyens mobilisés et aux méthodes utilisées. Cette tendance accrue à l'administration d'examens nationaux est aussi en partie imputable aux progrès technologiques, qui permettent de soumettre régulièrement un effectif important d'élèves à des épreuves.

Analyse

Fréquence des examens nationaux et des autres tests normalisés

Les examens nationaux sont des épreuves normalisées qui sont officiellement suivies d'effets pour les élèves, tels que leur admission en classe supérieure ou l'obtention d'un diplôme officiel. Ces examens sont administrés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans 23 des 36 pays dont les données sont disponibles (voir le graphique D7.1).

D7

Treize pays ont fourni des données qui font la distinction entre la filière générale et la filière préprofessionnelle et professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Parmi ces 13 pays, 8 administrent des examens nationaux en filière générale et en filière préprofessionnelle et professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais les 4 autres n'en administrent qu'en filière générale à ce niveau d'enseignement. L'Espagne est le seul pays où des examens nationaux sont administrés en filière professionnelle, mais pas en filière générale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D7.1a).

Le contrôle et la responsabilité des examens nationaux sont généralement déterminés par le niveau de l'exécutif ou des autorités en charge de l'éducation qui les conçoivent et les corrigent. Les examens nationaux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont conçus et corrigés à l'échelle nationale dans 11 pays, et par les exécutifs des entités fédérées – généralement l'instance suprême de décision en matière d'éducation dans les pays fédéraux – dans 4 pays. Les examens nationaux sont conçus et corrigés à l'échelle nationale et par les établissements dans 6 pays, et à l'échelle nationale et régionale en Pologne. En Norvège, les examens nationaux sont conçus et corrigés à l'échelle nationale en filière générale, et à l'échelle nationale et régionale en filière préprofessionnelle et professionnelle.

Dans 18 pays, les examens nationaux organisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont normalisés à l'échelle nationale, c'est-à-dire qu'ils sont administrés et corrigés dans les mêmes conditions dans tous les établissements du pays, de sorte que les résultats des élèves sont directement comparables. Les examens nationaux sont obligatoires dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans 17 pays, mais ne le sont pas dans 5 pays. En Estonie, ils ne sont obligatoires qu'en filière générale. Tous les élèves passent l'examen national dans 9 pays, mais à une partie seulement d'entre eux, entre 76 % et 99 %, dans 9 autres pays. Entre 51 % et 75 % des élèves passent l'examen national dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en République tchèque ; il en va de même en filière professionnelle en République slovaque. En Écosse, la plupart des élèves de la filière générale passent l'examen national, mais le faible pourcentage d'élèves inscrits en filière préprofessionnelle ou professionnelle ne passent en général pas cet examen. En Espagne, les élèves ne sont pas plus de 10 % à passer l'examen national en filière préprofessionnelle ou professionnelle.

La façon dont les résultats des examens nationaux sont partagés ou communiqués est importante pour comprendre la nature et l'objet de ces derniers dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans 23 pays, les résultats des examens nationaux, qui sont en la possession des autorités en charge de l'éducation, sont directement communiqués à des groupes désignés, sans que ceux-ci n'aient à les demander. Les autorités communiquent les résultats à la direction des établissements dans 21 pays, aux enseignants dans 18 pays, aux parents dans 15 pays et aux élèves dans 23 pays. Elles les communiquent directement aux médias dans 11 pays. Les groupes qui reçoivent les résultats des examens nationaux administrés dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire sont similaires à ceux qui reçoivent les résultats des examens nationaux administrés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D7.1a et les tableaux D7.1b et D7.1c, en ligne).

Dans 14 des 35 pays considérés ici, des examens nationaux sont administrés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ils sont obligatoires dans 13 de ces 14 pays. L'Allemagne, l'Estonie, les Pays-Bas et le Portugal ont déclaré ces examens séparément pour la filière générale et la filière préprofessionnelle et professionnelle. Les Pays-Bas sont le seul pays à avoir déclaré l'existence d'un examen national dans les deux filières, les trois autres faisant état d'un examen national uniquement en filière générale (voir le graphique D7.1 et le tableau D7.1c, en ligne).

Les Pays-Bas comptent parmi les pays qui orientent les élèves en filière générale ou en filière préprofessionnelle après l'enseignement primaire. Un nouvel examen sera instauré en filière générale dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le but de fournir un feed-back formatif pour améliorer l'instruction ; ses résultats ne sont pas officiellement suivis d'effets pour les élèves. L'épreuve administrée en filière préprofessionnelle à ce niveau d'enseignement est suivie d'effets pour les élèves, car ses résultats déterminent l'accès à des formations professionnelles spécifiques dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Seuls trois pays, à savoir les États-Unis, l'Indonésie et la Turquie administrent des examens nationaux dans l'enseignement primaire (voir le graphique D7.1 et le tableau D7.1b, en ligne). Aux États-Unis, pays fédéral, ce sont les États qui assument en grande partie la responsabilité de l'éducation. En 2001, une loi fédérale a imposé à tous les États d'administrer chaque année un examen normalisé aux élèves scolarisés dans les établissements publics de la 3^e à la 8^e, ainsi que dans au moins une année d'études dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les États peuvent utiliser les résultats des examens à diverses fins, notamment décider de l'admission des élèves en classe supérieure ou de leur redoublement, évaluer les enseignants et satisfaire aux exigences en matière de délivrance de diplômes. Les examens ne sont pas nécessairement suivis d'effets pour les élèves, mais peuvent avoir un impact sur les établissements dont les résultats sont insuffisants (voir l'annexe 3 disponible sur www.oecd.org/edu/eag2012).

Les pays ont également été interrogés sur l'existence d'autres tests normalisés (mais pas nationaux) administrés dans un grand nombre d'établissements. Quatre pays ont déclaré administrer de telles épreuves dans l'enseignement primaire et cinq, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Sept pays ont déclaré en administrer dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire : quatre dans toutes les filières et trois, en filière préprofessionnelle et professionnelle uniquement. Ces examens sont moins répandus, mais ils sont légèrement plus fréquents en filière préprofessionnelle et professionnelle qu'en filière générale. Ces épreuves sont conçues par divers niveaux de l'exécutif, et aucune tendance nette ne se dégage à cet égard dans les pays qui ont déclaré les administrer (voir le tableau D7.2a et les tableaux D7.2b et D7.2c, en ligne).

Objectifs et usages des examens nationaux et autres tests normalisés

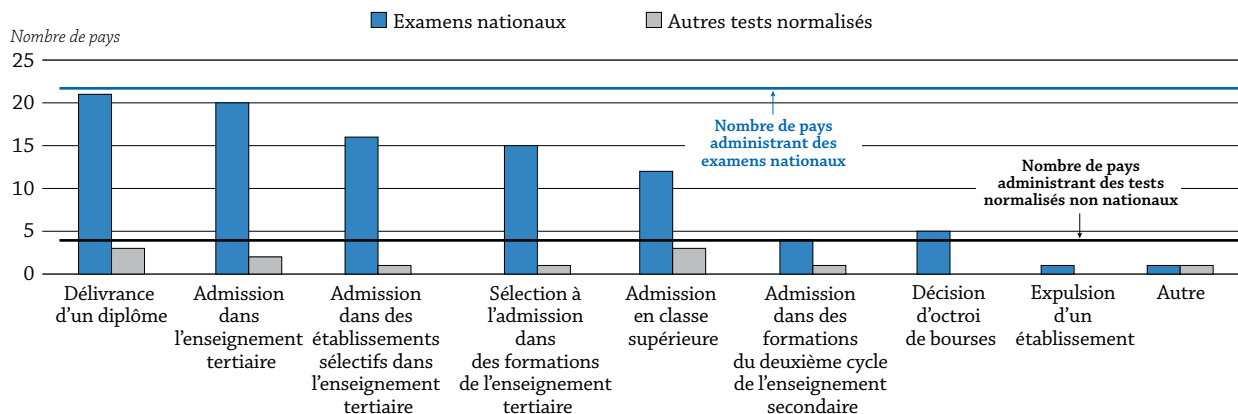
Les examens nationaux et autres tests normalisés peuvent être administrés à de multiples fins (voir le graphique D7.2). Il ressort des réponses fournies par les pays qu'ils le sont essentiellement pour délivrer des diplômes ou établir la réussite d'une année d'études (dans 22 pays). Dans ce classement des objectifs et usages les plus courants, viennent ensuite l'admission dans l'enseignement tertiaire (20 pays), l'admission dans des établissements sélectifs dans l'enseignement tertiaire (16 pays) et l'admission dans des formations spécifiques dans l'enseignement tertiaire (15 pays) (voir les tableaux D7.1a et D7.2a, et les tableaux D7.1b-c et D7.2b-c, en ligne).

Les examens nationaux servent à : déterminer si les élèves passent en classe supérieure dans l'enseignement secondaire dans 13 pays, à prendre des décisions concernant l'octroi de bourses et d'aides financières dans l'enseignement tertiaire dans 5 pays, et à choisir l'orientation des élèves dans l'enseignement secondaire dans 4 pays.

Dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les examens nationaux sont le plus souvent administrés pour délivrer des diplômes ou établir la réussite d'une année d'études. Ils servent à déterminer si les élèves en fin de premier cycle de l'enseignement secondaire sont admis dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans 10 des 14 pays, et si les élèves sont admis en classe supérieure dans 9 des 14 pays (voir les tableaux D7.1b-c, en ligne).


Le fait d'administrer des examens ne revient pas nécessairement à faire pression sur les élèves pour les inciter à apprendre. Réussir à des examens, en particulier aux niveaux inférieurs d'enseignement, est une condition officielle à remplir pour passer en classe supérieure ou accéder au niveau d'enseignement supérieur. Le seuil de réussite peut être relativement bas pour que la plupart des élèves ne se sentent pas sous pression pour préparer ces examens.

Graphique D7.2. Classement des objectifs principaux de l'administration d'examens nationaux et d'autres tests normalisés en filière générale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)



Les objectifs sont classés par ordre décroissant du nombre de pays les ayant déclarés comme comptant au nombre des objectifs principaux de l'administration d'examens nationaux.

Source : OCDE. Tableaux D7.1a et D7.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680440>

Fréquence des examens d'admission dans l'enseignement tertiaire

Les examens d'admission dans l'enseignement tertiaire sont des examens qui ne sont pas administrés par les établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et qui servent, seuls ou combinés à d'autres critères, à accepter ou à refuser l'accès de candidats à des formations tertiaires de type A ou B. Ces examens d'admission sont administrés dans 32 pays (voir le tableau D7.3a). Ils sont administrés dans tous les domaines d'études de l'enseignement tertiaire dans 9 de ces 32 pays, dans plus de la moitié des domaines d'études dans 7 pays et dans certains domaines d'études seulement dans 16 pays.

Ces examens d'admission sont conçus et corrigés par l'exécutif central ou des entités fédérées dans 6 des 32 pays qui en administrent, et par les établissements d'enseignement tertiaire (seuls ou réunis en consortium) dans 21 de ces pays ; aux États-Unis, ils sont conçus et corrigés par des entreprises privées.

Ces examens étant essentiellement conçus par les établissements d'enseignement tertiaire qui les administrent, il est souvent impossible de comparer leurs résultats entre établissements. Ces examens d'admission dans l'enseignement tertiaire ne sont normalisés et comparables que dans 12 des 32 pays qui ont déclaré en administrer.

Les examens d'admission sont obligatoires pour tous les candidats à l'enseignement tertiaire dans 10 pays, mais ne le sont pas pour tous les candidats dans 22 pays. Le pourcentage de candidats qui les passent est compris entre 76 % et 99 % dans 7 pays, entre 51 % et 75 % dans 4 pays, et entre 11 % et 50 % dans 2 pays. Il ne représente pas plus de 10 % dans 9 pays.

Les résultats de ces examens sont communiqués aux autorités responsables de l'éducation ainsi qu'à d'autres groupes externes, à savoir à ceux qui les ont passés (dans 27 pays), à la direction des établissements (dans 12 pays), aux médias (dans 5 pays), aux enseignants (dans 5 pays) et aux parents (dans 4 pays).

Dans un certain nombre de pays, les examens de fin d'études secondaires servent à la fois à délivrer le diplôme sanctionnant ce niveau d'enseignement et à donner accès à l'enseignement tertiaire. En Australie, par exemple, les États et territoires administrent des examens de fin d'études secondaires dont les résultats se traduisent sous la forme d'un score normalisé d'admission dans l'enseignement tertiaire (*Australian Tertiary Admission Rank*, ATAR). En Grèce, les examens panhelléniques sont des examens nationaux conçus et administrés au niveau central par le ministère de l'Éducation, mais en utilisant les infrastructures et le personnel du deuxième

cycle de l'enseignement secondaire. Ce sont généralement les élèves désireux d'entamer une formation tertiaire qui les passent lorsqu'ils sont en fin d'études secondaires, mais ils peuvent également les passer après leurs études secondaires.

Le tableau D7.3b, en ligne, décrit en détail le ou les examens d'admission administrés dans chaque pays.

Objectifs ou usages des examens d'admission

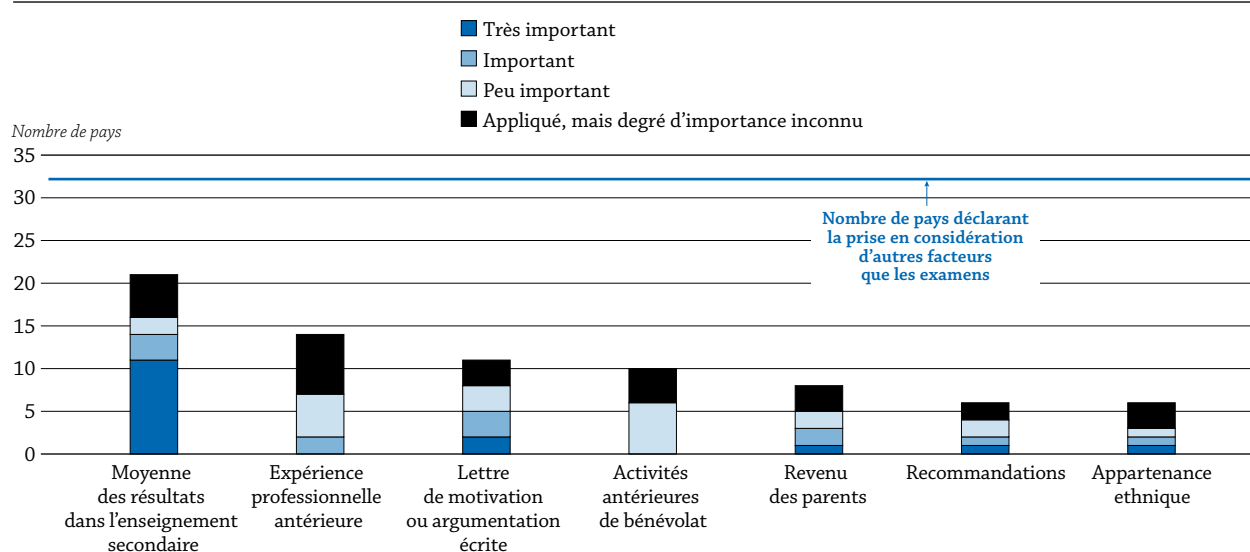
Les objectifs des examens d'admission chevauchent bon nombre des objectifs des examens nationaux administrés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les examens d'admission sont la seule voie d'accès à certains domaines d'études dans 22 pays et la seule voie d'accès à l'enseignement tertiaire dans 5 pays. Ils servent à décider de l'admission dans des établissements sélectifs dans 16 pays et de l'admission dans des formations ou dans des domaines d'études ou de spécialisation spécifiques de l'enseignement tertiaire dans 27 pays. Dans 6 pays, ces examens d'admission servent également à décider de l'octroi ou non de bourses ou d'aides financières aux étudiants (voir le tableau D7.3a).

Autres critères d'admission dans l'enseignement tertiaire

Outre les examens d'admission, d'autres facteurs, critères ou spécificités sont appliqués par les établissements d'enseignement tertiaire pour décider de l'admission des candidats à des formations tertiaires de type A ou B. Le graphique D7.3 en montre l'importance relative.

Le facteur le plus souvent retenu dans les 32 pays qui ont déclaré tenir compte d'autres éléments pour décider de l'admission dans l'enseignement tertiaire est le moyenne des résultats dans l'enseignement secondaire : il est appliqué dans 21 pays et revêt une grande importance dans 11 de ces pays. L'expérience professionnelle antérieure compte parmi les critères d'accès à l'enseignement tertiaire dans 14 pays, mais aucun d'entre eux ne l'applique comme critère très important. La lettre de motivation ou l'argumentation écrite des candidats est un critère dans 11 pays, peu important dans 3 pays, mais important à très important dans 5 pays. Les activités antérieures de bénévolat figurent parmi les éléments retenus pour décider de l'admission dans l'enseignement tertiaire dans 10 pays, mais uniquement comme critère relativement peu important (voir le tableau D7.4a).

Graphique D7.3. Impact d'autres facteurs que les examens d'admission administrés par les établissements d'enseignement tertiaire sur l'admission en première année dans l'enseignement tertiaire (2011)



Les facteurs sont classés par ordre décroissant du nombre de pays dans lesquels ils interviennent pour décider de l'admission en première année dans l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Tableau D7.4a. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680459>

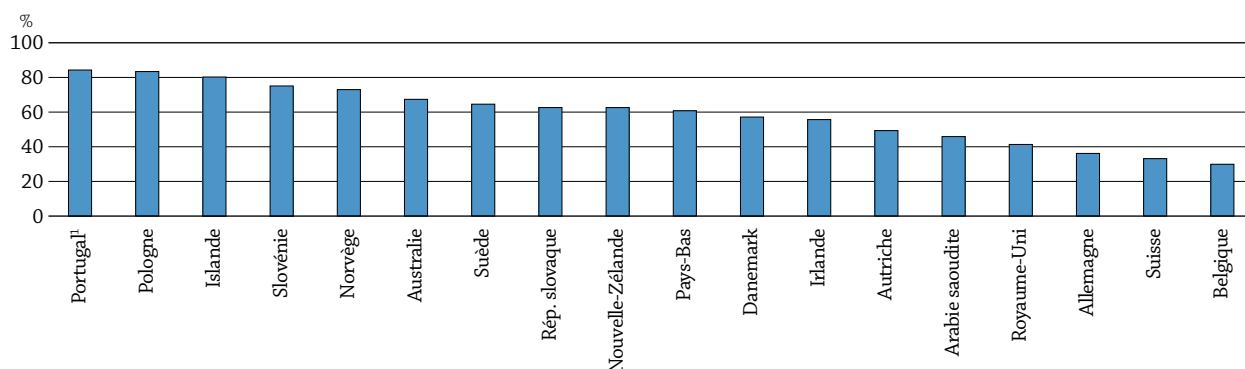
Parmi les facteurs familiaux, l'appartenance ethnique est retenue dans six pays et le revenu des parents, dans huit pays. Outre ces facteurs souvent cités, les établissements d'enseignement tertiaire appliquent d'autres critères pour décider de l'admission en première année à ce niveau d'enseignement dans 24 pays. Ces autres facteurs sont présentés dans le tableau D7.4b, en ligne. Certains établissements font, par exemple, passer un entretien aux candidats en Australie, au Brésil, en Corée et en Finlande. Dans d'autres pays, certains sous-groupes d'individus sont prioritaires, par exemple selon le sexe, les antécédents militaires ou le handicap. Les compétences pratiques des candidats jouent également un rôle dans quelques pays.

Admission dans l'enseignement tertiaire et existence de voies alternatives

La capacité d'accueil de l'enseignement tertiaire et le degré de concurrence à l'admission dans ce niveau d'enseignement sont des facteurs déterminants des pressions que les élèves peuvent ressentir pendant leurs études primaires et secondaires. Ainsi, si tous les diplômés de l'enseignement secondaire sont assurés de pouvoir entamer une formation tertiaire, ils ressentiront vraisemblablement moins de pression que s'ils doivent rivaliser avec leurs condisciples ou atteindre un certain niveau de résultats pour être admis dans l'enseignement tertiaire.

Le taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A, soit l'estimation du pourcentage d'individus qui entameront une formation de ce niveau à un moment de leur vie, illustre l'accessibilité relative de l'enseignement tertiaire dans chaque pays (voir l'indicateur C3). Le pourcentage d'individus qui finiront par entamer une formation tertiaire de type A s'établit à 84 % au Portugal et à 83 % en Pologne. Par contraste, le pourcentage d'individus qui accéderont à l'enseignement tertiaire de type A est relativement faible en Allemagne (36 %) et en Suisse (33 %), ce qui s'explique en partie par la tradition bien ancrée d'opter pour des études dans un établissement de formation professionnelle ou pour une formation sous contrat d'apprentissage (voir le graphique D7.4). En Belgique, le taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A est relativement faible (30 %), mais il est compensé par un taux d'accès élevé à l'enseignement tertiaire de type B.


Graphique D7.4. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (2010)
Taux d'accès après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris)



1. Les taux d'accès peuvent être surestimés car ils comptabilisent les étudiants inscrits en première année d'un programme, et non ceux inscrits dans une première formation tertiaire de type A.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux ajusté d'accès à l'enseignement tertiaire de type A.

Source : OCDE. Tableau C3.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680478>

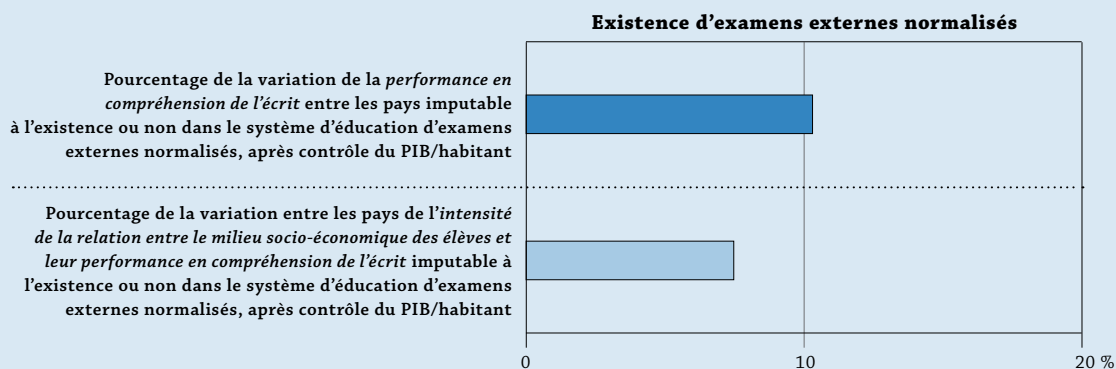
Dans 20 pays, il existe d'autres voies (en lieu et place des examens d'admission et des critères cités ci-dessus ou en complément de ceux-ci) pour accéder à la première année d'études de l'enseignement tertiaire. Ces voies sont décrites dans le tableau D7.5, en ligne.

Les pays nordiques ont une tradition relativement bien ancrée de proposer aux adultes une offre de formation compensatoire et des voies alternatives pour les aider à accéder à l'enseignement tertiaire. En Suède, les établissements d'enseignement tertiaire peuvent appliquer d'autres critères de sélection pour un tiers

maximum de leur capacité d'accueil, bien que ces critères soient utilisés principalement pour la sélection de candidats satisfaisant aux qualifications formelles requises. Les établissements peuvent, par exemple, se baser sur les résultats à des tests autres que l'examen d'admission classique, ainsi que sur d'autres facteurs (dont les connaissances et l'expérience professionnelle) pertinents pour la formation visée.

Encadré D7.1. Corrélation entre les examens externes normalisés et la performance des élèves

Il ressort des résultats du cycle PISA 2009 que les pays administrant des examens externes normalisés tendent à obtenir de meilleurs résultats aux épreuves PISA, même après contrôle du revenu national. L'administration d'examens externes normalisés explique plus de 10 % de la variance de la performance en compréhension de l'écrit entre les pays. En d'autres termes, dans les pays de l'OCDE, le score des pays qui administrent ces examens est supérieur, en moyenne, de 16 points à celui des pays qui n'en administrent pas. Cet écart a été calculé sur la base d'une régression à deux variables, en l'occurrence l'administration d'examens externes normalisés et la performance en compréhension de l'écrit. Par contraste, l'administration d'examens externes normalisés semble ne pas être en corrélation avec l'équité, qui correspond à l'intensité de la relation entre le milieu socio-économique des élèves et leur performance en compréhension de l'écrit. Ces résultats soulignent la nécessité d'étudier de manière plus approfondie la relation entre l'existence d'examens externes normalisés et la performance relative des élèves lors d'évaluations telles que le PISA.



Remarque : les relations statistiquement significatives à 10 % ($p < 0.10$) sont indiquées en couleur plus foncée.

Source : OCDE. Base de données PISA 2009 de l'OCDE, tableau IV.2.1.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932680535>

Définitions

La **communication « directe » des données ou des résultats** consiste à mettre ces informations à la disposition de groupes désignés sans que ceux-ci n'aient à les demander. La publication en ligne de ces résultats est considérée comme une communication directe.

Les **examens nationaux** sont des épreuves normalisées qui sont officiellement suivies d'effets pour les élèves. Les résultats à ces épreuves peuvent, par exemple, être décisifs pour l'admission en classe supérieure ou la délivrance d'un diplôme officiel. Ces examens évaluent une grande partie des savoirs ou savoir-faire que les élèves ont acquis dans une matière donnée.

Les **tests normalisés ou comparables** sont des épreuves administrées et corrigées dans des conditions identiques dans des établissements différents, de sorte que les résultats des élèves sont directement comparables. Dans certains cas, il s'agit d'épreuves constituées d'items à choix multiple ou à réponse fermée, ce qui permet de les corriger de manière uniforme. Toutefois, il est possible d'administrer des épreuves constituées d'items à réponse ouverte si des consignes précises et des échelles de référence sont fournies aux correcteurs concernés.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2010-11 et proviennent de l'enquête OCDE-INES de 2011 sur l'administration d'examens nationaux et l'accès à l'enseignement secondaire et tertiaire.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Pour plus d'informations sur le cycle PISA 2009 :

OCDE (2011), *Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques* (Volume IV), PISA, Éditions OCDE.

Site de l'enquête PISA : www.pisa.oecd.org.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Graphique D7.5. Classement des objectifs ou usages principaux des examens d'admission en première année dans l'enseignement tertiaire (2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932680497>
- **Tableau D7.1b. Administration d'examens nationaux dans l'enseignement primaire (2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685323>
- **Tableau D7.1c. Administration d'examens nationaux dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685342>
- **Tableau D7.2b. Autres tests normalisés (non nationaux) administrés dans de nombreux établissements d'enseignement primaire (2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685380>
- **Tableau D7.2c. Autres tests normalisés (non nationaux) administrés dans de nombreux établissements du premier cycle de l'enseignement secondaire (2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685399>
- **Tableau D7.2d. Autres tests normalisés (non nationaux) administrés dans de nombreux établissements (2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685418>
- **Tableau D7.3b. Administration d'examens à l'admission dans l'enseignement tertiaire (2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685456>
- **Tableau D7.4b. Autres facteurs, critères ou spécificités appliqués par les établissements d'enseignement tertiaire pour décider de l'admission en première année dans l'enseignement tertiaire (2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685494>
- **Tableau D7.5. Voies alternatives d'admission en première année de l'enseignement tertiaire (2011)**
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685513>

Tableau D7.1a. [1/2] Administration d'examens nationaux dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)

D7

		Existence	Niveau de l'exécutif où les examens sont conçus et corrigés	Examens normalisés à l'échelle nationale	Examens obligatoires	Pourcentage d'élèves les passant	Objectifs ou usages principaux									
							Délivrance d'un diplôme/Réussite d'une année d'études	Admission en classe supérieure	Admission dans l'enseignement tertiaire	Admission dans des établissements sélectifs dans l'enseignement tertiaire	Sélection à l'admission dans des formations ou filières dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire	Sélection à l'admission dans des formations, établissements ou domaines d'études ou de spécialisation dans l'enseignement tertiaire	Expulsion d'un établissement	Décision d'octroi de bourses ou d'aides financières aux étudiants	Autre	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	
OCDE	Australie	Toutes les filières	Oui	2	Non	Non	m	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
	Autriche	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Belgique (Fl.)	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Belgique (Fr.)	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Canada	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Chili	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Rép. tchèque	Filière générale	Oui	1, 6	Oui	Oui	3	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
		Préprof. et prof. ¹	Oui	1, 6	Oui	Oui	3	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
	Danemark	Filière générale	Oui	1	Oui	Oui	1	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
		Préprof. et prof.	Oui	1	Oui	Oui	1	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	Angleterre	Toutes les filières	Oui	1	Oui	Oui	2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
	Estonie	Filière générale	Oui	1	Oui	Oui	2	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
		Préprof. et prof.	Oui	1	Oui	Non	2	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
	Finlande	Filière générale	Oui	1, 6	Oui	Oui	2	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
		Préprof. et prof.	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	France	Toutes les filières	Oui	1	Oui	Oui	1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
	Allemagne	Filière générale	Oui	2	Non	Oui	1	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
		Préprof. et prof.	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Grèce	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Hongrie	Filière générale	Oui	1	Oui	Oui	2	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
		Préprof. et prof.	Oui	1	Oui	Oui	2	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	Islande	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Irlande	Toutes les filières	Oui	1	Oui	Oui	2	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	Israël	Toutes les filières	Oui	1, 6	Oui	Non	2	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
	Italie	Toutes les filières	Oui	1, 6	Non	Oui	1	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
	Japon	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
		Corée	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Luxembourg	Toutes les filières	Oui	1	Oui	Oui	2	Oui	Oui	Oui	a	Non	Non	Non	Non	Non
	Mexique	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
		Pays-Bas	Filière générale	Oui	1, 6	Oui	Oui	1	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non
	Nouvelle-Zélande	Préprof. et prof.	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
		Toutes les filières	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	Filière générale	Oui	1	Oui	Oui	1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	
	Préprof. et prof.	Oui	1, 3	Oui	Oui	1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	
Pologne	Filière générale	Oui	1, 3	Oui	Non	2	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	m	
	Préprof. et prof. ¹	Oui	1, 3	Oui	Non	2	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	
Portugal	Filière générale	Oui	1	Oui	Oui	1	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	
	Préprof. et prof.	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
Écosse	Filière générale	Oui	1	Oui	Non	2	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	
	Préprof. et prof.	Oui	1	Oui	Non	6	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	
Rép. slovaque	Filière générale	Oui	1, 6	Oui	Oui	1	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	
	Préprof. et prof. ¹	Oui	1, 6	Oui	Oui	3	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	
Slovénie	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Espagne	Filière générale	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Préprof. et prof.	Oui	2	Non	Non	6	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
Suède	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
Suisse	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
Turquie	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
États-Unis	Toutes les filières	Oui	2	Non	Oui	2	Oui	m	Non	m	m	m	Non	Non	Oui	
Autres G20	Brésil	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Indonésie	Toutes les filières	Oui	1	Oui	Oui	1	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
	Féd. de Russie	Toutes les filières	Oui	1	Oui	Oui	1	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	
	Arabie saoudite	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Niveaux de l'exécutif

- 1 : Exécutif central ou national
- 2 : Exécutif des entités fédérées
- 3 : Exécutif provincial ou régional
- 4 : Exécutif infrarégional ou intercommunal
- 5 : Exécutif local
- 6 : Établissement ou conseil de direction de l'établissement

Pourcentage d'élèves passant les examens nationaux

- 1 : Tous les élèves
- 2 : Entre 76 % et 99 % des élèves
- 3 : Entre 51 % et 75 % des élèves
- 4 : Entre 26 % et 50 % des élèves
- 5 : Entre 11 % et 25 % des élèves
- 6 : Pas plus de 10 % des élèves

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information..

1. Le niveau CITE 3C est exclu ; seul le niveau CITE 3A (filière professionnelle) est inclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685304>

Tableau D7.1a. [2/2] Administration d'examens nationaux dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)

		Communication des résultats						
		Communication externe en plus de la communication interne au sein des autorités en charge de l'éducation	Communication directe à la direction des établissements	Communication directe aux enseignants	Communication directe aux parents	Communication directe aux élèves	Communication directe aux médias	
		(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	
OCDE	Australie	Toutes les filières	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
	Autriche	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
	Belgique (Fl.)	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
	Belgique (Fr.)	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
	Canada	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m
	Chili	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
	Rép. tchèque	Filière générale	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
		Préprof. et prof. ¹	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
	Danemark	Filière générale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Préprof. et prof.	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Angleterre	Toutes les filières	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Estonie	Filière générale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Préprof. et prof.	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
	Finlande	Filière générale	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
		Préprof. et prof.	a	a	a	a	a	a
	France	Toutes les filières	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Allemagne	Filière générale	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
		Préprof. et prof.	a	a	a	a	a	a
	Grèce	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
	Hongrie	Filière générale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
		Préprof. et prof.	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Islande	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
	Irlande	Toutes les filières	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Israël	Toutes les filières	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Italie	Toutes les filières	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	
Japon	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a	
Corée	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a	
Luxembourg	Toutes les filières	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Mexique	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a	
Pays-Bas	Filière générale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	
	Préprof. et prof.	a	a	a	a	a	a	
Nouvelle-Zélande	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m	
Norvège	Filière générale	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
	Préprof. et prof.	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	
Pologne	Filière générale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
	Préprof. et prof. ¹	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Portugal	Filière générale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
	Préprof. et prof.	a	a	a	a	a	a	
Écosse	Filière générale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
	Préprof. et prof.	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Rép. slovaque	Filière générale	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
	Préprof. et prof. ¹	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
Slovénie	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m	
Espagne	Filière générale	a	a	a	a	a	a	
	Préprof. et prof.	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	
Suède	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a	
Suisse	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a	
Turquie	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a	
États-Unis	Toutes les filières	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	
Autres G20	Brésil	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
	Indonésie	Toutes les filières	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
	Féd. de Russie	Toutes les filières	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
	Arabie saoudite	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m

Niveaux de l'exécutif

- 1 : Exécutif central ou national
- 2 : Exécutif des entités fédérées
- 3 : Exécutif provincial ou régional
- 4 : Exécutif infrarégional ou intercommunal
- 5 : Exécutif local
- 6 : Établissement ou conseil de direction de l'établissement

Pourcentage d'élèves passant les examens nationaux

- 1 : Tous les élèves
- 2 : Entre 76 % et 99 % des élèves
- 3 : Entre 51 % et 75 % des élèves
- 4 : Entre 26 % et 50 % des élèves
- 5 : Entre 11 % et 25 % des élèves
- 6 : Pas plus de 10 % des élèves

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information..

1. Le niveau CITE 3C est exclu ; seul le niveau CITE 3A (filière professionnelle) est inclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685304>

Tableau D7.2a. [1/2] **Autres tests normalisés (non nationaux) administrés dans de nombreux établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)**

D7

		Existence (1)	Niveau de l'exécutif où les examens sont conçus et corrigés (2)	Examens obligatoires (3)	Pourcentage d'élèves les passant (4)	Objectifs ou usages principaux								Autre (13)	
						Délivrance d'un diplôme/Réussite d'une année d'études (5)	Admission en classe supérieure (6)	Admission dans l'enseignement tertiaire (7)	Admission dans des établissements sélectifs dans l'enseignement tertiaire (8)	Sélection à l'admission dans des formations ou filières dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (9)	Sélection à l'admission dans des formations, établissements ou domaines d'études ou de spécialisation dans l'enseignement tertiaire (10)	Expulsion d'un établissement (11)	Décision d'octroi de bourses ou d'aides financières aux étudiants (12)		
OCDE	Australie	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Autriche	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Belgique (Fl.)	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Belgique (Fr.)	Toutes les filières	Oui	2	Non	3	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	
	Canada	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Chili	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Rép. tchèque	Filière générale	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
		Préprof. et prof. ¹	Oui	1, 6	Oui	4	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
	Danemark	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Angleterre	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Estonie	Filière générale	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
		Préprof. et prof.	Oui	7	Non	3	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	
	Finlande	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	France	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Allemagne	Filière générale	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
		Préprof. et prof.	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Grèce	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Hongrie	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Islande	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Irlande	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Israël	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Italie	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Japon	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
Corée	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a		
Luxembourg	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a		
Mexique	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a		
Pays-Bas	Filière générale	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Préprof. et prof.	Oui	6, 1	Oui	1	Oui	a	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non		
Nouvelle-Zélande	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Norvège	Filière générale	Oui	3	Oui	1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	
	Préprof. et prof.	Oui	3	Oui	1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	
Pologne	Filière générale	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Préprof. et prof.	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Portugal	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a		
Écosse	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a		
Rép. slovaque	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a		
Slovénie	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Espagne	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a		
Suède	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a		
Suisse	Toutes les filières	Oui	1, 2, 5, 6, 7	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		
Turquie	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a		
États-Unis	Toutes les filières	Oui	m	m	m	Oui	m	m	m	m	m	Non	Non	Oui	
Autres G20	Brésil	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Indonésie	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Fédération de Russie	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
	Arabie saoudite	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Niveaux de l'exécutif

- 1 : Exécutif central ou national
- 2 : Exécutif des entités fédérées
- 3 : Exécutif provincial ou régional
- 4 : Exécutif infrarégional ou intercommunal
- 5 : Exécutif local
- 6 : Établissement ou conseil de direction de l'établissement
- 7 : Entreprises privées

Pourcentage d'élèves passant les examens non-nationaux

- 1 : Tous les élèves
- 2 : Entre 76 % et 99 % des élèves
- 3 : Entre 51 % et 75 % des élèves
- 4 : Entre 26 % et 50 % des élèves
- 5 : Entre 11 % et 25 % des élèves
- 6 : Pas plus de 10 % des élèves

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information.

1. Niveau CITE 3C uniquement.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685361>

Tableau D7.2a. [2/2] **Autres tests normalisés (non nationaux) administrés dans de nombreux établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2011)**

OCDE		Communication des résultats					
		Communication en plus de la communication interne au sein des autorités en charge de l'éducation	Communication directe à la direction des établissements	Communication directe aux enseignants	Communication directe aux parents	Communication directe aux élèves	Communication directe aux médias
		(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)
Australie	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m
	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Autriche	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Belgique (Fl.)	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Belgique (Fr.)	Toutes les filières	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Canada	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m
Chili	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Rép. tchèque	Filière générale	a	a	a	a	a	a
	Préprof. et prof. ¹	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Danemark	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Angleterre	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Estonie	Filière générale	a	a	a	a	a	a
	Préprof. et prof.	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Finlande	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
France	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Allemagne	Filière générale	a	a	a	a	a	a
	Préprof. et prof.	m	m	m	m	m	m
Grèce	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Hongrie	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Islande	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Irlande	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Israël	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Italie	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Japon	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Corée	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Luxembourg	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Mexique	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Pays-Bas	Filière générale	a	a	a	a	a	a
	Préprof. et prof.	Non	a	a	a	a	a
Nouvelle-Zélande	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m
Norvège	Filière générale	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
	Préprof. et prof.	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Pologne	Filière générale	a	a	a	a	a	a
	Préprof. et prof.	m	m	m	m	m	m
Portugal	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Écosse	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Rép. slovaque	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Slovénie	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m
Espagne	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Suède	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
Suisse	Toutes les filières	m	m	m	m	m	m
Turquie	Toutes les filières	a	a	a	a	a	a
États-Unis	Toutes les filières	Non	a	a	a	a	a
Autres G20	Brésil	Toutes les filières	a	a	a	a	a
	Indonésie	Toutes les filières	a	a	a	a	a
	Fédération de Russie	Toutes les filières	a	a	a	a	a
	Arabie saoudite	Toutes les filières	m	m	m	m	m

Niveaux de l'exécutif

- 1 : Exécutif central ou national
- 2 : Exécutif des entités fédérées
- 3 : Exécutif provincial ou régional
- 4 : Exécutif infrarégional ou intercommunal
- 5 : Exécutif local
- 6 : Établissement ou conseil de direction de l'établissement
- 7 : Entreprises privées

Pourcentage d'élèves passant les examens non-nationaux

- 1 : Tous les élèves
- 2 : Entre 76 % et 99 % des élèves
- 3 : Entre 51 % et 75 % des élèves
- 4 : Entre 26 % et 50 % des élèves
- 5 : Entre 11 % et 25 % des élèves
- 6 : Pas plus de 10 % des élèves

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information.

1. Niveau CITE 3C uniquement.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685361>

Tableau D7.3a. **Administration d'examens à l'admission en première année dans l'enseignement tertiaire (2011)**

Administration d'examens à l'admission dans l'enseignement tertiaire de type A ou B (examens qui ne sont pas organisés par les établissements du deuxième cycle de l'enseignement secondaire)

D7

	Existence d'examens à l'admission dans l'enseignement tertiaire (qui ne sont pas organisés par les établissements de l'enseignement secondaire)	Niveau de l'exécutif où les examens sont conçus et corrigés	Normalisés/comparables	Obligatoires à l'admission dans l'enseignement tertiaire de type A et B	Pourcentage d'élèves les passant	Objectifs ou usages principaux						Communication des résultats					
						Seule voie d'admission dans l'enseignement tertiaire	Seule voie d'admission dans certains domaines d'études	Admission dans des établissements sélectifs dans l'enseignement tertiaire	Admission dans des formations, établissements ou domaines d'études ou de spécialisation	Décision d'octroi de bourses ou d'aides financières aux étudiants	Autre	Communication externe en plus de la communication interne au sein des autorités en charge de l'éducation	Communication directe à la direction des établissements	Communication directe aux enseignants	Communication directe aux parents	Communication directe aux élèves	Communication directe aux médias
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
OCDE																	
Australie	3	1	Oui	Non	m	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
Autriche	3	6	Non	Non	m	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	a	a	a	a	a
Belgique (Fl.)	3	2, 6	Oui	Non	m	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Belgique (Fr.)	3	6	Non	Non	6	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chili	1	6	Oui	Oui	2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Rép. tchèque	2	6	Non	Non	m	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Danemark	3	6	Non	Non	6	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	a	a	a	a	a
Angleterre	3	6	Non	Non	6	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Estonie	2	6	Non	Non	m	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	m	m	m	Oui	m
Finlande	2	6	Non	Non	2	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
France	3	6	Non	Non	6	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Allemagne	3	6	Non	Non	m	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Grèce	1	1	Oui	Oui	2	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
Hongrie	3	6	Non	Non	6	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Islande	4	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Irlande	3	6	Oui	Non	6	Non	Oui	Non	Oui	Non	m	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
Israël	2	6	Oui	Oui ¹	2	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Italie	2	1, 6	Non	Oui	2	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Japon	1	6	Non	Oui	3	Oui	Oui	Oui	Oui	m	m	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Corée	1	1	Oui	Non	2	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Luxembourg	3	6	Non	Oui	6	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
Mexique	1	6	Non	Oui	m	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	a	a	a	a	a
Pays-Bas	4	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	3	6	Non	Non	6	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Pologne	3	6	Non	Non	6	Non	Oui	Non	Oui	Non	m	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Portugal	4	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Écosse	3	6	Non	Non	m	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	m	m	m	m	m	m
Rép. slovaque	3	6	Non	Non	m	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Slovénie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Espagne	2	2	Oui	Oui ²	3	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Suède	1	1	Oui	Non	m	Non	Non	Non	Oui	Non	m	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non
Suisse	3	2, 6	Non	Non	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Turquie	1	1	Oui	Oui	3	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
États-Unis	2	7	Oui	Non	4	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Autres G20																	
Brésil	1	1, 6	Oui	Non	2	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Indonésie	1	6	Non	Oui	3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
Fédération de Russie	4	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Existence d'examens à l'admission dans l'enseignement tertiaire

- 1 : Oui, dans tous les domaines d'études
- 2 : Oui, dans la plupart (plus de la moitié) des domaines d'études
- 3 : Oui, dans certains domaines d'études
- 4 : Non

Niveaux de l'exécutif

- 1 : Exécutif central ou national
- 2 : Exécutif des entités fédérées
- 3 : Exécutif provincial ou régional
- 4 : Exécutif infrarégional ou intercommunal
- 5 : Exécutif local
- 6 : Établissements d'enseignement tertiaire seuls ou réunis en consortium
- 7 : Entreprises privées

Pourcentage d'élèves passant un examen d'admission

- 1 : Tous les élèves
- 2 : Entre 76 % et 99 % des élèves
- 3 : Entre 51 % et 75 % des élèves
- 4 : Entre 26 % et 50 % des élèves
- 5 : Entre 11 % et 25 % des élèves
- 6 : Pas plus de 10 % des élèves

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information.

- 1. Sauf admission dans l'enseignement tertiaire de type B.
- 2. Sauf admission dans l'enseignement tertiaire de type B après réussite du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (filière générale).

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685437>

Tableau D7.4a. **Facteurs, critères ou spécificités appliqués par les établissements pour décider de l'admission en première année dans l'enseignement tertiaire (2011)**

Facteurs, critères ou spécificités (autres que les examens) appliqués par les établissements pour décider de l'admission en première année dans l'enseignement tertiaire de type A et B

	Existence de critères ou de spécificités supplémentaires pris en compte pour décider de l'admission dans l'enseignement tertiaire		Moyenne des résultats dans l'enseignement secondaire		Appartenance ethnique des candidats		Revenu des parents du candidat		Expérience professionnelle antérieure		Antécédents militaires ou activités antérieures de bénévolat		Recommandations		Lettre de motivation ou argumentation écrite du candidat		Autre	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	
																		Facteur appliqué
OCDE																		
Australie	Oui	Non	a	Oui	m	Oui	m	Oui	m	m	m	m	m	Oui	m	Oui	m	
Autriche	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
Belgique (Fl.)	Oui	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui	4	
Belgique (Fr.)	Oui	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	a	a	Non	a	Oui	4	
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Chili	Oui	Oui	3	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui	3	
Rép. tchèque	Oui	Oui	m	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui	m	
Danemark	Oui	Oui	4	Non	a	Non	a	Oui	3	Oui	2	Non	a	Oui	3	m	m	
Angleterre	Oui	a	a	Non	a	Non	a	Oui	2	Oui	2	Oui	4	Oui	4	Oui	4	
Estonie	Oui	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Finlande	Oui	Oui	m	Non	a	Non	a	Oui	m	Oui	m	Non	a	Oui	m	Oui	m	
France	Oui	Oui	4	Non	a	Oui	3	Oui	3	Non	a	Non	a	Oui	3	Oui	3	
Allemagne	Oui	Oui	m	Oui	m	Non	a	Oui	m	Oui	m	Oui	m	Oui	m	Non	a	
Grèce	Oui	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui	2	
Hongrie	Oui	Oui	4	Non	a	Oui	2	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui	2	
Islande	Oui	a	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui	4	
Irlande	Oui	Non	a	Non	a	Oui	m	Oui	m	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	
Israël	Oui	Oui	4	Oui	4	Oui	m	Oui	m	Oui	m	Oui	3	Non	a	Oui	m	
Italie	Oui	Oui	2	Oui	m	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	
Japon	Oui	Oui	m	Non	a	Non	a	m	m	m	m	m	m	Oui	4	m	m	
Corée	Oui	Oui	4	Non	a	Oui	2	Oui	2	Oui	2	Oui	2	Oui	2	Oui	2	
Luxembourg	Oui	Oui	3	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui	4	
Mexique	Oui	Oui	4	Non	a	Oui	3	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui	3	
Pays-Bas	Oui	Oui	2	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui	2	
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Norvège	Oui	Oui	4	Oui	2	Non	a	Oui	2	Oui	2	Non	a	Non	a	Oui	3	
Pologne	Oui	Oui	4	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui	3	
Portugal	Oui	Oui	4	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui	4	
Écosse	Oui	a	a	Non	a	Non	a	Oui	m	Oui	m	Oui	m	Oui	2	Oui	4	
Rép. slovaque	Oui	Oui	m	Non	a	Non	a	Oui	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Slovénie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Espagne	Oui	Oui	4	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	
Suède	Oui	Oui	4	Non	a	Non	a	Oui	2	Oui	2	Non	a	Oui	2	Oui	m	
Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Turquie	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
États-Unis	Oui	Oui	3	Non	a	Non	a	Oui	2	Oui	2	Oui	2	Oui	3	Oui	3	
Autres G20																		
Brésil	Oui	Non	a	Oui	3	Oui	4	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui	m	
Indonésie	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	
Fédération de Russie	Oui	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui	4	
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	


Degré d'importance

- 1 : Pas important
 2 : Peu important
 3 : Important
 4 : Très important

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685475>

Annexe

1

CARACTÉRISTIQUES
DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION

Tableau X1.1a. [1/2] **Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2010)**

L'âge typique correspond à l'âge de l'élève au début de l'année scolaire ; les élèves ont généralement un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. L'âge typique est utilisé dans le calcul du taux brut d'obtention des diplômes.

	Âges typiques d'obtention des diplômes						
	Diplôme à l'issue d'une première formation	Orientation du programme		Finalité : poursuite des études/marché du travail			
		Programmes d'enseignement général	Programmes d'enseignement préprofessionnel ou professionnel	Programmes du niveau 3A de la CITE	Programmes du niveau 3B de la CITE	Programmes courts ¹ du niveau 3C de la CITE	Programmes longs ¹ du niveau 3C de la CITE
OCDE							
Australie	17	17	17	17	a	a	17
Autriche	17-18	17-18	17-19	17-18	17-19	14-15	16-17
Belgique	18	18	18	18	a	18	18
Canada	17-18	17-18	17-18	17-18	a	a	17-18
Chili	17	17	17	17	a	a	a
Rép. tchèque	18-19	19	18	19	19	a	18
Danemark	18-19	18-19	20-21	18-19	a	27	20-21
Estonie	18	18	18	18	18	18	a
Finlande	19	19	19	19	a	a	a
France	17-18	17-18	16-20	17-18	18-20	16-20	17-22
Allemagne	19-20	19-20	19-20	19-20	19-20	19-20	a
Grèce	18	18	18	18	a	18	18
Hongrie	18	18	18-19	18	a	18	18-19
Islande	19	19	17	19	20	17	19
Irlande	18-19	18	19	18	a	19	18
Israël	17	17	17	17	a	a	17
Italie	18	18	18	18	18	17	a
Japon	17	17	17	17	17	15	17
Corée	18	18	18	18	a	a	18
Luxembourg	17-20	17-18	17-20	17-19	18-20	16-18	17-19
Mexique	17-18	17-18	17-18	17-18	a	a	17-18
Pays-Bas	17-19	17	19	17	a	a	18
Nouvelle-Zélande	17-18	17-18	17-18	17-18	17-18	16	17-18
Norvège	18-20	18	19-20	18	a	m	19-20
Pologne	19-20	19	20	19	a	a	19
Portugal	17	17	17-19	m	m	m	m
Rép. slovaque	18-19	19	19	19	a	17	18
Slovénie	18	18	16-18	18	18	16	17
Espagne	17	17	17	17	17	17	17
Suède	18	18	18	18	18	18	18
Suisse	18-20	18-20	18-20	18-20	18-20	17-19	18-20
Turquie	17	17	17	17	a	m	a
Royaume-Uni	16	16	16	18	18	16	16
États-Unis	17	17	m	17	m	m	m
Autres G20							
Argentine	m	17	17	17	a	a	a
Brésil	17-18	17-18	18-19	17-18	18-19	a	a
Chine	17	17	17	17	m	17	17
Inde	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	17	17	17	17	17	a	a
Fédération de Russie	17	17	17	17	17	16	17
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m

1. Durée des programmes du niveau 3C de la CITE : durée courte - durée inférieure d'au moins un an par rapport aux programmes du niveau 3A/3B de la CITE ; durée longue - équivalente aux programmes du niveau 3A/3B de la CITE.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685532>

Tableau X1.1a. [2/2] Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2010)

		Calcul des taux d'obtention des diplômes : brut/net						
		Diplôme à l'issue d'une première formation	Orientation du programme		Finalité : poursuite des études/marché du travail			
			Programmes d'enseignement général	Programmes d'enseignement préprofessionnel ou professionnel	Programmes du niveau 3A de la CITE	Programmes du niveau 3B de la CITE	Programmes courts ¹ du niveau 3C de la CITE	Programmes longs ¹ du niveau 3C de la CITE
OCDE	Australie	m	net	net	net	a	a	net
	Autriche	m	net	net	net	net	net	net
	Belgique	m	net	net	net	a	net	net
	Canada	net	net	net	net	a	a	net
	Chili	net	net	net	net	a	a	a
	Rép. tchèque	brut	brut	brut	brut	brut	a	brut
	Danemark	net	net	net	net	a	net	net
	Estonie	m	net	net	net	net	net	a
	Finlande	net	net	net	net	a	a	a
	France	m	net	net	net	net	net	net
	Allemagne	brut	brut	brut	brut	brut	brut	a
	Grèce	net	net	net	net	a	m	net
	Hongrie	net	net	net	net	a	m	net
	Islande	net	net	net	net	net	net	net
	Irlande	net	net	net	net	a	net	net
	Israël	net	net	net	net	a	a	net
	Italie	brut	net	brut	net	brut	brut	a
	Japon	brut	brut	brut	brut	brut	m	brut
	Corée	brut	brut	brut	brut	a	a	brut
	Luxembourg	net	net	net	net	net	net	net
	Mexique	net	net	net	net	a	a	net
	Pays-Bas	m	net	net	net	a	a	net
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	net	net	net	net	a	m	net
	Pologne	net	net	net	net	a	a	net
	Portugal	net	net	net	m	m	m	m
	Rép. slovaque	net	net	net	net	a	net	net
	Slovénie	brut	net	brut	net	brut	net	brut
Espagne	brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut	
Suède	net	net	net	net	n	n	net	
Suisse	m	brut	brut	brut	brut	brut	brut	
Turquie	net	net	net	net	a	m	a	
Royaume-Uni	brut	m	m	m	m	brut	brut	
États-Unis	net	m	m	m	m	m	m	
Autres G20	Argentine	m	net	net	net	a	a	a
	Brésil	m	net	net	net	net	a	a
	Chine	brut	brut	brut	brut	m	brut	brut
	Inde	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	net	net	net	net	a	a
	Fédération de Russie	m	brut	brut	brut	brut	brut	brut
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m

1. Durée des programmes du niveau 3C de la CITE : durée courte - durée inférieure d'au moins un an par rapport aux programmes du niveau 3A/3B de la CITE ; durée longue - équivalente aux programmes du niveau 3A/3B de la CITE.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685532>

Tableau X1.1b. Taux d'obtention d'un diplôme de niveau post-secondaire non tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2010)

L'âge typique correspond à l'âge de l'élève au début de l'année scolaire ; les élèves ont généralement un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. L'âge typique est utilisé dans le calcul du taux brut d'obtention des diplômes.

	Âges typiques d'obtention des diplômes				Calcul des taux d'obtention des diplômes : brut/net				
	Diplôme à l'issue d'une première formation	Finalité : poursuite des études/marché du travail			Diplôme à l'issue d'une première formation	Finalité : poursuite des études/marché du travail			
		Programmes du niveau 4A de la CITE	Programmes du niveau 4B de la CITE	Programmes du niveau 4C de la CITE		Programmes du niveau 4A de la CITE	Programmes du niveau 4B de la CITE	Programmes du niveau 4C de la CITE	
OCDE	Australie	18-20	a	a	18-20	net	a	a	net
	Autriche	18-19	18-19	19-20	23-24	m	net	net	net
	Belgique	19-21	19	19-21	19-21	m	net	net	net
	Canada	m	m	m	30-34	m	m	m	m
	Chili	a	a	a	a	a	a	a	a
	Rép. tchèque	20-22	20-22	a	20-22	brut	brut	a	brut
	Danemark	21	21	a	a	net	net	a	a
	Estonie	20	a	20	a	m	a	net	a
	Finlande	35-39	a	a	35-39	net	a	a	net
	France	21-24	21-24	a	21-24	m	brut	a	brut
	Allemagne	22	22	22	a	brut	brut	brut	a
	Grèce	a	a	a	m	m	m	m	m
	Hongrie	a	a	a	19-20	net	a	a	net
	Islande	27	m	m	27	net	n	n	net
	Irlande	23	a	a	23	net	a	a	net
	Israël	m	m	m	a	m	m	m	a
	Italie	21-22	a	a	21-22	net	a	a	net
	Japon	18	18	18	18	net	m	m	m
	Corée	a	a	a	a	a	a	a	a
	Luxembourg	21-25	a	a	21-25	net	a	a	net
	Mexique	a	a	a	a	a	a	a	a
	Pays-Bas	20	a	a	20	m	a	a	net
	Nouvelle-Zélande	18	18	18	18	net	net	net	net
	Norvège	20-22	20-21	a	21-22	net	net	a	net
	Pologne	21	a	a	21	net	a	a	net
	Portugal	20-21	m	m	m	net	m	m	m
	Rép. slovaque	21	21	a	a	net	net	a	a
	Slovénie	19-20	19-20	19-20	a	net	net	net	a
	Espagne	a	a	a	a	a	a	a	a
	Suède	19-22	m	m	19-22	net	n	n	net
	Suisse	21-23	21-23	21-23	a	m	brut	brut	a
	Turquie	a	a	a	a	a	a	a	a
Royaume-Uni	m	m	m	m	n	n	n	n	
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	
Autres G20	Argentine	a	a	a	a	a	a	a	a
	Brésil	a	a	a	a	a	a	a	a
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	a	a	a	a	a	a	a	a
	Fédération de Russie	18	a	a	18	m	a	a	brut
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685551>

Tableau X1.1c. [1/2] **Taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2009)**

L'âge typique correspond à l'âge de l'élève au début de l'année scolaire ; les élèves ont généralement un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. L'âge typique est utilisé dans le calcul du taux brut d'obtention des diplômes.

OCDE	Âges typiques d'obtention des diplômes						
	Diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type B	Premier diplôme tertiaire de type B	Diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A	Premier et second diplômes tertiaires de type A			Programmes de recherche de haut niveau
				De 3 ans à moins de 5 ans	5 à 6 ans	6 ans ou plus	
Australie	20-21	20-21	21-22	21-22	22-23	24	25-26
Autriche	21-23	21-23	23-25	22-24	24-26	a	27-29
Belgique	21-22	21-22	21	m	m	m	27-29
Canada	21-24	21-24	22-24	22	23-24	25	27-29
Chili	22-25	22-25	24-26	23-26	24-26	25-27	30-34
Rép. tchèque	22-23	22-23	22-24	22-24	25-26	a	30-34
Danemark	23-25	23-25	24	24	26	25-29	30-34
Estonie	21-22	21-22	21-23	21	23	a	30-34
Finlande	30-34	30-34	24-26	24	a	a	30-34
France	19-23	19-23	19-24	19-22	21-24	27-29	26-28
Allemagne	21-23	21-23	24-27	24-26	25-27	a	28-29
Grèce	24-25	24-25	23-24	23-24	23-24	a	30-34
Hongrie	20	20	22-24	21-23	23-24	a	30-34
Islande	24	24	23	23	25	n	30-34
Irlande	20-21	20-21	21	21	23	25	27
Israël	m	m	26	26	28-29	a	30-34
Italie	22-23	22-23	23	23	25	a	30-34
Japon	19	19	21-23	21	23	24	26
Corée	20	20	22-24	22-26	24-25	a	30-34
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	20	20	23	23	23-26	m	24-28
Pays-Bas	m	29	23	23	a	a	28-29
Nouvelle-Zélande	19-21	19-21	21-23	21-23	23	24	27-28
Norvège	21-22	21-22	22-27	22-23	24-25	26-27	28-29
Pologne	22	22	23-25	23	25	a	25-29
Portugal	25-29	25-29	22	22	22-24	26-28	30-34
Rép. slovaque	21-22	21-22	21-22	21-22	23-24	a	26-29
Slovénie	22-25	22-25	24-25	24-25	24-25	n	28
Espagne	19-21	19-21	22-23	20-22	22-23	a	30-34
Suède	21-23	21-23	25	25	25	n	30-34
Suisse	23-29	23-29	24-26	24-26	25-27	25-27	30-34
Turquie	21	21	22-24	22-23	25-26	30-34	30-34
Royaume-Uni	19-24	19-24	20-25	20-22	22-24	23-25	25-29
États-Unis	19	19	21	21	23	24	26
Autres G20							
Argentine	m	20-24	m	20-24	25-29	a	25-29
Brésil	m	m	22-24	22-24	m	m	30-34
Chine	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	24	m	24	24	24	25-27
Fédération de Russie	20	20	22	21	22	23	25-26
Arabie saoudite	20-24	20-24	20-24	m	m	m	25-29
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : lorsque les données du niveau tertiaire de type A sont disponibles selon la durée de programme, le taux d'obtention d'un diplôme pour tous les programmes est constitué de la somme des taux d'obtention d'un diplôme par durée de programme.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685570>

Tableau X1.1c. [2/2] Taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2010)

		Calcul des taux d'obtention des diplômes : brut/net											
		Programmes tertiaires de type B (CITE 5B)				Programmes tertiaires de type A (CITE 5A)						Programmes de recherche de haut niveau (CITE 6)	
		Diplôme à l'issue d'une première formation		Premier diplôme		Diplôme à l'issue d'une première formation		Premier diplôme		Deuxième diplôme			
		Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement		
OCDE	Australie	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net
	Autriche	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net
	Belgique	m	m	net	net	m	m	net	net	net	net	net	net
	Canada	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net
	Chili	m	m	net	m	m	m	net	m	net	m	net	m
	Rép. tchèque	net	m	net	m	net	m	net	m	net	m	net	m
	Danemark	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net
	Estonie	m	m	net	m	m	m	net	m	net	m	net	m
	Finlande	net	n	net	n	net	m	net	net	net	net	net	net
	France	m	m	brut	m	m	m	brut	m	brut	m	brut	m
	Allemagne	brut	m	brut	m	net	net	net	net	net	net	net	net
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	net	m	net	m	net	m	net	m	net	m	net	m
	Islande	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net
	Irlande	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net
	Israël	m	m	m	m	net	m	net	m	net	m	net	m
	Italie	brut	m	brut	brut	net	m	net	m	m	m	m	m
	Japon	brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut
	Corée	m	m	net	m	m	m	net	m	net	m	net	m
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	net	m	net	m	net	m	net	m	brut	m	brut	m
	Pays-Bas	net	net	net	m	net	net	net	net	net	net	brut	m
	Nouvelle-Zélande	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net
	Norvège	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net
	Pologne	net	m	net	m	net	net	net	net	brut	net	brut	brut
	Portugal	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net
Rép. slovaque	net	m	net	m	net	net	net	net	net	net	net	net	
Slovénie	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	
Espagne	net	m	net	m	net	m	net	m	net	m	net	m	
Suède	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	net	
Suisse	brut	m	brut	m	net	m	net	net	net	net	net	net	
Turquie	net	m	net	m	brut	m	net	m	net	m	net	m	
Royaume-Uni	net	m	net	net	net	m	net	net	net	net	net	net	
États-Unis	brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut	brut	
Autres G20	Argentine	m	m	brut	m	m	m	brut	m	brut	m	brut	m
	Brésil	m	m	net	m	m	m	net	m	net	m	net	m
	Chine	m	m	brut	m	m	m	brut	m	brut	m	brut	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	net	m	m	m	net	m	net	m	net	m
	Fédération de Russie	m	m	brut	m	m	m	brut	m	brut	m	brut	m
	Arabie saoudite	brut	m	brut	m	brut	m	brut	m	brut	m	brut	m
Afrique du Sud	m	m	brut	m	m	m	brut	m	brut	m	brut	m	

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Données relatives à l'Afrique du Sud : Institut statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685570>

Tableau X1.1d. **Taux d'accès à l'enseignement tertiaire : âge typique d'accès et méthode employée pour calculer les taux d'accès (2010)**

	Âges typiques d'accès			Calcul des taux d'accès : brut/net			Calcul des taux d'accès : brut/net			
				Tous étudiants confondus			Étudiants en mobilité internationale			
	CITE 5A	CITE 5B	CITE 6	CITE 5A	CITE 5B	CITE 6	CITE 5A	CITE 5B	CITE 6	
OCDE	Australie	18	18	22-23	net	m	net	net	m	net
	Autriche	19-20	20-21	25-26	net	net	net	net	net	net
	Belgique	18	18	m	net	net	m	net	net	m
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	18-19	18-19	24-28	net	net	net	m	m	m
	Rép. tchèque	19-20	19-20	24-25	net	net	net	m	m	m
	Danemark	20-21	20-22	25-27	net	net	net	net	net	net
	Estonie	19	19	24	net	net	net	m	m	m
	Finlande	19	19	m	net	a	m	m	a	m
	France	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Allemagne	19-21	18-21	m	net	net	m	net	m	m
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	19	19	24	net	net	net	m	m	m
	Islande	20	20	25	net	net	net	net	net	net
	Irlande	18	18	m	net	net	m	net	net	m
	Israël	22-24	18	27-29	net	net	net	m	m	m
	Italie	19	19	24	net	brut	brut	m	m	m
	Japon	18	18	24	net	net	net	m	m	m
	Corée	18	18	24-29	net	net	net	m	m	m
	Luxembourg	m	m	m	net	net	net	m	m	m
	Mexique	18	18	24	net	net	net	m	m	m
	Pays-Bas	18-19	17-18	m	net	net	m	net	net	m
	Nouvelle-Zélande	18	18	23-24	net	net	net	net	net	net
	Norvège	19-20	19	26-27	net	net	net	net	net	net
	Pologne	19-20	19-20	m	net	net	m	net	m	m
	Portugal	18	22	24-29	net	net	net	net	net	net
	Rép. slovaque	19	19	24	net	net	net	net	m	net
	Slovénie	19	19-20	24-26	net	net	net	net	net	net
	Espagne	18	19-20	23-27	net	net	net	m	m	m
	Suède	19	19	24	net	net	net	net	net	net
Suisse	19-21	21-25	25-27	net	net	net	net	m	net	
Turquie	18-19	18-19	25-26	net	net	net	m	m	m	
Royaume-Uni	18	18	23	net	net	net	net	net	net	
États-Unis	18	18	24	net	m	m	m	m	m	
Autres G20	Argentine	18	18	23	net	net	brut	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	15-19	15-19	20-24	brut	brut	brut	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	18	18	25	net	net	net	m	m	m
	Fédération de Russie	18	18	23-24	brut	brut	brut	m	m	m
	Arabie saoudite	18	18	m	brut	brut	brut	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Observatoire de l'enseignement supérieur. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685589>

Tableau X1.2a. Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, pays membres de l'OCDE

OCDE	Année budgétaire												Année scolaire											
	2008						2009						2010						2011					
	Mois	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6
Australie																								
Autriche																								
Belgique																								
Canada																								
Chili																								
Rép. tchèque																								
Danemark																								
Estonie																								
Finlande																								
France																								
Allemagne																								
Grèce																								
Hongrie																								
Islande																								
Irlande																								
Israël																								
Italie																								
Japon																								
Corée																								
Luxembourg																								
Mexique																								
Pays-Bas																								
Nouvelle-Zélande																								
Norvège																								
Pologne																								
Portugal																								
Rép. slovaque																								
Slovénie																								
Espagne																								
Suède																								
Suisse																								
Turquie																								
Royaume-Uni																								
États-Unis																								

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).



 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685608>

Tableau X1.2b. Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, autres pays du G20

		Année budgétaire												Année scolaire																																						
		2008						2009						2010						2011																																
Autres G20	Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6									
	Argentine																																																			
Brésil																																																				
Chine																																																				
Inde																																																				
Indonésie																																																				
Fédération de Russie																																																				
Arabie saoudite																																																				
Afrique du Sud																																																				
	Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6									
		2008						2009						2010						2011																																

Source : OCDE. Données relatives à l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685627>

Annexe

2

STATISTIQUES DE RÉFÉRENCE

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

Tableau X2.1. **Vue d'ensemble des principales variables relatives au contexte économique**
(période de référence : année civile 2009, prix courants de 2009)

	Dépenses publiques totales en pourcentage du PIB	PIB par habitant (en équivalent USD convertis sur la base des PPA)	Déflateur du PIB (2005 =100)	Déflateur du PIB (2000 =100)	Taux de change moyen entre 2007 et 2009 ¹	Parité de pouvoir d'achat pour la consommation privée (PPA) (USD = 1, 2009) ¹
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE						
Australie	35.1	39 971	115.0	136.9	1.22	1.55
Autriche	52.9	38 834	106.9	115.7	0.71	0.87
Belgique	53.8	36 698	108.3	120.2	0.71	0.92
Canada ²	39.1	38 522	108.2	121.8	1.09	1.31
Chili ³	20.6	15 107	122.2	161.9	535.26	372.03
Rép. tchèque	44.9	25 614	107.9	121.3	18.81	14.95
Danemark	58.0	38 299	110.0	123.4	5.30	8.72
Estonie	45.2	19 789	126.6	162.7	0.71	0.62
Finlande	55.6	35 848	108.0	112.9	0.71	1.01
France	56.7	33 724	108.0	119.0	0.71	0.92
Allemagne	48.1	36 048	103.9	109.6	0.71	0.85
Grèce	m	29 381	114.3	134.0	0.71	0.78
Hongrie	51.3	20 154	119.0	163.2	186.03	145.51
Islande	51.0	36 718	139.2	169.4	91.88	137.48
Irlande	48.6	39 750	98.3	119.3	0.71	1.02
Israël	42.9	27 454	109.1	116.2	3.88	4.42
Italie	51.7	32 397	109.0	124.4	0.71	0.85
Japon	42.4	32 324	97.0	90.7	104.89	126.04
Corée	33.1	27 171	108.5	124.9	1 102.75	903.08
Luxembourg	43.0	82 972	115.6	133.4	0.71	0.98
Mexique	26.2	14 397	125.1	174.5	11.86	8.83
Pays-Bas	51.5	41 089	105.4	121.3	0.71	0.88
Nouvelle-Zélande	34.1	29 204	111.6	126.4	1.46	1.61
Norvège	46.7	54 708	116.3	137.9	5.93	9.58
Pologne	44.4	18 910	112.8	128.0	2.77	2.02
Portugal	49.9	24 935	108.3	126.0	0.71	0.72
Rép. slovaque	41.5	22 620	105.8	131.7	0.75	0.59
Slovénie	49.3	27 150	114.0	147.7	0.71	0.68
Espagne	46.3	32 146	110.2	135.5	0.71	0.79
Suède	55.1	37 192	110.0	117.8	7.00	9.24
Suisse	33.7	44 773	107.3	110.5	1.12	1.69
Turquie	m	14 442	137.0	426.8	1.38	1.12
Royaume-Uni	51.4	34 483	110.7	123.4	0.56	0.69
États-Unis	42.7	45 087	109.7	123.7	1.00	1.00
Autres G20						
Argentine	m	14 677	m	m	m	m
Brésil	34.0	11 155	127.4	201.5	1.9	m
Chine	m	m	m	m	m	m
Inde	m	2 976	m	m	m	m
Indonésie	m	4 394	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	18 882	157.7	346.8	27.4	15.42
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	2 139	m	m	m	m


1. Le taux de change moyen et les parités de pouvoir d'achat en fonction de la consommation des ménages (PPA) sont utilisés dans l'indicateur A11.

2. Année de référence : 2008.

3. Année de référence : 2010.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685646>

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

Tableau X2.2a. **Statistiques de référence (période de référence : année civile 2009, prix courants de 2009)¹**

	Produit intérieur brut (en millions de la devise nationale) ²	Dépenses publiques totales (ajustées suivant l'année budgétaire) ³	Dépenses publiques totales (en millions de la devise nationale)	Population totale en milliers (estimation en milieu d'année)	Parité de pouvoir d'achat pour le PIB (PPA) (USD = 1)	Parité de pouvoir d'achat pour le PIB (PPA) (Zone euro = 1)	Parité de pouvoir d'achat pour la consommation privée (PPA) (USD = 1)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
OCDE							
Australie	1 284 670		450 682	22 163	1.45015	1.8127	1.55
Autriche	274 818		145 360	8 363	0.84619	1.0577	0.87
Belgique	340 398		183 229	10 790	0.85966	1.0746	0.91
Canada ⁴	1 603 418	1 584 810	619 880	33 720	1.23439	1.5430	1.31
Chili ⁵	103 806 380		24 273 284	17 094	401.97839	502.4730	365.72
Rép. tchèque	3 739 225		1 679 693	10 491	13.91433	17.3929	15.61
Danemark	1 667 839		966 642	5 522	7.88622	9.8578	8.65
Estonie	216 474		97 912	1 340	8.16122	10.2015	0.62
Finlande	173 267		96 300	5 339	0.90532	1.1317	1.01
France	1 889 231		1 071 907	64 496	0.86859	1.0857	0.91
Allemagne	2 374 500		1 142 090	81 875	0.80453	1.0057	0.86
Grèce	231 642		m	11 283	0.69877	0.8735	0.77
Hongrie	25 622 866		13 148 013	10 023	126.84522	158.5565	143.67
Islande	1 497 672		763 327	319	127.7634	159.7043	140.60
Irlande	160 596		78 065	4 468	0.90423	1.1303	1.02
Israël	766 273		328 528	7 486	3.7286	4.6608	4.42
Italie	1 526 790		788 951	60 193	0.78294	0.9787	0.85
Japon ⁶	470 936 700	472 997 325	200 331 700	127 510	114.25894	142.8237	126.08
Corée	1 065 036 800		352 323 300	48 747	804.1058	1 005.1323	902.83
Luxembourg	37 393		16 095	497	0.90622	1.1328	0.98
Mexique	11 879 676		3 114 065	107 444	7.67963	9.5995	8.73
Pays-Bas	571 145		294 424	16 526	0.84111	1.0514	0.87
Nouvelle-Zélande	187 802		64 013	4 332	1.48445	1.8556	1.60
Norvège	2 356 599		1 101 034	4 827	8.92402	11.1550	9.67
Pologne	1 343 366		596 542	38 153	1.86196	2.3275	2.04
Portugal	168 504		84 106	10 632	0.63556	0.7945	0.72
Rép. slovaque	62 896		26 079	5 417	0.5133	0.6416	0.60
Slovénie	35 311		17 403	2 042	0.63702	0.7963	0.69
Espagne	1 047 831		484 759	45 929	0.70969	0.8871	0.79
Suède	3 093 843		1 703 862	9 299	8.94568	11.1821	9.31
Suisse	535 650		180 619	7 801	1.53361	1.9170	1.69
Turquie	952 559		m	71 897	0.91739	1.1467	1.11
Royaume-Uni	1 393 847		716 432	61 792	0.65415	0.8177	0.70
États-Unis	13 863 600		5 913 918	307 483	1	1.2500	1.00
Zone euro					0.800		
Autres G20							
Argentine	1 145 458		m	40 134	1.9481	2.435	m
Brésil	3 185 125		1 082 430	191 796	1.4887	1.8609	m
Chine	m		m	m	m	m	m
Inde	61 457 625		m	1 224 614	16.863	21.0788	m
Indonésie ⁵	6 422 919 971		m	237 415	6 237.547	7 795.6838	m
Fédération de Russie	38 786 372		m	141 904	14.47585	18.0948	16.60
Arabie saoudite	m		m	m	m	m	m
Afrique du Sud	504 938		m	49 752	4.745	m	m

1. Le PIB, les PPA et les dépenses publiques totales des pays de la zone euro sont exprimés en euros.

2. Australie : PIB calculé suivant l'année budgétaire ; Nouvelle Zélande : PIB et dépenses publiques totales calculées suivant l'année budgétaire.

3. Pour les pays dont le PIB ne correspond pas à la même période de référence que les données sur les dépenses d'éducation, le PIB est calculé comme suit : $wt-1 (GDPT - 1) + wt (GDPT)$, où wt et $wt-1$ sont les pondérations attribuées aux fractions respectives des deux périodes de référence qui serviront à estimer le PIB pour la période de référence concernée. Dans le chapitre B, des corrections de cet ordre ont été apportées aux statistiques fournies par l'Australie, le Canada, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni.


4. Année de référence : 2008.

5. Année de référence : 2010.

6. Les dépenses publiques totales sont ajustées à l'année budgétaire nationale.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685665>

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum, voir : www.oecd.org/editions/corrigenda

Tableau X2.2b. **Statistiques de référence (période de référence : années civiles 1995, 2000 et 2005, prix courants)¹**

	Produit intérieur brut (en millions de la devise nationale)			Dépenses publiques totales (en millions de la devise nationale)			Variation du produit intérieur brut (2005 = 100, prix constants)				
	1995	2000	2005	1995	2000	2005	1995	2000	2005	2009	
	(1)	(2)	(3)	(5)	(6)	(7)	(9)	(10)	(11)	(12)	
OCDE	Australie	531 970	708 919	1 001 440	184 270	225 913	309 431	69	84	100	112
	Autriche	174 794	208 474	245 243	98 361	108 175	122 585	79	92	100	105
	Belgique	207 927	252 543	303 357	108 336	123 943	157 976	80	92	100	104
	Canada	810 426	1 076 577	1 373 845	392 886	442 560	539 234	72	88	100	103
	Chili	28 363 879	40 679 938	77 830 577	6 705 897	10 559 689	15 342 256	66	81	100	112
	Rép. tchèque	1 533 676	2 269 695	3 116 056	798 790	915 413	1 340 123	75	82	100	111
	Danemark	1 019 545	1 293 963	1 545 257	604 404	694 479	815 717	82	94	100	98
	Estonie	2 766	6 160	11 182	17 866	34 815	3 757	51	71	100	98
	Finlande	96 064	132 195	157 429	58 947	63 794	78 934	69	88	100	102
	France	1 196 181	1 439 603	1 718 047	650 606	744 119	920 351	81	92	100	102
	Allemagne	1 848 500	2 047 500	2 224 400	1 012 330	930 400	1 043 450	89	97	100	103
	Grèce	88 742	135 043	193 050	40 783	63 627	m	69	82	100	105
	Hongrie	5 727 829	13 089 047	22 018 283	3 197 916	6 251 647	11 032 047	71	82	100	98
	Islande	454 013	683 747	1 025 740	m	286 259	433 346	64	81	100	105
	Irlande	53 692	105 854	163 462	21 841	32 836	55 109	51	79	100	100
	Israël	289 038	509 235	601 208	149 518	239 809	273 209	70	90	100	117
	Italie	952 158	1 198 292	1 436 379	497 487	550 032	688 367	87	95	100	98
	Japon	495 165 500	502 989 900	501 734 400	181 284 700	193 917 400	193 158 000	89	94	100	97
	Corée	409 653 600	603 236 000	865 240 900	83 399 300	135 324 800	230 062 600	62	80	100	113
	Luxembourg	15 110	22 001	30 283	5 996	8 270	12 573	62	84	100	107
	Mexique	2 013 954	6 020 649	9 220 649	384 960	1 139 998	1 979 808	70	91	100	103
	Pays-Bas	305 261	417 960	513 407	172 305	184 612	229 965	77	94	100	106
	Nouvelle-Zélande	94 545	117 508	160 573	31 743	m	62 645	72	83	100	105
	Norvège	943 437	1 481 242	1 958 907	480 575	626 569	818 805	75	90	100	103
	Pologne	337 222	744 378	983 302	147 561	294 012	427 152	66	86	100	121
	Portugal	87 841	127 317	154 269	36 447	52 237	70 363	78	96	100	101
	Rép. slovaque	19 319	31 177	49 314	9 392	16 255	18 730	67	79	100	121
	Slovénie	10 357	18 566	28 722	m	8 636	13 011	68	84	100	108
	Espagne	447 205	629 907	909 298	198 730	246 542	349 501	70	85	100	105
	Suède	1 809 575	2 265 447	2 769 375	1 175 180	1 248 029	1 491 382	74	88	100	102
	Suisse	373 599	422 063	463 799	157 093	145 394	208 505	85	94	100	108
Turquie	10 435	166 658	648 932	m	m	m	65	80	100	107	
Royaume-Uni	733 266	976 284	1 254 290	322 956	381 199	553 045	71	87	100	100	
États-Unis	7 359 300	9 898 800	12 564 300	2 732 629	3 353 547	4 563 353	72	89	100	101	
Autres G20	Brésil	646 192	1 179 482	2 147 944	224 283	394 349	670 514	m	m	m	m
	Fédération de Russie	499 375 940	1 389 769 900	2 774 281 100	m	2 016 630	7 380 575	77	79	100	124

1. Le PIB et les dépenses publiques totales des pays de la zone euro sont exprimés en euros.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685684>

Tableau X2.3a. [1/2] **Salaires des enseignants en devise nationale (2010)**

Salaires annuels statutaires des enseignants des établissements publics, en début de carrière, après 10 ans d'exercice, 15 ans d'exercice et à l'échelon maximum, selon le niveau d'enseignement, en devise nationale

	Préprimaire				Primaire			
	Salaires en début de carrière/formation minimale	Salaires après 10 d'exercice/formation minimale	Salaires après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaires à l'échelon maximum/formation minimale	Salaires en début de carrière/formation minimale	Salaires après 10 d'exercice/formation minimale	Salaires après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaires à l'échelon maximum/formation minimale
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE								
Australie	52 865	71 956	71 956	71 956	53 119	73 706	73 706	73 706
Autriche	26 817	31 647	35 526	53 067	26 817	31 647	35 526	53 067
Belgique (Fl.)	28 338	35 557	40 042	49 011	28 338	35 557	40 042	49 011
Belgique (Fr.)	27 438	m	38 875	47 703	27 438	m	38 875	47 703
Canada	44 854	68 006	71 632	71 632	44 861	67 996	71 608	71 608
Chili	6 465 240	7 817 297	8 493 461	11 198 117	6 465 240	7 817 297	8 493 461	11 198 117
Rép. tchèque	195 904	242 785	257 418	297 330	234 194	294 031	310 711	346 961
Danemark	359 285	381 192	391 577	391 577	375 448	419 978	434 802	434 802
Angleterre	21 102	30 842	30 842	30 842	21 102	30 842	30 842	30 842
Estonie	m	m	m	m	7 298	7 728	7 728	10 667
Finlande	24 725	28 395	28 395	28 395	29 272	35 631	37 769	40 035
France	22 060	27 715	29 674	43 783	22 060	27 715	29 674	43 783
Allemagne	m	m	m	m	39 688	m	47 647	52 292
Grèce	20 521	23 321	25 001	30 055	20 521	23 321	25 001	30 055
Hongrie ¹	1 486 200	1 674 024	1 780 884	2 332 740	1 550 400	1 780 752	1 916 568	2 556 456
Islande	3 066 123	3 409 863	3 409 863	3 901 395	3 543 514	3 884 631	3 987 224	4 157 620
Irlande	32 566	47 840	53 620	60 693	32 566	47 840	53 620	60 693
Israël	63 184	81 282	89 297	131 835	78 491	99 704	112 005	160 740
Italie	22 868	25 164	27 645	33 658	22 868	25 164	27 645	33 658
Japon	m	m	m	m	3 157 000	4 693 000	5 555 000	7 013 000
Corée	23 783 294	34 944 614	40 831 708	67 212 724	24 271 343	36 005 976	42 003 257	67 212 724
Luxembourg	63 895	82 545	93 182	112 736	63 895	82 545	93 182	112 736
Mexique	125 517	126 350	163 419	268 569	125 517	126 350	163 419	268 569
Pays-Bas	m	m	m	m	32 249	38 851	44 288	46 941
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	44 348	65 609	65 609	65 609
Norvège	310 700	353 700	353 700	353 700	316 400	349 000	349 000	391 800
Pologne	19 311	25 583	30 785	32 078	19 311	25 583	30 785	32 078
Portugal	22 200	24 874	27 038	39 005	22 200	24 874	27 038	39 005
Écosse ¹	21 104	33 666	33 666	33 666	21 104	33 666	33 666	33 666
Rép. slovaque	5 334	5 872	6 136	6 818	6 512	7 164	7 492	8 078
Slovénie	18 459	20 477	22 433	23 117	18 459	20 477	22 433	23 566
Espagne	29 374	32 018	33 889	40 989	29 374	32 018	33 889	40 989
Suède ¹	270 400	295 400	309 400	321 000	271 900	302 400	313 600	363 600
Suisse ²	67 633	86 060	m	105 367	75 868	96 241	m	118 743
Turquie	25 847	27 796	27 701	29 776	26 290	28 239	28 144	30 219
États-Unis ¹	36 977	m	m	m	36 858	42 889	45 226	52 137
Autres G20								
Argentine	26 345	m	31 983	38 631	24 668	m	30 574	37 114
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	8 804 400	9 973 200	11 142 000	12 693 600	8 804 400	9 973 200	11 142 000	12 693 600
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaire réel de base.

2. Salaire après 11 ans d'exercice pour les colonnes 2, 6, 10 et 14.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685703>

Tableau X2.3a. [2/2] **Salaires des enseignants en devise nationale (2010)**

Salaires annuels statutaires des enseignants des établissements publics, en début de carrière, après 10 ans d'exercice, 15 ans d'exercice et à l'échelon maximum, selon le niveau d'enseignement, en devise nationale

	Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire			
	Salaires en début de carrière/formation minimale	Salaires après 10 d'exercice/formation minimale	Salaires après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaires à l'échelon maximum/formation minimale	Salaires en début de carrière/formation minimale	Salaires après 10 d'exercice/formation minimale	Salaires après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaires à l'échelon maximum/formation minimale
	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
OCDE								
Australie	53 319	73 706	73 706	73 706	53 319	73 706	73 706	73 706
Autriche	28 056	34 183	38 451	55 146	28 443	30 697	39 535	57 866
Belgique (Fl.)	28 338	35 557	40 042	49 011	35 375	45 110	51 454	62 028
Belgique (Fr.)	27 438	m	38 875	47 703	34 281	m	50 108	60 515
Canada	44 861	67 996	71 608	71 608	45 051	68 297	71 886	71 886
Chili	6 465 240	7 817 297	8 493 461	11 198 117	6 509 124	8 293 290	9 004 818	11 850 942
Rép. tchèque	232 328	296 876	314 897	350 793	241 943	317 867	334 084	375 631
Danemark	375 448	419 978	434 802	434 802	386 236	504 046	504 046	504 046
Angleterre	21 102	30 842	30 842	30 842	21 102	30 842	30 842	30 842
Estonie	7 298	7 728	7 728	10 667	7 298	7 728	7 728	10 667
Finlande	31 614	38 482	40 791	43 238	32 547	41 507	43 168	45 758
France	24 644	30 299	32 258	46 507	24 858	30 513	32 472	46 742
Allemagne	43 620	m	52 784	58 599	46 102	m	57 150	65 298
Grèce	20 521	23 321	25 001	30 055	20 521	23 321	25 001	30 055
Hongrie ¹	1 550 400	1 780 752	1 916 568	2 556 456	1 703 208	2 073 468	2 262 636	3 327 156
Islande	3 543 514	3 884 631	3 987 224	4 157 620	3 262 000	3 786 000	4 012 000	4 197 000
Irlande	32 566	47 840	53 620	60 693	32 566	47 840	53 620	60 693
Israël	78 491	91 239	102 514	147 811	62 249	83 490	93 450	140 307
Italie	24 651	27 316	30 121	36 963	24 651	27 982	30 966	38 645
Japon	3 157 000	4 693 000	5 555 000	7 013 000	3 157 000	4 693 000	5 555 000	7 203 000
Corée	24 175 343	35 909 976	41 907 257	67 116 724	24 175 343	35 909 976	41 907 257	67 116 724
Luxembourg	72 332	90 416	99 782	125 671	72 332	90 416	99 782	125 671
Mexique	161 890	166 906	209 350	343 017	m	m	m	m
Pays-Bas	33 247	45 866	53 984	58 095	33 247	45 866	53 984	58 095
Nouvelle-Zélande	45 001	67 295	67 295	67 295	45 653	68 980	68 980	68 980
Norvège	316 400	349 000	349 000	391 800	349 000	376 400	376 400	414 700
Pologne	21 742	29 017	35 071	36 550	24 567	33 141	40 120	41 819
Portugal	22 200	24 874	27 038	39 005	22 200	24 874	27 038	39 005
Écosse ¹	21 104	33 666	33 666	33 666	21 104	33 666	33 666	33 666
Rép. slovaque	6 512	7 164	7 492	8 078	6 512	7 164	7 498	8 078
Slovénie	18 459	20 477	22 433	23 566	18 459	20 477	22 433	23 566
Espagne	32 839	35 771	37 820	45 927	33 477	36 504	38 613	46 879
Suède ¹	274 800	311 800	324 000	366 000	288 000	328 100	342 300	391 600
Suisse ²	85 956	109 537	m	133 536	99 154	127 839	m	151 605
Turquie	a	a	a	a	27 029	28 978	28 883	30 958
États-Unis ¹	36 772	42 982	45 049	55 259	37 267	44 011	48 446	55 199
Autres G20								
Argentine	19 666	m	26 455	32 091	19 666	m	26 455	32 091
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	9 384 000	11 038 800	12 693 600	13 790 400	10 864 800	11 038 800	14 058 000	15 319 200
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaires réels de base.

2. Salaires après 11 ans d'exercice pour les colonnes 2, 6, 10 et 14.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685703>

Tableau X2.3b. [1/2] **Évolution du salaire des enseignants en devise nationale, par niveau d'enseignement (2000, 2005-10)¹**

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics après 15 ans d'exercice/formation minimale, selon le niveau d'enseignement, en devise nationale

	Primaire							Premier cycle du secondaire			
	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2000	2005	2006	2007
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE											
Australie	50 995	62 240	61 243	63 977	68 586	70 696	73 706	51 016	62 384	62 106	64 984
Autriche	25 826	31 050	31 935	32 830	33 717	34 848	35 526	26 916	33 635	34 418	35 467
Belgique (Fl.)	29 579	35 417	36 390	37 236	37 432	39 670	40 042	31 191	35 417	36 390	37 236
Belgique (Fr.)	28 638	33 598	34 825	35 697	35 917	38 872	38 875	30 482	33 973	34 825	35 697
Canada	m	m	m	m	m	m	71 608	m	m	m	m
Chili	m	m	4 430 124	4 636 394	m	8 257 733	8 493 461	m	m	4 430 124	4 636 394
Rép. tchèque	125 501	250 559	254 921	302 856	309 994	323 789	310 711	125 501	250 559	254 921	302 856
Danemark	285 200	332 015	341 001	346 569	362 222	434 439	434 802	285 200	332 015	341 001	346 569
Angleterre	23 193	27 123	28 005	28 707	29 427	30 148	30 842	23 193	27 123	28 005	28 707
Estonie	3 068	4 379	5 039	6 013	7 522	8 439	7 728	3 068	4 379	5 039	6 013
Finlande	26 506	33 171	33 868	35 299	36 540	37 417	37 769	31 115	36 109	36 867	38 123
France	27 288	28 395	28 791	29 097	29 271	29 438	29 674	29 456	30 667	31 068	31 274
Allemagne	37 938	44 370	44 481	45 877	46 295	46 134	47 647	40 597	45 534	45 648	49 861
Grèce	15 883	20 572	21 237	21 872	22 989	24 146	25 001	15 883	20 572	21 237	21 872
Hongrie ²	897 168	1 944 576	1 970 676	1 983 240	2 059 668	1 914 504	1 916 568	897 168	1 944 576	1 970 676	1 983 240
Islande	1 884 000	2 573 556	2 837 950	2 830 814	3 268 766	3 987 224	3 987 224	1 884 000	2 573 556	2 837 950	2 830 814
Irlande	33 370	46 591	49 421	52 177	53 221	55 916	53 620	33 729	46 591	49 421	52 177
Israël	68 421	73 496	77 475	86 089	94 432	105 899	112 005	76 048	82 030	86 256	86 838
Italie	20 849	25 234	25 528	25 799	26 470	27 374	27 645	22 836	27 487	27 797	28 095
Japon	6 645 000	6 236 000	6 235 725	5 958 000	5 753 000	5 720 000	5 555 000	6 645 000	6 236 000	6 235 725	5 958 000
Corée	26 757 000	39 712 000	40 841 220	41 387 505	42 003 300	42 003 300	42 003 257	26 661 000	39 616 000	40 745 220	41 291 505
Luxembourg	m	62 139	63 692	65 284	64 244	67 230	93 182	m	81 258	83 289	85 371
Mexique	86 748	124 082	130 526	137 323	145 917	155 022	163 419	109 779	157 816	166 107	174 854
Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Nouvelle-Zélande	49 450	54 979	56 628	58 327	60 660	63 086	65 609	49 450	54 979	56 628	58 327
Norvège	m	302 000	305 000	313 000	327 300	337 800	349 000	m	302 000	305 000	313 000
Pologne	m	19 022	m	m	26 944	28 902	30 785	m	19 022	m	m
Portugal	17 180	22 775	23 186	23 541	23 987	26 763	27 038	17 180	22 775	23 186	23 541
Écosse ²	22 743	29 827	30 602	31 241	32 052	32 855	33 666	22 743	29 827	30 602	31 241
Rép. slovaque	m	m	m	m	m	7 276	7 492	m	m	m	m
Slovénie	m	17 939	19 025	20 005	20 911	22 361	22 433	m	17 939	19 025	20 005
Espagne	22 701	28 122	29 347	29 934	32 193	33 754	33 889	24 528	31 561	32 922	33 580
Suède ²	248 300	283 200	283 200	298 800	298 800	313 600	313 600	248 300	290 400	290 400	306 300
Suisse ³	85 513	90 483	89 909	91 017	92 617	96 918	96 241	102 409	103 037	102 985	104 157
Turquie	2 638	17 166	17 609	19 822	22 114	25 043	28 144	a	a	a	a
États-Unis ²	35 323	40 734	42 404	43 633	44 172	44 788	45 226	35 185	41 090	42 775	44 015
Autres G20											
Argentine	m	m	m	m	m	m	30 574	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	11 142 000	11 142 000	11 142 000	11 142 000	m	m	m	11 142 000
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données sur les salaires des pays de la zone euro sont exprimés en euros.

2. Salaire réel de base.

3. Salaire après 11 ans d'exercice.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685722>

Tableau X2.3b. [2/2] **Évolution du salaire des enseignants en devise nationale, par niveau d'enseignement (2000, 2005-10)¹**

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics après 15 ans d'exercice/formation minimale, selon le niveau d'enseignement, en devise nationale

	Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire						
	2008	2009	2010	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)
OCDE										
Australie	69 794	70 696	73 706	51 016	62 384	62 106	64 984	69 794	70 696	73 706
Autriche	36 455	37 664	38 451	29 728	34 265	35 273	36 493	37 508	38 787	39 535
Belgique (Fl.)	37 432	39 670	40 042	39 886	45 301	46 477	47 644	47 976	50 852	51 454
Belgique (Fr.)	35 917	38 872	38 875	39 207	43 704	44 750	45 820	46 039	50 106	50 108
Canada	m	m	71 608	m	m	m	m	m	m	71 886
Chili	m	8 257 733	8 493 461	m	m	4 638 231	4 852 425	m	8 638 812	9 004 818
Rép. tchèque	316 173	330 923	314 897	152 941	255 125	258 535	323 566	337 024	347 334	334 084
Danemark	362 222	434 439	434 802	335 000	404 229	424 212	423 426	436 926	497 723	504 046
Angleterre	29 427	30 148	30 842	23 193	27 123	28 005	28 707	29 427	30 148	30 842
Estonie	7 522	8 439	7 728	3 068	4 379	5 039	6 013	7 522	8 439	7 728
Finlande	39 464	40 411	40 791	32 681	38 263	39 066	40 396	41 805	42 808	43 168
France	31 461	31 641	32 258	29 456	30 895	31 296	31 525	31 715	31 896	32 472
Allemagne	50 544	50 929	52 784	43 920	49 048	49 171	53 640	54 369	55 533	57 150
Grèce	22 989	24 146	25 001	15 883	20 572	21 237	21 872	22 989	24 146	25 001
Hongrie ²	2 059 668	1 914 504	1 916 568	1 128 996	2 432 388	2 358 240	2 474 508	2 474 388	2 298 900	2 262 636
Islande	3 268 766	3 987 224	3 987 224	2 220 000	3 014 000	3 446 964	3 619 000	3 840 000	4 025 000	4 012 000
Irlande	53 221	55 916	53 620	33 729	46 591	49 421	52 177	53 221	55 916	53 620
Israël	95 405	99 247	102 514	75 097	80 052	84 190	85 118	93 786	91 563	93 450
Italie	28 831	29 824	30 121	23 518	28 259	28 574	28 880	29 637	30 661	30 966
Japon	5 753 000	5 720 000	5 555 000	6 649 000	6 237 000	6 235 725	5 958 000	5 753 000	5 720 000	5 555 000
Corée	41 907 300	41 907 300	41 907 257	26 661 000	39 616 000	40 745 220	41 291 505	41 907 300	41 907 300	41 907 257
Luxembourg	93 772	101 058	99 782	m	81 258	83 289	85 371	93 772	101 058	99 782
Mexique	185 616	196 707	209 350	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	48 615	50 955	53 984	44 244	54 712	55 647	47 427	48 615	50 955	53 984
Nouvelle-Zélande	60 660	63 086	67 295	49 450	54 979	56 628	58 327	60 660	63 086	68 980
Norvège	327 300	337 800	349 000	m	321 000	324 000	332 500	347 300	362 800	376 400
Pologne	30 850	32 920	35 071	m	19 022	m	m	35 459	37 670	40 120
Portugal	23 987	26 763	27 038	17 180	22 775	23 186	23 541	23 987	26 763	27 038
Écosse ²	32 052	32 855	33 666	22 743	29 827	30 602	31 241	32 052	32 855	33 666
Rép. slovaque	m	7 276	7 492	m	m	m	m	m	7 276	7 498
Slovénie	20 911	22 361	22 433	m	17 939	19 025	20 005	20 911	22 361	22 433
Espagne	35 200	37 669	37 820	26 366	32 293	33 666	34 339	36 818	38 459	38 613
Suède ²	306 300	324 000	324 000	264 700	313 600	313 600	326 900	326 900	342 300	342 300
Suisse ³	105 874	110 096	109 537	121 629	120 602	121 187	122 259	124 936	129 158	127 839
Turquie	a	a	a	2 441	17 403	18 074	20 329	22 650	25 625	28 883
États-Unis ²	44 000	44 614	45 049	37 838	41 044	42 727	43 966	47 317	47 977	48 446
Autres G20										
Argentine	m	m	26 455	m	m	m	m	m	m	26 455
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	12 693 600	12 693 600	12 693 600	m	m	m	11 142 000	14 058 000	14 058 000	14 058 000
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données sur les salaires des pays de la zone euro sont exprimés en euros.

2. Salaire réel de base.

3. Salaire après 11 ans d'exercice.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685722>

Tableau X2.3c. [1/3] **Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants (2000, 2005-10)**

OCDE	Parité de pouvoir d'achat pour la consommation privée (PPA) ¹	Produit intérieur brut (PIB) (en millions de la devise nationale, année civile) ¹									
		Janv. 2010	1999	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
		(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Australie	1.55	663 810	708 919	926 447	1 001 440	1 091 633	1 185 740	1 255 241	1 284 670	1 386 617	
Autriche	0.87	199 266	208 474	234 708	245 243	259 034	274 020	282 746	274 818	286 197	
Belgique (Fl.) ²	0.91	238 877	252 543	291 292	303 357	318 697	335 610	346 130	340 398	354 378	
Belgique (Fr.) ²	0.91	238 877	252 543	291 292	303 357	318 697	335 610	346 130	340 398	354 378	
Canada	1.30	982 441	1 076 577	1 290 906	1 373 845	1 450 405	1 529 589	1 603 418	1 528 985	1 624 608	
Chili	362.80	37 228 111	40 679 938	58 303 211	66 192 596	77 830 577	85 849 774	89 205 487	90 219 527	103 806 380	
Rép. tchèque	15.58	2 149 023	2 269 695	2 929 172	3 116 056	3 352 599	3 662 573	3 848 411	3 739 225	3 775 237	
Danemark	8.65	1 213 473	1 293 963	1 466 180	1 545 257	1 631 659	1 695 264	1 753 152	1 667 839	1 754 648	
Angleterre ³	0.70	928 871	976 282	1 202 370	1 254 292	1 328 597	1 405 796	1 433 870	1 393 854	1 463 734	
Estonie	0.61	5 358	6 160	9 685	11 182	13 391	16 069	16 304	13 840	14 305	
Finlande	1.01	122 321	132 195	152 266	157 429	165 765	179 830	185 670	172 518	179 721	
France	0.91	1 367 005	1 439 603	1 655 572	1 718 047	1 798 116	1 886 792	1 933 195	1 889 231	1 932 802	
Allemagne	0.85	2 000 200	2 047 500	2 195 700	2 224 400	2 313 900	2 428 500	2 473 800	2 374 500	2 476 800	
Grèce	0.77	125 010	135 043	183 583	193 050	208 893	222 771	232 920	231 642	227 318	
Hongrie	144.89	11 443 475	13 089 047	20 665 018	22 018 283	23 675 850	24 991 847	26 545 649	25 622 866	26 747 662	
Irlande	142.76	632 399	683 747	930 141	1 025 740	1 168 602	1 308 530	1 481 986	1 497 672	1 537 106	
Irlande	1.00	91 391	105 854	150 561	163 462	178 297	189 933	179 990	160 596	155 992	
Israël	4.45	458 658	509 235	567 292	601 208	648 228	686 512	723 562	766 273	813 021	
Italie	0.85	1 133 998	1 198 292	1 397 728	1 436 379	1 493 031	1 554 199	1 575 144	1 519 695	1 553 166	
Japon	124.03	497 628 600	502 989 900	498 328 400	501 734 400	507 364 800	515 520 400	504 377 600	470 936 700	479 179 200	
Corée	906.46	549 005 000	603 236 000	826 892 700	865 240 900	908 743 800	975 013 000	1 026 451 800	1 065 036 800	1 172 803 400	
Luxembourg	0.98	19 887	22 001	27 456	30 283	33 920	37 491	39 437	37 393	40 267	
Mexique	8.78	5 037 271	6 020 649	8 561 305	9 220 649	10 344 065	11 290 752	12 153 436	11 879 676	13 043 195	
Pays-Bas	0.87	386 193	417 960	491 184	513 407	540 216	571 773	594 481	571 145	588 414	
Nouvelle-Zélande	1.60	111 178	117 508	152 038	160 573	168 663	182 260	185 561	187 802	197 208	
Norvège ⁴	9.70	1 240 426	1 481 242	1 752 812	1 958 907	2 180 801	2 306 445	2 559 914	2 356 599	2 523 226	
Pologne	2.03	665 688	744 378	924 538	983 302	1 060 031	1 176 737	1 275 432	1 343 366	1 415 362	
Portugal	0.72	118 661	127 317	149 313	154 269	160 855	169 319	171 983	168 504	172 670	
Écosse ³	0.70	928 871	976 282	1 202 370	1 254 292	1 328 597	1 405 796	1 433 870	1 393 854	1 463 734	
Rép. slovaque	0.59	28 109	31 177	45 161	49 314	55 002	61 450	66 842	62 795	65 743	
Slovénie	0.69	16 922	18 566	27 165	28 722	31 045	34 562	37 280	35 311	35 416	
Espagne	0.79	579 942	629 907	841 294	909 298	985 547	1 053 161	1 087 749	1 047 831	1 051 342	
Suède	9.40	2 138 421	2 265 447	2 660 957	2 769 375	2 944 480	3 126 018	3 204 320	3 105 790	3 330 581	
Suisse	1.68	402 907	422 063	451 379	463 799	490 544	521 101	545 028	535 650	550 571	
Turquie	1.14	104 596	166 658	559 033	648 932	758 391	843 178	950 534	952 559	1 103 750	
États-Unis	1.00	9 301 000	9 898 800	11 797 800	12 564 300	13 314 500	13 961 800	14 219 300	13 863 600	14 447 100	
Autres G20											
Argentine	1.79	m	m	m	m	m	m	1 032 758	1 145 458	1 442 655	
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Indonésie	5 376.31	1 208 278 251	1 389 769 900	2 295 826 000	2 774 281 100	3 339 216 900	3 950 893 200	4 948 688 400	5 603 871 000	6 422 918 200	
Fédération de Russie	17.01	4 818 191	7 298 009	17 027 191	21 609 766	26 917 201	33 247 513	41 276 849	38 786 372	44 939 153	
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

1. Les données sur les PPA et le PIB des pays de la zone euro sont exprimées en euros.

2. Les données sur le produit intérieur brut et sur la population totale se rapportent à l'ensemble de la Belgique.

3. Les données sur le produit intérieur brut et sur la population totale se rapportent à l'ensemble du Royaume-Uni.

4. Le PIB continental aux prix du marché est utilisé pour la Norvège.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685741>

Tableau X2.3c. [2/3] **Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants (2000, 2005-10)**

		Population totale (en milliers, année civile)								
		1999	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
		(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)
OCDE	Australie	19 036	19 270	20 250	20 542	20 871	21 261	21 728	22 163	22 554
	Autriche	7 992	8 012	8 169	8 225	8 268	8 301	8 337	8 363	8 388
	Belgique (Fl.) ²	10 222	10 246	10 417	10 474	10 543	10 622	10 708	10 790	10 883
	Belgique (Fr.) ²	10 222	10 246	10 417	10 474	10 543	10 622	10 708	10 790	10 883
	Canada	30 401	30 686	31 941	32 245	32 576	32 930	33 316	33 720	34 109
	Chili	15 197	15 398	16 093	16 267	16 433	16 598	16 763	16 929	17 094
	Rép. tchèque	10 283	10 273	10 207	10 234	10 267	10 323	10 430	10 491	10 517
	Danemark	5 321	5 338	5 403	5 419	5 437	5 460	5 492	5 522	5 546
	Angleterre ³	58 684	58 886	59 842	60 235	60 584	60 986	61 398	61 792	62 262
	Estonie	1 379	1 372	1 351	1 348	1 345	1 342	1 341	1 340	1 340
	Finlande	5 166	5 176	5 228	5 246	5 266	5 289	5 313	5 339	5 363
	France	60 315	60 725	62 491	62 958	63 393	63 781	64 142	64 496	64 848
	Allemagne	82 087	82 188	82 501	82 464	82 366	82 263	82 120	81 875	81 757
	Grèce	10 883	10 917	11 062	11 104	11 149	11 193	11 237	11 283	11 308
	Hongrie	10 238	10 211	10 107	10 087	10 071	10 056	10 038	10 023	10 000
	Islande	277	281	293	296	304	311	319	319	318
	Irlande	3 755	3 804	4 067	4 160	4 261	4 365	4 443	4 468	4 476
	Israël	6 125	6 289	6 809	6 930	7 054	7 180	7 309	7 486	7 624
	Italie	56 916	56 942	58 175	58 607	58 942	59 375	59 832	60 193	60 483
	Japon	126 667	126 926	127 787	127 768	127 770	127 771	127 692	127 510	127 383
	Corée	46 617	47 008	48 039	48 138	48 297	48 456	48 607	48 747	48 875
	Luxembourg	431	436	458	465	472	480	488	497	506
	Mexique	96 569	98 295	102 888	103 831	104 748	105 677	106 573	107 443	108 292
	Pays-Bas	15 809	15 922	16 276	16 317	16 341	16 378	16 440	16 526	16 612
	Nouvelle-Zélande	3 843	3 868	4 101	4 148	4 198	4 241	4 281	4 332	4 384
	Norvège ⁴	4 462	4 491	4 591	4 622	4 661	4 706	4 769	4 827	4 889
	Pologne	38 270	38 256	38 180	38 161	38 132	38 116	38 116	38 153	38 187
	Portugal	10 172	10 226	10 502	10 549	10 584	10 608	10 622	10 632	10 637
	Écosse ³	58 684	58 886	59 842	60 235	60 584	60 986	61 398	61 792	62 262
	Rép. slovaque	5 396	5 401	5 382	5 387	5 391	5 397	5 406	5 418	5 430
	Slovénie	1 984	1 989	1 997	2 001	2 008	2 019	2 022	2 042	2 049
Espagne	39 927	40 264	42 692	43 398	44 068	44 874	45 593	45 929	46 073	
Suède	8 858	8 872	8 994	9 030	9 081	9 148	9 220	9 299	9 378	
Suisse	7 167	7 209	7 454	7 501	7 558	7 619	7 711	7 801	7 786	
Turquie	63 366	64 259	67 734	68 582	69 421	70 256	71 079	71 897	72 848	
États-Unis	279 328	282 418	293 502	296 229	299 052	302 025	304 831	307 483	310 106	
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	39 746	40 062	40 412
	Bésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	207 437	205 132	216 826	219 852	222 747	225 642	228 523	231 370	237 641
	Fédération de Russie	147 539	146 890	144 168	143 474	142 754	142 221	142 009	141 904	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données sur les PPA et le PIB des pays de la zone euro sont exprimées en euros.

2. Les données sur le produit intérieur brut et sur la population totale se rapportent à l'ensemble de la Belgique.

3. Les données sur le produit intérieur brut et sur la population totale se rapportent à l'ensemble du Royaume-Uni.

4. Le PIB continental aux prix du marché est utilisé pour la Norvège.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685741>

Tableau X2.3c. [3/3] **Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants (2000, 2005-10)**

	Déflateurs de la consommation privée (2000 = 100)							Année de référence des données relatives aux salaires de 2010
	Janv. 2000	Janv. 2005	Janv. 2006	Janv. 2007	Janv. 2008	Janv. 2009	Janv. 2010	
	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	
OCDE								
Australie	100	113	116	119	123	125	128	2010
Autriche	100	109	111	114	116	118	120	2009/2010
Belgique (Fl.) ²	100	110	113	117	120	122	122	1 Janv. 2010
Belgique (Fr.) ²	100	110	113	117	120	122	122	2009/2010
Canada	100	109	111	113	114	115	117	2009/2010
Chili	m	m	m	m	m	m	m	2010
Rép. tchèque	100	111	112	115	119	122	122	2009/2010
Danemark	100	109	111	113	115	118	120	2009/2010
Angleterre ³	100	107	110	113	116	119	122	2009/2010
Estonie	100	120	125	134	145	150	151	2009/2010
Finlande	100	107	108	110	113	116	118	2009/2010
France	100	110	112	114	117	118	119	2009/2010
Allemagne	100	107	109	110	112	113	114	2009/2010
Grèce	100	116	120	124	129	132	135	2009
Hongrie	100	137	141	149	158	165	171	2010
Islande	100	122	128	135	148	169	183	2009/2010
Irlande	100	121	123	127	131	130	126	2009/2010
Israël	100	108	111	113	117	121	125	2009/2010
Italie	100	114	117	120	123	125	126	2009/2010
Japon	100	95	95	94	94	93	92	2009/2010
Corée	100	118	121	123	127	131	135	2010
Luxembourg	100	111	114	117	119	122	123	2009/2010
Mexique	100	137	142	148	155	166	174	2009/2010
Pays-Bas	100	114	117	119	121	121	122	2009/2010
Nouvelle-Zélande	100	109	112	115	118	121	123	2010
Norvège ⁴	100	110	111	113	116	119	122	2009/2010
Pologne	100	117	119	122	126	130	133	2009/2010
Portugal	100	116	119	123	126	126	126	2009/2010
Écosse ³	100	107	110	113	116	119	122	2009/2010
Rép. slovaque	100	131	136	141	146	149	150	2009/2010
Slovénie	100	131	134	138	145	148	149	2009/2010
Espagne	100	118	122	126	130	132	133	2009/2010
Suède	100	107	109	110	112	115	117	2009
Suisse	100	103	104	106	108	109	109	2009/2010
Turquie	100	359	392	423	460	496	529	2010
États-Unis	100	111	114	117	121	123	124	2009/2010
Autres G20								
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	2009
Brésil	100	154	163	171	181	191	202	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	100	155	177	200	229	259	280	2009/2010
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données sur les PPA et le PIB des pays de la zone euro sont exprimées en euros.


2. Les données sur le produit intérieur brut et sur la population totale se rapportent à l'ensemble de la Belgique.

3. Les données sur le produit intérieur brut et sur la population totale se rapportent à l'ensemble du Royaume-Uni.

4. Le PIB continental aux prix du marché est utilisé pour la Norvège.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2012).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932685741>

Notes générales

Définitions

Le **produit intérieur brut (PIB)** est égal à la valeur ajoutée par les producteurs résidents aux prix départ-usine, diminuée des consommations intermédiaires aux prix d'acquisition et augmentée des droits de douanes et des taxes sur les importations. Le PIB est exprimé en millions de monnaie locale. Pour les pays dont l'année de référence est différente de l'année civile (par exemple l'Australie et la Nouvelle-Zélande), des ajustements sont réalisés pour assurer une correspondance avec l'année civile, par une pondération linéaire du PIB entre deux années de référence consécutives.

Le **déflateur du PIB** est obtenu en divisant le PIB exprimé à prix courants par le PIB exprimé à prix constants, qui indique le niveau du prix relatif dans un pays.

Le **PIB par habitant** est égal au produit intérieur brut (en équivalents USD convertis à l'aide des PPA) divisé par le nombre d'habitants.

Les **taux de parité de pouvoir d'achat (PPA)** sont des taux de conversion monétaire qui égalisent les pouvoirs d'achat des différentes monnaies : une somme d'argent donnée, convertie au moyen des PPA en différentes monnaies, permet d'acheter le même panier de biens et de services dans tous les pays en question. En d'autres termes, les PPA sont des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences des niveaux de prix existant entre les pays. Ainsi, quand on utilise les PPA pour exprimer dans une monnaie commune les dépenses imputées au PIB, elles sont appliquées à un même ensemble de prix internationaux si bien que les comparaisons entre pays portent uniquement sur les différences de volume des biens et des services achetés.

Les **dépenses publiques totales** utilisées pour le calcul des indicateurs de l'enseignement correspondent à la somme des dépenses courantes et de capital non remboursées pour tous les niveaux de l'administration. Les dépenses courantes incluent la consommation finale des administrations (par exemple la rémunération des salariés, la consommation intermédiaire de biens et services, la consommation de capital fixe et les dépenses militaires), les revenus de la propriété payés, les subventions d'exploitation, et d'autres transferts courants payés (par exemple sécurité sociale, allocations d'assistance, pensions, et autres services sociaux). Les dépenses de capital sont consacrées à l'acquisition et/ou au développement de biens de capital fixe, de terrains, d'actifs incorporels, des stocks des administrations, des actifs non-militaires et non-financiers, et des dépenses pour financer les transferts nets en capital.

Sources

Édition 2012 des *Comptes nationaux des pays de l'OCDE : Tableaux détaillés*, Volume II.

Le cadre théorique utilisé par les comptes nationaux est fourni depuis des années par la publication des Nations Unies *Système de comptabilité nationale* publiée en 1968. Une version mise à jour a été publiée en 1993 (communément appelée SCN 93).

OCDE, *Base de données analytique*, février 2012.

Annexe

3

SOURCES, MÉTHODES ET NOTES TECHNIQUES

L'annexe 3 sur les sources, méthodes et notes techniques est disponible uniquement en version électronique. Elle se trouve à l'adresse suivante :
www.oecd.org/edu/eag2012

LISTE DES PARTICIPANTS À CETTE PUBLICATION

De nombreuses personnes ont participé à cette publication. La liste qui suit indique les noms des représentants nationaux, des chercheurs et des experts qui ont pris une part active aux travaux préparatoires de cette édition de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*. L'OCDE tient à les remercier pour leur précieuse collaboration.

Groupe de travail INES

- | | |
|---|--|
| Mme Bheki MPANZA (Afrique du Sud) | M. Janusz ZIEMINSKI (Canada) |
| M. Andreas ALBRECHT (Allemagne) | Mme Ana Maria BAEZA (Chili) |
| M. Heinz-Werner HETMEIER (Allemagne) | M. David INOSTROZA (Chili) |
| Mme Katrin KIRSCHMANN (Allemagne) | M. Francisco LAGOS MARIN (Chili) |
| Mme Christiane KRUGER-HEMMER (Allemagne) | Mme Paola LEIVA (Chili) |
| M. Marco MUNDELIUS (Allemagne) | M. Gabriel Alonso UGARTE VERA (Chili) |
| M. Martin SCHULZE (Allemagne) | M. Cristian Pablo YANEZ NAVARRO (Chili) |
| Mme Susanne VON BELOW (Allemagne) | Mme Christine COIN (Commission européenne, EUROSTAT) |
| Mme Eveline VON GAESSLER (Allemagne) | M. Richard DEISS (Commission européenne, EUROSTAT) |
| M. Ahmed F. HAYAJNEH (Arabie saoudite) | Mme Margarida GAMEIRO (Commission européenne, EUROSTAT) |
| Mme Maria Laura ALONSO (Argentine) | Mme Ana Maria MARTINEZ PALOU (Commission européenne, EUROSTAT) |
| Mme Marcela JÁUREGUI (Argentine) | Mme Lene MEJER (Commission européenne, EUROSTAT) |
| Mme Stephanie BOWLES (Australie) | Mme Teresa OLIVEIRA (Commission européenne, EUROSTAT) |
| M. Paul CMIEL (Australie) | M. Fernando REIS (Commission européenne, EUROSTAT) |
| M. Stuart FAUNT (Australie) | M. Hongseon CHO (Corée) |
| Mme Ashlee HOLLIS (Australie) | Mme Young Hae KANG (Corée) |
| Mme Cheryl HOPKINS (Australie) | Mme Sung Bin MOON (Corée) |
| Mme Joanna KORDIS (Australie) | Mme Stine ALBECK SEITZBERG (Danemark) |
| Mme Shannon MADDEN (Australie) | M. Jens ANDERSEN (Danemark) |
| M. Scott MATHESON (Australie) | M. Jorgen BALLING RASMUSSEN (Danemark) |
| Mme Margaret PEARCE (Australie) | M. Henrik BANG (Danemark) |
| M. Mark UNWIN (Australie) | M. Erik CHRISTIANSEN (Danemark) |
| M. Andreas GRIMM (Autriche) | M. Leo Elmbirk JENSEN (Danemark) |
| Mme Sabine MARTINSCHITZ (Autriche) | Mme Liv Maadele MOGENSEN (Danemark) |
| M. Mark NEMET (Autriche) | M. Kristian ORNSHOLT (Danemark) |
| M. Wolfgang PAULI (Autriche) | M. Signe PHILIP (Danemark) |
| Mme Helga POSSET (Autriche) | M. Jens Brunsborg STORM (Danemark) |
| M. Philippe DIEU (Belgique) | Mme Maria SVANEBOG (Danemark) |
| M. Liës FEYEN (Belgique) | M. Thorbjorn TODSEN (Danemark) |
| Mme Nathalie JAUNIAUX (Belgique) | Mme Sagrario AVEZUELA SANCHEZ (Espagne) |
| M. Guy STOFFELEN (Belgique) | M. Eduardo DE LA FUENTE (Espagne) |
| M. Raymond VAN DE SIJPE (Belgique) | M. Jesus IBAÑEZ MILLA (Espagne) |
| Mme Ann VAN DRIESSCHE (Belgique) | M. Joaquín MARTIN MUÑOZ (Espagne) |
| M. Daniel Jaime CAPISTRANO DE OLIVEIRA (Brésil) | M. Valentín RAMOS SALVADOR (Espagne) |
| Mme Juliana MARQUES DA SILVA (Brésil) | M. Ismael SANZ LABRADOR (Espagne) |
| Mme Ana Carolina SILVA CIROTTO (Brésil) | Mme Carmen UREÑA UREÑA (Espagne) |
| M. Patric BLOUIN (Canada) | Mme Tiina ANNUS (Estonie) |
| M. Patrice DE BROUCKER (Canada) | Mme Kristi PLOOM (Estonie) |
| Mme Amanda HODGKINSON (Canada) | Mme Rachel DINKES (États-Unis) |
| M. Enzo PIZZOFERRATO (Canada) | |

Mme Jana KEMP (États-Unis)
 Mme Valena PLISKO (États-Unis)
 M. Thomas SNYDER (États-Unis)
 Mme Kimberly TAHAN (États-Unis)
 M. Mark AGRANOVICH (Fédération de Russie)
 M. Evgeny BUTKO (Fédération de Russie)
 Mme Anna FATEEVA (Fédération de Russie)
 Mme Irina SELIVERSTOVA (Fédération de Russie)
 M. Timo ERTOLA (Finlande)
 M. Ville HEINONEN (Finlande)
 M. Matti KYRO (Finlande)
 Mme Riikka RAUTANEN (Finlande)
 M. Mika TUONONEN (Finlande)
 Mme Pierrette BRIANT (France)
 M. Luc BRIERE (France)
 Mme Nadine DALSHAIMER-VAN DER TOL (France)
 Mme Florence DEFRESNE (France)
 Mme Saskia KESKPAIK (France)
 Mme Céline LAMBERT (France)
 Mme Florence LEFRESNE (France)
 Mme Valerie LIOGIER (France)
 Mme Claude MALEGUE (France)
 Mme Pascale POULET-COULIBANDO (France)
 Mme Marguerite RUDOLF (France)
 Mme Alexia STEFANOU (France)
 Mme Dimitra FARMAKIOTOU (Grèce)
 Mme Maria FASSARI (Grèce)
 M. Ioannis GEORGAKOPOULOS (Grèce)
 M. Tünde HAGYMÁSY (Hongrie)
 Mme Judit KÁDÁR-FÜLÖP (Hongrie)
 M. Tibor KÖNYVESI (Hongrie)
 Mme Judit KOZMA-LUKÁCS (Hongrie)
 M. László LIMBACHER (Hongrie)
 Mme Ida KINTAMANI (Indonésie)
 M. Gilian GOLDEN (Irlande)
 M. Pat McSITRIC (Irlande)
 Mme Nicola TICKNER (Irlande)
 M. Gunnar ARNASON (Islande)
 M. Julius BJORNSSON (Islande)
 Mme Asta URBANCIC (Islande)
 Mme Sophie ARTSEV (Israël)
 M. Yoav AZULAY (Israël)
 Mme Nava BRENNER (Israël)
 M. Yosef GIDANIAN (Israël)
 M. Yonatan HUBARA (Israël)
 Mme Hava KLEIN (Israël)
 M. Haim PORTNOY (Israël)
 Mme Gianna BARBIERI (Italie)
 M. Giovanni BIONDI (Italie)
 Mme Maria Gemma DE SANCTIS (Italie)
 Mme Lucia DE FABRIZIO (Italie)
 Mme Paola DI GIROLAMO (Italie)
 Mme Carla DI PAOLA (Italie)
 Mme Maria Teresa MORANA (Italie)
 Mme Claudia PIZZELLA (Italie)
 M. Paolo SESTITO (Italie)
 M. Paolo TURCHETTI (Italie)
 Mme Liana VERZICCO (Italie)
 M. Jugo IMAIZUMI (Japon)
 Mme Nami JINDA (Japon)
 Mme Erina KAGA (Japon)
 M. Soichi MURAKAMI (Japon)
 M. Tatsushi NISHIZAWA (Japon)
 M. Hiromi SASAI (Japon)
 Mme Yuka UZUKI (Japon)
 M. Jérôme LEVY (Luxembourg)
 M. Javier Antonio FERREIRO BURDICK (Mexique)
 M. Gerardo FRANCO BARRALES (Mexique)
 M. Rafael FREYRE MARTINEZ (Mexique)
 M. Ezequiel GIL HUERTA (Mexique)
 M. Rene GOMORA CASTILLO (Mexique)
 M. Hector Virgilio ROBLES VASQUEZ (Mexique)
 M. Sergio G. ZAVALA MENDOZA (Mexique)
 Mme Marie ARNEBERG (Norvège)
 M. Sadiq Kwesi BOATENG (Norvège)
 Mme Siri BOGEN (Norvège)
 M. Kjetil HELGELAND (Norvège)
 Mme Anne-Berit KAVLI (Norvège)
 M. Lars NERDRUM (Norvège)
 M. Geir NYGARD (Norvège)
 M. Terje RISBERG (Norvège)
 Mme Anne-Marie RUSTAD HOLSETER (Norvège)
 M. David SCOTT (Nouvelle-Zélande)
 Mme Danielle ANDARABI (Pays-Bas)
 Mme Linda SLIKKERVEER (Pays-Bas)
 M. Dick TAKKENBERG (Pays-Bas)
 Mme Pauline THOOLEN (Pays-Bas)
 Mme Anouschka VAN DER MEULEN (Pays-Bas)
 M. Fred WENTINK (Pays-Bas)
 Mme Barbara ANTOSIEWICZ (Pologne)
 Mme Hanna GOLASZEWSKA (Pologne)
 Mme Renata KORZENIOWSKA-PUCULEK (Pologne)
 M. Andrzej KURKIEWCZ (Pologne)
 Mme Katarzyna MALEC (Pologne)
 Mme Urszula MARTYNOWICZ (Pologne)
 M. Jacek MASLANKOWSKI (Pologne)
 M. Krzysztof MIESZKOWSKI (Pologne)
 Mme Anna NOWOZYNSKA (Pologne)
 Mme Beatriz GONCALVES (Portugal)
 Mme Joana MENDONCA (Portugal)
 Mme Rute NUNES (Portugal)
 M. Joao PEREIRA DE MATOS (Portugal)
 M. Nuno Miguel RODRIGUES (Portugal)
 M. Joaquim SANTOS (Portugal)

M. Peter BRODNIANSKY (République slovaque)
 Mme Alzbeta FERENCICOVA (République slovaque)
 M. Frantisek ZAJICEK (République slovaque)
 Mme Helena CIZKOVA (République tchèque)
 Mme Michaela KLENHOVA (République tchèque)
 M. Lubomir MARTINEC (République tchèque)
 Mme Michaela SOJDROVA (République tchèque)
 M. Stephen HEWITT (Royaume-Uni)
 M. Stephen LEMAN (Royaume-Uni)
 Mme Helga KOCEVAR (Slovénie)
 Mme Viljana LUKAS (Slovénie)
 Mme Dusa MARJETIC (Slovénie)
 Mme Marija SKERLJ (Slovénie)
 Mme Tatjana SKRBEC (Slovénie)
 M. Stojan SORCAN (Slovénie)
 Mme Anna ERIKSSON (Suède)
 Mme Maria GÖTHERSTRÖM (Suède)

Mme Marie KAHLROTH (Suède)
 M. Hans-Ake OSTROM (Suède)
 M. Kenny PETERSSON (Suède)
 Mme Katrin HOLENSTEIN (Suisse)
 M. Emanuel VON ERLACH (Suisse)
 M. Stefan C. WOLTER (Suisse)
 Mme Hümeýra ALTUNTAS (Turquie)
 Mme Filiz BASOREN ALAN (Turquie)
 Mme Nilgun ÇALISKAN (Turquie)
 M. Derhan DOGAN (Turquie)
 M. Unal GUNDOGAN (Turquie)
 M. Ibrahim Zeki KARABIYIK (Turquie)
 M. Serdar YILMAZ (Turquie)
 M. Albert MOTIVANS (UNESCO)
 M. Markus SCHWABE (UNESCO)
 M. Said Ould Ahmedou VOFFAL (UNESCO)

Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société

Pays responsable : Canada

Responsable du réseau : M. Patrice DE BROUCKER

M. Andreas ALBRECHT (Allemagne)
 M. Hans-Werner FREITAG (Allemagne)
 Mme Christiane KRUGER-HEMMER (Allemagne)
 M. Marco MUNDELIUS (Allemagne)
 M. Christoph SCHNEIDER (Allemagne)
 M. Martin A. SCHULZE (Allemagne)
 Mme Angelika TRAUB (Allemagne)
 Mme Meike VOLLMAR (Allemagne)
 Mme Susanne VON BELOW (Allemagne)
 Mme Eveline VON GAESSLER (Allemagne)
 M. Paul CMIEL (Australie)
 Mme Shannon MADDEN (Australie)
 M. Scott MATHESON (Australie)
 Mme Margaret PEARCE (Australie)
 M. Andreas GRIMM (Autriche)
 M. Mark NEMET (Autriche)
 M. Wolfgang PAULI (Autriche)
 Mme Ariane BAYE (Belgique)
 Mme Isabelle ERAUW (Belgique)
 Mme Genevieve HINDRYCKX (Belgique)
 Mme Christine MAINGUET (Belgique)
 M. Daniel Jaime CAPISTRANO DE OLIVEIRA (Brésil)
 Mme Maria DAS GRACAS COSTA (Brésil)
 Mme Carla Maria MOTTA DO VALLE CASTRO (Brésil)
 M. Leonardo Kazuo SERIKAWA (Brésil)
 Mme Ana Carolina SILVA CIROTTO (Brésil)
 M. Patric BLOUIN (Canada)
 Mme Emanuelle CARRIERE (Canada)

M. Patrice DE BROUCKER (Canada)
 M. Dallas MORROW (Canada)
 M. Patrick TAYLOR (Canada)
 Mme Pascaline DESCY (CEDEFOP)
 M. Giovanni RUSSO (CEDEFOP)
 M. Marco SERAFINI (CEDEFOP)
 M. Alex STIMPSON (CEDEFOP)
 Mme Alena ZUKERSTEINOVA (CEDEFOP)
 M. Jose ARANGUIZ (Chili)
 Mme Ivonne BUENO (Chili)
 M. Andres BUSTAMANTE (Chili)
 M. Mario CAMPOS (Chili)
 M. Domingo CLAPS (Chili)
 M. Jaime ESPINA (Chili)
 Mme Paulina HUAIQUIMIL (Chili)
 M. Osvaldo JARA (Chili)
 Mme Alejandra Garcia MOZO (Chili)
 Mme Julia ORTUZAR (Chili)
 M. Miski PERALTA (Chili)
 Mme Alexandra RUEDA (Chili)
 M. Cristian Pablo YANEZ NAVARRO (Chili)
 Mme Marta BECK-DOMZALSKA (EUROSTAT, Commission européenne)
 M. Jens FISCHER-KOTTENSTEDE (EUROSTAT, Commission européenne)
 M. Lars JAKOBSEN (EUROSTAT, Commission européenne)
 M. Sylvain JOUHETTE (EUROSTAT, Commission européenne)
 Mme Gloria HUIJUNG CHU (Corée)
 Mme Sung Bin MOON (Corée)
 Mme Cheonsoo PARK (Corée)
 M. Jens ANDERSEN (Danemark)

M. Andreas GINGER-MORTENSEN (Danemark)	M. Sadiq-Kwesi BOATENG (Norvège)
M. Leo JENSEN (Danemark)	M. Lars NERDRUM (Norvège)
Mme Liv Maadele MOGENSEN (Danemark)	Mme Ragnhild NERSTEN (Norvège)
M. Thorbjorn TODSEN (Danemark)	M. Geir NYGARD (Norvège)
Mme Raquel ALVAREZ-ESTEBAN (Espagne)	M. Terje RISBERG (Norvège)
Mme Carmen UREÑA UREÑA (Espagne)	M. Anne-Marie RUSTAD HOLSETER (Norvège)
Mme Tiina ANNUS (Estonie)	M. David SCOTT (Nouvelle-Zélande)
Mme Kristi PLOOM (Estonie)	M. Ted REININGA (Pays-Bas)
Mme Katrin REIN (Estonie)	Mme Tanja TRAAG (Pays-Bas)
Mme Rachel DINKES (États-Unis)	M. Bernard VERLAAN (Pays-Bas)
Mme Erin ROTH (États-Unis)	M. Jacek MASLANKOWSKI (Pologne)
M. Thomas SNYDER (États-Unis)	Mme Anna NOWOZYNSKA (Pologne)
Mme Kimberly TAHAN (États-Unis)	M. Carlos Alberto MALACA (Portugal)
M. Mark AGRANOVICH (Fédération de Russie)	M. Joaquim SANTOS (Portugal)
Mme Anna FATEEVA (Fédération de Russie)	M. Roman BARANOVIC (République slovaque)
Mme Oega ZAITCEVA (Fédération de Russie)	M. Frantisek BLANAR (République slovaque)
Mme Irja BLOMQVIST (Finlande)	M. Jaroslav JURIGA (République slovaque)
Mme Aila REPO (Finlande)	M. Gabriel KULIFFAY (République slovaque)
Mme Florence LEFRESNE (France)	Mme Lubomira SRNANKOVA (République slovaque)
Mme Pascale POULET-COULIBANDO (France)	M. Juraj VANTUCH (République slovaque)
M. Sándor GRAD (Hongrie)	Mme Sona FORTOVA (République tchèque)
Mme Judit KÁDÁR-FÜLÖP (Hongrie)	Mme Vendula KAŠPAROVA (République tchèque)
Mme Éva TÓT (Hongrie)	Mme Michaela KLENHOVA (République tchèque)
Mme Nicola TICKNER (Irlande)	M. Anthony CLARKE (Royaume-Uni)
Mme Asta M. URBANCIC (Islande)	M. Stephen LEMAN (Royaume-Uni)
M. Yosef GIDANIAN (Israël)	Mme Helga KOCEVAR (Slovénie)
M. Haim PORTNOY (Israël)	Mme Tatjana SKRBEC (Slovénie)
Mme Francesca BRAIT (Italie)	M. Dan ANDERSSON (Suède)
Mme Angela FERRUZZA (Italie)	M. Torbjorn LINDQVIST (Suède)
Mme Liana VERZICCO (Italie)	M. Kenny PETERSSON (Suède)
Mme Nami JINDA (Japon)	Mme Wayra CABALLERO LIARDET (Suisse)
Mme Erina KAGA (Japon)	M. Emanuel VON ERLACH (Suisse)
Mme Yuka UZUKI (Japon)	M. Ali PANAL (Turquie)
M. Jerry LENERT (Luxembourg)	M. Youngsup CHOI (UNESCO)
M. Rafael FREYRE MARTINEZ (Mexique)	M. Friedrich HUEBLER (UNESCO)
M. Rene GOMORA CASTILLO (Mexique)	M. Hirochimi KATAYAMA (UNESCO)
M. Juan Manuel HERNANDEZ VAZQUEZ (Mexique)	Mme Nhung TRUONG (UNESCO)
M. Hector ROBLES (Mexique)	M. Said Ould Ahmedou VOFFAL (UNESCO)
Mme Marie ARNEBERG (Norvège)	

Réseau de l'INES chargé de collaborer et de diffuser des informations descriptives sur les structures, les politiques et les pratiques en matière d'éducation à l'échelon des systèmes

Pays responsable : Royaume-Uni

Responsable du réseau : M. Stephen LEMAN

Mme Pia BRUGGER (Allemagne)
 Mme Cornelia FRANKE (Allemagne)
 M. Marco MUNDELIUS (Allemagne)
 M. Paul CMIEL (Australie)
 Mme Shannon MADDEN (Australie)
 M. Scott MATHESON (Australie)

Mme Rachel THOMAS (Australie)
 M. Christian KRENTHALLER (Autriche)
 Mme Kristin SJOHOLM-SCHMID (Autriche)
 Mme Helene LENOIR (Belgique)
 M. Francois TRICARICO (Belgique)
 M. Raymond VAN DE SIJPE (Belgique)
 Mme Ann VAN DRIESSCHE (Belgique)
 M. Daniel Jaime CAPISTRANO DE OLIVEIRA (Brésil)

Mme Juliana MARQUES DA SILVA (Brésil)
 Mme Ana Carolina SILVA CIROTTO (Brésil)
 Mme Shannon DELBRIDGE (Canada)
 M. Angelo ELIAS (Canada)
 M. Yves SAINT-PIERRE (Canada)
 Mme Louise VAN WART (Canada)
 M. Cristian Pablo YANEZ NAVARRO (Chili)
 M. Richard DEISS (Commission européenne)
 Mme Sung Bin MOON (Corée)
 M. Jorgen Balling RASMUSSEN (Danemark)
 M. Antonio DEL SASTRE (Espagne)
 M. Valentín RAMOS SALVADOR (Espagne)
 Mme Kristi PLOOM (Estonie)
 M. Thomas SYNDER (États-Unis)
 Mme Kimberly TAHAN (États-Unis)
 Mme Arlette DELHAXHE (Eurydice)
 M. Stanislav RANGUELOV (Eurydice)
 M. Mark AGRANOVICH (Fédération de Russie)
 Mme Anna FATEEVA (Fédération de Russie)
 Mme Petra PACKALEN (Finlande)
 Mme Kristiina VOLMARI (Finlande)
 Mme Nadine DALSHEIMER-VAN DER TOL (France)
 Mme Dimitra FARMAKIOTOU (Grèce)
 Mme Maria FASSARI (Grèce)
 M. Sándor GRAD (Hongrie)
 Mme Emese Horváthné BATÁR (Hongrie)
 Mme Anna IMRE (Hongrie)
 Mme Judit KÁDÁR-FÜLÖP (Hongrie)
 Mme Ida KINTAMANI (Indonésie)
 M. Pat McSITRIC (Irlande)
 Mme Nicola TICKNER (Irlande)
 M. Gunnar ARNASON (Islande)
 Mme Asta URBANCIC (Islande)
 Mme Sophie ARTSEV (Israël)
 M. Yoav AZULAY (Israël)
 M. Yosef GIDANIAN (Israël)
 Mme Gianna BARBIERI (Italie)
 Mme Lucia DE FABRIZIO (Italie)
 Mme Ezia PALMERI (Italie)
 Mme Nami JINDA (Japon)
 Mme Erina KAGA (Japon)
 M. Soichi MURAKAMI (Japon)
 M. Hiromi SASAI (Japon)
 M. Gilles HIRT (Luxembourg)
 M. Rafael FREYRE MARTINEZ (Mexique)
 M. Sergio G. ZAVALA MENDOZA (Mexique)
 M. Kjetil HELGELAND (Norvège)
 M. Cyril MAKO (Nouvelle-Zélande)
 M. Hans RUESINK (Pays-Bas)
 M. Marcel SMITS VAN WAESBERGHE (Pays-Bas)
 Mme Katarzyna MALEC (Pologne)
 Mme Anna NOWOZYNSKA (Pologne)
 M. Nuno Miguel RODRIGUES (Portugal)
 Mme Ana VITORINO (Portugal)
 Mme Alzbeta FERENCICOVA (République slovaque)
 M. Frantisek ZAJICEK (République slovaque)
 Mme Michaela KLENHOVA (République tchèque)
 M. Anthony CLARKE (Royaume-Uni)
 M. Mal COOKE (Royaume-Uni)
 M. Stephen LEMAN (Royaume-Uni)
 Mme Rebecca McKAY (Royaume-Uni)
 Mme Helga KOCEVAR (Slovénie)
 M. Mitja SARDOC (Slovénie)
 Mme Camilla THINSZ FJELLSTROM (Suède)
 Mme Helena WINTGREN (Suède)
 Mme Rejane DEPPIERRAZ (Suisse)
 Mme Hümeýra ALTUNTAS (Turquie)
 Mme Filiz BASOREN ALAN (Turquie)
 Mme Dilek GULECYUZ (Turquie)

Autres participants à cette publication

M. Samuel E. ABRAMS (expert NESLI)
 Mme Anna BORKOWSKY (expert LSO)
 M. Jon LAUGLO (expert LSO)
 M. Henry M. LEVIN (expert NESLI)
 M. Gary MIRON (expert NESLI)
 M. Kenny PETERSSON (expert LSO)
 M. Dan SHERMAN (expert LSO)
 Mme Fung Kwan TAM (Mise en pages)

AUTRES PUBLICATIONS DE L'OCDE

Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure : Une approche stratégique des politiques sur les compétences

ISBN 978-92-6417738-3

Résultats du PISA 2009 : Élèves en ligne : Technologies numériques et performance (Volume VI) (2011)

ISBN 978-92-64-11300-8

Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves : Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences (Volume I) (2010)

ISBN 978-92-64-08697-5

Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (Volume II) (2010)

ISBN 978-92-64-09151-1

Résultats du PISA 2009 : Apprendre à apprendre : Les pratiques, les stratégies et l'engagement des élèves (Volume III) (2010)

ISBN 978-92-64-09153-5

Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques (Volume IV) (2010)

ISBN 978-92-64-09156-6

Résultats du PISA 2009 : Tendances dans l'apprentissage : L'évolution de la performance des élèves depuis 2000 (Volume V) (2010)

ISBN 978-92-64-09159-7

Improving Health and Social Cohesion through Education (2010)

ISBN 978-92-64-08630-2

Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2010 : Sortir de la crise de l'emploi (2010)

ISBN 978-92-64-08615-9

TALIS 2008 Technical Report (2010)

ISBN 978-92-64-07985-4

Les impôts sur les salaires 2009 (2010)

ISBN 978-92-64-08343-1

Creating Effective Teaching and Learning Environments: First Results from TALIS (2009)

ISBN 978-92-64-05605-3

Panorama de la santé 2009 : Les indicateurs de l'OCDE (2009)

ISBN 978-92-64-07556-6

Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2009 (2009)

ISBN 978-92-64-07544-3

OECD Reviews of Tertiary Education: Tertiary Education for the Knowledge Society (2008)

ISBN 978-92-64-04652-8

Comprendre l'impact social de l'éducation (2007)

ISBN 978-92-64-03419-8

Statistiques fiscales de l'OCDE : Statistiques des recettes publiques 1965-2005 (2006)

ISBN 978-92-64-02993-4

Politiques d'éducation et de formation – Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité (2005)

ISBN 978-92-64-01805-1

Internationalisation and Trade in Higher Education: Opportunities and Challenges (2004)

ISBN 978-92-64-01504-3

Les publications de l'OCDE sont disponibles sur la Librairie en ligne de l'OCDE (www.oecd-ilibrary.org).

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Regards sur l'éducation 2012

LES INDICATEURS DE L'OCDE

Source d'informations précises et pertinentes, *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE* fait figure de publication de référence sur l'état de l'éducation dans le monde. Elle fournit des données sur la structure, le financement et les performances des systèmes d'éducation des 34 pays membres de l'OCDE, ainsi que d'un certain nombre de pays du G20 non membres de l'Organisation.

Avec plus de 140 graphiques, 230 tableaux et 100 000 chiffres, *Regards sur l'éducation* présente des données clés sur : les résultats des établissements d'enseignement ; l'impact de l'apprentissage dans les différents pays ; les ressources humaines et financières investies dans l'éducation ; l'accès, la participation et la progression au sein des systèmes d'éducation ; et l'environnement pédagogique et l'organisation scolaire.

Dans l'édition 2012, de nouveaux indicateurs portent notamment sur :

- les effets de la crise économique mondiale sur les dépenses d'éducation ;
- les structures d'accueil de la petite enfance dans le monde ;
- la mobilité intergénérationnelle des différents groupes socio-économiques dans l'enseignement supérieur ;
- l'impact de l'éducation sur des variables macroéconomiques telles que le PIB ;
- les facteurs spécifiques qui influent sur le niveau des dépenses d'éducation selon les pays ;
- les aspirations professionnelles des filles et des garçons à l'âge de 15 ans par rapport aux taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur par domaine d'études ;
- la composition du corps enseignant dans les différents pays et les qualifications requises pour devenir enseignant ; et
- l'impact des examens sur l'accès à l'enseignement secondaire et tertiaire.

Les fichiers Excel™ qui ont servi à établir les tableaux et graphiques figurant dans cet ouvrage sont disponibles *via* les liens *StatLinks* fournis. Les tableaux et graphiques, ainsi que la base intégrale de données en ligne de l'OCDE dans le domaine de l'éducation, sont accessibles gratuitement *via* le site « Éducation » de l'OCDE sur le web à l'adresse : www.oecd.org/edu/eag2012.

Sommaire

Chapitre A. Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

Chapitre B. Les ressources financières et humaines investies dans l'éducation

Chapitre C. Accès à l'éducation, participation et progression

Chapitre D. Environnement pédagogique et organisation scolaire

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OECD (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr>

Cet ouvrage est publié sur *OECD iLibrary*, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation. Rendez-vous sur le site www.oecd-library.org et n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

2012